This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,179,175

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM

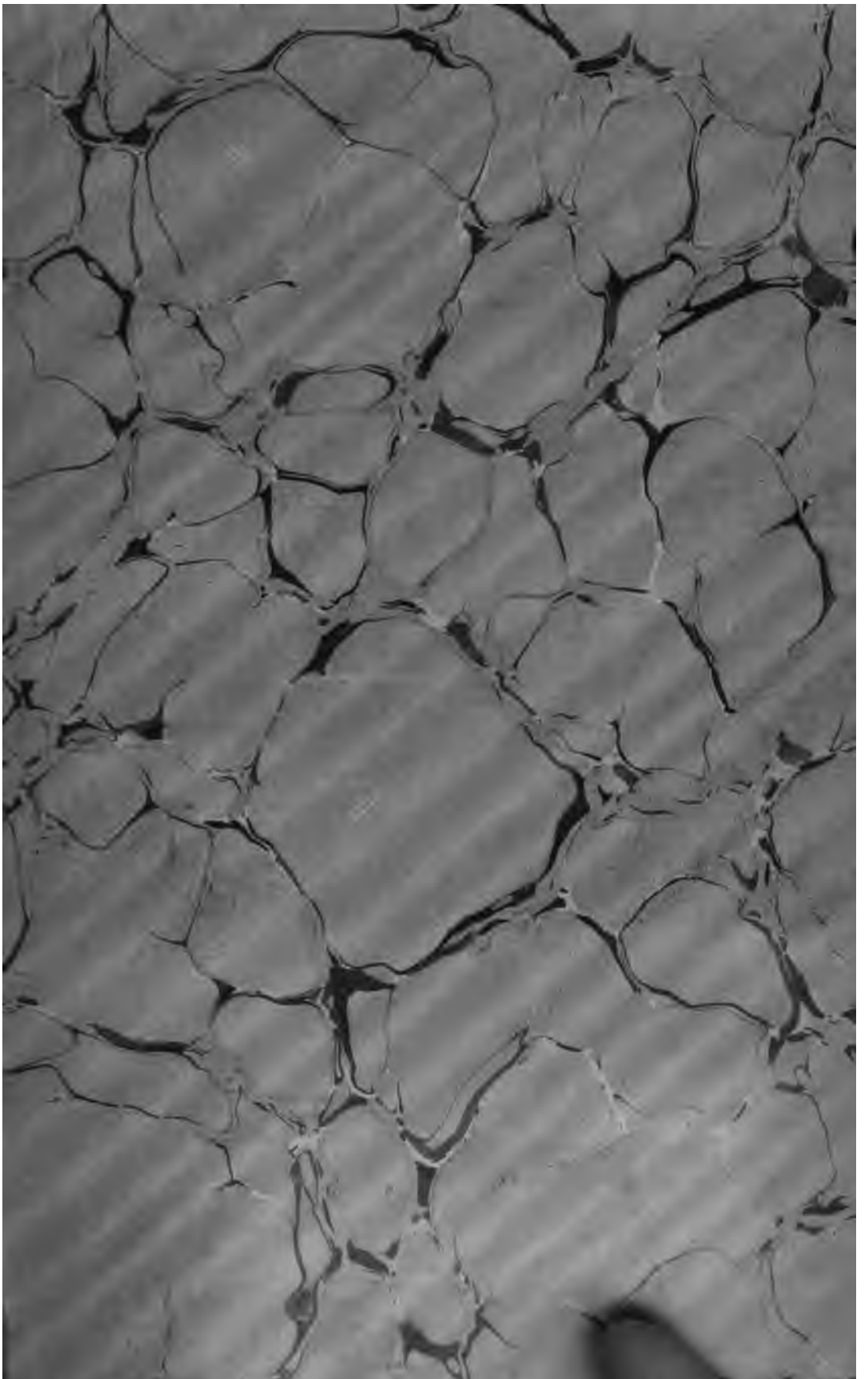

SEMINARY
803
P46
E83

SEMINARY
803
P46
E83

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (Sorbonne, salle des conférences de grec) est ouverte le mardi de 4 h. à 5 h. 1/2. et le samedi de 2 à 4 heures.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les manuscrits destinés à la *Revue* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Gustave Glotz, rédacteur en chef de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri Lebègue, agent bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, VIIe.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XX

ANNÉE 1907

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1907

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versesement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1er. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques.*

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Jules Maurice, délégué dans les fonctions de trésorier, 33, rue Washington.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Appelée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL 1907

ALLOCUTION DE M. E. BABELON

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT SORTANT

MESDAMES, MESSIEURS,

Les réunions solennelles comme celle d'aujourd'hui s'ouvrent le plus ordinairement, pour les Associations confraternelles, par une note de gravité mélancolique et recueillie, parce qu'elles débutent par un retour vers le passé, par l'évocation de choses qui, déjà, sont entrées dans l'histoire, par l'hommage de sympathie et de regrets dû aux confrères, aux camarades, aux collaborateurs récemment décédés. Elles ressemblent, par ce côté, aux jeux de l'époque homérique, jeux funèbres à la suite desquels les concurrents, les athlètes recevaient aux applaudissements de la foule, les prix décernés à leur adresse, à leur force, à leur courage : les réjouissances publiques et la distribution des récompenses étaient le corollaire de l'hommage rendu aux héros, comme Patrocle, disparus dans la gloire.

C'est au Président annuel qu'incombe, dans notre Société, la mission de saluer, une dernière fois, au nom de tous, ceux

que le sort a frappés, et bien rares sont les présidents qui, en quittant leur éphémère magistrature, sont assez heureux pour s'applaudir de n'avoir vu tomber personne de la petite phalange dont ils ont dirigé la marche paisible et féconde. Cette année, hélas! a été, pour nous, bien cruelle.

Nos pertes ont débuté par Émile Burnouf qui fut l'un des membres fondateurs de notre Association, en 1867. Né à Valogne, en 1821, Émile Burnouf était ancien normalien et agrégé de philosophie, lorsqu'il fut nommé, par arrêté du 24 décembre 1846, membre de la première promotion de l'École française d'Athènes. Au milieu des tâtonnements et des incertitudes qui préludèrent à l'organisation de l'École et n'aboutirent que graduellement à lui donner son caractère définitif, Émile Burnouf fut, comme on l'a dit, « l'érudit de la première heure ». Plus tard, il devint directeur de l'École, fonctions qu'il occupa depuis 1867 jusqu'en 1875.

Burnouf, « à qui aucun savoir humain n'aura été étranger » — suivant l'expression de l'historien de l'École d'Athènes, notre confrère, M. Georges Radet, — témoigna jusqu'à son dernier souffle d'une débordante activité. Il ambitionna d'être indianiste et linguiste comme son illustre cousin Eugène Burnouf; il écrivit des livres sur le sanscrit aussi bien que sur la grammaire et l'architecture grecques, sur le panthéon hellénique et sur la mythologie des Japonais et des peuplades de l'Afrique équinoxiale. Ses recherches sur les principes de l'art grec et sa description de l'Acropole d'Athènes côtoient son projet technique de dessèchement du lac Copaïs, ses aperçus sur le catholicisme contemporain et ses études sur les chants de l'Église latine; on voit figurer sous son nom, dans les bibliographies, une histoire de la littérature grecque et des recherches chimiques sur l'indigo. Il se proclame lui-même philosophe, grammairien, archéologue, économiste, agronome, géographe, orientaliste et chimiste, dans le *curriculum* de sa carrière où, pour se recommander au ministre, comme successeur de Daveluy en 1867, il l'informe, entre autres choses,

que ses recherches sur l'électricité ont pleinement abouti et qu'il vient de construire une mécanique qui reproduit les mouvements des astres : il la destine, dit-il, à l'Exposition universelle.

J'ignore si tant d'aptitudes variées constituaient l'ensemble des qualités requises pour un bon Directeur de l'École d'Athènes. Je dois seulement noter ici les résultats féconds de la direction d'Émile Burnouf : l'exploration de Santorin, les premières fouilles de Délos, la création du *Bulletin de l'École française d'Athènes*, précurseur du *Bulletin de correspondance hellénique*, la construction de l'École actuelle au pied du Lycabette. Ce sont là des titres durables à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux études helléniques.

Un autre des confrères que nous avons perdus, Victor Henry, professeur de sanscrit et de grammaire comparée des langues indo-européennes, à la Sorbonne, avait aussi un savoir d'une immense étendue, quoique moins dispersé. Victor Henry était entré dans nos rangs en 1884, après avoir reçu le prix de l'Association pour sa thèse intitulée : *Étude sur l'Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque* (Paris, 1883, in-8°). Il était né à Colmar et c'est, sans doute, en raison de cette origine qu'il écrivit son livre sur *Le dialecte alaman de Colmar, en 1870* (Paris, 1900, in-8°). Mais les deux ouvrages que je viens de citer ne sont que deux fleurons de la belle couronne scientifique que Victor Henry s'est tressée sans bruit, modestement, en travailleur opiniâtre, dans le domaine des études de linguistique. On demeure stupéfait de tout ce qu'a produit ce savant durant sa carrière si prématurément arrêtée; on dirait que poussé par le pressentiment que sa vie serait trop vite abrégée, il eut voulu livrer au public tous les trésors de sa vaste érudition. Et cependant, rien dans ses livres ne trahit une hâte, une science insuffisamment murie. Tantôt on le voit s'astreindre au rôle laborieux de traducteur, nous donnant en français *La vie privée des Romains* de Marquardt et Mau; tantôt il s'enfonce dans les délicates

recherches que nécessite la psychologie du langage et écrit sa grammaire aléoute (1879), ses *Antinomies linguistiques* (1896), son étude sur le langage martien, curieuses observations sur la genèse d'une langue dans un cas de glossolalie somnambulique (1901).

Mais où Victor Henry déploie tout son génie, c'est dans ses travaux de linguistique indo-européenne, parmi lesquels je citerai ses *Études afghanes* (1882), ses *Éléments de sanscrit classique* (1902), sa *Grammaire pâlie* (1904), son *Précis de Grammaire comparée du grec et du latin*, véritable chef-d'œuvre qui eut les honneurs de traductions étrangères; ses *Esquisses morphologiques* (de 1882 à 1889), ses recherches sur la langue celtique et sur les langues germaniques. Notre confrère appliquait ainsi son enquête aux idiomes les plus plus variés, des plus rudimentaires aux plus perfectionnés, rapprochant les formes, systématisant les évolutions parallèles, s'élevant magistralement à la synthèse et à la doctrine qui montrent dans les langues humaines des organismes vivant, progressant et se développant comme la vie animale et comme les civilisations dont elles sont le reflet. C'est par cette voie que Victor Henry en arriva à se faire vulgarisateur érudit, publiant en dernier lieu et coup sur coup, plusieurs ouvrages de lecture courante : *La religion du Véda*, par Oldenberg, traduit de l'allemand (1903); *les Littératures de l'Inde* (sanscrit, pâli, pâcrit), 1904; *La Magie dans l'Inde antique* (1904); *Le Parsisme* (1905).

On ne saurait trop savoir gré aux savants de l'autorité de Victor Henry, d'écrire ces in-octavo à 3 fr. 50 qui mettent une science solide et abstraite à la portée du grand public et des profanes. Cette réflexion me venait à l'esprit en lisant une page du dernier livre de Victor Henry, dans lequel il s'est efforcé de condenser tout ce qu'on peut doctrinalement tirer de l'Avesta. « Il faut, dit-il, lire l'Avesta pour en extraire le suc; mais qui l'aura lu d'un bout à l'autre ne sera jamais tenté d'en infliger la lecture à personne ». Cette lecture pénible, appro-

fondie et exégétique, Victor Henry s'y est astreint pour nous et il nous l'épargne; sachons lui en gré en honorant sa mémoire. Il est mort à Sceaux, à l'âge de 56 ans; je n'ai point constaté que la disparition prématurée de ce savant éminent ait beaucoup ému la presse quotidienne : est-ce donc que les recherches de linguistique comparée seraient moins en faveur que le *volapuk* ou l'*espéranto?*

Paul Guiraud, aussi professeur en Sorbonne, avait, à un an près, le même âge que Victor Henry, lorsqu'il nous fut enlevé, il y a deux mois à peine. Il était président de notre Association l'année dernière et j'ai dû à vos bienveillants suffrages l'insigne honneur de lui succéder à ce fauteuil. Vous l'avez tous connu et parmi ceux qui m'écoutent il en est un bon nombre qui se glorifieront toujours d'avoir été les élèves de Paul Guiraud. Je ne louerai pas devant eux, la clarté et la précision de son enseignement, la sévérité pondérée de sa critique, la sûreté de son érudition, la pénétration de sa pensée. Dans ses écrits où rien n'est affirmé au hasard, il semble que Paul Guiraud ait eu toujours présent à l'esprit ce bel axiome d'un annaliste grec : « L'histoire est la prêtresse de la vérité ».

C'est le point de vue économique et social que notre confrère voulut de préférence envisager dans ses recherches sur l'antiquité, après qu'il eut, pour ses débuts, écrit son livre sur *Les Assemblées provinciales sous l'Empire romain*. Élève préféré de Fustel de Coulanges, il avait voué à son maître un véritable culte et il prit à tâche d'appliquer sa méthode à ses propres travaux. Tel est le caractère fondamental des livres de Paul Guiraud intitulés : *La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête* (1883); *La main d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* (1900); *Etudes économiques sur l'antiquité* (2e édit. 1905). Les hommes politiques et les économistes d'aujourd'hui lisent avec intérêt et profit ces ouvrages dont l'érudition ferme et l'habileté de mise en œuvre ne font qu'augmenter l'intérêt d'actualité. Ils y rencontrent, non peut être sans quelque étonnement, de lointains précurseurs dans les Stoïciens et les Cyniques qui ont

essayé, bien avant eux, de préconiser le communisme ; ils y voient mise en relief, la physionomie originale de gens, comme Phaléas de Chalcédoine, « qui avait inventé des combinaisons ingénieuses pour garantir à jamais l'égalité des biens ruraux ». Théories décevantes, toujours renouvelées, et toujours condamnées à l'échec, bien capables de séduire de généreux esprits et que l'École est habile à mettre en formule, mais que, dans la pratique, l'humanité inquiète paraît condamnée à rouler éternellement en vain, comme son rocher de Sisiphe.

Là où Paul Guiraud se révèle tout entier, c'est dans le livre qu'il a consacré à la mémoire de son maître Fustel de Coulanges ; comme ses autres ouvrages, il l'a écrit avec toute sa conscience, mais il y a mis de plus tout son cœur. Vous avez lu cette attachante biographie où se trouvent si bien retracée la vie et traduite la pensée du grand historien. Laissez-moi pourtant vous en rappeler ce passage où il semble, en vérité, que Paul Guiraud, racontant la vie de son maître, se soit par avance dépeint lui-même : « Sa vie modeste, dit-il, austère et ennemie du bruit, est une des plus belles qu'il y ait. Quel sort enviable que celui d'un savant qui laisse après lui des élèves, des découvertes durables, des livres dont plusieurs sont des chefs d'œuvre et par dessus tout, le renom qui s'attache à un amour si profond et si fécond de la science ! Une gloire si noble, alors même qu'il faut l'acheter par quelques souffrances et par une mort prématurée, n'est pas trop chèrement payée. »

Cette destinée qui fut celle de Fustel de Coulanges et que Paul Guiraud trouvait si noble, elle fut aussi la sienne. Savant sans ostentation, intelligence d'élite, son âme vaillante ne devait pas être bien longtemps la plus forte dans la lutte contre une santé débile, mais il laisse après lui des livres qui projettent de lumineuses clartés sur des points importants de l'histoire de la civilisation ancienne : n'est-ce pas là le sort enviable qu'il avait rêvé ?

Je n'ai pas terminé, Messieurs, l'énumération des pertes que notre Association a subies dans le cours de cette année. Nous

avons eu encore à enregistrer la mort de M. Léon Mélas, le gendre de Henri Schliemann; celle de M. le duc de Broglie, député, qui, bien que s'étant consacré à l'agriculture, ne perdit jamais de vue les études classiques et avait hérité des goûts littéraires de son père et de ses illustres ancêtres; celle de M. l'abbé de Berranger, mort à Trouville; celle de M. Watel, professeur honoraire au lycée Condorcet, mort à Boulogne-sur-Mer. De Constantinople nous avons appris le décès de nos confrères, MM. Bascle Souvadzoglou, banquier; Bascle Sarakiotis, médecin; Zanos Constantinidès, négociant. A Alexandrie, nous avons perdu M. Louis Zaja, avocat; à Paris, M. Nicolopoulo et enfin, l'éditeur Alfonse Picard, à qui les études d'érudition sont redevables de nombreuses publications.

Mais quelque longue que soit cette funèbre nomenclature, une Association comme la nôtre n'en est pas atteinte dans ses forces vives parce que de nouvelles recrues viennent sans cesse s'enrôler sous notre drapeau et prendre part à la lutte si utilement engagée contre l'abandon graduel des études classiques dans notre pays. Depuis bien longtemps déjà, le cri d'alarme a été jeté et ma faible voix n'ajouterait rien à l'éloquence des protagonistes de l'Encouragement des Études grecques en France, suivant les termes mêmes inscrits au frontispice de notre programme. D'ailleurs, toute récrimination serait superflue, et si vous voulez m'en croire, il faut en prendre son parti. Si Marius revenait parmi nous, il ne serait plus traité de rustre, comme il le fut à Rome parce qu'il ne savait pas le grec, et nous ne reverrons plus ces jours heureux dont parle Strabon, où Marseille fut un foyer d'hellénisme si réputé que les jeunes patriciens de Rome y venaient pour étudier le grec plutôt que d'aller à Athènes.

Non ! ces temps sont bien finis et ce n'est même pas en Amérique, quoiqu'en disent quelques-uns, impressionnés par le curieux mouvement du classicisme qui paraît se manifester au-delà de l'Atlantique, — ce n'est pas non plus en Amérique, dis-je, qu'on ira désormais apprendre le grec : ceci n'est ni à craindre ni à espérer. Mais en dépit de l'*utilitarisme* barbare

qui envahit le monde contemporain et nous déborde, je crois avec vous, Messieurs, que la distinction de l'esprit restera toujours le complément indispensable du progrès matériel dans une grande civilisation, et cette noblesse intellectuelle, — on l'a dit depuis longtemps, — ne peut être donnée que par la discipline des *humaniores litteræ*. Toujours, un homme ne pourra passé pour distingué que s'il cultive son esprit d'une manière désintéressée et spéculative, je veux dire étrangère à son métier lucratif, indépendante de sa condition sociale.

C'est pour cela que si l'étude grammaticale du grec disparaît de nos lycées, si les études helléniques se réfugient dans les sphères de la haute érudition, comme celles de l'hébreu ou du sanscrit, il appartient à une Association comme la nôtre de continuer à faire aimer la Grèce et son histoire, ses poètes, ses littérateurs, ses philosophes, son art, ses ruines, le Parthénon.

Il ne suffirait pas de produire des travaux d'érudition, trop souvent fermés au monde du dehors; une mission sociale nous est, en outre, dévolue. C'est d'entretenir et d'exciter dans le grand public la curiosité intellectuelle des choses de la Grèce; de faire comprendre aux gens du monde le Beau hellénique qui s'est si bien adapté au génie de notre race; de leur faire sentir le charme de la fréquentation de la Grèce ancienne en les mettant au courant des découvertes incessantes de l'érudition philologique et archéologique, par des traductions et par de bons livres de science vulgarisée.

N'est-ce pas là ce qui ce passait au XVIe siècle, au beau temps de la première floraison de l'hellénisme? Je soupçonne que les chevaliers de cape et d'épée et les grandes dames du temps de François Ier et de Henri II, ne devaient pas savoir beaucoup plus de grec que les mondains et les élégantes d'à présent. Mais les humanistes avaient su répandre comme un parfum d'hellénisme sur la haute société; ils étaient recherchés et écoutés; on s'inspirait de leurs conseils, on conformait les mœurs à leurs maximes; tout le monde voulait avoir lu les traductions du bon évêque Amyot, et c'était la mode, pour les Mécènes philhel-

lènes, les damoiseaux et les dames d'atour, les bourgeois et les marchands, de porter à leur chaperon, d'agrafer à leur corsage, à leur manteau de cour, ces jolis camées dont vous avez admiré des échantillons au Cabinet des Médailles et qui symbolisent l'humanisme sous l'aspect d'une *Fontaine des lettres et des sciences :* on y voit une Muse, représentée en canéphore grecque debout au centre d'un grand bassin ; des deux mains elle soutient sur sa tête une grande vasque enguirlandée et munie d'orifices élégants d'où s'échappent des eaux abondantes. Une foule compacte se presse pour puiser à cette source vivifiante ; ce sont des vieillards, des gens d'église, des guerriers, des jeunes hommes, des femmes, des enfants qui boivent dans le creux de leur main ou qui remportent sur leurs épaules des outres remplies. Cette allégorie devint banale à force d'être répandue partout, à profusion : mais je n'en connais pas de plus gracieuse qui ait symbolisé la diffusion et le rôle social de l'humanisme, c'est-à-dire de l'hellénisme renaissant. Je forme le vœu, en déposant les honneurs de la Présidence, qu'elle redevienne l'image de l'action et de l'influence fécondante de notre Association sur la Société française au XXe siècle.

RAPPORT DE M. AM. HAUVETTE

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1906-1907

MESSIEURS,

Si notre connaissance de l'histoire et des lettres grecques se renouvelle presque chaque jour par la découverte d'inscriptions et de papyrus, il ne faut pas croire que les manuscrits n'aient plus rien à nous apprendre : il y a des fouilles à faire encore, et des trouvailles à espérer, dans ces vieux livres byzantins qui ont afflué depuis le xve siècle dans les bibliothèques de l'Europe; il y a surtout, dans les dépôts encore peu explorés des monastères de l'Orient, toute une mine de documents que l'enthousiasme des humanistes pour les chefs-d'œuvre classiques a pu négliger, mais qui sollicitent aujourd'hui la science plus attentive, la curiosité plus large, de l'historien. Telle est la tâche que s'est imposée, dès le début de sa carrière, le savant à qui votre Commission des prix a décerné le prix Zappas. M. Spyridion Lambros, professeur à l'Université d'Athènes ; et l'œuvre particulière qui nous a fourni cette année l'occasion de ce nouvel hommage à l'un de nos anciens lauréats embrasse en quelque sorte tous les travaux antérieurs de M. Lambros, les continue ou les achève, les résume ou les développe, avec une abondance d'information et une sûreté de critique qui ne pouvait

manquer de rallier les suffrages de l'Association : c'est le Νέος Ἑλληνομνήμων, recueil périodique de documents et d'études, entièrement rédigé depuis trois ans par l'heureux explorateur des bibliothèques du Mont Athos. En vous donnant un aperçu, Messieurs, des sujets traités dans les trois premiers volumes de cette collection, nous n'aurons aucune peine à justifier le choix de votre Commission des Prix.

L'unité de cette publication tient à la nature des documents qu'elle apporte : tout ce qui est manuscrit relève du domaine de M. Lambros, aussi bien les feuilles éphémères d'un journal publié à Missolonghi en 1821, que les extraits d'Hérodote ou de Diogène Laërce composés par un grammairien de Byzance. Une seule fois, dans un des fascicules de l'année 1905, M. Lambros a paru sortir de ses études favorites, pour faire œuvre d'épigraphiste et d'archéologue, en décrivant quelques monuments de marbre, inscriptions et bas-reliefs, trouvés dans les fouilles du Stade Panathénaïque. Mais ce n'est là même qu'une apparente exception : l'un de ces bas-reliefs porte l'image d'un jeune athénien du second siècle de notre ère, Timocratès, mort à vingt-neuf ans, après avoir passé sa vie dans les livres; aussi sa mère inconsolable l'a-t-elle fait représenter debout, tenant dans sa main droite un roseau pour écrire, et un livre dans sa main gauche; à ses pieds, à côté de l'urne funéraire, reposent en faisceau des rouleaux de papyrus, témoins de son art et de sa vocation. M. Lambros devait bien un souvenir personnel à cet ancêtre athénien des copistes du Moyen-âge qui ont rempli nos bibliothèques de leurs précieux travaux, et qui livrent encore tant de pages inédites à la patiente érudition des chercheurs.

Aussi bien, le souci des inscriptions et des monuments antiques n'a-t-il pas été toujours étranger, autant qu'on a pu le croire, à ces scribes qu'une science même toute livresque recommanderait encore assez à notre gratitude : ils ont souvent transcrit, ça et là, dans leurs livres, des textes épigraphiques que les archéologues modernes ont retrouvés, d'autres qui ont échappé, par cette voie seule, à l'oubli : trois articles de M. Lambros

mettent bien en lumière cette activité des émules de Cyriaque d'Ancône, et témoignent de l'intérêt que les Grecs, au temps de leurs plus profondes misères, portaient à leurs antiquités nationales. Au début du XVIIIe siècle, c'est un antiquaire passionné que ce Mélèce de Janina, devenu métropolite d'Athènes : M. Lambros a relevé dans la *Géographie* de cet auteur la copie de quatre-vingt-six inscriptions, ainsi que des notes sur un grand nombre de ruines et d'emplacements antiques. C'est un intérêt du même ordre que présente la publication d'un ouvrage manuscrit, conservé à la Bibliothèque de la Chambre à Athènes, sur la topographie de Cyzique dans les premières années du XIXe siècle.

L'historiographie grecque s'est enrichie, grâce à M. Lambros, du plus long fragment connu d'un chroniqueur célèbre du VIe siècle, Jean d'Antioche, et le même manuscrit du Mont Athos nous a donné quelques pages d'un écrit anonyme sur la famille des Césars. Mais qui croirait qu'un manuscrit du Vatican pût contenir encore de petits poèmes anciens inédits ? Tel est pourtant le cas de huit pièces, publiées par M. Lambros au commencement de 1906. Trois d'entre elles sont des hymnes, à la Nature, à Isis, à l'Adriatique; trois autres, des descriptions, en vers lyriques, d'un cadran solaire et d'une éponge; les deux dernières appartiennent au genre de la fable. L'une de celles-ci mérite, je crois, de vous être contée. Vous connaissez l'épisode tragique qui termine dans les *Perses* d'Eschyle le beau récit du messager : l'armée de Xerxès, en pleine déroute, traverse la Béotie, la Thessalie, la Macédoine, et arrive sur les bords du Strymon glacé ; elle s'y engage, mais voici que, les rayons enflammés du soleil échauffant la surface solide du fleuve, la glace se brise, s'entr'ouvre, engloutit les fugitifs. Bien d'autres légendes avaient cours, au temps d'Hérodote, sur le lamentable retour du vaincu de Salamine, et sans doute Eschyle lui-même n'a fait ici que reproduire une tradition populaire : la Grèce délivrée se plut à associer les Dieux à sa victoire; elle multiplia, dans sa reconnaissance, les témoignages de la protection divine,

et, pour peindre d'un trait plus énergique la catastrophe des Perses, elle alla chercher, dans le fonds des vieux contes, une aventure fabuleuse où le soleil jouait le rôle de justicier. A plusieurs siècles d'intervalle, le même thème apparaît dans cette jolie fable que vient de nous rendre M. Lambros : « Un cygne se trouva pris, sans lacets, dans les glaces d'un fleuve; à cette vue un paysan grossier, sans respect pour les Muses, voulut faire périr l'animal harmonieux, en lui tranchant la tête avec une faux; déjà, d'un pas léger, il s'avançait sur la surface glacée, lorsque le soleil, de ses traits brûlants, vint au secours du cygne : aussitôt le fleuve se remit à couler, et le bouvier tomba au fond. Quant au cygne, il ne fit qu'un bond hors de l'eau, et s'envola joyeux ! »

S'il se dégage de ces poèmes un subtil parfum d'hellénisme, d'autres découvertes apportent à la science de l'antiquité des résultats non moins appréciables : les extraits de Diogène Laërce offrent quelques variantes qu'il sera bon de retenir pour une édition future; et ces sortes d'anthologies, trop souvent fatales aux livres originaux, ont du moins le mérite, en nous faisant connaître la méthode des compilateurs byzantins, de nous renseigner parfois sur des œuvres aujourd'hui perdues.

Mais c'est l'histoire de la Grèce médiévale et moderne qui devra le plus à la publication de M. Lambros : homélies, vies de saints, bulles de patriarches, sceaux d'empereurs, poèmes savants ou vulgaires, tous ces textes, intégralement publiés ou analysés en détail, sont en outre l'objet d'une étude sommaire qui permet d'en fixer la valeur historique. Tous les articles du Νέος Ἑλληνομνήμων procèdent de la même méthode, et les règles de la critique verbale trouvent à s'appliquer jusque dans la lecture de ces numéros manuscrits du journal de Missolonghi dont je vous parlais tout à l'heure. Voilà, Messieurs, une Revue qui fait honneur à la science hellène, et qui ne devait point passer inaperçue dans les annales de nos concours.

M. Adamantios J. Adamantiou reçoit une médaille d'argent pour son livre sur *La chronique de Morée*, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

L'ouvrage, quoique publié en une série d'articles dans le *Bulletin de la Société historique et ethnologique de la Grèce*, forme un ensemble, rigoureusement composé, de recherches méthodiques et de conclusions fermes. Le but à atteindre était le suivant : par la comparaison des différentes versions, française, grecque, italienne et aragonaise, de la Chronique de Morée, déterminer l'origine et la nature de cette chronique, les sources d'où elle dérive, les déformations qu'elle a subies, en un mot les garanties qu'elle offre à l'historien comme base d'une étude sur l'établissement et l'organisation de la principauté franque d'Achaïe au XIIIe et au XIVe siècle. Ce problème, M. Adamantios n'est pas le premier qui ait entrepris de le résoudre : tous les éditeurs de la Chronique l'ont abordé, depuis notre compatriote Buchon, jusqu'à M. John Schmitt, dont le travail remonte à ces années dernières ; mais c'est précisément parce que l'œuvre critique des éditeurs semble achevée, que M. Adamantios a cru pouvoir soumettre à une étude historique d'ensemble ces textes dont la forme ne sera plus sensiblement modifiée. Après les ouvrages de Hopf et de Morel-Fatio, les versions italienne et aragonaise de la Chronique peuvent être appréciées dans leur fond, d'après les omissions, additions ou abréviations qu'on y relève, et les rapports de l'une et de l'autre avec la version française ou grecque résultent du rapprochement de ces variantes. Le travail est plus délicat lorsqu'il s'agit de comparer le texte français au texte grec, la chronique en prose à ce poème en langue vulgaire que Buchon publia d'abord dans une traduction, et dont il donna ensuite plusieurs éditions successives. Une tendance toute naturelle devait porter l'éditeur de 1845 à ne voir dans le poème romaïque qu'un écho, un reflet, du « Livre de la Conqueste » : le récit consacré à la gloire des barons français ne devait-il pas venir de l'un d'eux, de quelque Champenois compatriote de Guillaume de Champlitte, conquérant de la Morée, et des trois Villehardouin, premiers princes d'Achaïe ? Est-ce que l'esprit du livre n'était pas foncièrement favorable aux chevaliers latins ? Comment supposer que la tradition grecque fût anté-

rieure à l'autre? En fait, certains passages du texte romaïque semblaient bien développer avec plus de force et de couleur quelques mots plus secs de la chronique française (1). La question devint plus compliquée, à mesure que l'on étudia davantage et mieux le texte grec; on y remarqua des détails qui ne pouvaient pas venir d'un simple arrangement poétique, des faits nouveaux, des noms propres ignorés du rédacteur français; et M. Schmitt, qui passa près de quinze années à l'interprétation de ce texte, se prononça pour l'origine grecque du prototype de nos différentes chroniques. Entre ces opinions contraires, M. Adamantios a cru qu'il y avait place pour une théorie qui considère moins la langue du texte original que le caractère des matériaux mis en œuvre, et sa conclusion tend à faire dépendre, dans une mesure à peu près égale, la version française et la version romaïque d'un double document : le *Livre du partage*, registre où furent inscrites les terres constituées en seigneuries, et le *Livre des usages*, sorte de code analogue aux *Coutumes de Romanie*. Sur cette base reposait le *Livre de la Conquête*, que nous ne possédons qu'indirectement, sous la forme de nos deux chroniques.

L'essai de M. Adamantios n'est, vous le voyez, Messieurs, qu'une introduction à l'histoire de la domination française en Achaïe ; mais cette introduction a déjà la valeur d'une œuvre historique; elle témoigne d'une méthode et d'un esprit qui nous font bien augurer des travaux futurs de l'auteur. J'éprouve quelque scrupule à le féliciter d'un mérite qui pourra vous sembler élémentaire de sa part, je veux dire son impartialité. N'est-il pas, me direz-vous, l'un des meilleurs disciples de M. Lambros? Et n'a-t-il pas, depuis ses études à l'Université d'Athènes, appartenu, comme élève étranger, à notre École Normale, suivi les leçons de M. Diehl à la Sorbonne et travaillé sous les meilleurs maîtres? Quand on a été à pareille école, on sait se défendre des préjugés et des partis pris. N'oublions pas cepen-

(1) Cf. Adamantios, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως, p. 512, note 2.

dant, Messieurs, l'effort de réflexion et de raison qu'il doit falloir à un Grec d'aujourd'hui pour rendre justice au rôle des barons français du XIIIe siècle dans le développement de son histoire nationale. Nous avons moins de mérite, avouons-le, à nous montrer justes et souvent sévères pour les expéditions aventureuses de nos pères, pour leurs conquêtes sans lendemain, leurs prouesses trop souvent stériles; encore sommes-nous volontiers pleins d'indulgence pour leurs généreuses folies ; nous parlons plutôt de leurs malheurs que de leurs fautes; et puis, quand nous lisons la chronique française de Morée, nous subissons le charme de ces vieux livres où respire l'amour de la France, nous goûtons avec délices la langue savoureuse dans laquelle le bon sire de Joinville s'entretenait malicieusement avec le saint roi son maître. Un Grec n'a-t-il pas, je me le demande, quelque peine à surmonter des sentiments contraires? et la langue même de ce poème tout animé de l'esprit latin, ne porte-t-elle pas la marque un peu rude de la conquête? Je ne sais; mais, en tout cas, je remercie M. Adamantios de m'avoir rendu plus équitable moi-même pour le gouvernement des princes d'Achaïe, de m'avoir fait comprendre les bienfaits d'une organisation politique et sociale qui paraît bien avoir eu, en fin de compte, une influence heureuse sur la reconstitution de la nationalité grecque au Moyen âge.

Puisque j'ai commencé, Messieurs, par vous parler de nos lauréats hellènes, vous me permettrez de remercier tout de suite, et en bloc, les autres écrivains ou savants qui nous ont envoyé de Grèce leurs ouvrages. Parmi eux je dois pourtant une mention spéciale à M. le Dr Aravantinos, pour son livre sur *Asclépios et les Asclépiéia*. Le sujet intéresse l'antiquité classique à plusieurs titres : inscriptions, monuments figurés, textes littéraires, tous les genres de témoignages qui forment la matière de nos études s'offrent ici à l'interprétation et à la discussion des spécialistes; M. Aravantinos est médecin, et il joint à sa compétence particulière des idées générales sur les mœurs et les croyances de l'ancienne Grèce. Son exposé historique des

faits, sa description des sanctuaires d'Amphiaraos en Attique, d'Asclépios à Athènes, à Épidaure et à Cos, se lisent avec agrément : l'auteur y a pris pour guides les archéologues qui ont fouillé eux-mêmes, exploré ou commenté les ruines; mais il n'a pas craint parfois d'émettre aussi une opinion personnelle, sur l'objet de tel ou tel édifice encore mal défini; et il a eu recours, dans ces recherches techniques à d'ingénieuses comparaisons avec l'organisation moderne de nos *Sanatoriums*. Plus personnelle encore est la partie du livre qui comprend l'explication médicale des traitements révélés par les stèles fameuses d'Épidaure : je ne saurais décider si M. Aravantinos est toujours dans le vrai, mais il paraît avoir raison de chercher dans ces textes le souvenir de phénomènes morbides extrêmement simples, guéris par une thérapeutique d'une égale simplicité. Malgré ces mérites, l'étude de M. Aravantinos aurait gagné à s'inspirer de quelques travaux récents, qu'il semble n'avoir pas connus, notamment de plusieurs articles du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Saglio.

Les autres récompenses accordées cette année par l'Association se répartissent ainsi : le prix Zographos est partagé entre deux anciens élèves de la Faculté des Lettres de Paris, M. Albert Cuny, pour sa thèse de doctorat sur *Le nombre duel en grec*, et M. Louis Méridier, pour ses deux thèses intitulées, l'une *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse*, l'autre *Le philosophe Thémistios devant l'opinion de ses contemporains;* une médaille d'argent est attribuée à M. Adhémar d'Alès pour *La théologie de Saint Hippolyte*.

M. Cuny est un linguiste, formé à l'école de notre regretté confrère Victor Henry; son livre sur *Le nombre duel en grec* s'ouvre par des observations qui dépassent le domaine de nos études : l'existence du duel est un fait d'ordre général sur toute la surface du globe, et, comme elle nous est attestée dans les anciennes langues indo-européennes, le védique et le sanscrit classique, le vieux-perse et le zend, par exemple, on la constate aujourd'hui dans presque toutes les langues austra-

liennes, polynésiennes, mélanésiennes, sibériennes, notamment dans ces deux parlers du groupe hyperboréen, l'aléoute et l'innok ou esquimau, dont Victor Henry a esquissé jadis la grammaire. Un second phénomène, non moins universel, est la tendance à l'élimination du duel, à mesure que se développe la civilisation : suivant une remarque rapportée par M. Cuny, le duel en arabe est encore régulièrement employé par les tribus bédouines du sud algérien, tandis qu'aux approches des villes il tend à disparaître. L'idéal de la linguistique serait de suivre partout la marche de cette élimination ; mais les documents font défaut pour la plupart des parlers modernes que je viens d'énumérer, et, quant aux anciens dialectes indo-européens, la transition est trop brusque du sanscrit, qui a conservé le système encore intact du duel, au pâli et aux autres prâkrits, qui n'en présentent plus aucune trace, du vieux-perse et du zend, qui en ont encore toutes les formes, au pehlvi, qui les a complètement perdues. Le processus pourrait être suivi sans doute avec succès dans le groupe lithuanien ou dans le groupe slave; mais nulle part les conditions de cette recherche ne sont aussi favorables que dans le grec, à cause du dialecte attique : ici les inscriptions et le texte des écrivains fournissent une base incomparable à l'histoire du duel, depuis les périodes relativement anciennes où il était régulièrement employé, jusqu'au moment précis où il cesse de l'être. M. Cuny consacre donc la première partie de son livre aux formes indo-européennes et grecques du duel; mais il arrive bientôt à l'étude de syntaxe historique qui remplit 450 pages de son volume et qui est l'œuvre d'un philologue et d'un helléniste. Il ne suffit pas, en effet, Messieurs, de dresser des statistiques : leur valeur, dans une question comme celle-ci, dépend du soin apporté, d'abord, à l'établissement des textes, pour la connaissance exacte des formes, puis à l'interprétation des faits de syntaxe ainsi constatés. Les exceptions à une règle obtenue par un ensemble d'observations méthodiques constituent ce qu'on peut appeler des *exemples négatifs*, qui doivent se justifier par une intention

de l'écrivain, une nuance à rendre, un effet à produire, ou encore par des raisons de métrique et d'euphonie. Chaque cas particulier exige un examen à part, et ce n'est pas sur un mot, sur une forme isolée, que doit porter l'attention, c'est sur toute une phrase, parfois sur tout un développement logique ou sur une scène entière de comédie. Voilà comment M. Cuny a compris sa tâche, et ces analyses minutieuses révèlent chez lui un sens délicat de la langue, un goût et une science également solides. Une autre difficulté consiste à fixer la chronologie des documents littéraires : ici les données de l'histoire offrent parfois de graves lacunes, et il me suffira de vous rappeler quels doutes subsistent sur la date de quelques-uns des chefs-d'œuvre de la tragédie grecque, sur l'ordre chronologique des dialogues de Platon et des discours d'Isocrate. M. Cuny a fait plus que de contrôler sur ce point les données traditionnelles, il les a complétées ou rectifiées, en apportant à l'histoire littéraire la précieuse contribution de faits grammaticaux bien établis. Une part d'hypothèse entre dans le détail de ces recherches; mais l'histoire du duel, dans ses grandes lignes, s'impose désormais à l'esprit avec évidence. En grec, comme dans toutes les langues humaines, le progrès de la civilisation a tendu à éliminer ce vestige des vieux âges, et le point de maturité du génie d'Aristote est aussi, approximativement, la date où le duel a disparu. Cette élimination a été longue à s'accomplir : dans certaines régions de la Grèce, dans les îles, en Asie mineure, dans les colonies en général, elle avait commencé avant l'apparition des premiers textes épigraphiques, et les poèmes d'Homère trahissent déjà un usage irrégulier, affaibli, du duel; dans la Grèce continentale, au contraire, et notamment en Attique, la vieille forme tient bon : vivace et encore intacte dans les inscriptions du VIIe et du VIe siècle, elle semble capable de résister aux influences des parlers environnants et de la littérature épique. Bien plus, le progrès politique et social d'Athènes va lui donner, pour un temps, un regain de vie jusque dans les lettres, et l'histoire du Ve et du

IVe siècle nous fera assister à la lutte de deux tendances : d'une part, au retour offensif d'une forme populaire qui cherche à s'insinuer dans la littérature, de l'autre, à l'action simultanée des influences littéraires, qui arrêtent le développement de cette forme, et des lois générales qui la condamnent. Au début de la littérature attique, dans Solon, le duel cède encore le pas à l'imitation d'Homère, il s'incline, pour ainsi dire, devant l'usage du dialecte ionien, qui a déjà rejeté cette catégorie du langage. Mais voici que la tragédie attique prend naissance, et, comme elle a des racines profondes dans le sol où elle a fleuri, elle inaugure l'emploi littéraire du duel, mais d'abord avec des réserves et des timidités, qui vont s'atténuant des premières pièces d'Eschyle aux dernières, des débuts de Sophocle aux chefs-d'œuvre de sa maturité. A cette date, vers 430, le duel a acquis droit de cité dans les lettres, et la comédie, plus voisine du peuple que les autres genres, va s'en servir en toute liberté. Cependant, vers la même époque, une influence différente se fait sentir : la prose artistique des Athéniens reçoit ses premières leçons de Gorgias; elle affecte des formes plus nobles, s'éloigne du langage populaire, pour rivaliser avec les grandes œuvres de la poésie : le duel en est d'abord exclu, et l'éloquence judiciaire ne lui fait peu à peu une place restreinte que dans les parties les plus familières de la plaidoirie, quitte à le proscrire de nouveau dans les morceaux à effet et dans la péroraison. Avec Platon, qui crée, comme Aristophane, un genre nouveau, le duel acquiert des titres littéraires, qui favorisent ses progrès dans les autres genres, et on peut croire qu'il va s'imposer à toute la prose attique, lorsque, par un mouvement inverse, pendant le second tiers du IVe siècle, il commence à perdre de sa vitalité dans la langue même du peuple, pour disparaître entièrement vers 340. L'œuvre multiple de Xénophon donne assez bien l'idée de cette grandeur, bientôt suivie de décadence, qu'a connue le duel au IVe siècle. N'avais-je pas raison de vous faire pressentir, Messieurs, l'intérêt littéraire qui s'attache au livre de M. Cuny? et ne devons-nous pas des

remerciements à un grammairien qui ajoute quelques faits précis à l'histoire de la langue attique, pendant les deux siècles les plus féconds de la littérature grecque?

M. Louis Méridier, agrégé des lettres, professeur au lycée de Sens, a, comme M. Cuny, trouvé à la Sorbonne le maître qui devait diriger ses premiers pas dans la carrière scientifique : M. Puech, par son enseignement et par ses livres, l'a gagné à ces études de littérature chrétienne qui n'ont jamais manqué d'éclat dans notre pays, mais qui semblent appelées aujourd'hui à tenir une place plus importante dans le domaine de la philologie : depuis quinze ou vingt ans, en Allemagne, en Angleterre, en France, des revues spéciales d'histoire et de littérature religieuse, des éditions critiques, des publications de documents épigraphiques ou autres, des manuels d'histoire littéraire, ont donné une base nouvelle à des recherches qui réclament le concours des philologues et des théologiens. M. Méridier a choisi dans ce vaste champ d'études un sujet qui répondît à son éducation classique, et, dans l'œuvre de Grégoire de Nysse, il a considéré, non le fond, mais la forme, non la doctrine du Père de l'Église, ni le rôle historique de l'évêque, ni le caractère propre de l'homme, mais l'influence de l'école sur la parole, le style et la tournure d'esprit d'un ancien rhéteur devenu chrétien. Et sans doute, Messieurs, il s'est condamné d'avance, en bornant ainsi son objet, à ne pas remonter jusqu'aux sources vives d'une inspiration qui n'a pas été (ai-je besoin de le dire?) toute sophistique ; peut-être même a-t-il parfois, dans son livre, dépassé la limite des conclusions qu'autorisait une enquête aussi restreinte. Mais il a posé et résolu nettement une question d'un singulier intérêt : Grégoire de Nysse, à maintes reprises, a protesté avec énergie contre l'enseignement et la pratique des rhéteurs, contre leurs habitudes de pensée et de style, contre les règles, tout artificielles de leur éloquence ; et, malgré ces déclarations, quelle a été sa manière d'écrire et de composer? Quels éléments du langage ont formé le fond de son vocabulaire? Quelles figures de style,

quels procédés de développement a-t-il employés de préférence? Il a multiplié dans ses écrits les mots et les tours que la seconde sophistique avait inventés de toutes pièces ou empruntés à un atticisme renaissant; il a, comme les Polémon, les Aristide, les Philostrate, les Himérios et les Libanios, prodigué l'image et la métaphore, au point de faire de ces figures un procédé systématique ; il a déroulé avec complaisance de longues comparaisons, qui ressemblent à des hors-d'œuvre; il a pratiqué l'art de la description. de cette ἔκφρασις, qui sévit, en prose comme en vers, dans la littérature du temps ; il a, par tous les moyens en usage dans l'école, donné à son style un relief artificiel, et manié avec adresse le *parison*, l'*homoiotéleuton*, l'antithèse, la correspondance symétrique et rythmique des membres et des périodes. Bien plus, il a pris, au contact des rhéteurs, des habitudes de dialectique qui déterminent ses procédés d'argumentation, et il a subi cette influence de la façon la plus manifeste dans le domaine de l'interprétation allégorique, où il se distingue par là même de son prédécesseur Origène. Il a écrit enfin des discours d'éloge et de consolation qui répondent, point par point, aux prescriptions du législateur en cette matière, le sophiste Ménandre, et il s'est conformé avec une étonnante soumission à des modèles qu'il repousse, à des pratiques qu'il répudie. Voilà l'étrange contradiction que M. Méridier a fait ressortir avec force, et qu'il a justement expliquée, je crois, chez Grégoire de Nysse, non par un défaut de sincérité, mais par une inconsciente survivance des leçons anciennes, des impressions produites sur l'esprit souple d'un disciple. Certes, on pourra dire que l'auteur attribue quelquefois à la sophistique de prétendues règles de style ou de composition qui tiennent à la nature même des choses; on notera, dans le vocabulaire de Grégoire, des mots empruntés directement aux classiques anciens plutôt qu'aux atticistes, à la langue des Écritures plutôt qu'à celle des rhéteurs : on fera valoir l'influence de la Bible sur les images de l'orateur chrétien : la thèse défendue par M. Méridier n'en subsistera pas moins, et

les analyses qu'il a poursuivies pour mettre en lumière les traces d'une sophistique latente chez le contemporain de saint Basile et de Saint Jean Chrysostome ne seront pas perdues pour l'histoire de l'éloquence chrétienne au IVe siècle.

M. l'abbé Adhémar d'Alès étudie à un tout autre point de vue les œuvres de Saint Hippolyte : il expose la théologie de ce docteur du IIIe siècle, comme il a fait naguère, en 1905, la théologie de Tertullien. Ces deux ouvrages appartiennent à une *Bibliothèque de théologie historique*, publiée sous la direction des professeurs de l'Institut catholique de Paris. M. d'Alès est connu de vous, Messieurs, comme membre de l'Association et comme collaborateur de la *Revue des études grecques :* naguère, pour répondre à un désir exprimé par les historiens allemands de l'ancienne littérature chrétienne, Ehrhard et Harnack, il nour donnait une notice sur un manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale, signalé dans l'*Inventaire* comme contenant une Vie de Clément d'Alexandrie, et il tirait de cette recherche, sinon le document inédit, qu'on n'attendait guère (M. Omont avait déjà lui-même relevé l'erreur du catalogue), du moins un fragment pseudoclémentin, dont le texte ne manque pas d'intérêt ; plus récemment, il développait dans la *Revue* une hypothèse sur la composition du traité des *Philosophoumena*, publié par Miller en 1851 sous le nom d'Origène, et il concluait à l'existence, dans le manuscrit même, des livres II et III considérés jusqu'à présent comme perdus. Cette hypothèse n'est peut-être pas démontrée (M. Puech fait à cet égard des réserves) ; mais elle n'entame en rien la valeur des arguments qui font attribuer aujourd'hui à Hippolyte le traité des *Philosophoumena*, et c'est la matière si riche de ce traité, plus justement appelé *Réfutation de toutes les hérésies*, que M. d'Alès met en œuvre dans les principaux chapitres de son volume sur Saint Hippolyte. Je ne vous dirai pas les démêlés de cet ardent docteur avec le pape Calliste, le rôle d'antipape qu'il soutint pendant dix-huit ans dans l'Église de Rome, de 217 à 235, les principes de théologie et de morale qui étaient en cause dans cette

lutte : M. d'Alès expose tous ces faits en historien; je vous renvoie à son livre, et, si la théologie ne vous rebute pas trop, vous ne manquerez pas de vous intéresser à cette étrange figure d'un chrétien schismatique du IIIe siècle, qui, réconcilié avant sa mort avec l'Église, mérita le titre de martyr, et eut bientôt des autels à Rome, en Égypte, dans la vallée du Danube, dans nos montagnes des Vosges, tandis que l'Orient grec s'occupait à recueillir ses œuvres et honorait en lui un des premiers docteurs de l'Église chrétienne. La légende s'est vite emparée de ce personnage, qui se présente à nous, dans les textes hagiographiques, avec quelques traits du fameux Hippolyte, fils de Thésée, et il a fallu à M. d'Alès une critique pénétrante pour dégager de ces nuages le portrait historique qu'il vient de tracer. La médaille d'argent que nous offrons à notre savant confrère est un faible témoignage de l'estime que ses travaux nous inspirent.

Parmi les autres dons faits à notre Bibliothèque, je citerai d'abord l'œuvre d'un débutant, M. Pierre Waltz, agrégé de grammaire, professeur au lycée de Bordeaux : ses thèses de doctorat comprennent un essai sur Antipater de Sidon, et un livre intitulé *Hésiode et son poème moral.* L'activité d'Antipater, comme improvisateur, s'éclaire surtout par la comparaison avec les sujets traités avant lui par Léonidas de Tarente, après lui par son compatriote syrien Archias : la personnalité du poète, l'originalité de l'invention, n'est pas en cause dans ces jeux d'esprit mondains, dans ces exercices d'école; tout le mérite consiste à composer de jolies variantes sur un thème donné, et il y a peut-être quelque illusion à chercher dans ces pièces, d'un art tout conventionnel, les opinions et les tendances d'un homme : l'étude grammaticale et métrique de ces artifices est, au contraire, pleinement justifiée, et c'est de quoi M. Waltz s'est acquitté avec une compétence parfaite. Son livre sur les *Travaux* d'Hésiode se recommande par les mêmes qualités. Les trois derniers chapitres plaisent presque sans réserve : l'expression des idées morales y est finement analy-

sée, soit dans leurs rapports avec les règles pratiques de l'agriculture et de la navigation, soit en elles-mêmes, dans la forme qu'elles revêtent, dans la valeur qu'elles empruntent à un tour inattendu, à un effet de style, soit dans les éléments mêmes du vocabulaire, et dans les procédés d'une versification qui déjà tend à un rythme plus cadencé, au mètre propre de la poésie gnomique, le distique élégiaque. Dans ce domaine de la critique purement littéraire, M. Waltz se meut avec aisance; il paraît moins sûr de lui dans l'examen des grandes questions que soulèvent la vie et l'œuvre d'Hésiode, la composition de son poème, sa morale : ici, volontairement, l'auteur restreint le champ de son enquête, s'abstient de toucher aux problèmes les plus discutés, renonce presque à pénétrer le fond des choses. Et, sans doute, il est permis de considérer les *Travaux* comme la seule œuvre authentique d'Hésiode; mais peut-on isoler le paysan d'Ascra de tout le mouvement d'idées que représente autour de lui la *Théogonie?* Peut-on parler de sa conception religieuse dans les *Travaux*, sans tenir compte de l'effort puissant de synthèse théologique qui se produit à la même époque dans la Grèce continentale? Et n'entrevoit-on pas le lien qui unit entre elles ces manifestations diverses d'une pensée plus grave, plus réfléchie, que n'était la pensée d'Homère? Les mêmes sentiments qui inspirent les *Travaux et les jours*, l'amour de la terre et de la nature, l'attachement aux traditions populaires, aux vieux usages et aux vieux rites, n'ont-ils pas dû fixer l'attention d'Hésiode sur les cultes locaux de la Béotie, sur ces divinités, protectrices ou ennemies, que le paysan y rencontrait à chaque pas sur sa route, et que ne connaissait pas le monde héroïque de l'*Iliade?* Il a manqué peut-être à M. Waltz de donner à son étude sur Hésiode une base historique assez large : son livre n'en est pas moins utile par ce qu'il contient d'observations exactes sur l'expression des idées morales dans le premier poème didactique de la Grèce.

Dans l'ouvrage que nous offre M. Georges Cousin, *Études de géographie ancienne*, il y a mieux qu'une somme énorme de

recherches et d'hypothèses ; il y a une idée maîtresse, qui est juste, et qui peut conduire l'auteur à des résultats intéressants. M. Cousin a été frappé des lacunes que présente notre connaissance actuelle de la géographie ancienne; surpris, et presque indigné, à la pensée que tant de noms géographiques attendent encore une identification certaine ou même probable, il a entrepris d'appliquer à cette science une méthode *topohomonymique* qui repose sur ce principe incontestable : les noms de lieux ne disparaissent presque jamais tout entiers, ils se transforment avec le temps, selon les idiomes des populations successives; leurs désinences et leurs syllabes initiales tombent ou s'effacent, mais il subsiste toujours quelque chose du mot primitif, et ce noyau doit se retrouver jusque dans ses dernières déformations. Nous savons comment les noms de la géographie grecque ont subi dans les temps modernes l'influence du parler des Francs et des Turcs; de la même manière, dans l'antiquité, les Grecs ont altéré les noms « barbares » qu'ils entendaient, ils les ont assimilés le plus possible à des mots de leur propre langue, suivant des lois que nous pouvons définir. Cette méthode a permis à M. Cousin de proposer nombre d'hypothèses, parmi lesquelles plusieurs peut-être seront maintenues. Si beaucoup d'autres inspirent de la défiance, cela tient, je crois, à deux causes : d'abord, de l'aveu de M. Cousin, les inscriptions et les monuments en place fournissent aux identifications géographiques la base la meilleure, et par suite, il n'aurait pas dû compromettre sa méthode dans l'examen de problèmes dont la solution a été donnée plus sûrement par des arguments d'un autre ordre; ensuite, pour ses hypothèses linguistiques, il est bien vrai que la plupart des langues anciennes de l'Asie Mineure, par exemple, demeurent pour nous lettre morte, mais il n'en est pas ainsi pourtant de toutes les langues que les Grecs ont pu déformer; il y a, dans ce domaine, des faits qu'il n'est pas permis de méconnaître, des interprétations qui ne peuvent plus être laissées à l'arbitraire d'une hypothèse topohomonymique. Malgré ces réserves, l'Association appré-

cie le travail de M. Cousin, et elle se plaît à y reconnaître le zèle du voyageur qui a suivi, on s'en souvient, pas à pas, à travers l'Asie mineure, de Sardes à l'Euphrate, la marche du jeune Cyrus et du futur auteur de l'*Anabase*.

Arrivé presque au terme de ce rapport, je m'aperçois, Messieurs, que je vous ai entretenus seulement d'histoire et de géographie, de littérature et de grammaire. Ne croyez pas cependant que les inscriptions, les papyrus, les monnaies, les monuments figurés, ne nous aient pas apporté cette année leur contingent ordinaire de documents nouveaux. Les études d'épigraphie grecque ne chôment jamais, et, pendant que les membres actuels de notre École d'Athènes continuent à fouiller le sanctuaire et la ville de Délos, pendant que d'autres, leurs aînés, collaborent au *Corpus* des inscriptions delphiques, il y a place pour des travaux de révision, de contrôle, que réclament des marbres depuis longtemps connus. M. Ad. Wilhelm, aujourd'hui professeur à l'Université de Vienne, est passé maître dans ces sortes de recherches : il a le secret de découvrir du nouveau dans les inscriptions mêmes que tout le monde croyait connaître, et, c'est ainsi que, par des rapprochements habiles, en revisant tous les documents relatifs aux représentations théâtrales à Athènes, il a reconstitué des séries importantes dans la masse encore trop confuse des didascalies. Dans un papyrus latin de Genève, M. Jules Nicole a déchiffré les fragments d'un *Catalogue d'œuvres d'art conservées à Rome à l'époque impériale*, et il a fixé, par de pénétrantes lectures, quelques faits certains et nouveaux dans l'histoire de l'art. Que de conjectures aussi dans un pareil travail! Et que de lacunes encore, où notre curiosité se plaît à supposer les données les plus précieuses! Un autre papyrus, d'origine égyptienne, publié à Berlin en 1904, a été l'objet en France d'une étude de notre cher ancien Président, M. Foucart : le commentaire du grammairien Didymos sur Démosthène nous est rendu, non pas en entier, mais sur une longueur de 15 colonnes, répondant à 34 pages de la collection Teubner : ce morceau, qui se rap-

porte à quatre de nos *Philippiques,* n'a pas seulement le mérite de nous livrer un grand nombre de citations inédites, il permet aussi d'apprécier la méthode de Didymos et la nature de son travail. C'est à quoi s'est appliqué M. Foucart dans une forte introduction littéraire : Didymos n'est pas, à ses yeux, un simple compilateur; c'est un érudit, qui abuse parfois de ses fiches, mais qui les a du moins tirées des textes originaux; et puis, tandis que des rhéteurs ont trop souvent inspiré nos autres scolies de Démosthène, Didymos a le goût de la critique historique, et c'est là sans doute ce qui lui a valu la bienveillance particulière d'un maître qui ne se paye pas de mots. La numismatique voit s'élever, par les mains de notre Président M. Babelon, un monument qui comptera parmi les plus considérables dans l'histoire de cette science : son *Traité des monnaies grecques et romaines*, à la fois théorique et pratique, fournira aux érudits et aux amateurs, aux historiens et aux lettrés, une collection de faits, de documents et d'idées, qui ne manqueront pas d'éclairer et d'étendre notre connaissance de l'antiquité. L'archéologie, enfin, quelquefois représentée ici par de volumineux et coûteux in-folio, s'offre à nous cette année sous la forme modeste d'un catalogue in-12, qui se vend..... aux étrangers dans les galeries du Louvre : c'est le troisième volume des *Vases antiques* de M. Pottier. Comme je voudrais, Messieurs, que ce petit livre se trouvât ailleurs encore que dans la valise des Américains, sur la table de nos étudiants d'histoire et de lettres! Vous savez le plan suivi par M. Pottier : avant la description de chaque série chronologique de vases, un exposé historique résume les progrès du dessin et de la peinture, les transformations survenues dans la nature des sujets, dans la condition sociale des céramistes, dans les idées religieuses et morales du peuple. Or, il s'agit cette fois du VIe et du Ve siècle avant notre ère! Et tandis que M. Pottier semble se borner à décrire les menus produits d'une industrie locale, aussitôt répandus dans tout le monde grec, c'est l'art attique lui-même dont il retrace l'histoire, que dis-je? c'est

l'atticisme, sous toutes ses formes, qu'il définit en des pages d'une érudition précise, d'un dessin pur et sobre, comme les délicats chefs-d'œuvre de la céramique athénienne !

RAPPORT DU TRÉSORIER

MESSIEURS,

Je désire, en vous présentant les tableaux qui nous mettent au courant de l'état de nos finances, me conformer au conseil de M. Max Egger, c'est-à-dire être aussi sobre que possible de paroles. Vous pouvez constater que l'équilibre de notre budget est satisfaisant; mais que nous ne devons pas nous départir d'une certaine prudence dans l'emploi des revenus de l'association, car si les intérêts de capitaux augmentent, il n'en est malheureusement pas de même des cotisations annuelles des membres de l'Association.

I. *État comparatif des Recettes en 1905 et 1906.*

A. Intérêts de capitaux.

	1905		1906	
1° Rente Deville 3 %.....	500 »		500 »	
2° Coupons de 154 obligations Ouest en 1905 et 155 en 1906 (1).....	2,219 »		2,226 57	
3° Coupons de 18 obligations Midi....	259 20		259 20	
4° Coupons de 11, puis 27 obligations Est en 1905 et de 26 en 1905.....	316 80	3,158 10	374 44	3,548 81
5° Coupons de 12 obligations Lyon Fusion.....			161 81	
6° Intérêts du compte courant.....	33 »		26 79	

(1) L'on remarquera dans le tableau des *prévisions* pour 1906, présenté à l'association en 1905, une erreur dans le texte. J'y ai fait mention de 27 obligations Est et de 155 obligations Ouest; alors qu'il est facile de constater en consultant le mouvement des fonds que c'est le prix du remboursement d'une obligation Est qui a été employé à l'achat de la 155e obligation Ouest. Il faut donc lire 26 obligations Est et 155 obligations Ouest dans le projet de budget pour 1906.

B. Subventions et dons divers.

7° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500 »	879 27	500 »	966 20
8° Don de l'Université d'Athènes	379 25		466 20	
9° Dons pour l'illustration de la *Revue*.				

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

10° Cotisations des membres ordinaires.	3,700 »	4,500 »	3,270 »	4,058 40
11° Souscriptions de membres donateurs	700 »		500 »	
12° Vente de médailles et publications.	100 »		288 40	
	9,706 62		8,573 40	

II. *État comparatif des Dépenses en 1905 et 1906.*

A. Publications.

	1905		1906	
1° *Revue des Études grecques*	3,203 80	3,403 80	2,549 30	2,949 30
2° *Bibliographie* (rédaction de la)	200 »		200 »	
3° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*			200 »	

B. Encouragements.

4° Prix Zographos	1,000 »	1,772 80	1,000 »	1,220 51
5° Prix classiques	172 80		220 55	
6° Concours typographique	300 »		» »	
7° Prix exceptionnel à l'occasion de l'entrée en jouissance du legs Pélicier	300 »		» »	

C. Frais généraux.

8° Impressions diverses	77 »	3,469 60	67 95	3,014 64
9° Loyer, impositions et assurance	905 60		905 52	
10° Service du palais des Beaux-Arts	117 60		112 »	
11° Indemnité de l'agent bibliothécaire.	1,000 »		1,000 »	
12° Droits de garde et frais divers à la Société générale	39 91		47 25	
13° Distribution de publications	566 44		371 01	
14° Recouvrement des cotisations	136 10		86 25	
15° Frais de bureau, correspondance et divers	321 90		196 20	
16° Nettoyage, éclairage et chauffage.	88 20		74 70	
17° Médailles	56 35		4 05	
18° Achat et reliure de livres	160 40		149 70	
TOTAUX		8,646 20		7,184 48

III. Budget sur ressources spéciales.

1° Fondation Zappas.

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation pendant l'année précédente.)

Recettes de l'exercice 1905 : 375 fr. ».
Montant du prix en 1906 : 375 fr. ».
Recettes de l'exercice 1906 : 415 fr. 20.

2° Don P. Milliet.

Le mouvement des fonds en 1906 rend compte de l'emploi des 5,000 francs du don Milliet.

IV. *Mouvement des fonds en 1906.*

Solde en caisse au 1er janvier 1906.....		5,017 20
Recettes en 1906 (tableau n° I).....		8,573 40
Rente Zappas pour 1906.....		415 20
Remboursement de 1 obligations Ouest.....		491 10
Don Milliet versé à la Société Générale.....		5,000 »
		19,496 90
Sorties de caisse (tableau n° II).....	7,184 49	
Prix Zappas en 1906.....	375 »	
Achat de 12 obligations Lyon Fusion	5,575 40	
Envoi à Constantinople sur le don Milliet.....	500 »	
	13,634 89	

Il reste 4,500 francs du don Milliet, qui sont représentés par une partie de l'achat des 12 Lyon Fusion, le reste de cet achat de 5,575 fr. 40 se composant de cotisations de membres donateurs.

Il reste donc en caisse au 31 décembre 1906, la somme de..... 5,862 01
qui se décompose ainsi :

1° Solde créditeur à la Soc. Générale.	5,709	31
2° En caisse de l'agent bibliothécaire.	152	70
	5,862	01

Prévisions pour 1907.

V. *Recettes prévues pour 1907*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0.....	500	»	3,552	»
2° Coupons de 155 obligations Ouest.	2,226	57		
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259	20		
4° Coupons de 26 obligations Est...	374	43		
5° Coupons de 12 obl. Lyon Fusion(1)	161	80		
6° Intérêts du compte courant.....	30	»		

B. Subventions et dons.

7° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500	»	964	»
8° Don de l'Université d'Athènes (500 *drachmes*)	464	»		

C. Cotisations et ventes.

9° Cotisations des membres ordinaires.....	3,730	»	3,930	»
10° Vente des publications.....	200	»		
Total.....			8,446	»

(1) *Nota* : Ce revenu serait diminué au cas où une part trop importante du don Milliet serait employée, pour qu'elle puisse être compensée par les cotisations de membres donateurs.

VI. *Dépenses prévues pour 1907.*

A. Publications.

1° Arriéré de 1906 : impression du n° 86, supplément de brochage.	1,156	»	3,736	»
2° Année 1907 : impression, moins le dernier numéro de l'année.....	1,680	»		
3° Illustration de la *Revue*.....	500	»		
4° Rédaction de la Bibliographie....	200	»		
5° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*.....	200	»		

B. Encouragements.

6° Prix Zographos.....	1,000	»	1,550	»
7° Prix classiques.....	250	»		
8° Concours typographiques.....	300	»		

C. Frais généraux.

9° Impressions diverses.....	80	»	3,162	20
10° Loyer, impositions, assurances..	907	»		
11° Service du palais des Beaux-Arts.	115	»		
12° Indemnité de l'agent-bibliothécaire.	1,000	»		
13° Droits et frais de garde à la Société Générale.....	38	»		
14° Distribution de publications.....	400	»		
15° Recouvrement de cotisations.....	100	»		
16° Frais de bureau, correspondance et divers.....	250	»		
17° Nettoyage, éclairage et chauffage.	80	»		
18° Médailles.....	40	»		
19° Reliure et achat de livres.....	150	»		
TOTAL.....			8,486	»

Jules MAURICE.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE GRECQUE

PROCÈS-VERBAL

lu dans la séance générale du 25 avril 1907.

Le concours de typographie grecque a eu lieu cette année, à Paris et dans les départements, le mercredi 13 mars pour les ouvriers compositeurs, le jeudi 14 mars pour les apprentis.

Ont pris part au concours des ouvriers :

à Paris, sous la surveillance de M. Puech, 8 concurrents :
à Angers, sous la surveillance de M. Brizemur, 3 concurrents ;
à Bordeaux, sous la surveillance de M. Radet, 3 —
au Puy, sous la surveillance de M. Izaac, 3 —
à Rennes, sous la surveillance de M. Dottin, 8 —

en tout, 27 concurrents.

Ont pris part au concours des apprentis :

à Paris, sous la surveillance de M. Puech, 9 concurrents.
à Angers, sous la surveillance de M. Brizemur, 1 concurrent.
à Bordeaux, sous la surveillance de M. Radet, 3 —
à Nancy, sous la surveillance de M. Martin, 3 —
au Puy, sous la surveillance de M. Izaac, 6 —

en tout, 22 concurrents.

Pour les ouvriers de Paris, la Commission a décerné les récompenses suivantes :

1er Prix : M. Duval (imprimerie Lahure).
Mention honorable : Mme Loisel (imprimerie Lahure).

Pour les départements :

1er Prix : Mlle Mialhie (imprimerie Marchesson, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., Le Puy).
2e Prix : M. Fablet (imprimerie Simon, Rennes).
Mention très honorable : Mlle Besson (imprimerie Marchesson, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., Le Puy).

Mention honorable : M. Roubin (imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., Le Puy).

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements :

1. Le Puy. 2. Rennes. 3. Paris. 4. Le Puy. 5. Le Puy. 6. Paris.

Le concours des apprentis a donné les résultats suivants :

Pour Paris :

1er Livret de Caisse d'épargne : M. Joly (imprimerie Chaix).

Mention très honorable : M. Percheval (imprimerie Chaix).

Mentions honorables : MM. Castéra et Basset (Ecole Estienne).

Pour les départements :

1er Livret de Caisse d'épargne *ex æquo :* MMlles Bay et Desrayaux (imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., Le Puy).

2e Livret de Caisse d'épargne : Mlle Gallien (imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., Le Puy.

Mention très honorable : M. Rousier (imprimerie Burdin, Angers).

Mention honorable : Mlle Soleilhac (imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., Le Puy).

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements :

1. Paris. 2. Le Puy. 3. Le Puy. 4. Le Puy. 5. Paris. 6. Angers. 7. Paris. 8. Paris. 9. Le Puy.

Le texte fourni aux ouvriers présentait cette année des difficultés réelles ; vu ces difficultés, le résultat du concours peut être tenu pour honorable. Une irrégularité involontaire, mais par le fait de laquelle les conditions du concours se trouvaient modifiées, s'étant produite dans un des centres de composition, la commission, à son vif regret, n'a pas cru pouvoir faire entrer en ligne pour le classement les compositions des ouvriers appartenant à ce centre. Le concours des apprentis a été tout à fait bon ; la composition classée la première particulièrement remarquable.

Le Président de la Commission,
A. Puech.

Les membres de la Commission,
A. Hauvette, Ch. E. Ruelle, Ch. Huit,
J. Petitjean, H. Lebègue.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
† Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
† Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
† Campaux, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
† Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'Institut Thiers.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
† Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Lévêque Charles, membre de l'Institut.
† Longpérier Adrien de, membre de l'Institut.
† Maury Alfred, membre de l'Institut.
Mélas Constantin, à Marseille.
† Miller Emm., membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot Georges, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Ravaisson Félix, membre de l'Institut.
† Renan Ernest, membre de l'Institut.
† Renier Léon, membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon l'abbé, directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Valettas J.-N., professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent A.-J.-H., membre de l'Institut.
† Waddington W.-Henry, membre de l'Institut, sénateur.
Weil Henri, membre de l'Institut.
† Wescher Carle, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte baron J. de, membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier, pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a versé *cent francs*. — M. le duc de Loubat a versé *neuf cents francs*. — M. Loizon a versé *cent francs*. — M. Petitjean a versé *cent francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Demetrius).
Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory-Effendi (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
† Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
† Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
† Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).

MM.

Loubat duc de).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
† Pélicier (P.).
Pépin-Lehalleur.
Perrot (Georges).
† Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
† Zographos (Christaki Effendi).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry), *Id.*
1893. Collignon (Max.), *Id.*
1894. Schlumberger (G.), *Id.*
1895. Bikélas (D.).
1896. Bréal (M.), membre de l'Institut.
1897. Decharme (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. Croiset (M.), membre de l'Institut.
1899. Héron de Villefosse, *Id.*
1900. d'Eichthal (Eugène), *Id.*
1901. Girard (P.), professeur à la Faculté des Lettres.
1902. Reinach (Salomon), membre de l'Institut.
1903. Pottier (Edmond), *Id.*
1904. Tannery, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.
1905. Guiraud (Paul) membre de l'Institut.
1906. Babelon (E.), *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1907-1908

Président : M. Th. Reinach.
1er *Vice-Président :* M. Homolle.
2e *Vice-Président :* M. Omont.
Secrétaire-archiviste : M. Am. Hauvette.
Secrétaire-adjoint : M. Puech.
Trésorier : M. J. Maurice.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1907-1908

Nommés en 1905.

MM. Homolle.
Bréal.
Dareste.
d'Eichthal.
MM. de Ridder.
Houssaye (Henry).
Ruelle (Ch.-Ém.).

Nommés en 1906.

MM. Croiset (Alfred).
Collignon.
Girard.
† Guiraud.
MM. Omont.
Ragon.
Glotz.

Nommés en 1907.

MM. Croiset (M.).
Babelon.
Schlumberger.
S. Reinach.
MM. Michon.
Monceaux.
Bernès.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Bikélas.
Croiset (Alfred).
Dareste.
D'Eichthal (Eug.).
Houssaye (Henry).
MM. Maspero.
Pottier (E.).
Ruelle.
Vasnier.
Reinach (Th.).

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Bikélas.
Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.
MM. Reinach (Théodore).
Les anciens présidents de l'Asssociation.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. Collignon (Max.).
Haussoullier.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Homolle.
MM. Martha (J.).
Perrot (G.).
Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Saglio.

MEMBRES DONATEURS

S. M. LE ROI DE GRÈCE.
L'Université d'Athènes (1).
FALLIÈRES (A.), président de la République.

MM.

† ACHILLOPOULO, à Paris.
ADAM (Mme Juliette), à Gif.
ALÈS (l'abbé Adhémar d'), à Paris.
ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg (Russie).
† ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
† ANTROBUS (Fr.), à Londres.
† ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog.
AUVRAY (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† AVIERINO (Antonin), à Taganrog.
BALTAZZI, député, à Athènes.
BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.
† BARENTON (Arm. de), à Paris.
† BARET, avocat à Paris.
† BASIADIS (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
BASILI (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
BASSIA (Typaldo), avocat à la Cour suprême à Athènes.
BEAUDOIN (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
BEER (Guillaume), à Paris.
BERNÈS (H.), professeur au Lycée Lakanal, à Paris.
† BERRANGER (l'abbé H. de), à Trouville.
† BERTHAULT (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† BEULÉ (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut.
BIKÉLAS (D.), à Athènes (2).
† BIMPOS (Th.) archevêque de Mantinée.
BISTIS (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
BLAMPIGNON (l'abbé), à Vanves.
BLANCHET (Adrien), à Paris.
BONNAT (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
† BOUNOS (Élie), à Paris.
BOUSQUET (l'abbé), maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.
† BOUTROUE, à Paris.
† BRAÏLAS (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† BRAULT (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
BROSSELARD (Paul), lieutenant-colonel en retraite, à Vendôme.
† BRUNET DE PRESLE (Wladimir), membre de l'Institut.
BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
† CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), à Paris.

(1) Don annuel de 400 francs.
(2) Don d'une somme de 200 francs.

CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
CARATHEODORY-EFFENDI (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
CARTAULT (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
CASSO (Mme), à Kischeneff (Russie).
† CASTORCHIS (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte).
CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut.
† CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.
† CHASLES (Michel), membre de l'Institut.
CHASLES (Henri), à Paris.
CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Constantinople.
CHERFILS, à Paris.
† CHÉVRIER (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
CHÉVRIER (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
CHOISY (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† CHRISTOPOULOS, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
† CLADO (Costa), à Londres.
† CLADO, docteur, à Paris.
COLARDEAU, professeur à l'Université de Grenoble.
COLIN (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
COMBOTHECRAS (Sp.), à Odessa.
† CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.
† CONSTAS (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
CORGIALEGNO (Marino), banquier, à Londres.
† CORONIO (Georges), à Paris.
† COUMANOUDIS (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
COURCEL (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† COUSIN (G.), professeur à l'Université de Nancy.
† COUSTÉ (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† COUVE (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
CROISET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
CROISET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Versailles.
CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire au lycée Condorcet, à Paris.
DALMEYDA (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† DAMASCHINO, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
DARESTE (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
† DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog.
DELYANNI (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† DEMETRELIAS (C.), à Odessa.
† DESJARDINS (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
DESJARDINS (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† DEVILLE (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.

(1) Don d'une somme de 150 francs.

† Deville (Mme veuve), à Paris (1).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au Lycée Charlemagne.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N. G.), professeur au séminaire Venianiu de Jassy.
† Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
† Drême, président de la Cour d'appel d'Agen.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
† Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Dürrbach, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.
École Hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
† Édet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), professeur au lycée Henri IV.
Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, à Paris.
Expert (Henry), professeur de musique religieuse, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
† Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
† Ferry (Jules), ancien président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Fuller (S.-R.), auditeur à l'École du Louvre, à Londres.
Gennadios (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Gillon (G.), à Paris.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, directeur de l'Institut Thiers.
Girard (Paul), professeur à l'Université de Paris.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Goelzer, professeur à l'Université de Paris.
Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
† GOLDSCHMIDT (Léopold), à Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Francheville (Rhône).
GRANDIN (A.), à Paris.
GRAUX (Henri), à Vervins (Aisne).
† GRÉARD, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
† GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
GYMNASE AVÉROFF, à Alexandrie (Égypte).
GYMNASE DE JANINA.
HACHETTE (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
† HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
HAUVETTE (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé L.).
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.
HODGI EFFENDI (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
† INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
INGLESSIS (P.), à Marseille.
JAMOT (Paul), conservateur-adjoint au musée du Louvre.
JASONIDIS (O. John), à Limassol (île de Chypre).
† JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† JOLLY D'AUSSY (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre à Athènes.
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KOUNDOURI (Panaghi), à Marseille.
† KRIVTZOFF (Mme), en Russie.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
LALOY, chargé de cours à la Faculté des Lettres, à Paris.
† LAMY (Ernest), à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
† LAPERCHE, à Paris (1).
† LATTRY (A.), à Odessa.
† LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

† LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
LEBÈGUE (Henri), maître de conférences à l'École des Hautes Études.
LE BRET (Mme), à Paris.
LECHAT, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, à Lyon.
LECOMTE (Ch.), négociant à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.
† LEGRAND (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
LELARGE (P.), à Reims.
LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
† LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.
LÉTIENNE (Dr), à Louveciennes (Seine-et-Oise).
† LEUDET (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† LEVIEZ (Ernest), à Paris.
LOUBAT (duc de), à Paris.
† LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
LUR-SALUCES (comte de), à Paris.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
† MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE (Jean), à Saint-Bonnet-le-Château (Loire).
† MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSI (Démétrios de), à Paris.
MANUSSIS (Constantin de), à Athènes.
† MANZAVINOS (R.), à Odessa.
† MARANGO (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† MARCELLUS (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, au Caire.
† MAURICE (Mme Ch.) née Vincent.
MAURICE (Jules), membre résidant de la société des Antiquaires, à Paris.
MAVRO (Sp.), à Athènes.
† MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
† MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
† MAVROGORDATO (M.), à Odessa.
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ministre, à Athènes.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
MAZON (Paul), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon.
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† MELAS (B.), à Athènes.
† MELAS (Léon), à Athènes.
† METAXAS (Stavro), à Marseille.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHON (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre.

MILLIET (Paul), à Paris.
† MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONCEAUX (Paul), professeur au Collège de France, à Paris.
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.
NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog.
† NEGROPONTE (Jean), à Paris.
NEGROPONTES (Ulysse), à Paris.
† NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
† NICOLAÏDÈS (Nicolas), à Taganrog.
NICOLOPOULO (Jean-G.), à Paris.
† NICOLOPOULO (Nicolas-G.), à Paris.
NOLHAC (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
NORMAND, directeur de la Revue *L'ami des Monuments.*
OLIVIER (Louis), à Paris.
OMONT (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque Nationale.
PAISANT (A.), président honoraire du tribunal civil, à Versailles.
PAIX-SÉAILLES, à Paris.
PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
† PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa.
† PARISSI, à Paris.
PARMENTIER (le général Théodore), à Paris.
† PASPATI (J.-F.), à Odessa.
PASPATI (Georges), à Athènes.
† PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† PÉLICIER, archiviste de la Marne, à Châlons (2).
† PERRARD (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† PERRIN (Ernest).
† PERRIN (Hippolyte).
PERSOPOULO (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).
† PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
PETITJEAN, professeur au Lycée Condorcet, à Paris.
PEYRE (Roger), professeur au Lycée Charlemagne, à Paris.
† PHARDYS (Nicolas B.), à Samothrace.
PISPAS (Dr. B.), à Odessa.
POINSOT (Mademoiselle), à Alfortville (Seine).
POTTIER (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† PSICHA (Étienne), à Athènes.
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de).
RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
† RAMBAUD (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
REINACH (Ad.), licencié ès-lettres, à Paris.
REINACH (Joseph), député, à Paris.
REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain.

(1) Don d'une somme de 800 francs.
(2) Don d'une somme de 6,100 francs.

Reinach (Théodore), député, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*.
Renauld, professeur au lycée, à Toulouse.
† Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† Richard-Kœnig, à Paris.
Ridder (de), professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.
† Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mlle de), à Paris.
Rodocanachi (Emmanuel), à Paris.
† Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
† Rodocanachi (Pierre), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.), à Marseille.
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), membre de l'Institut, à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
† Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
† Saraphis (Aristide), négociant, à Mételin.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Paris.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Neuilly sur-Seine.
† Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
† Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
† Schliemann (H.), à Athènes.
Schlegel (P.), à Paris.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Sibien (Armand), architecte, à Paris.
† Sinadino (Michel), à Paris.
† Sinadino (Nicolas), à Paris.
† Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
† Souchu-Servinière, à Laval.
† Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
† Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
† Souvadzoglou (Basile), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
† Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
† Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† Syngros (A.), à Athènes.

† TANNERY (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, de Pantin.
TANNERY (Mme ve P.), à Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres).
† TARLAS (Th.), à Taganrog.
† TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
† THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
† TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (l'abbé), professeur honoraire au petit séminaire de Rouen.
† TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
TRAVERS, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, à Montpellier.
TSACALOTOS (E.-D.), professeur à Athènes.
† VALIERI (Jérôme), à Marseille.
† VALIERI (N.), à Odessa.
† VALIERI (Oct.), à Londres.
VASNIER, greffier des bâtiments, à Giberville (Calvados).
VENDRYÈS (J.), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
VLASTO (Antoine), à Paris.
† VLASTO (Ernest), à Paris.
VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
† VLASTO (Th.), à Liverpool.
† VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
† VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Athènes.
† VUCINA (J.-G.), à Odessa.
† WADDINGTON (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
† WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre à Athènes.
† XYDIAS (Sp.), à Athènes.
† ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† ZARIPHI (Georges), négociant.
† ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
† ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*.
† ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er DÉCEMBRE 1907

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

* S. M. LE ROI DE GRÈCE. — 1904.
* FALLIÈRES (Armand), président de la République. — 1886

ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue du Luxembourg. — 1892.
* ADAM (Mme Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
* ALÈS (l'abbé Adhémar d'), 7, rue Coëtlogon, Paris VIe. — 1905.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
* ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg, Galernaïa 73. — 1869.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARDAILLON, recteur de l'Académie de Besançon. — 1899.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
ATHANASAKI (Jean), avocat, 2, rue de l'Académie, à Athènes. — 1880.
AUDOUIN (Ed.), professeur à la Faculté des lettres, 12, rue du Jardin-des-Plantes, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 33, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
AUTRAN (C.), chez MM. Ralli frères, 12, allées des Capucines, Marseille. — 1905.
AUTRAN (Gustave), 24, rue Nicolas, Marseille. — 1907.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.

BABELON (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil, VIIe. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans (à Paris, 14, rue de l'Arcade). — 1867.
BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BALLOT (Charly), 20, rue Legendre. — 1907.
* BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnôn, Athènes. — 1895.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
BARRIER (Mme), à Chantenay (Sarthe). — 1907.
BARTH (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, VIe. — 1898.
* BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
BASILY (Alexandre de), 47, rue Pierre-Charron. — 1894.
* BASSIA (Typaldo), avocat à la Cour suprême, agrégé de l'Université, 23, rue Philhellènes, Athènes. — 1895.
BAYET (Ch.), correspondant de l'Institut, directeur de l'enseigne-

ment supérieur au ministère de l'Instruction publique, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1875.

* Beaudoin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 23, rue Roquelaure. — 1884.

Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.

Bellanger (L.), docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Auch. — 1892.

Bérard (Victor), maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 58, rue de Vaugirard. — 1892.

Berger, professeur au Lycée Lakanal, à Paris, 166, boulevard Montparnasse. — 1896.

Bernard (Camille), architecte diplômé du Gouvernement, 21, rue de l'Odéon. — 1902.

* Bernès (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.

Bernès (Marcel), professeur au lycée Louis-le-Grand, 37, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). — 1907.

Bertrand-Geslin (Mme la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.

Bibliothèque Albert Dumont, à la Sorbonne. — 1890.

Bibliothèque de l'Institut Catholique, représentée par M. l'abbé Guibert, 74, rue de Vaugirard. — 1890.

Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.

Bibliothèque de l'Université de Tubingue. — 1900.

Bidez, professeur à l'Université, 39, boulevard Léopold, Gand. — 1895.

Bignault (Ed.), 71, rue de la Victoire. — 1898.

* Bikélas (D.), 1, rue Valaoritis, Athènes. — 1867.

* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros, Grèce. — 1883.

* Blampignon (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.

* Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 40, avenue Bosquet, Paris, VIIe. — 1894.

Bleu (Albert), professeur au lycée, Albi. — 1904.

Bloch (G.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 118, avenue d'Orléans. — 1877.

Bodin (Louis), chargé de conférences à la Faculté des Lettres, 32, rue Bansac, à Clermont-Ferrand. — 1894.

Boissier (Gaston), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut, 23, quai Conti, VIe. — 1869.

Bonnassies (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna Italie. — 1893.

* Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 48, rue de Bassano. — 1906.

Boppe (Auguste), conseiller de l'ambassade à Constantinople. — 1885.

Bordeaux (P.), président de la Société Française de Numismatique, 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1904.

Bouché-Leclercq (A.), membre de l'Institut, professeur d'histoire

ancienne à la Faculté des lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.

Boudhors (Ch.-Henri), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue du Sommerard. — 1895.

Boudreaux (Pierre), ancien membre de l'école française de Rome, 7, rue Lagarde, Paris. — 1904.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.

Bourgault-Ducoudray (L.-A.), professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor, Paris-Auteuil. — 1874.

Bourguet (Émile), docteur ès lettres, professeur adjoint à la Faculté des lettres, à Montpellier. — 1897.

* Bousquet (abbé), professeur à l'Institut Catholique, 11, rue d'Assas. — 1897.

Bouvier, professeur de première au Lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.

Bouvy (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, Demi-rue à Louvain (Belgique) — 1891.

Boyatzides (Jean C.), attaché au musée d'Andros (Grèce). — 1907.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel, v^e. — 1868.

Brenous (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, 36, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.

Bréton (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.

Brisac (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.

Brizemur, professeur au Lycée d'Angers. — 1903.

* Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.

Bruneton, 26, boulevard Saint-Michel. — 1907.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.

Buisson (Benjamin), inspecteur d'académie, Tunis. — 1870.

Bureau (Paul), avocat à la cour d'appel, 59, rue de Turenne. — 1897.

Cahen, ancien élève de l'école d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue du Quatre-Septembre, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1909.

Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon. — 1867.

Callipoliti (Georges), docteur-médecin à Adramyttion, Turquie d'Asie. — 1893.

Calogeropoulo (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, rue Agésilas, 52, Athènes. — 1891.

Cambas (N.), avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1904.

Canet, étudiant à la Faculté des Lettres, 23, rue Las Cases. — 1906.

* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, ministre de la justice, à Athènes. — 1868.

* CARATHEODORY-EFFENDI (Ét.), docteur en droit, ancien ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Corinthe-Isthmie (Grèce). — 1876.
CARCOPINO, ancien membre de l'École française de Rome, professeur au Lycée du Hâvre. — 1906.
CARPENTIER (Paul), avocat, 35, rue Jacquemart-Gielée, à Lille. — 1893.
CARRA DE VAUX (baron), professeur à l'Institut Catholique, 6, rue de la Trémoïlle. — 1903.
* CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* CASSO (Mme), à Kischeneff (Russie). — 1875.
CASTELLANI (Giorgio), 55, via Palestro, Rome. — 1895.
CATZIGRAS (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
CAVAIGNAC (Eugène), ancien membre de l'École d'Athènes, 198, boulevard Saint-Germain. — 1903.
CERCLE de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
* CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte). — 1903.
CHACORNAC (C.), proviseur du Lycée de Nancy. — 1895.
CHAMONARD (J.), agrégé de l'Université, professeur au Lycée Michelet, à Vanves (Seine). — 1895.
* CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut, 3, rue Mazarine. — 1876.
CHAPOT (V.), docteur en droit, ancien membre de l'École d'Athènes, 66, rue de Rennes, VIe. — 1899.
CHAPRON (André), préfet de la Marne, à Châlons-sur-Marne. — 1893.
CHARTIER (abbé Emile), au séminaire de Saint-Hyacinthe, Canada, province de Québec. — 1907.
* CHASLES (Henri), 60, avenue Victor-Hugo. — 1881.
* CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du Lycée grec de Péra, à Constantinople. — 1872.
CHATEL (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
* CHERFILS, 41, avenue Kléber, Paris. — 1907.
* CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des affaires étrangères, hôtel de Seine, 52, rue de Seine. — 1880.
* CHOISY (Aug.), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, 9, rue de Poitiers. — 1867.
CLERC (Michel), professeur à la Faculté des lettres, Château Borély, Marseille. — 1893.
* COLARDEAU, docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.
* COLIN (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
COLIN (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Caen. — 1899.
COLLARD (F.), professeur à l'Université, 109, rue de la Station, Louvain. — 1879.

COLLART (Paul), professeur au lycée Faidherbe, 63, rue de Valenciennes, à Lille. — 1905.
COLLIGNON (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain, v^e^. — 1875.
* COMBOTHECRAS (S.-J.), rue Tyraspolskaya, à Odessa. — 1873.
* CORGIALEGNO (Marino), banquier, à Londres, 53, Mount Street, Grosvenor Square, — 1867.
COSSOUDIS (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.
* COURCEL (baron Alphonse de), de l'Institut, sénateur, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse, xve. — 1886.
CRAPONNE (Mme de), 44, quai Fulchiron, Lyon. — 1907.
CRÉPIN (Victor), professeur au Lycée Montaigne, 11, rue Boulard, Paris. — 1891.
* CROISET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 13, rue Cassette, vi^e^. — 1873.
* CROISET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 26, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.
* CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale. — 1876.
CUMONT (Franz), correspondant de l'Institut de France, conservateur aux musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 75, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.
CUNY, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — 1907.

* DALMEYDA (Georges), professeur au Lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1893.
* DARESTE (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais, vi^e^. — 1867.
DARGENT (J.), ancien professeur à l'Université Catholique, 60, boulevard Vauban, Lille. — 1898.
DÉCHELETTE, conservateur du Musée, rue de la Sous-Préfecture, Roanne. — 1902.
DELACROIX (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 4, rue de Sèvres. — 1883.
DELAGRAVE (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
DELAMARRE (Jules), 51, rue de la Pompe, Paris Passy. — 1893.
DELBOS (Victor), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 46, quai Henri IV. — 1907.
* DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog. — 1873.
* DELYANNI (N.), ministre de Grèce à Paris, 3, rue Anatole de la Forge. — 1875.
DEMARGNE (Joseph), maître de conférences à l'Université, 42, boulevard Carnot, Aix-en-Provence. — 1903.
DEMAY, licencié en droit, élève à l'École des Hautes-Etudes, 54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine (Seine). — 1907.
DÉONNA (Waldemar), ancien élève de l'école d'Athènes, 53, chemin de Malagnou, Genève (Suisse). — 1904.
DÉPINAY (Joseph), 81, rue de Miromesnil. — 1900.

Derenbourg (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'École des Hautes Études, 30, avenue Henri Martin, xvie. — 1890.

* Desjardins (Mme v^e Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.

Devin, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, 66, rue Pierre-Charron. — 1867.

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.

* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.

Diehl (Charles), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 4, square du Roule, viiie. — 1891.

Dieudonné (A.), attaché au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.

* Dieux, professeur au lycée Charlemagne. — 1889.

Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.

Dirico (Raymond), 88, boulevard Flandrin. — 1904.

Dorison (L.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté des lettres 1, rue Piron, Dijon. — 1894.

* Dossios (N. G.), professeur au séminaire Venianiu, Str. Alba 2, Jassy. — 1881.

Dottin (Georges), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 37, rue de Fougères, Rennes. — 1897.

* Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 83, rue de Lille. — 1881.

Dragoumis (Etienne), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.

Dragoumis (Marc), ancien ministre plénipotentiaire à Athènes. — 1896.

Drosinis, (Georges), à Athènes. — 1888.

Duchesne (Mgr), protonotaire apostolique, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.

Dufour (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.

Dujardin (P.), héliograveur, 28, rue Vavin. — 1891.

Durand, chargé de cours à l'Université de Paris, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.

Durand-Gréville, 3, rue de Beaune, Paris (en hiver, villa Henry Gréville, à Menton, Alpes-Maritimes). — 1892.

* Dürrbach (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 40, rue du Japon. — 1892.

Dussaud (R.), 133, avenue de Malakoff, Paris, xvie. — 1907.

* Dussouchet, professeur au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.

Duvillard (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

Ebersolt (Jean), pensionnaire de la fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris. — 1906.

* Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Audollent, directeur, 6, rue du Luxembourg. — 1890.

* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.
Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1869.
* Écoles publiques orthodoxes de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
* Egger (Mme vve Émile), 68, rue Madame. — 1885.
* Egger (Max), professeur au Lycée Henri IV, à Domont (Seine-et-Oise). — 1885.
* Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris, 72, rue d'Assas. — 1872.
Eginitis (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
Elèves (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Emmanuel (Maurice), docteur ès lettres, 42, rue de Grenelle. — 1893.
Engel (Arthur), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 66, rue de l'Assomption. — 1903.
Enoch, professeur au lycée de Lille. — 1899.
Erlanger (Emile), banquier, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
Errera (Paul), avocat, professeur à l'Université libre, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, 131, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1872.
Eumorfopoulos (Nicolas-A.), 33, Gloucester Square, Hyde Park, London W. — 1897.
* Expert (Henry), professeur de musique religieuse à l'École Niedermeyer, 26, rue des Fossés Saint-Jacques. — 1900.

* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
Fauconnier, 41, rue Saint-Georges. — 1907.
Feineux, 4, boulevard Maupeou, Sens — 1907.
Fenerli (Constantin), à Alexandrie (Egypte). — 1907.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Flamand-Duval (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
Florisoone, professeur au Lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens. — 1886.
Fotius (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Egypte). — 1896.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France 19, rue Jacob, vie. — 1867.
Fougères (Gustave), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 6, rue d'Ulm, Paris, ve — 1886.
Fouillée (Alfred), membre de l'Institut, Villa Fouillée, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.
Fournier, maître de conférences à la Faculté des lettres, Bordeaux — 1903.
France (Anatole), de l'Académie française, villa Saïd, 5, avenue du Bois de Boulogne, 64. — 1897.
Franciscato (Sp.), commerçant à Alexandrie (Égypte). — 1905.

FRANÇOIS, professeur de première au Lycée, 17, place Châtelet, à Chartres. — 1907.
FRANEL (Jean), professeur, 6, quai de la Veveyse, à Vevey (Suisse).— 1905.
FRINGNET (Alphonse), inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue Claude-Bernard. — 1885.
* Fuller (S.-R.), auditeur à l'École du Louvre, care Brown, Shipley and C°, 123, Pall Mall London S. W. — 1906.

GACHON, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
GANDERAX (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 4, rue Boissière.— 1891.
GARDICAS (D.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Egypte). — 1903.
GASPAR (Camille), docteur en philosophie et lettres, 20, rue des Coteaux, Bruxelles. — 1901.
GAUDIER (Charles), professeur de première au lycée, 75, rue Libergier, à Reims. — 1893.
GAULT (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 75, boulevard Malesherbes. — 1878.
* GENNADIOS (Jean), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens, Kensington Palace, Londres. — 1878.
GEORGIN, professeur au Lycée Henri IV, 46, boulevard de Port-Royal. — 1899.
GEORGIOU (Paléologue), directeur du Gymnase Averoff et de l'École Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Égypte). — 1892.
* GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique, place du Petit-Sablon, 18, à Bruxelles. — 1881.
GHIKAS (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* GILLON (G.), 18, rue Malher. — 1901.
GILSON (Docteur), 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême. — 1908.
* GIRARD (Paul), professeur à l'Université de Paris, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
GLACHANT (Victor), professeur de première au lycée Louis-le-Grand, 90, rue d'Assas. — 1884.
GLOTZ (Gustave), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 73, rue du Cardinal-Lemoine. — 1895.
GLYPTI (Georges), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Egypte). — 1902.
* GOELZER (Henri), professeur à l'Université de Paris, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
* GOIRAND (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 145, rue de Lonchamp. — 1883.
* GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, sénateur, 8, rue d'Anjou. — 1883.
* GONNET (l'abbé), chanoine honoraire, professeur aux facultés catholiques de Lyon, à Francheville (Rhône). — 1878.
GOUNOUILHOU, imprimeur, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux. — 1893.

GRAILLOT (H.), ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
* GRAUX (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
GRAVARIS (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.
GRÉGOIRE (Henri), docteur en philosophie et lettres, Les Longs-Thiers, Huy (Belgique). — 1904.
GROLLIER (de), 28, rue Godot de Mauroy. — 1901.
GROUSSET (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
GROUVÈLE (V.), 242, boulevard Saint-Germain, Paris. — 1898.
* GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
GSELL (Stéphane), docteur ès lettres, professeur à l'École supérieure des lettres, inspecteur du service des antiquités de l'Algérie, 77, rue Michelet, à Mustapha (Algérie). — 1893.
* GYMNASE AVÉROFF à Alexandrie (Égypte). — 1897.
* GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.

* HACHETTE et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
HALLAYS (André), avocat à la Cour, 19, rue de Lille. — 1880.
HARMAND, (R.), docteur ès lettres, professeur au lycée, 45 *bis*, rue des Ponts, à Nancy. — 1892.
HARTER, inspecteur d'Académie, à Bourg. — 1898.
HAURY, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
HAUSSOULLIER (B.), de l'Institut, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
* HAUVETTE (Amédée), professeur de poésie grecque à la Faculté des Lettres, 28, rue Racine. — 1883.
* HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Etudes, 18, quai d'Orléans. — 1869.
HEIBERG (le dr J.-L.), professeur à l'Université, à Copenhague, 13, Classensgade. — 1891.
HELMER (Paul Albert), 13, rue Hohenlohe, Colmar (Alsace). — 1907
* HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé Louis). — 1889.
HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 16, rue Washington, VIIIe. — 1872.
* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux, 90, boulevard Exelmans, Paris-Auteuil. — 1867.
HOCHART, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
* HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, Grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
HOLLEAUX (Maurice), directeur de l'École française d'Athènes. — 1889.
HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, directeur des musées nationaux et de l'École du Louvre, pavillon Mollien. — 1876.
* HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 50 avenue Victor-Hugo, XVIe. — 1868.
HUBERT (Henri), agrégé d'histoire, conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 31, rue Saint Jacques. — 1897.
HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

HUIT (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
HUMBERT (Louis), professeur au Lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
HYPÉRIDIS (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.

ICONOMOPOULOS (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
IMHOOF-BLUMER (Dr F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890. (*Deux cotisations*).
* INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
ISERENTANT, professeur de rhétorique à l'Athenée royal de Malines (Belgique). — 1880.

JACOB (Alfred), maître de conférences à l'Ecole des Hautes Études, 7 bis, rue Laromiguière. — 1902.
* JAMOT (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur-adjoint au musée du Louvre, 11 *bis*, avenue de Ségur, VIIe. — 1890.
JARDÉ (A.), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur au lycée de Beauvais. — 1906.
* JASONIDIS (O. John), Blondel Street, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
JOHNSTON (Mme Nathaniel), au château de Beaucaillou, par Saint-Laurent Saint-Julien (Gironde). — 1894.
* JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1874.
* JORET (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 64, rue Madame, VIe. — 1879.
JOUBIN (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur ès lettres, professeur d'archéologie et histoire de l'art à l'Université, avenue du Stand, 10, à Montpellier.
JOUGUET (Pierre), maître de conférences à la Faculté des Lettres, villa Stella, avenue Chalant, Lille-Saint-Maurice. — 1898.

KANN (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
KARPELÈS (Mme), 27, rue du Docteur Blanche, Paris-Passy. — 1897.
KEBEDJY (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
KELLER (L. M.), étudiant à la Faculté des Lettres, 8, rue Pierre Guérin. — 1908.
KINCH (K.-F.), docteur, Rhodes, postes françaises. — 1898.
KOECHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune. — 1898.
* KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
* KOUNDOURI (Panaghi), 23, rue de l'arsenal, Marseille. — 1897.
KREBS (Adrien), préfet des études à l'École Alsacienne, 36, rue de Fleurus. — 1878.

LABASTE, professeur au lycée Faidherbe, à Lille. — 1902.
* LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 105, boulevard Saint-Michel. — 1892.

LAFONT (Mlle Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
LAGONICO (Théodore), Alexandrie (Égypte). — 1904.
* LALOY (Louis), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1897.
* LANDELLE (Charles), artiste peintre, 17, quai Voltaire. — 1868.
LAURENT (Joseph), maître de conférences à la Faculté des lettres, 12-14, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.
LA VILLE DE MIRMONT (H. de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 117 bis, rue Mazarin, à Bordeaux. — 1888.
* LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique.
* LEBÈGUE (Henri), maître de conférences à l'École des Hautes Études, 95, boulevard Saint-Michel, ve. — 1888.
* LE BRET (Mme Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1899.
* LECHAT (Henri), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 22, quai de la Charité, Lyon. — 1891.
* LECOMTE (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
LEFEBVRE (Gustave), ancien membre de l'école d'Athènes, inspecteur en chef au service des antiquités d'Égypte, à Assiout (Égypte). — 1904.
LE FOYER (H.), avocat, 252, rue de Rivoli. — 1892.
* LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
LEGRAND (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, Neuilly-sur-Seine. — 1890.
LEGRAND (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 60, avenue de Noailles, Lyon. — 1892.
* LELARGE (Pierre), 11, rue Bonhomme, Reims. — 1907.
LELIOUX (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 21, rue de l'Odéon. — 1879.
* LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
LE ROUX (Henri), ancien directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, 7, rue de Passy. — 1897.
LEROUX (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
LEROY-BEAULIEU (Anatole), membre de l'Institut, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
* LÉTIENNE (Dr), Clos Myrième, Louveciennes, Seine-et-Oise. — 1906.
LÉVY (Georges-Raphaël), 26, avenue Victor-Hugo. — 1888.
LIARD (Louis), vice-recteur de l'Académie de Paris, 5, rue de la Sorbonne, ve. — 1884.
LIMPRITIS, avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1877.
LOIZON (J.), juge au tribunal civil, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.
* LOUBAT (duc de), associé correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-Durville, XVIe. — 1903.
* LUR-SALUCES (comte de), 10, rue Dumont-Durville. — 1895.
LYCÉE CHARLEMAGNE, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.
LYCÉE LOUIS-LE-GRAND, 123, rue Saint-Jacques. — 1907.
LYCÉE MONTAIGNE, 17, rue Auguste Comte. — 1885.

* MACMILLAN (George-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.

MAGNE (Lucien), professeur à l'École des Beaux-Arts et au Conservatoire National des Arts et Métiers, inspecteur général des Monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire du Louvre. — 1905.

* MAISONNEUVE (Jean), villa Taillefer, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire). — 1875.

MALLET (Ad.), chef du 1er bureau de l'enseignement secondaire, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.

MALLINGER (Léon), professeur à l'Athénée royal, 26, rue de Saint-Pétersbourg, Ostende (Belgique). — 1898.

* MANOUSSI (Démétrios de), 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.

MANTADAKIS (P.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Égypte). — 1903.

MANTZURANY (N), professeur au gymnase de Trébizonde (Asie-Mineure). — 1900.

* MANUSSI (Constantin de), à Athènes. — 1869.

MARCHEIX, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard. — 1885.

MARESTAING (Pierre), 17, boulevard Flandrin. — 1902.

MARGUERITE DE LA CHARLONIE, ingénieur des arts et manufactures, 21, rue Bonaparte. — 1903.

MARINO (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.

MARTHA (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.

MARTIN (Albert), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 9, rue Sainte-Catherine, Nancy. — 1887.

MARTINI (Edgar), professeur à l'Université, Leipzig, Querstr. 14 II. — 1904.

* MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, Le Caire. — 1877.

MASQUERAY (P.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 36, rue Rodrigues-Péreire, Bordeaux. — 1893.

* MAURICE (Jules), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 33, rue Washington (l'été : 24, rue Gambetta, à Loos-les-Lille, Nord). — 1902.

MAURY, professeur à la Faculté des lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.

* MAVRO (Spiridion), Athènes. — 1873.

* MAVROMICHALIS (Kyriacoulis P.), ministre, à Athènes. — 1888.

MAVROYENI-BEY (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, 89, cours Pierre Puget. — 1891.

* MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.

MAY (G.), professeur à la Faculté de Droit, Paris, 12, rue de Longchamp. — 1904.

* MAZON (Paul), docteur ès-lettres, maître de conférences à l'Université, 1, boulevard Thiers, à Dijon. — 1902.

MÉGACLÈS (Athanase), archevêque de Cyzique, à Artaki (Asie-Mineure), Turquie. — 1895.

MÉLAS (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.

MÉLY (F. de), membre résidant de la société des Antiquaires de France, 26, rue de la Trémoïlle. — 1894.
MÉNARDOS (Simos), docteur ès lettres, à Nicosie, île de Chypre. — 1907.
MENDEL (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes, 11, rue Serkis, Constantinople, Péra. — 1902.
MÉNÉGOZ, 27, rue Empereur-Frédéric, Strasbourg (Alsace). — 1907.
MENGOLA (D.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1887.
MÉRIDIER (Louis), docteur ès lettres, professeur de seconde au lycée, 54, rue Thénard, Sens. — 1906.
MERLE, 86, boulevard Haussmann, Paris. — 1907.
MESSINESI (Léonce), 9, rue Bayard, VIIIe. — 1903.
MEUNIER (l'abbé J.-M.), directeur de l'Institution du Sacré Cœur, à Corbigny (Nièvre). — 1895.
* MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue La Bourdonnais, VIIe. — 1884.
MEYLAN-FAURE, professeur à l'Université, clos du Matin, Valentin, 44, à Lausanne. — 1904.
MÉZIÈRES (Alfred), de l'Académie française, professeur honoraire de la Faculté des lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel, Ve. — 1867.
MICHAELIDIS (C. E.), Rally brothers agency, Hull. — 1890.
MICHEL (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.
* MICHON (Etienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.
MIGEON (Gaston), conservateur au Musée du Louvre, 150, rue du Bois-Fleury, Meudon (Seine-et-Oise). — 1904.
MILLET (Gabriel), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 34, rue Hallé, XIVe. — 1896.
* MILLIET (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
* MONCEAUX (Paul), professeur au Collège de France, 12, rue de Tournon. — 1885.
MONFERRATO (Antoine), ancien ministre des cultes et de l'instruction publique, à Athènes. — 1890.
MONOD (Gabriel), professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, villa Amiel, Versailles. — 1869.
MORAÏTIS (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.
MORET (Alexandre), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 112, boulevard Malesherbes. — 1901.
MOSSOT, professeur honoraire, 20, rue de Verneuil. — 1887.
MOT (Jean de), attaché aux musées de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.
MUSÉE (le) du Cinquantenaire, à Bruxelles. — 1905.
MUTIAUX (E.), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1898.

NAVARRE (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1895.
* NÉGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

* Negropontes (Ulysse), 78, avenue Malakoff. — 1890.
Nicole (Jules), professeur à la Faculté des lettres, 10, boulevard de la Tour, Genève. — 1891.
* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nolhac (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
* Normand (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts*, secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil. — 1889.

Offord (Joseph), Kasr-el-Nil, 2, Fairfax Road, Bedford Park, London W. — 1907.
* Olivier (Adolphe), 6, rue de Maubeuge. — 1907.
Ollivier (Louis), 22, rue du Général-Foy. — 1905.
* Omont (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard, XVIe. — 1884.
Oursel (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, VIIIe. — 1867.

Pagonis (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Paisant (Alfred), Président honoraire du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
* Paix-Séailles (Charles), étudiant, 278, boulevard Raspail. — 1896.
* Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
Papadopoulo Kerameus, conseiller d'Etat, professeur à l'Université impériale, Fontanka, 93, log. 17, à Saint-Pétersbourg, Russie. — 1902.
Papavassiliou (G.), professeur à Athènes, 20, rue Aréos. — 1889.
Paris (Pierre), professeur à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut, 26, rue Méry, à Bordeaux. — 1894.
Parmentier (Léon), professeur à l'Université de Liège, à Hamoir-sur-Ourthe (Belgique). — 1895.
* Parmentier (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
* Paspati (Georges), à Athènes. — 1888.
Passy (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 75, rue de Courcelles. — 1867.
Paton (W.-R.), Ker Anna, à Perros-Guirec, par Lannion, Côtes-du-Nord. — 1896.
Peine (Louis), professeur au lycée Louis-le-Grand, 5, rue Latran. — 1894.
Pellati (Franz), Direzione gener. delle Antichità e Belle Arti Ministero della P. Istruzione, Rome. — 1907.
Pelletier (François), professeur à l'Université de Laval, Québec (Canada). — 1902.
Pepin-Lehalleur (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.
Perdrizet (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres, 2, avenue de la Gare, Nancy. — 1889.

PEREIRE (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
PERNOT (Hubert), répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, 7, rue du Clos d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — 1900.
PERROT (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l'Institut, 25, quai Conti. — 1867.
* PERSOPOULO (Nicolas), à Trébizonde (Turquie d'Asie). — 1873.
PESSONNEAUX (Raoul), professeur au lycée Henri IV, à Clamart. — 1888.
* PETITJEAN (J.), professeur au Lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.
PETRIDIS (Dr A.-P.), chirurgien de l'hôpital grec, 15, rue Nebi Danial, Alexandrie (Égypte). — 1903.
* PEYRE (Roger), professeur d'histoire au lycée Charlemagne, 13, rue Jacob. — 1879.
PHARMAKOWSKY (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg. — 1898.
PHOTIADÈS (Etienne), 1, rue Coray, à Athènes. — 1900.
PICARD (Alphonse), fils, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1870.
PICARD (Georges), 2 *bis*, rue de Benouville. — 1903.
PICHON (René), docteur ès lettres, professeur au Lycée Henri IV, 142, boulevard Montparnasse. — 1903.
PIERROTET (Paul), directeur de Sainte-Barbe, place du Panthéon, ve. — 1903.
PISANIS (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* PISPAS (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
* POINSOT (Mlle), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.
* POTTIER (Edmond), professeur à l'École du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1884.
POYARD, professeur honoraire au Lycée Henri IV, 14, rue de Tournon. — 1900.
PRAROND (Ernest), 42, rue du Lillier, Abbeville. — 1871.
PRAZZICA (Aristote), à Alexandrie (Égypte). — 1904.
PRÉVOST, professeur au Lycée de Constantine. — 1904.
PSICHARI (Jean), professeur à l'École des Langues orientales vivantes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 16, rue Chaptal. — 1879.
PUECH (Aimé), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

QUILLARD (Pierre), homme de lettres, 10, rue Nollet, Paris. — 1902.

RADET (G.), doyen de la Faculté des lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus Bordeaux. — 1890.
* RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
RAINGEARD, professeur au Lycée, 5, rue Jacquemart-Templeux, Charleville. — 1906.
RALLI frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

RAPHAEL (Paul), 25, avenue Kléber. — 1907.
RAVAISSON (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 39, rue Vital. — 1898.
RECORDON (Edouard), professeur, Clos Daisy, à Corseaux, près Vevey (Suisse) — 1906.
* REINACH (Joseph), député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
* REINACH (Adolphe-J.), licencié ès lettres, 6, avenue Van-Dyck, Paris. — 1906.
* REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint-Germain en-Laye, à Paris, 4, rue de Traktir. — 1878.
* REINACH (Théodore), député, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 9, rue Hamelin. — 1884.
* RENAULD, professeur au lycée, 1, rue Valade, Toulouse. — 1902.
REYNAUD, professeur au lycée Michelet, 28, avenue de l'Observatoire. — 1893.
RHEINART (Ferdinand), 16, rue de Bagneux, Paris. — 1903.
RICCI (Seymour de), 36, avenue Henri Martin. — 1901.
RICHARD (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
RICHARDOT, 58, avenue de Clichy. — 1907.
* RIDDER (André de), professeur en congé à la Faculté des lettres d'Aix, à Paris, 22, rue de Marignan. — 1894.
ROBERTI (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay (Eure). — 1873.
* RODOCANACHI (Emmanuel), 42, avenue Gabriel, VIIIe. — 1905.
* RODOCANACHI (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
ROMANOS (Athos), ministre des affaires étrangères, Athènes. — 1891.
* ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, rue du faubourg Saint-Honoré. — 1884.
ROUIRE (D^r), 87, boulevard Saint-Michel. — 1905.
ROUJON (Henry), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, quai Conti, 25. — 1904.
ROUX (Ferdinand), ancien magistrat, avocat, à Javode près et par Issoire. — 1887.
* RUELLE (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 5, rue Soufflot. — 1869.

SAGLIO (Edmond), membre de l'Institut, 85, rue de Sèvres. — 1868.
SAKELARIDIS (Dimitri), à Alexandrie (Egypte). — 1888.
SALA (Mme la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.
SANSON (Ernest), architecte, 25, rue de Lübeck. — 1888.
* SATHAS (Constantin), 91, boulevard Saint-Germain. — 1874.
* SAYCE (A. H.), professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
* SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
* SCARAMANGA (Pierre-J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
* SCHLEGEL (F.), commandant, 12, rue Broca. — 1906.
SCHLIEMANN (Mme Henri), à Athènes. — 1895.

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, viiie. — 1888.
Séguier (comte de), à Son Serra, Casa Rey, Palma de Majorque. — 1895.
Senart (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier, viiie. — 1867.
Sensine (Henri), professeur à Lausanne (Suisse). — 1907.
Serefas (Athanasios D.), à Salonique. — 1905.
Serruys (Daniel), ancien membre de l'Ecole française de Rome, maître de conférences à l'École des Hautes Études, 29, rue Saint-Louis-en-l'Ile. — 1902.
Sestier (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
Seure, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur au lycée de Chartres (à Paris, 79, rue Madame, vi^e). — 1901.
Sèze (Romain de), professeur honoraire de l'Institut Catholique, 76, rue de Seine. — 1893.
Shear (Mme Théodore Leslie), 509 West, 122e Street, New-York. — 1899.
* Sibien (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.
Simone Brouwer (Dr F. de), professeur, 5, place Montecalvario, Naples. — 1906.
Sinoir, professeur de première au lycée de Laval. — 1892.
Siotis (D^r), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Péra, Constantinople. — 1905.
Skias (André N.), 6, rue Cantacuzène, à Athènes. — 1892.
Skliros (Georges-Eustache), Santa-Maura, Leucade, Grèce. — 1876.
Sotiriadis, éphore des antiquités et des musées, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silimvria (Turquie). — 1874.
Steen-Nilsen (Mme), 1, rue de la Ville-l'Évêque. — 1907.
Stephanos (Dr Clon), 20, rue Solon, à Athènes. — 1879.
Streit (Georges), professeur de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
Strong (Mme Arthur), 58, New Cavendish Street, London W. — 1899.
Sturel (René), élève de l'école des Hautes-Études, 150, boulevard Magenta. — 1907.
Svoronos (J.-N.), directeur du Musée numismatique, Athènes. — 1903.
Syllogue (le), Νέα Ζωή, à Alexandrie (Egypte). — 1907.

Tambacopoulos (D.), sous-directeur de la Banque d'Orient, à Alexandrie (Egypte). — 1906.
Tannery (Mme Vve Paul), (à Paris, 8, rue Stanislas), Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres). — 1907.
Terrier, professeur honoraire au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
Theodoridès (Jean), docteur, à Serrès (Macédoine). — 1895.
Thomas-Pietri, rue Clos-René, 3, Montpellier. — 1907.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur honoraire au petit séminaire du Mont-aux-Malades, à Rouen. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), 13, rue Roux-Alphéran, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1869.

TRACHILIS (Stephanos) professeur à la Canée, Crète. — 1906.
* TRAVERS (Albert), inspecteur général honoraire des postes et télégraphes de l'Hérault, 8, rue Eugène-Lisbonne, à Montpellier. — 1885.
TRÈVES (Mme), 78, rue de Prony. — 1907.
TRIANTAPHYLLIDIS (G. J.), 127, boulevard Malesherbes. — 1894.
* TSACALOTOS (E.-D.), professeur au 1er gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.
TSAPALOS, ingénieur des mines, à Figeac (Lot). — 1907.

* UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. — 1868.

* VASNIER, greffier des bâtiments, Le Manoir, à Giberville (Calvados). — 1894.
VASSILAKIS (Dr Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Bizet, XVIe. — 1905.
VATELOT (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.
* VENDRYÈS (Joseph), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 90, rue de Vaugirard. — 1903.
VENETOCLES (Dém.), directeur du Lycée grec, à Alexandrie (Egypte). — 1879.
VERNET (Marcel), associé correspondant national des Antiquaires de France, 10, rue d'Offémont, XVIIe. — 1904.
VIANEY (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.
* VLASTO (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
* VLASTO (Etienne-A.), à Ramleh San Stefano, Alexandrie (Egypte), — 1875.
VOGÜÉ (marquis de), de l'Académie française, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, VIIe. — 1875.
* VUCINA (Emmanuel G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.

WATELIN (Louis), 142, boulevard Péreire. — 1904.
WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences honoraire à l'Ecole normale supérieure, 16, rue Adolphe Yvon, XVIe. — 1867.
WEILL (Raymond), capitaine du génie, 39, rue de Paris, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — 1904.
WELTER (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
WILLEMS professeur à l'Université, Bruxelles. — 1905.
WUHRER (Mlle Marie-Louise), 66, rue Gay-Lussac. — 1905.

* XANTHOPOULOS (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
* XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre, chez M. Pylarinos, pharmacien, place Louis, Athènes. — 1884.

ZAHNAS (Démétrius), à Salonique. — 1904.
ZAÏMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.

ZAÏMIS (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.
ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
ZARIFI (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
ZARIFI (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1891.

SOCIÉTÉS ET ÉCOLES CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Paris.

Société nationale des antiquaires de France.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Washington.

Smithsonian Institution.

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor Prou, Édition et Traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

— Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Etudes sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. Prou, *Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère.

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens*, et M. P. Girard, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos, Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet, *Acta Thomae, partim inedita*, et M. Victor Henry, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques.*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette, *De archonte rege : — Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Bouché-Leclercq, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen* et *G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque.*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin, Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens*, et M. Paul Monceaux, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos-Kerameus, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul Tannery, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis.*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*; *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. Spirydon Lambros, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων.

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au xe siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion, Βιβλιοθήκη Πατμιακή, et M. Latyschev, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris, *Livre XII d'Aétius inédit*, M. P. Millet. Etudes sur les premières périodes de la céramique grecque, et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol, *Thèse sur l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne.*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard, *Édition critique de la petite catéchèse* de Saint Théodore Studite.

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Jean Dupuis, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les Scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, *De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. Cavvadias, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon.*

— Priy Zappas. M. Paul Masqueray, *De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel, *De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. M. de Ridder, *De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. Hesseling, *Les cinq livres de la loi (le Pentateuque)*, traduction en néo-grec, et M. Hilaire Vandaele *Essai de syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. Prix Zographos. Partagé entre M. Ardaillon, *Les mines du Laurion dans*

l'antiquité. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. Ph.-E. LEGRAND, *Etude sur Théocrite*. Thèse pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. MILIARAKIS, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale*. Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque*. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. OUVRÉ, *Les formes littéraires de la pensée grecque*.

— Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni*.

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. COUVREUR, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. JOUBIN, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. SVORONOS, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZIDAKIS, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul MAZON, *L'Orestie d'Eschyle*.

— Prix Zappas. Le général DE BEYLIÉ, *L'Habitation byzantine*.

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. CARRA DE VAUX, *Les mécaniques ou l'élévateur de Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. DE RIDDER, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*.

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. STICKNEY, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. COLARDEAU, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. GLOTZ, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. LALOY, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre PALLIS, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. VENDRYÈS, *Traité d'accentuation grecque*.

— Médaille d'argent, M. V. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*.

1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. BOURGUET, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès-lettres) et M. COLIN, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès-lettres).

— Prix Zappas. M. CAVALLERA, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica*.

— Médaille d'argent. Le Ἀξιακὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.

1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. CUNY, *Le nombre duel en grec* (Thèse pour le doctorat ès-lettres) et MÉRIDIER, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse* et *Le philosophe Thémistius devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès-lettres).

— Prix Zappas. M. Sp. LAMBROS, Νέος Ἑλληνομνήμων.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'ALÈS, *La théologie de saint Hippolyte*.

— Médaille d'argent. M. ADAMANTIOS ADAMANTIOU, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

l'antiquité. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. Ph.-E. LEGRAND, *Etude sur Théocrite*. Thèse pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. MILIARAKIS, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale*. Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque*. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. OUVRÉ, *Les formes littéraires de la pensée grecque*.

— Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni*.

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. COUVREUR, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. JOUBIN, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. SVORONOS, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZIDAKIS, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul MAZON, *L'Orestie d'Eschyle*.

— Prix Zappas. Le général DE BEYLIÉ, *L'Habitation byzantine*.

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. CARRA DE VAUX, *Les mécaniques ou l'élévateur de Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. DE RIDDER, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*.

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. STICKNEY, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. COLARDEAU, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. GLOTZ, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. LALOY, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre PALLIS, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. VENDRYÈS, *Traité d'accentuation grecque*.

— Médaille d'argent, M. V. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*.

1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. BOURGUET, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès-lettres) et M. COLIN, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès-lettres).

— Prix Zappas. M. CAVALLERA, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica*.

— Médaille d'argent. Le Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.

1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. CUNY, *Le nombre duel en grec* (Thèse pour le doctorat ès-lettres) et MÉRIDIER, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse* et *Le philosophe Thémistius devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès-lettres).

— Prix Zappas. M. Sp. LAMBROS, Νέος Ἑλληνομνήμων.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'ALÈS, *La théologie de saint Hippolyte*.

— Médaille d'argent. M. ADAMANTIOS ADAMANTIOU, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

DEUX POTIERS DE L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

ASKLÈPIADÈS ET ARISTON

Les vases grecs à reliefs de l'époque hellénistique, en particulier les bols désignés d'habitude sous le nom de « coupes mégariennes », portent parfois la signature des potiers qui les ont fabriqués : Arkésilas, Ménénachos, Hérakleidès (1), Dionysios (2). Ces noms se rencontrent encore assez rarement ; c'est pourquoi nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt d'accorder quelque attention à deux d'entre eux : Asklépiadès et Ariston.

Le premier est déjà connu (3). M. Benndorf a mentionné deux coupes à reliefs qu'a signées ce potier, et qui sont ornées, l'une d'une frise d'Éros et de guerriers (4), l'autre, d'élégants motifs végétaux (5). Sur une troisième coupe inédite, qui se trouve au musée d'Athènes (n° 12619), les lettres sont disposées comme suit : ΥΟΔΑΙΠΗΛΧϽΑ.

Mais une autre catégorie d'objets peut fournir des renseignements sur ce potier. Plusieurs lampes trouvées en Grèce portent ce nom, et, ainsi que nous le verrons, il y a tout lieu d'iden-

(1) Benndorf, *Griechische und Sicilische Vasenbilder*, p. 117, note 590 ; Rayet-Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, p. 353 (référ.).

(2) Pauly-Wissowa, *Real Encyklopädie*, s. v. *Dionysios*, p. 1002, n° 166.

(3) Benndorf, *l. c.* Rayet-Collignon, *l. c.*

(4) Benndorf, *l. c.*, ΑϹΚΛΗΠΙΑΔΟΥ.

(5) *Ibid.*, ΑϹΚΛΗΠΙ.

tifier Asklépiadès, fabricant de coupes à reliefs, avec Asklépiadès, fabricant de lampes.

Une de ces lampes a été reproduite dans la publication des fouilles de Priène (1). Les travaux récents exécutés dans l'île de Délos en ont livré un certain nombre, que nous décrivons ici, grâce à l'aimable autorisation que nous a accordée M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes. Le type est celui qui est courant à l'époque hellénistique, et qui a été trouvé en divers points du monde grec. Troie, Pergame, Priène ont donné de ces lampes dont le bec est arrondi à son extrémité (2); ces deux dernières villes (3) ainsi que celle d'Éphèse (4), la Macédoine (5), l'île de Chypre (6), ont fourni des exemplaires dont le bec se termine par une pointe triangulaire. Malgré quelques légères divergences dans la forme du bec, et du dessus du récipient, qui est parfois muni d'une rainure unissant l'orifice central au trou de la mèche (7), toutes ces lampes sont étroitement apparentées les unes aux autres et contemporaines, comme le prouvent avec évidence le décor qui est souvent identique et la présence au revers de la même signature.

Les lampes de Délos signées du nom d'Asklépiadès sont les suivantes :

a) *bec arrondi.*

1. Anse. Feuilles lancéolées alternant avec des feuilles en forme de dards. Sur le bec, une feuille de lierre.

℞ : ΑΣΚΛΗ | ΠΙΑΔΟΥ.

(1) Wiegand, *Priène*, p. 453, n° 184, ΑΣΚΛΗ | ΠΙΑΔΟΥ.

(2) Troie : Schmidt, *Schliemann's Sammlung*, p. 201, n° 4069, 4072, 4080 ; Pergame : Photogr. de l'Inst. allemand d'Athènes ; *Pergamon*, n° 371, 914 ; Priène : Wiegand, *Priene*, p. 450, II A. (fig. 174-8), p. 452 (fig. 185).

(3) Pergame : Conze, *Kleinfunde aus Pergamon*, p. 13, fig. ; Photogr. de l'Inst. allemand d'Athènes ; *Pergamon*, n° 371 ; Priène, Wiegand, *Priene*, p. 451, B, p. 452-3 : n° 179, 181, 182, 183.

(4) *Forschungen in Ephesos*, I, p. 179, fig. 119.

(5) Heuzey, *Mission archéologique en Macédoine*, pl. XX, n° 3.

(6) *A descriptive Atlas of the Cesnola Collection.*, Part 5, pl. CXXXVIII, n° 1009.

(7) Wiegand, *op. l.*, p. 452, n° 185.

2-3. Sur le récipient sont disposées plusieurs rangées concentriques de motifs divers, oves, torsades. Le bec est orné de volutes qui s'étalent sur les côtés de la lampe et dont l'œil se recourbe à l'intérieur. 2 ex.

℞ : ΑCΚΛΗ | ΠΙΑ | ΔΟΥ.

b) *bec triangulaire.*

4. Flots. Sur le bec, un masque barbu dont la chevelure est ornée de corymbes de lierre (1).

℞ : ΑCΚ | ΛΗΠΙ | ΑΔΟΥ.

5. Le dessus du récipient est sillonné d'une rainure. Oves et feuilles lancéolées.

℞ : ΑCΚ | ΛΗΠΙ | ΑΔΟΥ.

6-9. Godrons (2) rayonnants, autour desquels court une torsade. Sur le bec, une feuille de lierre, 4 ex.

℞ : ΑCΚΛ | ΗΠΙΑ | ΔΟΥ.

10. L'ornementation est identique à celle des nos 2-3.

℞ : ΑCΚΛΗ | ΠΙΑ | ΔΟΥ.

11. Décor semblable ; en plus, sur le bec, entre les branches des volutes, se voit un caducée. L'ornementation est la même que dans la lampe de Priène déjà citée, et la signature est disposée de même façon : un seul moule a servi sans doute à fabriquer ces deux lampes.

℞ : ΑCΚΛΗ | ΠΙΑΔΟΥ.

Quelques lampes de même type portent au revers, non plus une signature entière, mais un monogramme.

12-13. Feuilles de lierre pointues, sans découpure, alternant avec des feuilles profondément découpées. Sur le bec, un masque barbu, identique à celui du n° 4.

℞ : Α.

(1) *Ibid.*, p. 452, n° 179, p. 450, n° 174.
(2) *Ibid.*, p. 452, n° 179.

14. Godrons et torsades (cf. n° 6-9). Sur le bec, deux volutes dont l'extrémité se recourbe à l'extérieur (cf. n° 2-3).

Ρ : Α.

Ce même monogramme se rencontre, il est vrai, sur des lampes différentes, datant d'une autre époque, par exemple, sur une lampe delphiniforme provenant de Bulla Regia (1), ainsi que sur des figurines de terre cuite de Myrina (2) ; mais ici, à n'en pas douter, il est l'abréviation du nom d'Asklépiadès. On remarque, en effet, que cette signature est la seule qui, sur les lampes hellénistiques de ce type, soit indiquée par des lettres moulées en creux. Enfin, l'ornementation, qui est la même dans certaines lampes à monogrammes et à signatures entières, confirme suffisamment cette identité.

Nous connaissons donc trois coupes à reliefs et quinze lampes qui sortent des ateliers de ce potier, et il est fort vraisemblable, en ce qui concerne du moins les lampes, que le nombre des signatures connues s'accroîtra encore, puisque les feuilles de Délos, qui ne sont pas terminées, en ont déjà livré plusieurs.

Mais avons-nous raison d'attribuer au même artiste les coupes à reliefs et les lampes ? Remarquons tout d'abord que la forme des lettres est la même dans les deux séries d'objets ; c'est l'Α à branche médiane brisée, et le C qui sont employés. Un argument décisif est celui qui est fourni par l'identité, dans les lampes et les coupes, de l'ornementation et des procédés techniques, identité déjà remarquée par M. Zahn dans son étude sur les lampes du même type que celles d'Asklépiadès, trouvées à Priène (3). Les motifs rayonnent autour de l'orifice central de la lampe, de même qu'ils rayonnent autour du fond de la coupe. Parfois même, le décor est disposé sur plusieurs rangées, qui rappellent les zônes de différentes largeurs des coupes mégariennes ; c'est ce que l'on constate sur les lampes

(1) *Catalogue du Musée Alaoui*, p. 156, n° 78 ; Saglio-Pottier, *Dict. d. ant.*, s. v. *Lucerna*, p. 1330 ; Walters, *Hist. of anc. Pott.*, II, p. 423.

(2) Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 174. n° 28, p. 183, n° 148.

(3) Wiegand, *op. l.*, p. 458.

n° 2-3, 10, 11. Certains motifs sont identiques; ce sont les feuilles lancéolées (1), les feuilles en forme de dards (2), les godrons (3), sans parler des oves et des torsades, éléments décoratifs banals. Enfin, le principe d'alternance des motifs est le même.

Les lampes d'Asklépiadès, comme au reste toutes celles de ce type, sont faites d'une argile grise recouverte d'un léger vernis noir, à reflets métalliques, d'un ton très fixe. L'argile et le vernis sont identiques dans toute une série de coupes mégariennes que l'on peut dater du IIe siècle avant notre ère (4).

Du second potier, Ariston, on n'a publié jusqu'à présent qu'une lampe de Rome (5), et un moule de lampe qui faisait partie de la collection Sabouroff (6).

Ce sont encore les fouilles de Délos qui font le mieux connaître ce potier. On lit son nom sur plus de trente lampes de cette provenance (7) et ce nombre vraisemblablement s'augmentera encore.

La forme est celle des lampes d'Asklépiadès, qui se terminent par un bec pointu, mais, en plus, un haut rebord, qui rarement fait défaut, entoure le récipient et le bec. L'anse verticale s'attache près de l'orifice central du disque. L'ornementation est très spéciale. Tandis que les lampes d'Asklépiadès sont couvertes de motifs végétaux, seuls, ou combinés avec des motifs géométriques divers, ici, le répertoire décoratif auquel a puisé le fabricant est presque exclusivement géométrique. Le bec s'orne d'une élégante palmette qui s'étend jusqu'au trou de la mèche, ou, dans deux exemplaires seulement, qui sortent à n'en pas douter du même moule, et se distinguent des autres

(1) *Ibid.*, p. 404, n° 33; Dumont-Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, II, pl. XXX, *Ath. Mitth.*, 1901, p. 69, n° 5; *Museo Gregoriano*, II, pl. XCVIII, 2.
(2) Wiegand, *op. l.*, p. 403, n° 27.
(3) *Ibid.*, p. 409, n° 49; *Ath. Mitth.*, 1901, p. 73, n° 14, etc.
(4) Wiegand, *op. l.*, p. 410, 458.
(5) *CIL.*, XV, 2, p. 864, n° 6871.
(6) Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, I, pl. LXXV.
(7) Cf. *BCH.*, 1906, p. 606.

par leurs faibles dimensions, de deux volutes, que l'on retrouve sur une lampe de Berlin, composée de trois récipients accolés, de forme et d'ornementation semblables (1). Le côté de la lampe porte une corne d'abondance en relief.

Le plus souvent, des côtes en relief rayonnent autour de l'orifice; parfois, ce sont des folioles imbriquées, et, au centre du disque, une rosace, entre les pétales de laquelle sont percés plusieurs petits trous. A la décoration en imbrications peuvent s'ajouter des arcs de cercle concentriques séparés par des rangées de globules; ces dernières peuvent aussi couvrir à elles seules la lampe. Ce sont encore des godrons séparés par des rangées de points (2). Des lampes identiques, signées elles aussi, se trouvent au Musée d'Athènes.

Tandis que les lampes d'Asklépiadès sont faites d'une argile grise recouverte d'un vernis noir, celles d'Ariston sont faites d'une argile jaune-rouge, que cache un vernis noir-brun, brun-rouge, parfois même entièrement rouge, nuances qui proviennent des inégalités de la cuisson et de la composition différente du vernis.

La signature, toujours en relief, peut être disposée de diverses manières :

a) *En cercle*, se lisant de droite à gauche ou de gauche à droite. Le nom est écrit de même sur le moule de la collection Sabouroff et sur la lampe de Rome.

b) *En cercle, autour d'une rosace en relief.*

c) *Sur deux ou trois lignes*, comme suit :

ΑΡΙΣΤΩ | ΝΟΣ
ΑΡΙΣΤ | ΩΝΟΣ ·
ΑΡΙΣ | ΤΩΝ | ΟΣ
ΑΡΙΣ | ΤΩΝ

De même qu'Asklépiadès, Ariston a fabriqué des vases à

(1) Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. LXXV, n° 3.

(2) Les trois motifs qui se rencontrent le plus fréquemment sur ces lampes, les côtes rayonnantes, les imbrications, les globules, sont réunis sur la lampe de Berlin, déjà citée.

reliefs. Ceux qui sortent de son atelier sont d'une forme très particulière et paraissent avoir été faits au moyen d'une coupe à reliefs à laquelle l'ouvrier a ajouté un fond, un goulot, un bec et une anse. Le col, qui s'évase en entonnoir, est percé dans le fond de plusieurs petits trous formant passoire, analogues à ceux qui traversent le dessus du disque dans certaines des lampes que nous avons mentionnées. Le bec est un tuyau droit qui est placé sur le côté. Ces vases servaient sans doute à passer des liquides qui s'écoulaient par les petits trous et abandonnaient dans l'entonnoir les substances solides qu'ils tenaient en suspension. La forme rappelle celle d'un vase signé par le potier Dionysios (1) qui a l'air, lui aussi, d'avoir été fait au moyen d'une coupe transformée, à laquelle on a ajouté le col et l'anse propres aux vases hellénistiques à couvertes blanches (2).

Plusieurs vases de ce type proviennent de Délos; deux exemplaires d'autre provenance sont exposés dans les vitrines du Musée d'Athènes (3).

L'ornementation est tout à fait semblable à celle des lampes; on retrouve les imbrications, les godrons séparés par des rangées de globules (4); la même combinaison de folioles imbriquées et d'arcs de cercle séparés par des points, qui forme le décor de quelques lampes de Délos où se lit le nom d'Ariston, se rencontre sur le vase d'Athènes reproduit par M. Watzinger.

Parmi ces vases, quelques-uns sont signés par Ariston; les lettres sont inscrites sur les grandes feuilles lancéolées qui rayonnent autour du col, et couvrent en partie les imbrications. Comme les moules qui ont servi à façonner ces vases étaient à l'origine destinés à former de simples coupes à reliefs, plusieurs lettres du nom ont disparu lors de la transformation du bol en

(1) C. Robert, *50es Winckelmannsprogr.*, p. 93, fig. f.

(2) Ces vases ont été étudiés en dernier lieu par M. Zahn; cf. Wiegand, *Priène*, p. 399, sqq.

(3) Watzinger, *Ath. Mitth.*, 1901, p. 69, n° 5, fig.; *BCH.*, 1906, p. 605 recto 1.

(4) Ce motif est fréquent dans les vases à reliefs. Cf. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, I, pl. LXXIV, 2; cf. *Ath. Mitth.*, 1901, p. 73, n° 14; Furtwaengler, *Aegina*, p. 465, fig. 398.

vase fermé, par l'adjonction, sur la panse, du bec et de l'anse. Sur un des exemplaires d'Athènes, la lettre I est cachée par l'anse, les lettres TΩ par le bec. Aussi la lecture de M. Watzinger, qui n'a pas remarqué ce détail, est-elle fautive; au lieu de AIΩNOΣ il faut restituer A(ρ)I(στ)ΩNOΣ.

Un vase semblable provenant de Délos (1), porte la signature : AP(ι)Σ(τω)NOΣ qui se lit aussi sur un fragment de vase identique, de même provenance : A(ρ)IΣT(ωνος).

Sur un autre fragment de Délos, dont l'argile et le vernis sont les mêmes que dans les vases précédents, on lit le graffite APIC qui est sans doute le commencement du nom de ce potier.

Enfin, plusieurs anses d'amphore de Délos portent encore le même nom.

La fréquence de cette signature prouve que l'atelier d'Ariston, qui fabriquait des lampes et des vases à reliefs, avait une certaine activité. Où était-il établi? On ne peut faire état de la lampe de Rome, qui est évidemment un produit importé de Grèce. Les vases et les lampes du Musée d'Athènes, le moule de la collection Sabouroff, ont été trouvés à Athènes même ou dans l'Attique. D'autre part, il est curieux de constater que le plus grand nombre de ces produits signés provient de Délos, ce qui permet de se demander si l'atelier d'Ariston n'était pas établi dans l'île même. Cette hypothèse semble confirmée par le fait qu'un des deux fragments de vases signés trouvés à Délos, n'est pas cuit, mais fait en argile crue; le vase, après avoir été moulé, aura été jeté au rebut, à cause de quelque imperfection, sans avoir passé par le feu. C'est un déchet de fabrication, qui ne peut avoir été importé, mais qui a été fait à Délos.

Ariston vivait à une date plus récente qu'Asklépiadès. Les lettres de son nom, où le Σ a remplacé le C, sont toutes munies de forts *apices*, qui dénotent une époque plus tardive. C'est ce qu'indique aussi la qualité du vernis. Les vases à reliefs où le vernis offre ces teintes peu franches, qui varient du noir-

(1) *BCH.*, 1906, p. 605.

brun au rouge, sont postérieurs à ceux dont le vernis noir présente la fixité de ton rencontrée dans les produits de l'atelier d'Asklépiadès et dans les coupes mégariennes que nous en avons rapprochées, qui précèdent elles-mêmes la céramique à glaçure rouge, la « terra sigillata » (1). L'ornementation géométrique qu'emploie presque exclusivement Ariston, est postérieure à l'ornementation végétale, si fréquente dans les lampes d'Asklépiadès et dans les coupes à vernis noir; elle ne commence qu'avec l'apparition de ce vernis de mauvaise qualité (2). Enfin, la corne d'abondance, qui orne toujours le côté des lampes d'Ariston, est un motif qui deviendra fréquent dans les lampes romaines.

Tout ce que nous venons de dire suffit à montrer, sans doute, que les lampes et les coupes à reliefs de l'époque hellénistique, sortent des mêmes ateliers, qui emploient, pour ces deux catégories d'objets, des motifs et des procédés techniques identiques.

(1) Cf. sur l'évolution de ce vernis, *Ath. Mitth.*, 1901, p. 84.
(2) *Ibid.*, p, 85.

W. Deonna.

ΚΑΠΥΡΟΣ

Dans le dernier fascicule de la *Revue* (1), M. Willems a examiné plusieurs passages d'auteurs grecs où sont employés les mots καπυρός, καπυρίζειν, καπυριστής, et en a proposé des traductions nouvelles. Il se peut que M. Willems ait vu juste. Mais je dois dire qu'il m'a paru bien dur pour ceux qui, avant lui, ont compris et traduit autrement ; aussi voudrais-je plaider en leur faveur les circonstances atténuantes.

M. Willems déclare « purement absurde » de traduire καπυρός, au vers 37 des *Thalysies*, par *sonore*. Et voici par quels considérants il motive ce jugement sévère. Simichidas, dont Lykidas louera la modestie, ne doit pas dire de lui-même qu'il est « une bouche *sonore* des Muses » ; ce serait trop se flatter. Et puis, ce serait se ranger dans la même classe de poètes qu'Homère et Eschyle, dans la classe des poètes de grande envergure ; or Simichidas, si l'on en juge d'après la réponse de son ami, désapprouve ceux qui prétendent lutter avec l'aède de Chios. Aussi bien savons-nous que Simichidas, c'est Théocrite ; Théocrite, qui devait se connaître, a pu se définir « une bouche *raffinée* des Muses » ; — « une bouche *sonore* des Muses », cette définition ne lui eût pas convenu. — Il me semble que M. Willems cherche dans les paroles de Lykidas et de Simichidas un programme littéraire qui n'y est pas ; j'ai dit ailleurs (2), et je persiste à croire, que ni l'un ni l'autre des deux

(1) REG. 1906, p. 383-388.
(2) *Etude sur Théocrite*, p. 406.

amis ne songe à opposer aux continuateurs des genres anciens — tels qu'Apollonius — les virtuoses de la nouvelle école, aux fidèles du μέγα ποίημα les partisans des œuvres courtes mais finement ciselées, à ceux qui prétendent agiter le tonnerre — le tonnerre de Zeus — ceux qui combinent une élégante musique. Simichidas a dit qu'il se sait inférieur à Philitas; Lykidas, en le félicitant de sa sincérité, raille les ambitieux qui voudraient égaler Homère; les noms d'Homère et de Philitas ne servent pas à caractériser ici deux écoles poétiques, deux tendances littéraires; Homère est mentionné purement et simplement comme un poète encore plus grand que Philitas, comme le plus grand des poètes : rivaliser avec Homère, cela veut dire atteindre au summum de l'orgueil. Il n'y a donc pas de raisons pour traduire καπυρόν par un mot qui fasse allusion au « raffinement » de Théocrite. Y en a-t-il pour exclure la traduction *sonore*? Oui, si une voix sonore est nécessairement une voix bruyante et n'est rien autre chose. Mais lorsqu'il s'agit de la voix d'un interprète des Muses, de la voix d'un chanteur (1) qui est en même temps un poète, *sonore*, me semble-t-il, fait penser à la qualité du son plutôt qu'à son volume. Le sens primitif de καπυρός est *sec*, *desséché* (2); de même qu'en français nous parlons d'un bruit *sec*, les Grecs ont pu parler d'une sonorité καπυρά; nous savons qu'ils aimaient les sons clairs, nets, distincts jusqu'à l'acuité; net et clair est le son que rendent, quand on les frappe, certains objets desséchés; dès lors, quoi d'étonnant si καπυρός servit à qualifier un genre de sons réputés agréables? La traduction latine *argutus*, la traduction française *sonore*, — celle-ci surtout —, ne sont peut-être pas

(1) N'oublions pas que Lykidas et Simichidas chantent — ou sont censés chanter.

(2) Il n'est guère contestable que le mot dérive de καπύω; c'est d'ailleurs ce qu'admettent bon nombre de lexicographes modernes; ainsi Passow et Pape. Observons en passant que, chez Hésychius, il ne faut probablement pas lire d'un seul trait καπυρός, καπύσσων, ἐκπνέων; entre καπυρός et καπύσσων, il doit y avoir une lacune; καπύσσων est expliqué par ἐκπνέων; καπυρός l'était par d'autres mots, lesquels ont disparu.

suffisamment précises ; *clair-sonnant* rendrait mieux la pensée (1); je ne peux pas toutefois les tenir pour des absurdités (2). « Je suis une bouche sonore, une bouche *clair-sonnante* des Muses », sans doute parler ainsi c'est se faire à soi-même un compliment. Mais dire « je suis une bouche *raffinée* des Muses », ne serait-ce pas se louer tout aussi bien ? Si je ne me trompe, l'éloge, dans ce cas, risquerait même de choquer davantage, par cela seul qu'il serait plus spécial : au lieu d'un cri du cœur, d'un aveu naïf de juvénile confiance, ce serait une réclame d'homme de lettres.

De la phrase des *Thalysies*, rapprochons le passage des *Dialogues des dieux* (XXII, 3), où il est également question de musique. Pan, pour se faire pardonner par Hermès sa laideur, se vante de jouer de la syrinx πανὺ καπυρόν. « Je défie », dit M. Willems, « qu'on traduise autrement que *avec un art consommé* » ; et il observe que pour faire grand tapage en soufflant dans un instrument il suffit d'avoir de bons poumons, comme en peut avoir le plus grossier bouvier. Sur ce dernier point, M. Willems a parfaitement raison. Mais, à moitié chemin entre les deux traductions qu'il oppose, il en est une troisième, qui me paraît la meilleure : Pan veut dire qu'il tire de sa syrinx des sons clairs, très nets et très distincts ; cela n'est pas donné à tout le monde.

Je viens aux textes dans lesquels καπυρός, soit adjectif soit adverbe, détermine le substantif γέλως ou le verbe γελᾶν. M. Willems en cite trois : un de Nossis de Locres (3), un d'Alciphron (4), un de Longus (5). Pour les trois, il repousse la traduction qu'il dit être la traduction commune : *rire aux éclats.*

(1) « *Clare* sonans » (Kiessling); « *hell und rein* tönend » (Passow, Pape); « *clear* ringing » (Cholmeley); « au bruit *clair et sec* » (Bailly) ; etc.

(2) « Quel est le premier », demande M. Willems, « qui s'est avisé de traduire *une bouche sonore des Muses* ? » A cette question, je ne saurais répondre. Mais je sais que la traduction incriminée a été acceptée par Jules Girard, qui passait pour savoir bien le grec et pour avoir le goût bon.

(3) AP, VII, 414.

(4) III, 12 Schepers = III, 48 Didot.

(5) *Pastor.*, II, 5.

Dans deux, celui de Nossis et celui de Longus, il traduit *rire avec bien de la finesse*, ou même *esquisser un fin sourire*. Du troisième, relégué dans une note, il se contente de dire qu'on ne doit pas le lui objecter. C'est cependant ce que je me permettrai de faire. La situation est la suivante. Un parasite raconte les mauvais tours que lui ont joués de trop joyeux compagnons : on l'a enduit de poix, on lui a mis de la saumure dans les yeux, on lui a présenté en guise de gâteaux de vraies pierres recouvertes de miel ; enfin, une maligne courtisane lui a asséné sur la tête un grand coup d'une vessie pleine de sang ; la vessie a crevé, le sang a inondé le pauvre diable ; à ce spectacle τῶν εὐωχουμένων πολὺς καὶ καπυρὸς ἐξεχύθη γέλως. On voudra bien admettre qu'ici il ne saurait s'agir de *rire avec bien de la finesse* ni surtout d'*esquisser un fin sourire*. Non pas tant la présence du verbe ἐξεχύθη, ou même celle de πολύς, que l'ensemble du contexte, indique que les bourreaux du parasite ont dû *s'esclaffer* à ses dépens. — Traduire, dans l'épigramme de Nossis, καπυρόν γελάσας par *ayant ri aux éclats*, c'est, à l'avis de M. Willems, commettre un contresens évident. Je serai moins affirmatif. Rhinthon de Syracuse, de qui Nossis écrit soi-disant l'épitaphe, dut toute sa gloire à des parodies de tragédies :

ἀλλὰ φλυάκων
ἐκ τραγικῶν ἴδιον κισσὸν ἐδρεψάμεθα

il ne faut pas se laisser abuser par l'expression « rossignolet des Muses » ; Rhinthon n'a aucun titre, — aucun titre que nous connaissions —, au renom de « poète gracieux et charmant » ; ce fut un amuseur. Nossis suppose qu'au lieu de demander aux passants, comme les morts ordinaires, un pleur, une marque de tristesse, il les invite à rire, — non pas à « crever de rire », mais à rire d'un rire non comprimé, d'un rire qui sonne clair et net —, en se remémorant ses œuvres si gaies. La fiction est-elle inconvenante, indigne d'une femme « pétrie de distinction et de douceur » ? Que le lecteur apprécie. — Reste le passage de Longus. Καπυρὸν γελάσας y est suivi d'une phrase où la voix

d'Éros est comparée à celles de l'hirondelle, du rossignol et du cygne dans ses vieux jours. Ce rapprochement donne à croire qu'il s'agissait moins de signaler la qualité, si je puis ainsi dire, psychologique du rire que son timbre et sa sonorité; Éros rit au nez du bonhomme Philétas, d'un rire clair qu'il ne prend pas la peine d'étouffer.

En somme, dans tous les textes que nous venons de passer en revue, la traduction ordinaire — *argutus*, *sonore*, *clair-sonnant* — me paraît aussi convenable que la traduction dissidente proposée par M. Willems : *fin*, *délicat*, *raffiné*.

Maintenant, que penser de cette phrase d'Athénée (697 B) : τὰς καπυρωτέρας ᾠδὰς ἀσπάζεται μᾶλλον τῶν ἐσπουδασμένων? « Il s'agit », dit M. Willems, « d'un γάστρων ou fine bouche nommé Ulpien, qui préférait les poésies raffinées aux poèmes graves ». Je doute qu'un γάστρων soit *une fine bouche*; je doute que des ᾠδαὶ καπυρώτεραι soient des poésies *raffinées*, comme les *Odelettes* de Théodore de Banville ou *Émaux et Camées* de Théophile Gautier; je vois mal comment des « poésies raffinées » et des « poèmes graves » pourraient être mis en contraste. Pour moi, un γάστρων est un bon gros vivant, exactement un *pansu*. Quant à des ᾠδαὶ καπυρώτεραι, Athénée en personne nous explique ce qu'il entend par là : οἷαί εἰσιν αἱ Λοκριαὶ καλούμεναι, μοιχικαί τινες τὴν φύσιν ὑπάρχουσαι, ὡς καὶ ἥδε (là-dessus, un fragment de chanson dans lequel une femme presse son amant de la quitter avant qu'il fasse grand jour et avant que le mari survienne); τοιούτων γὰρ αἰσμάτων αὐτοῦ πᾶσα πλήρης ἡ Φοινίκη, ἐν ᾗ καὶ αὐτὸς περιηίει καλαμίζων μετὰ τῶν τοὺς κολάβρους καλουμένους συντιθέντων. Les κόλαβροι étaient des chants grossiers (1), plaisants ou injurieux (2),

(1) Ath., 164 E : ὑπὸ τῆς ἐμφύτου γαστριμαργίας καὶ ἡδυλογίας κολάβρους ἀναγινώσκει καὶ « μέλη πάραυλα κἀκρότητα κύμβαλα ». Καὶ μετὰ τὰς καλὰς ταύτας ἀμουσολογίας....

(2) Κολαβρίζειν, d'après Suidas, signifierait « railler, maltraiter, vilipender ». (Κολαβρισθείη · χλευασθείη, ἐκτινυχθείη, ἀτιμασθείη). Ce sens se rencontre chez les Septante : p. ex. *Job*, V, 4.

accompagnant des danses plus pétulantes que savantes (1). Parmi les poètes qui cultivèrent ce genre, Athénée cite l'Athénien Ctésiphon; et après Ctésiphon, comme un auteur d'inspiration pareille, il nomme Séleucus, fils de Mnésiptolème, τὸν τῶν ἱλαρῶν αἰσμάτων ποιητήν, de qui, dit-il, tout le monde chante ces vers :

κἀγὼ παιδοφιλήσω · πολύ μοι κάλλιον ἢ γαμεῖν ·
παῖς μὲν γὰρ παρέων κἠν πολέμωι μᾶλλον ἐπωφελεῖ.

Ni le couplet de la « chanson de Locres » ni le fragment de Séleucus ne me paraissent être d'un goût particulièrement raffiné : en revanche, on voit bien que ce sont des poésies légères, joyeuses, inconvenantes (ἱλαρῶν, μοιχικαί), tout à fait l'opposé des « poèmes graves » (2). Provisoirement, tenons-nous en à cette constatation.

Καπυρίζειν, καπυριστής ont été employés par Strabon. A Éleusis d'Égypte, il y a, dit le géographe (p. 680 Didot), des maisons de plaisance et des belvédères τοῖς καπυρίζειν βουλομένοις καὶ ἀνδράσιν καὶ γυναιξίν. Incontestablement, si on isole cette phrase, rien n'empêche de penser que les hommes et les femmes en question avaient le goût « du luxe, des plaisirs et des voluptés recherchées » sans être pour cela « des débauchés ». Mais Strabon continue en ces termes : ἀρχή τις κανωβισμοῦ καὶ τῆς ἐκεῖ λαμυρίας, et quelques lignes plus bas, décrivant les plaisirs de Canope, il s'exprime comme il suit : ἀντὶ πάντων δ' ἐστὶν ὁ τῶν πανηγυριστῶν ὄχλος τῶν ἐκ τῆς Ἀλεξανδρείας κατιόντων τῆι διώρυγι · πᾶσα γὰρ ἡμέρα καὶ πᾶσα νὺξ πληθύει τῶν [μὲν] ἐν τοῖς

(1) Athénée (629 D) cite le κολαβρισμός, danse d'origine thrace (ou carienne, cf. Pollux, IV, 100), parmi les genres στασιμώτερα καὶ πυκνότερα (corr. pour ποικιλώτερα) καὶ τὴν ὄρχησιν ἁπλουστέραν ἔχοντα, auprès du κόρδαξ et de la σίκιννις. Hésychius explique κολαβρίζειν par σκιρτᾶν.

(2) « Poèmes graves » n'est d'ailleurs pas la seule traduction à quoi l'on puisse songer en face du passage d'Athénée : considérés à part, les mots ᾠδαὶ ἐσπουδασμέναι en admettent une seconde : « des poèmes soignés » (cf. Platon, 722 D). Si l'on préfère cette seconde traduction, — que le contexte ne paraît pas toutefois recommander —, les ᾠδαὶ καπυρώτεραι, opposées comme elles sont aux ᾠδαὶ ἐσπουδασμέναι, ne sauraient être des poésies raffinées.

πλοιαρίοις καταυλουμένων καὶ κατορχουμένων ἀνέδην μετὰ τῆς ἐσχάτης ἀκολασίας καὶ ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν, τῶν δ' ἐν αὐτῷ τῷ Κανώβῳ καταγωγὰς ἐχόντων ἐπικειμένας τῇ διώρυγι εὐφυεῖς πρὸς τὴν τοιαύτην ἄνεσιν καὶ εὐωχίαν. Λαμυρίας, ἀνέδην, μετὰ τῆς ἐσχάτης ἀκολασίας, ces mots ne laissent aucun doute sur ce qui, au jugement de Strabon, caractérise le κανωβισμός à quoi l'on préludait à Éleusis : ce n'est pas la recherche, ce n'est pas le raffinement; c'est le laisser-aller et le désordre. Je concède volontiers que les καπυρίζειν βουλόμενοι furent autre chose que des *goinfres*; il se peut que certains, que beaucoup, que tous ou presque tous aient été réellement des délicats; mais ce n'est pas sous cet aspect que Strabon nous les montre; d'après lui, ils étaient ce qu'en langage moderne on appellerait des *noceurs*. — De même, selon toute vraisemblance, les gens d'Alabanda en Carie, de qui Strabon nous dit (p. 564 Didot) qu'ils étaient τρυφηταὶ καὶ καπυρισταί. Alabanda, remarque notre auteur, abondait en joueuses de lyre (ἔχουσα ψαλτρίας πολλάς); il est à croire que tant de musiciennes détournaient l'attention de la musique; du moins, je soupçonne que les καπυρισταί d'Alabanda avaient en matière musicale les mêmes goûts qu'Ulpien : aux poèmes sérieux, ils devaient préférer les chansons gaillardes.

Comment, de καπυρός signifiant *desséché* ou de καπυρός signifiant *clair-sonnant*, passe-t-on à καπυρός signifiant *gaillard*, à καπυρίζειν signifiant *faire la noce*, à καπυριστής signifiant *noceur*? Les Grecs, savons-nous, appelaient καπύρια des espèces de gâteaux secs (1); ils appliquaient l'épithète καπυρός à des viandes grillées (2); Καπυροσφράντης = « Flaire-la-grillade » est le nom d'un des parasites d'Alciphron (3). Ainsi, il se pourrait que, dans καπυρίζειν, καπυριστής, dominât étymologiquement la notion de la gourmandise. Mais je ne crois pas que des ᾠδαὶ καπυραί puissent être des chansons de frairie, des chansons de ribote;

(1) Ath., 113 D; Suidas s. v. καπήρια. Hésychius (s. v. ἴτρια) et le scholiaste d'Aristophane (*Ach.*, 1092) définissent les ἴτρια : καπυρώδη πλάσματα.

(2) Antiphane fr. 185 K = Ath. 96 B.

(3) III, 26 Schepers = III, 62 Didot.

pour exprimer cette idée, on aurait employé probablement, de préférence au simple καπυρός, un dérivé de καπυρίζειν (1). Sans rien oser affirmer, je rattacherais plutôt καπυρός *gaillard* à καπυρός *clair-sonnant*. Les sonorités claires sont souvent des sonorités bruyantes ; le bruit est un accompagnement très ordinaire de la vie licencieuse ; des ᾠδαὶ καπυρώτεραι ne seraient-elles donc pas des chansons que l'on chante à pleine gueule, des chansons de braillard, des chansons de « beuglant » ? (2) et les καπυρισταί, des gens qui font du tapage ?

Je m'arrêterai ici, pour ne pas tomber dans le « verbiage ». Il ne m'appartient pas de décider comment il faut entendre la phrase d'Aristophane à propos de laquelle M. Willems croit avoir révélé le véritable sens de καπυρός. Du moins, on comprendra que, si κραμβοτάτου équivaut à καπυρωτάτου, je ne me sente pas obligé d'accepter pour les mots κραμβοτάτου στόματος la traduction proposée : « sa langue *confite en finesse* ».

(1) Je ne crois pas non plus qu'il y ait lieu d'établir un rapprochement entre les ᾠδαὶ καπυρώτεραι d'Athénée et ce que nous appelons des chansons *croustillantes*, — bien que des *croustilles* et des καπύρια ne soient pas sans quelque ressemblance.

(2) Convient-il d'observer qu'Ulpien, l'amateur de chansons καπυραί, apprend avec intérêt ce qu'est le συρβηνέων χόρος, réunion de gens ὧν ἕκαστος τὸ δοκοῦν ἑαυτῷ καταῖσαι δεῖ (καταυλεῖ ?), προσέχων οὐδὲν τῷ προκαθημένῳ καὶ διδάσκοντι τὸν χόρον ?

Lyon, avril 1907.

Ph. E. Legrand.

LE CONSULAT GÉNÉRAL DE MORÉE

ET SES DÉPENDANCES

(Athènes, Coron, Modon, Napoli de Romanie, Patras, Arta.)

En 1608, Louis Gédoyn, l'un des secrétaires du baron de Salignac, ambassadeur de France à Constantinople, adressa un mémoire au secrétaire d'État des affaires étrangères pour appeler son attention sur la Morée où le commerce commençait à se développer. Dans son « *Advis pour establir un consulat en la Morée pour la nation françoise* » (1), il indiquait la ville de Napoli de Romanie comme devant être le siège du nouvel établissement et il ne manquait pas d'ajouter qu'il avait toutes les qualités nécessaires pour l'occuper. Mais le consulat qui fut quelques années plus tard créé à Zante où, disaient les lettres royales du 10 décembre 1610, « aucuns s'attribuaient le titre de consul de la nation française sans en avoir obtenu de nous ni d'aucun de nos prédécesseurs lettres de provisions » (2), fut

(1) Bibl. nat., fr. 16738, fol. 157.

(2) Aff. Étr., *Turquie*, vol. II. Depuis 1594, il y avait à Zante un certain Bonnin de Marseille, qui du consentement des marchands exerçait un soi-disant consulat. Sa santé l'ayant obligé à quitter ce poste, la communauté de Marseille avait donné le 15 août 1603 commission de « consul et défenseur des Marseillais et de toute la nation française de l'île de Zante » à un marchand de cette ville, Paolo de Heredi. G. Salles, *Les origines des premiers consulats de la nation française à l'étranger*. Paris, 1896, in-8, p. 57.

donné à CLAUDE GAZILLE, de Marseille. Gazille portait le titre de consul à Zante, en Grèce, Pétrache (Patras) et pays de la Morée. Son fils JEAN-JACQUES GAZILLE lui succéda (1). A la mort de ce dernier, un capitaine marseillais, BALTHAZAR D'ALLÈS, s'installa comme consul à Napoli de Romanie, « après avoir couru les mers du Levant pendant quarante ans ». Au cours d'un voyage fait en 1630 sur les ordres de l'ambassadeur Césy, cet aventurier fut fait prisonnier par des corsaires. Lorsqu'il fut remis en liberté, il trouva son consulat occupé et malgré ses intrigues il ne put en reprendre possession (2).

Le consulat de Morée avait été en effet accordé le 16 août 1632 à NICOLAS DE VILLERÉ. Ses lettres patentes lui donnaient juridiction non seulement sur la Morée, mais encore sur l'île de Zante, qui à partir de ce moment devint une dépendance du consulat de Morée, et sur la ville d'Athènes. A Villeré, qui résidait soit à Napoli de Romanie, soit à Athènes, succéda JEAN GIRAUD, de Lyon, « homme adroit et intelligent, dit un voyageur, mais qui aime les plaisirs et particulièrement le jeu. Après avoir été dépossédé du consulat de France, il a su se procurer ceux d'Angleterre et de Hollande » (3). Giraud fut en effet destitué en 1663, ce qui n'empêcha pas quelques années plus tard des archéologues à qui il avait rendu service de chercher à lui faire rendre ses fonctions. « Je ne sais si nous pourrons un jour, écrivait Spon le 24 février 1680, avoir la description de la Morée par M. Giraud. Un moyen de l'avancer serait d'avoir un bon ami en cour qui parlât pour lui faire avoir la place vacante du consulat de France » (4).

FRANÇOIS CHASTANIER de Marseille, « fort honnête homme qui soutenait les intérêts de la nation avec vigueur » (5) remplaça

(1) SALLES, *Les origines des premiers consulats*, p. 57.

(2) AFF. ÉTR., *Turquie*, vol. V. fol. 131, 133.

(3) LA GUILLETIÈRE, *Athènes ancienne et nouvelle*, 1675, p. 84, 119.

(4) OMONT, Athènes au XVIIe siècle. *Revue des Études grecques*, XIV, p. 285. C'est chez Giraud que pendant le séjour de Nointel à Athènes, logea des Barres, l'auteur de l'*État présent de l'archipel*.

(5) LA GUILLETIÈRE. *Id.* Voir pour les provisions de Chastenier, AFF. ÉTR.,

Giraud. Il exerça le consulat de Morée de 1663 à 1676 et c'est à lui qu'échut l'honneur de recevoir Nointel pendant son séjour à Athènes. Il est représenté dans sa robe fourrée d'hermine, aux côtés de l'ambassadeur, sur le célèbre tableau du Musée de Chartres (1). Son frère ANTOINE CHASTANIER lui succéda (1676-1693).

En 1696, BALTHAZAR GOUJON, de la famille des consuls de Milo et Largentière, était consul à Athènes. Il installa son consulat à Napoli de Romanie en 1708, Athènes restant simple vice-consulat confié à GASPARI. Balthazar Goujon (2) prit sa retraite en 1715; son fils DIDIER GOUJON qui lui succédait, ne put s'installer faute de bérat.

Après la conquête de la Morée par les Turcs à la suite de la campagne de 1715, JOSEPH MAILLET, d'une ancienne famille de Marseille (3), fut chargé d'organiser définitivement le consulat de Morée (4). Il y arriva en 1717 et établit des vice-consuls à Modon, à Coron, à Napoli de Romanie, à Calamata et à Patras. On trouve de curieux détails sur l'organisation du consulat par Maillet dans un petit pamphlet publié en 1722 par Pellegrin (5); cousin de Didier Goujon, Pellegrin se prétendit lésé dans l'attribution qui fut faite des vice-consulats et il sut

Turquie, VI, fol. 141, 144. Sur ses acquisitions de médailles, voir H. OMONT, *Missions archéologiques françaises en Orient aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, 1902, in-4°, p. 265-267.

(1) Ce tableau est reproduit dans un article de M. HOMOLLE, *Bulletin de correspondance hellénique*, novembre-décembre 1894, p. 509-528, pl. I-IV, et dans l'ouvrage de M. H. OMONT, *Athènes au* XVIIe *siècle*. Voir aussi A. VANDAL, *Les voyages du marquis de Nointel*, p. 170-171.

(2) Dans une lettre du 30 août 1706, B. Goujon rend compte au Ministre du séjour qu'a fait chez lui Paul Lucas. H. OMONT, *Missions archéologiques*, p. 335.

(3) Les Maillet étaient alliés aux Piscicelli. ARTEFEUIL, *Noblesse de Provence*. Ils n'avaient aucune parenté avec la famille lorraine de Benoit de Maillet, consul au Caire.

(4) P. MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au* XVIIe *siècle*. Paris, 1896, in-8, p. 438-440.

(5) *Relation du voyage du sieur de Pellegrin dans le royaume de la Morée* ou recueil historique de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume depuis la conquête que les Turcs en ont faite sur les Vénitiens. Marseille. 1722 in-12.

s'en venger dans la relation de son voyage. Après avoir parcouru toute la région « pour faire revivre le commerce », Joseph Maillet, épuisé par la fatigue de ce voyage, mourut à Modon le 21 juillet 1717.

Pierre Mathieu Maillet, son fils, né en mai 1696, obtint d'être nommé à sa place. Il s'établit à Patras, mais, ainsi que son vice-consul dans la même ville, le chevalier Roze, il dut en 1719, à la suite d'un conflit avec le gouverneur turc, abandonner la Morée. Il fut révoqué en 1720 et remplacé par Clairembault.

A partir de ce moment, le siège du consulat général changea constamment, soit pour suivre les pachas gouverneurs du pays, soit pour fuir les épidémies de peste.

Les noms de la plupart des agents qui ont occupé pendant tout le cours du XVIIIe siècle et jusqu'à la création du royaume de Grèce le consulat général de Morée ou les vice-consulats qui dépendaient de ce poste, sont tombés dans l'oubli. Plusieurs d'entre eux ont rendu assez de services aux archéologues et aux voyageurs pour mériter de trouver une place dans le souvenir des lecteurs de la *Revue des études grecques* à côté de Faurel, des Pouqueville ou de Maxime Raybaud. Les quelques notes biographiques qui suivent, feront connaître les titutaires du consulat général de Morée et ceux des vice-consulats d'Athènes, de Coron, de Modon, de Napoli de Romanie, de Patras et d'Arta.

Consulat général de Morée.

Résidence à Modon.

Clairembault (1719-1745).

Jean de Clairembault, après avoir été jeune de langue à Constantinople pendant l'ambassade de Chateauneuf, fut employé à Smyrne, puis envoyé comme chancelier à Alger, en 1698. Il y devint consul

en 1705 (1) et y épousa Madeleine-Désirée Durand, sœur de son chancelier. Transféré à Livourne en 1717, il fut nommé en Morée en 1719 (2). Il mourut à son poste, à Modon, le 12 novembre 1745. Jean de Clairembault, qui était parent du généalogiste, était frère d'un commissaire général de la marine et du premier commis de la secrétairerie d'État de la marine. Il eut deux fils; l'un, Pierre, chancelier en Syrie; l'autre, Jean-Louis, qui fit une belle carrière consulaire en Orient et dont les descendants ont figuré dans les cadres des consulats jusqu'en 1853.

LE PRESTRE (1745-1747).

Chancelier du consulat, *Le Prestre*, géra le poste de concert avec le plus ancien négociant de la nation, *Bilhon*, depuis la mort de Clairembault jusqu'à l'arrivée de d'Amirat.

Résidence à Coron.

D'AMIRAT (1748-1749).

Pierre-Dauphin de Martin d'Amirat, vice-consul à Alexandrette en 1727, à Rosette en 1731, consul au Caire en 1735. Nommé en Morée en 1748, il se retira du service l'année suivante. Il était le beau-frère du marquis de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, et de Jean-François Morel de Villeneuve, évêque de Viviers, puis de Montpellier.

D'AMIRAT (1749-1757).

François-Sébastien de Martin d'Amirat, seigneur de Beynes, succéda à son père. Il avait été auparavant vice-consul à Rosette, 1747-1749. De Morée il fut transféré au Caire en 1757. François d'Amirat fut mis à la retraite en 1774, à la suite de ses différends avec le consul d'Alexandrie Bories.

(1) PLANTET, *Correspondance des deys d'Alger avec la Cour de France*, 2 vol. in-8.

(2) BEAULIEU fut reçu par lui en 1721. *Nouveau voyage de Grèce, d'Égypte, de Palestine... fait en 1721, 1722 et 1723* par C. D. S. M. (Charles de Ste Maure, commandeur de Beaulieu.) La Haye, 1724, in-12.

MAGY (1758-1763).

Gaspard-David de Magy, fils de l'ancien consul au Caire, David Magy. Chancelier à Tripoli de Barbarie, 1733 ; à Seyde, 1741 ; vice-consul à Candie, 1741 ; consul à La Canée, 1746 ; en Morée, 1758. Magy mourut à Coron le 1er janvier 1763.

BROUCET (1763-1764).

Le consul à Raguse, *Prévost*, qui avait été nommé pour remplacer Magy, obtint d'être maintenu à son ancien poste. Le Maire, qui avait été désigné pour lui succéder à Raguse, fut envoyé en Morée ; en attendant son arrivée *Broucet* géra.

LE MAIRE (1764-1770).

André-Alexandre Le Maire fut de 1741 à 1746 consul à Larnaca où deux de ses parents avaient déjà rempli les mêmes fonctions. Envoyé en mission à la Canée en 1744 pour régler les différends du consul de Lane avec ses nationaux. Consul à Alger, 1749. En 1756, à la suite de divers incidents et notamment de la capture de vaisseaux algériens par des bâtiments français, le dey le fit mettre aux fers. « L'énorme poids des chaînes rivées à sa jambe droite, l'empêchait de changer de place, de se déshabiller, de se coucher » (1). Délivré en décembre 1756, il fut nommé consul à Raguse en 1764 : il n'occupa pas ce poste et fut envoyé en Morée. L'invasion russe le força en 1770 à abandonner avec toute sa nation la ville de Coron. Le Maire se réfugia en France où il mourut en 1772.

Le Maire a laissé un très intéressant journal manuscrit du siège de Coron.

Résidence à Napoli de Romanie.

AMOREUX (1774-1779).

Joseph Amoreux fut chargé de rétablir le consulat de Morée dès que le calme fut revenu dans cette province. Entré au service en

(1) Eug. PLANTET, *Correspondance des deys d'Alger*, II, p. 227.

1762 comme chancelier à Candie, il avait été nommé vice-consul à La Canée en 1765, puis promu à ce consulat en 1768. Envoyé en Morée en 1772, il n'y arriva qu'en 1774 et s'installa à Napoli de Romanie. Transféré à Smyrne en 1779, il fut destitué en 1793 à cause de ses relations avec l'ambassadeur Choiseul-Gouffier; il se retira à Constantinople, où il mourut en 1799.

Amoreux avait épousé en 1769 la fille du consul à Alep, Thomas; il en eut un fils, Pierre, né en 1775 à Napoli de Romanie, qui fut de 1814 à 1825 drogman auxiliaire au vice-consulat de Coron.

Guy de Villeneuve (1779-1780).

Après avoir été longtemps employé dans les bureaux des consulats, *Guy de Villeneuve* fut nommé consul en Morée. Il mourut à Napoli de Romanie le 26 novembre 1780.

Son fils appartint à la carrière consulaire jusqu'à la Révolution.

Chateauneuf (1780-1781).

Ancien capitaine d'infanterie, *Chateauneuf*, qui était fils d'une sœur du général Dumouriez, avait été nommé en 1776 chancelier du consulat de Smyrne, puis en 1779 vice-consul en Morée, à Coron. A la mort de Guy de Villeneuve, il géra provisoirement le consulat, qu'il dut remettre le 31 août 1781 à Kercy. Ce dernier ayant été, trois mois plus tard, nommé consul à Alger, Chateauneuf reprit la gérance. Il la conserva jusqu'au 25 décembre 1783, date de son départ pour la France en congé, avant de se rendre au consulat de Tripoli de Syrie. Consul général à Tunis, 8 décembre 1786; résident à Genève, 1792. Il démissionna en 1793. « Je vais, écrivait-il à cette occasion, traîner mes jours dans la retraite, mais que je les finisse parmi les cèdres du Mont Liban ou avec les pâtres des Krapaks, mes vœux seront toujours pour le bonheur et la prospérité de la République. » Chateauneuf mourut à Hambourg vers 1795.

Kercy (1781).

Jean-Baptiste-Michel Guyot de Kercy, né à Saint-Aubin-du-Cormier le 26 février 1751. Chancelier à Lisbonne 1775, vice-consul à Rosette 1776, installé aussitôt après par M. de Tott à Damiette; consul à

La Canée 1779-1781 (1). A la mort du consul de Morée Guy de Villeneuve, il fut envoyé pour gérer le consulat; mais il n'y resta que quelques semaines, août-novembre 1781, et fut nommé consul à Alger. Transféré à Hambourg en 1793, il était consul général à Livourne le 14 ventôse an V.

CHATEAUNEUF (1781-1783).

Gérant pour la seconde fois.

Résidence à Coron.

BEAUSSIER (1783-1785).

Chateauneuf en partant avait remis le service le 25 décembre 1783 au vice-consul de Coron, Beaussier. Ce dernier, après être resté quelques jours à Napoli de Romanie, transporta à Coron le siège du consulat général de Morée.

Fils de Laurent Beaussier, négociant de Marseille, *Bonaventure Beaussier* avait été chancelier à Tripoli de Syrie, 1774, vice-consul à Alep 1776, puis à Coron, 28 janvier 1779. Il géra de 1783 à 1785 le consulat général de Morée, et reprit ensuite ses fonctions de vice-consul à Coron. Par suite de sa parenté avec des négociants établis en Morée, il dut quitter ce pays et fut transféré à Seyde, septembre 1786. La tyrannie de Djezzar Pacha le força en 1790 à se retirer à Tripoli de Syrie. Appelé par Descorches à Constantinople, il y travailla à la chancellerie de l'ambassade. Pro-consul à Smyrne en 1796, nommé ensuite consul général à Tripoli de Barbarie, il quitta son poste au moment des affaires d'Égypte; il y revint en l'an X et y mourut le 6 avril 1814.

TAITBOUT (1784-1793).

Alexis-Eustache-Victor Taitbout, chevalier, seigneur de Marigny, né en 1731, fils et petit-fils des consuls Taitbout de Marigny. Vice-

(1) SONNINI dans son *Voyage en Grèce et en Turquie* fait le plus grand éloge de Kercy, I, 350.

consul à Messine 1767-1768, aux Dardanelles 1776, nommé la même année à Alexandrie, il y arriva en septembre 1777. Le voyageur Savary l'y connut en 1779 (1). Chargé des affaires du consulat général d'Égypte, 1780. Consul à Tripoli de Syrie, il prit en octobre 1780 possession de ce poste qu'il obtint de quitter deux ans plus tard à la suite de la mort de sa femme et d'une maladie grave. Consul général en Morée 1784-1793.

Marié trois fois, il eut de son premier mariage contracté en 1764 avec Cécile Nicole Bloin, de Lyon, un fils, Alexis, qui fut plus tard consul, et une fille qui épousa le chevalier de Butet, chargé des affaires du Roi à Constantinople pendant la Révolution.

Ayant abandonné le service en 1793, Taitbout de Marigny se retira à Constantinople auprès de son gendre ; il se fixa ensuite en Russie et mourut à Caffa (Crimée), en 1807.

Bermond (1794-1798).

Pierre Bermond de Vaux, né à Sisteron, le 4 février 1753. Vice-consul à Alep, 28 janvier 1779 ; aux Dardanelles, juillet 1792 ; appelé par Descorches à Constantinople, il fut nommé par lui en 1794 consul général provisoire en Morée. Les instructions lui prescrivaient de faire connaître et apprécier la République dans ce pays qui « était resté dans le plus morne silence » alors que de toutes les parties de la Turquie Descorches, à son arrivée à Constantinople, avait reçu « des témoignages de zèle et de fidélité pour la République. » Comme la plupart des consuls du Levant, Bermond fut arrêté et emprisonné par les Turcs, pendant la guerre d'Égypte. A son retour en France, il ne fut pas replacé. Il mourut en 1828.

Le voyageur Castellan qui passa à Coron très peu de temps avant l'arrestation du consul, y vit Bermond, qui lui communiqua sur l'histoire, les antiquités et les productions du pays nombre de notes insérées dans les *Lettres sur la Morée*.

Vial (1802-1805).

Lors du rétablissement des relations avec la Turquie, Coron resta le siège du consulat auquel Vial fut nommé. Frère du général Vial,

(1) *Lettres sur la Grèce*, p. 3.

ambassadeur à Malte et en Suisse, *Esprit Vial* était né à Antibes. Après avoir longtemps voyagé en Orient, il avait été nommé, le 27 novembre 1795, vice-consul à Chio. Détenu par les Turcs pendant la campagne d'Égypte, il fut, lors de la paix, envoyé le 20 juin 1802 comme consul en Morée, à Coron, où il resta jusqu'en 1805. A la suite d'un long congé passé en France et pendant lequel la gérance avait été confiée à FORNETTY (1), il fut envoyé en 1809 à Patras, nouveau siège du consulat de Morée. Rappelé en 1810 pour rendre compte d'irrégularités constatées dans des certificats d'origine délivrés par son consulat.

En 1809, sur la demande du général Donzelot, gouverneur général des Iles Ioniennes, le consulat général de Morée fut transféré de Coron à Patras. VIAL s'y établit, mais n'y resta qu'une année. Il fut remplacé par ROUSSEL (2) qui fut le dernier titulaire de l'ancien consulat de Morée.

ATHÈNES

Le consulat d'Athènes fut longtemps confondu avec le consulat général de Morée. Nous avons donné plus haut quelques renseignements sur les agents qui ont résidé à Athènes au cours

(1) *J. B. Fornetty* mourut à Coron en 1809 après avoir été employé pendant plus de 50 ans dans les consulats d'Orient comme drogman ou chancelier. Il appartenait à la famille des Fornetty, anciens premiers drogmans de l'ambassade à Constantinople.

(2) Né à Bagnols (Gard), le 19 septembre 1758, *Joseph-J.-B.-Hercule de Roussel*, servit d'abord comme garde du corps dans la compagnie de Luxembourg, puis comme sous-lieutenant dans le régiment mestre de camp général Dragons. Attaché à l'ambassade de Constantinople en 1778, il fut peu après nommé vice-consul aux Dardanelles. Au cours d'un congé, il voyagea en Angleterre, d'où il revint pour suivre le comte de Saint-Priest en Hollande. Vice-consul à Coron, 1786, puis à Napoli de Romanie, il fut détenu par les Turcs pendant la guerre d'Égypte. Consul à La Canée, 20 juin 1802. Chassé de Crète par une insurrection de la population, il dut rentrer en France. Au moment de son passage à Zante, les Anglais l'y firent prisonnier. Dès sa mise en liberté, il fut nommé consul en Morée, à Patras, 1810. En 1814, Roussel fut envoyé comme consul général en Égypte ; il y resta jusqu'en 1822.

du XVIIIe siècle et notamment sur Giraud, François et Antoine Chastanier et Balthazar Goujon. Ce dernier, ayant établi à Napoli de Romanie le siège de son consulat, ne laissa à Athènes qu'un vice-consulat qu'il confia à un habitant du pays, Gaspari. C'est en réalité à ce moment, en 1708, que commence le vice-consulat d'Athènes.

GASPARI (1708-1741).

Joseph Dimitri de Gaspari, raya, dont la famille comptait parmi les plus riches de Smyrne, établissait sa descendance de parents français. Une branche de sa famille se serait consacrée à la navigation et établie au Levant. Il citait parmi ses ancêtres un colonel de régiment esclavon tué au siège de Candie, un officier de la flotte de Duquesne, deux colonels vénitiens tués à Négrepont et à Napoli de Romanie. Gaspari fut nommé vice-consul à Athènes le 27 juin 1708. « Il en faisait de son mieux les honneurs », dit un voyageur (1); les archéologues avaient recours à lui et c'est sur ses conseils que l'abbé Fourmont entreprit son voyage littéraire en Grèce (2). Pendant 33 ans, Gaspari exerça ses fonctions; il prit sa retraite en 1741 et reçut quelque temps après une pension du roi.

Gaspari avait plusieurs sœurs qui épousèrent : l'une, le consul général de Morée, Maillet; une autre, le consul à Alep de Lannes, et la troisième, un négociant du Levant, Martin, dont la fille épousa plus tard le consul de Chio, Jouvin.

Pierre AUBERT (1742).

Étienne LÉOUZON (1748).

Nommé par une patente de l'ambassadeur des Alleurs en date du 29 juin 1748, et par un brevet du roi du 1er septembre 1748, à la place d'Aubert, rappelé. Léouzon mourut en 1764.

(1) *Nouveau voyage de Grèce fait en 1721*. La Haye, 1724, p. 50.

(2) H. OMONT, *Missions archéologiques françaises en Orient au* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*.

GASPARI (1764).

Dimitry de Gaspari était le petit-fils du premier vice-consul d'Athènes. Né dans cette ville le 11 juin 1735, il y fut nommé vice-consul en 1764. Le poste fut supprimé en 1776; mais Gaspari n'en continua pas moins ses fonctions avec le titre d' « agent du consul général de Morée ». Il reçut en 1792 un brevet de consul honoraire.

Le nom de Gaspari est cité dans toutes les relations de voyage en Grèce à la fin du XVIIIe siècle; Mathieu Dumas (1), les compagnons de Choiseul-Gouffier (2) logèrent chez ce consul. M. Rayet a publié dans le *Bulletin des Antiquaires de France* (année 1884) plusieurs lettres de Gaspari relatives aux acquisitions d'antiquités faites par le gouvernement dans le Levant de 1786 à 1789.

Gaspari mourut en France vers 1811. De son mariage avec sa cousine, la fille du consul Jouvin, il eut plusieurs fils qui suivirent la carrière du drogmanat : Louis, né en 1773, mort drogman à La Canée en 1821 ; Pierre, né en 1779, mort agent consulaire à La Goulette en 1855. Un de ses petits-fils mourut à Nice en 1883, après avoir été longtemps drogman en Orient. Son arrière-petit-fils était en ces dernières années consul à Patras.

FAUVEL (1802-1822).

La vie du dernier consul que la France ait eu à Athènes avant la constitution du royaume de Grèce a fait l'objet de la part de M. Ph.-E. Legrand (3) d'une étude dans laquelle on trouvera les renseignements les plus complets sur le consulat d'Athènes au début du XIXe siècle et pendant les premières années de la révolution grecque. Dupré a peint Fauvel (4) dans son consulat, au pied de l'Acropole, au milieu des antiquités qu'il avait recueillies avec tant de passion.

(1) *Souvenirs du lieutenant général comte Mathieu Dumas*, 3 vol. in-8e, 1839, I, p. 367.

(2) *Voyage à Constantinople fait à l'occasion de l'ambassade de M. le comte de Choiseul Gouffier à la Porte Ottomane*, par un ancien aumônier de la marine royale. Paris, 1819, in-18, p. 39.

(3) *Revue archéologique*, 1897, I, p. 41. *Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul* (1753-1838).

(4) L. DUPRÉ. *Voyage à Athènes et à Constantinople*, 1825, in-fol. pl. XXIX.

CORON

Coron fut un des comptoirs de Morée où J. Maillet établit un vice-consulat en 1717. Le titulaire Didier Goujon (1) était le fils de Balthazar Goujon, consul à Athènes. En 1717, Maillet transporta à Coron le siège de son consulat général. Clairembault, son successeur, n'y resta que peu de temps et se fixa à Modon, sans laisser d'agent à Coron.

LE COMMISSAIRE DES RELATIONS COMMERCIALES,

EN MORÉE.

En 1748, le consulat général fut de nouveau installé à Coron; nous avons vu plus haut dans quelles circonstances il fut en 1772 transporté à Napoli de Romanie. Coron devint alors le siège d'un vice-consulat, dont les titulaires furent Saint-Marcel (2),

(1) Didier Goujon était l'oncle de Pellegrin. « Ce ne fut, écrit ce dernier dans sa *Relation*, qu'après plusieurs vaines tentatives de me faire un établissement en France, que j'acceptai le parti qu'on me fit d'aller exercer un vice-consulat dans une des villes du royaume de Morée. Ce vice-consulat se trouvait de la dépendance d'un mien parent vice-consul, circonstance qui devait me faire apercevoir qu'on ne me donnait qu'un misérable os à ronger. »

(2) Pierre Mazières de Saint Marcel, né à Vienne (Isère), le 23 mars 1752. Parent de M. de Saint-Priest, il l'accompagna à Constantinople en qualité de secrétaire particulier et resta deux ans auprès de lui. Vice-consul en Morée, 9 dé-

Chateauneuf et Beaussier. Ce dernier fut en 1784 appelé à Napoli de Romanie pour gérer le consulat général; mais il revint bientôt après à Coron et y installa le consulat général de Morée, tout en y laissant subsister un vice-consulat.

Les titulaires du poste de Coron furent, jusqu'à la rupture avec la Turquie, Butet, Barillon et Roussel. Pendant ce temps, Taitbout, puis Brémond, occupèrent le consulat général.

En 1802, le consulat de Morée fut rétabli et placé à Coron; en 1809, il fut transféré à Patras; mais jusqu'en 1824, Coron conserva un vice-consulat, dont les titulaires furent, de 1810 à 1814, Roustan et Jussaud, le neveu de l'ancien consul général de Smyrne, Choderlos, et, de 1814 à 1824, Augustin Arazy, qui avait été un instant chancelier à Satalie et dont le père, Vincent Arazy, avait fait une des plus belles carrières parmi les consuls du XVIIIe siècle.

MODON

En organisant le consulat général de Morée, J. Maillet établit en 1717 à Modon un vice-consulat qui fut d'abord géré par un certain Arnaud. Le premier véritable titulaire du poste fut le chevalier Roze.

Nicolas Roze, né à Marseille le 15 février 1671, avait été envoyé en 1696 à Alicante pour y fonder une succursale de la maison de commerce de son père; mais la guerre de la succession d'Espagne lui ouvrit une autre carrière. Il prit du service dans les armées françaises; les succès qu'il y remporta amenèrent la cour à le nommer en récompense vice-consul à Modon. Roze se trouva là aux prises avec un autre ennemi. La peste ravageait cette région. Les mesures qu'il sut prendre pour la combattre mécontentèrent le gouverneur turc.

cembre 1776; consul à Salonique, 23 janvier 1779; consul général à Alep, 27 août 1786. Au moment de la Révolution, il abandonna son poste. Il put cependant reprendre du service en 1803 et fut nommé vice-consul à Rosette, où il resta jusqu'en 1811. Saint Marcel mourut à Paris le 11 septembre 1821.

A la suite de ce différend, Roze dut abandonner son poste en 1719; il revint à Marseille au moment où la peste y éclatait. On sait le rôle qu'il joua alors. Nicolas Roze mourut à Marseille le 2 septembre 1733 (1).

Le chevalier Roze n'eut pas de successeur. Modon devint en 1720 le siège du consulat général de Morée et, quand le poste fut transféré en 1749 à Coron, on ne semble pas avoir nommé un nouveau vice-consul à Modon.

NAPOLI DE ROMANIE

L'histoire de l'établissement consulaire de Napoli de Romanie est, comme celle de nos autres postes dans ces régions, très confuse. Cette ville, que durent plusieurs fois abandonner nos agents, chassés par la peste, les révolutions locales ou l'invasion ennemie, fut le siège tantôt du consulat général de Morée, tantôt du vice-consulat dépendant de lui. Ainsi que nous l'avons vu dans la notice sur le consulat général de Morée, Balthazar d'Allès et Villéré résidèrent à Napoli de Romanie; Goujon, au contraire fixé à Athènes, avait un vice-consul à Napoli (2), jusqu'au moment où il s'installa lui-même dans cette ville en 1708. Il y mourut en 1715; l'impossibilité d'obtenir un brevet empêcha son fils de lui succéder.

Lorsque, en 1717, Maillet fut chargé d'organiser définitivement nos établissements de Morée, il créa un vice-consulat à Napoli. Les titulaires en furent successivement : DE LA TOUR (1718) (3), AUVILLIER DE LA TOUR (1722) (4), AUVILLIER DE MARSY

(1) H. ODDO, *Le chevalier Roze. Campagne d'Espagne, 1707. Peste de Marseille 1720.* Paris, 1899, in-8°.

(2) On trouve, en effet, de 1698 à 1708 le nom de Pascon, vice-consul à Napoli de Romanie.

(3) Sans doute le même qui fut vice-consul à Calamata.

(4) Auvillier, « un joli languedocien qui faisait grandement les honneurs de son consulat », dit l'auteur du *Nouveau voyage de Grèce* (p. 181), avait été d'abord chancelier du consulat général. Il mourut à Napoli en mai 1727. Son frère,

(1727), Jusquin (1743) (1), Beauchier (1752) (2), Louis Cayrac.

Napoli de Romanie devint le siège du consulat général de Morée, lorsque nos agents purent revenir dans ces régions qu'ils avaient dû abandonner au moment de l'invasion russe. On trouvera dans la notice consacrée au consulat général de Morée les biographies des agents qui ont occupé alors ce poste : Amoreux (1774-1779), Guy de Villeneuve (1779-1780), Kercy (1780), Chateauneuf (1780-1784), Beaussier (1784).

Ce dernier, qui n'était que gérant, était titulaire du vice-consulat de Coron ; aussi transporta-t-il dans cette ville le siège du consulat général. Napoli de Romanie redevint vice-consulat avec Roussel pour agent, depuis 1786 jusqu'à la rupture des relations avec la Turquie au moment de l'expédition d'Égypte.

En 1802, le vice-consulat fut rétabli et donné à Audoin.

Lorsque ce dernier arriva à Napoli de Romanie, il y trouva Trullet que le général Brune avait envoyé de Constantinople exercer la gérance en attendant le titulaire ; il en profita pour rentrer immédiatement en France sous prétexte de renseigner le gouvernement sur les affaires de Grèce. Destitué par le

Auvillier de Marsy lui succéda, mais il fut quelques années plus tard forcé d'abandonner ses fonctions et passa au service des Deux-Siciles. Sur les relations de ce dernier avec l'archéologue Fourmont, voir H. Omont, *Missions archéologiques*.

(1) Jusquin, dont la famille avait des comptoirs importants sur différents points de la côte grecque, mourut à Marseille où il s'était retiré. Un de ses frères fut vice-consul à Patras.

(2) Charles Beauchier mort à son poste le 4 juin 1767.

n'était pas dépourvue de services »; son frère était mort directeur principal de la compagnie d'Afrique. Boulle abandonna son poste en 1763 après s'être fait musulman. Il écrivit plus tard au Ministre « pour demander pardon au Roi et au Ministre, le faisant chaque jour à Dieu, de l'abomination qu'il a commise, du tort qu'il a fait à l'emploi dont il était revêtu, et du scandale qu'il a donné à toute la chrétienté. »

JULLIEN (1767-1775).

A la suite de l'apostasie de Boulle, le consulat d'Arta resta quelque temps sans titulaire. Il fut donné à *Jean Jullien* qui était venu régler les affaires assez embrouillées du consul apostat. Jullien se retira d'Arta à l'âge de 75 ans. Il avait été précédemment, pendant 14 ans, consul à Nègrepont.

En 1775, le consulat d'Arta fut supprimé ; on n'y laissa qu'un « agent de la nation. »

GALLEIGNE (1776-1779).

Amable Galleigne, agent de la nation, mort à son poste le 27 mai 1779.

GRIMALDY (1779-1787).

Joseph-Ignace de Grimaldy, agent de la nation.

Au moment de l'occupation des possessions vénitiennes, le consulat fut rétabli, mais pour peu de temps; notre agent, Dupré, dut fuir devant l'hostilité d'Ali Pacha, pacha de Janina, qui s'empara alors de l'établissement consulaire qui pendant tout le cours du XVIIIe siècle avait servi de résidence au consul et d'entrepôt au commerce de Marseille.

DUPRÉ (1797).

Originaire de Carcassonne, *Pierre-Jérôme Dupré* avait avec son associé, J.-B. Lasale, établi à Arta une importante entreprise de commerce de bois pour les constructions navales. Chargé en l'an III

par Descorches de l'agence de la nation à Arta, Dupré entama les premières relations que la France eut avec Ali Pacha de Janina. Il fut à la suite de ces négociations nommé par le général Gentili commissaire à Sainte-Maure, Prévéza et Vonizza. Au moment de la trahison d'Ali Pacha, il put fuir avant d'être fait prisonnier, se réfugia à Corfou et prit part à la défense de cette ville en qualité de membre de la commission de salut public (1). Très vivement recommandé par Augereau, Dupré, dont l'établissement commercial avait été ruiné, obtint de Bonaparte, en 1802, le vice-consulat de Trébizonde. La France n'avait pas encore eu d'agents dans cette région, et Dupré éprouva les plus grandes difficultés à surmonter l'hostilité de la population et des autorités (2). Promu au grade de consul en 1811, il mourut à son poste le 6 septembre 1820.

Son fils, Adrien Dupré, né en 1779, mort à Smyrne en 1830, fut pendant les événements de Grèce (1825-1828), envoyé en mission à Syra, d'où il adressa au gouverneur des rapports d'un très grand intérêt sur la situation politique en Orient.

En 1814, un vice-consulat fut créé à Arta. Après avoir été occupé jusqu'en 1822 par Hugues Pouqueville, puis par Dubouchet Saint-André, il fut de nouveau supprimé, pour être rétabli en 1831 et confié au Philhellène Maxime Raybaud.

Auguste Boppe.

(1) Bellaire, *Précis des opérations générales de la division française du Levant*. Paris, 1805.

(2) Fontanier, *Voyage en Orient*. Paris, 1834, II, p. 85.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Les périodiques analysés sont les suivants, par ordre alphabétique de pays :

Allemagne. — *Mittheilungen des deutschen Instituts, Athenische Abtheilung* (*AM*). XXX (1905) et XXXI (1906).
Mittheilungen... Römische Abtheilung (*RM*), 1905 et 1906.
Hermes, XL (1905 et XLI (1906).
Philologus, LXIV (1905) et LXV (1906).
Rheinisches Museum (*Rh. M.*), LX (1905) et LXI (1906).
Byzantinische Zeitschrift, XIV (1905) et XV (1906).
Römische Quartalschrift, 1905 et 1906.
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, V (1905) et VI (1906).
Archiv für Papyrusforschung, III (1904-6).
Deutscher Palästina Verein, *Mittheilungen und Nachrichten*, 1905, 1906.
Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, 1905, 1906.
Mittheilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft, X (1905).
Ephemeris für Semitische Epigraphik, 1905, 1906.
Zeitschrift der Savigny Stiftung, Romanistische Abtheilung, 1905, 1906.
Jahrbuch des Archaeologischen Instituts et *Archaeologischer Anzeiger*, XX (1905), XXI (1906).
Zeitschrift für Numismatik, 1905, 1906.
Wochenschrift für klassische Philologie, 1905, 1906.
Berliner Philologische Wochenschrift (*BPW*), 1905, 1906.
Goettinger Gelehrte Anzeigen (*GGA*) 1905, 1905, *Goettinger Nachrichten* et *Abhandlungen*, 1905, 1906.
Académie de Berlin : *Sitzungsberichte* et *Abhandlungen*, 1905, 1906.
Académie de Saxe : *Sitzungsberichte* et *Abhandlungen*, 1905, 1906.
Académie de Munich : *Sitzungsberichte* et *Abhandlungen*, 1905, 1906.

Autriche. — *Wiener Studien*, XXVII (1905), XXVIII (1906).
Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts, VIII (1905), IX (1906).

Académie de Vienne : *Denkschriften, Sitzungsberichte* et *Anzeiger der Phil.-Hist. Akademie zu Wien*, 1905, 1906.
Bullettino di Archeologia Dalmata, 1905, 1906.
Archeografo Triestino, 1905, 1906.
Vjesnik de la Société Croate d'Archéologie, 1905.
Zeitschrift f. d. österreichische Gymnasialwesen, 1905, 1906.
Denkmäler der Balkan-Commission, IV (1906).

Belgique. — Académie de Belgique : *Bulletins*, 1905, 1906.
Bulletin des Musées Royaux, 1905, 1906.
Musée Belge, IX (1905), X (1906).
Revue de l'instruction publique en Belgique, 1905, 1906.

Danemark. — *Bulletin de l'Académie Royale du Danemark*, 1905.

Égypte. — *Bulletin* et *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, XII (1905).
Bulletin de la Société d'archéologie d'Alexandrie, 1905, 1906.

Espagne. — *Boletin de la Real Academia de la Historia*, 1905, 1906.

Etats-Unis. — *American Journal of Archæology*, XXVI (1905), XXVII (1906).
American Journal of Philology, IX (1905), X (1906).
Classical Philology, I (1906).
Papers of American School in Rome, I (1905).
Harvard Studies in classical Philology, XVI (1905).

France. — *Bulletin de correspondance hellénique* (BCH.), XXIX (1905), XXX (1906).
Revue des Études grecques, (REG.), XVIII (1905), XIX (1906).
Revue des Études anciennes, VII (1905), VIII (1906).
Revue archéologique, (RA.), V, VI (1905), VII, VIII (1906).
Revue de Philologie, XXIX (1905), XXX (1906).
Nouvelle Revue historique du Droit, 1905, 1906.
Revue Bénédictine, 1905, 1906.
Revue Biblique, 1905, 1906.
Mélanges de l'École française de Rome, 1905, 1906.
Monuments Piot, 1905, 1906.
Journal des Savants, 1905, 1906.
Mémoires et Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions, 1905, 1906
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1905, 1906.
Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques, 1905, 1906.
Archives Marocaines, 1905, 1906.
Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1905, 1906.
Échos d'Orient, 1905, 1906.
Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth, I (1906).
Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, tome VII (1906).

Grande-Bretagne. — *Journal of Hellenic Studies* (JHS.), XXV (1905), XXVI (1906).
Annual of the British School at Athens, X (1903-4), XI (1904-5).
Numismatic Chronicle, 1905, 1906.

Classical Review, XIX (1905), XX (1906).
Hermathena, XXXI (1905), 1906).
The Review and Expositor, II (1905), III (1906).
Papers of British School in Rome, II (1905), III (1906).
Proceedings of the Society of Biblical Archæology, XXVII (1905).
Palestine Exploration Fund Quaterly Statement, XXXVII (1905).

Grèce. — Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1905, 1906.
Ἐπετηρίς, 1906.
Παναθήναια, 1905.
Νέος Ἑλληνομνήμων, 1905, 1906.
Ἀθηνᾶ, 1905, 1906.
Πρακτικά, 1905, 1906.
Journal International d'Archéologie numismatique, 1905, 1906.

Hollande. — *Mnemosyne*, XXXIII (1905).

Italie. — *Accademia dei Lincei*, *Monumenti* et *Rendi-conti*, 1905, 1906.
Notizie degli Scavi, 1905, 1906.
Nuovo Bullettino di Archeologia Cristiana, 1905, 1906.
Bullettino archeologico della commissione comunale di Roma, 1905, 1906.
Atene e Roma, 1905, 1906.
Rivista di Storia antica, 1905, 1906.
Rivista di Filologia, 1905, 1906.
Atti della Reale Academia di Torino, 1905, 1906.

Russie. — *Izviestya rousskova archeologitcheskova Instituta* (Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople), X (1905-6).
Izviestya, etc. (Bulletin de la Commission Impériale Archéologique de Saint-Pétersbourg), X (1904).
Journal du Ministère de l'Instruction publique, 1905, 1906.

GÉNÉRALITÉS

Corpora et **Recueils épigraphiques.** — Aucun nouveau fascicule du *Corpus* n'a paru depuis 1903. On sait pourtant que *IG*, IX, 2 (Thessalie) par O. Kern est sous presse, ainsi que *IG*, XII, 7 (Amorgos) commencé par J. Delamarre. H. Pomtow a achevé la préparation des inscriptions de Delphes connues antérieurement aux fouilles françaises. Les voyages épigraphiques de Fredrich et de Wace dans les îles thraces, de Kolbe et de Tod en Messénie et en Laconie sont destinés à permettre la mise en œuvre de *IG*, XII, 8 et de *IG*, V ; les fouilles de Herzog à Cos, achevées en 1905, lui ont fait confier *IG*, XII, 4 ; celles de Blinkenberg et Kinch à Lindos vont nécessiter la publication d'un nouveau supplément à *IG*, XII, 1 ; enfin, on a en vue une refonte des inscriptions attiques pour l'époque de l'indépendance par A. Wilhelm, pour l'époque romaine par J. Kirchner, et le Congrès d'Athènes (1905) a agité, sans aboutir, la question d'un *Corpus* en minuscules.

Pour les pays grécisés des Balkans, laissés en dehors du *Corpus*, la *Balkan-*

Académie de Vienne : *Denkschriften, Sitzungsberichte* et *Anzeiger der Phil.-Hist. Akademie zu Wien*, 1905, 1906.
Bullettino di Archeologia Dalmata, 1905, 1906.
Archeografo Triestino, 1905, 1906.
Vjesnik de la Société Croate d'Archéologie, 1905.
Zeitschrift f. d. österreichische Gymnasialwesen, 1905, 1906.
Denkmäler der Balkan-Commission, IV (1906).

Belgique. — Académie de Belgique : *Bulletins*, 1905, 1906.
Bulletin des Musées Royaux, 1905, 1906.
Musée Belge, IX (1905), X (1906).
Revue de l'instruction publique en Belgique, 1905, 1906.

Danemark. — *Bulletin de l'Académie Royale du Danemark*, 1905.

Égypte. — *Bulletin* et *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, XII (1905).
Bulletin de la Société d'archéologie d'Alexandrie, 1905, 1906.

Espagne. — *Boletin de la Real Academia de la Historia*, 1905, 1906.

Etats-Unis. — *American Journal of Archæology*, XXVI (1905), XXVII (1906).
American Journal of Philology, IX (1905), X (1906).
Classical Philology, I (1906).
Papers of American School in Rome, I (1905).
Harvard Studies in classical Philology, XVI (1905).

France. — *Bulletin de correspondance hellénique* (BCH.), XXIX (1905), XXX (1906).
Revue des Études grecques, (REG.), XVIII (1905), XIX (1906).
Revue des Études anciennes, VII (1905), VIII (1906).
Revue archéologique, (RA.), V, VI (1905), VII, VIII (1906).
Revue de Philologie, XXIX (1905), XXX (1906).
Nouvelle Revue historique du Droit, 1905, 1906.
Revue Bénédictine, 1905, 1906.
Revue Biblique, 1905, 1906.
Mélanges de l'École française de Rome, 1905, 1906.
Monuments Piot, 1905, 1906.
Journal des Savants, 1905, 1906.
Mémoires et Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions, 1905, 1906
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1905, 1906.
Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques, 1905, 1906.
Archives Marocaines, 1905, 1906.
Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1905, 1906.
Échos d'Orient, 1905, 1906.
Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth, I (1906).
Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, tome VII (1906).

Grande-Bretagne. — *Journal of Hellenic Studies* (JHS.), XXV (1905), XXVI (1906).
Annual of the British School at Athens, X (1903-4), XI (1904-5).
Numismatic Chronicle, 1905, 1906.

les 4e, 5e et 6e du t. III (Syria, Palaestina, Arabia avec *corrigenda* et *addenda*, 998-1344 et *indices* pour le volume).

W. Dittenberger, en qui l'épigraphie vient de perdre un de ses plus grands noms, a achevé en 1905 la refonte de sa *Sylloge* avec le t. II (VII-750 p., in-8°, Leipzig) des *Orientis Graeci inscriptiones selectae* : 339 inscriptions d'Asie-Mineure et d'Égypte, de l'époque romaine, classées par provinces. Parmi les 51 *tituli nuper reperti* (1903-4) de l'appendice il s'en trouve deux qui ne figurent encore que là : 762, traité d'alliance de Kibyra avec les Romains conclu entre 189-167. — 763, lettre d'Euménès II remerciant les Ioniens des honneurs qu'ils viennent de lui conférer, vers 165. — Parmi les comptes-rendus dont son ouvrage a été l'objet, il faut signaler : E. Ziebarth, *BPW*, 1906, 354; W. Larfeld, *Wochenschrift f. klass. Phil.*, 1906, 225 ; H. Schenkl, *Allgem. Literaturblatt*, 1906, 206; S. Fergusson, *Class. Phil.*, 1906, 259; Wilcken, *Archiv f. Pap.*, 1907, 239.

H. Dessau a été bien inspiré en terminant ses *Inscriptiones Latinae Selectae* (II, 2, Berlin, 1906) par un excellent choix de 121 inscriptions grecques importantes pour l'histoire Romaine.

Treize ans après le premier paraît le second volume (XXV-601 p., in-8°. Cambridge, 1905), de l'*Introduction to Greek Epigraphy* de E. S. Robert avec la collaboration d'E. A. Gardner contenant un choix de 409 inscriptions attiques les plus importantes, réparties suivant les sujets, accompagnées de notes explicatives pour chaque inscription et de remarques générales sur chaque groupe de textes. Très clair et très précis, l'ouvrage ne sera pas utile seulement pour l'étude de l'épigraphie, mais surtout comme complément et comme *text book* aux manuels d'institutions athéniennes. Il est divisé en treize chapitres contenant 409 inscriptions : I, Décrets du Conseil et du Peuple (1-69); II, Décrets et lettres de puissances étrangères (70-3) : III, Décrets de tribus, dèmes, clérouchies, phratries, associations (74-91); IV, Rescrits impériaux (92-6); V, Textes financiers (97-131) : VI, Textes religieux (132-43) ; VII, Catalogue de magistrats, éphèbes, etc.; listes agonistiques, didascaliques (144-72); VIII, Dédicaces (173-215); IX, Inscriptions du théâtre (246-307); X, Signatures d'artistes (309-31); XI, Pierres bornières et hypothécaires (322-58); Funéraires (359-89); XIII, Tesseræ, ostraka, defixiones, etc. (390-409).

Dix ans après le 1er fascicule des *Leges Graecorum sacrae e titulis collectae* qui contenait les *Fasti Sacri*, paraît un nouveau fascicule, le 1er de la 2e partie : *Leges Graeciae et Insularum* (VIII-372 p., in-8°, Leipzig, 1906). Par la mort prématurée de H. von Prott, il paraît sous le seul nom de son collaborateur L. Ziehen. Avec ses 153 inscriptions, éditées et commentées (en latin) avec le plus grand soin, améliorées souvent d'après les copies des collaborateurs du *Corpus* (Attique, 1-49 ; Péloponnèse, 50-63 ; Grèce Septentrionale, 64-80 ; Mer Égée, 90-153), on a enfin sous la main un recueil de règlements et décrets religieux qui rend singulièrement plus facile et plus profitable l'usage des derniers manuels d'institutions religieuses, où l'épigraphie a tant de part, celui de E. F. Bischoff dans la nouvelle édition du Schoemann (Leipzig, 1905), les *Cults of the Greek States* de L. W. Farnell (4 vol., Oxford, 1897-1907), ou les *Griechische Feste* de P. M. Nilsson (Leipzig, 1906).

Le même service a été rendu pour l'étude du droit grec par le *Recueil des*

Inscriptions juridiques grecques, de R. Dareste, B. Haussoullier et Th. Reinach, achevé en 1904 par un dernier fascicule, contenant les lois sur le meurtre, les jugements contre les tyrans, les règlements des phratries, contrats commerciaux testaments, donations, affranchissements, etc.

Deux importantes collections d'inscriptions grecques ont été l'objet de publications remarquables : celle du Musée du Caire, J. G. Milne, *Greek Inscriptions* (Oxford, 1905, in-4°, fasc. IV du Catalogue général du Musée du C.) et celle du Musée de Sparte, M. N. Tod, *A Catalogue of the Sparta Museum* (Oxford, 1906, in-8°), cf. *REG.*, 1906, 332. Ce dernier ouvrage, très clair et très facile à manier, est un vrai modèle du genre comme devraient en posséder tous les Musées épigraphiques peu accessibles.

En dehors des capitales de l'Ionie, Priène, Magnésie, Éphèse, Milet, où les découvertes épigraphiques amènent la publication de véritables *corpora* constitués sur le modèle de celui de Pergame, deux grandes villes d'Asie ont donné lieu à des *corpuscula* provisoires, Aphrodisias, par Th. Reinach, dans *REG.*, 1906, et Sinope par D. M. Robinson, *Am. J. Philol.*, 1904 et *Am. J. Arch.*, 1905-6. Les inscriptions de Délos paraissent régulièrement dans le *BCH.*; quant à celles de Delphes, leur élaboration se poursuit dans les thèses des *Delphiens*, E. Bourguet, *L'Administration financière du sanctuaire Pythique au IVe siècle* (Paris, 1905) et *De rebus Delphicis imperatoriae aetatis capitula duo* (Montpellier, 1905); G. Colin, *Le culte d'Apollon Pythien à Athènes* (Paris, 1905). Ajoutez les travaux de Pomtow et de Nikitsky, etc. Certaines catégories d'inscriptions ont fait l'objet de publications particulières auxquelles les destinait leur nature très spéciale : A. Audollent, *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt, praeter Atticas* (Paris, 1904); A. Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen* (Vienne, 1906).

Avec les *Inscriptiones Graecae ad inlustrandas dialectos selectae* de F. Solmsen, les inscriptions ont fait une apparition heureuse dans la *Bibliotheca Teubneriana*. Les 50 textes que contient la 2e édition (1905) ne sont pas seulement bien choisis pour l'étude des dialectes. Certains, comme la lettre de Philippe V à Larissa ou le règlement des Labyades, ont pu être améliorés grâce à des copies nouvelles. C'est dans ce format et sur ce type qu'on aimerait avoir ce *corpus* en minuscules dont le besoin se fait tant sentir.

Les *Ausgewählte Inschriften* de W. Janell (VII-148 p. in-8°, 1906, Berlin) se présentent comme le premier essai de mettre les textes épigraphiques à la portée des classes, de façon à illustrer les manuels élémentaires. Les 230 inscriptions, allégées de toute la partie protocolaire et formulaire lorsqu'elle n'est pas essentielle à leur compréhension, accompagnées de versions allemandes, intercalées suivant leur nature et suivant leur objet dans un texte continu, auraient pu former un ouvrage qui serait à recommander, sans les trop nombreuses erreurs qui déparent la traduction et le commentaire. (Cf. *REG.*, 1906, 330).

Qu'il nous soit permis enfin d'annoncer que nous avons présenté en 1906 pour le diplôme de l'École des Hautes Études une partie d'un recueil général des *Actes épigraphiques des rois hellénistiques, d'Alexandre à Mithridate* (lettres, rescrits diplômes, donations, dédicaces, lois, traités).

Histoire de l'Épigraphie. — S. Chabert a donné dans la *Revue Archéologique* (1905-6), une *Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque*, parue en volume,

Leroux, 1906. — E. Ziebarth continue ses études sur les contemporains et successeurs de Cyriaque d'Ancône, *Ephem. Epigr.*, IX, 1905, 187-332. — Sp. Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1906, 58, étudie l'origine et le sort des inscriptions contenues dans les deux éditions de la *Géographie* de l'évêque athénien Mélétios, Venise, 1728 et 1807.

Parmi les études consacrées à des questions d'épigraphie générale, signalons :

Sur les traductions grecques des noms latins de militaires et de fonctionnaires, D. Magie, *De Romanorum juris publici vocabulis sollemnibus in Graecum sermonem conversis* (Leipzig, 1905). Les renvois sont faits aux *I. Gr.-Rom.*

Sur les formules stéréotypées des épigrammes, A. Kühn, *Topica epigrammatum dedicatoriorum Graecorum* (Breslau, 1906).

Sur le dialecte et les inscriptions de Macédoine, O. Hoffmann, *Die Makedonen, ihre Sprache und ihr Volkstum* (Goettingue, 1906).

Sur les différentes formes d'érection des statues honorifiques, M. R. Welsch, *Annual of British School at Athens*, 1905, 36.

Sur les distributions gratuites de pain en Grèce, d'après les inscriptions, H. Francotte, *Mélanges Nicole*, 1905, 135.

Sur un catalogue par ordre géographique des associations grecques, I. Œhler, *Zum Griechischen Vereinswesen* (Vienne, 1905). Cf. Ziebarth, *BPW.*, 1906, 362.

Sur le sens d'ἐπὶ τοῦ παρόντος = *pour le présent* et non *sous l'archonte actuel* (*IG.*, XII, 5, 471, 1, 8 ; IX, 1 ; VII, 4118, 6 ; IV, 426 ; *GDI*, 3089), A. Wilhelm, *Hermes*, 1906, 76.

Sur les signes dits *additionnels* (φχψ) dans l'alphabet grec, Foat, *JHS.*, 1905, 359.

Sur les sceaux byzantins, G. Schumberger, *Revue numism.*, 1905, 321, 355 ; M. K. Konstantopoulos, *Journ. internation. d'arch. num.*, 1905, 195, 293 ; Svoronos, *ibid.*, 221, 257.

Une inscription d'Erétrie du IVe siècle, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 25, a fait connaître deux sigles numériques nouveaux : > = 100 dr. et — = 10 dr.

Les inscriptions sur vases sont étudiées par Walters-Birch, *History of ancient Pottery*, II, 236 (Londres, 1905) ; celles des vases attiques du Louvre par E. Pottier, *Catalogue des terres cuites*, III (Paris, 1906); celles d'une série d'amphores athéniennes avec noms d'archontes par J. Clark Hopkins, *J. Am. Arch.*, 1906, 390, celles de l'Héraion d'Argos, par Th. Woolsey Hermaine, *The Argive Heraeum*, II (Boston, 1905).

ITALIE

Rome. — *Sancta Maria Antica, au Forum.* Peintures et mosaïques byzantines avec inscriptions (VIIe s.), Rushforth, *Papers of Amer. School*, I, 1905. 10.

Catacombe de Comodilla, Marucchi, *Nuovo Bull.*, 1905, 60. 3 épitaphes.

Catacombe de Priscilla, Marucchi, *Nuovo Bull.*, 1906, 45. 4 épitaphes.

Dœlger, *Römische Quartalschr.*, 1905, 1. Sur le sens de Χρῖσμα et de l'onction (*signaculum chrismatis*) dans *CIG*, 9810, 9821, 9846, 9595 *a* : νεώφυτος = *renatus*, ἀνακαινισθείς = *renovatus*, etc.

Environs de Rome, 2 épitaphes chrétiennes sur la *Via Tiburtina*, Ashby, *Papers of British School*, III, 1906, 91. 146. — E. Hoffmann, *BPW*, 1906, 64

restitue le distique funéraire donné sans transcription, *Notizie*, 1898, 331 : Δ(ί)μοσι) Κ(ατα)χθονίοις) | Πλουτεῖ καὶ Λήθῃ καὶ σέμνῃ | Φερσεφονείῃ σύντροφοι τήνδ' ἔθεσαν | ἡ τοὔνομά ἐστιν Ὑγεία (1). — Sur les inscr. didascaliques *IG*, XIV, 1097-98, voir p. 36.

Cumes. — Épitaphe du ve s. élevée à un de ses membres par une association bacchique (*Notizie*, 1905, 377). B. Haussoullier, *R. de Phil.*, 1906, 141, lit : Οὐ θέμις ἐν|ταῦθα κεῖσθ|αι (ε)ἰ μ(ὴ) τὸν βε|βακχευμέ|νον. R. Engelmann, *BPW*, 1906, 957, corrige de même le ιμε de l'inscr. en εἰ μή.

Anagni. — Sur l'inscription d'un reliquiaire byzantin, *Byz. Zeitschr.*, 1906, 701 (d'après P. Toesca, *L'Arte*, 1906, 35).

SICILE

Syracuse. — *Notizie*, 1905, 387. Stèle de Μινύρα Χαιρύλου, *ibid.*, 394 et P. Orsi, *Nuovo bull.*, 1906, 169, fragments de funéraires chrétiens mutilés dans la crypte de St. Marcien (2).

Priolo. — *Notizie*, 1906, 195, 226. Fragments de funéraires d'une catacombe.

Tauroménion. — H. Willers, *Rh. Mus.*, 1905, 321-60. Texte (165 l.) et commentaire d'une nouvelle inscription financière (comptes des ταμίαι) publiée inexactement par G. Rizzo. *Rivista storia ant.*, 1899, 524. O. Cuntz, *Klio*, 1906, 467, montre que ces comptes viennent prendre place à la suite de la série *IG*, XIV, 421-30, du temps de la domination de Sextus Pompée en Sicile (43-36).

SARDAIGNE

Assemini, Donori, Mara Calagonis. — *Notizie*, 1906, 123. Une quinzaine de graffites des églises du temps de la domination byzantine (viiie-xe s.). Dans celle d'Assemini, sous le vocable des saints Pierre, Paul et Jean-Baptiste et de sainte Barbara ὧν ταῖς πρεσβείαις αὐτῶν δοίη μοι κ(ύριο)ς ὁ θ(εὸ)ς τὴν ἄφεσιν, 2 dédicaces de Τωρκοτορῖος ἄρχοντος Σαρδηνίας.

ISTRIE

Pola. — Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1905, 43. Stèle de Ῥουφία | Ῥυσόπολις | ἡ καλή, (du ms. 2123 au Museo Civico de Venise) (3).

Gorizia. — P. Sticotti, *Archeografo Triestino*, 1906, 184. Sous une stèle représentant un cavalier, chlamyde au vent, lance dans la droite : Ἀμμώνιος | Ἀμμωνίου Ἀλε|ξανδρεὺς | ἐτῶν κζ'.

(1) Entre autres sculptures trouvées à Rome en 1904, on signale une statue assise d'un poète signée Ζεῦξις ἐποίησεν, *Arch. Anz.*, 1905, 72.

(2) Les graffites déjà connus des catacombes de St. Jean sont republiés par C. Barreca, *Le catacombe di S. Giovanni* (Syracuse, 1906).

(3) Probablement *IG*, XIV, 2388 (Cyriaque) : Ῥουφία Χρυσόπολις ἡ καλὴ καὶ σώφρων. Le cod. Marc. lat. XIV, 124 f. 159 donne d'ailleurs σοφροσύνη (cf. *Eph. Epigr.*, 1906, p. 198); le ms. 2123 donne au contraire à la 4e l. σώ]φρων.

Stojnik. — N. Vulci, *Jahreshefte, Beibl.*, 1905, 22. Funéraire : Νυμφίδια Οὐάλεντι πάτρων: ἀνέθηκα μνίας χάριν.

Segna. — K. Patsch, *Die Lika in Römische Zeit* (*Balkan-commission*, I), 101. Dédicace Δ(ις) Μ(ανιβους) de M. Cl. Marcianus, M. Cl. Stratonikos f., de Nicomédie, décédé à 16 ans.

Salone. — Les inscriptions *Bull. Stor. Dalm.*, 1884, 166; 1899, 80 et *CIL.*, III, 9522 et 14894 commentées par J. Zeiller, *Les origines chrétiennes en Dalmatie*, 53, 92, 147, 167 (Paris, 1906).

GRÈCE DU NORD

Épire. — *Amantia* (*Ploca*). — K. Patsch, *Der Sandschak-Berat in Albanien* (*Balkan-commission*, III), 40. 3 funéraires de l'époque romaine, 200. Dédicace bilingue : à la suite d'une disette où il avait puissamment secouru la ville, le magistrat P. Pomponius P. f. Ælianus ἐκ τῶν ἰδίων τὸ σειταποδοχεῖον κατεσκεύασεν (IIe s.).

Apollonia (*Pojani*). — *Ibid.*, 160. Une vingtaine de funéraires d'époque romaine dont deux d'acteurs comiques. 1 base de statue élevée δ(όγματι) β(ουλῆς) κ(αὶ) δ(ήμου) au prytane et prêtre des Nymphes T. Fl. Philonidès ; 1 autel en l'honneur de Septime Sévère en 194; 1 autre en l'honneur de Gordien en 238.

Skoza sur la Vjossa. — *Ibid.*, 55. Épitaphe de Loupos et d'Euphranta Polyneikous.

Baie de Pili. — *Ibid.*, 79. Épitaphe rupestre : Θεοῖς | Πρειμεγένεια | Λαοδίκης | ἀπελευθέρα · | Νικόστρατος ἐποιέει.

Baie de Grammata. — *Ibid.*, 90. Une dizaine d'ex-voto rupestres aux Dioscures, de ce type : Ἀγαθῇ τύχῃ · παρὰ τοῖς Κυρίοις Διοσκόροις ἐμνήσθη | Σωτήριχος.

Dodone. — Th. Reinach, *R. A.*, 1905, I, 97, montre que, sur les inscriptions comme sur les monnaies, le vocable primitif de Zeus est Ναός et non Ναιός, Zeus Naos, Zeus *Temple* n'étant devenu que plus tard le Zeus *du* Temple.

Zoumerkoi. — Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1905, 289. Inscription iambique de la Παναγία Βελλᾶ qui montre qu'elle fut fondée en 1281 par le despote Nicéphore d'Épire.

Kerkyra Melaina (*Kurzola*). — J. Brunsmid, *Vjesnik* de la Société Croate d'Archéologie, 1905, 35. Catalogue des inscriptions grecques du Musée d'Agram avec une nouvelle copie de celle des colons de Kerkyra *SIG*, 933.

Ithaque. — *Port-Polis.* — Vollgraff, *BCH*, 1905, 165. Nouvelle copie de la dédicace archaïque qu'on ne connaissait que par celles de Schliemann et de Stillmann (d'où Comparetti, Roehl et Dittenberger, *IG*, IX, 653) : τᾶς Ἀ]θάνας | τᾶς Ο (1).....|.. κα[ὶ τ]ᾶς Ηέ|ρας τᾶς [Τ]ελ[εί]ας · τοὶ [π]ερὶ Ηο|ιν(?) με ἐ[πό]εσ[αν?|....υπε. 15 funéraires, d'époque hellénistique, trouvés dans le nord de l'île, près de Stavro.

Acarnanie. — *Koronta* (Chrysovitza). — E. Nachmanson, *AM*, 1906, 95. 5 funéraires d'époque hellénistique.

Etolie. — *Thermos.* — Sôtiriadis, Ἐφ. Ἀρχ., 1905, 56. Συνθήκα καὶ συμμαχία |

(1) Ne serait-ce pas plutôt un Θ? On pourrait alors restituer Ι]θ[ακήσιας qui conviendrait exactement à la lacune. A la 4e ligne, ne faut-il pas lire πό[λιν]?

décernées par un orgéon à Asklapon de Maroneia (IIIe s.). — 252. Début d'un δόγμα des orgéons περὶ τὴν Ὀ[ρείαν (?) du IIe siècle.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 10. *Addenda* au règlement d'Apollon Erithaséos (*SIG.*, 568). — *AM*, 1905, 213. *Addenda* à des listes de vainqueurs aux Théseia (*IG.*, II, 445, 447), elles appartiennent au milieu du IIe siècle.

A. Wilhelm, *Mélanges Nicole*, 1905, 599. Nouvelles restitutions du fr. *IG.*, I, *suppl.*, 46 *a* du dernier quart du Ve siècle ; ce serait un décret conférant le droit de cité à un certain Korinthion pour services rendus à la ville et à l'armée. Cette formule, qui fait penser à des services du genre de ceux de Phanokritos de Parion (*SIG.*, 74), ὅτι δύναται ἀγαθὸν τὴν πόλιν καὶ τὴν στρατίαν τῶν Ἀθηναίων, dont M. W. a déjà donné quelques exemples (*Hermes*, XXIV, 127) se retrouverait dans le décret *IG.*, I, *suppl.*, 116 *z*. Une autre formule que M. W. a introduite dans le décret de Korinthion : εἶναι τὸν δεῖνα καὶ τοὺς παῖδας Ἀθηναίους (παῖδες à la place d'ἔκγονοι) se retrouverait dans *IG.*, II, 20, 115 ; II, 5, 11 *e* ; I, *suppl.*, 22 *d*, p. 195 ; XII, 1, 977.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 279. Montre que l'inscription des συνθῦται οἱ κατασκευάσαντες τὸ γυμνάσιον Διὶ Κεραίῳ καὶ Ἄνθαι, trouvée près de l'Arc d'Hadrien (*Annual Brit. School*, 1897, 106) n'est pas attique, mais provient de Thèbes et date du milieu du IIe siècle av. J.-C.

A. Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen* (Wien, Holder, in-4°, 1906, 276 p.) L'ouvrage comprend : 1° les fragments de la grande liste des Νῖκαι Διονυσιακαί, gravées probablement par ordre de Lycurgue, en 328, d'après les recherches faites par Aristote en 343/2 : aux 8 fragments déjà connus (*IG.*, II, 971, *a-e* et II, v, 971 *f-h*) s'en ajoutent 3 nouveaux ; le fr. *c*, le seul que n'avait pu retrouver M. W., l'a été depuis par lui ; cf. *Anzeig. d. phil.-hist. Akad. z. Wien*, 1906 et H. Schenkl, *BPW.*, 1907, 446. On se trouve ainsi en possession d'une série de textes se rapportant aux années suivantes : 473-70, 460-57, 447-46, 423-22, 399-98, 388-86, 376-74, 348-46, 343-38, 336-35, 331-28. — 2° les fragments des Διδασκαλίαι α' rédigées en même temps par Aristote (fr. 18-30, *ed.* Rose, Teubner) et continuées officiellement ; 2 d'entre eux se rapportent à des tragédies de 420-17 (*IG.*, II, 972) et de 242-39 (973) ; 7 à des comédies de 421 (974), de 355 (974 *b*), de 313-1 (974 *c*), de 288-6 (972), de 188-60 (975, 976, 1315). — 3° et 4° les 32 fragments de la liste chronologique portant le nom de l'auteur ou de l'acteur, tragique ou comique, vainqueur aux Dionysia ou aux Lénaia, avec le numéro de la victoire (*IG.*, II, v, 977). — 5° les 4 fragments trouvés à Rome (*IG.*, XIV, 1097, 1098 *a* et XII, 1, 125 faussement attribué à Rhodes) qui proviendraient de copies de catalogues alexandrins où les victoires des auteurs dramatiques de chaque époque auraient été relatées chronologiquement. Nos 4 documents se rapportent à des victoires comiques, la première de la période 440-390, les 2 suivantes de la période 370-45 ; la 4e du Ier siècle av. J.-C. — 6° Un appendice contenant : *a*) la restitution de la dédicace de l'agonothète Xénoklès qui, en 307/6, fit les frais des représentations tragiques et comiques des Lénaia (*IG.*, II, 1275, 1289. — *b*) la restitution, grâce à 3 fr. nouveaux ajoutés aux 2 déjà connus (*IG.*, II, 391, 393), d'un décret en l'honneur du trésorier et du secrétaire des prytanes de l'archontat de Proxénidas (v. 174-2). — *c*) 1 décret, probablement de l'année de Triparadeisos (321), en l'honneur d'un Cyzicénien, en retour de services rendus à Athènes auprès du roi

8) Μάγας βασιλέως | Πτολεμαίου Μακεδόνα. Ce monument aurait été élevé en l'honneur de Ptolémaios III Evergète, lorsque sa femme, Bérénikè, fille de Magas, lui avait déjà donné ses 3 fils, Ptolemaios, Alexandros et Magas; le personnage placé avant Alexandros paraît être le frère du roi Lysimachos (1); quant aux deux princesses, pour l'une, Bérénikè, on sait, par le décret de Canope, que, le 7 mars 238, elle était morte en bas âge, après avoir été déclarée reine; pour l'autre, il est probable que, née peu après, elle succéda aux honneurs royaux de sa sœur. Le monument entier vient ainsi se placer vers 230; il apprend qu'à cette date l'Egypte soutenait les Étoliens entre Démétrios II de Macédoine. — 95. Deux décrets du κοινόν (2) conférant la proxénie et la politeia à Ménékratès de Smyrne et à Aristomachos de Lacédémone sous la stratégie de Straton (216-13) — 96. Quatre proxénies mutilées, l'une de la stratégie de Polykritos de Kallion (v. 250), l'autre de celle de Nikandros (184-3), les 2 dernières de l'une de celles de Charixénos, — sous le même, dédicace d'une παστάς.

Thessalie. — *Larissa.* — Zékidès, Ἐφ. Ἀρχ., 1905, 190. 2 funéraires en dialecte thessalien du IIIe s., l'un dédié au héros Kratinos, εἴρουϊ Κρατίνου, — 191. 2 fragments de listes de vainqueurs aux Eleuthéria de Larissa (IIe s.) : jeux musicaux (hérauts, trompettes, flutistes, citharistes) et gymniques (pentathle de παῖδες, ἀγένειοι et ἄνδρες), — 195. 3 listes d'affranchissements de l'époque romaine, avec mention d'un droit perçu par la ville. — L'étude de Mommsen (*Hermes*, 1882) sur la lettre de Philippe V à Larissa est republiée dans ses *Historische Schriften*, I, 49 (1906). L'inscription figure d'après la nouvelle copie de Kern, dans Solmsen *Inscr. Gr. ad inl. dial.*, 9.

Matropolis. — Zékidès, *ibid.*, 187. Dédicaces à Hermès Chthonios et à Apollon Parnopios, — 189. En tête d'une lettre du IVe s. des Λακεδαιμονίων ἔφοροι Ματροπολι|τᾶν Θεσσαλῶν τοῖς ταγοῖς καὶ τῶι δ|αμῶι [πρέσβεις οὓς? ἀπ]εστάλκαμεν ποιούμεν[οι|..... .....Ἀριστόνικον Εὐαμερίου | (2 autres noms) ἐφ]ικνοούμ[ενοι εἰς ὑμᾶς?] ὧντινων. — 197. Dédicace à Septime Sévère de 196 et une vingtaine de funéraires d'époque romaine, dont deux en vers.

Iolchos. — Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1906, 102. Epitaphe : Ἐλπὶς Ἀχιλλέως ἥρως χρηστὲ χαῖρε et un fragment d'une dédicace à Pompée.

Péninsule Magnète. — Wace, *JHS*, 1906, 149. *Olyzon*, base d'une statue d'Héraklès. — 150. *Spalathra*, épitaphe d'un Thasien. — *Argélasté*, fr. d'une liste éphébique. — 151, bas-relief, représentant un foudre ailé, offert par Ergias Dionysios ὑπὲρ τοῦ ἀδελφοῦ Εὐάνδρου ὄντος αἰχμαλώτου. — 163. *Glaphyrai*, dédicace à Dionysos; 4 funéraires d'époque romaine.

Phthiotide. — *Palaeokastro* (dans le Tymphreste). Bartselas, Ἀθηνᾶ, 1905, 39. 4 épitaphes d'époque romaine.

(1) Sotiriadès pense à un 4e fils, inconnu par ailleurs; on sait au contraire que Lysimachos était stratège de Haute-Egypte en 238, cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, 284. C'est à tort aussi que Sotiriadès voit dans Bérénikè la veuve d'Antiochos II, probablement morte à cette date.

(2) M. Holleaux, *BCH*, 1905, 360, montre, d'après les textes et les inscriptions, que le *Panaetolicum* se réunissait 2 fois par an : au début du printemps, dans une des villes du *Koinon*, en automne à Thermos.

Ænis. — *Hypata.* A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 285. Corrections à plusieurs inscriptions Ænianes du IIe s. : *GDI*, 1432, l. 7, lire Πολιά[γρου; 1435, l. 3, Πολε[μάρχου; *BCH*, 1892, 100, l. 4, ἐπὶ τὰν δέραν [καλούμε]ναν Δεκαδίας.

Phocide. — *Daulis.* — Condoléon, *REA*, 1906, 284. Épitaphe en 4 vers d'Erato; elle était si riche que εἰ δ' ἦν ἀργυρίου καὶ χρυσίου αὐτὸ πρίασθαι, | οὐδεὶς ἂν πλουτῶν εἰς Ἀΐδου κατέβη.

Delphes. — Homolle, *Mélanges Nicole*, 1906, 625. Convention fixant le tarif des prémices à payer par Phasélis en guise de *pélanos*, sacrifice propitiatoire, préalable à la consultation de l'oracle; pour l'État 7 dr. delph. 2 ob., pour les particuliers, 4 ob. : ἅδε Δελφοῖς Φασελίτας τὸν | πέλανον δίδομεν · τὸ δαμόσι|ον ἑπτὰ δραχμὰς δελφίδες δύ' ὀβελός, τὸν δὲ ἴδιον τέτορες ὀβελός. Τιμοδίκο καὶ Ἱστιαί|ο θεαρόντων, Ἑρύλο ἄρχοντος. Les caractères épigraphiques et la mention des pièces delphiques placent, vers 420-400 l'archonte Hérylos.

E. Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire Pythique au* IVe *s.* (Paris, 1905), étudie les comptes des naopes dans les deux périodes 369-341 et 340-326 (cf. *REG*, 1905, 385) et publie en appendice les comptes inédits de l'archontat de Palaios (349/39), 85 l. en 2 colonnes. C'est cette inscription qui nous fait connaître le collège des trésoriers, créé au lendemain de la guerre sacrée pour surveiller la perception et l'emploi de l'amende phocidienne, et dont l'existence dura treize ans. — Quelques remarques juridiques sur l'administration financière des naopes par H. F. Hitzig, *Zeitschr. f. vergl. Rechtswissenschaft*, 1906, 23.

E. Bourguet, *De rebus Delphicis imperatoriae aetatis capitula duo* (Montpellier, 1905), publie pour la première fois : Une dédicace du κοινὸν τῶν Ἀμφικτυόνων aux petits-enfants d'Auguste, Lucius Caesar et Julia fille d'Agrippa (cf. *CIG*, 1712; *AM*, V, 197) et une à Tibère. Deux bases de statues élevées à Claude par la cité de Delphes en 42 et 46. Une lettre de Claude en 52, τῇ πόλει τῶν Δελφ[ῶν προθ]υμό[τατα χαίρειν : il s'y vante de n'avoir pas seulement maintenu en honneur ses cultes (ἐπετήρησα τὴν θρησκείαν), mais d'avoir donné des ordres au proconsul d'Achaïe L. Junius Gallion (le frère de Sénèque) (1) pour la rétablir dans tous ses territoires (ἔτι ἔξειν τὸν πρ[ότερον κριθέντα ὁρισμόν· τῶν δὲ ἄλ]|λων πόλεων κα[ὶ τῆς πόλεως τῶν Δελφῶν ? ταῦτα δὲ ?] | αὐτοῖς ἐπιτρ[έπεσθαι]). Une dédicace de Delphes à la sœur de Caligula (Διουλλ]ε[ι]α ?). Quatre nouveaux fragments (cf. *BCH*, VI, 451) de deux lettres de Domitien invitant à rétablir les jeux dans leur forme traditionnelle (ὁ ἀγὼν ἄγηται κατὰ τοὺς ἀπὸ παντὸς αἰῶνος μέχρι τοῦ δεῦρο καὶ τετηρημένους καὶ ὑπὸ σοῦ κεκυρωμένους νόμους). Deux lettres de Trajan de 98 et 99 par lesquelles il confirme les privilèges de la ville τάς τε δωρεὰς καὶ τὴν ἐλευθερίαν καὶ αὐτονομίαν καὶ τῶν πρὸ ἐμοῦ αὐτοκρατόρων | [ὑμῖν εὐνοϊκῶς συγκεχωρ]ηκότων καὶ αὐτὸς βεβαιῶ) et évoque, par l'intermédiaire du proconsul Herennius Saturninus, une affaire litigieuse κατὰ Πυθοδώρου..... ἵνα, ἐὰν οὕτως ἔχῃ ὡς ἐγράψατε, τύχῃ τοῦ δικαίου. Une dédicace à Trajan (114 cf. *BCH*, XX, 724). Cinq lettres d'Hadrien : la

(1) En apportant la première confirmation épigraphique du proconsulat de Gallion, connu seulement par les *Actes*, XVIII, 12, ce texte fixe définitivement à 52 le séjour de saint Paul à Corinthe.

première, de 118, confirme les privilèges octroyés par Trajan (τήν τε | ἐλευθερίαν καὶ τὴν αὐτονομίαν καὶ τ[ὰς ὑμῖν ἀεὶ συγχωρουμένας] | δωρεὰς [βεβαιῶ καὶ ἅπαν]τα καὶ ὑπὸ τ[οῦ θεοῦ Τραιανοῦ δοθέντα); la deuxième traite d'une violation du territoire sacré dont les Étoliens se sont rendus coupables du côté de Kirrha et de la rétrocession, réclamée par eux, de leur voix à l'Amphictyonie, donnée par Auguste à Nikopolis ; l'empereur, pour juger l'affaire, s'est fait faire par un certain Cl. Timokratès un recueil τῶν Ἀμφικτυονικῶν δογμάτων | ὅσα ἢ ἐναντία ἀλλή-λοις ἐστὶν ἢ τοῖς νόμοις τοῖς κοινοῖς | πέμψαι μοι ἵνα καὶ τούτων τις ἐξέτασις γένηται : les dernières, qui sont toutes trois de 125, contiennent le règlement des questions litigieuses que l'empereur a fait ratifier par sénatus-consulte : les Étoliens reprendront leur voix ; les Thessaliens, qui paraissent en avoir 16, en passeront 6 à Nikopolis, 2 à Athènes et 2 à Sparte et restitueront au dieu les couronnes et la dîme des prix ; toute victoire contestée fera annuler le concours ; ces bienfaits, joints aux constructions et aux présents de toute espèce d'Hadrien à Delphes, lui valurent des décrets lyriques de reconnaissance, dont on a recueilli 9 fragments. — Une lettre d'Antonin, qui fut, comme Hadrien, archonte à Delphes ; cette lettre, relative aux Pythia, apprend l'existence à cette date de concours dramatiques (ὑποκριτῶν ἀγῶνα καὶ κωμῳδίας). — Une lettre de Septime Sévère, en 207, de Capoue, confirmant les privilèges de la ville. — Une base de statue de Gallien qui s'ajoute à celle de Valérien (*BCH*, XX, 728) et une de Constantin (τὸν θειότατον | Κύριον Φλάβιον | Κωνσταντεῖνον ἡ | ἱερὰ Δελφῶν πόλις | τὸν δεσπότην καὶ | πατέρα τῶν βασιλέων). — Des dédicaces à l'ἀρχηγίς Memmia Lupa (v. 50), à son petit-fils Memmius Nikandros (v. 100), au ἱερὸς παῖς Babbius Maximus. — Un fragment de décret en l'honneur du père de l'empereur Galba ; des concessions du droit de cité et d'autres privilèges à P. Cornelius Alexas d'Aigion, aux Amphiktyons de Nikopolis en général et en particulier à Aristoklès et au philosophe P. Corn. Lupus (v. 80-90) ; à C. Caristanius Sagaris ; au philosophe Gaïus ; au proconsul Caristanius Julianus (98/9) ; à un poète épique de Tralles, Apollonios Ménandrou (v. 100) ; à C. J. Capiton de Macédoine et à un philosophe (?) de Thespies (118/9) ; à P. Egnatius Irésianus Peius de Nikopolis (121/2, l'archonte y est qualifié de βασιλεύς) ; à P. Ælius Myron, procurateur de Béotie (v. 150) ; aux philosophes platoniciens, L. Calvinus Taurus de Béryte, Bacchius Tryphon de Paphos, Zosime Sôtimos (?) et Cl. Nikostratos d'Athènes, et Sextius Cornélianus de Mallos (160-63) ; à F. Phalernos de Paphos ; à Valérius Harpocration, probablement le lexicographe (v. 160) ; à Quintus Gellius de Salamine de Chypre ; à C. J. Pudens, le *frumentarius* de la légion Italica I chargé de la surveillance des travaux d'Hadrien ; à un épimélète corinthien. Une base de statue élevée par la ville de Delphes à Julia Chryséa, femme de l'épimélète Tib. Cl. Celsus de Nikopolis. Une autre des Amphiktyons à l'épimélète M. Aur. Nikiadas de Nikopolis pour avoir remis à son successeur des comptes exacts des fonds dont il disposait (παραριθμήσαντα τὰ ἱερὰ χρήματα τῶι μετ' αὐτὸν | ἐπιμελητῆι). Enfin un décret rendu par les δημιουργοί de Delphes en 315 autorisant un bienfaiteur du temple, L. Gellius Ménogénès, à distraire d'un legs de 1 million d'ἁπλῶν, fait avec Aur. Julia Sôtia en vue d'une cérémonie μιᾶι μηνί, une somme de 500,000 σιν πλαρίας destinée à améliorer le système hydraulique des bains (ἐνιαυτὸν εἰς τὴν λοῦσιν τῶν βαλανείων χρήσασθαι), somme qui devra être déposée à la banque Autis-

thènes (ἵνα μηδεμία κακουργία περὶ αὐτὰ μηδέποτε γένηται κατεθεῖναι ταῦτα τὰ χρήματα παρ' Ἀντισθένει).

G. Colin, *Le Culte d'Apollon Pythien à Athènes* (Paris, 1905). M. C., dans cette thèse, publie en fac-similé les 66 inscriptions, dont 59 inédites, qu'on a pu déchiffrer sur le mur du trésor des Athéniens et qui sont relatives à la Pythaïde envoyée d'Athènes à Delphes ; il les republie, avec de nouveaux commentaires, dans le *BCH*, 1906, 163. Le tableau chronologique, avec indication sommaire du contenu, qu'il en a donné dans sa thèse (p. 17) et l'analyse qu'on en a fait ici-même (*REG*, 1906, 325) dispensent d'insister longuement. Ces inscriptions, des deux derniers siècles avant notre ère et du premier siècle après, sont la plupart des listes fragmentaires des chefs et membres de la pythaïde : prêtre, hiéromnémon, pyrophore et kanéphore d'Apollon, prêtresse d'Athéna, exégètes, devins, aulètes, hérauts, trésoriers, enfin des artistes dionysiaques et une trentaine de théores et pythaïstes, moitié élus par le peuple, moitié délégués, 1° par les cinq grandes familles de la Tétrapole (Eupatrides, Erysichtionides, Kérykes, Pyrrhakides, Eunéides) qui conservaient au Pythion d'Œnoè et au Délion de Marathon, le culte primitif d'Apollon Patrôos ; 2° par le κοινόν religieux que les quatre dèmes avaient constitué autour de leur dieu. La pythaïde était escortée par une troupe de 50 à 100 éphèbes commandée par le στρατηγὸς ἐπὶ τὰ ὅπλα et d'un nombre égal d'ἱππεῖς et de Ταραντῖνοι. Seize inscriptions se rapportent aux jeux hippiques et musicaux donnés à Delphes par les membres de la pythaïde.

M. Keramopoulos, *Congrès d'Athènes*, 1905, 266, propose quelques corrections à la loi delphique relative à la police des jeux, *BCH*, 1899, 611.

A la suite d'un nouveau voyage épigraphique à Delphes (*BPW*, 1906, 1170) H. Pomtow, *Hermes*, 1906, 356, republie et complète 7 inscriptions publiées par G. Kaibel (*Hermes*, 1874). Ce sont : 1. Fragment d'une stèle élevée en l'honneur de Kassandros d'Alexandreia Troas, identique à celle du temple d'Apollon Smintheus (*SIG*, 291) ; 2 et 3. Affranchissements du Ier siècle avant notre ère ; 4. Affranchissement du Ier s. après ; 5. Proxénie provenant du trésor de Cnide ; 6. 2 nouveaux fr. de la lettre d'Hadrien en 118 ; 7. 2 nouveaux fr. de la 1re lettre de Trajan. — A l'aide d'un groupe d'inscriptions qu'il est parvenu à sérier (*CIG*, 1690 ; *IG*, II, 54 ; *BCH*, 1899, 514 : 1901, 122) et d'une collation inédite de droit de cité vers 350, Pomtow, *Klio* 1906, 90 et 400, refait l'histoire d'une στάσις delphique : au printemps 363, sous la pression des Thébains, l'Amphiktyonie met hors la loi les chefs du parti phocidien Astykratès, Archédamos, Aristoxénos, etc. ; réfugiés à Athènes, ils y reçoivent, au nombre de 11, l'isopoliteia, tandis que, à leur instigation, Athènes proteste contre la décision amphiktyonique qui vient de conférer aux Thébains la promanteia et que les Phocidiens refusent à ceux-ci leur contingent habituel ; en 356, Philomélos s'empare de Delphes et rappelle les bannis ; à leur tour, les Théakides, principaux appuis de Thèbes, sont exilés ; en 354, Onomarchos expulse tout ce qui reste de partisans de Thèbes et fait reprendre les travaux du temple ; ce sont les exilés de 363 qui fournissent les archontes et les naopes ; mais, à la paix de 346, ils sont renvoyés en exil et leurs biens confisqués ; leurs descendants ne pourront rentrer qu'en 330.

A. Nikitsky, continuant ses *Recherches d'épigraphie delphique* (1904), corrige et commente 23 inscriptions amphiktyoniques de l'époque étolienne (notamment

celles du *BCH*, XXVI, 279), *Journal du Ministère de l'Instr. Publ.*, (russe), février et avril 1905. Sokolow, dans le même recueil, juillet 1905, commente le décret amphiktyonique de 116 (*BCH*, XXVII, 104); G. J. Tolstoi, en février, donne une étude approfondie sur le rôle des μνήμονες.

W. Vollgraff. *Mnemosyne*, 1905, 187 et 379. Deux notes, l'une montrant que l'auteur de l'épigramme de Kratéros pourrait être Alexinos d'Elée (Athen. XV, 696 f.), l'autre, après un nouvel examen de l'hymne à Bacchus, supprimant le Dionysos Braitès qui a tant intrigué M. Weil, M. Bréal et Miss Harrison, pour écrire : ε[ὖις, ταῦρε, κισσοχ]αῖτα, βρόμιε.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 12, reconstitue le décret delphien défendant, dans la παστάς d'Attalos II (*BCH*, 1902, 268), μηθενὶ εἰ[ναι ἀνάθεμα] ἀναθεῖναι μηθὲν μηδὲ σκανοῦν μηδὲ [καταλύειν sous peine d'amende.

Sur les dédicaces de Gélon et de Hiéron, cf. Jebb, *Bacchylides* (Cambridge, 1905) p. 456 et A. Taccone, *Atti d. Accad. di Torino*, 1906, 800; sur celle de Daochos et de sa famille, cf. Amelung, *Roem. Mitth.*, 1905, 144; R. G. Kent, *History of Thessaly to Philip V*, 20 (Pensylvania dissertation, 1904); Collignon, *Lysippe* (Paris, 1905) 20; sur celle de l'aurige de Delphes, dans l'hypothèse selon laquelle il aurait représenté Battos sur un char conduit par la nymphe Cyrène, cf. Svoronos *BPW.*, 1905, 1549 et Washburn, *Ibid.* 1359 et *Am. J. Arch.*, 1906, 151. On restituerait alors : Βάττος κτίστωρ εἰμ' ὁ π]ολύζαλός μ' ἀνέθηκ[ε | δᾶμος Κυρανὰς] ὃν ἄξ' εὐώνυμ' Ἀπολλ[ον (1).

Sur le trépied de Platées, cf. Luckenbach, *Olympia und Delphi*, 1904, 55 et A. Furtwaengler, *Sitz. ber. Bayer. Ak.*, 1904, 415.

Béotie. — *Lébadeia.* — M. Holleaux, *BCH*, 1906, 473. Revision et corrections de l'inscription des Basileia publiée par Vollgraff en 1901; le βασιλεὺς Πτολεμαῖος vainqueur a l'ἅρμα τέλειον serait Ptolémaios IX Néos Philopator (v. 121-16).

Haliarte. — L. Bizard, *BCH*, 1905, 99. Milliaire, élevé sous Hadrien, de la route d'H. à Alalkoménai.

Chéronée. — L. Bizard, *BCH*, 1906, 101. Base d'une statue d'Aurélien (la 3me trouvée en pays grec). — 7 funéraires dans différents hameaux des environs de Thèbes.

Sotiriadès, dans ses fouilles pour la restauration du Lion de 338 a trouvé un certain nombre de catalogues militaires de l'époque de la Confédération béotienne non encore publiés, cf. *AM*, 1905, 118; *Klio*, 1906, 45.

Tanagra. — L. Bizard, *BCH*, 1905, 372. 3 funéraires d'époque hellénistique.

Thespies. — Kéramopoulos, *BCH.*, 1906, 468. Corrections à l'épigramme d'Honestus.

Thisbé. — P. Foucart, *Mem. de l'Ac. des Inscr.*, 1906, 5, reprend l'étude du sénatus consulte de 170 trouvé par lui en 1872. Le texte des § 5 et 6 est définitivement établi. Il s'agit de trois riches Thisbéennes que le préteur Lucrétius avait déportées,

(1) Sur la 1re l. martelée on déchiffrerait ΛΑΣΑΝ.... Λ (Ν ou Δ).. Σ, Ἀρκεσί]λας ἀν[έθεκε]ν. Ce serait Arkésilas IV, en mémoire de sa victoire de 462. H. Lechat, *Pythagoras de Rhégion* (Lyon, 1905), 101 admet, avec la restitution d'Homolle, qu'il s'agit du quadrige de Gélon de Glaukias ou du quadrige d'Hiéron d'Onatas d'Egine.

deux à Chalcis et une à Thèbes, malgré les ὑδρίας σὺν ἀργυρίῳ qu'elles lui avaient fait porter. Le Sénat accorde leur liberté tout en leur défendant de retourner à Thisbé et en se réservant d'interroger Lucrétius sur la question des vases pleins d'argent. Les plaintes des autres villes grecques, notamment de Chalcis, jointes à celles de Thisbé, le firent condamner. (Liv. XLIII, 9).

Delium. — R. M. Burrows, *Ann. Brit. School*, 1905, 154. Sur un bloc, dans un mur de la chapelle Hagios Démétrios entre Tanagra et Dilisi : ἐποίησα[ν Ἀπόλλωνι τ[ὸν ναό]ν. (IVe s.).

Hyettos. — A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 277. Deux décrets mutilés de la confédération béotienne (IIe s.) ordonnant l'érection des statues de Polémarchos et de son fils Agias d'Hypata pour services rendus dans la répression du brigandage dont il y est fait une peinture désolante : γινομένων ἀδικημάτων μειζόνων κατὰ | τὴν χώραν διὰ τὸ παραγινόμενον ὄχλον | ἐπὶ λῃστείαι καὶ ἁρπαγῆι τῶν ἀλλοτρίων | αὐλάς τε ἐκκόπτειν καὶ φόνους ἐπιτελεῖσ|θαι καὶ ἁρπαγὰς σωμάτων τε καὶ θρεμμάτων... Le sculpteur, Ὁμολώϊχος Σωκράτου, était probablement thébain et père du Σωκράτης Ὁμολωΐχου qui figure dans la liste des συνθῦται béotiens, *Annual Brit. School*, 1897, 106 (1).

Eubée. — *Chalcis*. — P. Foucart, *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, 1906, 41 montre que les approvisionnements de blé réunis à Chalcis, sur ordre de Ptolémaios VI, qui ont valu à son agent Ariston de Soloi le décret de proxénie qui nous fait connaître cet épisode (Ἐφ. ἀρχ., 1903, 118; 1904, 97), l'ont été au temps de la guerre contre Persée, en 169, quand C. Marcius Figulus vint y prendre le commandement de la flotte, au retour de l'ambassade de Mikythion qui était allé porter à Rome les doléances de Chalcis contre le préteur Lucrétius. — Pappabasileios, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 24. Statue élevée par le conseil et le peuple à Τίτον Φλαούϊον Φλαούϊου Εἰσιδώρου υἱὸν Σαβεινίανον τὸν καὶ Διονύσιον ἥρωα. — Πρακτικά, 1906, 39. 3 funéraires chrétiens.

Erétrie. — L. R. Farnell, *Class. Rev.*, 1906, 30. Le ἱερὸς νόμος (Ἐφ. ἀρχ., 1904, 103) doit s'inspirer de celui qu'emporta l'archégète de la colonie envoyée en 444 par Périclès à Érétrie, emmenant avec lui des citoyens et des cultes d'Athènes (Aphrodite ἐφ' Ἱππολύτῳ), de Salamine (Zeus Tropaios), de la Tétrapole (Xouthos), d'Elaieus (Héraklès ἐν Ἐλαεῖ) qui devaient se superposer à des cultes indigènes (Glaukos et Eros). — Pappabasileios, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 28 défend contre Wilhelm son interprétation de l'inscription relative aux Artémiria (*Leges Sacrae*, 88). — *Ibid.*, 22, inscription byzantine rappelant la restauration de l'église.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 7. Fr. d'un règlement religieux de la fin du Ve s. relatif à Apollon Tamyneios (ou Daphnéphoros) : si le démarque ne se fait pas prêter un certain serment par les prêtres entrant en charge, il devra, avec eux, payer au dieu une amende de 50 dr., une autre amende double est édictée contre ceux qui couperont du bois vert ou n'empêcheront pas les troupeaux de paître le domaine sacré : ἀποτίνειν δὲ, ἐὰμ μὲν κείρων | ἢ φέρων ἁλοῖ, ἑκατὸν δραχμ|ὰς· ἐὰν δὲ βόσκων ἢ εἰρελῶν, | στερέσθω τοῦ βοσκήματος (*Leges Sacrae*, 87). — *Ibid.*, 15. Fr.

(1) Sur la grammaire des inscriptions béotiennes, cf. Edith F. Clafton, *The Syntax of the Boeotian dialect inscriptions* (Baltimore, 1905).

d'un décret, de la même époque que celui des Artémiria, rendu en l'honneur des Athéniens venus, en 340, avec Phocion, délivrer Erétrie de la tyrannie imposée par Philippe. Sur cette date, cf. A. Kœrte, *Rh. Mus.*, 1905, 389.

Tamynai. — Pappabasileios, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 20. 2 dédicaces dont l'une Ἀρτέμιδι, Ἀπόλλωνι, Ἀητοῖ, 8 funéraires et, sur un rocher, au lieu dit Trochala, l'inscription, qui indique la frontière entre Erétrie et Tamynai, Ταμῦναι.

Karystos. — Pappabasileios, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 3. 33 lignes de comptes publics relatifs au payement des intérêts d'une somme considérable, empruntée, au nom de la cité, par des particuliers à des créanciers de Thèbes et d'Histiaia, moitié à 13 3/4 0/0, moitié à 11 0/0; les opérations ont lieu sous le contrôle de trésoriers mensuels dits ἑκγμηνοταμίαι; parmi les créanciers thébains, on connaît Phérénikos, ami de Pélopidas (Plut. *Pel.*, 5 et 8) et Asopodoros, béotarque en 364 (*CIG*, 2408). On est donc au temps de l'alliance entre Karystos et Thèbes. — *Ibid.*, 14. Dédicace en 6 vers d'un nymphaion par Eukleitè à qui les Ποτάμιοι Νύμφαι se sont montrées favorables (IVe s.). — *Ibid.*, 18. Une dizaine de funéraires de basse époque, dont l'un sans doute chrétien : θε(έ), βοήθει τῇ δεσποίνῃ ἡμῶν Ἀξιοχίᾳ μετὰ τῶν δεσποτῶν ἡμῶν πανοίκει. — Πρακτικά, 1906, 39. Base d'une statue d'Artémis offerte à la déesse par Phrynis, fille de Praxagoras, sa prêtresse, et autel élevé κατὰ κέλευσιν τῆς θεοῦ par Fl. Gellia Antipatra. — Voir, plus bas, un décret inédit d'Histiaia en l'honneur de Sinope.

ATTIQUE

Athènes. — A. Wilhelm, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 219. 2 décrets, dont l'un mutilé, en l'honneur de prêtres annuels de la Kallisté; bien que le culte de cette Artémis soit localisé en dehors du Dipylon et paraisse d'origine étrangère, le prêtre du décret de 247/6 est un Athénien, Antidôros de Pergasa. — 223. Début d'un décret en l'honneur de Phoryskidès, pour services rendus à la tribu Kékropis (Ve s.). — 224. Nouveau fr. du décret de l'Érechthéis en l'honneur d'Antisthénès de Lamptrai (*IG.*, II, 564). — 225. Décret de l'Akamantis en l'honneur d'un hiérope du dème de Cholarges. — 226. *Addenda* au décret des Athmonéens, *IG.*, II, 580. — 228. Fr. très mutilé d'un règlement religieux de phratrie : il est interdit aux femmes de prendre part aux cérémonies et ceux qui les troubleront payeront 55 dr. — 230. *Addenda* au décret de la Tétrapole relatif au Dionysion, *IG.*, 601. — 232. *Addenda* au décret des Mésogéens relatif aux fêtes de leur Hérakleion, *IG.*, II, 5, 923 *c*. — 238. Décret des thiasotes de la Kallisté en l'honneur de l'archéraniste Sophron, sous le prêtre Dionysodôros de Sémachides (237/6), suivi d'une liste de 34 hommes et 19 femmes. — 244. *Addenda* au décret des éranistes en l'honneur de leur trésorier Nikon et de son frère, l'hiérope Agathon, *IG.*, II, 615. — 247. Décret d'un thiase en l'honneur de ses fonctionnaires (ταμίας, ἐπιμελητής, γραμματεύς, ἀντιγραφεύς, γραμματοφύλαξ) notamment pour leur bonne administration de la caisse des enterrements (ταφικόν) : tout en payant à chaque décès le prix fixé, ils ont su économiser 1,770 dr. d'argent. — 249. Décret d'un thiase du Pirée en faveur de ses épimélètes (222/1). — 250. Décret de la même époque d'un thiase en faveur de ses épimélètes et de son archéraniste. — 251. Couronnes

décernées par un orgéon à Asklapon de Maroneia (IIIe s.). — 252. Début d'un δόγμα des orgéons περὶ τὴν Ὀ[ρείαν (?) du IIe siècle.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 10. *Addenda* au règlement d'Apollon Erithaséos (*SIG.*, 568). — *AM*, 1905, 213. *Addenda* à des listes de vainqueurs aux Théseia (*IG.*, II, 445, 447), elles appartiennent au milieu du IIe siècle.

A. Wilhelm, *Mélanges Nicole*, 1905, 599. Nouvelles restitutions du fr. *IG.*, I, *suppl.*, 46 *a* du dernier quart du Ve siècle ; ce serait un décret conférant le droit de cité à un certain Korinthion pour services rendus à la ville et à l'armée. Cette formule, qui fait penser à des services du genre de ceux de Phanokritos de Parion (*SIG.*, 74), ὅτι δύνατα ἀγαθὸν τὴν πόλιν καὶ τὴν στρατίαν τῶν Ἀθηναίων, dont M. W. a déjà donné quelques exemples (*Hermes*, XXIV, 127) se retrouverait dans le décret *IG.*, I, *suppl.*, 116 *z*. Une autre formule que M. W. a introduite dans le décret de Korinthion : εἶναι τὸν δεῖνα καὶ τοὺς παῖδας Ἀθηναίους (παῖδας à la place d'ἔκγονοι) se retrouverait dans *IG.*, II, 20, 115 ; II, 5, 11 *e* ; I, *suppl.*, 22 *d*, p. 195 ; XII, 1, 977.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 279. Montre que l'inscription des συνθῦται οἱ κατασκευάσαντες τὸ γυμνάσιον Διὶ Κεραίῳ καὶ Ἄνθαι, trouvée près de l'Arc d'Hadrien (*Annual Brit. School*, 1897, 106) n'est pas attique, mais provient de Thèbes et date du milieu du IIe siècle av. J.-C.

A. Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen* (Wien, Holder, in-4°, 1906, 276 p.) L'ouvrage comprend : 1° les fragments de la grande liste des Νῖκαι Διονυσιακαί, gravées probablement par ordre de Lycurgue, en 328, d'après les recherches faites par Aristote en 343/2 : aux 8 fragments déjà connus (*IG.*, II, 971, *a-e* et II, v, 971 *f-h*) s'en ajoutent 3 nouveaux ; le fr. *c*, le seul que n'avait pu retrouver M. W., l'a été depuis par lui ; cf. *Anzeig. d. phil.-hist. Akad. z. Wien*, 1906 et H. Schenkl, *BPW.*, 1907, 446. On se trouve ainsi en possession d'une série de textes se rapportant aux années suivantes : 473-70, 460-57, 447-46, 423-22, 399-98, 388-86, 376-74, 348-46, 343-38, 336-35, 331-28. — 2° les fragments des Διδασκαλίαι α' rédigées en même temps par Aristote (fr. 18-30, *ed.* Rose, Teubner) et continuées officiellement ; 2 d'entre eux se rapportent à des tragédies de 420-17 (*IG.*, II, 972) et de 242-39 (973) ; 7 à des comédies de 421 (974), de 355 (974 *b*), de 313-1 (974 *c*), de 288-6 (972), de 188-60 (975, 976, 1315). — 3° et 4° les 32 fragments de la liste chronologique portant le nom de l'auteur ou de l'acteur, tragique ou comique, vainqueur aux Dionysia ou aux Lénaia, avec le numéro de la victoire (*IG.*, II, v, 977). — 5° les 4 fragments trouvés à Rome (*IG.*, XIV, 1097, 1098 *a* et XII, 1, 125 faussement attribué à Rhodes) qui proviendraient de copies de catalogues alexandrins où les victoires des auteurs dramatiques de chaque époque auraient été relatées chronologiquement. Nos 4 documents se rapportent à des victoires comiques, la première de la période 440-390, les 2 suivantes de la période 370-45 ; la 4e du Ier siècle av. J.-C. — 6° Un appendice contenant : *a*) la restitution de la dédicace de l'agonothète Xénoklès qui, en 307/6, fit les frais des représentations tragiques et comiques des Lénaia (*IG.*, II, 1275, 1289. — *b*) la restitution, grâce à 3 fr. nouveaux ajoutés aux 2 déjà connus (*IG.*, II, 391, 393), d'un décret en l'honneur du trésorier et du secrétaire des prytanes de l'archontat de Proxénidas (v. 174-2). — *c*) 1 décret, probablement de l'année de Triparadeisos (321), en l'honneur d'un Cyzicénien, en retour de services rendus à Athènes auprès du roi

Philippe, du régent Antipatros et du satrape de Phrygie Arridaios, notamment περὶ τὴν ἀποστολὴν τοῦ σίτου ἐκ τῆς Ἀσίας (1). — *d*) restitution de décrets en l'honneur d'acteurs, 2 d'Athènes (*IG.*, II, 280 *b*, 213), 1 de Périnthos (Dumont-Homolle, p. 391). — *e*) 2 décrets des technites dionysiaques du Dipylon (IIe s.), en l'honneur, l'un du tragédien Sôsithéos et du chanteur Sôphilos, l'autre du poète comique Aribazos du Pirée (*IG.*, II, 626). — *f*) 2 débris (*IG.*, II, 1356, l'autre inédit) provenant peut-être d'un catalogue de vainqueurs tragiques du IIe siècle. — *g*) les décrets du Conseil et du Peuple du 30 Elaphébolion 328 en l'honneur du prêtre d'Asklépios Androklès pour services rendus aux Dionysia (*IG.*, II, v, 178 *b*) complétés à l'aide d'un fragment nouveau. — *h*) 4 fragments inédits du décret du Pirée relatif à la construction du théâtre (*IG.*, II, 573). — 7° 27 p. d'*addenda*; signalons, p. 240, fr. d'une liste de noms d'hommes et de femmes du Musée de Thèbes (Ve s.); p. 251, 51 corrections aux inscriptions des technites de Ptolémaïs (*Or. Gr.*, 51 et 728). — 8° 20 p. d'*indices* (auteurs, acteurs, διδάσκαλοι, chorèges, agonothètes, choreutes, aulètes, etc.). — Sur les conclusions de l'ouvrage de Wilhelm, cf. Wilamowitz, *GGA.*, 1906, 611-35, P. Foucart, *J. des Savants*, 1907.

A. Kœrte, *Rh. Mus.*, 1905, 425; *Classic. Phil.*, 1906, 31; E. Capps, *Classic. Phil.*, 1906, 204, reprennent indépendamment l'étude des inscriptions didascaliques de Rome : elles relateraient des victoires comiques — 1098 *a*, de la période 450-30, dont 4 de Téléklidès (Apseudès, Sterroi, Hésiodoi, Nésiôtai), 1 de Xénophilos, — 1097, de la période 446-388, dont 4 de Kallias (Cyclopes, Satyres, Batrachoi, Thyrsokomos), 1 de Lysippos (Bacchai), 4 d'Aristoménès (Dionysos, Askétès, Katachénai, Koléophoroi), — 1098, de la période 370-350, dont 10 d'Anaxandridès (Mainomênos, la Femme d'Ambracie, Erechthée, Anapoios, Pharmakomantis, Antéros, Achille, Io, Odysseus, Agroikoi). — E. Capps, *ibid.*, 1907, 20. Sur le τὰ ἀργαιότερα Διονύσια de Thucydide.

M. N. Tod, *Annual British School*, 1904, 80. Fragment d'une liste de tributs de la région iono-carienne pour 430 : Astypalée, Cnide, Kéramos, Naxos, Elaia (16 dr. 4 ob.), Marathèsion (33 dr. 2 ob.), Kos (374 dr., 2 ob. 1/2), Hairai (200 dr.), Kolophon (400 dr.).

W. Bannier, *Rh. Mus.*, 1906, 302. Classe et commente les comptes des trésoriers d'Athèna (*IG.*, I, 186-8, 197; IV, 1, 179, 321, 331).

A. Frickenhaus, *J. Am. Arch.*, 1906, 1. Série et complète les inscriptions relatives à la construction de l'Erechtheion, *IG.*, I, 321-6; *AE.*, 1901, 225.

E. Nachmanson, *AM.*, 1905, 391. Fragment relatif à la construction des murs de Conon (392/1) qui montre que les Mégariens, comme les Argiens, aidèrent Athènes. Un nouvel estampage (l'inscr. est au musée de Bruxelles) dans *R. de Phil.*, 1906, 108. — Sur les inscr. *IG.*, II, 167, 380 et Ἐφ. ἀρχ., 1900, 91, cf. A. Frickenhaus, *Athens Mauern im IVe Jahrh.* (Bonn. diss., 1905) et Judeich, *Topogr. Athens*, 1905, 150.

Fr. Weilbach, *AM.*, 1905, 299; 1906, 236. Restitution de la dédicace de l'Aphrodite Pandêmos sur l'Acropole, qui proviendrait d'un petit temple *in antis*.

(1) Il aurait fallu rapprocher ce décret du décret mutilé *IG.*, II, 268 rendu en l'honneur d'un Cyzicénien dans des circonstances semblables.

M. Holleaux, *AM.*, 1906, 135. Cahier des charges de l'architecte pour l'édification au Kynosarges d'un trépied de bronze (v. 300-250) suivi d'une reconstitution du monument, d'après les données de l'inscription, par Doerpfeld. — *Ibid.*, 361. H. Lattermann critique certaines restitutions.

E. Drerup, *Musée Belge*, 1905, 391. Fragments de 3 décrets de proxénie du IVe siècle.

St. Dragoumis, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 182. Catalogue d'archontes de la série *IG.*, III, 1005-15; leur éponyme, Quintus Q. f. de Rhamnonte, se place vers la moitié du Ier siècle ap. J.-C., peut-être l'ἐπὶ Κοΐντου de *IG.*, III, 1015 (57/6).

J. Sundwall, *Rh. Mus.*, 1905, 150, montre qu'il faut placer *IG.*, II, 172 en 328 ou peu après, — *Arch. Anzeig.*, 1906, 247. Jeton d'héliaste : ε' Φιλογάρ[τ,ς] Ἀχα[ρνεύς] (British Museum).

P. Foucart, *Mém. Ac. Inscr.*, 1906 (*Le culte de Dionysos en Attique*, 1906), 187, restitue ainsi l'en-tête de la liste des vainqueurs aux Dionysia, 971 : [οἵδε νενικήκασιν ἐπὶ..... ἄρχοντος ἀφ' οὗ πρῶτ]ον κῶμοι ἦσαν τῶ[ι Διονύσωι τῶι Ἐλευθερεῖ], le κῶμος étant distinct de l'ἀγών et faisant partie de la πομπή, 1re partie de la fête. — 189, la dédicace d'Acharnes, *IG.*, IV, 1820 *b* serait la dédicace d'une offrande consacrée après sa victoire (340/39) par le chef d'un kômos (Ἀντιφάνης Ἐπ..... κωμαρχῶν ἐνίκα), — 190, *IG.*, II, 1306 a dû comprendre deux colonnes énumérant chacune les membres d'une tribu, la Léontis et une autre, classés par dèmes, formant un kômos sous cet en-tête : Νικήσαντες ἐπὶ Λυσιμα]χίδου (339/8) ἄρχοντος | [ὁ δεῖνα κωμάρχων καὶ ὁ] κῶμος ἀνέθεσ[αν | τῶι Διονύσωι κωμάσαι] δόξαντες καλῶς.

E. Michon, *Monuments Piot*, 1905, 177. Lécythe attique en marbre acquis par le Louvre : Κιλλάρον Πυθοδώρου Ἀργυλήθεν, sur l'architrave.

C. Robert, *Hermes*, 1905, 480. Le nom qu'on n'a pu restituer sur le vase du kottabos d'Euphronios et sur un autre (Klein, *Lieblingsnamen*, 65) serait une forme de Σηκυλίνη, diminutif de σηκίς = ταμία.

J. Toutain, *Bull. Soc. Ant.*, 1905, 169. Σωσινέως de *IG.*, I, 373, 212 serait une épithète de Poséidon qu'on retrouve à Panticapée (*IPE.*, II, 15) (1).

Sp. Lambros, *Congrès d'Athènes*, 1905, 192. Inscr. métrique (5 l.) de la stèle d'un copiste de manuscrits (ὀρθογραφῶν) (IIe s. ap.) qui est représenté debout, écrivant avec un *stilus* manié par la droite sur un codex double tenu dans la gauche. Reproduit Νέος Ἑλληνομν., 1905, 257, avec une dizaine de stèles provenant également des fouilles du Stade.

La chronologie des archontes de la période 293-270, depuis que la découverte de Fergusson sur la succession des secrétaires dans l'ordre officiel des tribus lui a donné une base scientifique, a été reprise par Kirchner, *Hermes*, 1902, 475;

(1) Dans le recueil déjà cité de L. Ziehen, *Leges Sacrae* (1906), le 1er tiers du nouveau fascicule contient 49 *leges atticae*, dont le texte a souvent pu être amélioré grâce à des copies de Wilhelm. Pour le n. 14, règlement des Praxiergides, un fragment nouveau est dû à ses recherches. — L'étude de Mommsen sur l'inscription de Philopappos est réimprimée dans ses *Historische Schriften*, I, 81; celle de Th. Reinach, dans l'*Histoire par les Monnaies* (1904), 234.

Kolbe, *AM.*, 1905, 73; Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 2, 50 (1). — Dans un nouveau travail, W. S. Fergusson, *The Priests of Asklepios* (University of California, 1906), a montré que, à l'instar des secrétaires, les prêtres d'Asklépios, au moins aux IVe et IIIe siècles, ceux de Sérapis au IIe, se suivaient également dans l'ordre des tribus. Cf. Kirchner, *Rh. Mus.*, 1906, 346.

A. Mommsen, *Philol.*, 1905, 506. Transformations des protocoles et formules de chancellerie dans les décrets attiques des Ve-IIIe siècles.

R. Müller, *Philol.*, 1905, 555. Remarques sur la position des adjectifs, participes et numéraux et sur les différents génitifs dans les inscriptions attiques du Ve siècle.

L. Clement Spaulding, *Am. J. Arch.*, 1906, 395. Jusqu'au VIe siècle, on n'a guère gravé à Athènes que sur *poros*; ce n'est que vers 550 qu'apparaît la disposition *stoichédon*.

J. Sundwall, *Epigraphische Beitraege zur sozial-politischen Geschichte Athens im Zeitalter Demosthens* (Leipzig, 1906, cf. *REG.*, 1906, 231). Listes des bouleutes, stratèges, prytanes, diétètes, orateurs et ambassadeurs, épimélètes d'Eleusis et prêtres d'Asklépios au milieu du IVe siècle. — Du même, liste des secrétaires, agonothètes et prytanes sous le gouvernement de Démétrios de Phalère avec nombreuses corrections épigraphiques notamment à *IG.*. II, 5, 251 b, *De institutis reipublicae Atheniensium post Aristotelis aetatem commutatis* (Helsingfors, 1906), — Du même, menues contributions à la prosopographie attique, *Klio*, 1905, 131, 285; 1906, 329.

C. F. Lehmann-Haupt, *Klio*, 1906, 325. Sur le mode de désignation des archontes et des trésoriers. — *Ibid.*, 375 et W. S. Fergusson, *ibid.*, 1905, 155. Sur l'histoire d'Athènes dans le premier tiers du IIIe siècle.

Hiller v. Gaertringen, *AM.*, 1906, 350. Le catalogue *IG.*, III, 1306 proviendrait de Karystos et le fragment Νέος Ἑλληνομν., 1905, 37, de Paros.

Parnès. — Dans la grotte du Parnès, des fouilles ont amené à jour un certain nombre de statuettes et de vases consacrés Πανὶ καὶ Νύμφαις, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 99 ; 1905, 110.

Eleusis. — Caskey, *Am. J. Arch.*, 1905, 147 et H. Lattermann, *Klio*, 1906, 140, 331, étudient l'inscr. *SIG*, 538, relative à la construction en 288 d'un portique

(1) Voici la liste proposée par Kolbe; en regard celle de Beloch :

293/2 Philippos. —	Lysias.	281/0 Aristonymos. —	Ménéklès.
292/1 Kimon. —	Kimon.	280/79 Gorgias. —	Nikias.
291/0 Xénophon. —	Philippos.	279/8 Anaxikratès. —	Anaxikratès
290/89 Kallimédès. —	Aristonymos.	278/7 Démoklès. —	Démoklès.
289/8 Charinos. —	Charinos.	277/6 Téloklès (ou λαιος). —	Téloklès.
288/7 Thersilochos. —	Dioklès.	276/5 Euboulos. —	Euboulos.
287/6 Dioklès. —	Diotimos.	275/4 Polyeuktos. —	
286/5 Diotimos. —	Isaios.	274/3 Hiéron. —	Polyeuktos
285/4 Isaios. —	Euthios.	273/2 Ourios. —	Hièron.
284/3 Euthios. —	Gorgias.	272/1 Téloklès (ou λαιος). —	
283/2 Ménéklès. —	Ourios.	271/0 Pytharatos. —	Pytharatos
282/1 Nikias. —	Xénophon.		

contre le mur sud de l'enceinte. — Staehelin et Körte, *Klio*, 1905, 64, 280 montrent quels éclaircissements l'inscr. de la ἱερὰ ὀργάς retire des fr. de Philochoros et d'Androtion du papyrus de Didyme. P. Foucart, qui a le premier publié cette inscription (*BCH*, 1889, 434) en a repris l'étude dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, 1907, 177 (*Etude sur Didymos*).

Chr. Tsountas, *Mélanges Nicole*, 1905, 531. Dans *SIG*, 587 le θησαυρός serait un édicule de la forme des trésors d'Olympie (cf. *JHS*, 1905, 294; *Am. J. Arch.*, 1906, 189) tandis que les deux θησαυροί seraient des façons de niches circulaires, creusées dans le roc à l'entrée du télestérion pour recevoir les offrandes. Ce τελεστήριον serait distinct du temple des déesses, selon Svoronos, *Journ. int. Arch. num.*, 1905, 131; cf. Noack, *Woch. klass. Phil.*, 1906, 885 (1).

H. J. W. Tillyard, *Annual Brit. School*, 1905, 71. Une vingtaine de bornes inédites du Musée d'Athènes, bornes de propriétés, de sépulcres, de sanctuaires et bornes hypothécaires.

PÉLOPONNÈSE

Egine. — Dans l'*Ægina* de Furtwaengler (Munich, 1906, in-4°, p. 366), H. Thiersch republie les 6 inscr. déjà connues du temple d'Aphaia (*IG*, IV, 9, 39, 1582, 1584-6) et quelques fragments nouveaux où l'on distingue à peine les premières lettres d' Ἀφαία. Le mémoire de S. Reinach sur l'attribution du temple à Aphaia a été réimprimé dans *Cultes, Mythes et Religions*, II, 295; elle a fait l'objet d'une dissertation de E. R. Fiechter (Munich, 1905).

Mégare. — A. Wilhelm, *AM*, 1906, 89 et 317. Distique funéraire du ve s. de Laklès, fils de Proklès : Λαχλῆ τὸν Προκ|λέος. ταῖ δ' ἐνπίδες, αἴ, τε κὰ ἄλη. καὶ κ|αλῆθαψεν τῆδε τρό|ποι πό[λιο]ς, à elle (mère ou épouse) les angoisses, hélas! et le désespoir : et pourtant, ici, elle lui a donné un beau tombeau selon l'usage de la cité. Cf. les remarques de B. Keil, E. Schwartz et F. Solmsen, *GGA*, 1906, 230; *Philol.*, 1906, 475; *AM*, 1906, 343 : il faudrait lire : αἴ τε κὰ ἄλ(λ)η καὶ κἀλ(λ)ηθάψην, puissé-je l'enterrer autrement! — ce serait un cénotaphe.

Argos. — M. Holleaux, *C.-R. Acad. Inscr.*, 1906, 494, annonce que les fouilles pratiquées au sud de la ville en 1906 (commencées en 1904) par Vollgraff ont mis au jour, autour du temple d'Apollon Lykeios, un certain nombre de stèles inscrites parmi lesquelles il cite un traité conclu à Argos entre Knossos et Kylissos (ve s.) et un décret du iiie s. en l'honneur des Rhodiens qui avaient prêté aux Argiens 100 talents pour la réparation de leurs remparts et la réorganisation de leur cavalerie. — Les graffittes sur vases de l'Héraion ont été publiés par Th. Woosey Hermaine, *The Argive Heraeum*, II (Boston, 1905, in-4°).

Trézène. — Sur l'épigramme *IG*, IV, 800, cf. Wilhelm, *BCH*, 1905, 416

Corinthe. — Dans l'épigramme *IG*, IV, 1603, 247), Wilhelm, *ibid.*, 415 et 576 lit l. 1, Ἰούνορος ἀνθυπάτοιο, sans doute le proconsul d'Achaïe Tib. Cl. Priscus Rufinus Junior.

(1) Une nouvelle édition de sa description des ruines et du musée a été donnée par D. Philios, Ἐλευσίς (Athènes, 1906).

Épidaure. — P. Foucart, *J. des Savants*, 1906, 577 restitue ainsi la l. 23 de *IG*, IV, 932 : παρα[φυλακ]ὰν δὲ ἀποστεί[λαντος εἰς τὰν πόλιν ἁμῶν Κα[ρνείωι μη]νὶ Μά[ρκ]ου Ἀντωνίου τοῦ ἐπὶ [πάν]των στραταγοῦ. C'est en juillet 72 que M. Antonius Creticus aurait envoyé cette garnison pour protéger l'Asklépieion contre les pirates. Grâce au zèle de l'agoranome Euanthès, en l'honneur duquel cette inscription est gravée, Épidaure fut dispensée de fournir des contingents aux Romains.

Laconie. — *Sparte.* — M. N. Tod et A. B. Wace, *Catalogue of Sparta Museum*. Oxford, 1906. Recueil de toutes les inscriptions du musée de Sparte dans l'ordre et avec les numéros qu'elles ont dans le catalogue manuscrit : près de 300 en tout dont une cinquantaine d'inédites. Citons : 85. Statue de Cl. Brasidas. — 223. Autel : Διὶ Ὑψίστῳ | εὐχήν. — 225. Fragment d'un catalogue (éphébique ?). — 226-36. Ex-voto : Ζανὶ Ἐλευθ|ερίοι Ἀντωνίνοι | Σωτῆρι. — 237-9. Αὐτοκρά|τορος Ἀδριανοῦ | Καίσαρος || Σωτῆρος (1). — 247. Stèle de G. Jul. Kléophantos. — 255-61. Funéraires. — 275. Autel : Ζαν ?]ὶ Τύ|χιππος ἀ|νατι|θεῖ δη|μόσιος. — 372-6. Catalogues de magistrats. — 381. Autel : Αὐτοκράτορος | Καίσαρος Τραϊα|νοῦ Ἀδριανοῦ Σω|τῆρος τᾶς Λακεδαίμονος. — 427. Aurélia Kallousa Satyrou, θεᾷ (Eileithya ?) εὐχαριστήριον. — 506. Inscr. chrétienne : τὴν ἔνπυρον οὖν ὑμῖν|..... [κέλευσι ?]ν τοῦ Δεσπότου Θεοῦ φύλαξα. — 524. Stèle : Χαῖρε Τιανέ, Κ(ρ)ῆς ὁ(δ)' ἐών, <ὁ ἐν> χαρίτεσσι τέλειος| ὑμνεῖται πᾶσιν. — 569. Catalogue de magistrats, suivi de l'indication des ἔνσειτοι, magistrats honoraires admis à manger avec eux, d'un commis au pain (ἐπὶ τοῦ μυχοῦ), d'un commis à la viande (ἐπὶ τοῦ μακέλλου) et du cuisinier (μάγειρος). — 607. Stèle. [Θυ]όνικος [ἐμ πολ]έμοι. — 418. Autel : Εἰρήνη|Δεσποίναι| ἀνέθηκεν. — 627. Catalogue de βίδυοι. — 718-9. Catalogue d'ἔφοροι. — 779. Stèle d'un Bithynien de Nikaia. — 782. Fragment d'un édit impérial (?) ; il y est question notamment du droit d'achat et de vente et des contestations portant sur la propriété foncière : διὸ δὴ περὶ μὲν τῶν ἀμφισ|βητήσεων αἵτινες ἂν ὦσιν ἐλάττους δυὸ δηναρίων καὶ μή|τε κριτήριον ἢ πρόκριμα κεφαλικῆς δίκης ἢ ἐπιτιμίας ἕξου|σιν ἐπικαλεῖσθαί με ἢ πείθεσθαι τοῖς ἐπικαλεσαμένοις. — 784. Catalogue d'agoranomes. — 787. Catalogue de gérontes. — Ce petit *Corpus* en minuscules est précédé d'une introduction succincte où est résumé ce qu'apprennent de plus important les différentes catégories d'inscriptions. La question des σφαιρεῖς, équipes de foot ball formées par les jeunes Spartiates à la sortie de leur éphébie, une pour chacune des 9 ὀβαι ou phylai, a été reprise, d'après 6 inscriptions de son recueil, par M. N. Tod, *Annual Brit. School*, 1904, 75. L'identité des φυλαί avec les ὠβαί (dont on connaît maintenant 6 : Αἰμνᾶεῖς, Κονοουρεῖς Ἀμυκλαεῖς, Νεοπολῖται, Μεσοάται, Πιτανάται), soutenue par Tod, a été combattue par K. J. Neumann, *Histor. Zeitschr.*, 1905, 40 ; B. Niese, *Goettinger Nachrichten*, 1906, 101. Des fouilles viennent d'être commencées par l'École anglaise sur la rive droite de l'Eurotas dans un temple que des inscriptions non encore publiées ont montré être celui d'Artémis Orthia de Limnae ; ce sont des dédicaces de strigiles sur des stèles où, sous chaque inscription, une petite cavité recevait le strigile votif ; plus loin, une tuile inscrite Εἰλειθυίας a révélé les fondations du temple de la déesse ; enfin on signale au

(1) Les inscriptions de ce type en l'honneur d'Hadrien sont près de 40 ; sur ses deux séjours à Sparte, cf. *AM*, 1904, 294.

théâtre une dédicace à l'empereur Florianus (276) et un règlement de jeux dits *Leonidea*, cf. *Class. Rev.*, 1906, 284. *Nation*, 1906, 281.

A. Köster et W. Altmann, *AM*, 1905, 152. Des fouilles faites autour de la Hagia Sophia des Kalyvia Sochiotika, au pied du Taygète, ont amené la découverte de dédicaces à Déméter et Kora; c'était probablement l'Eleusinion de Sparte, dont on a déjà quelques inscriptions, cf. Ziehen, *Leges Sacrae*, 57.

Geronthrae (*Geraki*). — Wace et Hasluck, *Ann. Brit. School*, 1905, 103. Sur un relief votif Χορίδις Ἐλευσίαι. — 105, 2 invocations chrétiennes. — 107, 4 funéraires. — 108. Liste fragmentaire des victoires d'un athlète aux Hékatombaia (ve s.). — 111. Sur une base : Βασιλέος|Ἀντιγόνου|Σωτῆρος, sans doute peu après Sellasie (222).

Leuktra. — E. S. Forster, *ibid.*, 1904, 176). — Décret de proxénie, évergésie, atélie, asylie, épinomie, enktésis des Géréniens en l'honneur de 3 arbitres d'Hippola. Le décret devra être affiché par les soins des éphores dans le temple de Machaon à Gérénie et une copie en sera envoyée à Hippola pour être érigée dans le sanctuaire fédéral du Ténare (1er s. av.). Peut-être le temple d'Asklépios de Leuktra dépendait-il d'Hippola qui y aurait envoyé notre exemplaire; en tous cas son existence, connue seulement par Pausanias, III, 26, 3, est confirmée par une dédicace à Asklépios trouvée à Leuktra.

Aréopolis. — *Ibid.*, 168. 1 funéraire.

Pyrrhichos. — *Ibid.*, 167. 1 funéraire.

Pyrgos. — *Ibid.*, 166. 2 funéraires.

Oitylos. — *Ibid.*, 169. 6 funéraires. — Statue élevée par la ville à Aristophanès pour lui avoir donné une partie de l'héritage de sa mère. — Catalogue éphébique de 47 noms.

Gythion. — E. S. Forster, *ibid.*, 180. Fr. où l'on retrouve les noms de Philémon Théoxénou et Théoxénos Philémonos connus pour avoir restauré le temple d'Apollon (*GDI*, 4567). — 181. Fr. rappelant la restauration à la même époque (1er s. av.) du temple de la *théa Despoina*. — 182. Statue élevée par le κοινὸν τῶν Διονυσιαστῶν Ἰοδάκχων à une bienfaitrice. — 183. Nouvelle copie de l'épigramme *REG*, 1904, 2. — 184. 9 funéraires. — 185. Fr. d'un décret remerciant Auguste ou Tibère des privilèges restitués aux Eleuthéro-Laconiens. — 186. Nouvelle copie des 4 poèmes en l'honneur du jeune Attalos, mort à la fleur de l'âge, Ἐφ. ἀρχ., 1892, 193.

P. Foucart, *J. d. Savants*, 1906, 579, montre que le décret rendu en l'honneur des Cloatii (Lebas-Foucart, 242 *a*) doit se placer en 71/70. C'est pendant sa campagne contre les pirates que M. Antonius Creticus et ses lieutenants vinrent à Gytheion exiger un contingent de soldats dont la ville parvint à grand'peine à se racheter; ruinée, elle ne put même trouver les 4,200 dr. de contribution exigées d'elles; il lui fallut les emprunter aux Cloatii, à 48 0/0. Pour comble d'infortune, la même année, une épidémie se déclara ἐν τῶι ἐπὶ Βιάδα Λαφρίωι, accablant la ville, τὰν π[όλιν καταπιεζο]μένην ἐν ταῖς εἰσφοραῖς ; il fallut que le médecin, en l'honneur de qui est rendu le décret qui nous apprend ce fait (*G. I. Brit. Mus.*, 143), promît d'exercer gratuitement ses fonctions.

Thalamai. — E. S. Forster, *Annual Brit. School*, 1904, 172. Prescription de sacrifice (ve s.) : Διὸς Καβάτα (= καταιβάτου, Καππώτου) πέμποι (= πέμπτῳ) Φέτει

θύεν λεί;ιον (= λαιστήιον?) Γαῖαι? Zeus Kataibatès était un dieu chthonien auque on sacrifiait d'ordinaire sur des ἄβατα élevés près de trous creusés par la foudre dans laquelle il était censé se manifester (ἐνηλύσια). On s'expliquerait par là qu'il soit associé à Gaia. Quant au λαιστήιον, l'usage kathartique du Διὸς κώδιον ou de l'αἰγίς-ἀγρήνον, peut justifier sa présence (1). — 173. Dédicace à Pasiphaè (v° s.) : Νικοσθενίδας ταῖ Πασιφαῖ | γεροντεύων ἀσέστηκε (= ἀνέθηκε). — 173. Grand pithos inscrit : εροε γεωρφιε. — 174. Statue élevée par la ville à Caracalla et Géta (211). — Sur le dialecte des inscriptions archaïques de Thalamai. cf. R. Meister, *Ber. d. Verhandl. d. Sächs. Ges. d. Wissensch.*, 1905, 300 ; sur celui de Laconie en général, R. Meister, *Dorer und Achäer*, 40 (*Verhandl. d. Sächs. Ges.*, 1907). cf. *REG*, 1905, 397.

Messénie. — *Messène.* — W. Kolbe, *Sitz.-ber. Berl. Ak.*, 1905, 53. Épigramme en 6 vers sur la base d'une statue élevée par la ville à Harmoneikos, descendant des Dioscures par sa mère Hagéta, d'Héraklès par son père Ariston. Reproduite d'après une autre copie par M. N. Tod. *JHS*, 1905, 53.

W. Kolbe, *ibid.*, 60, complète *AM*, 1904, 364. Le sanctuaire d'Artémis Limnatis ne fut définitivement attribué aux Messéniens qu'en 78, on a retrouvé dans la langada du Choirotonos (Sandava) les traces du bornage fait à cette date (2). Sur d'autres traces, *Ann. Brit. School*, 1905, 137.

Kalamai. — *Ibid.*, 59. Dédicace à un Lacédémonien ἐν Καλά]μαις κατοικήσ[αντα, trouvée à Haghios Basileios près Janitza qui paraît confirmer l'identité de ce lieu avec la κώμη Καλάμαι de Pausanias, IV, 31, 3, qui aurait commencé à Kalamata.

Koroné. — *Ibid.*, 54, découverte d'une *rhétra* d'un temple de Déméter.

Ile Proté. — *Ibid.*, 53. Sur la falaise d'un petit port à l'est de l'île, en face de Marathos, et près d'une chapelle, une vingtaine d'ex-voto adressés par des matelots à Ἀφροδίτη Εὔπλοια et aux Διόσκοροι Εὐπλέατοι.

Méthoné. — M. N. Tod, *JHS*, 1905, 41. Statue élevée à un empereur (?) par un gymnasiarque qui est en même temps ἱερεὺς Ῥωμαίων ; dédicace à Asklépios. — 45. Dédicace à Septime Sévère (193/4). — 46. Statue d'une ἱέρεια διὰ γένους. — 47. Funéraires. — 48. Catalogue éphébique. — 50. Fin d'une *rhétra* réglant le banquet (δεῖπνον) de Déméter : qui enfreindra ces règles, poursuivi par la prêtresse présidente du banquet, θηρήτω δὲ | ἁ Θοιναρμόστρια καὶ ταὶ ἱεραὶ καὶ τᾶν ἄλ|λαν ἁ ἐπιτυχῶσα, payera 200 dr. à la déesse ; si c'est la thoinarmostria qui ne les observe pas, les *biduoi* exigeront d'elle la même amende (= *Leges Sacrae*, 59).

(1) Il faut lire, je crois : πέμποι Γέτει θύεν · ἡλέστιον Γαῖαι. En ce cas, ἡλέστιον serait tout simplement une forme dorienne d'ἡλύσιον (cf. Etym. M. *s. v.*). — G. G.

(2) A. Wilhelm, *Congrès d'Athènes*, 1905, 278, communique la teneur de deux inscriptions : 1° Décret des Messéniens en l'honneur du secrétaire Aristotélès rappelant les services importants rendus par lui lors du prélèvement d'une ὀκτώβολος εἰσφορά nécessitée par les ἐπιταγαί des Romains. 2° Compte relatif à la même εἰσφορά donnant le montant des fortunes, des tribus et des contribuables de Messène ; l'impôt était de 8 oboles par mine de 70 drachmes.

Andania. — Πανα θήναια, nov. 1905, 94. Découverte de 3 colonnes contenant des listes de noms et, en regard, le montant d'une cotisation (1).

Arcadie. — *Tégée.* — Arvanitopoulos, Ἐφ. ἀρχ., 1906, 35. 2 inscriptions métriques, l'une de 4, l'autre de 6 vers, de la série des bases à épigrammes portant les statues de bronze des bienfaiteurs du sanctuaire que Pausanias signale devant le théâtre, VIII, 49, 1. — 33. 5 funéraires. — 36. Sous trois hermès, Ἀφροδίτᾳ Ὀλυμπίᾳ (datif dialectal), Σαστράτα Ἀφροδίτᾳ, et Ἀγαθὸς Θεός. — 52. Sous un hermès d'Héraklès, catalogue d'une douzaine d'éphèbes avec archéphèbe, hypogymnasiarque et gymnasiarque. — 54. 2 autres fragments de catalogues. — 55. Fin d'un décret de proxénie du IVe s. — 61. Petit autel cylindrique Ἁλιόν καὶ Ἀσκλαπιοῦ; un autre en forme de bétyle, Διὸς Στορπάω (cf. le Κεραυνός de Mantinée, Usener, *Rh. Mus.*, 1905, 8).

Arvanitopoulos, Ἀθῆνα, 1905, 3. 18me fr. de l'édit de Dioclétien trouvé en Grèce (2). Il correspond au chap. 32, l. 52-7 (βδέλλης. στύραξ, κρόκος) mais, comme celui de Delphes (*BCH*, 1898, 403) présente de notables différences avec celui de Géronthrai (Mommsen-Blümner, p. 40).

A. Wilhelm, *AM*, 1906, 219, corrige ainsi la dédicace *BCH*, 1901, 267 : τοῖς Πανσι[τ]ιμίδαις προγέδρα | τειδανὶ κεπὶ θάτέροι ἀγόνι.

L. Ziehen, *Rh. Mus.*, 1905, 465. Notes pour l'interprétation du règlement relatif au temple d'Athéna Aléa. Il est republié dans ses *Leges Sacrae*, 62 et dans Solmsen, *Inscr. Gr. ad inl. dial.*, 1905. 1.

Mantinée. — Vu en août 1904 une stèle représentant une femme voilée la main droite appuyée sur l'épaule d'un enfant avec l'inscription : Δαμοσθάνη.

Pallantion. — Arvanitopoulos, Ἐφ. ἀρχ., 1906, 30. Épitaphe d'Aristion et Artémo semblable à *CIG*, 1528.

Alagonia. — F. Studniczka, *AM.*, 1905, 65; *Rh. Mus.*, 1905, 504. Dédicace d'une, statuette de Pan en bronze : Φαυλέας ἀν|έθυσε|τῶ Πανί. — Πανα θήναια, 1906 333. Pan à tête de bouc, peut-être de même provenance.

Sanctuaire de Zeus Lykaios. — K. Kourouniotis, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 170. 2 listes de Lykaioniques ; le prêtre de Zeus Lykaios alterne comme éponyme avec celui de Pan; les jeux paraissent réglés sur ceux d'Olympie; courses de chevaux (synôris, kelès, téléos, pôlikos, tethrippos) et d'hommes (dolichos, diaulos, stade pentathle, pugilat, pancrace). La date de la 2e stèle est fournie par la mention : συνωρίδι Λάγος Πτολεμαίου Μακεδών. C'est en 308 que le fils de Sôter et de Thaïs put accompagner son père en Arcadie (3). Dans la 1re liste, le vainqueur au pancrace

(1) Quelques inscriptions chrétiennes récentes de Messénie publiées par N. A. Béis, Δελτίον τῆς ἱστορ. ἑταιρ. τῆς Ἑλλ., 1904, 373.

(2) Les derniers fragments trouvés sont ceux du texte latin de Delphes E. Cavaignac, *BCH*, 1904, 105; d'Oitylos, 5 ; Schenkl, *Jahreshefte*, 1906, 20; d'Aphrodisias, Th. Reinach, *REG*, 1906, 88. Le texte grec d'Asiné, VII, 30-48, M. N. Tod, *JHS*, 1904, 195.

(3) Si l'on adopte cette date, il en résulte, entre autres conséquences, que la liaison de Sôter avec Thaïs remonte au moins à 224 et que c'est à tort que Strack, Bouché-Leclercq et Beloch ont voulu réduire à un seul les deux fils qu'il en aurait eus en corrigeant ainsi le texte d'Athénée, XIII, 576 *e* : Λεοντίσκον <τὸν>

est Anténor de Milet qui remporte le même prix à Olympie en 308; comme sa victoire au Lycée est séparée par au moins deux périodes de celles de Lagos, si les jeux étaient pentétériques on ne pourrait la placer que en 296 ou en 320; si on les suppose diétériques en 302 ou en 314.

Ibid., 210. Cuirasse votive portant en caractère du ve s., Εὐτ]ελίδας ἀνέ[θηκε Λυκαίῳ Διί? κ]αὶ Ἀθάνᾳ.

Lousoi. — Robert, *Jahreshefte*, 1905, 174. Restitution de l'épigramme de la fontaine d'Artémis conservé dans Vitruve, VIII, 3, 21 à la lumière de celui de Lousoi (*Jahresh.*, IV, 4). — *AM.*, 1905, 415. Anneau du ve s. avec καλά.

Phigalie. — Cavvadias, *Congrès d'Athènes*, 1905, 779. Les fouilles entreprises pour la restauration du temple d'Apollon ont fait découvrir, au sommet de la montagne, où se dressait le temple d'Aphrodite, une inscription archaïque où le dieu est invoqué sous le vocable de Βασσίτας.

ELIDE

Olympie. — K. Kourouniotis, Ἐφ. ἀρχ., 1905, 255. Stèle de la 216e ol. (85-9) consacrée par l'alytarque et 8 alytes. — 259. Fr. d'une stèle semblable portant 12 noms. — 261. Dédicace, ἡ Ὀλυμπικὴ βουλὴ Ζήνωνα Ἀσιανὸν, λόγων ἕνεκα, sans doute le rhéteur Zénon qui professa à Athènes au milieu du IIe s. de notre ère.

O. Marucchi, *Nuovo Bull.*, 1905, 214. 2 funéraires chrétiens du ve s. provenant de l'église byzantine.

Sp. Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1905, 31 (cf. Spiro, *Festschrift Vahlen*, Berlin, 1900, 137). En marge du ms. 1410 de Pausanias de la Bibl. Nat., de la main de Manuel Souliardos, en regard du passage VI, 16, 2, copiée sans doute à Olympie, cette dédicace : Νικηγόραν Νικόφιλος νικήσασαν δρόμω(ι) τὸν τῶν παρθένων δρόμον τή(ν) δ' ἀνέθηκα λίθου Παρίου τὴν γλυκυτάτην ἀδελφήν (1).

CYCLADES

Délos. — F. Dürrbach et A. Jardé, *BCH*, 1905, 198. Décret de la colonie athénienne de Délos en l'honneur d'un musicien (v. 150). — 199. Fragment d'un décret, peut être relatif à la proscription des Déliens lors du rétablissement de la

καὶ Λάγου. Cette date est confirmée par ce fait que le Ἐπαίνετος Σιλάνου Μακεδών, cité 2 l. plus bas comme vainqueur τελέω: τεθρίππω: doit être identique au navarque que Sôter envoya en 313 contre Cyrène révolté (Diod., XIX, 79). Comme on ne connaît pas, en 308, d'amiral égyptien, il n'y a rien d'impossible à ce que cet office fût encore rempli par Epainétos.

(1) Sur la dédicace de Hiéron, cf. *Preussische Jahrbücher*, 1905, 447. — Le bel essai de Szanto sur la tablette d'amnistie de 338 (cf. *REG.*, 1903, 187) a été réimprimé, (remis au courant par Swoboda), dans ses *Ausgewählte Abhandlungen*, Tübingen, 1905, 200. — Les inscriptions, dont les données ont été résumées par C. Gaspar, *Olympia* (Paris, 1905), ont reçu depuis de nouveaux éclaircissements des *Olympische Forschungen* de L. Weniger, *Klio*, 1904-6. Pour la période où Olympie a dépendu de la ligue achéenne et pour l'organisation de cette ligue d'après les inscriptions, cf. Francotte, *Musée Belge*, 1906, 4.

domination athénienne. — 202. Décret d'une ville en faveur du Délien Mnésalkos Télésarchidou pour l'avoir secourue pendant une disette de blé, cf. *Arch. d. Miss.*, 1887, n° 39. — 205. Décret de Latô et d'Olous adhérant à des propositions d'arbitrage faites par Knossos (IIIe s.). — 212. Fragment d'un traité d'alliance entre les cités de Lesbos (Mytilène, Antissa, Méthymna, Erésos, IIIe s.). — 214-235. 64 dédicaces, nos 69-133. Citons : 69. Dédicace archaïque à Artémis (cf. p. 409). — 74. Dédicace du navarque rhodien Aristotélès (IIIe s.). — 75. De la Sidonienne Erôtis à Aphrodite Blistiché, la maîtresse divinisée de Philadelphe. — 76. D'un des πρῶτοι φίλοι, archiâtre et épistographe, ...νος Κτ... à Ptolémaios Lathyros (108-88). — 77. Base d'un monument de princes Pergaméniens (?) τοὺς Γαλά[τας | νικήσαν]τας Ἀπόλλωνι. — 78-80. 3 Dédicaces d'épimélètes (IIe s.). — 81. Dédicace à Aphrodite. — 83. Dédicace à Hestia. — 85. Sur un poids étalon, dédicace d'Ariarathès V de Cappadoce ἐμπορίου ἐπιμελητὴς Ἀπόλλωνι. — 87. Nouveau fr. qui complète la bilingue en l'honneur d'Aulus Terentius Varron, le légat en Asie de 167 ou le proconsul d'Asie de 78. — 91. Base d'une statue de Polykratès fils de Mnasiadas d'Argos, l'un des généraux vainqueurs à Raphia (cf. *REG*, 1898, 250). — 92. Statue élevée par Andronikos Héphaistiônos à Artémidôros Artémidôrou, son neveu. — 93. Statue d'un grand personnage élevé par Ἀθηναίων καὶ Ῥωμαίων κ[αὶ τῶν ἄλλων ξένων οἱ κα]|τοικοῦντες ἐν Δήλω[ι καὶ οἱ καταπλέοντες εἰς] τὴν νῆσον ἔμποροι [καὶ ναύκληροι. — 98. Base de la statue d'un consul Publius Cornélius Scipion (218 ou 191). — 101-3. Dédicaces à Dionysos, Déméter, Aphrodite. — 105. Statue d'un consul (Cn. Scipio Nasica, 221?). — 107. Statue d'un empereur élevée par ordre de l'Aréopage. — 113-17. Stèles funéraires d'Hermias et de Kerdon trouvées dans les maisons auxquelles on a donné leur nom. — 133. Fragment de cadran solaire. — 253. Réunion et restitution des deux fr. 13 et 29 de *BCH.*, 1904, 253 : c'est un décret de proxénie en faveur de 2 Ephésiens (Antio)chos et Aristonikos (Aristom)achou. — 254. Inscription chrétienne. — 404. Restitution de *BCH*, 1904, 151 : c'est un nouvel ex-voto de Martha de Damas et d'Antiochos de Karpasos à l'Hagnè Théa (*BCH*, XVI, 161). — F. Mayence, *ibid.*, 395. Graffittes (marques de fabrique) des réchauds en terre cuite.

F. Dürrbach, *ibid.*, 418-573, nos 138-186. Documents administratifs. Citons : 140. Etat des locations des immeubles appartenant au dieu ; pour chacune de ces ἱεραὶ οἰκίαι on trouve indiqués : 1° nom de la propriété ; 2° prix du loyer ; 3° nom du locataire ; 4° nom du personnage servant de caution (ἐγγυητής). — 141. Catalogue de victimes destinées à une fête (avec le prix d'achat) et d'objets de la garde-robe du dieu. — 143. Etat des propriétés rurales au nombre de 16, rapportant annuellement au dieu 11577 dr. comme prix de fermage et d'autres rentrées : intérêts et remboursements, ferme de la pourpre, produit de la fiente des tourterelles, rapportant 3175 dr., c'est le plus ancien compte connu, 315-1. — 144, Comptes de l'archontat de Phillis (297/6), 102 l. Parmi les dépenses : constructions à la palestre, au péribole, à l'Héraion, au Panionion (1), au Thesmophorion, au temple d'Ortygia, au Dioskourion, aux édifices dits de Poulydamas et de

(1) M. Wilhelm, *AM*, 1905, 219 y verrait une mention du Πανιώνιος κρατήρ dont il est question dans Athénée, X, 424 *e*.

l'Archégétès, salaires du néokore et autres employés, fêtes données en l'honneur de Balagros, un des officiers d'Alexandre; parmi les dons : 3 phiales d'Ἀδὼ Μακέστα, peut être identique à Ἄδεια, la belle-sœur de Lysimaque (*SIG*, 191); 1 phiale de Kratèros, 1 de Nikanor. — 145. Devis pour la construction d'un plafond et procès-verbal de l'adjudication. — 146. Devis pour les substructions des gradins du théâtre. — 157. Fragment d'inventaire probablement de 267 (60 l.). — 158. Fr. d'inventaire un peu postérieur (58 l.). — 163. Comptes de la période 245-40 (80 l.) avec indication des loyers des maisons sacrées; ces maisons sont celles qu'on trouve dès 297, les 16 du n° 143 augmentées de 4 (Akra Délos, Sosimacheia, Phytalia, Episthéneia); cependant le total des loyers(identiques à ceux de 250 *BCH*, 1903, 64) s'est abaissé à 1197 dr. — 166. Fragment d'inventaire de la fin du IIIe s. (68 l.). — 167. Même époque; après 155 l. de comptes mutilés, 170 l. d'inventaire du temple de l'Aphrodision, du Porinos Oikos et de l'Artémision : dons de Parisadès, un des princes du Bosphore, d'une Stratoniké (la femme d'Antiochos Ier?), du roi Ptolémaios (Philadelphe?), de Démétrios (Poliorcète?), de Ptolémaios Ier. — 179. Supplément aux comptes d'une des années qui suivent celle de Démarès (180) : dépenses et recettes relatives aux Posideia et aux Eileithyaia et nouveaux baux de la propriété dite Νικούχωρος et de la maison dite d'Episthénès (28 l.). — 182. Comptes et inventaire du milieu du IIe s. très mutilé (370 l.); parmi les donateurs : une reine Stratoniké (de Pergame?), L. Cornélius (Scipion?), Ptolémaios, fils de Lysimachos (cf. *Or. Gr.*, II, p. 540), un roi Antiochos (le Grand?) un Baktrien Hyspaisinès (*SIG*, 588, n. 60), Athénaios et Philétairos, fils d'Attalos Ier, Séleukos Ier, Antigonos Ier, Nikator, Sosibios.

F. Dürrbach et A. Jardé, *BCH*, 1905, 170 (*Or. Gr.*, 771). Décret athénien (55 l.) en l'honneur du roi de Pont Pharnakès et de la reine Nysa (1), avril 171; pendant la guerre de 184-179, l'occupation par le roi des ports grecs de la côte Pontique avait sans doute lésé profondément le commerce d'Athènes; à la paix elle avait obtenu des dommages-intérêts; mais, en 171, le trésor royal, obéré par les 1200 talents qu'il avait dû payer aux rois de Pergame et de Cappadoce, n'avait pu encore tenir ses engagements à l'égard d'Athènes; c'est alors qu'une nouvelle ambassade, envoyée sans doute à l'occasion du mariage du roi avec Nysa, vint rapporter des promesses fermes de payement par annuités. Pour affermir le roi dans ces dispositions, Athènes, par décret, lui décerna, ainsi qu'à sa femme, l'éloge et la couronne d'or avec proclamation aux Dionysia, Panathénaia, Eleusinia et Ptolémaia et l'érection de statues de bronze à Délos. L'ambassa-

(1) Dürrbach et Jardé, ainsi que Th. Reinach, *BCH*, 1906, 48, ont admis que la Nysa, Βασιλέως Ἀντιόχου θυγάτηρ, dont le mariage avec Pharnakès vient d'être notifié à Athènes est la fille d'Antiochos, fils aîné d'Antiochos III, qui, associé à son père en 208, mourut avant lui en 194. C'est en 195 qu'il avait épousé sa sœur Laodikè. Comme celle-ci paraît avoir passé, à sa mort, à son frère, le futur Antiochos IV, on pourrait voir en celui-ci le père de Nysa. On comprendrait mieux alors ce mariage politique de sa fille, suivant de peu son avènement, et le soin qu'on met à l'annoncer à Athènes, dont on sait qu'Epiphane fut le bienfaiteur et l'ami, ainsi que les honneurs particuliers qui sont conférés à la nouvelle reine.

deur nommé pour porter ce décret à la cour de Sinope devait recouvrer, si possible, les sommes venues à échéance dans l'année.

L. Bizard, *BCH*, 1906, 665. Décret des Nésiotes en l'honneur de deux Thébains, Hypatodôros Mikkou et Kaphisodôros Archiou. — 667. 8 décrets de proxénie du IIIe s., décernés à des citoyens d'Arados, Askalon, Athènes, Karystos, Kassandreia, Naupacte, Rhodes.

J. Chamonard, *ibid.*, 553. Grafittes sur les murs de la maison dite *de la Colline*.

M. Bulard, *ibid.*, 612. Maison des Poseidôniastes. Sur la base d'une statue d'Aphrodite, Pan et Eros, dédicace de Dionysios Zénônos de Béryte (2e moitié du IIe s.).

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 1. Décret de proxénie, évergésie, atélie, proédrie, politie, proposé par Choirylos, en faveur de Praxiphanès Dionysophanous, l'élève de Théophraste, natif de Mitylène, établi à Rhodes (v. 255); *BCH*, 1905, 408. Dans *BCH*, 1889, 372, lire : υἱὸς Φανοδίκο[υ δὲ μ' Ἀγ]αιός. — Dans *BCH*, 1905, n° 69 : Ἀρτέμι:δος τόδ' ἄγαλ[μα]. ἀνέθηκεν δέ με [Εὔ]πολις αὐτεῖ.

K. Shebelew, *Journ. Minist. Instr. Publ.* (russe), mai 1905, 240 étudie l'ensemble des inscriptions relatives à la Confédération des Insulaires.

A. Dieudonné, *R. de Phil.*, 1906, 110, republie d'après l'original (au Cabinet des Médailles) les comptes de Meilichidès (270/69), connus par Lebas, 2,092 (105 l.).

M. Holleaux, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1906, 719. Traduction d'une loi mutilée relative aux conditions d'importation des combustibles, bois et charbons (ξύλα, ἄνθρακες). — 780. Dédicace du vainqueur de Sellasie : Βασιλεὺς Ἀντιγό[νος Βασιλέως] Δημη-τρίου κα[ὶ Μακεδόνες] καὶ οἱ σύμμαχοι [ἀπὸ τῆς περὶ] Σελλασίαν μά[χης Ἀπόλλωνι] (1).

Ténos. — H. Demoulin, *Musée belge*, 1905, 81, reprend et corrige les inscriptions publiées en 1903 et 1904.

P. Graindor, *Musée belge*, 1906, 59. Décret en l'honneur du médecin Apollonios de Milet pour être resté dans les îles pendant une épidémie (cf. *BCH.*, 1902, 429; 1903, 233). — 332. Monument commémoratif élevé sur l'ordre de la Pythie par le commandant des aphraktes Agathétos Damonaktos (Polyb., XXVII, 6; XXVIII, 2) et ses compagnons (v. 180). — 336. Ex-voto à Poséidon en faveur du triérarque des nésiotes Chrysogonos par ses parents et 3 dédicaces de la même famille. — 340. Bases de 2 groupes d'Agasias d'Éphèse restaurées, pour Poséidon et Amphitrite, par P. Servilius Isauricus, proconsul d'Asie en 46. — 351. Dédicace métrique d'une statue d'Homonoia par un personnage pris comme arbitre dans certaines dissensions civiles. — 353. Horloge solaire en marbre blanc, œuvre de l'astronome Andronikos de Kyrrhos, le constructeur de la Tour des Vents d'Athènes.

Kéos. — *Karthaia*. P. Graindor, *BCH.*, 1905, 355. Dans les ruines du temple d'Athéna, Apollon et Déméter (?), plusieurs fragments de dédicaces à Asklépios, Hygieia, Déméter, Koré et une donation faite à Apollon Pythios en l'honneur de

(1) Republiée et commentée *BCH*, 1907, 95. Les comptes des hiéropes de Sôtion (208/7) ont fait l'objet du mémoire de 1re année d'Ecole d'Athènes de M. Schulhof. — On annonce la découverte d'une stèle où seraient énumérés tous les sacerdoces de Délos à l'époque de la 2e domination athénienne.

Marc Aurèle et Vérus (v. 166-9). — *ibid.*, 1906, 92. Décret mutilé rappelant l'intervention du roi de Sidon Philoklès et du nésiarque Bakchon. Débiteurs et créanciers en étaient venus aux prises à propos des contrats de prêt; une première ordonnance du nésiarque n'ayant pas eu d'effet, une seconde du roi n'en ayant pas eu davantage, il fallut que celui-ci envoyât une commission arbitrale pour διακρῖναι καὶ διαλῦσαι τὰ συμβόλαια; c'est elle que le décret remercie pour la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche.

96. Décret en l'honneur d'Hiéron Timokratous de Syracuse installé à Arsinoé de Kéos (Koressos?) comme gouverneur (τεταγμένος ὑπὸ τοῦ βασιλέα) par le navarque Patroklos (v. 266). — 99. Décret mutilé des Nésiotes avec mention de δέκα συνέδροι et d'un βασιλεύς (d'Égypte?). — 433. 4 fragments des comptes du temple d'Apollon.

Skyros. — P. Graindor, *Histoire de l'Ile de Skyros* (Liège, 1906), cf. *REG.*, 1906, 330. Dans son appendice M. G. réunit les 11 inscriptions connues de Skyros : ce sont des funéraires à l'exception de 2 décrets des clérouques athéniens en l'honneur, l'un d'Arkésidémos de Rhamnonte (= *SIG.*, 383), l'autre de Lysimachides d'Hagnonte (= *BCH.*, I, 82, d'après le Ricardianus 996 de Cyriaque) (1).

Siphnos. — R. Weil, *Zeitschr. f. Numism.*, 1905, 53, étudie *IG*, XII, 5, 480 au point de vue du droit qui y est réservé à Athènes d'imposer aux villes alliées de la 1re Confédération ses poids et mesures.

M. Holleaux, *BCH*, 1905, 320, montre que *IG*, XII, 5, 481 n'est pas contemporain de la victoire de Raphia, mais de la 1re guerre de Syrie. Le Périgénès Léontiskou auquel il est fait présent d'une couronne de 2,000 dr., n'est pas le navarque de 218; c'est un riche Alexandrin, de la cour de Philadelphe, qui a confirmé aux Siphniens les bonnes grâces de son maître.

Mélos. — Lambakis, *Congrès d'Athènes*, 1905, 315; *Nuovo Bull.*, 1905, 310. Corrections aux 3 inscr. copiées par Ross dans la double catacombe de Milo (*CIG*, 92, 88-90) et dédicace de l'ambon du baptistère : ἅγιε Θεόδωρε φρόντιζε ἡμῶν.

Amorgos. — Lambakis, *ibid.*, 318 présente un phylaktère trouvé dans l'île et contenant 99 vers d'aphorismes.

Astypalaia. — Rouse, *JHS.*, 1906, 178. 2 funéraires d'époque romaine, dont l'un en vers. L'auteur proteste contre l'inutile offrande de victuailles aux morts qui ne peuvent en profiter. — A. Wilhelm, *BCH*, 1905, 411, dans l'épigramme *IG*, XII, 3, 192 corrige : εὐξαμένα μ' ἀνέθηκεν ὑπὲρ Χάριος τόδ' ἄγαλμα.

CRÈTE

Gortyne. — Sur l'emploi de ὁ ὡς dans le sens d'ἐκεῖνος dans la loi, Solmsen, *BPW*, 1906, 182; C. D. Buck, *Class. Philol.*, 1906, 409. — Sur le sens de κατακείμενος, Swoboda, *Zeitschr. d. Savigny Stiftung*, 1905, 149.

Hagia Triada. — Halbherr, *R.-C. dei Lincei*, 1905, 381. Dédicace d'un édifice religieux d'époque hellénistique : Ἀρκεσίλας Ὑπερβάλλοντος ἱαρωγήσας ἐπεμελήθη.

(1) M. G. a oublié la dédicace de l'église épiscopale qui apprend qu'elle fut fondée en 895 (Dawkins, *Ann. Brit. School*, 1905, 75; Fredrich, *AM*, 1906, 263).

Hiérapytna. — Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1905, 37, tire d'un ms. de la Bodléienne (*Miscell.*, 163) 7 inscr. dont 3 connues (*CIG*, 2554, 2568-9) et 4 inconnues : 1 et 2 contiennent chacun 6 funéraires (dont l'un connu, *CIG*, 6890) du type : Διογένη Διονυσίου Λαοδήκευ, Χρηστὲ, Χαῖρε. — 3. Dédicace du conseil et du peuple à Mésikleidès Epianaktos ἐπιμεληθέντα τῆς ἐπανορθώσεως τῶν τειχῶν καὶ τῆς κατὰ τὴν πολίν ἀσφαλῶς προνοηθέντα | ἐκτενῶς καὶ φιλοτιμῶς. — 4. Inscription mutilée se rapportant également à des constructions de murailles (IIe s. av.).

Littos. — G. Cardinali, *Rivista di Filol.*, 1905, 5, 19-52, étudie toutes les inscriptions relatives à la guerre de Littos.

Phaestos. — Sur le sens de l'épigramme de la πάντων Μάτηρ (*Monum. d. Lincei*, 1902, 542), A. Dieterich, *Mutter Erde*, 1905, 112 ; A. J. Reinach, *Rev. de l'Hist. des Relig.*, 1905, 427.

Praesos. — Bosanquet, *Annual Brit. School*, 1905, 120. Inscription étéo-crétoise, de 14 l. en caractères ioniens du début du IVe s. Il paraît y être question du temple de Zeus Asios qui aurait été celui de la hauteur de Praesos. Cf. Cowley, *Classic. Rev.*, 1905, 71 qui rapproche l'étéo-crétois des langues ougro-finnoises.

Prinia. — Halbherr, *R.-C. dei Lincei*, 1905, 404. Dans les ruines d'une acropole qui dominait les territoires de Gortyne et de Knossos, un fragment qui se place parmi les plus anciens spécimens d'écriture grecque : δμαχθ | τοπνα (?)

Pour les questions d'épigraphie crétoise en général, P. Deiters, *De Cretensium titulis publicis quaestiones epigraphicae* (Iena, 1904). Après une introduction sur les recueils manuscrits des inscriptions de Crète, viennent des éditions critiques de 3 traités crétois : 1. Celui d'Hiérapytna avec la colonie établie par elle à Praesos, après avoir détruit cette ville en 145 (*CIG*, 2555). — 2. Celui d'Olous et de Latos (*CIG*, 2554). — 3. Celui d'Olous et de Lyttos (*IG*, II, 1, 549) tous deux du milieu du IIe s. — A la liste de 25 traités crétois dressée par M. D. les découvertes de 1905-6 permettent d'en ajouter deux : à Délos, nouveau traité entre Olous et Latos, *BCH*, 1905, 205, 577 ; à Argos, entre Knossos et Kylissos, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1906, 496.

THRACE ET ARCHIPEL THRACE.

Lemnos. — Sur la fameuse inscription préhellénique le travail de A. Torp, *Die vorgriechische Inschrift aus L.*, (Christiania, 1903) a rouvert la discussion : B. Apostolidès, *Congrès d'Athènes*, 1905, 267, 276 (tirage à part, Alexandrie, Horn, 1905) ; W. Christ, *Sitz. Ber. Bayer. Ak.*, 1905, 70 ; O. Danielsson, *BPW*. 1906, 557, 593 ; A. Kannengiesser, *Monschr. f. höh. Schulwesen*, 1906, 57 ; C. Fredrich, *Sitz. Ber. Berl. Ak.*, 1905, 5 ; A. Stolz, *Philolog. Rundschau*, 1904, 463.

En le rapprochant d'une part de l'étrusque, de l'autre des écritures phrygo-lydiennes, on y a vu une preuve nouvelle ou de l'origine asiatique des Etrusques ou de l'existence d'une race pélasgo-tyrrhénienne. Sur la topographie de l'île, cf. Fredrich, *AM.*, 1906, 80 et 240.

(1) Trois inscriptions byzantines de Gortyne du XVe s. publiées par N. Béès, *Viz. Vremenik*, 1904, 63, 383.

Halonnésos (*Hagiostrati*). — C. Fredrich, *Halonnesos* (progr. du gymnase de Posen, 1905), 10. Une dédicace Φιλόστρατος Μεγάλει Θεῶι.

Péparéthos (*Skopelos*). — C. Fredrich, *Sitz. ber Berl. Ak.*, 1905, 6. Décret en l'honneur de Philoxéno Philoxénous d'Athènes pour avoir entrepris de restaurer le temple d'Athéna que les soldats de Philippe V venaient de détruire en 200. — *A. M.*, 1906, 114. Inscr. de l'église byzantine qui apprend que, fondée au IVe s., elle fut restaurée en 1078 sous Nicéphore Botaniate (d'après copie de G. Georgaras, qui la publie dans l'Ἠπείρος, 1906, 20).

Skiathos. — Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1906, 102. Dédicace à Hadrien et à Septime Sévère. — C. Fredrich, *A. M.*, 1906, 110. Inscriptions de cinq cloîtres byzantins.

Paros. — Le *Monumentum Archilochi*, *IG.*, XII, 5, 1, 445 et le nouveau fragment portant l'épigramme en l'honneur de Sostheus Prosthénou (qui fit exécuter l'inscription au début du Ier s., avant notre ère), *Sitz. ber. Berl. Ak.*, 1904, 1240, ont été étudiés longuement par A. Hauvette, *Archiloque* (Paris, 1905). Cf. *R. E. G.*, 1905, 393. De son côté, la *Chronique IG* XII, 5, 1, 444, a été publiée par F. Jacoby, *Das Marmor Parium* (Berlin, 1904). — Hiller v. Gaertringen, *Sitz. ber. Berl. Ak.*, 1906, 786. Autel de Ζεὺς ἐνδενδρος, consacré par la postérité de Mandrothémis, avec la prescription : μέλιτι σπένδεται (fin du VIe ou début du Ve).

Thessalonique. — P. N. Papageorgios, Ἀλήθεια, 1906, 23 sept. et 7 oct. 40 stèles d'époque impériale : 1 T. G. Mestrius Servilianus, chevalier, tribun σπειρῆς πρώτης Μουσουλαμῶν (Musulami en Numidie *CIL* III, *dipl.*, 67). ἔπαρχον εἴλης ἱππέων ἀριθμοῦ Παλμυρηνῶν Πορολυσσηνῶν (Porolissum en Dacie, *CIL* III, 837). — 2. Cl. Rufrius Plotinus, fils du hiérophante Cl. Ménon. — 5. Cl. Flavia Silvana τὴν ἀξιολογωτάτην ἀρχιέρειαν καὶ γενεσιάρχισσαν (γενέσια pour γενέθλια, ἄρχισσα pour ἀρχηΐς, celle qui célèbre les anniversaires de naissance impériaux). — 9. Aur. Paulinus procurateur impérial, τὸν Ἕλληνα καὶ Φιλέλληνα Ζωσιβίος φιλόσοφος Ζωσιβίου τοῦ φιλοσόφου ὁ υἱός. — 13 et 35. Cl. Valerius Rufrius Justus consul et proconsul (de Macédoine?) — 21. Minicius Dionysios τὸν ἀξιολογώτατον Μακεδονιάρχην. — 22. Septimius Inteianos Alexandros Macédoniarque et agonothète τοῦ κοινοῦ Μακεδόνων. — 24. Aur. Korragos, mêmes titres, et sa femme ἀρχιέρεια. — 25. Tib. Cl. Magnus, stolarque. — 27. au Macédoniarque P. Ælius Nikanor οἱ συνθρησκευταὶ κλείντης θεοῦ Μεγάλου Σαράπιδος. — 28. G. Ant. Urbanianus Philémon, politarque, bouleute et premier εἰσαγωγεύς dans les chœurs des Pythia. — 30. T. Ælius Geminus, président de l'Ἀττικὸν Πανελλήνιον, prêtre d'Hadrien et agonothète aux Mégala Panhellénia de la 18me Panhelléniade, Helladarque, secrétaire impérial à vie, a donné 10000 coudées de bois pour la basilique. — 37. Silvanus Kélératos Macédoniarque, fils de Nikolaos Macédoniarque et πρῶτος τῆς ἐπαρχείας. — 39. Cl. Ménon archiéreia de la tribu Asklépias, identique à celles des tribus Antigonis et Dionysias, Duchesne-Bayet, *Mémoire sur l'Athos*, 17.

P. N. Papageorgios, *Byz. Zeitschr.*, 1905, 585. Inscriptions byzantines du monastère de la Théotokos de Strumnitza. — Ἀθηνᾶ, 1905, 35. Liste (éphébique?) de 18 noms, époque hellénistique.

P. Perdrizet, *Mélanges Rome*, 1905, 82. Funéraires : 4 païens, dont l'un, de Manta et de ses enfants Isias et Pyros, était surmonté d'un relief, πίναξ, payé 600 deniers et précédé d'un dallage, κρούστα, payé 142 deniers; 3 chrétiens, dont

l'un ornait le κυμητήριον μονόσωμον, *locus monosomus*, de Maximianus, soldat d'un des *numeri* de l'Illyricum au IVe s., probablement les *Ascanii Juniores*. — Ces funéraires ont été acquis par le Musée de Bruxelles, *Bull. d. Musées Royaux*, 1905, 53.

Athos. — G. Millet, *BCH*, 1905, 55. Reprend l'étude des inscr. 158, 230, 437 et 458 de son Recueil. — Sp. Lambros, Νέος Ἑλληνομν., 1905, 49, importantes contributions à l'histoire des Météores.

Chalcédoine. — Pargoire, *Echos d'Orient*, 1906, 217. Funéraire chrétien.

Edessa. — D. H. Leclercq, *Revue Bénédictine*, 1906, 92. Restitution de 2 inscr. chrétiennes (*Arch.-ep. Mitth.*, 1886, 195 et *Rev. Soc. Sav.*, 1858, 782); la seconde, funéraire élevé par Jean et sa *subintroducta*, qui commence par : μημορίον Κυπριάνου πρεσβευτοῦ pourrait se rapporter à l'évêque martyr Macédonien Cyprien. Cette interprétation est contestée par S. Pétridès, *Echos d'Orient*, 1906, 96.

Panados (entre Bésanthos et Rhodostos). — W. S. Fergusson, *Class. Phil.*, 1906, 233. La dédicace *Or. Gr.*, 302 devrait se placer lors de la déification prématurée d'Euménès II qui aurait suivi le bruit de son assassinat en 172.

Philippopolis. — Kalinka, *Denkmäler aus Bulgarien*. — 19. Dédicaces de statues à Trajan (v. 105). — 46. Dédicace pour le salut de Caracalla, Julia Domna, la famille impériale et le peuple romain. — 96. Dédicace à un légat propréteur de Thrace de la fin du IIe s., ἡγεμόνα λεγιώνων, δικαιοδότην Ἀπουλίας, ἐπιμελητὴν ὁδῶν Αὐρηλίας Κορνηλίας τριουμφάλις, ταμίαν Λυκίας Παμφυλίας Πεισιδίας Ἰσαυρίας, χειλιάρχον πλατύσημον, σοδάλιν Ἀντωνειναὸν Οὐηριανόν. — 53. 2 dédicaces de la λαμπροτάτη μητρόπολις νεωκόρος à Alexandre Sévère sous le légat propréteur Rutilius Pudens Crispinus. — 60. Dédicace à Gordien et à l'impératrice Furia Sabiniana Tranquillina sous le légat propréteur Pomponius Magianus. — 72. Dédicace à Septime Sévère (?) sous le légat propréteur Barbarus, élevée par la τέχνη συροποιῶν ἐκ τῶν ἰδίων. — 64-65. 2 dédicaces à Philippe l'Aîné et à sa femme Otacilia Severa; à son fils, Philippe le Jeune τὸν νέον Ἥλιον Εὐσεβῆ Εὐτυχῆ Σεβαστόν sous le légat propréteur Sextus Furnius Publianus. — 98-99. Dédicace à M. Μέστριον νικήσαντα ἀγενείων φυλῆς Κενδρεισέων, au concours du pancrace olympien des Pythia Kendreiseia; dédicace de 3 κωμαί de la κωμαρχία d'Eitrizène dans la banlieue de Philippopolis : κωμῆται Ε[ἰτ]ριζηνοὶ καὶ κωμῆται Γειζαγηρηνοὶ καὶ κωμῆται Βδεκυρηνοί. — 115. Borne d'une autre phylé : Ὅροι φυλῆς Ἡρακλείδος. — 101. Base de la statue d'un Παυταλεώτης (Pautalia) vainqueur du pancrace aux Pythia Kendriseia.

Ulpia Serdica (Sofia). — Kalinka, *ibid.*, 24 (1). Dédicace pour le salut de Marc-Aurèle et Vérus, la famille impériale et le peuple romain. — 67. Dédicace à Cornelia Salonina, femme de l'empereur Gallien. — 146. Fr. d'un oracle métrique par cinq astragales, rendu sur la demande d'une cohorte d'Ituréens sous le procurateur Cornutus Secundus (entre 46-98). — Au Musée, série d'ex-voto précieux pour l'histoire religieuse de la Thrace aux deux premiers siècles de notre ère 132. Θεῷ Ὑψίστῳ, θεοῖς Ἐπηκόοις, Πλούτωνι Ἐπηκόῳ, Θεῷ Σωτῆρι. — 144. Ἀπόλλωνι

(1) M. K. ne paraît pas avoir eu connaissance des 22 inscriptions de Sofia et environs publiées par S. Reinach, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1894.

Καδρηνῶ. — 157, 159. Κυρίω Ἀσκληπιῶ καὶ Ὑγείᾳ. — 161. Deux fr. d'un règlement de sacrifice : la présence d'un coq porte à le rattacher au culte d'Asklépios. — 164. Κυρίω Ἑρμῆ. — 165. Κυρίᾳ Ἀφροδίτῃ, Κυρίῳ Σαβαζίῳ. — 175. Κυρίῳ Ἡρακλεῖ. — 171. Νυμφαῖς καὶ Ἀφροδείτῃ. — 179. Ἀνείμοις Σωτῆρσιν. — 180. Κυρίῳ Σουη[τουληνῷ? — 169. Statue de Pan offerte à Dionysos par son prêtre Apollonios ὑπὲρ τῶν Βακχεαστῶν τῶν περὶ Ἑράτωνα Δημοφίλου.

Trajana (Stara-Sagora). — Kalinka, *ibid.*, 70. Dédicace à Constantin τὸν εἰρήνης πρό[μαχον] | καὶ ἀπάσης εὐδαιμονίας | χορηγὸν τὸν τᾶς [ὅλας?] | ἀναιμωτὶ νείκας ἀπ[ὸ τῆς] | ἑσπέρας μέχρι τῆς ἕω | ἀν[ανεω?]σάμενον καὶ τ[ὴν] | τῶν Αὐτοκρατόρων τε [καὶ] | ἀ[ειδί?]ων Αὐγούστων πισ[τω]|σάμενον προσηγορί[αν.

Pautalia (Kustenjil). — Kalinka, *ibid.*, 195. Inscription sur la base d'une croix avec allusion à la querelle arienne (IVe s.).

Aboba. — Kalinka, *ibid.*, 80. 1 funéraire. — *Izvěstia*, X, 1905, 243. 2 dédicaces à Marc-Aurèle et à Septime Sévère. Aux environs, sur des bornes, on a relevé le nom d'un certain nombre de καστρᾶ byzantins des VIIIe-Xe s., ce sont ceux de Ῥοθόστου, Βουρδιζοῦ, Διδυμοτείχου, Βιζύης, Ἀρκαδιουπόλεως, Σωζοπόλεως, Σκουτάρεως, Σέρας, Θεοδωρουπόλεως, Μεσημβρίας.

Mesembria. — Kalinka, *ibid.*, 294. 2 stèles funéraires du IIe s. avant notre ère. — 192. Dédicace des 3 stratèges qui ont été nommés pour défendre la ville contre le roi Dace Bybéristas, *SIG*, 342.

Apollonia. — Kalinka, *ibid.*, 199. Une quinzaine de funéraires du IIe s. av. — 143. Nouvelle copie de la dédicace pour le roi Rhoimétalkès, *R. Et. Anc.*, 1904, 212. — Collignon, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1905, 305. Les fouilles de M. Degrand dans l'île de St Kyriakos ont amené, entre autres, la découverte de tuiles estampillées ΑΠΟ, dont une avec tête d'Apollon.

MŒSIE

Tropaeum Trajani. — G. Tocilesco, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1905, 565. Dédicace de la ville, ἡ πόλις. Τροπαιεισίων à Héra Basilissa ὑπὲρ τῆς εὑρησίως τοῦ ὕδατος. Cette inscription ne cadre guère avec l'hypothèse de Tocilesco et Petersen aux termes de laquelle le *Tropaeum Trajani* serait identique à Nikopolis *ad Haemum*, cf. T. Antonesco, *Le Trophée d'Adamklissi* (Jassy, 1905), p. 210.

Kéribostra (Euxinograd). — Kalinka, *Inschriften.*, 127. Ex-voto des ὅμορο: Κηριβωστηνοὶ οἱ περὶ [Ἀλ]δον à Zeus et à Héra.

Marcianopolis (Parvadia). — Kalinka, *ibid.*, 58. Dédicace à Gordien. — 141. De la 2me station (Assardochik) de la route de Marcianopolis à Durostorum, ex-voto θεῷ Ἀπόλλωνι Αὐλαρκηνῷ (1).

Odessos (Varna). — Kalinka, *ibid.*, 18. Dédicace à Titus du prêtre Hérakléon. — 21. Nouvelle inscription (cf. *CIL*, III, 762) de l'aqueduc (καινῷ ὅλκῳ τὸ ὕδωρ) élevé par le proconsul T. Vitrasius Pollion, sous les auspices d'Hadrien. — 230, 246, 265, 275, 286. Une douzaine de funéraires, dont 2 chrétiens.

(1) Pour cette grande voie militaire, cf. B. Filow, *Die Legionen der Provinz Moesia* (*Klio*, VIes Beiheft, 1906). Kalinka, 50, 71 donne encore 2 milliaires mutilés de la route de Thessalonique au Danube, époque de Marc-Aurèle.

Kallatis (Kustendje). — A. Wilhelm, *BCH*, 1905, 412 montre que *BCH*, 1882, 442 est un épigramme dédié par Nika à Nikasos; l. 2 : Νικασοῖ μεγάλας ἀντὶ σοφροσύνας.

RUSSIE MÉRIDIONALE

Olbia. — B. Pharmakowsky, *Arch. Anz.*, 1906, 121. Près d'une statue-fontaine, inscription dédicatoire des 6 stratèges qui l'ont élevée : παῖδα | κατέστησαν δῶρον ὑπὲρ | τῆς πόλεως καὶ τῆς ἑαυ|τῶν ὑγιείας. Ce texte se rattache à toute une série de dédicaces de stratèges à Apollon Prostatès des IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Latyschew, *IPE*, IV, 15-25). — *ibid.*, 247. 2 poids inscrits ολδ:ο θευκλε et ουκλε ανδρο (au British Museum).

B. Latyschew, *Bull. Comm. Imp. Arch.*, 1904, 96 (1). Décret en l'honneur d'un pilote d'Amisos pour avoir amené à bon port une colonie d'Arméniens envoyée de Sinope par ordre de Mithridate et avoir sauvé dans une tempête un corps de secours avec les ambassadeurs qui étaient allés le solliciter du roi : ἐπειδὴ [ὁ δεῖνα] Φιλωκράτου Ἀμισηνὸς κυβερν[νήτης ὤν, πρότερόν τε χο]ρήγια βασι[λικὰ] τοῖς μεθη-δρασ|[μένοις ὑπὸ τοῦ βασιλέως Μ]ιθραδάτου Εὐπάτορος Ἀρμε[νίοις κομίσαι πλέουσι κ[ατὰ Σινώπης ἐφιλοτει:μήθη | [καὶ νῦν τούς τε ἡμετέρους πρεσ]βευτὰς καὶ τὴν ὑπὸ τοῦ βασι|[λέως πεμπομένην βοήθειαν] τῷ δήμῳ ἀναλαβεῖν ἅπα|[σαν ὑποσχόμενος χρήσιμ]ον ἑαυτὸν παρέσχετο τοῖς | [πολίταις προθυμίας οὐδε]μιᾶς λιπόμενος, καὶ ἀνα|χθεὶς εἰς θάλασσαν παντοδ]απῶν πνευμάτων καὶ ἐναν[τίον πνεόντων ἐφιλοτειμήθ]η ἐνπελαγίζων κρατῆσαι | [καὶ ἔσωσε τοὺς πλέοντας εὔνο]υς ὑπάρχων, τῶν δὲ πρότε[ρον μεθεδραζομέν?]ων τοῖς ἡμετέροις τόποις. Postérieurement à la conquête de la Petite-Arménie (v. 105), Olbia était donc indépendante des fils de Scilur et soutenue contre eux par Mithridate.

F. Staehelin, *Festschrift Th. Plüss* (Bâle, 1905), 24. Le décret de Protogènes serait de peu antérieur à 184 et ses Galates seraient des Bastarnes, purs Germains comme les Skires, et non peuplades celtiques comme les Scordisques et Coralli du Bas-Danube. — Selon l'*Arch. Anz.*, 1905, 60, on aurait retrouvé des restes du mur de Protogènes. Les fouilles d'Olbia de 1902-3 font l'objet du 13e fasc. du *Bull. Comm. Imp. Arch.*, 1906 par B. Pharmakowsky; une dizaine d'inscriptions sur vases.

Panticapée. — B. Latyschew, *Mélanges Nicole*, 1905, 300. 5 inscriptions métriques. 1). Petite stèle du ve siècle portant en boustrophédon, d'un côté le nom du défunt : Τύχωνος, de l'autre un vers mutilé : Σήματι τῶιδ' ὑπόκειται ἀνὴρ πολλοῖσι ποθεινὸς|ταύροισιν Τύχων..... 2) Epigramme funéraire, dans le goût de l'Anthologie (IIIe s.), de Hékataios, mort pour avoir trop aimé la bouteille : Γῆ Σκυθία περιβᾶσα Ἑκαταῖον τόνδε κέκευθε | Ληναίου πνείοντα, φίλης ἀπὸ πατρίδος αἴης. — 3) Epitaphe en 13 vers d'Apollonios Apolloniou, tombé en combattant les barbares (IIe s. ap.). — Epitaphe, composée de même en trimètres iambiques, pour Chrestion Asiatikou, mort à Sirakoi. — 5) Epitaphe en 4 vers d'Emmeis Ainéou IIe s. ap.).

(1) Plusieurs inscriptions d'époque romaine, publiées en même temps, sont reproduites dans *I. Gr.-Rom.*, I, p. 289.

B. Pharmakowsky, *Jahrb. Anzeig.*, 1906, 114. Un poids estampillé Φίλ[ωνος]; une pendeloque en or ciselé portant en relief τῇ κα | λῇ τὸ | δῶρ | ον.

Chersonnèse Taurique. — B. Latyschew *Journ. Minist. Instr. Publ.* (russe) mai 1905, 261. Inscription métrique en l'honneur du gymnasiarque Démotélès Théophilou (IIe s. ap. J.-C.). La grande inscription de Diophante a été longuement commentée par V. Strazzula, *Mithradate VI ed il regno Bosporano* (Messine, 1904). Cf. *REG*, 1905, 75. — L'inscription byzantine relative à la restauration des remparts de Cherson, ordonnée par l'empereur Zénon en 476 (*CIG*, 8621) a fait l'objet d'une étude de S. Sestakov, *Journ. Minist. Instr. Publ.*, mars 1906, 140.

ASIE-MINEURE

Mysie. — *Cyzique.* — A. Wilhelm, *Klio*, 1905,293. Les deux inscriptions trouvées à Chaoutzi et à Gueunen sur l'Aisépos (*CIG*, 3695 *b* et *AM*, IX, 60) doivent provenir de Cyzique et le G. Jul. G. f. Ariobarzanès qui y figure comme hipparque doit être un neveu ou un petit-fils du roi de Médie Ariobarzanès (20 av.-5 ap.).

Environs de Cyzique. — F. W. Hasluck, *JHS*, 1906, 24-65. *Poimaneion*, 5 funéraires d'époque romaine. — 29. *Apollonia*, 1 funéraire. — 30. *Prokonnésos*, Liste mutilée des prêtres de la Mêter et de Caesar. — 56. *Panderma*, 3 dédicaces Θεῷ Ὀλβίῳ; 2 ex-voto Μητρὶ Ἀνδει[ρηνῇ] et Ποταμῷ Ἐνδεῖλῳ (l'Empêlos d'Anne Comnène, auj. Kara-déré); une vingtaine de funéraires de basse époque. — 63. *Kalos Agros*, épitaphe d'un οἰκῶν ἐν ἐμπορίῳ Καλῷ Ἀγρῷ (auj. Tuzla) avec amende de 10 livres d'argent à payer au tameion pour tout profanateur. — E. Michon, *REG*, 1906, 305, étudie une série d'ex-voto Ἀπόλλωνι Κρατειανῷ de Poimaneion en Mysie ou de Krateia en Bithynie. Cf. *AM*, 1904, 254; 1905, 329.

Assos. — A. Wilhelm, *Hermes*, 1906. 73. Le décret *Papers of Amer. School*, I, 17, serait de Magnésie du Méandre; quelques corrections. — E. Ziebarth, *AM*, 1905, 145. Sur l'emploi de χοῦς pour désigner des associations dionysiaques en Mysie.

Pergame. — Les fouilles continuent dans le gymnase τῶν νέων qui a donné en 1904, la grande inscription. *Or. Gr.*, 764. On annonce la découverte d'un ex-voto de dialecte éolien à Poséidon, du Ve siècle, la plus ancienne inscription de Pergame. Des fragments d'une grande dédicace montrent qu'on travaillait encore au gymnase du temps de Marc-Aurèle et de Vérus. Sous le gymnase, la grande maison à péristyle de l'époque royale a donné un nouvel hermès avec un épigramme où le consul G. Claudius Attalus Paterclianus, qui la remit en état au IIe siècle, invite à venir goûter son hospitalité, *AM*, 1905, 414; *Arch. Anz.*, 1906, 46.

R. Wünsch, *Antikes Zaubergerät aus P.* (VIes *Ergänzungsheft* du *Jahrbuch*), Berlin, 1905. — Tablette triangulaire en bronze, contenant 75 l. d'une inscription magique et deux pierres coniques en contenant 10 et 14 l.

A. Wilhelm, *BCH*, 1905, 414. Dans *Inschriften von P.*, 576, épigramme funéraire de Pantheia, lire l. 10 : ὡ[ς ζωτῆ]ς μον[αχῇ] σοι ἐκοινώνησα κα[τ'] α[ἶα]ν. — Les inscriptions de Pergame ont été étudiées au point de vue des caractères épigraphiques par C. Piepcke, *De Pergamenorum litteratura* (Rostock, 1906); au point

de vue historique par P. Ghione, *I Communi del regno di Pergamo* (Académie de Turin, 1905) et surtout par G. Cardinali, *Il regno di Pergamo* (Rome, 1906). — L'inscription des Astynomes a fait l'objet d'un commentaire juridique de A. Hitzig, *Zeitschrift d. Savigny Stiftung*, 1905, 432, 483 (1). — L'étude de Mommsen sur le sénatus consulte rendu à la suite du testament d'Attalos III a été réimprimée dans ses *Historische Schriften*, I, 63.

Aizanoi. — N. Vulic, *Riv. di Storia antica*, 1905, 634. — C'est à tort que Waddington, 992, a rapporté l'inscription des διωγμῖται à la levée des diogmites par Marc-Aurèle attestée dans sa *Vita*, 21, 7; il ne peut s'agir que de Vérus et des guerres parthiques de 165.

Ionie. — *Smyrne.* — A. Fontrier, *R. Et. Anc.*, 1906, 286. Dédicace de la cité au fleuve Hermos et à l'empereur Antonin. — Sur la topographie de Smyrne, W. M. Calder, *Studies in the history and art of Eastern Provinces*, 1906, 95-116. P. 101, d'après une copie de Ramsay, milliaire du temps de la tétrarchie, trouvé à cinq milles de Smyrne, sur la route de Bournabat.

Téos. — J.-P. Rogers, *Amer. J. Arch.*, 1905, 420. Sur le sens des πύργοι dans les inscriptions de Téos. Ce seraient ces énormes blocs de marbre taillés en gradins dont on a signalé une vingtaine autour de Téos; leurs parois, multipliées à dessein, auraient servi à graver les noms des habitants de chaque dême qui aurait fini par prendre le nom de πύργος.

Colophon Nova. — Th. Macridy, *Jahreshefte*, 1905, fouilles dans une église byzantine occupant l'emplacement probable du temple d'Apollon Klarios (2). P. 159. Deux inscriptions byzantines qui donnent 1060 comme *terminus ante quem* pour la construction de cette église. — 160. Siège de marbre, provenant sans doute du théâtre Λαῖς Εὐφράνορος | πρυτανεύσας Διονύσωι (cf. *BCH*, 1894, 216). — 163. Décret ordonnant la célébration de sacrifices par le gymnasiarque, celle d'un ἀγὼν παίδων et d'une διαδρομὴ τῶν νέων καὶ τῶν ἐφήβων par les soins du paidonome ἐν τῶι Ὁμηρείωι, à l'anniversaire de naissance d'un Athénaios en qui M. Holleaux a reconnu le plus jeune des fils d'Attalos I, *BCH*, 1906, 350 : sa statue devait être érigée dans le téménos à côté de celles de sa mère et de ses frères. — 164. 12 inscriptions commémoratives des consultations de l'oracle par des théories envoyées de Laodicée du Lykos (II, 1, II, 3, III 1, III, 2. V, 3), Amisos (V, 4), Néocésarée du Pont (II, 2), Sagalassos de Pisidie (III, 3), Ikonion de Lycaonie (IV, 2), Aphrodisias de Carie (VI) et 2 de villes inconnues (II, 4, IV, 1). — 172. Liste de 4 notables qui, pendant leur paraphylakie, ont fourni gratuitement du vin au peuple (3) : un tel, selon la formule, παραφυλάξας

(1) Pour la question des conduites d'eau, cf. Fr. Graeber, *Sitz-ber. Berl. Ak.*, 1906, 838 et G. Weber, *Jahrbuch*, 1905, 202.

(2) Un oracle d'Apollon Klarios a été trouvé à Yaliniz-Seraï, en Phrygie, sur un autel que les consultants κατὰ χρησμὸν Κλαρίῳ Ἀπόλλωνι ἀνέστησαν, Ramsay, *Studies in Eastern Provinces*, 128.

(3) La paraphylakie rentrait donc apparemment parmi les liturgies; cf. la liste la plus complète des paraphylaques dans G. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, 269. Ajoutez Aphrodisias, *REG*, 1906, 91; près du lac Karalis, Sterrett, *Epigr. Journ.*, 166.

καὶ ποτίσας τὴν | πόλιν καὶ τὴν χώραν εἰρηνικῶς καὶφιλοτείμως. — 173. 5 funéraires.

Erythrées. — E. Michon, *Bull. Soc. Ant.*, 1905, 366, annonce l'entrée au Louvre d'une inscription de 19 l. relative à des gardes des marais.

Magnésie du Méandre. — De Decker, *R. de Phil.*, 1905, 150. Corrections aux inscriptions du recueil de Kern, 15, 23, 39, 45, 46, 56, 63, 85.

A. Wilhelm, *Hermes* 1906, 69. Restitution de 102. C'est un décret rendu sur la proposition des γέροντες avec ratification du conseil et du peuple, conférant la couronne d'or à Euboulidès; elle sera proclamée aux Dionysia par les ἀγωνοθέται τοῦ μουσικοῦ. — *Jahreshefte*, 1905, 4. Corrections à 9. Décret en l'honneur d'Ouliadès et de son fils : l. 1 : ἐπὶ Ἄλκιος; l. 10 καὶ Μ[ηνόδ]ωρος Ο[ὐ]λιάδο[υ].

La langue et la grammaire des inscriptions de Magnésie ont été étudiées par E. Nachmanson, *Laut und Formen der Magn. Inschr.* (Leipzig, 1903) et G. Thieme, *Die Inschriften in M. und der Neue Testament* (Goettingue, 1906).

Ephèse. — Le 1er volume des *Forschungen zu Ephesos*, Wien, 1906, in-4° a paru. La publication sera faite en une série de monographies sur chacun des monuments importants; c'est donc suivant le lieu de leur découverte que les inscriptions paraîtront provisoirement. Le 1er vol. comprend : I. Benndorf, *Zur Ortskunde und Stadtgeschichte* (1) 17. Inscr. relative à la construction d'une partie des murs de Lysimaque, de l'Astyagoupagos à l'Hermaion (déjà connue, *Jahreshefte*, 1900, 222). — 42. Inscr. mutilée du temps de Justinien; il y était question du tombeau de St.-Jean que la tradition plaçait à Ephèse : σεβασμίῳ οἴκῳ τοῦ ἀποστόλου. — 45 = *CIG*, 8906. — 55 = *Jahresh.*, 1902, 54. — 66 = *Jahresh.*, 1897, 78. — 70 = *CIG.*, 2955. — 88, 214 = *CIG.*, 2999. — 103. Le chrétien Déméas se vante d'avoir détruit la statue d'Artémis (δαίμονος Ἀρ | τέμιδος καθελὼν | ἀπατήλιον εἶδος) pour la remplacer par la croix : εἰδώλων ἐλατῆρα | Θεοῦ σταυρόν..... νικοφό|ρον Χριστοῦ σύμ|βολον ἀθάνατον. — II. W. Wilberg, *Der Viersaülenbau auf der Arkadianestrasse.* — Fragments de la dédicace métrique de ce monument qui paraît avoir été construit à l'époque de Justinien par un certain Φροντῖνος. — III. R. Heberdey, *Der Rundbau auf dem Panajirdagh.* — 165. Liste funéraire chrétienne. — IV. Benndorf, *Erzstatue eines griechischen Athleten.* — 186. La base de cette statue apprend qu'elle a été élevée sous le secrétaire L. Cl. Aristion et le gymnasiarque L. Cl. Phrugianus; une autre base portait une statue élevée sous le même gymnasiarque par M. Ant. Drusus. — V. Benndorf, *Studien am Artemision.* — 210. Dédicace du futur empereur M. Cl. Pupienus Maximus, proconsul d'Asie vers 280. — 211. Dédicace à Gordien, νέος Ἥλιος. — 212. A un descendant de P. Vedius Papianus qui avait légué tous ses biens à l'Artémision. — Dédicaces à Marc-Aurèle et à ses filles Faustine et Faedilla mal publiées par Wood. — Le volume se termine par un recueil de 435 témoignages littéraires et 83 épigraphiques sur l'Artémision.

(1) Ce travail essentiel, publié à part en 1905, a été l'objet de comptes-rendus importants de G. Radet, *J. d. Savants*, 1906, 251; *R. Et. Anc.*, 1906, 10. — Pons l'histoire d'Ephèse à partir du IVe s., cf. W. Brockhoff, *Studien z. Gesch. d. Stadt Ephesos* (Diss. Iena, 1905). — L'article *Ephesos* de Bürchner dans Pauly-Wissowa a été publié à part, Munich, 1906.

Le rapport de Heberdey sur les fouilles de 1904 a paru en 1905 dans l'*Anzeiger* de l'Académie de Vienne et dans le *Beiblatt* des *Jahreshefte*, d'après lequel nous citerons les inscr. p. 68. De part et d'autre de la porte de la Bibliothèque, 2 dédicaces (reproduites *R.A*, 1906, II, 380) apprennent qu'elle fut entreprise en 107 par le consul Tib. Jul. Aquila Polemœanus (1), pendant le proconsulat d'Asie de son père Tib. Julius Celsus Polemœanus, consul en 92. C'est en son honneur qu'elle reçut le nom de Κελσιανή; il y fut enterré ainsi que son fils qui lui laissa par testament 20.000 deniers εἰς ἐπισκευὴν αὐτῆς καὶ ἀγορὰν βυβλίων. — 77. Une des 13 listes des deux premiers siècles de notre ère relatives à l'association des Κούρητες εὐσεβεῖς qui devaient probablement leur nom au culte des Kurètes; autour des κούρητες annuels, on trouve en fonction un ἱεροσκόπος, un ἱεροκῆρυξ, un ἱεροφάντης, un ἱεροσαλπιγκτής, un σπονδαύλης, un ἐπὶ θυμιατροῦ. — 78. Dans la double église byzantine, rescrit fragmentaire de Justinien à l'archevêque Hypatios et longue lettre pastorale de celui-ci (35 l.).

J. Keil, *Jahreshefte*, 1905, 129. — 9 dédicaces de médecins qui ont subi victorieusement le concours annuel destiné à l'obtention du brevet d'ἀρχιατροί. Le concours de deux jours porte sur les 4 matières suivantes : χειρουργία (opérations chirurgicales), ὄργανα (invention des instruments nécessaires aux opérations), πρόβλημα (résolution d'un cas médical proposé au candidat), σύνταγμα (soutenance d'une thèse). — Ces inscriptions ont été commentées par R. Pohl, *De Graecorum medicis publicis* (Berlin, 1905).

F. Cumont, *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 1905, 197, 3 nouvelles dédicaces provenant de la Bibliothèque : 2 de Tib. Jul. Aquila en l'honneur de son père et de sa sœur Julia Quintilia Isaurica. Elles nous apprennent le *cursus honorum* de Celsus Polemœanus; jointes à une autre dédicace en l'honneur de Paula, qui donne le *cursus* de son frère G. Antius Julius Quadratus proconsul d'Asie en 108/9, elles permettent notamment d'établir que l'union des provinces de Cappadoce, Galatie, Pont, Pisidie, Paphlagonie, Arménie (Petite) sous un seul légat impérial, consommée par Vespasien en 70, ne put subsister que jusqu'à Trajan; en 114, l'annexion de la Grande-Arménie amena à grouper les deux Arménies, la Cappadoce et le Pont sous un légat consulaire, la Galatie, Paphlagonie, Phrygie, Pisidie, Lycaonie sous un légat prétorien.

A. Schulten, *Jahreshefte*, 63. Edit bilingue (le texte latin, *R. A.*, 1906, II, 382) adressé par Gratien au nouveau proconsul d'Asie, Festus, l'auteur du *Breviarium*. Dans cet édit, conçu sur la base de celui que Valentinien donna pour l'Occident le 25 avril 373 (*cod. Theod.*, 15, 5, 1), il est prescrit : 1° que les jeux soient donnés régulièrement chaque année dans l'une des 4 métropoles; 2° qu'ils le soient au nom et aux frais de l'ἀρχιερεὺς Ἀσίας qui est en même temps Ἀσιάρχης et ἀλυτάρχης; 3° que toute ville d'Asie où il se trouvera des citoyens désireux de revêtir les lourds honneurs de l'asiarchat et de l'alytarchat y soit

(1) Fr. Cumont, *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 1905, 197, a voulu placer ce proconsulat en 95. Son argumentation a été réfutée par R. Heberdey qui, en partie d'après les inscriptions d'Éphèse, a réussi à établir la succession des proconsuls d'Asie de 97 à 120, *Jahreshefte*, 1905, 236, liste qui permet de compléter celle de V. Chapot, *La Province d'Asie*, 1904, 305.

autorisée, à condition que ce soit dans la capitale d'Ephèse que leurs jeux extraordinaires soient donnés; 4° que nul ne pourra être asiarque ou alytarque sans avoir rempli dans sa patrie tous ses devoirs de curiale et que, si même on les a remplis, on ne pourra en aucun cas changer de curie; 5° tout asiarque ou alytarque qui aspire à la dignité sénatoriale, ne pourra l'obtenir qu'après avoir institué à sa place, dans sa curie d'origine, son fils ou tout autre remplaçant.

R. Egger, *Jahreshefte, Beibl.*, 1906, 70. Dédicace au proconsul d'Asie M. Nonius Macrinus (170/1) avec un *cursus honorum* complet, très important pour les équivalents grecs des titres latins : πρεσβευτὴς καὶ συναπόδημος (*legatus et comes*), ἡγεμὼν ὑπατικός (*legatus consularis*), χειλιάρχος πλατυσημός (*tribunus laticlavis*). C'est devant ce proconsul qu'Ælius Aristides, âgé de 53 ans, prononça son *Eleusinios;* il était donc né en 117 et non en 129, comme on l'avait cru jusqu'ici.

Priène. — Le volume des Inscriptions, *Inschriften von Priene* (Berlin, 1906, in-4°) publié sous la direction de Hiller von Gaertringen, vient compléter, après deux ans, celui des Monuments. Il contient 382 textes dont environ 330 inédits. Il faut mentionner : 2. Décret en l'honneur d' Ἀντιγόνος Φιλίππου Μακεδών, le futur Antigonos I, peu avant sa désignation comme satrape de Phrygie (fin 334). — 3. Décret en l'honneur de Mégabyzos d'Ephèse, probablement le prêtre d'Artémis que peignit Apelle (Plin., xxxv, 93) et auquel s'adresse une lettre d'Alexandre (Plut. *Alex.*, 42); il paraît avoir été chargé par lui de veiller à l'achèvement du temple de Priène; c'est pourquoi on lui décerne sur le parvis du temple une statue de bronze, une couronne d'or, et une stèle relatant ses services; en outre il reçoit la proxénie, l'évergésie, l'atélie, la nourriture au prytanée et le droit d'acheter des terres priéniennes jusqu'à concurrence de 5 talents, à condition qu'elles ne soient pas des κτήματα de Πεδιεῖς et qu'elles soient éloignées d'au moins 10 stades de la frontière éphésienne. — 4. Deux décrets en l'honneur d'Apellis pour services rendus à titre, d'abord de γραμματεὺς αἱρεθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου, puis de φρούραρχος αἱρεθεὶς τῆς ἄκρας τῆς ἐν Τηλωνείαι καλῶς καὶ φιλοτίμως διεφύλα|ξε τὸμ πύργον καὶ ἀπέδωκε τῶι δήμωι, et cela au temps où le décret d'Alexandre venait de rendre Priène libre, Πριηνέων αὐτονόμων ὄντων. — 5. Décret ordonnant d'envoyer à Athènes des théores aux grandes Panathénaia, ne portant pas seulement des ἀπαρχαί, mais πομπὴν καὶ πανοπλίαν εἰς Ἀθήνας ἀποστέλλειν μνημεῖον τῆς ἐξ ἀρχῆς συγγενείας καὶ φιλίας | ἡμῖν ὑπαρχούσης πρὸς αὐτούς · εἶναι δὲ Ἀθηναίοις| ἅπασι καθάπερ καὶ πρότερον ὑπῆρχεν αὐτοῖς [καὶ] | πολιτείαν ἐμ Πριήνηι καὶ ἰσοτέλειαν καὶ προεδρίαν. — 6. Décret conférant le droit de cité à Philaios Philistidou d'Athènes. — 7. Proxénie pour Théodoros de Milet avec proédrie, nourriture au prytanée etc. — 8. Décret mutilé en faveur d'arbitres envoyés à la demande de Priène ἐπὶ τὰ συμβόλαια τά τε κοινὰ καὶ τὰ ἴδια par Phocée, Astypalée et une 3me ville (vers 328-5). — 10. Règlement de litiges entre Priène et Maroneia; si, dans certaines conditions, les τιμοῦχοι μὴ ποιῶσι τὰς δί|κας μηδὲ κρίνωσι ἐν ταῖς τρισὶν ἡμέραις, ceux qui seraient responsables de ce retard seront condamnés à 1,000 dr. d'amende. — 11 Organisation d'une fête commémorative de la chute du tyran Hiéron (297). — 12. Décret en l'honneur d'Euandros Sabyllou de Larissa : proxénie, politie, participation aux ἱερὰ καὶ ἀρχεῖα, propriété γῆς ψιλῆς καὶ δενδρεωτίδος καὶ οἰκίας, etc. 14-15. Nouveaux fragments du décret en l'honneur du roi Lysimachos et de sa réponse (*Or. Gr.*, 14-5). — 16. Rescrit mutilé du

même souverain. — 17. Décret en l'honneur de Sôtas Lykou qui a organisé la résistance contre les Galates en 277 (*Or. Gr.*, 765). — Décret de οἱ φρουροὶ οἱ ἐν Τελωνήαι en l'honneur du phrourarque Hélichon, fils de Laomédon, petit-fils de Larichos (cf. *Or. Gr.*, 215). — 20-22. Additions aux 3 décrets en l'honneur du phrourarque Nymphon (cf. Michel, 483). — 23. Décret mutilé en l'honneur du phrourarque Bias : il semble que les pouvoirs du phrourarque fussent renoulés tous les 4 mois. — 26. Décret en l'honneur de Ménarès qui s'est distingué dans une guerre contre Milet, IIIe s. — 45. Décret athénien en faveur d'un théore priénien. — 47-50, 52-4, 57-65. Honneurs à des arbitres de Priène envoyés à Bargylia, Chios, Erythrées, Hypaipa (?) Iasos, Kolophon, Laodikeia, Magnésie, Parion, Phocée et plusieurs autres fragments du IIe s. émanant de villes inconnues. — 51. Traité entre Hérakleia du Latmos et Amyzon ἀπὸ Πέτρας. — 68-70. Décret de Samothrace en l'honneur du poète épique Hérodès de Priène avec réponse des Priéniens. — 84. Fr. d'une loi sur le meurtre : ὃς ἂν τὸν ἐλεύθερον ἑκὼν ἀποκτείνῃ, ἀποτεισάτω τεσσαράκοντα μνᾶς ἀργυρίου; 10 mines si la victime n'est pas de condition libre. — 107-130. Série de documents gravés sur les parois du portique élevé par Orophernès de Cappadoce à Priène pour la récompenser de sa fidélité à son égard; éclaircissements à l'histoire de la guerre qu'Attalos II fit à Priène lorsqu'il eut replacé son beau-frère Ariarathès V sur le trône de Cappadoce. — 156-208. Textes relatifs aux cultes d'Athéna Polias, Aphrodite, Déméter, Hermès, Zeus, Osis, Sarapis, Poseidon Hélikonios. — 174. Διαγραφὴ Διονύσου Φλέου. Le sacerdoce de ce dieu, associé à celui de Dionysos Katagogios est à vie; le prêtre sera nourri au Prytanée; il aura droit à un siège au théâtre, à une robe et à une couronne d'or, en sus des redevances sur les victimes; s'il a acheté son sacerdoce plus de 12,000 dr., il sera exempt des 9 liturgies (λαμπαδαρχία, ἀγωνοθεσία, ἱπποτροφία, ἀρχιθεωρία, γυμνασιαρχία, τριηραρχία, οἰκονομία, νεωποία, προεισφορά); s'il ne l'a payé que 6,000, il ne sera exempté que des 5 premières. 195. Réglement relatif au culte des dieux égyptiens. — 215-21. Dédicaces chrétiennes. — 222-9. Statues impériales : Auguste, Lucius Caesar, Julie θεὰ καλλίτεκνος, Tibère, Drusilla, Domitien, Julia Domna. — 230-285. Bases et dédicaces : 231. Mégabyzos, néokore d'Artémis d'Ephèse. — 241. Polités fils de Larichos. — 244. M. Æmilius Lepidus, proquesteur. — 287-312. Funéraires. — 312-41. Grafittes, dont 732 relevés au gymnase. — 354-60. Marques d'amphores, de tuiles et de poids. — 361-79. Inscriptions trouvées à Thèbes du Mykale, qui font connaître ses limites au IVe s. et ses cultes : Zeus Polieus, Poséidon, Hékaté, Hermès Kténitès, Maiandros. — Le volume se termine par une collection de 169 *testimonia* pour l'histoire de Priène, littéraires et épigraphiques, rangés en ordre chronologique et par 121 p. d'*indices*.

Wilamowitz, *Sitz.-ber. Berl. Ak.*, 1906, 41. Remarques sur l'époque de l'arbitrage de Rhodes entre Priène et Samos (*Priene*, 37); comme il n'y est fait mention ni de Rome ni de Pergame, il serait antérieur à 190. Plusieurs corrections, enregistrées dans l'appendice de *Priene*, 309.

Wilamowitz, *ibid.*, 59. Données nouvelles apportées par les inscriptions de Priène, Milet et Magnésie à l'histoire de la colonisation ionienne : 3 *phylai* primitives à Milet : Βωρεῖς, Οἴνωπες, Ὅπληθες. — Sur l'intervention judiciaire du Sénat dans le différend entre Priène et Samos, *Priene*, 40-1; cf. J. Partsch, *Die Schriftformeln im römischen Provinzialprozesse* (Breslau, 1905), 29.

Milet. — Le 1er fascicule des *Ergebnisse der Ausgrabungen*, contenant la carte au 1/50,000 avec texte explicatif par P. Wilski, a paru en 1906 (Berlin, Reimer). Cf. Wilamowitz, *G.-G.-A.*, 1906, 635.

Wiegand, *Sitz.-ber. Berl. Ak.*, 1906, 252; Wilamowitz, *Arch. Anz.*, 1906, 16; Glotz, *C.-R. Ac. des Inscr.*, 1906, 511. Près du Delphinion, 12 l. stoichédon d'un décret rendu vers 450 à la suite d'une révolution oligarchique de courte durée dont les promoteurs avaient été Alkimos et Kresphontès, fils de Stratônax et les fils de Nympharétos, de vieille souche Néléide; ils sont bannis eux et leurs postérité, leurs têtes mises à prix, leurs biens confisqués : φεύγεν τὴν ἐπ' αἷμ[ατι|φυγὴν] καὶ αὐτὸς καὶ ἐκγόνος, καὶ ὃς ἂν τινα τούτωγ κατ[α|κτείνῃ]ι, ἑκατὸν στατῆρας αὐτῶι γενέσθαι ἀπὸ τῶν | χρημά]των τῶν Νυμ[φαρή]το; l'exécution de ces mesures, sans doute renouvelées de celles qu'on avait prises au VIe siècle contre les enfants du tyran Amphitrès (?), est confiée au collège des *épiménioi* qui correspondent aux prytanes athéniens; si, par leur faute, les bannis ne sont pas poursuivis ou mis à mort, ils payeront chacun 50 ou 100 statères (1); la même amende sera exigée de leurs successeurs, s'ils ne se conforment pas ponctuellement au décret.

Wiegand, *Sitz.-ber.*, 1906, 261. Sur des colonnes du Delphinion, listes de citoyens. L'occasion de ce recensement paraît avoir été l'admission vers 180 au droit de cité de Crétois, chassés par la guerre de Littos; le commissaire nommé à cet effet est Lichas, fils d'Hermophantos; cf. *Sitz.-ber.*, 1901, 905.

Sitz.-ber., 1906, 260; Clermont-Ganneau, *C. R. Ac. Inscr.*, 1906, 116 (= *Recueil*, VII, 305). Dédicace gréco-nabatéenne à Zeus Dusarès en l'honneur du roi Obodath; le dédicant serait Syllaios, l'épitrope d'Obodas II, à son retour de Rome. — Pour la question des γύλλοι dans le réglement litugique des μολποί (*Sitz.-ber.*, 1904, 619); cf. G. Hock, *Griechische Weihegebräuche* (Würzburg, 1905), 90.

Wiegand, *Sitz.-ber.*, 263; *Anz.*, 19. Sur l'architrave du bouleutérion, dédicace des deux favoris d'Antiochos IV : Τίμαρχος] κα[ὶ Ἡρα]κλείδης οἱ... ὑπὲ]ρ βασιλέως Ἀντιόχου Ἐπιφ[ανοῦς Ἀπόλλωνι Διδυμεῖ καὶ [Ἑστίαι] Βουλαίαι κ]αὶ τῶ]ι Δή[μωι. Non loin, grande inscription du 1er siècle après J.-C. relative à la vente du sacerdoce d'Asklépios, *Sitz.-ber.*, 1906, 259; *Anz.*, 1906, 20. Les 6 stratèges ont racheté au nom de la ville le sacerdoce d'Asklépios πρὸ πόλεως καὶ τῶν ἐντεμενίων αὐτοῦ θεῶν πάντων; ils le donneront à bail pour 50 ans; le preneur devra s'engager à observer certaines règles; en retour, à tous les sacrifices importants, ceux des paidonomes ὑπὲρ τῆς ὑγίας τῶν παίδων, ceux des agonothètes et du stéphanéphore, il touchera les reins, entrailles et parties, la langue, la cuisse droite et la peau des victimes; les redevances en nature pourront être remplacées par des redevances en argent, 12 dr. par victime. — *Sitz.-ber.*, 257; *Anz.*, 21. Au marché du sud, base, réemployée pour un empereur, d'une statue colossale de Pompée : Ὁ δῆμος Γναῖον Πομπήϊον Γναίου υἱὸν Μέγαν αὐτοκράτορα τὸ τρίτον τὸν πάτρωνα καὶ

(1) M. Glotz considère cette somme comme très faible et il a raison; mais peut-être n'est-elle pas aussi modique qu'il le croit : ces « statères » pourraient être des tétradrachmes. (T. R). — Ce serait encore peu de chose en comparaison du talent, qui représente la prime ordinaire. Le décret a donc bien été rendu à une époque de pénurie (G. G.).

εὐεργέτην. — *Sitz.-Ber.*, 536; *Anz.*, 24. Statue de Πτολεμαῖος Λάγου Μακεδών avant son avènement.

Wiegand, *Sitz.-Ber.*, 1906, 533; *Anz.*, 1906, 12. Temple d'Athéna. — Les fondations ont pu être identifiées par la découverte d'un fragment de poterie à figures noires avec la dédicace Ἀθηναίηι et d'un bloc de poros portant en boustrophédon.... ωως μ' ἀνέθηκεν ὁ Λεάγρεω τ' Ἀθηναίηι θ...|σταδί?]ον νικήσας ἐπὶ τῶν λεωθι:....

Sitz.-ber., 257; *Anz.*, 24. Inscription d'une porte réédifiée par Justinien en 539. — Sur l'autre face de cette dédicace, deux questions avec réponses oraculaires. Karpos demande s'il doit adresser ses prières à Sérapis. Ἀθάνατοι χαίρουσι βροτῶν | εὐεργέσι τειμαῖς, répond le dieu. A Appheion Hérônas d'Alexandrie qui interroge εἰ ἐνδόξως πάντοτε ἀπαλλάξει ἔν|τε τοῖς ἀκρονύχοις καὶ τῇ ταυροδιδαζίᾳ l'oracle annonce : Φοῖβον καὶ θοὸν ὄμμα Σαράπιδος ἀρρήτοιο | καὶ Νέμεσιν σταδίοισιν ἐπίσκοπον ἀ[θλη-τάων?] λισσόμενος βουλαῖσι τεαῖς ἐπαρηγόνας ἕξεις. — Sur une tour voisine un plaisant a écrit : οἱ ὧδε χέζοντες | ἐννέ' ὥρας μὴ ὀρθοῖεν.

Sitz.-ber., 263; *Anz.*, 33; *R. A.* 1906, II, 492. Dédicace métrique des thermes élevés par Faustine la jeune et restaurés au IIIe siècle par Eucharia, femme de Makarios. — Un second épigramme, *Anz.*, 34, nous fait connaître Hésychios qui éleva devant les thermes une statue à Faustine; enfin, la base *Sitz.-ber.*, 265, confirme l'existence d'une statue de l'impératrice.

Sitz.-ber., 535; *Anz.*, 38. Épitaphes métriques de l'homme d'État milésien du IIe siècle Aristéas (6 vers) et du Ménestheus qui accompagna à Rome le futur Démétrios II (4 vers); héroon d'un ἀρχιτέκτων τῆς πόλεως, Publius Granius Asiaticus. — Sont signalés : des dédicaces à Claude, Trajan, Hadrien, Antonin; des fragments d'une lettre de Claude aux artistes dionysiaques, d'un rescrit de Marc-Aurèle, de la dédicace impériale d'une *stoa* du marché du sud; différents décrets concernant des affaires d'arbitrage entre Milet, Byzance, Méthymna et Érésos; des conventions avec des cités crétoises à la suite d'une guerre; des traités de Milet avec Magnésie du Méandre, Hérakleia du Latmos, Mylasa, Pidasa, Sardes, Tralles; des emprunts municipaux, en 300, avec les plus riches citoyens, en 280 avec Cnide; une ordonnance sur la police du Delphinion; des décrets adressés à des colonies milésiennes, Cyzique, Olbia, Kios, Apollonia du Rhyndakos; enfin, une liste des stéphanéphores de Milet pour 434 années, complète de 523 à 260 et de 89 avant à 20 après J.-C., fragmentaire au IIe siècle.

B. Haussoullier, *R. de Phil.*, 1905, 239. Comptes de la construction du Didymeion (129 + 92 l.). Les dépenses pour la pose (θέσις) de 328 carreaux de marbre et 317 de pierre et pour la taille (τομή) de 660 pieds de marbre s'élèvent à 31,261 dr. La précision des termes techniques dans les travaux du temple dont il est question, façades intérieures à pilastres (παραστάδες), escaliers tournants (λαβύρινθοι), mur de la grande porte (θυραῖος τοῖχος), a permis une reconstitution minutieuse. M. Haussoullier annonce ce travail comme faisant partie d'un second volume d'*Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion* (le 1er est de 1902) à paraître incessamment. Pour sa publication du bronze votif à Apollon Didyméen transporté de Milet à Suse, voir plus bas. — Pour le décret de Milet, dans les premières années de Séleukos II (245-40) sollicitant la reconnaissance des Didymeia, voir sous la rubrique Kos.

La lettre du roi Eumènès II, vers 165-60, remerciant la confédération des

Ioniens des honneurs qu'elle lui a décernés et choisissant le téménos de Milet pour y élever la statue dorée et y célébrer la panégyrie qu'on l'a prié d'accepter, analysée dans les *Sitz-ber.*, 1904, 14, a été publiée intégralement par Dittenberger, *Or. Gr.* 46, 763 (72 l.). La lettre de Séleukos I (*Or. Gr.*, I, 214) a été étudiée de nouveau par A. Laqueur, *Quaest. epigr. et papyr. selectae*, 91 (Strasbourg, 1904).

Lesbos. — *Mytilène.* — Hiller v. Gaertringen, *AM*, 1905, 141. Funéraire du IIe s. av. — 143. Nouveau fragment de l'inscription honorifique de Potamon, fils de Lesbonax, *IG.*, XII, 2, 23. Il paraît s'agir de jeux qu'il avait donnés et de l'érection de sa statue dans l'Asklépieion. — 144. Dédicace à un membre du *conventus* romain de Mytilène, avec 3 couronnes : οἱ δεκουρίωνες, ἡ φαμιλία, αἱ σύνοδοι.

Samos. — Temple d'Héra. L. Curtius, *AM*, 1906. 152. Sur la base d'une statue de la déesse, assise et rigide comme les Branchides, dédicace du frère de Polykratès, Aéakès de Samos, épistate du temple : Λεάκης ἀνεθήκεν | ὁ Βρύσωνος ὃς τῇ | Ἥρῃ τὴν σύλην ἔ|πρησεν κατὰ τὴν ἐπίστασιν. Cette consécration des prises de mer de la part d'un prince dont le fils porte le nom caractéristique de Sylôson est une confirmation précieuse des traditions relatives à la thalassocratie samienne du VIe s.

Carie. — *Alabanda.* — Edhem-Bey, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1905, 454 : 4 bases de l'époque impériale. — 1906, 419. Dédicace d'un édifice religieux θεοῖς Σεβαστοῖς καὶ Ἀπόλλωνι ἰσοτίμῳ καὶ τῷ δήμῳ.

Halicarnasse. — A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1905, 238. — Le Νέων Ἀριστείδου καθ' υἱοθεσίαν δὲ Μενύλλου des dédicaces *BCH*, IV, 401-2; XIV, 102 et d'une inscription nouvelle tirée des *schedae* de Vienne est celui dont il faut insérer le nom dans l'intitulé du décret donné par Josèphe (XIV, 256).

Clermont-Ganneau, *Annuaire de l'Ec. des Hautes-Etudes*, 1906, 97. Inscription grecque inédite mentionnant un Fl. Johannès *comes* et *hypatikos* sous Anastase I.

Kibyra. — Fin du traité d'alliance conclu entre 188 et 167 par Kibyra avec Rome, communiqué par Heberdey à Dittenberger. *Or. Gr.*, 762; les συνθῆκαι devaient être gravées sur bronze en double exemplaire, à Rome, au Capitole, ἐν δὲ Κιβύραι ἐπὶ τῆς βάσεως τῆς Ῥώμης ἣν ἐψηφίσαντο χρυσῆν.

Aphrodisias. — Les fouilles entreprises à Aphrodisias par P. Gaudin ont permis la constitution d'un véritable *corpus* des inscriptions de cette ville. Parmi les 221 textes publiés par Th. Reinach, *REG*, 1906, 80-150 et 205-98, 168 sont inédits. Il faut signaler :

3. Fr. d'une lettre d'un proconsul d'Asie (?) pour presser le recouvrement de sommes dues à Aphrodisias. — Lettre du proconsul Sulpicius Priscus sous Alexandre Sévère en réponse à une ambassade de notables l'invitant à séjourner dans leur cité. — 8. Décret en l'honneur de Dionysios Papylou, prêtre de Zeus Nineudios. — 17. Avis gravé sur la porte des thermes; l'administration ne répond pas de l'argent porté dans la bourse ou dans la ceinture des clients si on néglige de l'exhiber : ἐάν τις ἔχων | χαλκὸν μὴ πα|ραδείξῃ ἤτε ἐν φούνδῃ (*funda*) ἤτε ἐν | καμπίστρῳ (*campestre*) αὐ|τὸν αἰτιάσσεται. — Dédicaces : 25. Tibère. — 30. Ælia Flavia Flacilla, femme de Théodose I. — 31. Honorius, avant son avènement. — 54. Un prêtre à vie d'Aphrodite et d'Eleuthéria. — 69. Une ἀρχιέρεια ἀνθηφόρος d'Aphrodite. — 78. Un centurion *frumentarius*. — 122-5. Colonnes de l'Aphrodision consacrées par des particuliers. — 138-42. Fondation de 122,000 deniers destinée

à l'édification et à l'entretien d'une salle de sacrifices et de festins, θυηπόλειον δειπνιστήριον, consacrée à Aphrodite; ce capital, placé en prêts hypothécaires, devra rapporter 30 deniers par jour; par la suite cette fondation est encore augmentée et un autre citoyen lègue la même somme à la déesse εἰς σπονδὰς καὶ θυσίας καὶ ἑστιάσεις τῶν πολειτῶν; — enfin, dans son testament, l'auteur de la 1re fondation, Attalos Adrastou, prêtre à vie d'Héraklès, lègue 143,914 deniers à un gymnase qu'il a fondé et auquel il a donné de son vivant 120,260 deniers. — 149-89. Funéraires, avec mention d'amendes contre la profanation variant de 1,000 à 10,000 deniers, dont le tiers au dénonciateur. — 203-221. Inscriptions chrétiennes.

G. Mendel, *C.-R. Ac. Incr.*, 1906, 167. Dédicaces de l'architrave du portique et des thermes élevé sous Hadrien (après 128) et des portes y conduisant (avant 128). — 172. Dédicace de l'alciptérion à la même époque. — 173. Salle de 20 colonnes dont 6 consacrées par Artémon Adrastou et 14 par Nestor et Zénon Epigonou : ils les ont dédiées σὺν τοῖς σπειροκεφάλοις (volutes ?).

M. Cl. Gertz, *Bull. de l'Acad. du Danemark*, 1906, 319. Au musée des antiques de Copenhague, provenant sans doute de Mylasa, petit autel votif portant, autour d'une bipenne, ὁ χρησμολόγος Ἀρίων Διὶ Λαβραϊύνδω[ι.

Iles Cariennes. — *Cos.* — R. Herzog, *Arch. Anz.*, 1906, 11 signale la découverte dans la dernière campagne de fouilles à l'Asklépiéon d'une lettre d'Antiochos III recommandant son médecin Apollophanès, d'un décret du IIe s. en faveur d'un δικαστάγωγός, d'un épigramme hellénistique sur la base d'une statue d'enfant de Lysippe, d'un décret (Ve s. av.) portant défense de couper les cyprès dans le téménos d'Apollon Kyparissios, de la dédicace d'une statue d'un prêtre des Kyparissiotes (IIe s. ap.), enfin d'un groupe de textes relatifs à la campagne diplomatique entreprise vers 260 pour obtenir l'asylie du sanctuaire d'Asklépios : ce sont, sur une stèle, des réponses des Lacédémoniens, Messéniens, Thelpousiens, Éléens, Aigeirates; sur une autre, celle de Naples, Élée et Pella; sur une troisième, sous un fragment de la lettre d'un Séleucide, celle du roi Ziaèlas I de Bithynie publiée *A. M.*, 1905, 175 (49 l.). Non seulement le roi accorde l'asylie, mais il assure les gens de Cos de ses dispositions les plus bienveillantes tant à cause de leurs bonnes relations avec son père Nikomédès que διὰ τὸ | τὸμ βασιλέα Πτολεμαῖον | οἰκείως διακεῖσθαι τὰ πρὸς ὑμᾶς | ὄντα ἡμέτερον φίλον καὶ σύμ|μαχον, aussi fera-t-il son possible pour encourager leur commerce dans ses parages et protéger ceux de leurs navires qui auront dû se réfugier sur ses côtes.

R. Herzog, *Sitz. ber. Berl. Akad.*, 1905, 980. Décret de Milet (245-40) sollicitant de Cos la reconnaissance de ses Didymeia qu'elle vient de transformer en ἀγὼν στεφανιτής : son asylie a été proclamée par Antiochos II et son fils Séleukos II : καὶ τῶν βασιλέων οἱ τετευχότες τῶν μεγίστων τῆς παρὰ τοῦ θεοῦ συμβουλίας τήν τε καθιέρωσιν καὶ τὴν ἀσυλίαν ἀνηγόρευσαν. Dans les considérants, on apprend que la légende de Didymes faisait s'élever le temple sur l'emplacement du ἱερὸς γαμός de Zeus et de Létô.

Rhodes. — *Rhodes.* — Th. Reinach, *REG*, 1906, 24. Stèle d'un métèque éphésien, de sa femme et de ses deux fils. Μέτοικος est abrégé ME. — A. Wilhelm, *BCH*, 1905, 576. Dans *IG*, XII, 1, 140, lire μεγὰ πένθος. — Hiller von Gaertringen, *AM*, 1905, 148. 13 funéraires d'époque hellénistique, stèles et coffrets. — *Jahres-*

hefte, 1906, *Beibl.*, 86. La dédicace, trouvée à Smyrne (Μουσεῖον, 1875, 9) du κοινόν des Hermaïstes au futur stratège (*IG*, XII, 1, 50) Alkimédon Alkistratou d'Hygasos, provient de Rhodes. — Sur la constitution de Rhodes d'après les inscriptions, Francotte, *Musée belge*, 1906, 150.

Lindos. — Blinkenberg et Kinch, 3e rapport, *Bull. de l'Acad. de Danemark*, 1905, 36. Décret de proxénie en faveur de Ἑρμεί]αν (?) Πυθέω Αἰ[γινάταν ?, interprète (ἑρμανεύς) à Naukratis (stoichédon, fin du ve s., 1 fragment dans *IG*, XII, 1, 760). — 50. Ex-voto inscrit sur une proue votive, en guise d'ἀπαρχὰν ἀπὸ τῶν λαφύρων Ἀθάναι Λινδίαι, du navarque X fils de Nikasylos, des 2 triérarques Gorgon fils d'Archélas et Agathostratos fils de Polyaratos, (le futur navarque de la 3e guerre de Syrie, cf. *BCH*, 1904, 136). Suivent les noms des matelots des trihémiolies, sans doute au nombre de six, qui se sont distingués dans la guerre (peut être la 2e guerre de Syrie) : il en reste 55 sur au moins 400. — 53. Ex-voto de Ἀρχὼν τριημιολίας | ἁ ὄνομα Εὐάνδρια Σεβαστὰ Θαρσύλος Ἰά|σονος. Ce navire, est déjà connu par une inscription de Nisyros, *IG*, XII, 3, 104. — 56 (129 l.). Dédicace à Φίλιππον Φιλίππου | καθ' υ[όθεσίαν δὲ Ἀσ]τυκράτευς | ἱερῆ Ἀθάνας Λιν[δίας] κ[αὶ Διὸς Πολι]έως καὶ Ἀρτάμιτος | Κεκοίας, ἐφ' οὗ ἁ εἰρήνα καὶ εὐετηρία ἐγένετο (v. 42 av. J.-C.) στεφανωθέντα ὑπὸ τῶν δάμων τῶν ἐν Λινδιαπόλει | Λαδαρμίων, Βρασίων, Κατταβίων, Πεδιέων | Λινδοπολειτᾶν, Καμυνδίων, Παγίων, Νεττιδᾶν [Κλασίων, Ἀργείων Βουλιδᾶν, Δρυειτᾶν. Une dédicace semblable est élevée à son épouse Ἀγαυρὶς Ἡροδότου. Elles sont suivies toutes deux des noms des prêtres qui se sont cotisés pour les élever ; on apprend ainsi que Lindos possédait à cette date, outre celui d'Athéna, des cultes d'Apollon, Sarapis, Artamis Kékoia, Dionysos, Apollon Olios, Poteidan, Apollon ἐς Κάμυνδον, Apollon Karneios, Lindos, καὶ τῶν ἄλλων ἡρώων ; à côté de leurs prêtres, on trouve un archiérothyte et 16 hiérothytes. La connaissance de la vie religieuse de Lindos se complètera par la publication annoncée de 4 stèles donnant la succession des prêtres d'Athéna pendant 200 ans. Le sculpteur du groupe de bronze de Philippos et Agauris est Athanodoros Hagésandrou, le même qui, avec son frère Hagésandros, 3e du nom, exécutera vers la même époque le Laocoon. Sur cette découverte, cf. Hiller v. Gaertringen, *BPW.*, 1905, 1186 ; *W. Kl. Ph.*, 1905, 422 ; *Arch. Anz.*, 1905, 57, 119 ; Foerster, *Jahrbuch*, 1906, 12 ; *Am. J. Arch.*, 1906, 101.

62. Dédicace au fils de Philippos et d'Agauris, Ἡρόδοτον Φιλίππου | τὸν ἀγωνοθέταν. — 33. Dédicaces de 3 statues élevées en l'honneur d'Astymédès Théaitétou, prêtres d'Athana Lindia, 112 ans avant Philippos. — 73. Dédicace d'Autokratès fils d'Andrias navarque et prêtre en 89/8. — Quelques fragments de poterie avec dédicaces à Ἀθάναι.

Brygindara (*Aphantou*). — Hiller von Gaertringen *apud* Kékulé von Stradonitz, *Echelos und Basile*, 65es *Winckelmannsprogramm*, 1905. Dédicace, trouvée au même endroit que le bas-relief, à l'héroïne Brygindis, l'éponyme de Brygindara : Ἀγησίστρατος | Μίλωνος | ἱεράτευσας | Βρυγίνδιος | τρὶς καὶ | δαμιουργήσας | Βρυγίνδει.

Lydie. — *Philadelphie* (Ala-Chéhir). — E. Michon, *R. Et. Anc.*, 1906, 182. — Un bas-relief Θεᾷ Ματυηνῇ Ἐπιφανεῖ déjà publié *AM*, 1887, 256 et entré au Louvre avec un petit autel Ἡλίῳ | Σωτῆρι | Διόδοτοι.

Koloè (Koula). — Radet, *R. Et. Anc.*, 1905, 1, 1906, 183. Commentaire du bas-relief déjà connu par K. Buresch (*Aus Lydien*, 69) où l'inscription montre Artémis entre Déméter et Niké.

Téménothyrai (Uschak). — Wiegand, *AM.*, 1905, 327. Héroon élevé par toute sa famille à la petite Glykonis morte à 4 ans, le 8 daisios 216.

E. Michon, *R. Et. Anc.*, 1906, 186; F. Cumont, *ibid.*, 280. Bas-relief du Louvre dédié Μητρὶ Κασαρμεινῇ | [κατὰ κέλευσ|ιν εὐξάμενος ὑπὲρ τῶν ἰδί|ων. Γαΐος, λατύπος. G. Cousin, *Kyros le Jeune en Asie-Mineure* (Nancy, 1904), 432. Bas-relief représentant un homme, une femme (dieu, déesse?) et un prêtre (?) tenant un lièvre. Λονγεῖνος ἱερεὺς | θεοῖς Γαβαλη|νοῖς ἀνέ|θηκε.

Alaineia (Tépé-Keui, vallée du Caystre). — E. Jordanidis, *R. Et. Anc.*, 1905, 408. — Dédicace d'un Βαλανεῖον τῆς Ἀλαϊνειτῶν κωμῆς, peut-être une κατοικία.

Ariandos (au N. d'Injikler dans la Lydie Saittai). — Ramsay, *Class. Review*, 1905, 370. Dédicace en 223, par un prêtre d'Asklépios, Battos, d'une statue d'Asklépios et d'Hygieia ἐν Ἀριανδῷ ἰς ναὸν Διὸς Ἀγοραίου.

Tralles. — M. Pappaconstantinu, *BCH*, 1905, 361. Inscr. mutilée de l'époque d'Antonin en l'honneur d'un vainqueur aux jeux Olympiques.

Euméneia. — M. N. Tod, *Annual Brit. School*, 1905, 27 : Dédicace inscrite autour d'une bipenne : Ἀπόλλ|ων: Προ|πυλαίῳ Ἀχιλλεὺς εὐξάμ|ενος ἀνέθηκεν et trois épitaphes; dans l'une on remarque : κατεσκεύασεν τὸ ἡρῷον καὶ τὸν ἐπ' αὐτῷ βωμόν.

Phrygie. — E. Brandenburg, *Abh. d. Bayer. Ak.*, 1905, 620. Dans une exploration en Phrygie, l'auteur a revu bon nombre des inscr. rupestres indigènes; des textes grecs, versés aux *schedae* de Vienne, il ne publie qu'une borne qui fait connaître un nouveau nom de localité : Θερμα Πρειουντα.

Akmonia (Susuz-Keni). — E. Michon, *R. Et. Anc.*, 1906, 284. Sur une petite stèle votive Ἀρεέκυσα Ἀρτέμι|δι Ἀστε|λεανῇ εὐχήν.

Nakoleia (Kumbet, près de). — Le commentaire de Mommsen (*Hermes*, 1897, 660) à la dédicace d'Épinikos, préfet du prétoire pour l'Orient des empereurs Léon et Zénon, a été réimprimé dans ses *Historische Schriften*, I, 561.

Sari-Khavak (entre Kolossai et Kélainai). — G. Cousin, *Kyros le Jeune*, 1904, 232. Inscription d'une tombe rupestre qui donne le nom du lieu : τῷ Σαν[α]ι[ν]ῶν δήμῳ. — *Ibid.*, 431. *Appa.* 3 inscr. provenant de la même exèdre que celles du *BCH*, XVII, 250. — 432. *Arkoul-Khân* (N.-O. de Tyriaion). 1 funéraire. — 433. *Kidoun* et *Laidik-Khân* (entre Tyriaion et Iconium). 6 funéraires; l'épitaphe est appelée τίτλον (*titulum*).

Bennisoa. — Pargoire, *Echos d'Orient*, 1905, 132, 1906, 99. Epitaphes chrétiennes.

Dorylaion (Eski-Sheher). — Ramsay, *Studies in Eastern Provinces*, 1906, 271. Neuf ex-voto et funéraires dédiés à Διὶ Βροντῶντι, Διὶ Σημαντικῷ, Διὶ Δαγουσττηνῷ. G. Mirbeau, *Echos*, 1906, 3. Mêmes inscriptions et 2 autres dédicaces, l'une à Asklépios et Hygeia Sôters, l'autre de οἱ μῦσται Διονύσῳ τῷ ἐπιφανεῖ θεῷ.

A. Petrie, dans les *Studies in the History and Art of the Eastern Provinces* de W. M. Ramsay (Aberdeen, 1906), 119-134, réunit 12 épitaphes, dont 5 inédites, intéressantes pour l'étude du grec phrygien. — Dans le même recueil, p. 135-153, J. Fraser, d'après 2 longues épitaphes inédites de Kurd-Keui et Aktchè-Keui, montre que l'antique système phrygien d'hérédité par les femmes subsista à l'époque gréco-romaine sous forme d'adoption de l'époux choisi par les parents pour la fille épiklère. — P. 183-227, J. G. Anderson, réunit 24 inscriptions, dont 13 chrétiennes, provenant des domaines impériaux de la haute vallée du Tem-

bris : 2 épitaphes d'un conducteur (ἡγήτωρ) des travaux des mines d'or du Dindymos (χρυσωρύχα). — 8. Consécration d'un tombeau de famille, μνημεῖον, au milieu d'un terrain de 73 pieds de rayon : si les héritiers n'en respectent pas l'intégrité, ἔστω ἡ μετουσία | τοῦ χωρίου δήμου Ῥωμαίων, le terrain consacré deviendra propriété impériale. — 9. Ex-voto en 253 θεῷ Ὑψίστῳ et à Zeus Benneus (1). — 10. Epitaphe d'Aur. Papylos avec l'énoncé de ses dernières volontés; il laisse sa part d'hoirie avec un coffre et des outils (λάρκιον καὶ τὰ ἄρμενα) à ses deux fils, 30 mesures de πυ(ρο)κρι(=κριθοπυρός?) à ses deux filles et 30 autres avec un mouton à sa veuve. — 21. Epitaphe d'un évêque de la communauté chrétienne du Tembris (IVe s.), il est dit ἄρχων πατρίδος λαοῦ; de même, p. 125, dans l'inscription de Zemmè, l'évêque Aquilas est dit λειτουργὸς θεοῦ, λαοῦ προστάμενος (2).

Bithynie. — *Prusa.* — Wiegand, *AM*, 1905, 322. Dédicace au *flamen Augusti* (σεβαστοφάντης) Quintus Quinti f. — 323. Dédicace de ἡ Δαγουτηνῶν χώρα à son bienfaiteur, P. Annius Claudianus Métrodôros, prêtre de Zeus Olympien. — 330. Epitaphe métrique de deux jeunes filles.

Apollonia du Rhyndakos. — Fredrich, *AM*, 1905, 412. Ex-voto à Asklépios κατὰ ἐπιταγὴν Ἀπόλλωνος.

Nicée. — Pargoire, *Echos d'Orient*, 1906, 218. 2 épitaphes chrétiennes (l'une publiée par Mendel, *BCH*, XXIV, 389 et l'autre par C. Fredrich, *loc. cit.*); une 3me, byzantine, de 889.

Nicomédie. — *Ibid.*, 1905, 271. Fin d'une épitaphe juive; le profanateur δώσει πρόστειμον | τῇ συναγωγῇ τῶν | Ἰουδαίων δηνάρια ,α καὶ τῷ ταμείῳ δηνάρια ,β.

Paphlagonie. — *Abonouteichos* (Ineboli). — Th. Reinach, *Numismatic Chronicle*, 1905, 000 (d'après l'*Izvěstia* de Constantinople 1902, 153). Décret d'une phratrie en l'honneur du stratège Alkimos Ménophilou, an 161 de l'ère pontique, sous Mithridate Evergète (= 138 av. J.-C.); la stèle sera érigée dans le temple de Zeus Poarinos.

H. Dessau, *Zeitschr. f. Numism.*, 1906, 335. Sur les ères de Gangra (5 av.) et d'Amasia (2 av.) à propos de l'inscription de Phazimon, *Or. Gr.*, 532.

Pont. — *Sinope.* — D. M. Robinson, *Am. J. Phil.*, 1904, 126 et *Am. J. Arch.*, 1905, 294, 1906, 293, réimprimés sous le nom de *Ancient Sinope* (Baltimore, 1906), 96 inscriptions dont 35 inédites. 1-23. Amphores estampillées au nom de l'astynome. — 24-40. Dédicaces : 24. Δεὶ Δικαιοσύνῳ Μεγάλῳ. — 25. Δεὶ Ἡλίῳ Ν[υδα]μήνῳ Ἐπηκόῳ. — 26. Θεῷ Μεγάλῳ Ὑψίστῳ. — 35. A un philosophe du nom de Diogène (celui de Dio Cass., LXVI 15?) le peuple des Σκυρεί[ων (Skyros? lire plutôt : ...]ς Κυρεί[να. — 36. G. Marcius Censorinus, proconsul d'Asie, 1-2, κτιδεμὼν τῆς πόλεως. — 41-70. Funéraires. — 57. Épigramme d'un cynique de Tarse, Perseus appelé l'Homère de Tarse. — Parmi les textes épigraphiques cités pour constituer une

(1) Au mémoire du Cumont sur *Hypsistos*, *Revue de l'instruction publique en Belgique*, 1897, beaucoup de faits ont été ajoutés par W. Ramsay, *Expositor*, 1906, 35.

(2) Sur l'épitaphe d'Aberkios, cf. la bibliographie jusqu'à 1903 dans Cabrol-Leclercq, *Dict. d'Arch. Chrétienne*, I, col. 64; depuis : Paton, *RA*, 1906, II, 93 : la παρθένος ἁγνή de la l. 14 serait la Sainte Eglise qui saisit l'ἰχθὺν ἀπὸ πηγῆς. Sur le séjour d'Aberkios à Rome, Grisar-Ledos, *Histoire de Rome et des Papes*, I, 1906 261. La théorie de Dieterich est soutenue par Heppding, *Attis* (Giessen, 1903).

prosopographia Sinopensis, se trouvent, communiquées par A. Wilhelm, quelques lignes d'une inscription inédite au IIIe s., où Histiaia accorde à Sinope l'isotélie, l'asphalie, l'asylie, etc. — 71. A 2 heures de Sinope, 2 bornes identiques paraissant se rapporter à un cadastre des domaines ecclésiastiques ordonné par Justinien (cf. *REG.*, 1902, 321).

Amisos (*Samsoun*). — P. Girard, *Echos d'Orient*, 1905, 88. Phylaktère d'argent dans un étui de bronze portant 20 l. d'une inscr. magique judéo-grecque.

Léontopolis (Alatcham). — Fr. Cumont, *Studia Pontica* (Bruxelles, 1906) 120. Inscr. byzantine provenant d'une église des saints martyrs Serge et Bacchus φιλοτιμηθέντες ὑπὸ τοῦ | βασιλέως ἡμῶν Ἰουστίνου.

Petite-Arménie. — *Aranda* (Aghatcha-Kalé, 41 k. au sud de Divrighi). Inscription rupestre : 10 l. de grec et 2 d'araméen : Ἀθάνατα μνημεῖα | παρ' εὐθεμίτοις | σαδράπησιν κείσ|εται Ὀρομάνῃ τε Ἀριούκου καὶ Ἀρι|ούκῃ φίλωι υἱῶι|οὕνεκε [ἕ]δραν δωμ|ῶν ἔκτισ[α], χερσαῖα | λαβώ|ν, στέγους τε | καλο[ῦ δαψ]ιλὰ τείχη. Dans cette lecture de F. Cumont (*C.-R. de l'Ac.*, 1905, 93), Th. Reinach, *REG*, 1905, 160 propose de lire à la l. 7. οὕνεκε[ν] Ἀράνδιων; à la l. 10 ποικ]ίλα. L'inscription commémorerait ainsi la fondation de la ville, inconnue jusqu'ici, d'Aranda par Oromanès et son fils Arioukès; sur l'identification possible de ces personnages avec des satrapes du IVe s., cf. H. Schenkl, *B. P. W.*, 1905, 314 : pour un essai de lecture du texte araméen, Lidzbarski, *Ephem. epigr. semit.*, 1906, 249.

Galatie. — *Ancyre*. — H. Leclercq, *Rev. Bénédictine*, 1906, 95. Le funéraire, *R. Arch.*, 1873, 382 serait chrétien. — Sur le *Monumentum Ancyranum*, cf. E. Kornemann, *Klio*, 1905, 88; 1906, 317; E. Koepp, *Röm. Mitth.*, 1904, 51; Reed Stuart, *Roman Historical Sources and Institutions*, I (New-York, 1904), 300; Gardthausen, *Augustus*, II, 1292.

Lycaonie. Isaurie. — *Ikonium* (*Konia*). — A. M. Ramsay, *Studies in Eastern Provinces*, 1906, 7, ajoute quelques tombes-autels (βωμοί) à inscriptions à ceux décrits par M. Mendel, *BCH*, 1902, 230.

G. Gaude, *Echos d'Orient*, 1905, 269. Epitaphe de Nestor Ménédémou et de sa femme Bella.

Zizima (*Sizma*, 5 h. au nord d'Ikonium). — Ramsay, *Class. Review*, 1905, 368. 7 dédicaces à la Mèter Zizimméné et 3 autres fragments qui apprennent que sa ἱερὰ γῆ, nominalement exploitée par son archigalle, avait été incorporée au domaine impérial; dans une 8me dédicace elle paraît associée à Apollon Sôzon, Angdisis Epékôos et Hélios.

Savatra (Yaila, entre le lac Tatta et le Boz-Dagh). — T. Callander, *Studies in Eastern Provinces*, 158. 15 funéraires, dont 5 chrétiens.

Kana (*Genné*), entre Savatra et Hydè). — T. Callander, *ibid.*, 162. 2 dédicaces l'une à Trajan en 106-7, l'autre à Probus, 1 funéraire et 2 inscr. chrétiennes.

Sidamaria (*Ambar-arasi*). — T. Callander, *ibid.*, 164. Epitaphe avec invocation contre les profanateurs aux Μῆνας τόν τε Οὐράνιον καὶ τοὺς Καταχθονίους (1); funéraire d'un comte Paulin; funéraire du διάκονος Auriskos fils du πρεσβύτερος Konon.

Psebila (*Seuërek*, entre Laodikeia et Savatra). — T. Callander, *ibid.*, 175 et W.

(1) Sur le Mên Chthonien, cf. A. Stanley Pease, *Harvard Studies*, 1904, 48.

M. Ramsay, *Expositor*, 1906, 100. 5 funéraires chrétiens, dont celui d'un πρεσβύτερος.

Bardakômé (*Dedeler*, 4 h. à l'ouest de Psebila). — T. Callander, *ibid.*, 176. 2 épitaphes et un ex-voto ὁσίῳ θεῷ. — W. M. Ramsay, *ibid.*, 250. Epitaphe byzantine qui donne le nom du lieu : Bardakômé est peut-être identique à Bardaêtta, ainsi nommée de la défaite de Bardas Phocas en 971.

Laodikeia Katakékauménè (*Ladik*). — G. Gaude, *Echos d'Orient*, 1906, 27. 2 funéraires dont l'un chrétien.

Daouleh. — Ramsay. *RA.*, 1906, 239, et *Studies*, 259. Dédicace du presbytérion par le πρεσβύτερος Basséléos sous l'épiscopat de Léon, métropolite d'Ikonium en 787.

Salarama (Dibi-Delik-Khan, sur la route d'Archelaïs à Ikonium). — G. Cousin, *Kyros le Jeune*, 401. 4 épitaphes, la dernière (reproduite par T. Callander, *Studies*, 171) est celle d'un G. Aponius Firmus, décadarque et *optio* de l'*ala colonorum*. L'histoire de cette famille isaurienne des Aponii, grands propriétaires aux environs d'Ikonium et de bonne heure citoyens romains, a été faite d'après les inscriptions par Ramsay, *Expositor*, 1905, 294. Dans le même recueil, 1905, 438-59, 1906, 32-51, 144-60, il a réuni et commenté la meilleure partie des inscriptions chrétiennes de Lycaonie.

Nea Isaura (Dorla). — W. M. Ramsay, *JHS*, 1905, 167. 36 funéraires chrétiens. — A. M. Ramsay, *Studies*, 22-58. 25 inscriptions provenant de tombes sculptées, la plupart chrétiennes, notamment celle d'un évêque ὁ μακάριος πάπας ὁ γλυκύτατος καὶ πάντων φίλος. — A la suite viennent 25 autres monuments du même genre de la région isaurienne, au nord-est d'Isaura Nova, qui fit partie de la Galatie sous le nom de Proseilemménè, cf. Ramsay, *Jahreshefte, Beibl.*, 1904, 65 ; *Annual Brit. School*, 1903, 248.

Jijek (au s.-e. de Nea Isaura). — T. Callander, *loc. cit.*, 165. Une vingtaine de funéraires.

Daszchik. — G. Cousin, *Kyros le Jeune*, 375. 4 funéraires chrétiens.

Les inscriptions dites *néo-phrygiennes*, c.-à-d. en dialecte phrygien des IIe-IVe s. de notre ère, trouvées en grand nombre dans cette région, souvent associées à des inscriptions grecques, et la plupart funéraires, ont été publiées par W. M. Ramsay, *Jahreshefte*, *Beibl.*, 1905, 95.

Pisidie. Lycie. Cilicie. — *Antioche de Pisidie*. — W. M. Ramsay, *Class. Review*, 1905, 365, 415 et, plus complètement, *Studies in Eastern Provinces*, 305-77, réunit les inscriptions provenant des domaines impériaux situés entre Antioche et la région des *Limnai* (lacs Karalis, Egerdir et Hoiran) : 1. Dédicace faite en commun par un πραγματευτής, *negotiator* impérial, et par le δῆμος Καρδοκομητῶν, — 2-30. Inscr. des Ξένοι Τεκμωρεῖοι trouvées à Gondanè, l'antique Ganzaia (quelques-unes déjà publiées, d'après de mauvaises copies, par Ramsay, *Cities and Bishopries*, II, 359, 630 et Sterrett, *Epigr. Journey*, 226-73). Ce sont des listes de souscriptions, allant de 900 à 6,000 deniers, de membres d'une vaste association qui y sont entrés après avoir fait un certain signe, τέκμωρ, acte symbolique destiné à certifier la foi des adhérents dans le culte associé de l'empereur et de leurs divinités nationales, Zeus Kalagathios, Eurydamènos, Askaènos, Artémis Mégalé, Satipreizénè, Mèter Kikléa. Le caractère général de ces textes

du IIIe siècle et l'emploi du produit des cotisations ὑπὲρ τῆς τῶν Κυρίων Αὐτοκρατόρων τύχης καὶ νείκης καὶ ἰωνίου διαμονῆς (achat d'objets destinés au culte impérial, érection de statues, etc.) ont amené Ramsay à supposer qu'on se trouvait en présence d'une association constituée sous la direction du procurateur des domaines impériaux de Pisidie et sous les auspices des empereurs pour s'opposer au progrès des doctrines chrétiennes. — Sur cette hypothèse, cf. A. J. Reinach, *R. de l'Hist. des Religions*, 1907, 240 ; *Revue Celtique*, 1907, 150.

Vasada. — A. Wilhelm, *BCH*, 1905, 416. Dans l'épigramme *REG*, 1904, 258, lire Κρουνῶν.

Amblada. — La lettre d'Attalos à Amblada (v. 163), publiée dans le *Vorläufiger Bericht* de Jüthner, Knoll et Swoboda (Prague, 1903), a été reproduite dans l'*appendix* de Dittenberger, *Or. Gr.*, 751, avec quelques corrections.

Aïn-Tab (provenant de Balkis; cf. *BCH*, 1897, 166). — G. Cousin, *Kyros le Jeune*, 347. 1 funéraire.

Tarsos. — Lucas, *Byz. Zeitschr.*, 1905, 65. Nouvelle copie de la grande dédicace du règne d'Alexandre Sévère (Waddington, 1480 = *I. Gr. Rom.*, III, 880).

Sillyon. — Sur le dialecte et l'interprétation de la grande inscription pamphylienne, *GDI*, 1267, voir R. Meister, *Beitraege zur griech. Epigraphik und Dialektologie*, IV. (*Berichte* de l'Académie de Saxe, 1904). — Sur le calendrier pamphylien qui commencerait entre le 19 et le 25 septembre (d'après *I. Gr. Rom.*, III, 785) et le calendrier lycien qui aurait son point de départ au 1er janvier, cf. Kubitschek, *Jahreshefte*, 1906, 108.

SYRIE

Syrie Séleucide. — *Zébed.* — L'inscription trilingue de la basilique de Saint-Serge, du 21 gorpiaios 823 (sept. 512) publiée par Sachau, *Reisen in Syrien*, 1883, 126, est entrée au Musée de Bruxelles, *Bull. des Musées Royaux*, 1905, 58. — Parmi la centaine de textes copiés dans cette région par A. Lucas, *Byz. Zeitschr.*, 1905, citons : 23. *Baitokaiké*, Nouvelle copie de la lettre d'Antiochos III (*Or. Gr.*, 262 = *I. Gr. Rom.*, III, 1020). — 58. *El Mas Udjè* (sur l'Euphrate). Mosaïque représentant : Βασιλεὺς ποταμὸς Εὐφράτης. Εὐτυχὴς Βαρναβίωνος ἐποίει Θα[ψακη]νός? (Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 231 propose de lire : ΘΛΦ = 539 des Séleucides = 227/8). — 43. *Andarin.* Grande dédicace chrétienne de 559 sur la porte du château. — 55. *Kennesrin.* Dédicaces d'un monument public construit σὺν Θεῷ, ἐκ τῶν εὐσεβῶν φιλοτιμιῶν τοῦ ἡμῶν γαληνοτάτου δεσπότου Φλ. Ἰουστινιανοῦ τοῦ αἰωνίου Αὐγούστου καὶ Αὐτοκράτορος, par les soins de l'éparque Longinos, en 550. — Sur ces inscriptions et sur celles, provenant de la même région, de Domazewski et Brünnow, *Die Provincia Arabia* (1904-5), nombreuses observations de A. Deissmann, *Philol.*, 1905, 443 ; Dräseke et Mercati, *Byz. Zeitschr.*, 1905, 587 ; Clermont-Ganneau, *ibid.*, 1906, 279 ; *Journal Asiatique*, 1905, 385 ; *J. d. Savants*, 1906, 50 ; *Recueil*, VII, 1-25, 165 ; 203-36.

Palmyre. — Sobernheim, *Mitth. d. Vorderasiatischen Gesellschaft*, X, 1905, 26. Dédicace en mars 157 de οἱ ἀναβάντες ἀπὸ [Ἕρκα]νῶν ἔνποροι ; corrections à Wadd. 2850 = *I. Gr. Rom.*, III, 1037-51. Dédicace à Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla et Géta par Salmès Malikou ἀρχιερεὺς καὶ συμποσίαρχος ἱερέων μεγίστου θεοῦ

Διὸς Βήλου (avril 203). — 56. Épitaphe gréco-latine de février 54. — Le tarif de Palmyre est publié, très amélioré par Cagnat, avec traduction latine du texte palmyrénien par Chabot, *I. Gr. Rom.*, III, 1056 (1).

Des 776 inscriptions grecques copiées par la *Princeton expedition* en Syrie, principalement dans le Haûran, et qui doivent former son t. II, n'ont paru que quelques textes en note dans le t. III (*Semitic inscriptions*, 1905) et une douzaine de funéraires et de dédicaces publiés par E. Littmann, *R. A.*, 1905, 356 et 409 (avec notes de Clermont-Ganneau) et un rapport préliminaire, *Am. J. Arch.*, 1905, 389. — Une partie des résultats topo-archéologiques a été publiée par MM. W. Libbey et F. E. Hoskins, *The Jordan Valley and Petra* (2 vol. 1905). Les formules magiques fournies par les épitaphes chrétiennes de Syrie ont été étudiées par W.-K. Prentice, *Am. J. Arch.*, 1906, 140 (2).

E. Michon, *R. Bibl.*, 1905, 565, dresse un catalogue sommaire des antiquités gréco-romaines de Syrie conservées au Louvre. — Kubitschek, *Jahreshefte*, 1906 80, étude sur l'ère d'Éleuthéropolis (199/200).

Phénicie. — *Sidon.* — C. Macridy, *Le temple d'Echmoun à Sidon* (Paris, 1904), 21. Anses d'amphores rhodiennes estampillées. — 45-9. 10 funéraires déjà publiés *R. Bibl.*, 1904, 392. — 55. Stèles peintes déjà connues, *REG*, 1905, 50.

Khaïfa. — Heuzey, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1905, 349. Linteau d'une grotte sépulcrale portant le nom d'un fonctionnaire byzantin d'origine juive (v^e a.) τόπος Ναμώσα| Μανατήμου λαμπροτάτου|κόμιτος καὶ πρεσβευτής.

Bérytos. — L. Jalabert, *Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth* (Beyrouth, 1906) 168. 4 funéraires chrétiens.

Byblos. — L. Jalabert, *ibid.*, 133. Épitaphe métrique du croque-mort (στολιστής) Abaskantos et 14 funéraires. — 145. Dédicace d'une chapelle θεῷ μεγάλῳ. — 147. Epitaphe d'un médecin; aux 7 funéraires de membres de l'école de médecine de Béryte et d'Antioche réunis par L. J. à cette occasion, ajoutez Lucas, *Byz. Zeitschr.*, 1905, 20.

Niha dans le Liban. — R. Dussaud, *R. A.* 1905, I, 163. Main votive en bronze doré au type de Jupiter Hiéropolitain offerte par Μινίσκος ὑπὲρ|ἑαυτοῦ καὶ θυγατρὸς|καὶ συμβίου καὶ θρεπτῶν εὐξαμέ|νων.

Tyr. — E. Michon, *R. Bibl.*, 1905, 576. Coffret à reliques ὑπὲρ σωτ(η)ρίας) Ἠλιᾶ διακόνου υἱοῦ Ἰαννοῦ Σάβα, κώμ(η)ς Τιρίας et 1 funéraire (au Louvre).

(1) G. Schlumberger, *Monuments Piot*, 1905, 203, établit le texte de l'inscription du reliquaire byzantin d'Aix-la-Chapelle, exécuté pour Eustathios, anthypatos, patrice et stratège d'Antioche et du thème de Lykandos, a la fin du xe siècle. — S. Reinach, *Revue celtique*, 1907, 1, publie la tête nimbée de la mosaïque de Zeugma portant : ΓΑΛΛΙΑ.

(2) M. P. considère que la formule ΧΜΓ doit se lire Χ(ριστὸς) Μ(αρίας) γ(εννη)θείς) ou Χ(ριστὸν) Μ(αρίᾳ) γ(εννᾷ), ce qu'approuve A. Dieterich, *BPW*, 1906, 510, tout en considérant que γέννα serait plutôt un substantif signifiant : naissance ou celle qui donne naissance. E. Nestle, *ibid.*, 384 reprend au contraire l'explication ordinaire Χ(ριστός) Μ(ιχαήλ) Γ(αβριήλ). J. Smirnoff, *ibid.*, 1085 propose d'y voir une transcription d'un symbole judaïque : ΧΜΓ = ΓΜΧ = *dalet heth alef* = εἷς (θεός). On sait que, pour P. Perdrizet, *REG*, 1904, 459 on serait en présence d'une isopséphie ΧΜΓ = 643 = ἅγιος ὁ θεός ou ἡ ἁγία τριὰς θ(εός).

Palestine. — *Gaza.* — P. Germer-Durand, *Echos d'Orient*, 1905, 12. Epitaphe chrétienne de 468.

Jaffa. — H. Vincent, *R. Bibl.*, 1905, 99. 2 funéraires. — P. Germer-Durand, *Echos*, 1906, 130. Amulette byzantine portant εἷς θεὸς ὁ νικῶν τὰ κακά et Ἰάω Θ(εὸς), Σαβαὼθ, Μιχαήλ.

Apollonias (au N. de Jaffa). — Savignac, *R. Bibl.* 1905, 604 et Clermont-Ganneau, *ibid.*, 1906, 182. Stèle votive mise sous le vocable de l'εἷς θεός.

Gezer. — Macalister, *Palest. explor. fund*, 1905, 101. Imprécation : Πάμπρας Σιμῶνος κατεπάγη π[υρ?) βασιλεῖον.

Shythopolis. — *Mitth. d. Palaest. Vereins*, 1905, 39. Milliaire bilingue, de 132, trouvé à Besan : ἀπὸ Σ[κυθοπόλεως λλ(?). — Lidzbarski, *Ephem. semit. epigr.*, 1906, 195. 3 funéraires gréco-hébraïques.

Jérusalem. — Lidzbarski, *ibid.*, 198. 1 funéraire gréco-hébraïque. — P. Germer-Durand, *Echos*, 1905, 12 ; 1906, 31. 1 funéraire grec et 3 gemmes gnostiques.

Bersabée. — Abel, *R. Bibl.*, 1906, 86, Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 184. Epitaphe d'un greffier, σκρινάριος, Hélias Promou, en 605. — Savignac-Vincent, *R. Bibl.*, 1905, 248. 36 funéraires chrétiens. — Clermont-Ganneau, *ibid.*, 1906, 87, 413 et *Recueil*, VII, 187. 4e et 5e fr. du rescrit du Justinien (?) donnant pour 21 villes de la *Palaestina* III le montant de la taxe établie en substitution à l'annone.

Lydda. — Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 175. Corrections à *I. Gr. Rom.*, III, 1210.

TRANSJORDANIE

Haurân. — *Djoudeb.* — Savignac, *R. Bibl.*, 1905, 604. 3 funéraires dont l'un de Germanos, soldat de la *legio III Cyrenaica*. — *Mehadjeh.* — *Ibid.*, 1 funéraire métrique. — *Sanamein.* — *Ibid.*, Dédicace d'un colombier (περιστερέων) par Maximina, fille du comte Eusèbe, son mari et ses enfants (345). — Dédicace τῇ Μεγάλῃ Τυχῇ, probablement identique à Waddington, 2413. — *Ibid.*, 93. Une douzaine de funéraires de diverses localités. — *Ibid.*, 590. Dédicaces de 2 églises de Djizé. — *Arbela* (Irbid). — G. M. Whicher, *Amer. J. Arch.*, 1906, 290. — Dédicace d'un mur, en 133 de l'ère de Bostra (238/9). — *Bostra.* — Savignac, *R. Bibl.*, 1905, 690. Dédicace d'un palais, œuvre de Dusarios et Jobios, achevé en 535 par ordre de Justinien pour l'épitrope Jean. Selon Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 180, ce serait le métropolite. — 5 funéraires chrétiens.

Émèse. — Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 70, 238. Les 2 fragments trouvés à Jabruda, sur la route d'Émèse à Damas, proviendraient du temple de cette localité et se rapporteraient à un édit rendu par le roi Agrippa II (v. 50) contre un Samsigéramos et un Lysanias, des familles princières d'Émèse et d'Abilène, pour avoir usurpé le pouvoir sacerdotal et commis toute espèce d'exactions.

Rabbât-Ammon. — Savignac, *R. Bibl.*, 1905, 597. 2 funéraires de bonne époque et 1 dédicace des IIe-IIIe s. qui montre la persistance, sous le nom d'Héraklès, du culte de Milkom sur le haut-lieu ammonite : le personnage est honoré ὡς δι'|ἡμερῶν δύο ἀ|ναβάς, ἐτέλεσε|[τὴν εἰς] τὸ Ἡρακλεῖον|ἑορτὴν καὶ πομπήν. Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 150.

Djermânâ (s-e. de Damas). — L. Jalabert, *Mélanges de la Faculté Orientale*, 1906, 150. Borne de la Tétrarchie, du temps de Dioclétien, posée en même temps que *I. Gr. Rom.*, III, 1002, 1252, 1278.

Kanatha (Kérak de Moab). — Savignac, *R. Bibl.*, 1905. 604. Dédicace à un épimélète de ἡ πολὶς Κα[νανητῶν et 2 funéraires. — L. Jalabert, *Mélanges*, 163. 6 funéraires chrétiens. — *Ibid.*, 154 et *R. Bibl.*, 1906, 131. Nouvelle copie de l'inscription circulaire de l'Elianée de Madâba. — Quelques corrections aux inscriptions publiées par le P. Jalabert dans le compte rendu de Hiller von Gaertringen, *B. P. W.*, 1907, 140.

Mésopotamie. — *Suse.* — B. Haussoullier, *Extrait des Mémoires de la Délégation de Perse*, VII, 1905. Sur un osselet de bronze, du poids de 200 mines milésiennes, provenant du pillage du Didyméion par les Perses en 494 : τάδε τἀγάλματα|[ἀ]πὸ λείο Ἀριστόλοχ[ος| καὶ] Θράσων ἀνέθεσαν τῶ|πόλλωνι δεκάτην · ἐχέ]λκευε| δ'αὐτὰ Τσικλῆς ὁ Κυδιμάνδ[ρου. — B. Keil, *R. de Phil.*, 1905, 336 propose de restituer à la l. 2 οἱ] Πολείο[υ (sc. παῖδες).

Babylone. — B. Haussoullier, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1906, 50. Communique le palmarès d'une distribution de prix au gymnase de Babylone, en 110 av. J.-C.

ÉGYPTE (1)

Musée du Caire. — J. G. Milne, *Greek Inscriptions* (Oxford, 1905, in-4°, fasc. IV du *Catalogue général du Musée du C.*). Recueil de 656 inscriptions dont une centaine d'inédites; les numéros d'ordre sont ceux du Musée. 11 (9302). Provenant d'Ombos, édit mutilé concernant les domaines impériaux (?) de 64 ap. J.-C. — 30 (33032). Dédicace, en l'honneur de Trajan, d'un mur à la déesse Létô par le grammatodidaskale Pétébénios, 19 juin 108. — 43 (1190). Statuette : Τσεινοῦφι, Θε[ᾶ] Πραμῆνι ἐποί(η)σεν), cf. *Archiv.*, IV, 244. — 46 (9236). Stèle votive : Σαμοηυνικι. — 52 (27564 et suiv.). Une quinzaine de funéraires du IIe s. provenant du Delta. — 63 (9213 et suiv.). Une dizaine de funéraires du IIe s. de Memphis. — 65 (9231 et suiv.). Une dizaine de funéraires du Fayoûm I-IIe s. — 78 (33029). Fr. d'une épigramme du IIe s. inscrite sur une pyramide. — 79. Une cinquantaine de *tablai*, étiquettes de momies.

W. Spiegelberg, *Demotische Inschriften* (Leipzig, 1904, in-4°, fasc. III du *Catalogue*). 19 (31088). Fr. d'un édit trilingue (hiérogl., démot., grec) adressé par Ptolémaios Philopator à un temple de Memphis : 1er spécimen de l'adoption par les Lagides du protocole pharaonique. — 23 (31089). Edit trilingue (= *Or. Gr.*, 761) de Ptolémaios Alexandros, octroyant l'asylie au sanctuaire d'Horus à Athribis, printemps 96. — 50 (31129). Epitaphe de Théon Apollonidou, prostatès de Lykopolis, cf. *Archiv.*, II, 563; IV, 247. — 87-90. 4 *tablai* et 1 graffite sur amphore.

Musée d'Alexandrie. — E. Breccia, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, 1905, 15 et 113. Une quinzaine d'épitaphes de moines alexandrins du IVe s. recueillis par G. Lefebvre.— 119. Restitution (en forme de dédicace des dieux Adelphes) par Wilcken de l'inscr. du *Bulletin*, 1904, 59. — 120. Dédicace d'Arsinoé Θεὰ Φιλάδελφος et

(1) Je laisse de côté les *ostraka* qui sont plutôt du domaine du *Bulletin papyrologique*.

dédicace en l'honneur des dieux Philométors. — 121. Dédicace de ses collègues du σύνοδος τῆς Ἀφ[ροδίτης Ἰ]α[μα[μρέους à Kômos Asklépiadou διοικητής et συ[γγενής des Ptolémaios IV ou V; apparemment identique à l'οἰκονόμος du nome de Naukratis; manque à la liste de H. Maspero, *Les Finances de l'Egypte sous les Lagides* (Paris, 1905), 245. — 123. Dédicace à Commode. — 60. Fin d'une dédicace du règne d'Evergète I Πτολε]μαίου κ[αὶ Ἀρσινόης] Θεῶν Ἀδέλφων, au médecin Hérakleios, et dédicace d'éphèbes (?) ὑπὲρ βασιλίσ]σης Κλεοπάτρας | [καὶ βασιλέως Πτ]ολεμαίου καὶ Ἀλε|[ξάνδρου Θεῶν Φιλο]μητόρων Σωτήρων. — 61. Nouvel exemplaire de la dédicace gréco-latine de l'aqueduc construit par Auguste de Schedia à Alexandrie en 10-11 ap. (*CIL*, III. 12046 et *Festschrift Hirschfeld*, 379).

S. de Ricci, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1905, 156 et Clermont-Ganneau, *ibid.*, 525 (= *Recueil*, VII, 159). Restitution de la dédicace gréco-latine consacrée par Sulpicius Serenus au retour de son expédition contre les Agriophages (v. 125) : ὑπὲρ σωτηρίας Αὐτοκράτορος Καίσαρος | Τραιάνου Ἀδριάνου Σεβαστοῦ τοῦ Κυρίου | Σουλπίκιος υἱὸς Γναίου Κουιρίνα | Σερῆνος Ἀγριοφάγους δει|νο[τάτους] ἀν[ελὼν τὸν βωμ]ὸν [ἀνέθηκεν. — *ibid.*, 403. Stèle avec inscription carienne, probablement un nom d'homme suivi du patronymique (1).

S. de Ricci. *ibid.*, 157. Tronçons de 2 colonnes consacrées en ex-voto par les Juifs d'Alexandrie : Εὐχὴ Ἰουλίανου, Εἴσακ, Ἀββίβου εὐλογήτοι. Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 159. — A. Paribeni, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, 1905, 69, communique du Musée d'Athènes 2 inscriptions venues d'Alexandrie avec la collection Dimitriou : ex-voto de X. fils d'Épigènès à Sarapis et Isis (Ier s. ap.) et une cassette de marbre blanc portant le nom du possesseur : Λυσιδίκη ἱέρεια. — R. Bloomfield, *ibid.*, 1904, 39 et *Römische Quartalschr.*, 1906, 85. Collection d'ampoules provenant du monastère de St.-Ménas dans lesquelles les fidèles emportaient de l'eau miraculeuse d'une source voisine de la tombe du saint : les grafittes les plus fréquents sont : ὁ ἅγιος Μηνᾶς — ἁγίου Μηνᾶ εὐλόγια — εὐλογία τοῦ ἁγίου Μηνᾶ μάρτυρος.

Fayoûm. — S. de Ricci, *Nouvelle Rev. Histor. de Droit*, 1906, 479, cf. *Archiv.*, IV, 252. Diptyque de bois enduit de cire. Textes juridiques, dont 6 en latin et 2 en grec, relatifs aux aditions d'hérédité, faites pour les dispositions testamentaires de sa mère et de sa grand-mère par une femme du nome arsinoïte, Valeria Sérapias, avec le concours de son frère et tuteur Valérius Lucretianus, 29 septembre 170.

Oxyrrhinchus. — Grenfell-Hunt, *Archeolog. Report*, 1905-6, 15. Inscriptions céramiques.

Syène. — Sur la correspondance entre les prêtres de Syène et les Lagides, cf. R. Laqueur, *Quaestiones epigr. et papyr. selectae*, 1-30 (Strasbourg, 1904).

Chatby (près d'Alexandrie). — E. Breccia, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, 1905, 65. 3 stèles funéraires d'époque ptolémaïque. — 66. Sur une belle urne funéraire en terre cuite à vernis noir : Φιλοκράτης Ἑρμίου Αἰνιάν (mercenaire (?) d'Ainia en Etolie). — 67. 4 stèles funéraires d'époque romaine. — 84. 2 stèles funéraires du

(1) Une douzaine d'autres inscriptions cariennes ou lydiennes trouvées en Égypte sont publiées par Sayce et Legrain, *Soc. Bibl. Arch.*, 1905, 123.

IIIe s. Le Φιλῖνος Ἀρκεσίλα Θεσσαλός de l'une d'elles pourrait être le fils de l'Arkésilas, gouverneur de Mésopotamie sous Alexandre (Diod. XVIII, 3, 10).

Mamourieh (près Aboukir). — E. Breccia, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, 1905, 63. Provenant d'un temple de Sérapis (?), dédicace par le prêtre (?) Hiérax Διὶ Ἡλίῳ Μεγάλῳ Σεράπιδι ἐπ' ἀγαθῷ τῶν Κυρίων Φιλίππων Σεβαστῶν, 26 janvier 247. — 110. Dédicace d'un temple d'Isis et Anubis, en l'honneur de Ptolémée II et d'Arsinoé, par le navarque Kallikratès, celui qui éleva le naïskos d'Arsinoé Zéphyritis et les 2 statues de ses souverains à Olympie (*Or. Gr.*, 26-7).

Naukratis. — Hogarth, *JHS*, 1905, 118. Une quarantaine de graffites relevés sur les murs de l'Hellénion où sont mentionnées principalement Héra, Aphrodite, Artémis, Athéna. Cf. *GDI*, 5770.

Philae. — Rubensohn, Borchardt, Wilcken, *Archiv*, III, 1905, 356. Nouvelles copies des dédicaces des temples de l'île (*Or. Gr.*, 61, 98, 142) et une dédicace inédite sous Ptolémaios VI et Kléopatra, à Arensnouphis, par le phrourarque et les synthytes d'Héraklès. — Le mémoire de Mommsen sur la dédicace de Cornélius Gallus, *Or. Gr.*, 654, a été réimprimé dans *Reden und Aufsätze*, 449 (Berlin, 1905).

Ténis (*Tehneh.*). — G. Lefebvre et L. Barry, *Annales du serv. d. Ant.*, 1905, 141. Inscriptions du temple d'Ammon : consécration d'une statue des Διόσκουροι Σωτῆρες par un ναύαρχος στόλου Σεβ(αστοῦ) Ἀλεξανδρίνου ; dédicace d'une statue de Souchos ὑπὲρ σωτηρίας de l'empereur Antonin, 25 novembre 161 (six mois après sa mort !). Quelques textes relatifs aux crues du Nil qui ont fait l'objet, avec ceux d'Eléphantine, el-Hôsch, etc., d'un mémoire de L. Borchardt, *Nilmesser und Nilstandsmarken*, *Abh. Berl. Akad.*, 1906.

Mahemdiah (entre la mer et le lac Sirbonis, sur l'emplacement du temple de Zeus Kasios). — R. Cagnat et J. Clédat, *C. R. Ac. Inscr.*, 1905, 607. Dédicace au dieu d'un trône et d'un autel, pour le salut de l'empereur Auguste, de Livie, de Gaïus et Lucius Caesar, de Julie et du préfet (ἔπαρχος) d'Egypte, Gaïus Turranius par G. Corvius Flaccus, ex-épistratège de la Thébaïde et *juridicus* (δικαιοδότης) de Péluse, janvier 750 = 4 av. J.-C. — Ce texte manque à la liste des préfets d'Egypte, d'Auguste à Dioclétien, dressée par L. Cantarelli, *Memorie della Accad. d. Lincei*, 1906. — Sur leurs remplaçants, les *viae praefecti Aegypti*, cf. A. Stein, *Archiv*, IV, 148.

Baouit. — J. Clédat, *Mémoires de l'Inst. du Caire*, XII, 1904-5. Nombreuses inscriptions byzantines du monastère et de sa nécropole.

Sinaï. — Abel, *R. Bibl.*, 1906, 111. Inscription du linteau du réfectoire du monastère, avec citation du ps. CXII, 1, par l'archidiacre Stéphane et le prêtre Gérontios (VIIe s.).

L'*Arch. Anz.* de 1906 signale parmi les objets d'Egypte entrés au Louvre, p. 224, un disque en terre cuite représentant, debout et nimbé, Saint Chnouti dont le nom est inscrit de part et d'autre : ὁ ἅγιος Σινχθ: (1); parmi les acquisitions du British Museum, p. 248, une statue de chat : Γαλάτεια Θεοδότου Βούβαστι.

(1) E. Michon, *R. A*, 1906, 110 a montré que l'inscription de l'Alexandre Azara était une œuvre authentique de l'époque antonine et devait se lire : Ἀλέξανδρος Φιλίππου Μακεδών.

Le recueil général des *tablai* commencé par W. Spiegelberg, *Demotische Studien*, I, et *Recueil de travaux*, 1906, a reçu de nombreuses additions de S. de Ricci, *R. A.*, 1905, I, 437 (1).

W. Weissbrodt, sur une épitaphe chrétienne d'Egypte conservée au *Lyceum Hosianum* de Braunsberg, *Verzeichniss d. Vorlesungen am Kgl. Lyc. Hos.*, 1905|6.

A. Schiff, *Alexandrinische Dipinti*, 1re partie (Diss. Rostock, 1905), sur les graffittes des peintures égyptiennes. Pour toutes les inscriptions relatives à la politique religieuse et à l'administration des Lagides, consultez W. Otto, *Priester und Tempel im hellenistichen Ægypten*, I (Leipzig, 1905) et Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, III (Paris, 1906).

La dissertation de H. Hultsch sur la métrologie de l'Egypte Ptolémaïque (*Abhandl.* de l'Acad. de Saxe, 1903) a été critiquée et complétée par Regling, *Klio*, 1905, 127 et Th. Reinach, *REG.*, 1906, 389.

AFRIQUE DU NORD

Afrique. — *Carthage.* — Delattre, *Bull. Arch. du Comité des trav. hist.*, 1904, 483. Dépôt d'amphores rhodiennes estampillées. Corrections de Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, 145.

Hadrumète (*Sousse*). — Carton et Leynaud, *Bull. de la Soc. Archéol. de Sousse*, 1905, 94, 219, 229; 1906, 85 et *C. R. Ac. Inscr.*, 1905, 517 (cf. Marucchi, *Nuovo Bull.*, 1906, 178). Quelques grafittes grecs dans les catacombes : Τήλεφος — Θεοδώρα ἐνθάδε κοίμαται — Ταῖς εἰρήνῃ ἐν Θεῷ. — H. de Villefosse, *Bull. Soc. Ant.*, 1905, 291. Une tablette magique entrée au Louvre. — A. Grenier, *Mélanges Rom.*, 1905, 58 (d'où Cagnat-Besnier, *R. A.*, 1905, II, 484) (2). Une autre *tabella defixionis*, avec fac-simile. Imprécation contre un cocher de la faction des verts, Ἀργέλαος ὁ ἡνιο|χος πρασίνου, adressée à Charon et autres démons infernaux. Reproduit dans *Bull. Arch. du Comité*, 1906, CLXXXII; *ibid.*, p. 433-44. Audollent donne une étude spéciale sur les *tabellae defixionis* d'Afrique. — *Addenda* et *corrigenda* à ses *Tabellae Defixionis* (1904) par R. Münsterberg, *Zeitschr. f. Œst. Gymn.*, 1905, 722; E. Ziebarth, *W. klass. Phil.*, 1906, 113; R. Wüensch, *BPW*, 1905, 1071.

Althiburus (*Medeïna*). — P. Gauckler, *Monuments Piot*, 1905. Sur une mosaïque, où toutes les espèces de bateaux sont figurées avec des légendes, on trouve parfois leur nom spécifique grec accompagné d'une explication en latin : σγιδία, *ratis sive ratiaria* — κέλητες, *hypereticosque celetas* — μύδιον, *musculus*.

Numidie. — *Calama* (*Guelma*). — P. Monceaux. *Bull. Soc. Ant.*, 1905, 152. Statue d'Apollon trouvée dans le Nymphaeum portant sur la poitrine la croix monogrammatique grecque.

Mauritanie. — *Volubilis* (*Ksar-Faraoun*). M. Slouszch. *Archives Marocaines*,

(1) Les *tablai* du British Museum ont été publiées par H. R. Hall, *Soc. Bibl. Arch.*, 1904 et 1905; celles du Musée du New-York par E. J. Goodspeed, *Mélanges Nicole*, 177.

(2) Reproduit, avec les principales *tabellae* d'Afrique, dans Cagnat, *I. Gr. Rom.*, I, 325 (1906).

1906, 371. Deux dédicaces judaïques se rapportant aux deux frères Αὐρ(ήλιος), Ἰανούαρις τῶ<ι>ν Σαλέμου τῷ πάτρωνι... θεαω. Ce nom de Januaris se retrouve comme celui d'un *pater synagogae* dans une inscription hébraïque trouvée au même lieu (1).

IBÉRIE

Elche. — Albertini, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1905, 619, et P. Ibarra Ruiz, *Boletin de la Real Acad. de Hist.*, 1906, 125. Sur des mosaïques provenant d'une basilique du VIIe s. (?) πρ[οσε]υχὴ λα[οῦ] — [προσευ]χὴ [ἀρχ]όντων κε (= καὶ?) πρεβύστρων (= πρεσβυτέρων) — εὐπλοίας ὑγ[ιείας?]. Lectures incertaines; il s'agit sûrement d'une synagogue.

Palos. — P. Fita, *Boletin de la Real Acad. de Hist.*, 1906, 153. Au large du cap, les plongeurs ont retiré une quarantaine d'ancres en plomb antiques dont 2 portent des inscriptions grecques : Ζεὺς Κάσιος Σώζων et Ἀφροδίτη Σώζουσα.

Vich. — A. Munoz, *Byz. Zeitschr.*, 1905, 575. Relief d'ivoire rapporté sans doute d'Orient pendant les croisades: sous Jean-Baptiste ΙΩ Ο ΠΡΟΔΡΟΜΟϹ et sous la Madone ΜΡ ΘΥ.

GAULE

Alésia. — Espérandieu, *Pro Alesia*, 1906, 44. Nouvelle inscr. celtique du Ier s. ap. J.-C. en caractères grecs; 4 l. contenant sans doute 4 funéraires : Σαμοτα λος ...αυουωτ (= ovate?) [Ἀλισ]ανο[ς | Σεσι.. λαμαι:... : γαρμ Ἀ[λισανο]ς | Βιροακο τωυτιο[ς = chef de toouta, cité? Ἀλισ]ανο[ς | Κον[κο] βριτουλως.... β : ατ. [Ἀλισα]νος (?).

(1) P. Monceaux, *Bull. Soc. Ant.*, 1906, 175 communique de Maktaris quelques inscriptions latines portant, avec la formule païenne *DMS*, la formule chrétienne et anti-arienne ΑΩ; dans la *R. A*, 1905-6 et dans les *Mémoires de l'Institut*, 1907, il achève son *Enquête sur l'Epigraphie chrétienne en Afrique*.

A. J.-Reinach.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *ADHÉMAR D'ALÈS.* — *La Théologie de saint Hippolyte.* — Paris, G. Beauchesne et Cie, 1906.

L'Institut catholique de Paris a entrepris la publication d'une *Bibliothèque de Théologie historique*, dans laquelle ont paru déjà de bons travaux, comme *l'Histoire de la Théologie positive*, de M. Turmel, et le précédent ouvrage de M. d'Alès, la *Théologie de Tertullien*. La *Théologie de saint Hippolyte* est un livre bien composé, d'un style sobre, net et précis, d'une science de bon aloi et d'une critique souvent pénétrante. Une introduction sert à débrouiller les traditions si confuses sur la vie et le rôle d'Hippolyte, ainsi qu'à dénombrer et à classer ses écrits. Puis sont successivement étudiés : le schisme dont il fut le chef; sa polémique contre les hérésies; son exégèse; l'opinion qu'il se fait de la science profane, et sa doctrine sur le Baptême et l'Eucharistie; son canon pascal et sa chronique; enfin son eschatologie. Une conclusion, où se montre le même esprit ferme et mesuré que l'on aime à sentir généralement dans le volume, met en balance les qualités et les défauts d'Hippolyte, tant comme savant que comme homme d'Eglise. J'examinerais volontiers de près tout ce qui concerne la doctrine et l'exégèse; mais il convient sans doute de discuter ici de préférence la thèse nouvelle et très digne d'attention que M. d'Alès a produite sur les premiers livres des *Philosophumena* (1). D'un examen nouveau du manuscrit, et de l'étude intrinsèque du texte, il a conclu que l'on croyait à tort, depuis Miller, les livres II et III entièrement perdus. Faisant minutieusement le décompte des lacunes que présente toute la partie considérée jusqu'à présent comme formant le livre IV, il montre que ce livre, ainsi complété, serait sensiblement plus long que les autres; ne faut-il pas le découper, et y retrouver le livre II, moins une

(1) Cf. Revue des Études Grecques, nº 83.

lacune au début et à la fin ; le livre III, mutilé aussi au commencement et consacré à l'exposé des théories magiques; enfin un livre IV beaucoup plus court que le pseudo-livre IV actuel? La thèse est très séduisante; il me reste cependant, sur certains points de l'argumentation très serrée de M. d'Alès, les doutes que voici : Hippolyte, comme Clément, comme presque tous les écrivains chrétiens du IIIe siècle, est très préoccupé des mystères, tant barbares que grecs, et à son époque en effet la dévotion païenne, en tant qu'elle reste vivante et sincère, ne découle guère d'une autre source; il ne serait donc pas étonnant que le développement sur ce sujet (τὰ μυστικά), annoncé à la fin du livre I, eût été beaucoup plus étendu que M. d'Alès ne le suppose; l'absence de renvois précis à ce développement perdu, dans le reste de l'ouvrage, et notamment dans le résumé final du livre X, n'est pas une preuve suffisante du contraire, parce que les *Philosophumena* sont une compilation très mal composée, et que ce résumé final, — qu'on le suppose ou non mutilé, et j'accorde à M. d'Alès qu'il n'y a pas de raison sérieuse de penser qu'il le soit, — est en tout cas incomplet; pas plus que des μυστικά perdus, on n'y trouve l'abrégé des systèmes astrologiques et magiques. Il est certainement permis de supposer avec M. d'Alès que le 2e livre finissait et que le 3e commençait dans le cahier perdu entre les plis 12 et 13 du manuscrit; le renvoi du livre VI, ch. 40 (ἐν τῇ κατὰ μάγων βίβλῳ προείπομεν), notamment, trouve ainsi une explication très satisfaisante; mais où commence le livre IV? C'est ici le point faible de l'hypothèse. M. d'Alès reconnaît très loyalement qu'il ne peut déterminer avec certitude la coupure entre III et IV; la place qu'il est tenté de lui assigner est assurément la plus probable, mais — je m'en tiens pour le moment à l'analyse intrinsèque — il n'y a pas évidence; la véritable difficulté pourtant n'est pas là, ni dans la brièveté et le manque d'unité du livre IV que l'on construit ainsi; elle est dans le fait qu'il faut imputer au copiste l'omission du sommaire placé en tête de ce livre IV, alors que nulle part ailleurs il n'a oublié cet en-tête (τάδε ἔνεστιν.. etc.) : « L'absence d'un tel sommaire, dit M. d'Alès, est sans doute la raison qui a porté Millet et les éditeurs subséquents à présenter ce bloc comme d'une seule teneur. Mais elle s'explique aisément, pour une fois, par la distraction du scribe ». L'explication ne me paraît pas si aisée.

L'hypothèse que je viens de discuter ne fût-elle pas démontrée, l'étude sur la *Théologie d'Hippolyte* n'en garderait pas moins sa solidité et ses précieuses qualités de justesse, de finesse et de mesure qui la recommandent aux savants et aux lettrés (1).

A. Puech.

2. *LOUIS BOULARD. Les Instructions écrites du magistrat au juge-commissaire dans l'Egypte romaine.* Paris Leroux, 1906.

Le mémoire publié par M. L. Boulard, intéresse avant tout le droit romain; mais il n'est pas non plus sans intérêt pour les égyptologues et pour les hellénistes; car il utilise des documents

(1) Encore une ou deux menues observations. P. XLIV, malgré l'ingéniosité avec laquelle cette opinion est défendue, j'ai peine à croire que la statue ait été élevée à Hippolyte *vivant*.
P. 13, on pourrait discuter ce qui est dit du πνεῦμα. — P. 34. Je suis tout à fait convaincu qu'il ne faut pas juger Callixte d'après les dires d'Hippolyte; sommes-nous cependant autorisés à qualifier son rôle « glorieux »? — P. 56, note 2 : une phrase difficile du livre IX des *Philosophumena* paraît restituée assez heureusement. — P. 208, on voit bien que Callixte intéresse encore plus l'auteur qu'Hippolyte; la modération du jugement final sur ce dernier n'en est du reste que plus louable.

précieux fournis par les récentes découvertes papyrologiques. M. B. fait successivement porter ses recherches sur les trois points suivants :

1° Dans quels cas la délégation judiciaire peut-elle, dans l'Egypte romaine, être accompagnée d'instructions présentant quelque analogie avec la formule ?

2° Dans le cas où une délégation peut comporter des instructions écrites, les implique-t-elle nécessairement ?

3° Si les instructions écrites ne sont pas de l'essence de la *cognitio* avec délégation, ne se rattachent-elles pas du moins aux formules ? Ne sont-elles pas soit des formules proprement dites, mais d'un emploi facultatif, soit des imitations de ces formules ?

Après avoir étudié ces trois points, M. B. conclut que les instructions écrites délivrées par le magistrat de l'Egypte romaine au *judex pedaneus* ne sont que la persistance de pratiques en vigueur à l'époque ptolémaïque, que ce sont des instructions, au sens large du mot, dont l'emploi et la forme ne connaissent théoriquement d'autre règle que le gré de celui qui les donne, en vertu de son *imperium* romain ou du pouvoir royal qu'il possède en propre ou par délégation. Le mémoire est terminé par d'utiles *Index*.

J. P.

3. *M. BRÉAL. Pour mieux connaître Homère*. Paris, Hachette, 1906. In-8°, VIII-311 p.

L'objet de l'auteur, comme il l'indique lui-même, a été de rapprocher notablement des temps historiques les deux poèmes qui portent le nom d'Homère, de faire rentrer ces poèmes dans l'ordre normal des productions humaines et de leur assigner une place parmi les œuvres du génie grec déjà pourvu de traditions. Ce qui a frappé M. Bréal à chaque pas dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, ce sont les preuves d'une intelligence consciente et maîtresse d'elle-même, d'une langue également mûre et assouplie par un usage littéraire déjà long. Il pense que les poèmes homériques ont pris naissance vers le début du VII° siècle seulement, au sein d'une petite colonie grecque qui recevait l'hospitalité chez un des derniers rois de Lydie, Alyatte ou Crésus ; ces poèmes étaient lus publiquement à certaines fêtes asiatiques, moitié gymniques, moitié littéraires, comme ils le furent plus tard à Athènes à la fête des Panathénées. Quant aux traces d'une civilisation beaucoup plus ancienne et plus rude qu'on peut relever dans les poèmes homériques, M. Bréal est disposé à y reconnaître, pour une bonne part, des affectations et des archaïsmes voulus. Il semble bien que sur ce point important, le dernier mot doit être dit par les archéologues ; ceux-ci n'ont pas accepté, jusqu'à présent, la thèse des prédécesseurs anglais de M. Bréal, comme Paley, qui ont essayé, sans la même compétence ni la même prudence, de rajeunir la poésie homérique.

Le volume se termine par un essai de dictionnaire homérique que M. Bréal a intitulé *Lexilogus*, en mémoire du vieux *Lexilogus* de Buttmann. Ce recueil de menues dissertations étymologiques, sémantiques et grammaticales, où abondent les trouvailles heureuses et définitives, s'inspire d'une pensée analogue à celle que développe la première partie. C'est sur le sol de la Grèce européenne et asiatique, dans le « giron hellénique », comme dit M. Bréal, qu'il faut chercher l'explication des mots dont on a généralement demandé l'origine aux langues de la même famille, notamment au sanscrit et à l'iranien. Il y a là une réaction intéressante contre les abus de la philologie comparée au XIX° siècle, en même temps qu'un hommage rendu, par un des adeptes les plus autorisés de cette science, au génie plastique et créateur de la langue grecque.

S. R.

4. *BUCOLICI GRAECI.* — Edidit *U. de Wilamowitz - Moellendorff.* Oxonii (Clarendon), 1906, 12°, xv-170 p. (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis).

Il y a 25 ans, dans le dessein de préparer une édition critique des Idylles accompagnée d'une grande monographie de Théocrite, M. de W. avait commencé la lecture de nombreux manuscrits, notamment ceux du Vatican. Désespérant aujourd'hui de mener ces deux ouvrages à bonne fin, il s'est décidé à nous donner le résultat de ses études, pour l'histoire du texte et quelques points du commentaire dans sa *Textgeschichte der Griechischen Bukoliker* (Weidmann, 1906), pour l'édition dans ce petit volume des *Classical Texts* d'Oxford. Sur la tradition des Idylles la doctrine qu'expose la préface est celle à laquelle on a été habitué par les *Beiträge* de Hiller et que M. de W. a déjà résumée dans une petite édition de l'*Adonis* de Bion (Weidmann, 1900) : ce ne serait qu'au temps de Sylla que, pour la première fois, dans un recueil de *Bucolica*, Artémidore aurait réuni une vingtaine de pièces de Théocrite, 1, 7, 3-6, 8-14, 2, 15, 17, 16, 18, 24, 22, 28, 29; c'est dans cet ordre que les publie M. de W., en les faisant suivre des épigrammes, et en rejetant à un appendice les autres poèmes mis sous le nom de Théocrite, avec ceux de Bion et de Moschos et les *technopaegnia*. Ce système ne laisse pas de rendre plus difficile l'usage de son édition, et il eût sans doute mieux valu ne pas sacrifier l'ordre traditionnel à un ordre malgré tout aussi incertain. Il présente un autre inconvénient grave : en écartant la thèse si vraisemblable soutenue en 1903 par Christ à l'Académie de Munich, selon laquelle Artémidore se serait servi d'une édition faite par les soins mêmes de Théocrite et comprenant en tous cas 1 et 3-11, M. de W. diminue à l'excès l'autorité de la tradition manuscrite. Par suite, et bien qu'il s'attache en principe comme les derniers éditeurs aux leçons de l'*Ambrosianus* 222 (1) il ouvre la porte toute grande aux fantaisies plus ou moins heureuses de la critique personnelle, et ceux qui connaissent sa vigoureuse originalité ne s'étonneront guère de le voir, dans la plupart des passages difficiles, adopter un texte tout différent de la version généralement reçue. Il faut avoir recours continuellement à sa *Textgeschichte* pour s'expliquer ses leçons et, lorsqu'on en trouve les raisons, il s'en faut souvent de beaucoup qu'elles paraissent convaincantes (2). Mais elles sont toujours intéressantes et rouvriront sans doute en bien des points la bataille sur le texte de Théocrite qui semblait assoupie depuis l'édition Fritzsche-Hiller.

A. J. Reinach.

5. *G. CARDINALI. Il regno di Pergamo, Ricerche di storia e di diritto publico.* Rome, Loescher, 1906. In-8°, xiv-302 p.

Dans la seconde partie du troisième volume (1904) de son *Histoire Grecque*, en donnant un aperçu de l'état politi-

(1) M. de W. traite légèrement les curieuses divergences que le fragment, *Pap. Oxyrrhynchus*, IV, 694 offre avec ce manuscrit : *Hylae pauca verba, scripta in papyro, sed corruptiora nostris.* A quoi il ajoute : *Scio alias extare Theocriteae papyri lacinias, sed haec a possessoribus officii sui neglegentibus abdita tenentur.* Ce sont les papyrus 6678 de Paris et 5017 de Berlin signalés par K. Wessely, *Mittheil. aus d. Pap. Rainer*, 1887, p. 78. Cf. *Classical Review*, 1906, p. 103.

(2) Ce n'est pas ici le lieu de les discuter, nous devons néanmoins signaler deux *lapsus* évidents : XIV, 13, le soldat Kleunikos, Κλεύνικος ὁ στρατιώτας, devient, avec un grand Σ, Kleunikos de Stratos! (c'est ainsi que M. de W. traduit dans sa *Textgeschichte*, p. 136) : dans l'épigramme qui ouvre le recueil, Ἅλλος ὁ Χῖος, on avait vu jusqu'ici, sur la foi du scholiaste, Théocrite de Chios : le premier, M. de W. met en note : *Homerus!*

que et économique du royaume de Pergame, M. Beloch annonçait qu'un de ses élèves publierait bientôt à ce sujet un ouvrage qui paraît aujourd'hui dans son excellente collection des *Studi di storia antica* et qui place son auteur, déjà favorablement connu par des articles de revue, au premier rang des historiens de la période hellénistique. On peut regretter qu'il ait cru devoir consacrer ses cent premières pages à donner, des origines à 189, un aperçu de l'histoire extérieure du royaume, qui relève sans doute et rectifie au passage certaines erreurs des historiens précédents, mais qui, pour en donner un tableau complet, eût dû prendre l'ouvrage entier. Le dernier chapitre de cette partie, où est étudié avec le plus grand soin le sort fait par le traité de Magnésie à chacune des villes du nouveau royaume de Pergame, prépare la seconde partie, consacrée à l'étude des questions d'histoire intérieure. Droit de succession, surnoms royaux, culte dynastique, étendue et population du royaume, nature et quotité des impôts, revenus directs de la couronne (domaines et ateliers royaux), organisation du pouvoir central et rapports avec les municipalités des villes sujettes, alliées ou libres, tous ces épineux problèmes de l'histoire hellénistique, malgré quelques erreurs ou oublis inévitables en une matière si obscure et si complexe (1), sont traités avec la science la mieux informée et la plus critique.

A. J. Reinach.

(1) En parlant des colonies militaires, il faudrait séparer celles que les Attalides héritèrent des Séleucides (comme Hyrkania, Thyateira, Doidya, etc.), de celles qu'ils fondèrent eux-mêmes et, parmi celles-ci, distinguer celle des trois premiers princes destinées à couvrir Pergame (Philétaireia, Attaleia, Gergitha, Nakrasa, etc.), de celles élevées par les trois derniers, après 189, aux frontières du *royaume d'Asie* que la paix de Magnésie venait de leur constituer (Nakoleia, Philadelpheia, Hiérapolis, Dionysopolis, etc.). Il faudrait éviter de donner à la colonie des Mostênoi le nom de Masdya dû à une hypothèse sans vraisemblance de Prott et de confondre, avec Mannert et Hirschfeld, l'Apollonia-Margion de Xénophon *An.*, VII, 8, 15) et l'Apollonis-Doidyê de Strabon (XIII, 625). — La base de Délos ne peut se rapporter qu'au premier Philétairos ; il aurait fallu rappeler qu'il porta — au moins après sa mort — comme tous ses successeurs, le titre d'Evergète (*Or. Gr.*, 764), qu'un mois Philétaireios lui fut consacré à Pergame (Fraenkel, II, p. 398) et des jeux Philétaireia à Délos et à Cyzique (S. I. G., 588 ; C. I. G., 3656). On ne trouve pas davantage mention des Evergésia, fondés apparemment par Euménès II (Μουσεῖον, II, 1, p. 9). Parmi les industries de Pergame il aurait fallu mentionner celle de la mosaïque (Pline, 36, 184, *celeberrimus fuit Sosus qui Pergami stravit quod vocant asoroton oecon*) ; parmi celles de la terre cuite, la briqueterie proprement dite (Vitruve, II, 8, 9) et celle des figurines de Myrina. Comme preuves du développement économique, il aurait fallu étudier la colonie Paphlagonienne de Masdya et la Phrygienne du Midapédion, attestées par le *testamentum Attali*, la colonie athénienne (Fraenkel, 268) et la juive (Josèphe, XIV, 10, 22) qui y apparaissent dès le début du siècle suivant. — La présence des στρατηγοί à Temnos n'est pas seulement fondée sur une interpolation de Fraenkel (157), mais bien sur un texte de Cicéron dont il eût fallu tirer profit (*Pro Flacco*, 19). On regrette l'absence de chapitres particuliers sur l'organisation militaire et sur la politique religieuse des Attalides.

6. *COROLLA NUMISMATICA. Numismatic essays in honour of Barclay V. Head.* Oxford, University Press, 1905. In-8, XVI-286 p. et XVIII pl. en phototypie.

Atteint par une limite d'âge que ne connaissent pas nos conservateurs de musées, M. Head a reçu de ses amis et collègues ce beau volume, qui est peut-être la première *Festschrift* exclusivement consacrée à la numismatique. Il ne contient pas moins de trente articles, copieusement illustrés par de belles planches et de nombreuses gravures.

M. Babelon publie une obole aux types attiques d'Hippias, peut-être frappée à Sigeion et qui est en tout cas la première monnaie connue qui porte

le nom de ce tyran (cab. des Médailles). M. Blanchet a retrouvé sur des monnaies de Marseille la représentation d'une statue d'Athèna qui se trouvait sans doute dans cette ville. Le temple de Matidie figure sur un beau médaillon d'Hadrien conservé au Cabinet de Vienne (coll. Rochefort) et que publie M. Dressel. Sir John Evans a ajouté à ses trésors l'un des cinq ou six *aurei* connus de l'usurpateur Pescennius Niger; il l'a acheté en 1903 à Constantinople. Les « tortues » d'Egine sont réparties en séries par M. Earle Fox, tandis que M. von Fritze se livre à un travail analogue pour les monnaies autonomes de Pergame et que M. Allotte de la Füye s'efforce de classer les pièces perses (autonomes?) de l'époque Séleucide et Parthe. Dans l'immense désordre du cabinet de Naples, M. Gabrici a découvert plusieurs intéressantes médailles de la Grande-Grèce, une très belle monnaie de Pharsale (analogue à celles qu'étudie dans le même volume M. Th. Reinach) et un grand bronze d'Auguste relatif à la colonie de Patras. M. P. Gardner retrouve sur les monnaies impériales de cette même ville, l'Artémis Laphria de Ménechme et Soidas, ce que conteste M. Studniczka; dans une statue de Munich il voit la réplique d'un Thémistocle figuré sur un grand bronze de Magnésie en Ionie. M. Grueber s'efforce de classer, après Riccio et d'autres, le monnayage de Lucéria en Apulie. M. Haeberlin étudie les représentations de la déesse *Roma* sur les deniers de la République. Sur une monnaie d'Asiné en Argolide figure une représentation intéressante du héros éponyme Dryops, que M. Hill rapproche d'une plaquette de terre cuite découverte à Angelona par l'Ecole anglaise d'Athènes. M. Imhoof-Blumer signale la fausseté d'une petite pièce d'or de Syracuse dont les numismates se sont plus d'une fois occupés; il rattache à un atelier unique (Kardia) la fabrication de plusieurs petites monnaies de Lysimaque (argent et bronze); il publie enfin un bronze macédonien du dynaste de l'Elimiotis, Derdas II. M. Jörgensen montre que le monnayage archaïque de Thurii n'est pas si pauvre qu'on le croit d'ordinaire.

La position respective des flans du recto et du verso ↑↑ ou ↑↓ fournit à M. Macdonald la matière de curieuses observations sur les séries bactriennes. Trois tétradrachmes inédits de Sidé (Pamphylie) de la collection de M. Mowat, permettent à ce savant d'étudier minutieusement les contremarques cistophoriques sur des drachmes et tétadrachmes d'Asie-Mineure. M. Oman examine la chronologie des monnaies de Corinthe de 450 à 390. M. Perdrizet publie plusieurs inscriptions de Nicopolis du Mestos, dont il étudie à ce propos le monnayage. M. Pick a tiré de ses gros dossiers sur la numismatique d'Ephèse quelques renseignements précieux sur les néocories de cette ville. M. Rapson s'efforce d'élucider quelques-uns des obscurs problèmes qu'offrent les monnaies bactriennes, notamment celles des deux Straton.

Les monnaies de Charaspes, Canites et Acrossander doivent être attribuées, selon M. Regling, à quelque dynastie locale du rivage ouest de la Mer Noire.

Sur des bronzes thessaliens très rares, de l'époque d'Hadrien, M. Th. Reinach signale une tête d'Achille; sur des monnaies de Pharsale, où figure un cavalier armé d'une curieuse massue, (et non d'un fouet) suivi d'un hoplite, on peut reconnaître le même sujet qu'un groupe de Delphes vu par Pausanias, et qu'on croyait représenter Achille à cheval suivi de Patrocle à pied. M. Sambon espère que la numismatique sera un jour d'une grande assistance pour le classement chronologique des pierres gravées. M. Svoronos publie un coin en bronze du revers d'un tétradrachme attique, coin trouvé à Athribis (Basse-Egypte) et donné par M. Dattari au musée d'Athènes; ce ne serait pas, comme

que et économique du royaume de Pergame, M. Beloch annonçait qu'un de ses élèves publierait bientôt à ce sujet un ouvrage qui paraît aujourd'hui dans son excellente collection des *Studi di storia antica* et qui place son auteur, déjà favorablement connu par des articles de revue, au premier rang des historiens de la période hellénistique. On peut regretter qu'il ait cru devoir consacrer ses cent premières pages à donner, des origines à 189, un aperçu de l'histoire extérieure du royaume, qui relève sans doute et rectifie au passage certaines erreurs des historiens précédents, mais qui, pour en donner un tableau complet, eût dû prendre l'ouvrage entier. Le dernier chapitre de cette partie, où est étudié avec le plus grand soin le sort fait par le traité de Magnésie à chacune des villes du nouveau royaume de Pergame, prépare la seconde partie, consacrée à l'étude des questions d'histoire intérieure. Droit de succession, surnoms royaux, culte dynastique, étendue et population du royaume, nature et quotité des impôts, revenus directs de la couronne (domaines et ateliers royaux), organisation du pouvoir central et rapports avec les municipalités des villes sujettes, alliées ou libres, tous ces épineux problèmes de l'histoire hellénistique, malgré quelques erreurs ou oublis inévitables en une matière si obscure et si complexe (1), sont traités avec la science la mieux informée et la plus critique.

A. J. Reinach.

6. *COROLLA NUMISMATICA. Numismatic essays in honour of Barclay V. Head.* Oxford, University Press, 1905. In-8, xvi-286 p. et xviii pl. en phototypie.

Atteint par une limite d'âge que ne connaissent pas nos conservateurs de musées, M. Head a reçu de ses amis et collègues ce beau volume, qui est peut-être la première *Festschrift* exclusivement consacrée à la numismatique. Il ne contient pas moins de trente articles, copieusement illustrés par de belles planches et de nombreuses gravures.

M. Babelon publie une obole aux types attiques d'Hippias, peut-être frappée à Sigeion et qui est en tout cas la première monnaie connue qui porte

(1) En parlant des colonies militaires, il faudrait séparer celles que les Attalides héritèrent des Séleucides (comme Hyrkania, Thyateira, Doidya, etc.), de celles qu'ils fondèrent eux-mêmes et, parmi celles-ci, distinguer celle des trois premiers princes destinées à couvrir Pergame (Philétaireia, Attaleia, Gergitha, Nakrasa, etc.), de celles élevées par les trois derniers, après 189, aux frontières du *royaume d'Asie* que la paix de Magnésie venait de leur constituer (Nakoleia, Philadelpheia, Hiérapolis, Dionysopolis, etc.). Il faudrait éviter de donner à la colonie des Mostênoi le nom de Masdya dû à une hypothèse sans vraisemblance de Prott et de confondre, avec Mannert et Hirschfeld, l'Apollonia-Margion de Xénophon *An.*, VII, 8, 15) et l'Apollonis-Doidyê de Strabon (XIII, 625). — La base de Délos ne peut se rapporter qu'au premier Philétairos ; il aurait fallu rappeler qu'il porta — au moins après sa mort — comme tous ses successeurs, le titre d'Evergète (*Or. Gr.*, 764), qu'un mois Philétaireios lui fut consacré à Pergame (Fraenkel, II, p. 398) et des jeux Philétaireia à Délos et à Cyzique (S. I. G., 588 ; C. I. G., 3656). On ne trouve pas davantage mention des Evergésia, fondés apparemment par Euménès II (Μουσεῖον, II, 1, p. 9). Parmi les industries de Pergame il aurait fallu mentionner celle de la mosaïque (Pline, 36, 184, *celeberrimus fuit Sosus qui Pergami stravit quod vocant asoroton oecon*); parmi celles de la terre cuite, la briqueterie proprement dite (Vitruve, II, 8, 9) et celle des figurines de Myrina. Comme preuves du développement économique, il aurait fallu étudier la colonie Paphlagonienne de Masdya et la Phrygienne du Midapédion, attestées par le *testamentum Attali*, la colonie athénienne (Fraenkel, 268) et la juive (Josèphe, XIV, 10, 22) qui y apparaissent dès le début du siècle suivant. — La présence des στρατηγοί à Temnos n'est pas seulement fondée sur une interpolation de Fraenkel (157), mais bien sur un texte de Cicéron dont il eût fallu tirer profit (*Pro Flacco*, 19). On regrette l'absence de chapitres particuliers sur l'organisation militaire et sur la politique religieuse des Attalides.

techniques, l'examen de ces originaux ne m'a pas conduit à d'autres conclusions que celles qu'a émises le savant directeur du Cabinet des Médailles de Berlin.

On sait que l'authenticité de cette « trouvaille » est vivement contestée; elle a fait l'objet d'une discussion prolongée à l'occasion du congrès archéologique d'Athènes entre MM. Svoronos et Furtwängler. Aux arguments invoqués par M. Dressel, en faveur de l'authenticité et sur la question de date (milieu du IIe siècle ap. J.-C.) (1), je puis en ajouter un autre qui me semble des plus sérieux :

1° C'est en 1902 que le premier, M. Mowat a reconnu sur les monnaies du κοινὸν Μακεδόνων plusieurs types identiques à ceux des médaillons du trésor de Tarse.

2° Sur un de ces médaillons, Alexandre est représenté tête nue, le visage levé, les cheveux flottant au vent.

3° Sur les médaillons A et B de Berlin, nous trouvons deux autres types de la tête d'Alexandre ; le premier casqué, le second, analogue à celui du médaillon de Tarse, mais avec les cheveux bouclés.

4° Ces *trois types* se retrouvent sur les monnaies du κοινὸν Μακεδόνων.

Si donc il y a eu faux, commis par un faussaire voulant imiter les médaillons du trésor de Tarse, il faut qu'il ait *connu l'identité* des types de ces derniers avec ceux de certaines monnaies du κοινὸν Μακεδόνων. Or, cette identité n'a été connue que par la publication de M. Mowat, *postérieure* à la découverte des médaillons; de plus, le travail de M. Mowat ayant pour base une monnaie unique et inédite de sa propre collection, il est bien peu probable que le faussaire ait reconnu de son côté cette identité.

(1) La plupart de ces arguments sont à double tranchant. Rien ne prouve en dernière analyse que le faussaire n'ait pas pris pour modèle les monuments mêmes qu'invoque M. Dressel comme pièces de comparaison.

M. Dressel se rallie à l'explication de M. Mowat suivant laquelle les médaillons de Tarse et ceux d'Aboukir auraient été donnés comme prix dans les jeux organisés par le κοινὸν Μακεδόνων.

Mais M. Dressel espère-t-il nous faire croire que les mots βασιλέων Φιλίππων du médaillon G désigne les prédécesseurs d'Alexandre? Il nous paraît plus vraisemblable qu'il s'agit des deux empereurs romains du même nom.

Enfin, M. Dressel sait-il que ceux des médaillons qui ne se trouvent pas au Musée de Berlin ont été publiés avec des photogravures assez médiocres par M. Arvanitakis dans la revue l'Ἑλληνικὸν qui paraît au Caire depuis cinq ou six ans?

SEYMOUR DE RICCI.

8. *Paul FOUCART. Sénatus consulte de Thisbé* (Extr. des Mém. de l'Acad. des Inscriptions, XXXVII, 2). Klincksieck, 1905. In-4°, 42 p.

M. Foucart, qui avait donné en 1878 la première édition de ce document important, nous en offre aujourd'hui l'édition sans doute définitive, pour laquelle il a mis à profit ses propres recherches et celles de plusieurs savants étrangers depuis 30 ans. Un seul passage était, jusqu'à ces derniers temps, resté indéchiffré (c. 48) : grâce à un estampage de Wilhelm, M. F. y a reconnu les mots ταύτας ἐκ τούτων πόλιων (sic). Le commentaire est, comme on pouvait s'y attendre, précis et nourri. Parmi les explications, il y en a de certaines, il y en a de probables (Q. Maenius, considéré comme préteur pérégrin, hypothèses sur les affaires des femmes de Thisbé et des vases contenant de l'argent), il y en a de contestables. On a déjà dit (Keil, Baudouin) à M. F. qu'il s'est sûrement trompé sur le sens des mots ἢ αὐτῶν ἐγγόνεισαν ταῦτα ἡμῶν μὲν ἕνεκεν ἔρεν. — Les mots ἡμῶν ἕνεκεν — *nostra gratia* — ne signifient pas « en notre nom » mais « en

le croit M. Dattari, un coin d'imitation, mais un coin attique authentique dérobé par quelque contrefacteur. M. Weber publie quelques monnaies précieuses de sa riche collection (Macédoine, Acarnanie, Phères, Atarneus en Mysie, Milet, Smyrne, Trapezopolis en Carie, Lindos, Mopsos, Tarse). Comme M. Gardner, M. R. Weil s'occupe du Thémistocle de Magnésie.

Au cours d'un article très documenté sur les monnaies romaines en or de l'an 209 av. J.-C., M. H. Willers propose de les reconnaître dans une série de fort beaux *aurei* à la double tête de Janus, portant au revers le mot ROMA et un groupe de trois personnages dont celui du milieu est agenouillé; il signale quatre exemplaires d'une dangereuse falsification de ces pièces. M. Wroth, dans un coup d'œil d'ensemble sur la numismatique byzantine, pose quelques principes généraux sur les divers ateliers, sur les types et sur la possibilité de dater exactement des monnaies de bronze du xe et du xie siècle. La métrologie minoenne et mycénienne fournit à M. Arthur Evans l'occasion de publier un certain nombre de monuments inédits provenant de ses propres fouilles, notamment d'un grand poids en gypse orné de deux poulpes en relief et ne pesant pas moins de vingt-neuf kilogrammes ; de nombreux poids de toute forme et même de deux tablettes inscrites en caractères minoens (pp. 353 et 361); enfin il signale dans ses excavations de Knossos la découverte d'un flan globulaire en argent, peut-être marqué d'un signe et analogue à trois flans en or trouvés à Salamine de Chypre. M. Evans y verrait volontiers l'ancêtre immédiat des tortues d'Egine; ces flans ne sauraient être postérieurs au xiie siècle avant l'ère chrétienne.

L'histoire du cabinet de médailles de la reine Christine de Suède a été habilement esquissée par M. H. Gaebler qui se plaint avec raison de la rareté de travaux analogues. Nous apprenons que les hasards de la guerre avaient procuré à cette princesse des collections entières, enlevées par ses généraux à Munich ou à Prague; qu'elle acheta aussi le cabinet de Charles I d'Angleterre, celui de J. J. Luckh de Strasbourg et plus tard les médaillons réunis par Gottifredi ainsi que la collection de Nicolas Heinsius. Après la mort de la reine (1689), le roi de France s'efforça en vain de faire l'acquisition de ses médailles, qui passèrent en 1691 entre les mains de Dom Luro Odescalchi. Quand celui-ci mourut, le médaillier fut transmis à la famille ducale de Bracciano, qui le conserva pendant tout le xviiie siècle. En 1794, le Pape Pie VI s'en rendit acquéreur; mais les événements de 1797, donnèrent à la France, le médaillier du Vatican : C'est donc dans les cartons du cabinet des médailles que nous devons chercher aujourd'hui les monnaies réunies par la reine Christine de Suède.

Seymour de Ricci.

7. *Heinrich DRESSEL, Fünf Goldmedaillons aus dem Funde von Abukir.* Berlin, G. Reimer, 1906. In-4°, 86 pp. et 4 pl. en phototypie.

C'est en juillet 1902 que le Cabinet des Médailles de Berlin fit l'acquisition de quatre grands médaillons en or que l'on venait, disait-on, de découvrir à Aboukir près d'Alexandrie. Un cinquième médaillon vint en 1903 s'ajouter aux quatre autres. Les quinze autres médaillons compris dans la trouvaille se trouvent aujourd'hui à Alexandrie ou au Caire, à l'exception d'un seul qui est encore chez un marchand parisien.

Ayant eu la bonne fortune de pouvoir examiner sur les originaux *tous* les vingt médaillons, je suis en mesure de contrôler l'exactitude minutieuse des descriptions données par M. Dressel dans son beau mémoire. Sur presque tous les points, même sur les détails

Plusieurs planches reproduisent le mobilier funéraire de « Thaïs et de Sérapion » tel qu'il est exposé au musée Guimet : les mêmes objets ont été figurés d'autre part dans un ouvrage spécial de M. Gayet intitulé *Thaïs et Sérapion*.

H. GRUEBLER.

11. *Charles LAMBERT, Etude sur le dialecte éolien. Sa place dans l'ensemble des dialectes grecs.* Dijon, 1903, IX-279 p. in-8°.

L'ouvrage de M. Ch. Lambert n'est pas une simple étude du dialecte éolien considéré en lui-même, mais bien, comme le sous-titre l'indique, une étude des rapports linguistiques qui existent entre l'éolien et les autres dialectes grecs. Le sujet, ainsi considéré, n'en était que plus difficile à traiter, puisqu'il supposait une étude parallèle et simultanée de tous les dialectes, et surtout parce qu'il exigeait une rare connaissance de l'évolution linguistique en général et des rapports de parenté dialectale en particulier. Cette connaissance semble malheureusement faire défaut à M. L., et les qualités sérieuses d'une documentation aussi abondante que précise ne compensent pas les défauts d'une préparation linguistique vraiment insuffisante.

Les dialectes dits « éoliens » sont fort variés ; ils se trouvent répartis à la fois dans la Grèce continentale, dans les îles et en Asie-Mineure ; ils comprennent des textes épigraphiques et des textes littéraires, qui s'échelonnent sur l'étendue de plusieurs siècles ; enfin ils ont fait l'objet de quelques remarques dans l'enseignement des grammairiens. Il est indispensable sans doute de faire d'abord de chaque texte une étude philologique minutieuse pour déterminer la valeur que l'on peut attribuer à chacun d'eux. Mais cette étude, si judicieusement qu'elle soit faite, ne suffit pas. En présence de documents aussi variés et aussi incohérents, il importe de s'appuyer sur de solides principes linguistiques, pour interpréter correctement les faits, et aussi de ramener ces faits à un ensemble cohérent, pour en tirer par synthèse une doctrine rigoureuse.

Or, les principes linguistiques de M. L. sont loin d'avoir la solidité qu'il faudrait ; quand par hasard il les laisse voir, on s'aperçoit qu'ils ne reposent sur aucune base réelle et qu'ils lui servent bien plus de recours occasionnels que de règles permanentes et stables. Ainsi, l'auteur hésite sans cesse, selon la commodité de ses hypothèses personnelles, entre la théorie des *racines*, qui est celle en particulier de MM. de Saussure et Brugmann, V. Henry et Meillet, et la théorie des *bases* imaginée par M. Hirt. Cette indécision est particulièrement sensible dans le chapitre consacré à l'infinitif (p. 227 et ss.), où il y aurait par ailleurs tant d'erreurs de détail à relever (les pages 231 et 232 notamment ne sont qu'une suite d'affirmations contestables). Faute de sérieuses connaissances linguistiques, le chapitre sur les désinences est rempli d'hypothèses erronées ou de discussions inutiles (voir notamment ce qui est dit de l'injonctif, p. 239 et ss.) ; et on en peut dire autant de la dissertation sur τέσσαρες, πίσυρες (p. 49 et ss.). Il arrive parfois à l'auteur de formuler comme toutes naturelles des lois auxquelles bien peu de linguistes souscriraient ; que signifie, par exemple, celle de la page 120 : « Quand un fait linguistique se cantonne dans une syllabe unique, il n'y a pas de raisons d'admettre que l'accent y ait nécessairement joué un rôle ? » La même inexpérience se révèle dans la façon dont l'auteur groupe les différents exemples des phénomènes qu'il étudie : p. 32, au cas de δέλλω en face de βέλλω il rattache celui des doublets attiques du type πυγαλεύς πυγαλεύς, μυελός μυαλός, etc., comme s'il y avait

tant que cela dépend de nous » (c'est-à-dire *salvo jure aliorum*).

H. G.

9. *G. FOUGÈRES. Athènes et ses environs* (Extrait du Guide de Grèce. — Collection des Guides-Joanne). Paris, Hachette, 1906. In-16°, xv-227 p.

Le nouveau volume dont vient de s'enrichir la collection des Guides-Joanne, est plus et mieux qu'un guide. Rédigé par M. G. Fougères, ancien membre de l'École française d'Athènes, il renferme, non seulement tous les renseignements pratiques que l'on peut désirer en voyage sur les moyens de transport, les hôtels, etc., mais encore tous ceux qui peuvent intéresser un touriste, ami de l'antiquité et de la Grèce. De la façon la plus aimable, M. Fougères a mis son érudition à la disposition de tous les voyageurs, et il est impossible de trouver un *cicerone* à la fois plus compétent et plus engageant pour visiter Athènes et ses environs. M. Fougères n'a rien négligé de ce qui touche à l'histoire et à la géographie; il a surtout insisté sur ce qui regarde les arts et l'archéologie, et nous recommandons tout particulièrement la lecture des chapitres qu'il a consacrés à l'Acropole, aux monuments et au Musée de l'Acropole, au Musée National, etc., etc. Ce sont autant de petites monographies intéressantes même pour des archéologues. Le guide contient deux cartes, seize plans et six illustrations. Il se termine par un *Index alphabétique* qui en rend le maniement très commode. Il sera entre les mains de tous ceux qui voudront visiter et connaître vraiment Athènes et l'Attique.

J. P.

10. *Al. GAYET, L'exploration des nécropoles gréco-byzantines d'Antinoë et les sarcophages des tombes pharaoniques de la ville antique.* Paris, Ernest Leroux, 1902. In-4, pp. 25-50 et xx pl.

Ce fascicule, dont l'illustration est excellente, forme la deuxième partie du t. XXX des *Annales du musée Guimet*. On y trouve bien reproduits, moins bien décrits et encore moins bien commentés les principaux objets retrouvés par M. Gayet au cours de la campagne de fouilles qui amena la découverte des sépultures de Thaïs et de Sérapion.

M. Gayet veut-il nous faire croire que l'inscription εκοιμηθη μακαρια θαιασ... θεσσαλ... veuille dire : « Ci gît la bienheureuse Thaïs ? » Mgr. Batiffol, observant avec raison que μακαρια n'est pas précédé de l'article, a voulu y voir un nom propre, « Makaria, fille de Thaïa ». Nous ne saurions garantir assez l'exactitude de la copie de M. Gayet pour affirmer que l'article n'a pas été oublié par ce savant.

En tous cas Thaïas (ou Thaïa) n'est pas Thaïs et M. Gayet a eu le grand tort de laisser s'accréditer une légende à laquelle il ne croyait pas lui-même.

Signalons, parmi les objets reproduits, un grand portrait de femme sur toile stuquée (pl. I), une autre peinture (pl. II) également sur toile stuquée et représentant deux personnages assis, deux souliers avec inscriptions (pl. III) analogues aux chaussures de la collection Stroganoff publiées par M. Frauberger, des empreintes de sceaux (pl. IV) dont l'une paraît présenter [AN]TI, les premières lettres du nom de la ville d'Antinooupolis. Les objets qui garnissaient le tombeau d'Aurelius Colluthus et de sa femme Tisoïa (aujourd'hui au musée de Bruxelles) sont particulièrement intéressants : portraits brodés sur le linceul, débris de cercueils en bois, étoffes multicolores — sans parler des papyrus grecs, aujourd'hui au musée Guimet, datées des années 454 à 456, et dont M. de Ricci publie dans ce volume une traduction française.

dits éoliens ; ceux-ci n'ont pas plus de rapports entre eux qu'avec n'importe quel autre dialecte, le dorien excepté, et seul le dialecte dorien (qui comprend d'ailleurs, M. L. l'oublie trop, des types singulièrement variés) forme un groupe indépendant en face de tous les autres dialectes, que M. L. propose d'appeler *panachéens*. Cette conclusion n'est au fond qu'un aveu d'impuissance. Après avoir étalé sous les yeux du lecteur les pièces du procès, le juge se dérobe; il laisse sans solution le problème qu'il s'était proposé et qui était justement de déterminer les rapports du dialecte éolien avec les autres dialectes. Il est bien peu admissible *a priori* que l'éolien diffère dans une mesure égale de tous les dialectes panachéens. Cette conclusion est la meilleure preuve qu'on ne peut aborder avec chance de succès un problème de dialectologie, si l'on n'est pas muni de sérieuses connaissances linguistiques. Quel que soit le soin que le plus consciencieux des philologues apporte à classer des faits dialectaux, il ne pourra jamais avec ses seules ressources les interpréter correctement. C'était un beau sujet qu'avait choisi M. Lambert; il en a réuni tous les matériaux; mais en somme l'œuvre est manquée, et l'étude du dialecte éolien reste à faire (1).

J. VENDRYES.

(1) Ci-dessous, quelques remarques de détail : P. 59, le processus du changement de *ri* en *er* est bien inexactement rapporté. Il y aurait, selon l'auteur, deux faits concomitants : ouverture de *i* en présence de ρ et déplacement de la voyelle; c'est là une constatation matérielle, mais non une explication. — P. 63 et suiv. La mention de *priscus*, *pristinus* est à écarter, tout simplement, et la comparaison du latin *-per* (*nuper*, *aliquantisper*) est incompréhensible. Quant à la longue dissertation sur πρές (où d'ailleurs il faut lire πέρυσι et non περυσί), elle est gâtée par des interprétations fantaisistes des mots (plus ou moins bien attestés) περσυάς et περσυνός; M. L. ignore-t-il la loi découverte par M. Wackernagel *KZ*, XXIX, 127 et ss.? — P. 74. C'est d'une façon bien arbitraire que la difficulté soulevée par les doublets θήρ et φήρ est écartée. — P. 118. La question de l'accentuation des génitifs pluriels de thèmes en -ā peut être considérée comme tranchée par l'existence de λύγραν (= λυγρῶν) sur le papyrus d'Oxyrrhynchus; cela confirme l'enseignement fourni par la forme contractée Ποσιδᾶν, dont M. L. ne tire pas le parti qu'il faudrait. — P. 119. Le balancement d'accent dans ἄγυια ἀγυιᾶς n'est peut-être pas le résultat d'une simple erreur; mais est-ce un fait propre à l'éolien? cf. μία μιᾶς. — P. 196 et n. M. L. n'a pas vu qu'il y a deux verbes μνάομαι : l'un à voyelle longue (μνάομαι « penser ») d'un thème **mnā-*, formé de la racine **men-*, l'autre à voyelle brève (μνάομαι « courtiser ») tiré du nom de la femme (*βνᾶ- de **gʷnā-*), et que par conséquent les savants auxquels il renvoie sont en réalité d'accord.

12. *Ch. LAMBERT. De dialecto Aeolica quaestiones selectae ad grammaticam pertinentes.* Diuione MCMIII. 120 p. 8° (thèse de doctorat).

La thèse latine de M. Lambert a pour objet d'élucider deux questions spéciales et particulièrement délicates de la phonétique des dialectes éoliens : d'une part la question des rapports qui existent entre le son ζ et le groupe σδ, également attestés dans ces dialectes ; d'autre part la question du digamma, à laquelle se rattache l'histoire de quelques diphtongues. Sur les deux points, se manifestent les mêmes qualités d'information philologique et les mêmes défauts d'interprétation linguistique que dans la thèse française du même auteur. Un seul exemple le prouvera. M. L. explique par diverses actions d'analogie morphologique la production du groupe σδ (p. 54 et ss.). A priori, cela est déjà très peu vraisemblable : la coexistence dans le même dialecte de ζ et de σδ dans les mêmes mots ou dans des éléments morphologiques similaires indique bien plutôt qu'il s'agit d'un phénomène phonétique de métathèse; le problème qui se pose consiste donc uniquement à déterminer les conditions dans lesquelles la métathèse devait se produire, et pour le résoudre

il fallait d'abord définir la nature exacte du ζ dans le dialecte en question. Mais en fait les constructions analogiques de M. L. sont des plus fragiles : σδ serait issu du ζ dans les verbes du type δικάζω (δικάσδω) par suite de l'existence à l'aoriste d'une double forme ἐδίκασα et ἐδίκασσα et en vertu de la proportion : **edikasa* est à **dikadyō* comme **edikassa* à **dikasdyō* ! C'est tout à fait invraisemblable, et l'on ne voit guère à quel type morphologique cet hétéroclite **dikasdyō* (d'où δικάσδω) aurait bien pu se rattacher dans l'esprit du sujet parlant. Mais il y a plus. M. L. essaye d'appuyer cette construction analogique par la comparaison des doubles formes πίσσω et πέπτω, νίζω et νίπτω, dont les secondes sont, en effet, à ce qu'il semble, issues des futurs πέψω, νίψω. Mais le traitement πτ de πy est régulièrement phonétique et attesté à l'initiale même (πτύω, πτύσσω), de sorte que l'analogie se ramène ici à une formule aisément explicable (πέψω : *πέπyω, d'où πέπτω). En outre ce phénomène analogique est limité à un petit nombre de verbes de formation identique (auxquels il ne faudrait pas joindre τίκτω qui est un verbe à redoublement!), tandis que le changement de ζ en σδ se présente dans des mots très variés et aussi bien à l'initiale qu'à l'intérieur. Le fait que dans certains mots le groupe σδ semble ancien (ὕσδος, χθίσδον) ne peut même entrer en ligne de compte, puisque d'autres mots du même dialecte (tel ἄζει) présentent le changement d'un ancien σδ en ζ. Il s'agit donc toujours dans tous les cas d'un phénomène phonétique de métathèse; et le problème qu'a étudié M. L. reste encore à résoudre après lui.

J. VENDRYES.

13. *HENRI LECHAT. Phidias et la sculpture grecque au* v*e siècle*. Paris, librairie de l'art ancien et moderne, sans date (!) [1906]. Petit in-8°, 176 p.

Le nom de Phidias, inscrit en tête de ce livre, en indique assez mal l'objet principal, qui est en réalité toute la sculpture grecque du v*e* siècle. Elle défile devant nous dans une revue rapide, mais sans hâte, sans rien de superficiel dans l'appréciation, ni de banal dans le style où de fortes et éclatantes pages, vraiment dignes du sujet, où des grâces tout ioniennes voisinent avec des préciosités un peu mièvres et de fâcheux « malgré que » « à cause que » et autres incorrections voulues. Trois chapitres, résumé des deux substantiels et savoureux ouvrages que M. Lechat a consacrés à la sculpture attique avant Phidias, nous mènent au pied de Parthénon; deux autres nous en font descendre. Périclès et Phidias occupent le milieu du livre (ch. 4 à 6) comme du siècle.

Le chapitre sur Périclès, brillant et vrai, aurait gagné à être allégé d'une pseudo-citation, qui est du pur Thucydide (p. 67). La biographie de Phidias est réduite au minimum; encore renferme-t-elle une hypothèse inutile — celle que l'artiste n'aurait eu que 30 ans vers 450 — insuffisamment appuyée par l'exemple de Raphaël. Même sobriété louable dans le catalogue des œuvres du maître. Celles qui n'ont d'autre autorité que Pausanias sont écartées, mais alors pourquoi admettre « Praxitèle l'Ancien »? La Lemnia de Furtwängler me laisse toujours incrédule, même après les prétendues analogies découvertes par Studniczka dans la structure de la tête de « certaines copies de la Parthénos » (mais qui dit que ce sont ces copies qui méritent confiance?) et je ne puis trouver un « air d'affabilité » dans l'adorable tête de Bologne. Je ne crois pas non plus qu'on aperçût de la mer (p. 75) le cimier de la Promachos. S'il n'est pas prouvé qu'en 437 — date de l'exil de Phidias — les frontons, etc., du Parthénon fussent achevés, il n'en est pas moins légitime de reconnaître l'inspiration du maître dans toute cette déco-

dits éoliens ; ceux-ci n'ont pas plus de rapports entre eux qu'avec n'importe quel autre dialecte, le dorien excepté, et seul le dialecte dorien (qui comprend d'ailleurs, M. L. l'oublie trop, des types singulièrement variés) forme un groupe indépendant en face de tous les autres dialectes, que M. L. propose d'appeler *panachéens*. Cette conclusion n'est au fond qu'un aveu d'impuissance. Après avoir étalé sous les yeux du lecteur les pièces du procès, le juge se dérobe; il laisse sans solution le problème qu'il s'était proposé et qui était justement de déterminer les rapports du dialecte éolien avec les autres dialectes. Il est bien peu admissible *a priori* que l'éolien diffère dans une mesure égale de tous les dialectes panachéens. Cette conclusion est la meilleure preuve qu'on ne peut aborder avec chance de succès un problème de dialectologie, si l'on n'est pas muni de sérieuses connaissances linguistiques. Quel que soit le soin que le plus consciencieux des philologues apporte à classer des faits dialectaux, il ne pourra jamais avec ses seules ressources les interpréter correctement. C'était un beau sujet qu'avait choisi M. Lambert; il en a réuni tous les matériaux; mais en somme l'œuvre est manquée, et l'étude du dialecte éolien reste à faire (1).

J. VENDRYES.

(1) Ci-dessous, quelques remarques de détail : P. 59, le processus du changement de *ri* en *er* est bien inexactement rapporté. Il y aurait, selon l'auteur, deux faits concomitants : ouverture de ι en présence de ρ et déplacement de la voyelle; c'est là une constatation matérielle, mais non une explication. — P. 63 et suiv. La mention de *priscus*, *pristinus* est à écarter, tout simplement, et la comparaison du latin *-per* (*nuper*, *aliquantisper*) est incompréhensible. Quant à la longue dissertation sur πρές (où d'ailleurs il faut lire πέρυσι et non περυσί), elle est gâtée par des interprétations fantaisistes des mots (plus ou moins bien attestés) περσυές et περσυνός; M. L. ignore-t-il la loi découverte par M. Wackernagel *KZ*, XXIX, 127 et ss.? — P. 74. C'est d'une façon bien arbitraire que la difficulté soulevée par les doublets θήρ et φήρ est écartée. — P. 118. La question de l'accentuation des génitifs pluriels de thèmes en -ᾱ peut être considérée comme tranchée par l'existence de λύγραν (= λυγρῶν) sur le papyrus d'Oxyrrhynchus; cela confirme l'enseignement fourni par la forme contractée Ποσειδᾶν, dont M. L. ne tire pas le parti qu'il faudrait. — P. 119. Le balancement d'accent dans ἄγυια ἀγυιᾶς n'est peut-être pas le résultat d'une simple erreur; mais est-ce un fait propre à l'éolien? cf. μία μιᾶς. — P. 196 et n. M. L. n'a pas vu qu'il y a deux verbes μνάομαι : l'un à voyelle longue (μνᾶομαι « penser ») d'un thème **mnā-*, formé de la racine **men-*, l'autre à voyelle brève (μνᾶομαι « courtiser ») tiré du nom de la femme (*βνᾶ- de **gʷnā-*), et que par conséquent les savants auxquels il renvoie sont en réalité d'accord.

12. *Ch. LAMBERT. De dialecto Aeolica quaestiones selectae ad grammaticam pertinentes.* Diuione MCMIII. 120 p. 8° (thèse de doctorat).

La thèse latine de M. Lambert a pour objet d'élucider deux questions spéciales et particulièrement délicates de la phonétique des dialectes éoliens : d'une part la question des rapports qui existent entre le son ζ et le groupe σδ, également attestés dans ces dialectes; d'autre part la question du digamma, à laquelle se rattache l'histoire de quelques diphtongues. Sur les deux points, se manifestent les mêmes qualités d'information philologique et les mêmes défauts d'interprétation linguistique que dans la thèse française du même auteur. Un seul exemple le prouvera. M. L. explique par diverses actions d'analogie morphologique la production du groupe σδ (p. 54 et ss.). A priori, cela est déjà très peu vraisemblable : la coexistence dans le même dialecte de ζ et de σδ dans les mêmes mots ou dans des éléments morphologiques similaires indique bien plutôt qu'il s'agit d'un phénomène phonétique de métathèse; le problème qui se pose consiste donc uniquement à déterminer les conditions dans lesquelles la métathèse devait se produire, et pour le résoudre

il fallait d'abord définir la nature exacte du ζ dans le dialecte en question. Mais en fait les constructions analogiques de M. L. sont des plus fragiles : σδ serait issu du ζ dans les verbes du type δικάζω (δικάσδω) par suite de l'existence à l'aoriste d'une double forme ἔδικασα et ἔδικασσα et en vertu de la proportion : **edikasa* est à **dikadyō* comme **edikassa* à **dikasdyō* ! C'est tout à fait invraisemblable, et l'on ne voit guère à quel type morphologique cet hétéroclite **dikasdyō* (d'où δικάσδω) aurait bien pu se rattacher dans l'esprit du sujet parlant. Mais il y a plus. M. L. essaye d'appuyer cette construction analogique par la comparaison des doubles formes πέσσω et πέπτω, νίζω et νίπτω, dont les secondes sont, en effet, à ce qu'il semble, issues des futurs πέψω, νίψω. Mais le traitement πτ de πy est régulièrement phonétique et attesté à l'initiale même (πτύω, πτύσσω), de sorte que l'analogie se ramène ici à une formule aisément explicable (πέψω : **πέπyω*, d'où πέπτω). En outre ce phénomène analogique est limité à un petit nombre de verbes de formation identique (auxquels il ne faudrait pas joindre τίκτω qui est un verbe à redoublement!), tandis que le changement de ζ en σδ se présente dans des mots très variés et aussi bien à l'initiale qu'à l'intérieur. Le fait que dans certains mots le groupe σδ semble ancien (ὄσδος, γθίσδον) ne peut même entrer en ligne de compte, puisque d'autres mots du même dialecte (tel ἕζει) présentent le changement d'un ancien σδ en ζ. Il s'agit donc toujours dans tous les cas d'un phénomène phonétique de métathèse; et le problème qu'a étudié M. L. reste encore à résoudre après lui.

J. Vendryes.

13. *HENRI LECHAT. Phidias et la sculpture grecque au* v*e siècle*. Paris, librairie de l'art ancien et moderne, sans date (!) [1906]. Petit in-8°, 176 p.

Le nom de Phidias, inscrit en tête de ce livre, en indique assez mal l'objet principal, qui est en réalité toute la sculpture grecque du ve siècle. Elle défile devant nous dans une revue rapide, mais sans hâte, sans rien de superficiel dans l'appréciation, ni de banal dans le style où de fortes et éclatantes pages, vraiment dignes du sujet, où des grâces tout ioniennes voisinent avec des préciosités un peu mièvres et de fâcheux « malgré que », « à cause que » et autres incorrections voulues. Trois chapitres, résumé des deux substantiels et savoureux ouvrages que M. Lechat a consacrés à la sculpture attique avant Phidias, nous mènent au pied de Parthénon ; deux autres nous en font descendre. Périclès et Phidias occupent le milieu du livre (ch. 4 à 6) comme du siècle.

Le chapitre sur Périclès, brillant et vrai, aurait gagné à être allégé d'une pseudo-citation, qui est du pur Thucydide (p. 67). La biographie de Phidias est réduite au minimum ; encore renferme-t-elle une hypothèse inutile — celle que l'artiste n'aurait eu que 30 ans vers 450 — insuffisamment appuyée par l'exemple de Raphaël. Même sobriété louable dans le catalogue des œuvres du maître. Celles qui n'ont d'autre autorité que Pausanias sont écartées, mais alors pourquoi admettre « Praxitèle l'Ancien »? La Lemnia de Furtwängler me laisse toujours incrédule, même après les prétendues analogies découvertes par Studniczka dans la structure de la tête de « certaines copies de la Parthénos » (mais qui dit que ce sont ces copies qui méritent confiance?) et je ne puis trouver un « air d'affabilité » dans l'adorable tête de Bologne. Je ne crois pas non plus qu'on aperçût de la mer (p. 75) le cimier de la Promachos. S'il n'est pas prouvé qu'en 437 — date de l'exil de Phidias — les frontons, etc., du Parthénon fussent achevés, il n'en est pas moins légitime de reconnaître l'inspiration du maître dans toute cette déco-

ration, qui n'a jamais été mieux décrite et louée. Mais il est excessif de trouver un rapport subtil entre la centauromachie des métopes et la destination du Parthénon, sous prétexte qu'il s'agit d'un exploit de Thésée ! — A propos d'Alcamène, il ne fallait pas oublier son *Hermès* (*Revue*, XIX, 157). Mieux valait ne pas mentionner (p. 117) la statuette de Saint-Germain (le Blessé défaillant) que d'aboutir à cette formule équivoque : « chargée d'adjonctions qui la défigurent *au point de la rendre suspecte* ». Je ne puis accepter davantage l'interprétation de l'inscription de la Niké de Paeonios (p. 133).

Le texte est dénué d'appareil érudit, comme l'exigeait le caractère de la collection, mais il y a, à la fin, une bonne bibliographie, un bon index. Les illustrations sont de passables similis tirés hors texte; elles sont un peu capricieusement choisies (pourquoi n'avoir donné aucune des métopes de Sélinonte, rien de Polyclète, aucune métope du Parthénon ?), mais on y rencontre avec plaisir des œuvres encore aussi peu vulgarisées que la « Vesta » Giustiniani (fig. 8), l'Apollon des Thermes (15), la tête de Zeus de Boston (17) et les Danseuses de Delphes (24).

T. R.

14. *F. H. MARSHALL. The second Athenian Confederacy.* Cambridge, University Press, 1905. In-12, XIII — 137 p. (Cambridge historical essays, XIII).

Il y a plus de trente ans que, dans une magistrale étude sur la 2me confédération athénienne, G. Busolt exposait en détail tout ce qu'on savait à ce propos. En attendant qu'il reprenne, dans le t. V de sa *Griechische Geschichte*, ce sujet que n'ont fait qu'effleurer E. Meyer et J. Beloch, M. Marshall a cru qu'il y avait lieu de récapituler les données épigraphiques qui depuis 1875, ont permis d'en préciser ou d'en renouveler tant de points obscurs. Autour d'une cinquantaine de pages qui résument très clairement et très judicieusement ce qu'on peut savoir de l'organisation et du fonctionnement de la Confédération une exquisse rapide indique les principales étapes de sa formation et de sa désagrégation. Autant l'étude des principes et des institutions de la Confédération est solide et bien informée, autant le tableau historique est insuffisant. Pour une seule hypothèse personnelle (1), on relèvera un assez bon nombre de lacunes ou de menues erreurs. — P. 2. En 394, il aurait fallu faire mention de la reconstitution des Longs-Murs qui ne fut pas due seulement à l'argent du Grand-Roi, mais aux secours des Mégariens, Béotiens et Argiens. — P. 4. Pas même une allusion aux négociations essentielles avec la Perse et avec Sparte en 392 (cf. Foucart, *BCH*, 1888, 163 ; *R. Arch.*, 1877, I, 260). — P. 23. Les négociations avec Denys de Syracuse datent de 372 ; au moins est-ce à cette date qu'on trouve couronné à Athènes son neveu Alkétas venu sans doute pour réclamer la rétrocession des vaisseaux dont venait de s'emparer Iphicrate (*SIG*, 87); pour détourner des affaires de Grèce l'attention et les forces du tyran, il est probable que Thèbes entra en pourparlers avec Carthage (*SIG*, 99). — P. 66. La détresse financière d'Athènes en 374 ne devait pas être si grande, puisque c'est cette même année que fut élevée sur l'Acropole une des Victoires en or qu'il avait fallu envoyer à la fonte après le désastre de Sicile (Ἐφ. ἀρχ., 1903, 143). — P. 114. La fidélité de Paros et Thasos envers Athènes vers 355-45 est confirmée par les décrets des deux îles en l'honneur de l'Athénien Képhisophon (*IG*, XII, 5, 116). — P. 119. Par contre, la fidélité de Karystos à cette date paraît plus que douteuse : si l'on a encore en 357 un

(1) Corriger en Τριλίους le Τρίους de Diodore, XIV, 84, 3.

décret athénien en l'honneur de ses ambassadeurs et synèdres (*SIG*, 109), l'emprunt conclu par leur cité avec Thèbes et Histiaia (Ἐφ. ἀρχ., 1905, 8) montre qu'elle ne devait pas tarder à se séparer de la confédération.

A. J. Reinach.

15. *Philippe MARTINON, Les drames d'Eschyle*, traductions en vers français, Alger, chez l'auteur, 1 vol. in-8° de 175 pages (achevé d'imprimer le 30 septembre 1904, par A. Kaigre, imprimeur à Brest).

M. Ph. Martinon, professeur au lycée d'Alger, a fait paraître « la plupart de ces traductions » (p. 173) dans le *Bulletin de la Société académique de Brest*, et je ne doute pas que ce choix de scènes tragiques, tirées d'Eschyle, n'ait obtenu un succès légitime auprès d'un public lettré, curieux de beau langage et de noble poésie. Mais M. Martinon ne s'est pas contenté de réunir ces morceaux en un volume ; il a intitulé son livre : *Les drames d'Eschyle*, et il a eu la prétention avouée (préface, p. 3) de donner en effet à ses lecteurs, non pas sans doute l'œuvre entière du poète athénien, mais « le drame proprement dit » que contient chacune de ses tragédies. Or, c'est là une prétention que la *Revue des études grecques*, tout en rendant hommage au zèle du traducteur et de l'écrivain, ne saurait, ce me semble, accepter. En supprimant de sa traduction tous les chœurs, M. Martinon ne défigure pas seulement l'aspect extérieur de la tragédie d'Eschyle ; il va jusqu'à en altérer l'esprit et le sens. Je ne parle pas même ici des pièces où le chœur joue un véritable rôle dramatique : il est trop évident que l'action des *Suppliantes* ne peut se passer du personnage collectif des filles de Danaos, et que les chants du chœur dans les *Perses* et dans *Prométhée* ne ressemblent en rien à des hors-d'œuvre ; mais, là même où le drame, suivant une conception nouvelle d'Eschyle, tend à se concentrer dans l'âme des héros, le chœur exprime encore des pensées, des plaintes ou des prières qui provoquent les éclats de passion d'un Etéocle ou d'une Clytemnestre. Et que dire des *Choéphores* et des *Euménides?* L'absence du lyrisme, dans ces pièces, ne fausse pas seulement le ton général de l'œuvre; il en modifie le caractère dramatique lui-même. M. Martinon déclare, il est vrai, ces chœurs intraduisibles. Peut-être a-t-il renoncé trop vite à une tentative qui eût été digne de ses efforts et de son talent. Dans les conditions faites aujourd'hui en France à l'étude du grec, n'est-il pas nécessaire de maintenir du moins la connaissance exacte de la vérité historique? Puisqu'il faut recourir à vulgariser par la traduction des œuvres qu'une élite seule étudiera désormais dans l'original, tâchons de ne pas vulgariser des idées fausses, et ne mutilons pas, par des coupures arbitraires, au gré de notre goût moderne, cet admirable produit du génie attique, la tragédie grecque.

Am. Hauvette.

16. *Studies in the History and Art of the Eastern Provinces of the Roman Empire*, written for the Quatercentenary of the University of Aberdeen by seven of its graduates, edited by W. M. Ramsay, Aberdeen, 1906, gr. in-8°, xvi-391 p.; xi pl., fig. dans le texte (*Aberdeen University Studies*, n° 20).

Ayant jadis longtemps pillé les travaux de M. Ramsay, j'ai eu plaisir à trouver de nouveaux échantillons de son savoir et de sa méthode, dans ce recueil qu'il a en grande partie rédigé lui-même et entièrement inspiré. Pour la première fois, les *Studies* d'Aberdeen sont consacrées à l'antiquité ; l'hommage est plus encore pour le professeur distingué qui, depuis un quart de

siècle, a entrepris l'exploration de l'Asie Mineure ; son exemple a entraîné quelques disciples de valeur, il en a recruté dans sa propre famille.

Une idée d'ensemble se dégage des diverses études réunies dans ce livre : l'influence grecque, en Anatolie, a été limitée dans l'espace et dans le temps ; les plateaux de l'intérieur, en particulier, y ont échappé ou s'en sont vite affranchis ; la réaction commence dès le IIIe siècle. Cette doctrine, qui lui appartient sans conteste, M. R. l'avait déjà exprimée ailleurs ; il l'appuie d'arguments et de documents nouveaux : les « sept gradués » nous parlent surtout ici d'usages, d'institutions, de produits « anatoliens ».

Miss A. Margaret R., nous présente d'abord un art spécial à l'Isaurie et à la Phrygie orientale. Il faut entendre par là des combinaisons de lignes et d'ornements dont le *groupement* même a quelque chose d'original ; mais à en juger par les croquis, les *éléments* de cet art sont de la plus grande banalité et se rencontrent partout : svastikas, couronnes à floches, rosaces, pampres et feuilles de lierre, coquilles, instruments de culte ou de travail, etc..., c'est là un répertoire courant ; ajoutons, — comme l'auteur aurait pu le faire sans ruiner l'intérêt de son étude, — qu'il s'agit d'un art très rudimentaire, malgré sa date (IIIe-IVe siècles) et malgré les signatures des sculpteurs, où la figure humaine est fort maltraitée, et qui met en valeur, par comparaison, les plus médiocres échantillons du baroque gréco-romain (1).

M. V. M. Calder, s'attachant aux témoignages d'Aelius Aristide relatifs à Smyrne, reprend à son compte la vieille identification du Mélès avec le *Khalka Bonnar* (et non avec la rivière du Pont des caravanes).

(1) Je ne veux pas plus à propos de cet article que des autres relever les vétilles ; on en trouverait de ci de là : p. ex. cette référence (p. 27) : *Rev. arch.*, 1904, p. 368. — Quel semestre ?

M. A. Petrie note les particularités, peu nombreuses, du dialecte grec de Phrygie, déduites d'inscriptions partie connues, partie revisées ; les autres articles nous apportent aussi de l'inédit et des textes soumis à un nouveau contrôle.

M. J. Fraser signale les lointaines conséquences du matriarcat anatolien et de l'hérédité en ligne féminine : le père de famille adopte le fiancé de sa fille, et ces derniers restent tous deux dans sa maison.

Suivent les rapports de MM. T. Callander et Ramsay sur leurs explorations respectives en Lycaonie, Phrygie et Isaurie. La contribution de M. J. G. C. Anderson (Paganisme et christianisme dans la haute vallée du Tembris) a aussi une portée topographique ; il confirme par des épitaphes la large expansion du christianisme parmi les ruraux, portés surtout vers le montanisme (1).

Dans le rapport de M. Ramsay, on ne négligera pas ce qu'il écrit à propos de *Bin-Bir-Kilissé* : l'ensemble de ces ruines demanderait un examen approfondi ; provisoirement, il faut admettre que les dates proposées par Strzygowski sont beaucoup trop reculées ; la plupart des églises, peut-être inspirées d'une architecture antérieure, seraient néanmoins des IXe-XIe siècles, pas plus tôt. Quelques remarques curieuses sur les monuments qui sont à la fois des temples et des tombeaux.

Élargissant son enquête, M. R. traite de la guerre entre musulmans et chrétiens pour la possession de l'Asie Mineure : les Turcs et Turkmènes réussirent mieux que les Arabes contre une civilisation qui fut un foyer de résistance, parce qu'ils usèrent davantage du procédé de la dévastation, réduisant les habitants à la vie nomade, et surent

(1) Je féliciterai les auteurs, en passant, d'avoir adopté le système des transcriptions en caractères *vraiment épigraphiques*, écrits à la main et tirés en zinc ; c'est assurément le meilleur.

dresser, en formant les janissaires, chrétiens contre chrétiens.

Enfin, le même auteur, reprenant et complétant un groupe d'inscriptions, s'efforce d'élucider le problème des Ξένοι Τεκμωρεῖοι, dont nous avons des listes copieuses : le τέκμωρ serait un signe et un gage solennels de loyalisme envers l'empereur, opposé à la propagande chrétienne (1) et destiné à prouver que l'on n'avait pas embrassé la foi nouvelle. J'ai sincèrement admiré le commentaire du savant épigraphiste et j'adhère à ses conclusions, qu'il avait déjà autrefois laissé pressentir; il faut convenir qu'une longue familiarité avec certaines questions lui a conféré en ces matières quelque chose comme une demi-divination. M. R. nous a renseignés plus et mieux que personne sur tout ce qui concerne l'Asie Mineure; mais il pourrait encore simplifier notre tâche; ses travaux sur un même sujet se trouvent dans : *BCH*, *Ath. Mitth.*, *Classic. Rev.*, *Journ. of hell. stud.*, *Oesterr. Jahreshefte*, *Rev. des étud. anc.*, *Annual of the Br. Sch. at Athens*, *Recueil de travaux* de Maspéro, les présents *Studies* enfin, et je ne parle pas de l'*Athenaeum* et de l'introuvable *Expositor!* Pourquoi une pareille dispersion? Elle nous fait vivement regretter la bibliographie spéciale que l'éditeur avait projetée, d'après la Préface. Cette dernière, sobre et modeste, accuse le manque de fonds qui a souvent ralenti ou entravé l'exploration. On connait cette misère ailleurs qu'à Aberdeen; les distiques grecs et latins qui servent d'*epodos* au volume attestent au moins qu'il y a encore de bons *scholars* chez nos voisins.

Victor CHAPOT.

17. *Heinrich SWOBODA, Beiträge zur griechischen Rechtsgeschichte*, Weimar, Hermann Böhlaus Nachfolger, 1905. In-8°, 136 p.

Les deux articles que M. Swoboda a réunis dans ce volume ont paru dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, *Romanistiche Abteilung*, XXVI, p. 149-184. Ils ont pour sujets la mise hors la loi et la servitude pénale. L'unité de ces études tient à ce que l'auteur recherche comment la mainmise sur la personne de l'offenseur, partout autorisée par les coutumes primitives, s'est transformée dans le droit public et dans le droit privé des cités grecques. D'un article à l'autre, c'est le mot ἀγώγιμος qui fait le pont.

Dès 1893, M. Sw. montrait, par l'exemple d'Arthmios de Zéleia, qu'outre les sentences de bannissement rendues par les tribunaux réguliers contre les criminels de droit commun, les Grecs ont connu la proscription lancée par les pouvoirs publics contre les ennemis de l'Etat. Depuis, le sujet a été largement traité par M. Paul Usteri dans un travail intitulé : *Aechtung und Verbannung im griechischen Recht* (1903). M. Sw. fait la critique de ce travail, la plupart du temps pour approuver, parfois aussi pour modifier et compléter, mais surtout pour tirer de toutes ces analyses des conclusions synthétiques. Aux cas rassemblés par M. Usteri M. Sw. joint l'inscription d'Erythrées (IG., I, 9) et Tite-Live (XXXI, 44). Il hésite pour un décret de Syros (IG., XII, 5, n° 654) : mais il est impossible que, dans un règlement de course, pour une contravention qui vaut à l'esclave cent coups de fouet et cent drachmes d'amende ou tout bonnement deux cents drachmes, l'homme libre soit passible de cette peine formidable, la mise hors la loi. Par contre, M. Sw., comme M. Usteri, a trop négligé les textes où il est question de têtes mises à prix (ἐπικηρύττειν, et non ἀνακηρύττειν comme dit l'auteur, p. 34, n. 1) : j'ai essayé, à mon tour, d'en dresser la liste, qui vient d'être publiée dans la *Revue des*

(1) Rapprocher en effet, vu le sens, τέκμωρ et μάρτυς.

Études anciennes, et d'étudier le plus récemment découvert, dans une communication à l'Académie des Inscriptions. Pour le sens exact des documents, on peut généralement s'en fier à la fine critique de l'auteur : il l'exerce avec autant de loyauté sur lui-même que sur autrui. En ce qui concerne les inscriptions d'Amphipolis et de Nésos (Michel, nos 324, 363), il adhère aujourd'hui aux solutions proposées par M. Usteri et auxquelles j'étais arrivé de mon côté (*Solidarité*, p. 478-479, 513). Je ferai pourtant des réserves pour l'interprétation des documents classés par M. Usteri sous les nos 5-8 : nier catégoriquement qu'ils fulminent la mise hors la loi, parce qu'ils ne contiennent pas une formule différente de celles qui sont employées ailleurs, c'est commettre une véritable pétition de principe ; il faudrait un examen sérieux des espèces, et je serais assez porté à voir un cas de mise hors la loi dans le no 5.

L'auteur a bien dit que la mise hors la loi des temps classiques découle de l'atimie primitive. Toutefois une étude plus approfondie de la période légendaire lui aurait permis de préciser davantage certains rapprochements qu'il établit entre les Grecs et les peuples germaniques. Elle eût mieux éclairé l'évolution de l'institution. On nous montre avec le plus grand soin (p. 20 ss., 29 ss.) comme les Grecs ont été longs à faire dépendre la mise hors la loi d'un jugement préalable. Mais par quels progrès la proscription, qui englobait la famille entière, est-elle devenue une peine strictement personnelle à Athènes? Là-dessus très peu de chose (p. 19). Le lien intime entre le développement de la juridiction sociale et la restriction de la responsabilité collective n'est pas saisi. Et cependant c'est en grande partie le désir d'améliorer la situation des innocents qui a entraîné l'adoucissement progressif de l'atimie et qui, par conséquent, explique toutes ces différences dans les procédures appliquées, selon les temps, à l'ἀγώγιμος. Jusqu'où a-t-on été dans la voie des réformes? M. Sw. a raison de dire (p. 34) qu'il n'y a pas trace chez les Grecs de délai accordé au proscrit. Il serait bon toutefois de rappeler la disposition τὸν ἁλόντα ἐπ' ἀκουσίῳ φόνῳ ἔν τισιν εἰρημένοις χρόνοις ἀπελθεῖν (Dem. *c. Aristocr.* 72) ; il n'est pas invraisemblable qu'à une époque récente la jurisprudence ait étendu à l'homicide du proscrit le bénéfice de cette disposition.

Le second article semble avoir été composé sous l'influence de la vive et féconde polémique qui s'est engagée depuis quelques années entre romanistes sur la question du *nexum*. M. Sw. a certainement éprouvé une forte impression à la lecture de l'ouvrage de M. Kleineidam, *Die Personalexekution der Zwölftafeln*; il le cite à chaque instant et en verse, pour ainsi dire, les théories dans le droit grec. Il distingue dans la servitude pour dettes deux espèces qu'on confondait trop souvent, et cette distinction peut être considérée comme définitive. On sait qu'à l'origine des sociétés, le débiteur insolvable est réduit en esclavage par manière d'exécution : c'est l'*addictio* du droit romain, et la Grèce en fournit des exemples à Athènes, avant Solon, et à Halicarnasse. Mais la Grèce a connu aussi le *nexum*, c'est-à-dire le servage volontaire du débiteur à fin de paiement, un servage solutoire et non pas exécutoire, une *Selbstverpfändung*. Telle est la condition du κατακείμενος à Gortyne. Les auteurs du *Recueil des inscriptions grecques* (I, p. 358, n. 1) indiquaient déjà le rapport entre cette condition et le *nexum* romain ; ils ne pouvaient tirer de cette observation les importantes conclusions qu'elle renferme.

M. Sw., qui a su établir avec une admirable rigueur la distinction du *Schuldknecht* et du *Schuldsklave*, nous permettra pourtant d'exprimer le regret qu'il n'ait pas cherché l'origine de cette distinction à sa source même. Dans les temps primitifs, l'offenseur qui se soumet (κατακείμενος) peut obte-

tenir l'αἴδεσις en payant la ποινή en travail ; mais l'offenseur qui résiste et qui est vaincu (νενικημένος), ou bien qui ne paie pas la composition promise, tombe ou retombe *ipso jure* sous le coup de la vengeance privée (même dans la scène relativement récente qui figure sur le bouclier d'Achille, au XVIIIe chant de l'*Iliade*, si les parties soumettent leurs prétentions à un arbitrage, c'est de leur plein gré, ἄμφω δ' ἴσθην).

Laissant de côté l'esclavage pour dettes, M. Sw. recherche le développement juridique et historique du servage. L'engagement solutoire s'applique aux biens autant qu'à la personne : il prend alors la forme de l'hypothèque et de la vente à réméré. Ces institutions sont-elles sorties l'une de l'autre à des époques différentes ? Non, dit l'auteur ; elles sont nées simultanément de besoins différents. En conséquence, l'hypothèque et la πρᾶσις ἐπὶ λύσει étaient pratiquées dans la Grèce entière bien avant la réforme de Solon. La *seisachtheia* eut donc une portée générale : d'un seul coup, elle abolit tous les engagements réels et personnels. Mais en quoi consistait le servage en Attique ? M. Sw. ne se borne pas à rapprocher par de vagues analogies l'hectémore de κατακείμενος et du *nexus*. Il définit sa situation : il est attaché à la glèbe, il n'a pas le droit d'épouser une femme libre ni d'ester en justice ; mais, sa condition médiocre est stable, et il ne doit à son maître qu'une rente modérément proportionnée au rendement de sa terre, un sixième. Selon une doctrine déjà soutenue par Fustel de Coulanges, les hectémores forment une classe sociale, fortement organisée par l'Etat et comparable soit aux colons du bas-empire, soit aux serfs du moyen-âge. Cette classe, supprimée en théorie par Solon, n'a complètement disparu que sous Pisistrate.

Si intéressantes que soient ces déductions, nous ne pouvons les accepter que comme des hypothèses qui méritaient d'être discutées. Notre désaccord a pour cause initiale la conception qu'il faut se faire de la propriété foncière depuis les siècles homériques jusqu'au temps de Solon. M. Sw. nous reproche comme une contradiction (p. 93, n. 3) de croire que la propriété privée existait dans Homère et que les terres des γένη attiques étaient inaliénables avant Solon. Il s'imagine donc que la propriété collective de la famille a disparu d'un coup en un jour de révolution. L'individualisme agraire a pu commencer avant Homère et n'avoir pas triomphé définitivement en Attique avant Solon. En tout cas, le régime de la propriété a pu être généralement individualiste et conserver cependant des survivances. M. Sw. se place dans une position où il ne saurait comprendre ni la coutume de l'épiclérat (p. 93), ni l'interdiction d'instituer un héritier en dehors du γένος (p. 97), ni la disposition de Gortyne qui appelle les esclaves du κλῆρος à la succession vacante (p. 94 ss.). Il fait de l'hypothèque une institution contemporaine du servage pour dettes. Mais la dette à cause délictuelle ou contractuelle a été payée très longtemps, même dans la Grèce connue par nos documents, sur les biens mobiliers ou sur le corps du débiteur, et non sur sa part de propriété indivise : nous voyons dans la loi de Gortyne (IV, 23 ss.) comment on a dû s'y prendre sur le tard pour concilier la responsabilité personnelle et la propriété familiale, par l'apportionnement à titre exceptionnel. Il est donc certain que la vente à réméré, à plus forte raison, l'hypothèque, sont d'une période tardive en Grèce comme à Rome. Quant à la situation des hectémores, elle contraint M. Sw. à se débattre au milieu de contradictions cruelles. Il est déjà difficile de concevoir que des citoyens soient entrés volontairement dans une classe de *minus habentes* organisée par la cité. Mais si le tableau idyllique qui nous représente leur situation (p. 111-117) n'est pas factice, si leur seule charge con-

sistait à payer le sixième de leur récolte, d'où vient cet état lamentable de l'Attique qui rendit nécessaire la réforme révolutionnaire de Solon? D'une part, tous les témoignages des anciens sur les hectèmores parlent contre l'hypothèse de Sw., et il est le premier à le reconnaître (127, 131). D'autre part, les textes assez nombreux que nous avons sur le servage en Grèce nous mènent de la Laconie et de l'Argolide à la Thessalie, de la Crète à Byzance, de Syracuse à Héraclée du Pont, et jamais ils ne disent un mot de l'Attique, quand cependant l'immuable loi de Dracon aurait rappelé aux hommes du ve siècle le souvenir de la classe abolie. Dès lors, la *seisachtheia* n'a pu comporter qu'une abolition des dettes, avec interdiction d'engager son corps. Mais, en même temps, Solon permettait à la terre de circuler d'une famille à l'autre par toutes sortes de réformes partielles. C'est par cet ensemble de réformes que Solon voulut réaliser l'οὐσίας ὁμαλότης; il n'eut pas besoin d'établir une loi spéciale pour fixer un maximum de propriété foncière. Aristote rapproche Solon, mais le distingue nettement des autres qui recoururent à une loi de ce genre (οἷον καὶ Σόλων ἐνομοθέτησεν, καὶ παρ' ἄλλοις ἔστι νόμος ὃς κωλύει.....). M. Sw. me reproche (p. 130, n.) de n'avoir pas suffisamment fondé les doutes que j'émets sur cette prétendue loi de Solon. Mais, en attendant que j'y revienne un jour, il me suffit de constater que, *wörtlich*, ce texte ne dit pas ce qu'on lui fait dire jusqu'ici et que, *factisch*, il a toujours embarrassé les historiens et les juristes. Pour le défendre, M. Sw. conclut à un partage des terres; mais il sait bien qu'il a contre lui l'affirmation catégorique de Solon lui-même. Alors?

Alors, il y a que M. Sw. se laisse entraîner à l'abus de la méthode comparée. Pas d'instrument qui soit plus puissant, ni d'un maniement plus dangereux. La comparaison entre le *nexus* et le κατακείμενος est un morceau achevé. Mais l'histoire du servage en Attique est faite de rapprochements douteux. M. Sw. m'accuse de tendances rétrogrades (p. 51, n. 1) parce que je n'admets pas l'unité du droit grec à toutes les époques. Effectivement, je l'admets en principe pour la période primitive et pour la période hellénistique, non pour la période intermédiaire. Mais M. Sw. en agit pratiquement comme moi (voir p. 60, n. 1; p. 63), et il n'osera jamais étendre une conclusion d'Athènes à Sparte; il se réserve seulement pour certains raisonnements le bénéfice de la doctrine contraire. C'est trop commode. Plus délicate encore est la comparaison entre les choses de Grèce et celles de Rome ou de la Germanie. Elle doit expliquer les textes, elle peut dans certaines conditions combler leurs lacunes; elle ne doit dans aucun cas prévaloir contre leurs déclarations formelles. En un mot, il faut partir des textes et les féconder par la comparaison; il ne faut pas pousser les comparaisons jusqu'à ce qu'elles heurtent les textes et les renversent comme des châteaux de cartes. L'hectèmore est tout ensemble le *nexus* de la Rome primitive et le colon du bas-empire; mais il n'est pas ce que pensaient Aristote et Plutarque! En vérité il y a là une question de méthode qui est d'un intérêt capital pour les études d'histoire et de droit.

Nous aurions moins longuement exprimé nos réserves, si l'autorité qui s'attache au nom de M. Sw. ne nous en avait pas fait un devoir. Tous ses travaux témoignent de si grandes qualités, et celui-ci renferme tant de parties excellentes, qu'il convient de prémunir le lecteur contre de trop belles témérités. En plusieurs passages M. Sw. invite lui-même les spécialistes à la controverse : il nous pardonnera de répondre à l'appel et nous excusera en

faveur de la haute estime qu'il nous inspire (1).

Gustave GLOTZ.

18. *E. SZANTO, Ausgewählte Abhandlungen*. Tübingen, Mohr, 1906. In-8°, XXV-420 p.

En réunissant et en mettant au courant les principaux articles de Szanto, H. Swoboda n'a pas rempli seulement un pieux devoir d'amitié : c'est un véritable service qu'il a rendu à l'histoire économique et juridique de la Grèce. Hypothèques, emprunts, affranchissements, diffamation à Athènes, matriarcat lycien, trittyes de Clisthène, collation du droit de cité athénien aux Trézéniens en 338, aux Platéens en 427 et en 372, répartition des satrapies en 324, amnistie des démocrates éléens en 338, Tétralogies d'Antiphon, Politique et Poétique d'Aristote, voilà quelques-uns des trente articles qui forment ce volume dont certains, comme celui sur les *phylai* grecques, sont encore aujourd'hui ce qu'il y a de mieux sur la matière. Quand on songe que c'est là à peine la moitié des mémoires laissés par Szanto, qu'il faut y ajouter, outre son livre sur *Le droit de cité en Grèce*, non moins de 110 articles écrits pour le Pauly-Wissowa, on ne pourra qu'admirer le grand savant mort à 47 ans victime de son prodigieux labeur et savoir gré à son successeur de ne pas avoir épargné de peine pour élever à sa mémoire cet utile et durable monument.

A. J. R.

(1) Pour faciliter la lecture de son livre, M. Sw. aurait bien dû mettre quelques sous-titres. Peut-être aussi n'eût-il pas été mauvais de couper quelques alinéas : par exemple, ceux qui vont de la p. 20 à la p. 27, de la p. 76 à la p. 82, de la p. 125 à la p. 131 ; l'œil ne sait où se porter. Je n'ai relevé qu'un lapsus typographique : à la page 95, le passage de Plutarque, *Vie de Solon*, est au § 21, et non au § 29.

OUVRAGES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

I. Volumes.

Επ. Ἀνάγνωστος. Λεσβιακὰ ἤτοι συλλογὴ λαογραφικῶν περὶ Λέσβου πραγματειῶν βραβευθεῖσα τῇ 23 Μαρτίου 1903 ἐν τῷ γλωσσικῷ διαγωνισμῷ διὰ τοῦ πρώτου τῆς ἐν Ἀθήναις γλωσσικῆς Ἑταιρείας βραβείου. Βιβλίον πρῶτον : Γραμματική, τῆς ἐν Λέσβῳ λαλουμένης γλώσσης. — Βιβλίον δεύτερον . Γλωσσάριον, περιέχον πλείστας τοῦ Λεσβιακοῦ ἰδιώματος λέξεις, εἰς τὰς ἀντιστοιχούσας τῆς ἀρχαίας ἡμῶν γλώσσης ἀποδιδομένας, ἔτι δὲ φράσεις, παροιμίας, εὐχάς, ἀράς, ὕβρεις, προλήψεις, ἤθη καὶ ἔθιμα τῶν Λεσβίων. — Βιβλίον τρίτον : Συλλογὴ δημοτικῶν παραμυθίων, αἰνιγμάτων καὶ παντὸς εἴδους ᾀσμάτων.) Ἐν Ἀθήναις, Κωνσταντινίδης, 1903. In-8°, XVIII-272 p.

A. H. Ἀραβαντινός (ἰατρός). Ἀσκληπιὸς καὶ Ἀσκληπιεῖα (μετὰ προλόγου τοῦ ἐν Βερολίνῳ καθηγητοῦ τῆς ἱστορίας τῆς ἰατρικῆς Κυρίου J. Pagel) Drugulin, Leipzig, 1907. In-8°. 221 p.

Aristophane. Scènes choisies d'Aristophane par Louis Bodin et Paul Mazon, Paris, Hachette, 1906. In-18. III-188 p.

Bacchilide. Epinici, Ditirambi e frammenti, con Introduzione, Comento et Appendice critica di Angelo Taccone (collezione di Classici greci e latini con note italiane). — Torino, Ermanno Loescher, 1907. In-8°, LI-219 p.

Λούκα Γ. Μπέλλου (Lucas G. Bellos), Ἀλβανικὰ ἤ, αἱ τρεῖς ζῶσαι διάλεκτοι τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ ἐθνικοῦ τυπογραφείου, 1903. In-12, 112 p.

A. Bouché-Leclercq. *Histoire des Lagides*, (t. III. *Les Institutions de l'Egypte Ptolémaïque :* 1re partie). Paris, Leroux, 1906. In-8°, 404 p.

Γεώργιος Μπουκουβάλας. (Georges Boucoubalas). Εὐριπίδου Μήδεια καὶ Ἱππόλυτος. Μετάφρασις καὶ διασκευὴ μετ' εἰσαγωγῆς. — Ἐν Ἀθήναις. Ἰωάννης Δ. Κόλλαρος, 1906. In-16, 161 p.

Louis Boulard. *Les instructions écrites du magistrat au juge-commissaire dans l'Egypte romaine*. Paris, Leroux, 1906. In-8°, VIII-127 p.

Michel Bréal. *Pour mieux connaître Homère*. Paris, Hachette, 1906. In-16, 311 p.

Φ. Δε Σιμῶνε Μπρούβερ (F. de Simone Brouwer). Μικρὰ ἐκλογὴ πεζῶν καὶ ποιήσεων τῆς νέας ἑλληνικῆς φιλολογίας μετὰ βιογραφιῶν τῶν συγγραφέων πρὸς χρῆσιν τῶν ἐμπορικῶν σχολείων καὶ τῶν ξένων γλωσσῶν. Ἐν Νεαπόλει τῆς Ἰταλίας, Φ. Μπικκιεράτη, 1906. In-12. 152 p.

Catalogue of the greek coins of Phrygia, by BARCLAY V. HEAD. (*British Museum*), London, Longmans, 1906. In-8°, CVI-491 p. 1 carte et 53 planches.

Catalogus Codicum astrologorum græcorum. Codicum romanorum partem secundam descripsit, Guilelmus KROLL (Tomi V pars II).
Bruxellis, in dedibus Henrici Lamertin, 1906. In-8°, 164 p. et une planche.

Catalogus codicum graecorum bibliothecae Ambrosianae, digesserunt Aemygdius MARTINI et Dominicus BASSI.
Mediolani, Hoepli 1906. In-8°, 2 vol., LI + 1297 p.

Albert CUNY. *Le nombre duel en grec* (Thèse de doctorat). — Paris, Klincksieck, 1906. In-8°, 513 p.

L. DUCHESNE. *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. I. Deuxième édition. Paris, Fontemoing, 1906. In-8°, XI-577 p.

René DUSSAUD. *Les Arabes en Syrie avant l'Islam* (avec 32 figures). Paris, Leroux, 1907. In-8°, 178 p.

Δ. Φίλιος. Ἐλευσίς. Μυστήρια, ἐρείπια καὶ Μουσεῖον αὐτῆς (μετὰ πολυχρώμου διαγράμματος). Athènes. Sakellarios, 1906. In-16, 126 p., 1 carte.

Σ. Φωτιλή. Χτισμένο στὸν ἄμμο (Δρᾶμα σὲ τέσσερες πράξες). Ἀθήνα (sans nom d'éditeur). Déc. 1906. In-12, 132 p.

B. P. GRENFELL and Arthur S. HUNT, *The Hibeh Papyri*. Part I. With ten plates. London, Egypt exploration fund 1906. In-4°, XIV-410 p.

Ἠλία Κουλουβάτου. Τὸ Ξεφάντωμα. Δρᾶμα σε τρία μέρη. Ἀθήνα, Τυπογραφεῖο « Ἑστία » Κ. Μάϊσνερ καὶ Ν. Καργαδούρη, 1906. In-12, 63 p.

Alfred KRETSCHMAR. *De Menandri reliquiis nuper repertis*. (Diss. inaug.) Leipzig. Rob. Noske, 1906. In-12, 120 p.

Henri LECHAT. *Phidias et la sculpture grecque au* V*e siècle* (Les maîtres de l'art). — Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 28, rue du Mont-Thabor, 1906. Petit in-8° carré, avec 24 gravures hors texte ; 176 p.

Léonidas de Tarente. Les Épigrammes de Léonidas de Tarente, traduites du grec par Jules MOUQUET. Lille, Le Beffroi, 1906. In-16, 137 p.

F. H. MARSHALL. *The second Athenian Confederacy* (Cambridge historical Essays. N° XIII). Cambridge, at the University Press, 1905. In-8°, 136 p.

Giuseppe MODUONO. *Il concetto della vita nella Filosofia greca*. Bitonto, Garofalo, 1907. In-8° 526 p.

Πλάτων, τόμος πρῶτος περιέχων Εἰσαγωγὴν, Ἀπολογίαν, Κρίτωνα, Γοργίαν, ἐξ ἑρμηνείας καὶ διορθώσεως Σπυρ. Μωραΐτου. Athènes, Sakellarios, 1905. In-8°, 802 p.

Platon. *The Menexenus* of Plato, edited with Introduction and notes by. I. A. SHAWYER. Oxford, Clarendon Press, 1906. In-16, XXXII-21 p. (texte) et 24 p. (notes).

Platonis opera recognovit brevique adnotatione critica instruxit Ioannes BURNET. (Insunt *Clitopho*, *Timæus*, *Critias*, seorsim impressi e tomo quarto). — Oxford, Clarendon Press, 1905. In-12, X-134 p.

E. POTTIER. *Catalogue des vases antiques de terre cuite* (3e partie ; l'École Attique) Musée national du Louvre. Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1906. In-12, 533 p.

Justin V. PRÁŠEK. *Geschichte der Meder und Perser bis zur makedonischen Ero-*

berung. I Band : Geschichte der Meder und des Reichs der Länder. Gotha, Fried. Andreas Perthes, 1906. In-8°, XII-282 p.

Ce volume fait partie d'une collection de *Handbücher der alten Geschichte*, répartis en trois séries. La première série est consacrée à l'histoire ancienne des peuples de l'Orient, la deuxième à l'histoire grecque, et la troisième à l'histoire romaine. L'ouvrage dont M. Prášek, professeur d'histoire à l'Université de Prague, publie le premier volume, doit former la cinquième et dernière partie de la première série, qui compte jusqu'ici une Histoire de l'Égypte de A. Wiedemann, une Histoire des Hébreux, de R. Kittel, et une Histoire des Babyloniens et des Assyriens de C. P. Tiele (J. P.).

W. M. Ramsay. *Studies in the History and Art of the Eastern Provinces of the Roman Empire* (written for the Quatercentenary of the University of Aberdeen, by seven of its graduates). Aberdeen The Aberdeen University Press, 1906. Grand in-8° carré, 391 p. (Studies n° 20).

Emil Szanto. *Ausgewählte Abhandlungen*, herausgegeben von Heinrich Swoboda, mit einem Bildnis Szantos in Heliogravüre, einer Tafel und Abbildungen im Texte. Tübingen, Mohr (Paul Siebeck), 1906. In-8°, XXIV-419 p.

Recueil posthume d'études sur le droit grec, sur l'histoire grecque et sur Aristote. L'ouvrage se termine par quelques articles variés, dont un sur la culture classique et un autre sur Théodor Mommsen. Les Index sont l'œuvre d'un ancien élève de Szanto, le Dr Rudolf Egger : on les consultera avec profit (I. Sachlicher Index. — II. Stellenverzeichnis (*a*, griechische, *b* lateinische). — III. Epigraphischer Index. — Ortsverzeichnis). La biographie de Szanto a été écrite par un de ses amis d'enfance, M. Emanuel Lœwy (J. P.).

T. G. Tucker. *Life in ancient Athens*. The social and public life of a classical Athenian from day to day. (*Handbooks of Archaeology and Antiquities*). London, Macmillan, 1907. In-12, 212 p. et une carte.

P. Waltz. *De Antipatro Sidonio* (Thèse latine). Bordeaux, Gounouilhou, 1906. In-8°, 130 p.

Paul Wendland. *Handbuch zum neuen Testament*. (Erster Band : zweiter Teil). *Die hellenistisch-römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum*. Tubingen, Mohr, 1907. In-8°, 96 p.

Ioannes Westenberger. *Galeni qui fertur de qualitatibus incorporeis libellus* (Diss. inaug.) Marpurgi Cattorum. Elwert. 1906. In-12, XXVI-50 p.

E. Ziebarth. *Kulturbilder aus griechischen Städten* (Aus Natur und Geisteswelt, Sammlung wissenschaftlich-gemeinverständlicher Darstellungen. 131 Bändchen). Teubner, Leipzig, 1907. In-16, 120 p.

II. Publications anonymes, Revues et collections.

Bollettino d'Arte del Ministero della p. Istruzione (Notizie dei Musei, delle Gallerie et dei monumenti). Anno I. — Fasc. I, Roma, Calzone, 1907. In-4°, 38 p. (illustrations).

Byzantinische Zeitschrift, unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen, herausgegeben von Karl Krumbacher (Sechzehnter Band, 1 und 2 (Doppel-Heft). Leipzig, Teubner, 1907. In-8°, 430 p.

Corolla numismatica. Numismatic essays in honour of Barclay V. Head (with a portrait and eighteen plates). Henry Frowde, Oxford University Press, 1906. Grand in-8°, 386 p. et 18 planches.

Ἐκδόσεις τοῦ Συλλόγου πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων (éditions publiées par l'Association pour la diffusion des livres utiles). Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων, présidé par M. D. Bikélas, a publié une collection d'ouvrages à 30 centimes (format in-16; imprimerie de l'Association), dont les derniers parus sont :

N° 73. I. E. Διαμαντόπουλος. Ὁ Πεσταλότσης (ὁ βίος καὶ τὸ ἔργον τοῦ). Athènes, 1906, 5-87 p.

N° 74. Π. Ε. Πρωτοπαπαδάκης. Ἡ γῆ. Athènes, 1906, 3-88 p. — Ce livre, dû à à la plume de l'ingénieur Protopapadakis, est un ouvrage de géologie. C'est un des plus intéressants de la collection. Il contient de nombreuses planches, cartes et figures et se termine par le Rapport du conseil de l'Association, lu par le Président dans la séance du 29 janvier 1906.

N° 75. Γεώργιος Δροσίνης. Οἱ τυφλοί, μετὰ προεισαγωγικῆς διαλέξεως ὑπὸ Δ. Βικέλα. Athènes, 1906, 17-109 p. L'ouvrage se termine par des *Instructions sur la prophylaxie de la phtisie* du Dr Basileios Patrikios.

N° 76. Ἀντ. Δ. Κεραμόπουλος. Οἱ γυμναστικοὶ ἀγῶνες τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων (μετ' εἰκόνων). Athènes, 1906, 144 p. — L'ouvrage, fort intéressant se divise en trois parties, savoir, Μέρος Α' : Οἱ ἀγῶνες τῶν μυθικῶν χρόνων; — Μέρος Β' : Ἡ γυμναστικὴ παιδεία ; — Μέρος Γ' : Οἱ ἀγῶνες τῶν ἱστορικῶν χρόνων.

N° 77. Γ. Παπαγεώργιος. Ὁ ἑορταστής (Ἱστορία τῶν ἑορτῶν τῆς ὀρθοδόξου ἐκκλησίας. Athènes, 1906, 76 p.

N° 78. Σ. Α. Κνώπφ et Μιλτιάδης Θαλῆς. Ἡ φυματίωσις (La tuberculose) μετὰ πολλῶν εἰκόνων (ὑπὸ τοῦ Δρος Σ. Α. Κνώπφ, κατὰ μετάφρασιν Μιλτιάδου Θαλῆ, ἰατροῦ. Athènes, 1906; 109 p.

N° 79. Γ. Μπουκουβάλας. Ἡ τομὴ τοῦ Σουέζ καὶ ὁ Λεσέψ. Athènes, 1906, 78 p.

N° 80. Π. Καρολίδης. Ὁ αὐτοκράτωρ Διογένης ὁ Ῥωμανός. Athènes, 1906, 80 p.

N° 81. Ρ. Δημητριάδης. Ὁ μικρὸς κτηνίατρος μετὰ σχημάτων (Ouvrage de médecine vétérinaire élémentaire). Athènes, 1906, 119 p.

N° 82. Κ. Α. Στασινόπουλος. Τὸ ἅλας καὶ αἱ ἁλυκαὶ τῆς Ἑλλάδος (Le sel et les marais salants de la Grèce). Athènes, 1906, 72 p.

N° 83. Χριστὸς Π. Οἰκονόμος. Ὁ Κοραῆς ὡς παιδαγωγός. Athènes, 1906, 140 p.

N° 84. Μ. Μελισσηνός (ἰατρός). Τὸ ἔργον τοῦ Παστέρ (L'œuvre de Pasteur). Athènes, 1906, 78 p.

N° 85. Δημητρίου Κακλαμάνου. Ἡ ζωγραφικὴ (ἀπὸ τῶν κλασσικῶν χρόνων μέχρι τοῦ 19ου αἰῶνος). Athènes, 1907, 118 p. (En appendice le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων, ἔτος η' — 1906, 16 p.).

Ἡ μελέτη (μηνιαῖον δημοσίευμα) τεῦχος Ιον, ΙΙον Ἰανουάριος, Φεβρουάριος, 1907. — (Publication du Συλλόγος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων). Athènes, Imprimerie de l'Association. In-12°.

Cette *Revue mensuelle* contient des articles divers sur des sujets de toutes sortes, scientifiques et littéraires, des nouvelles traduites de l'étranger, une

chronique des événements qui se sont passés dans tous les pays et un compte-rendu des principales Revues étrangères (J. P.)

Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρίς, (Ἐθνικὸν Πανεπιστήμιον) Ἐν Ἀθήναις. Σακέλλαριος. In-8°. Pour 1902-1903 (publié en 1904) à signaler :

Ν. Πολίτου, τὰ Πραξιτέλεια ἀνάγλυφα τῆς Μαντινείας.

Γ. Ν. Βερναρδάκη, Ἑρμηνευτικὰ καὶ διορθωτικὰ παρὰ Θουκυδίδῃ.

Γ. Ν. Χατζιδάκι, Γραμματικὰ ζητήματα.

Μ. Πανταζῆ, Ἐπανορθωτικὰ εἰς τὴν Ῥαδερμαχήρου ἔκδοσιν τοῦ περὶ ἑρμηνείας Δημητρίου τοῦ Φαληρέως.

Ἀνδρέου Ν. Σκία, Ὁ ἀληθὴς χαρακτὴρ τοῦ λεγομένου γλωσσικοῦ ζητήματος, etc., etc.

Γ. Ν. Χατζιδάκι, Κριτικὰ καὶ γραμματικά.

Σ. Βάστ, *Miscellanea critica et epigraphica.*

Μ. Πανταζῆ, Ἡ Ἰσοκράτους ῥητορικὴ τέχνη ἀπὸ τῶν λόγων αὐτοῦ ποριζομένη, etc., etc.

Φιλολογικὸς σύλλογος Παρνασσός. Ἐπετηρίς. Ἔτος Θ'. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ γραφείου τοῦ Συλλόγου, 1906. In-8°, 251 pages et 4 tableaux.

Νέος Ἑλληνομνήμων (τριμηνιαῖον περιοδικὸν σύγγραμμα συντασσόμενον καὶ ἐκδιδόμενον ὑπὸ Σπυρ. Π. Λαμπροῦ). Τόμος τρίτος. — Τεῦχος Γ'-Δ'. — 31 Déc. 1906. — Athènes, Sakellarios, 1906. In-8°, 271 p. (257-527).

Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche et filologiche (Pubblicazione bimestrale, N° 5-6). Roma, Tipogr. della Academia, 1906. — In-8°, 163 p. (299-461).

Revista de la Facultad de Letras y Ciencias. Universitad de la Habana. Vol. III. N° 3, noviembre de 1906. La Havane, impr. de l' « Avisador comercial », 30, Amargura, 1906. In-8°, 180 p. (185-364).

The Journal of Hellenic Studies. Volume XXVI. Part II. 1906 (The Society for the promotion of hellenic studies). London, Macmillan and C°., 1906. In-4°, 114-LXXXIV p. et XVIII planches.

III. Brochures et tirages a part.

Ἀδαμάντιος Ι. Ἀδαμάντιος. Βυζαντινὸν Μουσεῖον ἐν Παρισίοις (4 p.) — Εἰκονομαχία (La querelle des images, VIII-IXe siècles, 3 pages). (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ Δελτίου τῆς Ἱστορ. καὶ Ἐθνολ. Ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος. 1906). 7 pages (397-403). — Τὰ χρονικὰ τοῦ Μορέως, Συμβολαὶ εἰς τὴν Φραγκοβυζαντινὴν ἱστορίαν καὶ φιλολογίαν. (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ Δελτίου, etc. — Τόμ. ς') Ἐν Ἀθήναις; Σακελλάριος, 1906. In-8°, 223 p. (454-675).

Β. Ἀποστολίδης Γλωσσικαὶ μελέται ἐξ ἀφορμῆς τῶν Ἀκαδημεικῶν Ἀναγνωσμάτων τοῦ Κ. Γ. Ν. Χατζηδάκι. (Ἀνατύπωμα ἐκ τοῦ στ' καὶ ζ' τεύχους τοῦ « Ἑλληνίου » ἐν Καίρῳ). Ι. Πολίτης, 1904. In-12, 80 p. — Ἡ σήμερον λαλουμένη καὶ αἱ σχέσεις αὐτῆς πρὸς τὴν Ἀρχαίαν. Ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, τυπογραφεῖον « Ταχυδρόμου », 1906. In-12, 91 p. (165-255).

Α. Σ. Ἀρβανιτοπούλλου. Τοῦ Διοκλητιανείου διαγράμματος νέον ἐκ Τεγέας ἀπόσπασμα. Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1905. In-12, 20 p.

Δημ. Σιμοῦ Μπαλάνου (Dém. Sim. Balanos). Ἡ ὁμολογία Κυρίλλου τοῦ Λουκαρέως. Ἐν Ἀθήναις, τύποις Σακελλαρίου, 1906, In-8°, 32 p.

Νῖκος Α. Βέης Βυζαντιναὶ ἐπιγραφαὶ Γορτυνίας (μεθ' ὑπομνημάτων ἐκδιδόμεναι) (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ ΙΑ' τόμου τῶν Βυζαντινῶν χρονικῶν). Ἐν Πετρόπολει, Τυπογρ. τῆς Αὐτοκρ. Ἀκαδημίας τῶν Ἐπιστημῶν, 1904. Petit in-4°, 14 p.

Νῖκος Α. Βέης. Μεσσηνίας Χριστιανικαὶ ἐπιγραφαὶ μετὰ σχετικῶν ἀρχαιολογημάτων. (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ Δελτίου τῆς ἱστ. καὶ ἐθν. Ἑταιρ. τῆς Ἑλλάδος). Ἀθήνησιν, Σακελλάριος, 1904. In-8°, 23 p. (373-396).

Νῖκος Ἀ. Βέης. Ἑλληνίδες βιβλιογράφοι καὶ κυρίαι κωδίκων κατὰ τοὺς μέσους αἰῶνας καὶ ἐπὶ Τουρκοκρατίας. (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ « Ποικίλου Ἡμερολογίου » τῆς δεσποινίδος Κατίνας Γ. Ἡλιακοπούλου.) Ἐν Ἀθήναις, Ἀν. Κωνσταντινίδης, 1905. In-16, 14 pages.

Νῖκος Ἀ. Βέης. Κατάλογος τῶν χειρογράφων κωδίκων τῆς ἐν Ἀροανείᾳ μονῆς τῶν Ἁγίων Θεοδώρων. (Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς Ἐπετηρίδος τοῦ Παρνασσοῦ θ' ἔτους). Ἐν Ἀθήναις, τυπογραφεῖον « Ἑστία », 1906. In-12, 40 p.

Νῖκος. Ἀ. Βέης. Παρατηρήσεις εἰς τὸ « Συναξάριον τῶν εὐγενικῶν γυναικῶν καὶ τιμιωτάτων ἀρχοντισσῶν. (Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς Ἐπετηρίδος τοῦ Παρνασσοῦ θ' ἔτους.) Ἐν Ἀθήναις, τυπογραφεῖον « Ἑστία », 1906. In-12, 11 p.

Νῖκος Ἀ. Βέης. Προσθῆκαι καὶ διορθώσεις εἰς τὸ : « Plan eines Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit. » Sonderabdruck aus der « Byzantinischen Zeitschrift », XV Band, 1 und 2). Leipzig, Teubner, 1906. In-8°, 44 p.

Haven D. Brackett. *Temporal Clauses in Herodotus* (*Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences*. Vol. XLI. n° 8. July, 1905). Boston, Library of The American Academy of Arts and Sciences, 1905. In-8°, 61 p.

F. de Simone Brouwer. *Amore anima del mondo*. Poesia di Constantino Triantafillis. Versione et Biographia. Napoli. Tipogr. della R. Università, 1906. In-8°, 15 p.

F. de Simone Brouwer. *Due racconti di Demetrio Vikelas*, Recati in Italiano con una Notizia sull' Autore. Napoli, Tipografia della R. Università, 1906. In-8°, 36 p.

F. de Simone Brouwer. *Giorgio Zalakostas* (Reale Accademia dei Lincei. Nota estratta dei Rendiconti. Vol. XV, fasc. 6° ; 17 giugno 1906). Roma, V. Salviacci, 1906. In-12, 34 p.

Φ. Δε Σιμώνε Μπρούβερ. (F. de Simone Brouwer). Ἡ οἰκία τοῦ Γλαύκου. Διηγημάτιον. — Ἐν Νεαπόλει τῆς Ἰταλίας. Τυπογρ. τοῦ πανεπιστημίου, 1906. In-12, 19 p.

Edith Frances Claftin. *The Syntax of the Boeotian dialect inscriptions* (Bryn Mawr College monographs. Monograph series. Vol. III.) The Lord Baltimore Press, 1905. In-8°, 93 p.

Edward Bull Clapp. *Hiatus in Greek melic poetry* (University of California publications, classical philology. Vol. I, n. 1, p. 1-34. June 1, 1904). Berkeley, published by the University, 1904. In-8°, 34 p.

W. F. Cornish. *Studies on Hesiod*, with a view to elucidate his meaning, n° 2. *The Shield of Hercules*. Oxford, 116 High Street. — London, Henry Frowde E. C., 1904. In-12, 32 p.

Ἰωάννης Ν. Δελῆς. Οἱ Γατελοῦζοι ἐν Λέσβῳ, 1355-1462. Ἐν Ἀθήναις, Ἰ. Νικολαΐδης, 1901. In-12, 86 p.

W. Deonna. *Les statues de terre cuite en Grèce*. Paris, Fontemoing, 1906. In-8°, 72 p.

Frank. W. Dignan. *The idle Actor in Æschylus*. A dissertation submitted to the Faculty of the graduate school of arts and literature in candidacy for the degree of doctor of philosophy (department of the greek language and literature. Chicago, The University press, 1905. In-8°, 43 p.

Heinrich Dressel. *Fünf Goldmedaillons aus dem Funde von Abukir*. (Aus den *Abhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1906). Berlin, Verlag der Königl. Akad. der Wissensch., 1906. In-4°, 86 p. (4 planches).

Charles R. Eastman, Harvard University. Série de tirages à part d'articles parus dans *The popular science*. :

1° *Greek Ideas of Vulcanism* (reprinted from The pop. sci., octobre, 1905). In-12, 6 p. (de 555 à 560).

2° *Anaximander, earliest precursor of Darwin* (reprinted from The pop. sci., déc., 1905). In-12, 6 p. (de 701 à 706).

3° *The earliest predecessors of Copernicus* (reprinted from The pop. sci., april 1906, In-12, 5 p. 323-327).

4° *Vesuvius in the early middle ages* (reprinted from The pop. sci., december 1906). In-12, 9 p. (558-566). (J. P.).

Jean Ebersold. *Miniatures byzantines de Berlin*. (Extrait de la *Revue archéologique*). Paris, Leroux, 1905. Broch. in-8°, 16 p.

S. Eitrem. *Observations on the Colax of Menander and the Eunuch of Terence*. (Videnskabs-Selskabets Skrifter. II. Hist. Filos. Klasse, 1906, n° 7), Christiania. Jacob Dybwad. A. W. Brogger, 1906. In-8°, 28 p.

S. Eitrem, *Notes on some greek literary papyri* (*Ibid.*, n° 10), 13 p.

S. Eitrem, *Der homerische Hymnus an Hermes*. Kristiania. Sans date, ni indication d'éditeur. In-8°, 36 p. (248-282).

William Scott Ferguson, *The premature Deification of Eumenes II* (Reprinted from *Classical Philology*, vol. I, n° 3, July, 1906). Chicago, the University press 1906. In-8°, 4 p.

Roy Caston Flickinger. *Plutarch as a source of information on the greek theater*. Chicago, the University press., 1904. In-8°. 64 p.

Paul Foucart. *Étude sur Didymos* d'après un papyrus de Berlin. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XXXVIII, 1re partie). Paris, Imprimerie nationale, 1907. In-4°, 194 p.

Ἰωάννου Γ. Φραγκία. Αἱ διαθῆκαι Πλάτωνος καὶ Ἀριστοτέλους ἐν σχέσει πρὸς τὸ ἀρχαῖον ἀττικὸν κληρονομικὸν δίκαιον (αἷς ἕπονται αἱ διαθῆκαι Θεοφράστου, Στράτωνος Λύκωνος καὶ Ἐπικούρου). Ἐν Ἀθήναις, Τύποις κατασταλτικῶν « Νομικῆς ἐπιθεωρήσεως », 1904. In-8, 59 p.

Π. Σ. Φωτιάδης. Συμβολαὶ εἰς τὸ ἀττικὸν δίκαιον ἢ διορθωτικὰ καὶ ἑρμηνευτικὰ εἰς τὸ ῥητορικὸν Κανταβριγιακὸν λεξικὸν (τεῦχος τρίτον. Συνέχεια καὶ τέλος. — Τὰ ἡγουμένα ὁρᾶ ἐν νόμ. ΙΑ' σ 1 ἐπ. καὶ ΙΓ' σ. 1). Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1902. In-8°, 52 p. (183-235).

Π. Σ. Φωτιάδης. Περὶ κληρώσεως καὶ πληρώσεως τῶν ἡλιαστικῶν δικαστηρίων κατὰ τὴν Ἀριστοτέλους « Ἀθηναίων Πολιτείαν » (κεφάλαιον 63 ἐπ.) Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1902. In-8°. 99 p.

Π. Σ. Φωτιάδης. Περὶ τῆς τῶν ἡλιαστῶν μισθοφορᾶς καὶ τῶν δικαστικῶν συμβόλων κατὰ τὴν Ἀριστοτέλους « Ἀθηναίων Πολιτείαν » Στήλ. 32 ἐπ. Ἀθηνᾶ, Σύγγραμμα περιοδικὸν τῆς ἐν Ἀθήναις Ἐπιστημονικῆς Ἑταιρείας, τόμος δέκατος πέμπτος (Suite d'un article paru dans l' Ἀθηνᾶ, tom. XIV, col. 241 et suiv.).

Π. Σ. Φωτιάδης. Περὶ τῆς διαμεμετρημένης ἡμέρας καὶ τῆς δικαστικῆς κλεψύδρας κατὰ τὴν Ἀριστοτέλους « Ἀθηναίων Πολιτείαν », *Ibid.*, τόμος δέκατος ἕκτος. (Voir l' Ἀθηνᾶ, tom. XV, col. 1 et suiv.). Ἀθήνησιν, Σακελλάριος, 1904. In-8° 85 pages.

Al. Gayet. *L'exploration des nécropoles gréco-byzantines d'Antinoë* et les sarcophages de tombes pharaoniques de la ville antique (*Annales du musée Guimet*, Tome XXXIII, deuxième partfe). Paris, Leroux, 1892. In-4°, 50 pages, 20 planches.

N. I. Γιαννόπουλος. Οἱ δύο μεσαιωνικοὶ Ἀλμυροὶ καὶ ὁ νῦν (μεθ' ἑνὸς χάρτου ἐγχρώμου). (Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς ἐπετηρίδος τοῦ Παρνασσοῦ Η' ἔτους. Ἐν Ἀθήναις, Τυπογρ. « Ἑστία », 1904.

Περικλῆς Γιαννόπουλος. Νέον πνεῦμα. Ἀθῆναι, Σακελλάριος, 1906. In-12, 48 p.

Gustave Glotz. *Une Inscription de Milet* (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1906, p. 511 et suiv.). Paris, Alph. Picard, 1906. In-8°, 19 p.

Gustave Glotz. *Têtes mises à prix dans les cités grecques* (extrait de la *Revue des Études anciennes*, t. IX, 1907, fasc. 1). Bordeaux, Féret et fils, 1907. In-8°.

Thomas D. Goodell. *Bisected Trimeters in Attic Tragedy*. Reprinted from., *Classical Pkilology*, vol. I, n° 2. April 1906. Chicago, The University press, 1906. In-8°, 21 p.

Paul Graindor. *Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538*. (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*. Fascic. XVII). Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1906. In-12°, 91 p.

Paul Graindor. *Les fouilles de Ténos en 1905*. (Extrait du *Musée Belge*, t. X et XI, 1906-07). Louvain, Ch. Pecters, 1907. In-8° 103 p. (1 plan et figures).

Anne Bates Hersman. *Studies in Greek allegorical interpretation*. I. Sketch of allegorical interpretation before Plutarch. — II. Plutarch. (Dissertation présentée à l'Université de Chicago). Chicago, The Blue Sky Press, 1906. In-8°, 64 p.

Edward William Hope. *The Language of Parody*. A Study in the diction of Aristophanes. (Dissertation présentée pour l'obtention du grade de Docteur en philosophie). Baltimore, J. H. Furst Company, 1906. In-8°, 62 p.

Walter Isleb. *De Senecae Dialogo undecimo qui est ad Polybium de consolatione*. Diss. inaug. Marpurgi Cattorum, Typis Fried. Scheel, 1906. In-12, 76 p. L'auteur conclut à l'authenticité de l'opuscule (J. P.)

Louis Jalabert (Le P.). *Inscriptions grecques et latines*. (Extrait des *Mélanges de la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph*, I, pp. 132-188. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1906. In-8°, 56 p.

Sir Richard C. Jebb. *Bacchylides*. [From the *Proceedings of the British Academy*, vol. I]. London, Amen Corner; — Oxford Horace Hart — 1904. In-8, 18 pages.

Dr Charles W. L. Johnson. *The Accentus of the Ancient Latin Grammarians*. (Extracted from the *Transactions of the American Philological Association*, vol. XXXV). Baltimore, 1904. In-8, 11 pages.

Α. Καμηλιέρης. Πρὸς τοὺς φίλους μου τρεῖς Ἐπιστολαί, Ἐν Ἀθήναις, Κ. Μάϊσνερ, 1905. In-12, 14 p.

Ἀντ. Δ. Κεραμόπουλλος, Αἱ ἐπωνυμίαι τῶν ἀγαλμάτων καὶ « ὁ ἔρηβος τῶν Ἀντικυθήρων ». Ἐν Ἀθήναις, Ἀν. Κωνσταντινίδης, 1903 : In-8°. 64 pages, (6 fig.)

Karl Krumbacher. *Die Photographie im Dienste der Geisteswissenschaften.* (Extrait des *Neue Jahrbücher*, 1906, I). Leipzig, Teubner, 1906. In-8, 60 p. (601-660), avec 15 planches.

Karl Krumbacher. *Ein Serbisch-Byzantinischer Verlobungsring* (Separat-Abdruck aus den *Sitzungsberichten der philos. philol. und der histor. Klasse der Kgl. Bayer. Akademie der Wissenschaften*, 1906 Heft III) Mit einer Tafel. München, G. Franz (J. Roth), 1906. In-12, 32 p.

Σιμοῦ Μενάρδου. Ἡ Ῥήγαινα. (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ Δελτίου τῆς ἱστορ. καὶ ἐθνολ. Ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος). Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1903. In-8°, p. 32.

Arthur Mentz. *Beiträge zur Osterfestberechnung bei den Byzantinern.* Diss. inaug. Königsberg, R. Leupold, 1906. In-12°, 133 p.

Georges Nicole. *Catalogue des vases cypriotes du musée de Constantinople.* Genève, Kündig, 1906. In-12, 43 p. — *Catalogue des vases cypriotes du musée d'Athènes.* Genève, Kündig, 1906. In-12, 42 p.

Jules Nicole. *Un catalogue d'œuvres d'art conservées à Rome à l'époque impériale.* Texte du papyrus latin VII de Genève avec fac-similé et commentaire. Genève-Bâle, Georg et Cie, 1906. In-8°, 34 p.

Μιλτιάδης Πανταζής. Κριτικὰ εἰς τὴν Οὐσενήρου καὶ Ῥαδερμαχήρου ἔκδοσιν Διονυσίου τοῦ Ἁλικαρνασέως (τόμος Α') Μέρος δεύτερον [Πρῶτον μέρος ἐν Ἀθην. Τ. ΙΒ' σ. 125] (Μετατύπωσις ἐκ τοῦ ΙΔ' τόμου τῆς Ἀθηνᾶς). Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1902. In-8°, 19 p. (45-54).

Μιλτιάδης Πανταζής. Ἐπανορθωτικὰ εἰς τὴν Ῥαδερμαχήρου ἔκδοσιν τοῦ « Περὶ Ἑρμηνείας » Δημητρίου τοῦ Ψευδοφαληρέως Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1904. In-8°, 43 p.

Μιλτιάδης Πανταζής. Ἡ Ἰσοκράτους ῥητορικὴ τέχνη ἀπὸ τῶν λόγων αὐτοῦ πορίζομένη. Μέρος δεύτερον (Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς Ἐπετηρίδος τοῦ ἐθν. Πανεπιστημίου). Athènes, Sakellarios, 1906. In-12, 43 p.

Πέτρος Ν. Παπαγεώργιος. Θεσσαλονίκης κατεσφραγισμένον βιβλίον ἀνοιχθέν (Ἀνατύπωσις ἐκ τοῦ « Μικρασιατικοῦ Ἡμερολογίου » τῆς Ἑλένης Σ. Σδορώνου). Ἐν Σάμῳ, ἐκ τοῦ Ἠγεμ. Τυπογρ, 1907. In-16, 14 p.

George Washington Paschal. *A Study of Quintus of Smyrna.* Chicago, The University press, 1904. In-8°, 82 p.

Pasquali. *Prolegomena ad Procli commentarium in Cratylum* (Estratto dagli *Studi italiani di Filologia classica.* Vol. XIV). Firenze, Bernardo Seeber, 1906. In-12, 26 p.

Ν. Γ. Πολίτης. Γαμήλια σύμβολα. (Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς Ἐπετηρίδος τοῦ ἐθν. πανεπιστημίου) Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1906. In-8, 79 p.

Ν. Γ. Πολίτης Περὶ τοῦ ἐθνικοῦ ἔπους τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων (Λόγος ἀπαγγελθεὶς ἐν τῷ ἐθνικῷ Πανεπιστημίῳ τὴν 14 Ἰανουαρίου, 1907). — Athènes, Sakellarios, 1906. In-8°, 40 p.

Charles Brewster Randolph. *The Mandragora of the Ancients in Folk-lore and Medicine.* (*Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences.* Vol. XL,

n° 12. Janvier 1905). Boston, Library of The American Academy of Arts and Sciences, 1905. In-8°, 50 p.

Carl Robert. *Zum Gedächtnis von Ludvig Ross*. Rede bei Antritt des Rektorats der vereinigten Friedrichs-Universität Halle-Wittenberg am 12 Iuli 1906 (nebst dem Bildnis von Ludvig Ross). Berlin, Weidmann, 1906. In-8°, 28 p.

David M. Robinson. *Ancient Sinope* (An historical account, with a prosopographia Sinopensis and an Appendix of Inscriptions. Reprinted from *The American Journal of Philology*, Vol. XXVII, n° 2). Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1906. In-8, 218 p.

E. Schwartz. *Rede auf Hermann Usener* (gehalten in der öffentlichen Sitzung der Kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen am 5 mai 1906. — Abdruck aus den *Geschäftlichen Mittheilungen*, 1906. Heft 1). Berlin, Weidmann, 1906. In-8°, 14 p.

Σ. Σκόπης. Ὁ γῦρος τῶν ὡρῶν (Κωμωδία, ἕνα μέρος, 1902-1903). Ἀθῆναι, Ἔκδοσις περιοδικοῦ « Ἀκρίτας », 1905. In-12, 66 p.

Joh. Sundwall. *De Institutis Reipublicae Atheniensium post Aristotelis ætatem commutatis*, I (Acta Societatis Scientiarum Fennicæ, tom. XXXIV, n° 4). Helsingforsiæ. Ex officina typographica Societatis litterariæ fennicæ, 1906. In-4°, 26 p. (1 tableau).

Heinrich Uhle. *Bemerkungen zur Anakoluthie bei griechischen Schriftstellern besonders bei Sophokles*. (Beigabe zum Jahresberichte des Gymnasiums zum heiligen Kreuz zu Dresden über das Schuljahr 1904-1905). Dresden, Lehmann, 1905. (Programme N° 641). In-4°, 35 p.

Achille Vogliano. *Ricerche sopra l'ottavo mimiambo di Heroda* (Ἐνύπνιον). Milano, Tip. Antonio Cordani, 1906. In-8°, 56 p.

Benj. Ide Wheeler. *The whence and whither of the modern science of language*. (University of California publications, Classical Philology. Vol. I. N° 3, pp. 95-109. May 19, 1905). Berkeley, The University press, 1905. In-8°, 14 p.

U. von Wilamowitz-Moellendorff. *Panionion und über die ionische Wanderung*. (*Sitzungsberichte der Königl. preuss. Akademie der Wissenschaften*, philos. histor. Classe, 18, 25. Ianuar, 1906, p. 38-79). Reichsdruckerei, 28 févr. 1907. In-8, 41 p.

ERRATUM

Dans le dernier n° de la *Revue* (n° 86), p. 470, dernière ligne, *au lieu de* BEY-E., *lire* EDHEM-BEY, et reporter la ligne entière à la p. 472, à la suite de l'autre article EDHEM-BEY (signalé par M. Radet).

Bon à tirer donné le 26 mai 1907.

Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.

Le secrétaire de la rédaction-gérant, JULES PETITJEAN.

Le Puy. Imp. R. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

LES FOUILLES DANS LA GRANDE-GRÈCE

La récente proposition de M. Fr. von Duhn, qui a demandé de faire des fouilles badoises dans la Grande-Grèce, et la décision toute récente prise par la Commission Centrale des Antiquités et des Beaux Arts, qui a repoussé la proposition von Duhn et exprimé au Gouvernement des vœux en faveur d'une exploration archéologique nationale de cette région, ont eu pour effet de soulever à nouveau et d'acheminer vers la solution attendue ce problème si grave et si urgent : comment mettre au jour par une exploration systématique les vestiges sans aucun doute abondants et précieux de l'ancienne civilisation hellénique dans l'Italie méridionale?

De *Tarentum* à *Rhegion*, de *Rhegion* à *Kyme*, sur la côte ionienne et sur la côte de la mer Tyrrhénienne, il existe une série ininterrompue de villes grecques, autrefois tout aussi florissantes que les villes mêmes de l'Hellade : *Tarentum*, la cité dorienne (fondée en 707 av. J.-C., d'après la chronologie traditionnelle, à peu près digne de foi), avec ses colonies disséminées dans toute la péninsule Iapyge jusqu'à *Herakleia*; l'achéenne *Metapontion*; l'ionienne *Siris* (680); puis les villes achéennes de *Sybaris* (720), de *Thurioi* (447), de *Laguria* et les autres colonies du Bradanus au Traeis; *Krotón* (710), avec *Petelia*, *Crimisa*, *Pandosia*, *Skylletion*, *Hyporon* et *Mystor*; *Kaulonia*; *Lokroi Epizephyrioi*, du Sagras à l'Alex; puis, au delà de la pointe de *Rhegion*, occupée (725) par les Chalcidiens, les colonies lokriennes de *Metauron*, *Medma* et *Hippo-*

nion; les colonies crotoniates de *Terina*, *Tempsa* (1) et *Klete*, les colonies sybaritiques de *Clampeteia*, *Parthenios*, *Kerilloi*, *Laos*, *Maratheia*, *Skidros*, *Skion*, *Palinouros*, *Poseidonia*; puis (2) *Pyxus*, colonie de *Siris*, et *Hyele*, fondée par les Phocéens (540); en dernier lieu, au delà de *Neapolis*, *Kyme* la Chalcidienne.

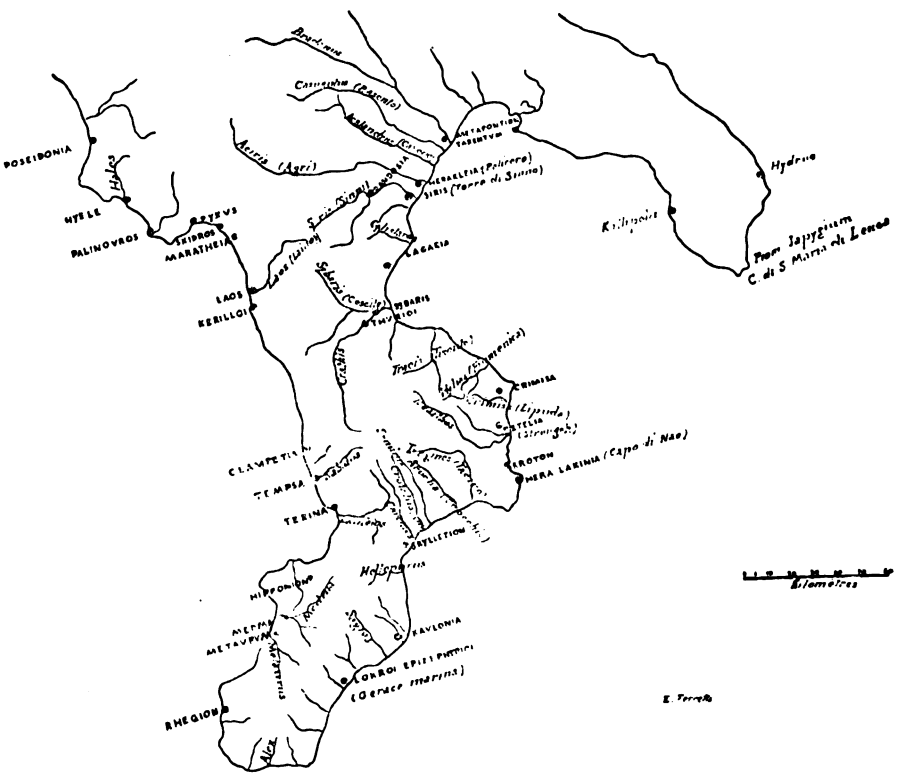

De toutes ces villes, complètement disparues jusqu'au ras du sol, et des nombreuses villes moins importantes dont le cours des siècles a effacé jusqu'au nom, on ne connaît que peu ou rien,

(1) *Odyssée*, I, 184.

(2) Les fouilles, conduites à présent par M. Spinazzola, ont jeté une nouvelle lumière sur la structure originaire des temples bien connus de Paestum et ont mis au jour bien des faits obscurs de topographie locale.

faute de recherches. *Tarentum* elle-même, qui pourtant est le siège d'un Musée national et d'un Bureau de fouilles fort bien dirigé, peut nous révéler encore bien des secrets : détruite en 209 avant J.-C. par les Romains, qui en rasèrent les fortifications et la mirent à sac, emportant à Rome la meilleure partie des statues et des trésors de ses temples, rebâtie, puis détruite de nouveau par les Sarrasins en 927, elle a été définitivement reconstruite par Nicéphore Phocas, sur l'emplacement de l'Acropole, et agrandie au moyen de vastes nivellements effectués en grande partie avec les décombres de la ville ancienne. De cette ville ancienne, qui s'étendait bien au-delà de l'actuel Borgo Nuovo, il ne restait jusqu'à ces dernières années que quelques tronçons de colonnes doriennes et les misérables ruines de thermes et d'un amphithéâtre romain. Aujourd'hui, grâce à un rapide mouvement édilitaire, grâce aussi aux soins si diligents de M. Viola, puis de M. Quagliati, on a retrouvé, dans l'emplacement occupé par le *Borgo Nuovo*, une vaste nécropole avec tombes de Grecs inhumés et tombes romaines à incinération. La nécropole romaine s'est superposée à la nécropole grecque, qui, d'après l'assertion des écrivains anciens, confirmée par les découvertes récentes, se trouvait à l'intérieur de la ville, souvent enchevêtrée dans les demeures des vivants. Du matériel contenu dans ces tombes — statuettes, vases et objets d'ornement — une grande partie est conservée dans le Musée de Tarente; le reste, malheureusement, a été dispersé, et c'est dommage, parce que cet abondant matériel céramique est venu mettre vivement en lumière les relations de l'Orient avec l'Etrurie et avec le Latium.

Plus intéressante encore est la découverte de fragments de terres cuites en style mycénien avancé et en style géométrique, découverte faite dans la couche supérieure de la *terramara* sur le *Scoglio del Tonno;* car, exception faite des trouvailles éparses d'Oria, cette découverte est jusqu'à présent, dans toute la Grande-Grèce, l'unique témoignage de la civilisation de l'Egée avant le VIIIe siècle.

nion; les colonies crotoniates de *Terina*, *Tempsa* (1) et *Klete*, les colonies sybaritiques de *Clampeteia*, *Parthenios*, *Kerilloi*, *Laos*, *Maratheia*, *Skidros*, *Skion*, *Palinouros*, *Poseidonia*; puis (2) *Pyxus*, colonie de *Siris*, et *Hyele*, fondée par les Phocéens (540); en dernier lieu, au delà de *Neapolis*, *Kyme* la Chalcidienne.

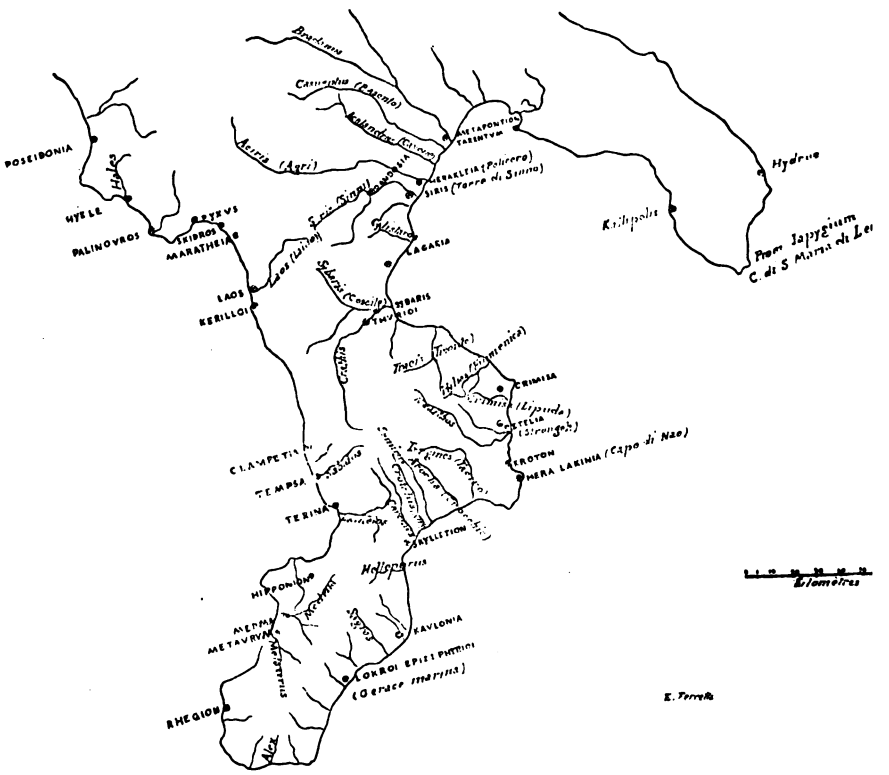

De toutes ces villes, complètement disparues jusqu'au ras du sol, et des nombreuses villes moins importantes dont le cours des siècles a effacé jusqu'au nom, on ne connaît que peu ou rien,

(1) *Odyssée*, I, 184.

(2) Les fouilles, conduites à présent par M. Spinazzola, ont jeté une nouvelle lumière sur la structure originaire des temples bien connus de Paestum et ont mis au jour bien des faits obscurs de topographie locale.

faute de recherches. *Tarentum* elle-même, qui pourtant est le siège d'un Musée national et d'un Bureau de fouilles fort bien dirigé, peut nous révéler encore bien des secrets : détruite en 209 avant J.-C. par les Romains, qui en rasèrent les fortifications et la mirent à sac, emportant à Rome la meilleure partie des statues et des trésors de ses temples, rebâtie, puis détruite de nouveau par les Sarrasins en 927, elle a été définitivement reconstruite par Nicéphore Phocas, sur l'emplacement de l'Acropole, et agrandie au moyen de vastes nivellements effectués en grande partie avec les décombres de la ville ancienne. De cette ville ancienne, qui s'étendait bien au-delà de l'actuel Borgo Nuovo, il ne restait jusqu'à ces dernières années que quelques tronçons de colonnes doriennes et les misérables ruines de thermes et d'un amphithéâtre romain. Aujourd'hui, grâce à un rapide mouvement édilitaire, grâce aussi aux soins si diligents de M. Viola, puis de M. Quagliati, on a retrouvé, dans l'emplacement occupé par le *Borgo Nuovo*, une vaste nécropole avec tombes de Grecs inhumés et tombes romaines à incinération. La nécropole romaine s'est superposée à la nécropole grecque, qui, d'après l'assertion des écrivains anciens, confirmée par les découvertes récentes, se trouvait à l'intérieur de la ville, souvent enchevêtrée dans les demeures des vivants. Du matériel contenu dans ces tombes — statuettes, vases et objets d'ornement — une grande partie est conservée dans le Musée de Tarente; le reste, malheureusement, a été dispersé, et c'est dommage, parce que cet abondant matériel céramique est venu mettre vivement en lumière les relations de l'Orient avec l'Etrurie et avec le Latium.

Plus intéressante encore est la découverte de fragments de terres cuites en style mycénien avancé et en style géométrique, découverte faite dans la couche supérieure de la *terramara* sur le *Scoglio del Tonno;* car, exception faite des trouvailles éparses d'Oria, cette découverte est jusqu'à présent, dans toute la Grande-Grèce, l'unique témoignage de la civilisation de l'Egée avant le VIIIe siècle.

De *Metapontion,* fondée entre l'an 700 et l'an 650 et chantée par Bacchylide comme digne des honneurs divins, il reste peu de ruines. Toutefois Michele Lacava a réussi à tracer le périmètre de l'ancienne ville, à reconnaître les fondations de quelques édifices, à indiquer la position du *proasteion* et la place où se trouvaient les tombes, dont quelques-unes ont été explorées. Restent aussi les ruines de deux temples grecs d'ordre dorique. Le premier, c'est le temple d'Apollon Lykeios, près la Massaria di Sansone : là, les fouilles exécutées par le duc de Luynes en 1828 et d'autres explorations tentées récemment ont ramené au jour de nombreux fragments du couronnement en argile, à reliefs polychrômes. De l'autre temple, dédié probablement à *Athèna Ellenia* et dénommé les *Tavole paladine,* restent 15 colonnes du péristyle; mais ces admirables ruines sont gâtées par un mur de construction récente, qui, sous prétexte de les protéger, les encadre de façon déplorable; de plus, elles sont menacées par le Bradano, qui, déplaçant son lit vers la droite, s'en approche de plus en plus.

Récemment, (vers la fin de janvier de cette année), en exécutant des travaux d'assainissement, on a retrouvé, à environ 2 kilomètres de la gare, des restes de murs grecs à grosses échardes en tuf, avec double parement à blocs, murs qui constituaient probablement la base d'un édifice grandiose; en même temps on a retrouvé des tuiles, des fragments vasculaires et deux grosses boules en plâtre calcaire. Mais jusqu'à présent ces fouilles n'ont pas été achevées et, par conséquent, les dimensions et la destination du monument restent encore inconnues.

Un mois après, également à 2 kilomètres de la gare de Metapontion, vers l'ouest, on a découvert un groupe de 7 tombeaux de l'époque grecque, dont quelques-uns sont intacts; mais sur cette nécropole, comme sur les autres qu'on avait déjà reconnues à Metapontion et sur les tombes lucaniennes de Pisticci et de Montescaglioso, on n'a pas pour le moment de données précises.

Des vestiges, encore visibles près du Lagone di S. Pelagina,

témoignent que ce petit lac représente le bassin artificiel, à moitié obstrué par le sable, du port militaire de Metapontion, qui communiquait avec la ville au moyen d'un canal protégé par de gros murs.

D'*Herakleia,* qui fut la patrie du peintre Zeuxis et qui, après une longue décadence, dut sa destruction définitive aux ravages des Sarrasins, on ne connaît l'histoire que par des témoignages anciens. Seul, l'emplacement de la ville sur la rive droite de l'Aciris est fixé par la fréquence des trouvailles dues au hasard.

Siris n'a rien laissé au-dessus du sol, sauf le matériel fragmentaire peu considérable qui a servi à construire *Torre di Sinno;* mais la nécropole inexplorée de cette ville très florissante cache peut-être de véritables trésors.

Sybaris, qui a eu deux siècles de vie fort brillante, avec les 9 kilomètres de périmètre de ses murs et ses 300,000 citoyens de condition libre, nous est aujourd'hui inconnue. Elle fut fondée, vers l'an 720 avant J.-C., près de la mer, dans la vallée entre le *Sybaris* et le *Krathis,* qui alors coulaient séparément jusqu'à leur embouchure; mais, en 510, les Crotoniates l'assiégèrent, la prirent, la saccagèrent et, pour effacer toute trace de l'ancienne rivale, la submergèrent sous les eaux du Krathis, dont ils détournèrent le cours.

Une nouvelle Sybaris s'éleva en 452, avec l'aide de quelques Thessaliens, dans le voisinage de l'ancienne ville; mais, six ans après, elle fut détruite, elle aussi, par les Crotoniates. Alors une colonie athénienne, appelée par les fugitifs sybarites et envoyée par Périclès, construisit peu après, avec une grande magnificence, *Thurioi* sur une colline à droite du *Krathis.*

Une troisième Sybaris, détruite un siècle après par les Bruttiens, s'était formée sur le Traeis, vers le milieu du ve siècle.

Thurioi devint ensuite la colonie romaine de *Copia*; mais mise à sac par Sextus Pompée, elle déchut et disparut lentement sous les coups du temps et des Sarrasins.

De Sybaris, jusqu'à ces dernières années, il ne restait que le nom et quelques monnaies heureusement retrouvées.

En 1879, Cavallari commença une exploration archéologique de cette région dans la plaine au-dessous de Serra Pollinara (Terranova di Sibari); mais il ne retrouva que quelques fragments céramiques et architectoniques. Alors, avec l'utile concours de l'Inspecteur M. G. Tocci, on porta les recherches près de la Caccia di Favella della Corte (Corigliano Calabro), où de nombreux *tumuli* de terre ou *timboni* attestaient l'existence d'une vaste nécropole.

Des tombeaux que l'on explora, et qui ne sont pas antérieurs à l'époque de Thurioi, on retira un très grand nombre de vases, de boucles, d'anneaux, de monnaies et cinq plaques en or, avec inscriptions d'une haute importance pour l'histoire de la doctrine orphique.

Mais un grand nombre de ces *tumuli* restèrent et restent encore inexplorés. Et cependant on pourrait à peu de frais mettre au jour la nécropole tout entière; ce serait un travail du plus haut intérêt, maintenant surtout que M. Comparetti, sur la foi d'une inscription cumane du ve siècle, a pu établir que les initiés aux mystères orphico-bachiques avaient une nécropole à eux réservée (*Ausonia,* I). Les *timboni della Caccia di Favella*, par conséquent, sont probablement les tombeaux élevés aux mystes bachiques de Sybaris; leur exploration nous donnerait donc peut-être un grand nombre de ces précieuses plaquettes en or avec inscriptions et nous révélerait bien des côtés encore obscurs de l'orphisme bachique.

En 1887, les fouilles près de Sybaris furent reprises par le professeur Viola. Il entreprit d'abord de nouvelles explorations dans la région Pattursi, entre la rive gauche du Krathis et le pied de la Serra Pollinara; mais il y obtint peu de résultats. Il se porta donc sur les hauteurs voisines. Près de la *Torre di Michelicchio*, il découvrit les restes des décorations en terre cuite polychrôme d'un temple. Près de la *Torre del Mordillo* (Spezzano Albanese), il mit au jour la grande nécropole d'une station primitive, riche en poteries, en fibules, en bracelets, en fusarolles, en pointes, etc. M. Pigorini les fait remonter aux Italiotes du ve siècle

avant J.-C., tandis que d'autres songent aux Italiotes de la période préhellénique (*Not. degli Scavi,* 1888, p. 239 et suiv.). Mais M. Orsi est d'avis que le matériel funéraire de Torre del Mordillo — de même que le matériel de l'autre nécropole archaïque de S. Lorenzo, également à Spezzano Calabro, matériel qu'il a étudié dans la collection de M. Albani — nous reporte à une nécropole sicule de la *Brettia*, et il explique les analogies avec la civilisation de Villanova et des terramares en admettant une commune dérivation de certaines formes de l'Orient hellénique.

Mais le problème de l'emplacement de Sybaris reste toujours à résoudre; c'est trop facilement que Lenormant avait prétendu en donner la solution (*La Grande Grèce*, I, p. 326).

Il est probable que les restes de Sybaris, la ville la plus riche de son temps, se sont conservés dans les sables apportés par le fleuve. Mais, pour les retrouver, il faudrait une étude sérieuse et beaucoup d'argent; car, au bout de vingt-quatre siècles, il n'est pas facile de déterminer le cours d'un fleuve resté à l'abandon; en outre, la plage s'est avancée de quelques kilomètres, le sol s'est considérablement surélevé (de 15 m. peut-être), et il faudrait des pompes puissantes pour extraire l'eau, qui se rencontre dès la profondeur de 2 m.

Petelia — colonie crotoniate, qui, après avoir été prise par les Lucaniens et par les Bruttiens, se donna aux Romains, avec un dévouement héroïque qui est aujourd'hui son plus beau titre de gloire — se trouvait près de Strongoli, dans les régions actuelles de *Pianette*, *Brausa* et *Tronga*. Dans cette localité les trouvailles sont très fréquentes : ruines et inscriptions grecques, monnaies, poteries, inscriptions et même restes d'édifice de l'époque romaine (fouilles en 1842-48; *Not. d. Scavi*, 1894, p. 18). Mais, malgré les heureux résultats de fouilles tentées en 1880, l'exploration de Petelia n'a pas encore été entreprise.

Krotôn, la plus grande ville de la Grande-Grèce, avec ses 16 kilomètres de pourtour, fut en grande partie saccagée par Q. Cornelius Rufus, par les Rhégiens et surtout par les ingé-

nieurs militaires de Don Pedro de Tolède, qui considéraient ces majestueuses ruines comme une carrière de pierres inépuisable.

De Krotôn il n'existe plus aujourd'hui aucun reste, bien que les trouvailles de tombes, dont le matériel funéraire a été trop souvent dérobé, ne soient pas rares, surtout vers le mont Clibanos. Des fouilles systématiques et bien dirigées permettraient de reconstituer presque avec certitude et d'une façon complète la topographie de cette antique cité.

Non loin de Crotone, sur le promontoire de Nao, s'élève, solitaire, une colonne qui est le dernier reste du temple si célèbre de *Hèra Lakinia*, le grand sanctuaire commun de toutes les villes achéennes de l'Italie, édifié au ve siècle avant J.-C. en face du temple d'*Athèna Leucadia* qui, sur le promontoire *Iapygium*, était le sanctuaire national des villes salentines et messapiques. Le temple de *Hèra Lakinia* renfermait des trésors inestimables, entre autres les peintures de Zeuxis et une grande table en bronze avec le récit des guerres d'Hannibal. La destruction de ce temple fut commencée en 173 avant J.-C. par Q. Fulvius Flaccus, (qui en enleva les tuiles de marbre, retrouvées dans une propriété du baron Barracco) et continuée par Sextus Pompée. Au commencement du xvie siècle il restait encore debout quarante-huit colonnes, qui furent abattues lorsque les matériaux du temple servirent à construire le palais épiscopal, puis les môles du port de Cotrone. Des fouilles furent tentées par l'Institut archéologique américain en 1887. Elles ont mis au jour nombre de fragments des magnifiques statues de marbre qui ornaient les frontons du temple; mais ces trouvailles ont, pour la plupart, été enterrées de nouveau, parce que les fouilles, commencées sans autorisation ministérielle, durent bientôt être suspendues. Il est donc nécessaire de reprendre l'exploration et de ne pas la borner au seul temple de *Hèra Lakinia*, mais de l'étendre à beaucoup d'autres temples qui s'élevaient sur cette vaste *area sacra*, d'où sortent fréquemment de nombreux fragments de statues et de décorations architectoniques, ainsi que de nombreux restes du

lui sur la Colle Mannella, avait été détruite, que le riche dépôt de terres cuites près de la Mannella, avait été ravagé et dispersé en grande partie et que des carrières de pierres avaient été établies sur deux points des murs urbains, près du temple à Marazà et sur la route du Sentierazzo.

L'année dernière aussi, les *Notizie degli Scavi* signalaient une petite plinthe en argile, du VIe siècle avant J.-C., avec relief archaïque de grand effet, retrouvée à Centocamere. A proximité de Gerace Marina on a retrouvé également les restes d'un ensemble d'habitations qui était peut-être une *komè* distincte de *Lokroi*. L'exploration archéologique de Lokroi et de ses nécropoles, recommandée d'une façon toute particulière par la Commission Centrale, ne présente pas de très grandes difficultés et peut donner des résultats notables, soit pour la détermination topographique, soit pour la découverte des restes des anciens édifices et particulièrement des temples avec leurs œuvres d'art. Cette exploration est, en outre, nécessaire et pressante pour préserver ce qui reste encore de l'ignorance des paysans et de la rapacité des spéculateurs. Les diverses nécropoles grecques hors du périmètre irrégulier des murs, à l'est, au nord et au sud, n'ont pas encore été exactement déterminées; le port est à explorer, et il en est de même du temple qui a dû exister à la Mannella, d'après les céramiques sacrées et les statuettes en bronze qu'on y a retrouvées.

Un singulier intérêt s'attacherait également, dans la région lokrienne, à des fouilles systématiques ayant pour but l'étude des antiquités antérieures à la colonisation hellénique. Et en effet, M. Orsi a noté, dans la collection Scannapieco, un notable matériel en bronze, provenant des grottes artificielles creusées dans les hautes collines à l'ouest de la ville, et, dans le musée de Reggio, un vase primitif retrouvé dans la nécropole de la région Faraone : ce vase rappelle les amphores géométriques de la IVe période sicule, tandis que le matériel en bronze correspond exactement à celui des nécropoles sicules des IIe et IIIe périodes. M. Orsi est fermement convaincu

Dans la campagne archéologique de 1890-91, M. Orsi explora aussi les fortifications urbaines sur les trois collines de Castellace, Badessa et Mannella. Il réussit à compléter le périmètre mural de la ville, du côté qui regarde vers la mer, et découvrit quelques ouvrages en maçonnerie qui, d'après lui, servaient de défenses au port lokrien. Peut-être M. Orsi a-t-il ainsi résolu le problème de l'emplacement du port. En dernier lieu il mit au jour quelques édifices de destination incertaine, une porte, probablement de l'enceinte, et quelques dépôts de terres cuites architecturales peintes et de terres cuites avec figures.

Aucune autre recherche méthodique n'a été effectuée sur l'emplacement de l'ancienne Lokroi, bien que dans cette localité, et particulièrement à Centocamere et à Marazà (ville basse), on fasse souvent, à cause des travaux agricoles qui s'y exécutent, des découvertes fortuites de restes d'anciennes constructions, d'inscriptions, de monnaies, de poteries et d'objets divers. Parfois aussi on pratique dans cette *area* des fouilles non autorisées, dont le seul résultat est la dispersion d'un précieux matériel.

On compte par milliers les reliefs en terre cuite, archaïques et de facture exquise, qui proviennent de la Mannella et de Marazà : quelques-uns font partie de la riche collection Candida ; d'autres ont pris place au Musée de Naples, à l'Institut archéologique de Heidelberg et au British Museum. M. Orsi, dans une visite d'inspection qu'il fit en 1901, put prendre note de quelques découvertes faites par hasard dans les dix années précédentes, à savoir : un petit temple (*ædicula*) de l'époque romaine, déterré seulement en partie ; une nécropole, romaine également, postérieure au IIe siècle avant J.-C., explorée aussi par le professeur Chapmann de Philadelphie, durant plusieurs semaines de fouilles non autorisées; les ruines des deux édifices de petites dimension, encore partiellement sous terre, peut-être deux temples, avec un chapiteau dorique dans l'un et un chapiteau corinthien dans l'autre. A cette occasion, M. Orsi put constater avec douleur que la magnifique tour ronde, découverte par

lui sur la Colle Mannella, avait été détruite, que le riche dépôt de terres cuites près de la Mannella, avait été ravagé et dispersé en grande partie et que des carrières de pierres avaient été établies sur deux points des murs urbains, près du temple à Marazà et sur la route du Sentierazzo.

L'année dernière aussi, les *Notizie degli Scavi* signalaient une petite plinthe en argile, du VIe siècle avant J.-C., avec relief archaïque de grand effet, retrouvée à Centocamere. A proximité de Gerace Marina on a retrouvé également les restes d'un ensemble d'habitations qui était peut-être une *komè* distincte de *Lokroi*. L'exploration archéologique de Lokroi et de ses nécropoles, recommandée d'une façon toute particulière par la Commission Centrale, ne présente pas de très grandes difficultés et peut donner des résultats notables, soit pour la détermination topographique, soit pour la découverte des restes des anciens édifices et particulièrement des temples avec leurs œuvres d'art. Cette exploration est, en outre, nécessaire et pressante pour préserver ce qui reste encore de l'ignorance des paysans et de la rapacité des spéculateurs. Les diverses nécropoles grecques hors du périmètre irrégulier des murs, à l'est, au nord et au sud, n'ont pas encore été exactement déterminées; le port est à explorer, et il en est de même du temple qui a dû exister à la Mannella, d'après les céramiques sacrées et les statuettes en bronze qu'on y a retrouvées.

Un singulier intérêt s'attacherait également, dans la région lokrienne, à des fouilles systématiques ayant pour but l'étude des antiquités antérieures à la colonisation hellénique. Et en effet, M. Orsi a noté, dans la collection Scannapieco, un notable matériel en bronze, provenant des grottes artificielles creusées dans les hautes collines à l'ouest de la ville, et, dans le musée de Reggio, un vase primitif retrouvé dans la nécropole de la région Faraone : ce vase rappelle les amphores géométriques de la IVe période sicule, tandis que le matériel en bronze correspond exactement à celui des nécropoles sicules des IIe et IIIe périodes. M. Orsi est fermement convaincu

que sur les collines lokriennes, convenablement explorées, on pourra retrouver la même civilisation sicule qui nous est connue dans la Sicile orientale à l'aurore des temps historiques. Toutefois, avant d'entreprendre dans cette région une campagne archéologique régulière, il conviendra d'attendre la publication imminente de l'ouvrage où M. Orsi a rassemblé tout ce qu'on sait actuellement de l'ancienne *Lokroi* et où il a inséré un grand plan de la ville, à l'échelle de 1/5000, exécuté sous sa direction en 1890.

Dans cette rapide revue des colonies helléniques situées sur les côtes de la mer Ionienne, presque toujours et à dessein on n'a fait aucune mention de ce qui concerne les antiquités néolithiques, les antiquités primitives des Sicules, Iapygiens, Choniens, Œnotriens, les antiquités italiques des Lucaniens et des Bruttiens, enfin les antiquités romaines. Mais pour ces civilisations, cela va sans dire, une exploration systématique et régulière de la Grande-Grèce peut également ouvrir des horizons plus vastes et plus nouveaux qu'on ne saurait l'imaginer. Et ces recherches ne devront pas se limiter à la côte ionienne, mais s'étendre à la colonie chalcidienne de Rhégion — où M. Orsi recommande particulièrement de rechercher la nécropole et le sanctuaire de *Diana Facellide* — ainsi qu'aux colonies lokriennes, crotoniates et sybaritiques de la mer Tyrrhénienne. Enfin, la région montagneuse de l'intérieur mérite d'être explorée, toutefois dans de certaines limites, principalement à l'effet de mettre en évidence les rapports des colonies grecques avec les populations préexistantes et les influences exercées par ces colonies sur ces populations.

Il convient enfin de ne pas perdre de vue qu'une campagne archéologique complète dans cette région, si elle peut et doit être commencée par des recherches déterminées sur l'emplacement de centres les plus importants, doit aussi se proposer de résoudre les nombreux problèmes de topographie qui se posent, de déterminer sûrement les emplacements encore incertains.

Ainsi, par exemple, l'identification présumée de *Carcinos* ne

pourra être confirmée que par des fouilles près de la « Roccelletta del Vescovo » de Squillace, où se trouvent les restes de deux temples anciens, dont l'un est un temple grec d'ordre dorique.

Pandosia (haute vallée du Mucone), *Macalla* et le temple d'*Apollon Halios* (Torre dell'Alice?), *Crimisa* (restes découverts en 1871 près de Cirò), *Medma* (Rosarno?), où en 1896-97 eurent lieu plusieurs tentatives de fouilles non autorisées, qui enlevèrent un très riche matériel céramique (il se retrouve, en partie, dans le Castello Nelson à Maniace et au Musée de Syracuse, en partie au Musée de Reggio), *Skidros* (anciennes ruines existant près de Sapri), *Hyele* avec son acropole et son *proasteion*, sur la mer (restes qui, entremêlés à des ruines romaines, se voient un peu en arrière des quais actuels), *Tempsa* (Mattonate). *Terina* (abbaye de Santa Eufemie), *Hipponion*, *Cleta*, *Crotalla*, *Chone*, *Lame* et *Lampriade* : chacun de ces noms (et il y en a beaucoup d'autres) représente une question à résoudre. Sans compter qu'il y aurait à rechercher les vestiges de la muraille continue de Denys, le long de l'isthme scylacien, de l'embouchure du Lamato à celle du Corace.

La résolution qu'on a prise récemment d'entreprendre l'exploration archéologique de la Grande-Grèce est donc vraiment providentielle et, comme complément, nous aurons la nationalisation du Musée communal de Reggio, qui est destiné à devenir pour la Grande-Grèce occidentale ce que le Musée de Tarente est pour la Grande-Grèce orientale, un centre puissant et permanent d'études et de recherches, un abri sûr pour les trouvailles et les collections à venir.

Certes, les conditions de notre budget ne permettent pas une action rapide et simultanée sur plusieurs points à la fois; mais celui qui prendra la direction de la campagne scientifique — et ce sera peut-être Paolo Orsi, le plus habile et le plus profond connaisseur de cette région au point de vue des antiquités — devra avoir par devers lui un plan de recherches systématique large et complet. C'est seulement à cette condition que, même

si l'exécution devait procéder lentement, on pourra obtenir des résultats dignes de la noblesse de l'entreprise et qui répondent à l'attente si longue et si vive des savants de monde entier.

Dr Franz PELLATI.

Rome, juillet 1907.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LE SENS

DU MOT *SYCOPHANTE*

Je voudrais revenir sur cette question de l'origine de συκοφάντης pour laquelle diverses solutions ont été proposées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sans qu'aucune satisfasse pleinement l'esprit (1). La méthode la plus sûre me paraît être de citer et de commenter brièvement les principaux textes qui prétendent nous renseigner sur la formation de ce terme énigmatique. Les rares lecteurs assez patients pour me suivre me sauront gré, je pense, de placer sous leurs yeux les pièces essentielles du procès.

I

Voici d'abord un témoignage qui rattache συκοφάντης à un vol de figues sacrées : « Une disette s'étant déclarée en Attique, dit le scholiaste d'Aristophane (2), quelques-uns, en secret, dépouillèrent de leurs fruits les figuiers consacrés aux dieux. Plus tard, l'abondance étant revenue, certains les accusèrent :

(1) La dernière en date, à ma connaissance, est celle de M. S. Reinach (*Rev. des ét. gr.*, 1906, p. 335 et suiv. Cf. *Bull. de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 733 et 737).

(2) Au vers 31 du *Plutus*.

de là le nom de sycophante. » Λιμοῦ γενομένου ἐν τῇ Ἀττικῇ τινὲς λάθρα τὰς συκᾶς τὰς ἀφιερωμένας τοῖς θεοῖς ἐκαρποῦντο · μετὰ δὲ ταῦτα εὐθηνίας γενομένης, κατηγόρουν τούτων τινὲς καὶ ἐκεῖθεν συκοφάνται λέγονται (1). Cette explication est bien vague. De quelle disette s'agit-il, et de quels figuiers sacrés? Nous savons qu'il y avait de ces figuiers en Attique, sur la route d'Éleusis, au lieu dit Ἱερὰ συκῆ (2). Est-ce là qu'avait été commis le sacrilège? Mais pourquoi avoir attendu si longtemps pour le dénoncer, εὐθηνίας γενομένης? De plus, les accusés étaient des coupables; leur faute, excusable sans doute, n'avait rien d'imaginaire. Comment donc le nom de sycophante, dont on appela ceux qui les dénoncèrent, arriva-t-il à désigner un calomniateur?

Et ce qui incite encore à douter, c'est le parti que tire Plutarque de cette même disette — ou d'une autre — pour rendre compte de l'étymologie du mot ἀλιτήριος, dont le sens paraît s'être rapproché de celui de συκοφάντης. « L'ἀλιτήριος, conte Plutarque, fut ainsi nommé primitivement à cause de son indiscrète activité (φιλοπραγμοσύνη). Comme les Athéniens, à ce qu'il semble (ὡς ἔοικεν), souffraient d'une cruelle disette, ceux qui avaient du blé, n'osant le porter dehors, s'arrangeaient pour le moudre (ἀλεῖν) en cachette, la nuit, dans leurs maisons. Alors, des gens, parcourant les rues, prêtaient l'oreille (ἐτήρουν) au bruit des meules : on les appela ἀλιτήριοι (3). » Qui ne voit que ce fléau qui explique tout, et dont l'existence même, ici, est douteuse, n'explique rien? Les grandes calamités pervertissent souvent les mœurs : telle est, au fond, l'idée morale qui a donné naissance à ces puériles exégèses.

D'autres témoignages nous apprennent que les figues ne devaient pas sortir du territoire d'Athènes. Elles en sortaient

(1) Même texte dans Suidas (*s. v.* συκοφάντης A), avec cette variante : ἐκεῖθεν οὖν συκοφάντης λέγεται.

(2) Athénée, III, p. 74 D; *Etym. magn.*, *s. v.* ἰγνιτορία. Cf. S. Reinach, *Revue*, p. 347.

(3) Plutarque, *De Curios.*, 16 (p. 523). Inutile d'insister sur l'invraisemblance, au point de vue linguistique, de cette étymologie.

tout de même, et les citoyens qui signalaient ces exportations frauduleuses reçurent le nom de sycophante. Les textes qui font allusion à cette défense sont relativement nombreux, ce qui prouve que c'était là l'explication la plus généralement admise; passons-les en revue.

Plutarque affirme qu'une loi de Solon interdisait d'exporter l'huile, et il ajoute : « On ne doit donc pas regarder comme tout à fait indignes de créance ceux qui prétendent que pour les figues aussi, à l'origine, l'exportation était interdite et que le fait de dénoncer (φαίνειν) ce délit, en exerçant contre ceux qui le commettaient le droit d'ἔνδειξις (ἐνδεικνύμενον τοὺς ἐξάγοντας), fut désigné par le mot συκοφαντεῖν (1). »

Ailleurs, le même auteur s'exprime en termes presque identiques : « Comme il était défendu d'exporter les figues, ceux qui faisaient connaître et dénonçaient les exportateurs (μηνύοντες καὶ φαίνοντες τοὺς ἐξάγοντας), furent appelés sycophantes (2). »

Puis on nous révèle la cause de l'interdiction : au commencement, le figuier aurait été un arbre rare, dont les fruits, en Attique, étaient plus beaux que partout ailleurs; de là la mesure de Solon défendant d'aller vendre les figues à l'étranger (3).

« Autrefois, lisons-nous dans une scholie d'Aristophane, il était interdit d'exporter les figues hors de l'Attique, le figuier, à l'origine, excitant une grande admiration. Ceux donc qui, avec une sorte d'acharnement (πικρῶς), recherchaient ce délit, furent, dit-on, nommés sycophantes, du nom du fruit qu'ils dénonçaient; et ce nom fut aussi donné à ceux qui produisaient une fausse accusation (4). »

Même raison alléguée par le scholiaste de Platon : découverte du figuier et, immédiatement, défense d'exporter les figues, d'où le mot sycophante pour désigner ceux qui dénon-

(1) Plutarque, *Solon*, 24.

(2) Plutarque, *De Curios.*, *l. c.*

(3) Tzetzès, *Schol. in Hermog.*, dans les *Anecd. gr. Oxon.* de Cramer, IV, p. 76-77.

(4) Au vers 873 du *Plutus*.

çaient les délinquants (τοὺς ἐξάγοντας), plus tard, pour désigner tout accusateur malveillant, haineux (1).

Même tradition recueillie par Suidas, et présentée dans les mêmes termes (2).

Même explication donnée par le *Grand Étymologique* : « Συκοφαντία, accusation mensongère. Συκοφαντεῖν, accuser faussement. Ces mots, dit-on, furent inventés par les Athéniens quand ils eurent découvert le figuier, d'où ils tiraient leur nourriture quotidienne. Comme les figues d'Athènes étaient très belles, et que, pour cette raison, l'exportation en était interdite, des gens les volaient (ἔκλεπτον αὐτὰ τινές) et les portaient hors des frontières. On accueillait favorablement ceux qui faisaient connaître et dénonçaient les délinquants (τοὺς ἐξάγοντας), et leur conduite leur valut le nom de sycophante. Plus tard, il arriva que tout accusateur malveillant et haineux fut appelé du même nom (3) ».

Enfin, voici, tel que le rapporte Athénée, le témoignage d'Istros, qui écrivait aux environs de l'an 200 avant notre ère : « Istros, dans son *Histoire d'Athènes*, dit qu'il n'était pas permis d'exporter hors de l'Attique les figues que produisait le pays, afin que les habitants fussent seuls à en jouir; mais, comme on s'aperçut que beaucoup les volaient (ἐπεὶ πολλοὶ ἐνεφανίζοντο διακλέπτοντες), ceux qui faisaient connaître aux juges les voleurs furent appelés sycophantes; c'est alors que ce mot prit naissance (4). »

Qu'on veuille bien me pardonner l'étalage de toute cette pauvre littérature; dans sa médiocrité, je la crois instructive.

Je ferai remarquer d'abord que rien n'est moins sûr que l'existence d'une loi ayant interdit d'exporter les figues. L'un

(1) *Ad Remp.*, p. 340 D.
(2) *S. v.* συκοφαντεῖν B.
(3) *Etym. Magn.*, *s. v.* συκοφαντία.
(4) Athénée, III, p. 74 E. Je laisse à dessein de côté le témoignage de Philomnestos, qui est très obscur, et qui, d'ailleurs, concerne Rhodes (Athénée, III, p. 74 F-75 A. Cf. S. Reinach, *Revue*, p. 340).

des textes de Plutarque que j'ai cités (1), autorise sur ce point tous les doutes, et le désaccord qui règne entre les témoignages relativement à la date de cette prétendue interdiction, les uns la rattachant à la législation solonienne, les autres la reportant au temps de la *découverte du figuier*, n'est pas fait pour les atténuer.

En outre, la plupart des commentateurs qui parlent d'exportation, voient dans le sycophante celui qui *dénonçait les exportateurs* (τοὺς ἐξάγοντας). Or σῦκα φαίνειν — c'est ainsi qu'ils décomposent le mot — veut dire *montrer les figues*. Des Athéniens exportent illégalement ce fruit précieux; on les surprend, et l'on présente à l'autorité compétente le corps du délit. Tel est l'acte *concret* auquel ce terme devait faire allusion, d'après les éléments mêmes qu'y font entrer lexicographes et scholiastes. Donc, quand ils l'expliquent par *dénonciateur*, ils s'éloignent de l'étymologie qu'ils imaginent eux-mêmes, ou qu'ils acceptent pour en rendre compte, d'où le soupçon que cette étymologie, qui paraît les gêner, pourrait bien n'être pas la vraie (2).

Une dernière remarque que suggèrent les textes mentionnant l'exportation, est la suivante. Dans deux d'entre eux, il est question de vol. Interdiction d'exporter les figues; alors, on les vole pour aller les vendre au dehors. Pourquoi ce vol? Les exportateurs devaient être bien plutôt les propriétaires, qui trouvaient avantage à écouler leurs produits sur les marchés voisins, à Mégare par exemple, les figues, en Attique, étant à

(1) *Solon*, 24.

(2) Une seule explication, à ma connaissance, parmi celles qui se fondent sur l'exportation, mentionne cet acte *concret* que devait signifier primitivement συκοφάντης. V. le scholiaste d'Aristophane, au vers 31 du *Plutus* : Ἀπείρητο Ἀθήνησι μὴ ἐξάγειν ἐντεῦθεν ἄλλοσέ που σῦκα · βουλομένων οὖν τινων ἐξενεγκεῖν, ἱστάμενοι ἐν ταῖς τῶν πυλῶν ἐξόδοις ἄνδρες πανοῦργοι τὸ τούτων ἐξήλεγχον τέχνασμα, ὃ περὶ τὴν ἐξαγωγὴν ἐποίουν. ἐκαλοῦντο οὖν οὗτοι συκοφάνται, ὡς τὰ σῦκα φαίνοντες. Mais le sens postérieur de συκοφάντης obsède ici visiblement le commentateur, et lui suggère une absurdité, car il est bien évident que ces hommes qui empêchaient de violer la loi et rendaient par là service à l'État, ne peuvent être traités de πανοῦργοι. Quant au fait que des citoyens se seraient tenus aux portes de la ville pour surveiller les fraudeurs et les dénoncer, qui ne voit que c'est là de la fantaisie pure?

bas prix à cause de leur abondance, — leur rareté est une hypothèse gratuite, — et leur vente sur place n'offrant pas une suffisante rémunération. Mais qu'est-il besoin de faire intervenir ici des voleurs? Dans l'hypothèse de la disette, cela se comprenait : il s'agissait de figues sacrées, auxquelles les particuliers n'avaient pas le droit de toucher; aussi les cueillaient-ils en secret (λάθρα). Dans l'hypothèse de l'exportation, cela ne se comprend plus.

Peut-être, cependant, la mention de ces vols contient-elle un précieux indice. Les vols de figues étaient fréquents en Attique. Ce qui le prouve, c'est qu'il y avait des *gardiens des figues* (συκωροί), chargés de veiller, soit sur les fruits cueillis, soit sur les fruits mûrs, encore pendants aux arbres. On lit dans Pollux : Συκωροὶ δὲ οἱ τὰ σῦκα φυλάττοντες καλοῖντ' ἄν, καὶ τὸ ἔργον συκωρεῖν (1). Le mot est formé de la même manière que πυλωρός, θυρωρός, κηπωρός ou κηπουρός. Dans la saison des figues, il est probable que les enfants, en particulier, ne se faisaient pas faute de piller les vergers. Un texte de Festus parle de ces mœurs, dont il était facile, sans son secours, de supposer l'existence, et, par elles, explique l'origine du mot sycophante. « Les sycophantes, dit-on, furent nommés ainsi pour la raison que voici. On rapporte qu'autrefois les jeunes Athéniens avaient coutume de faire irruption dans les jardins et d'y cueillir les figues. A cause de cela, on fit une loi punissant de mort ce délit. Les citoyens qui réclamaient cette peine pour de légers dommages, on les appela des sycophantes. » *Sycophantas appellatos hac de causa dicunt. Atticos quondam juvenes solitos aiunt in hortos irrumpere ficosque deligere. Quam ob causam lege est constitutum, ut, qui id fecisset, capite truncaretur; quam poenam qui persequeretur ob parvola detrimenta, sycophantas appellatos* (2). Je reviendrai sur cette explication. Le seul point que j'en veuille retenir pour le moment, est l'allusion très

1) Pollux, VII, 143. Cf. 140.
2) Festus, éd. O. Muller (Leipzig, 1839, p. 303).

claire qu'elle fait au vol des figues, devenu si important, que le législateur dut aviser aux moyens de le réprimer.

Chose curieuse, συκοφάντης, d'après certains documents, paraît avoir été synonyme de *voleur*, surtout de *voleur de figues*. La simple idée de voleur se dégage, à ce qu'il semble, des textes qui suivent.

Le *Grand Étymologique*, au mot παταικίων, met sur le même rang le sycophante, l'auteur d'un vol qualifié et le voleur par effraction : Παταικίων · ὁ ἐπὶ συκοφαντίᾳ καὶ κλοπῇ καὶ τοιχωρυχίᾳ τὸν βίον ποιούμενος.

Même indication, un peu plus développée, dans Suidas : Πατταικίων · ἀνὴρ ἀπὸ συκοφαντίας τὸν βίον ποιούμενος, καὶ προσκρούειν ἐπιτηδεύων τοῖς εὐδοκιμοῦσι τῶν νέων. διεβάλλετο δὲ καὶ ὡς κλέπτης καὶ τοιχωρύχος · ὥστε καὶ κωμῳδεῖσθαι ἐπὶ τούτοις.

On objectera que la qualité de voleur donnée au sycophante, n'a rien que de naturel, puisqu'il faisait métier de calomnier et que ses calomnies lui procuraient souvent des gains illégitimes, l'amende prononcée contre l'accusé reconnu coupable revenant pour une part à l'accusateur dans certaines actions publiques (1). Mais il s'agit ici, évidemment, d'autre chose. Le rapprochement avec la κλοπή et la τοιχωρυχία oblige à penser à un vol *manuel*, tout différent de celui dont se rendait coupable le sycophante qui triomphait en justice par des moyens frauduleux.

Du reste, Suidas ne dit-il pas ailleurs : Πατταικίων · ὄνομα κλέπτου καὶ τοιχωρύχου? Et puisque ce *nom* convenait aussi au sycophante, comment douter? Le sycophante, comme le κλέπτης, comme le τοιχωρύχος, était bien un κακοῦργος de l'espèce *voleur*.

Passons à l'idée de *voleur de figues*. Le *Grand Étymologique* donne pour synonymes à συκοφάνται les mots συκασταί, συκόβιοι, συκῶροι (2), συκώδεις, συκολόγοι, φιλόσυκοι (3). On peut assu-

(1) Caillemer, dans Saglio et Pottier, *Diction. des ant.*, art. *Graphè*, p. 1654-1655, p. 1657, col. I.

(2) C'est évidemment συκωροί qu'il faut lire.

(3) *S. v.* συκοφάνται.

rément traduire la plupart de ces termes par *calomniateur*, en attribuant à σῦκον, qui entre dans leur composition, le sens figuré de *calomnie* qu'il semble avoir dans συκοπέδιλος, l'épithète de Dôrô, déesse de la corruption, d'après Cratinos (1), ou dans συκηγορία, accusation calomnieuse (2). Ainsi, le συκαστής serait le cueilleur de calomnies, celui, par conséquent, qui les répand à pleines mains ; le συκόβιος serait celui qui vit de calomnies ; le συκώδης serait l'image même de la calomnie ; le συκολόγος serait, comme le συκαστής, celui qui récolte les calomnies pour les répandre à profusion ; le φιλόσυκος serait l'homme qui aime à calomnier. On reconnaîtra pourtant qu'il faut quelque subtilité pour traduire ces mots comme je les ai traduits, et qu'il serait plus simple de voir en eux des sobriquets donnés dans les campagnes aux voleurs de figues, ou à ceux qui, sans avoir commis ce larcin, étaient jugés capables de le commettre.

J'excepte συκώδης : il est possible que ce terme n'ait jamais eu qu'une signification abstraite. Mais συκόβιος, φιλόσυκος, ont très bien pu désigner ceux qui s'appropriaient clandestinement les figues de leurs voisins. De même συκολόγος et συκαστής ; de même συκωρός. Je trouve ce dernier mot paraphrasé dans le *Thesaurus* de la manière suivante (3) : *Forsan de iis ficuum custodibus, qui falso alicui crimen furtim carptarum ficuum intendunt.* Je ne nie pas que ce sens ne soit acceptable, mais un autre vient à l'esprit, qui ne l'est pas moins : ces *gardiens des figues* étaient souvent peu scrupuleux ; sans doute ils prélevaient leur part sur les fruits qu'ils avaient mission de surveiller.

Συκαστής mérite que nous nous y arrêtions un moment. Il se rattache à συκάζειν, que Pollux explique ainsi : « Les fruits de l'ἐρινεός, qui est le figuier sauvage, sont appelés ἐρινᾶ ; on les suspend aux figuiers pour empêcher les figues d'avorter (ὅπως μὴ ἀποπίπτῃ ὁ καρπός). L'opération qui consiste à réunir les ἐρινᾶ autour des figuiers, ou à les y suspendre, se dit συκά-

(1) Aristophane, *Cavaliers*, 529.
(2) Hésychius : συκηγορίαν · τὴν ἐν τῷ λέγειν συκοφαντίαν.
(3) Au mot συκουρός.

ζειν (1). » C'est le procédé de la *caprification* (2). Il semble, d'autre part, que συκάζειν ait signifié aussi *cueillir des figues* : « Ἐρινάζειν, dit encore Pollux, c'est ôter de l'arbre les ἐρινᾶ et les mettre en sac — les ἐρινᾶ sont les figues du figuier sauvage ; — συκάζειν, c'est faire la même chose pour les figues cultivées (3). »

Quoi qu'il en soit, et que συκάζειν ait fait allusion à la cueillette des figues ou à la caprification, il a fini par devenir synonyme de συκοφαντεῖν (4) ; voilà pourquoi, au figuré, j'ai traduit συκαστής par cueilleur de *calomnies*. Mais au propre, ce mot s'appliquait, soit à celui qui cueillait les figues, soit à celui auquel incombait le soin plus délicat de favoriser leur maturation par le rapprochement avec les figues sauvages. Dans l'un et l'autre cas, il devait arriver que le συκαστής trompait la confiance de son maître, et de là le mauvais renom attaché à sa fonction.

Jusqu'ici, la synonymie de *sycophante* et de *voleur de figues* demeure hypothétique. Deux gloses d'Hésychius paraissent la rendre très vraisemblable (5).

Hésychius écrit : Συκοσπαδίας · ὁ συκοφάντης. Or συκοσπαδίας est formé de σπαδίζω, *arracher*. La σπάδιξ était une branche

(1) Pollux, I, 242.

(2) V. S. Reinach, *Revue*, p. 349.

(3) Pollux, VII, 143. Cf. Aristophane, *Oiseaux*, 1699, et le scholiaste, à propos de ce vers : συκάζειν γάρ ἐστι τὸ σῦκα ἐκλέγειν ἀπὸ τῶν συκῶν. Mais ἐκλέγειν indique un choix : on ne cueillait que les figues mûres. Les *Anecdota* de Bekker (p. 63, l. 31) distinguent de même entre *choisir* et simplement *cueillir* : συκολογεῖν · οὐ μόνον συκάζειν.

(4) Schol. d'Aristophane, au vers 1699 des *Oiseaux* : συκάζειν γάρ ἐστι τὸ σῦκα ἐκλέγειν ἀπὸ τῶν συκῶν καὶ τὸ συκοφαντεῖν.

(5) Je signale pour mémoire un argument qui n'aurait de valeur qu'au prix d'une corruption de texte. V. Suidas : συκοφάσους · συκοφάντας, et il cite à l'appui le dernier vers d'une épigramme de l'*Anthologie Palatine* (VII, 107). Il s'agit de l'accusation d'impiété que le hiérophante Eurymédon allait porter contre Aristote, quand celui-ci s'empoisonna en buvant de l'aconit (πιὼν ἀκόνιτον) : « C'était, conclut l'auteur, triompher sans combat (ἀκονιτί) d'injustes calomnies. » Ἦν ἄρα νικῆσαι συκοφάσους ἀδίκους. Différentes corrections ont été proposées pour cette fin de pentamètre. Je ne sais s'il ne faudrait pas lire συκοφάγους, ce qui ferait de *sycophante* un synonyme de *mangeur de figues*. V., d'autre part, Hésychius : φάσακες · συκοφάνται.

arrachée (1), et l'on voit par Hésychius que συκοσπαδίας était synonyme de sycophante. Ici il semble bien qu'il n'y ait pas à chercher de sens figuré; ce terme doit être pris au propre. Donc le sycophante était celui qui dépouillait les figuiers en les mutilant; il ne s'amusait pas à cueillir les figues une à une; dans sa hâte, il cassait les branches.

Hésychius écrit encore : Συκιδαφόρος · ἐνίοτε ὁ συκοφάντης. Or les συκίδες étaient les jeunes pieds de figuier obtenus par le procédé du marcottage. Le chœur des *Acharniens*, célébrant la paix conclue par Dikaeopolis avec Sparte, forme le projet de « planter un long rang de ceps, et, parallèlement, de jeunes marcottes de figuiers » (νέα μοσχίδια συκίδων) (2). Ici encore je ne vois guère de place pour un sens figuré : le συκιδαφόρος, identique au sycophante, était le *porteur* de συκίδες. Et d'où venait cette appellation? Des travaux nécessaires à la reproduction du figuier? Je croirais plutôt qu'elle venait du vol des jeunes arbres, qui excitaient, autant que les fruits, la convoitise des voisins peu délicats. La preuve, c'est la manière dont on traitait tout voleur pris sur le fait (ἐπ' αὐτοφώρῳ) : appréhendé en vertu de de l'ἀπαγωγή, on l'obligeait, si la chose pouvait se faire, à porter lui-même l'objet volé, pour que le flagrant délit fût clairement établi (3). Le συκιδαφόρος était donc un voleur de συκίδες pris en flagrant délit de vol. Si, plus tard, ce mot désigna un calomniateur, ce fut par un oubli de sa signification primitive, et parce que, peut-être, on y vit une allusion à celui qui était *un terrain à figuiers*, l'arbre symbolique de la calomnie. Mais il faut reconnaître que cette explication est bien cherchée; celle qui repose sur l'interprétation concrète que je crois être la bonne, est beaucoup plus simple.

(1) Particulièrement une branche de palmier. V. Plutarque, *Quaest. conv.*, VIII, 4, 3; Pollux, VII, 147; Porphyre, *De abstin.*, IV, 7; Aulu-Gelle, II, 26. C'était aussi la hampe de certains végétaux. V. Nicandre, *Alex.*, 528.

(2) Aristophane, *Acharniens*, 995-996. Cf. Pollux, VII, 152 : ... τὰ δὲ φυτευτήρια τῶν σύκων (lisez συκῶν) συκίδας Ἀριστοφάνης ἐν ταῖς Ἀτμνίαις.

(3) V. Glotz, *Diction. des ant.*, art. *Klopè*, p. 830, col. I, d'après un texte très explicite de Démosthène, *C. Stéphanos*, I, 81.

Ainsi, le prétendu protecteur des figues, l'homme qui en dénonçait la sortie clandestine, en aurait été le premier accapareur, celui qui les détournait à son profit, qui les cueillait pour son compte, qui saccageait les arbres en cassant les branches chargées de fruits, qui dérobait les jeunes pieds de figuier. Dès lors, nous comprenons le dicton populaire, d'après lequel les figues qui mûrissaient hors de saison présageaient des calomnies (συκοφαντίας), des diffamations (ἐπηρείας) (1). En réalité, elles présageaient le vol. On vivait bien tranquille, sans garder les figuiers, et voici que des figues apparaissaient, tentantes : à partir de ce moment, on redoutait les voleurs, les *sycophantes*.

S'il en est ainsi, il faut que συκοφάντης ait voulu dire, à l'origine, autre chose que *montreur* ou *révélateur de figues*. La solution du problème se trouve peut-être dans un passage de Pollux sur lequel je me permets d'appeler l'attention.

Au nombre des accessoires de théâtre destinés à produire l'illusion, Pollux range la μηχανή (2), dont il explique l'usage en ces termes : « La μηχανή montre les dieux et les héros qui voyagent dans les airs, les Bellérophon, les Persée; elle a sa place du côté de la πάροδος de gauche et domine la σκηνή. Mais ce qui, dans la tragédie, s'appelle μηχανή, se nomme, dans la comédie, κράδη, par où il apparaît que cet accessoire est une imitation du figuier; en effet, κράδη est le nom du figuier chez les Attiques. » Ἡ μηχανὴ δὲ θεοὺς δείκνυσι καὶ ἥρως τοὺς ἐν ἀέρι, Βελλεροφόντας ἢ Περσέας, καὶ κεῖται κατὰ τὴν ἀριστερὰν πάροδον, ὑπὲρ τὴν σκηνὴν τὸ ὕψος. ὃ δ'ἐστὶν ἐν τραγῳδίᾳ μηχανή, τοῦτο ἐν κωμῳδίᾳ κράδη. δῆλον δ'ὅτι συκῆς ἐστὶ μίμησις · κράδην γὰρ τὴν συκῆν καλοῦσιν οἱ Ἀττικοί (3).

(1) Artémidore, I, 73 (p. 66 de l'édition Hercher).

(2) Pollux, IV, 127.

(3) Pollux, IV, 128-129. Le mot κράδη nous est donné tantôt comme désignant le figuier (Suidas, *s. v.*; Cramer, *Anecd. gr. Par.*, IV, p. 77, l. 7 et suiv.), tantôt comme désignant une branche de figuier (Euripide, Fragm. 679, dans les *Trag. graecor. fragm.* de Nauck, 2e éd., p. 573; Aristophane, *Paix*, 627, et *Oiseaux*, 39 et suiv.; Pollux, VI, 40). Ce qui n'est pas douteux, c'est l'emploi de ce terme, au théâtre, dans le sens de μηχανή (cf. Suidas et Hésychius, *s. v.* κράδη).

On ne doit pas conclure de là que la κράδη, dans le spectacle comique, reproduisait exactement le figuier, mais elle le rappelait; dans tous les cas, elle en avait gardé le nom, et il est très probable que, primitivement, elle était un vrai figuier. Oui, il faut admettre, d'après ce témoignage, qu'aux temps où les concours comiques avaient un caractère exclusivement privé, où ils n'étaient point organisés par l'État, où c'étaient des volontaires (ἐθελονταί) qui y prenaient part (1), et où pour récompense ils procuraient au vainqueur un simple panier de figues (ἰσχάδων ἄρσιχος) (2), il faut admettre, dis-je, qu'en ces temps lointains l'intrigue se déroulait au pied d'un figuier véritable, sur lequel, apparemment, il se passait quelque chose. Que s'y passait-il? Rien, sans doute, qui comportât l'intervention d'un Persée ou d'un Bellérophon; ce n'étaient pas là des héros de comédie. Le héros par excellence de ces drames campagnards, ce devait être le voleur de figues. Voilà celui dont les méfaits intéressaient plus que tout le reste les villageois, celui avec lequel les acteurs rustiques engagaient un dialogue qu'on imagine sans peine, quand ils l'apercevaient dans le feuillage, occupé à faire sa récolte, celui auquel ils donnaient la chasse, qu'ils poursuivaient de leurs injures et de leurs coups. La représentation du vol ou du brigandage a toujours eu pour les simples un vif attrait : n'est-ce pas de cela encore que vivent nos théâtres de marionnettes? Les Grecs aimaient ce thème, en grands enfants qu'ils étaient : témoin cette pantomime en usage chez les Éniances, et qui faisait assister à l'attaque d'un laboureur par un brigand (3). Au drame du *labourage interrompu*, assez étranger à leurs mœurs, les Athéniens préféraient celui des *figues volées*, qu'ils voyaient tous les jours s'accomplir sous leurs yeux. C'est du moins ce qui ressort du texte de Pollux, et ce que semble confirmer le passage de Suidas cité plus haut, d'après lequel le πατταικίων, ce vaurien

(1) Aristote, *Poétique*, 5, p. 1449 b, l. 2.
(2) Marbre de Paros, 39, éd. Flach.
(3) Xénophon, *Anabase*, VI, 1, 7-8.

qui vivait de κλοπή, de τοιχωρυχία et aussi de συκοφαντία, était souvent traduit sur la scène comique (ὥστε καὶ κωμῳδεῖσθαι ἐπὶ τούτοις) (1).

Et cela nous donne le mot de l'énigme : le συκοφάντης était celui qui *paraissait dans le figuier,* en train de voler des figues.

II

Il s'agit de justifier cette interprétation ; si séduisante qu'elle me paraisse, j'avoue que je ne la propose qu'avec une extrême réserve. Je présenterai tout à l'heure quelques-unes des objections très fortes qu'on peut élever contre elle. Pour le moment, je vais m'efforcer d'établir : 1° que συκοφάντης, entendu comme je l'entends, est légitime, au point de vue morphologique ; 2° que le rapprochement avec d'autres mots en -φάντης, tels que ἱεροφάντης, loin de contredire mon hypothèse, la confirme ; 3° que le passage de *voleur de figues* à *calomniateur*, qui est le sens classique de συκοφάντης, s'explique aussi bien, sinon mieux, dans cette hypothèse, que dans celle qui fait du sycophante, à l'origine, le dénonciateur des figues exportées.

Et d'abord, en ce qui concerne la formation du mot, il faut la rapprocher de celle de ἀργειφόντης, l'épithète qui, dans Homère, caractérise si souvent Hermès. On sait qu'une des explications imaginées pour rendre compte de ce composé consiste à le rattacher au radical ἀργι et à la racine φαν, de φαίνω. L'étymologie d'après laquelle ἀργειφόντης aurait fait allusion au meurtre d'Argos, le gardien de la génisse Io, serait une étymologie populaire, fondée sur une altération du mot, qui, primitivement, aurait été ἀργειφάντης. Ou bien encore Homère n'aurait jamais connu que ἀργειφόντης. Mais, de même que de la racine βαλ il tire -βολ-ος, et de la racine παλ, -πολ-ος, il a pu, de φαν, tirer -φόν-της au lieu de -φάν-της. Les Éoliens, observe Goebel, disaient -φόντης pour -φάντης ; Alcman qualifie un fro-

(1) V. p. 148.

mage éclatant de blancheur de τυρὸν ἀργιφόνταν (1). Quoi qu'il en soit, parmi les diverses interprétations entre lesquelles on peut choisir, une des plus recevables est la suivante : le dieu ἀργειφόντης était le dieu *qui se montrait dans le clair*, qualité qui convient essentiellement à Hermès, divinité volante, aérienne, sans cesse en mouvement pour porter les ordres de Zeus (2).

On trouve — ce qui prouve bien que la légende du meurtre d'Argos est née d'une fausse étymologie — ce même qualificatif appliqué à Apollon et à Télèphe (3).

Il a été donné de Βελλεροφόντης une explication analogue. Les Lacédémoniens avaient un mot, βέλα, qui était synonyme de ἥλιος ou de αὐγή (4). Chez eux le casque s'appelait βέλλιρ, allusion, sans doute, à son éclat (5) ; n'est-ce pas ce même éclat que désigne l'épithète chère à Homère, κορυθαίολος ? C'étaient là probablement de vieux termes préhelléniques dont le sens s'oblitéra de bonne heure, et comme -φόντης évoquait l'idée de mort, on inventa un roi de Corinthe, Belléros, dont Bellérophon avait été le meurtrier (6).

Ces remarques aident à comprendre συκοφάντης, dont la seconde partie indique une apparition, non pas surnaturelle, celle-là — mais -φάντης s'explique très bien sans l'intervention du surnaturel — l'apparition du voleur de figues, *visible* sur le figuier, pris en flagrant délit. Quant à la première partie du mot, il faut y voir évidemment συκῆ, et non σῦκον, hypothèse légitime, si l'on songe à la règle qui veut que, dans les composés formés d'un nom et d'un verbe, les noms de la première déclinaison terminés par α long ou par η, gardent la forme du nomi-

(1) Goebel, *Lexil. zu Homer u. den Homeriden*, I, p. 220-221.

(2) Cf. Hésychius : ἀργειφόντης · καθαροφάντης.

(3) *Etym. Gud.*, *s. v.* Ἀργειφόντης. Cf. Pauly-Wissowa, *s. v. Argeiphontes*, p. 704.

(4) Hésychius, *s. v.* βέλα. Cf. βελλάσεται · ἡλιωθήσεται ; — βελέβαρος · ὁ τοῦ πυρὸς ἀστήρ. Βαβυλώνιοι.

(5) Hésychius, *s. v.*

(6) Hésychius : Βέλλερος · ὑπὸ Βελλεροφόντου κτανθείς. Il ajoute : ἢ ὁ Βελλεροφόντης, ce qui indique que, à lui seul, Βέλλερος, l'*Étincelant*, servait quelquefois à désigner Bellérophon.

natif, ou remplacent leur voyelle finale par ο, si fréquent en composition (1). Ces noms ainsi transformés représentent différents cas, et parmi les composés de συκῆ, notamment, je relève συκόφυλλον, feuille *de* figuier, συκοπέδιλος, chaussé de sandales faites *en* bois de figuier (2). Dans συκοφάντης, συκο représenterait un datif, ou mieux, un locatif, sans l'ι formant diphthongue qui caractérise généralement ce cas (Πυλοι-γενής, ὁδοι-πόρος, etc.) (3). Mais il y a des locatifs qui n'ont pas cette diphthongue, comme πυλα-μάχος, employé par Stésichore (qui combat *aux* portes de la ville), τειχο-μάχος, πυργο-μάχος (qui combat *sur* ou *devant* les remparts, *sur* les tours), etc. (4). Συκοφάντης, d'après cela, équivaudrait à ὁ ἐν τῇ συκῇ ἀποφαινόμενος.

Comment concilier ce sens avec celui de ἱεροφάντης? Car il semble bien que les deux mots soient solidaires, et que, dans l'un comme dans l'autre, -φάντης ait eu la même signification (5). Or, dans ἱεροφάντης, l'antiquité tout entière a traduit -φάντης par *montreur*. Revêtu de la στολή, le hiérophante d'Éleusis τὰ ἱερὰ ἐπεδείκνυε, dit le Pseudo-Lysias (6). Pour Plutarque, δεικνύει τὰ ἱερά (7). Pour Hésychius, il est le μυσταγωγὸς ἱερεὺς ὁ τὰ μυστήρια δεικνύων (8). Une inscription métrique de l'époque romaine décrit en ces termes les fonctions que remplissait de son vivant l'un de ces grands dignitaires éleusiniens : τελετὰς ἐνέφηνε καὶ ὄργια πάννυχα μύσταις (9).

(1) V. Kühner-Blass, *Ausführl. Gramm. der griech. Sprache*, II, p. 329, 7, a.

(2) Et non pas *faites de figues* (σῦκα), suivant l'étymologie que suggère un texte du *Grand Étymologique* mentionné plus haut, p. 149. Cf., sur les πέδιλα (proprement semelles de sandale), H. Blümner, *Griech. Privatalterth.*, p. 196. Le bois du figuier était un bois tendre, par conséquent, de médiocre qualité (Théophraste, *Hist. plant.*, V, 3, 3); de là le double sens de συκοπέδιλος, qui veut dire chaussé de mauvaises sandales, et de sandales faites d'un bois qui était le symbole de la calomnie.

(3) V. G. Meyer, *Curtius Studien*, V, p. 92 et suiv.; VI, p. 384; Kühner-Blass *op. c.*, II, p. 319.

(4) Athénée, IV, p. 154 F.

(5) Cf. S. Reinach, *Revue*, p. 343.

(6) C. *Andocide*, 51.

(7) *Alcibiade*, 22.

(8) S. *v.* ἱεροφάντης.

(9) *Inscr. gr.*, III, 713. Cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1883 (1884), p. 81, l. 3.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que le hiérophante *montrait* en effet quelque chose, nous ne savons au juste quoi. Mais il le montrait dans des conditions particulièrement propres à frapper les esprits, au milieu d'une vive lumière succédant tout à coup à l'obscurité où se trouvaient les mystes. « Pendant l'une des nuits de l'initiation, écrit M. Foucart, les portes du μέγαρον s'ouvraient enfin, et le hiérophante, en grand costume, montrait aux mystes assemblés dans le τελεστήριον les ἱερά éclairés par une lumière éclatante (1) ». La subite apparition de ce prêtre en longue robe brodée, dans un jour éblouissant (2), devait produire un grand effet ; je n'en veux pour preuve que le début d'une inscription en vers, gravée sur la base de la statue d'un hiérophante : « O mystes, jadis, vous m'avez vu paraissant hors de l'ἀνάκτορον, dans les nuits lumineuses... »

Ὦ μύσται, τότε μ'εἴδετ' ἀνακτόρου ἐκ προφανέντα
νυξὶν ἐν ἀργεν(ν)αῖς.. (3).

Le fait de rappeler, dès les premiers mots, cette apparition, en atteste l'importance. Sans doute, le hiérophante montrait les ἱερά, et cet acte prévalut dans le terme par lequel il était désigné ; mais peut-être ce terme avait-il fait d'abord allusion à son *épiphanie* : il était l'*apparition sacrée*, le ἱεροφάντης, dont le nom avait été formé comme ἱεροκῆρυξ (4).

Ainsi, l'étymologie de ἱεροφάντης ne serait nullement en désaccord avec celle que j'ai proposée pour συκοφάντης. Il reste à expliquer comment, de *voleur de figues*, συκοφάντης a pu signifier *calomniateur*.

On lit dans le précieux recueil des *Anecdota* de Bekker : « Συκοφαντεῖν, accuser avec acrimonie, car ils s'accusaient *les*

(1) *Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis*, p. 51 du tirage à part. Cf. p. 73.

(2) Cf. Plutarque, *De profect. in virt.*, 10 : *Philosophumena*, V, 1 (cité par Foucart, *Les grands mystères d'Éleusis*, p. 34, note 4 du tirage à part).

(3) Ἐφημ. ἀρχ., 1883 (1884), p. 79. Cf. Foucart, *Recherches*, p. 51 note 2.

(4) Le sens de ce dernier terme n'est pas douteux. On trouve quelquefois les deux mots séparés : ἱερὸς κῆρυξ. V. Foucart, *Les grands mystères d'Éleusis*, p. 55.

uns les autres au sujet de l'exportation des figues. Et, proprement, c'est cela que signifie le mot; puis, par un abus de langage, on dit συκοφαντεῖν en parlant de n'importe quelle accusation. » Συκοφαντεῖν, τὸ φιλαπεχθῶς κατηγορεῖν. κατηγόρουν γὰρ ἀλλήλων ἐπὶ σύκων ἐκφορᾷ. καὶ κυρίως μὲν ἐπὶ τούτου λέγεται, καταχρηστικώτερον δὲ καὶ ἐφ' ἡδήποτε αἰτίᾳ συκοφαντεῖν ἔλεγον (1). Nous retrouvons ici l'obsession de l'exportation, dont je crois avoir fait justice; mais ce qui mérite d'être noté, ce sont ces accusations réciproques que mentionne le texte de Bekker. Appliquées à l'exportation, elles sont peu vraisemblables, parce que l'exportation — admettons qu'elle ait existé — ne pouvait être pratiquée que par quelques-uns (τινές, dit le *Grand Étymologique*); au contraire, le vol des figues était pratiqué par tous; il n'y avait guère de gens qui n'eussent à se le reprocher, et celui qui en accusait son voisin pouvait toujours s'en voir accuser par lui à son tour. De là ces accusations lancées et rétorquées dont parle le passage des *Anecdota*, lequel peindrait sans doute exactement la réalité si, au lieu de ἐπὶ σύκων ἐκφορᾷ, il contenait ἐπὶ σύκων κλοπῇ.

Or il y avait un voleur de figues dont le cas était clair : c'était celui qui était *vu* dans le figuier. Je ne sais si le mot συκοφάντης, au sens où je le prends, eut jamais un caractère juridique. Quoi qu'il en soit, il traduisait ce souci de précision que la loi athénienne aimait à porter dans la définition du flagrant délit. On sait que, pour l'adultère, le flagrant délit consistait à être pris ἄρθρα ἐν ἄρθροις ἔχων (2). Le voleur surpris dans le figuier ne pouvait nier; mais, le délit une fois constaté et puni, on admettra sans peine que le nom de συκοφάντης lui demeurât attaché comme une tare, et qu'on l'appelât de ce nom lors même qu'il ne le méritait plus, ou qu'on fît de συκοφάντης une injure à l'adresse de ceux qui étaient seulement soupçonnés d'avoir volé des figues; ceux-ci, de leur côté, comme le premier

(1) Bekker, *Anecdota*, p. 304, l. 30.
(2) Ainsi s'exprimait l'ἄξων, c'est-à-dire la loi de Solon (Lucien, *Eunuque*, 10).

sans doute, traitaient leurs adversaires de sycophantes, et voilà comment συκοφαντεῖν finit par signifier *calomnier*.

J'ai dit qu'on peut faire à cette théorie des objections très graves. J'aurais scrupule à les passer sous silence.

Clemm a combattu avec beaucoup de force l'interprétation de ἀργειφόντης suivant laquelle cette épithète serait formée de φαίνω (1). Deux raisons, notamment, parmi celles qu'il fait valoir, semblent convaincantes : la première, c'est que jamais, dans Homère, la racine φαν ne s'adoucit en φον; la seconde, c'est que le suffixe της indique ce que les philologues appellent un *nomen agentis*, c'est-à-dire un mot traduisant une action *active*, et non une action *passive*, si l'on peut s'exprimer ainsi, un *état*, comme *paraître*, *être visible* (2). Tels sont les adjectifs ὑψιβρεμέτης (qui tonne sur les hauteurs), ὑψιπέτης (qui vole haut), les substantifs εὐεργέτης (bienfaiteur), νομοθέτης (législateur), φαιδύντης (celui qui nettoie, qui fait briller), etc. Dans ἀργειφόντης, d'après Clemm, l'idée de meurtre devrait donc être maintenue, et ce terme, composé du radical ἀργεσ et de la racine φον, aurait signifié *qui tue par l'éclat*; c'était une vieille épithète d'Hermès considéré comme dieu de la lumière, et de là, tout naturellement, l'emploi de ce qualificatif pour caractériser Apollon.

D'autres savants considèrent ce mot, appliqué soit à Apollon, soit à Télèphe, comme formé de ἀργής, sorte de serpent (3), et voient dans ἀργειφόντης un synonyme de ὀφιοκτόνος, qui convenait également bien à ces deux divinités (4).

Je me borne à signaler quelques-unes des incertitudes qui invitent à la défiance au sujet de la signification de ce mystérieux adjectif. Quelle que soit celle qu'on lui attribue, la valeur très précise du suffixe της suffit à ruiner l'explication qui précède. Il faut revenir à σῦκα φαίνειν. Et, d'autre part, comment

1 *Curtius Studien*, VII, p. 33 et suiv.
2 Cf. Kühner-Blass, *op. c.*, II, p. 270 et suiv., 337 et suiv.
3 Hésychius, *s. vv.* ἄργην ἔπεφνεν.
4 Pauly-Wissowa, *s. v. Argeiphontes*.

faire abstraction des synonymies indiquées plus haut, des textes si nets qui mettent sur la même ligne le *sycophante* et le *voleur*, particulièrement le *voleur de figues?*

De la série des témoignages auxquels j'ai eu recours, un fait se dégage, un fait qui prime tout : c'est le vol. Vol provoqué par la disette; vol provoqué par la défense d'exporter; vol attesté par le texte de Festus, par l'institution, si l'on peut ainsi parler, des συκωροί, par le passage de Pollux sur la κράδη, par l'existence de mots comme συκοσπαδίας, συκιδαφόρος, qui n'ont pu se rapporter qu'au rapt clandestin des figues ou des jeunes figuiers : on ne saurait négliger cette concordance, presque cette unanimité des documents.

Il s'ensuivrait que le sycophante était celui qui signalait les voleurs de figues, et non seulement les signalait, mais saisissait, ou faisait en sorte qu'on pût saisir entre leurs mains le corps du délit. Et je crois bien qu'Eustathe puise à bonne source quand, laissant dormir le thème de l'exportation, il écrit : « Le sycophante dénonce le voleur de figues, comme le dit la tradition. » Φαίνει γὰρ καὶ ὁ συκοφάντης τοὺς συκοκλέπτας, ὡς ἡ ἱστορία λέγει (1).

Et ici il faut rappeler l'indication fournie par les *Anecdota* de Bekker : comme, la plupart du temps, le flagrant délit ne pouvait être établi, on contestait; l'incriminé accusait celui qui l'incriminait, lequel, bien qu'innocent dans l'espèce, avait sur la conscience plus d'un méfait du genre de celui qu'il faisait connaître, si bien que *montrer des figues*, alors qu'on n'en avait point à montrer en effet, devint bien vite synonyme de *calomnier*. Et l'on comprend alors que tous les termes injurieux qui sortaient de la bouche de l'accusateur pussent lui être renvoyés. Par là s'explique *l'apparente* synonymie de συκοσπαδίας et de συκοφάντης, de συκοφάντης et de συκιδαφόρος : celui qui dénonçait un vol de figues était immédiatement accusé d'avoir lui-même saccagé des figuiers ou

(1) *Ad Od.* IV, 254.

dérobé de jeunes pieds. Le dénonciateur était un voleur. D'autres fois, c'était un calomniateur. Tel était le cas des συκωροί : préposés à la garde des figues, surtout des figues précoces, ils se voyaient solliciter par tous de s'en laisser prendre au moins quelques-unes, gage, pour les solliciteurs, d'une abondante récolte l'année suivante (1); ils résistaient, on les volait, ils dénonçaient et, parfois, tombaient à faux : ils devenaient des sycophantes.

Nous touchons, je crois, cette fois à la vérité. Mais c'étaient là choses trop simples pour les exégètes. Ils compliquèrent, dramatisèrent ces mœurs rustiques. Il leur fallut, pour expliquer l'origine de συκοφάντης, des circonstances extraordinaires (une disette), des prescriptions légales (l'interdiction d'exporter les figues). Or ces circonstances s'étaient présentées dans l'histoire d'Athènes, ces prescriptions légales avaient existé : il est possible, par exemple, que la défense, au moins momentanée, d'exporter l'huile ne soit pas une chimère (2). Mais cela n'avait aucun rapport avec les figues. D'autres, comme Festus, ou les auteurs qu'il reproduit, n'ont pas compris la peine de mort édictée pour fait de vol; le châtiment leur a semblé singulièrement disproportionné à la faute, et, se séparant de la majorité des commentateurs, ils ont fait du sycophante, non celui qui accusait faussement, mais celui qui, poursuivant un délit réel, en demandait une réparation exagérée. Ils ignoraient que, en cas de vol, c'était, primitivement, le propriétaire qui tuait, et que, le jour où l'État se réserva le droit de punir, il ne put exercer ce droit autrement que ne l'avaient fait jusqu'alors les particuliers, sous peine de paraître très mal les défendre (3). De là leur absurde conception du sycophante.

La réalité était moins complexe : les voleurs dénonçaient, et les dénonciateurs volaient, d'où l'espèce de synonymie de plusieurs des termes qui servaient à désigner les uns et les autres,

(1) Suidas, *s. vv.* σῦκον αἰτεῖν, σῦκον αἰτεῖς.
(2) V. Boeckh, *Staatshaushalt. der Athener*, 3e éd., I, p. 54, note *e*.
(3) V. Glotz, *Diction. des ant.*, art. *Klopè*, p. 827, col. II.

et, finalement, la qualité de *calomniateur* attachée au *dénonciateur*. Mais, à l'origine, la συκοφαντία fut une καταλαλιά (1), c'est-à-dire un bavardage médisant que se renvoyaient les gens des campagnes, en un temps ou nul ne prévoyait la place que devaient prendre le mot et la chose dans l'histoire tumultueuse de la démocratie athénienne.

On voudra bien excuser ces détours et la façon dont j'ai associé le lecteur à mes tâtonnements. Il m'a paru que, dans une question aussi délicate, il n'y avait nulle honte à étaler ses doutes. Si j'ai touché le but, les origines religieuses de συκοφάντης seraient par là même écartées. Je suis loin de méconnaître l'importance de la religion dans les sociétés primitives, mais elle n'explique pas tout, et depuis Fustel de Coulanges, nous avons une tendance fâcheuse à lui tout rapporter. A côté d'elle il y a eu la vie, qui a été un grand facteur dans la formation des mots, des mœurs et des lois, et si les Grecs ont été le peuple le plus religieux de la terre, n'oublions pas qu'ils ont été aussi des dévots de la vie.

Paul Girard.

(1) Hésychius, *s. v.* συκοφαντία.

LE POÈTE CRATÈS

ET LA

PARABASE DES *CHEVALIERS* D'ARISTOPHANE

vv. 537-40.

I

Comme, dans le domaine de la science, il ne faut pas se lasser de chercher la vérité jusqu'à ce qu'on la trouve, je n'hésite pas à proposer à mon tour une interprétation de ces vers (537-40) des *Chevaliers*, relatifs au poète comique Cratès, où Aristophane jugeait ainsi son devancier :

οἷας δὲ Κράτης ὀργὰς ὑμῶν ἠνέσχετο καὶ στυφελιγμούς·
ὃς ἀπὸ σμικρᾶς δαπάνης ὑμᾶς ἀριστίζων ἀπέπεμπεν,
ἀπὸ κραμβοτάτου στόματος μάττων ἀστειοτάτας ἐπινοίας·
καὶ οὗτος μέντοι μόνος ἀντήρκει, τοτὲ μὲν πίπτων, τοτὲ δ' οὐχί.

Les lecteurs de la *Revue* ont déjà lu les deux intéressants articles de MM. F. Allègre et Alphonse Willems (1) sur ce passage d'Aristophane, ainsi que les autres interprétations et conjectures (2) faites jusqu'à ce jour et citées par ces deux auteurs, de sorte que je puis me dispenser de les répéter ici.

(1) *Rev. d. Et. Gr.*, t. XIX, p. 299-303 et 383-388.

(2) Celles de Kock, de van Leeuwen, de Poyard, de Zévort, de Zacher et celles des anciens : Suidas, Hésychius.

M. Allègre croit que la véritable difficulté du passage ne réside pas dans le mot κραμβότατος, mais dans l'expression ἀπὸ στόματος μάττων, dont le sens une fois fixé servirait à déterminer aussi celui de κραμβότατος; et il finit en expliquant ainsi le passage : « Les inventions comiques et spirituelles de Cratès sont peu de chose; elles ne sont qu'une maigre pâtée que sa bouche (ἀπὸ στόματος) pétrit (μάττων) pour les spectateurs (comme la becquée dont les nourrices amusent l'appétit des enfants); στόμα et son épithète sont pris au sens propre et κραμβότατος doit évidemment être rattaché non à κράμβη (chou) mais à κράμβος qui se trouve dans Théophraste.... et il ne peut ici signifier que *sec* ». M. Willems, au contraire, croit que la difficulté réside dans le mot κραμβότατος, et, se fondant sur les deux gloses suivantes d'Hésychius : κράμβος · ξηρός et κραμβοτάτου · καπυρωτάτου, pour expliquer ce que veut dire ce dernier mot, il entre dans d'assez longs détails et prouve qu'il signifie : *a*) sec, *b*) délicat, fin. Il arrive ainsi à cette interprétation : « Et Cratès, que de colères de notre part n'a-t-il pas essuyées et que d'avanies! lui qui, d'un simple déjeûner vous renvoyait régalés à peu de frais et, d'une bouche confite en finesse, distillait les plus ingénieuses fictions ».

Mais, une fois pour toutes, il faut renoncer aux interprétations qui s'efforcent d'expliquer le vers 539 littéralement, sans se laisser éloigner du mot κράμβος et καπυρός. Aristophane est un comique; il fait souvent, presque continuellement, allusion aux actualités, aux hommes et aux choses du jour. Pour y réussir, il crée des mots nouveaux, en improvisant, en forgeant des vocables inusités dans la langue grecque, et ces mots fictifs, ces mots spirituels étaient bien compris du public athénien (1). D'autres fois, il se sert des mots courants, ordinaires,

(1) D'après l'anonyme (édit. de Kuster, p. XIII) : Ὅτι ὁ γέλως τῆς κωμῳδίας ἔκ τε λέξεων καὶ πραγμάτων ἔχει τὴν ἔκστασιν, ἐκ μὲν τῆς λέξεως κατὰ τρόπους ζ'. πρῶτον καθ' ὁμωνυμίαν..... δεύτερον καὶ κατὰ συνωνυμίαν... τρίτον κατὰ ἀδολεσχίαν..... τέταρτον κατὰ παρωνυμίαν..... πέμπτον κατὰ ὑποκορισμόν..... ἕκτον κατὰ ἐξαλλαγήν..... ἕβδομον κατὰ σχῆμα λέξεως· τούτῳ γίνεται ἡ ῳωνή. — Voir dans O. Ribbeck, *Geschichte der Röm. Dichtung*, I, ce qu'il dit de Plaute.

mais à sens ambigu, afin de faire allusion (1) aux hommes et aux choses du jour (tel le mot κραμβότατος). Quelques exemples seront indispensables pour éclairer la question. Nous les tirerons de cette même pièce des *Chevaliers* : dans le v. 2, Démosthène s'exprime ainsi à propos de Cléon le démagogue : κακῶς Παφλαγόνα τὸν νεώνητον κακὸν | αὐταῖσι βουλαῖς ἀπολέσειαν οἱ θεοί, vers où le mot Παφλαγών se rapporte à Cléon. Et que veut dire le mot Παφλαγών? Παφλαγών, c'est l'indigène de la Paphlagonie. Mais Cléon n'était point Paphlagonien, comme le scholiaste ancien le constate, (Παφλαγόνα δὲ οὐ τῷ γένει) et Aristophane, en écrivant le mot Παφλαγών voulait dire seulement que Cléon ἐπάφλαζεν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, c'est-à-dire qu'il parlait en public d'une voix sourde (2). C'est donc un second sens qu'Aristophane invente et applique au mot Παφλαγών. Autre exemple : dans les v. 522-523, Aristophane, parlant de son devancier Magnès, dont les comédies ne lui plaisaient pas beaucoup, dit : πάσας δ'ὑμῖν φωνὰς ἱεὶς καὶ ψάλλων καὶ πτερυγίζων | καὶ λυδίζων καὶ ψηνίζων καὶ βαπτόμενος βατραχείοις | οὐκ ἐξήρκεσεν. Le verbe πτερυγίζειν veut dire « prendre son essor vers... »; mais, par ce mot, Aristophane ne voulait que faire allusion à une comédie de Magnès connue du public athénien sous le titre de : Ὄρνιθες, les Oiseaux qui, d'ordinaire, πτερυγίζουσι (s'envolent). Le verbe λυδίζειν, bien qu'assez rare dans la langue grecque (3), veut dire μιμεῖσθαι Λυδούς, imiter les Lydiens; mais, dans le passage qui nous occupe, il fait allusion à la comédie de Magnès intitulée Λυδοί. C'est de la même manière qu'il faut comprendre le ψηνίζων, en l'appliquant aux

(1) Le scholiaste ancien, toutes les fois qu'il veut attirer notre attention sur une telle allusion, se sert du vocable ἔπαιξε. Schol. Aristophan., *Cheval.* 32 : Βρετέττας · ἐν παρολκῇ. παίζων · οὐ μόνον δὲ τῇ γλώττῃ προσέπαιξε τῇ παρονομασίᾳ τοῦ βρέτας... cf. v. 133, 164, 174 etc.

(2) Voir aussi ibid., v. 137 : Κυκλοβόρος ποταμὸς τῶν Ἀθηναίων.... χειμάρρους ὁ Κυκλοβόρος, ὑπὸ Ἀθηναίων χωσθείς. τὴν κακοφωνίαν οὖν τοῦ Κλέωνος εἴκασε τῷ ἤχῳ τοῦ ποταμοῦ. V. 248 : Φάραγξ δὲ, τὸ ἀπόσχισμα τῆς γῆς, ὃ τὸ παρεμπῖπτον ὕδωρ πίνει. τοῦτο δὲ καὶ ἐς τὸ κακόφωνον αὐτοῦ.

(3) Philostr. λυδίζειν τὴν στολήν; Suidas : λυδιάζειν ayant le même sens que λυδίζειν.

Ψῆνες (1), comédie de son rival. Et ainsi de suite, car il serait fatigant de citer tous les exemples d'Aristophane, qui sont très nombreux (2).

II

Dans un fragment Περὶ κωμῳδίας édité par Kuster (3) nous rencontrons les informations suivantes sur Cratès, le poète comique qui nous occupe : Κράτης Ἀθηναῖος. Τοῦτον ὑποκριτὴν φασι γεγονέναι τὸ πρῶτον. Ὃς ἐπιβέβληκε Κρατίνῳ πάνυ γελοῖος καὶ ἱλαρὸς γενόμενος καὶ πρῶτος μεθύοντας ἐν κωμῳδίᾳ προήγαγε. Τούτου δράματά ἐστι ζ'. De tout cela, ce qui nous intéresse le plus et avait jusqu'à présent échappé aux commentateurs d'Aristophane anciens et modernes, ce sont les derniers mots « πρῶτος μεθύοντας ἐν κωμῳδίᾳ προήγαγε », c'est-à-dire que Cratès inaugura dans la comédie le rôle de l'ivrogne. Cette assertion du grammairien ancien sur l'innovation faite par Cratès se retrouve dans un autre auteur, mais d'une manière un peu différente ; Athénée (4), à propos de l'ivrognerie, dit du poète Eschyle : πρῶτος γὰρ ἐκεῖνος (ὁ Αἰσχύλος) καὶ οὐχ ὡς ἔνιοί φασιν Εὐριπίδης παρήγαγε τὴν τῶν μεθυόντων ὄψιν εἰς τραγῳδίαν. ἐν γὰρ τοῖς Καβείροις εἰσάγει τοὺς περὶ τὸν Ἰάσονα μεθύοντας..... ἀγνοοῦσί τε οἱ λέγοντες πρῶτον Ἐπίχαρμον ἐπὶ τὴν σκηνὴν παραγαγεῖν μεθύοντα · μεθ' ὃν Κράτητα ἐν Γείτοσι. Ainsi la tradition ancienne n'attribue pas unanimement l'innovation à Cratès : Athénée l'attribue d'abord à Eschyle, et non à Euripide, puis à Epicharme, et en troisième lieu seulement à Cratès. Mais ce désaccord (5) de la tradition s'explique facilement à mon avis : Eschyle introduisit le nouveau rôle dans la tragédie; Cratès, dans la comédie ; quant à Epicharme,

(1) Le scholiaste ancien commente ainsi : πτερυγίζων δὲ, ὅτι καὶ Ὄρνιθας ἐποίησε δρᾶμα. ἔγραψε δὲ καὶ Λυδοὺς καὶ Ψῆνας καὶ Βατράχους.... τὸ πτερυγίζειν δὲ εἶπεν, ὡς πρὸς τοὺς ψῆνας ἀναφέρων.

(2) P. XI, dans l'édition de Bekker *Aristophanis Comœdiæ*, t. I, p. VII.

(3) Voir schol. Aristophan. *Cheval.* 133, 137, 164, 174, 248.

(4) *Deipnosoph.*, 428 *f* et 429 *a*.

(5) Même désaccord à propos de l'invention du masque.

il n'appartient pas à la comédie attique (1); ses pièces, au temps d'Aristophane, n'étaient représentées que sur les théâtres de Sicile, et c'est pour cela qu'Aristophane, dans sa parabase des *Chevaliers*, en mentionnant ses devanciers, a omis Epicharme.

III

Et maintenant le mot κραμβότατος devient très clair, si nous y voyons un terme ambigu, dans le genre de Παφλαγών, λυδίζων, ψηνίζων, etc..... L'adjectif κράμβος, κραμβότατος, assez rare en grec ancien, synonyme de καπυρός (comme M. Willems l'a prouvé) veut dire sec : ξηρός. Mais Aristophane, en écrivant ce mot, entendait le rattacher plutôt à κράμβη qu'à κράμβος, de même que Παφλαγών rappelle plutôt παφλάζειν que Παφλαγονία, et que λυδίζειν se réfère plutôt à la pièce des Λυδοί qu'à la province de Λυδία, etc. Et qu'est-ce que veut dire στόμα κραμβότατον (de κράμβη)? Στόμα κραμβότατον serait une bouche qui sent le chou (κράμβη), une bouche qui a mangé du chou (2), le chou servant d'antidote contre l'ivresse selon les anciens (3). En d'autres termes, κραμβότατον στόμα devient synonyme de μέθυον στόμα, bouche d'ivrogne (4). Par ce mot, Aristophane voulait faire allusion au rôle de l'ivrogne inauguré quelques années auparavant par Cratès.

(1) Il s'agit de l'ancienne comédie attique.

(2) Voir plus bas la note de Schutz : « os quod multam cramben deglutiit ».

(3) Le scholiaste ancien (dans l'édition d'Imm. Bekker, vol. II, p. 57) et Athénée sont d'accord sur ce point. Celui-ci dans les *Deipnosoph.*, 34 *c*, écrit : Ὅτι δὲ φίλοινοι Αἰγύπτιοι σημεῖον καὶ τὸ παρὰ μόνοις αὐτοῖς ὡς νόμιμον ἐν τοῖς δείπνοις πρὸ πάντων ἐδεσμάτων κράμβας ἔσθειν ἑφθὰς μέχρι τοῦ δεῦρο παρασκευάζεσθαι. Καὶ πολλοὶ εἰς τὰς κατασκευαζομένας ἀμεθύστους προσλαμβάνουσι τὸ τῆς κράμβης σπέρμα..... Parmi les autres passages qu'il cite pour prouver que la κράμβη, le chou, servait d'antidote contre l'ivresse, se rencontre le suivant (*ibid.*, 34 *d*) : Γύναι, | ῥάφανόν (chou) με νομίσασ' εἰς ἐμὲ σὺ τὴν κραιπάλην | μέλλεις ἀφεῖναι πᾶσαν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖς, tiré du poète Euboulos.

(4) Cela posé, il ne faut pas considérer le v. 540 de la parabase.... τοτὲ μὲν πίπτων, τοτὲ δ' οὐχί comme étant sans aucune relation avec la phrase ἀπὸ κραμβοτάτου στόματος : les acteurs, en faisant semblant d'être ivres, tantôt ἔπιπτον, tantôt οὐχί.

Notre interprétation deviendra encore plus vraisemblable quand nous aurons observé que le scholiaste ancien nous donne sur ce passage presque la même explication, bien qu'il n'examine pas la question à fond. Il dit en effet : ἀπὸ κραμβοτάτου · ἡδυτάτου, ξηροτάτου · ἔπαιξε δὲ ἀπὸ τῆς τοῦ λαχάνου ἐπινοίας. αὐτοσχέδιος γὰρ ἦν περὶ τὰ δράματα [ἢ διὰ τὸ καπυρόν] (1) ; c'est-à-dire qu'Aristophane se servait du mot κραμβότατος pour faire un jeu de mots (ἔπαιξε δὲ ἀπὸ τῆς τοῦ λαχάνου ἐπινοίας), un calembour fondé sur la similitude des sons κράμβος (sec) — κράμβη (chou) (2) et que cette finesse d'esprit d'Aristophane n'était pas inattendue (αὐτοσχέδιος γὰρ ἦν περὶ τὰ δράματα).

Schutz aussi avait donné le commentaire suivant : *fortasse tamen in* κραμβοτάτου (στόματος) *respicitur ad Cratetis vinositatem ; scholiastes enim et ex eo Suidas v.* κράμβη *narrant cramben ebrietati resistere ; ut adeo* κραμβάτατον στόμα *esset os quod multam cramben crapulæ scilicet vitandæ causa deglutiit.* Dans ce développement de Schutz, la seule erreur est l'attribution de l'ivrognerie à Cratès et non aux acteurs qui jouaient au théâtre ledit rôle.

IV

En résumé, Aristophane dans sa parabase, où il définit l'art de ses devanciers, non sans quelques phrases ironiques pour Magnès (καὶ ψάλλων καὶ πτερυγίζων καὶ ψηνίζων καὶ βαπτόμενος βατραχείοις) (3) et pour Cratinos (πολλῷ ῥεύσας ποτ' ἐπαίνῳ, ἐφόρει τὰς

(1) Cette phrase, mise par moi entre crochets, n'est qu'une répétition de ξηροτάτου.

(2) Un autre scholiaste prend le mot κραμβότατος pour un mot ambigu, signifiant d'une part ξηρότατος (de κράμβος, sec) et de l'autre, μεθύων (de κράμβη, chou). Voir l'édit. d'Imm. Bekker, vol. I, p. 57 : ΑΛΛΩΣ, ἀπὸ τοῦ χρηστοτάτου (il y avait plutôt ἀπὸ τοῦ ξηροτάτου et ces mots ont dû être mal lus par les copistes). ἔπαιξε δὲ τῷ κραμβοτάτῳ, ἀπὸ τοῦ λαχάνου κράμβης οὕτω καλουμένης..... Χαριέντως δὲ ὁ ποιητὴς ἀντὶ τοῦ [χρηστοτάτου] ξηροτάτου κραμβοτάτου ἔφησεν, ἵνα τὸ ἀπὸ σμικρᾶς δαπάνης καὶ τὸ ἀριστίζων ἀκόλουθον τῷ ἑξῆς λέγειν δοκῇ.

(3) Le mot βατραχείοις se rattache, d'une part, à la pièce des Βάτραχοι de Magnès, d'autre part à une couleur nommée βατράχειον dont les acteurs se couvraient le visage avant qu'on eût inventé les masques : ἔστι δὲ χρώματος εἶδος τὸ

δρῦς καὶ τὰς πλατάνους, etc...) voulut dire aussi ce qui caractérisait Cratès : il fit allusion à la maigreur de ses vers (ἀπὸ σμικρᾶς δαπάνης ὑμᾶς ἀριστίζων) et à son invention, celle du rôle de l'ivrogne (ἀπὸ κραμβοτάτου στόματος (1) μάττων), invention qui permettait à l'acteur de faire les gestes et de dire les mots les plus gais (ἀστειοτάτας ἐπινοίας). C'est ainsi que nous devons comprendre le passage qui devient alors assez caractéristique pour Cratès.

Jean C. Boyatzidès.

Andros (Grèce), 20 avril 1907.

βατραχειον...,. ἐχρίοντο δὲ τῷ βατραχείῳ τὰ πρόσωπα, πρὶν ἐπινοηθῆναι τὰ προσωπεῖα (dans l'édition d'Imm. Bekker, vol. II, p. 56).

(1) Il est évident que dans ce cas-là le mot στόματος se rapporte aux acteurs, c'est-à-dire que « le poète Cratès mettait dans leur bouche des mots facétieux ».

UN FAUX AIGUILLAGE PHILOLOGIQUE

A PROPOS D'UN PASSAGE D'ARISTOTE

(*Eth. Nicom.* V, 8, p. 1132 b 31) (1).

Aristote vient de poser en principe que le droit absolu, τὸ ἁπλῶς δίκαιον, tel que l'entendaient les Pythagoriciens, consiste dans la réciprocité des traitements, τὸ ἀντιπεπονθός. Il ajoute que cette réciprocité n'est conforme ni à la justice distributive (διανεμητικόν), ni à la justice corrective (διορθωτικόν), qu'elle en diffère en maintes circonstances (πολλαχοῦ), et il cite le cas où l'on a frappé un supérieur. Dans ce cas, dit-il, on ne doit pas seulement frapper l'auteur de cet acte, mais en outre lui infliger un châtiment. Il y a encore, dit-il, à distinguer si l'acte a été volontaire ou involontaire, et il poursuit ainsi :

Ἀλλ' ἐν μὲν ταῖς κοινωνίαις ταῖς ἀλλακτικαῖς συνέχει τὸ τοιοῦτον δίκαιον τὸ ἀντιπεπονθὸς κατ' ἀναλογίαν καὶ μὴ κατ' ἰσότητα · τῷ ἀντιποιεῖν γὰρ ἀνάλογον συμμένει ἡ πόλις.

Je ne sache pas que personne ait songé à corriger ce texte en supprimant la négation, excepté un humaniste anonyme du XVIe siècle dont je vais parler et qui lui-même s'appuyait sur une autorité antérieure, celle d'Octave Ferrarius.

(1) Communication faite à l'Association des Etudes grecques (voir la *Revue*, 1906, p. 417, séances du 8 nov. et du 6 déc.).

Le manuscrit grec 2533 de la Bibliothèque nationale contient, entre autres cahiers réunis dans sa reliure, un recueil intitulé : Τὰ γραμματικά, inter quæ locorum quorumdam ex authoribus gr. et lat. emendationes. (Ff. 178-235). Ce recueil, œuvre autographe d'un savant inconnu (1), ami de Jean Vincent Pinelli, dont la riche bibliothèque lui était ouverte, contient, au folio 199, un article plus étendu que les autres, qui a pour titre : « Locus in V° Ethic. Nicom. emendatus ». Je transcris le morceau, qui doit être inédit.

« Miror interpretum magnam partem non animadvertisse quod est in vulgatis editionibus Ethicorum Nicom. Aristotelis lib. 5, cap. 5 (2), quod quidem ab Octav. Ferrario in suo de Serm. exot. libro animadversum est ex Ephesio (3). Sic ergo ibi legitur : συνέχει τὸ τοιοῦτον δίκαιον τὸ ἀντιπεπονθὸς κατ' ἀναλογίαν καὶ μὴ κατ' ἰσότητα. Ferrarius tollit negationem, quæ est ante κατ' ἰσότητα. Et recte quidem. Et nisi tollatur, nescio qui sensus fieri possit ex illis verbis. Tollendam vero esse sequentia prorsus declarant, tum hæc proxima τῷ ἀντιποιεῖν γὰρ (4)..., tum illa paulo remotiora : ἐὰν οὖν πρῶτον ᾖ · τὸ κατὰ τὴν ἀναλογίαν ἴσον (5), et paulo post statim : εἰ δὲ μή, οὐκ ἴσον, οὐδὲ συμμένει (6). Dicit enim duo, κατ' ἀναλογίαν et κατ' ἰσότητα pro eodem. Et quando paulo post dicit : τῷ ἀντιποιεῖν γὰρ ἀνάλογον, idem quasi est ac si diceret ἀντιποιεῖν ἴσον : eodem enim referuntur. Est enim in ἀναλογίᾳ i. e. proportione, æqualitas maxime (*mots biffés :* Potest enim dici proportio ex). Possumus enim dicere proportionem esse rationum æqualitatem, neque id diversum erit ab eo quod est in definitione τῆς ἀναλογίας tradita ab Euclide. Deinde gratiam referre? Nonne est parem sive æqualem gratiam referre? Ergo in eo est æqualitas, ex qua æqualitate civitatem permanere et conservari hic philosophus contendit. Ergo « καὶ κατ' ἰσότητα » affirmative, non « καὶ μὴ » negative legendum.

(1) Le bibliothécaire Sévin croyait que ce savant était Italien; mais, dans plusieurs de ses notes, ce dernier laisse entendre qu'il était Français.

(2) Lire 8.

(3) Michel d'Éphèse, *Commentarium in Ethic. Nicomachea*, page 68 de l'édition aldine, p. 32, l. 32 Hayduck.

(4) P. 1132, *b* 33.

(5) P. 1133, *a* 10.

(6) P. 1133, *a* 12.

« Sed cæteris omissis verba ipsius Aristotelis quæ sunt supra cap. 3, id quod dico satis confirmant; ea sunt : ἡ γὰρ ἀναλογία ἰσότης ἐστι λόγου (1) et reliqua quæ continentur illis duobus capitibus 3 et 4 (2). Quo magis mirum est veterem interpretem Leonar. Aretinum et Argyropulum eam negationem retinuisse (3). Idem Aristoteles *Eth. Eud.* lib. 4, cap. 2 sic ait : ἡ γὰρ ἀναλογία ἰσότης ἐστὶ λόγου καὶ ἐν τέτταρσιν ἐλαχίστοις (4). Pag. 97, vers. 33. »

A suivre cette argumentation, qui, peut-être, fera sourire, on voit que notre savant joue sur la rencontre des mots ἀναλογία et ἰσότης; mais, après avoir cité un vers d'Hésiode (5), où le poète montre Rhadamanthe jugeant d'après la loi du talion, Aristote oppose à cette forme juridique qui est le droit absolu (τὸ δίκαιον κατ' ἰσότητα) le droit relatif (κατ' ἀναλογίαν), et il ajoute : καὶ μὴ κατ' ἰσότητα. Notre philologue a cru, comme Ferrarius, trouver une preuve de sa conjecture dans Michel d'Éphèse; or, que dit ce commentateur des *Éthiques?* Καὶ λέγει (scil. Ἀριστοτέλης) ὅτι ἂν μὴ ἁπλῶς, ὡς οἱ Πυθαγόρειοί φασι, γίνηται, ἀλλὰ κατ' ἀναλογίαν καὶ τὴν ταύτης ἰσότητα, χρήσιμον ἔσται πρὸς τὰς κοινωνίας τὰς ἀλλακτικάς, ἐν αἷς τὸ καὶ τὰς πόλεις σῴζεσθαι καὶ συμμένειν ἐστί. Michel, dans la suite de son commentaire insiste avec une prolixité toute byzantine sur le caractère de justice de l'ἀντιπεπονθὸς κατ' ἀνάλογον (6).

C'est sans doute l'expression καὶ τὴν ταύτης ἰσότητα relevée dans Michel d'Éphèse, qui induisit en erreur Ferrarius et notre anonyme, mais cette expression ne signifie pas autre chose que l'équivalence établie proportionnellement par le juge entre

(1) *Eth. Nicom.*, V, 6, p. 1131, *a* 31. λόγων Bekker. Deux manuscrits (K^b, O^b) donnent λόγου.

(2) Cp. *Eth. Nicom.*, p. 1131, *a* 29 : ἔστιν ἄρα τὸ δίκαιον ἀνάλογόν τι. — Même page, *b* 11 : τὸ δὲ δίκαιον ἀνάλογον. — *b* 16 : τὸ μὲν οὖν δίκαιον ἀνάλογον... toutes citations à l'encontre de la thèse soutenue ici.

(3) Denis Lambin pareillement.

(4) Je ne retrouve pas ce passage dans les *Eth. Eudem.* Cp. *Eth. Nicom.*, p. 1131, *a* 18 : ἀνάγκη ἄρα τὸ δίκαιον ἐν ἐλαχίστοις εἶναι τέτταρσιν.

(5) Hés. fragm. 212 Mark; complété par le commentaire anonyme, Hés. fragm. 198, Rzach.

(6) Mich. Éph., p. 32, l. 32 Hayduck (*Commentaria in Aristot. graeca*, vol. XXII pars III).

l'acte commis et le châtiment qu'il mérite. Ce rapport est encore mieux marqué par Héliodore. Au chapitre VI de sa paraphrase, lequel a précisément pour titre : Ὅτι τὸ ἀντιπεπονθὸς οὐκ ἔστιν εἶδος δικαιοσύνης εἰ μὴ κατὰ ἀνάλογον ἡ ἀντιπεπόνθησις γένοιτο, Héliodore s'exprime ainsi : « Πλὴν τὴν ἀντιπάθειαν οὐ κατὰ τὸ ἴσον ἐκλαβεῖν δεῖ, ἀλλὰ κατὰ τὸ ἀνάλογον » (1). Et quelques lignes plus loin : Αἱ ἄρα μεταδόσεις καὶ ἀντιδόσεις οὐχ αἱ αὐταὶ ἔσονται, ἀλλ' ἵνα καὶ κατὰ τὸ δίκαιον γίνωνται, κατὰ τὸ ἀνάλογον τὴν ἰσότητα ἐκληπτέον (2).

Ouvrons les scholies anonymes sur les *Ethica Nicomachea*, texte qui a certain air de parenté avec le commentaire de Michel d'Éphèse. On y trouve deux phrases à rapprocher de ce commentaire : Εἰ γὰρ μὴ ἁπλῶς πρὸς τὸ πάθος γίνεται, ἀλλὰ κατὰ ἀναλογίαν καὶ τὴν κατ' αὐτὴν ἰσότητα, δῆλον ὡς χρήσιμόν ἐστι πρὸς τὰς κοινωνίας τὰς ἀλλακτικάς (3). Puis, un peu plus bas : Ἂν γὰρ μὴ ἁπλῶς γίνηται (scil. τὸ ἀντιπεπονθός), ἀλλὰ κατὰ ἀναλογίαν καὶ τὴν κατ' αὐτὴν ἰσότητα, ἀλλὰ μὴ ἁπλῶς κατὰ τὸ πάθος, χρήσιμόν ἐστι πρὸς τὰς κοινωνίας τὰς ἀλλακτικάς (4).

Il est regrettable que le temps n'ait pas épargné le commentaire d'Aspasius sur le livre V des *Ethica Nicomachea*, non plus que celui d'Eustratius sur le même livre.

Je ne crois pas que la suppression de μή, dans le passage en question, ait besoin d'être combattue; mais il me semble intéressant de reproduire d'autres textes où Aristote traite le même sujet. Au second livre de la *Politique*, il vise le chapitre contenant la phrase qui nous occupe : Τὸ ἴσον τὸ ἀντιπεπονθὸς σῴζει τὰς πόλεις, ὥσπερ ἐν τοῖς Ἠθικοῖς εἴρηται πρότερον (5). Seulement il s'agit là de la réciprocité de traitement entre citoyens égaux. C'est ainsi que dans les *Grandes Ethiques*, en parlant du droit civil (δίκαιον πολιτικὸν) il écrit : τοῦτο γὰρ μάλιστά ἐστιν

(1) P. 95, l. 6, Hayduck (*Comm. in Aristot. graeca*, vol. XIX.)
(2) Ibid., l. 30.
(3) Anonymi (Scholia) in *Eth. Nicom.*, V, 8, p. 223, l. 19 ss.
(4) Ibid., l. 23.
(5) *Polit.* II, 2, p. 1261, *a* 30.

ἐν ἰσότητι (1). Dans ces mêmes *Ethiques* se lit une phrase qui concorde absolument, bien qu'en d'autres termes, avec le texte des *Nicomachea* : Τὸ ἀντιπεπονθὸς δὲ δίκαιόν ἐστιν ἐν τῷ ἀνάλογον (2).

Au livre VIII, chap. 9 des *Ethica Eudemea*, on retrouve la même idée, présentée sous une forme concrète : οὐ γὰρ ταὐτὸν δίκαιον τῷ ὑπερέχοντι καὶ ὑπερεχομένῳ, ἀλλὰ τὸ ἀνάλογον καὶ ἡ φιλία ὁμοίως πατρὸς καὶ παιδὸς, καὶ ἐν κοινωνίαις ὁ αὐτὸς τρόπος (3). Dans le chapitre suivant, il montre la différence qui distingue l'affection paternelle de l'affection entre frères. L'une est l'amitié κατ' ἀναλογίαν (P. 1242 a 4), l'autre, l'amitié κατ' ἰσότητα (P. 1242 a 36).

En résumé, la pensée d'Aristote est parfaitement claire : dans une société fondée sur des conventions, le droit est proportionnel aux conditions des parties en cause et non pas établi sur la réciprocité absolue des traitements subis et rendus. Il semble que le Stagirite, en développant cette thèse, ait eu présente à l'esprit cette phrase de la belle prosopopée des lois, que son maître a mise dans le *Criton* : Ἆρ' ἐξ ἴσου οἴει εἶναί σοι τὸ δίκαιον καὶ ἡμῖν; καὶ ἅττ' ἂν ἡμεῖς σε ἐπεχειρῶμεν ποιεῖν, καὶ σὺ ταῦτ' ἀντιποιεῖν οἴει δίκαιον εἶναι; (P. 50 E.)

Notre savant a cru faire merveille, dans sa dissertation sur la correction de Ferrarius, en rapprochant du mot ἀναλογία la définition qu'en donnent les mathématiciens et Aristote lui-même, définition dans laquelle figure le mot ἰσότης. Une fois engagé dans cette voie, il ne s'est plus arrêté. Une argumentation reposant sur des textes qui n'y avaient que faire, ou qu'il ne comprenait pas, ne pouvait qu'aboutir à une solution manquée. Tout le mal est venu d'un faux aiguillage.

C.-E. Ruelle.

(1) *Ethica Magna*, I, 34, p. 1194, *b* 8.
(2) *Ibid.*, p. 1194, *a* 33.
(3) *Eth. Eudem.*, p. 1241, *b* 37.

LES « DIALOGUES DES COURTISANES »

COMPARÉS AVEC LA COMÉDIE

Un scholiaste affirme que Lucien a tiré de la comédie grecque, en particulier des œuvres de Ménandre, toute la matière de ses Ἑταιρικοὶ διάλογοι (1). Et par le fait, il suffit d'un coup d'œil pour constater entre le répertoire comique et les dialogues en question une incontestable parenté. Nous nous proposons de rechercher ici combien intime fut cette parenté, jusqu'à quel point la phrase du scholiaste est exacte : autrement dit, de déterminer, dans la mesure du possible, ce qui, chez Lucien, en fait de personnages, d'aventures et de situations, provient de la comédie. En plus des réminiscences manifestes, des similitudes immédiatement apparentes, nous sommes en droit d'espérer qu'un examen minutieux, méthodique, étendu à l'ensemble des *Dialogues*, en découvrira d'autres, plus ténues et plus enveloppées, et qu'ainsi, sur quelques points de détail, notre connaissance du répertoire comique se trouvera enrichie. En même temps, nous aurons l'occasion d'étudier un côté du talent de Lucien : avec quel art il a su imiter, et faire servir à des œuvres nouvelles des matériaux tirés de compositions antérieures. Le travail que nous entreprenons offre donc,

(1) Scholia in Lucianum (Éd. Rabe, 1906), p. 275 : Ἰστέον ὡς αὗται πᾶσαι αἱ ἑταῖραι κεκωμῳδήνται καὶ πᾶσι μὲν τοῖς κωμῳδιοποιοῖς, μάλιστα δὲ Μενάνδρῳ, ἀφ' οὗ καὶ πᾶσα αὕτη, ἡ ὕλη Λουκιανῷ τῷ προκειμένῳ εὐπόρηται.

semble-t-il, un double intérêt; et il méritait bien, je crois, d'être tenté (1).

Disons de quelles ressources on dispose pour le mener à bonne fin.

Dans les *Dialogues des Courtisanes*, comme dans beaucoup des œuvres de Lucien, Kock a prétendu trouver des traces de rédaction versifiée (2); au prix d'interversions, de suppressions, d'additions, de substitutions de mots à des mots synonymes, il a converti plusieurs passages de nos dialogues en des tirades iambiques; et, d'après lui, Lucien n'aurait rien fait de plus que de procéder à l'inverse. Cette hypothèse a rencontré généralement peu de créance (3). Nous ne croyons pas devoir l'accepter. Le rythme iambique était extrêmement répandu dans la langue grecque; la facture du trimètre, tel que l'a employé la comédie, obéit à des lois peu sévères. Pour nous amener à croire qu'un lambeau du texte de Lucien est une « métaphrase » prosaïque d'un morceau écrit en iambes, il faudrait quelque chose de plus que la possibilité de le remettre en iambes, fût-ce sans en modifier notablement la teneur : il faudrait, par exemple, la présence de mots rares, de formes grammaticales insolites que l'on pût attribuer au souci de la versification. Or, presque aucun des passages de Lucien admis par Kock au nombre des ἀδέσποτα καταλογάδην μετεσχηματισμένα ne présente rien de ce genre; en particulier, rien de tel n'apparaît dans les numéros 1478-1489, extraits des *Dialogues des Courtisanes*. A quelque point de vue qu'on la considère — vocabulaire, style ou syntaxe —, la langue de ces dialogues n'a pas un coloris comique accusé. C'est donc leur

(1) Plusieurs des ressemblances que nous allons relever ont été déjà signalées par différents auteurs, notamment par M. Leo, *Plautinische Forschungen*, p. 127 suiv., 134. Il ne m'a pas semblé que des observations éparses, des comparaisons de détail, si nombreuses fussent-elles, rendissent inutile une étude générale. En ce qui concerne l'onomastique, je renvoie une fois pour toutes à une note de M. Wendel, *De nominibus bucolicis* (*Neue Jahrbücher*, Supplementb. XXVI), p. 39.

(2) *Rh. Museum*, XLIII (1888), p. 35-44.

(3) Cf. Leo, *Plaut. Forsch.*, p. 127.

contenu que nous interrogerons de préférence, en le comparant trait pour trait avec celui d'autres textes où le souvenir de la comédie grecque est conservé plus ou moins fidèlement.

Parmi ces textes figurent en première ligne les fragments des pièces originales du IVe et du IIIe siècle (1). Les témoignages qu'ils fournissent sont d'une véracité indiscutable ; mais, par malheur, dans la plupart des cas, ils seront pour nous médiocrement instructifs : que tirer d'une phrase incomplète, d'un titre ou d'un mot isolé, comme le recueil de Kock en contient tant?

Beaucoup plus abondants, plus explicites, et à peine moins dignes de créance seront les témoignages fournis par le théâtre latin (2). Sans doute, Plaute et Térence n'ont pas été de simples traducteurs : ni au point de vue de la forme, ni même au point de vue de la structure des pièces, ils ne reproduisirent exactement leurs modèles. Mais pour ce qui est du fond, dans le domaine de la psychologie, des mœurs, des incidents, nous pouvons bien admettre qu'ils n'ont presque rien inventé. D'autre part, il y a peu de chances pour que Lucien se soit inspiré d'eux. Lors donc que les *Dialogues* s'accordent avec le théâtre latin, cela signifie, indubitablement, qu'ils imitent la comédie grecque.

D'autres coïncidences sont plus délicates à interpréter : celles qui mettent en cause certains épistolographes — principalement Alciphron (3) — ou les poètes élégiaques romains Tibulle, Properce et Ovide (4). Avant d'entrer dans le détail de nos recherches, nous devons présenter, à propos de ces écrivains, quelques observations générales.

Entre Alciphron et Lucien, les similitudes sont nombreuses.

(1) Je citerai les fragments des comiques grecs connus antérieurement à 1888 d'après l'édition de Kock, *Comicorum atticorum fragmenta*.

(2) Plaute, édition Leo ; Térence, édition Fleckeisen; *Comicorum romanorum fragmenta*, édition Ribbeck.

(3) Alciphron, édition Schepers.

(4) Tibulle, édition L. Müller ; Properce, édition Rothstein ; Ovide, édition Ehwald.

Et, comme il est certain que tous les deux connaissaient bien le répertoire comique, elles sont particulièrement dignes d'attention. Toutefois, on ne doit pas conclure de chacune d'elles à l'existence d'un modèle commun, qui serait un passage de comédie. Il arrive souvent que, dans une même épître d'Alciphron, plusieurs détails simultanément rappellent un même opuscule de Lucien, ou que la disposition d'ensemble y soit la même. C'est le cas, ainsi qu'on l'a signalé dès longtemps, dans l'épître III, 19, où la donnée, les personnages, les incidents présentent une indéniable analogie avec la donnée, les personnages, les incidents du *Symposion*; dans l'épître II, 2, à laquelle font pendant les paragraphes 1 et 12 du *Coq* (1); dans l'épître II, 32, qui contient comme le résumé de plusieurs parties du *Timon*. Voici d'autres exemples, concernant les *Dialogues des Courtisanes*. Les exploits du bravache qui a tant ennuyé Pratinas (II, 34) répondent assez bien à ceux de Léontichos, dont le récit met Hymnis en déroute (Dial. XIII) : 1° il a bousculé les Thraces après avoir frappé d'un javelot le chef qui était à leur tête (ἀνέτρεψε τοὺς Θρᾶκας, τὸν προηγεμόνα βαλὼν μεσαγκύλῳ); semblablement Léontichos a lancé son javelot sur le chef des Galates, l'a tué et a culbuté les bataillons ennemis (τὴν λόγχην ἀκοντίσας... ἀνατρέπω ὅσον ἑπτὰ τοὺς προεστώτας; 2° il a percé de part en part un Arménien; Léontichos a fait subir le même traitement, en Paphlagonie, à un terrible satrape. — Myrrhinè, qui écrit l'épître IV, 10, est depuis quatre jours, comme Mélitta du IVe dialogue, sans nouvelles de son amant, lequel fait bombance en lieu sûr avec une rivale; comme Mélitta projette de recourir à la sorcière, Myrrhinè veut essayer des philtres : comme Mélitta, elle prend des renseignements auprès d'une amie plus experte (2). — Pétalè, la courtisane sans cœur qui,

(1) Ce qui ne veut pas dire, bien entendu que, d'un auteur à l'autre, il y eut purement et simplement redite. Cf. Meiser, *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Munich, 1904, p. 198-202.

(2) Une expression assez particulière de l'épître IV, 10 (τοῦ κάκιστ' ἀπολου-

dans l'épître IV, 9, malmène si fort le pauvre Simalion, pense et parle en différents endroits comme la mère de Mousarion, du VIIe dialogue. « Je voudrais », dit-elle ironiquement, « qu'on pût entretenir la maison d'une courtisane avec des « larmes » ; la mère de Mousarion demande du même ton à sa fille si les fournisseurs se contenteront des belles promesses que lui fait Chairéas. « Il y a une année que je n'ai pas même « vu de parfum », déclare Pétalè; c'est comme le développement d'un mot du VIIe dialogue : ὃς ὀβολὸν μὲν οὐδεπώποτέ τοι δέδωκεν... οὐ μύρον. Pétalè continue : « enveloppée dans mes « vieilles robes de Tarente toutes déchirées, je rougis devant « mes amies » ; « n'es-tu pas honteuse », interroge la mère de Mousarion, « d'être la seule courtisane qui n'ait pas de robe « de Tarente » ? « N'avez-vous pas chez vous », insinue Pétalè, « des coupes précieuses? ta mère n'a-t-elle pas des bijoux, ton « père, des valeurs, que tu puisses m'apporter? » ; mêmes insinuations dans le dialogue VII : « il est donc le seul qui ne « sache rien soutirer à son père, ni lui dépêcher un esclave qui « le trompe, ni demander de l'argent à sa mère, etc.? ». A coup sûr, de pareilles ressemblances, si complexes, si prolongées, ne sont pas le fait du hasard. Devons-nous donc admettre que l'un des deux auteurs rivalisa délibérément avec l'autre dans l'imitation des mêmes originaux? C'eût été de sa part un étrange caprice. Il est bien plus probable que le dernier venu s'est inspiré du premier. Or le dernier venu — on n'en saurait douter, à mon avis, et je renvoie sur ce point aux ingénieuses remarques de M. Reich (1) — fut Alciphron. Conclusion : Alci-

μένου) se lit également dans le Xe Dialogue (ὁ κάκιστα... ἀπολούμενος). Chez les deux écrivains, une courtisane l'emploie pour qualifier celui qui a détourné d'elle son amant.

(1) *De Alciphronis Longique aetate* (Diss. Königsberg, 1894), § 4 et 5, particulièrement p. 8 suiv., p. 23. — Voir aussi les comparaisons instituées entre Alciphron et Lucien, au point de vue du détail de l'expression, par M. Meiser (*Sitzungsberichte* de Munich, 1904, p. 191 suiv.; 1905, p. 139 suiv.). D'après M. Meiser, Alciphron aurait emprunté à Lucien un très grand nombre de mots et de tournures (*Sitzungsb.* 1894, p. 204); il lui serait postérieur de plusieurs dizaines d'années (p. 193).

phron, à différentes reprises, s'est comporté en imitateur de Lucien. Cette constatation doit nous rendre prudents. En effet, le rapport de dépendance qui se discerne encore dans certains cas peut avoir existé dans beaucoup d'autres ; et, si Alciphron n'a pas craint d'emprunter à son prédécesseur le thème de telle ou telle épître et plusieurs détails à la fois, il a bien pu aussi lui prendre çà et là quelque détail isolé. Aussi, avant de prononcer qu'un trait des *Dialogues* et un trait des *Épîtres* dérivent de la même source — de la comédie —, faut-il toujours envisager cette autre hypothèse : le trait en question venu des *Dialogues* dans les *Épîtres*, et dans les *Dialogues* — on ne sait d'où.

Ce qui, pour Alciphron, a été contesté jusque dans ces toutes dernières années (1) — sa dépendance vis-à-vis de Lucien — est couramment admis pour un autre épistolographe, Aristainète (2). Dans les œuvres de celui-ci, plusieurs phrases de nos *Dialogues* sont transcrites presque littéralement :

Aristainète.	Lucien.
I, 16. ἀνέκλασέ τε πρὸς ἑαυτὴν τὸν αὐχένα, καὶ πεφίληκεν οὕτω προσφῦσα μανικῶς, ὥστε μόλις ἀπέσπασε τὰ χείλη.	III, 2. ἀνακλάσας τὸν αὐχένα τῆς Θαΐδος ἐφίλησεν οὕτω προσφυῶς, ὥστε μόλις ἀπέσπασε τὰ χείλη.
I, 17. ὄνος λύρας —	XIV, 4. ὄνος αὐτολυρίζων (αὐτὸς λυρίζων Meiser).
I, 25. Πάμφιλος δὲ μήλου μικρὸν ἀποδακὼν εὐστόχως ἠκόντισεν εἰς τὸν κόλπον ἐκείνης, ἡ δὲ φιλήσασα μεταξὺ τῶν μαστῶν ὑπὸ τῷ περιδέσμῳ ὃν περιεστερνίσατο παρέβυσε.	XII, 1. τέλος δὲ τοῦ μήλου ἀποδακών... εὐστόχως προσηκόντισας εἰς τὸν κόλπον αὐτῆς.., ἡ δὲ φιλήσασα μεταξὺ τῶν μαστῶν ὑπὸ τῷ ἀποδέσμῳ παρεβύσατο.

(1) Parmi les « sententiae controversae » inscrites à la fin de la thèse de M. Gollnisch (*Quaestiones elegiacae*, Breslau, 1905) figure celle-ci : « Certis argumentis confirmari non potest Lucianum imitatione expressum esse ab Alciphrone. »

(2) Cf. Reich, *op. l.*, p. 7 ; Croiset, *Hist. de la littérature grecque*, V, p. 992 ; etc.

Aristainète.	Lucien.
II, 1. ὅρα μὴ κατὰ τὴν παροιμίαν ἀπορρήξωμεν πάνυ τείνοντες τὸ καλώδιον.	III, ad fin. καὶ ὅρα μὴ κατὰ τὴν παροιμίαν ἀπορρήξωμεν πάνυ τείνουσαι τὸ καλώδιον.
II, 7. τί φῄς; ποιήσεις ἤδη; ποιήσεις, οἶδα ἐγώ.	VI, 4. τί φῄς; ποιήσεις ταῦτα; ποιήσεις, οἶδα ἐγώ.
II, 13. οὐκ ἐβόμβει σοι τὰ ὦτα, ὅτε σοῦ μετὰ δακρύων ἐπεμνήμην;	IX, 2. ἦ που... ἐβόμβει τὰ ὦτα ὑμῖν; ἀεὶ γὰρ ἐμέμνητο ἡ κεκτημένη μετὰ δακρύων....
II, 16. θρύπτηι, Πάμφιλε, πρὸς ἐμέ, καὶ καλῶς, ὅτι μὴ ἀπέκλεισα ἐλθόντα « ἔνδον ἕτερος » εἰποῦσα, ἀλλ' εἰσεδεχόμην ἀπροφασίστως ·	XII, 1. θρύπτηι, ὦ Λυσία, πρὸς ἐμέ, καὶ καλῶς, ὅτι μήτε... μήτε ἀπέκλεισα ἐλθόντα « ἔνδον ἕτερος » εἰποῦσα,.. ἀλλ' εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς ἄμισθον ἀξύμβολον εἰσεδεξάμην.
τότε δ'ἄν σε καόμενον εἶδον καὶ ἀντιμεμηνότα ·	—. 2. ὄψει γὰρ ἀνακαιόμενον αὐτὸν πάνυ καὶ ἀντιμεμηνότα ἀληθῶς.
—. ἐγὼ διέφθειρά σε ὑπεραγαπῶσα καὶ τοῦτο διεμφανίζουσα ·	—. 2. σύ, ὦ Ἰόεσσα, διέφθειρας αὐτὸν ὑπεραγαπῶσα καὶ τοῦτο ἐμφαίνουσα....
ὑπερόπται γὰρ αἰσθανόμενοι γίγνεσθε.	ὑπερόπται γὰρ αἰσθανόμενοι γίγνονται.

L'emprunt ne saurait être plus manifeste. A la rigueur, si Aristainète apparaissait comme un imitateur assidu de la comédie, on pourrait croire que ce qu'il a pris chez Lucien lui était bien connu pour avoir une provenance comique. Mais ce n'est point le cas (1). Plusieurs de ses épîtres sont imitées, certainement ou très probablement, de l'élégie narrative (2). D'autres racontent des aventures galantes dignes de nos fabliaux du

(1) Cf. Leo, *Plaut. Forsch.*, p. 128.
(2) I, 10 : 13 ; 15.

moyen-âge (1); je les crois imitées de nouvelles (2). Très peu traitent des thèmes que nous sachions avoir appartenu au répertoire (3). Aucune n'en développe qui paraisse propre à la comédie. Nons n'avons donc rien, ou presque rien, à attendre d'Aristainète pour l'étude que nous entreprenons.

Vis-à-vis des élégiaques romains, antérieurs à notre auteur de plus d'un siècle, la question se pose tout autrement que vis-à-vis des épistolographes. Il est peu vraisemblable que Lucien ait imité consciemment et de parti pris Properce, Ovide ou Tibulle. Mais, cette hypothèse écartée, plusieurs demeurent en présence. D'abord, quand la similitude concerne une observation psychologique, on peut croire que cette observation, depuis le temps des grands élégiaques et grâce à eux, était entrée dans le domaine commun, et que, sans y songer lui-même, Lucien ne leur en était pas moins redevable. D'autre part, si Lucien et les élégiaques puisèrent à une source commune, nous ne sommes pas obligés d'admettre que cette source fut la comédie; ce fut peut-être l'épigramme, ou un genre poétique dont l'inexistence a été affirmée, non prouvée : l'élégie personnelle alexandrine (4). Deux choses, toutefois, sont certaines : les élégiaques romains professaient pour Ménandre une vive admiration (5); ils se rencontrent souvent avec les comiques grecs, ou avec Plaute et Térence (6). De là, nous sommes en droit de déduire les conjectures suivantes. Premiè-

(1) I, 5 ; 9; 20; II, 4; 15; 22.

(2) A vrai dire, une pièce de la νέα — celle que Plaute a suivie dans la première partie de son *Miles* — met en scène une aventure du même genre. Mais c'est un exemple isolé.

(3) I, 14 ; 18 ; 22.

(4) Parmi les plus récents auteurs qui ont nié l'existence d'une pareille élégie, nous citerons tout particulièrement M. Jacoby (*Rh. Mus.*, 1905, p. 38-105); parmi les défenseurs de l'opinion contraire, M. Gollnisch (*Quaestiones elegiacae*). On trouvera dans la dissertation de ce dernier l'indication des travaux antérieurs.

(5) Cf. Hölzer, *De poesi amatoria a comicis atticis exculta, ab elegiacis imitatione expressa* (Diss. Marburg, 1899), p. 5-6.

(6) Cf. Leo, *Plaut. Forsch.*, p. 129 suiv.; Hölzer, *op. l.*, passim; Bürger, *De Ovidi carminum amatoriorum inventione et arte* (Wolfenbüttel, 1901), passim.

rement : l'élégie des Alexandrins, si c'est elle qui fournit leurs modèles ordinaires à Properce, Tibulle et Ovide, devait coïncider sur plus d'un point avec le répertoire de la νέα, si bien que ce qui en procède directement procède indirectement de la comédie. Secondement : épris de Ménandre comme ils l'étaient, les élégiaques devaient le bien connaître, et, le connaissant bien, il est assez probable qu'ils ne s'interdirent point de l'imiter, ni lui, ni ses émules les plus glorieux (1). Les coïncidences entre les *Dialogues* et l'élégie romaine méritent donc d'être relevées; les conclusions qu'il conviendra d'en tirer varieront d'ailleurs suivant les cas.

I

A tout seigneur tout honneur. On doit s'attendre à ce que, dans des dialogues intitulés Ἑταιρικοὶ διάλογοι, les courtisanes jouent le principal rôle. Aussi commencerons-nous par elles la revue des personnages — personnages mis en scène, personnages mis en cause — qui remplira notre premier chapitre (2).

(1) Cf. Jacoby, *op. l.*, p. 82; Gollnisch, *op. l.*, p. 19-25.

(2) Bon nombre des courtisanes de Lucien portent les mêmes noms que des courtisanes du répertoire comique (voir l'*Index lectionis comicae* de Jacoby, ceux des éditions de Plaute et de Térence et des *Comicorum romanorum fragmenta* de Ribbeck), ou que des femmes galantes du IVe et du IIIe siècle (voir le livre XIII d'Athénée) : Glycère, Thaïs, Bacchis, Mélitta, Chrysis, Pythias (nom de servante dans l'*Eunuque*, de courtisane chez Turpilius, *Philopator*, fr. I, et je crois, aussi chez Phoinikidès, fr. 4; cf. Aristainète, I, 12; II, 2), Philinna, Pannychis, Léaina, Hymnis, Philainis, Habrotonon, Myrtion, Philémation, Mousarion, Klonarion. A défaut de Myrtalè — qu'on trouve chez Hérondas — la comédie et la réalité fournissent Myrrhinè, Myrtilè; à défaut de Lykainè, Lyka; à défaut de Tryphaina, Tryphè; à défaut de Simmiché, Simaitha (Simè chez Hérondas) : à défaut d'Ampélis, Ampélisca ; à défaut de Parthénis, Parthénidion ; à défaut de Delphis, Delphium. Chélidonion, Ioessa, Daphnis sont du même genre qu'Herpyllis, Agallis, Okimon, Philyra, Anthis, Sisymbrion, Mékonis, Ischas, tous noms de courtisanes réelles ou de courtisanes de théâtre ; Pyrallis, que Kossyphè, Néottis, Koronè ; Kochlis, que Mélainis, Lampouris, Phrynè, Aphyè : Krokalè fait pendant à Psamathè; Drosè ou Drosis (Drosis chez Démosthène), à Stagonion; Kymbalion, Lyra, Magidion, ne sont pas plus extraordinaires que Lampas, Lychnos, Thryallis, Klepsydra; Gorgona (ou Gorgon?) convient aussi bien à une courtisane que Chimaira (cf. Anaxilas, fr. 22) ; Thespias est analogue à Isthmias, Néméas; Phoibis, à Bacchis, Eirénis.

Toutes les courtisanes de Lucien sont de condition libre. Parthénis (XV), qui parle de son maître, n'a tenu dans l'aventure qu'elle raconte qu'un emploi de comparse ; ce n'est pas elle que courtisait Gorgos ; à l'occasion sans doute il peut lui arriver, comme à la Kymbalion du XIIe dialogue, d'être chiffonnée par quelque convive en goguette, mais seulement en passant ; les amours durables qu'elle est en droit d'espérer sont amours de petites gens ; nul doute que Krokalé la dédaigne, comme Adelphasium du *Poenulus* dédaigne les bonnes amies des boulangers (1) ; « dans le monde », Parthénis n'est qu'une joueuse de flûte. On ne saurait donc la mettre en parallèle avec de belles dames telles que Planésium ou Phoenicium (*Curc. Pseud.*) telles que la fausse Persane (*Persa*), telles qu'Adelphasium et sa sœur (*Poen.*) Le prostitueur, à qui sont asservies ces élégantes personnes, n'apparaît même pas chez Lucien ; on sait qu'il tenait peu de place dans le répertoire de Ménandre.

Libres, les courtisanes de Lucien — celles tout au moins dont nous discernons les mobiles — se sont faites courtisanes par crainte de la misère, sous l'influence de mères peu scrupuleuses. « Ne sais-tu pas », dit la mère de Philinna à sa fille (III, 3), « que nous sommes pauvres ? ne te rappelles-tu pas « tout ce que nous avons reçu de Diphile, et comment nous « aurions passé l'hiver dernier si Aphrodite ne nous l'avait « pas envoyé ? » — « J'ai connu Daphnis en haillons (2) », dit « de son côté Krobylè (VI, 2), « avant que Lyra (la fille de « Daphnis) eût atteint la fleur de son âge ». Elle-même avait pour mari un excellent forgeron ; il est mort ; on a vendu ses outils deux mines ; puis Krobylé a travaillé durement, filant et tissant, pour gagner sa vie et la vie de sa fille ; à celle-ci, maintenant, de la dédommager ! (VI, 1). Ces détails sont assez dans le goût de la comédie. Chez les comiques, à vrai dire, nous n'entendons nulle part une mère de courtisane parler, comme

(1) *Poen.*, 269-270.

(2) Τὴν Δαφνίδα est le texte de la vulgate ; il me paraît inutile de la corriger en τὴν Δαφνίδος, comme le conseille M. Meiser (*Sitzungsb.* de Munich, 1905, p. 166).

Krobylè, de son défunt époux; — et pour cause! Gymnasium et ses pareilles sont nées de pères de rencontre (1); — mais dans les *Adelphes* et dans le Γεωργός, une honnête veuve, la veuve d'un citoyen, tolère les relations irrégulières de sa fille avec un jeune homme riche qui a promis le mariage, mais qui ne se presse point de tenir sa parole; il se peut bien qu'ailleurs la veuve d'un artisan, peut être d'un métèque (Lucien ne nous dit pas ce qu'était exactement le forgeron Philinos) (2), se soit montrée encore moins délicate. Nous savons en tout cas que la comédie admit le personnage de la courtisane citoyenne (3); or, dans l'Athènes du IVe siècle et du IIIe, qui disait citoyen disait enfant légitime. Faisons-nous abstraction des considérations d'état-civil; les débuts de Gymnasium (*Cist.*) se présentent tout comme ceux de Korinna : « Ce n'est point par dureté de « cœur (*superbia*) », dit sa mère, « que je l'ai poussée à faire « métier de son corps; c'est tout simplement pour ne pas souf- « frir de la faim. Si elle ne se mariait chaque jour, toute la « maison mourrait de triste inanition (4) ». Comme Daphnis et Lyra, Cléérète et Philénium (*Asin.*), avant que la jeune fille fût entrée dans la carrière, vivaient en guenilles et mangeaient du pain noir (5). Comme Krobylè, mais pour son propre compte, Chrysis de l'*Andrienne* s'est exténuée d'abord au travail de la toile et de la laine (6). Antiphile (*Heautont.*), que les émissaires de Clinia trouvent à son métier, est censée avoir franchi le pas sous l'empire de la nécessité, et malgré elle; auparavant, Clinia craignait qu'elle n'eût cédé aux instances de sa prétendue mère (7). A la pensée qu'on dira d'elle qu'elle est une courtisane, la Korinna de Lucien fond en larmes (VI, 2), quitte à se

(1) *Cistell.*, 40 : ex patribus conventiciis.
(2) Philinos porte un nom du répertoire, ordinairement réservé aux jeunes gens.
(3) Antiphane, fr. 212; *Phormion*, 415 suiv.
(4) *Cist.*, 40-41; 45.
(5) *Asin.*, 142.
(6) *Andr.*, 95. Peut-être les fragments de Ménandre 892 et 962 proviennent-ils d'histoires analogues.
(7) *Heautont.*, 285 suiv. (cf. Mén., fr. 142) : 446; 233-234.

consoler presque aussitôt après, lorsque la coquetterie et la sensualité auront pris le dessus sur sa fierté; la même répugnance, plus durable et sans doute mieux raisonnée, est manifestée dans la *Cistellaire* par la tendre Sélénium : *quia ego nolo me meretricem dicier* (v. 83).

Les courtisanes qui paraissent ou dont il est parlé dans les *Dialogues* de Lucien sont d'âges très différents. Korinna, la veille encore, était vierge; Chrysis (VIII), Mousarion (VII) sont de tout jeunes tendrons de dix-huit ans ; Ampélis (VIII), de son propre aveu, a vingt années de pratique ; Philémation (XI), si l'on en croit Tryphaina, est déjà loin de la quarantaine ; il ne lui reste sur la tête que de rares cheveux gris, qu'elle teint et auxquels elle ajoute une perruque ; ce n'est plus qu'un tombeau, σορός. Les courtisanes de la comédie, elles aussi, étaient inégalement jeunes et fraîches ; Phronésium par exemple (*Truc.*), Thaïs de l'*Eunuque*, Bacchis de l'*Hécyre*, doivent être des femmes plus mûres, plus complètement épanouies que Philotis ou que Philématium (*Héc. Most.*). Le théâtre latin contient même çà et là quelques jeunes filles élevées pour être courtisanes, mais qui n'ont pas encore débuté : Planésium (*Curc.*), Adelphasium et Antérastilis (*Poen.*). En revanche, rien n'indique que la comédie ait mis en scène la débutante de la veille; et je doute qu'elle l'ait fait. Montrer aux spectateurs le personnage d'une femme qui vient de perdre sa virginité, d'une femme encore toute moite, si je puis ainsi dire, des premières caresses amoureuses, eût été de la part des comiques un raffinement d'indécence dont j'hésite à les croire capables. Assurément, ils ne furent point bégueules. Mais, en général, ce fut aux personnages masculins qu'ils attribuèrent les situations et les propos scabreux (1); dans les rôles de femmes que comportaient leurs pièces, l'honnêteté, semble-t-il, était sauvegardée. D'ailleurs, nous constaterons à différentes reprises que des passages

(1) Cf. *Eun.*, III, sc. 5; *Cas.*, V, sc. 3 et 4; Timoklès, fr. 22; Épikratès, fr. 9; etc.

graveleux de Lucien sont sans analogues connus dans ce qui reste du répertoire ; il y a donc lieu de croire qu'en ces matières l'auteur des *Dialogues* a renchéri parfois sur ses modèles. Quant aux femmes galantes dont la vieillesse a effacé les charmes, chez Plaute et chez Térence elles n'opèrent plus elles-mêmes : les unes, comme Cléérète, Mélainis, la mère de Gymnasium, font « travailler » leurs filles, réelles ou prétendues (1) ; les autres, comme Scapha ou Syra de l'*Hécyre*, se sont faites les servantes de jeunes beautés. Il n'est même pas question, dans les pièces latines, de courtisanes hors d'âge qui s'obstinent à ne pas désarmer, à moins qu'on ne les croie visées par quelques vers de la *Mostellaire*, les vers 274-277 : *nam istae veteres, quae se unguentis unctitant*, etc. ; mais ce qui vient ensuite (v. 280-281) — *verum illud esse maxima adeo pars vestrorum iutellegit, quibus anus domi sunt uxores, quae vos dote meruerunt* — semble indiquer plutôt qu'il s'agissait de vieilles matrones coquettes ; les courtisanes n'étaient pas les seules, dans la société grecque du IVe siècle et du IIIe, à vouloir réparer l'outrage irréparable des ans. C'est dans les fragments originaux qu'on entrevoit le mieux les pareilles de Philémation. Épikratès représente quelque part Laïs vaincue par l'âge, décrépite, guettant sa pitance comme les aigles vieillis guettent une proie facile dans le voisinage des autels (2). « Kerkopè n'a-t-« elle pas trois mille ans ? », s'écrie Philétairos, « et l'affreuse « Télésis, celle de Diopeithès, dix mille ? Théolytè, personne « même ne sait quand elle est née. Laïs, pour en finir, n'est-elle « pas morte en faisant l'amour ?.. » (3). Auprès de Gnathaina qui s'élève, Anaxilas signale Sinopè déjà vieille (γραῦς μὲν αὕτη), mais exerçant encore et aussi terrible qu'une hydre (4). Timo-

(1) Dans la comédie grecque — comme dans la société (voyez le *Contre Néère* ou le *Contre Athénogène*) — les μαστροποί étaient ordinairement des courtisanes retraitées : cf. Alexis, fr. 98, v. 3-4. Le personnage de Ménandre qui prononçait le fragment 428 était sans doute une mère de courtisane ; peut-être aussi la μήτηρ à laquelle s'adressait le fragment 3 d'Alexis.

(2) Fr. 3.

(3) Fr. 9.

(4) Fr. 22.

klès enfin montre un pédéraste fameux traqué, comme Oreste par les Érinyes, par une troupe de courtisanes en renom ; ces courtisanes, il les appelle des vieilles (περὶ δὲ τὸν πανάθλιον εὕδουσι γρᾶες (1). Comme on le voit, les fragments en question datent tous de la période moyenne, et ils ne contiennent rien de plus que des traits satiriques à l'adresse de certaines personnalités de l'époque ; il se peut que, durant la période qui suivit, on ait dessiné des figures comiques en tenant compte de ces indications ; Philémation « le tombeau » en serait alors une copie.

Au point de vue moral, les courtisanes de Lucien se partagent en deux catégories : les courtisanes aimantes, et les autres. Celles-ci — Glycère et Thaïs du Ier dialogue, Ampélis et Chrysis du VIIIe, Pannychis du IXe, Philémation (X), Hymnis (XIII), Myrtalè (XIV), Krokalè (XV) ; je cite seulement celles dont la physionomie est la plus nette — ne pensent qu'au profit ; un amant, pour elles, est comme un bien-fonds à exploiter, à « vendanger » dit Glycère (I, 2 : νῦν τρυγῶσιν αὐτόν). Indifférentes à la jeunesse, à la beauté, à la délicatesse de ceux qui les courtisent, indifférentes surtout à leur amour, elles se donnent au plus offrant (XI, XIV, XV) et ne se font pas faute de recevoir de plusieurs côtés à la fois (IX) : leur fidélité, si elle existe, est une sorte d'honnêteté commerciale, conséquence d'un marché qu'elles ont conclu (VIII, 3 ; XV, 2). Sans cesse elles tendent la main ; et, un amoureux mis à sec, elles l'éconduisent cyniquement (XIV). Est-il besoin de dire que ce type de la courtisane insensible et rouée vient en droite ligne de la comédie ? Μέση et νέα, fragments grecs et pièces latines retentissent d'imprécations contre l'avidité des maudites femmes et nous les montrent à l'œuvre. Pannychis entre Philostratos et Polémon (IX) rappelle Phronésium entre Diniarque, Stratophane et Strabax (*Truc.*). Myrtalè, se livrant sans dégoût à son affreux Bithynien (XIV), Phronésium encore, qui se laisse

(1) Fr. 25.

caresser par le malpropre Strabax, ou la Leucadienne de Ménandre, qui faisait bon accueil à un prétendant décrépit. Ampélis (VIII), Krokalè (XIV), qui vendent pour un temps la jouissance exclusive de leur personne, suivent la tradition de Philénium (*Asin.*), de Philotis (*Héc.*), de Bacchis la Samienne (*Bacch.*). L'expression de Glycère que je citais tout à l'heure — νῦν τρωγῶσιν αὐτόν — a son équivalent dans la bouche d'Astaphium (*Truc.*) : *nunc is est fundus nobis* (1). Le mot même qui est le surnom d'une des héroïnes de Lucien (XI, 2), Πανίς, servait déjà, chez le comique Amphis (2), à caractériser toute l'espèce. Dans le détail, les cadeaux que se font faire ces dames sont assez souvent les mêmes de part et d'autre : esclaves, vêtements précieux, bijoux, etc. Χρυσὸς καὶ ἐσθῆτες εὐανθεῖς καὶ θεράπαιναι τέσσαρες, voilà ce qui signale à tous les yeux la nouvelle fortune de Lyra (VI, 2) ; c'est précisément ce que traîne après elle la fastueuse maîtresse de Clitiphon (*Heautont.*) : *ancillas, aurum, vestem* (3). Des colliers, colliers d'or, colliers enrichis de pierreries, notamment d'émeraudes, sont nommés plusieurs fois chez Lucien (V, 4 ; VI, 1 ; VII, 1-2 ; XIV, 4) ; dans le Παίδιον de Ménandre, une courtisane, je pense, réclamait un semblable objet (4) ; dans la Καρίνη, une autre courtisane était poussée, sans doute par sa mère, à en demander autant (5). Myrtalè, du XIVe dialogue, a reçu de son Bithynien une paire de boucles d'oreilles (§ 4), et toutes les compagnes de Mousarion en ont (VII, 2) ; dans les *Ménechmes*, l'esclave d'Érotium sollicite pour elle-même ce présent (6). Aux ἐσθῆτες εὐανθεῖς, ἀλουργεῖς que

(1) *Truc.*, 727.

(2) Fr. 23.

(3) V. 252 ; cf. 451-453 (*ancillas.... oneratas veste atque auro*) ; *Truc.*, 51 (*aut aurum periit aut conscissa pallula 'st aut empta ancilla*) ; etc.

(4) Mén., fr. 372-373.

(5) Mén., fr. 258. — Différentes espèces de colliers (ἁλύσεις, κεθεστῆρας, ἐλλέβορον) sont mentionnées dans le fragment 33 de Nikostratos, qui est une énumération de bijoux, et qui probablement concernait une courtisane. Antiphane, cité par Pollux V, 98, avait aussi parlé d'un κόθεμα. Dans la Πραγματεύτρια de Ménandre, une femme, sans doute une femme galante, dit avoir reçu des bracelets (fr. 387).

(6) *Men.*, 541 suiv.

célèbre la mère de Korinna (VI, 1-2), aux ὀθόναι τῶν λεπτῶν qu'a reçues Léaina pour prix de ses complaisances (V, 4), au χιτώνιον dont se pare Myrtalè (XIV, 3), au ὀάπις dont elle est si fière (XIV, 4) font pendant, dans les comédies latines, la *palla* que Ménechme donne à Érotium, celle que Déménète promet à Philénium (1), la *pallula* de pourpre que Stratophane rapporte de Phrygie (2); aux parfums, au ταραντινίδιον, que Mousarion, si l'on en croit sa mère, aurait dû recevoir de Chairéas (VI, 1-2), à l'*alabastron* rempli d'huile parfumée offert par Dorion à Myrtalè (XIV, 2), l'amome du Pont et l'encens d'Arabie que Stratophane, déjà nommé, présente à sa maîtresse (3), peut-être le ταραντῖνον dont il était question chez le poète comique Nikostratos (4). Seules, en fait d'articles de toilette, les chaussures sont des cadeaux galants mentionnés chez Lucien (VII, 1; XIV, 2-3) et sur lesquels nos autres documents se taisent (5); nous savons tout au moins, ne serait-ce que par un mime d'Hérondas (VII) et par quelques mots de l'*Aululaire* (6), qu'au IIIe siècle le luxe de la chaussure était très développé, et que les écrivains s'en amusaient. Certains dons du pauvre Dorion (XIV) sont d'un genre plus extraordinaire : des oignons de Cypre, cinq poissons fumés, quatre perches, huit biscuits de marin bien secs dans un panier, un cabas de figues de Carie, un gros fromage de Gythion. Ce n'est pas que les courtisanes du répertoire comique fassent fi des comestibles : Phronésium reçoit très volontiers les victuailles que lui envoie Diniarque, et celui-ci s'est entendu demander plus d'une fois du vin, du blé ou de l'huile (7). Mais l'énumération des cadeaux de Dorion nous transporte dans une société inférieure, où la νέα, autant qu'on

(1) *Asin.*, 885.
(2) *Truc.*, 535-536; cf. 51.
(3) *Truc.*, 539-540.
(4) Fr. 40.
(5) Chez Alciphron (III, 21), un parasite reçoit de son patron une paire de chaussures, et il en est médiocrement ravi.
(6) V. 512 suiv. De ces vers il convient de rapprocher le fragment 333 de Ménandre.
(7) *Truc.*, 32.

peut savoir, n'a jamais placé les aventures d'amour; ces cadeaux sont tels qu'un esclave, un Stichus ou un Sangarinus, pourrait les offrir à sa belle; si la comédie ancienne et la moyenne ont mis en scène des amours serviles, comme il est permis de le croire, il se peut que Dorion ait pris modèle sur quelqu'un de leurs personnages; la chose, toutefois, est extrêmement douteuse (1). — En ce qui concerne les manèges de la courtisane sans cœur, un certain nombre de rapprochements s'imposent. Myrtalè, pendant longtemps, s'est comportée vis-à-vis de Dorion comme Phronésium vis-à-vis de Diniarque, comme Philénium et sa mère vis-à-vis de Diabole : lorsqu'il donnait, elle se disait remplie d'amour pour lui, elle l'appelait son maître, son tout (2); ce qui ne l'empêche pas, dès qu'elle l'a ruiné (3) et qu'elle a trouvé mieux (4), de le consigner à sa porte (5). Maintenant, afin de s'attacher plus solidement son richard, elle prétend être enceinte de ses œuvres; et en cela encore elle imite Phronésium. Pannychis, apprenant que Polémon revient de la guerre cousu d'or, veut qu'on lui dise qu'elle l'attendait avec la plus vive impatience (IX, 1); c'est ce qu'Astaphium, sûre de n'être pas désavouée, affirmait, au nom de sa maîtresse, à Diniarque retour de Lemnos (6). Là, d'ailleurs, s'arrête la ressemblance : Pannychis, surprise en

(1) Voir ci-dessous, pages 221-222. Chez Alciphron (II, 6), Anikètos prétend avoir comblé Phoibianè — laquelle, d'ailleurs, n'est pas une courtisane — de figues, de fromages frais, de paires de poulets. Mais Alciphron, comme Lucien, paraît mêler cette fois à des détails de provenance comique des réminiscences de l'idylle.

(2) Ὅτε δέ σοι τὰ τοσαῦτα ἐκόμιζον (= *Asin.*, 205 : *quom dabam*), ἐρωτικός, ἀνὴρ (= *Asin.*, 208 : *me unice.... amare*), δεσπότης, πάντ' ἦν ἐγώ (= *Asin.*, 211 suiv. : *quod ego jusseram, quod volueram...*). Pour l'idée générale, voir aussi *Truc.*, 162-163; Trabea, fr. I.

(3) Νῦν ὅτε πέντης ἐγενόμην δι' σέ, ἐπεὶ δ' ἐγὼ μὲν αὖος ἤδη ἀκριβῶς = *Truc.*, 113 : *nunc ego huc bona mea degessi*; 139 : *rem perdidi apud vos, vos meum negotium abstulistis; Asin.*, 135 : *hic elavi bonis*; 204 : *mi.. despoliato.*

(4) Σὺ δὲ τὸν Βιθυνὸν ἔμπορον εὕρηκας ἐραστήν = *Truc.*, 8 : *eadem postquam alium repperit qui plus daret...*

(5) Νῦν μ' ἀποκλείεις; = *Asin.*, 127 : *foras aedibus me ejici?* — Ἀποκλείομαι μὲν ἐγώ = *Truc.*, 82 : *mihi exinde immovit loco*; 86 : *ut me extrudat foras.*

(6) *Truc.*, 184-185.

flagrant délit d'infidélité, n'a pas à beaucoup près l'effronterie hautaine de Phronésium : moins endurcie dans le vice, elle paraît toute confuse et n'ose pas affirmer son droit de fréquenter qui lui plaît ; il faut que sa servante parle pour elle, la réconforte, et couvre sa retraite. Dans le VIIIe dialogue, Ampélis raconte comment elle enflamma l'amour trop calme — trop économe surtout — de son amant en lui préférant ostensiblement un rival ; Phronésium en usait pareillement vis-à-vis de Stratophane ; Bacchis, de l'*Heautontimoroumenos*, vis-à-vis du soldat qui l'implorait lorsque Syrus s'est présenté chez elle, et plus tard, quand l'argent promis par Clitiphon tarde trop à venir, vis-à-vis de Clitiphon lui-même (1).

A côté des courtisanes insensibles, rapaces, rouées, les *Dialogues* de Lucien contiennent un respectable contingent de courtisanes amoureuses. Abandonnée par son amant, Mélitta, du IVe dialogue, affirme à une compagne qu'elle est très malheureuse ; elle est prête à céder toutes ses parures à la magicienne qui lui ramènera Charinos, et qui ainsi « la sauvera ». Drosis, du dialogue X, n'ayant pas vu depuis trois jours Kleinias, est tourmentée de tristes pressentiments ; tant que cette absence ne lui est pas expliquée, elle ne vit plus, elle se demande si elle n'a pas sans le vouloir contrarié de quelque façon le jeune homme ; instruite de ce qui interrompt ses visites et craignant une rupture définitive, elle déclare qu'elle dépérit d'amour. Il se peut que, dans le cas de ces deux

(1) V. 366 suiv. ; 730 suiv. — Même jeu de la part de Zeuxippè dans une épître d'Alciphron (III, 14). Un trait de cette épître, dont le *Truculentus* offre la traduction, — συνοικίας καὶ ἄγρους — fut peut-être emprunté au *Toxaris* de Lucien, § 15. Mais d'autres traits, auxquels rien ne correspond chez Lucien, font songer à des passages de Plaute. Ἐγὼ δέ ὀδυνῶμαι τὴν καρδίαν ὁρῶν ὑπορρέοντα τοσοῦτον πλοῦτον, ὃν οἱ μακαρῖται αὐτοῖ Λυσίας καὶ Φανοστράτη κατέλιπον· ἃ γὰρ ἐκεῖνοι κατ' ὀβολὸν συνήγαγον ἀθρόως ἀναλοῖ... τὸ γύναιον ; cf. *Truc.*, 309 suiv. : *non enim illa meretriculis munerandis rem coegit, verum parsimonia duritiaque... Egone haec mussitem?* — Τοῦ Εὐβοέως νεανίσκου. Dans le *Pseudolus*, l'ami de Calidore, Charin, est de Carystos en Eubée (v. 730). Dans l'*Epidicus*, le soldat à qui Épidicus projette de revendre Akropoliskis est appelée par lui *Euboicus miles locuples, multo auro potens* (v. 153).

courtisanes, il y ait autre chose que des peines de cœur : dépit de se voir préférer une rivale, regret d'une liaison qui était ou pouvait devenir lucrative. Chez Mousarion, du VIIe dialogue, chez Myrtion, du IIe, chez Ioessa, du XIIe, la tendresse est plus évidente. Sans doute, les amants des deux premières les bercent d'espérances lointaines; mais ces espérances ne sont pas ce qui motive leur fidélité. Mousarion aime Chairéas parce qu'il est beau et sans barbe, parce qu'il dit qu'il l'aime, parce qu'il pleure; à cet amour, elle sacrifie toutes les chances de gain; même, elle donne à l'aimé de quoi faire figure dans la société élégante; et à sa mère, qui tance ce désintéressement, qui lui montre les autres courtisanes plus somptueusement habillées, elle répond, avec un gentil mélange de passion et de coquetterie : « Sont-elles plus heureuses et « plus belles que moi? » Myrtion, qui se croit indignement trahie, ne peut cependant pas prendre sur elle de renier son amour; ce sont des plaintes qu'elle adresse à Pamphile, plutôt que des reproches; l'enfant qui va naître de lui, elle l'élèvera, elle l'appellera Pamphile comme son père, et ce sera pour elle une consolation (παραμύθιον τοῦ ἔρωτος); ou plutôt, déclare-t-elle lorsqu'elle est rassurée, si Pamphile l'avait vraiment trahie, elle se serait pendue de désespoir. Ioessa aussi songe au suicide pour le cas où Lysias la délaisserait; elle lui a prodigué les preuves d'attachement, le recevant gratis, éconduisant ses rivaux, fermant l'oreille aux avis, aux reproches d'une mère intéressée; sans détours, elle confesse qu'elle ne vit que pour lui, qu'elle est folle de lui, qu'elle se consume en pensant à lui; et quand une amie lui conseille de piquer Lysias à son tour, d'opposer la froideur à la froideur, elle repousse cette idée avec effroi : « Que je ferme la porte à Lysias! Fassent les « dieux qu'il ne s'en aille pas le premier! » — Tout comme les méchantes femmes dont nous avons parlé précédemment, ces aimables figures eurent dans la comédie leurs modèles. A l'époque de la μέση, déjà, nous entendons parler, chez Antiphane, d'une courtisane « qui possède un cœur d'or et qui est formée

« pour la vertu » (1); Amphis oppose à certaines enjôleuses réputées en raison de leur cupidité une autre femme galante qu'il ne nomme pas, réelle ou imaginaire, qui sans doute était moins vilainement vénale (2); Anaxilas distingue l'ἑταίρα, modérée dans ses prétentions, de la méprisable πόρνη (3). D'après une anecdote que rapporte Athénée (4), il semble que le type de l'honnête courtisane a été, sinon inauguré sur le théâtre, du moins mis à la mode par Philémon. Ménandre, paraît-il, aurait d'abord critiqué cette innovation; plus tard cependant il l'admit. Rien que dans le répertoire latin, plusieurs personnages de femmes — *meretrices bonae* — méritent qu'on les rapproche des héroïnes de Lucien. La petite Philotis, de l'*Hécyre*, accueille mal le conseil de gruger indifféremment tout le monde (5); Bacchis, de la même pièce, n'a pas moins regretté Pamphile que Drosis ne regrette Kleinias, ou Mélitta Charinos; et elle aussi aime à se rendre cette justice qu'elle est innocente de la rupture (6); Thaïs, de l'*Eunuque*, ressent pour Phaidria, sinon un amour véritable, du moins une réelle affection; elle souffre du chagrin qu'elle lui cause et du peu de confiance qu'il a en sa parole (7). A vrai dire, en copiant ces quelques caractères, Térence a peut-être accentué ce qui les rendait sympathiques (8); mais chez Plaute également se trouvent des courtisanes, ou des jeunes filles élevées pour être courtisanes, capables de passion sincère et de sentiments délicats. Trois surtout sont à mettre en parallèle avec les Mousarion, les Myrtion et les Ioessa : Philématium (*Most.*), Philénium (*Asin.*), Sélénium

(1) Fr. 212.
(2) Fr. 23.
(3) Fr. 21.
(4) P. 594 B.
(5) *Héc.*, 66.
(6) *Héc.*, 839.
(7) *Eun.*, 197 suiv.
(8) Dans l'*Hécyre*, notamment, il est difficile de ne pas voir une contradiction entre ce que raconte, aux vers 157 suiv., Parménon — sans doute bien informé — et ce que Bacchis dit elle-même vers la fin, lorsqu'elle répond aux questions de Lachès, ou lorsqu'elle monologue en attendant Pamphile.

(*Cist.*). Toutes les trois, en dépit des suggestions mauvaises dont elles sont assaillies, voudraient appartenir à un seul homme et lui appartenir à jamais. Dans le cœur de Philématium, la reconnaissance, semble-t-il, parle aussi haut que l'amour; chez les deux autres, c'est bien la passion qui s'exprime. Philénium égale Mousarion en désintéressement : à ceux qui offrent et donnent, elle préfère Argyrippe, qui n'a rien à donner (1); et si elle ne va pas jusqu'à l'entretenir, c'est qu'elle n'en a pas la possibilité; séparée de celui qu'elle aime, comme Myrtion et comme Ioessa elle projette de se donner la mort. Sélénium, non moins tendre, n'annonce pas des desseins aussi tragiques; mais elle succombe sous le faix du chagrin; pas plus qu'Ioessa, elle ne sait être dure pour son amant, encore qu'elle croie avoir à se plaindre de lui; à Gymnasium, qui le recevra à sa place, elle recommande en des termes touchants de ne le point maltraiter (2). — Ainsi, chez Lucien et chez Plaute, les mêmes traits essentiels se retrouvent. Des différences, toutefois, sont à noter. D'abord, en excluant de ses *Dialogues* les jeunes filles de bonne race, égarées par un destin contraire jusqu'aux confins de la prostitution, mais restées dignes de leur origine, Lucien fit la partie plus belle aux courtisanes véritables; sa Myrtion et son Ioessa se donnent ou s'entendent donner sans répugnance le nom d'ἑταίρα = *meretrix*, que Sélénium ne voulait point porter; dans leur physionomie se mêlent des éléments empruntés à deux classes de personnages comiques; quand Myrtion déclare qu'elle n'exposera pas l'enfant né de Pamphile, mais qu'elle l'élèvera, elle parle comme parlaient, en d'autres circonstances, Glycère de l'*Andrienne* et son amant. Relevons aussi, dans le dialogue VII, cet aveu de sensualité de Mousarion : λεῖός μοι, φασί, Χαιρέας, καὶ χοιρίσκος Ἀχαρνικός. Aucune amante du répertoire latin ne tient

(1) *Asin.*, 527 : *illos qui dant, eos derides* = σὺ δὲ ἐκεῖνον μὲν ἀπεμύκτισας); *qui deludunt, deperis.*

(2) *Cist.*, 107 suiv.

de semblables propos (1). Si Phoenicium, du *Pseudolus*, rappelle à Calidore les voluptueuses caresses qu'elle a échangées avec lui (2), ce n'est point de vive voix, c'est dans une lettre dont un esclave bouffon donnera lecture aux spectateurs; en écoutant Pseudolus, ceux-ci pourront oublier qui est en réalité responsable des développements érotiques; au contraire, rien ne dissimule, rien n'atténue, pour les lecteurs du VIIe dialogue, la liberté de langue de Mousarion; l'héroïne de Lucien risque donc se sembler plus hardie, plus dévergondée que l'héroïne de Plaute; peut-être, en lui prêtant les paroles qu'il lui prête, notre auteur viola-t-il des règles de convenance que la comédie observait.

Ne séparons pas des courtisanes quelques personnages qui forment chez Lucien leur entourage familier, leur « maison ». Ce sont d'abord les servantes (3). Comme chez les comiques, elles sont pour leurs maîtresses des confidentes, des associées, des dames de compagnie. Dorkas (IX), avertissant Pannychis de l'arrivée instante de Polémon, fait preuve du même zèle qu'Astaphium (*Truc.*), annonçant à Phronésium l'approche de Stratophane; Doris (II), qui prend à cœur l'abandon supposé de Myrtion par Pamphile, rappelle Mysis (*Andr.*), consternée par les incertitudes où se débat l'amoureux de Glycère (4); Lydè (XII), qui partage la couche d'Ioessa quand celle-ci n'a

(1) Ce n'est pas une femme qui prononçait le fr. inc. fab. XX de Naevius (*vel quae speral se nupturam viridulo adulescentulo, ea licet senile tractet detritum rutabulum?*); et rien n'indique que la personne dont il s'agit ici — probablement une jeune fille honnête — ait exprimé pour son compte les sentiments qu'on lui prête.

(2) *Pseud.*, 66-68 : *compressiones artae amantum corporum, teneris labellis molles morsiunculae, papillarum horridularum oppressiunculae.*

(3) Doris, Lesbie (II), Akis (IV), Dorkas (IX), Nébris (X), Lydè (XII, XIV), Grammis (XIII). — Le nom de Doris se trouve chez Diphile (Μνημάτιον) et chez Ménandre (Περικειρομένη); celui de Lesbie, dans l'*Andrienne*; une variante de Dorkas, Dorkis, chez Alexis; une autre, Dorcium, dans le *Phormion* et dans la *Leucadia* de Turpilius (où c'est, je crois, le nom d'une jeune fille libre). Lydè est un ethnique que l'on peut rapprocher de Syra (*Héc.*, *Merc.*, etc.).

(4) Ὁ ἐραστὴς ὑμῶν ὁ Πάμφιλος, dit Lesbie à Doris ; de même, chez les comiques, les pronoms sont souvent employés de manière à exprimer la solidarité entre maîtresse et servante : par exemple *Andr.*, 754. 768.

pas de visiteur, est une servante favorite, presque une amie, ce que Ménandre appelait ἄβρα (1). Aucune d'ailleurs n'a de physionomie bien marquée, sauf Dorkas, du IXe dialogue, aussi enjôleuse que Pannychis et digne émule d'Astaphium.

Les mères occupent une place beaucoup plus considérable (2). Nous les avons déjà entrevues, et nous savons ce qu'elles valent : elles sont unanimes à prêcher à leurs filles le vice et la dureté de cœur. C'est agir comme dans la comédie, où les mères débonnaires, du genre de la mère de Sélénium, doivent avoir été l'exception. Comme dans la comédie également, elles dirigent l'exploitation de la jeune femme et surveillent sa conduite. C'est avec la mère de Korinna que le bel Eukritos a fait marché, c'est entre ses mains qu'il a payé; c'est à elle seule qu'il a dit son intention de revenir bientôt : de même, c'est avec Cléérète, avec Cléérète seule, que négocient Diabole et Argyrippe. Diphile, dans le Dialogue III, vient se plaindre à la mère de Philinna des incartades de celle-ci; Cléérète, nommée comme partie contractante en tête de la fameuse *syngraphè* (3), devra en faire exécuter les clauses. Ici et là, en un mot, la mère entend vivre de sa fille : θρέψεις μὲν ἐμέ, dit tout crûment Krobylè (VI, 2); et, dans la *Cistellaire*, la mère de Gymnasium : *mihi lucro sine meo saepe eris sumptu* (4). Néanmoins, les mères de courtisanes que les *Dialogues* mettent en cause ne sont jamais aussi despotiques que Cléérète, ni même que la mère de Gymnasium : elles ne dédaignent pas d'amadouer la récalcitrante, de la prendre par les sentiments, de faire appel à sa vanité, à son goût inné de la parure, ou même à sa piété filiale (VI, VII); elles catéchisent, elles blâment

(1) Fr. 64, 438, 520.

(2) Krobylè, nom de la mère de Korinna (VI), était le nom d'une matrone chez Ménandre (fr. 929). Chrysarion, nom de la mère de Gorgona (I), est une variante de Chrysis. La mère de Mousarion (VII), celle de Philinna (III), sont anonymes, comme la mère de Gymnasium (*Cist.*).

(3) *Asin.*, 751 suiv. : *Diabolus Glauci filius Clearetae lenae dedit dono argenti viginti minas, Philaenium ut secum esset noctes et dies hunc annum totum.*

(4) *Cist.*, 50.

(VII, III), elles se plaignent, elles criaillent (XII) ; elles n'imposent pas rudement leur volonté. Cela doit tenir à ce que Lucien a composé leurs rôles non seulement avec ceux des mères de comédies mais aussi avec les rôles d'une catégorie d'actrices qui n'est pas représentée chez lui : je veux dire les courtisanes émérites, devenues les servantes et en même temps les conseillères d'une jeune. Quoi qu'il en soit, beaucoup des arguments qu'emploient ces dignes personnes pour combattre les bons instincts, pour triompher des répugnances honnêtes, se rencontraient déjà, à notre connaissance, dans le répertoire de la νέα. La mère de Mousarion n'estime que le comptant, elle méprise les espoirs à long terme, et les promesses, et les protestations de l'amoureux sans argent : ah, si mon père... ! ah, si j'étais le maître de mon héritage, tout serait à toi! (VII, 1). « Or donc », dit-elle à sa fille (VII, 2), « lorsqu'il nous faudra « des chaussures et que le cordonnier nous demandera un « didrachme, nous répondrons : Nous n'avons pas d'argent, « mais prenez quelques espérances. Nous en dirons autant au « marchand de farine; et, quand on nous réclamera le montant « du loyer : Attendez, dirons-nous, que Lachès de Kolyttos soit « mort; nous vous paierons après notre mariage ! » On croirait entendre Cléérète : « Le jour, l'eau, le soleil, la lune, la nuit, « je ne les paye pas à prix d'argent; mais toutes les autres « choses dont nous voulons user, nous les achetons au crédit « grec. Lorsque nous demandons du pain au boulanger, du vin « au cabaretier, si on a la monnaie, ils donnent la marchan- « dise... Faut-il que tu attendes, si quelqu'un te promet de te « faire riche lorsque sa mère sera morte? (1) ». D'ailleurs, ces belles promesses, peut-on compter qu'elles se réaliseront? « Crois-tu, Mousarion, que tu auras toujours dix-huit ans, « et que Chairéas ne changera pas de dispositions lorsque lui- « même sera riche? (VII, 4) ». Ici résonne l'écho de la voix de Scapha : « Tu es une sotte, si tu crois qu'il sera éternellement

(1) *Asin.*, 198-201 ; 528-529.

« pour toi plein de tendresse et de bienveillance. Je te préviens. « Il te plantera là par l'effet du temps et de la satiété.... Songe « bien seulement à cela : si tu ne sers que lui tant que tu es « dans la fleur de ton âge, dans ta vieillesse tu auras à te « plaindre » (1). Servir un seul amant, déclare Scapha, c'est le fait d'une matrone et non d'une courtisane (2); de même la mère de Gymnasium (3). « Veux-tu donc vivre honnête », renchérit la mère de Mousarion (VII, 4), « comme si tu n'étais « pas une courtisane, mais une prêtresse de la Thesmophoros? » Non, une fille avisée doit passer le temps en nombreuse compagnie (*non sine multis viris*, déclare la mère de Gymnasium (4); πολλοὺς ἐραστὰς ἕξεις, insinue Krobylè à Korinna); et alors, qu'elle se maintienne seulement en vie et en beauté (5), toute la maisonnée sera à l'abri du besoin. Mais foin des amoureux qui ne savent que pleurer (6), prononcer de gentilles paroles (7), qui sont incapables de se procurer de l'argent par des moyens plus ou moins délicats (8)! Le cas qu'il faut faire d'un galant dépend de la réponse à cette question : *quid dedit?* τί δέ σοι δέδωκεν; (9).

A ces leçons de sagesse, Krobylè et la mère de Philinna joignent des conseils pratiques : elles professent l'art d'aimer, ou plutôt l'art de se faire aimer. D'autres personnes, d'ailleurs, les secondent dans leur enseignement : Ampélis (VIII), courtisane encore en exercice, camarade plus âgée et quasi maternelle de Chrysis, — une figure dont le répertoire, autant qu'on le connaît, ne présente pas de similaire exact; Thaïs (I), Pythias (XII), qui sont pour Glycère et pour Ioessa des amies

(1) *Most.*, 194-196; 216-217.
(2) *Most.*, 190.
(3) *Cist.*, 78 suiv.
(4) *Cist.*, 81 : cf. 43-44.
(5) VI, 3 : Ζώσης μόνον. Cf. *Cist.*, 48-49 : *Si quidem ita eris ut volo, nunquam senecta fies semperque istam quam nunc habes aetatulam optinebis.*
(6) VII, 2 : δακρύει = *Asin.*, 533 : *largus lacrumarum.*
(7) VII, 3 : ῥηματίοις = *Asin.*, 525 : *verba blanda.*
(8) VII, 4 : cf. *Pseud.*, 286 suiv. (où la parole est à un prostituteur).
(9) VII, 4 = *Asin.*, 524.

de leur âge, comme Gymnasium pour Sélénium. Il n'est guère douteux que ce thème — comment on réussit dans la carrière galante — avait été déjà développé par les poètes comiques; eux, qui ont mis en scène tant de cuisiniers, de parasites, de flatteurs dissertant sur leur art et instruisant des disciples, ne pouvaient manquer d'en faire autant pour une classe de personnages aussi importants que les courtisanes; a priori, nous sommes en droit de croire que la comédie contint les éléments d'une τέχνη ἑταιρική, comme ceux d'une τέχνη μαγειρική ou παρασιτική. D'une telle τέχνη, les fragments originaux ne contiennent plus rien ou presque rien (1); mais des traces subsistent dans le théâtre latin. Je ne veux point parler des scènes du *Poenulus* où Adelphasium morigène sa jeune sœur; Adelphasium n'a pas l'âme d'une courtisane. En revanche, Cléérète dans l'*Asinaire*, Astaphium dans le *Truculentus*, découvrent cyniquement à Diabole et à Diniarque quelques-unes des maximes du métier. Au début de la *Mostellaire*, Scapha, en même temps qu'elle s'applique à corrompre Philématium, lui enseigne certains artifices, certaines précautions à prendre pour retenir son amant. Un fragment de Turpilius, le fragment I du *Demiurgus*, provient d'un semblable colloque. Ce n'est pas tout. Les vieilles que Properce (IV, 5) et Ovide (*Am.*, I, 8) nous montrent occupées à instruire des débutantes, Acanthis, Dipsas, sont, par leur ivrognerie, par leur grotesque laideur, des figures dignes de la comédie; les perfides leçons de l'une d'elles sont interrompues, comme celles de Scapha (2), par l'irruption de l'amant desservi; il n'est donc pas impossible — nous trouverons plus loin de nouvelles raisons de le croire — que Properce et Ovide aient emprunté à la νεά, directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, la donnée et les

(1) Sauf, peut-être, le fragment 258 de Ménandre. Signalons également cette phrase de Philostrate (*Ep.*, 38) : ...τὸν δὲ νέον δίδαξον ὡς ἄρτι ἀρχόμενον... Ταῦτα καὶ... καὶ τὸ Μενάνδρου Γλυκέριον, ὧν κατ' ἴχνη καὶ σὺ βαίνεις.

(2) Bürger, *De Ovidi carminum amator. inventione et arte*, p. 8, 12; Gollnisch, *Quaest. elegiacae*, p. 20-21.

personnages des deux élégies en question. Comme on le voit, chez Plaute et, je pense, chez Turpilius (1), chez Properce, chez Ovide, le rôle d'institutrice est tenu par des duègnes ou des entremetteuses de profession, qui doivent avoir de la galanterie une expérience personnelle; en l'attribuant, dans le dialogue VI, à Krobylè, veuve d'un époux légitime, Lucien fut assez mal inspiré; on peut se demander où cette matrone, où cette mère de famille a acquis tant de connaissances spéciales; ses relations avec Daphnis et Lyra n'en rendent compte qu'à demi.

Examinons maintenant par le menu les préceptes de Krobylè et autres donneuses de conseils. Pour réussir, il faut être bien mise et avoir bonne tenue; à table, ne pas s'enivrer, ni manger voracement en se bourrant les deux joues, mais prendre les mets du bout des doigts et boire sans se presser à toutes petites gorgées. Ces règles, Krobylè aurait pu les apprendre à l'école de la comédie. Si Scapha enseigne que les amants ne tiennent pas aux belles robes, mais s'intéressent bien plus à ce qu'il y a dedans (2), si Adelphasium proclame doctoralement que de bonnes mœurs valent mieux qu'un riche habit (3), Antérastilis n'ignore point quel puissant attrait est la toilette : « Les « femmes », dit-elle, « ne sont jamais assez bien tenues; elles « n'ont ni charme ni agrément si elles ne se parent à grands « frais » (4). Stéphanium elle-même, pour plaire à de vulgaires esclaves, n'en finit pas de se pomponner : « Une femme », dit-elle, « a beau être lavée, propre, parée, ajustée, elle n'a jamais « assez d'ajustements. Il lui est bien plus facile de dégoûter les « amants par une mise peu recherchée que de leur plaire pour « toujours par des recherches de toilette » (5). Voici maintenant comment un personnage du Καμπυλίων d'Eubule fait l'éloge d'une courtisane bien élevée (κοσμία ἑταίρα) : « Qu'elle

(1) Edepol *docta* dico :...
(2) *Most.*, 169, 289.
(3) *Poen.*, 301 suiv.
(4) *Poen.*, 232; 246-247.
(5) *Stich.*, 745-747.

« dînait gentiment ! Elle ne faisait pas, comme les autres, des « boulettes de légumes pour s'en farcir les mâchoires; elle ne « mordait pas dans les viandes à pleines dents, ce qui est laid à « voir; mais de tout elle goûtait un peu, comme une jeune fille « de Milet » (1). Parménon, de l'*Eunuque*, qui est homme d'expérience, ne doute pas que voir des courtisanes dans leur intérieur, en négligé, mangeant gloutonnement des nourritures grossières, soit un spectacle propre à les faire prendre en dégoût (2). Phronésium sait bien qu'une courtisane ne doit jamais boire jusqu'à l'ivresse (3). Il est vrai qu'elle se place à un autre point de vue que Krobylè : elle ne veut pas que le vin lui fasse perdre le sentiment de ses intérêts. Mais dans la *syngraphè* qui doit lier Philénium à Diabole, figure cet article : quand on sera à boire, la jeune femme ne gardera son bons sens ni plus ni moins que son amant (4). Il ne faudra donc pas, si elle s'enivre, qu'elle s'enivre avant lui. Autres préceptes de Krobylè : faire bon visage à tout le monde, sourire d'un air engageant, parler avec affabilité; ne pas congédier avec de mauvaises raisons ceux qui vous font visite ou qui vous accompagnent au logis, mais ne pas se jeter à la tête des hommes; dans une réunion, ne se moquer d'aucun convive, mais n'avoir d'yeux que pour celui qui paye; au lit, n'être ni trop dévergondée ni trop froide (5); enfin, accueillir les hommes laids comme les jolis garçons, ou même plus volontiers, parce qu'ils payent plus cher. Ces conseils-là encore pouvaient être déduits de certains épisodes du répertoire : les uns, de scènes où une courtisane accueillait indistinctement, pourvu qu'ils eussent la bourse bien garnie, les hommes les plus mal faits pour

(1) Eubule, fr. 42. — Autre allusion, chez les comiques, à l'art de manger proprement : Antiphane, fr. 87.

(2) *Eun.*, 937 suiv.

(3) *Truc.*, 854-855.

(4) *Asin.*, 773.

(5) Je ne crois pas à propos de corriger ἀμελές, lecture de la vulgate, en πλημμελές ou ἀπρεπές, que propose M. Meiser (*Sitzungsb.* de Munich, 1905, p. 166). Ἀμελές est une chose que l'on fait négligemment, sans s'y intéresser : cela désigne le trop peu, par opposition à ἀσελγές, qui désigne le trop.

l'amour; les autres, de passages où étaient énoncées les stipulations d'un contrat. On est en droit d'établir un rapprochement précis entre ces paroles de Krobylè : ἐς μόνον δὲ τὸν μισθωσάμενον βλέπει et une phrase du contrat de Diabole : *ad eorum ne quem oculos adiciat suos; si quem alium aspexit, caeca continuo siet* (1); — un second entre les mots οὐδὲ ἀμελὲς ἐκείνη ἄν τι ἐργάσαιτο et ce que Diabole ajoute un peu plus loin : *verum in cubiculo... equidem illa moveri gestio* (2); — un autre entre φαιδρὰ πρὸς ἅπαντας... προσομιλοῦσα δεξίως et deux vers que prononce Cléérète : *bene salutando consuescunt, compellando blanditer, osculando, oratione vinnula, venustula* (3); — un autre encore entre μήτε ἐπιλαμβανομένη τῶν ἀνδρῶν et cette observation de Gymnasium : *intro abeo ; nam meretricem astare in via solam prostibuli sane 'st* (4). Dans le dialogue IV, la mère de Philinna prêche à sa fille de n'être point susceptible; il faut qu'une courtisane sache dévorer les affronts; s'irriter des injures d'un amant, bon; mais pas de représailles. « Ne « sais-tu pas que ceux qui aiment cessent d'aimer, si on les inju- « rie, et se font des reproches à eux-mêmes? Tu as toujours été « trop dure avec Diphile; prends garde, comme dit le proverbe, « qu'en tendant trop la corde nous ne la cassions ». C'est faute d'avoir fait à temps ces réflexions judicieuses que Bacchis, de l'*Hécyre*, a vu son amant Pamphile s'éloigner d'elle (5). Quant aux préceptes de Pythias et d'Ampélis — piquer la jalousie des amants, ne pas leur laisser voir qu'on tient à eux, se les attacher en feignant de les vouloir mettre à l'écart — on en peut rapprocher ce passage de Turpilius (6) : « Si une femme désire que son « amant lui soit attaché et fidèle, elle doit le satisfaire avec « économie et mesure (*modice atque parce ejus serviat cupi- « dines*) »; surtout ils rappellent *mutatis mutandis* certaines

(1) V. 769-770. Cf. Naevius, *Tarentilla*, fr. II (*alii adnutat, alii adnictat...*)
(2) V. 787-788.
(3) V. 222-223.
(4) *Cist.*, 330-331.
(5) *Hec.*, 160 suiv.
(6) *Demiurgus*, fr. I.

leçons de Gnathon. « Dis-moi », lui demande le militaire, « me « justifierai-je auprès de Thaïs, qui me soupçonne d'aimer cette « esclave ? » « Garde-t'en bien », réplique le conseiller ; « ... Si « elle nomme Phaidria, nomme aussitôt Pamphila. Si elle dit : « faisons venir Phaidria pour souper, dis : appelons Pamphila « pour chanter. Si elle loue la beauté de l'un, loue la beauté « de l'autre. Enfin rends-lui la pareille, et pique-la à ton « tour » (1). Ces propos se trouvent dans des passages qui sont des raccords dus à Térence ; mais il y a lieu de croire que celui-ci, familier avec les comiques grecs, leur en a emprunté l'idée. N'oublions pas d'ailleurs que, dans le banquet raconté par Dorias (2) — le morceau est traduit de l'Εὐνοῦχος —, Thrason met en pratique les avis de Gnathon et que Gnathon lui-même, dans la suite de la pièce, reprend le sujet en ces termes : « Je sais l'humeur des femmes ; elles ne veulent pas quand « on veut ; dès qu'on cesse de vouloir, elles en meurent « d'envie » (3). — Sur plusieurs points, la coïncidence que nous venons de signaler entre les *Dialogues* et la comédie se vérifie aussi entre les *Dialogues* et certaines pièces de Properce ou d'Ovide. Le conseil de manger avec modération et élégance, celui de ne pas trop boire, celui de bien s'habiller, figurent en bonne place dans le IIIe livre de l'*Art d'aimer* (4) ; Properce, dans l'élégie II, 14, fait sienne la sagesse de Gnathon, dont hériteront Ampélis et Pythias (5) ; Dipsas, comme Krobylè ou comme la mère de Gymnasium, veut que son élève ait beaucoup d'amoureux (6) ; comme Krobylè et comme Phronésium, elle estime que peu importe la beauté ou la laideur des galants (7). Nous savons d'autre part que, pour les élégiaques

(1) *Eun.*, 434 suiv.
(2) V. 615 suiv.
(3) V. 812-813.
(4) *Ars am.*, III, 755 suiv. ; 760 suiv. : 101-250 (cf. *Rem. am.*, 344 suiv.).
(5) V. 19-20 : *Contemnite amantes : sic hodie veniet, si qua negarit heri.*
(6) *Am.*, I, 8, 54-56 : *nec satis effectus unus et alter habent. Certior e multis nec jam invidiosa rapina est : plena venit canis de grege praeda lupis.*
(7) V. 67 : *Qui, quia pulcher erit, poscet sine munere noctem.*

latins, le type parfait de la courtisane était un personnage de la νέα, la Thaïs de Ménandre (1). Et en dehors des détails qui se retrouvent chez Lucien, d'autres encore, dans les passages où ces auteurs traitent de l'art d'aimer, ont leurs pareils chez les poètes comiques (2). Cela étant, lorsqu'il y a accord entre les *Dialogues* et l'élégie latine, en l'absence même de témoignages formels tirés des *Fragmenta Comicorum* ou du texte des *palliatae*, on peut songer à expliquer cet accord par une commune dépendance vis-à-vis de la comédie. Aux rapprochements indiqués ci-dessus nous ajouterons donc les suivants. Comme Krobylè à sa fille, Ovide prescrit à ses lectrices de ne rire que d'un rire discret (3). D'accord avec la mère de Philinna, Dipsas enseigne qu'il ne faut point donner trop de temps à la colère; car une colère prolongée fait souvent naître des brouilles (4). Comme Ampélis et Pythias, Dipsas et Acanthis enjoignent à la jeune courtisane de parfois refuser ses faveurs sous un prétexte quelconque (5); Dipsas lui recommande de ne point laisser

(1) Prop., IV, 5, 43 : Ov., *Rem. am.*, 385.

(2) Rapprochez par exemple : Ovide, *Ars am.*, I, 645 (*Fallite fallentes...*; cf. 657-658) des conseils de Syra à Philot is, (*Héc.*, 70, 72 suiv.); *Am.*, I, 8, 73; II, 19, 11-12 (*capitis modo finge dolores;... sani capitis mentita dolores;* cf. Tib., I, 6, 36 : *et simulat subito condoluisse caput*) de la défaite de Phronésium, *Truc.*, 632 (*nam mihi de vento miserae condoluit caput*); *Ars am.*, I, 431-432 (*quid, cum mendaci damno moestissima plorat, elapsusque cava fingitur aure lapis?* cf. II, 172) d'une réflexion de Diniarque, *Truc.*, 52 (*aut periit aurum*); *Am.*, I, 4, 44 (*nec tenerum duro cum pede junge pedem*) d'une phrase de la *Tarentilla* de Naevius (fr. II, v. 3 : *alii percellit pedem*) et d'une clause du contrat de Diabole, *Asin.*, 775 (*neque illaec ulli pede pedem homini premat*); Tib., I, 6, 25-26 (*saepe, velut gemmas ejus signumque probarem, per causam memini me tetigisse manum*) d'une autre phrase de la *Tarentilla* (*anulum dat alii spectandum*) et d'une autre clause du contrat, *Asin.*, 778 (*spectandum ne cui anulum det neque roget*); Prop., IV, 5, 34 (*fac simules puros Isidis esse dies* : cf. Ov., *Am.*, I, 8, 74) d'une troisième clause du contrat, *Asin.*, 806-807 (*si forte pure velle habere dixerit, tot noctes reddat spurcas quot pure habuerit*); etc.

(3) *Ars am.*, III, 280-290.

(4) *Am.*, I, 8, 81-82. Ces conseils de modération reparaissent dans l'*Art d'aimer* (II, 539 suiv.), adressés cette fois à l'amoureux (*Rivalem patienter habe;... innuet illa: feras;...*) Properce avait dit de son côté (II, 18, 1 suiv.) : *assiduae multis odium peperere querelae;.... si quid vidisti, semper vidisse negato : aut si quid doluit forte, dolere nega.*

(5) Prop., IV, 5, 29-30 : *utere causis : major dilata nocte recurrit amor;* Ov., *Am.*, I, 8, 73 : *saepe nega noctes.*

un amant vivre à l'abri des rivaux et de la jalousie, car l'amour que rien ne contrarie est un amour sans durée (1); et, dans le IIIe livre de l'*Art d'aimer*, le poète développe les mêmes motifs (2). Enfin Properce, parlant en son nom personnel ou faisant parler Acanthis, professe — comme Ampélis — que les violences sont des preuves d'amour, et qu'une femme aimée en sait tirer profit en vendant très cher son pardon (3).

Je reprends la revue des personnages. Les courtisanes de Lucien sont entourées de camarades, bonnes ou mauvaises, amies ou ennemies. Glycère confie son ennui à Thaïs, qui la réconforte (I); Mélitta demande conseil à Bacchis (IV); Chélidonion offre ses services à Drosis et se ligue avec elle contre Aristainétos (X); Pythias joint aux lamentations d'Ioessa de vifs reproches à l'adresse de Lysias (XII). En revanche, Glycère a soulevé à Habrotonon son amant, Gorgona le lui soulève ensuite, et Thaïs détaille complaisamment les imperfections de Gorgona (I); Bacchis a eu recours aux maléfices pour détacher Phanias de Phoibis et le reconquérir (IV); Thaïs, Pyrallis, se font méchamment les complices de Diphile ou de Lysias pour blesser Philinna, pour désoler Ioessa (III, XII); Tryphaina, enfin, médit avec entrain de Philémation « le Tombeau » (XI). Ce sont là des traits qui ne sont pas tous sans équivalents dans les fragments ou dans les pièces latines. La mère de Gymnasium, au début de la *Cistellaire*, proclame la nécessité pour les courtisanes de l'esprit de corps, de la solidarité en face des matrones ennemies (4); et, dans l'intention d'obliger Sélénium, elle

(1) V. 95-96 : *Ne securus amet, nullo rivale, caveto : non bene, si tollas praelia, durat amor.*

(2) V. 580 suiv. : *miscenda est laetis rara repulsa jocis ; ... adde forem, et duro tibi dicat janitor ore : « Non potes! » ... Postmodo rivalem partitaque foedera lecti sentiat... Quamlibet exstinctos injuria suscitat ignes...* Cf. *Am.*, II, 19, 33 : *Si qua volet regnare diu, deludat amantem!*

(3) Prop., III, 8, 9-10 : *nimirum veri dantur mihi signa caloris : nam sine amore gravi femina nulla dolet ;* IV, 5, 31-32 : *si tibi forte comas vexaverit utilis ira, postmodo mercata pace premendus erit.* Cf. Ov., *Ars am.*, II, 171-172; 447 suiv.

(4) V. 22 suiv. : *decet pol, mea Selenium, hunc esse ordinem benevolentis inter se beneque amicitia utier.*

permet — énorme sacrifice! — que sa fille chôme pendant trois jours (1). Philotis, au début de l'*Hécyre*, se montre tout émue du « lâchage » dont Bacchis a été la victime. Dans un fragment de Phoinikidès, une courtisane fait ses confidences à une certaine Pythias (2); cette Pythias, plutôt que sa servante, était, je crois, son amie. D'autre part, Adelphasium dans le *Poenulus* (3), peut-être Gymnasium dans la *Cistellaire* (4), parlent avec un dédain de grandes dames des misérables femmes, sordides, efflanquées, qui font les délices de la canaille; cela répond, jusqu'à un certain point, aux médisances de Tryphaina; car Tryphaina, que l'on fait venir pour cinq drachmes, paraît être, dans la hiérarchie des courtisanes, au dessous de Philémation. Le titre de deux pièces de la période moyenne, une d'Antiphane, une de Nikostratos, — Ἀντερῶσα — prouve que les comiques avaient représenté des rivalités entre femmes, c'est-à-dire sans doute des rivalités entre courtisanes; mais de leurs peintures en ce genre absolument rien n'a survécu. Rappelons toutefois ici, pour la rapprocher du IIIe dialogue, la lettre IV, 6 d'Alciphron. Euxippè et Mégara, qui ricanent devant une camarade, font songer à Thaïs, qui sourit en regardant Philinna pendant que Diphile lui parle tout bas à l'oreille. De part et d'autre, viennent ensuite de méchants compliments : Thaïs critique, en des termes à peine enveloppés, les jambes de Philinna, qu'elle dit être trop grêles; Euxippè tourne en ridicule le rouge et le fard de son ancienne amie. Les deux tableaux se ressemblent, sans que l'un soit imité de l'autre ; il se peut que tous deux procèdent de la comédie (5).

(1) V. 105-106.
(2) Fr. 4.
(3) V. 265 suiv.
(4) V. 405 suiv.
(5) L'insinuation de Thaïs (III, 2) εἰ γάρ τις, ἔφη, μὴ αἰσχύνεται λεπτὰ ἔχουσα τὰ σκέλη, rappelle une expression de Gymnasium (*Cist.*, 468) : *cum todillis crusculis*. Il est fait allusion à l'usage du παιδέρως dans un fragment d'Alexis (fr. 98), à l'usage du φῦκος dans un fragment de Philippidès (fr. 19). La plupart des imperfections relevées, chez Lucien, par une femme au détriment d'une autre avaient dû attirer l'attention des comiques. Gorgona a les lèvres exsangues (πελιδνά), des

Après les courtisanes, leurs amants. Comme dans la comédie, la plupart sont des jeunes gens de condition bourgeoise qui mènent une existence désœuvrée (1). Il en est un, Kleinias (X), qui sort à peine de l'adolescence, et qui est encore sous la tutelle d'un précepteur; Pistoclère des *Bacchides*, que son pédagogue accompagne, Chairéa de l'*Eunuque* ne sont pas moins précoces. Les héros de Lucien habitent chez leurs parents, ce qui les gêne peu pour découcher, voire même pour découcher régulièrement (IV, X), ou pour disparaître pendant plusieurs jours de suite (IV); Phaidria de l'*Eunuque*, Pamphile de l'*Hécyre*, jouissent ou ont joui de la même liberté; Alcésimarque de la *Cistellaire* s'était créé hors du domicile paternel un intérieur, où il vivait avec Sélénium et sa mère. Nos amoureux seront riches un jour, ou du moins dans l'aisance, lorsqu'ils se trouveront, comme Mélissos du XIIe dialogue, en possession de leur patrimoine; s'ils voulaient se marier, ils pourraient prétendre à de beaux partis — par exemple à la main de la fille d'un stratège

lèvres de cadavre (νεκρικά); rapprochez *lividae*, au vers 405 de la *Cistellaire*, et *cadaverosa facie*, au vers 441 de l'*Hécyre*. Elle est maigre, et sur son cou les veines font saillie; rapprochez l'épithète *osseae* (*Cist.*, 406) et, dans la description des πρόσωπα κωμικά (Pollux, IV, 143 suiv.), l'indication plusieurs fois répétée des ῥυτίδες (rides); d'une façon générale, la beauté à la mode, du temps d'Alexandre et de ses successeurs, est une beauté charnue, aux formes pleines (Helbig, *Untersuch. über die kampan. Wandmalerei*, p. 261; Legrand, *Étude sur Théocrite*, p. 215-216). Gorgona a le front découvert et les cheveux clairsemés; Philémation se teint et elle porte perruque; perruque et teinture étaient d'usage courant à l'époque de la comédie nouvelle (Bekker-Göll, p. 309; Helbig, *op. l.*, p. 258); Ménandre y a fait allusion (fr. 359; 610). La fille de Pheidon, rivale présumée de Myrtion, a des yeux gris, et louche. Des yeux gris (*caesius*) sont attribués, dans l'*Hécyre* (v. 440), à l'hôte Myconiote de Pamphile, dans la scène finale de l'*Heautont.* (v. 1062), à la fille de Phanocratès, que Clitiphon refuse pour sa laideur; d'autre part, plusieurs masques comiques, masques d'esclaves ou masques de vieilles femmes, avaient les yeux de travers (Pollux, IV, 149-150 : διάστροφος τὴν ὄψιν, στρεβὸν τὸ ὄμμα).

(1) Sept — sur dix-sept — des noms de jeunes gens que l'on trouve dans les *Dialogues* désignent de même des jeunes gens dans ce que nous avons du répertoire : Pamphile, Charinos, Chairéas, Antiphon, Gorgias, Kleinias, Moschion. Cinq autres figurent aussi chez les comiques, pour désigner des personnages divers : Charmidès, Lamprias, Phanias, Thrason, Damylos (Démylos chez Sosipatros, fr. 1). Diphile est le nom d'un poète de la νέα. Restent les quatre noms Pamménès, Eukritos, Lysias et Mélissos, dont aucun n'a rien d'insolite.

(II) — et à des dots rondelettes (IV, VII); en attendant, ils souffrent de la gêne; pour se procurer du numéraire, il leur faut — il leur faudrait, plutôt; car, dans les *Dialogues*, ils ne tentent guère l'aventure — recourir à des ruses ou menacer leurs familles d'un coup de tête (VII, XII); aussi, sans oser formuler des souhaits par trop contraires à la piété filiale, laissent-ils voir qu'ils sont impatients d'hériter (VII). A ces traits, on reconnaît d'emblée le jeune premier de la comédie. Lui aussi appartient à la bonne bourgeoisie et a grandi dans l'aisance; lui aussi pourrait contracter une union flatteuse et avantageuse, épouser la fille d'un phylarque (1), recevoir d'un beau-père plusieurs talents (2); lui aussi, cependant, est gêné, vit d'expédients, et se retient à peine de soupirer après l'heure où il héritera (3). Autre similitude, concernant la nature des sentiments que les jeunes gens éprouvent pour leurs maîtresses. Chairéas, du VIIe dialogue, a promis à Mousarion de l'épouser. Même promesse était faite dans l'*Andrienne* par Pamphile à Glycère, dans la *Cistellaire* par Alcésimarque à Sélénium, dans les *Adelphes* par Eschinus à Pamphila, et sans doute dans beaucoup d'autres pièces par de tendres amants à leurs maîtresses bien-aimées. Mais entre la conduite de ces jeunes gens et celle de Chairéas, une différence doit être signalée, corollaire d'une « contamination » dont nous avons parlé en étudiant les personnages féminins : dans l'*Andrienne*, dans la *Cistellaire*, dans les *Adelphes*, la femme à qui l'on fait des promesses de mariage n'est pas à proprement parler une courtisane; Pamphila est une très honnête fille qu'Eschinus a violée; Sélénium, Glycère, ont grandi dans des milieux interlopes, mais chacune d'elles n'a eu qu'un seul amant; Mousarion, au contraire, avant de rencontrer Chairéas, a vécu avec d'autres, notamment avec le ναύκληρος Praxias;

(1) Oxyr. Pap., I, p. 24 (texte n° XI); cf. *Gött. Gel. Anz.*, 1898, p. 694.
(2) *Andr.*, 951; *Truc.*, 845; etc.
(3) *Most.*, 233-234; etc.

c'est à Philénium de l'*Asinaire* qu'elle ressemble; et à Philénium Argyrippe n'engage pas sa foi.

Comme nous l'avons fait pour la courtisane, réunissons autour du jeune premier les personnages avec lesquels il vit quotidiennement.

Le père est un personnage grave (1). Chez Lucien, pas de père qui fasse le jeune homme, ou qui s'associe aux fredaines de son fils. Certains pères exercent de hautes fonctions publiques : celui-ci, par exemple, est Aréopagite (VII, 2), celui-là est stratège (XI, 2). D'autres s'occupent à défendre leurs intérêts, à gérer leur fortune : le père de Pamphile a soutenu un procès περὶ συμβολαίου ναυτικοῦ pour se faire rembourser un talent par un patron de navire (II, 1); le père de Charinos a des créances au Pirée (IV, 2). De pareils traits se retrouvent dans quelques figures du répertoire comique : Périphane, de l'*Epidicus*, se vante, semble-t-il, d'avoir attaché son nom à des décrets importants (2); Alcésime, de *Casine*, est appelé ironiquement *senati columen*, *praesidium popli* (3); Déménète, de l'*Asinaire*, fait accroire à sa femme qu'il donne toutes ses journées aux affaires de l'État et de ses protégés (4), etc.; autant de détails que je crois imités des modèles grecs (5). D'autre part, le *Trinummus*, la *Mostellaire*, les *Bacchides*, le *Mercator* nous montrent des pères de famille adonnés au commerce ou faisant

(1) Lachès, Déméas, Aristainétos, Ménékratès, Architélès. Les deux premiers portent des noms du répertoire. Les trois autres, des noms qui étaient sans doute en usage à l'époque de la νέα.

(2) *Epid.*, 517.

(3) *Cas.*, 536.

(4) *Asin.*, 371.

(5) Le père de Chairéas, avons-nous dit, est Aréopagite. L'Aréopage, les Aréopagites, sont nommés avec complaisance en plusieurs passages d'Alciphron (I, 16; III, 7; IV, 18). L'étaient-ils de même chez les comiques? On ne doit pas oublier que, du temps de la comédie nouvelle à l'époque impériale, l'importance de l'Aréopage s'était accrue considérablement. Rappelons néanmoins qu'une pièce du comique Démétrios avait pour titre Ἀρεοπαγίτης. — En ce qui concerne les stratèges, nul doute que les comiques les aient considérés comme de très grands personnages; cf. Amphis, fr. 30; Alexis, fr. 16, 25, 116, 303; Dionysios, fr. 2; Diphile, fr. 24.

fructifier leurs capitaux ; en particulier, la conduite du vieux Nicobule (*Bacch.*) peut être rapprochée de la conduite du père de Charinos (IV) ou du père du jeune Acharnien (VII) : tous trois essaient d'intéresser leurs fils à leurs affaires et leur donnent commission d'effectuer des recouvrements. Dans les amours des jeunes gens, les pères des *Dialogues* n'interviennent qu'à titre de gêneurs : s'ils n'essaient pas d'empêcher, au besoin par la force, des relations qu'ils condamnent, ils les voient du moins de mauvais œil; surtout, ils tiennent serrés les cordons de leur bourse ; le père de Chairéas (VII), le père de Charmidès (XI) sont de la même humeur que Nicobule, Périphane, Démiphon du *Mercator* ou son homonyme du *Phormion*, Théopropide (*Most.*), Simon (*Pseud.*), etc.; ce sont deux exemplaires du *pater durus*, qu'Ovide signale auprès de la *meretrix blanda*, de l'*improba laena* et du *servus fallax* comme un des types favoris de Ménandre (1).

La mère (2), telle qu'on l'entrevoit dans le dialogue VII, paraît plus indulgente, plus accessible à l'attendrissement. Cela aussi est dans la tradition comique. « Toutes les mères », dit un personnage de Térence, « sont pour leurs fils des auxiliaires « dans la faute, des secours lorsque le père sévit » (3); témoin Cléostrata de *Casine*, Sostrata de l'*Heautontimoroumenos*, Nausistrata du *Phormion* (4). L'indulgence maternelle ne va d'ailleurs pas jusqu'à faire oublier le goût des combinaisons matrimoniales : les mères, chez Lucien, sont marieuses; c'est la mère de Pamphile qui, à l'occasion du mariage d'un voisin, reproche au jeune homme de mener trop longtemps la vie de garçon (II); c'est elle, probablement, qui voulait le marier avec

(1) *Am.*, I, 15, 17.

(2) Deinomachè (VII), nom d'allure belliqueuse, comme en portent plusieurs matrones du répertoire : Cléostrata (*Cas.*), Nausistrata (*Phorm.*), etc. Érasikleia (X), nom de noble apparence, dont le masculin Érasiklès se lit chez Démosthène.

(3) *Heautont.*, 991-992.

(4) Artémone, qui fait exception, a usurpé l'attitude du père (*Asin.*, 78-79), comme elle a usurpé dans le ménage l'autorité maritale.

la fille de Déméas πρὸς μητρὸς ἀνεψίαν οὖσαν; c'est la mère de Chairéas, ce sont ses aptitudes à découvrir les bons partis que redoute la mère de Mousarion (VII). Rappelons-nous ici une phrase de l'*Hécyre*, adressée par Lachès à sa femme : « Vous « êtes toutes comme cela; vous voulez que votre fils se « marie (1) »; rappelons-nous la scène finale de l'*Heautontimoroumenos*, où Sostrata offre à son Clitiphon un lot de fiancées à choisir; le parallélisme est manifeste (2).

Les amis. Chez Lucien, comme dans la comédie, ces amis sont souvent des jeunes gens du même âge, des *synéphèbes* (IV, 1; 5; VII, 1; XII, 1). Au reste, leur camaraderie s'exprime seulement par de joyeuses réunions, des banquets où chacun amène sa maîtresse (III, XII) et paye son écot (VII); tel le symposion que la *Mostellaire* met en scène; tel le pique-nique que Chairéa, de l'*Eunuque*, a été chargé d'organiser. Nulle part dans les *Dialogues* un ami ne prête assistance à son ami pour le tirer d'embarras.

Également effacé est le rôle de l'esclave (3). Dromon, esclave de Lysias (XII), fait la courte échelle à son maître; son homonyme, l'esclave de Kleinias (XI), apporte à Drosis une lettre et des nouvelles. Rien de plus. L'un de ces Dromon est gourmand (X, 4); tous les esclaves de comédie le sont. Il courtise la suivante de Drosis; de même Palaistrion, dans le *Miles*, se dit épris de Milphidippa, la suivante d'Acroteleutium; et Stratylax, dans le *Truculentus*, de la soubrette Astaphium.

Le philosophe Aristainétos, aussi du Xe dialogue, est une figure bien plus intéressante. Ce n'est pas un vulgaire pédagogue, c'est un διδάσκαλος, un sage du Portique, un instituteur

(1) *Héc.*, 240-241.

(2) Le fragment 929 de Ménandre — probablement du Πλόκιον — est prononcé par une mère qui engage son fils à épouser une de ses cousines (cf. πρὸς μητρὸς ἀνεψίαν οὖσαν). Le fragment 533 est la réponse d'un fils à sa mère, qui lui vantait — peut-être en lui conseillant un mariage — les mérites d'une naissance distinguée (cf. τὴν τοῦ πέρυσιν ἐστρατηγηκότος).

(3) Parménon (IX), Tibios (IX), Dromon (X, XII). Ces trois noms appartiennent au répertoire.

de vertu. Lucien raille ses mines austères, sa grande barbe, son apparence hirsute; il le traite de charlatan (ἀλαζών), reproduit avec ironie ses dissertations sur la vertu (ἀρετή) bien préférable au plaisir (ἡδονή), sur le bonheur du sage, égal aux dieux; il le montre enfin, dans la pratique, singulièrement en désaccord avec ses belles théories, et trop tendre pour ses élèves. Tous ces détails, je l'avoue, se retrouvent ailleurs chez Lucien, dont les Stoïciens sont en quelque sorte les bêtes noires (1). Mais longtemps avant lui la comédie a ri des philosophes (2). Elle s'est divertie de leurs ridicules extérieurs : de la maigreur de ceux-ci, de leur saleté, de leurs vêtements troués; de l'élégance recherchée de ceux-là. Amphis reprochait à Platon d'affecter la sévérité (σκυθρωπάζειν) pour se donner des airs de profondeur (3); chez Baton, ce sont les philosophes en général qui sont appelés οἱ τὰς ὀφρῦς ἐπηρκότες (4); Éphippos signale avec malice la belle barbe soignée d'un disciple de l'Académie (5); chez Phoinikidès, une courtisane décrit ainsi un philosophe que son mauvais génie lui a donné pour amant : πώγων' ἔχοντι καὶ τρίβωνα καὶ λόγον (6). Les doctrines des différentes écoles font çà et là, de la part des comiques, l'objet de plaisanteries plus ou moins spirituelles. Celles du Portique, comme d'ailleurs toutes les autres, furent sans doute assez mal connues d'eux. Néanmoins, je ne crois pas que ce qui en est dit dans notre dialogue outrepasse ce qu'ils pouvaient savoir. Un personnage de Théognètos reproche amèrement aux Stoïciens leur mépris apparent des richesses, leur estime exclusive pour la σοφία : « C'est (disent-ils) le bien propre de

(1) *Neue Jahrbücher*, 1902, p. 266 suiv. (Helm).

(2) Voyez le chapitre *Die Philosophen in der Komödie* dans l'ouvrage de M. Helm, *Lukian und Menipp*, p. 371 suiv.

(3) Amphis, fr. 13.

(4) Baton, fr. 5. L'adjectif σκυθρός se retrouve chez Ménandre, fragment 10 : le verbe σκυθρωπάζειν, chez Antiphane, fragment 218. Des allusions au jeu des sourcils, dans les fragments 218 et 307 d'Antiphane; 16 et 116 d'Alexis; 174 de Philémon; 26 de Diphile ; 39 et 460 de Ménandre.

(5) Fr. 14, v. 17.

(6) Fr. 4.

« l'homme, un solide cristal; jamais encore quelqu'un qui l'a « reçue n'en a été dépouillé..... Malheur de moi! avec quel « philosophe le destin me fait vivre! » (1). Dans un autre fragment, celui-là de Damoxénos, le Portique est mis en contraste, à son désavantage, avec Épicure, qui a « condensé le plaisir » (κατεπύκνου τὴν ἡδονήν) (2). D'une pièce de Posidippe intitulée Μεταφερόμενοι, il nous reste un fragment ainsi conçu : « si bien qu'en l'espace de dix jours il aura l'air plus tempérant « que Zénon » (3); Μεταφερόμενοι peut signifier *Ceux qui changent d'opinion ou de vie* (4); d'après cela, il n'est pas improbable que Posidippe ait mis sur la scène quelque précepteur stoïcien se vantant, comme Aristainétos, d'assagir un jeune voluptueux (5). Quant à l'opposition qui existe souvent entre les discours des philosophes et leurs actes, la comédie, pour qui ces beaux parleurs sont des ἀλαζόνες, l'a volontiers soulignée (6) : tel cynique, bien qu'il fasse profession de vivre à la dure, est un impudent pique-assiette (7); tel autre sage, soi-disant absorbé par de hautes spéculations, connaît très bien, à table, les bons morceaux (8). Au théâtre, ce ne sont pas seu-

(1) Fr. 1.
(2) Fr. 2.
(3) Fr. 15.
(4) Voir la note de Kock.
(5) Observons toutefois que le personnage de Posidippe ne parle que d'une conversion apparente (εἶναι δοκεῖν).
(6) Anaxippos la constate en termes généraux : οἴμοι, φιλοσοφεῖς. Ἀλλὰ τούς γε φιλοσόφους ἐν τοῖς λόγοις φρονοῦντας εὑρίσκω μόνον, ἐν τοῖσι δ' ἔργοις ὄντας ἀνοήτους ὁρῶ (fr. 4).
(7) Eubule, fr. 139.
(8) Baton, fr. 5. Sur la voracité des philosophes, en plus des fragments cités par M. Helm, voir Anaxippos, fr. 1, v. 38-40. La lubricité ne leur est clairement reprochée dans aucun fragment original. Elle l'est dans trois épîtres d'Alciphron (III, 19; 28; IV, 7). Mais, de ces trois épîtres, l'une paraît imitée du *Banquet* de Lucien; dans la seconde, la phrase intéressante (νύκτωρ δὲ περικαλύπτοντα τὴν κεφαλὴν τριβωνίῳ καὶ περὶ χαμαιτυπεῖα εἱλούμενον) reproduit à peu près une phrase des *Dialogues des Morts* (X, 11 : νύκτωρ ἐξιὼν ἅπαντας λανθάνων τῷ ἱματίῳ τὴν κεφαλὴν κατειλήσας περίεισιν ἐν κύκλῳ τὰ χαμαιτυπεῖα); dans le troisième enfin — où la dernière partie (§ 4 suiv.) développe un paradoxe digne de la comédie — quelques traits du début pourraient bien être des réminiscences de notre Xe Dialogue (τὴν δὲ ἡμετέραν οἰκίαν ὡς οὐδὲ ἰδὼν πρότερον παρέρχῃ = οὐδὲ προσῆλθε τῷ στεκωπῷ; ὁ σοφιστής οὗτος; ὁ ἐσκυθρωπακώς = τὸν σκυθρωπόν; λῆρος ταῦτά ἐστι = ὁ λῆρος ἐκεῖνος), et, avec eux, la donnée générale.

lement les pédagogues qui, parodiant la philosophie, l'emploient à corrompre leurs pupilles (1). Dans un fragment d'Alexis, un personnage applaudit au fameux décret de Sophoklès : « Que les dieux comblent de biens Démétrius et les « nomothètes, pour avoir envoyé aux corbeaux, hors de l'Atti- « que, ceux qui enseignent aux jeunes gens, comme ils disent, « la puissance des raisonnements (τὰς δυνάμεις τῶν λόγων) » (2); ce personnage, selon toute vraisemblance, est un père qui a fait quelque triste expérience renouvelée de Strepsiade (3). Dans un autre fragment du même auteur, il est question d'un jeune homme qui s'était mis à l'école d'Aristippe pour y apprendre la sagesse, et qui, en fin de compte, y a appris — la cuisine! (4). Dans un troisième fragment, nous entendons parler d'un autre jeune homme qui refuse de manger des poireaux pour ne pas déplaire à son amant par la mauvaise odeur de ses baisers (5); Athénée appelle celui-là φιλοσοφομειρακίσκος (6), ce qui veut dire, je pense, étudiant en philosophie; peut-être son amant n'était-il autre que son maître. En tout cas, les comiques ont dû se divertir de la conception de l'amour que nous appelons platonique. A l'époque de la μέση, un personnage d'Amphis conteste qu'un homme épris d'un joli garçon puisse être épris seulement de son caractère (7); un personnage d'Alexis au contraire proclame qu'aimer exclusivement la beauté corporelle, c'est outrager Éros (8). Plus tard, chez Baton, ce genre d'allusion reparaît : « Ceux qui me remuent le plus la bile, ce sont « ceux qui prétendent aimer honnêtement les caractères, et « qui s'imaginent cacher leur jeu, en entourant la chose de

(1) Exemple le pédagogue qui prononce le fragment 5 de Baton.
(2) Alexis, fr. 94.
(3) Rapprocher les lamentations de deux pères de familles dans les épîtres II, 11, II, 38 d'Alciphron; et ce qui est dit, dans l'épître III, 28, des mauvais résultats obtenus par un troisième.
(4) Alexis, fr. 36.
(5) Alexis, fr. 242.
(6) Ath., 572 B.
(7) Amphis, fr. 15.
(8) Alexis, fr. 70.

« belles apparences mensongères. Et, en effet, par Athèna, « quelle supériorité a donc le caractère des jeunes gens à la « peau lisse sur celui des adultes barbus? » (1). Dans le peu de vers qui nous restent de lui, Baton attaque plusieurs fois les philosophes; nous savons qu'il avait médit de Cléanthe (2); qui sait si le fragment ci-dessus ne visait pas un faux sage, un pseudo-Stoïcien — un Aristainétos —, qui, sous le couvert de grands mots, poursuivait des jouissances de pédéraste?

Nous en avons fini avec l'entourage des fils de famille. Outre ceux-ci, et parfois en concurrence avec eux, d'autres galants assiègent les courtisanes. En voici deux d'abord, qui exercent des professions citadines : le γραφεύς Kalliadès et le δανειστής Damophantos (VIII) (3). Le premier n'est qu'un nom. En face de ce nom, rappelons qu'il est question des ζωγράφοι ou γραφεῖς dans plusieurs fragments originaux (4); que le ζωγράφος est nommé quelque part chez Antiphane en tête des gens de métier qui peinent pour gagner leur vie, tandis que le κόλαξ vit largement sans rien faire (5); enfin, et surtout, que plusieurs pièces des périodes moyenne et nouvelle — une d'Antiphane, une d'Anaxandride, une de Diphile, une d'Hipparchos — étaient intitulées Ζωγράφος, Ζωγράφοι; une pièce d'Alexis, Γραφή. Cela suffit à prouver que la comédie grecque s'intéressa aux peintres et qu'elle les admit sur la scène (6); rien d'impossible à ce que l'un ou l'autre ait tenu un rôle d'amoureux. Le δανειστής Damophantos, qui s'oppose à Kalliadès, a une physionomie plus précise : c'est un amant avare et tyrannique. On sait que bon nombre de ses confrères figuraient dans les pièces du répertoire (7). A vrai dire, aucun de ceux que nous pouvons connaître ne paraît

(1) Baton, fr. 7.

(2) Plut., *Mor.*, 55 C : Βάτων: τὴν σχολὴν ἀπεῖπεν Ἀρκεσίλαος, ὅτε πρὸς Κλεάνθην στίχον ἐποίησεν ἐν κωμωιδίαι.

(3) Damophantos, Kalliadès, noms courants dans la réalité.

(4) Antiphane, fr. 98; Anaxandride, fr. 33; Eubule, fr. 41; Amphis, fr. 51; Alexis, fr. 20, 245; Philémon, fr. 65, 72; Ménandre, fr. 535.

(5) Antiphane, fr. 144.

(6) Cf. le fragment 13 d'Anaxandride (des Ζωγράφοι) : πυξίον λαβὼν κάθου.

(7) Dans la *Mostellaire*, l'*Epidicus*, la Νεοττίς d'Antiphane, le Τοκιστής d'Alexis, etc.

se soucier de galanterie; mais je croirais volontiers que, dans quelque pièce disparue, il en a été autrement. Ménandre, dans un des fragments du Θησαυρός, déclare qu'il n'est point d'homme si économe et si strict (φειδωλὸς σφόδρα, ἀκριβὴς τοὺς τρόπους) qu'il ne doive sacrifier à Éros quelque portion de son bien (1); le jeune premier d'une comédie de Plaute, Agorastoclès (*Poen.*), semble par moments partagé entre l'avarice et l'amour. Ces indices permettent de supposer que les comiques grecs observèrent et peignirent le conflit des deux passions contraires; or, ce conflit, où le situer plus vraisemblablement que dans un cœur d'usurier?

Un second groupe comprend les gens de mer. En tête, les patrons de navire (ναύκληροι) et les marchands qui font le négoce maritime (ἔμποροι) : le ναύκληρος Praxias de Chios, qui a été l'amant de Mousarion (VII); le ναύκληρος Pasion, dont Ioessa a repoussé les offres pour appartenir à Lysias (XII); l'ἔμπορος Philostratos, qui dispute au soldat Polémon les bonnes grâces de Pannychis (IX); l'ἔμπορος bithynien pour lequel Myrtalè a délaissé Dorion (XIV); joignons-y le ναύκληρος Hermotimos, rival supposé de Charinos (IV) (2). Tous ces personnages, plus ou moins clairement, sont présentés comme des gens qui payent bien. C'est d'ailleurs leur principal mérite : Philostratos, qui est rond en affaires et que les forfanteries du soldat n'émeuvent point, ne manque pas d'une certaine brutalité; un peu trop volontiers, il fait sonner son argent; quant au Bithynien, — semblable en cela à Pheidon d'Alopèce (II), un autre ναύκληρος qui n'a plus rien à voir avec les courtisanes — il joint à sa richesse une remarquable laideur (3). Interrogeons

(1) Ménandre, fr. 235.

(2) Pheidon porte un nom du répertoire. Hermotimos, Praxias, Philostratos, Pasion sont des noms connus dans la réalité. Le Bithynien est anonyme : à l'époque de la comédie moyenne et nouvelle, les Asiatiques passaient pour des richards.

(3) Le Bithynien est « déplumé » (ἀναφαλαντίας) et rouge comme un homard ; il a de vilaines dents; quand il chante et veut faire le gentil, on dirait un âne jouant de la lyre (ὄνος κιθαρίζων). La calvitie est une imperfection physique dont la comédie s'est toujours amusée, et que représentaient un certain nombre de masques : cf. Pollux, IV, 144-145, 149-150, où le mot ἀναφαλαντίας est plusieurs

maintenant la comédie. Plusieurs titres de pièces — Ἔμπορος d'Épikratès, de Philémon, de Diphile; Ναύκληροι de Nausikratès; Ναύκληρος de Ménandre et d'Eudoxos — nous attestent déjà que ces mêmes personnages tinrent dans le répertoire une assez large place. Quelques fragments nous les font voir en proie aux cuisiniers, aux parasites, aux courtisanes (1). « Plangon », dit Anaxilas, « est comme la Chimère : elle incendie « les Barbares (il doit s'agir de marchands étrangers en bordée à « Athènes, comme le Bithynien ou Praxias de Chios);... Nannion, « n'est-elle pas comparable à Scylla? n'a-t-elle pas noyé deux « compagnons et ne cherche-t-elle pas à en attraper un troisième? « Mais le navire s'est échappé à toute force de rames. Et Phrynè, « non loin de là, ne joue-t-elle pas le rôle de Charybde? n'a-t-« elle pas saisi, englouti le ναύκληρος avec l'embarcation (2) »? Je ne pense pas que, dans cette dernière phrase, ναύκληρος ait un sens métaphorique. En tout cas, c'est bien un ναύκληρος que Diphile représente quelque part, au retour d'une heureuse traversée, « faisant l'amour sous les ordres de maquerelles « décrépites » (3). Quelle espèce de galants étaient les gens de mer du répertoire? Là-dessus les fragments originaux sont muets. Mais un fragment de Criton présente un ναύκληρος phénicien comme « le possesseur d'une grosse bourse » (4); un

fois employé. Un teint rougeaud (*rubicundus*) est signalé chez Plaute (*Pseud.*, 1219) et chez Térence (*Hec.*, 440) dans des portraits qui veulent être des caricatures; un des masques d'esclaves énumérés par Pollux, le θεράπων οὖλος, était rouge de figure comme de cheveux (IV, 149). Une mâchoire dégarnie caractérise les vieilles coquettes affreuses dont se moque Scapha (*Most.*, 275 : *edentulae*) et Philétairos reproche à une certaine Naïs de n'avoir plus de molaires (fr. 9 : γομφίους γὰρ οὐκ ἔχει; rapprochez Alc., II, 25 ad fin. : γραῦν ἐπὶ ἑνὶ γομφίῳ σαλεύουσαν); un personnage féminin du théâtre de Caecilius, peut-être l'épouse dotée dans le *Plocium*, avait d'affreuses dents noires (fr. inc. fab. XX : *atratis dentibus*). Quant à l'expression ὄνος αὐτολυρίζων, elle rappelle le proverbe ὄνος λύρας [ἤκουε], qui était cité chez Ménandre (fr. 527). — Pheidon d'Alopèce n'est pas décrit personnellement; mais sa fille lui ressemble de point en point, et l'on sait qu'elle est loin d'être belle (voir ci-dessus, p. 209, n.).

(1) Anaxilas, fr. 22; Diphile, fr. 43; Criton, fr. 3. Il existait, de Naevius, un Φιλέμπορος (Meineke). Rappelons Alciphron, III, 29.

(2) Anaxilas, *l. l.*

(3) Diphile, *l. l.*

(4) Criton, fr. 1. Rapprochez Alciphron, III, 29 et IV, 11.

fragment d'Antiphane reproche à un ναύκληρος d'être insolemment fier de ses richesses, lesquelles sont à la merci du vent (1). D'autre part, dans un fragment de Diphile, un cuisinier parle avec quelque dédain des gens ἐκ τοῦμπορίου, Rhodiens par exemple ou Byzantins, qui n'ont pas le palais délicat des Attiques (2); le Périnthien invité à dîner par un Rhodien qui, chez Lyncée, fait le procès des « petits plats » d'Athènes (3), était peut-être aussi un ἔμπορος; dans l'Ἀρρηφόρος de Ménandre, un personnage déclarait que le séjour de Byzance fait de tous les ἔμποροι des ivrognes (4). Riches — tout au moins d'une richesse provisoire — et peu distingués, tels apparaissent, à travers les fragments, les marchands maritimes et les patrons de navires; à ce double point de vue, Philostratos et le Bithynien leur ressemblent. Le théâtre de Plaute fournit un autre terme de comparaison : je ne veux point parler de Charin (*Merc.*), qui n'est pas ἔμπορος de carrière, mais de Diabole (*Asin.*), à qui M. Havet a restitué, sans doute avec raison, une bonne partie du rôle habituellement donné à Argyrippe (5). Diabole, que la mer avait enrichi, s'est ruiné pour Philénium; mis à la porte, au lieu de se lamenter, il tempête, il menace de la police, il rappelle sans aucune discrétion de quelle misère il a tiré sa maîtresse; puis, le sens des affaires reprenant le dessus, il fait prix avec Cléérète pour louer Philénium à l'année; et, vers la fin de la pièce, il revient, armé d'un contrat minutieux, chef-d'œuvre de prudence commerciale, qu'il ne cesse pourtant de retoucher. Bref, Diabole est un homme positif; comparé au tendre et sentimental Argyrippe, il paraît peu galant. Entre lui et les ἔμποροι ou ναύκληροι de Lucien, il y a de l'analogie. — Derrière ceux-ci viennent, dans les *Dialogues*, d'autres gens de mer de moindre importance : le timonier (πρωρεύς) Épiouros, le matelot Dorion, récemment nommé chef des rameurs de tribord, amants dont

(1) Antiphane, fr. 151.
(2) Diphile, fr. 17.
(3) Lyncée, fr. 1.
(4) Ménandre, fr. 67.
(5) *Revue de Philologie*, 1904.

Myrtalè se contentait avant d'avoir trouvé son Bithynien (XIV); le ναύτης, l'ἁλιεύς que Kochlis souhaite comme bons amis de préférence à un brutal soldat (XV). Que d'aussi modestes personnages aient figuré dans la comédie, cela n'est pas douteux : nous en sommes instruits, pour les pêcheurs, par le titre d'une pièce de Ménandre (Ἁλιεῖς), par plusieurs fragments originaux dont deux du même Ménandre (1), par un épisode bien connu du *Rudens;* pour les mariniers, par les titres d'une pièce d'Alexis et d'une autre de Ménandre (Κυβερνήτης, Κυβερνῆται). Mais que ces pauvres hères se soient montrés en scène sous les espèces d'amoureux, rien, ni dans les fragments ni dans les imitations latines, ne nous engage à le croire; chez Alciphron seulement, le pêcheur amoureux apparaît à différentes reprises (2), sans qu'on puisse dire d'ailleurs si c'est une création originale ou la reproduction de quelque modèle plus ancien. Pour ma part, je chercherais volontiers les ancêtres de Dorion en dehors de la comédie. Ce simple matelot bafoué par une élégante me paraît être de la lignée du Boukoliskos (3); un de ses humbles présents, le fromage de Gythion, a, si l'on peut ainsi dire, une odeur pastorale; au reste, nous savons, par une pièce du recueil de Théocrite (4) et par un fragment de Moschus (5), que les gens de mer furent très-tôt accueillis dans le personnel de l'idylle. Quelques détails du dialogue XIV rappellent des passages de Théocrite : cette phrase, par exemple, ὁ δὲ τῶν νυκτῶν φιλεῖται καὶ μόνος ἔνδον ἐστὶ καὶ παννυχίζεται, fait songer à une plainte d'Eschinès : Λύκος νῦν πάντα, Λύκωι καὶ νυκτὸς ἀνωῖκται (6); — ces mots : τὴν γείτονα ὑμῶν τὴν αὐλητρίδα, à une expression de Simaitha : ἅ τε Φιλίστας μάτηρ τᾶς ἁμᾶς αὐλητρίδος (7); — cette conclusion de Dorion : ἐγὼ δὲ καὶ αὐτὸς εὑρήσω Δελφίδα ἢ Κυμβάλιόν

(1) Ménandre, fr. 260, 717.
(2) Alc., I, 6; 16; 18; 19.
(3) [Théocrite], XX.
(4) [Théocrite], XXI (Ἁλιεῖς).
(5) Moschus, fr. 1 Wilam.
(6) Id. XIV, 47.
(7) Id. II, 145-146.

τινα τῶν κατ' ἐμέ, à la conclusion de Polyphème : εὑρήσεις Γαλάτειαν ἴσως καὶ καλλίον' ἄλλαν (1). Enfin, lorsque notre amoureux déclare à Myrtalè : πένης ἐγενόμην διὰ σέ, certainement il y a de quoi rire, car ce ne sont pas les cadeaux qu'il a faits qui pouvaient ruiner un homme riche; Lucien lui-même, par la bouche de Myrtalè, a relevé cette légère incohérence (ταῦτά με ἀποπνίγει, Δωρίων, καὶ μάλιστα ὁπόταν λέγῃς ὡς πολλὰ ἔδωκας καὶ πένης γεγένησαι δι' ἐμέ); elle tient peut-être à ceci : que Dorion serait un personnage d'idylle transporté dans une situation de comédie (2).

Avec les γεωργοί, nous retrouvons un terrain plus solide. Lucien en a mis deux en cause : dans le VIIIe dialogue, un jeune rustre d'Acharnes, qui a offert deux mines à Mousarion; dans le XIVe, Gorgos d'Oinoè, riche cultivateur, depuis longtemps épris de Krokalè (3). De Gorgos, on nous dit que c'était un brave homme (χρηστὸν ἄνθρωπον); de même, dans la comédie, les γεωργοί, les ἄγροικοι, s'ils sont parfois déplaisants ou balourds, sont en général d'honnêtes gens : témoin Kléainètos (Γεωργ.), et les esclaves rustiques Stratylax (*Truc.*) et Grumion (*Most.*). L'Acharnien sent mauvais (κινάβρας ἀπόζοντα, πονηρὸν ἀποπνεῖ); c'était un défaut répandu chez les ἄγροικοι de comédie depuis l'époque de Strepsiade (4); à preuve les injures dont les citadins Chalinus et Tranion, dans *Casine* et dans la *Mostellaire*, écrasent Olympion et Grumion (5); l'odeur de bouc, en particulier, était à craindre de personnages que les comiques montraient revêtus de διφθέραι, c'est-à-dire de peaux de bêtes (6). Bien que le campagnard malodorant soit également une figure

(1) Id., XI, 76.

(2) Dorion est le nom d'un prostituteur dans le *Phormion*; Mnésimachos avait parlé d'un joueur de flûte qui se nommait ainsi.

(3) Gorgos, nom porté dans la réalité, rappelle le nom d'un acteur de Ménandre (Γεωργός) qui vit à la campagne : Gorgias. D'autres personnages du répertoire s'appelaient Gorginès, Gorgythos.

(4) Aristoph., *Nuées*, 50.

(5) *Cas.*, 114; *Most.*, 38 suiv.

(6) Varr., *De re rust.*, II, 11, 11.

de l'idylle (1), il n'y a donc pas lieu, à mon avis, de rechercher hors de la comédie les antécédents de l'Acharnien; et cela d'autant moins, que la façon dont notre homme s'est procuré de l'argent rappelle — comme nous le constaterons ailleurs plus à loisir — un incident connu du répertoire.

Il nous reste à parler d'un dernier type d'amoureux, qui n'est pas, tant s'en faut, le moins intéressant : le militaire. Ce type est représenté chez Lucien par quatre individus : l'Acarnanien du Ier dialogue, qui a quitté Glycère pour Gorgona; Polémon de Stiriée, du IXe dialogue, amant de Pannychis; Léontichos, héros du XIIIe dialogue; enfin le Mégarien (ou l'Étolien) Deinomachos, du XVe dialogue, rival du cultivateur Gorgos (2). Comparons point par point les portraits de ces personnages avec ceux des soldats de comédie. — Glycère donne en ces termes le signalement de son Acarnanien : τὸν εὐπάρυφον τὸν ἐν τῇ χλαμύδι; Dorkas dépeint Polémon paradant sur la place avec une ἐφεστρίς bordée de pourpre que retient une agrafe. Ces deux descriptions coïncident : car l'ἐφεστρίς était, comme la χλαμύς, une espèce de manteau (3); la χλαμύς, comme l'ἐφεστρίς, se fixait au moyen d'une agrafe; et le mot παρυφή désignait un vêtement à bordure, de préférence à bordure de pourpre (4). Tel est bien le costume que portaient au théâtre les Bias et les Thrasonidès. De la chlamyde militaire il est souvent question dans les œuvres de Plaute (5); c'est d'elle probablement que Pollux a dit au livre VII, § 46 : ἡ δὲ (χλαμύς) παρυφὶς καὶ παραπόρφυρος ἦ, ὡς ἡ νέα κωμωι-

(1) Théocrite, VII, 16; V, 52; [XX, 10].

(2) Polémon est le nom du héros de la Περικειρομένη; Léontichos, Aristaichmos (XIII), Deinomachos — trois noms que Lucien n'a pas imaginés — sont choisis avec la même intention que Thrason, Thrasonidès, Thrasyléon, Stratophanès, Bias, etc. La réputation militaire des Étoliens et des Acarnaniens était grande à l'époque de la νέα.

(3) Cf. Ath., 215 B.

(4) C'est ainsi que les Grecs appelait la *prétexte* des Romains.

(5) *Curc.*, 611; *Epid.*, 436; *Poen.*, 620, 644; *Pseud.*, 735, 963, 1101, 1139, 1184. Était-ce un soldat qu'un personnage de Ménandre interpellait en ces termes : οἶμαί σε, τὸν ἐπ' ἀριστερ' ἐμπερονώμενον? (fr. 838). Si oui, il y aurait à la fois, dans cette phrase, une allusion au costume militaire et à l'inélégance des soudards (ἐπ' ἀριστερά).

δία, εὐπάρυφος : c'est d'elle que veut parler sans doute un comique de la période moyenne, Nikostratos, dans un fragment transcrit par Athénée : ἀλαζὼν δ'ἐστὶ στρατιώτης περὶ οὗ λέγει · Λοιπή τις ὀξὶς ἐστι καὶ ψυκτήριον τῆς εὐπαρύφου λεπτότερον (1). Selon Donat, le soldat de théâtre aurait arboré une *chlamys purpurea* (2) : je doute qu'on doive entendre le mot *purpurea* de la *chlamys* toute entière; s'il faut le faire, nous rapprocherons de cette chlamyde de pourpre la φοινικίς dont était revêtu Léontichos sur les champs de bataille paphlagoniens. Ce même Léontichos, s'il ne se montre pas à Hymnis en équipage guerrier, célèbre devant elle — ou fait célébrer par Chènidas — son armure dorée, son casque, son panache et son bouclier resplendissant; les soldats qu'a fréquentés Kochlis ne cessaient, en paroles, d'agiter leurs aigrettes. Tout cela, semble-t-il, des personnages comiques l'étalaient aux yeux des spectateurs, ou leur en rebattaient les oreilles; Pyrgopolinice, lorsqu'il paraît en scène, recommande à ses gens de rendre son bouclier plus brillant que le soleil, pour que dans les combats il éblouisse l'ennemi (3); un des braves qu'il dit avoir vaincus combattait *in armis aureis* (4); Posidippe parle d'un ξεναγός qui exhibait une cuirasse à écailles et, comme cimier de casque, un dragon de fer forgé (5); quant aux aigrettes, dont Aristophane s'était tant amusé, il est assez probable que la νέα continua de les ériger sur la tête de ses capitans. — On sait que, dans la comédie, le soldat fut surtout un fanfaron : *miles gloriosus*, dit Térence, énumérant des types du répertoire (6). Les soldats de Lucien sont, eux aussi, dignes de cette épithète. Fanfaron de richesse, Polémon rapporte de ses campagnes « de l'or, des vêtements précieux, des serviteurs, de l'ivoire »; — à rapprocher,

(1) Nikostratos, fr. 9 (= Ath., p. 230 D). Cf. Plut., *Mor.*, 615 D : ..ξένος τις ὥσπερ εὐπάρυφος ἐκ κωμωιδίας.
(2) *Exc. Com.*, VIII, 6.
(3) *Miles gl.*, 1-4.
(4) *Miles gl.*, 16.
(5) Posidippe, fr. 26, v. 8.
(6) *Eun.*, 38.

entre autres, un fragment de Ménandre où peut-être il s'agit d'un soldat : Εὐποροῦμεν, οὐδὲ μετρίως · ἐκ Κυίνδων χρύσιον, Περσικαὶ στολαὶ δὲ κεῖνται πορφυραῖ κτλ. (1). Il a tant d'argent, qu'il le mesure au médimne ; — à rapprocher cette vanterie de Pyrgopolinice : *plus mi auri mille est modiorum Philippi* (2). Polémon n'est pas moins fier de ses grades que de ses écus ; il rappelle qu'il a été chiliarque ; maintenant il commande une troupe de cinq mille hommes, que lui-même a levée ; Léontichos aussi se donne pour un général ; et tous ses congénères, dit Kochlis (XV), n'ont à la bouche que titres ambitieux : ἡγεμόνες εἶναι καὶ χιλιάρχοι λέγοντες. Même note dans les *Miles* et dans l'*Eunuque* (Κόλαξ) (3). Si l'on en croit Thrason, il frayait sur le pied d'égalité avec les plus hauts officiers, par exemple avec le commandant des éléphants de guerre ; bien plus, avec le roi en personne, qui lui confiait son armée, ses desseins (4). Quant à Pyrgopolinice, le roi Séleucus l'a prié avec instance d'enrôler pour lui des mercenaires ; il est le défenseur attitré, le rempart du royaume (5). Pour Polémon il n'y a point d'obstacles, point de distances ; en cinq jours, il *vole* des Pyles — ce sont au moins, je pense, les Pyles de Cilicie — en Attique. Chez Plaute, nous entendons parler d'un exploit du même genre, mais moins brillant, comme il est naturel, étant accompli par un simple écuyer : Harpax, émissaire de Polymachaeroplagidès, est venu de Sicyone à Athènes en un jour (6). Les soldats dit Kochlis, sont de sempiternels raconteurs de batailles. Est-il besoin de rappeler que, dans la comédie, ils avaient déjà cette réputation — voyez, dans le fragment 4 de Phoinikidès, le portrait de l'un d'eux tracé par une courtisane (διαπαντὸς οὗτος τὰς μάχας

(1) Ménandre, fr. 24.
(2) *Miles gl.*, 1064.
(3) Rappelons aussi une expression de Ménandre, dans le fragment 563 : πώμματα στρατηγικά.
(4) *Eun.*, 401 suiv.
(5) *Miles gl.*, 75 suiv. ; 947 suiv.
(6) *Pseud.*, 1174.

ἔλεγε) — et que, de part et d'autre, il s'agit d'un renom bien mérité? Les récits de Léontichos sont dans le goût du répertoire comique. Même, ses prouesses — accomplies naturellement au loin, comme toutes celles des soldats de théâtre — paraissent des plus modestes auprès des prouesses d'un Antamoenidès ou d'un Pyrgopolinice. Qu'est-ce que culbuter un bataillon du choc de son cheval, quand Pyrgopolinice disperse des légions rien qu'en soufflant dessus, comme le vent disperse les feuilles ou le chaume des toits (1)? Qu'est-ce que fendre une tête d'un coup d'épée, ou percer d'un coup de lance cavalier et cheval? Si le glaive de Pyrgopolinice ne s'était trouvé émoussé, ce sont cinq cents ennemis qu'il aurait exterminés à la fois (2). Ce qui reste de la comédie ne nous fait assister à aucun combat singulier comme celui de Léontichos avec le satrape paphlagonien; mais, du temps de la νέα, de tels combats étaient trop à la mode dans la réalité pour que les comiques n'en eussent pas tiré le thème de rodomontades amusantes. En tout cas, signalons au passage une coïncidence de détail. Lorsque Léontichos s'élance devant les rangs pour soutenir l'honneur de son armée, il n'y a qu'un cri dans les deux camps pour le comparer à Achille; c'est à Achille aussi que les femmes d'Éphèse comparent Pyrgopolinice (3). — Ainsi le soldat des *Dialogues* et celui de la comédie sont tous les deux des ἀλαζόνες intrépides. Ajoutons dès maintenant que tous les deux ont même suite. Parménon, serviteur du capitaine Polémon, est aussi vantard que son maître; de même Harpax, écuyer d'un héros macédonien; de même Simia, de même Curculio, lorsqu'ils jouent des rôles militaires. Léontichos traîne avec lui un compagnon d'autre sorte, le parasite Chènidas (4); nous savons par l'*Eunuque* (Κόλαξ), par les *Bacchides*, par le *Miles*, que

(1) *Miles gl.*, 17-18.
(2) *Miles gl.*, 52-53.
(3) *Miles gl.*, 61.
(4) Le nom de Chènidas (= petite oie) peut être rapproché de Strouthias (= petit moineau), nom du parasite dans le Κόλαξ, et de Korydos (= alouette), surnom du parasite Eukratès.

cette association du soldat et du parasite fut fréquente sur la scène depuis l'époque de Ménandre. Comme Léontichos, Chènidas semble échappé de quelque comédie. Il professe pour son patron un attachement sans limites : « Si tu étais mort », lui dit-il, « je n'aurais pas pu vivre ». Qu'on se remémore la profession de foi d'un parasite d'Antiphane (1), et les protestations d'Ergasile dans les *Captifs* (2), et surtout ce fragment du Πύραυνος d'Alexis (c'est un lambeau d'entretien entre un parasite et l'homme qui le nourrit) : Στράτιε, φιλεῖς δήπου με; ΣΤΡ. Μᾶλλον τοῦ πατρός · ὁ μὲν γὰρ οὐ τρέφει με, σὺ δὲ λαμπρῶς τρέφεις. Α. Εὔχει τ' ἀεί με ζῆν; ΣΤΡ. Ἅπασι τοῖς θεοῖς · ἂν γὰρ πάθῃς τι, πῶς ἐγὼ βιώσομαι (3). Pour se faire bienvenir, Chènidas prodigue à Léontichos les flatteries; même tactique de la part de Strouthias-Gnathon (Κολ. *Eun.*) et d'Artotrogus (*Mil.*). Il met au service du fanfaron son imagination fertile, lui suggère des rodomontades (ὅτε γὰρ, ὦ Λεόντιχε, περὶ Παφλαγονίαν κτλ.), devine ses pensées et lui donne complaisamment la réplique (τίνι δὲ ἄλλωι ἢ Ἀχιλλεῖ κτλ.); même jeu dans le *Miles*, vers 25 suiv. et 52 suiv., 40 suiv. et 60 suiv. A la fin du dialogue, Chènidas se prépare à jouer auprès d'Hymnis, en faveur de Léontichos, le rôle d'ambassadeur, de conciliateur; autant en fait Gnathon, de l'*Eunuque*, auprès du rival de Thrason; autant en faisait probablement Strouthias, du Κόλαξ, auprès du rival de Bias. Mais Gnathon, en toute circonstance, a soin de ménager l'amour-propre du militaire; derrière son dos, il dit de lui pis que pendre; parlant à sa personne, il ne quitte pas le ton complimenteur : « Ces jeunes gens ne te « connaissaient pas », déclare-t-il à Thrason au retour de son ambassade; « je leur ai expliqué ton caractère; je t'ai loué « conformément à tes exploits, à ton mérite; et j'ai tout « obtenu » (4). Chènidas y met moins de façons : sans ambages,

(1) Antiphane, fr. 80, v. 3-4 : ...οὐδεὶς παράσιτος εὔχετ' ἀτυχεῖν τοὺς φίλους, τοὐναντίον δὲ πάντας εὐτυχεῖν ἀεί...

(2) *Capt.*, 139 suiv.

(3) Alexis, fr. 202.

(4) *Eun.*, 1089-1091.

il reproche à Léontichos d'avoir dépassé la mesure; il le met malignement en présence de ce dilemne : ou bien reconnaître qu'il a menti, ou bien renoncer à Hymnis. Ce n'est plus là, sans doute, l'attitude d'un κόλαξ (1); on dirait bien plutôt celle d'un esclave gouailleur, comme il y en a tant chez Plaute et chez Térence, s'amusant des sottises de son maître et saisissant avec effronterie l'occasion de lui faire la leçon. — Revenons au soldat, et voyons comment il se conduit avec les femmes. Pas plus à elles qu'à personne, il ne fait grâce de ses récits guerriers. Léontichos croit stupidement émerveiller Hymnis en narrant devant elle d'inimaginables tueries; mais l'effet est contraire à son attente; soit qu'en réalité ces images l'épouvantent, soit qu'elle feigne la terreur pour avoir une raison de s'en aller (2), Hymnis quitte la place, laissant le rodomont tout déconfit. Pareille aventure arrivait, savons-nous, au Thrasonidès de Ménandre, le héros du Μισούμενος : à force de fanfaronnades, il détachait de lui sa maîtresse. Chez Phoinikidès, l'amant d'une courtisane se rendait odieux par les mêmes procédés; celui-là allait même plus loin; à l'appui de ce qu'il racontait, il exhibait ses blessures (3). — Au talent d'ennuyer, le soldat, chez Lucien, joint le défaut d'être jaloux, emporté et brutal. Dans le dialogue IX, Pannychis redoute la colère de Polémon, et Dorkas, prudemment, lui conseille de se mettre à l'abri; par le fait, notre soudard voit rouge aussitôt qu'il se trouve en présence d'un rival, et veut tout massacrer. Dans le dialogue XV, Deinomachos, éconduit par Krokalè, fait irruption avec des camarades dans la salle où elle dîne en compagnie du paysan Gorgos; Gorgos est assommé; et Krokalè elle-même n'évite d'être battue qu'en s'enfuyant chez sa voisine Thespias. Par ces

(1) Observons cependant que, parmi plusieurs explications possibles de la retraite d'Hymnis (voir ci-dessous), Chènidas n'envisage que la plus honorable pour son patron : il admet que la jeune femme a pris au sérieux les récits du soldat et qu'elle en a été épouvantée.

(2) C'est ce que paraît signifier cette phrase d'adieu ironique : σὺ δὲ ἔρρωσο, χιλιάρχων ἄριστε, καὶ φονεῦ ὁπόσων ἂν ἐθέλῃς (φόνευε ὁπόσον ἂν ἐθ. Meiser).

(3) Phoinikidès, fr. 4.

emportements, comme par leur vantardise, les soldats de Lucien se rapprochent des soldats de comédie. Dans le répertoire de Ménandre, le type de la jalousie, et de la jalousie brutale, était un militaire : Polémon, de la Περικειρομένη. Ayant surpris sa belle en tête à tête avec un jeune garçon, il la malmenait, lui coupait les cheveux, quitte à se faire ensuite les plus amers reproches; et lorsque, en fin de compte, Glycère, après avoir retrouvé sa famille, lui était accordée en mariage, le père lui adressait ce conseil significatif : τὸ λοιπὸν ἐπιλαθοῦ στρατιώτης [ὤν, ὅπως] προπετὲς ποήσῃς μηδὲ ἓν [Γλυκέραν πάλιν] (1). Cléomaque, dans les *Bacchides*, menace de reprendre par force sa maîtresse, et de la tuer, s'il la trouve en compagnie de Pistoclère. Stratophane, dans le *Truculentus*, dégaîne contre l'inoffensif Cyamus. Dans l'*Eunuque* (partie provenant de l'Εὐνοῦχος), le soldat jette à la porte Chrémès, en qui il soupçonne un rival; et Thaïs, voyant les choses se gâter, met en sûreté ses bijoux, ce qui veut dire qu'elle non plus ne se sent pas à l'abri de violences. Plus loin, dans des scènes imitées du Κόλαξ, Thrason veut enlever à main armée une femme sur laquelle il dit avoir des droits; au début de l'original grec, on craignait déjà que Bias ne se portât à quelque entreprise de ce genre, appuyé — comme Deinomachos — par une bande de συστρατιῶται (2). — En somme, le soldat est un amant franchement insupportable : ἀφόρητος, dit Pannychis (IX); *inhumanissimus*, avait dit avant elle Philotis, de l'*Hécyre* (3). Son argent seul le fait accepter. Encore a-t-il des façons de donner qui rendent ses présents désagréables. Quand Hymnis commence à s'émouvoir et annonce l'intention de s'en aller, la première chose que Léontichos trouve à dire pour la retenir auprès de lui, c'est cette phrase galante : « tu auras double paye »; on reconnaît à ce

(1) J'ai adopté ici la lecture de M. Kretschmar, *De Menandri reliquiis nuper repertis* (Diss. Leipzig, 1906), p. 84, 103.

(2) *Oxyr. Papyr.*, III, n° 409, v. 82 (complété par M. Leo, *Nachrichten der Gött. Ges. der Wiss.*, 1903, p. 674).

(3) V. 86.

trait la courtoisie soldatesque d'un Thrason, demandant à Thaïs, dès qu'il la voit après la cession de Pamphila : « O ma Thaïs, « ma douceur, comment va-t-on? m'aimes-tu un peu pour cette « joueuse de lyre? » (1). D'ailleurs, avec des vantards incoercibles tels que les militaires, il faut toujours se défier : beaucoup payent en promesses plus qu'en deniers comptants. Kochlis ne l'ignore pas : « Lorsqu'il s'agit de donner quelque chose : « Attends le moment de la paye, disent-ils; je recevrai ma « solde, et je ferai tout ce que tu voudras! » Ces propos sont renouvelés de ceux du soldat que raille Phoinikidès : « Il pré- « tendait », raconte la courtisane, « qu'il allait recevoir du roi « une gratification, et sans cesse il parlait de cela; mais, en « l'honneur de cette gratification, le misérable m'a eue toute « une année gratis » (2); renouvelés aussi, probablement, du Βαβυλώνιος de Philémon; le héros de cette pièce faisait briller aux yeux de sa maîtresse les plus mirifiques perspectives : elle deviendrait reine de Babylone, et aussi riche que Pythionikè (3); j'imagine qu'en attendant cette heure le gaillard payait maigrement.

Telles sont, dans les Ἑταιρικοὶ διάλογοι, les différentes espèces de galants. Pour achever la revue des personnages qui, chez Lucien, entourent la courtisane, nous n'avons plus maintenant à mentionner qu'un singulier couple d'amies; Mégilla de Lesbos et Damonassa de Corinthe, les héroïnes du Ve dialogue, deux femmes qui — pour parler comme Klonarion — ont des goûts terriblement masculins. Rien, absolument rien, n'autorise à penser que ces vicieuses personnes aient jamais eu leurs pareilles dans aucune œuvre comique (4).

(1) *Eun.*, 455-457.

(2) Phoinikidès, fr. 4.

(3) Philémon, fr. 16.

(4) C'est par suite d'une confusion qu'un scholiaste de Lucien (*Am.*, 28) a écrit en parlant de Philainis : ἦν Φιλοκράτης ὁ Ἀθηναῖος κωμωιδιοποιὸς ἐξεπόμπευσεν ὡς ἑταιρίστριαν καὶ τριβάδα. Le Philokratès dont il s'agit ne fut point du tout un comique : c'est le rhéteur qui composa en 395 un libelle contre Socrate; Aischrion de Samos l'accusait d'avoir diffamé Philainis (Ath., 335 C); cf. Welcker, *Kleine Schriften*, II, p. 86, n. 12.

Le mot qui les désigne — ἑταιρίστρια — n'a pas été, à notre connaissance, employé par la comédie. Après Ameipsias et Platon, plusieurs poètes de la période moyenne, Antiphane, Amphis, Éphippos, Timoklès — auxquels nous devons joindre Diphile — s'égayèrent aux dépens de Sappho; nous savons que quelques-uns d'entre eux lui ont attribué des amants : ni l'un ni l'autre, autant qu'on peut savoir, ne l'a représentée comme une « Lesbienne » (1). En écrivant le dialogue V, Lucien s'est laissé aller au goût de la gravelure dont nous avons constaté déjà et dont nous constaterons encore, dans les Ἑταιρικοὶ διάλογοι, des manifestations moins éclatantes, — au même goût qui dicta, soit à lui, soit à quelqu'un de ses contemporains, certains chapitres de l'*Ane*. S'il s'inspira d'œuvres littéraires antérieures, ce put être de traités pornographiques dans le genre de celui de Philainis (2), ou de mimes obscènes tels qu'Hérondas nous en offre un exemple dès le début de l'âge alexandrin.

(*A suivre*)

PH. E. LEGRAND

Lyon.

(1) Voir l'article de Welcker *Sappho von einem herrschenden Vorurtheil befreit*, dans le tome II des *Kleine Schriften*, et celui de M. de Wilamowitz sur les *Chansons de Bilitis* dans les *Gelehrte Anzeigen* de Göttingen, année 1896.

(2) On attribuait à Philainis un livre Περὶ σχημάτων συνουσιαστικῶν, qui, d'après Aischrion de Samos, eût été l'œuvre du rhéteur Philokratès (Ath., 335 CD); il y est fait allusion dans le *Pseudologiste* § 24 et dans les *Amours* § 28.

SUR LES VASES ANTIQUES DITS ENFUMÉS

Parmi les vases antiques dont le rouge brillant éclate si vivement dans les vitrines des musées, quelques-uns de couleur grisâtre ou noirâtre, avec des taches d'un rouge sale, tranchent par leurs tons atténués sur la vive tonalité des autres.

On les appelle vases enfumés.

Suivant l'opinion générale des archéologues, ces vases ont été faits de la pâte rouge ordinaire, pâte qui a noirci sous l'action de la fumée au moment de la combustion du mort : les parties rougeâtres donneraient ainsi la couleur primitive du vase ; les parties grises ou noirâtres, les couleurs dues à l'effet du bûcher.

Suivant moi, au contraire, un grand nombre d'entre eux serait le produit d'une fabrication spéciale, obtenue au moyen d'une pâte grise, sur laquelle le bûcher a ensuite imprimé ses tares, noires ou rougeâtres. D'après mes conclusions, ces vases primitivement gris ont rougi au feu quand ils ont passé par cette épreuve, alors qu'on admet généralement que, rouges au moment de leur fabrication, ils y ont noirci.

Comme conséquence, il y aurait lieu de créer deux nouvelles séries de vases antiques, sous les noms de vases gris à figures noires et de vases noirs à figures grises, chacune d'elles pouvant se partager en vases gris-rougeâtre et en vases gris pur.

Étude expérimentale. — Une première remarque avait échappé aux archéologues : le rouge de certains de ces vases n'est pas

identique à celui des vases rouges ordinaires. Ce fait s'explique par l'expérience que j'ai tentée pour vérifier les dires ordinairement admis.

Ayant fait brûler de forts amoncellements de bois vert et de bois sec, sur lesquels j'avais eu soin de placer des morceaux de viande et de graisse, pour imiter les bûchers servant à la combustion des morts, j'y ai placé des fragments de vases antiques.

Les résultats de ces essais ont été présentés par moi à l'Association des Études grecques. On a pu constater que certains de ces fragments, sont superficiellement enfumés par places, que sur d'autres cette coloration a pénétré partiellement dans la pâte, enfin que quelques-uns ont passé à une teinte rouge sale.

En juxtaposant les morceaux non soumis au feu et les autres, on voit la différence des deux colorations rouges apparaître très nette, et celle qui est obtenue par l'exposition au feu se confond avec le ton rouge de certains vases dits enfumés.

Si, pour étudier plus complètement le phénomène, on soumet quelques morceaux aux diverses phases de la combustion, on constate les résultats suivants : la pièce noircit d'abord extérieurement, puis cette coloration pénètre lentement à l'intérieur, enfin dans la flamme l'une et l'autre disparaissent, et, quand la pièce a été portée à l'incandescence, le fragment refroidi ne montre plus qu'un ton rouge sale.

Mais un fait constant, c'est la nature de la coloration. Grise ou noirâtre, produite même par une longue exposition au contact de la fumée, cette coloration n'est pas uniforme; elle s'accentue de la surface à l'intérieur, ce qui s'explique aisément : les effluves goudronneux, pénétrant lentement l'épaisseur de la pâte, se superposent les uns aux autres; les surfaces sont donc nécessairement plus coloriées que les parties centrales.

Quand la pièce est portée au rouge vif, les matières charbonneuses qui l'imprègnent se brûlent : elle prend alors le ton rougeâtre des argiles cuites en plein feu, ton sans éclat, sans homogénéité.

Les caractéristiques de cette expérience sont donc : 1° la coloration noire variable dans l'épaisseur de la pâte; 2° la dissemblance de tons dans les différents morceaux, qui ne présentent jamais dans leur intégralité une coloration uniforme; 3° la différence des morceaux entre eux; 4° l'impossibilité, par suite, d'obtenir, en les réunissant, une pièce de ton partout égal.

Examen comparatif des vases dits enfumés. — En appliquant ces résultats aux vases dits enfumés, il faut de suite les séparer en deux catégories.

Les uns ont à leur surface des parties noirâtres qui disparaissent par le grattage, ne pénètrent guère dans la masse et sont irrégulières : l'intérieur de la pâte a conservé le ton rouge usuel.

Tel un lécythe, que j'ai présenté à l'Association, et qui constitue pour moi le type des vases réellement enfumés; on pourrait ajouter des vases rouges enfumés, expression qui, quelques lignes plus loin, s'expliquera.

Pour d'autres, au contraire, la coloration brune semble avoir pénétré toute la pâte également : elle est donc ainsi en contradiction absolue avec les résultats obtenus sur les simili-bûchers. De plus, les parties rouges sont ternes, bien loin d'offrir la teinte chaude du rouge antique.

Ces vases constituent pour moi la série nouvelle. J'ai pu en mettre sous les yeux de l'Assemblée quelques spécimens tirés de ma collection.

D'abord un petit fragment très épais, uniformément gris dans toute son épaisseur, même après avoir été scié en deux parties.

Une pointe portée à l'incandescence a pris la couleur rouge sale que cette température donne aux vases ordinaires. Les vases gris se comportent donc à cette température comme les vases rouges : ce point est important.

Puis un petit lécythe intact dont le col, le pied, l'anse, l'intérieur sont complètement gris dans toute leur épaisseur, ainsi que le montrent les entailles faites. La tête d'Hermès

qui le décore est d'un ton gris-rougeâtre. Au-dessous, un filet blanc (1).

J'ai montré plus haut, par l'expérience sur le petit fragment épais, que, chauffées à l'incandescence, au contact de l'air, ces pièces prennent un ton rouge ; en modérant ces deux actions on obtient tous les tons intermédiaires. Un coup de feu et une rentrée d'air habilement ménagés par l'ouvrier ont pu donner à ce vase sa teinte caractéristique.

Sa parfaite homogénéité, d'ailleurs, assure qu'elle n'est pas un effet du hasard. Le hasard n'a pas de ces effets régulièrement heureux; il produit des taches, non des tons homogènes.

Cette pièce est, pour moi, le type de la nouvelle classification correspondant à la deuxième série, celle des vases à figures grises et de la catégorie des vases gris-rougeâtre.

Les vases de pâte grise ne doivent pas moins que les autres avoir subi l'action du bûcher : il existera donc des vases gris réellement enfumés, par opposition aux vases rouges enfumés.

J'ai pu en montrer trois spécimens à l'Association.

1° Un alabastre à décor noir sur fond blanc, analogue à celui des lécythes blancs. Cet alabastre offre des taches noires et brunes, irrégulières, dues manifestement au bûcher, mais toute la pâte en est uniformément grise.

2° Un lécythe à figures noires entièrement en pâte grise, ce que l'on peut reconnaître sous la couche de pâte blanche qui en recouvre une partie. L'action du bûcher, outre les taches plus ou moins noirâtres, y a mis quelques taches rouges.

3° Enfin un scyphos, également à figures noires, entièrement aussi de pâte grise. Un fragment brisé par moi montre que la pâte est d'un ton gris métallique, comme celui de l'acier. C'est le type des vases gris à figures noires et de ton gris pur. Ce scyphos aussi a subi l'action de bûcher; quelques parties portent des taches noirâtres et rougeâtres.

(1) M. Pottier a fait remarquer à l'Assemblée que ce filet blanc devrait être rouge si le vase était à figures rouges et non à figures grises.

Les parties rougeâtres de ces pièces sont les plus sûres preuves de l'exactitude de la thèse que je soutiens.

En effet, dans l'hypothèse ancienne, ces parties représenteraient l'état primitif de la pièce. Or, ce rouge, au lieu d'être vif, brillant, comme celui des vases antiques est sale, terne, c'est-à-dire identique au rouge obtenu en portant les pièces à l'incandescence. Ces parties rouges ne sont donc pas les restes supposés intacts de la pièce primitive, mais les effets de l'incandescence due au bûcher sur les pièces créées grises.

Au reste, les poteries grises ne sont pas rares sous une autre forme en Grèce : il existe toute une série de figurines en terre grise.

Quatre ont été présentées par moi à l'Association.

1° Une statuette archaïque assise, sans doute une Artémis. Cette figurine est émaillée. Je laisse de côté cette question, dont je ferai une étude spéciale. Je compte montrer, en effet, que les figurines émaillées étaient plutôt la généralité que l'exception, et cela à tous les âges, c'est-à-dire que la faïence fut de tout temps connue des Grecs. Pour l'étude actuelle, j'en retiendrai seulement que l'émail, dans l'hypothèse admise, aurait dû s'opposer à l'enfumage, au moins du côté émaillé. Or la pièce est partout uniformément grise.

2° et 3° De même, une figurine de Dèmèter et une autre de danseuse, d'âges plus récents.

4° Enfin, une figure très archaïque de Syrie, rouge à la surface mais dont l'intérieur est manifestement gris.

Origine de la coloration grise. — Ce qui précède étant établi, une question se pose. Quelle est l'origine de la coloration grise de toutes ces pièces?

Faut-il songer à un enfumage préalable avant la décoration, enfumage qui aurait dû nécessairement être ménagé? Cette hypothèse paraît fort douteuse.

Le bucchero est complètement noir, étant obtenu par un enfumage à saturation, ainsi qu'il est pratiqué encore en Angleterre pour les faïences de Wegword et en Danemark. M. Le Châ-

telier dans son mémoire à ce sujet montre que ces pièces demandent une fabrication très soignée (Société d'encouragement, année 1906), et l'obtention du ton gris serait encore plus délicate.

Il existe cependant des pièces de bucchero gris, ce qui suppose un enfumage ménagé; mais leur coloration est peu régulière. Il n'y aurait eu, du reste, aucune raison, d'amener à cette teinte les statuettes de terre grise, surtout les statuettes émaillées, qui sont précisément les plus soignées.

L'enfumage semblant peu probable, la coloration grise est due, selon moi, à la couleur même de l'argile. Beaucoup d'argiles sont grises : celle de Montereau est de gris très pâle; celle de la forêt de la Londe qui servit aux faïences de Rouen est de ton plus foncé; mais j'ai trouvé à Urcel (Aisne), à la base des terrains tertiaires, dans le voisinage de lignites, des argiles très colorées en gris, les unes à peu près exemptes de fer, les autres plus ou moins ferrugineuses.

J'en ai présenté des échantillons à l'Association, avec les résultats de leur cuisson.

En vase clos, les produits obtenus sont complètement noirs. Au contact de l'air, ils offrent toutes les teintes du gris, qui à l'incandescence passe tantôt au blanc, tantôt au rouge ; mais ce rouge est toujours terne et sale comme celui des vases antiques étudiés, dont ces résultats rappellent les diverses teintes, depuis le gris le plus fin jusqu'aux taches rouges.

Les colorations grises peuvent, d'ailleurs, varier par le mélange des matières ajoutées à l'argile et même par le mélange d'argiles appropriées.

Ce qui rend surtout intéressant ce qui précède, c'est l'existence en Grèce, d'argiles analogues. Ce fait capital résulte entre autres preuves de la lettre que m'a écrite M. de Launay, le distingué géologue, lettre où il me dit : « Les formations de lignites recouvertes par des argiles plus ou moins noires sont très fréquentes dans la mer Egée, notamment dans l'Eubée, à Koumi, à Lemnos, à Imbros, aux Dardanelles ».

Cela suffit; l'indication de l'Eubée est particulièrement importante, les vases qui nous occupent appartenant surtout à l'Attique et les statuettes à la Béotie.

Il semble que, maintenant, les aspects divers des pièces présentées s'expliquent aisément. Faites toutes d'argiles plus ou ou moins grises, elles doivent présenter pour chacune une pâte homogène de coloration uniforme; mais pour garder leur teinte grise, elles doivent être cuites à l'abri de l'air, ou dans une partie non oxydante de la flamme. Si on laisse entrer l'air par quantités ménagées, au moyen d'un coup de feu, la teinte passe au gris rougeâtre. Enfin, brisées sur le bûcher, elles pourront alors en recevoir les tares, sous forme de parties enfumées ou rougies; mais elles resteront, dans leur ton général qui est toujours gris, une œuvre voulue et non l'effet du hasard.

Un fait à noter, c'est, en général, la faible cuisson de ces pièces. La pâte est ainsi plus tendre que celle des vases rouges et s'imprègne plus facilement des vapeurs goudronneuses du bûcher: aussi parmi elles, les pièces réellement enfumées se rencontrent-elles plus fréquemment que parmi les vases à pâte rouge.

Il est probable que l'origine de ces vases est due à l'observation de quelque potier, ayant constaté que, dans certains cas, les vases sortaient du four avec une teinte grise.

Une étude des conditions dans lesquelles ils auront été produits aura fait reconnaitre la nécessité de les abriter du contact de l'air: il en sera résulté un secret de fabrication qui explique la rareté relative de ces pièces; cette observation aura peut-être été d'autant plus utilisée, que les argiles donnant ces teintes grises traitées à la façon ordinaire ne produisaient généralement que des pièces d'un rouge pâle terne et toujours sans éclat.

La coloration gris-rougeâtre aura été recherchée comme variante du ton usuel à une époque où la palette du céramiste était si restreinte.

La coloration gris pur donne lieu à une observation peut-être intéressante.

Si on examine les vases de nos collections publiques que nous étudierons ultérieurement en détail, notamment l'amphore n° 430 du Musée du Louvre, l'hydrie n° 320 du Musée Dutuit et l'hydrie n° 445 du Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale, on ne peut s'empêcher de constater l'aspect métallique de ces pièces.

L'amphore du Musée du Louvre a le ton d'un ouvrage en plomb, l'hydrie du Musée Dutuit et celle du Cabinet des Médailles, dans leurs parties intactes, semblent des vases d'argent bruni.

C'est donc, peut-être, comme imitation des vases d'argent qu'il faudrait considérer ces vases, en les rapprochant ainsi des imitations céramiques des vases de bronze et d'or.

Quoi qu'il en soit de cette dernière hypothèse, je crois avoir démontré qu'une partie des vases dits enfumés doit être classée dans deux séries distinctes des vases rouges, sous les noms de vases gris à figures noires et de vases noirs à figures grises, séries qui se partagent en vases gris-rougeâtre et vases gris pur, ceux-ci pouvant avoir eu pour but d'imiter des vases d'argent.

Il me reste à étudier en détail tous ces vases dans nos musées et dans les autres musées d'Europe, ainsi que la composition de leur pâte comparée à celle des vases rouges. Cette note a seulement pour but de prendre date.

P. Marguerite-de la Charlonie.

A PROPOS D'UN TRIOMPHE DE JUSTINIEN

Un fragment de Pierre Patrice reproduit par Constantin Porphyrogénète, dans le chapitre du *Livre des Cérémonies* intitulé : ὅσα δεῖ γίνεσθαι ὅταν ἀπὸ ἐξπεδίτου ἢ μακρᾶς ὁδοιπορίας ἐπανέρχεται ὁ βασιλεύς, expose le cérémonial d'une rentrée triomphale de Justinien à Byzance (1).

Ce petit texte est intéressant à beaucoup d'égards, mais on ne s'en est guère servi, parce que la date attribuée par l'auteur à l'événement qu'il relate a paru présenter quelque difficulté. Les mots Ἑνδεκάτῃ τοίνυν τοῦ Αὐγούστου μηνὸς, ἡμέρᾳ β', ἔτους ϛλγ', qui apparaissent en tête du récit, ont découragé Reiske (2). L'année désignée, dit-il, ne peut être que l'an du monde, selon l'ère byzantine, et l'an du monde 6033, réduit par l'ère byzantine de 5508, équivaut à l'année chrétienne ou dionysienne 525. Cette date est antérieure au règne de Justinien.

En fait, comme je l'ai démontré récemment (3), l'ère byzantine n'existait pas encore à l'époque de Pierre Patrice. Celui-ci n'a pu se servir que de l'ère alexandrine d'Annianos, qui, au dire de saint Maxime (4), était de tradition dans l'Église de Byzance, avant l'époque d'Héraclius.

(1) Constantin Porphyr., *De cerimoniis aulæ byzantinæ*, éd. Reiske, pp. 497, l. 13-498, l. 13.

(2) *Ibid.*, t. II, pp. 574-575.

(3) *De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins*, Revue de Philologie, 1907, pp. 151-189.

(4) S. Maximi, *Computus ecclesiasticus*, Migne, Patr. Gr., t. XIX, col. 1233.

Dès lors l'an du monde désigné dans notre fragment équivaut à l'année dionysienne 541 et, si l'on admet la légère correction δωδεκάτῃ pour ἑνδεκάτῃ (1), la concordance de la date du mois avec le jour de la semaine est parfaite.

Du fait que nous reconnaissons l'année où il se produisit, l'histoire du triomphe attesté par Pierre Patrice paraît assez piquante.

Cette rentrée triomphale ne coïncide avec aucune victoire marquante. Certes, l'année précédente, Bélisaire a ramené à Constantinople Vitigès et ses compagnons, en même temps que le trésor de Théodoric et les riches dépouilles de l'Italie reconquise (2). Mais, ainsi que l'affirme expressément l'historien Procope (3), le triomphe, qu'il avait connu déjà après sa victoire sur Gélimer, ne lui fut pas accordé cette fois. Justinien était trop prudent pour ne point se souvenir que, si le général victorieux ne songeait pas à l'empire, d'autres y avaient songé pour lui. Les Goths (4) n'avaient-ils point offerts le trône à Bélisaire, qui ne s'était dérobé à leur enthousiasme compromettant, qu'après avoir fait mine de s'y rendre? A Byzance, Bélisaire n'était-il pas, en ce moment, l'idole du peuple et de l'armée (5)? N'entretenait-il pas 7,000 cavaliers fidèles (6)? D'autre part, la prudence de Justinien était sans cesse réveillée par la haine de Jean le Cappadocien (7), qui, malgré l'implacable ressentiment de Théodora, continuait à jouir de la faveur impériale.

L'atmosphère à Byzance n'était point d'ailleurs celle qui convient aux triomphes. Si l'Italie semblait momentanément

(1) Je préfère admettre la confusion des chiffres complexes, ια' et ιβ' plutôt que la confusion des nombres simples α' et β' affectant les jours de la semaine.

(2) Procope, *ed. Haury*, B. P., I, 25 (t. I, p. 136) et B. G., III, 1 (t. II, p. 298).

(3) *Id.*, B. G., III, 1 (p. 298, l. 8).

(4) *Id.*, B. G., II, 29-30 (pp. 286, l. 7-293, l. 13).

(5) *Id.*, B. G., III, 1 (pp. 298, l. 10-301, l. 23).

(6) *Id.*, B. G., III, 1 (p. 301, l, 2-3).

(7) *Id.*, B. P. I, 25 (p. 136, l. 7-10).

soumise, les Huns ravageaient les provinces occidentales de l'Empire (1), tandis que Chosroès rançonnait et dévastait l'Asie-Mineure (2), avec une audace qui n'avait d'égale que son impunité.

L'année suivante, au contraire, les expéditions militaires et les intrigues de cour ont dissipé tous les nuages.

Bélisaire est reparti au printemps pour délivrer la Colchide (3); il a porté la guerre en Perse et, par la prise de Sisauranum, il a forcé Chosroès à une retraite précipitée. Et, par bonheur, Bélisaire, une fois de plus victorieux, est cependant moins à craindre. Avec la complicité de Théodora, Antonine, la femme du général, a retrouvé son amant, Thédose, et Bélisaire, déjà discrédité par sa complaisance d'antan (4), a poussé cette fois la faiblesse jusqu'à interrompre la poursuite de l'ennemi et compromettre les résultats de sa propre victoire, pour venir à la rencontre d'Antonine, dont Photius lui a cependant révélé la nouvelle trahison (5). Aussi l'empereur peut-il sans crainte célébrer la retraite de Chosroès; ce n'est plus à Bélisaire qu'iront les acclamations de Byzance. Il n'est pas un citoyen, en effet, qui ne l'accuse d'avoir, pour des motifs inavouables, fait avorter une campagne qui eût pu changer en désastre la fuite du roi des Perses (6).

L'impératrice, elle aussi, vient d'écarter son rival le plus puissant et le plus haineux. En échange de ses complicités, Antonine lui a livré Jean le Cappadocien (7) et le favori de l'empereur, non moins détesté du peuple que de l'impératrice, est exilé à Cyzique (8), au début du mois d'août.

(1) Procope, *ed. Haury*, B. P., II, 4 (pp. 162, l. 16-164, l. 16).
(2) *Id.*, B. P., II, 4-14 (pp. 164, l. 22-213, l. 20).
(3) *Id.*, B. P., II, 14-16 (pp. 214, l. 25-224, l. 11).
(4) Procope, *Anecdota*, éd. Haury, I, 23-29 (pp. 9, l. 20-10, l. 23).
(5) *Id.*, ibid., I, 31, II, 25 (pp. 10, l. 24-17, l. 13).
(6) *Id.*, ibid., II, 20-25 (pp. 16, l. 12-17, l. 13).
(7) *Id.*, B. P., I, 25 (pp. 136, l. 13-142, l. 3).
(8) J. Malalas, éd. Dindorf, pp. 480, l. 16-481, l. 2.

Ainsi, à la fin de l'année 541, en même temps que les dangers qui menaçaient l'empire, les rivalités sournoises de la cour semblent vaincues. Vitigès est à Constantinople et Chosroès est en fuite; Jean le Cappadocien a perdu la faveur de l'empereur et Bélisaire celle du peuple; les joies impériales peuvent se donner libre cours.

Aussi, quand le 12 du mois d'août, l'empereur rentre à Byzance (1), son retour prend l'aspect d'un triomphe. Quel fut le prétexte de cette solennité? Justinien associa-t-il en une même fête la victoire sur les Goths, qui, par suite des inquiétudes et des désastres de l'année 540, n'avait point encore été célébrée en un juste triomphe, et le succès plus récent remporté par Bélisaire sur Chosroès? Cette hypothèse n'est pas invraisemblable. Mais il ne faut point oublier que la retraite de Chosroès pouvait difficilement passer pour une victoire définitive, et Byzance, nous l'avons vu, ne se faisait point d'illusions à ce sujet. D'autre part, la conclusion des *Getica*, où Jordanès fait une allusion évidente au triomphe qui célébra la capture de Vitigès (2), ne présente pas, parmi les acclamations qui saluèrent les triomphateurs, l'épithète « *Persici* ».

On remarquera enfin que, d'après le texte même de Jordanès, Justinien aurait associé Bélisaire à son triomphe. Le fait n'a rien de surprenant. Toujours l'empereur triomphait pour les victoires de ses généraux; c'est ainsi que Justinien avait partagé en 535 le triomphe de Bélisaire, après la capture de Gélimer (3); c'est ainsi qu'il partagea avec Bélisaire le triomphe qui célébrait, en l'année 541, la défaite des Goths. Mais on peut

(1) L'entrée du cortège par la porte de Charisius pourrait faire supposer que l'empereur venait des Blachernes, mais, comme me le fait très justement remarquer M. Ch. Diehl, le passage du cortège par le quartier du Deuteron ne corrobore point cette hypothèse.

(2) JORDANES, éd. Th. Mommsen (= *Monumenta Germaniae, auctores antiquissimi*, t. V, 1), p. 138 : *Justinianus victor et triumphator et consul Belisarius, Vandalici Africani, Geticique dicentur.*

(3) Cf. E. BABELON, *Histoire d'un médaillon disparu.* JUSTINIEN et BÉLISAIRE; Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, t. LVII (1898), pp. 295-326.

affirmer que, dans les deux occasions, le rôle de l'empereur ne fut pas le même. En 535, grâce à une fiction traditionnelle, le peuple daignait associer l'empereur au triomphe retentissant du général victorieux; en 541, c'est l'empereur qui daigne associer à son triomphe, le général victorieux que le peuple n'acclame plus d'un égal enthousiasme. A la cour de Byzance ce changement dut avoir tout l'air d'un succès.

D. Serruys.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

I. — Architecture. Fouilles.

Le temple de la Victoire Aptère. — Peu de problèmes sont plus controversés dans l'histoire de la topographie d'Athènes que la question de savoir l'époque où fut construit ce petit temple. Deux thèses opposées sont en présence, l'une qui lui attribue une date antérieure aux Propylées et en place l'édification vers 440 avant J.-C. (Dœrpfeld), l'autre qui tient au contraire les Propylées pour antérieures (Wolters). Une étude récente de M. Kœster (1), sans trancher le débat, conclut nettement en faveur de M. Wolters. L'un des arguments nouveaux qu'elle fait valoir est tiré des substructions de la terrasse sur laquelle s'élève le sanctuaire. Il semble bien qu'il y ait eu réfection du mur Nord, dont la terminaison occidentale aurait été reportée légèrement vers le Sud, à cause de l'orientation un peu différente des Propylées. Si le Pyrgos avait déjà porté le temple, une telle déviation aurait été impossible; elle n'a pu avoir lieu que si Mnésiclès n'avait à compter qu'avec le mur de Cimon. Il va sans dire que, dans cette hypothèse, l'inscription de 450, relative à la construction du sanctuaire, doit s'entendre d'un projet qui ne fut pas exécuté à cette date. L'influence de Périclès ou de son parti s'y opposa jusque vers 432, date vers laquelle le plan primitif des Propylées fut abandonné et où

(1) *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 129-147, fig. 1-5.

la draperie et par les chaussures que portent les deux pieds. La tête n'est pas conservée, ce qui est d'autant plus regrettable que nous savons par qui fut dédié l'ex-voto. Une inscription gravée sur les côtés du trône nous apprend que le donateur est Eakès, fils de Bryson, épistate (?) d'Hèra et qui paraît avoir consacré à la déesse la dîme de son butin. Le tyran Polycrate était précisément fils d'un Eakès, qui dut mourir peu après 540; comme la graphie de l'inscription concorde avec cette date, la statue prend rang parmi les rares monuments ioniens dont nous connaissons le moment d'exécution et ce qui ajoute à son prix, c'est d'être l'ex-voto d'un personnage célèbre dans l'histoire de Samos (1).

Frise de l'Hékatompédon. — Les sculpteurs venus de Chios (2) à Athènes dans la seconde partie du VIe siècle n'étaient pas seulement habiles à modeler en ronde bosse; ils ont laissé des bas-reliefs où se montre le même art élégant et subtil, la même symétrie raffinée, la même recherche des tissus plissés et brodés. M. Schrader a relevé cinq fragments d'une grande frise, dont aucun n'est inédit et dont deux sont bien connus des archéologues; l'un représente un buste d'homme à droite, coiffé du pétase et vêtu d'un court tricot de laine; sur l'autre est un personnage montant en char, le corps précieusement enveloppé dans une ample draperie et les cheveux relevés en crobyle. Où trouver place sur l'Acropole pour cet ensemble qui devait être considérable et dont le sujet ne serait pas sans faire pressentir la pompe des Panathénées? M. Schrader ne voit que la cella du vieux temple, qu'on a bien pu décorer d'une frise en même temps qu'on l'entourait d'une colonnade. Et comme les plaques paraissent avoir souffert d'un long séjour à l'air,

(1) *Ibid.*, p. 151-174, pl. XIV, fig. 1-2, L. Curtius. L'auteur essaie, dans son article, de classer et de dater les principaux monuments « ioniens », aujourd'hui connus. Il s'élève avec raison contre certaines théories littéraires qu'on a eu souvent le tort d'appliquer à l'histoire de l'art.

(2) Il y aurait peut-être des réserves à faire sur ce point.

l'auteur en conclut que l'Hékatompédon n'a guère perdu en 480 que ses frontons et les piliers de son pourtour : un peu réduit, mais intact encore, il aurait survécu jusqu'à l'incendie de 405 ; peut-être même, comme le croit M. Dœrpfeld, aurait-il continué d'exister après cette date. S'il en était bien réellement ainsi, le plan de l'Erechtheion et la composition du Parthénon s'expliqueraient plus aisément qu'ils ne font aujourd'hui.

Relief de Thèbes. — Un intéressant bas-relief archaïque vient d'être publié par M. L. Curtius (2). Encastré jadis dans l'église de Topolias et transporté depuis une douzaine d'années au musée de Thèbes, il représente une Amazone mourant, la tête tournée vers le sol et la main droite tirant une dernière

flèche du carquois. Un simple chiton court et plissé revêt la guerrière, qui est coiffée du haut bonnet des Scythes, la κυρβασία. L'exécution est précieuse et paraît un peu molle, mais il ne faut pas oublier que les dimensions du monument sont très réduites (0 m. 40 de large). C'était un fragment de fronton, qui décorait un très petit monument, analogue au trésor de Cyrène,

(1) *Athen. Mitteil.*, 1905, XXX, p. 305-322, pl. XI-XII, fig. 1-2, H. Schrader.
(2) *Athen. Mitteil.*, XXX, 1905, p. 375-390, pl. XIII, fig. 1-5.

à Olympie. Les mythologues se réjouiront de retrouver en Béotie la représentation d'une Amazonomachie.

Encore Harmodios et Aristogiton. — Jugeant avec raison que le groupe des tyrannicides n'a pas encore été restitué d'une manière suffisante, M. P. J. Meier a tenté un nouvel essai qui diffère quelque peu des précédents (1). L'Harmodios, sauf deux points secondaires, reste celui de Naples, mais l'Aristogiton est modifié : la tête, qui est toujours celle du Phérécyde, est attachée au cou d'une manière plus libre, plus naturelle et plus logique; le bras droit, au lieu de pendre mollement, concourt à l'action et la main serre l'épée, comme si elle était prête à frapper; le bras gauche est allongé et relevé, tandis que la chlamyde retrouve le pan qui lui manque. Les deux statues devaient être disposées en coin et elles étaient faites pour être vues de face : ce qui le prouve pour M. Meier est moins leur symétrie, que le sens des deux torses et la manière dont les poitrines se bombent parallèlement vers l'ennemi.

Calamis. — Les anciens faisaient à propos de Calamis des récits singuliers. Ils lui donnaient comme collaborateurs à la fois Onatas et Scopas, qui vivait un siècle après l'Éginète. Ils lui attribuaient un colosse d'art encore barbare et des coupes ciselées, du travail le plus raffiné, que devait copier, sous Néron, le Gaulois Zénodore. Comme nous ne possédions aucune copie certaine d'une œuvre de Calamis, il était difficile de concilier ces dires opposés et l'on concluait simplement, comme M. Lechat dans son essai sur Phidias, que la personnalité du maître était mystérieuse et « insaisissable ». Un bel et clair article d'E. Reisch (2) vient de dissiper en partie ces ténèbres. Il distingue deux Calamis. Le premier, l'ancien, travaille de 480 à 460. Nous lui devons les ex-voto des Agrigentins et

(1) *Röm. Mitteil.*, XX, 1905, p. 330-347, pl. XI, fig. 1-2 au Musée de Brunswick.

(2) *Jahreshefte*, IX, 1906, p. 199-268, fig. 64-7.

d'Hiéron, la statue de Zeus Ammon faite pour Pindare et l'Apollon rapporté du Pont par Lucullus. Le second Calamis, qui serait le petit-fils du premier, ne travaille plus exclusivement le bronze; nous connaissons de lui une statue chryséléphantine et au moins deux marbres. Il est le maître de l'athénien Praxias qui décore vers le milieu du IVe siècle le fronton oriental de Delphes, et ses œuvres, infiniment variées, s'échelonnent de 385 à 362 avant notre ère. Sans entrer dans le détail, notons que la Sosandra n'est pas pour M. Reisch l'image d'une déesse : ce serait simplement une mortelle, à la tête à demi-voilée et dont peuvent donner une idée certaines statues funéraires bien connues du IVe siècle. — M. Studniczka qui vient, lui aussi, de consacrer une étude à Calamis (1), accepte, en ce qu'elle a d'essentiel, la théorie de M. Reisch. Pour lui, la Sosandra ne serait autre que la célèbre danseuse voilée, dont une variante nous est connue par une statue de Copenhague. Calamis l'Ancien resterait cependant l'auteur d'œuvres nombreuses que M. Reisch lui retire, comme la Nikè sans ailes d'Olympie ou comme le Dionysos et l'Hermès de Tanagra. Peut-être l'Apollon du Musée des Thermes pourrait-il donner quelque idée du style de ce vieux maître.

Le Pythoclès de Polyclète. — Nous avons vu, dans une précédente chronique (2), que la statue originale de Polyclète, représentant l'athlète Pythoclès, avait été probablement transportée à Rome. En tout cas, la base première était restée en Grèce où on l'a retrouvée et sa surface porte encore la trace de nombreux trous de scellement, qui ont servi les uns à fixer le bronze du Ve siècle, les autres à sceller la copie qui l'a remplacée. Le départ fait de ces traces postérieures, il reste l'indication très nette de deux pieds posés en équerre et qui étaient, l'un et l'autre, assujettis au moyen de deux goujons. Furtwængler proposait autrefois d'y voir un athlète portant le pied droit en

(1) Tome XXV des *Kœnigl. Sæchs. Abhandlungen*, p. 1-104, pl. 1-13, fig. 1-18.
(2) *Bulletin* de 1904, p. 86-7.

à Olympie. Les mythologues se réjouiront de retrouver en Béotie la représentation d'une Amazonomachie.

Encore Harmodios et Aristogiton. — Jugeant avec raison que le groupe des tyrannicides n'a pas encore été restitué d'une manière suffisante, M. P. J. Meier a tenté un nouvel essai qui diffère quelque peu des précédents (1). L'Harmodios, sauf deux points secondaires, reste celui de Naples, mais l'Aristogiton est modifié : la tête, qui est toujours celle du Phérécyde, est attachée au cou d'une manière plus libre, plus naturelle et plus logique; le bras droit, au lieu de pendre mollement, concourt à l'action et la main serre l'épée, comme si elle était prête à frapper; le bras gauche est allongé et relevé, tandis que la chlamyde retrouve le pan qui lui manque. Les deux statues devaient être disposées en coin et elles étaient faites pour être vues de face : ce qui le prouve pour M. Meier est moins leur symétrie, que le sens des deux torses et la manière dont les poitrines se bombent parallèlement vers l'ennemi.

Calamis. — Les anciens faisaient à propos de Calamis des récits singuliers. Ils lui donnaient comme collaborateurs à la fois Onatas et Scopas, qui vivait un siècle après l'Éginète. Ils lui attribuaient un colosse d'art encore barbare et des coupes ciselées, du travail le plus raffiné, que devait copier, sous Néron, le Gaulois Zénodore. Comme nous ne possédions aucune copie certaine d'une œuvre de Calamis, il était difficile de concilier ces dires opposés et l'on concluait simplement, comme M. Lechat dans son essai sur Phidias, que la personnalité du maître était mystérieuse et « insaisissable ». Un bel et clair article d'E. Reisch (2) vient de dissiper en partie ces ténèbres. Il distingue deux Calamis. Le premier, l'ancien, travaille de 480 à 460. Nous lui devons les ex-voto des Agrigentins et

(1) *Rœm. Mitteil.*, XX, 1905, p. 330-347, pl. XI, fig. 1-2 (au Musée de Brunswick).

(2) *Jahreshefte*, IX, 1906, p. 199-268, fig. 64-7.

d'Athènes : pourquoi ne les retrouverait-on pas dans la décoration du Parthénon, dont l'auteur a cherché à glorifier tout ce qui faisait la force et l'honneur de la Cité?

L'Eirènè de Képhisodote. — Nous possédons une bonne réplique de l'Eirènè portant l'enfant Ploutos; mais, si nous connaissons à peu près le groupe de Képhisodote, les archéologues ne s'entendent guère sur la date qu'il convient de lui attribuer. Si l'on fait abstraction des raisons historiques, il semble, suivant M. Ducati (1), que le style de l'œuvre ne permette guère de la faire descendre jusqu'au premier tiers du IVe siècle. Il faudrait, selon lui, revenir à l'opinion d'Arndt, de Klein et de Carl Robert, et placer l'exécution de l'original vers 403 avant J.-C. D'autre part, M. Studniczka (2) fait ressortir le rapport que présente la Paix avec la femme qui décore la colonne d'Ephèse et M. Furtwængler tient pour la date de 375 avant notre ère. Le problème mérite d'être repris et d'être examiné à nouveau, par un juge qui serait impartial.

L'Atalante de Scopas. — MM. E. Gardner (3) et Furtwængler (4) viennent de faire, indépendamment l'un de l'autre, une découverte intéressante. Examinant au Musée de Tégée le torse d'Atalante découvert en 1900 par M. Mendel, ils eurent la surprise de trouver qu'il était en marbre de Paros et non, comme les autres sculptures provenant des frontons, en pierre de Doliana. Dès lors ils devaient être tentés d'y rajuster la belle tête que j'ai fait reproduire dans un précédent bulletin (5). L'expérience réussit à souhait comme le prouve la figure ci-contre. Les autres têtes de Scopas étant différentes, il suit que l'artiste a eu plusieurs manières et s'est parfois rapproché de Praxitèle. Reste à expliquer comment l'Atalante est en

(1) *Revue archéologique*, 1906, I, p. 111-138.
(2) *Calamis*, p. 34.
(3) *Journ. Hell. Stud.*, XXVI, 1906, p. 169-175, p. 283.
(4) *Sitzungsberichte K. Bayer. Akademie*, 1896, p. 383.
(5) *Revue* de 1904, p. 90-1.

avant, mais ayant l'autre pied relevé, à peu près comme le Diadumène (1). Studniczka (2) estime que les deux pieds étaient à plat et que le Pythoclès devait avoir la pose de l'Arès Borghèse. La seconde hypothèse semble s'accorder mieux avec les vestiges laissés sur le socle, mais elle n'est encore qu'une conjecture.

Le fronton oriental du Parthénon. — Le putéal de Madrid, qui représente la naissance d'Athèna, ne peut guère offrir une copie fidèle du Parthénon. M. Prandtl (3) estime que les figures centrales de Zeus et d'Athèna étaient plus rapprochées sur l'original; la Nikè de même volait plus haut et avait le corps plus redressé. Si la restitution proposée est exacte, l'une des figures serait perpendiculaire à l'inclinaison du rampant et la composition du fronton serait ordonnée suivant une symétrie rigoureuse.

La frise du Parthénon. — Deux érudits, l'un grec (4), l'autre allemand (5), ont émis simultanément une même conjecture, qui ne laisse pas d'être intéressante. Si l'on regarde sur le Parthénon la frise des Panathénées, on est frappé de ce fait que l'assemblée des dieux n'est pas reliée directement à la procession. Entre les divinités et le cortège sont d'un côté six personnages, de l'autre quatre, qui tournent le dos à la fois à la pompe sacrée et à la réunion olympienne. Ce ne sont pas des dieux, car ils n'ont pas d'attributs caractéristiques et ils sont séparés du groupe céleste; ce ne sont pas non plus des hommes, car ils conversent simplement entre eux et ne s'occupent nullement de la procession qu'ils suivent ou qu'ils précèdent. Ne seraient-ce pas des héros, les éponymes des dix tribus attiques? Leurs statues se dressaient à Delphes et leurs images ornaient l'agora

(1) L'auteur est revenu sur son opinion dans l'édition anglaise des *Meisterwerke*.
(2) *Jahreshefte*, IX, 1906, p. 131-8, fig. 51-60.
(3) *Jahrbuch*, XXI, 1906, p. 33-42, fig. 1-2.
(4) Arvanitopoulos, *Athen. Mitteil.*, XXXI, 1906, p. 38-49, fig. 1-2, pl. IV-V.
(5) Weissmann, *Hermes*, 1906, p. 619-623.

la déesse qui fuit vers la gauche et retourne la tête vers la droite, protégeant contre Python (?) les enfants divins qu'elle tient dans ses bras. L'auteur du groupe original ne peut être Euphranor, car l'œuvre est bien antérieure au IVe siècle et serait tout au plus de la seconde moitié du Ve. Nous savons par Cléarque de Soles qu'une statue de bronze s'élevait à Delphes sur la pierre même où s'était arrêtée Latone, près du platane sacré ; mais, dans ce monument qui n'est d'ailleurs pas daté, un seul des jumeaux était porté par sa mère. M. Mahler propose avec hésitation de reconnaître pour le prototype un groupe de Praxitèle que Pausanias avait vu à Mégare. L'hypothèse est aventureuse ; car nous ignorons si le sculpteur avait ou non montré Apollon et Artemis dans les bras de Latone.

Le buste Azara. — L'iconographie d'Alexandre a sa pierre angulaire, c'est l'Hermès du Louvre, trouvé en 1779 à Tivoli par l'ambassadeur d'Espagne Azara et donné plus tard par lui à Bonaparte. La valeur d'art en est médiocre ; mais il porte une inscription qui semble bien authentique, bien qu'elle ait été maladroitement ravivée. Comme le cou et la tête se raccordent, qu'ils ont été trouvés au même endroit, qu'ils sont faits du même marbre et qu'ils ont souffert de la même usure, nous avons pleinement le droit de voir dans le buste une réplique ancienne. M. Michon (1) constate le fait et propose de lire simplement sur la base Ἀλέξανδρος Φιλίππου Μακεδών.

Le Laocoon (2). — Que le bras droit du Laocoon ait été mal restauré, qu'au lieu de se tendre vers le ciel, dans un geste déclamatoire, il ait été bien plutôt plié au coude, tandis que la main se portait vers la chevelure, tous les archéologues étaient de cet avis et Titien paraît l'avoir soupçonné dès le milieu du

(1) *Revue archéologique*, 1906, I, p. 79-110.

(2) *Rœmische Mitteilungen*, XX, 1905, p. 377-282, fig. 1-2, pl. VIII. Sur la restauration assez douteuse de Girardon, voir Michon, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1906, p. 271-280.

xvie siècle. Mais si probable que fût la conjecture, elle n'était rien moins que prouvée et il était réservé à M. Pollak d'établir qu'elle était la seule vraie. La démonstration ne laisse rien à désirer, car elle s'appuie sur une réplique retrouvée à Rome, dans la boutique d'un tailleur de marbre : ce fragment nous montre le bras plié au coude, la main absente devant toucher la tête. Le croquis ci-joint montre combien cette modification

donne au groupe de largeur, de simplicité et d'harmonie. — A vrai dire la correction n'est pas certaine dans tous ses détails; car les traces d'usure que présente le côté droit de la chevelure et dont Pollak avait tiré argument ne prouvent rien pour sa thèse, les mêmes vestiges se retrouvant sur le côté gauche

socle nous apprend que Dionysios de Beyrouth dédia le monument aux dieux des Poseidoniastes, θεοῖς πατρίοις. C'est sans

doute dans quelque atelier d'Alexandrie ou d'Antioche qu'un sculpteur hellénistique a imaginé cette manière ingénieuse et piquante de rajeunir la représentation d'Aphrodite.

Forme de la chlamyde. — D'après M. Tarbell (1), la chlamyde ressemblerait quelque peu à une collerette, ou, si l'on aime mieux, à un segment de cercle dont l'angle aurait perdu sa pointe. Les côtés en seraient obliques, la base courbe et le haut probablement droit. L'auteur ne se dissimule pas d'ailleurs qu'une étoffe de cette forme pouvait difficilement être tissue d'une pièce.

III. — Fresques. Vases peints.

Vase plastique formé par une tête de taureau. — La tête qui

(1) *Classical Philology*, I, 3, 1906, p. 283-9, fig. 1-3.

est reproduite ci-contre, provient d'une tombe crétoise située dans la région de Phæstos, à Ligortyno (1). Le mufle est percé d'un trou, que l'on bouchait lorsque le liquide était introduit par un orifice ménagé en haut du front; une anse servait à soulever le récipient et une plaque en forme de cœur, placée

au revers, permettait de le mettre à plat ou de l'appuyer contre une paroi. Le modelé est primitif et sommaire; quelques incisions rapides et quelques traces de peinture noire appliquées sur un engobe jaunâtre marquent la bouche, les yeux et les poils de la peau. Le vase, qui est entré au Musée du Louvre, est précieux par sa date, qu'on peut approximativement fixer au XIVe siècle avant notre ère. En même temps que ce monument, M. Pottier publie plusieurs vases contemporains et trouvés au même lieu; dans le commentaire qu'il leur consacre, il s'élève avec raison contre les excès de l'interprétation symbolique.

Vase proto-corinthien. — M. Washburn fait connaître dans le *Jahrbuch* (2) un petit lécythe proto-corinthien trouvé à Rhodes et conservé à l'Antiquarium de Berlin. Ce qui fait le prix de ce

(1) *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, 1907, pl. XXIII, p. 115-138, fig. 1-4. Pottier.
(2) XXI, 1906, pl. II, fig. 1-4, p. 116-127.

vase, c'est moins encore la finesse du décor que la perfection et la minutie du modelé. L'embouchure est formée d'une grande tête de fauve, à la gueule grimaçante et largement ouverte; un petit lion, grimpé sur la protome, sert d'anse et deux têtes de femme, accolées sur les côtés, complètent ce singulier ensemble qui paraît la gageure d'un artisan jaloux de montrer

son habileté de main. Les modèles qui ont pu l'inspirer ressortissent plutôt à l'art de l'orfèvre qu'à celui du toreuticien et M. Karo a raison de signaler des groupes analogues dans de petits vases en porcelaine égyptienne découverts à Naucratis. On pourrait y ajouter des ivoires de même travail et, semble-t-il, de même provenance, dont l'un fait partie de la collection

traces de *contaminatio* ont été relevées par M. Bulard : la moins significative n'est pas la présence même de Pan, associé de vieille date au culte d'Aphrodite. Il est possible, mais il n'est

pas certain que les petits bronzes à la sandale dérivent, sinon du groupe, du moins de son prototype. En tout cas le motif était populaire en Syrie, car une inscription gravée sur le

n menues touffes saillantes comme dans les d'Epilycos.

— C'est un amusant tableau de la vie du ns est offert dans le lécythe à fond blanc du publié par R. Mac Mahon (1). Une colonne oir, à base et à chapiteau blancs marque le lieu jeune mère tournée vers la droite tend les bras i est à califourchon sur les épaules d'une jeune

ote. Celle-ci est de face, simplement vêtue d'un sarrau ans manches et serré à la taille; l'enfant est nu et se ponne d'une main aux cheveux de sa monture. Dans le amp est l'inscription Ἀλκίμαχος καλός, que portent six autres es, à fond blanc ou à figures rouges. Deux lignes rouges, ncore tracées en bas du tableau, indiquent en effet une date lativement ancienne; d'autre part le peintre se sert de blanc ur marquer les chairs, de rouge et de noir pour les détails u costume. Il sait aussi bien dessiner un œil de profil et son

(1) Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, 1905, pl. I, fig. 1, p. 37-54.

de Clercq (1). La décoration est plus banale et comprend les scènes de chasse et de guerre, les courses de chars et les animaux passants qui, vers la fin du VIIe siècle, sont de tradition dans les ateliers des céramistes. Les couleurs employées sont le noir, le rouge et un ton de chair comme dans les vases de Milo; la terre est fine et d'une teinte un peu jaunâtre. Comment classer cette catégorie très particulière et assez rare (2) de récipients, qui ressemblent moins à des objets d'usage qu'à des curiosités de cabinet? Le problème était déjà difficile avant la découverte récente de l'œnochoé Chigi, dont j'ai parlé dans le *Bulletin* (3) : les inscriptions peintes sur l'œnochoé sont venues le compliquer de contradictions nouvelles. M. Washburn estime, sans preuves bien décisives, que la fabrication a commencé à Argos pour se continuer à Sicyone et à Corinthe.

Vase en forme de double tête. — Le canthare ci-joint (4) vient d'être découvert dans la nécropole de Gela, dont les fouilles de 1900 à 1905 n'ont pas épuisé les richesses. Il n'est pas signé, mais paraît encore de beau style sévère, bien que les zigzags et les losanges du col semblent annoncer une date relativement récente. Les deux têtes de femmes sont bien conservées et sont de même type, quoique la coiffure en soit différente; d'un côté les cheveux sont partagés en bandeaux largement ondulés, de l'autre

(1) *Catalogue*, IV, 253, p. 183, pl. XLI.

(2) Les deux exemplaires les plus remarquables connus jusqu'ici étaient le lécythe Macmillan au British Museum et un petit vase du Louvre, publié par M. Pottier dans les *Mélanges Perrot*.

(3) *Revue* de 1902, p. 387.

(4) *Notizie degli Scavi*, 1905, fig. 28, p. 446-7, P. Orsi.

vase, c'est moins encore la finesse du décor que la perfection et la minutie du modelé. L'embouchure est formée d'une grande tête de fauve, à la gueule grimaçante et largement ouverte; un petit lion, grimpé sur la protome, sert d'anse et deux têtes de femme, accolées sur les côtés, complètent ce singulier ensemble qui paraît la gageure d'un artisan jaloux de montrer

son habileté de main. Les modèles qui ont pu l'inspirer ressortissent plutôt à l'art de l'orfèvre qu'à celui du toreuticien et M. Karo a raison de signaler des groupes analogues dans de petits vases en porcelaine égyptienne découverts à Naucratis. On pourrait y ajouter des ivoires de même travail et, semble-t-il, de même provenance, dont l'un fait partie de la collection

de Clercq (1). La décoration est plus banale et comprend les scènes de chasse et de guerre, les courses de chars et les animaux passants qui, vers la fin du VIIe siècle, sont de tradition dans les ateliers des céramistes. Les couleurs employées sont le noir, le rouge et un ton de chair comme dans les vases de Milo; la terre est fine et d'une teinte un peu jaunâtre. Comment classer cette catégorie très particulière et assez rare (2) de récipients, qui ressemblent moins à des objets d'usage qu'à des curiosités de cabinet? Le problème était déjà difficile avant la découverte récente de l'œnochoé Chigi, dont j'ai parlé dans le *Bulletin* (3) : les inscriptions peintes sur l'œnochoé sont venues le compliquer de contradictions nouvelles. M. Washburn estime, sans preuves bien décisives, que la fabrication a commencé à Argos pour se continuer à Sicyone et à Corinthe.

Vase en forme de double tête. — Le canthare ci-joint (4) vient d'être découvert dans la nécropole de Gela, dont les fouilles de 1900 à 1905 n'ont pas épuisé les richesses. Il n'est pas signé, mais paraît encore de beau style sévère, bien que les zigzags et les losanges du col semblent annoncer une date relativement récente. Les deux têtes de femmes sont bien conservées et sont de même type, quoique la coiffure en soit différente; d'un côté les cheveux sont partagés en bandeaux largement ondulés, de l'autre

(1) *Catalogue*, IV, 253, p. 183, pl. XLI.

(2) Les deux exemplaires les plus remarquables connus jusqu'ici étaient le lécythe Macmillan au British Museum et un petit vase du Louvre, publié par M. Pottier dans les *Mélanges Perrot*.

(3) *Revue* de 1902, p. 387.

(4) *Notizie degli Scavi*, 1905, fig. 28, p. 416-7, P. Orsi.

ils sont divisés en menues touffes saillantes comme dans les vases plastiques d'Epilycos.

Lécythe d'Érétrie. — C'est un amusant tableau de la vie du gynécée qui nous est offert dans le lécythe à fond blanc du Musée d'Athènes publié par R. Mac Mahon (1). Une colonne dorique, à fût noir, à base et à chapiteau blancs marque le lieu de la scène. Une jeune mère tournée vers la droite tend les bras à son enfant qui est à califourchon sur les épaules d'une jeune

servante. Celle-ci est de face, simplement vêtue d'un sarrau noir sans manches et serré à la taille; l'enfant est nu et se cramponne d'une main aux cheveux de sa monture. Dans le champ est l'inscription Ἀλκίμαχος καλός, que portent six autres vases, à fond blanc ou à figures rouges. Deux lignes rouges, encore tracées en bas du tableau, indiquent en effet une date relativement ancienne; d'autre part le peintre se sert de blanc pour marquer les chairs, de rouge et de noir pour les détails du costume. Il sait aussi bien dessiner un œil de profil et son

(1) Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, 1905, pl. I, fig. 1, p. 37-54.

croquis ne garde presque plus rien de raide ou d'archaïque : il devait travailler vers 450 et être contemporain de Périclès.

Scène d'offrande. — Sur un autre lécythe de même provenance (1), le sujet est tout différent. C'est la scène banale d'offrande à la morte, qui est assise à gauche et tient une « plémochoé »; l'autre femme est debout et porte une corbeille remplie de fruits. Le vase ne mériterait pas d'être signalé, si la

conservation n'en était exceptionnelle et si le nom de Δίφιλος καλός, qui est peint dans le champ, ne soulevait un petit problème de classification. L'auteur de l'article se demande, à propos de ces lécythes, si l'on a bien raison d'en expliquer les représentations comme on le fait pour les stèles ou les loutrophores de marbre. La question, si nous voulions la discuter comme elle le mériterait, risquerait de nous entraîner trop loin; signalons plutôt un curieux détail de technique : M. Courouniotis montre que, sauf peu d'exceptions, le goulot des

(1) Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, 1906, p. 1-22, pl. 1-2, fig. 1-7.

lécythes se continuait par un petit godet intérieur : la capacité de ces vases se trouvait ainsi très réduite et, si elle l'était, c'est qu'ils contenaient des parfums rares et précieux.

IV. — Bronzes. Terres cuites.

Bronze d'Olympie. — Un curieux bronze archaïque vient d'être récemment découvert à Olympie (1). Il représente un guerrier nu, la taille ceinte d'une mitra, le bras gauche baissé, la main droite levée à la hauteur de l'épaule et devant tenir une arme disparue, les jambes d'une longueur démesurée, les épaules très larges et le corps à peine modelé. Le visage est encadré par une perruque à rouleaux, formant par derrière cinq bourrelets superposés, la bouche très haut placée, les traits sommairement indiqués, le haut du crâne couvert d'un casque conique, dont le haut panache se recourbe en avant. La figurine rappelle une statuette de Delphes publiée par Perdrizet, et M. Steiner relève avec soin les rapports qui l'unissent aux bronzes d'Olympie, de Crète, de Dodone et d'Athènes. Mais une question primordiale se pose à son endroit. M. Dörpfeld l'a découverte en faisant des sondages à l'intérieur de l'Heraion. La couche de terrain où on l'a trouvée était, il n'en faut pas douter, sensiblement antérieure à la construction du temple. Pouvons-nous l'attribuer, ainsi que les bronzes et les terres cuites qui l'accompagnaient, au deuxième millénaire avant notre ère? E. Curtius soutenait, on le sait, que les Achéens avaient occupé Olympie avant l'invasion étolienne d'Oxylos. Les monuments les plus anciens découverts dans l'Altis pour-

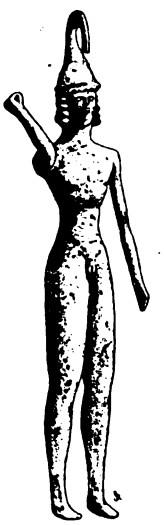

(1) *Athen. Mitteil.*, XXXI, 1906, pl. XVIII, 1-4, p. 219-227.

raient être les produits de cette civilisation « prédorienne ». S'il en était ainsi, les positions que la science actuelle croyait avoir acquises, devraient être abandonnées et les conséquences en seraient d'une singulière gravité pour l'histoire primitive de la Grèce. Il va sans dire qu'une figurine isolée comme le bronze Steiner aura toujours pu glisser dans une couche inférieure, mais le problème reste intact à propos des trouvailles régulièrement stratifiées et qui forment un ensemble uniforme. La question que pose M. Dörpfeld, sans oser encore la résoudre (1), est de savoir s'il faut reculer de plusieurs siècles les dates qu'on donnait communément aux premières figurines d'Olympie et si, au lieu de suivre de loin la civilisation mycénienne, elles n'en sont pas contemporaines ou ne lui sont même pas antérieures.

Sphinx de Civitella S. Paolo. — Civitella, située au N. de Rome, entre Veies et Falerii, correspond, semble-t-il au territoire de l'antique Capène. Dans une tombe *a camera* de la

nécropole qui vient d'être explorée par M. Paribeni (2), une petite partie du mobilier funéraire a été retrouvée encore en place. L'objet le plus remarquable en est une lame de bronze décorée au repoussé de sphinx passant à gauche. Ils ont la

(1) *Ibid.*, p. 205-218.
(2) *Notizie degli Scavi*, 1905, fig. 16, p. 357.

tête couverte d'un casque très analogue au casque attique, avec couvre-nez, paragnathides et crinière basse et flottante. Le motif est rare et on n'en connaît guère d'exemple en dehors d'une œnochoé découverte à Conca (1). On peut se demander si ces monstres hybrides et bizarres sont dus à l'imagination des artistes étrusques ou s'ils n'ont pas plutôt copié un modèle ionien qu'ils auraient mal compris. Le prototype aurait pu ressembler à ces bronzes crétois trouvés dans la grotte de l'Ida et sur lesquels nous voyons des sphinx vêtus du tablier et coiffés du pschent.

Bronze de Dodone. — Un bronzier chypriote nommé Styppax était l'auteur d'un *splanchnoptès* où les Athéniens voyaient l'image d'un esclave de Périclès, sauvé miraculeusement par la protection d'Athéna. Les vases peints du ve siècle nous montrent parfois un adolescent debout, tenant des deux mains une broche et cuisant les « exta » à la flamme d'un autel : on peut se représenter ainsi la statue des Propylées (2). M. Mayer en voyait une réplique dans un marbre d'Athènes, trouvé dans des thermes romains au N. de l'Olympieion et qui est la copie, plus sèche, d'un original attique un peu antérieur à 450 ou voisin de cette date. A son tour, M. de Salis veut retrouver un *splanchnoptès* dans une statuette en bronze de l'ancienne collection Carapanos (3), qui avait été interprétée autrement jusqu'à lui (4). Ici la broche, si c'en est une, a trois dents, comme une gigantesque fourchette. D'autre part, le

(1) *Ibid.*, 1898, p. 170.
(2) *Jahrbuch*, VIII, 1893, p. 218-229, fig. 1-3, pl. 4, Mayer.
(3) *Athenische Mitteilungen*, XXXI, 1906, p. 352-358, pl. XXII.
(4) M. Heuzey y voyait à tort un Taras ou un porteur de trident ; il n'est pas impossible que ce soit simplement un porte-clef ou cleidophore.

motif n'est pas le même ; le bras droit est baissé et le gauche est en repos : l'éphèbe n'a pas encore chargé de viande l'instrument de sacrifice ; il se préparerait simplement à l'acte rituel. La pose du corps rappelle, par contre, la statue de l'Olympieion ; le genou gauche est légèrement fléchi et le pied de même sens, lorsqu'il était conservé, devait poser à plat. Malgré cette concordance, il ne faudrait pas pousser trop loin la comparaison des deux monuments ; les caractères communs qu'ils peuvent avoir tiennent surtout à l'époque et ils ne paraissent, à aucun degré, inspirés l'un de l'autre.

Tête de Tarente. — Nous devons à M. Deonna la publication d'une grande tête en terre cuite de Tarente, conservée à l'An-

tiquarium de Berlin (2). Le monument était connu, mais n'avait jamais été reproduit, et il n'est pas douteux qu'il méritait de l'être. L'argile est modelée à la main et la surface était peinte.

(2) *Revue archéologique*, 1906, II, p. 402-408, pl. VI.

La tête est penchée vers la gauche et légèrement relevée; à ce mouvement correspond l'inclinaison de l'épaule droite, qui était abaissée; l'œil paraît suivre le geste de la main gauche qui était levée, et tenait peut-être un attribut. La chevelure est courte et traitée par petites mèches un peu emmêlées, le front est bas, l'arcade sourcilière saillante, le nez mince, la bouche entr'ouverte, le menton arrondi et petit. La terre cuite rappelle d'assez près l'éphèbe priant de Berlin dont nous avons parlé dans des bulletins précédents (1), mais la statue, dont elle est détachée avait une pose différente, et c'est par pure conjecture que nous pouvons la rattacher à l'école de Lysippe. M. Deonna, qui a spécialement étudié ce sujet, résume à ce propos ce que nous savons des statues en terre cuite dans l'antiquité. La production, très active pendant le VIe siècle, paraît s'être ensuite ralentie, pour reprendre un nouvel essor pendant le IVe et le IIIe siècle : c'est à cette dernière époque qu'il faudrait attribuer la tête de Berlin.

Tête en stuc. — La tête représentée ci-contre (2) n'a pas une grande valeur d'art. L'auteur en est sans doute quelque ouvrier indigène, mal habile à modeler une matière indocile et singulièrement plus rebelle que l'argile. S'il a employé le stuc au lieu de la terre cuite, c'est qu'il lui était plus facile de donner ainsi au masque qu'il façonnait l'apparence de la pierre ou du marbre. M. Orsi, qui a découvert ce fragment dans une catacombe chrétienne de Sicile, non loin et au N. de Syracuse, fait remarquer avec raison que le travail du stuc a toujours été en

(1) *Revue* de 1902, p. 324-5; 1905, p. 113-4.
(2) *Notizie degli Scavi*, 1906, fig. 22, p. 225-6, 1-2, P. Orsi.

motif n'est pas le même ; le bras droit est baissé et est en repos : l'éphèbe n'a pas encore chargé de via trument de sacrifice ; il se préparerait simplement à l'a La pose du corps rappelle, par contre, la statue d pieion ; le genou gauche est légèrement fléchi et l même sens, lorsqu'il était conservé, devait poser à pl cette concordance, il ne faudrait pas pousser trop lo paraison des deux monuments ; les caractères comn peuvent avoir tiennent surtout à l'époque et ils ne p à aucun degré, inspirés l'un de l'autre.

Tête de Tarente. — Nous devons à M. Deonna la p d'une grande tête en terre cuite de Tarente, conserv

tiquarium de Berlin (2). Le monument était co jamais été reproduit, et il n'est pas douteux l'être. L'argile est modelée à la main et la su

(2) *Revue archéologique*, 1906, II, p. 402-408, pl. VI.

ACTES DE L'ASSOCIATION

Procès-verbaux des séances du Comité de janvier à juillet 1907.

10 janvier 1907. — Présidence de M. Babelon, président.

Membre décédé : M. L. Zaïa, d'Alexandrie.

Membres nouveaux : MM. Bernès (Marcel), Fénerli (C.), Offord (Joseph), le Syllogue Νέα Ζωή (d'Alexandrie), Tsapalos.

M. Psichari communique les observations suivantes sur le mot λέχος. Ce mot homérique n'est jamais employé chez Homère que dans le sens concret de *lit*, *bois de lit*. Plus tard, à l'époque attique, on ne se rend plus bien compte du sens précis du mot, et on l'emploie d'une façon inattendue, soit dans le sens de *couche d'un lion* (Æschyl., *Agam.* 1224), soit dans le sens de *nid* (Soph., *Antig.* 425). Le mot de la langue courante est alors κοίτη; λέχος n'est plus qu'un mot savant : on dit ὄρνιθος λέχος, comme nous dirions aujourd'hui la *couche d'un oiseau*, sous prétexte que *couche*, au XVIIe siècle, est un mot noble. Tous les mots pris dans l'épopée paraissaient nobles à Athènes : on ne les comprenait plus comme des mots qui avaient été vivants de leur temps. Les Attiques ne sentaient plus la valeur exacte de telle ou telle expression homérique : ils y voyaient quelque chose de particulièrement solennel, sans se dire que la langue des dieux avait pourtant commencer par être la langue des hommes.

M. Ad.-J. Reinach étudie parallèlement les documents épigraphiques et les textes littéraires qui nous font connaître le sculpteur pergaménien Nikératos. L'incertitude des données chronologiques relatives à ce sculpteur est telle qu'on hésite entre le Ve siècle et le IIe avant notre ère. M. Ad.-J. Reinach croit pouvoir établir que les événements militaires, signalés dans la dédicace de Délos qui porte le nom de Nikératos, se placent, non pas au IIe siècle, mais au début du IIIe, lorsque Philétairos l'ancien, le fondateur de la dynastie de Pergame, fut victorieux des Galates, entre les années 277 et 273. Les textes de Pline et de Tatien peuvent sans difficulté s'accorder avec cette date.

7 février 1907. — Présidence de M. Babelon, président.

Membre décédé : M. Em. Burnouf.

Membres nouveaux : le Lycée Louis-le-Grand, M. Schlégel.

honneur chez les Romains (1), mais il y a loin de
Farnésine au masque barbare de Priuli. L'appliqu
tée de quelque tête de Poseidon et ne semble pa
au IIIe siècle après notre ère.

V. — Orfèvrerie. Objets divers.

Les gobelets de Vafio. — On a trop célébré la far
donnée de l'art mycénien. Un article posthume d
montre que l'orfèvre auquel nous devons les cou
savait composer et ordonner ses tableaux. La
laquelle il se soumet n'est pas rigide et mathémat
celle du Dipylon; les éléments divers qui formen
se répondent et se compensent librement, comme
ganismes vivants. Si l'on ajoute qu'au lieu d'abstr
de leur milieu, l'artisan se préoccupe au contraire
cer dans leur entourage familier, qu'il a le sens
et presque du plein air, si l'on fait attention au
taureaux et à la liberté pittoresque de mouvemen
dont témoignent ses scènes champêtres, si l'on r
divinité en est absente et que l'homme même
l'animal — on aura l'impression d'un art natura
avec toutes les traditions orientales. On ne s'ex
pas mieux la formation soudaine de ce style si
les antécédents nous échappent encore, mais
pourquoi son influence ne fut pas aussi grand
directe sur l'art grec qu'on aurait pu peut-êtr

A. D

(1) Il a continué d'en être ainsi au moyen âge, comme
de S. Vitale de Ravenne.

:iation tout entière pour remercier M. Th. Reinach du dévouement qu'il a noigné à la *Revue* pendant près de vingt ans, et compte encore sur son con-ırs comme membre du Comité de rédaction. Il adresse à M. Glotz des remercie-ıts non moins sincères, pour avoir bien voulu accepter cette lourde tâche, et e tous les membres de l'Association de contribuer, chacun pour sa part, à la lui iliter dans l'avenir, en envoyant des articles à la *Revue des Études grecques*.

.e Comité nomme les membres qui composeront cette année avec le Bureau, Commission des Prix : MM. Bikélas, Bréal, Collignon, Croiset (Maurice), reste, Diehl, Foucart, Fougères, Girard (P.), Glotz, Houssaye, Omont, Perrot, ttier, Psichari, Reinach (Th.), Ruelle et Weil.

M. Pottier étudie un fragment de peinture cappadocienne conservé au Musée Louvre. Ce fragment qui provient de Kaisarieh, en Cappadoce, formait le ord d'une voûte de cuve ou de sarcophage. Le sujet représenté (combat des ;mées et des grues) donne lieu à d'intéressantes observations mythologiques. Pottier ne voit pas dans cette peinture un produit direct de l'art mycénien ; il ɔconnaît l'influence mycénienne, transmise par l'intermédiaire de l'Ionie, et ɔ e l'origine probable de cet objet au VIIIe ou au VIIe siècle.

Adolphe J. Reinach défend, dans la XVe idylle de Théocrite (*Les Syracusaines*) ɔxte du v. 98, tel qu'il a été donné par la vulgate jusqu'à Reiske : ἅτις καὶ ɔχ;ν τὸν ἰάλεμον ἀρίστευσε. Le ms. K (Ambros. 222) offre la leçon πέρχην, d'où ke a tiré πέρυσιν. M. Ad. J. Reinach explique comment le chant désigné s ce vers peut fort bien être une lamentation lyrique sur le fameux Σπέρχις Σπερθίης, dont parle Hérodote (VII, 134, 137), et il rapproche de cette vieille nde des mythes comme celui d'Hylas, qui ont fourni la matière de nombreux nes dans les μουσικοὶ ἀγῶνες de la période alexandrine.

ance générale du 25 avril. — Présidence de M. Babelon, président.

président ouvre la séance par un hommage rendu à tous les morts dont sociation a déploré la perte pendant l'année 1906-1907, et particulièrement M. Emile Burnouf, Victor Henry, Paul Guiraud. Il rappelle l'œuvre considérable es trois savants, et caractérise chacun d'eux par une rapide appréciation des aux qui leur assurent un souvenir durable dans la philologie et l'histoire ennes. Il nomme parmi les membres hellènes de l'Association MM. Léon ıs, Zano Constantinidis, Sarakiotis, Souvadzoglou, Zaïa, et, parmi nos asso-français, MM. Alph. Picard, duc de Broglie, abbé Le Berrenger, Watel. Puis prime le vœu que l'Asssociation, tout en restant un foyer d'études scienti-es, fasse sentir au dehors l'influence des lettres grecques, qu'elle ranime dans re société moderne le goût des belles œuvres dont elle garde le culte, et elle exerce par là une action de plus en plus vive sur la haute culture litté-re de notre pays.

e secrétaire présente, au nom de la Commission des Prix, le rapport sur les vaux et les concours de l'année. Le prix Zappas a été attribué à M. Sp. Lam-ɔs, professeur à l'Université d'Athènes, pour les trois premiers volumes de son ɔς Ἑλληνομνήμων. Une médaille d'argent est accordée à M. Adamantios J. Ada-ntiou pour son ouvrage intitulé Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως. Le prix Zographos a partagé entre MM. Albert Cuny et Louis Méridier, pour leurs thèses de doc-

M. Eug. Cavaignac donne lecture d'une étude sur le nombre des Athènes au ve siècle. Il rappelle la division de la cité en quatre classes, niennes. L'objet principal de ces distinctions censitaires, au ve siècle, es miner quels sont les citoyens qui servent comme hoplites. En 479, A disposait guère que de 10,000 hoplites. En 431, des textes incontestable que ce nombre était monté à près de 30,000. M. Cavaignac discute les explications proposées pour rendre compte de ce fait en apparence i (M. Beloch et Ed. Meyer); puis il expose comment nous avons des croire que le cens nécessaire pour être hoplite, qui était de 200 mé vi^e siècle, a été abaissé par la suite (Dem., *C. Macart.*, 54). Cet abaisse produit, suivant M. Cavaignac, entre 480 et 431, et il n'est pas impossib cer vers les années 460-455 les événements qui rendirent nécessaire cett Les conditions de cette réforme ne sauraient être précisées, en l'abs texte formel qui nous la fasse connaître.

M. Th. Reinach présente au Comité une *syrinx* en bois, trouvée intacte, dans les fouilles récentes d'Alésia; il expose les études minutie a faites lui-même, ou qu'il a fait faire par des artistes de profession, su trument, unique en son genre, et les résultats auxquels ont abouti ces r musicales.

7 mars 1907. — Présidence de M. Babelon, président.

Membres décédés : MM. Victor Henry et Paul Guiraud.

La correspondance contient une lettre de S. Exc. Hamdy Bey, en ré félicitations que le Président de l'Association lui a transmises, en date dernier, à l'occasion du 25e anniversaire de sa nomination aux fonctio teur des Musées impériaux. Hamdy Bey remercie l'Association, et fa jusqu'à elle, jusqu'aux maîtres qu'elle compte parmi ses membres, été l'élève, l'honneur des succès qu'il a connus dans sa carrière d'ar d'administrateur. Il n'oublie pas surtout la France, « ce pays de l progrès », à qui il doit les connaissances techniques et les principes d'appliquer dans son œuvre.

Le Secrétaire informe le Comité que, dans le courant du mois d nier, à la suite d'une démarche faite auprès du Bureau par M. T *Commission de publication* s'est réunie, et a dû aviser aux moyen M. Th. Reinach comme Rédacteur en chef de la *Revue*. Après av solutions diverses qui pouvaient s'offrir, la Commission et le Bure reux de confier la direction de la *Revue* à notre confrère M. G. G au lycée Louis-le-Grand, docteur ès-lettres, lauréat de l'Institut tion (et, depuis le 1er mai 1907, chargé de cours d'histoire grec des Lettres de Paris).

En même temps, le Bureau et la Commission ont cru bon de du rédacteur en chef, lequel continuera d'ailleurs à être assisté un *Secrétaire de la Rédaction*, un Comité de cinq membres, c parmi les membres de la Commission de publication. Les mem *de rédaction* pour l'année 1907, seront, par ordre alphabétique Girard, Am. Hauvette, Pottier et Th. Reinach. Le Bureau se fait

trairement à l'opinion commune, que les Macédoniens ont connu l'usage des étendards. Il termine en émettant l'opinion que la *Victoire* de Samothrace tenait en main un étendard, et qu'elle était représentée, non après le combat, mais pendant le combat, sonnant la charge.

6 juin. — Présidence de M. Th. Reinach, président.

Membre décédé : M. Maggiar (Octave).

Membres nouveaux : MM. Boyatzidès (Jean-C.), l'abbé Chartier et Ménardos (Simos).

M. Marguerite-de la Charlonie rappelle que les archéologues désignent sous le nom de vases enfumés certains vases grisâtres, avec des taches rouge sale, et attribuent cet aspect à l'action enfumante du bûcher. Pour contrôler cette opinion, il a jeté sur de simili-bûchers des fragments de vases antiques, qui s'y sont plus ou moins colorés en noir, en gris, en rouge sale, suivant les températures; mais jamais il ne s'en est trouvé de teinte grise uniforme. L'action du bûcher est donc variable pour chaque morceau; réunis, ils ne peuvent donner une pièce de ton partout égal. Or, parmi les vases qu'il présente, certains sont dans toute leur masse d'une même teinte grise; celle-ci, ne pouvant être due aux hasards du bûcher, est par suite le résultat d'une fabrication voulue. Cette fabrication paraît résulter de l'emploi d'argiles naturellement grises, cuites à l'abri de l'air. M. de la Charlonie en présente des spécimens trouvés par lui en France, dans des conditions géologiques qui se retrouvent en Grèce. Il y a donc lieu de constituer une série spéciale de vases antiques, dits vases gris, ou à pâte grise, qu'on peut diviser en deux catégories, vases gris rougeâtre et vases gris pur. Nos collections publiques contiennent de très beaux spécimens de cette dernière espèce : ils ont un aspect métallique, et, dans leurs parties intactes, semblent une imitation des vases d'argent.

M. Edm. Pottier observe que la trace indiscutable de certaines retouches sur des vases de la série signalée par M. de la Charlonie prouve bien que la couleur grise, pour ceux-là du moins, n'est pas le résultat d'un hasard.

M. Edm. Pottier communique une étude sur un vase de la collection Peytel. Le sujet représenté sur ce vase offre un intérêt peu commun : c'est l'intérieur d'une salle où un médecin soigne et panse des blessés. Les personnages figurés sont le médecin lui-même, dont la physionomie jeune est tout à fait digne de remarque, puis les clients de la maison, plus ou moins estropiés, et faciles à reconnaître aux bandages peints en blanc qui entourent leurs blessures, enfin, au milieu d'eux, un esclave grotesque. M. Pottier rapproche de cette peinture des représentations analogues déjà signalées (notamment sur des vases de Boston et de Tarente).

M. Th. Reinach expose comment, dans le tome IV des manuscrits grecs de Jérusalem publiés par M. Papadopoulos Kérameus, s'est rencontré un palimpseste; l'écriture, qui se lit assez bien sous un texte du XIIIe siècle, est elle-même du Xe. M. Papadopoulos Kérameus y reconnut un écrit mathématique ; M. Schœne signala cette découverte à M. Heyberg de Copenhague, qui identifia ce texte nouveau à deux traités inédits d'Archimède, le στομάχιον et l'ἐφόδιον. M. Heyberg vient de publier le second de ces traités dans l'*Hermes*, et M. Th. Reinach en

donne une analyse. L'écrit est adressé à Ératosthène, contemporain d'Archimède, un peu plus jeune que lui : le savant expose à son ami sa méthode, avec une modestie et un désintéressement remarquables ; puis, il entre dans l'exposé des notions et des procédés sur lesquels il fonde sa doctrine. M. Th. Reinach signale dans cette œuvre nouvelle les germes d'une théorie des *dérivées*, mais en observant que, dans cette voie même, Archimède avait eu un précurseur dans la personne de Démocrite.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

pendant les séances de janvier-juin 1907.

MÉRIDIER (Louis), **L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse,** Paris, Hachette, 1906.

— **Le philosophe Thémistios devant l'opinion de ses contemporains,** — Paris, Hachette, 1906.

KRUMBACHER (Karl), **Ein serbisch-byzantinisches Verlobungsring,** mit einer Tafel, München, 1906.

SIMONE BROUWER (de), Μικρὰ ἐκλογὴ πεζῶν καὶ ποιήσεων, Naples, 1906.

— Ἡ οἰκία τοῦ Γλαύκου, διήγημάτιον, Naples, 1906.

— **Giorgio Zalokostas** (extrait des *Rendiconti dei Lincei*, vol, XV, fasc. 6).

WALTZ (Pierre), **Hésiode et son poème moral,** Paris, 1906.

— **De Antipatro Sidonio,** Paris, 1906.

D'ALÈS (Adhémar), **La théologie de Saint-Hippolyte,** Paris, 1906.

GAYET (Albert), **L'exploration des nécropoles gréco-byzantines d'Antinoé,** Paris, 1902 (*Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 2e partie).

PHYTILI, Χτισμένο στὸν ἄμμο, δράμα σὲ τέσσερες πράξες, Athènes, 1906.

Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρίς de l'Université d'Athènes, 1902-1903, 1905-1906, avec un Παράρτημα (Athènes, 1904).

CUNY (Albert), **Le nombre duel en grec,** Paris, 1907.

FOUCART (Paul), **Étude sur Didymos,** Paris, 1907.

ARAVANTINIOS (Dr), Ἀσκληπιός καὶ Ἀσκληπίεια, Lipsiae, 1907.

POLITIS, Περὶ τοῦ ἐθνικοῦ ἔπους, Athènes, 1906.

PAPAGEORGIOU (P. N.), Θεσσαλονίκης κατεσφραγισμένον βιβλίον ἀνοιχθέν, Samos, 1907.

PHILIOS (D.), Ἐλευσίς, Athènes, 1906.

SUNDWALL, **De institutis reipublicae Atheniensium post Aristotelis ætatem commutatis,** Helsingfors, 1906.

BABELON, **Les origines de la monnaie à Athènes** (extrait du *Journal international d'archéologie numismatique*), Athènes, 1905.

— **La trouvaille de Nelleville en 1870** (extrait de la *Revue numismatique*), 1906.

CHAPOT (V.), **Séleucie de Piérie** (extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*).

GILLIARD (Ch.), **Quelques réformes de Solon,** Lausanne, 1907.

GERAKARIS (N.), Κερκυραϊκαὶ σελίδες, Corcyre, 1906.

DOSSIOS, Τὰ θύματα τοῦ Βαγία, Jassy, 1902.

BLINKENBERG et KINCH, **Exploration archéologique de Rhodes.**

MEUNIER (l'abbé), **Histoire du nom de lieu Chaulgnes,** Nevers, 1907.

MÉNARDOS (Simos, Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου, Athènes, 1907.

PAPAGEORGIOU (P. N.), Χωρίου τῆς Σοφοκλέους Ἠλέκτρας διόρθωσις (extrait de l'Ἀθηνᾶ, 1905).

PAPADOPOULOS KERAMEUS, Διάφορα ἑλληνικὰ γράμματα ἐκ τοῦ ἐν Πετρουπόλει Μουσείου τῆς Α. Ε. τοῦ κυρίου Nicolas Likhatchef, Pétersbourg, 1907.

SUNDWALL, **Epigraphische Beiträge zur sozial-politischen Geschichte Athens im Zeitalter des Demosthenes,** Leipzig, 1906.

AKE ELIDSON, **Beitraege zur Geschichte Sardiniens und Corsicas im ersten punischen Kriege,** Quellenkritisch-geschichtliche Untersuchungen, inaug. diss., Upsala, 1906.

PUECH (A.), **La littérature grecque chrétienne depuis 1901** (extrait de la *Revue de synthèse historique*, 1907).

Revues et périodiques divers.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

19. *Guilelmus GUNDEL. De stellarum appellatione et religione Romana* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* herausgegeben von Albrecht Dieterich und Richard Wünsch, III. Band, 2. Heft, p. 93-252). Gieszen, Töpelmann, 1907. In-8°, 160 p.

Cet ouvrage ne déparera pas l'intéressante collection de mémoires publiée sous la direction de MM. Dieterich et Wünsch. Par une série d'analyses consciencieuses, il tend à des conclusions restreintes, mais solides.

En étudiant les noms latins des astres et des constellations, l'auteur constate qu'il y en a très peu d'origine purement romaine. La plupart sont des emprunts manifestes aux Grecs, tels qu'*Orion*, *Arcturus*. Quelques-uns peuvent être des traductions, comme *Plaustrum*, le Chariot. On peut admettre comme étant purement romains les noms des étoiles *Vesper*, *Jubar*, *Canicula* et ceux des constellations *Septentriones*, *Jugulæ*, *Vergiliæ*, *Suculæ*. Les unes doivent leur nom à leur éclat (*Vesper*, *Jubar*); les autres, à des animaux (*Septem Triones*, *Sucula*, *Canicula*) ou à des objets (*Plaustrum*, *Jugulæ*, *Vergiliæ*). Tandis que les appellations *Plaustrum*, *Jugulæ*, *Canicula* ont pu être inventées par des peuples encore nomades et chasseurs, celles de *Triones* et de *Sucula* n'ont pu être trouvées qu'à l'époque où les Latins s'adonnaient à la vie agricole et pastorale. Ces campagnards se réglaient sur la Crinière du matin et sur l'étoile du Soir; ils faisaient partir le printemps des Truies, l'été de la Chienne, etc.; ils se guidaient sur les Sept Bœufs. Il n'est pas impossible que d'autres noms indigènes aient été remplacés par des noms grecs : nous voyons bien, à l'époque historique, les *Jugulæ* devenir *Orion*, les poètes préférer en général les vocables d'origine hellénique, enfin le sens des noms latins s'obscurcir au point que les érudits leur chercheront les explications les plus fantaisistes.

Sur l'essence des étoiles, les croyances des Romains se conformèrent d'ordinaire aux idées anthropomorphiques et à l'animisme des temps primitifs : c'étaient des êtres vivants, le plus souvent des êtres à forme humaine, capables de se déplacer dans l'immensité de l'espace, se levant et se couchant. On se figurait parfois des feux célestes qui s'allumeraient et s'éteindraient périodiquement. On était d'accord pour expliquer par leurs phases les phénomènes météorologiques, la périodicité des saisons, le froid et le chaud. Toutes les étoiles avaient ainsi des vertus merveilleuses ; à la Canicule on alla jusqu'à reconnaître des vertus divines : de bonne heure, elle prit place parmi les divinités, elle eut son culte. Les progrès de l'hellénisme, la connaissance des catastérismes grecs firent étendre à toutes les étoiles ce privilège : dès lors tous les êtres célestes furent divins et eurent leur histoire mythique, ample matière pour les poètes, excellent prétexte à diviniser les empereurs. Enfin, l'invasion de l'astrologie chaldéenne répandit la croyance à l'influence souveraine des astres sur les destinées humaines. Le christianisme se trouva donc devant trois couches superposées de superstitions : il fit son choix, rejetant le plus grand nombre, mais en perpétuant quelques-unes.

Le résultat le plus intéressant de ce travail est de nous montrer le peu de place qu'occupaient les astres dans la religion primitive des Romains. Dans cette conclusion se reconnaît la prudence scientifique de M. Wünsch. Nous sommes loin de cette mythologie astronomique qui a donné lieu dans ces derniers temps à de si singuliers abus. M. Gundel a compris et fait voir que ce n'est point par des hypothèses vraiment en l'air que de pareilles questions doivent se traiter. *Non sic itur ad astra!*

Gustave Glotz.

20. *L. MÉRIDIER. L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse.* Paris, Hachette 1906, 1 vol. in-8°, IX-286 p.

L'influence de la sophistique sur l'éloquence grecque chrétienne de la seconde moitié du IVe siècle a été signalée par tous les historiens de la littérature. Des traditions très anciennes font des « Pères dogmatiques » ou d'anciens professeurs de rhétorique ou tout au moins de brillants élèves des sophistes en renom. Et il suffit de lire quelques homélies de ces Pères pour se convaincre que, fondées ou non, ces traditions n'ont rien d'invraisemblable. Mais dans quelle mesure sont-elles justifiées, ou, en d'autres termes « que doit au juste l'éloquence patristique à la sophistique contemporaine »? telle est la question que M. M. s'est posée à propos de Grégoire de Nysse.

Un travail de ce genre comportait, outre le dépouillement complet de l'auteur examiné, une connaissance approfondie de la sophistique; or, si ce domaine est familier aux philologues allemands, il n'a guère été exploré chez nous. Il faut donc savoir gré à M. M. de nous avoir donné en une quarantaine de pages un exposé des caractères généraux de la sophistique et une liste très complète, une sorte de catalogue, de ses procédés usuels. Ceux-là même que n'intéresse pas directement la patristique consulteront avec fruit ce premier chapitre.

Sur la biographie et les œuvres de Grégoire, M. M. ne nous apporte pas de renseignements nouveaux ; mais il insiste avec raison sur son attitude intransigeante à l'égard de la sophistique et sur le mépris qu'il lui témoigne. Attitude assez plaisante, en effet, car, en examinant (ch. VI-XV) la langue, le style, les procédés de composition de Grégoire, l'auteur démontre sans peine que le Père de l'Église n'a rien à envier aux plus célèbres sophistes. Tout ce

qu'on relève chez eux se retrouve chez lui : figures de mots et figures de pensée, goût immodéré des images et des métaphores, comparaisons prolongées hors de proportion avec les idées qu'elles prétendent expliquer, morceaux de bravoure, descriptions brillantes (*ecphrasis*) artificiellement rattachées au sujet; dialectique, enfin, subtile et volontiers paradoxale. Il n'est pas jusqu'à l'exégèse de Grégoire qui ne soit véritablement sophistique, en ce sens que pour lui les textes sacrés sont une série d'énigmes qu'il s'agit de résoudre grâce à des prodiges d'ingéniosité. Quant aux œuvres essentiellement oratoires, discours d'éloge, de consolation, elles sont également, chez lui, conformes aux prescriptions de la rhétorique païenne. On a plaisir à suivre M. M. dans cette partie de son argumentation. Avec beaucoup de dextérité, avec un sens très fin du grec, il démonte, pour ainsi dire, le mécanisme des phrases de son auteur; et le plus souvent, un peu cruellement peut-être, derrière l'orateur sacré, il fait apparaître l'ancien élève des sophistes, tellement imbu de leur discipline qu'inconsciemment il se sert de leurs procédés en les combattant.

Les raisons qui ont déterminé le choix de Grégoire de Nysse sont indiquées au début de l'ouvrage. Il semble bien, en effet, que le frère de Basile se prêtait mieux que tout autre à cette démonstration. Mais les conclusions en sont valables, M. M. le reconnaît, pour les autres Pères dogmatiques, sans en excepter Jean Chrysostome.

Faut-il le regretter, et dire avec l'auteur qu' « il est probable que l'éloquence chrétienne a commis un gros contre-sens le jour où elle a emprunté au paganisme vaincu les procédés de sa rhétorique » ? Je ne le pense pas. Cette fusion de la culture hellénique et des idées chrétiennes, M. M. le dit lui-même, était inévitable dès que la nouvelle religion se répandit dans les classes aisées de la société. Aussi, dès le IIe siècle, avec Clément d'Alexandrie, avec Tatien, la tradition hellénique commence à passer dans les doctrines chrétiennes; ce mouvement s'accentue au siècle suivant avec Origène, et il s'achève tout naturellement quand le christianisme vainqueur devient la religion officielle. Chez Grégoire de Nysse, il faut en convenir, la discordance d'éléments disparates et mal fondus est souvent choquante. Mais en est-il de même chez Basile, chez Jean Chrysostome surtout? Et l'exemple de ce dernier ne montre-t-il pas au contraire combien l'éloquence chrétienne et la culture grecque avaient à gagner par une intime et réciproque pénétration?

Cette objection, cela va sans dire, n'enlève rien à la solidité et à l'intérêt du livre de M. M. Il a abordé avec succès une période très complexe, très captivante, et encore mal connue chez nous, de l'histoire de la pensée grecque, et il a du même coup indiqué la méthode à suivre dans ce genre d'études. Souhaitons-lui des imitateurs.

H. LABASTE.

21. *L. MÉRIDIER. Le philosophe Thémistios devant l'opinion de ses contemporains*. Paris, Hachette 1906, 1 vol. in-8°, III-118 p.

C'est aussi dans l'histoire littéraire du IVe siècle que M. M. a pris le sujet de sa thèse complémentaire. Orateur et homme d'action en même temps que philosophe, Thémistios pensait que la philosophie devait sortir du domaine de la spéculation pure et s'intéresser à la vie sociale et politique. Lui-même, prêchant d'exemple, exerça des fonctions publiques. De plus, il s'efforça d'enlever aux sophistes l'éducation du public, dont, selon lui, les philosophes se désintéressaient à tort. Il s'attira ainsi l'inimitié des uns et des autres : celle des sophistes dont il combattait l'influence, celle des philosophes qui lui

reprochaient de compromettre la dignité de la philosophie en la mêlant aux intrigues des politiciens ambitieux.

Thémistios se défendit contre les premiers en attaquant leur rhétorique creuse et vaine, et contre les seconds en invoquant l'exemple de Platon, lequel revendiquait pour les philosophes le droit d'exercer le pouvoir ou tout au moins d'offrir leurs conseils à ceux qui l'exercent. Des trente-cinq discours qui nous restent de Thémistios, huit sont consacrés aux deux polémiques qu'il eut a soutenir et ont été analysés par M. M. De cette étude minutieuse, parfois à l'excès, et un peu monotone (mais dans un tel sujet, il ne pouvait guère en être autrement) il ressort que l'éloquence de Thémistios, si elle est supérieure à celle des sophistes par les qualités de la pensée, n'en diffère pas sensiblement par la forme, par le style et l'argumentation. Il semble que, volontairement ou non, le philosophe homme d'État ait voulu concilier la philosophie et la sophistique, enseigner l'une en se servant des procédés de l'autre. Tentative originale, mais isolée et vouée, par là même, à l'insuccès.

H. Labaste.

22. *Giuseppe MODUGNO. Il concetto della vita nella filosofia greca.* Bitonto, Garofalo, 1907, in-8° de xv-526 p.

Sous ce titre à la fois très simple et très engageant, l'auteur nous offre une véritable histoire de la philosophie grecque, et comme c'est un fervent de l'hellénisme, à la glorification duquel il a consacré les cent premières pages de son œuvre, il ne peut trouver ici qu'un très bienveillant accueil. Laissant de côté les penseurs de l'Inde, il salue dans la Grèce la première contrée où la philosophie ait disputé à la religion le droit de fournir une explication des choses. Röth et Gladisch ont soutenu, il est vrai, que les divers systèmes antésocratiques ne sont que des échos de doctrines antérieurement inventées et propagées en Orient; mais M. M. fait justice des arguments plus ou moins spécieux invoqués à l'appui de cette thèse. Comme je l'ai fait après d'autres dans une *Philosophie de la nature chez les anciens*, il estime que les cosmogonies mythologiques ont contribué à l'éveil des recherches philosophiques, et que la pensée grecque a réalisé « un compromis heureux entre les exagérations de l'ontologisme oriental et celles du subjectivisme occidental » (p. x).

Un chapitre spécial est consacré à l'analyse du génie grec fondé sur l'accord de tous les éléments de la vie réconciliés en quelque sorte dans le culte du beau : même ce qu'il contient de plus sensuel y est marqué au coin d'un réel idéalisme. Cette première partie du volume se termine par l'exposé de tout ce que doit à la Grèce la civilisation universelle. C'est à son école que Rome s'est humanisée : la théologie chrétienne lui a emprunté quelques-unes de ses formules, et à l'époque de la Renaissance, érudits et artistes l'ont prise à l'envi comme modèle. Peut-être çà et là, M. M. se laisse-t-il entraîner un peu loin par son enthousiasme : en tout cas, pour le traduire, il s'élève en maint passage jusqu'à l'éloquence. C'est ainsi que, rappelant l'arrivée de l'empereur de Constantinople et de sa cour au concile de Florence, il s'écrie : « Le voyage de Jean Paléologue est une des plus brillantes et des plus célèbres Odyssées dont la mémoire des hommes ait gardé le souvenir... On dirait un nouvel Énée abordant après la prise de Troie avec ses pénates et ses aïeux dans le sein de la riante Italie, pour ménager un asile à la flamme inextinguible des plus sublimes inspirations » (p. 104).

C. Huit.

23. *PLATON.* Πλάτων ἐξ ἑρμηνείας καὶ διορθώσεως Σπυρ. Μωραΐτου. — Pla-

ton, interprétation et recension de Spyr. Moraïtis. Tome I. (Introduction générale; *Apologie*, *Criton*, *Gorgias*), 1 vol. gr. in-8° de 802 p. — Athènes, imprimerie de P. D. Sakellarios, 1905 (Bibl. Marasly).

La société philologique grecque de Constantinople a entrepris la publication d'une collection d'éditions des auteurs grecs anciens. Alors qu'en Angleterre, en Allemagne, en France, les éditions classiques se sont multipliées, les Grecs, qui comptent d'excellents archéologues, avaient fait jusqu'ici peu de chose pour répandre la connaissance d'un passé inimitable. Les publications de la société philologique doivent donc être accueillies avec tout l'intérêt que mérite une initiative si naturelle et si respectable. Il faut ajouter que les philologues grecs sont particulièrement bien placés pour étudier et publier des textes dont la langue leur est familière. Avec le tome X de la collection commence une édition des œuvres de Platon qui, à en juger par le premier volume, sera monumentale. Ce volume, qui ne contient que trois dialogues, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, et le *Gorgias*, n'a pas moins de 802 pages. L'édition totale formera huit volumes. Elle a été préparée par M. Spyr. Moraïtis. La publication comporte une introduction générale et, pour chaque dialogue, une introduction détaillée, un commentaire explicatif abondant au bas des pages et, à la fin, l'appareil critique.

L'édition est scientifique : elle a la prétention d'être au courant de tous les travaux relatifs à Platon. On peut constater cependant que la bibliographie générale est fort incomplète. Des travaux essentiels comme ceux de Lutoslawski et de Ritchie ne sont même pas cités. Beaucoup de monographies importantes ont été oubliées. En outre, M. M., qui cite l'édition de John Burnet, ne paraît pas l'avoir utilisée pour la constitution de son texte. Dans la liste copieuse qu'il donne des manuscrits platoniciens, on s'étonne de ne pas voir figurer le papyrus publié par Flinders Petrie et qui contient des fragments du *Phédon*, ni le commentaire anonyme sur le *Théétète* qui a été édité par Diels et Schubart.

L'introduction générale est divisée en cinq chapitres qui traitent de la vie de Platon, de sa philosophie, de son style, de la chronologie de ses écrits, enfin des manuscrits de Platon. Le premier et le dernier de ces chapitres n'offrent rien de remarquable. Le résumé de la vie de Platon est emprunté, pour la plus grande partie à Zeller (pourquoi M. M. n'indique-t-il pas, d'après quelle édition de Zeller il fait ses citations ?). Le chapitre relatif aux manuscrits est tiré à peu près entièrement de l'ouvrage de Schanz, dont M. M. adopte la classification (p. 189). Mais il n'ose point prendre parti nettement. Il subit trop fortement l'influence de Stallbaum, pour se décider, comme l'a fait avec raison Burnet (dans son édition, I, p. 2) à éliminer tous les manuscrits secondaires et s'en tenir aux trois textes principaux : le *Clarkianus*, le *Marcianus* et le *Vindobonensis* (dont les travaux de Král ont montré l'importance, méconnue par Schanz). Au reste, nous verrons que M. M. en use fort librement avec les manuscrits. La liste des éditions modernes est très incomplète.

Le chapitre sur le style de Platon contient de bonnes remarques littéraires. Mais M. M. (qui cite cependant les travaux de Dittenberger) paraît ignorer les recherches nombreuses qui ont été faites, depuis quelques années, sur la technique du style de Platon. Il n'utilise ni les travaux de Hans von Arnim, de Teodor Gomperz et de Lutoslawski sur le vocabulaire, ni les nombreuses monographies relatives au rythme de la prose platonicienne, qui ont été suscitées par les hypothèses de Blass et de Norden (par exemple M. M. ne connaît pas les Études de Kaluscha).

Les conclusions relatives à l'authenticité et à la chronologie des dialogues

sont très singulières et nous ramènent à cinquante ans en arrière. M. M., qui énumère la plupart des ouvrages importants consacrés à la chronologie des dialogues de Platon, se montre tantôt extrêmement libéral, tantôt d'une excessive sévérité. Après avoir (p. 100) classé les dialogues en authentiques, douteux et apocryphes, il n'hésite pas à dire que tous les dialogues ordinairement tenus pour douteux sont authentiques. Il admet, sans discussion, l'authenticité du *Ménéxène*, de l'*Ion* et du Grand *Hippias* (p. 104). Il est vrai que Raeder arrive au même résultat. Mais Raeder s'est donné la peine de justifier ses conclusions. Par contre, M. M. se prononce contre l'authenticité du *Sophiste* et du *Politique*. Et il considère le *Parménide* comme très douteux.

Les raisons sont simples. Ces dialogues n'ont pas une « sonorité » platonicienne. L'ἰδιάζουσα ἠχή leur fait défaut. Après tout, dit-il, c'est affaire de goût, *Geschmacksache* (p. 104). Il convient de nous réjouir que le goût personnel de M. M. ne l'ait pas entraîné à plus de sacrifices.

Les appréciations de l'auteur sur la chronologie ne sont pas moins étranges. Il énumère et critique, souvent avec une grande violence de langage, les opinions de ses prédécesseurs. Teichmüller et Chiapelli entre autres, sont fort malmenés (p. 115 et 117). Il faut en revenir aux opinions de Hermann, celui de tous les critiques qui s'est approché le plus près de la vérité. Ce qui permet de déterminer la date d'un dialogue, c'est le ton général de ce dialogue, ὁ τόνος τοῦ συγγράμματος (p. 152). Inutile d'étudier le style, ou de relever les renvois possibles d'un dialogue à l'autre. Ayant déterminé « le ton » du dialogue et possédant d'autre part une notion sommaire de la chronologie politique d'Athènes, on est en état de donner une classification chronologique. D'abord, il paraît évident (p. 123 et 125), que Platon n'a rien écrit avant la mort de Socrate. Ce qu'on a pu dire en sens contraire n'est que μικρολογία (p. 123). L'*Apologie* est certainement le premier ouvrage de Platon (p. 125). Le *Criton* et le *Gorgias* lui font suite. Ces trois dialogues ont été composés entre la mort de Socrate et l'an 396 (p. 128), les deux premiers à Mégare très probablement. Ce sont des écrits politiques (p. 127). Les six dialogues suivants, savoir : les deux *Hippias*, l'*Ion* (395), le *Charmides* (304), le *Protagoras* (393), l'*Euthydème* (391) témoignent de l'état d'esprit de Platon pendant la guerre de Corinthe. Le discours d'Isocrate *sur les Rhéteurs* se placerait entre le *Protagoras* et l'*Euthydème* (p. 129). Une longue période s'écoule ensuite, jusque vers 386 (μέγα χάσμα, p. 130). Platon, qui voyage au loin, ne compose pas. A son retour il écrit le *Théétète*, le *Ménon*, le *Philèbe*, le *Cratyle*. Les trois premiers de ces dialogues, rédigés entre 386 et 382, formeraient une trilogie (p. 133-134). Dans ces œuvres, le ton change. Au mode ironique et sarcastique de la période précédente succède une exposition grave, sévère, vraiment scientifique. Viennent ensuite le *Phédon*, le *Phèdre* (daté de 378, p. 136), le *Ménéxène* (371), le *Banquet* (370), la *République*, qui a dû être commencée de bonne heure et a été achevée en 359 (p. 152). Le *Timée* et le *Critias* lui succèdent vers 358. Enfin, Platon a consacré les dix dernières années de sa vie à la rédaction des *Lois* (p. 15 s.). Cette classification (qui s'écarte sensiblement de celle de Hermann) n'est pas même accompagnée d'un semblant de preuve.

L'exposé de la philosophie de Platon (p. 69 et suiv.) est très bref. M. M. se borne à résumer la théorie des idées, qui est seule purement platonicienne. Chemin faisant (p. 78-79), il critique violemment les « hypothèses en l'air » (αἱ ἀεροβατικαὶ ὑποθέσεις) de Schleiermacher et de Zeller. Leurs théories sont absurdes, car ils ont admis l'authenticité du *Parménide*, du *Politique* et du *Sophiste*. Or, l'auteur de ces dialogues incohérents et ridicules ne saurait être

Platon. C'est bien plutôt Héraclide du Pont, que les Athéniens tournèrent déjà en dérision sous le sobriquet de Πομπικός (p. 81). Ainsi tombent très simplement toutes les difficultés relatives aux εἰδῶν φίλοι du *Sophiste*. M. M. conclut que l'achèvement de la doctrine platonicienne est la théorie de l'amour, qu'il résume en quelques mots (p. 85).

II

Les notices consacrées à chaque dialogues sont fort étendues. L'*Apologie* est précédée d'une longue étude sur le procès de Socrate, ses accusateurs, les griefs invoqués contre lui ; un appendice emprunté à Meier et Schoemann, résume ce que nous savons des formes du procès grec (p. 239). Tout cela ne nous apporte rien de nouveau. Le *Criton* (p. 361-388) a été écrit aussitôt après l'*Apologie*, car le style et les idées sont les mêmes. Mais on ne saurait (p. 385) admettre avec Schanz qu'il a été composé avant la mort de Socrate. Sur le *Gorgias*, M. M., dans les 58 grandes pages de son introduction, énonce quelques vues personnelles. Calliclès n'est ni un symbole abstrait du sophiste, comme le voulait Hermann, ni Critias, que Xénophon a indignement calomnié, comme on le voit par le *Charmides*, la *République* et le *Timée* (p. 453). Sous ce nom, Platon attaque Chariclès, qui est aisément reconnaissable. M. M. se rencontre ici avec Bergk (*Griechische Literaturgeschichte*, IV, p. 446) qu'il ne cite pas. Il est permis, du reste, de demeurer sceptique sur ce genre d'identifications, chères aux Allemands. Le *Gorgias* n'est pas destiné à démontrer la supériorité de la philosophie sur la rhétorique des sophistes (p. 491). Il a un objet politique et social (p. 504). La partie essentielle du dialogue est la réfutation du discours de Polos : Platon veut établir la nécessité sociale de la vertu et de la justice. La scène se passe à Athènes, mais non, comme on l'a cru parfois, dans la maison de Calliclès. N'est-ce point Socrate qui convie les personnages à se réunir, et Gorgias qui leur donne congé (p. 496)? La date supposée de l'entretien se place entre 427 et 404, probablement vers 420 (M. M. imprime 320, p. 496). Mais le *Gorgias* a dû être rédigé environ deux ans après la mort de Socrate (p. 503), quelque temps après le retour de Platon à Athènes.

Les analyses qui accompagnent ces introductions sont fort détaillées — par là même un peu confuses — mais, en général, exactes. Les introductions elles-mêmes sont insuffisantes. M. M. n'a utilisé que des ouvrages anciens. Il connaît Schleiermacher, Ast, Steinhart et Bonitz et surtout Schanz, qu'il cite abondamment. Il ignore presque toute la littérature récente. Par exemple, sur le *Gorgias*, il ne connaît ni Gomperz, ni Natorp. Il ne s'est pas occupé de la partie mythique du dialogue qui, depuis les recherches de Dieterich et de Rohde, a donné lieu à tant de discussions. Pour l'*Apologie* et le *Criton*, il n'a pas tiré profit des études de Joël et de Döring sur Socrate. En sorte que ses longues notices sont infiniment moins instructives qu'on ne pouvait l'espérer.

III

La partie proprement philologique de l'édition est bien supérieure à la partie historique et philosophique. M. M. y témoigne d'une érudition très étendue, sinon de beaucoup de sens critique. Il paraît ami des corrections radicales. Nous le trouvons toujours prêt à suivre Cobet ou Schanz dans leurs suppressions les plus hardies. En principe, il se fie moins aux manuscrits, qu'à ses propres lumières et il écarte, comme interpolé, ce qui ne s'accorde pas avec la suite naturelle des idées, telle qu'il lui est donné souvent de la rétablir. Méthode passablement dangereuse, dont le danger apparaît mieux si l'on compare le texte de M. M. avec le texte si clair que nous donne Burnet. Il ne m'est pas possible de relever toutes les corrections qu'il propose :

Quelques exemples suffiront pour faire comprendre sa méthode.

Dans l'*Apologie* 20 *c* 8, M. M. (après Cobet) met entre crochets le εἰ μή τι ἔπραττες ἀλλοῖον ἢ οἱ πολλοί, que donnent tous les manuscrits. Sous 35 *b* 8, toujours avec Cobet, il supprime, sans plus de raison le membre de phrase : ἢ τοῦ ἡσυχίαν ἄγοντος. Sous 37 *d* 7, il rejette les trois dernières lignes du paragraphe, parce que, dit-il (p. 352), la suite des idées est mauvaise, indigne de Socrate autant que de Platon. — Le *Criton* (notamment 52 *b* 6 et 53 *c* 8) lui fournit aussi l'occasion de plusieurs corrections arbitraires. — Dans le *Gorgias* 471 *e* 3, M. M. supprime ἡγούμενοι ἐλέγχειν, malgré tous les manuscrits (p. 724). 475 *a* 8, il élimine, sans motif plausible, ἤτοι ἡδονῇ ἢ ὠφελείᾳ ἢ ἀμφοτέροις. 521 *b* 2, il s'efforce (p. 785) de justifier, contre tous les manuscrits, la correction de Casanbon : Εἴ σοι Μυσῶν γε ἥδιον εἶναι λείαν. Il est vrai qu'il supprime la négation, maintenue par Casanbon. A partir de la page 525 *b*, M. M. met entre crochets trois membres de phrase, garantis par les manuscrits. Ces textes auraient (p. 789) une couleur trop chrétienne, qui fait supposer qu'ils ont été interpolés par des apologistes ; ou bien (525 *d*) ils ne s'accordent ni avec la pensée, ni avec le vocabulaire de Platon (p. 790). On pourrait multiplier le exemples d'une méthode qui a été pratiquée avec éclat au XVIe et au XVIIe siècle, mais qu'il faut une certaine audace pour employer désormais (cf. encore pour le *Gorgias :* 449 *d* 1, 453 *a*, *b*, 453 *c* 8, 483 *a* 7, 498 *a* 8, 510 *b* 3, 526 *b* 4, 527 *c* 6, etc.) M. M. va souvent plus loin que Schanz et il ne paraît pas soutenu, comme lui, par une connaissance profonde des manuscrits.

Le commentaire explicatif est emprunté, pour la plus grande partie, à Stallbaum. M. M., avec raison, a multiplié les références d'un dialogue à un autre. Les paraphrases qu'il donne souvent, peuvent rendre des services. Mais il est préoccupé d'être complet, et il lui arrive, dans son zèle, d'éclaircir des passages parfaitement clairs par eux-mêmes. Par contre, le commentaire historique et archéologique fait trop souvent défaut.

L'exécution matérielle de l'édition est assez bonne pour tout le texte grec. Il y a beaucoup d'incorrections dans les citations allemandes. La faute en revient, sans doute, non à l'auteur, mais à son imprimeur. Cependant, pourquoi M. M. imprime-t-il toujours Theichmüller? (par exemple, p. 43, 125). Il y a aussi un assez grand nombre de références inexactes ou incomplètes. Bref, cette édition ne répond pas aux espérances qu'on était en droit d'en concevoir. Elle témoigne d'un travail considérable mais insuffisamment méthodique. Il faut souhaiter que, dans les volumes suivants, M. M. soumette ses résultats à une critique plus sévère. Tel qu'il est, le premier volume pourra cependant rendre quelques services, pour l'étude du texte de Platon. On y trouve, malgré tout, une masse imposante de documents. Mais la recension de M. M. ne remplace ni l'édition de Burnet, ni même celles de Stallbaum ou de Wohlrab. Et toute la partie historique et philosophique peut être tenue pour négligeable.

Albert RIVAUD.

24. *Jean PSICHARI.* Ῥόδα καὶ Μῆλα, Τόμος Γ'. — Ἀπολογία. Ἀθῆνα. Βιβλιοπουλεῖο τῆς Ἑστίας. — Paris, Welter, 1906.

On sait combien est vive en Grèce la lutte entre *puristes* et *vulgaristes*, les uns obstinés dans le culte des formes consacrées par un passé glorieux, les autres résolument tournés vers le présent et l'avenir de la langue nationale. Dans l'ardeur de la polémique, les partisans de la tradition scolastique taxent les popularistes et particulièrement leur chef, M. Psichari, d'exagération, de fanatisme, d'ignorance; ils

s'emportent même jusqu'à l'accuser de vénalité et de haute trahison!

Est-ce pour se purger de ces griefs que M. Psichari publie son *Apologie?* Un peu, sans doute; et il y consacre des pages pleines de verve et d'éloquence. Mais sa défense personnelle ne l'occupe guère et ne parait pas son objet principal. Son livre a une portée plus générale et plus haute et pourrait fort bien se dénommer la *Défense, Organisation et Illustration de la Langue Grecque moderne.*

Destiné d'abord à servir de Préface à une 2me édition du Ταξιδι, l'ouvrage a pris un tel développement qu'il a dû former volume à part. Il se compose de neuf chapitres. Sans entrer dans une analyse détaillée de chacun d'eux, nous dirons que l'ensemble tend et parvient à la démonstration d'une double vérité : 1°) la langue sophistiquée des puristes est incapable de servir d'instrument social à la parole, à la pensée et à l'art; 2°) la langue populaire, régularisée, unifiée, codifiée, enrichie, peut seule répondre aux besoins de la nation.

I. — Depuis un siècle, la langue dite savante, inaugurée par Coraïs, aggravée par des continuateurs intempérants, n'a donné aucun des résultats escomptés par le fondateur du système. Loin d'épurer (!) le dialecte populaire, elle n'a fait que creuser plus profondément et élargir davantage le fossé qui sépare en Grèce la langue écrite et la langue parlée. D'autre part, elle n'a produit jusqu'à ce jour aucune œuvre de quelque valeur purement artistique et littéraire. N'est-ce pas la preuve indéniable de son impuissance? Et la raison en est toute simple : c'est qu'on ne sait pas, qu'on ne peut pas savoir cette langue amorphe et hétéroclite. Les jeunes Grecs, à qui on l'enseigne pendant des années, sortent de l'école sans l'avoir apprise, acquièrent même plus aisément les langues étrangères. Pourquoi s'en étonner? Cette langue, que les pédants officiels leur présentent comme leur langue nationale, est en foncier désaccord avec la phonétique, la flexion, la syntaxe, le vocabulaire de leur idiome maternel. Non seulement ils n'arrivent pas à la posséder; il leur est même impossible de la prononcer. Quelques-uns s'éprennent pour elle d'un engouement factice et de bon ton; la plupart s'en dégoûtent et renoncent pour jamais aux bienfaits de la lecture. Comment ne seraient-ils pas déroutés par ce système hybride, instable, sans unité et sans règle fixe; compromis arbitraire entre la langue ancienne et la langue moderne et qui n'est ni l'une, ni l'autre? Langue caméléon, langue Protée, insaisissable et fuyante, changeant de couleur et de forme au gré de celui qui l'emploie.

Voilà donc le jargon scolastique convaincu d'impuissance et de stérilité. Mais ses méfaits ne se bornent pas à une simple faillite. La diglossie amène les conséquences les plus funestes pour la vie nationale en Grèce. Elle maintient le peuple dans l'ignorance et l'incuriosité intellectuelle. Grâce à elle, on ne connaît ni la langue antique, ni la moderne. Elle est un obstacle perpétuel à la vie sociale. Politique, commerce, marine, armée, instruction, science, progrès, elle paralyse toutes les œuvres vives de la nation, répand partout un énervement, un malaise oppressant et près d'être mortel. Où trouver le remède?

II. — Il ne faut pas le chercher ailleurs que dans l'intronisation officielle de la vraie langue moderne nationale Quoi qu'en disent ses détracteurs, cette langue commune existe, à côté des patois locaux. Il ne faut que la discipliner, la fixer, la canoniser en grammaire régulière, basée sur l'usage général, pour en faire l'instrument parfait de la vie sociale, scientifique et artistique.

Cette langue, que les puristes affectent de dédaigner, a ses lettres de noblesse. Elle est la vraie et légitime fille de l'illustre langue de Sophocle et de Platon. Elle en est la continuation

ininterrompue ; en elle s'affirme le développement constant, la perpétuité des tendances originelles de l'idiome depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours. M. Psichari nous en donne des preuves incontestables. Il nous montre, par exemple, que la simplification et la réduction des cas se poursuit à travers les siècles, à partir des temps préhomériques. Successivement ont disparu l'instrumental, le locatif, l'ablatif, le datif ; le génitif tend à faire place à l'accusatif comme complément des prépositions, et au nominatif mis en apposition au lieu du complément de nom (ποτήρι νερό).

La plupart de ces idées, M. Psichari les a exposées çà et là dans de précédents ouvrages ; mais, nulle part ailleurs, il ne les a liées en un aussi puissant faisceau. Et si l'on s'avisait de critiquer ces redites, ne serait-il pas en droit de répondre qu'il s'adresse à des volontés indifférentes ou hostiles et que la vérité veut être inlassablement proclamée ?

La partie la plus neuve et la plus originale du livre est celle qui traite de la régularisation et de l'unification de la langue nationale. L'auteur y insiste sur la nécessité d'une grammaire simple et facile, à l'usage des écoliers. Un principe doit présider à la constitution de cette grammaire. C'est qu'il faut éviter la multiplicité des formes et simplifier par l'adoption d'une règle générale s'adaptant à toute une série de mots, surtout dans les flexions verbales. Expliquons-nous ; il arrive qu'un même mot se présente sous plusieurs formes d'usage également commun : Ex. βαριοῦμαι et βαριέμαι, κλαίω et κλαίγω, etc. Dans l'intérêt de l'enseignement, il convient de les réduire à une forme unique. Mais quel critérium dirigera notre choix ? Ce sera la plus ou moins grande probabilité de survivance qui désignera le terme à élire. Et ces chances seront d'autant plus nombreuses que la forme adoptée entrera dans une série plus abondante de termes analogues. Ainsi on éliminera κλαίγω en faveur de κλαίω, parce que κλαίω forme série avec λέω, καίω, ἀκούω, φάω, πάω, où le γ intercalaire ne saurait subsister à toutes les formes du présent, dans tous les termes de la série. En revanche, le γ devra être réintégré à l'imparfait ; car, si l'usage en permet la suppression dans ἄκουα, ἄκουες, etc., il l'interdit dans ἔλεα, ἔλεες, etc. ; la série se trouverait interceptée, la loi bifurquerait et se perdrait dans le fouillis des exceptions. Quand on prend pour guides, d'une part, l'histoire de la langue, de l'autre, la phonétique vivante, on cesse d'envisager les formes et les mots isolément ; on les voit groupés, soudés ensemble en un édifice harmonieux, dont les diverses parties se relient de l'une à l'autre.

La justesse et la fécondité du principe apparaissent dans les pages où l'auteur en développe les applications avec une netteté de vue, une sagacité d'investigation, une sûreté de déduction, qui sont ses qualités coutumières. Après l'exubérance touffue de Ronsard, la discipline ordonnatrice de Malherbe, qui élague pour donner du jour et de l'air.

La langue, émondée d'une part, s'enrichira par ailleurs d'emprunts savants et étrangers, nécessaires à l'expression des idées nouvelles, mais rigoureusement soumis à la phonétique et à la morphologie vivantes.

Après avoir constaté la valeur scientifique de l'*Apologie*, il serait injuste de n'en pas signaler le remarquable mérite littéraire. Le style du livre est l'argument le plus persuasif en faveur de la thèse qu'il soutient. Il montre, par l'exemple, que la langue populaire, maniée avec art, a dès maintenant assez de richesse, de force et de souplesse pour exprimer les plus délicates nuances de la pensée et du sentiment. Et l'on comprend que le chef d'école, passant en revue, dans un dernier chapitre, les beaux talents qui se sont

groupés autour de lui, s'applaudisse des résultats obtenus et envisage avec confiance l'avenir de l'œuvre entreprise.

Eugène CLÉMENT.

25. *P. WALTZ. De Antipatro Sidonio.* Bordeaux, 1906. In-8°, 128 p.

Cette dissertation, qui n'a rien gagné à être écrite en latin, contient une monographie d'Antipater de Sidon et une édition de ses œuvres. La liste de celles-ci, telle que la dresse M. Waltz, ne coïncide pas sur tous les points avec la liste de M. Setti. Sont attribuées au Sidonien : nettement, les épigrammes IX, 407, XVI, 75 et 176, dubitativement, les épigrammes VII, 470 et 705 ; IX, 25 ; XII, 97 ; XVI, 175 et 220, que M. Setti attribuait à Antipater de Thessalonique, à Méléagre (VV, 470) et à Léonidas (IX, 25). En revanche, M. Waltz laisse parmi les *adespota*, les épigrammes VII, 7 et IX, 729, restitue à Archias VII, 165, attribue au poète de Thessalonique IX, 567 et XVI, 197 ; cinq autres épigrammes : — VII-232 ; IX, 23 et 321 ; XVI, 167 et 248, sont admises par lui, mais sous toutes réserves. — A noter quelques lectures nouvelles ou reprises de lectures anciennes rejetées par les plus récents éditeurs : VI, 219, 1-5 : ἔκ ποτέ τις... Ἶθρις ἀνήρ ou ἔκ ποτ' Ἄτυς... ἵζετ' ἀν' ἤν. — VI, 115, 3 : ὀλετῆρ'. — VI, 223, 3 : δισσάκις ὀργυιαῖον. — VII, 15, 1-2 : ἀοιδῶν θηλειᾶν. — VII, 27-3 : δερκομένοισιν ἔτ' ὄμμασιν ; 8 ἄκρητον θλιφθὲν (ou θλιβὲν) νέκταρ ἀποσταλάων. — VII, 164, 6 : ἕνδεκ' ἔτη. — VII, 303, 3 : ἰταμός. — VII, 353, 2 : ὄρης. — VII, 423, 5-6 τοιάνδε σταλοῦργος ἐνέκρυφε Βιττίδα τύμβωι | Τίμελος (ou Τίμων) ἄχραντον νυμφιδίαν ἄλοχον. — VII. 711, 7-8 :.. οὐχὶ τὸν ἀνδρὸς (ou δάμαρτος).... θάλαμον. — VII, 745-9 : .. ὁ.. κυνὼν Αἴγισθος Ἀτρείδην (ou Αἴγισθον Ἀτρείδης, ou Ὀρέστης, ou ἀειδὴς, ou ἀειδῶν) — VII. 748, 7-8 : ὃς ἄστεσιν Ἡρακλῆς οὐρανίων νεφέων τεῦξε νέηλυν ὁδόν. — XVI, 131, 1 : Ταντάλις ἄδε ποχ' ἁ δὴ τέκνα δὶς ἑπτὰ τεκοῦσα. — XVI, 175, 2 : καὶ ὁμοίως ἤθελεν εἶναι. — Les sujets préférés d'Antipater, son vocabulaire et son style, les caractères dialectaux de sa langue, les particularités grammaticales, la prosodie, le métrique, sont examinés soigneusement dans autant de chapitres ; M. Waltz a fait tout ce qu'on pouvait faire pour définir l'auteur qu'il étudiait ; si, de l'ensemble de son travail, ne ressort pas malgré tout une figure — morale ou littéraire — très précise, c'est qu'Antipater de Sidon n'a mis dans ses poésies presque rien de son âme, et que, comme écrivain, il n'a pas eu beaucoup d'originalité.

Ph.-E. L.

26. *PACHTIKOS.* 260 δημώδη ἑλληνικὰ ᾄσματα ἀπὸ τοῦ στόματος τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ συλλεγέντα καὶ παραστηματνθέντα ὑπὸ Γ. Α. Παχτικοῦ, φιλολόγου καὶ μουσικοῦ. Athènes, 1906 (Bibliothèque Marasly, nos 278-280), vo, π'-410.

M. Pachtikos s'efforce dans sa longue introduction ([ς']-π = 74 p.) de nous démontrer à chaque instant, que la musique grecque populaire remonte à la plus haute antiquité. De cela, bien entendu, il n'existe pas l'ombre d'un rêve de preuve. Mais la préoccupation est singulière ; au surplus, elle fait anachronisme. Il y avait un temps où régnait un peu partout cette théorie étrange suivant laquelle il n'était en quelque sorte permis de s'occuper de la Grèce moderne que dans la mesure où l'on pensait y retrouver la Grèce ancienne. Une espèce de respect humain bizarre empêchait de voir dans la Grèce, telle qu'elle est aujourd'hui, un fait historique digne d'être étudié en lui-même. On n'a pas tardé à comprendre ce qu'il y avait d'antiscientifique et d'enfantin dans une conception pareille. Ce qui est intéressant, c'est un fait, c'est un résultat, fût-il né-

gatif; ainsi, en démontrant que la musique grecque populaire actuelle n'a rien de commun avec l'ancienne, on arrive à un résultat qui, pour être négatif, n'en est pas moins riche en conséquences. Il faut tout d'abord chercher le vrai; le reste vient par surcroît (1).

La façon de raisonner de M. Pachtikos, en ces matières, ne va pas sans quelque candeur. La plupart des chansons qu'il nous donne aujourd'hui, explique-t-il, p. κγ' suiv., sont vieilles de 200 ans. En effet, il les a recueillies chez des vieillards de 70 à 80 ans; ceux-ci l'assuraient, à leur tour, qu'ils les tenaient de pères ou de grands pères dont quelques-uns dépassaient 90 ou 100 ans. Et voilà notre chronologie établie. Ce qui est assez piquant, c'est que l'auteur nous apprend qu'il faisait chanter de préférence les vieillards, les jeunes gens étant plus enclins à innover. N'est-ce pas admirable? M. Pachtikos a l'air de croire que ses vieillards n'ont jamais été jeunes; comme ils l'ont été cependant sans conteste, ils ont dû innover comme les autres. Donc, où est la garantie? Lui-même il ajoute, p. κε', que quelques-uns de ses vieillards avaient des défaillances de mémoire et ne pouvaient achever leurs chansons!

Mais l'auteur n'en continue pas moins sa démonstration, sans se troubler (p. κδ'). Le contenu historique de quelques unes de ces chansons nous ferait remonter jusqu'à six ou sept siècles en arrière. En l'admettant, qu'est-ce que cela prouverait pour la musique? Je n'insiste pas. Il y a belle lurette qu'on a prouvé ce que valaient, comme échantillons linguistiques, les chansons à fond historique (*Essais de grammaire historique néo-grecque*, I, (1886), 219; *Berl. philol. Woch.*, 1888, p. 547) : le poème d'Andronikos, le ποιητὴς τῆς ἀναγνωρίσεως, que Wagner et Chatzidakis plaçaient aux environs du xe s., est une production toute récente (cf. ibid.). Il en va de même des nos cités p. κδ' par M. Pachtikos, qui est trop peu au courant, comme on le verra plus loin, de tous les travaux relatifs au néo-grec. Le reste de son argumentation ne vaut pas mieux : comme on retrouve, prétend-il, des mélodies anciennes dans des chansons d'un caractère récent (qu'en sait-il?), on peut supposer que dans les chansons de l'ancien temps on utilisait des mélodies anciennes. De cette façon *anadromique*, ajoute-t-il, on peut remonter jusqu'aux Byzantins, et, comme les Byzantins étaient les seuls héritiers de la musique ancienne des Grecs, jusqu'aux Grecs eux-mêmes. On a peine à croire que tout cela puisse être sérieusement couché sur le papier.

La partie technique — Τεχνικά, p. λθ' suiv. — qui contient quelques bonnes observations sur la mélodie moderne et ses principaux caractères, ainsi qu'une assez longue dissertation sur la musique ancienne, n'apporte pas dans la question, malgré la chaleur que l'auteur y met, de plus grands éléments de conviction. Mais je voudrais ici examiner ce recueil à un point de vue qui m'est beaucoup plus familier personnellement que le point de vue musical : celui de la langue. Il en ressortira peut-être quelques conclusions sur la façon même dont l'auteur a recueilli la partie mélodique et sur le caractère de ces mélodies.

M. Pachtikos, p. κζ', fait cette remarque très juste, que, malgré toutes les différences dialectales qui se produisent en Grèce — comme partout ailleurs —, la langue des chansons populaire est une. En effet, il existe une *langue littéraire populaire com-*

(1) Une vue plus féconde sur la musique grecque moderne, peut-être sur ses origines mêmes, nous est ouverte dans le livre du P. J. Thibaut : *Origine byzantine de la Notation Neumatique de l'Eglise latine*, Paris, 1907. Le P. Thibaut y démontre d'une façon méthodique et séduisante dans le détail que la notation byzantine repose sur les accents prosodiques. J'espère revenir ailleurs sur cet ouvrage.

mune, laquelle ne tient que très peu de compte des patois originaires, ainsi que je l'ai noté ailleurs (*Essais*, II, p. CXLV suiv.). M. Pachtikos ajoute que le peuple entend avoir une langue unique, parce que dans l'unité de sa langue, il voit et reconnaît son unité nationale elle-même. C'est là une bonne observation — avec cette autre observation d'ordre plus général, qu'il n'y a pas là, comme le feraient supposer les expressions dont se sert M. Pachtikos, de création faite de propos délibéré et dans un but voulu, mais que les langues communes se forment par la seule force des choses et pour des raisons géographiques, historiques et surtout commerciales.

Cependant, ce fait d'une langue commune dans les chansons populaires exclut déjà l'idée de musiques dialectales ou locales, et pourtant ce n'est que sur la base de musiques localisées que nous aurions quelque chance de conclure, suivant le vœu de l'auteur, à l'identification avec des modes anciens, tous localisés, comme on sait. Mais il est une autre remarque dont M. Pachtikos a tenu trop peu de compte : malgré cette couleur uniforme, les formes dialectales apparaissent souvent chez les conteurs ou chez les chanteurs. M. Pachtikos les néglige et c'est ainsi qu'il arrive plus d'une fois à nous aligner *des vers faux* : p. e., p. 225, v. 28, κατάστασι (écr. κατάστασή, acc.) νὰ μὴν ἔχῃς doit être écrit κατάστασ' νὰ μὴν ἔχῃς, le *i* interconsonantique atone disparaissant en Thrace (ainsi qu'en Cappadoce, p. 29, v. 13, donc παζὰρ et non παζάρι); de même, p. 256, v. 2 Λάρσα (comme on dit en Thessalie) au lieu de Λάρισσα; p. 322,5, il faut φλακῆς = φυλακῆς Φλάτσα = φυλάκια est un nom de lieu connu, hors même d'Epire (cf. Ρόδα καὶ Μῆλα, Α', 139); p. 339, v. 7 ou ἀστόχ'σα, ou sans le καὶ qui suit. Il est vrai que si je voulais relever tous les vers faux qui émaillent ce recueil, je n'en finirais pas : soit que l'auteur ait mal recueilli, soit qu'il y ait négligence de sa part, soit qu'il introduise des formes savantes là où elles n'ont que faire, quantité de vers ne se tiennent pas sur leurs pieds; p. e., p. 29, 23 (lisez κόρη ξανθή); p. 49, 24 (l. λευθ. et même λευτ.); p. 113, 3 (probabl. Κωσταντῖνος); ib. v. 5 (probabl. μπέλκ'); 114, 26 (probabl. κεῖ στὸν ἀ.); 142, 12 (probabl. πὰ = ἀπάνω στὸ δ.); ib., 25 (νὰ πῇ καὶ ν.); 147, 14 (l. ἔρμα); p. 151, 17 (κι est de trop), v. 18 νὰ μ' ἀγ.); p. 157, 7, 17 (l. βρέθηκε); 162, 14; 175, 10 (περγελᾷς, forme des plus usuelles); 176, 17; 260, 9, 11 (στὰ, non εἰς τὰ), 13 (ἂς πάῃ, monosyllabe ou plutôt diphtongue); 267, 1 (un des deux ταχυνό est de trop), 19 (τὸ surabonde); 274, 9 (l. λένε); p. 275, 10 [non numéroté], 4 (l. πούνα); 278, 3, 3; 279, 3 (l. καθόντα, exigé par la rime même); 280, 1 (les accents ne sont pas à leur place); 287, 6 (suppr. καὶ), de même 316, 4, 1; 316, 5, 2; 321, 12 (l. στοὺς); 335, 5 (l. πίστη μὴν ἡμέρα, formule savante); 339, 10 (ἀχ! surabonde), 11 (l. ἐπερπάτησα); 240, 10 (l. εἶν'); 365, 8 (sans καὶ), 14 (l. κι ἂν εἶσαι σύ); 367, 5 (l. στῆθος σου, exigé par le sens), 6 (l. μὲ τὰ πλήγωσες); 379, 31, 33; 381, 3 (sans τα); 384, 1, 3 (ἀκούστε).

La plupart de ces négligences, si faciles à corriger, tiennent, je dois le dire, à ce que M. Pachtikos non seulement ne se fait aucune idée des travaux dont, depuis plus de vingt ans, le grec moderne a été l'objet en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, en Autriche, en France, en Grèce, en Hollande, en Hongrie, en Italie, en Russie, mais encore connaît peu et quelquefois connaît mal la langue même qu'il recueille dans ses chansons. Ainsi, là où il serait dans l'intérêt de sa propre thèse de noter soigneusement les formes populaires, comme seuls témoins du caractère *ethnique* du rythme et des paroles, il commet des erreurs désastreuses. D'une part, il ne distingue jamais entre les textes de provenance purement populaire et ceux qui sont de provenance manifestement savante

(p. e., p. 55, 1; 77, v. 1, 4, 14 fortement teinté de purisme; 119, d'un bout à l'autre; 182, v. 6); en revanche, il ne sait pas reconnaître la forme savante — ou mi-savante — là où, faute de la restituer, il obtient un vers faux (p. 122, 1, 4 : ὅσα ἡξεύρεις, πέ τα, au lieu de : ξεύρεις, correct ξέρεις). D'autre part, un caprice absolu préside d'un bout à l'autre à la transcription des formes populaires, p. e., p. 5, v. 23 μοσχᾶτο, pour μοσκάτο, p. 7, v. 7 ἐκαυχήσθηκε pour ἐκαρκήστηκε, p. 23, v. 9 πίσσης (!) pour πίσσας, p. 453, 2 ἔχοις pour ἔχῃς = νᾶχῃς; 69, 9 ἐμβήκα, pour ἐμπῆκα, 10 δένδρα pour δένΤρα, 79, titre : πακτζὲ (!) pour παξέ et même μπαξέ (1); p. 115, 1, 2 κλέπτη pour κλέφτη (qui est passé même en français : un *klephte à l'œil noir*); p. 176, 12 νύμφη pour νύφη panhellène; 293, 7 du haut, ὀμπροσθὰ (!!) pour ὀμπροσΤὰ, 6 du bas, πωλήσωμε, inconnu du peuple, pour πουλήσουμε : 376, 3-4 κατήντησες (!) pour κατάντησες etc. Ce ne sont ici que quelques exemples. Sans exagérer, on peut dire que *tout* le recueil est à revoir au point de vue de la bonne tenue grammaticale populaire. On croit rêver quand on voit le nominatif archi-commun σαββάτο (l'accent d'après σαββάτου) orthographié bravement par l'auteur à l'accus. qui marque le temps, de la façon suivante : Σαββάτῳ (p. 131, 16), comme s'il pouvait y avoir là un datif! Cela ne l'a pas arrêté une minute, de voir que p. 208, 11, il y a la combinaison Σαββάτῳ βράδυ, où βράδυ ne saurait pourtant être qu'un accusatif. De même, p. 283, v. 7 δεξιᾶ et ζερβιᾶ (!), qui sont de simples adverbes au plur. neutre, comme toujours. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'auteur orthographie toujours à l'art. fém. pl. ἡ (!) pour οἱ, τὴς (!) pour τὶς, ταὶς pour τὲς, au nom. et à l'acc. plur. du fém. -αις, dans ἡ γιορταὶς, p. 10, v. 2 du bas, etc. etc., et que nulle part, il ne sait se priver de εἰς (pour σ, εἰς τὸν, στὸν etc.), alors même que le rythme y répugne. Ses explications grammaticales, comme on le suppose aisément, ne valent pas mieux : si p. 84, v. 20 κάτε signifie *s'asseoir*, ce que je crois, il est non pas pour ἐκάθησε, n. 1, mais pour κάθεται (κάεται, κάται); p. 202, 1, n. 1, nous apprenons tout à coup que πορπάτα est pour προπάτα, tandis que c'est tout le contraire, le primitif étant περπατῶ (περιπατῶ). Mais que penser de la jolie transcription ὀδᾶ? *Oda*, comme on sait, est un mot turc et signifie *chambre* (d'où *odalik*, en réalité, fille ou femme de chambre, ce qui explique le sens de *odalisque*); ce mot, quand il passe en grec moderne, garde naturellement son *d*, donc ὀντᾶς, usité à CP. Mais le puriste croit que le son *d* est *étranger* au grec — alors que non seulement il est ancien dans ἄντρας, où le Δ est resté explosif sous l'influence du N précédent, mais que la langue savante elle-même ne prononce jamais autrement que πάνδα, τὸν δόπον etc., etc. C'est pourquoi on modifie, purement et simplement, l'orthographe à seule fin d'*helléniser* le mot. M. Pachtikos, p. 11, en écrivant ἀφένδη, va même jusqu'à helléniser un mot qui s'écrit en grec même par un τ (ἀφέντης de αὐθέντης)! En vertu du même principe, M. Pachtikos, pour helléniser, inconsciemment la plupart du temps, les formes génuitives (cf. 107, 1 μανδήλι pour μαντήλι), les trancrit de façon à rompre l'unité même de la grammaire moderne (1).

(1) Ailleurs, p. 30, 11 πατζτζέδα : j'ai expliqué autre part comment le t. baghtché = bakhtchè donnait régulièrement en grec μπαξές, dans le journal *Stamboul* (à Constantinople), 26-27 février 1902.

(1) Je souligne, par contre, ceci, c'est que M. Pachtikos, p. 129, n. 3, nous apprend que κουμέρκι, *douane*, est un mot turc! Nul n'ignore aujourd'hui que le mot t. est, tout au contraire, un emprunt au grec κομμέρκιον, déjà chez Theoph. Antec. (VIe s.), du latin *commercium* (le ου dans κουμέρκι est grec). De même, p. 209, v. 25, n. 1 ξόμπλι (= *exemplum*) est pour l'auteur une λέξις περσική! Ces étymologies ne sont pas moins ré-

Voici cependant qui est plus piquant. M. Pachtikos ne comprend pas souvent ce qu'on lui dicte, parce que, précisément, il considère la grammaire moderne comme quantité négligeable, comme chose qu'on n'a pas besoin d'apprendre, parce qu'elle n'existe pas en elle-même. P. 7, v. 9, il a recueilli (la chanson est bien populaire) δοῦλες σου; il écrit δοῦλαί σου (1); p. 100, v. 8, il traduit φούντα par κορυφή; il s'agit d'une jeune fille qui dormait (écr. κοιμοῦντα, sans ν, à cause de la rime) sur le *sommet* d'un cyprès; elle ne devait pas y être bien à l'aise; M. Pachtikos ne paraît pas se rendre compte du sens des mots; φούντα signifie rarement *sommet* : le sens principal, est *gland* et, par métaphore, une branche avec ses feuilles, cf. δέντρο φουντωτό; p. 143, v. 41, il recueille : Δὲν ἔχω στόμα νὰ στὸ πῶ Γλῶσσα νὰ στὸ μιλήσω; il ne comprend pas et écrit στομιλήσω; p. 144, v. 7 il entend μόνε = *mais, au contraire*, exigé par le sens, et il met μόναις σὲ κόρης γόνατα, qui ne présente absolument aucun sens (2); p. 171, v. 19, on lit ἀπὸ θὰ μᾶς τὴς δεκαοχτώ = de nous (toutes) qui sommes dix-huit; l'auteur n'a pas su voir dans ce θὰ le τὰ qu'on recueille à satiété à Constantinople même, dans les locutions, ἀποτὰ μᾶς, γιατὰ σᾶς μετὰ μένα (toutes locutions d'origine ancienne, remontant à une époque où μετὰ était en vigueur, puisque la seconde partie du mot est restée attachée, par analogie, à ἀπὸ et γιὰ = διά): on dit même σετὲ σᾶς à Zante; p. 176, v. 8, il semble ignorer la locution δίπλα, très usuelle dans le contexte, et il la remplace par διπλά, qui ne veut rien dire; σένα dans τἄχω σένα ντελήπαπα, p. 272, v. 13, paraît aussi reposer sur une méprise, au lieu de σ' ἕνα = *chez* un; enfin, p. 298, v. 12 et 13, 16 et 17, M. Pachtikos écrit νὰ σοι δένω τὰ δημάτια et νὰ μοι δένης τὰ δημάτια, dans une chanson qui vient de Macédoine. Il a mal compris. La chanson, de même provenance, qui figure, p. 301, 2, 1, aurait dû le mettre sur la voie; en Macédoine, comme à Constantinople, etc., le régime *indirect* des verbes se met à l'accus., donc μὲ λές (p. 301, 2, 1, au lieu de μοῦλές (Athènes, Iles ioniennes, etc., etc.); d'autre part, ε atone devient ι en Macédoine; d'où νὰ μὶ (et pas νά μοι, suivant l'accentuation ancienne), pour νὰ μὲ (régime indirect) δένης; d'où, également, διμάτια pour δημάτια, et non point δημάτια, qui constitue un barbarisme; στένα pour στὸ ἕνα, p. 47, 7, constitue un autre barbarisme, ο ne s'élidant jamais devant un ε aujourd'hui (1).

jouissantes que celle qui se lit p. 54, n. 4 : « φωταγωγένος ἐκ τοῦ φὸς = ἄνθρωπος. »

1 Ibid., v. 11, on se demande ce que peut être νὰ'μῆ? Evidemment pour μπῆ, *qu'il entre*.

2 Ibid., v. 6, τσάτισε doit être une erreur pour τσάκισε.

(1) On peut relever des lapsus analogues dans la langue savante employée par l'auteur dans sa préface et dans ses notes : la préface, pour l'époque où nous sommes, peut être considérée comme ultra-puriste (cf. p. λε' ὑπομαξίων παιδίων, λς' ἐστιμειούμεθα, etc.); on y rencontre quelques gallicismes choquants, tels que ἐν... γεωγραφικῇ ζώνῃ, p. κδ' et ἐν μεγάλῃ κλίμακι (p. κα') = *sur une grande échelle!* Ailleurs, on lit ὕδρωσεν (p. 18, n. 15), λῦσε pour λῦσον (p. 50, 1) ou λῦσε, ἐν μιξυλυδιστὶ ἁρμονίᾳ (!), p. 356, dans le bas. Ἀκαδημεικός (p. λα', 1 est un singulier mélange de formes : on y trouve l'orthographe par ει, découverte récemment par M. Kontos et ses élèves, dans ἀκαδημεικός; puis un souvenir des formes de la grécité postérieure (Galien, Plutarque), ἀκαδημικός, ou même ἀκαδημαϊκός. Ἀκαδημεικός serait classiquement seul correct : il est vrai que c'est d'un classicisme anodin, attendu qu'aujourd'hui ει au lieu de ι n'a plus aucune valeur phonétique. — Pour tout dire, dans cette même Préface, l'auteur nous parle avec trop de complaisance, non seulement de ses moindres travaux, mais encore des lettres de recommandation élogieuses qu'il nous transcrit tout au long (p. λδ', n. 1) ou d'articles de journaux rendant compte de ses soirées musicales (p. λ', n. 1). Tout cela n'a pas grand intérêt.

De toutes ces considérations il résulte que l'auteur est peu préparé à des travaux de ce genre. Si j'ai catalogué toutes ces fautes, ce n'est point pour chagriner M. Pachtikos, qui m'est inconnu; c'est, au contraire, pour le mettre en garde une autre fois; on n'a plus le droit aujourd'hui de traiter ainsi la langue moderne. D'autre part, quelle garantie peut nous offrir la notation musicale elle-même, alors qu'il y a eu si peu de soin employé à l'édition des textes, comme à la façon de les recueillir? Je ne suis pas spécialiste en ce qui concerne la musique; mais M. Pachtikos a beaucoup *harmonisé*, et il est aussi juste de dire qu'il a soigneusement marqué les chansons qui se trouvent dans ce cas. Je me suis scrupuleusement fait jouer le recueil. Pour consoler l'auteur et lui mettre quelque baume au cœur, je dirai que ces mélodies valaient toutes la peine d'être recueillies; quelques-unes (les nos 1, 37, 47, 73, 86, 89 etc., etc.) sont tout à fait charmantes. Il y a dans ces pages, pour celui qui les écoute, une jolie évocation de l'Orient. Il ne faudrait pas croire que tout y est en mineur, que tout y est triste et mélancolique; il y a des inspirations franches et plus larges, il y a des airs plus vifs (p. e., n. 40, etc., etc.). Évidemment, ce qui domine, c'est la mélopée traînante, alanguie, sans fin, avec des cris de douleur pour ainsi dire assourdis dans le tissu de la mélodie, avec ce rythme qui, la plupart du temps, reste en suspens, ne s'achève pas. Schubert et Schumann, avec un art d'une délicatesse extrême, ont souvent, eux aussi, suspendu, prolongé par là même une mélodie, au lieu de la finir brutalement, suivant la convention. Le recueil de M. Pachtikos donne l'envie et l'espoir de voir surgir quelque jour un musicien grec, un créateur qui de toute cette musique populaire dégagerait une musique nationale savante. Cela serait assurément plus important, comme résultat, que de chercher avec la musique ancienne des ressemblances obstinées et illusoires. Le problème des origines de la musique grecque populaire ne pourra être tranché que le jour où l'on se livrera à une comparaison méthodique de toutes les musiques orientales. Il est une autre expérience que l'on voudrait voir faire aux musiciens qui recueillent ces mélodies : ils devraient faire répéter le même air à plusieurs personnes, quelquefois à la même; ils comprendraient alors combien certaines mélodies varient de bouche en bouche et avec quelle facilité le son se transforme dans la musique aussi bien que dans le langage (1).

Jean PSICHARI.

(1) Des musiciens de profession trouveraient peut-être à redire à certaines notations de M. Pachtikos: p. 34, n. 27, l'*armature* de la clef se compose de deux bémols et d'un dièze, à la fois (si et mi bémols, le mi, au lieu d'être marqué dans le haut, est sur la cinquième ligne de la portée; le fa dièze pouvait être ajouté à l'intérieur de la portée, toutes les fois qu'il y avait lieu); p. 117, les choses sont drôlement notées; il y a un fa dièze à la clef, il est répété sur la troisième mesure, il manque à la sixième où il est indispensable; il n'y a peut-être là qu'une faute de gravure. — Je ne sais pas pourquoi M. Pachtikos, dans sa préface veut nous crier d'une *voix de stentor* — στεντορείᾳ τῇ φωνῇ (p. ιε', n. 1), — que le peuple grec ne chante pas du nez. Il croit sans doute — et on l'a cru avant lui (v. ibid.) — que c'était une dépréciation. Que c'en soit une ou non, d'ailleurs, peu importe; il suffit d'avoir voyagé en Grèce pour s'en convaincre. On m'affirme que le nasillement n'est pas du tout inconnu du peuple dans l'Italie méridionale. En cherchant, on le trouvera même ailleurs. A Paris même, il y a des cantatrices qui chantent un peu *du nez*, comme elles le reconnaissent elles-mêmes.

Bon à tirer donné le 6 septembre 1907.
Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.
Le secrétaire de la rédaction, CUNY.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

LES ÉPIGRAMMES DE CALLIMAQUE

ÉTUDE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE

ACCOMPAGNÉE D'UNE TRADUCTION

Le savant ouvrage de M. Couat sur *La poésie alexandrine* date aujourd'hui de vingt-cinq ans : c'est dire qu'il ne répond plus à l'état actuel de la science dans ce domaine particulier de la philologie grecque. Mais, sans parler des textes nouveaux qui ont paru depuis lors, on peut trouver que l'auteur a glissé un peu vite sur un genre littéraire qui a joui d'une extrême faveur dans la société hellénistique, sous les trois premiers Ptolémées, l'*Epigramme* : un chapitre de vingt pages pouvait-il suffire à faire connaître ce produit original de la littérature grecque du IIIe siècle (1)? En fait, ces vingt pages laissent de côté tout un groupe de poètes, toute une école poétique, dont Léonidas de Tarente est le maître le plus célèbre (2). Entre les écrivains mêmes que M. Couat a choisis comme représentants du genre, Asclépiade, Posidippe et Callimaque, il y a des distinctions à

(1) Couat (A.), *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, Paris, Hachette, 1882, Liv. I, ch. III, p. 170-189.

(2) Voir à ce sujet le livre, plein d'idées et d'hypothèses intéressantes, de M. R. Reitzenstein, *Epigramm und Skolion*, Giessen, 1893, p. 87-192. Nous nous plaisons à signaler, dès le début de cette étude, un ouvrage dont nous n'avons pas adopté toujours les conclusions, mais auquel nous devons beaucoup.

Voici cependant qui est plus piquant. M. Pachtikos ne comprend pas souvent ce qu'on lui dicte, parce que, précisément, il considère la grammaire moderne comme quantité négligeable, comme chose qu'on n'a pas besoin d'apprendre, parce qu'elle n'existe pas en elle-même. P. 7, v. 9, il a recueilli (la chanson est bien populaire) δοῦλες σου; il écrit δοῦλαί σου (1); p. 100, v. 8, il traduit φούντα par κορυφή; il s'agit d'une jeune fille qui dormait (écr. κοιμοῦντα, sans ν, à cause de la rime) sur le *sommet* d'un cyprès; elle ne devait pas y être bien à l'aise; M. Pachtikos ne paraît pas se rendre compte du sens des mots; φούντα signifie rarement *sommet* : le sens principal, est *gland* et, par métaphore, une branche avec ses feuilles, cf. δέντρο φουντωτό; p. 143, v. 41, il recueille : Δὲν ἔχω στόμα νὰ στὸ πῶ Γλῶσσα νὰ στὸ μιλήσω; il ne comprend pas et écrit στομιλήσω; p. 144, v. 7 il entend μόνε = *mais, au contraire*, exigé par le sens, et il met μόναις σὲ κόρης γόνατα, qui ne présente absolument aucun sens (2); p. 171, v. 19, on lit ἀπὸ θὰ μᾶς τῆς δεκαοχτώ = de nous (toutes) qui sommes dix-huit; l'auteur n'a pas su voir dans ce θὰ le τὰ qu'on recueille à satiété à Constantinople même, dans les locutions, ἀποτὰ μᾶς, γιατὰ σᾶς μετὰ μένα (toutes locutions d'origine ancienne, remontant à une époque où μετὰ était en vigueur, puisque la seconde partie du mot est restée attachée, par analogie, à ἀπὸ et γιὰ = διά); on dit même σετὲ σᾶς à Zante; p. 176, v. 8, il semble ignorer la locution δίπλα, très usuelle dans le contexte, et il la remplace par διπλὰ, qui ne veut rien dire; σένα dans τἄχω σένα ντελήπαπα, p. 272, v. 13, paraît aussi reposer sur une méprise, au lieu de σ' ἕνα = *chez* un; enfin, p. 298, v. 12 et 13, 16 et 17, M. Pachtikos écrit νά σοι δένω τὰ δημάτια et νά μοι δένης τὰ δημάτια, dans une chanson qui vient de Macédoine. Il a mal compris. La chanson, de même provenance, qui figure, p. 301, 2, 1, aurait dû le mettre sur la voie; en Macédoine, comme à Constantinople, etc., le régime *indirect* des verbes se met à l'accus., donc μὲ λές (p. 301, 2, 1), au lieu de μοῦλές (Athènes, Iles ioniennes, etc., etc.); d'autre part, ε atone devient ι en Macédoine; d'où νὰ μὶ (et pas νά μοι, suivant l'accentuation ancienne), pour νὰ μὲ (régime indirect) δένης; d'où, également, διμάτια pour δημάτια, et non point δημάτια, qui constitue un barbarisme; στένα pour στὸ ἕνα, p. 47, 7, constitue un autre barbarisme, ο ne s'élidant jamais devant un ε aujourd'hui (1).

jouissantes que celle qui se lit p. 54, n. 4 : « φωταγωγένος ἐκ τοῦ φῶς = ἄνθρωπος. »

(1) Ibid., v. 11, on se demande ce que peut être νὰ μᾶ? Evidemment pour μπῆ, *qu'il entre*.

(2) Ibid., v. 6, τσάτισε doit être une erreur pour τσάκισε.

(1) On peut relever des lapsus analogues dans la langue savante employée par l'auteur dans sa préface et dans ses notes; la préface, pour l'époque où nous sommes, peut être considérée comme ultra-puriste (cf. p. λε' ὁπομαζίων παιδίων, λς' ἐστιμειούμεθα, etc.); on y rencontre quelques gallicismes choquants, tels que ἐν... γεωγραφικῇ ζώνῃ, p. κδ' et ἐν μεγάλῃ κλίμακι (p. κα') = *sur une grande échelle!* Ailleurs, on lit ὕδρωσεν (p. 18, n. 15), λῦσε pour λῦσον (p. 50, 1) ou λῦσε, ἐν μιξυλυδιστὶ ἁρμονία (!!), p. 356, dans le bas, Ἀκαδημειακός (p. λα', 1) est un singulier mélange de formes : on y trouve l'orthographe par ει, découverte récemment par M. Koutos et ses élèves, dans ἀκαδημεικός; puis un souvenir des formes de la grécité postérieure (Galien, Plutarque), ἀκαδημιακός, ou même ἀκαδημαϊκός. Ἀκαδημεικός serait classiquement seul correct; il est vrai que c'est d'un classicisme anodin, attendu qu'aujourd'hui ει au lieu de ι n'a plus aucune valeur phonétique. — Pour tout dire, dans cette même Préface, l'auteur nous parle avec trop de complaisance, non seulement de ses moindres travaux, mais encore des lettres de recommandation élogieuses qu'il nous transcrit tout au long (p. λδ', n. 1) ou d'articles de journaux rendant compte de ses soirées musicales (p. λ', n. 1). Tout cela n'a pas grand intérêt.

De toutes ces considérations il résulte que l'auteur est peu préparé à des travaux de ce genre. Si j'ai catalogué toutes ces fautes, ce n'est point pour chagriner M. Pachtikos, qui m'est inconnu; c'est, au contraire, pour le mettre en garde une autre fois; on n'a plus le droit aujourd'hui de traiter ainsi la langue moderne. D'autre part, quelle garantie peut nous offrir la notation musicale elle-même, alors qu'il y a eu si peu de soin employé à l'édition des textes, comme à la façon de les recueillir? Je ne suis pas spécialiste en ce qui concerne la musique; mais M. Pachtikos a beaucoup *harmonisé*, et il est aussi juste de dire qu'il a soigneusement marqué les chansons qui se trouvent dans ce cas. Je me suis scrupuleusement fait jouer le recueil. Pour consoler l'auteur et lui mettre quelque baume au cœur, je dirai que ces mélodies valaient toutes la peine d'être recueillies; quelques-unes (les nos 1, 37, 47, 73, 86, 89 etc., etc.) sont tout à fait charmantes. Il y a dans ces pages, pour celui qui les écoute, une jolie évocation de l'Orient. Il ne faudrait pas croire que tout y est en mineur, que tout y est triste et mélancolique; il y a des inspirations franches et plus larges, il y a des airs plus vifs (p. e., n. 40, etc., etc.). Évidemment, ce qui domine, c'est la mélopée traînante, alanguie, sans fin, avec des cris de douleur pour ainsi dire assourdis dans le tissu de la mélodie, avec ce rythme qui, la plupart du temps, reste en suspens, ne s'achève pas. Schubert et Schumann, avec un art d'une délicatesse extrême, ont souvent, eux aussi, suspendu, prolongé par là même une mélodie, au lieu de la finir brutalement, suivant la convention. Le recueil de M. Pachtikos donne l'envie et l'espoir de voir surgir quelque jour un musicien grec, un créateur qui de toute cette musique populaire dégagerait une musique nationale savante. Cela serait assurément plus important, comme résultat, que de chercher avec la musique ancienne des ressemblances obstinées et illusoires. Le problème des origines de la musique grecque populaire ne pourra être tranché que le jour où l'on se livrera à une comparaison méthodique de toutes les musiques orientales. Il est une autre expérience que l'on voudrait voir faire aux musiciens qui recueillent ces mélodies : ils devraient faire répéter le même air à plusieurs personnes, quelquefois à la même; ils comprendraient alors combien certaines mélodies varient de bouche en bouche et avec quelle facilité le son se transforme dans la musique aussi bien que dans le langage (1).

Jean PSICHARI.

(1) Des musiciens de profession trouveraient peut-être à redire à certaines notations de M. Pachtikos: p. 34, n. 27, l'*armature* de la clef se compose de deux bémols et d'un dièze, à la fois (si et mi bémols, le mi, au lieu d'être marqué dans le haut, est sur la cinquième ligne de la portée; le fa dièze pouvait être ajouté à l'intérieur de la portée, toutes les fois qu'il y avait lieu); p. 117, les choses sont drôlement notées; il y a un fa dièze à la clef, il est répété sur la troisième mesure, il manque à la sixième où il est indispensable; il n'y a peut-être là qu'une faute de gravure. — Je ne sais pas pourquoi M. Pachtikos, dans sa préface veut nous crier d'une *voix de stentor* — στεντορείᾳ τῇ φωνῇ (p. ιε', n. 1), — que le peuple grec ne chante pas du nez. Il croit sans doute — et on l'a cru avant lui (v. ibid.) — que c'était une dépréciation. Que c'en soit une ou non, d'ailleurs, peu importe; il suffit d'avoir voyagé en Grèce pour s'en convaincre. On m'affirme que le nasillement n'est pas du tout inconnu du peuple dans l'Italie méridionale. En cherchant, on le trouvera même ailleurs. A Paris même, il y a des cantatrices qui chantent un peu *du nez*, comme elles le reconnaissent elles-mêmes.

Bon à tirer donné le 6 septembre 1907.

Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.

Le secrétaire de la rédaction, CUNY.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

Platon. C'est bien plutôt Héraclide du Pont, que les Athéniens tournèrent déjà en dérision sous le sobriquet de Πομπικός (p. 81). Ainsi tombent très simplement toutes les difficultés relatives aux εἰδῶν φίλοι du *Sophiste*. M. M. conclut que l'achèvement de la doctrine platonicienne est la théorie de l'amour, qu'il résume en quelques mots (p. 85).

II

Les notices consacrées à chaque dialogues sont fort étendues. L'*Apologie* est précédée d'une longue étude sur le procès de Socrate, ses accusateurs, les griefs invoqués contre lui ; un appendice emprunté à Meier et Schoemann, résume ce que nous savons des formes du procès grec (p. 239). Tout cela ne nous apporte rien de nouveau. Le *Criton* (p. 361-388) a été écrit aussitôt après l'*Apologie*, car le style et les idées sont les mêmes. Mais on ne saurait (p. 385) admettre avec Schanz qu'il a été composé avant la mort de Socrate. Sur le *Gorgias*, M. M., dans les 58 grandes pages de son introduction, énonce quelques vues personnelles. Calliclès n'est ni un symbole abstrait du sophiste, comme le voulait Hermann, ni Critias, que Xénophon a indignement calomnié, comme on le voit par le *Charmides*, la *République* et le *Timée* (p. 453). Sous ce nom, Platon attaque Chariclès, qui est aisément reconnaissable. M. M. se rencontre ici avec Bergk (*Griechische Literaturgeschichte*, IV, p. 446) qu'il ne cite pas. Il est permis, du reste, de demeurer sceptique sur ce genre d'identifications, chères aux Allemands. Le *Gorgias* n'est pas destiné à démontrer la supériorité de la philosophie sur la rhétorique des sophistes (p. 491). Il a un objet politique et social (p. 504). La partie essentielle du dialogue est la réfutation du discours de Polos : Platon veut établir la nécessité sociale de la vertu et de la justice. La scène se passe à Athènes, mais non, comme on l'a cru parfois, dans la maison de Calliclès. N'est-ce point Socrate qui convie les personnages à se réunir, et Gorgias qui leur donne congé (p. 496)? La date supposée de l'entretien se place entre 427 et 404, probablement vers 420 (M. M. imprime 320, p. 496). Mais le *Gorgias* a dû être rédigé environ deux ans après la mort de Socrate (p. 503), quelque temps après le retour de Platon à Athènes.

Les analyses qui accompagnent ces introductions sont fort détaillées — par là même un peu confuses — mais, en général, exactes. Les introductions elles-mêmes sont insuffisantes. M. M. n'a utilisé que des ouvrages anciens. Il connaît Schleiermacher, Ast, Steinhart et Bonitz et surtout Schanz, qu'il cite abondamment. Il ignore presque toute la littérature récente. Par exemple, sur le *Gorgias*, il ne connaît ni Gomperz, ni Natorp. Il ne s'est pas occupé de la partie mythique du dialogue qui, depuis les recherches de Dieterich et de Rohde, a donné lieu à tant de discussions. Pour l'*Apologie* et le *Criton*, il n'a pas tiré profit des études de Joël et de Döring sur Socrate. En sorte que ses longues notices sont infiniment moins instructives qu'on ne pouvait l'espérer.

III

La partie proprement philologique de l'édition est bien supérieure à la partie historique et philosophique. M. M. y témoigne d'une érudition très étendue, sinon de beaucoup de sens critique. Il paraît ami des corrections radicales. Nous le trouvons toujours prêt à suivre Cobet ou Schanz dans leurs suppressions les plus hardies. En principe, il se fie moins aux manuscrits, qu'à ses propres lumières et il écarte, comme interpolé, ce qui ne s'accorde pas avec la suite naturelle des idées, telle qu'il lui est donné souvent de la rétablir. Méthode passablement dangereuse, dont le danger apparaît mieux si l'on compare le texte de M. M. avec le texte si clair que nous donne Burnet. Il ne m'est pas possible de relever toutes les corrections qu'il propose :

Quelques exemples suffiront pour faire comprendre sa méthode.

Dans l'*Apologie* 20 *c* 8, M. M. (après Cobet) met entre crochets le εἰ μή τι ἔπραττες ἀλλοῖον ἢ οἱ πολλοί, que donnent tous les manuscrits. Sous 35 *b* 8, toujours avec Cobet, il supprime, sans plus de raison le membre de phrase : ἢ τοῦ ἡσυχίαν ἄγοντος. Sous 37 *d* 7, il rejette les trois dernières lignes du paragraphe, parce que, dit-il (p. 352), la suite des idées est mauvaise, indigne de Socrate autant que de Platon. — Le *Criton* (notamment 52 *b* 6 et 53 *c* 8) lui fournit aussi l'occasion de plusieurs corrections arbitraires. — Dans le *Gorgias* 471 *e* 3, M. M. supprime ἡγούμενοι ἐλέγχειν, malgré tous les manuscrits (p. 724). 475 *a* 8, il élimine, sans motif plausible, ἤτοι ἡδονῇ ἢ ὠφελείᾳ ἢ ἀμφοτέροις. 521 *b* 2, il s'efforce (p. 785) de justifier, contre tous les manuscrits, la correction de Casanbon : Εἰ σοι Μυσῶν γε ἥδιον εἶναι λείαν. Il est vrai qu'il supprime la négation, maintenue par Casanbon. A partir de la page 525 *b*, M. M. met entre crochets trois membres de phrase, garantis par les manuscrits. Ces textes auraient (p. 789) une couleur trop chrétienne, qui fait supposer qu'ils ont été interpolés par des apologistes ; ou bien (525 *d*) ils ne s'accordent ni avec la pensée, ni avec le vocabulaire de Platon (p. 790). On pourrait multiplier le exemples d'une méthode qui a été pratiquée avec éclat au XVIe et au XVIIe siècle, mais qu'il faut une certaine audace pour employer désormais (cf. encore pour le *Gorgias :* 449 *d* 1, 453 *a*, *b*, 453 *c* 8, 483 *a* 7, 498 *a* 8, 510 *b* 3, 526 *b* 4, 527 *c* 6, etc.) M. M. va souvent plus loin que Schanz et il ne paraît pas soutenu, comme lui, par une connaissance profonde des manuscrits.

Le commentaire explicatif est emprunté, pour la plus grande partie, à Stallbaum. M. M., avec raison, a multiplié les références d'un dialogue à un autre. Les paraphrases qu'il donne souvent, peuvent rendre des services. Mais il est préoccupé d'être complet, et il lui arrive, dans son zèle, d'éclaircir des passages parfaitement clairs par eux-mêmes. Par contre, le commentaire historique et archéologique fait trop souvent défaut.

L'exécution matérielle de l'édition est assez bonne pour tout le texte grec. Il y a beaucoup d'incorrections dans les citations allemandes. La faute en revient, sans doute, non à l'auteur, mais à son imprimeur. Cependant, pourquoi M. M. imprime-t-il toujours *Th*eichmüller? (par exemple, p. 43, 125). Il y a aussi un assez grand nombre de références inexactes ou incomplètes. Bref, cette édition ne répond pas aux espérances qu'on était en droit d'en concevoir. Elle témoigne d'un travail considérable mais insuffisamment méthodique. Il faut souhaiter que, dans les volumes suivants, M. M. soumette ses résultats à une critique plus sévère. Tel qu'il est, le premier volume pourra cependant rendre quelques services, pour l'étude du texte de Platon. On y trouve, malgré tout, une masse imposante de documents. Mais la recension de M. M. ne remplace ni l'édition de Burnet, ni même celles de Stallbaum ou de Wohlrab. Et toute la partie historique et philosophique peut être tenue pour négligeable.

Albert RIVAUD.

24. *Jean PSICHARI.* Ῥόδα καὶ Μῆλα, Τόμος Γ'. — Ἀπολογία. Ἀθῆνα. Βιβλιοπουλεῖο τῆς Ἑστίας. — Paris, Welter, 1906.

On sait combien est vive en Grèce la lutte entre *puristes* et *vulgaristes*, les uns obstinés dans le culte des formes consacrées par un passé glorieux, les autres résolument tournés vers le présent et l'avenir de la langue nationale. Dans l'ardeur de la polémique, les partisans de la tradition scolastique taxent les popularistes et particulièrement leur chef, M. Psichari, d'exagération, de fanatisme, d'ignorance; ils

s'emportent même jusqu'à l'accuser de vénalité et de haute trahison!

Est-ce pour se purger de ces griefs que M. Psichari publie son *Apologie?* Un peu, sans doute; et il y consacre des pages pleines de verve et d'éloquence. Mais sa défense personnelle ne l'occupe guère et ne paraît pas son objet principal. Son livre a une portée plus générale et plus haute et pourrait fort bien se dénommer la *Défense, Organisation et Illustration de la Langue Grecque moderne.*

Destiné d'abord à servir de Préface à une 2me édition du Ταξίδι, l'ouvrage a pris un tel développement qu'il a dû former volume à part. Il se compose de neuf chapitres. Sans entrer dans une analyse détaillée de chacun d'eux, nous dirons que l'ensemble tend et parvient à la démonstration d'une double vérité : 1°) la langue sophistiquée des puristes est incapable de servir d'instrument social à la parole, à la pensée et à l'art; 2°) la langue populaire, régularisée, unifiée, codifiée, enrichie, peut seule répondre aux besoins de la nation.

I. — Depuis un siècle, la langue dite savante, inaugurée par Coraïs, aggravée par des continuateurs intempérants, n'a donné aucun des résultats escomptés par le fondateur du système. Loin d'épurer (!) le dialecte populaire, elle n'a fait que creuser plus profondément et élargir davantage le fossé qui sépare en Grèce la langue écrite et la langue parlée. D'autre part, elle n'a produit jusqu'à ce jour aucune œuvre de quelque valeur purement artistique et littéraire. N'est-ce pas la preuve indéniable de son impuissance? Et la raison en est toute simple : c'est qu'on ne sait pas, qu'on ne peut pas savoir cette langue amorphe et hétéroclite. Les jeunes Grecs, à qui on l'enseigne pendant des années, sortent de l'école sans l'avoir apprise, acquièrent même plus aisément les langues étrangères. Pourquoi s'en étonner? Cette langue, que les pédants officiels leur présentent comme leur langue nationale, est en foncier désaccord avec la phonétique, la flexion, la syntaxe, le vocabulaire de leur idiome maternel. Non seulement ils n'arrivent pas à la posséder; il leur est même impossible de la prononcer. Quelques-uns s'éprennent pour elle d'un engouement factice et de bon ton; la plupart s'en dégoûtent et renoncent pour jamais aux bienfaits de la lecture. Comment ne seraient-ils pas déroutés par ce système hybride, instable, sans unité et sans règle fixe; compromis arbitraire entre la langue ancienne et la langue moderne et qui n'est ni l'une, ni l'autre? Langue caméléon, langue Protée, insaisissable et fuyante, changeant de couleur et de forme au gré de celui qui l'emploie.

Voilà donc le jargon scolastique convaincu d'impuissance et de stérilité. Mais ses méfaits ne se bornent pas à une simple faillite. La diglossie amène les conséquences les plus funestes pour la vie nationale en Grèce. Elle maintient le peuple dans l'ignorance et l'incuriosité intellectuelle. Grâce à elle, on ne connaît ni la langue antique, ni la moderne. Elle est un obstacle perpétuel à la vie sociale. Politique, commerce, marine, armée, instruction, science, progrès, elle paralyse toutes les œuvres vives de la nation, répand partout un énervement, un malaise oppressant et près d'être mortel. Où trouver le remède?

II. — Il ne faut pas le chercher ailleurs que dans l'intronisation officielle de la vraie langue moderne nationale Quoi qu'en disent ses détracteurs, cette langue commune existe, à côté des patois locaux. Il ne faut que la discipliner, la fixer, la canoniser en grammaire régulière, basée sur l'usage général, pour en faire l'instrument parfait de la vie sociale, scientifique et artistique.

Cette langue, que les puristes affectent de dédaigner, a ses lettres de noblesse. Elle est la vraie et légitime fille de l'illustre langue de Sophocle et de Platon. Elle en est la continuation

ininterrompue ; en elle s'affirme le développement constant, la perpétuité des tendances originelles de l'idiome depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours. M. Psichari nous en donne des preuves incontestables. Il nous montre, par exemple, que la simplification et la réduction des cas se poursuit à travers les siècles, à partir des temps préhomériques. Successivement ont disparu l'instrumental, le locatif, l'ablatif, le datif ; le génitif tend à faire place à l'accusatif comme complément des prépositions, et au nominatif mis en apposition au lieu du complément de nom (ποτῆρι νερό).

La plupart de ces idées, M. Psichari les a exposées çà et là dans de précédents ouvrages ; mais, nulle part ailleurs, il ne les a liées en un aussi puissant faisceau. Et si l'on s'avisait de critiquer ces redites, ne serait-il pas en droit de répondre qu'il s'adresse à des volontés indifférentes ou hostiles et que la vérité veut être inlassablement proclamée ?

La partie la plus neuve et la plus originale du livre est celle qui traite de la régularisation et de l'unification de la langue nationale. L'auteur y insiste sur la nécessité d'une grammaire simple et facile, à l'usage des écoliers. Un principe doit présider à la constitution de cette grammaire. C'est qu'il faut éviter la multiplicité des formes et simplifier par l'adoption d'une règle générale s'adaptant à toute une série de mots, surtout dans les flexions verbales. Expliquons-nous ; il arrive qu'un même mot se présente sous plusieurs formes d'usage également commun : Ex. βαριοῦμαι et βαριέμαι, κλαίω et κλαίγω, etc. Dans l'intérêt de l'enseignement, il convient de les réduire à une forme unique. Mais quel critérium dirigera notre choix ? Ce sera la plus ou moins grande probabilité de survivance qui désignera le terme à élire. Et ces chances seront d'autant plus nombreuses que la forme adoptée entrera dans une série plus abondante de termes analogues. Ainsi on éliminera κλαίγω en faveur de κλαίω, parce que κλαίω forme série avec λέω, καίω, ἀκούω, φάω, πάω, où le γ intercalaire ne saurait subsister à toutes les formes du présent, dans tous les termes de la série. En revanche, le γ devra être réintégré à l'imparfait ; car, si l'usage en permet la suppression dans ἄκουα, ἄκουες, etc., il l'interdit dans ἔλεα, ἔλεες, etc. ; la série se trouverait interceptée, la loi bifurquerait et se perdrait dans le fouillis des exceptions. Quand on prend pour guides, d'une part, l'histoire de la langue, de l'autre, la phonétique vivante, on cesse d'envisager les formes et les mots isolément ; on les voit groupés, soudés ensemble en un édifice harmonieux, dont les diverses parties se relient de l'une à l'autre.

La justesse et la fécondité du principe apparaissent dans les pages où l'auteur en développe les applications avec une netteté de vue, une sagacité d'investigation, une sûreté de déduction, qui sont ses qualités coutumières. Après l'exubérance touffue de Ronsard, la discipline ordonnatrice de Malherbe, qui élague pour donner du jour et de l'air.

La langue, émondée d'une part, s'enrichira par ailleurs d'emprunts savants et étrangers, nécessaires à l'expression des idées nouvelles, mais rigoureusement soumis à la phonétique et à la morphologie vivantes.

Après avoir constaté la valeur scientifique de l'*Apologie*, il serait injuste de n'en pas signaler le remarquable mérite littéraire. Le style du livre est l'argument le plus persuasif en faveur de la thèse qu'il soutient. Il montre, par l'exemple, que la langue populaire, maniée avec art, a dès maintenant assez de richesse, de force et de souplesse pour exprimer les plus délicates nuances de la pensée et du sentiment. Et l'on comprend que le chef d'école, passant en revue, dans un dernier chapitre, les beaux talents qui se sont

groupés autour de lui, s'applaudisse des résultats obtenus et envisage avec confiance l'avenir de l'œuvre entreprise.

Eugène CLÉMENT.

25. *P. WALTZ. De Antipatro Sidonio.* Bordeaux, 1906. In-8°, 128 p.

Cette dissertation, qui n'a rien gagné à être écrite en latin, contient une monographie d'Antipater de Sidon et une édition de ses œuvres. La liste de celles-ci, telle que la dresse M. Waltz, ne coïncide pas sur tous les points avec la liste de M. Setti. Sont attribuées au Sidonien : nettement, les épigrammes IX, 407, XVI, 75 et 176, dubitativement, les épigrammes VII, 470 et 705 ; IX, 25 ; XII, 97 ; XVI, 175 et 220, que M. Setti attribuait à Antipater de Thessalonique, à Méléagre (VV, 470) et à Léonidas (IX, 25). En revanche, M. Waltz laisse parmi les *adespota*, les épigrammes VII, 7 et IX, 729, restitue à Archias VII, 165, attribue au poète de Thessalonique IX, 567 et XVI, 197 ; cinq autres épigrammes : — VII-232 ; IX, 23 et 321 ; XVI, 167 et 248, sont admises par lui, mais sous toutes réserves. — A noter quelques lectures nouvelles ou reprises de lectures anciennes rejetées par les plus récents éditeurs : VI, 219, 1-5 : ἔκ ποτέ τις... ἶθρις ἀνήρ ou ἔκ ποτ' Ἄτυς... ἵζετ' ἀν' ἥν. — VI, 115, 3 : ὀλετῆρ'. — VI, 223, 3 : δισσάκις ὀργυιαῖον. — VII, 15, 1-2 : ἀοιδῶν θηλειᾶν. — VII, 27-3 : δερκομένοισιν ἔτ' ὄμμασιν ; 8 ἄκρητον θλιφθὲν (ou θλιβὲν) νέκταρ ἀποσταλάων. — VII, 164, 6 : ἕνδεκ' ἔτη. — VII, 303, 3 : ἰταμός. — VII, 353, 2 : ὄρης. — VII, 423, 5-6 τοιάνδε σταλοῦργος ἐνέκρυφε Βιττίδα τύμβωι | Τίμελος (ou Τίμων) ἄχραντον νυμφιδίαν ἄλοχον. — VII. 711, 7-8 :.. οὐχὶ τὸν ἀνδρὸς (ou δάμαρτος).... θάλαμον. — VII, 745-9 : .. ὁ.. κανὼν Αἴγισθος Ἀτρείδην (ou Αἴγισθον Ἀτρείδης, ou Ὀρέστης, ou ἀειδὲς, ou ἀειδῶν) — VII. 748, 7-8 : ὅς ἄστεσιν Ἡρακλῆος οὐρανίων νεφέων τεῦξε νέηλυν ὁδόν. — XVI, 131, 1 : Ταντάλις ἅδε ποχ' ἁ δὴ τέκνα δὶς ἑπτὰ τεκοῦσα. — XVI, 175, 2 : καὶ ὁμοῖος ἤθελεν εἶναι. — Les sujets préférés d'Antipater, son vocabulaire et son style, les caractères dialectaux de sa langue, les particularités grammaticales, la prosodie, le métrique, sont examinés soigneusement dans autant de chapitres ; M. Waltz a fait tout ce qu'on pouvait faire pour définir l'auteur qu'il étudiait ; si, de l'ensemble de son travail, ne ressort pas malgré tout une figure — morale ou littéraire — très précise, c'est qu'Antipater de Sidon n'a mis dans ses poésies presque rien de son âme, et que, comme écrivain, il n'a pas eu beaucoup d'originalité.

Ph.-E. L.

26. *PACHTIKOS.* 260 δημώδη ἑλληνικὰ ἄσματα ἀπὸ τοῦ στόματος τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ συλλεγέντα καὶ παρασημανθέντα ὑπὸ Γ. Α. Παχτικοῦ, φιλολόγου καὶ μουσικοῦ. Athènes, 1906 (Bibliothèque Marasly, n°s 278-280), v°, π'-410.

M. Pachtikos s'efforce dans sa longue introduction ([ς']-π = 74 p.) de nous démontrer à chaque instant, que la musique grecque populaire remonte à la plus haute antiquité. De cela, bien entendu, il n'existe pas l'ombre d'un rêve de preuve. Mais la préoccupation est singulière ; au surplus, elle fait anachronisme. Il y avait un temps où régnait un peu partout cette théorie étrange suivant laquelle il n'était en quelque sorte permis de s'occuper de la Grèce moderne que dans la mesure où l'on pensait y retrouver la Grèce ancienne. Une espèce de respect humain bizarre empêchait de voir dans la Grèce, telle qu'elle est aujourd'hui, un fait historique digne d'être étudié en lui-même. On n'a pas tardé à comprendre ce qu'il y avait d'antiscientifique et d'enfantin dans une conception pareille. Ce qui est intéressant, c'est un fait, c'est un résultat, fût-il né-

gatif; ainsi, en démontrant que la musique grecque populaire actuelle n'a rien de commun avec l'ancienne, on arrive à un résultat qui, pour être négatif, n'en est pas moins riche en conséquences. Il faut tout d'abord chercher le vrai; le reste vient par surcroît (1).

La façon de raisonner de M. Pachtikos, en ces matières, ne va pas sans quelque candeur. La plupart des chansons qu'il nous donne aujourd'hui, explique-t-il, p. κγ' suiv., sont vieilles de 200 ans. En effet, il les a recueillies chez des vieillards de 70 à 80 ans; ceux-ci l'assuraient, à leur tour, qu'ils les tenaient de pères ou de grands pères dont quelques-uns dépassaient 90 ou 100 ans. Et voilà notre chronologie établie. Ce qui est assez piquant, c'est que l'auteur nous apprend qu'il faisait chanter de préférence les vieillards, les jeunes gens étant plus enclins à innover. N'est-ce pas admirable? M. Pachtikos a l'air de croire que ses vieillards n'ont jamais été jeunes; comme ils l'ont été cependant sans conteste, ils ont dû innover comme les autres. Donc, où est la garantie? Lui-même il ajoute, p. κε', que quelques-uns de ses vieillards avaient des défaillances de mémoire et ne pouvaient achever leurs chansons!

Mais l'auteur n'en continue pas moins sa démonstration, sans se troubler (p. κδ'). Le contenu historique de quelques unes de ces chansons nous ferait remonter jusqu'à six ou sept siècles en arrière. En l'admettant, qu'est-ce que cela prouverait pour la musique? Je n'insiste pas. Il y a belle lurette qu'on a prouvé ce que valaient, comme échantillons linguistiques, les chansons à fond historique (*Essais de grammaire historique néo-grecque*, I, (1886), 219; *Berl. philol. Woch.*, 1888, p. 547) : le poème d'Andronikos, le ποιητὴς τῆς ἀναγνωρίσεως, que Wagner et Chatzidakis plaçaient aux environs du xe s., est une production toute récente (cf. ibid.). Il en va de même des nos cités p. κδ' par M. Pachtikos, qui est trop peu au courant, comme on le verra plus loin, de tous les travaux relatifs au néo-grec. Le reste de son argumentation ne vaut pas mieux : comme on retrouve, prétend-il, des mélodies anciennes dans des chansons d'un caractère récent (qu'en sait-il?), on peut supposer que dans les chansons de l'ancien temps on utilisait des mélodies anciennes. De cette façon *anadromique*, ajoute-t-il, on peut remonter jusqu'aux Byzantins, et, comme les Byzantins étaient les seuls héritiers de la musique ancienne des Grecs, jusqu'aux Grecs eux-mêmes. On a peine à croire que tout cela puisse être sérieusement couché sur le papier.

La partie technique — Τεχνικά, p. λθ' suiv. — qui contient quelques bonnes observations sur la mélodie moderne et ses principaux caractères, ainsi qu'une assez longue dissertation sur la musique ancienne, n'apporte pas dans la question, malgré la chaleur que l'auteur y met, de plus grands éléments de conviction. Mais je voudrais ici examiner ce recueil à un point de vue qui m'est beaucoup plus familier personnellement que le point de vue musical : celui de la langue. Il en ressortira peut-être quelques conclusions sur la façon même dont l'auteur a recueilli la partie mélodique et sur le caractère de ces mélodies.

M. Pachtikos, p. κζ', fait cette remarque très juste, que, malgré toutes les différences dialectales qui se produisent en Grèce — comme partout ailleurs —, la langue des chansons populaire est une. En effet, il existe une *langue littéraire populaire com-*

(1) Une vue plus féconde sur la musique grecque moderne, peut-être sur ses origines mêmes, nous est ouverte dans le livre du P. J. Thibaut : *Origine byzantine de la Notation Neumatique de l'Église latine*, Paris, 1907. Le P. Thibaut y démontre d'une façon méthodique et séduisante dans le détail que la notation byzantine repose sur les accents prosodiques. J'espère revenir ailleurs sur cet ouvrage.

mune, laquelle ne tient que très peu de compte des patois originaires, ainsi que je l'ai noté ailleurs (*Essais*, II, p. CXLV suiv.). M. Pachtikos ajoute que le peuple entend avoir une langue unique, parce que dans l'unité de sa langue, il voit et reconnaît son unité nationale elle-même. C'est là une bonne observation — avec cette autre observation d'ordre plus général, qu'il n'y a pas là, comme le feraient supposer les expressions dont se sert M. Pachtikos, de création faite de propos délibéré et dans un but voulu, mais que les langues communes se forment par la seule force des choses et pour des raisons géographiques, historiques et surtout commerciales.

Cependant, ce fait d'une langue commune dans les chansons populaires exclut déjà l'idée de musiques dialectales ou locales, et pourtant ce n'est que sur la base de musiques localisées que nous aurions quelque chance de conclure, suivant le vœu de l'auteur, à l'identification avec des modes anciens, tous localisés, comme on sait. Mais il est une autre remarque dont M. Pachtikos a tenu trop peu de compte : malgré cette couleur uniforme, les formes dialectales apparaissent souvent chez les conteurs ou chez les chanteurs. M. Pachtikos les néglige et c'est ainsi qu'il arrive plus d'une fois à nous aligner *des vers faux* : p. e., p. 225, v. 28, κατάστασι (écr. κατάστασή, acc.) νὰ μὴν ἔχῃς doit être écrit κατάστασ' νὰ μὴν ἔχῃς, le *i* interconsonantique atone disparaissant en Thrace (ainsi qu'en Cappadoce, p. 29, v. 13, donc παζάρ et non παζάρι); de même, p. 256, v. 2 Λάρσα (comme on dit en Thessalie) au lieu de Λάρισσα; p. 322,5, il faut φλακῆς = φυλακῆς (Φλάτσα = φυλάκια est un nom de lieu connu, hors même d'Epire (cf. Ρόδα καὶ Μῆλα, Α', 139); p. 339, v. 7 ou ἀστόχ'σα, ou sans le καὶ qui suit. Il est vrai que si je voulais relever tous les vers faux qui émaillent ce recueil, je n'en finirais pas; soit que l'auteur ait mal recueilli, soit qu'il y ait négligence de sa part, soit qu'il introduise des formes savantes là où elles n'ont que faire, quantité de vers ne se tiennent pas sur leurs pieds; p. e., p. 29, 23 (lisez κόρη ξανθή); p. 49, 24 (l. λευθ. et même λευτ.); p. 113, 3 (probabl. Κωσταντῖνος); ib. v. 5 (probabl. μπέλκ'); 114, 26 (probabl. κεῖ στὸν ἀ.); 142, 12 (probabl. πὰ = ἀπάνω στὸ δ.); ib., 25 (νὰ πιῇ καὶ ν.); 147, 14 (l. ἔρμα); p. 151, 17 (κι est de trop), v. 18 (νὰ μ' ἀγ.); p. 157, 7, 17 (l. βρέθηκε); 162, 14; 175, 10 (περγελᾷς, forme des plus usuelles); 176, 17; 260, 9, 11 (στὰ, non εἰς τὰ), 13 (ἂς πάῃ, monosyllabe ou plutôt diphtongue); 267, 1 (un des deux ταχυνό est de trop), 19 (τὸ surabonde); 274, 9 (l. λένε); p. 275, 10 [non numéroté], 4 (l. πούνε); 278, 3, 3; 279, 3 (l. καθόντα, exigé par la rime même); 280, 1 (les accents ne sont pas à leur place); 287, 6 (suppr. καὶ), de même 316, 4, 1; 316, 5, 2; 321, 12 (l. στοὺς); 335, 5 (l. πίστη μὴν ἡμέρα, formule savante); 339, 10 (ἀχ! surabonde), 11 (l. ἐπερπάτησα); 240, 10 (l. εἶν'); 365, 8 (sans καὶ), 14 (l. κι ἂν εἶσαι σὺ); 367, 5 (l. στῆθος σου, exigé par le sens), 6 (l. μὲ τὰ πλήγωσες); 379, 31, 33; 381, 3 (sans τα); 384, 1, 3 (ἀκούστε).

La plupart de ces négligences, si faciles à corriger, tiennent, je dois le dire, à ce que M. Pachtikos non seulement ne se fait aucune idée des travaux dont, depuis plus de vingt ans, le grec moderne a été l'objet en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, en Autriche, en France, en Grèce, en Hollande, en Hongrie, en Italie, en Russie, mais encore connaît peu et quelquefois connaît mal la langue même qu'il recueille dans ses chansons. Ainsi, là où il serait dans l'intérêt de sa propre thèse de noter soigneusement les formes populaires, comme seuls témoins du caractère *ethnique* du rythme et des paroles, il commet des erreurs désastreuses. D'une part, il ne distingue jamais entre les textes de provenance purement populaire et ceux qui sont de provenance manifestement savante

(p. e., p. 55, 1; 77, v. 1, 4, 14 fortement teinté de purisme: 119, d'un bout à l'autre; 182, v. 6); en revanche, il ne sait pas reconnaître la forme savante — ou mi-savante — là où, faute de la restituer, il obtient un vers faux (p. 122, 1, 4 : ὅσα ἡξεύρεις, πέ τα, au lieu de : ξεύρεις, correct ξέρεις). D'autre part, un caprice absolu préside d'un bout à l'autre à la transcription des formes populaires, p. e., p. 5, v. 23 μοσχᾶτο, pour μοσκάτο, p. 7, v. 7 ἐκαυχήσθηκε pour ἐκαφκήστηκε, p. 23, v. 9 πίσσης (!) pour πίστας, p. 453, 2 ἔχοις pour ἔχῃς = νᾶχῃς; 69, 9 ἐμόῆκα, pour ἐμπῆκα, 10 δένδρα pour δένΤρα, 79, titre : παχτζὲ (!) pour παξέ et même μπαξέ (1); p. 115, 1, 2 κλέπτη pour κλέΦτη (qui est passé même en français : un *klephte à l'œil noir*); p. 176, 12 νύμφη pour νύφη, panhellène; 293, 7 du haut, ὀμπροσθὰ (!!) pour ὀμπροσΤὰ, 6 du bas, πωλήσωμε, inconnu du peuple, pour πουλήσουμε : 376, 3-4 κατήντησες (!) pour κατάντησες etc. Ce ne sont ici que quelques exemples. Sans exagérer, on peut dire que *tout* le recueil est à revoir au point de vue de la bonne tenue grammaticale populaire. On croit rêver quand on voit le nominatif archi-commun σαββάτο (l'accent d'après σαββάτου) orthographié bravement par l'auteur à l'accus. qui marque le temps, de la façon suivante : Σαββάτῳ (p. 131, 16), comme s'il pouvait y avoir là un datif! Cela ne l'a pas arrêté une minute, de voir que p. 208, 11, il y a la combinaison Σαββάτῳ βράδυ, où βράδυ ne saurait pourtant être qu'un accusatif. De même, p. 283, v. 7 δεξιά et ζερβιᾶ (!), qui sont de simples adverbes au plur. neutre, comme toujours. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'auteur orthographie toujours à l'art. fém. pl. ἡ (!) pour οἱ, τῆς (!) pour τις, ταῖς pour τὲς, au nom. et à l'acc. plur. du fém. -αις, dans ἡ γιορταῖς, p. 10, v. 2 du bas, etc. etc., et que nulle part, il ne sait se priver de εἰς (pour σ, εἰς τὸν, στὸν etc.), alors même que le rythme y répugne. Ses explications grammaticales, comme on le suppose aisément, ne valent pas mieux : si p. 84, v. 20 κάτι signifie *s'asseoir*, ce que je crois, il est non pas pour ἐκάθησε, n. 1, mais pour κάθεται (κάεται, κάται); p. 202, 1, n. 1, nous apprenons tout à coup que πορπάτα est pour προπάτα, tandis que c'est tout le contraire, le primitif étant περπατῶ (περιπατῶ). Mais que penser de la jolie transcription ὀδᾶ? *Oda*, comme on sait, est un mot turc et signifie *chambre* (d'où *odalik*, en réalité, fille ou femme de chambre, ce qui explique le sens de *odalisque*); ce mot, quand il passe en grec moderne, garde naturellement son *d*, donc ὀντᾶς, usité à CP. Mais le puriste croit que le son *d* est *étranger* au grec — alors que non seulement il est ancien dans ἄντρας, où le Δ est resté explosif sous l'influence du N précédent, mais que la langue savante elle-même ne prononce jamais autrement que πάνδα, τὸν δόπον etc., etc. C'est pourquoi on modifie, purement et simplement, l'orthographe à seule fin d'*helléniser* le mot. M. Pachtikos, p. 11, en écrivant ἀφένδη, va même jusqu'à helléniser un mot qui s'écrit en grec même par un τ (ἀφέντης de αὐθέντης)! En vertu du même principe, M. Pachtikos, pour helléniser, inconsciemment la plupart du temps, les formes génuitives (cf. 107, 1 μανδήλι pour μαντήλι), les trancrit de façon à rompre l'unité même de la grammaire moderne (1).

(1) Ailleurs, p. 30, 11 παχτσέδι : j'ai expliqué autre part comment le t. baghtchè = bakhtchè donnait régulièrement en grec μπαξές, dans le journal *Stamboul* (à Constantinople), 26-27 février 1902.

(1) Je souligne, par contre, ceci, c'est que M. Pachtikos, p. 129, n. 3, nous apprend que κουμέρκι, *douane*, est un mot turc! Nul n'ignore aujourd'hui que le mot t. est, tout au contraire, un emprunt au grec κομμέρκιον, déjà chez Theoph. Antec. (VIe s.), du latin *commercium* (le ου dans κουμμέρκι est grec). De même, p. 209, v. 25, n. 1 ξόμπλι (= *exemplum*) est pour l'auteur une λέξις περσική! Ces étymologies ne sont pas moins ré-

Voici cependant qui est plus piquant. M. Pachtikos ne comprend pas souvent ce qu'on lui dicte, parce que, précisément, il considère la grammaire moderne comme quantité négligeable, comme chose qu'on n'a pas besoin d'apprendre, parce qu'elle n'existe pas en elle-même. P. 7, v. 9, il a recueilli (la chanson est bien populaire) δοῦλες σου; il écrit δοῦλαί σου (1); p. 100, v. 8, il traduit φούντα par κορυφή; il s'agit d'une jeune fille qui dormait (écr. κοιμοῦντα, sans ν, à cause de la rime) sur le *sommet* d'un cyprès; elle ne devait pas y être bien à l'aise; M. Pachtikos ne paraît pas se rendre compte du sens des mots; φούντα signifie rarement *sommet* : le sens principal, est *gland* et, par métaphore, une branche avec ses feuilles, cf. δέντρο φουντωτό; p. 143, v. 41, il recueille : Δὲν ἔχω στόμα νὰ στὸ πῶ Γλῶσσα νὰ στὸ μιλήσω; il ne comprend pas et écrit στομιλήσω; p. 144, v. 7 il entend μόνε = *mais, au contraire*, exigé par le sens, et il met μόναις σὲ κόρης γόνατα, qui ne présente absolument aucun sens (2); p. 171, v. 19, on lit ἀπὸ θὰ μᾶς τῆς δεκαοχτώ = de nous (toutes) qui sommes dix-huit; l'auteur n'a pas su voir dans ce θὰ le τὰ qu'on recueille à satiété à Constantinople même, dans les locutions, ἀποτὰ μᾶς, γιατὰ σᾶς μετὰ μένα (toutes locutions d'origine ancienne, remontant à une époque où μετὰ était en vigueur, puisque la seconde partie du mot est restée attachée, par analogie, à ἀπὸ et γιὰ = διά); on dit même σετὲ σᾶς à Zante; p. 176, v. 8, il semble ignorer la locution δίπλα, très usuelle dans le contexte, et il la remplace par διπλά, qui ne veut rien dire; σέναν dans τᾶχω σέναν ντελήπαπα, p. 272, v. 13, paraît aussi reposer sur une méprise, au lieu de σ' ἕναν = *chez* un; enfin, p. 298, v. 12 et 13, 16 et 17, M. Pachtikos écrit νά σοι δένω τὰ δημάτια et νά μοι δένης τὰ δημάτια, dans une chanson qui vient de Macédoine. Il a mal compris. La chanson, de même provenance, qui figure, p. 301, 2, 1, aurait dû le mettre sur la voie; en Macédoine, comme à Constantinople, etc., le régime *indirect* des verbes se met à l'accus., donc μὲ λές (p. 301, 2, 1), au lieu de μοῦλές (Athènes, Iles ioniennes, etc., etc.); d'autre part, ε atone devient ι en Macédoine; d'où νὰ μὶ (et pas νά μοι, suivant l'accentuation ancienne), pour νὰ μὲ (régime indirect) δένης; d'où, également, διμάτια pour δημάτια, et non point δημάτια, qui constitue un barbarisme; στένα pour στὸ ἕνα, p. 47, 7, constitue un autre barbarisme, ο ne s'élidant jamais devant un ε aujourd'hui (1).

jouissantes que celle qui se lit p. 54, n. 4 : « φωταγμένος ἐκ τοῦ φῶς = ἄνθρωπος. »

(1) Ibid., v. 11, on se demande ce que peut être νὰ'μῇ? Evidemment pour μπῇ, *qu'il entre*.

(2) Ibid., v. 6, τσάτισε doit être une erreur pour τσάκισε.

(1) On peut relever des lapsus analogues dans la langue savante employée par l'auteur dans sa préface et dans ses notes; la préface, pour l'époque où nous sommes, peut être considérée comme ultra-puriste (cf. p. λε' ὑπομαζίων παιδίων, λς' ἐσημειούμεθα, etc.); on y rencontre quelques gallicismes choquants, tels que ἐν... γεωγραφικῇ ζώνῃ, p. κδ' et ἐν μεγάλῃ κλίμακι (p. κα') = *sur une grande échelle !* Ailleurs, on lit ὕδρωσεν (p. 18, n. 15), λῦσε pour λῦσον (p. 50, 1) ou λῦσε, ἐν μιξυλυδιστὶ ἁρμονίᾳ (!!), p. 356, dans le bas. Ἀκαδημειακός (p. λα', 1) est un singulier mélange de formes : on y trouve l'orthographe par ει, découverte récemment par M. Kontos et ses élèves, dans ἀκαδημεικός; puis un souvenir des formes de la grécité postérieure (Galien, Plutarque), ἀκαδημιακός, ou même ἀκαδημαϊκός. Ἀκαδημεικός serait classiquement seul correct; il est vrai que c'est d'un classicisme anodin, attendu qu'aujourd'hui ει au lieu de ι n'a plus aucune valeur phonétique. — Pour tout dire, dans cette même Préface, l'auteur nous parle avec trop de complaisance, non seulement de ses moindres travaux, mais encore des lettres de recommandation élogieuses qu'il nous transcrit tout au long (p. λδ', n. 1) ou d'articles de journaux rendant compte de ses soirées musicales (p. λ', n. 1). Tout cela n'a pas grand intérêt.

De toutes ces considérations il résulte que l'auteur est peu préparé à des travaux de ce genre. Si j'ai catalogué toutes ces fautes, ce n'est point pour chagriner M. Pachtikos, qui m'est inconnu; c'est, au contraire, pour le mettre en garde une autre fois: on n'a plus le droit aujourd'hui de traiter ainsi la langue moderne. D'autre part, quelle garantie peut nous offrir la notation musicale elle-même, alors qu'il y a eu si peu de soin employé à l'édition des textes, comme à la façon de les recueillir? Je ne suis pas spécialiste en ce qui concerne la musique; mais M. Pachtikos a beaucoup *harmonisé*, et il est aussi juste de dire qu'il a soigneusement marqué les chansons qui se trouvent dans ce cas. Je me suis scrupuleusement fait jouer le recueil. Pour consoler l'auteur et lui mettre quelque baume au cœur, je dirai que ces mélodies valaient toutes la peine d'être recueillies; quelques-unes (les nos 1, 37, 47, 73, 86, 89 etc., etc.) sont tout à fait charmantes. Il y a dans ces pages, pour celui qui les écoute, une jolie évocation de l'Orient. Il ne faudrait pas croire que tout y est en mineur, que tout y est triste et mélancolique; il y a des inspirations franches et plus larges, il y a des airs plus vifs (p. e., n. 40, etc., etc.). Évidemment, ce qui domine, c'est la mélopée traînante, alanguie, sans fin, avec des cris de douleur pour ainsi dire assourdis dans le tissu de la mélodie, avec ce rythme qui, la plupart du temps, reste en suspens, ne s'achève pas. Schubert et Schumann, avec un art d'une délicatesse extrême, ont souvent, eux aussi, suspendu, prolongé par là même une mélodie, au lieu de la finir brutalement, suivant la convention. Le recueil de M. Pachtikos donne l'envie et l'espoir de voir surgir quelque jour un musicien grec, un créateur qui de toute cette musique populaire dégagerait une musique nationale savante. Cela serait assurément plus important, comme résultat, que de chercher avec la musique ancienne des ressemblances obstinées et illusoires. Le problème des origines de la musique grecque populaire ne pourra être tranché que le jour où l'on se livrera à une comparaison méthodique de toutes les musiques orientales. Il est une autre expérience que l'on voudrait voir faire aux musiciens qui recueillent ces mélodies : ils devraient faire répéter le même air à plusieurs personnes, quelquefois à la même: ils comprendraient alors combien certaines mélodies varient de bouche en bouche et avec quelle facilité le son se transforme dans la musique aussi bien que dans le langage (1).

Jean PSICHARI.

(1) Des musiciens de profession trouveraient peut-être à redire à certaines notations de M. Pachtikos: p. 34, n. 27, l'*armature* de la clef se compose de deux bémols et d'un dièze, à la fois (si et mi bémols, le mi, au lieu d'être marqué dans le haut, est sur la cinquième ligne de la portée; le fa dièze pouvait être ajouté à l'intérieur de la portée, toutes les fois qu'il y avait lieu); p. 117, les choses sont drôlement notées: il y a un fa dièze à la clef, il est répété sur la troisième mesure, il manque à la sixième où il est indispensable; il n'y a peut-être là qu'une faute de gravure. — Je ne sais pas pourquoi M. Pachtikos, dans sa préface veut nous crier d'une *voix de stentor* — στεντορείᾳ τῇ φωνῇ (p. ιε', n. 1), — que le peuple grec ne chante pas du nez. Il croit sans doute — et on l'a cru avant lui (v. ibid.) — que c'était une dépréciation. Que c'en soit une ou non, d'ailleurs, peu importe; il suffit d'avoir voyagé en Grèce pour s'en convaincre. On m'affirme que le nasillement n'est pas du tout inconnu du peuple dans l'Italie méridionale. En cherchant, on le trouvera même ailleurs. A Paris même, il y a des cantatrices qui chantent un peu *du nez*, comme elles le reconnaissent elles-mêmes.

Bon à tirer donné le 6 septembre 1907.
Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.
Le secrétaire de la rédaction, CUNY.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

LES ÉPIGRAMMES DE CALLIMAQUE

ÉTUDE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE

ACCOMPAGNÉE D'UNE TRADUCTION

Le savant ouvrage de M. Couat sur *La poésie alexandrine* date aujourd'hui de vingt-cinq ans : c'est dire qu'il ne répond plus à l'état actuel de la science dans ce domaine particulier de la philologie grecque. Mais, sans parler des textes nouveaux qui ont paru depuis lors, on peut trouver que l'auteur a glissé un peu vite sur un genre littéraire qui a joui d'une extrême faveur dans la société hellénistique, sous les trois premiers Ptolémées, l'*Epigramme* : un chapitre de vingt pages pouvait-il suffire à faire connaître ce produit original de la littérature grecque du IIIe siècle (1)? En fait, ces vingt pages laissent de côté tout un groupe de poètes, toute une école poétique, dont Léonidas de Tarente est le maître le plus célèbre (2). Entre les écrivains mêmes que M. Couat a choisis comme représentants du genre, Asclépiade, Posidippe et Callimaque, il y a des distinctions à

(1) Couat (A.), *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, Paris, Hachette, 1882, Liv. I, ch. III, p. 170-189.

(2) Voir à ce sujet le livre, plein d'idées et d'hypothèses intéressantes, de M. R. Reitzenstein, *Epigramm und Skolion*, Giessen, 1893, p. 87-192. Nous nous plaisons à signaler, dès le début de cette étude, un ouvrage dont nous n'avons pas adopté toujours les conclusions, mais auquel nous devons beaucoup.

faire, et chacun d'eux réclame une étude à part, qui mette en lumière les traits propres de son talent : la matière est encore assez riche, surtout quand il s'agit de Callimaque.

Le nombre et la variété des pièces attribuées à l'auteur des *Hymnes* permettent de se demander ce qu'est devenue l'épigramme, au milieu du IIIe siècle, entre les mains d'un poète alexandrin ; et cette question se ramène d'abord à cette autre, que des travaux récents sur l'alexandrinisme ont posée et diversement résolue : dans quelle mesure, chez Callimaque, l'épigramme, encore fidèle à ses origines, continue-t-elle à servir d'inscription pour des tombeaux ou des monuments votifs? Dans quelle mesure, au contraire, s'est-elle dégagée de toute application pratique, pour devenir une œuvre essentiellement littéraire (1)? Voilà le point de vue qui s'impose aujourd'hui à quiconque essaie de pénétrer un peu avant dans la connaissance de l'épigramme alexandrine. Il nous a donc semblé opportun de mettre à profit les études partielles dont les petites pièces de Callimaque ont été l'objet depuis une vingtaine d'années, pour esquisser un jugement d'ensemble sur cette partie, secondaire assurément, mais si intéressante encore, de son œuvre.

Notre travail manquerait de toute base, si nous ne disions d'abord quelles garanties d'authenticité présentent les épigrammes de Callimaque. Les chances d'erreur, quelque graves et nombreuses qu'elles soient, ne doivent pas faire rejeter en bloc une tradition qui a bien pu s'altérer au cours des âges, mais qui repose à l'origine sur des faits connus et démontrés. Cette ques-

(1) Le dernier éditeur de Callimaque, U. von Wilamowitz, s'est prononcé, à différentes reprises, sur cette question. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans la préface de son édition : *Epigrammatum memoria omnino parum certa est, maxime in eis carminibus (sunt autem, pace Reitzensteinii dicam, permulta) quæ Callimachus composuit ut tumulis aut donariis inscriberentur* (Callimachi *Hymni et Epigrammata*, tertium edidit U. de Wilamowitz-Mœllendorff, Berolini, apud Weidmannos, 1907, p. 9, n. 2). De même, dans sa brillante histoire de la littérature grecque, il résume ainsi sa pensée : « Auch Kallimachos hat viel für den praktischen Zweck gedichtet ». Cf. *Die griechische und lateinische Literatur und Sprache* (Teil I, Abteil. VIII, des Gesamtwerkes *Die Kultur der Gegenwart*), Berlin u. Leipzig, 1905, p. 139.

tion préliminaire une fois débattue, le problème littéraire que nous voudrions résoudre consiste, en deux mots, à apprécier, dans l'épigramme de Callimaque, le rapport du fond et de la forme. Notre premier devoir sera donc de reconnaître, dans chaque pièce, la véritable nature du fond, c'est-à-dire la valeur et l'occasion du sujet traité, la réalité des circonstances décrites, des idées ou des sentiments exprimés. Qu'il s'agisse d'une épitaphe, d'une dédicace, d'une épigramme littéraire ou érotique, il importe bien, on l'avouera, pour en comprendre et en goûter la forme, de savoir si la pièce a été inspirée au poète par un devoir de piété à remplir, un conseil à donner, un jugement à émettre, une déclaration à faire, ou seulement par le désir d'étaler son esprit et son art, en traitant, sous une forme conventionnelle, comme un jeu approprié aux plaisirs d'une société mondaine, des idées qui ne répondent que de loin à des circonstances vraies de sa vie, à des dispositions réelles de son intelligence ou de son cœur. Ce n'est pas que, dans ces badinages mêmes, ne se révèlent parfois les goûts propres, les tendances intimes de l'homme; mais encore devons-nous être avertis qu'il y a là une fiction à dissiper, un voile à écarter, pour atteindre la pensée qui se dérobe sous la convention et l'artifice.

I

De l'authenticité des épigrammes.

Faisons, comme il convient, la part des réserves que commande l'attribution à Callimaque des pièces qui portent son nom. Sur les 61 épigrammes que contient l'édition la plus récente, celle de Wilamowitz-Mœllendorff (1), il y en a tout juste deux qui ne figurent pas dans l'*Anthologie* (Epigr. v et vi de Wilamowitz); deux autres, anonymes dans l'*Anthologie*,

(1) Wilamowitz a conservé les numéros de Meineke (i-lxiii); mais il a supprimé les épigr. iii et xxxvi, dont nous défendrons ci-dessous l'authenticité.

nous sont parvenues par une autre voie sous le nom de Callimaque (Epigr. I et II Wilam.); cinq enfin sont rapportées, en tout ou en partie, avec ou sans nom d'auteur, par Sextus Empiricus (Epigr. XXIII Wilam.), par Héphestion (Epigr. XXXIX Wilam.), par des grammairiens et des scoliastes (Epigr. XXVII, XLI, XLII Wilam.) : d'où il résulte que 52 pièces, sur 61, et plus exactement 236 vers sur 293 (1), dérivent exclusivement pour nous des collections byzantines de Constantin Céphalas et du moine Planude. Or on ne saurait trop se défier de ces compilateurs, quand il s'agit de l'attribution d'une épigramme à un poète déterminé. D'abord, si nous possédons, dans le manuscrit 481 de Saint-Marc (XIVe siècle), l'œuvre même de Planude, il s'en faut de beaucoup que le manuscrit 23 d'Heidelberg, l'*Anthologie Palatine*, du XIe siècle, reproduise exactement le travail fait au Xe siècle par Constantin Céphalas. L'examen critique du manuscrit Palatin permet bien aujourd'hui de distinguer la main des différents scribes, du « correcteur » et du « lemmatiste », qui ont copié ou annoté ce manuscrit (2); mais plus ces intermédiaires se multiplient entre Céphalas et nous, plus devient compliquée la reconstitution du recueil original. Et puis, quelle garantie offrirait même le témoignage intact de Céphalas? On a cru longtemps, sur la foi du lemmatiste (3), que Céphalas avait eu sous les yeux, avec le *Cycle* d'Agathias et la *Couronne* de Philippe, la *Couronne* de Méléagre, et cette supposition donnait une rare valeur aux indications qui semblaient provenir d'une si haute autorité. Mais une étude plus approfondie de la tradition a révélé, antérieurement à Céphalas, l'existence de plusieurs anthologies analogues à la sienne,

(1) A ce total des vers publiés par Wilamowitz, il convient de joindre quelques distiques élégiaques, plus ou moins sûrement attribués par Schneider au livre des Ἐπιγράμματα. Cf. Otto Schneider, *Callimachea*, t. I (1870), t. II (1873), p. 220 sqq.

(2) Voir l'édition critique, malheureusement inachevée, de Hugo Stadtmüller, *Anthologia graeca*. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, vol. I (1894), II (1899), III (1906). Ce dernier volume, publié après la mort du regretté savant, ne va que jusqu'à l'épigramme 563 du livre IX de l'*Anthologie Palatine*.

(3) Cf. *Anthol. Graec.*, ed. Stadtmüller, t. I, p. 68.

et il y a lieu aujourd'hui d'admettre que le vieux recueil de Méléagre avait passé déjà par bien des mains, avant de subir, avec Céphalas, une transformation qui ne devait pas être la dernière (1). Pour ce qui regarde en particulier l'attribution des épigrammes à tel ou tel poète, nous savons, par les notes du *Palatinus*, combien tendait à s'altérer, en moins d'un siècle, la tradition même de Céphalas: que dire de ce qui avait dû se produire dans l'espace de dix siècles? Ajoutons que les raisons de douter, en pareille matière, s'appuient sur un fait précis : la formule usitée dans une série de plusieurs pièces d'un même auteur, τοῦ αὐτοῦ, n'est pas propre à Céphalas; elle a dû se rencontrer dans les anthologies antérieures, et jusque chez Méléagre : comment n'aurait-elle pas amené les pires confusions, au cours des classifications diverses successivement adoptées par les compilateurs? En réalité, les cas sont fort nombreux où la critique la moins aventureuse rejette le témoignage de l'*Anthologie Palatine*. Callimaque échapperait-il par hasard à ces soupçons?

Des études nouvelles, et notamment un article de M. Carl Radinger, dans le *Philologus* de 1895 (2), ont pourtant modifié sur un point essentiel les idées communément reçues, et simplifié, ce semble, les conditions du problème. Jusqu'à ces dernières années, c'était une opinion courante, que la *Couronne* de Méléagre se présentait au lecteur sous la forme d'une série d'épigrammes réunies entre elles par le seul lien de l'ordre alphabétique : ni la provenance des pièces, ni la nature des sujets n'entrait en ligne de compte; les premières lettres du premier mot, dans le premier vers d'une épigramme, déterminaient sa place dans la série : classification, disait-on, toute artificielle et mécanique, mais qui réservait des surprises agréa-

(1) Sur l'historique de ces recueils byzantins, antérieurs à celui de Céphalas, voir dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa, l'art. *Anthologia graeca* (art. de L. Schmidt, revu par Reitzenstein). — Cf. Susemihl, *Geschichte der griechischen Literatur in der Alexandrinerzeit*, t. II, p. 566 et suiv.

(2) *Philologus*, t. LIV (1895), p. 203 et suiv. — Cf. C. Radinger, *Meleagros von Gadara*, Innsbruck, 1895, p. 88 et suiv. (*Excursus III, Der Stephanos*).

bles, des contrastes plaisants, et que M. Ouvré a spirituellement défendue (1). Telle était l'hypothèse exposée par Knaack, dans le manuel de Susemihl en 1892, et soutenue encore par Krumbacher en 1897 (2), par Christ en 1898 (3). Dans ces conditions, quelle n'avait pas dû être la déformation du travail de Méléagre, lorsque les faiseurs d'anthologies avaient substitué à cette fantaisie grammaticale l'ordre logique des matières! On faisait remonter à Agathias, contemporain de Justinien, ce classement nouveau, adopté depuis lors sans interruption jusqu'au temps de Céphalas et de Planude. La répartition des « fleurs » de Méléagre entre des livres et des chapitres méthodiquement constitués n'avait pu se faire qu'au prix d'une dislocation complète de l'ordre primitif. Un pareil bouleversement avait multiplié à l'infini les chances d'erreur dans l'attribution des épigrammes à tel ou tel poète de l'*Anthologie*.

M. C. Radinger a montré que cette hypothèse reposait sur une base des plus fragiles : le même « lemmatiste » que nous avons vu déjà soutenir contre toute vraisemblance que Céphalas avait eu entre les mains la *Couronne* de Méléagre, ajoute que cette *Couronne* était disposée par ordre alphabétique (4). C'est là, selon M. Radinger, une erreur aussi grave que la première. Quelles raisons invoquent, en effet, les critiques pour accepter ce témoignage? C'est, disent-ils, que l'*Anthologie* de Céphalas, malgré le mélange des éléments qui la composent, présente encore, depuis les travaux de Passow (5), de Weigand (6) et surtout de Weisshäupl (7), des séries propres à Méléagre, à

(1) Ouvré (H.), *Méléagre de Gadara*, Paris, Hachette, 1894, p. 90 et suiv.

(2) Krumbacher, *Geschichte der Byzantinischen Literatur*, 2e édit. 1897, p. 726.

(3) Christ, *Geschichte der Griechischen Literatur*, 3e édit. 1898, p. 621, n. 1.

(4) *Anthol. Graec.*, ed. Stadtmüller, t. I, p. 68.

(5) Passow, *De vestigiis coronarum Meleagri et Philippi in Anthologia Constantini Cephalae*, Breslau, 1827, et *Ueber die neuesten Bearbeitungen der griechischen Anthologie*, dans les *Jahrbücher für Philologie*, II (1827), p. 58-74, et III (1828), p. 39-57.

(6) Weigand, *De fontibus et ordine Anthologiae Cephalanae*, dans le *Rhein. Museum*, III (1845), p. 161-178, 541-572, et V (1847), p. 276-288.

(7) Weisshäupl, *Die Grabgedichte der Anthologie*, Vienne, 1890.

Philippe, à Agathias, et que, si toute trace d'ordre alphabétique manque dans les morceaux d'Agathias, cette disposition est au contraire manifeste dans ceux de Philippe, et sensible encore dans ceux de son modèle Méléagre. A quoi il convient de répondre, d'abord, que Philippe, dans son *proème*, parle de son recueil comme d'une œuvre « semblable à celle de Méléagre » (ὡς ἴκελον) (1), sans affirmer le moins du monde que la ressemblance porte sur la disposition alphabétique des épigrammes. Et ensuite, quel ordre trouvons-nous dans les séries conservées de Méléagre? est-ce un ordre alphabétique comparable à celui de Philippe? Nullement; chez ce dernier, les séries alphabétiques sont amples et nombreuses (*Anthol. Pal.*, V, 103-132, éd. Stadtmüller; VI, 88-108, 227-261; VII, 364-405, 622-645; IX, 215-312, 403-430, 541-562; X, 17-25; XI, 23-46, 318-327); chez Méléagre, pour un nombre beaucoup plus considérable d'épigrammes, elles se réduisent à deux (VI, 135-142; VII, 194-203); encore n'est-ce là même qu'une apparence. La série VI, 135-142 provient d'une édition antérieure d'Anacréon, utilisée telle quelle par Méléagre, et, dans la série VII, 194-203, qui comprend des pièces de provenances diverses, la succession alphabétique résulte en partie du hasard, en partie du rapprochement d'épigrammes relatives au même sujet ou imitées les unes des autres (2). Comment expliquer une telle différence entre les fragments de Méléagre et ceux de Philippe, si la première *Couronne* avait présenté à l'origine la même disposition que la seconde?

Il n'est donc pas vrai que les séries de Méléagre aient subi les modifications profondes qu'on supposait, et tout porte à croire que les compilateurs successifs se sont transmis de main en main des extraits, de plus en plus réduits, mais non pas bouleversés de fond en comble, de l'œuvre originale. Aujourd'hui

(1) *Anthol. Graec.*, ed. Stadtmüller, t. I, p. 72, Φιλίππου στέφανος, v. 4 : τοῖς Μελεαγρείοις ὡς ἴκελον στεφάνοις.

(2) Radinger (C.), *Meleagros*, p. 101, n. 1. — W. Christ, dans la 4e édition de sa *Griech. Lit.*, 1905, p. 531, n. 1, se rallie aux conclusions de C. Radinger.

encore un ordre s'y révèle, que M. Radinger refuse d'attribuer à des collectionneurs byzantins : c'est l'auteur même de la *Couronne* qui s'est plu à entremêler ses propres compositions d'épigrammes empruntées à des poètes alexandrins, comme Asclépiade, Posidippe, Hédyle, et à grouper, de la même manière, des auteurs de second rang autour d'un poète illustre, Callimaque ou Léonidas. Dans les mêmes séries, d'ailleurs, se manifeste aussi la préoccupation de réunir les variations sur un thème commun, de rapprocher les modèles de leurs imitations. Et tout cela rehausse singulièrement la confiance que mérite Céphalas pour la connaissance de Méléagre.

Ce résultat, en ce qui touche Callimaque, a d'autant plus de prix, que pas une de ses épigrammes ne nous a été conservée par Planude seul : toutes nous viennent de Céphalas, et indirectement de Méléagre, même celles qui appartiennent au livre XIII de l'*Anthologie*, à ce recueil de mètres variés (διαφόρων μέτρων), formé lui aussi d'une série méléagréenne (1).

La question se ramène donc à apprécier l'autorité de Méléagre comme éditeur de Callimaque : nouveau problème, plus aisé à résoudre, peut-être, que le précédent.

Ce n'est pas qu'il soit permis d'affirmer *a priori*, avec Otto Schneider, l'existence d'une édition des *Épigrammes* de Callimaque antérieure à la *Couronne* de Méléagre (2) : les allusions formelles à un recueil de ce genre proviennent au plus tôt de la fin du IIe siècle après Jésus-Christ, de Diogène Laërce (3), d'Athénée (4), d'Étienne de Byzance (5). Cependant, avant cette date, dès le Ier siècle de notre ère, il fallait bien que les *Épigrammes* de Callimaque fussent déjà publiées à part, puisqu'un grammairien, Archibios, en fit alors le commentaire (6) ; il est

(1) On trouvera cette question exposée dans la thèse de M. Boas, *De epigrammatis Simonideis*, Part. I, Groningae, ap. J. B. Wolters, 1905, p. 166-170.

(2) Schneider, *Callimachea*, t. II, p. 220.

(3) Diogen. Laert., II, 10, 7.

(4) Athenæ., VII, p. 327 A.

(5) Stephan. Byz., p. 240 sq., ed. Meineke.

(6) Suid., I, p. 774 : Ἀρχίβιος Ἀπολλωνίου, γραμματικός, τῶν Καλλιμάχου ἐπιγραμμάτων ἐξήγησιν ἔγραψεν.

probable aussi que Pline le Jeune avait le livre entre les mains, pour en parler comme il a fait (1). Mais tous ces témoignages ne remontent pas jusqu'au temps de la *Couronne*, jusqu'aux environs de l'année 80 avant Jésus-Christ. Qu'est-ce à dire? Méléagre a-t-il dû recueillir lui-même pour sa *Couronne* des pièces jusque là dispersées, des poésies de circonstance publiées au jour le jour? Nous n'en sommes pas réduits, je pense, à cette extrémité : quelques faits certains nous permettent de croire, au contraire, que, dès le second siècle avant notre ère, des recueils d'épigrammes circulaient couramment sous le nom des principaux poètes du IIIe siècle, et que ces recueils dérivaient d'éditions données par les auteurs eux-mêmes ou par leur entourage immédiat. Pour Posidippe, la preuve repose sur un double témoignage. Un papyrus, antérieur à l'année 162 avant J.-C., porte deux épigrammes de ce poète, copiées sans doute par un écolier (2); la seconde de ces pièces, précédée de la formule ἄλλο, ne se rapporte pas au même sujet que la première : il s'agit donc d'épigrammes empruntées à un recueil qui comprenait plusieurs pièces du même auteur. A la même époque, ou un peu auparavant, le grammairien Aristarque relevait dans les *Épigrammes* de Posidippe un mot que ce poète avait d'abord écrit sous une autre forme : dans l'intervalle de deux publications, Posidippe, au jugement d'Aristarque, s'était lui-même corrigé (3). Voilà un exemple du soin que les Alexandrins du IIIe siècle apportaient à la publication de leurs épigrammes, et cet exemple atteste le caractère déjà

(1) Plin., *Epist.*, IV, 3 : *Callimachum me vel Heroden vel si quid melius tenere credebam.*

(2) Weil (Henri), *Un papyrus inédit de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot* (extrait des *Monuments grecs* publiés par l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France), Paris, 1879, p. 28-34. — Cf. *Rhein. Mus.*, XXXV, p. 75 (art. de Blass). — Voir une étude récente de M. P. Schott, *Posidippi epigrammata collecta et illustrata*, dissert. inaug., Berlin, 1905.

(3) Schol. A ad Iliad. XI, 101 (ed. Dindorf, t. II, p. 376) : Βήρισον · Ζηνόδοτος ἔξω τοῦ ρ βῆ, Ἴσον, μὴ ἐμφέρεσθαι δέ φησιν ὁ Ἀρίσταρχος νῦν ἐν τοῖς Ποσειδίππου ἐπιγράμμασιν τὸν Βήρισον, ἀλλ' ἐν τῷ λεγομένῳ σωρῷ εὑρεῖν · εὔλογον δέ φησιν ἐξελεγχόμενον αὐτὸν ἀναλεῖψαι.

tout livresque de cette littérature. Peu importe que la première édition visée par Aristarque ait pu être une œuvre collective, publiée sous le titre de Σωρός (1) ; la seconde appartenait bien en propre à Posidippe, qui avait procédé lui-même à la révision de son ouvrage. Comment Callimaque aurait-il montré moins de zèle pour ses épigrammes? Signalons même entre ces deux poètes une ressemblance qui donne encore plus de force à cet argument. Trois textes de grammairiens signalent, à propos d'un distique célèbre de Callimaque sur la satire mordante d'Archiloque, l'existence d'un livre intitulé τὸ γραφεῖον (2). Avec raison Schneider suppose que ce livre de Callimaque contenait une série de pièces littéraires, composées à diverses époques par le savant critique d'Alexandrie; et il remarque en outre que plusieurs poèmes du même genre sont cités par des grammairiens postérieurs comme faisant partie du livre des ἐπιγράμματα. La raison de ce fait n'est-elle pas que Callimaque avait, comme Posidippe, repris sous une autre forme, et réuni sous le titre consacré d'ἐπιγράμματα, des morceaux qui avaient paru d'abord dans un livre plus restreint, plus spécial? Ces considérations nous semblent décisives : Callimaque n'avait pas laissé se perdre les poésies qu'il avait écrites sous la forme d'épigrammes : c'était là une partie intégrante de son œuvre littéraire.

C'est dans cette édition alexandrine que Méléagre a cueilli à son gré les fleurs dont il a enrichi sa gerbe; d'autres, qu'il avait laissées de côté, ont pu revoir le jour dans des écrits postérieurs (3), sans que l'authenticité des secondes doive compromettre à nos yeux celle des premières : les unes et les autres viennent, plus ou moins indirectement, du poète lui-même, et offrent des garanties que la critique ne saurait méconnaître.

Si l'on accepte ces principes, les doutes qui subsistent encore ne portent plus guère que sur des cas isolés: nous en examinerons

(1) Suivant l'hypothèse de Reitzenstein, *Epigramm und Skolion*, p. 94 et suiv.
(2) Schneider, *Callimachea*, t. II, p. 166-168.
(3) Ce sont les fragments d'épigrammes réunis par Schneider, *Callimachea*, t. II, p. 220 et suiv.

quelques-uns à l'occasion. Malheureusement, à un autre point de vue, la tradition est singulièrement défectueuse : l'établissement du texte exige de nombreuses conjectures, et ces petites pièces, déjà difficiles à comprendre par elles-mêmes, le sont beaucoup plus encore par leur mauvais état de conservation. Même intacte, l'épigramme de Callimaque a quelquefois l'air d'une énigme ; incomplète ou défigurée par des fautes de copiste, elle résiste trop souvent à toute interprétation.

II

Etude littéraire des épigrammes.

Par un scrupule qui peut sembler excessif, Wilamowitz a conservé aux épigrammes, dans son édition, l'ordre que Meineke avait emprunté à ses devanciers, et qui s'est imposé de même à Otto Schneider. M. A. Veniero, dans une traduction récente de ces mêmes pièces (1), a rompu avec une tradition difficile à justifier, et a suivi l'ordre même du manuscrit Palatin ; mais ce parti risque de séparer les unes des autres des œuvres qui doivent être rapprochées : le livre XII de l'*Anthologie*, la *Muse* de Straton, abonde en épigrammes érotiques, qu'il faut comparer à celles du livre V ; le livre XIII en contient qui relèvent du livre VI et du livre VII ; dans le livre VII lui-même, plusieurs, beaucoup peut-être, devraient être classées dans le livre IX, et celui-ci à son tour en renferme qui ont pu figurer sur de véritables monuments (livres VI et VII).

Un classement meilleur consisterait à rétablir l'ordre chronologique ; mais les points de repère font presque entièrement

(1) Veniero (A.), *I poeti de l'Antologia Palatina*, secolo III a. C., vol. I, part. I : *Asclepiade, Callimaco, Dioscoride, Leonida Tarentino, Posidippo*, Testo, versione e commento, Catania, Fr. Battiato, 1905, 1 vol. in-8 de 270 pages. — Ce travail est le fruit de longues et pénétrantes études ; nous avons souvent fait usage du commentaire critique.

défaut. Il y a bien, parmi les épigrammes que nous allons étudier, des pièces qui se laissent approximativement dater : l'éloge du poème d'Aratos (1), les *Phénomènes*, est peu postérieur à la publication de ce poème, c'est-à-dire à l'année 276 (2) ; le double distique en l'honneur de la jeune Bérénice, fille de Magas (3), n'a pu être écrit qu'après le mariage de cette princesse avec Ptolémée III Evergète, en 246 (4). Telle pièce où Callimaque parle de sa carrière poétique et de ses cheveux blancs (5) appartient à la vieillesse de l'écrivain, tandis que d'autres, manifestement inspirées d'Asclépiade (6), remontent peut-être à sa jeunesse. Mais ici déjà nous entrons dans le domaine de l'hypothèse, et le terme de la carrière d'Asclépiade nous est totalement inconnu. Avec un peu d'ingéniosité on a pu conjecturer que les pièces relatives à des habitants de Cyrène dataient du temps où Callimaque résidait encore dans sa ville natale ; qu'une autre, composée à l'occasion d'une victoire d'un écolier sur ses condisciples (7), se rattachait à l'époque où le futur poète de cour enseignait les lettres dans un faubourg d'Alexandrie. Que n'a-t-on pas essayé de conclure aussi des prétendues allusions de Callimaque, dans ses épigrammes comme dans ses hymnes, à des passages de Théocrite (8)? Toute cette chronologie littéraire repose le plus souvent sur des imitations ou des réminiscences fort suspectes: M. Reitzenstein a déployé dans ce genre de conjectures une singulière finesse, quand il a essayé de tracer le développement historique de l'épigramme ; mais il a donné trop souvent pour certaines des conclusions hypothétiques.

(1) Anthol. Palat., IX 507 (XXVII Wilam.) — Ci-dessous [61].

(2) Cf. Wilamowitz, *Nachrichten d. Gött. Ges. d. Wissensch.*, 1894, p. 198, et Geffcken (J.), *Leonidas von Tarent*, Leipzig, 1896, p. 80.

(3) AP., V, 145 (LI, Wilam.), ci-dessous [26].

(4) Bouché-Leclercq (A.), *Histoire des Lagides*, t. I (1903), p. 245.

(5) AP., VII, 525 (XXI, Wilam.), ci-dessous [4].

(6) AP., XII, 134 (XLIII, Wilam.), ci-dessous [44], et AP., XII, 73 (XLI, Wilam.), ci-dessous [50].

(7) AP., VI, 310 (LXVIII, Wilam.), ci-dessous [27].

(8) Ces recherches minutieuses ont été bien résumées par M. Ph.-E. Legrand dans son *Etude sur Théocrite*, Paris, Fontemoing, 1898, p. 69 et suiv.

Il nous a paru préférable de classer les épigrammes de Callimaque d'après leur objet, et de considérer successivement dans cette œuvre les épitaphes, les dédicaces, les épigrammes érotiques, enfin les pièces d'un caractère littéraire ou moral. De ces quatre catégories, les deux dernières comprennent les poésies les plus achevées peut-être, en tout cas les plus personnelles, et les spécimens les plus curieux des transformations de l'épigramme au IIIe siècle. Mais les deux premières nous offriront d'abord l'occasion d'examiner de près la question que nous avons posée au début de cette étude : toutes ces épigrammes, rédigées en forme d'épitaphe ou de dédicace, ont-elle figuré sur des monuments?

§ 1. *Les épigrammes funéraires.*

Comme il est naturel, à première vue, de supposer que les pièces de cette série sont des épitaphes réelles, c'est à nous qu'il appartient de prouver d'abord que cette apparence peut être trompeuse, et que plusieurs d'entre elles au moins affectent seulement le tour et les allures d'une inscription véritable.

C'est à peine si la chose a besoin de démonstration quand il s'agit de Timon le Misanthrope. Ce contemporain d'Alcibiade, devenu bientôt légendaire dans la comédie ancienne et nouvelle, a inspiré beaucoup plus d'épitaphes que son tombeau n'en a pu jamais porter : il a fourni, comme la vache de Myron, des variations faciles aux Alexandrins, et Plutarque atteste que Callimaque fut de ceux qui prirent part à ce concert d'épigrammes (1). Aussi l'une des deux pièces qui portent son nom dans le manuscrit Palatin lui est-elle unanimement laissée par la critique :

[1] « Timon, puisque tu n'es plus, dis-moi, de l'ombre ou de la lumière, que détestes-tu davantage? — L'ombre ; car vous autres hommes, vous êtes plus nombreux chez Hadès (2) ».

(1) Plut., *Anton.*, 70.
(2) AP., VII, 317 (IV, Wilam.).

La seconde pièce exprime un sentiment analogue sous une forme un peu différente : au lieu de répondre à une question du passant, Timon repousse d'avance le salut, les vœux qu'on a coutume d'adresser aux morts (χαῖρε) :

[2] « Ne me souhaite pas joie et bonheur, méchant que tu es : passe ton chemin ! Ma joie et mon bonheur, à moi, c'est que tu n'approches pas (1) ».

Wilamowitz rejette l'attribution de cette épigramme à Callimaque, parce que, dit-il, le mouvement qui termine le premier vers (*Passe ton chemin*, ἀλλὰ πάρελθε), est emprunté à une autre pièce de l'*Anthologie* sur le même sujet :

« Des épines et des ronces entourent de tous côtés ce tombeau : tu te blesseras les pieds si tu approches. Timon le Misanthrope habite en ce lieu. Passe ton chemin ! Prononce toutes les malédictions que tu voudras contre moi ; je ne te demande qu'une chose : passe ton chemin (2) ! ».

Mais, à ne considérer que la forme de cette dernière épigramme, faut-il la regarder comme le modèle ou l'imitation de la précédente ? Elle en est, selon nous, bien plutôt, l'imitation : à la protestation du misanthrope contre l'aumône d'une pitié banale, l'auteur de la seconde pièce ajoute que, non content de se taire, le passant peut à son gré lancer contre Timon toutes sortes d'imprécations (οἰμώζειν εἴπας πολλά) : le fait que ces mots renchérissent sur l'idée première nous paraît trahir l'imitateur. Callimaque peut donc être l'auteur du distique plus simple, selon le témoignage du *Palatinus*. Reste pourtant une difficulté. Plutarque cite les deux derniers vers de la pièce la plus longue (à partir des mots : *Timon le misanthrope habite en ce lieu*) comme de Callimaque (3). Le poète se

(1) AP., VII, 318. — Je traduis μὴ σὲ πελᾶν, correction de Jacobs, pour γελᾶν, qui est la leçon du ms. *Palat.* et de Planude. Stadtmüller écrit μή σ' ἀλέγειν.

(2) AP., VII, 320.

(3) Plut., *Anton.*, 70.

serait-il ainsi copié ou répété lui-même? La chose ne serait pas impossible; mais une erreur de Plutarque, ou une lacune dans le texte de cet historien (1), nous semble plus probable : le *Palatinus* a donc raison sans doute d'attribuer l'épigramme entière à Hégésippos; c'est ce poète, d'ailleurs inconnu, qui a repris pour son compte la pensée de Callimaque en la faisant précéder d'une idée nouvelle (les ronces et les épines qui rendent inaccessible le tombeau de Timon). Ce thème lui-même a fait fortune à son tour, comme on le voit par une épigramme de Zénodote ou de Rhianos (2). Quant à Léonidas de Tarente, il a écrit sur le même sujet une fantaisie du même genre, qui paraît dériver directement de Callimaque (3).

On pense bien que cette sorte de parodie plaisante (παίγνιον), qui consiste à dépeindre dans une épitaphe le caractère d'un homme, ne s'est pas exercée seulement sur la personne de Timon : un autre personnage fameux par ses impitoyables satires, Hipponax, a donné lieu à des jeux d'esprit analogues, et Théocrite passait pour l'auteur d'une jolie épigramme de cette espèce (4). Callimaque n'en avait-il pas fait autant pour Archiloque? C'est une hypothèse, un peu risquée, de Schneider (5). En tout cas, le même artifice semble lui avoir servi deux fois au moins pour se peindre lui-même tel qu'il voulait être connu de la postérité.

Les deux épigrammes en question se présentent, séparées l'une de l'autre, dans l'*Anthologie*, sous la forme suivante :

[3] « Du fils de Battos tu longes le tombeau : habile dans l'art de

(1) C'est l'hypothèse de Stadtmüller, *Anthol. Graec.*, t. II, p. 214 : *In vita Plutarchi inter epp. 313 et 320, 3 sq. fortasse excidit Callimachi ep. 318 (quod propter congruentem hexametri exitum facilius accidere poterat).*

(2) AP., VII, 315.

(3) AP., VII, 316. — Cf. Geffcken (J.), *Leonidas von Tarent*, p. 76, n. 1.

(4) AP., XIII, 3.

(5) Schneider, *Callimachea*, fr. 117 : Ἑρμᾶς, ὅ περ Φεραῖος αἰνέαι θεός, ἐμμὶ τῶ ψυγαίχμα. Le personnage visé dans ce vers (ψυγαίχμας) serait Archiloque, qui avait, on le sait, raconté lui-même sa mésaventure.

la poésie, il savait aussi accommoder sa verve aux rires du banquet (1) ».

[4] « Qui que tu sois qui longes ce tombeau, sache que je suis le fils et le père de Callimaque de Cyrène. Tu vas les connaître tous les deux : l'un, jadis, a commandé les hoplites de sa patrie ; l'autre a fait entendre des chants qui triomphent de l'envie. Ne t'en étonne pas : celui que les Muses ont regardé, enfant, d'un œil propice, celui-là, blanchi par l'âge, demeure toujours leur ami (2) ».

O. Schneider, persuadé que ces deux pièces devaient se rapporter l'une et l'autre à un monument réel, a imaginé de les réunir en une seule, destinée au tombeau de Battos, le père de notre poète (3). La plus longue des deux formerait le début de l'épitaphe : Callimaque, dans le premier distique, désignerait le mort par une périphrase, puis il s'étendrait, dans les deux suivants, sur l'éloge de son aïeul et sur sa propre louange. Dans le dernier, il reviendrait à son père, dont il vanterait le talent poétique et la joyeuse humeur dans les festins. A cette hypothèse s'opposent, selon nous, plusieurs raisons : la répétition de la même formule (παρὰ σῆμα φέρεις πόδας), dans une pièce de huit vers, serait une maladresse qu'il est difficile d'imputer à Callimaque ; ensuite, le patronymique Battiadès, fils ou descendant de Battos, ne peut guère s'appliquer à un personnage qui s'appelait lui-même Battos ; ce Battos, enfin, n'a jamais été donné pour un poète par aucun témoignage. Battiadès, dans le distique isolé de l'*Anthologie*, c'est donc bien notre Callimaque, et ce distique forme un tout complet : le poète y débute par une formule banale ; mais, aussitôt après, il résume

(1) AP., VII, 415 (XXXV, Wilam.). — Pour le sens du pentamètre, j'adopte l'explication de Reitzenstein, *Epigramm u. Skolion*, p. 87.

(2) AP., VII, 525 (XXI, Wilam.). — De la formule Καλλιμάχου.... παῖδά τε καὶ γενέτην (v. 1-2), on peut rapprocher une dédicace archaïque d'Athènes : [Παρ]θένῳ Ἐφάντου με πατὴρ ἀνέθηκε καὶ υἱός.... Ἡγέλοχος (CIA I 374). — L'idée exprimée dans les deux derniers vers de cette épigramme est un souvenir d'Hésiode, *Theogonie*, v. 81-82 : ὅν τινα τιμήσωσι Διὸς κοῦραι μεγάλοιο | γεινόμενόν τε ἴδωσι διοτρεφέων βασιλήων, | τῷ μὲν ἐπὶ γλώσσῃ γλυκερὴν χείουσιν ἐέρσην. Cf. Horace, *Odes*, IV, 3, 1 : *Quem tu, Melpomene, semel | nascentem placido lumine videris.*

(3) Suidas, s. v. Καλλίμαχος : Κ. υἱὸς Βάττου καὶ Μεσάτμας.

en deux traits expressifs le caractère de son génie poétique. En effet, comme l'a bien montré Reitzenstein (1), le second membre de phrase (εὖ δ' οἴνῳ καίρια συγγελάσαι) vise, non pas une disposition naturelle du poète à la gaîté, mais, par opposition à sa maîtrise dans l'art de la haute poésie, son talent à composer, à improviser presque, pour les réunions joyeuses des συμπόσια, des pièces légères, des jeux (παίγνια), et notamment des épigrammes, du genre de celles que nous rencontrerons dans tout le cours de cette étude. En écrivant ces deux vers, Callimaque a fait pour lui-même ce qu'il était d'usage alors dans son entourage de faire pour le souvenir de Timon, d'Archiloque, d'Hipponax ou de tel autre personnage fameux.

On me dira peut-être : admettons que la prétendue épitaphe de Callimaque soit une fantaisie ; pourquoi celle de son père n'aurait-elle pas été réellement gravée sur un tombeau? Il suffit, je crois, de lire la pièce pour renoncer à y voir l'expression d'un sentiment de piété filiale. Je sais bien que Wilamowitz, après Schneider, y suppose une lacune, où pouvaient tenir et le nom de Battos et celui du fondateur de Cyrène, et bien d'autres choses encore. Mais est-il nécessaire de recourir à une telle hypothèse? et les vers mêmes de l'épigramme ne suffisent-ils pas à la rendre inutile? Si Callimaque parle ici de lui-même comme d'un vieillard toujours protégé des Muses en dépit des envieux, c'est longtemps après la mort de son père qu'il a dû s'exprimer ainsi : parvenu au terme de sa carrière, il s'est plu à associer fièrement les exploits guerriers de son aïeul à ses propres titres de gloire.

D'autres épigrammes se rapportent de même à des personnages, plus ou moins célèbres, que leur mort ou leur doctrine avait signalés à l'attention du poète. Cléombrotos d'Ambracie s'était donné la mort, convaincu par Platon des destinées immortelles de l'âme. Callimaque écrit sur lui ces deux distiques, où perce une légère ironie :

(1) Reitzenstein, *Epigramm u. Skolion*, p. 87.

[5] En disant : « Soleil, adieu ! » Cléombrotos d'Ambracie s'est précipité du haut d'un toit chez Hadès : il n'avait eu aucun mal qui pût lui faire souhaiter la mort ; mais il avait lu de Platon le dialogue sur l'âme (1).

Un autre philosophe, au contraire, s'était attaché à la croyance qu'il n'y a rien au-delà du tombeau, et que l'autre monde est un leurre. Callimaque lui forge une épitaphe qui, pour la forme, ressemble à plus d'une inscription réelle, mais qui trahit, par le fond des idées, par le ton ironique du style, le jeu d'esprit du poète.

[6] « Est-ce bien ici que repose Charidas ? — Si tu veux dire le fils d'Arimmas de Cyrène, c'est bien ici. — O Charidas, qu'y a-t-il sous la terre ? — Beaucoup de ténèbres. — Et en revient-on ? — Mensonge. — Et Pluton ? — Une fable. — C'en est fait de nous. — Je t'ai dit la vérité ; mais si tu veux entendre ce qui flatte l'oreille, sache qu'un gros bœuf ne coûte chez Hadès qu'une petite monnaie de Pella » (2) !

Aussi bien l'opinion personnelle de Callimaque n'est-elle pas plus engagée dans une parodie de ce genre, que s'il avait composé sur commande une épitaphe véritable. Une autre fois, il décrit dans le séjour des bienheureux, conformément aux croyances populaires, un certain Timarchos d'Alexandrie :

[7] « Si tu cherches Timarchos dans la demeure d'Hadès, pour qu'il te renseigne sur l'âme et sur ta destinée future, demande, parmi les morts de la tribu Ptolémaïs, le fils de Pausanias : tu le trouveras dans le séjour des hommes pieux (3) ».

(1) AP., VII, 471 (XXIII, Wilam.). — La mort volontaire de Cléombrotos a été l'objet de nombreux commentaires, notamment chez les écrivains chrétiens. Voir à ce sujet l'article de Th. Sinko, dans *Eos*, t. XI (1905), p. 1 et suiv.

(2) AP., VII, 524 (XIII, Wilam.). — Pour le v. 6 de l'épigramme, Πελλαίου βοῦς μέγας εἰν Ἀΐδῃ, nous suivons l'interprétation de Kaibel, *Hermès*, XXXI, p. 265. On trouvera dans l'édition Stadtmüller (AP., VII, 524) toutes les corrections et explications proposées.

(3) AP., VII, 520 (X, Wilam.).

S'il ne s'agissait pas d'un philosophe, cité par Diogène Laërce (1), on pourrait croire à une inscription réelle ; mais l'allusion aux doctrines philosophiques du mort rappelle trop les prétendues épitaphes de Charidas et de Cléombrotos d'Ambracie.

Est-il plus vraisemblable que Callimaque, composant une épigramme pour la tombe d'un ami, ait célébré chez lui l'amour du vin, et rappelé qu'il était mort pour avoir trop bu? Et, d'une façon générale, parmi les nombreuses épitaphes de buveurs qui se lisent dans l'*Anthologie*, en est-il une seule qui ne soit une agréable plaisanterie? On pourrait nous objecter deux textes d'Athénée. Dans l'un (2), Athénée raconte, d'après Harmodios de Lépréon, qu'un Arcadien de Phigalie, Pythéas, avait ordonné à ses proches, avant sa mort, de graver sur son tombeau une inscription qui attestât sa richesse en coupes d'or, d'argent et d'électron. Mais autre chose est de collectionner des coupes précieuses, autre chose, de se vanter d'y avoir bu jusqu'à en mourir. C'est pourtant bien un aveu ou une fanfaronnade de ce genre que semble indiquer l'autre texte d'Athénée (3) : sur la tombe même d'Arcadion, élevée par leurs soins, ses deux fils auraient écrit qu'il était mort « en buvant d'un trait six coupes de vin pur ». Athénée ajoute un détail plus grave : c'est que l'inscription avait été relevée par Polémon ἐν τῷ περὶ τῶν κατὰ πόλεις ἐπιγραμμάτων. Mais ce témoi-

(1) Diogen. Laert., VI, 95.

(2) Athen., p. 465 d : Πυθέας ὁ Ἀρκὰς ἐκ Φιγαλείας ὃς καὶ ἀποθνήσκων οὐκ ὤκνησεν ὑποθέσθαι τοῖς οἰκείοις ἐπιγράψαι αὐτοῦ τῷ μνήματι τάδε·

Πυθέα μνῆμα τόδ' ἔστ' ἀγαθοῦ καὶ σώφρονος ἀνδρός,
ὃς κυλίκων ἔσχεν πλῆθος ἀπειρέσιον
ἀργυρέων χρυσοῦ τε καὶ ἠλέκτροιο φαεινοῦ
τῶν προτέρων πάντων πλείονα πασάμενος.

(3) Athen., p. 436 d : ἔπινε δὲ πλεῖστον καὶ Ἀρκαδίων..... ὡς τὸ ἐπίγραμμα δηλοῖ, ὅπερ ἀνέγραψε Πολέμων ἐν τῷ περὶ τῶν κατὰ πόλεις ἐπιγραμμάτων.

Τοῦ πολυκώθωνος τοῦτ' ἠρίον Ἀρκαδίωνος
ἄστεος ὤρθωσαν τᾷδε παρ' ἀτραπιτῷ
υἱῆες Δόρκων καὶ Χαρμύλος· ἔφθιτο δ' ὠνήρ,
ὤνθρωπ', ἓξ χανδὸν ζωροποτῶν κύλικας.

gnage même n'est pas décisif : il y avait dans l'ouvrage de Polémon autre chose que de vraies inscriptions ; on y signale des pièces copiées par lui dans des livres (1). Le dernier vers au moins de l'épitaphe d'Arcadion nous paraît donc provenir d'une parodie satirique.

Pour la même raison l'épitaphe du buveur Erasixénos, rapportée aussi par Athénée (2), n'a pas dû être copiée sur une pierre funéraire par Polémon ou l'un de ses émules. Wilamowitz a tenté d'expliquer par là les variantes qu'offre le texte d'Athénée, comparé à celui de l'*Anthologie* (3) ; mais, outre qu'il est difficile d'attribuer d'aussi graves erreurs de lecture à Polémon, le principe même du raisonnement est contestable : Athénée n'indique pas expressément la source d'où il a tiré l'épigramme d'Erasixénos, et rien n'empêche que cette source ne soit le livre même de Callimaque. Nous restituerons donc à notre poète ce distique d'une spirituelle ironie :

[8] Le profond buveur Erasixénos, voilà qu'une coupe de vin pur, deux fois de suite vidée à la santé d'un ami, l'a emporté chez Hadès (4).

L'autre pièce du même genre, dans l'œuvre de Callimaque, se révèle encore à un autre signe comme un pur jeu d'esprit : c'est que le mort est originaire d'Ænos, en Thrace, ville fameuse par ses bons vins, comme Maronée sa voisine. Rappelons-nous que Léonidas de Tarente appelle Maronis la buveuse dont il compose la plaisante épitaphe (5). La pièce de Calli-

(1) Preger (Th.), *Inscriptiones graecae metricae ex scriptoribus praeter Anthologiam collectae*, Lipsiae, Teubner, 1891, p. XIII, n. 1 et p. 2.

(2) Athen., p. 436 d : Ἐρασίξενον δέ τινα πεπωκέναι πλεῖστόν φησι τὸ ἐπ' αὐτῷ ἐπίγραμμα·

οὐ βαθὺν οἰνοπότην Ἐρασίξενον ἡ δὶς ἐφεξῆς
ἀκρήτου φανερῶς ᾤχετ' ἔχουσα κύλιξ.

L'*Anthologie* (AP., VII, 454) donne des leçons meilleures : v. 1, τὸν, au lieu de οὐ ; v. 2, προποθεῖσ', au lieu de φανερῶς.

(3) *Hermes*, XII, p. 346, note.

(4) AP., VII, 454.

(5) AP., VII, 455.

maque, moins satirique et plus touchante, est relevée par un joli souvenir d'Homère :

[9] « Eh bien ! Ménécrate d'Ænos, tu n'as pas été longtemps de ce monde ; qu'est-ce donc qui a causé ta mort, ô le meilleur des hôtes ? Ne serait-ce pas ce qui a perdu aussi le Centaure ? — L'heure fatale du repos était venue pour moi, et c'est bien à tort qu'on accuse le malheureux vin (1) » !

L'épigramme composée par Callimaque pour Théris de Crète soulève des difficultés d'interprétation, compliquées de conjectures sur le texte. Nous croyons pourtant que la meilleure explication à en donner exclut l'idée d'une épitaphe réelle. Voici le texte exact du *Palatinus :*

Σύντομος ἦν ὁ ξεῖνος, ὃ καὶ στίχος οὐ μακρὰ λέξων
Θῆρις Ἀρισταίου Κρὴς ἐπ' ἐμοὶ δολιχός (2).

La pièce, rangée par Planude dans le chapitre εἰς ἀγωνιστάς, se termine par le mot δολιχός. Donc, de deux choses l'une : ou bien Planude a eu raison de classer la pièce comme il a fait, et il faut lire δόλιχος (proparoxyton) dans le sens de « course du double stade », ou bien δολιχός (oxyton) a le sens général de « long », et rien ne prouve alors qu'il faille accepter la classification de Planude.

Examinons d'abord les explications qui se fondent sur la donnée de Planude. En changeant au v. 2 ἐπ' ἐμοί en ὑπ' ἐμοί, et δολιχός en δόλιχον, Meineke arrive au sens suivant : Θῆρις Ἀρισταίου Κρὴς ὑπ' ἐμοί, δόλιχον. *Sous cette pierre* (ὑπ' ἐμοί) [*repose*] *Théris, fils d'Aristæos, Crétois,* [*vainqueur*] *au double stade.* La nécessité de sous-entendre ainsi νικήσας, contre tout usage, a fait rejeter cette interprétation. Mais Stadtmüller, revenant à

(1) AP., VII, 725 (LXI, Wilam.). — Le v. 3, ἦ ῥα τὸ καὶ Κένταυρον, fait allusion à ce passage d'Homère, *Odyssée*, XXI, 295 : οἶνος καὶ Κένταυρον ἀγακλυτὸν Εὐρυτίωνα ἔκτεν.

(2) AP., VII, 447 (XI, Wilam.). — Au v. 1, λέξω est la leçon du copiste A (avant correction) et de Planude ; λέξων vient du correcteur C.

la même idée, écrit, par conjecture : ἐπόνει δόλιχον; et, dans cette hypothèse, comme dans celle de Meineke, le pentamètre définit brièvement la spécialité de l'athlète. Dès lors, l'hexamètre ne peut s'interpréter que d'une façon : « L'étranger était bref dans son langage (σύντομος); aussi le vers, également concis, n'en dira-t-il pas long..... » L'épigramme, ainsi comprise, pourrait avoir figuré sur un tombeau : mais ce que l'on ne saisit guère, c'est l'intérêt qu'aurait trouvé Callimaque à vanter chez un athlète la concision de la parole : quoi que paraisse dire Stadtmüller, il n'y a qu'une relation lointaine entre les deux qualités associées ici l'une à l'autre (*paucorum verborum* et *veloci pede*) (1).

Si on renonce à l'idée de Planude, et si le mot δολιχός ne désigne pas le long stade, on peut songer à l'épitaphe, non plus d'un athlète, mais d'un membre de la société alexandrine, d'un écrivain peut-être, concis dans ses discours ou dans ses écrits. Callimaque aurait alors distingué dans ce personnage une qualité que lui-même appréciait plus que personne, et il aurait dit : « L'étranger était bref dans son langage; mon vers le sera aussi; je n'en dirai pas long : Théris, fils d'Aristæos, Crétois, repose sous cette pierre (ὑπ' ἐμοί). — C'est encore trop ! » Telle est l'interprétation adoptée par Jacobs, puis par Schneider; et il faut reconnaître que l'épigramme, sous cette forme, ne manque ni de grâce ni d'esprit. Mais, par cela même qu'elle comporte un trait de critique littéraire, elle risque fort d'être un simple jeu d'esprit.

Wilamowitz, dans sa 3e édition (1907), prend parti dans ce débat, en se prononçant sur le sens de σύντομος : selon lui, ce mot désigne un « homme de petite taille », et l'imitation certaine d'Ovide semble bien lui donner raison (2). Mais alors, entre la petite taille du mort et la concision de la formule

(1) *Anthol. Graec.*, t. II, p. 312.
(2) Ovid., *Amor.*, II, 6, 59 :

Ossa tegit tumulus : tumulus pro corpore parvus,
Quo lapis exiguus par sibi carmen habet.

funèbre, la relation devient toute matérielle : si la formule est trop longue, ce n'est pas une question de goût, c'est une question de place, et le monument (car c'est lui qui parle) s'exprime ainsi :

[10] L'étranger était de petite taille ; aussi le vers, réduit à sa plus simple expression, « Théris, fils d'Aristæos, Crétois », est-il encore trop long pour moi (ἐπ' ἐμοὶ δολιχός) (1).

En d'autres termes, les trois mots de l'inscription funéraire n'avaient pu être gravés sur une seule ligne, tant la pierre était petite ! Cette explication, très réaliste, a l'avantage de traduire le plus exactement possible le texte du *Palatinus*. Mais, du même coup, toute idée d'une épitaphe véritable doit être écartée, puisque Callimaque nous apparaît comme se plaisant à écrire une épigramme humoristique à propos d'une inscription réelle ainsi formulée : Θῆρις Ἀρισταίου Κρής.

C'est tout à fait la même idée qu'a eue Kaibel dans l'interprétation d'une autre épigramme funéraire qui, vraisemblablement, vise aussi un monument, une stèle authentique :

[11] « Timonoé ! Mais qui es-tu ? Par les dieux, je ne t'aurais pas reconnue, si la stèle ne portait pas le nom de Timothéos ton père et de Méthymne ta patrie. Ah ! je puis dire qu'il éprouve de son veuvage une cruelle douleur, ton époux Euthyménès (2) ».

Sous ces apostrophes et ces exclamations, Kaibel observe qu'on ne découvre aucun trait qui ne puisse provenir d'une inscription, fort simple : Τιμονόα Τιμοθέου Μηθυμναίου, γυνὰ δὲ Εὐθυμένεος (3). Le bas-relief qui portait cette inscription représentait, suivant un usage connu, une scène d'adieu (4), et la tris-

(1) AP., VII, 447 (XI, Wilam.).
(2) AP., VII, 522 (XV, Wilam.).
(3) Kaibel, *Zu den Epigrammen des Kallimachos*, dans *Hermes*, t. XXXI (1896), p. 264.
(4) Weisshäupl, *Die Grabgedichte der Anthologie*, p. 95.

tesse du mari Euthyménès s'y exprimait par l'attitude même du personnage.

S'il est arrivé à Callimaque de développer ainsi, comme un jeu, les données d'une épitaphe privée (vraie ou fictive), à quels signes distinguer les pièces qu'il a pu écrire pour un ami, pour un hôte, de celles qui ont une valeur toute littéraire?

Des quatorze épigrammes qui nous restent à examiner, deux n'affectent pas même la forme d'une épitaphe. L'une, sorte de fragment d'élégie, raconte, non sans émotion, une catastrophe qui a jeté le deuil dans la ville de Cyrène :

[12] Le matin nous enterrions Mélanippos ; au coucher du soleil, la jeune Basilo s'est tuée de ses propres mains : vivre, après avoir déposé son frère sur le bûcher, elle n'en eut pas le courage. Ainsi la maison d'Aristippos a vu un double malheur, et Cyrène toute entière a été consternée, au spectacle de cette demeure vide, autrefois si florissante (1) !

La seconde, écrite à l'occasion de la mort d'un Crétois, rival du légendaire Daphnis, est un appel aux bergers, aux poètes bucoliques :

[13] Astacidès de Crète, le chevrier, a été ravi par une Nymphe sur la montagne, et maintenant c'est un dieu qu'Astacidès. Plus jamais sous les chênes du mont Dicté, plus jamais, bergers, nous ne chanterons Daphnis : nous chanterons toujours Astacidès (2).

Veut-on un autre indice? Le nom du pauvre Micylos (Μικύλος) convient si parfaitement à la modicité de ses ressources, qu'on se demande si le poète n'a pas imaginé le nom pour peindre l'homme :

[14] Avec mes faibles ressources, j'ai vécu petitement, sans com-

(1) AP., VII, 517 (XX, Wilam.).

(2) AP., VII, 518 (XXII, Wilam.). — Quel personnage, mythologique ou contemporain de Callimaque, se cache sous ce nom d'Astacidès? Beaucoup d'hypothèses contradictoires ont été émises à ce sujet. Cf. Susemihl, I, p. 183, note 48, et Reitzenstein, *Epigramm u. Skolion*, p. 255.

mettre aucune injustice, sans nuire à personne. O Terre amie, si moi, Micylos, j'ai jamais approuvé quelque chose de mal, ne me sois pas légère, et vous, ne me soyez pas propices, dieux infernaux qui me tenez (1) !

Viennent ensuite les épigrammes de naufragés. Avant de devenir un thème banal, propre à toutes sortes de variations littéraires, nons ne doutons pas que l'hommage rendu à des navigateurs malheureux, connus ou inconnus, n'ait réellement fourni, dans les villes maritimes de la Grèce, la matière d'une poésie « épigraphique »; mais, pour affirmer que Callimaque n'a pas déjà littérairement exploité cette veine, il faudrait prouver, d'abord, que les épigrammes de ce genre placées dans l'*Anthologie* sous le nom de Platon appartiennent à une époque beaucoup plus basse (2), ensuite, que les influences réciproques qui se manifestent dans ce domaine entre Asclépiade, d'une part, Posidippe et Léonidas, de l'autre (3), n'ont pas atteint le poète d'Alexandrie. Or, en elles-mêmes, les pièces de Callimaque ne se distinguent pas de celles-là par un caractère mieux approprié à une inscription réelle. Pour le tombeau d'un naufragé anonyme, le poète insiste sur la compassion, la sympathie naturelle d'un vieux « loup de mer », Léontichos, pour un compagnon inconnu :

[15] Qui es-tu, étranger qui as fait naufrage? Léontichos t'a trouvé mort sur la plage, et t'a creusé cette tombe, en pleurant sur sa

(1) AP., VII, 460 (XXVI, Wilam.). — Nous adoptons, au v. 4, la correction de Wilamowitz : μήθ' ἵλεω δαίμονες, au lieu de μήτ' ἄλλοι, leçon du *Palatinus*.

(2) Les épigrammes AP., VII, 265, 268, 269, attribuées à Platon par le correcteur (C) du *Palatinus*, ont déjà tout le caractère d'exercices littéraires, de παίγνια. Reitzenstein a essayé de montrer que ces prétendues épigrammes de Platon étaient dues à un poète du IIe s. av. J.-C. (*Epigramm u. Skolion*, p. 181 et suiv.). Wilamowitz tient pour l'authenticité de ces poésies légères du grand philosophe (*Die griechische u. lateinische Literatur u. Sprache*, p. 142).

(3) Il ne nous paraît pas douteux que la pièce d'Asclépiade (AP., VII, 284) n'ait servi de modèle à Posidippe (AP., VII, 267) et à Léonidas de Tarente (AP., VII, 283). Cf. Geffcken, *Leonidas von Tarent*, p. 45.

propre vie, pleine de périls : lui non plus n'a pas une vie calme, et comme la mouette il court les mers (θαλασσοπορεῖ) (1).

L'idée générale, reprise par Virgile (*Haud ignara mali, miseris succurrere disco*), n'était peut-être pas encore un lieu commun du temps de Callimaque ; mais ici l'expression même, dans la jolie comparaison avec la mouette, paraît provenir d'Aratos (2), et elle n'a pas été perdue pour Léonidas de Tarente (3). Callimaque lui-même l'a reprise dans une autre pièce, mais sous une forme, ce semble, moins pittoresque et moins expressive (4).

Pour le cénotaphe du Naxien Lycos, le conseil aux navigateurs, qui termine l'épigramme, est-il aussi une réminiscence d'Aratos (5), ou le fait d'une observation ancienne et populaire ? En tout cas, le dernier distique seul relève, par la vivacité du tour et la fermeté de l'expression, une pièce jusque là plutôt prosaïque :

[16] Lycos de Naxos n'est pas mort sur terre ; il a vu dans les flots périr à la fois son navire et sa vie, lorsqu'il revenait d'Égine pour son commerce. Son cadavre repose au fond des eaux, et moi, tombeau qui n'ai que son nom, je proclame ce mot d'une vérité universelle : « Garde-toi de tout contact avec la mer, ô matelot, lorsque se couchent les Chevreaux (6) ! »

Quant à la troisième épitaphe de naufragé qui porte le nom de Callimaque, elle devrait être tenue pour un pur exercice

(1) AP., VII, 277 (LVIII, Wilam.). — Au lieu de Τίς, ξένος ὦ ναυτιγέ (v. 1), leçon du *Palatinus*, Stadtmüller conjecture τίς ξένισ' ou τίς κτέρισ' ὦ ναυτιγέ ; mais, dans cette correction, il manquerait encore le pronom personnel σέ, complément direct du verbe ainsi restitué. Pour l'accord grammatical ξένος ὦ ναυτιγέ, cf. AP., VI, 267, 1 : φωσφόρος ὦ σώτειρα. — Au v. 2, Wilamowitz a corrigé avec raison εὗρεν en εὑρέ σ'.

(2) Arat., *Phaenom.*, v. 296 : ἴκελοι δὲ κολυμβίσιν αἰθυίῃσιν. Cf. Reitzenstein, *Epigramm. u. Skolion*, p. 146.

(3) AP., VII, 295, v. 2 : τὸν αἰθυίης πλείονα νηξάμενον.

(4) Schneider, *Callimachea*, fr. 111, v. 3-4 : ἀλλ' ἐμὸς αἰὼν | κύμασιν αἰθυίης μᾶλλον ἐσωκίσατο. — Il y a plus de brièveté, selon nous, et de force dans le dernier hémistiche de notre épigramme : αἰθυίῃ δ' ἴσα θαλασσοπορεῖ.

(5) Arat., *Phaenom.*, v. 158.

(6) AP., VII, 272 (XVIII, Wilam.).

littéraire, si la pièce de Simonide (VII, 496) était authentique. Mais j'ai montré naguère que l'épigramme attribuée à Simonide était, au contraire, une imitation de celle-ci, une amplification artificielle de l'idée sobrement indiquée par Callimaque (1) :

[17] Plût au ciel que n'eussent pas existé les navires rapides ! Nous ne pleurerions pas le fils de Diocleidès, Sopolis. Au lieu de cela, son cadavre est quelque part le jouet des flots, et nous, ce n'est pas devant lui, c'est devant un nom et un tombeau vide que nous passons (2).

L'épigramme, où se marque une émotion contenue, a donc pu fort bien être composée par Callimaque pour un ami : si elle a provoqué des imitations, plus ou moins adroites, ce n'est pas une raison pour qu'elle ait eu dès l'origine le caractère d'un παίγνιον.

Nous en dirons autant de la pièce sur la nourrice Æschra, de Phrygie. Le même thème, il est vrai, se trouve traité dans une autre épigramme du même temps, en termes presque identiques, et la ressemblance va si loin que le nom propre Miccos, chez Callimaque, correspond, dans l'autre épitaphe, à l'épithète ὁ μικκὸς Μήδειος (3). Mais quelle est la plus ancienne de ces deux variations ? L'auteur des deux distiques archiloquiens semble jouer sur le nom de la nourrice : elle avait nom Κλείτα, et elle méritera de s'appeler Χρήσιμα. Cette recherche de l'esprit ne se trouve pas dans la pièce de Callimaque :

[18] La Phrygienne Æschra, excellente nourrice, Miccos, tant qu'elle a vécu, l'a entourée de tendresse et de soins ; morte, il lui a consacré ce monument, afin de montrer à la postérité quelle reconnaissance a valu à la vieille nourrice le lait qu'elle a donné de ses mamelles (4).

(1) Hauvette (Am.), *De l'authenticité des épigrammes de Simonide*, Paris, Alcan, 1896, p. 102-104.
(2) AP., VII, 271 (XVII, Wilam.).
(3) AP., VII, 663.
(4) AP., VII, 458 (L. Wilam.).

Malgré la simplicité du sentiment et de la forme, cette jolie pièce porte la marque, et comme la signature, de Callimaque, dans l'emploi du substantif concret, ἀγαθὸν γάλα, *le bon lait,* pour désigner la personne qui le donne (1), et aussi dans l'expression concise et neuve de la fin, μαστῶν ὡς ἀπέχει χάριτας. Avec cela, le souvenir d'Homère et d'Hésiode, dans le tour et le choix des mots, ajoute à cette épigramme une nuance d'érudition (2).

La formule funéraire que présente l'épitaphe du jeune Critias de Cyrène appartient également à une série de pièces imitées les unes des autres (3) : c'est le tombeau qui parle; il demande au passant d'aller annoncer aux parents du mort la triste nouvelle :

[19] Si tu vas à Cyzique, il te sera facile de trouver Hippacos et Didymé ; ils sont d'une famille bien connue. Tu leur porteras une triste nouvelle, tu leur diras que je retiens ici leur fils Critias (4).

On admet généralement que Callimaque a imité dans ces distiques une épigramme d'Asclépiade (5); mais Reitzenstein, qui admet cette hypothèse (6), fait en même temps si bien ressortir les corrections heureuses apportées par Callimaque à son prétendu modèle, qu'on se demande s'il y a vraiment imitation. En tout cas, la pièce d'Asclépiade ne peut guère passer que pour une épitaphe « en l'air », une variation littéraire sur un thème donné ; celle de Callimaque pourrait, à la rigueur, n'avoir d'autre modèle que les inscriptions métriques,

(1) Cf. Callim., *Hymn.*, VI, v. 95 : χώ μαστὸς τὸν ἔπωνε.

(2) Au vers 2, ἐγηροκόμει rappelle Hésiode, *Theog.*, 605 (γηροκόμος). — Au v. 3, φθιμένην est homérique, et le second hémistiche ἐπεσσομένοισιν ὁρᾶσθαι est à rapprocher d'un oracle de la Pythie, cité dans Hérodote, VI, 77 : καὶ ἐπεσσομένων ἀνθρώπων.

(3) AP., VII, 500, 499, 502, 521, 631. Cf. AP., VII, 540, 544, 569, 589, 694, 718.

(4) AP., VII, 521 (XII, Wilam.).

(5) AP., VII, 500.

(6) Reitzenstein, *Epigramm. u. Skolion*, p. 160-161.

réellement gravées sur le marbre, qui comportent une apostrophe du tombeau, un appel au passant (1).

L'épitaphe de Charmis, emporté par une mort subite, se distingue par une note personnelle, qui le désigne assez naturellement comme un ami du poète. Seule la pensée générale du début dépasse un peu la portée d'une simple inscription funéraire :

[20] Qui donc est sûr de connaître ce dieu puissant, Demain? Hier, Charmis, tu étais parmi nous ; aujourd'hui, dans les larmes, nous t'avons mis au tombeau : jamais Diophon ton père n'a connu de malheur plus affreux (2).

Rien, en revanche, ne trahit l'artifice dans l'épigramme de Créthis de Samos, rien..... si ce n'est peut-être le relief trop vivant, trop pittoresque du portrait! Dans telles autres épigrammes qui ont, selon toute apparence, figuré sur un marbre, les indications strictement nécessaires occupent toute la place :

[21] Vous qui passez le long du tombeau de Cimon l'Eléen, sachez que vous avez près de vous le fils d'Hippæos (3);

ou bien un simple mot, heureusement mis en lumière, peint les espoirs déçus d'un père :

[22] Un enfant de douze ans! Son père Philippos a déposé ici l'objet de toutes ses espérances, Nicotélès (4);

ou bien une sentence morale relève la banalité d'une formule :

[23] Ici Saon d'Acanthe, fils de Dicon, dort d'un sommeil sacré : ne dis pas que les gens de bien meurent (5).

(1) CIA, I, 463 ; IV, 477e, 477b.
(2) AP., VII, 519 (XIV, Wilam.). — Le v. 1 prend un sens plus intéressant si on écrit avec Wilamowitz : Δαίμονα... τὸν Αὔριον, avec une majuscule.
(3) AP., VII, 523 (LX, Wilam.).
(4) AP., VII, 453 (XIX, Wilam.).
(5) AP., VII, 451 (IX, Wilam.).

Quoique plus développée, l'épitaphe de la prêtresse de Déméter se borne à énumérer ses titres, ses fonctions, son heureuse famille, la douceur de sa mort, plutôt que son caractère même :

[24] Je fus autrefois prêtresse de Déméter, puis des dieux Cabires, ensuite de la déesse du mont Dindymon, et maintenant je ne suis que poussière, moi, N..., qui présidais aux chœurs de nombreuses jeunes femmes. Deux enfants me sont nés, deux garçons, et c'est dans leurs bras que j'ai fermé les yeux, au terme d'une longue vieillesse : passe et sois heureux (1).

Comparée à ces pièces, l'épigramme en l'honneur de Créthis n'a d'autre signe distinctif, je le répète, que de peindre en traits charmants la physionomie de la jeune fille, sans nous dire assez peut-être (pour une épitaphe réelle) les circonstances de sa vie et de sa mort :

[25] Créthis, l'intarissable conteuse, qui s'entendait si bien à tous les jeux, que de fois les jeunes Samiennes la réclament, elle, leur compagne si douce, et qui avait toujours quelque chose à dire ! Mais maintenant, sous cette pierre, elle dort, Créthis, de ce profond sommeil qui attend tous les hommes (2).

Quel est ce cercle de jeunes filles qui a perdu la plus gaie, la plus charmante compagne ? De quels jeux parle Callimaque ? Ne serait-ce pas de ces plaisirs littéraires (παίγνια), si goûtés de la société alexandrine ? Et l'hommage du poète ne devait-il pas lui-même être lu dans quelque réunion mondaine, plutôt que gravée sur une tombe ? Ainsi interprétée, l'épigramme ne perd rien de sa grâce délicate, de son accent profondément grec ; mais elle ne saurait plus compter parmi les pièces, en somme peu nombreuses, que Callimaque a pu composer pour de véritables sépultures.

(1) AP., VII, 728 (XL, Wilam.). — La lacune du v. 3, ἡ Νο....., était remplie sans doute par le nom propre de la prêtresse et peut-être par celui de son père : ἡ Νό<θωνος Αὔγη,> (Schneider). Dans cette hypothèse il faut remarquer, au vers suivant, l'emploi du substantif abstrait, πολλῶν προστασίη, νέων γυναικῶν, synonyme de προστάτις.

(2) AP., VII, 459 (XVI, Wilam.).

§ 2. *Les épigrammes votives.*

Beaucoup plus encore qu'un tombeau, une offrande se prête à une description poétique, sérieuse ou plaisante, naïvement admirative ou spirituellement ironique. Le ton de l'épigramme, voilà ce qu'il nous faut, ici encore, dégager et définir, pour pénétrer la pensée intime du poète et apprécier son talent.

Procédons comme pour les épitaphes, et commençons par les dédicaces qui ont bien pu viser un monument réel, mais qui n'ont jamais, ce semble, figuré sur ce monument même.

Deux distiques, d'une flatterie outrée, sur la statue de Bérénice, fille de Magas, femme de Ptolémée III Evergète, relèvent certainement de cette littérature de cour, dont le plus parfait spécimen est la fameuse élégie du même Callimaque, la *Chevelure de Bérénice*. Rien n'indique, dans l'épigramme, que le poète ait songé à la composer pour la base même de la statue, et les collectionneurs byzantins ne l'ont pas classée davantage parmi les ἀναθηματικά. C'est proprement un ἐπίγραμμα ἐπιδεικτικόν, qui exprime, avec des raffinements d'élégance et d'érudition, l'admiration du poète courtisan :

[26] Il y a quatre Charites : une nouvelle vient d'être ajoutée aux trois autres, et elle est encore toute humide de parfums. C'est l'heureuse Bérénice, la reine admirée de tous, sans laquelle les Charites même ne seraient pas les Charites (1).

Pour bien saisir la finesse des intentions contenues dans ces quatre vers, il ne suffit pas de signaler le tour inattendu et paradoxal du début, le rapprochement habile des mots dans le dernier hémistiche (οὐ Χάριτες Χάριτες) ; il faut encore sentir, avec Kaibel (2), l'imitation de Théocrite dans les mots ἀρίζηλος Βερενίκα, qui rappelaient, à propos de la jeune femme de Ptolémée Evergète, la vénérée mère de Philadelphe : σὲ δ', αἰχμητὰ

(1) AP., V, 145 (LI, Wilam.).
(2) Kaibel, *Commentationes in honorem Mommsenii*, p. 328.

Πτολεμαῖε, αἰχμητᾷ Πτολεμαίῳ ἀρίζηλος Βερενίκα (1) ; il faut aussi avec Wilamowitz (2), se rappeler la prédilection de la princesse pour les parfums de Cyrène, et voir, au v. 2, une allusion, moins à l'huile dont on frottait les statues de marbre, qu'à ces onguents exquis dont le souvenir enivre encore la chevelure de Bérénice dans le poème de Catulle, traducteur de Callimaque (3).

Même quand l'offrande, l'*ex-voto*, parle dans une épigramme à la première personne, il peut se faire que ce soit là une simple réflexion, sympathique ou malicieuse, du poète, sans qu'il ait eu lui-même aucune part à la consécration de cet objet. Tel me paraît être le cas d'une épigramme diversement interprétée par les critiques, et commentée en dernier lieu par Kaibel (4) :

[27] Simos, fils de Miccos, en me consacrant aux Muses, leur demandait de réussir dans ses études (εὐμαθίην) ; et elles, comme Glaucos, lui ont donné, en échange d'un petit présent, un présent immense. Pour moi, masque tragique de Dionysos, je suis ici consacré, la bouche deux fois plus largement ouverte que le fameux Dionysos κεχηνώς de Samos, et j'entends les enfants qui récitent : « Ma chevelure est sacrée ! », ce qui fait ma joie (5).

Un doute subsiste sur le sens du dernier vers : l'interprétation de Kaibel, τοὐμὸν ὄνειαρ ἐμοί, *c'est mon profit*, au lieu de *c'est mon rêve*, locution proverbiale pour dire *c'est une chose que je sais mieux que personne*, présente cet avantage, que le bon Dionysos, au lieu de supporter avec impatience l'insipide récitation des écoliers, se plaît à les entendre redire sans cesse son éloge. Mais on peut, à la rigueur, adopter sur ce point l'explication que combat Kaibel, sans rejeter pour cela les autres observations du même savant. Le masque tragique, qui prend ici la parole, a été suspendu dans l'intérieur d'une école, non

(1) Theocr., *Id.*, XVII, v. 57.
(2) *Hermes*, XIV (1879), p. 200, n. 1.
(3) Catulle, *Chevelure de Bérénice*, v. 77-78.
(4) Kaibel, *Zu den Epigrammen des Kallimachos*, dans *Hermes*, t. XXXI (1896), p. 268-270.
(5) AP., IV, 310 (XLVIII, Wilam.).

par un acteur célèbre, comme on l'a cru longtemps, mais par un écolier sorti vainqueur de quelque épreuve scolaire. L'ex-voto, ainsi accroché aux murs de l'école, assiste aux exercices des enfants, la bouche bée, et s'en impatiente ou s'en réjouit. L'usage de ces offrandes était courant, et Callimaque a pu en voir de nombreux spécimens dans toutes les villes grecques où il a passé. Est-ce à dire qu'il ait lui-même, pour cet écolier, écrit la dédicace que portait réellement le masque? Une interprétation contraire ressort, ce semble, des idées contenues dans l'épigramme. L'inscription réelle devait dire que Simos avait consacré ce masque aux Muses, pour les remercier de sa victoire et leur demander la continuation de leurs faveurs (εὐμαθίην). Au lieu de cela, le Dionysos de l'épigramme sait quel a été l'effet de cette offrande et de cette prière : il déclare que les Muses, sensibles à l'hommage de l'écolier, lui ont, comme le héros d'Homère Glaucos, rendu au centuple ce qu'il leur avait donné. C'est le poète, ce n'est pas le dédicant, qui s'exprime ainsi. De même, ce n'est pas l'auteur de la dédicace, c'est un spectateur sympathique et légèrement malin, qui décrit le masque de Dionysos avec une érudition un peu comique : le souvenir d'une statue fameuse est bien mieux à sa place dans une pièce de vers destinée à un auditoire mondain et lettré, que sur une offrande modeste, et l'ironie se fait sentir dans tout le tableau de la fin, quelque interprétation qu'on donne du dernier hémistiche : content ou lassé, le Dionysos béat, écoutant le fameux chant d'Euripide : « Ma chevelure est sacrée ! », présente une image souriante et poétique, que l'on n'oublie pas.

Une autre description de masque nous semble trahir aussi une intention littéraire, par l'emploi d'un proverbe, κωμικὸς μάρτυς (1), qui se disait, dans le langage familier, des personnages de comédie, domestiques ou autres, auxquels rien n'échappait des intrigues d'une pièce :

(1) Cicer., *Ad famil.*, II, 13 : *Mea vero officia ei non defuisse tu es testis, cui iam* κωμικὸς μάρτυς, *ut opinor, accedit Phania.*

[28] De la victoire d'Agoranax le Rhodien, je suis ici, ô étranger, témoin vraiment comique, moi, masque de Pamphile, d'un côté nullement brûlé des feux de l'amour, de l'autre, tout semblable à une figue cuite ou à une lampe d'Isis (1).

L'expression κωμικὸν ὄντως μάρτυρα, appliquée à un masque comique de Pamphile, offre un véritable jeu de mots, qui pourrait sans doute entrer dans une dédicace réelle, mais qui convient beaucoup mieux à une description plaisante.

En revanche, le doute n'est même pas permis pour la prétendue dédicace d'une salière aux dieux de Samothrace. La parodie saute aux yeux, et elle s'applique aux formules des ex-voto si souvent déposés dans les temples par les marins sauvés d'un naufrage. Le personnage imaginé par Callimaque (car ici je ne pense pas même qu'il s'agisse d'un παίγνιον à propos de quelque offrande véritable) a consacré, non pas une nacelle, suivant l'usage, mais une ..... salière (sans doute en forme de petite barque), parce que cette salière l'a sauvé de terribles naufrages, c'est-à-dire l'a tiré d'un abîme ..... de dettes; et comment cela? parce qu'il s'est réduit lui-même à ne manger qu'un peu de sel avec son pain, comme les pauvres. Ainsi a-t-il été arraché à la misère, et à la nécessité de manger du sel (ἐξ ἁλός) :

[29] Cette salière, où il puisait un peu de sel pour toute nourriture, a tiré Eudémos d'un abîme de dettes; aussi l'a-t-il consacrée aux dieux de Samothrace, en disant: « Cette salière, ô dieux puissants, Eudémos, suivant le vœu qu'il avait fait, l'a consacrée ici, en souvenir du naufrage d'où il a été sauvé (2). »

Le piquant de la parodie se sent mieux dans le texte que dans la traduction, et la solennité des formules précise en grec la

(1) AP., VI, 311 (XLIX, Wilam.). — Nous suivons, au v. 3, le texte de Wilamowitz, οὐ μὲν ἔρωτι δεδαγμένον, qui se rapproche beaucoup de la leçon du *Palatinus*, οὐκ ἐν ἔρωτι. — Le masque de Pamphile offrait deux aspects différents, selon qu'on le voyait d'un côté ou de l'autre. Cf. Pollux, IV, 141 et Quintil., *Instit.*, XI, 2, 74.

(2) AP., VI, 301 (XLVII, Wilam.).

portée de la plaisanterie : Bentley s'y connaissait bien, quand il qualifiait cette pièce de fort ingénieuse (*ingeniosissimum*) ; le traducteur français de l'*Anthologie*, ajoutant un calembour à ceux de Callimaque, a cru devoir prévenir son lecteur, que « ce n'était pas du sel attique ».

Les cinq dédicaces suivantes, qui comptent parmi les plus agréables du recueil, ont un caractère commun : il semble qu'elles supposent toutes une offrande réelle, avec une inscription, et que cette inscription, par quelque détail de style ou quelque maladresse de rédaction, ait suggéré au poète une critique spirituelle ou simplement une idée amusante.

Voyez ce soi-disant ex-voto de Lycænis à la déesse des accouchements, Ilithyia : la reconnaissance de la jeune femme et l'offrande qui en témoigne ont un caractère singulièrement conditionnel :

[30] Une autre fois encore, ô Ilithyia, viens, à l'appel de Lycænis, apporter comme aujourd'hui (ὧδε) une heureuse délivrance à ses douleurs maternelles ; car cette fois, c'est pour une fille, ô déesse, que t'est consacrée cette offrande : puisse un jour, pour un fils, ce temple parfumé en recevoir une autre (1) !

Il est probable que la dédicace authentique trahissait par quelque endroit le secret désir d'une mère qui aspirait à avoir un fils.

Un autre personnage, dans le temple d'Asclépios, n'avait-il pas tenu à marquer trop expressément qu'il s'acquittait, d'une dette? Il ajoutait peut-être que le tableau, déposé dans le sanctuaire, témoignait de sa fidélité à ses engagements. Callimaque, en plaisantant, lui fait dire avec quelque irrévérence :

[31] Acéson t'a payé sa dette, Asclépios, à la suite du vœu qu'il avait fait pour sa femme Démodiké ; tu le sais bien ; mais, si tu viens à l'oublier et si tu en réclames une seconde fois le prix, ce tableau déclare qu'il fournira un témoignage (2).

(1) AP., VI, 146 (LIII, Wilam.).
(2) AP., VI, 147 (LIV, Wilam.). — Au vers 3, le *Palatinus* donne ἦν δ'ἄρα λήθῃ καί

Le Crétois Echemmas a consacré son arc et ses flèches dans le temple d'Artémis à Délos. L'offrande à la déesse de la chasse n'a rien par elle-même d'étrange; mais, à cette vue, une idée plaisante passe par l'esprit du poète : « Ce grand chasseur, ce foudre de guerre, a donc cessé de détruire tout le gibier de l'île? » Qu'importe qu'il n'y ait pas de gibier sur le Cynthe (1)? Puisque le chasseur a déposé ses armes, la paix est faite, et c'est Artémis qui la garantit. De là cette charmante épigramme, toute pénétrée d'un sentiment bucolique qui est rare chez Callimaque :

[32] Bêtes du Cynthe, rassurez-vous : le Crétois Echemmas a consacré à Artémis, dans Ortygie, l'arc dont il vous poursuivait sans pitié à travers la grande montagne : aujourd'hui il a cessé la lutte, ô chevreuils, et c'est la déesse qui vous a valu cette trêve (2).

Je ne sache pas que les commentateurs de Virgile aient rapproché de ce dernier vers le *Deus nobis haec otia fecit* de la 1re Eglogue.

Faut-il être aussi affirmatif dans l'interprétation de la pièce où un coq d'airain raisonne sur l'authenticité et la véracité de la dédicace qu'il porte? Je crois bien que oui, à en juger d'après le ton dégagé, presque insolent, du personnage :

[33] Evænétos, qui m'a placé ici, déclare (car moi-même je n'en sais rien) que j'atteste devant les Tyndarides la victoire qu'il a lui-même remportée : je veux bien croire Evænétos, fils de Phædros, petit-fils de Philoxénos (3).

Dans le temple de Sérapis, enfin, à Canope, c'est la magni-

μιν ἀπαιτῆς, ce qui fait un vers faux. La correction introduite par Stadtmüller dans son texte, καὶ μισθὸν ἀπαιτῆς, donne un sens un peu faible. Avec la conjecture δίς μιν ἀπαιτῆς, la plaisanterie, d'un comique plus accentué, convient mieux aussi, ce semble, au caractère de la pièce.

(1) Nous répondons ici aux scrupules que manifeste Wilamowitz au sujet du texte Κυνθιάδες θαρσεῖτε..... dans sa dernière édition (1907) : Κυνθιάδες *corruptum : in Cyntho nemo venari poterat* (Ép. LXII, v. 1). L'objection tombe si on admet que la pièce est un παίγνιον.

(2) AP., VI, 121 (LXII, Wilam.).

(3) AP., VI, 149 (LVI, Wilam.).

fique clarté d'une lampe à vingt mèches que l'auteur de cette précieuse offrande faisait valoir sans doute dans sa dédicace. Callimaque, avec une exagération plaisante, voit déjà pâlir les étoiles devant cet éclat :

[34] Callistion, la fille de Critias, m'a dédiée au dieu de Canope, moi, lampe somptueuse à vingt mèches, d'après un vœu en faveur de son enfant Apellis. Passant, en voyant ma lumière, tu diras : « Étoile du soir, combien tu as pâli ! (1) »

Toute la valeur littéraire de la pièce est dans le dernier pentamètre, et c'est lui aussi qui nous en révèle seul le caractère humoristique.

Trois autres épigrammes votives de Callimaque, composées d'un seul distique, ajoutent si peu de chose au simple énoncé d'une offrande, qu'on a plus de peine à y voir un jeu d'esprit. Celle-ci, par exemple, ne soulève aucun des soupçons que nous avons jusqu'ici éprouvés :

[35] Artémis, à toi Philératis a consacré cette statue : reçois son hommage, ô déesse, et conserve-lui la vie (2).

Mais, dans la dédicace suivante, strictement bornée aux formules banales, on ne peut guère s'empêcher de remarquer la nature des noms propres :

[36] Dans le temple d'Isis Inachia se dresse la statue d'Æschylis, la fille de Thalès, d'après le vœu de sa mère Eiréné (3).

Est-ce le hasard qui a rapproché ainsi Thalès d'Eschyle, et qui a donné à cette mère pieuse le nom d'une déesse bien connue à l'époque alexandrine ?

L'offrande d'une massue de chêne à Héraclès présente une forme dialoguée, qui n'est pas sans exemple dans les inscriptions gravées sur les marbres :

(1) AP., VI, 148 (LV, Wilam.).
(2) AP., VI, 347 (XXXIII, Wilam.).
(3) AP., VI, 150 (LVII, Wilam.).

[37] « A toi, dieu étrangleur de lions, tueur de sangliers, cette massue de chêne. — Qui me la consacre ? — Archinos. — De quel pays? — De Crète. — Je l'accepte (1). »

Mais les deux épithètes que porte ici le dieu n'appartiennent guère, ce semble, au vocabulaire liturgique, et, si elles sont de nature à confirmer l'attribution de la pièce à Callimaque comment ne pas remarquer l'absence d'une désignation précise du sanctuaire d'Héraclès? Dirai-je aussi que le nom d'Archinos reparaît dans une autre épigramme que nous étudierons plus loin, et qui est manifestement un παίγνιον (2)?

L'emploi d'un mètre lyrique, au lieu du distique élégiaque, serait-il du moins un signe favorable à l'hypothèse d'une inscription véritable? Nous avons, il est vrai, précédemment admis que l'épitaphe lyrique de la prêtresse de Déméter, des Cabires et de Cybèle avait ce caractère (3); en revanche une autre pièce, non de Callimaque, mais d'un poète contemporain, l'éloge funèbre d'une nourrice, nous a paru plutôt un jeu, en dépit de sa métrique archiloquienne (4). Ici, en fait de dédicaces, le critérium n'est pas plus sûr. Telle dédicace à Déméter, composée de deux strophes (5), se présente à nous sans la moindre prétention littéraire (sauf une pointe d'érudition historique) :

[38] A Déméter Pylæa, pour qui le Pélasge Acrisios a bâti ce temple, et à sa fille qui règne sur les morts, Timodémos de Naucratis a consacré ces présents, dîme de ses bénéfices ; car tel était son vœu (6).

Mais l'idée qui inspire l'épigramme suivante, d'une si belle allure guerrière, a servi de thème à bien des variations poétiques :

(1) AP., VI, 351 (XXXIV, Wilam.).
(2) Cf. ci-dessous l'épigramme [47].
(3) Cf. ci-dessus l'épigramme [24].
(4) AP., VII, 663.
(5) Chaque strophe comprend deux dimètres iambiques catalectiques, suivis d'une tétrapodie dactylique et d'une tétrapodie trochaïque brachycatalectique.
(6) AP., XIII, 25 (XXXIX, Wilam.).

[39] Ménitas de Lyctos a consacré cet arc, en disant : « Prends, Sérapis, je te donne l'arc et le carquois : quant aux flèches, les Hespéritains les ont (1). »

Ce n'est pas que nous voyions dans cette pièce, avec Reitzenstein (2), une copie du poète Mnasalcas de Sicyone (3). Les distiques de Mnasalcas nous semblent, au contraire, le développement, moins énergique et plus vague, des vers de Callimaque. Mais d'autres poètes avant Mnasalcas, avant Callimaque lui-même, avaient eu l'occasion d'écrire, pour des trophées ou des offrandes de ce genre, des pièces de vers où devait apparaître la même idée. S'il y a dans l'*Anthologie* quelques restes authentiques de l'œuvre de Simonide, peut-être faut-il ranger dans cette catégorie une dédicace de flèches « lavées dans le sang des cavaliers perses (4) ».

La troisième épigramme en vers lyriques est censée accompagner l'offrande d'une courtisane à Aphrodite. Sujet banal entre tous, dira-t-on ! Mais le mauvais état du texte et l'absence presque complète de sens pour les deux derniers vers ne nous permettent pas de dire dans quel esprit Callimaque avait traité à son tour ce thème poétique :

[40] Ces dons à Aphrodite, c'est Simon (Σῖμον), la courtisane, qui les a offerts, sa propre image, sa ceinture (5).....

(1) AP., XIII, 7 (XXXVII, Wilam.). — Pour le nom du Crétois Ménitas, nous adoptons, avec Wilamowitz, la forme que recommande aujourd'hui le papyrus métrique d'Oxyrrhynchus, 220, col. 10.

(2) Reitzenstein, *Epigramm u. Skolion*, p. 128.

(3) AP., VI, 9 :

Σοὶ μὲν κάμπυλα τόξα καὶ ἰοχέαιρα φαρέτρη,
δῶρα παρὰ Προμάχου, Φοῖβε, τάδε κρέμαται·
ἰοὺς δὲ πτερόεντας ἀνὰ κλόνον ἄνδρες ἔχουσιν
ἐν κραδίαις, ὁλοὰ ξείνια δυσμενέων.

Il faut remarquer dans cette épigramme de Mnasalcas, en la comparant à celle de Callimaque, l'absence complète du nom des ennemis, et aussi l'absence d'un ethnique joint à Πρόμαχος. Ce nom même de Πρόμαχος inspire des doutes.

(4) AP., VI, 2. — Cf. Hauvette (Am.), *De l'authenticité des épigrammes de Simonide*, p. 129.

(5) AP., XIII, 24 (XXXVIII, Wilam.). — Les deux derniers vers, dans le texte du *Palatinus*, ne donnent aucun sens.

Malgré les doutes que nous avons, trop souvent peut-être, exprimés dans ce chapitre, il ne nous déplaît pas de finir par deux pièces, deux dédicaces authentiques, qui doivent avoir été composées par Callimaque d'après les indications particulières des auteurs de l'offrande ou du monument. L'une est une longue épigramme, en douze vers, dépourvue, ce semble, de toute ironie, mais remarquable par une minutieuse description d'un précieux coquillage :

[41] Le coquillage que je suis, ô déesse de Zéphyrion, était naguère un être merveilleux ; aujourd'hui tu possèdes en moi, ô Cypris, la première offrande de Sélénæa : nautile, je naviguais sur la mer ; si le vent soufflait, je suspendais ma voile à mes propres cordages ; si régnait l'accalmie, la riante déesse, alors, me repliant sur moi-même, je ramais avec mes pieds, justifiant mon nom par mes actes, jusqu'au jour où j'échouai sur le rivage d'Ioulis, pour devenir dans ton temple, ô Arsinoé, le bel objet que voici, en sorte que, dans les demeures humides de la mer, l'alcyon ne fait plus éclore pour moi ses œufs comme jadis, quand j'étais en vie. O déesse, à la fille de Clinias accorde tes bienfaits ; car elle a de la vertu, et elle est de Smyrne en Eolide (1).

Tous les critiques ont signalé dans cette pièce la spirituelle et poétique peinture de cette navigation merveilleuse du nautile : la précision élégante du second et du troisième distique résume admirablement les phénomènes décrits par Aristote dans un passage cité par Athénée (2). Seuls, les vers 9-10 demeurent obscurs (3). Mais quel est le sens général de la pièce ? quelle semble en avoir été l'occasion ? C'est ce que Kaibel a fort habilement expliqué dans un article publié en 1896 (4). D'abord, il ne s'agit pas, comme on l'a cru longtemps, d'une femme

(1) Athen., VII, p. 318 *b* (V, Wilam.). — Au v. 1, nous traduisons πάλαι τέρας, correction de Schneider, adoptée par Wilamowitz. — Le sens des vers 9-10 est des plus controversés. Cf. A. Veniero, *I poeti dell' Antologia Palatina*, p. 79-81.

(2) Athen., VII, p. 318.

(3) Le sens que nous avons adopté se heurte à une objection grave : c'est qu'on ne dit pas que le nautile se nourrisse des œufs de l'alcyon.

(4) *Hermes*, XXXI (1896), p. 264.

mariée offrant à Aphrodite un jouet de son enfance : Sélénæa, de Smyrne, qui joint à son nom dans l'épigramme le nom de son père Clinias, est une jeune fille, et si, à mots couverts, elle demande à Aphrodite de lui rendre bienfait pour bienfait (δίδου χάριν), il faut entendre qu'elle veut dire *un bon mari;* car elle est vertueuse (c'est le sens des mots οἶδε γὰρ ἐσθλὰ ῥέζειν), et elle mérite le bonheur. Cependant, ces intentions de la donatrice, ce désir secret d'un époux, est-ce que tout cela ne serait pas une pure invention du poète? Et ne l'avons-nous pas vu déjà interpréter plaisamment des dédicaces sérieuses? Kaibel n'est pas de cet avis; il rejette l'idée qu'une simple inscription ainsi conçue : Σελαναία Κλεινίου Σμυρναίου τῇ Ἀφροδίτῃ ἀνέθηκεν ait servi de thème à un développement littéraire, et cela, parce que l'épigramme rappelle que le nautile a été recueilli sur le rivage d'Ioulis, dans l'île de Céos, avant d'être apporté à Alexandrie dans le temple d'Aphrodite Zéphyritis : il y a là un détail que seul l'intéressé lui-même a pu confier à Callimaque, en lui demandant une pièce de vers pour l'offrande qu'il destinait à la déesse.

L'autre dédicace que Callimaque nous paraît bien avoir composée pour un monument réel, à la porte de la maison d'un ami, est un double distique, ainsi interprété par Stadtmüller :

[42] A la porte d'Æétion l'Amphipolitain, je suis placée, petite statue de héros, sous un petit vestibule, ayant à la main un serpent oblique, et, pour toute arme, une épée : irrité contre un cavalier, le sculpteur m'a représenté, quoique héros, à pied (1).

Quelque incertitude qui plane encore sur le sens du dernier vers, il n'est guère douteux que le maître de la maison ne soit le sculpteur Æétion, le même à qui Nicias de Milet, l'ami de

(1) AP., IX, 336 (XXIV, Wilam.). — Stadtmüller, dans sa récente édition du livre IX de l'*Anthologie* (1906), énumère les diverses explications proposées pour le second distique. Le texte que nous avons traduit, ἀνδρὶ δ' ἐφίππῳ θυμωθείς, demeure fort douteux. Nous croyons seulement comprendre que le héros Amphipolis, à la porte d'Æétion, était représenté à pied, malgré sa qualité de héros (de là les mots πεζὸν κἀμὲ παρῳκίσατο).

Théocrite, avait commandé une statue d'Asclépios en bois de cèdre (1). Ainsi cette dédicace, qui n'a en rien le caractère d'une fantaisie *démonstrative* (ἐπιδεικτικόν), nous permet d'entrevoir les relations réelles de Callimaque avec le cercle de Théocrite : c'est un fait dont nous rencontrerons d'autres exemples encore dans les deux séries d'épigrammes qu'il nous reste à étudier.

§ 3. *Les épigrammes érotiques.*

Le maître de l'élégie alexandrine, l'auteur du poème des *Ætia*, vaste recueil de légendes et d'histoires amoureuses, ne devait pas manquer de cultiver aussi, avec Asclépiade de Samos et après lui, le genre de l'épigramme érotique. Il semble même que Méléagre, dans le proème de sa *Couronne*, n'ait pas songé à d'autres pièces de Callimaque : « *le doux myrte, toujours plein d'un miel amer* » (2), ne peut symboliser que la peinture des joies et des amertumes de l'amour. On a voulu parfois comprendre sous cette dénomination les poésies mordantes, satiriques, que l'auteur de l'*Ibis* avait dirigées contre ses ennemis (3); mais, si le sens du mot στυφελός convient à tout ce qui est *âcre*, mot à mot *ce qui contracte, quand on y goûte, les traits du visage* (4), le myrte n'évoque d'autre souvenir que celui d'Aphrodite, et c'est bien exclusivement le poète de l'amour que Méléagre a désigné sous cette image (5). Il est vrai que quatorze épigrammes seulement subsistent aujourd'hui de cette ample production poétique; mais elles comptent parmi les plus étendues et les plus belles du recueil.

(1) AP., VI, 337.

(2) AP., IV, 1, v. 21-22 : ἡδύ τε μύρτον | Καλλιμάχου, στυφελοῦ μεστὸν ἀεὶ μέλιτος.

(3) Voir à ce sujet les conjectures signalées par Jacobs, *Animadversiones in epigrammata Anthologiae graecae*, t. I, p. 7.

(4) Ce sens du mot στυφελός, dans la langue des poètes alexandrins, est confirmé par les deux épigrammes suivantes de l'*Anthologie* : VII, 536, 3, πνιγόεσσαν ἄχερδον ἀποστύουσαν ὀδιτῶν χείλεα, et IX, 375, 3, χείλεα δὲ στυφθείς.

(5) Méléagre lui-même a dit ailleurs de l'amour (AP., XII, 154, 4) :

οἶδε τὸ πικρὸν Ἔρως συγκεράσαι μέλιτι.

Nous pourrons les traduire ici tout entières, sans avoir à y faire la moindre coupure (1) : est-ce le hasard qui prête ainsi à Callimaque une réserve si rare chez les autres poètes de l'*Anthologie* ? ou bien Callimaque n'avait-il en effet pris aucun plaisir à entremêler de descriptions obscènes les effusions, sérieuses ou badines, de l'amour ?

Beaucoup de ces épigrammes, on le verra, se rapportent à la passion qu'éveille chez les Grecs la beauté d'un éphèbe. Mais, qu'il s'agisse d'un amant abandonné par sa maîtresse, ou d'un homme torturé par la maladie que Callimaque lui-même appelle τὰν φιλόπαιδα νόσον, l'expression de l'amour revêt les mêmes formes, les mêmes couleurs. Ce sont, dans l'un et l'autre cas, les mêmes élans, les mêmes ardeurs, les mêmes plaintes, les mêmes reproches. Bien plus, l'objet de l'amour, dans Callimaque, disparaît presque partout derrière la peinture de l'amant, et les pièces que nous allons lire ne nous représentent guère que les sentiments, les inquiétudes ou les souffrances de ceux qu'Eros a frappés de ses flèches.

Aussi bien, dans quelle mesure toute cette poésie érotique traduit-elle la pensée réelle du poète, ses joies ou ses déboires d'amoureux ? Une épigramme érotique peut être écrite pour la personne seule qu'elle vise ; mais plus ordinairement elle s'adresse à un tiers, à un cercle d'amis, au public même. Elle peut contenir des confidences personnelles ; mais plus souvent elle ne fait qu'exprimer, sous prétexte de confidences, les observations morales, les réflexions, les rêves même du poète. Enfin elle peut être, elle a été, à l'époque alexandrine, une sorte de jeu d'esprit, en usage dans les banquets et les réunions mondaines : alors elle prend volontiers la forme de petites scènes comiques, de monologues ou de dialogues, d'une spirituelle fantaisie. L'épigramme érotique de Callimaque nous offrira, je crois, toutes les variétés du genre.

Une seule pièce raconte, sans le moindre retour du poète sur

(1) Douze de ces pièces, provenant du livre XII de l'*Anthologie*, ne sont traduites qu'en latin dans l'*Anthologie grecque* de M. Dehèque.

lui-même, l'aventure, aussi banale que triste, d'une jeune fille délaissée par son amant :

[43] Callignotos a juré à Ionis que jamais il n'aurait un ami, une amie meilleure qu'elle ; il l'a juré ; mais, on l'a dit, et c'est la vérité, les serments d'amour n'entrent pas dans l'oreille des dieux. Lui, maintenant, brûle d'amour pour un bel enfant ; et d'elle, de la malheureuse jeune fille, il n'est pas plus question que des Mégariens (1).

Reitzenstein (2) a signalé un trait de ressemblance entre cette épigramme et une d'Asclépiade (3) ; d'autres auteurs ont vu, dans l'emploi du proverbe sur les Mégariens, le souvenir d'un vers de Théocrite (4) : ni l'un ni l'autre de ces rapprochements n'implique, de la part de Callimaque, une imitation consciente. Mais l'intention toute littéraire du morceau se trahit par d'autres signes : le nom d'Ionis, *l'Ionienne*, a presque la valeur d'un terme générique ; et celui de Callignotos n'évoque-t-il pas d'abord l'image de la beauté? L'idée maîtresse tient toute entière dans le beau distique : ἀλλὰ λέγουσιν ἀληθέα, τοὺς ἐν ἔρωτι | ὅρκους μὴ δύνειν οὔατ' ἐς ἀθανάτων. C'est sur cette vérité populaire, si fortement mise en relief, que s'est greffée l'anecdote, et le dicton de la fin achève de donner à la pièce son véritable caractère.

Dans les treize autres épigrammes que nous possédons, le poète parle de lui-même à la première personne, si bien que l'on pourrait être tenté de refaire, d'après son propre témoignage, l'histoire de ses amours. Mais voyons ce que valent ces allusions personnelles.

Dans un banquet joyeux, seul un des convives soupire, et laisse tomber à terre sa couronne. Callimaque s'en aperçoit, et devine (car il s'y connaît) la cause de cette attitude :

(1) AP., V, 6 (XXV, Wilam.).
(2) Reitzenstein, *Epigramm u. Skolion*, p. 162.
(3) AP., XII, 153.
(4) Theocrit., *Id.*, XIV, v. 47. — Voir à ce sujet les observations de Spiro, dans les *Rendiconti dei Lincei*, serie V, vol. II, p. 63.

[44] Notre hôte a une blessure qu'il nous cachait : as-tu remarqué les soupirs de tristesse qu'il a poussés, quand il a levé sa coupe pour la troisième fois ? Les roses de sa couronne, effeuillées, se sont toutes répandues à terre. Ah ! c'est quelque grande passion qui le brûle ! Par les dieux, ce n'est pas une conjecture que je fais : voleur moi-même, je connais la trace du voleur (1).

Même si cette peinture charmante répondait à un épisode réel de la vie mondaine de Callimaque, son aveu ne tirerait guère à conséquence ; mais ici l'imitation littéraire, le développement tout artificiel d'un motif déjà traité par Asclépiade, ne saurait faire aucun doute. Voici l'épigramme d'Asclépiade :

Le vin trahit l'amour : à nous Nicagoras niait qu'il fût amoureux ; son amour s'est révélé, devant une nombreuse assistance (ἐν πολλοῖς), dans un banquet. Car il pleurait et sanglotait, et tenait les yeux fixés sur le sol, et sa couronne ne restait pas serrée sur son front (2).

C'est le mérite de Reitzenstein d'avoir finement saisi le rapport de ces deux pièces : les deux distiques d'Asclépiade expriment, sous la forme un peu sèche d'un récit rattaché à une idée générale (οἶνος ἔρωτος ἔλεγχος), l'attitude d'un amoureux. Callimaque reprend le même thème ; mais il se représente lui-même assistant à la scène, il entre en conversation avec les autres témoins de ce spectacle plaisant ; il décrit les péripéties du petit drame ; et puis, pour finir sans avoir l'air de faire le grondeur, il avoue ses propres faiblesses (φωρὸς δ' ἴχνια φὼρ ἔμαθον). C'est gracieux, touchant, pathétique même : gardons-nous bien de chercher là un souvenir personnel du poète.

Une autre fois, Cléonicos de Thessalie entre dans la salle du festin avec un air si lugubre, des traits si décomposés, que

(1) AP., XII 134 (XLIII, Wilam.).

(2) AP., XII, 135. — Au v. 3, la leçon du *Palatinus*, ἐνύστασε, est inacceptable. Nous avons suivi le sens indiqué par Reitzenstein (*Epigramm und Skolion*, p. 160).

Callimaque a peine à le reconnaître ; mais bientôt un regard que le malheureux lance sur le jeune Euxithéos révèle au poète la cause de tout le mal.

[45] Malheureux Cléonicos de Thessalie, malheureux ! Par les traits perçants du Soleil, je ne te reconnaissais pas. Infortuné, que t'est-il arrivé ? Tu n'as plus que les os et la peau. Le dieu qui me possède est-il aussi ton maître ? As-tu rencontré la même infortune que moi ? Ah ! je vois : c'est Euxithéos qui t'a ravi ; car, en entrant, malheureux, c'est lui, le bel éphèbe, que tu as dévoré du regard (1).

La situation est la même que tout à l'heure, et c'est avec un sentiment de compassion indulgente que le poète se déclare lui-même en proie aux tourments de son ami.

Cependant ces aveux indirects sont l'exception : partout ailleurs, c'est de lui-même, semble-t-il, de ses conquêtes ou de ses déceptions que nous entretient Callimaque. Mais, ici encore, il faut distinguer : n'est-ce pas un rôle que joue le poète quand il a l'air de se mettre en scène ? Et, d'autre part, même quand il joue un rôle, quand il se donne pour le héros d'aventures fantaisistes, est-ce qu'il ne laisse pas entrevoir quelque chose de lui-même dans l'expression des pensées qu'il adopte ? Et l'artifice de ces jeux poétiques ne nous révèle-t-il pas, malgré tout, un coin de son âme ?

Voici les malédictions et les menaces qu'il profère contre une maîtresse qui le repousse :

[46] Puisses-tu dormir, ô Conopion, comme tu me fais dormir sous ce portique glacé ! Puisses-tu dormir, cruelle, comme tu fais dormir ton amant, sans éprouver pour lui, même en songe, la moindre pitié ! Les voisins me plaignent ; mais toi, pas même en songe ! Ah ! bientôt les cheveux blancs te rappelleront toutes ces rigueurs (2).

Le thème de l'amant qui se morfond à la porte d'une infidèle

(1) AP., XII, 71 (XXX, Wilam.).
(2) AP., V, 23 (LXIII, Wilam,).

est commun dans l'*Anthologie*, et Asclépiade déjà, avant Callimaque, avait décrit ces plaintes (1) : la menace même de la vieillesse, qui viendra venger de tant de rigueurs le malheureux amant, se retrouve dans nombre d'épigrammes, et jusque chez Horace (2). Callimaque aurait-il le premier traduit en beaux vers une pensée si naturelle ? C'est peu probable, et, à l'appui de nos doutes, le nom de « l'objet aimé » (Κωνώπιον, *moustique*) a toutes les apparences d'un nom de comédie, singulièrement significatif. M. Spiro insiste sur cette remarque, et y voit la preuve que la pièce est sortie toute entière de l'imagination du poète (3). J'ajouterais volontiers que la répétition des mots *pas même en songe*, οὐδ' ὄναρ, dans deux vers consécutifs, semble indiquer une intention littéraire, peut-être une parodie, qui nous échappe, mais qui pourrait bien répondre à quelque pièce connue, en vogue dans le cercle lettré du poète.

Les allusions à la doctrine des Stoïciens, à leur vocabulaire, leur terminologie philosophique, ont été signalées par Kaibel (4) dans la pièce suivante, qui nous est parvenue par différentes voies : outre que l'épigramme contient un distique, le dernier, cité par Plutarque (5), elle a eu à Rome un tel succès qu'un propriétaire de l'Esquilin l'avait fait peindre sur le mur de sa maison, où on l'a découverte il y a quelques années (6). Le texte a pu être ainsi reconstitué, beaucoup mieux que d'après le manuscrit Palatin tout seul :

[47] Si c'est volontairement, ô Archinos, que j'ai dans mon orgie porté mes pas jusqu'à toi, accable-moi de reproches ; si c'est involontairement, garde-toi d'un jugement téméraire. Le vin et l'amour ont été les plus forts : l'un m'entraînait, l'autre ne me permettait pas de résister à un téméraire emportement. Mais, arrivé là, je n'ai

(1) AP., V, 7, 85, 145, 150.
(2) AP., V, 21. 28, 92 ; XII, 186. — Hor., *Od.*, IV, 10.
(3) *Rendiconti dei Lincei*, 1893, série V, vol. II, p. 66, n. 1.
(4) *Hermes*, t. XXXI (1896), p. 266-268.
(5) Plut.. *De cohib. ira*, 5.
(6) Kaibel, *Epigrammata graeca*, 502.

poussé aucun cri, je n'ai appelé personne, j'ai seulement baisé le seuil de ta porte : si c'est là mon crime, oui, je suis criminel (1).

La répétition singulière des mots τὴν προπέτειαν ἔα et τὴν προπέτειαν ἐᾶν, aux vers 2 et 4, offrait à la critique une difficulté que Kaibel a, selon nous, bien résolue. Il y a ici, comme souvent chez Callimaque, un jeu de mots. Au vers 2, c'est le jeune Archinos qui doit se garder d'un jugement téméraire (προπέτεια), terme emprunté à la logique stoïcienne, et opposé à la prudence, la réflexion, qui empêche la précipitation du jugement (ἀπροπτωσία). Au v. 4, au contraire, c'est le poète, l'amoureux, qui ne peut se garder d'un emportement précipité, d'un entraînement du cœur et des sens. On dirait, ajoute Kaibel, que le poète a voulu se moquer du jeune Archinos, qu'un maître de logique trop sévère, un stoïcien maussade, tourmentait par des règles de morale trop rigoureuses. L'explication demeure hypothétique ; mais il semble bien que l'opposition des deux mots, pris l'un au sens moral, l'autre au sens physique, ait été pour le poète l'occasion d'une pointe heureuse, et la raison déterminante de toute la pièce. L'excuse de l'amant affecte donc une recherche littéraire, et comporte une critique des philosophes, qui excluent l'idée d'un épanchement sincère. Cela n'empêche pas d'ailleurs que le dernier distique, en particulier, ne soit d'un bel accent et d'une émouvante simplicité : une éloquente passion s'y exprime en des termes d'une admirable pureté. Aussi la pièce a-t-elle plusieurs fois inspiré les élégiaques latins (2).

(1) AP., XII, 118 (XLII, Wilam.).

(2) Propert., I, 3, 13 :

Et quamvis duplici correptum ardore juberent
Hac Amor hac Liber, durus uterque deus,
. . . . . .
. . . . . .
Non tamen ausus eram dominae turbare quietem,
Expertae metuens jurgia saevitiae.

Id., III, 30, 24 :

Hoc si crimen erit, crimen Amoris erit.

Ovid., *Amor.*, I, 6, 59.

Nox et Amor vinumque nihil moderabile suadent ;
Illa pudore vacat, Liber Amorque metu.

Les quatre premiers vers de la belle épigramme que je vais maintenant traduire contiennent une sorte de profession de foi de Callimaque, et résument si parfaitement ses goûts littéraires, la hauteur de son talent poétique et la fierté de son caractère même, qu'on pourrait presque en faire la devise de toute son œuvre. Mais toute cette déclaration aboutit à une plainte amoureuse, qui s'exprime elle-même par un jeu de mots :

[48] Je hais le poème banal qui est dans toutes les mains ; je n'aime pas le chemin par où tout le monde passe ; je déteste aussi l'amant qui s'offre à tous ; je ne bois pas à la source commune ; je repousse tout ce qui est public. Lysanias, oui, tu es beau, beau.... Mais, à peine ai-je dit clairement ces mots, un écho me fait entendre : un autre te possède (1) !

Peu importe que, dans la première partie de ce poème, apparaisse l'imitation de Théognis (2) : l'accent du poète ne trompe pas, et c'est bien lui, le délicat, l'érudit, qui fait entendre son *Odi profanum vulgus et arceo*. Mais pourquoi ces imposantes protestations? Le prétendu Lysanias n'est qu'un prétexte, et l'auteur nous avertit lui-même de la plaisanterie par un calembour. M. Spiro va plus loin : il voit dans le nom même de Lysanias, appliqué ici à un éphèbe imaginaire, un hommage du poète à un ami véritable, au grammairien Lysanias de Cyrène (3).

(1) AP., XII, 43 (XXVIII, Wilam.). — Le texte de l'épigramme est en général bien établi, et le sens fort clair. Il y a doute cependant sur les derniers mots, que Wilamowitz écrit d'après le *Palatinus* : Ἠχώ φησί τις « ἄλλος ἔχει ». On objecte à cela que l'exclamation du poète, ναιχί καλός, déjà prononcée au temps de Callimaque selon les règles de la prononciation moderne, devrait être répétée par l'écho sous la forme ἔχει ἄλλος, ou plutôt ἔχει κἄλλος (un autre *aussi* te possède). C'est pourquoi Schneider a écrit : Ἠχώ φησί τις ἄλλον ἔχειν. Mais cette correction supprime toute la vivacité du mouvement.

(2) Theogn., v. 959 sqq. :

Ἔστε μὲν αὐτὸς ἔπινον ἀπὸ κρήνης μελανύδρου,
ἡδὺ τέως ἐδόκει καὶ καλὸν εἶμεν ὕδωρ·
νῦν δ' ἤδη τεθόλωται, ὕδωρ δ' ἀναμίσγεται ἰλυΐ,
ἄλλης δὴ κρήνης πίομαι ἢ ποταμοῦ.

(3) *Rendiconti dei Lincei*, série V, vol. II (1893), p. 66.

Et voici maintenant Théocrite qui semble bien jouer le même rôle dans une pièce où Callimaque le compare à Ganymède :

[49] O Zeus, ce Théocrite aux beaux cheveux noirs, s'il me hait, puisses-tu quatre fois le haïr! S'il m'aime, aime-le! Oui, par Ganymède à la belle chevelure, Zeus, roi du ciel! Et toi aussi tu as aimé ....Je n'en dis pas plus long (1).

Asclépiade (2) et Théocrite (3) lui-même avaient, eux aussi, invoqué, plus sérieusement peut-être, l'exemple de Zeus; chez Callimaque, l'allusion a bien l'air de n'être que plaisante (4).

Dans une autre pièce, l'imitation d'Asclépiade a suggéré à Callimaque le point de départ d'une piquante fantaisie : « Ce qui me reste de mon âme, si peu que ce soit, ô Amours, laissez-moi du moins, au nom des dieux, en jouir en paix (5) ! » Callimaque poursuit l'idée de ce dédoublement de soi-même ; il se met à la recherche de cette partie vagabonde de son « moi » ; il se demande où elle est, et souhaite que la fugitive ne trouve aucun asile :

[50] La moitié de mon âme est encore en vie ; l'autre moitié, je ne sais si Eros ou Arès l'a ravie, mais je sais qu'elle a disparu. Ah ! sans doute, elle est encore retournée auprès de quelque bel enfant. Et certes, je ne cessais de redire : « N'accueillez pas la fugitive, ô jeunes gens ! » Est-elle auprès de Képhissos ? Car c'est de ce côté, je le sais, qu'elle tourne, la misérable, la malheureuse (6) !

C'est surtout dans la chaleur communicative des banquets qu'il redoute ces dangers, ces séductions de l'amour, et il en

(1) AP., XII, 230 (LII, Wilam.).

(2) AP., V. 167 (Asclépiade) : ἄχρι τίνος, Ζεῦ, | Ζεῦ φίλε; σιγήσω · καὐτὸς ἐρᾶν ἔμαθες.

(3) Theocrit., VIII, 60 : ὦ πάτερ ὦ Ζεῦ, | οὐ μόνος ἠράσθην, καὶ σὺ γυναικοφίλας.

(4) Cf. Spiro, *l. l.*, p. 65-66.

(5) AP., XII, 166, v. 1-2.

(6) AP., XII, 73 (XLI, Wilam.). — Au vers 5, Wilamowitz renonce à interpréter les lettres inintelligibles du *Palatinus*, ουκ:συνιφησον, qui ont été corrigées de cent manières. Nous avons suivi la correction de Reiske (οὐκοῦν ἐς Κηφισσόν ;). D'ailleurs cet hémistiche ne saurait modifier sensiblement le sens général de la pièce.

plaisante : ne serait-ce pas qu'il en est à moitié guéri ? La scène se passe à table : il a un voisin entreprenant; mais il se méfie :

[51] Par le dieu Pan, il y a de ce côté quelque feu caché ! Oui, par Dionysos, un feu couve sous la cendre. J'ai peur ! Enfant, ne m'entoure pas ainsi de tes bras ! Souvent une muraille est sourdement minée par une eau paisible. Voilà pourquoi je crains maintenant, ô Ménexénos, qu'un ennemi perfide, s'insinuant dans mon cœur, ne me jette encore dans l'amour (1).

Une autre fois, plus confiant, il porte un toast à son ami Dioclès, et s'étonne d'abord, s'irrite presque, mais, après réflexion, se félicite d'être seul à apprécier la beauté. Cette épigramme me paraît n'avoir pas été jusqu'ici bien expliquée par les commentateurs ; qu'il me soit permis d'en citer d'abord le texte même :

Ἔγχει καὶ πάλιν εἰπὲ « Διοκλέος ». Οὐδ' Ἀχελῷος
κείνου τῶν ἱερῶν αἰσθάνεται κυάθων.
Καλὸς ὁ παῖς, Ἀχελῷε, λίην καλός · εἰ δέ τις οὐχὶ
φησίν ..... ἐπισταίμην μοῦνος ἐγὼ τὰ καλά (2).

Le début de cette πρόποσις a été deux fois imité littéralement par Méléagre (3), et, dans l'une et l'autre copie, la formule propre du toast est suivie d'une allusion aux coupes de vin pur (ἐν ἀκρήτῳ) qui doivent être vidées quand on boit ainsi à la santé d'un ami. C'est donc la même idée sans doute qu'exprime

(1) AP., XII, 139 (XLIV, Wilam.). — Au dernier vers, le *Palatinus* donne οὗτος σειγαρνης, mots qui n'ont pas de sens. La correction adoptée, ὁ σιγέρπης, est due à Bentley.

(2) AP., XII, 51 (XXIX, Wilam.).

(3) AP., V, 136 :

Ἔγχει καὶ πάλιν εἰπέ, πάλιν πάλιν « Ἡλιοδώρας »
εἰπέ, σὺ δ' ἀκρήτῳ τὸ γλυκὺ μίσγ' ὄνομα.

AP., V, 137 :

Ἔγχει τᾶς Πειθοῦς καὶ Κύπριδος Ἡλιοδώρας
.....
..... ἃς τὸ ποθεινὸν
οὔνομ' ἐν ἀκρήτῳ συγκεράσας πίομαι.

Callimaque dans le premier distique. Mais que dit-il au juste? Certainement, il faut faire dépendre κείνου de ἱερῶν, et entendre « les coupes que nous vidons en l'honneur de Dioclès ». Il reste donc à traduire οὐδ' Ἀχελῷος .....αἰσθάνεται, mots que Bentley, suivi par Schneider, interprète ainsi : *nulla aqua vino illo miscenda est*. Mais où trouver dans le texte cette idée d'obligation? Avec l'indicatif αἰσθάνεται, le sens littéral ne peut être que celui-ci : « et Achéloos ne s'aperçoit pas des coupes que nous vidons »; ce qui pourrait, à la rigueur, signifier : « et l'eau n'a aucune part à ces προποσεις ». Seulement, c'est là une idée, par elle-même, bien simple, bien terre à terre, bien dépourvue d'intérêt. En outre, l'apostrophe du v. 3 à un personnage nommé Achéloos ne s'explique guère si le premier distique se borne à constater que le toast se porte avec du vin pur.

Saumaise me paraît avoir entrevu la vérité : *Salmasius autem sic intelligebat* : « *Achelous non sentit sacros latices Diocli dicatos* », *id est* « *ad nomen pueri formosissimi aures non arrigit* » (1). D'après cette indication, voici le sens qui se dégage : Achéloos, qu'apostrophe le poète au vers 3, pour vanter la beauté de Dioclès, n'est pas un rival, c'est un indifférent, et Callimaque a d'abord envie de se fâcher contre lui, non par jalousie, mais par dépit de ne pas lui voir partager son enthousiasme. Dès lors le premier distique doit contenir, lui aussi, une allusion à cette attitude du convive maussade. « Verse encore, et redis : A Dioclès ! Et laissons Achéloos, puisque aussi bien ces libations ne le touchent pas ! » Par ces derniers mots, à double entente, le poète exprime cette double idée, que la libation se fait avec du vin pur, et qu'un personnage plaisamment désigné sous le nom d'Achéloos n'y prend aucune part. Nous traduisons donc :

[52] Verse encore, et redis : A Dioclès ! Et laissons Achéloos, puisque aussi bien ces coupes ne le touchent pas, que nous vidons en

(1) Nous empruntons cette interprétation de Saumaise à l'édition d'Ernesti (1761), ad h. l.

l'honneur de Dioclès ! Ah ! le bel enfant, Achéloos, le bel enfant que Dioclès ! Et si quelqu'un dit le contraire.... eh bien ! pourquoi me fâcher ? tant mieux si je suis seul à connaître ce qui est beau (1).

A la petite scène de comédie, esquissée en quelques traits, succède une pensée chère à Callimaque, l'expression du raffinement exquis de l'artiste qui se plaît dans la contemplation solitaire d'un idéal interdit aux profanes. Nous reconnaissons bien là le poète qui a dit : οὐδ' ἀπὸ κρήνης πίνω.... σικχαίνω πάντα τὰ δημόσια.

Et c'est la même pensée qu'il redit encore, sous une forme plus développée, dans une épigramme qui est en même temps un tableau :

[53] Le chasseur, ô Epicydès, se plaît, dans la montagne, à découvrir et à suivre toutes les pistes de lièvres et de chevreuils, heureux d'affronter la glace et la neige. Mais si on lui dit : « Tiens, voici une bête qui a été frappée ! », il ne la prend pas. Tel est aussi mon amour : il se plaît à poursuivre ce qui le fuit, il passe à côté de ce qui est sous sa main (2).

Le chasseur, à l'affût, s'arme de patience ; et Callimaque aussi n'ignore pas qu'il faut laisser le temps au gibier de se laisser prendre. C'est ce qu'il exprime encore à l'aide d'une autre comparaison :

[54] « Tu seras pris, tu as beau fuir, Ménécrate ! », lui ai-je dit le 20 du mois Panémos, et, au mois de Lôos, le combien ? le 10, le bœuf est venu de lui-même à la charrue ! Bravo, Hermès ! Voilà

(1) AP., XII, 51 (XXIX, Wilam.).

(2) AP., XII, 102 (XXXI, Wilam.). — Cette belle épigramme est dans un état parfait de conservation. Au vers 3, seulement, κεχαρημένος a été restitué par Bentley, au lieu de κεχοημένος. — La pensée de Callimaque a été reprise par Horace, *Sat.* I, 2, v. 105 sqq. :

« Leporem venator ut alta
In nive sectatur, positum sic tangere nolit »,
Cantat et apponit : « Meus est amor huic similis, nam
Transvolat in medio posita et fugientia captat.

Cf. Ovid., *Amor.*, II, 9, 9 et II, 19, 36.

pour moi une bonne fortune, et je ne chicanerai pas pour vingt jours (1).

Mais, avec de la patience, ce qu'il faut encore, c'est de l'argent, et Callimaque n'en a pas :

[55] Mes mains, je le sais, sont vides de richesses; mais, ô Ménippos, au nom des Charites, ne me dis pas ce que je sais trop bien. Je souffre d'entendre toujours ce mot amer : venant de toi, ô mon ami, rien ne saurait m'être plus cruel (2).

Mais quoi ! la pauvreté, c'est précisément le remède aux misères de l'amour, et elle est, à cet égard, un bien comme la poésie :

[56] Quel bon remède Polyphème a trouvé pour les amoureux ! Par la Terre, c'est un habile homme que le Cyclope. Les Muses, ô Philippe, voilà ce qui fait dépérir l'amour. Oui, c'est une panacée universelle que le culte des Muses. Mais, crois-moi, la faim, elle aussi, a cet effet bienfaisant, parmi tant de maux dont elle est cause : elle coupe court à la maladie qui nous attache aux pas d'un bel enfant. Et voilà pourquoi nous-même, chaque fois que l'Amour tente de nous entraîner à de coûteuses folies, nous pouvons lui répondre : « Coupe tes ailes, enfant ; nous ne te craignons pas plus qu'une miette de pain ! » C'est que, chez nous, ces remèdes magiques contre le mal cuisant de l'amour sont tous les deux réunis sous notre toit (3).

Nul doute que cette belle pièce n'exprime des sentiments sin-

(1) AP., XII, 149 (XLV, Wilam.). — Les mois de Panémos et de Lôos appartiennent au calendrier macédonien, qui fut très vite répandu en Asie-Mineure et en Syrie après la conquête d'Alexandre. — Au v. 3, O. Schneider interprète ainsi le proverbe Βοῦς ἑκούσιος ἐπ' ἄροτρον : *proverbium de rebus prospere evenientibus, non nostra industria, sed sponte sua et ut fert natura.*

(2) AP., XII, 148 (XXXII, Wilam.).

(3) AP., XII, 150 (XLVI, Wilam.). — Il n'y a de doute sérieux sur l'établissement du texte qu'au vers 7, où les mots du *Palatinus* ἔσθ' ἁμὶν χἀκαστάς n'offrent aucun sens. Nous avons adopté l'excellente correction de Wilamowitz : ἔσθ' ἁμὶν χἀκάστοτ' (καὶ ἑκάστοτε). — Voir sur cette épigramme une longue note de Couat, *La poésie alexandrine*, p. 179-181, et le commentaire de A. Veniero, *I poeti dell' Antologia Palatina*, p. 76-77.

cères : nous pouvons croire que Callimaque avait connu la pauvreté, lui qui, dans sa vieillesse, rappelait ses luttes, ses triomphes sur l'envie attachée au talent (1). Mais ce qui nous frappe ici plus encore qu'un certain air de conviction, c'est la préoccupation littéraire, c'est l'hommage rendu au *Cyclope* de Théocrite ; le Polyphème de la XIe idylle est présent à la pensée de Callimaque, il le hante, il l'inspire, il lui suggère l'ambition de rivaliser avec Théocrite. Voilà bien de ces jeux poétiques, de ces badinages de lettrés, qui ne nous apprennent pas grand'chose peut-être sur la biographie de l'un et de l'autre poète, mais qui éclairent d'une vive lumière la vie intellectuelle, les distractions aimables, d'un groupe de gens du monde et de savants au milieu du IIIe siècle. Il y a dans toute cette littérature beaucoup de virtuosité galante : ce sont les délassements d'une société polie, raffinée, corrompue, je l'accorde, mais profondément lettrée, et avant tout sensible aux souvenirs des vieux poètes classiques de la Grèce, dans le temps même où elle paraît se plaire à des jeux beaucoup moins innocents.

§ 4. *Les épigrammes littéraires et morales.*

Les épigrammes littéraires de Callimaque témoignent de ce goût délicat pour les choses de l'esprit. Mais cette partie de son œuvre poétique a presque entièrement disparu, avec ce γραφεῖον, ou recueil de *portraits littéraires*, dont nous avons dit ci-dessus quelques mots (2). O. Schneider a réuni tous les fragments qui semblent provenir de cet ouvrage ; dans le nombre, quelques pièces sur Archiloque, sur Antimaque, sur un philosophe contemporain, Diodoros, contiennent encore certains traits dignes d'être cités.

[57] Ils sont d'Archiloque, ces vers, ces iambes où résonne la colère, où s'épanche le fiel d'une implacable invective. Il a pris au

(1) Cf. ci-dessus épigr. [4].
(2) Cf. ci-dessus, p. 304.

chien sa bave fétide, à la guêpe son aiguillon perçant : de l'un et de l'autre est composé le poison qu'il distille de ses lèvres (1).

Et Callimaque disait du même poète :

[58] [Non, je ne trouve aucun plaisir] au prélude qu'Archiloque entonne sous le coup de l'ivresse (2).

A Asclépiade, qui admirait la *Lydé* d'Antimaque, il répondait que c'était, à ses yeux, « un écrit lourd et sans finesse » (3). Quant au philosophe Diodoros, surnommé plaisamment Kronos à cause de sa bêtise, Callimaque le tournait en ridicule pour ses théories sur l'enchaînement logique des idées et pour ses démonstrations subtiles de l'immortalité :

[59] Momos lui-même écrivait sur les murs : « Kronos est sage ! » Et voici que les corbeaux, du haut des toits, répètent, de leur voix croassante, quelles sont les règles d'un enchaînement logique et comment nous revivrons un jour (4).

En quels termes Callimaque avait-il parlé, dans ses épigrammes, du Margitès, des élégies de Philétas, des auteurs de dithyrambes, de Ménandre (5) ? Nous ne le savons pas. Mais il nous reste deux spécimens intacts de cette critique littéraire. A l'égard de Créophylos le poète cyclique, auteur de la *Prise d'Œchalie*, Callimaque n'éprouve guère que du dédain :

[60] Je suis l'œuvre du Samien qui reçut jadis dans sa maison le divin aède, et je chante Eurytos, ses malheurs, et la blonde Ioleia. Je passe pour un poème d'Homère : par Zeus, pour Créophylos, ce n'est pas un mince éloge (6) !

(1) Nous avons réuni en une seule épigramme la pièce anonyme de l'*Anthologie*, IX 185, et le fr. 37a de Callimaque dans l'édition Schneider. Cf. un article de E. Dittrich dans les *Jahrbücher für klass. Philologie*, 1890, p. 831.

(2) Schneider, *Callimachea*, fr. 223.

(3) Schneider, *Callimachea*, fr. 74b.

(4) Schneider, *Callimachea*, fr. 70.

(5) Schneider, *Callimachea*, fr. 74a (Margitès), fr. 254 (Philétas, τὸ γράμμα τὸ Κώιον), fr. 279 (νόθοι δ' ἔνθεν ἀοιδοί, sans doute à propos des auteurs de dithyrambes), fr. 74 (Ménandre).

(6) Strabon, XIV, p. 638 (VI, Wilam.). — Le passage de Strabon nous paraît

Au contraire, il admire son ami Aratos, pour ses *Phénomènes*, presque à l'égal d'Hésiode :

[61] D'Hésiode c'est le rythme et la manière : le poète de Soles n'a pas pris poûr guide le moindre des aèdes, et j'ose dire qu'il a su se modèler sur le plus charmant des poèmes. Salut, délicates poésies, fruit des veilles laborieuses d'Aratos (1) !

Les amitiés littéraires de Callimaque semblent, en effet, n'avoir pas été moins vives que ses aversions ou ses haines. Deux pièces, d'une éloquence émue, témoignent de sa confiance dans la gloire future d'un ami méconnu, et de son admiration profonde pour les poésies légères d'un compagnon de son enfance :

[62] Théætétos est entré dans une voie nouvelle. Si cette voie, ô Bacchos, ne conduit pas à la couronne de lierre qui est le prix que tu donnes aux vainqueurs, n'importe : d'autres entendront le héraut proclamer un instant leur nom ; lui, c'est toute la Grèce qui proclamera à jamais son génie (2).

Nous ne savons rien des innovations dramatiques de Théæ-

devoir être légèrement corrigé. En voici le texte d'après l'édition de Meineke, conforme sur ce point à l'édition critique de Kramer : Σάμιος δ' ἦν καὶ Κρεώφυλος, ὃν φασι δεξάμενον ξενίᾳ ποτὲ Ὅμηρον λαβεῖν δῶρον τὴν ἐπιγραφὴν τοῦ ποιήματος ὃ καλοῦσιν Οἰχαλίας ἅλωσιν. Καλλίμαχος δὲ τοὐναντίον ἐμφαίνει δι' ἐπιγράμματός τινος, ὡς ἐκείνου μὲν ποιήσαντος λεγομένου δ' Ὁμήρου διὰ τὴν λεγομένην ξενίαν · Τοῦ Σαμίου — τοῦτο μέγα. Dans la phrase qui précède immédiatement le texte de l'épigramme, Coray a proposé d'écrire : ὡς ἐκείνου μὲν ποιήσαντος λεγομένην δ' Ὁμήρου διὰ τὴν ξενίαν. Mais la grammaire s'oppose absolument à cette correction : le participe féminin λεγομένην, à l'accusatif absolu, ne se rapportant à aucun substantif féminin exprimé ou sous-entendu, est inacceptable. Il doit y avoir pourtant quelque faute de texte dans la répétition des mots : λεγομένου..... διὰ τὴν λεγομένην ξενίαν : l'un des deux mots a dû entraîner par erreur le copiste à écrire l'autre. En fait, la leçon τὴν λεγομένην ξενίαν n'est pas bonne : l'hospitalité offerte à Homère par Créophylos n'est pas mise en doute, et il faut lire τὴν γενομένην ξενίαν. Quant à la proposition λεγομένου δ' Ὁμήρου, elle s'explique bien en sous-entendant l'infinitif ποιῆσαι, qui se tire aisément du participe ποιήσαντος.

(1) AP., IX, 507 (XXVII, Wilam.). — Nous traduisons Ἀρήτου σύντονος ἀγρυπνίη, qui est la leçon du *Palatinus*. Wilamowitz écrit : σύμβολον ἀγρυπνίης.

(2) AP., IX, 565 (VII, Wilam.).

tétos (1); et la postérité n'a pas ratifié les prévisions de Callimaque; mais nous aimons à entendre un poète de cour opposer au goût des contemporains, aux caprices de la mode, les règles plus hautes et plus pures d'un art nouveau.

Rien de plus délicat que l'éloge d'Héracleitos d'Halicarnasse; rien de plus touchant, de plus poétique :

[63] Quelqu'un m'a dit, ô Héracleitos, que tu avais accompli ta destinée, et cette nouvelle m'a plongé dans les larmes. Que de fois, je m'en souviens, tous les deux, dans la *lesché*, nous avons prolongé nos entretiens jusqu'après le coucher du soleil! Ainsi donc, ô mon cher hôte d'Halicarnasse, depuis longtemps peut-être tu n'es plus que cendre; mais du moins tes chants purs comme la voix du rossignol vivent, et sur eux le ravisseur de toutes choses, Hadès, ne portera pas la main (2).

Épigramme admirable, où éclate à la fois le deuil de l'ami qui pleure et la foi du poète qui sait que l'art ne meurt pas!

Cette gloire qu'il promettait aux autres, Callimaque, avec la conscience de son talent, la réclamait pour lui-même, et son ambition littéraire s'exprimait dans la pièce suivante sous une forme un peu raffinée sans doute, mais d'une brièveté expressive :

[64] Un petit mot, Dionysos, suffit au poète heureux : « Victoire! », c'est tout ce qu'il ait à dire. Mais le poète qui n'a pas reçu de toi l'inspiration favorable, si on lui demande : Quel est ton sort? », il répond : « Affreux est ce qui m'arrive! » Puisse une telle parole être celle de quiconque médite l'injustice! A moi, dieu puissant, le petit mot : « Victoire (3)! »

Les idées morales, on l'a vu assez par tout ce qui précède, sont partout répandues dans les épigrammes de Callimaque :

(1) Nous possédons de Théætétos plusieurs épigrammes. Cf. Susemihl, II, p. 534, note 78.

(2) AP., VII, 80, (II, Wilam.). — Diog. Laert., IX, 17.

(3) AP., IX, 566 (VIII, Wilam.).

à travers toutes les variétés de sa muse savante, tous les artifices de ses παίγνια, le poète nous a toujours révélé quelque chose de lui-même, de son caractère, de ses goûts, de ses aspirations. Même l'épigramme suivante, qui développe un conseil de morale pratique, sous le couvert du fameux Pittacos de Mitylène, a toute l'apparence d'un avertissement personnel de Callimaque à l'adresse de ceux qui entrent dans la vie :

[65] Un étranger d'Atarnée vint consulter le fils d'Hyrras, Pittacos de Mitylène. « Bon vieillard, on me propose un double mariage, une jeune fille dont la fortune ainsi que la naissance est proportionnée à la mienne, une autre qui est fort au-dessus de moi. Quel est le meilleur parti? Allons, conseille-moi, laquelle des deux dois-je épouser? » Il dit, et le philosophe, ayant levé son bâton, l'appui de sa vieillesse : « Vois là-bas ces enfants, répondit-il : ils te diront tout ce que tu as à faire. » Or des enfants poussaient devant eux et faisaient tourner de rapides toupies sous les coups de leurs lanières, dans un vaste carrefour. « Va derrière eux, dit-il, et suis-les. » Il s'approcha d'eux. Ces enfants, dans leur jeu, disaient : « Τὴν κατὰ σαυτὸν ἕλα, c'est-à-dire pousse la toupie qui est à ta portée, à ta hauteur. » Entendant ces paroles, l'étranger s'abstint de prétendre à une alliance trop haute : il avait compris le sens que prenait pour lui le mot des enfants. De même que cet étranger emmena dans sa maison la femme de condition modeste, toi aussi, Dion, τὴν κατὰ σαυτὸν ἕλα, prends celle qui est à ta hauteur, à ton rang (1).

Malheureusement, les meilleurs donneurs de conseils ne savent pas toujours prendre eux-mêmes le parti le plus sage. Callimaque a pu prêcher la modération à ses amis : il a souffert dans ses affections, pour avoir poursuivi une perfection impossible. Vers la fin de sa carrière sans doute, abandonné, ce semble, de ses plus fidèles compagnons, il vantait, avec une profonde mélancolie, la sagesse d'Oreste :

[66] Heureux le vieil Oreste! Fou de tant de manières, il n'a pas eu du moins, ô Leucaros, la folie qui a été la mienne : il n'a pas

(1) Diogen. Laert., I, 79 (A. P., VII, 89) (I, Wilam.).

demandé au Phocéen une autre preuve d'attachement..... S'il avait exigé davantage, il aurait perdu son ami; et moi, mes nombreux Pylades, je ne les ai plus (1).

Malgré les lacunes de cette épigramme, la plainte du poète désabusé s'y fait douloureusement sentir : aucune pièce, peut-être, n'est plus propre à montrer comment la même forme d'art qui s'était si bien accommodée aux jeux d'esprit de l'alexandrinisme mondain a su s'adapter encore aux épanchements les plus intimes, les plus sincères de l'âme.

Dans cette analyse littéraire des épigrammes de Callimaque, nous avons dû laisser presque entièrement de côté plusieurs éléments essentiels de cet art complexe : nous avons parlé à peine, en passant, des effets que le poète alexandrin tire du choix des mots, de leur place, de leur arrangement; nous n'avons rien dit de sa langue, de son dialecte, de sa syntaxe; nous n'avons pas abordé sa métrique, si élégante et si rigoureuse. Il nous a semblé qu'il était plus urgent de pénétrer l'esprit même de cette poésie; qu'il fallait arracher, pour ainsi dire, à chacune de ces épigrammes son secret, son histoire, la raison de son caractère badin ou sérieux, et rattacher ainsi toutes ces pièces, trop souvent confondues dans l'indigeste recueil de l'*Anthologie*, à quelques sources principales d'inspiration. Le lecteur dira si nous avons réussi à déterminer les limites où se joue chez Callimaque la fantaisie du lettré, du courtisan, et à découvrir çà et là dans son œuvre les effusions franches d'un véritable poète.

(1) AP., XI, 362 (LIX, Wilam.). — Au vers 2, le texte est altéré : Wilamowitz renonce à toute restitution. Nous avons adopté celle de Schneider : Λεύκαρε τὴν ἀμὴν οὐκ ἐμάνη μανίαν. — Au v. 4, même insuffisance du texte donné par le *Palatinus*. Avec la correction de Schneider, ἀλλ' αἰχμᾶν ὀρᾶμ' ἐδίκαξε μόνον, le sens paraît être : *mais il a seulement jugé ses actes à la guerre*, sans le mettre à l'épreuve dans d'autres circonstances. Callimaque aurait dû, lui aussi, se contenter du secours que certains poètes avaient pu lui prêter dans sa lutte contre ses ennemis. Spiro voit dans cette plainte du poète un écho de ses démêlés avec Théocrite (*Rendiconti dei Lincei*, serie V, vol. II, p. 67-68).

TABLEAU DES ÉPIGRAMMES DE CALLIMAQUE

RANGÉES SUIVANT L'ORDRE OÙ ELLES SONT TRADUITES DANS LA PRÉSENTE ÉTUDE

NUMÉROS d'ordre dans cette étude.	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME	Anthol. Palat.	Édition de Wilamowitz.
[1]	Τίμων, οὐ γὰρ ἔτ' ἐσσί.....	VII 317	IV
[2]	Μὴ χαίρειν εἴπῃς με.....	VII 318	—
[3]	Βαττιάδεω παρὰ σῆμα.....	VII 415	XXXV
[4]	Ὅστις ἐμὸν παρὰ σῆμα.....	VII 525	XXI
[5]	Εἶπας Ἥλιε χαῖρε.....	VII 471	XXIII
[6]	Ἦ ῥ' ὑπὸ σοὶ Χαρίδας.....	VII 524	XIII
[7]	Ἢν δίζῃ Τίμαρχον.....	VII 520	X
[8]	Τὸν βαθὺν οἰνοπότην.....	VII 454	—
[9]	Αἴνιε, καὶ σὺ γὰρ ὧδε.....	VII 725	LXI
[10]	Σύντομος ἦν ὁ ξεῖνος.....	VII 447	XI
[11]	Τιμονόη, τίς δ' ἐσσί.....	VII 522	XV
[12]	Ἠῷοι Μελάνιππον.....	VII 517	XX
[13]	Ἀστακίδην τὸν Κρῆτα.....	VII 518	XXII
[14]	Εἶχον ἀπὸ σμικρῶν.....	VII 460	XXVI
[15]	Τίς, ξένος ὦ ναυηγέ.....	VII 277	LVIII
[16]	Νάξιος οὐκ ἐπὶ γῆς.....	VII 272	XVIII
[17]	Ὤφελε μηδ' ἐγένοντο.....	VII 271	XVII
[18]	Τὴν Φρυγίην Αἴσχρην.....	VII 458	L
[19]	Κύζικον ἦν ἔλθῃς.....	VII 521	XII
[20]	Δαίμονα τίς δ' εὖ οἶδε.....	VII 519	XIV
[21]	Οἵτινες Ἀλείοιο.....	VII 523	LX
[22]	Δωδεκέτη τὸν παῖδα.....	VII 453	XIX
[23]	Τῇδε Σάων ὁ Δίκωνος.....	VII 451	IX
[24]	Ἱερέη Δήμητρος.....	VII 728	XL
[24]	Κρηθίδα τὴν πολύμυθον.....	VII 459	XVI
[26]	Τέσσαρες αἱ Χάριτες.....	V 145	LI

NUMÉROS d'ordre dans cette étude.	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME	Anthol. Palat.	Édition de Wilamowitz.
[27]	Εὐμαθίην ᾐτεῖτο.....	VI 310	XLVIII
[28]	Τῆς Ἀγοράνακτος.....	VI 311	XLIX
[29]	Τὴν ἁλίην Εὔδημος.....	VI 301	XLVII
[30]	Καὶ πάλιν Εἰλήθυια.....	VI 146	LIII
[31]	Τὸ χρέος ὡς ἀπέχεις.....	VI 147	LIV
[32]	Κυνθιάδες θαρσεῖτε.....	VI 121	LXII
[33]	Φησὶν ὅ με στήσας.....	VI 149	LVI
[34]	Τῷ με Κανωπίτᾳ.....	VI 148	LV
[35]	Ἄρτεμι, τὶν τόδ' ἄγαλμα.....	VI 347	XXXIII
[36]	Ἰναχίης ἕστηκεν.....	VI 150	LVII
[37]	Τίν με λεοντάγχ' ὧνα.....	VI 351	XXXIV
[38]	Δήμητρι τῇ Πυλαίῃ.....	XIII 25	XXXIX
[39]	Ὁ Λύκτιος Μενίτας.....	XIII 7	XXXVII
[40]	Τὰ δῶρα τἀφροδίτῃ.....	XIII 24	XXXVIII
[41]	Κόγχος ἐγὼ Ζεφυρῖτι.....	—	V
[42]	Ἥρως Αἰετίωνος.....	IX 336	XXIV
[43]	Ὤμοσε Καλλίγνωτος.....	V 6	XXV
[44]	Ἕλκος ἔχων ὁ ξεῖνος.....	XII 134	XLIII
[45]	Θεσσαλικὲ Κλεόνικε.....	XII 71	XXX
[46]	Οὕτως ὑπνώσαις.....	V 23	LXIII
[47]	Εἰ μὲν ἑκὼν Ἀρχῖν'.....	XII 118	XLII
[48]	Ἐχθαίρω τὸ ποίημα.....	XII 43	XXVIII
[49]	Τὸν τὸ καλὸν μελανεῦντα....	XII 230	LII
[50]	Ἥμισύ μευ ψυχῆς.....	XII 73	XLI
[51]	Ἔστι τι ναὶ τὸν Πᾶνα.....	XII 139	XLIV
[52]	Ἔγχει καὶ πάλιν εἰπέ.....	XII 51	XXIX
[53]	Ὠγρευτής, Ἐπίκυδες.....	XII 102	XXXI
[54]	Ληφθήσει, περίφευγε.....	XII 149	XLV
[55]	Οἶδ' ὅτι μοι πλούτου.....	XII 148	XXXII
[56]	Ὡς ἀγαθὰν Πολύφαμος.....	XII 150	XLVI

NUMÉROS d'ordre dans cette étude.	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME	Anthol. Palat.	Édition de Wilamowitz.
[57]	Ἀρχιλόχου τάδε μέτρα.....	IX 185	—
[58]	Τοῦ με μεθυπλῆγος.....	—	—
[59]	Αὐτὸς ὁ Μῶμος.....	—	—
[60]	Τοῦ Σαμίου πόνος εἰμί.....	—	VI
[61]	Ἡσιόδου τό τ'ἄεισμα.....	IX 507	XXVII
[62]	Ἦλθε Θεαίτητος.....	IX 565	VII
[63]	Εἴπέ τις, Ἡράκλειτε.....	VII 80	II
[64]	Μικρή τις, Διόνυσε.....	IX 566	VIII
[65]	Ξεῖνος Ἀταρνείτης.....	VII 89	I
[66]	Εὐδαίμων ὅτι τἄλλα.....	XI 362	LIX

Amédée Hauvette.

NOTES SUR LES PAPYRUS TH. REINACH

Avec l'autorisation très aimable de M. Th. Reinach, je vais publier ici quelques observations concernant le recueil de ses papyrus grecs, sur lequel j'ai donné un article d'ensemble dans la *Wochenschrift für klassische Philologie*, XXIII (1906), col. 396-399.

7. Remarquez la construction de la première période, dont les membres sont ceux-ci :

τοῦ γὰρ κη L ὠνησαμένου μου..,
τῆς δὲ τούτων.. τιμῆς.. προεμένου μου.. χειρόγραφον,
ὃ διασαφεῖ τὴν καταβολὴν αὐτῶι ποιήσασθαι.. (διὸ.. σύμβολον),
μετὰ δὲ ταῦτα ἀποδόντος μου Λυσικράτει..
καὶ προσεδρεύοντος τῆι.. ἀγχτήσει
ὑποσχομένου τε ἐκείνου ἀποδοῦναι :
τὰς ἡσυχίας εἶχον κτλ.

Entre le deuxième et le troisième membre de phrase se trouve la parenthèse suivante : διὸ καὶ ἐν τῶι Παχὼν μηνὶ τοῦ αὐτοῦ ἔτους διαγράψαντος μοῦ... χα(λκοῦ) τα(λαντα) ιγ ἀκολούθως καὶ ὡς συνηλάκχειν, παρ' οὗ καὶ λαβόντος μου τὸ τῆς τραπέζης (Wilcken) σύμβολον. On y observe l'attraction du génitif absolu ; on dirait régulièrement : διὸ καὶ... διέγραψα, παρ' οὗ καὶ ἔλαβον.

9. La variation entre Κέφαλος (7_3) et Κεφαλᾶς (9_{23}, 10_{14}, etc.) pour le nom du père de Dionysios n'a rien d'exceptionnel.

13_3 Αἴβυς τῶν Πατόκου κατοίκων ἱππέων : nom thrace.

16_{31} ἡ δὲ πρᾶξις ἔστω Διονυσίωι τοῦ δανείου ἔκ τε αὐτῶν Διονυσίου

καὶ [Σα]ραπιάδος τῶν προγεγραμμένων καὶ ἐξ ἑνὸς καὶ παρ' ἀμφοτέρων καὶ παρ' οὗ ἂν αὐτῶν νοῆται : sans doute αἱρῆται selon l'usage constant des papyrus, cf. 26_{32}.

15_{28} Ἀρίμμας : nom macédonien, cf. O. Hoffmann, *Die Makedonen*, p. 193. Le nom Πτολεμαῖος Ἀναξαγόρου Μιλήσιος rappelle le célèbre philosophe ionien, originaire aussi de Milet.

17_2 παρὰ Παή[σ]ιος τοῦ καὶ [Πά]της Κεφαλᾶτος : on attendrait au lieu de Πάτης plutôt un nom grec, cf. la table généalogique de Κέφαλος Διονυσίου p. 23. — $_9$ l. ἐπε]ὶ οὖν ὑπο[λα]μβάνω τὰ τῆς ἐπιθέσεως γεγονέναι <διὰ> Κωννῶτος Κυνοπ[ολ]είτου, καταγεινομέν[ο]υ δ' ἐν τῆι Αἴθωνος : le nom Αἴθων se trouve plusieurs fois noté dans P. Petrie III, *ind. nom.* — $_{14}$ διαπεφωνημένα pour τὰ διαπεφορημένα, puis remarquez ἀποκατασταθείη, dont l'explication donnée par Wilamowitz (— θείη = — θῆι par iotacisme) est excellente. — $_{16}$ τούτου δὲ γενομένου ἔσομαι ἀν[τι]λλημέ[νος. — $_{22}$ καὶ τῶν [ἐπ]ιξενω[θέ]ντων ἱμάτιων (= ἱμάτιον).

18_{15} l. ὀλί[α] au lieu de ὀλί[γα] selon la planche.

20_{14} l. ἐν κ[ώμηι Τήνει τ]ῆι καὶ Ἀκώ[ρ]ιος, cf. 18_3 ἐκ κώ[μ]ης Τήνεως τῆς καὶ Ἀκώρεως. — $_{33}$ Πυθάγ]γελος Π[τ]ολεμαίου ?

23_{13} l. ἃς ἐκμεμέτ[ρηται παρ' αὐτ]οῦ, cf. 21_9 ἃς μεμέτρη[ν]ται π[αρ' α[ὐτο]ῦ et la correction de Wilcken 40_2 μεμέτρη(νται) παρὰ Ἰναρῶτος. [Cette correction a déjà été indiquée par Vitelli].

24_9 ἐν κώ[μηι Τήνει τῆι καὶ Ἀκώριος.

26_2 Πασίων ὃς καὶ Πᾶσις.. ἑκατόνταρχος : c'est un officier d'origine égyptienne qui a hellénisé son nom. Πασίων est une forme hypocoristique de Πασικράτης, Πασιμένης, etc.

28_{14} ἐὰν [δὲ μὴ ἀποδῶ] καθότι πρόκειται, [ἀποτείσω σοι] τιμὴν ἑκάστης [ἀρτάβης χαλκ]οῦ δραχμὰς δισχιλία[ς καὶ τοῦ ἡμίσους] κατὰ λόγον : plutôt τὸ] κατὰ λόγον ?

29_{13} ἐπὶ τὸν κατὰ τὴν Ἀ]κώριος ὅρμον, cf. 30_8, 31_{15}.

36. Un reçu d'impôt, dont j'essaye la restitution suivante.

Ἡρακλ[είδης καὶ.....
οἱ πραγ[ματευόμενοι τὸ συν-
ηγορικ[ὸν καὶ τὸ ἐπιδέκατον
τῶν κρί[σεων τῶν γινομένων

5 τὸ [.] L [(nom propre) χαίρειν.
ἤ[ς ἐ]νέβ[αλες γραφῆς κατὰ..
ξε . ς Πει[σία εἰς τὰ συνηγορευ-
θ[έν]τα ἀλ[..... Δημο-
μέλη Ἀπ[ολλωνίον.....
10 τέτα[ξσ]αι τὸ [συνηγορικὸν ι..
καὶ οὐθέν [σοι ἐγκαλοῦμεν.
δι' [Ἀν]αξαγόρ[ου Μιλησίου.

Sur l'impôt judiciaire cf. Wilcken, *Ostraka*, I, p. 302-304 et sur la restitution l'ostracon n. 1537 (de Thèbes, II[a]) : Ἡράκλειτος ὁ πραγματευόμενος τ[ὸ] συνηγορικὸν καὶ ἐπι(δέκατον) Φατρῆι χα(ίρειν). Οὐθέν σοι ἐνκαλῶ περὶ τοῦ ἐνλιπόντος ἐμοὶ ἐπιδεκάτου, puis la phrase ἐμβάλλειν ἔντευξιν κατά τινος, P. Petr., II 32_2 (241[a]) III 39_4 (246[a]), P. Tor. 4_2 (127[a]).

40. Quant à la souscription, on peut lire Φ<ιλ>άργου [κλ(ήρου) περὶ] ἰβ(ιῶνα) Φα(γῆ) πυρ(οῦ) ρυ(παροῦ) etc., cf. Wilcken, *Arch.*, III, 526.

41_5 ἀναμ[εμέτρηκα ἐπ' ὀνόματος] τοῦ κυρίου μου Εὐδαίμονος καὶ τι... [— ἀρ(τάβας).. μέ(τρωι) τῶι] ἐκ τοῦ με[γάλου] θησαυροῦ? — $_{14}$ οὔπω κατα[κεχώρισται, pas encore enregistrée? — $_{15}$ ἐγένετο οὐδὲν [ο]ὔτε σ[ήμερον περὶ τῶν] μετε]ω[ρι]δίων?

42_{10} etc. Le signe imparfaitement rendu par E est peut-être εὐώνυμος, non ἀριστερός. — $_3$ l. παρακεχωρηκ[έναι, puisqu'il s'agit d'une vente de terre. — $_{12}$ sur ταῖς ἐξ ἔθους προθεσμίαις, cf. P. Lond., II, p. 119_{16}, puis ἐπὶ τὴν ἀποδεδιγμένη[ν τράπεζαν. — $_{14}$ (ἐτῶν) ο ἄσημ[ος? — $_{23}$ βεβαιοῖ ἀπό τε δημοσίων πάντων καὶ ἰδιωτικ[ῶν καὶ πάσης ἐνποιήσεως, cf. $_4$, où on se peut servir de la même restitution, et CPRI 1_{17}. — $_{25}$ μετ[ὰ κυρίου. — Nous avons ici un registre de contrats, comme l'a déjà vu M. Vitelli, *Atene e Roma*, VIII, 223. Les actes sont :

a. vente de terre. 1-5.
b. prêt d'argent. 6-15.
c. prêt d'argent avec sûreté hypothécaire. 16-24.
d. prêt d'argent. 27-31.
e. le même. 32-35.

43_9 κατάκεον καὶ ἔκλεκτον ἀντρῶνα (= ἀνδρῶνα) : expression nouvelle dans la langue des papyrus, qui demande une explication archéologique. Le mot ἔκλεκτος ne se trouvait jusqu'ici qu'en parlant de fruits : ἐλαίας ἐκλεκτῆς BU $603_{18\ 38}$ (168ᵖ), ἐκλεκτῆς (scil. ἐλαίας) P. Oxy. III 639 (103ᵖ), ἐκλεκ(τῆς) P. Fay 102 (IIᵖ). Mais pourquoi dire dans un contrat assez sec « un bel appartement d'homme » ? N'attendrait-on pas ἔκλεκτον, c'est-à-dire ἐξάκλινον ? — $_{18}$ οὐκ αἰξέστε μοι ἀποβαλε[ῖ]ν ὑμᾶς ἐντὸς τοῦ χρόνου : ἀποβαλεῖν au lieu d'ἐκβαλεῖν selon Wilamowitz, et c'est ainsi qu'on le trouve dans les actes ptolémaïques, cf. ἐγβαλεῖν με ἐκ τῶν κλήρων P. Magd. 12_{11} (IIIᵃ), μηδ' ἐγβάλλειν τὸν Πτολεμαῖον (τῆς γῆς) P. Tebt. I 105_{31} (103ᵃ), puis on rencontre le verbe ἀποβάλλεσθαι, cf. ὁπόταν [βουλη]θείητε ἀποβαλέσθαι με ἐκ ταύτης τῆς μισθώσεως *Rev. Eg.* III 169_{21} (VIIᵖ). La forme active, plus rare, se trouve aussi chez Platon *Leg.* 630ᵈ τὸν νομοθέτην ἡμῶν ἀποβάλλομεν εἰς τοὺς πόρρω νομοθέτας.

44_{11} τὰς ὠνὰς ἃς ἐποίησεν ἐπὶ τῶ Διονυσίου τοῦ υἱοῦ ὀνόματι : remarquer ἐπὶ τῶι... ὀνόματι, parce que cette phrase paraît pour la première fois dans les papyrus; peut-être y a-t-il une confusion de ἐπὶ τοῦ ὀνόματος et de τῶι ὀνόματι, et à cet égard on peut renvoyer à P. Lond. II 94 (εἰς ὀνόματος Μέλας Πουσί, εἰς ὀνόματος Πικιῶλις ἱερέως), où sont réunies les tournures εἰς ὀνόματος et ὀνόματος. — Parce qu'il manque une copule comme οὖν (φαίνονται οὖν εἶναι κοιναὶ κτλ.), je soupçonne qu'il faudrait ajouter ἐπεί avant ἐποίησεν $_{13}$, omis par faute d'haplographie : ἃς ὠνησάμενος Ἀπολλώνιος... <ἐπεί> ἐποίησεν τὰς ὠνὰς... τῶ Διονυσίου... ὀνόματι..., φαίνονται εἶναι κοιναί. — 22 Dans la liste des esclaves on trouve le nom Ἀρτυσᾶς, formé comme Χεσᾶς, Τρεσᾶς, Μαρικᾶς, et assez signifiant pour un domestique, cf. Apollod. Athen. ap. Athen. IV 173ᵃ sur les noms déliens Ἀρτυσίλεως et Ἀρτυσίτραγος. Puis ΑΡΜΑΤΥϹ et ΩΡΙϹΑϹ sont d'origine douteuse. Ἁρματῦς est peut-être une formation grecque, comme Ὠρ(ε)ίτας, de l'autre côté il n'est pas difficile de comparer des éléments égyptiens. — $_{41}$ Φῖβις Κ]άστορος ἠξίωσα α[ὐ|τό]ν ou Ἀ[πῦγ|χι]ν.

47. Cette pétition, en dehors des éditeurs, a reçu beaucoup d'éclaircissements de M. Wilcken, mais l'objet n'en est pas encore suffisamment expliqué. Il nous faut comparer P. Petr. II 25$_{10}$ sqq. Ἰσχυρίας ὁ οἰκονόμος ἐπιπορεύεται ἡμῖν συντάσσων διδόναι εἰς τὰ ξένια χῆνας ιβ ἡμῶν οὐ δυναμένων. ἀξιοῦμεν οὖν σε, ἐπεὶ τὸ ἥμισυ μέρος ἐπιβάλλει ἡμῖν τῶν ἐπιβαλλομένων χηνῶν εἰς τὰ ξένια τοῖς ἐν τῶι νομῶι χηνοβοσκοῖς διὰ τὸ εἶναι ἥμυσυ μερίδος, ἀποστεῖλαι ἡμῶν τὸ ὑπόμνημα κτλ. Alors je propose l. $_{6}$ sqq. προφε[ρόμενοι ζητεῖν προβατο]τ[ρό]φους οὐσιακῶν θρεμμά[των ἐπῆλθάν μοι προφ]άσει τοῦ ἐπιβάλλεσθαί μοι [πρόβατα εἰς ξένια πρὸς] τὴν σὴν τοῦ κυρίου ἐπιδημίαν, [ἀκολούθως καὶ ὡς οἱ ἐπι]μηνιῶντες (forme étrange pour ἐπιμηνιεύοντες) ἐπέβαλαν. [ὅρα δ' ἵνα μὴ κακὸν γένηται] πένητι ἀπὸ τῶν ὠμῶν το[πάρχων μηδ' ἐκλίπω ὑφ' ἁρπαγ]ῶν ἀδυναμῶν ὑπηρεσίας [ἔτι τὰς καθηκούσας ἐπι]τελεῖν ὑπερσκλή[ρως ἐνοχλούμενος ν]ῦν παρ' αὐτῶν καὶ τὰ τούτων [ἀγαπῶν, ἀλλ' οἷός τε ὦ ἀντιλα]μβά[νε]σθαι τῶν προβά[των.

49. Dans les additions p. 240, l'éditeur incline à supposer que le vétéran Lucien serait le père prédécédé de la déclarante, mais le pap. 7 (ἐπὶ τὴν ἐπὶ τῶν τόπων Σωτίωνος τράπεζαν $_{9}$) nous offre une autre explication. Je lis $_{9-11}$ παραχωρηθέν μ]οι παρὰ [Μάρκου Αὐρηλίο]υ Λουκιανοῦ οὐετερανοῦ τῶν ἐντίμως ἀτολελυμένων [τῶι πρὸ] ταύτης τ[ῆς ἀπογραφῆς] μηνὶ Φαωφὶ κδ κατ' [ἰδ]ία[ν ?] συγγρ]αφὴν τῆς Αὐρηλίου Βησαρίωνος τοῦ καὶ Ἀμμωνίου ἐπὶ τόπω[ν τραπέ]ζης ἡ[μίσου μέρους οἰκί]ας κτλ. — $_{17}$ καὶ τ[ίθη] μ[ο]υ καὶ δουλικῶ σώμ[ατι παιδαρί]ω ὑποθη[τίω, cf. δουλικὸν παιδίον ὑποτίθιον θήλυον B.U. 1058 $_{12}$ (13^{a}), Σεουῆρον ὑποτίθιον ἔτι εἶναι ἐκ Μούσης γενόμενον P. Cattaoui 6$_{13}$ (II^{p}).

52^{b} recto l$_{3}$ Σαρα]πάμμωνος Δειδᾶ? Δ(ε)ιδᾶς hypocoristique de Δίδυμος. — $_{11}$ πηκ(ῶν)?

54$_{10}$ ἀλλὰ ἀπὸ ὀσμῆς σὺ αὐτὸς χίρ[ισον, cf. les mots χειριστής et οἰνοχειριστής fournies pas beaucoup de papyrus. Dans l. $_{5}$ κνήνη ΕΥναυλώσιμα on cherchera un nombre ou ἐγναυλώσιμα. — $_{11}$ ἐὰν φαυλὰ[ς ἐν] αὐτοῖς εὑρεθῇ μοι ἢ ἄλλο τι φαῦλον. J'ose la substitution d'un mot tout-à-fait nouveau, parce que la dernière partie de la phrase semble exiger un terme défini.

55_8 ἀλλὰ μὴ ἀναπέμψῃς αὐτὸν κενόν, καθῶς ἐτάξου μοι, Καλάντω. « Surtout ne le renvoie pas à vide, comme tu l'as accordé pour moi, à Kalantos ».

56_{25} μηθέν σοι καὶ κριθῆς (θέλομεν). Le datif σοί s'explique aisément. La formule ποίησόν μου τὸ πρόσωπον est bien expliquée par Wilamowitz.

57_7 ἐμβολῆς ἕνεκεν τῶν ναυβίων : non au sujet « de l'acquittemant (paiement) des naubia », mais « de l'impôt des naubia ». Il s'agit de travaux publics répartis par têtes (κεφαλή $_8$) et dont on pouvait se racheter. Le même emploi du mot ἐμβολή se trouve dans le papyrus 62 de Genève (346ᵇ) ἀπέστειλα... τοὺς διαφέροντάς μοι τεχνίτας [τῶν ἐν] ἀνανκ[αί]α ἐνβολῇ πρὸς τὴν ἐκκοπὴν τῶν ξύλων et ἐμβάλλειν dans P. Tebt. I 37_7 (73ᵃ) περὶ ὧν ἐὰν ὀμόσωσι ἔργων ἐμβεβλῆσθαι εἰς τὴν γῆν. Je ne connais pas ἐμβάλλειν dans le sens de payer, acquitter, ni par les papyrus ni par autres textes.

Gœttingue.

Wilhelm Crönert.

TALISMANS MAGIQUES

TROUVÉS DANS L'ILE DE THASOS

Le Dr Christidis, à Panaghia, village de l'île de Thasos, possède dans sa collection d'antiquités cinq disques en métal, trouvés ensemble, il y a quelques années, dans cette île. Je dois à son amabilité d'avoir pu en prendre des photographies, lors d'un récent séjour à Thasos (1).

En voici la description :

1. Plomb. Diam. 0,045; épaiss. 0,004.

Au revers, une petite saillie centrale, percée d'un trou.

Sur le droit, au milieu du disque, est placé un carré, que divisent en quatre rectangles trois lignes horizontales. Les trois rectangles inférieurs sont subdivisés à leur tour en douze cases, par trois lignes perpendiculaires. Les premières cases de gauche, dans chaque rangée, restent vides; les autres cases sont remplies par les lettres suivantes :

Δ Θ Β
Γ Ε Ζ
Η Α S (2)

Le rectangle supérieur porte l'inscription : ταυιαυ.

(1) Les dessins reproduits ici sont faits d'après ces photographies.
(2) Digamma.

Le reste du disque est rempli de lettres et de caractères variés.

Dans le haut, une croix latine est cantonnée des lettres IC, XΣ, N, K; plus bas, à droite, se lit le mot Κρόνος, et, au-dessous du carré, le mot KAΨAHΛ. En outre, çà et là, sont gravés des signes divers.

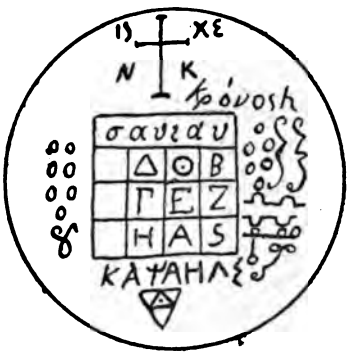

1

2

2. Bronze. Diam. 0,045; épaiss. 0,003.

Le disque est gravé des deux côtés. L'une des faces est identique à celle du disque précédent. L'autre face porte aussi un carré, divisé par des lignes perpendiculaires et horizontales en 25 cases dont chacune renferme une lettre, écrite en majuscule ou en minuscule :

S A T ω ρ
A ρ ε π ω
T ε H ε T
ω π ε ρ A
ρ ω T A S

Au-dessus du carré, comme sur l'autre face et sur le disque précédent, on voit une croix, cantonnée des lettres IC, XΣ, N, K, et, au bas, à gauche, le mot ζοα. Puis, sur toute la circonférence, une multitude de signes.

3. Argent. Diam. 0,05; épaiss. 0,001.

Le revers est muni d'une légère saillie centrale, percée d'un trou, et porte incisé un carré de 25 cases.

Sur le droit, un carré de 16 cases renferme les lettres suivantes :

A IE IΔ Δ
Iβ ζ Z Θ
H IO IA E
IΓ Γ β. Iζ

Autour du carré, sont écrits en minuscules les mots Καχαβ Τανα, Ζευς, Τζαδικεηλ. Le reste du disque est rempli de signes divers, comme dans les exemplaires précédents.

3

4. Plomb. Diam. 0,04; épaiss. 0,001.

Au revers, une saillie longitudinale est percée sur toute sa longueur, et le trou se continue par une rainure traversant en diamètre le disque.

Sur le droit, un carré est divisé en 25 cases, dont les trois dernières rangées seules semblent avoir reçu des signes. Ceux-ci sont très effacés, et nous n'avons pu en relever que quelques-uns.

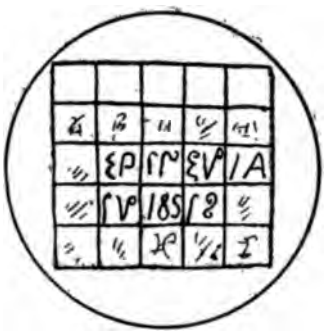

4

5. Cuivre. Diam. 0,04; épais. 0,001.

Sur l'une des faces, un carré est divisé en 25 cases, sans lettres ni signes.

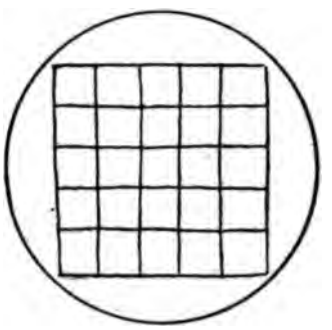

5

Ces disques sont des talismans magiques, destinés à protéger contre les influences malignes celui qui en était le possesseur, à lui assurer l'aide des puissances mystérieures qui y sont invoquées. Ils étaient sans doute portés cousus aux vêtements, comme semble l'indiquer la petite saillie percée d'un trou, que l'on voit au revers (1).

(1) Excepté dans le n° 2.

Tout, dans ces objets, atteste leur valeur magique. Les métaux employés sont le plomb, le bronze, l'argent, le cuivre. On sait que le plomb était une des matières favorites de l'ancienne magie (1), et que nombreux sont les phylactères, les amulettes, les *devotiones* faits de ce métal. Le bronze avait, lui aussi, une vertu prophylactique puissante (2). Le choix de ces métaux n'a pas été fait au hasard; c'est ce que prouve encore d'une façon évidente le fait que sur les disques de plomb et d'argent sont gravés les noms de Κρόνος et de Ζεύς, planètes auxquelles étaient attribués ces métaux (3), et que le disque de cuivre porte le carré magique de Mars, planète à laquelle on rapportait ce métal. Dans cet exemplaire, le carré comprend 5 colonnes; c'est le carré magique de la 5e sphère, celle de la planète Mars (4), dont le cuivre est aussi le métal (5).

La forme circulaire, la plus fréquente dans les amulettes, est voulue; on sait, en effet, que le cercle a par lui-même une valeur magique (6). Le carré tracé dans un cercle était un signe cabalistique souvent employé, que l'on rencontre sur plusieurs amulettes (7). Ce dessin se suffit à lui-même; aussi orne-t-il seul le disque n° 5.

(1) Pauly-Wissowa, *Real-Encyklopädie*, s. v. Aberglaube, p. 51; *BCH*, 1901, p. 452-3.

(2) Pauly-Wissowa, *l. c.*; Wünsch, *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, p. 38 (*Jahrbuch der K. d. arch. Instituts*, Ergänzungsheft, VI).

(3) Cf. des talismans semblables en plomb et en argent attribués, comme ceux-ci, à Saturne et à Jupiter (*Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1906, p. 111, 112, 116, 284).

(4) Cf. carré magique de Mars (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 1906, p. 166, n° IV).

(5) Cf. Berthelot, *Alchimistes anciens*, Introduction, p. 79.

(6) Schwab, *Vocabulaire de l'Angélologie*, *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, tome X, 1897, p. 133, 135.

(7) Ex. : amulette du Cabinet des Médailles, à légende hébraïque (*Revue numismatique*, 1892, p. 254, n° 33, fig.; Schwab, *op. l.*, p. 134; *Proceedings of the Society of Biblical archæology*, 1906, p. 110 sq.); carré avec légendes hébraïques, sur un manuscrit de la Biblioth. Nation. (Schwab, *op. l.*, p. 135, fig.); carré inscrit dans un cercle, et deux parallélogrammes dans le carré, talisman musulman (Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées*, p. 311, n° 2257).

Mais il était plus prudent d'accumuler les signes protecteurs, et ceux-ci, en effet, ne manquent pas sur les autres exemplaires. Ils comportent des lettres isolées ou groupées en mots, des chiffres et des caractères cabalistiques.

En remplaçant par les chiffres correspondants les lettres des carrés, dans les talismans 1, 2, 3, on obtient les résultats suivants :

				Total 15	
Nos 1, 2.	4	9	2	=	15
	3	5	7	=	15
	8	1	6	=	15
Total :	15	15	15	15	

Le total de chaque rangée donne 15, dans le sens horizontal ou dans le sens vertical, indifféremment ; le résultat est le même en additionnant les chiffres suivant les diagonales.

Ce carré est celui de Saturne qui est la planète présidant à la 3e sphère de l'Univers ; c'est pourquoi le nom de Κρόνος se lit sur ces disques (1).

				34		
N° 3.	1	15	14	4	=	34
	12	6	7	9	=	34
	8	10	11	5	=	34
	13	3	2	16	=	34
Total :	34	34	34	34	34	

Le total, dans le sens vertical, horizontal, diagonal, est de 34.

En partageant ce carré par des lignes verticale et horizon-

(1) Cf. carrés magiques de Saturne, *Proceedings of the Society of Biblical archæology*, 1906, p. 111.

tale, la somme de chacun des quatre nouveaux carrés déterminés de la sorte donne aussi 34.

I		II	
1	15	14	4
12	6	7	9
III		**IV**	
8	10	11	5
13	3	2	16

Enfin, en intervertissant l'ordre de ces quatre carrés, on obtient encore 34, en tout sens :

Carré I	Carré III
Carré II	Carré IV

Par contre, en additionnant les carrés en diagonale, on obtient, dans le sens horizontal, le chiffre 34, mais, dans le sens vertical, les chiffres 26 et 32, qui devaient avoir une valeur symbolique.

	Carré I		Carré II	
	Carré IV		Carré III	
Total :	26	32	32	26

M. Schwab a publié une amulette du Cabinet des Médailles, à caractères hébraïques, présentant, comme notre disque, un carré de 16 cases dont la somme donne aussi 34, mais où la disposition des chiffres est différente (1).

Ce même carré se retrouve sur un talisman publié par M. Pilcher (2). C'est le carré magique de la planète Jupiter, qui préside à la 8e sphère, et dont le nom se lit sur ce disque n° 3.

(1) *Revue numismatique*, 1892, p. 247, n° 16.
(2) *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1906, p. 114, pl. I, fig. 1.

Il s'agit ici de ces *carrés magiques* (1) connus dès l'antiquité, auxquels on attribuait des propriétés merveilleuses. Les carrés de nos disques sont *parfaits*, puisqu'ils donnent le même nombre dans tous les sens, même en diagonale : le carré n° 3 est même *diabolique*, puisqu'en le divisant par des lignes verticales et horizontales, et en échangeant entre eux les fragments, le carré reste encore magique (2).

Remarquons que certains chiffres, qui, dans le disque n° 3, sont écrits en italique, avaient une valeur mystique particulière.

Mais, ce n'étaient pas seulement des chiffres que l'on pouvait ranger en carré. Les 7 voyelles qui, pour les gnostiques, correspondaient aux 7 planètes, sont fréquemment ordonnées de la sorte dans les amulettes anciennes, suivant des dispositions diverses, auxquelles on attribuait des vertus spéciales (3). Dans l'un des carrés du disque n° 2, nous lisons les mots suivants : SATωρ Αρεπω ΤεΗεΤ ωπερΑ ρωΤΑS qui peuvent se lire dans tous les sens, de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut (4). On obtient donc, à l'aide de ces cinq mots, composés chacun de cinq lettres, disposés en carré, une lecture identique, tout en partant de points différents (5). Les exemples de cette formule prophylactique sont assez nombreux (6), et l'on a donné de ces mots mystérieux, que

(1) Je n'ai pu consulter l'ouvrage de Violle, *Traité complet des carrés magiques, pairs et impairs, simples et composés...*, 1837, 2 vol. in-8°, et atlas. Il se peut que les carrés ici décrits se trouvent parmi les 340 figures de cet ouvrage. Cf. encore, pour divers exemples, *Revue numismatique*, 1892, p. 247 sq.; Schwab, *Vocabulaire de l'Angélologie*, p. 134, 135; *Proceedings of the Society of Biblical archæology*, 1906, p. 110 sq.; cf. triangle magique, *ibid.*, p. 284, pl.

(2) *Revue numismatique*, 1892, p. 251, note 1.

(3) Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s. v. Amulettes, p. 1794 sq.; s. v. Alphabet vocalique des gnostiques, p. 1273 sq.; Audollent, *Defixionum Tabellae*, p. LXXIII, etc.

(4) Remarquons que ces mots sont écrits en majuscules et en minuscules. Les majuscules sont S, A, T, permettant de lire SAT en tout sens, et H (pour N), au centre du carré. ΤεΗεΤ est une erreur de gravure pour ΤεΝεΤ.

(5) Sur l'usage magique de vers analogues, voir Kopp, *Beiträge zur griech. Excerptenlitteratur*, p. 65.

(6) Ils sont rassemblés dans Cabrol, *op. l.*, s. v. Amulettes, p. 1809 sq.;

l'on rencontre tracés soit en caractères grecs, soit en caractères latins, plusieurs interprétations; c'est vraisemblablement le précepte monacal latin :

SAT ORIARE POITENter
ET I OPERAIre RatiO TuA Sit

dénaturé de manière à donner un vers réversible. On en a fait un grand usage, dans une intention superstitieuse, et sans en comprendre le sens littéral; les erreurs de gravure que comporte cette formule sur notre disque le prouvent suffisamment.

Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (n° 2411, fol. 60) la montre disposée dans un carré, comme sur notre disque, et en caractères grecs (1).

On peut rappeler, à propos de ces mots, les nombreuses phrases cabalistiques qui pouvaient indifféremment se lire dans un sens ou dans l'autre, comme ΑΒΛΑΝΑΘΑΝΑΛΒΑ (2).

Parmi les génies émanés du démiurge Ialdabaoth, se trouvent *Iaô*, *Sabaôth*, dont les noms sont fréquemment invoqués sur les amulettes, les pierres gnostiques (3). Sur les disques n° 1 et 2, on lit σαυιαυ; en admettant, selon toute vraisemblance, que υ est une erreur de gravure pour ω, nous avons là les deux noms σαω, ιαω (4). Σαω est l'abréviation de Σαβαωθ, que l'on

cf. aussi Heim, *Incantamenta magica graeca latina* (*Jahrb. für Philol.*, suppl. XIX), p. 350.

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1874, p. 152, fig. : Cabrol, *op. l.*, s. v. Amulettes, p. 1875, fig.

(2) Saglio-Pottier, s. v. Abraxas, p. 10; Cabrol, *op. l.*, s. v. Abrasax, p. 152 sq.; *Wiener Studien*, 1886, p. 186; Audollent, *Defixionum Tabellae*, p. xcv, note 2; Schwab, *Vocabulaire de l'Angélologie*, p. 137, note 2. Sur la valeur magique des paroles lues dans plusieurs sens, voir Schwartz, *Der Zauber des rückwärts Singens und Sprechens, Indogermanische Volksglaube*, p. 257; Heim, *op. l.*, p. 530.

(3) Cabrol, *op. l.*, s. v. Abrasax, p. 133; s. v. Amulettes, p. 1839; Saglio-Pottier, s. v. Magia, p. 1513, etc.

(4) L'orthographe de ces noms varie beaucoup; sur celle de Ιαω, cf. Deissmann, *Bibelstudien, Griechische Transskriptionen des Tetragrammaton*, p. 1 sq.

rencontre sur une pierre gravée publiée par Ficoroni (1) : Ιαω, Σαω, Αδωνι.

Remarquons que, dans une amulette copte sur papyrus, la formule Sator, etc., est unie aux noms de Ιαω, Σαβαωθ, comme sur notre talisman n° 2 (2).

Sur les exemplaires n°s 1 et 2, est gravé le nom de Κρόνος; sur l'exemplaire n° 3, celui de Ζεύς. Ces divinités planétaires étaient souvent invoquées en magie, et leurs noms figurent plus d'une fois dans les papyrus ou manuscrits magiques (3). Remarquons que le plomb, dont est fait le talisman n° 1, est le métal qui, en magie et en astrologie, correspond à la planète Saturne, dont le nom est tracé sur ce disque (4).

Quant aux autres mots qui sont inscrits sur nos talismans, leur interprétation est plus difficile. Une des causes de cette difficulté, c'est l'absence de fidélité dans la transcription des noms, ou au moins l'inconscience des erreurs commises dans la reproduction des mots étrangers, incompréhensibles pour ceux qui les écrivaient (5).

Le mot ΚΑΨΑΗΑ, écrit sur les disques n°s 1 et 2, au-dessous du carré magique, indique par sa terminaison hébraïque *El* qu'il s'agit d'un nom d'ange (6). Bien que parfois le cabaliste ait ajouté cette désinence *El* (Dieu) à des mots sans aucune signification, pour leur donner une apparence de nom d'ange (7), nous pouvons cependant essayer de retrouver parmi les multiples dénominations de l'*Angéologie* (8) un nom correspondant.

(1) *Gemmae antiq. litt.*, pl. VIII, n° 24.

(2) Cabrol, *op. l.*, s. v. Amulettes, p. 1812-3.

(3) Saglio-Pottier, s. v. Magia, p. 1513; Dieterich, *Abraxas*, p. 11, 18, 41, 45, 48, 76, 129, 183, 187 (Kronos); p. 41, 45, 69, 92, 95, 96, 129, 187 (Zeus).

(4) Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, Introduction, p. 77; Traduction, p. 25; Texte, p. 24, 1; Wünsch, *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, p. 32.

(5) Schwab, *Vocabulaire de l'Angélologie*, p. 138 (exemples).

(6) Nous détachons de ce mot la lettre qui suit, et qui a l'air d'être un Σ. Sur le disque n° 2, le Λ a été remplacé par erreur de gravure par un Δ.

(7) *Revue numismatique*, 1892, p. 250.

(8) Cf., sur les mots *angélologie*, *angéologie*, la remarque de M. Perdrizet, R.E.G., 1903, p. 51, note 1.

Nous trouvons, en effet, dans le *Vocabulaire de l'Angélologie* de M. Schwab, le nom *Qâfsi El*, « fermé par Dieu », qui est celui de l'ange préposé au septième jour de la semaine (1). Or, le septième jour de la semaine est celui qui est consacré à Kronos (2), et, en effet, le nom de cette planète se lit sur les disques qui portent ce nom d'ange.

Sur le talisman n° 3, le nom Τζαδικηλ (3) est vraisemblablement la transcription grecque du nom hébreu *Çadqiel*, « justice divine », qui est celui de l'ange invoqué pour annuler les mauvais effets de la neige ou de la grêle, et qui était préposé au cinquième jour de la semaine (4). C'est l'ange de Jupiter, car le cinquième jour de la semaine est consacré à la planète Jupiter, dont le nom est gravé sur ce disque, ainsi que le signe astrologique (cf. ci-dessous, p. 317). Constatons, de plus, que l'étoile à huit branches terminées par des boules, qui figure aussi sur ce talisman, est le signe du soleil (cf. ci-dessous, p. 314), que Çadqiel est encore l'ange du soleil au deuxième jour céleste (5), et qu'en astrologie Jupiter est aussi une divinité solaire (6).

Le nom de l'ange Çadqiel se rencontre sur plusieurs amulettes (7), sous des formes différentes; ici, la transcription du mot hébraïque est assez fidèle, le τζ correspondant bien au *tsadé* hébreu.

Sur ce même disque (n° 3), le mot Καχαβ vient de l'hébreu *kōchab* (*kakkabu*, en arabe, et de même dans les autres langues sémitiques) et veut dire « étoile ».

Quant au mot Τανα, nous pouvons observer qu'il fait partie de la formule cabalistique ανωτανατ, que l'on rencontre dans

(1) P. 352.
(2) Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 483, p. 95, note.
(3) Le λ sous forme de barre verticale.
(4) Schwab, *op. l.*, p. 138, 340-1.
(5) Id., p. 340.
(6) Bouché-Leclercq, *op. l.*, p. 97, note 2.
(7) *Revue numismatique*, 1892, p. 246, n° 16, 18 : Zadqiel; Schwab, *op. l.*, p. 419 : Zatqiel; *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1906, p. 113, p. 116, n° 2.

une *tabella defixionis* (1) et que ανα entre souvent dans la composition des formules magiques, comme *Ananisapta* (2), Αβαναθανα (3).

Comment interpréter le mot ζοα, suivi d'un signe ou d'une lettre, qui est gravé sur le talisman n° 2 ? Dans l'écrit intitulé *Medecina Plinii*, contenu dans le codex de Saint-Gall n° 751, on lit le remède cabalistique suivant :

« Item capiti. herba quae statuae in capite nascitur collecta luna crescente alicuius vestis panno et lino rufo illigata apposita capitis confestim dolorem sedat et nomen hoc in charta scribes ZΩAP (4) ».

Peut-être faut-il reconnaître ce mot sur notre disque, où le signe qui suit α serait la lettre finale de la formule donnée dans le recueil cité. *Zohar*, « éclat », est le nom hébraïque de l'esprit invisible au dehors du deuxième parvis céleste (5).

Dans ces talismans, l'influence grecque se trahit par les noms des grands dieux planétaires, Zeus, Kronos; l'influence hébraïque, par les noms de Iaô, Sabaôth et des anges. L'influence chrétienne y est représentée par la croix cantonnée des lettres IC, XΣ, N, K (n° 1, 2), abréviation de la formule connue Ἰησοῦς Χριστὸς νικᾷ, fréquente sur les amulettes et les sceaux de l'époque byzantine (6) : cette formule, combinée avec la croix, devait être un exorcisme puissant.

En plus des chiffres disposés en carrés magiques, des invocations aux dieux des planètes, aux anges, à Jésus-Christ, ces disques portent encore un grand nombre de signes divers, que nous avons réunis dans le tableau suivant :

(1) Audollent, *op. l.*, p. 93, n° 64.
(2) *Rev. arch.*, 1892, I, p. 57.
(3) Schwab, *op. l.*, p. 383.
(4) Heim, *op. l.*, p. 556.
(5) Schwab, *op. l.*, p. 233.
(6) *Rev. arch.*, 1880, II, p. 202, note; Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*, p. 23. Cf. aussi, sur une amulette, la formule simplifiée Χριστος νικα (*R. E. G.*, 1892, p. 77, n° 3; *Ath. Mitt.*, 1906, p. 107).

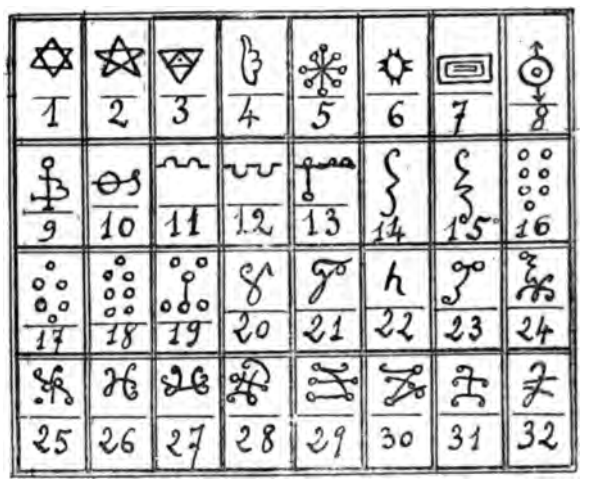

Tableau

C'est tout d'abord la figure composée de deux triangles encadrés l'un dans l'autre de manière à former une sorte d'étoile, qui peut être à 5 branches (*pentalpha*, *pentacle*, *pentagramme*) ou à 6 branches (*hexalpha*, *hexacle*, *hexagramme*) (1). Nous rencontrons les deux formes sur le disque n° 2 (tabl. n° 1,2). Ces deux figures géométriques ont été souvent confondues dans la cabale ; cependant l'hexalpha a été généralement préféré à cause de son aspect symétrique. Le pentalpha et l'hexalpha sont appelés « bouclier ou sceau de David, écu ou sceau de Salomon » (2).

Le *triangle* inscrit dans un autre triangle et portant un point en son milieu (tabl. n° 3) est un symbole bien connu, qui est encore en usage aujourd'hui (3).

(1) *R. E. G.*, 1903, p. 56, note 3 ; *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1899, p. 348, note 4 ; *Revue numismatique*, 1889, p. 426 note 1 ; *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1906, pl. I, 1. p. 112. Ex. d'hexalpha : *R. E. G.*, 1892, p. 80, n° 6 ; Schwab, *op. l.*, p. 133, 134. Ex. de pentalpha : Berthelot, *Collection des anciens Alchimistes*, *Introd.*, p. 116, colonne de gauche, ligne 19 ; Cabrol, *op. l.*, s. v. Astres, p. 3007, fig. 1030 ; Heim, *op. l.*, p. 564 ; S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. 90 n° 71 ; *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1906, pl. II, p. 116.

(2) Schwab, *op. l.*, p. 133.

(3) Wünsch, *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, p. 31.

L'étoile à huit branches terminées par de petites boules (tabl. n° 5) est fréquente sur les amulettes et sur les papyrus et manuscrits magiques ou alchimiques (1). C'était vraisemblablement un des symboles du soleil chez les Assyriens. Sur un papyrus du Brit. Museum, on la voit dans une table des signes du Zodiaque, vis-à-vis du nom du Capricorne (Αἰγοκέρως), ce qui paraît indiquer que le charme correspondant devait être mis en action à cette époque, conformément aux idées astrologiques (2). Nous avons déjà fait observer que, sur le disque qui porte cette étoile (n° 3), se trouvent aussi le nom de Zeus et les signes de cette planète. Or les astrologues attribuaient à Jupiter le Cancer comme ὕψωμα, comme ταπείνωμα le Capricorne, c'est-à-dire ce qui convient exactement au Soleil (3).

Le signe n° 4 est obscur. Peut-être faut-il y reconnaître le même signe étrange, une sorte de larve, qui figure sur une amulette byzantine publiée par M. Schlumberger (4).

Sous le n° 6 de notre tableau, est représentée une *étoile à 6 branches*, dont la forme est toute différente de celle de l'étoile à 8 branches citée plus haut. Les étoiles sont fréquentes sur les amulettes et les monuments en rapport avec la gnose (5), et affectent diverses apparences (6). C'est souvent le signe de la planète Vénus (7).

Le *rectangle* inscrit dans un autre rectangle (tabl. n° 7) est une figure cabalistique connue (8).

Le caractère n° 9 paraît reproduire l'hiéroglyphe égyptien qui

(1) Ex. : *Rev. arch.*, 1846, II, p. 510, fig.; Heim, *op. l.*, p. 481, n° 60; sur la figure dite *Chrysopée de Cléopâtre*, dans un manuscrit alchimique de Saint-Marc, Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, *Introduction*, p. 132, fig. —Etoile à 6 branches avec boules terminales : *R. E. G.*, 1892, p. 85, n° 15.

(2) Berthelot, *Journal des Savants*, 1894, p. 252 ; Wünsch, *op. l.*, p. 32.

(3) Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, p. 97, note 2.

(4) *R. E. G.*, 1892, p. 77, n° 3, au revers, entre les deux bustes.

(5) Cabrol, *op. l.*, s. v. Astres, p. 3006 sq; 3032, VII; Wünsch, *op. l.*, p. 31.

(6) Forme identique à celle du n° 6 : Cabrol, *op. l.*, s. v. Abrasax, p. 128, fig. 30; s. v. Amulettes p. 1829, fig. 498; *R. E. G.* 1903, p. 47, fig. 1; p. 48, fig. 3, etc.

(7) *Revue numismatique*, 1892, p. 250.

(8) Rectangle seul : Wünsch, *op. l.*, pl. 3, fig. 10, 11.

représente la femme (1); on sait, en effet, que nombre de caractères magiques sont empruntés à l'alphabet hiéroglyphique de l'Egypte (2). Au reste, c'est encore un signe égyptien que cette *croix ansée* (tabl. n° 13), l'*ankh*, symbole de vie et d'éternité (3), qui est fréquemment employée par les gnostiques et les magiciens (4).

Des *petits cercles*, en nombre et en disposition variables, se voient souvent sur les talismans (5). Sur nos disques, ils sont ordonnés au nombre de 7 (6), sur deux rangées (le 7e cercle au-dessus ou au-dessous) ou au nombre de 6 (4 cercles sur deux rangées, un cercle en haut, un en bas, comme au tabl. n° 17, ou encore sous la forme n° 19). Ces chiffres de 6 et de 7 ne sont pas accidentels. Le nombre 7 est un nombre sacré, que l'on retrouve partout (7), en particulier dans l'énumération des planètes. Bien que sur nos disques se trouvent inscrits les noms et les signes de plusieurs planètes, nous ne pensons pas qu'il faille mettre ces cercles en relation avec les planètes, ce qui conviendrait bien aux signes 16 et 18, à 7 éléments, mais non pas aux signes 17 et 19, à 6 ronds. Peut-être en trouverait-on l'explication dans les doctrines de la gnose.

Suivant les théories gnostiques, il y a 365 cieux, peuplés des émanations du principe premier de toutes choses. Le 365e ciel, celui qui s'étend sur le monde que nous habitons, c'est l'*Hebdomade*, « le trésor de l'universalité des semences ». Là règne un grand Arkhôn, maître absolu de cet espace. Il produit par

(1) Champollion, *Dictionnaire égyptien*, p. 48.

(2) Wünsch, *op. l.*, p. 34, a dressé un tableau où, en regard des hiéroglyphes égyptiens, sont placés les signes magiques correspondants.

(3) Champollion, *op. l.*, p. 329; cf., sur la croix ansée, Letronne, *Examen archéologique de deux questions sur la croix ansée égyptienne*, *Œuvres choisies*, III, 2, p. 133 sq.

(4) Wünsch, *op., l.*, pl. 1, pl. 3, p. 31; Gayet, *Art Copte*, p. 75, fig.

(5) *Revue numismatique*, 1892, p. 246, fig. de droite; *R. E. G*, 1892, p. 85, n° 15; Gayet, *op., l.*, p. 44, 48, 55, 57.

(6) Ex. : *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1906, p. 117-118.

(7) Sur le nombre 7 : Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, *Introduction*, p. 73 sq. ; Roscher, *Philologus*, 1901, p. 360 sq. ; Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, p. 477, note 2.

émanations les 6 anges créateurs, qui, avec lui, composent l'Hebdomade, et sur lesquels il étend son pouvoir absolu. Ce grand Arkhôn, pour Basilide, est le Dieu des Juifs. Les cercles, au nombre de 6 et de 7, que nous voyons sur nos disques, représenteraient les 6 anges et leur créateur. Remarquons qu'ils sont placés deux par deux, de même que les anges sont créés deux par deux, par syzygies (1). Dans le signe n° 19, deux des cercles sont unis par un trait, disposition que l'on rencontre fréquemment et qui devait avoir une signification gnostique particulière (2).

On rappelait souvent sur les talismans les *signes cabalistiques des planètes*, pour implorer le secours des puissances qu'on croyait leur être préposées (3). A côté du mot Kronos, sur le disque n° 1, se voit, en effet, le signe de cette planète (tabl. n° 22), qui, en alchimie, désigne aussi le plomb, métal affecté à Kronos, dont est fait ce disque (4).

Le signe n° 8, qui affecte l'apparence d'un *cercle avec un point au milieu traversé d'une flèche*, se voit dans un disque magique trouvé à Pergame (5). Dans les manuscrits alchimiques, il correspond au fer, et, comme chaque métal est affecté à une planète, à la planète Mars (6). C'est l'abréviation du mot θουράς, ancien nom de la planète Mars.

Le signe n° 10, formé d'un *cercle que traverse une barre hori-*

(1) Cf., sur une bague gnostique, 6 cercles disposés sur deux rangs, comme dans nos disques (Cabrol, *op. l.*, s. v. Anneaux, p. 2214, fig.).

(2) Ex. : *R. E. G.*, 1892, p. 851 n° 15. Dans les manuscrits alchimiques, le signe ♀ signifie *ange* (Berthelot, *op. l.*, Introduction, p. 116, ligne 10). Ailleurs, le même signe signifie *cuivre*, qui est le métal de la planète Venus (id., p. 104, colonne de gauche, ligne 15, p. 83, p. 112, ligne 9). On sait que les mêmes signes ont souvent des valeurs différentes dans ces sciences connexes, alchimie, astrologie, magie (Berthelot, *Journal des Savants*, 1894, p. 252).

(3) Ces signes sont les mêmes en magie, en alchimie et en astrologie. Cf. Cabrol, *op. l.*, s. v. Alchimie ; Wünsch, *op. l.*, p. 32.

(4) Berthelot, *op. l.*, Introduction, p. 118, ligne 7 ; p. 104, ligne 26 à gauche, ligne 3 à droite ; p. 82, 4 ; p. 112, ligne 12, 14, 15 ; p. 114, ligne 12, 17.

(5) Wünsch, *op. l.*, pl. 2.

(6) Berthelot, *op. l.*, Introduction, p. 104, ligne 21-25, à gauche, ligne 5 à droite, p. 78, 83. C'est encore le signe zodiacal de Mars ♂.

zontale terminée à droite par une ligne ondulée, ressemble au signe de l'étain, dans le manuscrit alchimique de Saint-Marc n° 2327 (1) et correspondrait à la planète Mercure (2).

Les signes 29 et 30 ont la forme d'un *Z dont les extrémités et les angles des jambages sont ornés de petites boules*, et que traverse horizontalement une barre aux extrémités renflées. Ce signe, dans les papyrus magiques (3) et les manuscrits alchimiques (4), est celui de la planète Jupiter. On le voit souvent sur les amulettes et les instruments magiques (5). Nous avons déjà fait remarquer que, sur le disque (n° 3) où sont gravés ces deux signes, est aussi inscrit le nom de Zeus.

Le signe n° 11 représente sans doute *le ciel*, et le signe n° 12, qui est le même, mais en sens inverse, *la terre :* ce sont les symboles habituels des manuscrits (6).

Quant aux autres signes, que nous avons rangés dans notre tableau sous les n° 14, 15, 20, 21, 23-28, il est impossible d'en donner une explication. Ce sont là ces nombreux éléments cabalistiques qui se rencontrent en formes si variées sur les amulettes de toutes les époques, ces χαρακτῆρες ou ῥυτικοὶ χαρακτῆρες, auxquels on attribuait des vertus si efficaces (7). Peut-être, pense M. Wünsch (8), faut-il voir dans ces assemblages de jambages, de ligatures, une écriture syllabique, qui était connue des seuls initiés. Ces caractères à boucles enflées à leurs extrémités, (« bretzelförmig », suivant l'expression de M. Wünsch), de formes

(1) Berthelot, *op. l.*, Introduction, p. 112, ligne 12.

(2) Id. p. 94. Ce signe est très voisin de l'abréviation des manuscrits θς θεος), Wattenbach, *Die wesentlichsten Veränderungen der griech. Buchstaben und die wichstigsten Abkürzungen*, p. 10.

(3) Berthelot, *Journal des Savants*, 1894, p. 252.

(4) Berthelot, *op. l.*, Introduction, p. 104, ligne 4 à droite ; p. 82, 84.

(5) Wünsch, *op. l.*, pl. 2 ; Cabrol, *op. l.*, s. v. Abrasax, p. 153. fig. 35. A rapprocher du signe cabbalistique indiqué dans une recette du médecin grec Alexandre de Tralles, *Rev. arch.*, 1846, II, p. 511 ; *R. E. G*, 1892, p. 87.

(6) Berthelot, *op. l.*, Introduction, p. 118, ligne 10 ; p. 116, ligne 1, 2 ; p. 110, ligne 7, 13 ; Gardthausen, *Griechische Palaeographie*, p. 259.

(7) Wünsch., *op. l.*, p, 31 ; Audollent, *Defixionum tabellae*, p. LXXII sq.

(8) P. 32.

plus ou moins compliquées, sont fréquents (1). Un caractère voisin des signes 14 et 15 se voit sur un disque magique de Pergame (2) ; du signe 26 on peut rapprocher le signe gnostique recommandé par le médecin Alexandre de Tralles (3).

Il serait oiseux de vouloir approfondir davantage ces dessins mystérieux que ne comprenaient déjà plus ceux qui les traçaient.

Un dernier point reste à résoudre. De quelle époque peut-on dater ces talismans? où se mêlent tous ces éléments magiques?

Ils doivent être d'une époque assez tardive. Les amulettes de ce genre ont été en usage pendant longtemps, comme le prouvent celles qui ont été publiées par M. Schwab (4) et par M. Pilcher (5). Elles ressemblent fort aux nôtres par les signes qui y sont tracés, les noms des anges invoqués, la dispositions des chiffres en carrés magiques. Or elles datent des XVI-XVIIe siècles, ou sont même plus récentes.

Aucun des éléments qui se rencontrent sur nos disques ne fournit de donnée chronologique rigoureuse. La formule Sator, etc., qui n'apparaît guère avant le VIIIe siècle de notre ère (6), s'est maintenue jusqu'à nos jours. Mais la numérotation peut nous donner un *terminus ante quem*. Dans le carré magique du disque n° 3, le chiffre 10 est écrit en caractères arabes, tandis que les autres chiffres sont écrits suivant l'ancienne numérotation. Ceci dénote une époque où la numérotation arabe était déjà employée dans les contrées d'où proviennent ces talismans. Or les chiffres dits arabes ne sont parvenus dans les régions byzantines que fort tard, et par l'intermédiaire de l'Occident.

(1) Ex. : *R. E. G*, 1892, p. 78, note 4 ; p. 86, note 1 ; p. 74, n° 1 (1903, p. 48, fig. 2); *Revue numismatique*, 1892, p. 246, fig.; Audollent, *op. l.*, p. LXXII; Wünsch, *op. l.*, pl. 4.

(2) Wünsch, *op. l.*, pl. 2.

(3) Heim, *Incantamenta magica*, p. 480, n° 37.

(4) *Revue numismatique*, 1892, p. 241 sq.

(5) *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1906, p. 110 sq; 284 sq.

(6) *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, V, p. 122 (Krall, *Koptische Amulette*); *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1874, p. 154.

Dans la paléographie byzantine, on ne les rencontre qu'à partir de la fin du xve siècle (1).

Tout compte fait, il est difficile de dater d'une manière certaine ces petits objets qui sont, pour l'étude des superstitions, des survivances astrologiques et magiques de l'antiquité, des documents curieux, bien qu'ils ne soient pas uniques et puissent être rapprochés de monuments similaires. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'ils ne sont pas antérieurs à la fin du xve siècle, et qu'ils datent assez vraisemblablement des xvie-xviie siècles, époque à laquelle les superstitions magiques et astrologiques étaient spécialement en vogue.

W. Deonna.

(1) Cucuel, *Éléments de paléographie grecque*, p. 269; Gardthausen, *op. l.*, p. 145. Le mélange de chiffres arabes et de chiffres grecs, que nous constatons sur nos disques, se voit aussi dans un manuscrit, où la date est donnée comme suit : ἐν τῷ αφ70 (1470). Gardthausen, *l. c.*

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

27. ΆΔΑΜΑΝΤΙΟΣ Ι. ΆΔΑΜΑΝΤΙΟΥ. Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et ethnologique*, tome VI, p. 453-675). Athènes, Sakellarios, 1906. In-8°.

M. Adamantiou a fait ses études supérieures, en qualité d'élève libre, à notre Ecole Normale; il est aussi le disciple de Sp. Lambros. Uni par des liens étroits à la France et à la Grèce, il a voulu, ce semble, symboliser ce double attachement en consacrant son coup d'essai à un sujet qui intéresse à la fois les deux pays. Pour employer ses propres expressions, « l'époque de la domination française dans les pays grecs est particulièrement importante pour l'hellénisme, elle inaugure réellement la phase moderne de son histoire. Elle n'intéresse pas moins l'histoire de France : ce fut un mouvement de féodalité française transporté dans les pays classiques. C'est à cette curieuse pénétration de deux races et de deux civilisations que se rapporte ce livre où l'auteur a cherché à peindre l'aurore de la race grecque renouvelée. » A vrai dire, et comme le titre l'indique, M. A. ne s'occupe qu'indirectement de l'histoire même de la principauté d'Achaïe; son objet propre est l'étude critique du document principal qui nous a conservé les annales de cette principauté, la *Chronique de Morée*. On sait qu'il existe de cette chronique des rédactions en diverses langues : une en grec, en vers politiques (sans compter un abrégé en prose, par le Pseudo-Dorothée de Monembasie), une en français, une en italien, une en aragonais. C'est une question très controversée de savoir laquelle de ces rédactions doit être considérée comme l'originale ou si toutes dérivent d'un original perdu et en quelle langue. Buchon, suivi par Finlay et d'autres, attribue à la version française le caractère d'archétype; Schmitt se prononce pour la rédaction grecque, Ellissen et Wagner pour une source commune plus ancienne. C'est à cette der-

nière opinion que se rallie M. A. ; il voit d'ailleurs dans cette source commune — le *Livre de la conquête* — un ouvrage français, rédigé en grande partie d'après des documents officiels (registre des fiefs, actes des cours féodales, etc.), et dont les dérivés immédiats sont la chronique grecque et la rédaction française conservée. Nous ne pouvons suivre M. A. dans le détail de son analyse qui atteste une bonne méthode philologique et une connaissance sérieuse des institutions médiévales. Qu'il nous suffise de nous associer pleinement à l'éloge que son livre a reçu dans le rapport annuel du secrétaire général de l'Association : c'est un excellent début et qui promet un véritable historien.

T. R.

28. A. *BOUCHÉ-LECLERCQ. Histoire des Lagides.* Tome III. Les institutions de l'Egypte ptolémaïque, première partie. Paris, Leroux, 1906. In-8°, XII-404 p.

Je ne crois pas m'avancer beaucoup en prédisant que des quatre volumes que comprendra l'œuvre de M. B.-L. c'est celui-ci qui sera le plus utile aux savants, comme il a coûté à l'auteur le plus d'effort. Pour dresser, en effet, ce tableau d'ensemble des institutions ptolémaïques, — royauté, culte dynastique, régime successoral, cour et maison du roi, administration et police, organisation de la propriété, monopoles, impôts, finances — les documents littéraires ne fournissaient que peu d'éléments ; c'est aux inscriptions, c'est surtout aux documents papyrologiques et aux *ostraca*, si multipliés depuis vingt ans, que l'auteur a dû recourir, et l'on ne sait pas ce qu'il faut plus admirer : l'immensité du dépouillement qu'il a opéré, ou l'ordre et la clarté qu'il a mis dans la distribution de ses matériaux. Sans doute des ouvrages aussi méritoires que ceux de Grenfell et Hunt, de Strack ou de Wilcken ont, sur bien des points, pu lui frayer la voie et lui servir de guides ; sans doute encore les spécialistes contesteront plus d'une des solutions adoptées par M. B.-L., et moi-même, par exemple, je regrette que dans le chapitre sur les monnaies il n'ait pas rompu carrément avec la vieille légende du rapport 1/120 entre le cuivre et l'argent. Mais il serait puéril d'insister sur de petites chicanes de ce genre en présence de l'immense service rendu à nos études. Cette synthèse, qui remplace dès à présent celle de Lumbroso, servira pendant une génération au moins de support solide à tous les travaux de détail, et le jour où on la remettra au point (souhaitons que l'auteur lui-même se charge de ce soin) on ne pourra mieux faire que d'en conserver les cadres excellents, la sage méthode et l'exposé lumineux.

T. R.

29. *Catalogus codicum astrologorum graecorum. V. Codices Romani.* Pars I^a (F. Cumont et F. Boll). Bruxelles, Lamertin, 1904. In-8°, 256 p. Pars II^a (G. Kroll). Ibid., 1906, 164 p.

Le premier fascicule de ce volume est surtout consacré aux « petites » bibliothèques de Rome : Vallicellana (Filippini), Casanatensis (Ste Marie de Minerva), Angélique (St Augustin). Les deux premières ne renferment que des bribes, mais l'Angélique a fourni un bon manuscrit (n° 2), où l'on trouve notamment : 1° une curieuse épître de Manuel Comnène, apologie de l'astrologie contre un pamphlet monacal (cette épître et la réponse que lui fit Michel Glycas sont publiées en appendice) ; 2° le livre des mystères d'Apomasar (Abou Masar, † 886), dont une partie seulement appartient à cet astronome : quelques échantillons, intéressants pour l'histoire du califat, sont publiés. A propos des constellations

qui se lèvent dans chaque « décan », Boll insère une note importante (p. 156) sur l'origine de la sphère hindoue : il montre que les éléments en étaient déjà fixés au VIe siècle; plus tard, Kanaka, l'astrologue indien cité par Avenar, est un contemporain d'Haroun al Raschid; 3° l'apotélesmatique de Polchos (nombreux extraits de cette compilation, en particulier ceux qui proviennent de l'« astrologue de l'an 379 »); 4° une compilation byzantine due au scribe même du manuscrit (fin du XIVe s.), Eleutherios d'Elea.

Parmi les *codices Vaticani* qui forment la fin du 1er fascicule, le plus intéressant est le n° 7 (Vat. 212). Il contient de nombreux fragments de Théophile d'Edesse, le plus célèbre des astrologues grecs qui au début du VIIIe siècle apportèrent leur pseudoscience aux Arabes : l'appendice reproduit son *Proème* adressé à son fils Deucalion. Le 2e fascicule est exclusivement consacré au ms. 15 (Vat. 191), bien connu des musicologues, mais qui renferme aussi l'Anthologie astrologique de Vettius Valens. M. Kroll, qui prépare une édition complète de cet auteur, publie ici ce qu'il appelle un « florilège de ce florilège »; ce sont des extraits abondants, qui comprennent notamment le 4e livre en entier. On y constate une conformité de vues avec Manéthon et Firmicus, qui indique une source commune remontant à l'époque hellénistique.

Signalons aussi, en tête de l'appendice du 1er fascicule, la réédition, beaucoup plus correcte que la « vulgate », du chapitre du *speculum astronomicum* d'Albert le Grand qui énumère les livres permis et défendus en cette matière. La réédition est due à M. Cumont, qui reste jusqu'au bout l'âme de cette laborieuse entreprise, où la science, la conscience et la patience sont également à louer.

T. R.

30. *Edith Frances CLAFLIN. The syntax of the boeotian dialect inscriptions.* (Bryn Mawr College Monograph, III). Baltimore, 1905. In-8°, 93 p.

L'helléniste ne peut que se réjouir de voir venir de si loin une monographie sérieuse sur un sujet de grammaire grecque, signé par une plume féminine. Le dépouillement du *Corpus* et le classement des faits syntactiques paraissent avoir été faits avec soin, mais il est inouï que même à Baltimore on n'ait pas connaissance en 1905 de la stèle de Tanagra (du Louvre) publiée en 1899 dans la *Revue des études grecques* et qui aurait fourni à Miss Claflin tant de curieuses particularités nouvelles et de compléments ou de rectifications à ses statistiques (désuétude prématurée du patronymique adjectival pour les noms de femmes, emploi de πλεῖον avec l'accusatif, suppression de l'article dans la locution ἐν πόλιν, emploi de ὅπως — sans κα — avec l'optatif, etc.).

T. R.

31. *Lewis Richard FARNELL, The Cults of the Greek states*, vol. III-IV. Oxford, Clarendon Press, 1907. In-8°, XII-393 et VIII-454 p., 40 et 54 planches.

Après un intervalle de dix ans, M. Farnell donne une suite aux deux volumes qu'il avait publiés sous ce titre. Cette suite nous était promise. Si M. F. a longtemps attendu pour tenir parole, du moins a-t-il fait les choses largement. Il avait annoncé un 3e volume; il nous en apporte deux et nous annonce le 5e et dernier pour l'année prochaine.

C'est dire que le plan primitif de l'ouvrage s'est singulièrement étendu pendant l'exécution. Tandis que le tome I, par exemple, était consacré à Cronos, à Zeus, à Hèra et à Athènè, le tome III

est réservé tout entier aux divinités chtoniennes Dèmèter, Corè, Pluton et Cybèle, le tome IV à Poseidôn et à Apollon, et dans le tome V seront étudiés Hermès, Dionysos et les cultes de second ordre.

L'auteur n'a cependant pas changé l'ordre dans lequel il examine les nombreuses questions qui se posent à propos de chaque divinité. Il étudie longuement les caractères de son culte, les suivant dans les transformations qu'ils subissent selon les cités et selon les époques, portant une attention particulière aux épithètes divines. Puis il arrive à la partie archéologique : il passe en revue les principaux monuments du culte et recherche dans l'histoire de l'art les modifications successives par où le type de la divinité s'est idéalisé. C'est un peu le procédé de Decharme dans la *Mythologie de la Grèce antique*, mais mis en œuvre avec une bien autre ampleur dans la composition et une richesse d'illustration qui eût effrayé nos éditeurs.

La grande différence que présentent les volumes récemment parus avec les deux premiers ne consiste pas seulement dans l'emploi des matériaux nouveaux, des innombrables documents exhumés depuis dix ans dans toutes les régions de la Grèce, et surtout en Crète ; elle provient plus encore peut-être de l'influence exercée sur l'esprit de l'auteur par la méthode anthropologique. Les théories de Robertson Smith, de Lang, de Jevons, de Frazer, et de miss Harrison (pour ne parler que des Anglais) semblent lui avoir inspiré jadis une certaine répugnance. Il s'est familiarisé avec ces monstres. Il ne redoute plus les questions d'origine. Il montre même très bien tout le parti qu'on en peut tirer, dans un chapitre plein de renseignements sur l'histoire des migrations primitives, le chapitre relatif au culte de Poseidôn.

Mais, si M. F. ne renonce pas au secours que peut lui prêter la méthode anthropologique, il n'adhère pas les yeux fermés aux solutions adoptées généralement par ceux qui la pratiquent. Les plus prudents des classiques peuvent se fier à sa prudence. Presque partout au cours de ses développements sur le culte de Dèmèter, il trouvait devant lui les conjectures présentées par Jevons dans son *Introduction to the study of religion* ; elles ne lui disent rien qui vaille. Il rejette l'hypothèse du matriarcat, soit qu'il cherche le sens primitif des Thesmophories, fête réservée aux femmes, soit qu'il se demande pourquoi les femmes avaient le privilège exclusif de certains sacerdoces ou de certains oracles : il lui suffit de constater que le sexe féminin a, par sa puissance génératrice, un rapport et une sympathie naturels avec les déesses de la terre féconde, que l'on a toujours reconnu aux femmes une plus grande propension à l'état extatique et orgiastique. Il refuse d'expliquer par l'hypothèse du totem le culte d'Apollon Λύκειος ou l'origine des Éleusinies : pour lui, Dèmèter n'est pas le blé ou l'épi divinisé, un *corn-totem* féminisé par anthropomorphisme, mais, d'une façon générale, la déesse de la terre et de la fertilité ; par conséquent, les Éleusinies, avant de symboliser une doctrine eschatologique, ont eu un caractère agraire au sens le plus large, et l'exhibition du στάχυς τεθερισμένος est une cérémonie importante, mais non pas l'acte essentiel, le rite primordial de la fête. En tout cas, M. F. examine les théories qu'il n'admet pas, il ne les repousse pas par prétérition : il ne veut pas les ignorer. Et ainsi, par les références complètes qu'il a réunies à la fin de ses études, par les belles illustrations dont il les orne, par les sérieuses discussions qui en constituent la trame, il rendra également service à ceux qui partagent ses idées et à ceux qui ne les acceptent pas.

Gustave Glotz.

32. *Percy GARDNER. A grammar of greek art.* London, Macmillan, 1904. In-12, XII-267, p. 87 fig.

Ceci n'est pas un manuel d'archéologie ; la disproportion même des parties suffit à nous en avertir, puisque sur 267 pages, la peinture — c'est-à-dire les vases — en occupe 130, soit la moitié, tandis que l'architecture est expédiée en 13 pages, dont le plus clair appartient à Boutmy. L'idée de l'auteur a été plutôt de fournir un guide aux professeurs du degré secondaire désireux de faire pénétrer un peu d'histoire de l'art antique dans leur enseignement. C'est à eux qu'il offrait déjà une brochure très remarquée qu'il a publiée il y a quelques années : *Classical archæology in schools.* Le présent livre leur apporte les idées générales, les caractéristiques artistiques et psychologiques qui leur seront utiles pour commenter les albums de photographies et les projections. M. G. doit beaucoup à certains critiques allemands, tels que Lœwy et Robert, et au Danois Lange qui ont, dans ces dernières années, posé d'importants jalons pour l'histoire du style dans l'art grec ; mais il doit aussi beaucoup à sa propre réflexion et à une observation très étendue qui ne s'est pas bornée à l'étude des reproductions. A ce titre les chapitres sur la draperie et sur la peinture des vases méritent surtout d'être signalés.

M. G., quoique s'adressant à des philologues, a su résister à la tentation d'établir un lien trop immédiat entre la littérature et la peinture ; il montre très bien que la notion de l'*illustration* est étrangère au génie grec, et pourtant entre ces deux manifestations de ce génie il y a une affinité profonde, un parallélisme incontestable ; seulement il faut remonter jusqu'à la source pour les saisir.

Rien de plus vrai que cette remarque et les développements qui l'accompagnent. Elle fait pardonner quelques assertions risquées qu'on pourrait relever çà et là dans les aimables et suggestives pages de ce volume (1).

T. R.

33. *J. L. HEIBERG. En Graesk Forpost.* Kopenhague, Tillge, 1906. In-12, 40 p., 7 fig.

Cet *avant-poste grec*, c'est Marseille d'où, selon l'auteur, la civilisation hellénique n'aurait pas cessé de rayonner sur l'Occident, du VIe s. avant notre ère au XIIe après. Pour démontrer cette thèse, M. H. ne se contente pas de mettre en lumière, par un historique sommaire, mais bien documenté, le rôle civilisateur du commerce massaliote jusqu'à la constitution de l'empire romain ; il veut en retrouver les traces dans les monuments de la Gaule impériale. On lui accordera peut-être que la double influence du monument de Lysicrate et des trophées de Pergame se fait sentir dans le tombeau et dans l'arc de Saint-Rémy ; mais elle

(1) P. 12. Est-il exact que le gladiateur Borghèse appartienne à la décadence de l'art ? Agasias n'a-t-il pas tout bonnement copié une statue de Lysippe ? (il est vrai qu'ailleurs, p. 67, M. G. refuse à Lysippe même l'Apoxyomène !)

P. 17. Il paraît peu critique de s'appuyer sur les *Mémorables* pour affirmer que Socrate s'entendait mieux en art que Platon. C'est le Socrate de Xénophon, ne l'oublions pas, et les chapitres sur l'art sont de ceux où l'on constate les anachronismes les plus choquants. La remarque citée p. 26 en est elle-même un exemple.

P. 28. Manuels d'architecture. Oublie le plus important, Durm.

P. 160. Sur quoi se fonde M. G. pour prétendre que les vases grecs de nos musées étaient destinés au décor, non à l'usage ? Rien de moin conforme à la tournure d'esprit des Grecs qui ne séparaient jamais le bien de l'utile.

P. 205. Parmi les vases qui racontent une histoire continue, il ne fallait pas oublier le vase de Talos (Ruvo).

P. 216. L'Achille assis du vase d'Hiéron n'est pas censé « gigantesque ». C'est par un principe de symétrie qu'on a fait régner sa tête de niveau avec celle des hommes debout.

n'y dénote pas nécessairement la main d'ouvriers massaliotes, et si, jusqu'au musée de Trèves, M. H. a raison de reconnaître, avec MM. Michaelis et Loeschcke, l'imitation attique dans certains bas-reliefs et l'imitation pergaménienne dans certaines statues, ce caractère paraît dû plutôt à une tendance générale dans la sculpture du Ier siècle de l'Empire qu'à l'influence particulière de Marseille. En tout cas, on ne pourra guère concéder à M. H. que le mausolée d'Igel, qui marque une telle décadence par rapport à celui de Saint-Rémy, puisse se réclamer du relief hellénistique, et non du plus mauvais art gallo-romain. De même, si l'influence byzantine se manifeste dans le style roman de Saint-Trophime d'Arles ou de Saint-Front de Périgueux, il n'y a pas de preuve que cette renaissance provençale des XIe et XIIe siècles ait pour cause les rapports de Marseille avec Constantinople. Au moins, si l'on doit savoir gré à M. H. d'avoir défendu cette théorie si séduisante pour des Français, n'est-elle encore qu'une hypothèse assez aventurée.

A. J. Reinach.

34. *Anne Bates HERSMANN. Studies in Greek allegorical interpretation.* Chicago, The Blue Sky Press, 1906. In-8°, 64 p.

A quelle époque remontent les premières tentatives d'allégorisme en Grèce? Sous quelles influences s'est-il développé? Quel emploi en a fait Plutarque? Voilà les principaux points traités dans cette thèse, présentée pour obtenir le titre de docteur en philosophie à l'Université de Chicago.

Parmi les légendes polythéistes « écloses du cerveau des poètes » il s'en trouvait de vraiment gracieuses, pendant que d'autres étaient ou trop fantaisistes ou trop immorales pour trouver grâce devant la critique des savants ou des philosophes. Y renoncer ou les corriger, voilà l'alternative qui s'imposait. Lorsque le texte était choquant, pourquoi, au lieu de le prendre au pied de la lettre, ne pas y soupçonner un sens caché? S'agit-il des philosophes? Chez Platon, par exemple, l'allégorie est rare. Aristote (chose assez étrange de la part d'un métaphysicien aussi sévère) se montre plus favorable. Impossible de voir autre chose que des jeux d'esprit dans les essais étymologiques du *Cratyle :* mais la voie était ouverte et le procédé fut bientôt en faveur. Néanmoins, pour être en présence d'un système complet et méthodique, il faut descendre jusqu'au stoïcisme. L'auteur des *Allegoriæ homericæ* (un contemporain d'Auguste) prend hautement la défense d'Homère contre ses détracteurs, sans en excepter Platon, et un peu plus tard, au temps de Néron, Cornutus écrit son *Compendium theologicæ græcæ* avec le dessein de retrouver dans sa mythologie tout un enseignement naturaliste.

La plus grande partie de la plaquette de M. Hersmann est consacrée à Plutarque et à l'analyse de son traité intitulé *Isis et Osiris*. Le sage de Chéronée, hostile à toute interprétation forcée des choses divines, condamne ce qui conduit à la superstition et surtout à l'athéisme. Rangeant dans le domaine de l'allégorie jusqu'aux métaphores, il fait remarquer que les poètes emploient les noms des dieux tantôt en parlant des dieux eux-mêmes, tantôt pour désigner les qualités ou les biens que le genre humain tient de leur munificence. C'est ainsi, ajoute-t-il, qu'on dit couramment « acheter Platon » au lieu de « acheter les ouvrages de Platon ».

En somme, publication intéressante malgré sa brièveté relative.

C. Huit.

35 et 36. *L. A. MILANI, La Bibbia prebabelica e la liturgia dei Preelleni,*

extrait des *Studi Religiosi*, 1906. 25 p. et 32 illustr.

Th. USPENSKY, *Les plus anciens alphabets* (en russe), extrait du *Bull. de l'Inst. archéologique russe de Constantinople*, 1906. 20 p. et 2 pl.

On connaît le vaste système religieux que M. M. se plaît à développer dans les mémoires si richement illustrés de ses *Studi e Materiali*. Ce n'est pas seulement à la *religione preellenica* qu'il s'applique, mais à la *religione preitalica*, *preegiptica*, *prebabelica*.... Toutes ces religions n'en formeraient qu'une, à vrai dire, la *religione dattilica*, qui, à la fin de l'époque paléolithique, aurait répandu, de l'Iran à l'Atlas, le culte des Dactyles, monothéiste et trinitaire, source unique et commune de toutes les religions. A ses yeux, tout est symbole dactylique. Au premier chef, les empreintes murales de Crète, dont il sait le secret: en les lisant *boustrophédon*, le rameau ou flèche, la bipenne, le trident et le cercle radié qui sont gravés à la suite sur un bloc de la *tholos* d'Idoménée à Knossos correspondraient à la formule romaine : *Tellus Mater*, *Dispater*, *Veiovis*, *Manes* ! — Ces extravagances ne sont pas regrettables seulement parce qu'elles ravalent un savant considérable comme l'est le directeur du Musée Archéologique de Florence au niveau d'un Soldi-Colbert et de sa *Langue Sacrée* ; mais cette théosophie maladroite risque de compromettre à la fois les études sur la religion et sur l'écriture égéennes. Sans doute il y a eu, en Crète et ailleurs, un dieu-*labrys* et, peut-être, un dieu-*thrinax*, un dieu-bouclier, un dieu-lance; mais qu'est-ce que cela prouve d'autre que l'existence d'un culte rendu aux armes divinisées, culte dont on retrouve des traces dans presque toutes les civilisations ? Sans doute les travaux des préhistoriens mettent tous les jours en meilleure lumière les similitudes entre les signes linéaires de Crète et d'Égypte, des rochers libyens ou des grottes du midi de la France. Mais, quelles que soient les analogies que puissent présenter entre eux et avec les futurs alphabets phénicien ou grec ces différents systèmes d'écritures *glyptiques* (1), il n'en saurait résulter même une présomption en faveur d'une communauté d'origine ou de diffusion. Si l'on retrouve toujours un certain nombre de types, cercle centré ou radié, croix grecque ou croix gammée, angle, triangle, étoile, carré, flèche, trident, c'est qu'une imagination primitive, n'ayant à son service que des instruments primitifs, ne peut concevoir et exécuter qu'un nombre limité de signes ; mais, même entre signes semblables, la valeur symbolique et, partout, la correspondance phonétique peuvent varier à l'infini dans les différents groupes humains. On a pu retrouver un même signe sur une tablette de Crète, sur un vase de Neggadah, sur un galet du Mas d'Azil, sans qu'il y ait nécessairement aucun rapport de parenté ou de filiation entre les civilisations minoenne, abydienne et azilienne. Mais dans les civilisations où le système d'écriture glyptique s'est développé et transformé en alphabet, lorsqu'un homme peu cultivé se trouvera en présence de matériaux grossiers avec des instruments rudimentaires, c'est à-dire dans les conditions mêmes de l'homme primitif, il est inévitable qu'il reproduise des signes semblables aux signes primitifs qui, la tradition aidant, tendront à se fixer en un système particulier et fermé. C'est ce qui fait l'intérêt des

(1) C'est là, on le sait, leur nom consacré depuis les beaux travaux d'E. Piette, *L'Anthropologie*, 1903-5. On trouvera une bibliographie complète de cette question des écritures glyptiques, essentielle pour les origines grecques, dans le *Boletin* de l'*Academia de la Historia* d'Espagne, 1906, 460, où l'existence de l'écriture hémisphérique ibère a développé le goût de ces études.

marques de tâcheron et l'importance, pour l'histoire de l'écriture préhellénique, des trop rares études qui leur sont consacrées. M. Uspensky s'en est parfaitement rendu compte en consacrant un chapitre de l'ouvrage qu'il vient de publier sur les fouilles de l'École russe de Constantinople à Aboba en Bulgarie, à un relevé minutieux des marques gravées par les tailleurs de pierre byzantins du xe s. et en les comparant (dans 2 planches contenant 138 signes) aux signes semblables gravés tant sur des monuments de la Sibérie méridionale et du Pamir que sur ceux de Troie ou de Knossos dont il reconnaît le caractère alphabétique. On doit regretter qu'il n'ait pas fait usage du beau travail consacré par M. Choisy aux marques recueillies à Sainte-Sophie et à Salonique comparées aux marques françaises du xiiie s., qui paraissent au savant spécialiste se rattacher aux sigles antiques par la continuité d'une de ces traditions de confrérie, si nombreuses et si vivaces au sein des classes ouvrières (*R. Arch.*, 1876, I, 359).

A. J. Reinach.

37. *PLATONIS Opera* recognovit Joannes *Burnet*. Tomus V (*Tetralogiam IX*, *Definitiones* et *Spuria* continens). Oxonii, typogr. Clarendon. (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis), s. d. (avril 1907). In-12, non paginé (pagination d'Estienne), 38 feuilles.

Sept ans après le 1er volume, M. Burnet vient de publier le 5e et dernier volume de son Platon. Il est ainsi le premier qui, depuis Bekker, ait achevé une édition critique de Platon en la fondant sur une recension nouvelle des manuscrits.

Il donne cette fois le *Minos*, les *Lois*, l'*Epinomis* et les *Lettres*, en y joignant les *Spuria* qu'il se proposait primitivement de joindre au *Supplementum Platonicum* dans un 6e volume. Ce sont donc les *Lois* qui dans le présent volume occupent la plus grande place.

L'éditeur s'est conformé aux principes qu'il avait posés précédemment et qui ont valu à son travail une juste réputation. Une collation scrupuleuse des manuscrits, une belle confiance dans le contrôle qu'ils permettent d'exercer l'un sur l'autre et d'où doivent surgir spontanément les corrections, une défiance instinctive à l'égard de l'émendation *a priori* : telles sont les règles que M. Burnet a observées avec la rigueur la plus austère d'un bout à l'autre de son travail. Dans les précédents volumes, il a pu mettre largement à contribution, en ce qui concerne la famille du Parisinus A, les théories et les collations de Schanz. Mais celui-ci n'a collationné dans le célèbre manuscrit que les premiers livres des *Lois* : de ce chef la tâche de M. Burnet s'est trouvée plus lourde. D'autre part, la tradition différente du Parisinus, cette tradition dont M. Burnet a démontré l'existence par le Vindobonensis F, n'est plus représentée par un témoin sûr; car F ne va pas plus loin que le *Minos*. Il faut se rabattre sur le Laurentianus LXXX, 17 (le ô de Stallbaum), sur le Vaticanus O aujourd'hui perdu (l'Ω de Bekker), enfin sur les détails empruntés à cette tradition et ajoutés au Parisinus lui-même par une main (A^3) que M. Burnet croit du xiie siècle. L'éditeur aurait pu avoir la tentation de renoncer à sa méthode scientifique et prudente, pour emprunter à l'Aldine les leçons de Musurus; il s'en est bien gardé. Quand les fautes mêmes des manuscrits ne lui suggéraient pas la correction juste, quand un changement de ponctuation ne suffisait pas pour éclairer un passage obscur, délibérément il a préféré reproduire la vulgate. Dans ces conditions le lecteur sait au moins à quoi s'en tenir et n'a pas besoin de faire continuellement la part de l'éditeur dans le texte qu'il a sous les yeux.

Recension soignée, émendation circonspecte, apparat critique réduit à l'indispensable, le Platon de M. Burnet a tout ce qui témoigne de la qualité la plus désirable chez un éditeur, l'absolue probité.

Gustave GLOTZ.

38. *PLATON. The Menexenus of Plato* edited by J. A. *Shawyer*, assistant master in Clifton college. Oxford, Clarendon press, 1906. In-12, XXXII + 22 + 24 p.

Quoique très court, le *Ménexène* soulève, on le sait, de nombreux et difficiles problèmes. Est-il de Platon? Si oui (comme il semble probable), comment expliquer l'étrange anachronisme qui, dans le panégyrique d'Athènes, fait mentionner à Socrate des événements politiques postérieurs de 13 ans à sa mort? Ce panégyrique lui-même, avec toutes ses fleurs de rhétorique et son cliquetis d'antithèses, est-il une parodie, un pastiche (de Thucydide?) ou doit-il être pris au sérieux, comme un nouvel effort pour vaincre Lysias sur son propre terrain? Enfin, quelle est la valeur esthétique, littéraire, morale de ce morceau célèbre? Sur tous ces points la longue introduction de M. S., d'ailleurs agréablement écrite et farcie de parallèles modernes, ne nous apporte rien de nouveau ni de décisif; parfois même, comme lorsqu'il s'agit de l'appréciation littéraire, il se dérobe purement et simplement derrière l'autorité de Jebb. En revanche il nous sert une ample dissertation sur la sincérité historique des orateurs et même une histoire résumée de l'éloquence attique jusqu'à Isée dont on n'aperçoit pas très bien l'à-propos. Tranchons le mot : il y a dans M. S. plus de l'essayiste brillant et ingénieux, du dilettante même que de l'érudit. Le commentaire critique et explicatif confirme cette impression. Pas toujours d'accord avec son texte (qu'il emprunte sans modification à Burnet), ce commentaire, à part quelques remarques grammaticales assez fines, n'apporte que peu ou point de secours au lecteur vraiment curieux : des difficultés sérieuses sont passées sous silence, des passages très clairs font l'objet de notes au moins inutiles où l'éditeur se complaît aux étymologies, parfois même aux étymologies de fantaisie (*augurium* de *avis* et *garrire*! p. 23). Le sens n'est pas toujours exactement saisi : p. ex. 242 B τρίτῃ ἡμέρᾳ νικήσαντες (en parlant de la bataille d'Œnophyta) signifierait : « vainqueurs au bout d'un combat de 3 jours » alors qu'il faut entendre manifestement : « vainqueurs 3 jours après » (la bataille de Tanagra). Sans doute ces deux batailles furent en réalité livrées à 62 jours d'intervalle, mais Platon n'en est pas à une erreur historique près. M. C. lui-même en a relevé (p. XII) une longue liste. Chose à peine croyable chez un compatriote de Kenyon : M. C. ignore la découverte de la *République athénienne* d'Aristote : autrement, il ne resterait pas muet sur la carrière politique d'Archinos (p. 234 B) et surtout il ne citerait pas un passage du chapitre sur l'éphébie (*Resp. ath.*, 42) d'après Harpocration! (toute la note, p. 23, est un modèle d'information arriérée). On nous trouvera peut-être un peu sévère pour ce joli volume, si correctement imprimé, si coquettement cartonné : mais c'est précisément parce que le cadre est séduisant qu'on voudrait y voir loger un meilleur tableau.

H. G.

39. *Edmond POTTIER. Douris et les peintres de vases grecs.* Paris, Laurens, s. d. (!). In-12°, 127 p., 24 illustrations hors texte. (Collection des *Grands artistes*).

J'arrive bien tard; mais cet exquis volume n'a pas eu besoin de la presse pour faire son chemin à travers le

monde. Pendant du joli ouvrage que le même auteur consacrait il y a quelques années aux *Figurines en terre cuite* de l'antiquité, *Douris* — à propos du mieux connu, sinon du plus génial des peintres céramistes grecs (on a de lui 28 vases signés, tous avec la formule ἔγραψε qui ne laisse pas de place à l'équivoque) — *Douris* présente aux lettrés un tableau en raccourci, mais n'omettant rien d'essentiel, de ce que fut au plus beau temps de sa floraison, vers le premier quart du ve siècle, cette admirable industrie d'art. Nous apprenons à connaître, autant que les documents le permettent, le milieu social des fabricants et peintres de vases, l'organisation et l'outillage des ateliers, la destination des produits, les sources de l'inspiration artistique qui s'y épanouit. M. Pottier ne veut pas voir dans les peintures de vases des copies serviles de la grande peinture contemporaine, mais il admet qu'elles en ont largement subi l'influence dans le choix des sujets comme dans la manière de les traiter. L'œuvre très variée de Douris comprend, à côté de compositions mythologiques, dont la plus belle est ce touchant chef-d'œuvre du Louvre *Eos portant le corps de Memnon* (qui fait penser à la *Mater dolorosa* chrétienne), des sujets guerriers d'un réalisme très inattendu (comme le curieux fragment du Louvre : hoplite grec et porte-étendard perse) et des sujets de genre fort instructifs (p. ex. l'*Ecole* du musée de Berlin). En les rapprochant d'œuvres analogues de ses contemporains Euphronios, Hiéron, Brygos, etc., M. Pottier, dont la plume a décidément quelque chose du pinceau fin, délié et rapide de ses céramistes, caractérise à merveille cet art libre, souple et ingénieux, où le culte de la forme humaine, de la force et de l'agilité dues à l'éducation hellénique s'affirme sous des aspects toujours nouveaux et variés. Admettons avec J. Lange que « nous apprécions la peinture grecque d'après les vases comme nous pourrions juger la lumière du soleil d'après celle que reflète la lune »; mais n'y a-t-il pas certains clairs de lune qui valent en poésie, en émotion intime tous les « clairs de soleil » du monde? J'avoue que rien ne me fait revivre plus pleinement dans la vie et dans la beauté attiques que de feuilleter quelques pages des *Meisterschalen* de Hartwig ou de la *Vasenmalerei* de Furtwängler et Reichhold, et voilà pourquoi je m'insurge contre la comparaison inattendue et fausse, seule tache de ce charmant ouvrage (p. 116), entre les dessins de Douris et cette œuvre factice, froide et guindée qui s'appelle la *Stratonice* d'Ingres (1)!

T. R.

40. *F. DE SIMONE BROUWER.* Μικρὰ ἐκλογὴ πεζῶν καὶ ποιημάτων τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς φιλολογίας. Naples, Bicchieras, 1906. In-8° 151 p.

Cette anthologie néo-hellénique, destinée aux écoles italiennes, ne pourra que confirmer ses lecteurs dans l'idée que la littérature grecque est irrémédiablement vouée à la *diglossie*. L'immense majorité, pour ne pas dire la totalité des textes en prose présente l'image de la plus pure καθαρεύουσα, tandis qu'un certain nombre de textes poétiques sont écrits en langue populaire et accompagnés de notes destinées à expliquer au lecteur par exemple que φέρνει = φέρει, ἀγάπη = ἀγάπης, μητέρα = μήτηρ, ἰς = εἰς, etc. Le choix des extraits n'est pas irréprochable. Si l'on a plaisir à relire de longues pages de D. Bikélas et de Sp. Tricoupis, on se passerait volontiers de la glaciale

(1) L'illustration de *Douris* est en grande partie empruntée; mais il y a quelques simples exécutés d'après des photographies directes et qui, lorsque la déformation n'est pas trop grande (fig. 9, 10) sont assez satisfaisantes. Malheureusement le tirage laisse à désirer.

Mérope de D. Bernardakis et du prosaïque Ilos Ménas d'Orphanidis. Ni Koraïs, ni l'excellent historien Constantin Paparrigopoulos, ni le romancier Psicharis, ni le critique Rhoïdis, ni le poète Palamas n'obtiennent l'aumône d'une citation.

H. G.

41. *Society for the promotion of hellenic studies*, (Supplem. Paper n° 4). *Excavations at Phylakopi in Melos.* London, Macmillan, 1904. In-8°, XVI-280 p., 41 planches.

Le site de Phylakopi (plus exactement *Ston Kapno* près du village de Phylakopi), bien décrit par Dümmler en 1876, occupe une falaise rongée par la mer sur la côte N.-E. de l'île de Milo. On y trouve deux nécropoles (l'une prémycénienne, l'autre mycénienne) d'une ville préhistorique dont les murs cyclopéens émergeaient encore sur une partie de leur parcours. L'emplacement a été fouillé en quatre campagnes (1896-1899) par l'école anglaise d'Athènes sous la direction successive de MM. Duncan Mackenzie, Cecil Smith, Hogarth. Il offre, comme les villes crétoises explorées ultérieurement, le grand intérêt d'avoir été peuplé sans interruption depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque mycénienne et abandonné peu après celle-ci. L'enceinte se compose de deux murailles épaisses de 2 mètres, réunies par un blocage de même épaisseur; des restes d'une poterne avec escalier ont été mis au jour. Les constructions relevées appartiennent à 3 périodes successives, dont chacune a utilisé comme fondations les débris de murs de la précédente. La 3e ville, la ville mycénienne, a seule un plan régulier et des rues se coupant à angles droits, parfois en escalier. L'édifice le plus remarquable est un grand palais mycénien, bien conservé, composé d'un portique, d'une grande salle et de petits appartements; il est précédé d'une grande cour avec un puits, garni de cylindres d'argile. Les matériaux employés à Phylakopi sont le basalte, le calcaire, les moellons. Les portes sont basses et étroites. Les murs, revêtus de plâtre, sont souvent blanchis à la chaux et revêtus de peintures, moitié fresque, moitié détrempe. La plus remarquable de ces peintures murales (2e période), devenue tout de suite célèbre, représente des poissons volants, bondissant parmi les rochers; l'artiste emploie un bleu clair et un jaune très harmonieux, son dessin est d'une vivacité toute japonaise : c'est sûrement une œuvre crétoise, dont l'analogue (la fresque des dauphins) s'est retrouvée depuis à Cnosse. Signalons encore (fig. 64) une frise de fleurs de lys et une belle spirale (fig. 66), motif qui se retrouve dans la poterie.

La poterie de Phylakopi, dont la récolte a été colossale, forme une longue et intéressante série qui s'étend sur tout « l'âge de bronze » des Cyclades, et offre d'abondants exemples des styles géométrique et « mycénien » primitif : elle fournit ainsi le lien manquant entre la période des tombes à cistes et le mycénien. Les amphores méliennes que possédaient depuis longtemps divers musées ont sûrement cette provenance. Parmi les nouvelles trouvailles il y a un chef-d'œuvre : c'est le vase cylindrique (socle de lampe?) représentant une procession de quatre hommes nus, vêtus du pagne, tenant chacun deux poissons (pl. XXII). Le dessin crâne et élégant contraste avec l'absence de mains et le hideux œil qui s'épanouit au milieu de la la joue! On notera aussi les charmants vases aux crocus de la pl. XXIII, motif nouveau dans la peinture de vases, mais connu par des pierres gravées crétoises. Les vases géométriques présentent souvent des « marques de potier »; quelques-unes se retrouvent dans l'écriture cnossienne (par ex. la double hache);

d'autres ont sûrement une valeur numérique.

Les objets en métal sont rares : le plus intéressant est une petite idole en bronze (pl. XXXVII); le geste rappelle celui des *Korai* de l'Acropole, mais c'est une divinité mâle. Un très beau chaton de bague en ivoire (fig. 162) montre une femme en crinoline (de style crétois) devant un autel cornu, parmi des branches de palmier. Les vases de stéatite, abondants dans la 3e ville, proviennent de Crète.

M. Bosanquet a rédigé une curieuse étude sur les carrières d'obsidienne à Mélos et le commerce ancien de cette précieuse substance : une véritable fabrique de couteaux d'obsidienne a été découverte dans la première cité. La majeure partie des objets des collections Finlay et Jacobsen provient en réalité de Phylakopi, où des fouilles clandestines eurent lieu vers 1870.

Le chapitre final, dû à M. Mackenzie, résume l'histoire de la ville et justifie l'assertion qu'il faut y voir le plus important site préhistorique de la mer Égée, la Crète exceptée. On doit se féliciter qu'un site de cet intérêt ait fait l'objet d'une exploration aussi consciencieusement conduite et intelligemment publiée.

T. R.

42. *Achille VOGLIANO. Ricerche sopra l'ottavo mimiambo di Heroda.* Milan, Cordani, 1906. In-8°, 56 p.

Dans les premières éditions d'Hérondas, le huitième mime, le *Songe*, se composait d'une vingtaine de vers à peu près complets et des bribes illisibles d'une cinquantaine d'autres. En 1900, le Musée Britannique acquit un sac de minimes fragments de papyrus, dont plusieurs se rapportaient à Hérondas et notamment à ce huitième même. Grâce au travail patient et minutieux de M. Kenyon, le *Songe* s'est enrichi d'une trentaine de vers nouveaux, mais encore criblés de lacunes et dont une dizaine seulement sont complets. On commence à entrevoir, très confusément, le sujet de la pièce. C'est à débrouiller ce sujet que s'applique M. Vogliano. Sa brochure reproduit le texte, d'abord en onciales, tel que le donnent les fragments, puis avec les suppléments des autres critiques et quelques-uns qui lui sont propres; vient ensuite l'analyse détaillée de ces lambeaux épars et la reconstructton du sujet. M. Weil, qui a tenté la même besogne ingrate dans le *Journal des savants* (déc. 1902), n'a pas craint d'avouer son impuissance. La jeunesse est moins facile à décourager. Pour M. Vogliano, le personnage qui parle et qui gourmande si vertement ses esclaves n'est pas une femme, comme l'ont cru tous les éditeurs, c'est Hérondas lui-même; le songe qu'il raconte met en scène des bergers endiablés : ce sont ses ennemis littéraires; un vieillard irrité : c'est le poète Hipponax; un jeune homme qu'il prend pour arbitre : c'est Théocrite. Tout cela est ingénieux, bourré de remarques érudites, et affirmé avec une confiance qui fait plaisir. Notons seulement qu'avant la découverte des nouveaux fragments, Bücheler et d'autres avaient fait force conjectures qui depuis se sont évanouies en fumée. Peut-être de nouvelles découvertes feraient-elles le même sort aux recherches de M. Vogliano (1).

E. Ragon.

43. *P. WALTZ. Hésiode et son poème moral.* Paris, Fontemoing, 1906. (Bibliothèque des Universités du Midi, fasc. XII). In-8°, XI-215 p.

On pouvait craindre qu'en restreignant l'enseignement du grec dans les lycées et collèges, la réforme de 1902

(1) Voir la 4e édition de Crusius (Teubner, 1905).

ne détournât de l'étude approfondie de cette langue les jeunes professeurs de notre Université. Les thèses récentes soutenues en Sorbonne prouvent heureusement qu'il n'en est rien. Dans celle qui nous occupe (1), M. W. s'est proposé de déterminer « le progrès décisif qu'a fait faire Hésiode à la poésie exhortative et morale ». M. W. laisse de côté (le supposant résolu dans le sens de la négative) le problème de l'authenticité des poèmes attribués par les anciens au même auteur, et n'étudie que *les Travaux et les Jours*.

Il en recherche d'abord les sources d'inspiration et les antécédents, qu'il trouve dans la poésie chresmologique, dans les hymnes moraux, dans les proverbes, dans les chansons dont s'accompagnaient les artisans durant leur travail.

Tous ces éléments de la poésie morale existaient avant Hésiode; il les a groupés en un système cohérent. C'est la cohésion de ce système qui, d'après M. W., crée l'unité de l'œuvre; c'est elle qui a permis à l'auteur des Travaux et des Jours de composer le premier un poème moral aussi considérable. La composition, en effet, quoi qu'on en dise, est assez nette. L'absence de transitions n'est pas une objection sérieuse. Hésiode est un écrivain déjà conscient de son art, mais ce n'est pas un logicien. Il se dispense volontiers d'exprimer les idées intermédiaires entre deux ordres de faits, quand il suppose que ces idées sont familières à ses auditeurs; pour les rétablir, il suffit parfois de connaître les usages de la vie civile et religieuse de son temps. Malgré la diversité des usages traités, le poème garde donc son unité, qu'il doit à la forte personnalité de son auteur, et aussi aux préoccupations didactiques et morales qui s'y manifestent presque à chaque vers.

(1) Voir, sur l'autre thèse de M. Waltz, pp. xxix et 288 (G. G.).

Parti d'un fait qui lui est personnel, ses démêlés avec son frère, Hésiode insiste sur la nécessité du travail que favorisent la justice, la piété et les bons rapports que l'on entretient avec ses voisins, ce qui l'amène à indiquer ce que doivent être les relations sociales. Or, un seul travail était possible alors dans la région qu'habitait Hésiode : l'agriculture, avec le peu de commerce et d'industrie qu'elle comporte quand elle suffit aux besoins de la population. L'honnête homme, pour Hésiode, sera donc un agriculteur habile, laborieux et pieux. C'est là, dira-t-on peut-être, une morale un peu étroite et terre-à-terre; du moins est-elle déjà fondée en raison, et bien appropriée aux besoins de ceux à qui elle s'adresse.

Les formes de la pensée et son expression sont également déterminées chez Hésiode par l'intention morale. On peut supposer qu'il composait ses vers tout en travaillant aux champs, ou pendant les veillées d'hiver; il les lisait ensuite à ses voisins, sous les portiques ou dans les boutiques des forgerons où l'on se réunissait pour causer. Plus soucieux d'instruire que d'intéresser, il ne s'attarde pas aux récits ou aux descriptions faites d'imagination. S'il crée ou reproduit des « mythes », c'est spontanément, parce que, comme ses compatriotes, il personnifie volontiers les idées morales. L'apologue, de même, lui sert uniquement à donner un exemple frappant, facilement accessible aux auditeurs. Pour la même raison, il multiplie les sentences énergiques, concises, les préceptes qui sont la mise en œuvre de proverbes adaptés à un enseignement poétique. Le poème est descriptif dans une certaine mesure, on ne peut le nier. Hésiode sait voir et excelle à évoquer une silhouette, à noter d'un trait juste un détail caractéristique; mais il ne le fait jamais d'une manière désintéressée; dans toute description il enveloppe une explication ou un conseil.

Les remarques de M. W. sur le style et la versification le conduisent aux mêmes conclusions. Hésiode doit beaucoup aux poésies homériques; mais il a fait un usage didactique des procédés, des tours, des mots et des formes épiques, autant pour les adapter à un cadre nouveau que pour faire œuvre de moraliste. Le sixième et dernier chapitre du volume est consacré à la démonstration de cette idée qui est assurément une des parties les plus neuves du travail de M. W. — Chemin faisant, il réfute les théories aventureuses de Fick, selon qui le poème aurait été primitivement écrit dans le dialecte éolien, puis traduit en ionien vers le VIe s., et se décomposerait en strophes de longueurs variables. Ce n'est pas à dire que la versification d'Hésiode soit identique à celle d'Homère; elle est intermédiaire entre cette dernière et celle de Théognis. Le poète enferme volontiers une pensée complète dans un groupe de deux vers, acheminant ainsi la poésie exhortative vers le distique élégiaque, qui en sera la forme la plus parfaite.

Dans cette rapide analyse j'espère avoir suffisamment indiqué l'idée directrice de l'ouvrage. M. W. a voulu nous montrer dans Hésiode surtout le créateur du genre de la poésie morale; c'est là sa « thèse », et, pour la soutenir, il s'est servi presqu'exclusivement du texte des Travaux et des Jours. Aussi l'a-t-il utilisé complètement, ne laissant guère à glaner à ceux qui viendront après lui.

Un des mérites de ce livre, et non le moindre, est la forme vraiment vivante, vraiment attrayante dont l'auteur a su revêtir l'exposé de questions ardues de l'histoire littéraire. Quiconque connaît la Grèce sera sensible au charme des pages qu'il consacre à la biographie d'Hésiode et à la description du site d'Ascra. On sent qu'au cours de son travail, il s'est pris d'affection pour le poète avec lequel il a fini par s'identifier. Il le voit, il le suit dans toutes les actions de sa vie journalière, il nous le montre « semant, labourant, moissonnant demi-nu par tous les temps.... »; il nous décrit avec une amusante précision son accoutrement, quand la mauvaise saison le force à se couvrir plus chaudement, et qu'il se chausse « de forts souliers en cuir de bœuf doublés de chaussons » et se coiffe « d'un bonnet de laine protégeant sa tête contre les averses glacées du mois Lenæon » (pp. 25-26).

L'érudition de M. W. ne manque ni de sûreté, ni d'étendue, mais elle est trop discrète : j'entends par là qu'il serait commode d'avoir en tête du volume, suivant l'usage, la liste des principaux ouvrages consultés. Ce livre nous promet une bonne édition d'Hésiode qui nous manque en France. M. W. en a certainement tous les éléments; mais trouvera-t-il un éditeur assez courageux pour la lui demander?

H. LABASTE.

44. *Joannes WESTENBERGER. Galeni qui fertur de qualitatibus incorporeis libellus* (Diss. inaug.). Marpurgi Cattorum, Elwert, 1906. In-12, XXVI-50 p.

Le mauvais état du texte de cet opuscule *Sur l'immatérialité des qualités* rendait une nouvelle édition désirable. M. W. nous la donne aujourd'hui, avec une préface assez copieuse (V-XXIV), des *Observationes* (22-35), un *Index verborum* (36-46) et un *Index nominum* (47), qui sont très utiles, enfin une *Vita scriptoris* (49-50), son propre curriculum vitae, qui l'est moins. Dans la préface, M. W. établit d'abord avec beaucoup de soin le stemma des manuscrits et des éditions. Il examine ensuite la question de l'attribution du traité, et après une double enquête (un peu rapide dans la première partie) sur la philosophie et sur le style de l'auteur, conclut que ce ne peut être ni Galien, ni Alexander Aphrodisiensis,

ni Albinus. Vient alors le texte lui-même (1-19) avec un apparat critique très complet au bas des pages. La division de l'opuscule en neuf chapitres établie par Chartier et la numérotation des pages de l'édition Kuehn sont indiquées à gauche du texte. Les *Observationes* portent sur trois points : elles indiquent le détail et les progrès de l'argumentation, commentent les idées au point de vue philosophique, expliquent les leçons et les conjectures. — En somme, si nous restons aussi incertains qu'auparavant en ce qui concerne l'attribution de ce traité, nous en avons du moins maintenant une édition soignée et commode.

E. C.

Bon à tirer donné le 17 novembre 1907.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le secrétaire de la rédaction, Gernet.

Le Puy. Imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

UNE ATHÉNA ARCHAÏQUE

I

En 1203, peu avant la prise de Constantinople par les Croisés, la populace de cette ville, dans sa fureur contre les Latins, détruisit une grande statue en bronze d'Athéna, élevée sur le forum de Constantin, parce qu'elle semblait, de sa main droite étendue, appeler et saluer les envahisseurs d'Occident. Cet acte de vandalisme a été raconté par Nicétas Choniate dans son histoire du second règne des empereurs Isaac l'Ange et Alexis (1). Je traduis de mon mieux ce passage, qui nous a été conservé en deux versions, l'une plus longue et plus ornée, l'autre plus brève et d'une grécité plus rustique (2).

« Les ivrognes du quartier voisin du forum brisèrent en mille morceaux la statue d'Athéna, placée sur une colonne dans le forum de Constantin ; car cette vile populace croyait que la statue avait été fabriquée en l'honneur (ou au profit) des armées venues de l'Occident. Elle s'élevait toute droite à la hauteur d'environ trente pieds, vêtue d'une robe de bronze ; le bronze était la matière de toute la statue. La robe descendait jusqu'aux pieds et présentait de nombreux plis, de sorte qu'on

(1) Nicétas Choniate, éd. de Bonn, p. 738.

(2) Le texte de Nicétas a été signalé par M. Strzygowski à M. Gurlitt vers 1892 ; je ne crois pas que les historiens de l'art grec y eussent fait attention avant cette date. Voir aussi Unger, *Quellen zur byzant. Kunstgeschichte*, n. 341, et Th. Reinach, *Revue des Etudes grecques*, 1896, p. 91.

ne voyait aucune des parties du corps que la nature ordonne de cacher. La ceinture d'Arès était serrée autour des hanches. Sur la poitrine et tombant sur les épaules, la déesse portait un surplis orné, en forme d'égide, ajusté aux seins et décoré de la tête de la Gorgone. Le cou était nu et allongé, infiniment agréable à voir. L'imitation de la nature était si parfaite qu'il semblait qu'une voix douce dût s'échapper à l'instant de ses lèvres. On distinguait les saillies des veines; le corps entier ondulait avec souplesse et, bien que privé de vie, participait à la fraîcheur des choses vivantes; le regard était plein de charme. Une queue de cheval, posée sur la tête, se balançait en inspirant la terreur (1). La chevelure, descendant sur le front, tordue en tresses et nouée par derrière, était une joie pour les yeux; le casque ne la recouvrait pas complètement, mais en laissait apparaître une partie. La main gauche relevait les plis du vêtement; la main droite était étendue vers le midi; la tête, un peu inclinée, et les regards se dirigeaient du même côté, de sorte que ceux qui ne connaissaient même pas les points cardinaux s'imaginaient, dans leur ignorance et leur sottise, que la statue regardait le couchant et qu'elle appelait de la main les armées occidentales. Ces furieux brisèrent la statue d'Athéna et, devenus leurs propres ennemis, ne purent supporter au milieu d'eux, même en effigie, la protectrice du courage et de la sagesse ».

II

De cette description ampoulée, où il est impossible de rendre chaque mot, il résulte que l'Athéna en bronze du forum de Constantin portait un casque à crinière, au-dessous duquel ses cheveux paraissaient sur le front et formaient une tresse nouée par derrière; sa main droite était étendue et elle retenait les plis de son vêtement de sa main gauche.

(1) Δεινὸν καθύπερθεν ἔνευεν, fin d'hexamètre.

Ce dernier détail est important; il est confirmé et même précisé par le texte abrégé (ἡ μὲν ἀριστέρα τὰ συνεσφιγμένα ῥοῦχα ταύτης ἀνέσυρεν). C'est l'attitude bien connue des *Korai* ioniennes de l'Acropole qui, vêtues de tuniques longues et traînantes, sont obligées de les relever un peu pour marcher; c'est aussi le geste des statues, nombreuses tant en marbre qu'en bronze, que l'on qualifie d'Aphrodite et de Spes, pieds de miroirs corinthiens du vi^e^ et du ve siècle, copies ou imitations archaïsantes de modèles ioniens.

Fig. 1. — Athéna d'Abydos. Bronze. Musée de Constantinople.

Dans le texte de Nicétas, il s'agit d'une statue d'Athéna haute de 10 mètres (sans doute avec la base). Le geste en question ne convient nullement à Athéna, déesse guerrière, qui a besoin de ses deux bras pour la lutte et doit porter des vêtements assez courts qui ne gênent point sa marche. Les Athénas des amphores panathénaïques, bien que vêtues à l'ionienne, ne ramassent jamais leur draperie en marchant. Dans tout le trésor de la sculpture antique, je ne vois guère qu'une figurine de bronze d'Athéna, découverte près d'Abydos et conservée au Musée de Constantinople, qui, la tête coiffée d'un casque et le bras droit étendu, relève les plis de sa tunique de la main gauche (fig. 1) (1). Il est certain que, sauf l'égide, cette figurine de la fin du vi^e^ siècle correspond assez exactement à la description de Nicétas. On peut aussi alléguer, à l'appui de la même description, une autre petite Athéna casquée, un peu

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1895, p. 313; *Rev. archéol.*, 1899, II, p. 204; Παρνασσός, 1899, pl. 3-4; *Répertoire*, t. II, p. 283, 2.

plus récente, qui est conservée au Musée d'Athènes et qui, le bras droit abaissé, le bras gauche courbé à angle droit, pince de la main gauche quelques plis de sa tunique (fig. 2) (1). En marbre, ce type n'est représenté que par une statuette découverte, dit-on, à Cervetri et passée de la collection Castellani dans celle du marquis Chigi à Sienne (2). C'est une Athéna sans tête, vêtue du chiton ionien, une grande égide bordée de serpents sur la poitrine et le dos, les deux bras abaissés et relevant un pli de sa draperie de la main gauche. Sauf le mouvement du bras droit, l'analogie avec la description de Nicétas est presque parfaite et M. Petersen en a été justement frappé. Mais il m'est impossible d'admettre avec lui que le colosse vu par Nicétas ait pu être une œuvre archaïsante de l'époque alexandrine. Jamais, à pareille époque, on n'aurait fondu une statue de bronze haute de plusieurs mètres d'après un type presque sans exemple dans l'art antique et contraire, comme je l'ai déjà dit, à la conception même d'Athéna armée. De deux choses l'une : ou les statuettes d'Abydos et de la collection Chigi donnent une idée exacte du colosse détruit en 1203, ou ces statuettes sont des exceptions, des caprices, et c'est seulement par l'effet d'une confusion, d'ailleurs explicable, qu'elles s'accordent avec la description de Nicétas. J'adopte cette dernière opinion, ne pouvant croire que l'art grec ait produit, en dimensions colossales, un type également inconnu aux graveurs d'intailles et de monnaies, à la grande sculpture et aux peintres céramistes.

Fig. 2. — Athéna d'Athènes. Bronze. Musée d'Athènes.

(1) De Ridder, *Bronzes de l'Acropole*, t. II, 793; *Répertoire*, t. II, p. 283, 6.
(2) Petersen, *Röm. Mittheil.*, 1893, p. 348; Milani, *Studi e Materiali*, t. III, p. 300; *Répertoire*, t. III, p. 88, 8.

III

Nous possédons une quinzaine de statues en marbre et de statuettes en bronze qui représentent Athéna debout, le bras droit abaissé ou étendu, la main gauche posée sur la hanche (1). Un fragment entré en 1902 au Musée de Bruxelles est particulièrement digne d'attention, car Athéna y porte le costume ionien et pose la main sur sa hanche gauche, sans relever les plis de la draperie. Parmi les bas-reliefs où Athéna figure la main sur la hanche, le plus important est la stèle dite d'*Athéna mélancolique*, qui remonte au milieu du ve siècle (2); une création analogue de l'art grec à l'époque de Phidias a inspiré l'Athéna du bas-relief de Torre dei Passeri, récemment entré au Musée de Naples (3).

Fig. 3. — Statuette d'Athéna en marbre. Musée de l'Acropole d'Athènes.

M. Studniczka a publié deux fois et étudié avec détail en 1887, une statuette d'Athéna en marbre, de

(1) *Rép.* I, 162, 5 = Amelung, *Führer*, p. 77 (Louvre et Florence); *Rép.* I, 229, 3 = *Soc. archéol. de Bruxelles*, 1903. pl. II (Munich, br.); *Rép.* I, 229, 6 (Carlisle); *Rép.* I, 223, 4 = I, 234, 1 = II, 275, 9 (Florence, br.); *Rép.* I, 234, 2 (Chiaramonti, mal restauré); *Rép.* I, 236, 4 = Furtwængler, *Glyptothek*, n. 207 (Munich, très restauré); *Rép.* I, 237, 4 (Ince); *Rép.* I, 238, 4 (Oxford); *Rép.* II, 275, 4 (Ermitage); *Rép.* II, 277, 2 (Naples, br.); *Rép.* II, 277, 4 (Louvre); *Rép.*, II, 278 6 (Biblioth. Nat., br.); *Rép.* II, 279, 8 (Lussy, br.); *Rép.* III, 253, 3 (Vatican); *Rép.* II, 293, 5 (Athènes); *Rép.* III, 253, 9 = *Soc. arch. de Bruxelles*, 1903, t. XVII, pl. I (Bruxelles); *Korrespondenzblatt*, 1905, p. 139 (Cologne, br.).

(2) Lechat, *Mon. Piot*, t. III, pl. I; Furtwængler, *Masterpieces*, p. 22.

(3) *Revue des Etudes grecques*, 1902, p. 390.

pur style archaïque, découverte en 1864 sur l'Acropole d'Athènes (fig. 3) (1). Bien que les bras et la tête manquent, il est certain que le bras droit était étendu et que la main gauche était posée sur la hanche, où les restes des doigts mutilés sont encore visibles (2). M. Studniczka rapproche l'attitude de cette statuette de la figure dite Œnomaos, dans le fronton oriental d'Olympie. Toutefois, la main de l'Athéna de l'Acropole n'est pas, comme celle d'Œnomaos, posée en plein sur la hanche; elle ne la touche que du bout des doigts (μόνον σχέδον διὰ τῶν ἄκρων δακτύλων, dit avec précision M. Studniczka). Furtwængler attribuait la statuette aux environs de 460, M. Studniczka à 480 environ; on semble d'accord aujourd'hui pour donner plutôt raison à Furtwængler (3).

Nicétas, qui n'était nullement archéologue, mais homme d'État et homme de cour, et qui écrivit son histoire à Nicée, plusieurs années après les événements, a pu parfaitement confondre le geste d'une main non pas posée en plein sur la hanche, mais la touchant à peine du bout des doigts, avec celui d'une main qui relevait l'extrémité d'une draperie, geste avec lequel d'autres œuvres archaïques ou archaïsantes du type des *Korai* avait dû le familiariser à Constantinople. Ad. Furtwængler, dans une note rapide consacrée au texte de Nicétas, a également mis en doute que l'historien grec eût bien compris le mouvement de la main gauche (4). Malgré le témoignage des statuettes d'Abydos et de la collection Chigi, il me semble évident, en effet, que Nicétas s'est trompé; il a vu une grande Athéna étendant le bras droit, la main gauche ramenée sur la hanche, les doigts bien visibles et même allongés, de manière à provoquer l'illusion qu'ils s'occupaient à soutenir la draperie. Nicétas était si peu informé des choses de l'art qu'en décrivant l'Athéna, le bras droit étendu, il ne

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. 8; Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 189 (phot.); *Rép.*, II, 293.

(2) Lechat, *Sculpture attique*, p. 466; Studniczka, *op. l.*, p. 151.

(3) Lechat, *ibid.*, p. 467.

(4) Cf. Furtwængler, *Masterpieces*, p. 32, note.

s'est pas aperçu qu'elle avait dû certainement tenir une lance qui, plus fragile que le torse, avait disparu avant son temps.

Le rapprochement, dû à M. Studniczka, de la statuette d'Athènes avec la figure du fronton d'Olympie, suggère encore une autre observation. Le geste de la main posée sur la hanche a quelque chose d'énergique et de cavalier ; aujourd'hui encore, il ne paraît guère convenir aux femmes (1). En Grèce, on en trouve un fort ancien exemple, peut-être antérieur à l'Œnomaos d'Olympie, dans le Silène dansant, acquis par M. Carapanos à Dodone (2). Un autre exemple, également archaïque, est fourni par une figurine de bronze découverte en Calabre et conservée au Musée de Boston (3). Les premiers exemples féminins, que j'ai cités plus haut, sont des Athénas du milieu du ve siècle, dont une au moins, celle de l'Acropole d'Athènes, est plutôt antérieure à l'Œnomaos. Faut-il penser que le geste d'homme a été prêté à la déesse guerrière, précisément parce qu'elle était guerrière? (4) Pour le démontrer, il faudrait des exemples plus archaïques que l'Œnomaos, le Silène dansant ne pouvant guère être allégué à cet effet. On peut se demander si le geste d'Athéna, la main sur la hanche, n'est pas l'effet d'une sorte de survivance du geste des *Korai*, chez lesquelles il était motivé par la nature du costume (5). Nous avons vu un exemple d'une Athèna en costume ionien (celle

(1) Collé écrit en octobre 1755 (*Journal*, t. II, p. 34), parlant d'une représentation de l'*Orphelin de la Chine* avec costumes et décors chinois : « Clairon a affecté même d'avoir des gestes pour ainsi dire étrangers, *mettant souvent une main ou toutes les deux sur les hanches.* »

(2) *Rép.*, II, 48, 4.

(3) *Rép.*, II, p. 817, 5; cf. Lechat, *Pythagore de Rhegium*, p. 119.

(4) [Dans Aristophane (*Eccles.*, 259), Praxagora, pour déclarer qu'elle prendra une attitude virile, guerrière, dit : « Je mettrai les mains sur les hanches, comme ça », ἐξαγκωνιῶ ὧδί. — G. G.]

(5) Alors même que le costume ionien est court, que le geste est devenu inutile, l'art continue à le figurer; voir les Caryatides de Tralles et de l'Erechtheion. M. Lechat me signale encore un exemple bien intéressant de cette survivance : c'est une Aphrodite soutenant un miroir (*Bulletin de corresp. hellén.*, 1898, pl. I), où le *peplos dorien* est soutenu par la main gauche, comme s'il s'agissait d'un chiton ionien.

de Bruxelles) qui porte la main à sa hanche. Lorsque, vers 470, le costume dorien tendit à remplacer à Athènes, surtout dans le vêtement de la déesse, la mode ionienne, le geste survécut à la cause et l'on représenta Athéna la main vers la hanche, puis sur la hanche, dans une attitude qui plut par sa décision et sa « crânerie ». On expliquerait de même que certains artistes de troisième ordre, fondant ou sculptant des figures de petites dimensions comme celles d'Abydos et de la collection Chigi (1), aient simplement transféré le motif des *Korai* à l'image d'Athèna casquée et armée de l'égide. Il faudrait donc distinguer : 1° le geste pour ainsi dire *utilitaire* des Korai ; 2° l'attribution, rare et sporadique, de ce geste à Athéna; 3° la modification légère de ce geste par la suppression des plis du vêtement pincés entre les doigts ; 4° l'application pure et simple de la main gauche sur la hanche, influencée peut-être par des figures viriles du type de l'Œnomaos.

IV

Le dessinateur italien Politi a publié, de 1826 à 1841, un grand nombre de vases grecs (2); il en avait dessiné beaucoup d'autres qui sont restés inédits. Un de ses dessins, conservé dans les portefeuilles de Braun à l'Institut de Rome, a été reproduit en 1897 par M. Petersen (3) et deux fois depuis d'après la même gravure (4). « On y voit une Athéna debout sur une colonne basse, devant laquelle est arrêté un homme barbu, le corps drapé dans son manteau, la main gauche appuyée sur son bâton, la droite levée comme s'il accompagnait d'un geste les paroles adressées par lui à la déesse. Point de doute que

(1) Copie romaine, mais probablement copie exacte d'un petit original grec.
(2) Cf. S. Reinach, *Rép. des Vases*, t. II, p. 381.
(3) *Röm. Mittheil.*, 1897, p. 318.
(4) Lechat, *Revue des Études grecques*, 1899, p. 185; Svoronos, *Nationalmuseum*, p. 165.

nous n'ayons là une statuette votive sur un piédestal. Or, entre cette représentation de statue et la statuette de l'Acropole, il y a une ressemblance évidente... Le dessin nous la montre complète, telle qu'elle se dressait parmi les autres offrandes de l'Acropole. » — « Voilà, concluait M. Lechat, une curieuse et heureuse rencontre; pourquoi n'y en a t-il point de pareilles plus souvent? Sur quelle amphore peinte retrouvera-t-on les bras de la Vénus de Milo? (1) »

M. Petersen ignorait la forme du vase dessiné par Politi et ne savait pas où il avait passé; sur le croquis, conservé à l'Institut allemand, il crut seulement déchiffrer ces mots : « *Presso il signor Granet.* » Il s'agit sans doute de *Granet*, collectionneur mentionné dans les *Céramiques de la Grèce propre* de Dumont (t. II, p 100); un beau lécythe blanc ayant appartenu à cet amateur a passé au British Museum. Je trouve dans l'ouvrage de M. L. Soullié l'indication de deux ventes de faïences et d'antiquités, appartenant à Grasset aîné, maître de forges à La Charité-sur-Loire, qui ont eu lieu à Paris en 1847 (2).

Peu de temps après la publication de l'article de M. Petersen, j'eus la surprise de retrouver le vase dessiné par Politi dans une salle d'exposition du Guildhall (Hôtel de Ville) de Londres, parmi une précieuse collection d'antiquités grecques et égyptiennes prêtée à cet établissement par un commerçant de la Cité, M. W. Rome. Ce dernier eut l'amabilité de me fournir une photographie de son vase et de permettre à M. Anderson d'en exécuter pour moi un nouveau dessin, plus exact et un peu plus complet que celui de Politi (fig. 4 et 5). Si j'ai tardé près de dix ans à faire connaître ces documents, c'est que je ne suis arrivé que récemment à l'hypothèse dont il me reste à indiquer la teneur (3).

(1) Lechat, *loc. laud.*

(2) L. Soullié, *Les ventes au* XIX*e siècle*, p. 129.

(3) Plusieurs objets intéressants de cette collection, dont j'avais signalé l'existence à Mme Strong, ont été décrits par elle dans le grand Catalogue (non dans le commerce) de l'Exposition d'art grec organisée au Burlington Fine Arts Club

D'après le style de la peinture, la forme des yeux, la décoration de la colonnette et d'autres détails, il est évident que le vase de la collection Rome appartient aux environs de l'an 460 avant J.-C., c'est-à-dire à l'époque intermédiaire entre la dévas-

Fig. 4. — Vase de la collection W. Rome à Londres. Vue d'ensemble.

tation de l'Acropole par les Perses (479) et les grands travaux entrepris par Périclès (450). C'est la période de l'hégémonie de Cimon et des succès politiques d'Athènes; ce n'est pas encore celle de sa suprématie artistique. Il s'agissait d'abord,

en 1903 (Voir *Exhib. of ancient art*, 1904, p. 264); le vase qui m'occupe ici n'a pas été exposé.

tout en poursuivant la lutte contre les Perses, de réparer les ruines de l'invasion, de reconstruire les maisons et les murs de défense, en un mot d'aller au plus nécessaire; les œuvres de luxe, c'est-à-dire d'art proprement dit, ne purent se multiplier

Fig. 5. — Vase de la collection W. Rome à Londres. Détail.

à Athènes qu'un quart de siècle après la victoire de Platées (1). Cependant nous savons que les artistes ne chomèrent pas tout à fait; comment, sans cela, se serait formée la puissante école qui entre en scène vers 450? Dès 476, Critios et Nèsiotès remplacèrent le groupe de bronze des Tyrannicides que Xerxès

(1) Cf. Lechat, *Sculpture grecque*, p. 425.

avait emporté en Perse (1). Un des bons sculpteurs de ce temps-là, Hégias, le maître de Phidias (2), sculpta une Athéna, un Pyrrhus et des Dioscures. Où était placée l'Athéna de Hégias? On ne nous le dit pas; mais, comme Hégias était Athénien et possédait un atelier à Athènes, il est vraisemblable que cette statue de bronze figurait sur l'Acropole. Pline ne l'aurait pas mentionnée si elle n'avait été célèbre et citée, comme telle, dans un des ouvrages grecs dont il se servait. Il se contente d'ailleurs de nous dire qu'elle était appréciée des connaisseurs (*laudatur*) (3). Hégias n'était pas un inconnu pour les Romains, qui trouvaient à ses statues quelque analogie avec les vieux bronzes étrusques (4); ses Dioscures avaient été transportés à Rome devant le temple de Jupiter Tonnant (5).

V

L'Acropole d'Athènes, placée sous la protection d'Athéna, n'a vraiment pu attendre le milieu du ve siècle, date présumée de la grande Athéna de bronze dite *Promachos*, pour posséder une image de la déesse. N'en point élever une en cet endroit, ausitôt que leurs ressources le permirent, eût été, de la part des Athéniens, une étrange et téméraire ingratitude (6). Or, les textes ne mentionnent, à cette époque, qu'*une seule* statue d'Athéna, œuvre d'un sculpteur athénien, dont on a tout lieu de croire qu'elle fut sculptée à Athènes : c'est celle d'Hégias.

J'émets l'hypothèse que l'Athéna figurée sur le vase, de type

(1) *Ibid.*, p. 438.
(2) Dio Chrysost., *Orat.*, LV, 1, p. 282.
(3) Pline, XXXIV, 78.
(4) Quintilien, XII, 1017.
(5) Pline, *Ibid.*
(6) Alors qu'Athènes faisait remplacer le groupe des Tyrannicides, qu'elle élevait une statue à Zeus Eleuthérios, que tous les Grecs consacraient à Olympie un Zeus haut de cinq mètres! M. Lechat m'écrit qu'il considère aussi comme certaine l'existence d'une grande statue de bronze sur l'Acropole, peu après 479. Si les textes n'en parlent pas, c'est que « la grande Athéna de bronze », œuvre de Phidias, fut bientôt seule à attirer les regards.

presque identique à la petite Athéna en marbre de l'Acropole, n'est autre que l'Athéna d'Hégias mentionnée par Pline et qu'une statue analogue, également du début du ve siècle, fut transférée plus tard à Constantinople, où elle périt en 1203.

Dès le xe siècle, un savant grec, Aréthas, dans une scholie sur un discours d'Aristide où il est question de l'Athéna de bronze de Phidias, exprimait l'opinion que cette statue était identique à celle qui figurait à Constantinople devant le Sénat. Aréthas se trompait; la statue en question, qui est bien celle dont parle Nicétas, n'est pas la Promachos, par cette raison, qui dispense de toute autre, que la Promachos, au témoignage des monnaies, avait le bras droit abaissé, tandis que la statue du forum de Constantin tenait le bras étendu. M. Gurlitt, dans un ingénieux mémoire, publié en 1893, s'est trompé à la suite d'Aréthas et a voulu attribuer à Phidias jeune un colosse d'Athéna en bronze du type des *Korai*. Mais son travail a eu l'heureux résultat d'appeler l'attention sur le texte de Nicétas et de débarrasser l'histoire de l'art d'une erreur, popularisée par Overbeck, qui faisait figurer l'Athéna Parthénos de Phidias, en plein moyen âge, sur le forum de Constantin; on avait mal lu ou mal transcrit la glose d'Aréthas (1).

Il serait tentant de supposer, avec M. Gurlitt, que la statue détruite en 1203 était venue d'Athènes à Constantinople, comme tant d'autres, vers la fin du ve siècle après l'ère chrétienne. Mais M. Théodore Reinach, en 1896, a donné de bonnes raisons de croire que l'Athéna décrite par Nicétas était originaire de Lindos à Rhodes. Elle est décrite, tout auprès du Sénat, par Constantin le Rhodien, sur la colonne même dont Nicétas fait mention :

(1) Gurlitt, *Analecta Græciensia*, Vienne, 1893, p. 101; cf. *Berl. Phil. Woch.*, 1893, p. 1186; mes *Chroniques d'Orient*, t. II, p. 208; Petersen, *Röm. Mittheil.*, 1893, p. 350; Furtwængler, *Masterpieces*, p. 31-32. — Pour la glose d'Aréthas, publiée d'abord par Angelo Maï (Overbeck, *Schriftquellen*, n° 690), voir une note décisive à la fin du mémoire de M. Gurlitt, p. 121. Dans le ms. Laur., LX, 3, le lemme Ἀθηνᾶν τὴν ἐλεφαντίνην *n'existe pas*; c'est une interpolation du copiste du Vaticanus, n. 1298, ou peut-être d'Angelo Maï lui-même.

Ἡ δ' αὖ γε χαλκῆ καλλιπάρθενος κόρη
ἥτις ὕπερθεν κίονος μακροῦ πέλει
τὴν χεῖρ' ἐπεκτείνουσα πρὸς τὸν ἀέρα,
Παλλάδος εἰκών ἐστι, Λινδίων πλάνης,
ἧς εἶχον οἱ πρώτιστον οἰκοῦντες πέδον
Ῥόδου ταλαίνης, δυσσεβῶς τεθραμμένοι·
δηλοῖ δὲ κράνος καὶ τὸ γόργειον τέρας,
ὄφεις τε πρὸς τράχηλον ἐμπεπλιγμένοι. (1)

Cette provenance, alléguée d'une façon si positive par Constantin le Rhodien, est confirmée par Cedrenus (2); ce dernier ajoute que la statue placée vis-à-vis, représentant Amphitrite, avait, elle aussi, été apportée de Rhodes. Le riche temple d'Athéna Lindia, où l'on montrait de très anciennes offrandes, attribuées à Danaos et à Hélène, paraît avoir été systématiquement pillé par Constantin pour orner sa nouvelle résidence (3). On doit cependant observer qu'un homme aussi instruit qu'Aréthas n'aurait guère pu identifier l'Athéna du forum de Constantin à la Promachos de l'Acropole d'Athènes si la provenance du premier de ces bronzes avait été assurée. En outre, il est certain que Cedrenus s'est servi du poème de Constantin le Rhodien; s'il ajoute que la statue d'Amphitrite provient également de Rhodes, cela peut s'expliquer comme une simple conjecture. Enfin, comme l'a déjà remarqué M. Th. Reinach, Constantin étant Rhodien lui-même, on pourrait tirer parti de ce fait soit pour contester son témoignage, soit, au contraire, pour en relever l'autorité. L'hésitation est donc permise; mais il y a tout au moins une forte présomption en faveur de la provenance rhodienne et il y aurait désormais manque de rigueur historique à l'oublier.

L'archaïsme du colosse de bronze vu par Nicétas ressort de sa description, alors même qu'on modifie avec nous ce qui

(1) *Rev. des Etudes grecques*, 1896, p. 41.
(2) Cedrenus, p. 565.
(3) Th. Reinach, *Rev. des Etudes grecques*, 1896, p. 89.

concerne le geste de la main gauche. Nicétas place la statue sur une colonne; celle du vase athénien a également une colonne pour piédestal; c'est un usage bien connu de la fin du vi^e siècle et du commencement du ve. Les traits essentiels de la description de l'historien grec se retrouvent non seulement sur l'image peinte, mais sur la statuette de l'Acropole (fig. 3), qui est une petite copie en marbre du même original.

Il est vrai que M. Petersen, suivi par M. Lechat, a pensé que la petite copie en question était l'original même que le peintre du vase eut sous les yeux. Assurément, si l'on mesure la statue du vase à l'échelle du vieillard placé auprès, cette opinion pourrait se soutenir, la statuette de l'Acropole n'ayant qu'un mètre de haut environ. Mais je crois cela tout à fait inadmissible. On ne me persuadera jamais qu'un peintre de vase athénien, représentant un donateur ou un fidèle devant une statue de divinité sur une colonne, n'ait pas réduit les proportions de la statue et de la colonne dans une mesure très notable, sachant bien que son client ne s'en plaindrait pas. Aurait-on voulu qu'il figurât, sur le champ de son vase, un donateur presque invisible aux pieds d'une grande statue? (1) A mes yeux, le fait seul que la statue paraît en plein air, juchée sur une colonne, prouve qu'elle était en bronze et tout au moins de grandeur naturelle; on n'exposait pas ainsi des statuettes, et je ne pense pas non plus qu'on eût abandonné aux intempéries une statue en marbre d'Athéna, nécessairement polychrôme. Les *Korai* de l'Acropole ont dû être protégées elles-mêmes autrement que par le parasol (μηνιστικός).

VI

Avec presque tous les historiens de l'art, j'ai attribué à

(1) Un céramiste athénien n'aurait pas eu recours à un expédient si puéril s'il lui avait pris fantaisie de représenter un Athénien aux pieds de l'Athéna Promachos. Qu'on prenne donc la peine de voir combien est rapetissé, sur toutes les œuvres des arts plastiques, le cheval de Troie, *instar montis equus!*

Hégias, dans ce qui précède, une statue en bronze d'Athéna. Cette attribution se fonde sur deux passages de Pline. D'abord, au livre XXXIV (§ 49), il énumère rapidement Hégias, à côté d'Alcamène, de Kritios et de Nésiotès, parmi les sculpteurs en bronze; la date qu'il donne (vers 445) est certainement trop basse, mais l'association du nom d'Hégias avec ceux des auteurs du groupe des Tyrannicides (476) est suffisante pour corriger l'erreur (1). Puis, au § 78 du même livre, on lit : *Hegiæ Minerva Pyrrhusque rex laudatur et celetizontes pueri et Castor ac Pollux ante ædem Iovis Tonantis* (2). Brunn a fait observer, il y a longtemps, que le *Pyrrhus rex* mentionné dans ce passage doit être Pyrrhus Néoptolème, le fils d'Achille; il a pensé que le texte de Pline impliquait l'existence de deux œuvres distinctes, une Athéna, un Pyrrhus, tandis que d'autres critiques ont cru que Pline désignait ainsi un groupe d'Athéna avec Néoptolème. Grammaticalement, la question est insoluble, car le verbe au singulier, *laudatur*, peut parfaitement être employé ainsi avec deux et plusieurs sujets dont on affirme la même chose (3). Mais cette difficulté n'est malheureusement pas la seule que soulève ce passage, sans parler de la mention, dans la proposition suivante, d'un Hégésias qui paraît identique à Hégias. On a supposé que Pline avait confondu deux Hégias de date très différente, l'un sculpteur archaïque, l'autre auteur d'une Athéna groupée avec Pyrrhus roi d'Epire (4); d'autres ont voulu qu'il ait mal compris une notice sur le sculpteur Pyrrhus, auteur d'une Hygie et d'une Minerve (Athéna Hygie, sur l'inscription de la base) (5) et que la mention d'une Athéna et d'un Pyrrhus, attribués par lui à Hégias, s'explique ainsi (6). Enfin, suivant une autre opinion, due, je crois, à M. Michaelis,

(1) Overbeck, *Schriftquellen*, n° 452.
(2) *Ibid.*, n° 456.
(3) Cf. S. Reinach, *Grammaire latine*, p. 151.
(4) Sellers et Jex Blake, *Pliny's chapters*, p. 64, note; H. L. Urlichs, *ap.* Arndt, texte des *Denkmäler* de Brunn-Bruckmann, n° 502.
(5) Overbeck, *Schriftquellen*, 904 et 906.
(6) Bursian, art. *Griech. Kunst* dans Ersch et Gruber, p. 418, note 93.

Hégias, aurait représenté Athéna avec Néoptolème dans le Théséion construit après 475 pour recevoir les ossements de Thésée ramenés de Scyros (1). M. Michaelis écrit : « Hégias fut occupé à orner de statues les temples qui s'élevaient alors; ainsi il sculpta les Dioscures avec leurs enfants (les *celetizontes pueri* de Pline) pour l'Anakeion, Athéna et Néoptolème de Scyros pour le Théseion ». Dans la pénurie de nos textes, il est impossible de choisir entre ces combinaisons, dont la dernière est particulièrement ingénieuse et fragile; toutefois, l'idée d'un groupe archaïque d'Athéna avec Néoptolème ne me semble guère admissible et je ne vois pas trop pourquoi Néoptolème aurait figuré dans le temple de Thésée par le seul motif qu'il était né d'Achille à Scyros, où Thésée avait trouvé la mort! L'hypothèse de deux statues séparées de Néoptolème et d'Athéna, le premier considéré comme le vainqueur de Troie, c'est-à-dire de l'Asie, est peut-être encore la plus naturelle; dans ce cas, rien n'empêche d'admettre que l'Athéna mentionnée par Pline se soit dressée sur l'Acropole, où, comme je l'ai dit, le besoin d'une grande Athéna de bronze dut de très bonne heure se faire sentir (2). Si cette Athéna est bien celle du vase dessiné par Politi, Hégias ne fut pas seulement un des maîtres de Phidias, mais son Athéna fut un des modèles de la Promachos.

VII

J'ai déjà insisté, à la suite de M. Lœschcke, sur l'intérêt qu'offrent pour l'histoire de l'art les images de Minerve découvertes sur le Rhin moyen, où stationna la *legio I^a Minervia* (3). On a trouvé, à Cologne, une bonne copie en marbre de la Parthénos (4); à Ettringen près de Coblence, une Athéna en bronze

(1) Springer-Michaelis, *Handbuch der Kunstgeschichte*, t. I, 8e éd. (1907), p. 198.

(2) M. Arndt a songé un instant à reconnaître l'Athéna d'Hégias dans la copie d'une Athéna archaïque à Madrid (Brunn-Bruckmann's *Denkmäler*, n° 502).

(3) S. Reinach, *Bronzes figuriés*, p. 41; *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, II, p. 468.

(4) Michon, *Monuments Piot*, t. VII, p. 168.

Fig. 6. — Athéna de Cologne. Bronze. Musée de Cologne.

que je considère comme une copie de la Promachos (1); Andernach a fourni une Athéna avec Erichthonios en pierre qui dérive certainement d'un bon modèle grec (2); plus récemment, à Cologne encore, on a exhumé une statuette d'Athéna en bronze, dont je dois une bonne photographie à M. Poppelreuter (fig. 6) (3). L'analogie du modèle avec celui du vase publié plus haut est frappante, non pas dans le costume, qui diffère, mais dans l'attitude du corps et des bras; le bras et la main droite, qui vient effleurer la hanche, semblent presque copiés sur l'Athéna du vase (fig 5). Il y a là, je crois, un argument de plus à l'appui de mon hypothèse. Si la statue athénienne, reproduite ou imitée pour Lindos dès le milieu du ve siècle (au plus tard), n'était pas restée célèbre à l'époque romaine, elle n'aurait pas été imitée une fois de plus, à côté de la Promachos de Phidias, en pays rhénan, peut-être pour orner le laraire d'un cercle d'officiers de la *legio Minervia*.

Salomon Reinach.

(1) *Répert.*, t. II, 274; *Recueil de têtes*, p. 74. Cf. P. Ducati, *Rev. arch.*, 1905, I, p. 246.

(2) *Répert.*, II, 297, 4.

(3) *Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift*, 1905, p. 139. Cette statuette, me faisait observer Furtwængler, est une réplique d'un bronze de Munich (*Rép.*, t. I, p. 229, 3); mais on ignore la provenance de cette dernière figure, alors que la provenance rhénane, bien attestée, de la première en accroît singulièrement l'intérêt.

ACTES DE L'ASSOCIATION

Procès-verbaux des séances du Comité de juillet à novembre 1907.

Jeudi 4 juillet 1907. — Présidence de M. Théodore Reinach, président.

Membres décédés : M. l'abbé Beurlier, M. G. Cousin.

Membres nouveaux : MM. Delbos, Demay et Dussaud.

M. G. Fougères commente deux passages d'Aristophane (*Oiseaux*, v. 518; *Eccles.*, v. 782) dont l'interprétation touche à un point curieux d'histoire religieuse et d'archéologie. Il s'agit des statues de dieux représentées la main tendue; ce geste implique-t-il que les dieux recevaient ainsi une part des victimes? Telle est l'interprétation proposée par MM. Bodin et Mazon. M. Fougères ne la croit pas exacte, et il rapproche des deux passages en question différents textes qui lui paraissent de nature à la réfuter.

Le Président entretient le Comité des pourparlers engagés par le Bureau de l'Association, après avis conforme de la Commission administrative (séance du 8 mai 1907), avec M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris et M. le Doyen de la Faculté des Lettres, pour l'installation de la Bibliothèque de l'Association dans une salle de la Sorbonne (Rez-de-chaussée, Galerie Rollin, n° 6) attribuée depuis deux ans à la Faculté des Lettres pour les conférences de grec réservées aux étudiants. Le Président donne lecture de l'avant-projet qui sera soumis à M. le Doyen de la Faculté des Lettres et à M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, et qui servira de base à la convention à intervenir entre l'autorité universitaire et l'Association. Ce projet porte que les livres de l'Association seront déposés à la Sorbonne, et installés aux frais de l'Association dans un corps de bibliothèque fermé; qu'ils demeureront la propriété de l'Association et continueront à être gérés par son bibliothécaire; que des séances, deux par semaine au moins, seront tenues dans cette salle par le bibliothécaire de l'Association, et que les membres de l'Association auront seuls droit au prêt des livres; que les étudiants de la Faculté, spécialement autorisés par un professeur de grec, pourront y travailler aussi pendant les séances tenues par le bibliothécaire, et qu'enfin les professeurs de grec pourront, sous leur propre responsabilité, utiliser les livres pendant leurs conférences et pendant les heures qu'ils auront à consacrer à la direction des travaux de leurs élèves. Les dépenses nécessitées par cette installa-

tion, d'après les devis fournis par M. l'architecte de la Sorbonne, s'élèveront à 2,500 francs environ, sans compter les frais de déménagement et d'emménagement. Elles seront compensées par une diminution importante du loyer annuel, puisqu'il suffira désormais à l'agent bibliothécaire de conserver un bureau et un magasin pour les collections de la *Revue* et des *Monuments*. Le Président propose au Comité d'ouvrir une souscription spéciale parmi les membres de l'Association, pour réunir les fonds nécessaires. Si cette souscription ne couvre pas les frais, il y aura lieu, pour payer la différence, de prendre la somme sur le capital de l'Association.

Le Comité approuve, à l'unanimité, les propositions du Bureau, et donne pleins pouvoirs au Président pour traiter avec M. le Vice-Recteur de l'Académie et avec M. le Doyen de la Faculté des Lettres sur les bases qui viennent de lui être soumises.

Jeudi 7 novembre 1907. — Présidence de M. Théodore Reinach, président.

Membres décédés : MM. Fourdrignier, Huntington, Joannidis (d'Amorgos), Mme veuve Leudet, Sully Prudhomme.

Membres nouveaux : MM. Autran (Gustave), Ballot (Charly), Mme Barrier, MM. Bruneton, Cherfils, Mme de Craponne, MM. Fauconnier, Feineux, Helmer, Lelarge, Ménégoz, Merle, Dr Olivier, Dr Franz Pellati, Raphael (Paul), Richardot, Sensine, Mme Steen-Nielsen, M. Thomas-Piétri, Mme Trèves.

Le Président annonce que l'aménagement de la Bibliothèque dans une salle de la Sorbonne est terminé : il adresse les remerciments de l'Association à M. Glotz, à qui revient le mérite de l'idée première, à MM. Liard et Croiset qui l'ont si favorablement accueillie, à M. Nénot, architecte de la Sorbonne, et à M. Am. Hauvette qui s'est multiplié pour assurer le succès de l'entreprise. Il se félicite du succès de la souscription ouverte pour couvrir les frais. Il compte sur le dévoûment de M. Lebègue pour dresser bientôt un catalogue qui, nous apprenant ce qui nous manque aussi bien que nos richesses, pourra provoquer le zèle des donateurs à combler ces lacunes.

Lecture est faite par le Secrétaire de la Convention intervenue entre l'Université de Paris et l'Association, convention qui a été signée le 23 juillet. En voici le texte :

« Entre l'Université de Paris, représentée par le Président du Conseil de l'Université, Vice-Recteur de l'Académie, M. Louis Liard, membre de l'Institut,

la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, représentée par le Doyen M. Alfred Croiset, membre de l'Institut,

et l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, représentée par le Président de l'Association, M. Théodore Reinach, député,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Association pour l'encouragement des Études grecques en France est autorisée à déposer les livres formant actuellement sa bibliothèque et ceux qui viendront à l'accroître ultérieurement, dans une salle de la Sorbonne (rez-de-chaussée, n° 6), réservée aux conférences de grec.

Cette installation sera faite aux frais de l'Association, dans un corps de biblio-

thèque neuf, fermé et vitré, établi conformément au devis de M. Nénot, membre de l'Institut, architecte de la Sorbonne, et sous la direction de celui-ci. L'architecte est autorisé à procéder aux déplacements de tables et bancs fixes, et aux autres remaniements, nécessités par cette installation. Les anciennes armoires à livres, fermées, appartenant à l'Association, pourront être placées dans la même salle n° 6 ou dans le Cabinet attenant.

Si les accroissements de la bibliothèque l'exigent, un second corps de bibliothèque pourra être établi ultérieurement, dans les mêmes conditions, sur la paroi où se trouvent aujourd'hui des cartes murales appartenant à la Faculté des Lettres.

Les corps de bibliothèque prévus ci-dessus ne seront pas considérés comme immeubles.

ART. 2.

L'Association reste propriétaire de ses livres, des meubles et des corps de bibliothèque, anciens et nouveaux, qui les renfermeront. Elle continuera à entretenir la Bibliothèque à ses frais, à en payer l'assurance, et à la faire gérer par son bibliothécaire, lequel devra être agréé par M. le Doyen de la Faculté des Lettres. Toute responsabilité à cet égard est déclinée par l'administration universitaire.

ART. 3.

Deux fois par semaine au moins (excepté pendant les vacances), à des jours déterminés de concert avec M. le Doyen de la Faculté des Lettres, le bibliothécaire de l'Association se tiendra dans la salle n° 6 pour y recevoir les membres de l'Association, les professeurs de grec de la Faculté et les étudiants spécialement autorisés par l'un de ces professeurs. Ces trois catégories de personnes auront le droit de consulter les livres sur place; mais les membres de l'Association seront seuls autorisés à emprunter les livres, sous le contrôle du bibliothécaire. En outre, les professeurs de grec de la Faculté pourront recevoir de l'Association une clef des armoires du corps de bibliothèque pour se servir des livres pendant la durée de leurs conférences faites dans la salle n° 6. Ils devront veiller à ce que les volumes soient remis en place et les meubles refermés sous leurs yeux. Ils sont responsables vis à vis de l'Association des livres qui pourraient être égarés ou détériorés par défaut de surveillance de leur part.

ART. 4.

La salle continuera à être entretenue par les soins de l'administration universitaire. Elle sera ouverte par un employé de la Faculté pour les conférences et les séances régulières de bibliothèque prévues ci-dessus. Des réunions extraordinaires du Bureau et des Commissions de l'Association pourront s'y tenir dans l'après-midi, en dehors des heures réservées aux conférences, avec l'autorisation du Doyen de la Faculté des Lettres.

ART. 5.

La salle portera désormais l'indication suivante : *Université de Paris. Faculté des Lettres. Salle des conférences de grec. Bibliothèque de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.*

ART. 6.

L'Association se réserve le droit de résilier la présente convention et de reprendre ses livres, les corps de bibliothèque et tout le matériel lui appartenant, à la condition d'en aviser M. le Président du Conseil de l'Université et M. le Doyen de la Faculté des Lettres trois mois à l'avance et de remettre les lieux dans l'état primitif, aux frais de l'Association. »

Fait en triple à Paris, le 23 juillet 1907.

Le Vice-Recteur, L. LIARD. *Le Doyen de la Faculté des Lettres*, A. CROISET. *Le Président de l'Association*, Th. REINACH.

Le Bureau propose que les séances de bibliothèque soient fixées de la façon suivante : *mardi*, de 4 heures à 5 h. et demie ; *samedi*, de 2 heures à 4 heures. Cette proposition est adoptée.

M. Maurice Croiset étudie un des nouveaux fragments de Ménandre découverts par M. Gustave Lefebvre : c'est une scène de la Περικειρομένη. M. Croiset rappelle d'abord ce que nous savions déjà de cette pièce par quelques témoignages anciens ou par un fragment antérieurement découvert. Il lit ensuite une traduction de la scène nouvelle, et en examine certains passages, soit pour en restituer le texte, soit pour montrer ce qu'elle nous apprend de nouveau et d'intéressant. Il établit notamment que cette tirade était prononcée par un personnage allégorique, la déesse Ἄγνοια, ou la Méprise. Il analyse l'art délicat de Ménandre dans l'agencement d'une intrigue et dans la peinture des sentiments.

M. Glotz fait circuler un fragment de peinture murale qu'il a rapporté de Cnossos, et qui représente une femme.

M. Labaste fait une communication sur un manuscrit italien du XIVe s. concernant la Crète (Bibliothèque Ambrosienne, D 138). Il contient 10 plans, et deux lettres explicatives datées de l'année 1586. L'auteur, Honorius Belli, fut médecin de profession, mais aussi botaniste et archéologue. L'un des plans qu'il envoie à son correspondant (le 7e) décrit un édifice « encore visible dans les ruines de Gnossos ». D'après l'échelle, cet édifice aurait eu environ 120 m. de longueur : il s'ouvre par un péristyle et se termine par une petite abside ; c'est la forme d'une basilique, avec certaines particularités difficiles à expliquer. Il serait intéressant de chercher à identifier cet édifice avec les monuments mis au jour dans les fouilles récentes de M. Evans.

OUVRAGES OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION

pendant les séances de juillet à novembre 1907.

DELARUELLE (Louis), **Guillaume Budé, les origines, les débuts, les idées maitresses,** Paris, 1907.

ALÈS (Adhémar d'), **Les deux vies de Sainte-Mélanie la jeune** (extrait des *Analecta Bollandiana*, t. XXV, Bruxelles, 1906).

SOPHOCLE, **Antigone,** représentée en grec au Collège Saint-Joseph de Marnéffe par les élèves de la 3e, 1907.

PAPADOPOULOS KÉRAMEUS, Συλλογὴ παλαιστίνης καὶ συριακῆς ἁγιολογίας, T. A', Pétersbourg, 1907.

HANDS (The Rev. A. W.), **Common greek Coins,** vol. I, London, 1907.

VLACOIANNI (Jean), Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας Ἑλληνικῆς ἱστορίας, Athènes, 1901-1907.

JERNSTED (V.), **Opuscula,** Saint-Pétersbourg, 1907.

MARTIN (Albert), **Notes sur l'ostracisme à Athènes,** Paris, 1907.

LEGRAND (ÉMILE), **Nouveau dictionnaire français = grec moderne. et Dictionnaire grec moderne = français.**

XANTHOUDIDIS (S.), **Cretan Kernoi,** Athènes, 1907.

LUCAS BELLOS, Ὀλυμπιακαὶ ᾠδαί, Alexandrie, 1907.

— **Albanica,** Athènes, 1903.

HITZIG (H. F.), **Altgriechische Staatsverträge über Rechtshilfe,** Zürich (sans date).

RUELLE, **L'Argument d'Achille,** extrait de la *Revue de Philologie*, 1907.

DUSSAUD (R.), **L'île de Chypre,** extrait de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1904-1905-1906)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1905.*

ABRÉVIATIONS

A. Acc. T. Atti d. R. Accademia di Torino.
Ἀθ. Ἀθηνᾶ.
A. f. Pap. Archiv f. Papyrusforschung.
At. e R. Atene e Roma.
A. f. G. Ph. Archiv f. Geschichte der Philosophie. N. F.
A. Rel. Archiv. f. Religionswissenschaft.
Ἁρ. Ἁρμονία.
B. C. H. Bulletin de correspondance hellénique.
Berl. ph. Woch. Berliner philologische Wochenschrift.
Bl. f. Bayr. Gymn. Blätter f. bayrischen Gymnasialschulwesen.
Byz. Z. Byzantinische Zeitschrift.
Cl. R. The classical Review.
f. für.
H. Hermes.
J. Journal.
J. H. St. Journal of Hellenic studies.
M. Mémoires.
M. A. I. Mitteilungen des deutschen archäol. Institutes. Athenische Abteilung.
M. R. I. — Römische Abteilung.
Mn. Mnemosyne. N. S.
N. F. Neue Folge.
N. J. Alt. Neue Jahrbücher für das classische Altertum.
Ph. Philologus. N. F.
R. Revue.
R. arch. Revue archéologique.
R. E. A. Revue des études anciennes.
R. E. G. Revue des études grecques.
R. num. R. numismatique.
R. Ph. Revue de Philologie. N. S.
Rh. M. Rheinisches Museum. N. F.
S. A. F. Société nationale des Antiquaires de France.
S. Ac. I. Séances de l'Acad. des Inscr. et B.-L.
S. M. Ak. Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der Bayrischen Akademie der Wissenschaften, zu München.
S. Pr. Ak. Sitzungsb. d. K. Preuss. Ak. der W.
S. W. Ak. Sitzungsb. der Wiener Ak. d. W.
Σ. Φ. Κ. ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλλην. φιλολ. Σύλλογος.
W. St. Wiener Studien.
Z. Zeitschrift.

I. — Généralités. — Mélanges. — Pédagogie. — Biographies de savants.

Bibliotheca philologica classica. Appendix Annalium de studiorum classicorum progressibus agentium. Vol. XXXIII, 1906. Lipsiae, O. R. Reisland, 1906.

BRINKMANN, A., Klassische Reminiscenzen. (Rh. M., LX, 4, p. 630-635.)

BUTCHER, S. H., Harvard lectures on Greek subjects. London, Macmillan, VIII, 266 p. 7 sh.

Commentationes philologæ Ienenses. Ediderunt Seminarii philologorum Ienensis professores. Vol. VII, fasc. 3. Leipzig, Teubner, 1906, III, 201 p.

Commentationes philologæ in honorem Johannis Paulson. Scripserunt cultores et amici. Gothenburg. Wettergien et Kerber, 214 p. 4 M. 50 Pf.

Dissertationes philologæ Vindobonenses, t. VIII. Wien, Deuticke.

Festschrift Albert von Bamberg zum 1. Oktober 1905 gewidmet vom Lehrecollegium des Gymnasiums Ernestinum zu Gotha. Gotha, Perthes, 196 p.

Festschrift für die XLVIII. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Hamburg. Berlin, Weidmann.

HERTZ, W., Gesammelte Abhandlungen. Hrsg. von *Fr. von der Leyen*, Stuttgart und Berlin, Cotta. VII, 520 p. 10 M.

KLUSSMANN, R., Philologische Programmabhandlungen. 1904. II. (Berl. philol. Woch., 1905, nr. 24, p. 782-783; — nr. 26, p. 844-847; nr. 46, p. 1484-1486; — nr. 47, p. 1516-1518.)

KROLL, W., Die Altertumswissenschaft im letzten Vierteljahrhundert. Eine Uebersicht über ihre Entwicklung in der Zeit von 1875-1900, im Verein m. mehreren Fachgenossen bearbeitet. Leipzig, Reisland, VII, 547 p. 14 M.

Mélanges Nicole. Recueil de Mémoires de philologie classique et d'archéologie, offerts à Jules Nicole à l'occasion du 30e anniversaire de son professorat. Avec 1 portrait. Genève, Kundig, 671 p.: 20 pl., 19 vign. 30 fr.

PAULY'S Realencyclopädie der klass. Altertumswissenschaft. Neue Bearbeitung von *G. Wissowa*, IX. Halbbd. Stuttgart, Metzler.

Revue des Revues et publications relatives à l'antiquité classique parues en 1904. Dirigée par *Adr. Krebs*. (Annexe annuelle de la Revue de Philologie.)

UHLE, H., Allotria græca et latina ex septem lustris muneris scholastici collecta Commilitonibus Crucianis a. d. III Id. Mai MCMV tertium Dresdae convenientibus dedicavit *H. U.* Leipzig, Teubner, 1906, 16 p.

VOLLMER, H., Die 48. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Hamburg 3-6 Oktober 1905. (Z. f. Gymnasialw. 1906, 1, p. 45-76; 2-3, p. 159-210.)

WHIBLEY, L., A companion to Greek studies. Cambridge, University Press, 1905, XXX, 672 p. 18 sh.

ZIELINSKI, Th., Die Antike und wir. Vorlesungen. Autorisierte Uebersetzung von *E. Schœler*. Leipzig, Dieterich, IV, 126 p. 2 M. 40 Pf.

Pédagogie

BELLI, M., Antologia greca, ad uso dei ginnasi e dei licei, 6. ediz. augmentata e ordinata secondo i recenti programmi per l'insegnamento del greco. Livorno, Giusti, X, 302 p.

DOERWALD, P., Aus der Praxis des griechischen Unterrichts in Obersekunda. Halle, Buchh. d. Waisenhausen, 195 p. 3 M.

FEUCHT, P., Griechische Monodramen als Lehrmittel. (Lehrproben und Lehrgänge, 84. Heft.)

Florilegium græcum in usum primi gymnasiorum ordinis collectum a *philologis Afranis*. Fasc. X. Leipzig, Teubner, in-16. 50 Pf.

FUOCHI, M., I nuovi programmi di greco. (At. e R., nr. 79, p. 228-237.)

GIORNI, C., Corso di esercizi greci secondo gli ultimi programmi. — Crestomazia. Firenze, Sansoni, 1904, 2 vol.

— Letture greche di prosa e di poesia secondo i ultimi programmi, raccolte ed annotate per uso della prima classe liceale. Ibid., XIX, 350 p.

Lehrproben und Lehrgängen aus der Praxis der Gymnasien und Realschulen, hrsg. von *W. Fries* und *R. Menge*. Heft 84. Halle, Buchhdlg. d. Waisenhausen.

MARCHANT, E. C., Greek reader. Vol. I. Selected and adapted with English notes from Professor von Wilamowitz-Mœllendorff's Griech. Lesebuch. Oxford, Clarendon Press, 85 p. 2 sh.

MAYOR, J. E. B., Preface to first Greek reader. May 1, 1868. London, Macmillan. 1 sh.

MUZIK, H., Lehr-und Anschauungsbehelfe zu den griechischen Schulklassikern. Wien, Fromm, 1906, VIII, 121 p. 3 M. 50 Pf.

OLSEN, W., Zwei Jahre griechisch. Unterrichts in prima, mit Benutzung des Lehrbuchs von Wilamowitz-Mœllendorff. (Monatschrift f. höh, Schulwesen, 1905, 12, p. 641-648.)

SEILER, Ueber die Einführung des griechischen Lesebuchs von Wilamowitz-Mœllendorff. Progr. Luckau, in-4, 10 p.

STAMPINI, Sul movimento filologico in Italia, rappresentato dalle publicazioni periodiche degli ultimi decenni. (Congresso internaz. d. sc. stor., vol. II, parte IV.)

Thèmes latins, versions latines et grecques donnés au concours général de l'enseignement moyen depuis 1891. III. (Bull. bibliogr. du Musée Belge, IX, 3, p. 97-105.)

— — (Ibid., IX, 10, p. 417-428.)

WEINBERGER, W., Zum griechischen Elementarunterrichte. Progr. Iglau, 1904, 7 p.

WEISSENFELS, O., Welche Förderung kann man sich von Uebersetzungen griechischer und römischer Klassiker für die Zielaufgabe des Gymnasiums versprechen? (Z. f. Gymnasialw., 1906, 2-3, p. 77-101.)

Biographies de savants.

BÉIS, N. A., Μηλιαράκης. (Πανάθηναία, 30 avril 1905, nr. 110, p. 59-61.)

BOLL, Fr., Hermann Usener. (Byz. Z., 1906, p. 511-513.)

BOSMANS, H., Notice sur les travaux de Paul Tannery. (R. des questions scientif., avril 1895.) Louvain, Palleunis et Ceuterick.

BUECHELER, Fr., Gedächtnisrede auf Hermann Usener. (N. J. Alt., 1905, 10; 1. Abt., p. 737-742.) 1 Bildnis.

DELARUELLE, L., Une amitié d'humanistes. Étude sur les relations de Budé et d'Erasme d'après leur correspondance (1516-1531). (Le Musée Belge, IX, 4, p. 321-351.)

DIEHL, Ch., Alfred Rambaud. (Byz. Z., 1906, p. 509-511.)

HEIBERG, J. L., Paul Tannery. (Nord. tidskr. f. filol., XIV, 1, p. 43-45.)

HODGKIN, T., Ernst Curtius. Oxford, Clarendon Press. 1 sh.

K(RUMBACHER), K., Curt Wachsmuth. (Byz. Z., XV, 1906, p. 515.)

LIPSIUS, H., Worte und Gedächtnis an Curt Wachsmuth. (Ber. üb. d. Verhandl. d. Kgl. Sächs. Gesellsch. d. Wiss.; philol.-histor. Cl., 1905. 6, p. 287-297.)

MARQUET DE VASSELOT, J. J., Notice nécrologique sur Carle Wescher. (S. A. F., B., 1906, p. 85-97.)

MILHAUD, G., Paul Tannery. (R. des Idées, 1906, nr. 25.)

PATZIG, E., Theodor Buttner-Wobst. (Byz. Z., 1906, p. 513-514.)

PERRY, E. D., Mortimer Lamson Eearle. Necrology. (Amer. J. of philol., XXVI, 4, p. 454-456.)

PRIMER, Schillers Verhältnis zum klassischen Altertume. Ein Gedenkblatt zu Schillers 100. Todestage. Frankfurt a. M.

RADTKE, W., Georg Kaibel. Nekrolog. (Bursians Jahresb., 1904, 6-7, 4. Abt., p. 33-64; — 8-9, p. 65-71.)

SACKMANN, V., Voltaire über das klassische Altertum. (N. J. Alt., 1905, 8; 1. Abt., p. 569-587.)

TROJEL, E., Johan Louis Ussing. (Nord. Tidskr. f. filol., XIX, 2, p. 92-95.)

VÉIS (Βέις). — Voir Béis.

WAGNER, Alb., Clément Marot's Verhältnis zur Antike. Diss. Leipzig, Seele. 1906, 100, III p. 1 M. 50 Pf.

II — Histoire littéraire.

ANASTASIJEWIC, D. N., Die paränetischen Alphabete in der griech. Literatur. Diss. München, Buchholz, III, 93 p. 1 M. 50 Pf.

BARCZAT, W., De figurarum disciplina atque auctoribus. Pars I : Auctores græci. Diss. Göttingen, Dieterich, 1904, 41 p.

BAUMGARTNER, A., Geschichte der Weltlitteratur. IV : Die lateinische und griechische Litteratur der christlichen Völker, 3 u. 4 Abschn., 1904.

CHRIST, W., Geschichte der griechischen Literatur bis auf die Zeit Justinians. 4. revidierte Aufl. Mit Anhang von 43 Porträtdarstellungen nach Auswahl von Furtwängler und Sieveking. München, Beck, 1905. 17 M. 50 Pf.

FORMICHI, C., Il mimo. (Fine.) (At. e R., nr. 84, p. 386-399.)

GERCKE, A., Griechische Literaturgeschichte, mit Berücksichtigung der Geschichte der Wissenschaften. 2. umgearbeit. Aufl. (Sammlung Göschen, 70, Bdch.) Leipzig, Göschen, 190 p. 80 Pf.

GOMPERZ, Th., Beiträge zur Kritik und Erklärung griechischer Schriftsteller, VIII. (S. Ak. W.) Wien, Gerolds Sohn, 31 p. 80 Pf.

— IX, (Ibid.) Ibid. 1906, 9 p.

HOOK, L. von, The metaphorical terminology of Greek rhetorical and literary classicism. Chicago, Univ. Press. 51 p.

KAYSER, J., De veterum arte poetica quæstiones selectæ. Diss. Leipzig, 1906, 99 p.

LEHNERT, G., Bericht über die Literatur zur griechischen Rhetorik (mit Ausschluss der zweiten Sophistik) aus den Jahren 1894-1900. (Bursians Jahresb., XXXIII, 1; 1. Abt., p. 86-112 ; — 2, p. 113-165.)

NILSSON, M. P., κατάπλοι. Beiträge zum Schiffskataloge und zu der altionischen nautischen Literatur. (Rh. M., LX, 2, p. 161-189.)

PASCAL, C., Graecia capta. Saggi sopra alcune fonti greche di scrittori latini. Firenze, Le Monnier, VIII, 179 p.

PUECH, A., L'ancienne littérature chrétienne et la philologie classique. (Atti d. Congr. internaz. d. sc. stor., vol. II, parte IV, p. 205-212.)

SCHLEGEL, Fr., 1794-1802. Seine prosaischen Jugendschriften, hrsg. von *J. Minor*. 2. (Titel) Aufl. 2 Bde. 1 : Zur griechischen Literatur-Geschichte, XIII, 362 p. — Wien, Konegen, 1906. 10 M.

SINKO, Th., La poésie alexandrine. Essai d'une caractéristique. (En polonais.) Cracovie, 67 p.

WILAMOWITZ-MÖLLENDORFF, U. von, K. KRUMBACHER, J. WACKERNAGEL, Fr. LEO, E. NORDEN, F. SKUTSCH, Die griechische und lateinische Literatur und Sprache. Berlin, Leipzig, Teubner, VIII, 464 p. Die Kultur der Gegenwart, Teil I, Abteilg. 8.)

ZEKIDIS, G. D., Διορθώσεις εἰς Ἕλληνας συγγραφεῖς, Τ. Α'. τεῦχος α', Athènes, 1904, 160 p. 2 dr.

ZIELINSKI, Ch., Marginalia. (Philologus, XVIII.)

III. — Philosophie.

ALVIELLA, G. de, Le libre examen chez les Grecs. (R. de l'Université de Bruxelles, X, 5-6, p. 305-314.)

BÆGE, M., Sokrates in der geistigen Entwickelung Athens. Progr. Schweidenitz, 1904, in-4°, 12 p.

BEARE, J. I., Greek theories of elementary cognition from Alcmeon to Aristotle. Oxford, Clar. Press, 1906, VIII, 354 p.

BŒRTZLER, Fr., Geschichte der griechischen Philosophie. Stuttgart, Lehmann. 1 M.

CALO, G., Socrate contro Callicle. (At. e R., nr. 78, p. 179-188.)

DESSOIR, M., und **P. MENZER**, Philosophisches Lesebuch. 2. Vermehrte Aufl. Stuttgart, Enke, VIII, 300 p. 5 M. 60 Pf.

DŒRING, A., Zu Schmekels Recension der « Geschichte der griechischen Philosophie ». — Erwiderung von A. Schmekel. (Berl. ph. W., 1905, nr. 14, p. 460-462.)

DUPRAT, C. L., Psychophysiologie des passions dans la philosophie ancienne. (Arch. f. G. Ph., XI. p. 394-414.)

GEFFCKEN, J., Altchristliche Apologetik und griechische Philosophie. (Z. f. d. Gymnasialw., 1906, 1, p. 1-14.)

GŒDECKE-MEYER, Einteilung der griechischen Philosophie. (Arch. f. G. Ph., XI, 3, p. 303-314.)

GOMPERZ, Th., Les penseurs de la Grèce. Histoire de la philosophie antique, ouvrage traduit par *Aug. Raymond*. T. II, Lausanne, Payot. 12 fr.

— Die deutsche Literatur über die sokratische, platonische und aristotelische Philosophie 1901-1904. (Arch. f. G. Philos., XII, 2, p. 227-287.)

GUENTHER, P., Das Problem der Theodicee im Neoplatonismus. Diss. Leipzig, 1906, 64 p.

HEIDEL, W. A., The problem of ἀλλοίωσις in pre-Socratic philosophy. (Proc. Am. philol. Assoc., XXXV, p XIV-XV.)

HIELSCHER, H., Völker-und individualpsychologische Untersuchungen über die ältere griechische Philosophie. (Arch. f. gesammte Psychologie, V, 2, p. 125 ss.)

HIRZEL, R., Was die Wahrheit war für die Griechen. Rede. Iena, Neuenhahn, 30 p.

HOLSTEIN, B., Die Bedeutung des siebenten Jahrhunderts für die Entwicklung der sittlichen Anschauungen der Griechen. Progr. Stettin, 1903.

LABERTHONNIÈRE, L., L'idéalisme grec. (Ann. de philos. chrét., mars 1904.)

MILHAUD, G., Études sur la pensée scientifique chez les Grecs et chez les modernes. Paris, Soc. franç. d'imprimerie et de librairie, 1906, 279 p.

PASCAL, C. — Voir SECTION V, HÉRACLITE.

PRÆCHTER, K., Kritisch-exegetisches zu spätantiken Philosophen. — Voir SECTION V, ANONYMES, ARISTOTE, DION CHRYSOSTOME, EPICTÈTE.

RIVAUD. A., Le problème du devenir et la notion de la matière dans la philosophie grecque depuis les origines jusqu'à Théophraste. (Thèse.) Paris, Alcan, 1906, 488 p. 10 fr.

SÉVERAC, J.-B., Nietzsche et Socrate. Paris, E. Cornély et Cie. 1 fr.

SAUTER, Const., Die peripatetische Philosophie bei den Syrern und Arabern. (Arch. f. G. Ph., X, p. 516-533.)

TRAUGOTT, Fr., Geschichte der Philosophie dargestellt in ihren Hauptsystemen. Mit 17 Illustr. (Hillgers illustr. Volksbücher, 37. Heft.). Berlin, Hillger, in-8. 30 Pf.

ZAPPLETAL, V., Die vermeintlichen Einflüsse der griechischen Philosophie im Buche Kohelet. (Biblische Z., III, 2.)

ZUCCANTE, G., Fra il pensiero antico e moderno. Milano, Hœpli, XII, 510 p.

IV. — Sciences. — Médecine.

ALMAGIÀ, R., Sulla dottrina della marea nell' antichità classica e nel medio evo. (Atti Congr. internaz. d. sc. stor., vol. XII.)

BAUER, H., Geschichte der Chemie, I : Von den ältesten Zeiten bis zur Verbrennungs-theorie von Lavoisier. (Sammlg. Göschen, nr. 224.) Leipzig, Göschen, in-16, 94 p. 80 Pf.

BIDEZ. J., Κρόνου ou Ἡλίου ἀστήρ? [Epinomis 987 c.] (R. Ph., XXIX, 4, p. 319-320.)

BUECHEL, C., Ueber Sternnamen, Progr. Hamburg, 15 p.

DEDEKIND, Dr Al., Ein Beitrag zur Purpurkunde. T. II : Fortsetzung der Sammlung von Quellenwerken für Purpurkunde. Berlin, Mayer und Mueller, 1906, xxxii, 379 p.

DREYER, J. L. E., History of the planetary systems from Thales to Kepler. Cambridge, University Press, 1906, 454 p. 10 sh. 7 d.

FERRERI, G., I sordomuti nell' antichità. (At. e R., nr. 85-86, p. 39-47.)

GOEJE. M. J. de. — Voir Section XV.

JACKSON, J., ἀστέρες οὐρανίην. (Woch. f. klass. Philol., 1905. nr. 40, p. 1102-1103.)

KÜHLWEIN, H., Die Schrift περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων in der lateinischen Uebersetzung des Cod. Paris. 7027. (H., 1905, II, p. 248-274.)

LŒSCHNER, H., Ueber Sonnenuhren. Beiträge zu ihrer Geschichte und Konstruktion nebst Aufstellung einer Fehlerteorie. Graz, Leuschner und Lubensky. 155 p.; 59 Abbildgn.

MAGNUS, H., Sechs Jahrtausende im Dienst des Aesculap, Breslau, Kern, xi, 228 p.; 18 Abb. 5 M.

NILSSON, M. P. — Voir Section II.

OTTO, Fr., Anschauungen der Griechen und Römer über Erdbeben und Vulkanismus. Progr. Budweis, 1903, 23 p.

PALLOCK, D., Shipbuilding industry: its history, practice, science, and finance. Illustr. London, Methuen, 208 p. 2 sh. 6 d.

PAPADOPOULOS KERAMEUS, A., Δύο χυμικὰ χωρία, [Alch. gr., p. 22. Berthelot et Ruelle.] (Byz. Z., XV, 1-2, p. 277-278.)

RICHARDSON, W., Triremes. (Cl. R., 1905, 7, p. 370-77.) 12 fig.

SCHMID, G., De luscinia quae est apud veteres. Petersburg. Leipzig, Fock, 1904, 23 p.

SCHMIDT, G. — Voir Section V, Anonymes.

SCHNEIDER, R. — Voir Section VIII.

SMILY, J. Gilbart, The employment of the alphabet in Greek logistic. (Mél. Nicole, p. 515-530.)

STADLER, H., Zum Farbensinn der Alten. (Blätter f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1905, 5-6, p. 345-347.

STEPHANIDÈS, M. K., Ἀλχημικὰ σημειώματα (Ἀθ., XVIII, p. 54-59.)

STRUNZ, F., Die Chemie im klassischen Altertum. (Die Kultur, 1905, p. 474-496.)

TANNERY, P., Sur l'histoire des mots analyse et synthèse en mathématique. (Atti Congr. internaz. d. sc. stor., vol. XII.)

TARN, W. W., The Greek warship. (J. H. St., XXV, 1, p. 137-138.) 2 fig. — XXV, 2, p. 204-224.)

— Thranite, zugite and thalamite. (Cl. R., 1906, 1, p. 75-77.)

TORR. C., Triremes. (Cl. R., 1905, 9, p. 466.)

ZENGHELIS, C., Sur le bronze préhistorique. (Mél. Nicole, p. 602-610.) 1 pl.

V. — Auteurs grecs

(y compris les Byzantins.)

ACHILLE TACE.

Richards. — Voir Erotiques

ALCÉE.

Reinach, Th., Note supplémentaire sur le papyrus d'Alcée. (R. E. G., nr. 82, p. 413-414.)

ALCIPHRON, Alciphronis Rhetoris epistolarum libri IV. Ed. *M. A. Schepers,* Accedunt duæ tabulæ phototypicæ. Leipzig, in-16. xxvi. 225 p. 3 M. 20 Pf.

Herwerden, H. van, Ad novissimam Alciphronis editionem. (Rh. M., LX, 3, p. 449-454.)

Meiser, K., Kritische Beiträge zu den Briefen des Rhetors Alciphron. (2. Hälfte.) (S. M. Ak. 1905, 2, p. 139-240.)

Sondag, G. Th., De nominibus apud Alciphronem propriis. Diss. Bonn., 103 p.

ALEXIS.

Warnecke, B., De Alexidis Ὀπώραι. (H., 1906 1, p. 158-159.)

AMPHILOCHIUS.

Holl, K., Amphilochius von Ikonium in seinem Verhältnis zu den grossen Kappadokiern dargestellt. Tübingen u. Leipzig, Mohr. 1904, viii, 266 p. 6 M.

Sallet, L., La théologie d'Amphiloque. (B. de litt. eccliés., 1905, 4-5, p. 121-127.)

ANAXIMÈNE de Lampsaque.

Wendland, P., Anaximenes von Lampsakos. Studien zur ältesten Geschichte der Rhetorik. (Festschr. f. d. xlviii. Versammlg. deutscher Philol. u. Schulm. in Hamburg.) Berlin, Weidmann, 104 p.

ANDOCIDE.

Levi, L., L'Oratore Andocide e l'Ermocopia. (Riv. d. Stor. Ant., N. S., IX, p, 565-578.) — T. à p. Padova.

ANONYMES.

Bauer, A. und **J. Strzygowski,** Eine alexandrinische Weltchronik. Text und Miniaturen eines griechischen Papyrus der Sammlung W. Golenischer. (Denkschriften d. kais. Akad. d. Wiss. in Wien, philol.-histor. Kl. Bd. LI.) Wien, 204 p. ; 8 Doppeltaf; 30 Abb. 20 M.

Arbois de Jubainville, H. d', Un fragment grec transcrit en lettres latines par un Irlandais au viie ou ixe siècle. (R. celt., XXVI, p. 384-387.)

Aussaresses, F., L'auteur du Strategicon. (R. E. A., VIII, 1, p. 23-39.)

Buettner-Wobst, Th., Die Bearbeitung der Excerpta περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας durch Salmasius. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 756-757.)

Kornemann, E., Eine neue griechische Weltchronik aus Aegypten mit Illustrationen. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 2, p. 287-290.)

Kuehlwein, Die Schrift περὶ ἀέρων, etc. — Voir Section IV.

Latyschew, Ein neuer Hymnus zu Ehren des Hermes. (En russe.) (J. du min. de l'I. P. I. 359.)

Ludwich, A., Anekdota zur griechischen Orthographie, I. Königsberg, 32 p.

Præchter, K., Kritisch-exegetisches zu spätantiken Philosophen. I. Academicorum philosophorum index herculanensis, col. I, 26 f., p. 5 Mekler. (Ph., XVIII, 5, p. 384-386.)

S., G., Une lettre originale grecque. (En russe). (Commission imp. archéol., Livr. XIV, p. 138.)

Schmidt, G., De Anonymi Laurembergiani Introductione anatomica. Diss. Berlin, 29 p.

Sluko, Th., Fragm. com. adesp. 1203, Kock. (Eos, X, 2, p. 115-116.)

Swoboda, A., Ueber neue Bruchstücke eines gnostischen Psalmes von Christi Höllenfahrt. (W. St., XXVII, 2, p. 299-301.)

Weymann, C., Sermo de confusione diaboli. (Berl. ph. Woch., 1905, nr. 15, p. 492.)

ANTHOLOGIA. Anthologia græca epigrammatum palatina cum Planudea. Edidit *Hugo Stadtmüller*. Vol. III pars prior. (Posthume.) Palatinæ libri IX epigr. 1-563. Planudeæ l. I continens. Lipsiae, Teubner. (Biblioth. Teubneriana.) 1905, vi, 584 p.

Arata, L., La poesia e l'arte dei sepolcri negli epigrammi del VII° libro dell' Antologia Palatina, Pesaro, Federici, 1904, xv, 134 p., con 13 tav.

Galante, L., Alcuni enigmi dell' Antologia. (Epigramma Anthologiæ Palatinæ.) (At. e R., nr. 75-76, p. 65-72.)

Papadopoulos Kerameus, A., Ἐπίγραμμα τῶν Βλαχερνῶν. [Anthol. Palat., I, 120.] (Byz. Z., XV, 1-2, p. 275-276.)

ANTIPHANE.

Knaack, G., Antiphanes von Berge. (Rh. M., LXI, 1, p. 135-138.)

ANTIPHON.

Dittenberger, W., Zu Antiphons Tetralogien. (H., 1905, 3, p. 450-470.)

Lipsius, H., Ueber Antiphons Tetralogien. (Ber. üb. Verhandlgn. d. k. Sachs. Gesellsch. d. Wiss.: philol.-hist. Cl., 1905, 4, p. 191-204.)

Naber, S. A., Adnotationes criticæ ad Antiphontis, Aeschinis, Hyperidis, Dinarchi orationes. (Mn. XXXIII, 2, p. 157-185.)

ANTOINE LE STUDITE.

Papadopoulos Kerameus, Ἀντώνιος Στουδίτης καί τινα σύμμικτα. Jérusalem.

ANTONINUS LIBERALIS.

Vollgraff, C. G., Ad Antonini Liberalis c. XXXI, § 4. (Mn., 1905, 4, p. 378.)

ANUBION.

Ludwich, A., Nachlese zu den Fragmenten des Astrologen Anubion. (Ph., XVIII, 2, p. 280-283.)

APOLLINAIRE de Laodicée.

Lietzmann, H., Apollinaris von Laodicea und seine Schule. (Texte und Untersuchgn., Bd. I. Tübingen, Mohr, 1904, xvi, 323 p. 9 M.

APOLLINAIRE de Sidon.

D., P.-H., Ad Apollinarem Sidonium [Ep. VI, 12, 6.] (Mn., XXXIII, 2, p. 185)

— — Apoll. Sid., Ep. VIII, 8, 2. (Ibid., p. 188.)

— Emendatur Apoll. Sid. Ep. I, 5. 5. (Ibid., p. 218.)

APOLLODORE.

Hefermehl, E., Prolegomenon in scholia veterrima quae sunt de Iliadis libro Φ specimen. Studia in Apollodori περὶ θεῶν fragmenta Genevensia. Diss. Berlin, 45 p.

Zucker, F., Spuren von Apollodoros περὶ θεῶν bei christlichen Schriftstellern der ersten fünf Jahrhunderte. Diss. Nurnberg, 1904, 39 p.

APOLLONIUS de Rhodes.

Boselli. — Voir Section XI.

Naber, S. A., Ad Apollonium Rhodium (Mn., XXXIV, 1, p. 1-39.)

Oswald, M. F., The use of prepositions in Apollonius Rhodius compared with their use in Homer. Indiana, N. D. University, 1904. 1 doll.

APPIEN. Appiani historia romana ex recensione *L. Mendelsohnii*. Ed. altera correctior, curante *P. Viereck*. Vol. II. Leipzig, Teubner, in-16, xvi, 645 p. 6 M.

ARISTARQUE.

Jirani, O., Achilles ci Achilles Aristarchi? Prispevek k tragoediim Enniovym. (Listy filol., 1905, p. 194-199.)

ARISTÉE.

Drachman, A. B., Ad Aristeam. [Epist. § 55.] (Nord. Tidskr. f. filol., XXII, 4, p. 158.)

ARISTIDE (Aelius).

Keil, B., Eine Kaiserrede. (Aristides Rede XXXV.) (Goettinger Nachrichten, 1905, 4, p. 381-428.)

ARISTIDE, Apologète.

Krestnikoff, J., Un apologète chrétien du second siècle. Le philosophe athénien Aristide et ses écrits récemment découverts. (En russe.) Kazan, imprim. de l'Université, 1904, iv, 321 p.

ARISTON de Chios.

Tolkiehn, J., Ariston von Chios bei Marius Victorinus. (Woch. f. kl. Philol., 1905, nr. 42, p. 1157-1160.)

ARISTOPHANE. The Acharnians. Edited by *C. E. Graves*. London, Cambridge Univ. Press, 160 p. 3 sh.

— Ecclesiazusæ. Cum prolegomenis et commentariis ed. *J. van Leeuwen*. Leiden, Sijthoff, XXII, 160 p. 5 M.

— Pax. Cum prolegomenis et commentariis ed. *J. van Leeuwen*. Leiden, Sijthoff, 1906, V, 201 p.

— The Peace. Edit. with Introd. by H. Sharpley. London, Blackwood, 12 sh. 6 d.

Allen, T. W., Adversaria græca. 5. Aristophanes, Knights, 631. (Cl. R., XIX, 4, p. 199-200.)

— Aristoph. Knights, 536. (Ibid., XX, 1, p. 6.)

Blœmers, J. H. F., Observationes criticæ in scholia ad Aristophanis Ranas, Utrecht, Keming, 1904, 95 p.

Cesareo, P., Questioni politiche e sociali sulla comedia di Aristofane. (Atti d. R. Accad. Peloritana, vol. XIX, fasc. 2.) Messina, d'Amico, 62 p.

Elmore, J., Notes on Hor. Sat., I, 6, 126 and Aristophanes Peace, 990. (Cl. R., 1905, 8, p. 400-401 et 9, p. 436-437. — Proceed. Am. philol. Assoc., XXXV, p. XCII-XCIV.)

Franchetti, A., Le donne alle Tesmophorie di Aristofane. Città del Castello, Lapi.

Herwerden, H. van, Vindiciæ Aristophaneæ. Leiden, Sijthoff, 1906, VIII, 124 p.

Hlope, Edw. Mill, The language of parody. A study in the diction of Aristophanes. Baltimore, 1906, 62 p.

Kent, R. G., The date of Aristophanes' birth. (Cl. R., XIX. 3, p. 153-155.)

Klaver, R., De Aristophanis trimetrorum compositione artificiosiore. Diss. Marburg, 81 p.

Leeuwen, J. van, Τὸ Τ attikon anti sigmatos ad Scholia Aristophanis. (Mn., XXXIII, 2, p. 156.)

— Ad scholia Aristophanica. (Ibid., XXXIII, 3, p. 292.)

— βαρβαριστί. [Schol. Aristoph. Pac. 459]. (Ibid., p. 329.)

— Ad Aristoph. Ran., 1274 (Ibid., XXXIV, 1, p. 113.)

Radermacher, L., Griechischer Sprachgebrauch. XVI : Arist. Vögel, 816. (Ph., XIX, 1, p. 146-149.)

Rivoiro, A., La figura di Socrate in Aristofane. (Contin.) (Class. e Neolat., I, 3.)

Robert, C., Zu Aristophanes' Vögel [178 ff.] (H., 1905, 3, p. 479-480.)

— — (H., 1906, 1, p. 160.)

Rutherford, W. G., A chapter in history of Annotation. Scholia Aristophanica. Vol. 3. London, Macmillan. 25 sh.

Wagner, R. J. Th., Aristoph. Ach. 23 sq. (Rh. M., LX. 3, p. 448-449.)

Zuretti, C. O., Aristoph. fragm. 199 (Kock). (Riv. d. filol., XXXIV, 1, p. 13-14.)

ARISTOTE. Politics. Translated by *B. Jowett*. Introduction, Analysis, Index, by *H. W. C. Davis*. Oxford, Clarendon Press, in-12, 362 p. 3 sh. 6 d.

Alfarie, P., Les grands philosophes. Aristote, Paris, Bloud. 60 c.

Altenburg. — Voir PLATON.

Andres, W., Die Prinzipien des Wissens nach Aristoteles. Diss. Breslau, 68 p.

Beare, J. J., Arist. de Anima, II, 83, 419 b, 22-25 ; — de Sensu VII. (Hermathena, XXX, p. 73-76.)

Brieger-Wapervogel. — Voir PLATON.

Burckardt, R., Mauthners Aristoteles. Offener Brief an Herrn Georg Brandes. Basel, 1904, 16 p.

Capelle, W., Die Schrift der Welt. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Popularphilosophie. (N. J. Alt., 1905, 3 ; 1. Abt., p. 529-568.)

Carroll, Aristotle's Aesthetics of painting and sculptura. (B. de l'Université de Washington, IV, 3.) Washington, 1905, 10 p.

Commentaria in Aristotelem græca. Edita consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ borussicæ. Vol. XIII pars 2 : Joannis Philoponi in Aristotelis Analytica priora commentaria. Ed. *Max. Wallies*. Berlin, Reimer, XXXVII, 494 p. 20 M.

Diels, H., Aristotelica. 1 : Ein neues und ein altes Wort. 2 : Ein falsches Experiment. (H., 1905, 2, p. 301-316.)

— Jahresbericht über die Aristoteles-Commentare. (S. Pr. Ak., 1906, 4, p. 83.)

Exham, G. A., Aristotle's doctrine of the mean. (Hermath., XXX, p. 110-128.)

Gillet, M., Du fondement intellectuel de la morale d'après Aristote. Paris, Alcan. 3 fr. 70 c.

Headlam, W., A marvellous pool. [Aristot. Mirab., p. 38 Westermann.] (Cl. R., 1905, 9, p. 439.)

Hertz, W., Aristoteles im Mittelalter. (Gesammelte Abhandlgn.)

Hoffmann, E., De Aristotelis Physicorum libri septimi origine et auctoritate. Pars prior. Diss. Berlin, 38 p.

Husik, I., Aristotle on the law of contradiction and the basis of the syllogism. (Mind, N. S., XV, nr. 58, p. 215-222.)

Immisch, O., Ein Gedicht des Aristoteles. (Ph., XIX, 1, p. 1-23.)

Jackson, H., On Nicomachean Ethica, VI, 1, 1139 a, 3-6. (Cl. R., 1905, 6, p. 299-300.)

Kazaroff, G., Aristote ou Xénophon? (En russe.) (J. du Min. de l'I. P., 1904, juin, p. 270-277.)

Kluge, O., Die aristotelische Kritik der Platonischen Ideenlehre, dargestellt und beurteilt. Greifswald, J. Abel, 75 p. 1 M. 50 Pf.

— Darstellung und Beurteilung der Einwendungen des Aristoteles gegen die platonische Ideenlehre. Diss. Greifswald, 74 p.

Kraus, O., Die aristotelische Werttheorie in ihren Beziehungen zu den Lehren der modernen Psychologenschule. (Z. f. d. gesamte Staatswiss., 1905, 4, p. 573-592.)

— Ueber eine altüberlieferte Misdeutung der epideiktischen Redegattung bei Aristoteles. Halle, Niemeyer, 30 p. 1 M.

Mac Cunn, J., The ethical doctrine of Aristotle. (Internat. J. of Ethics, XVI, 3, p. 288-311.)

Marshall, Th., Aristotle's theory of conduct. London, Fischer Unwin, 1906, 578, xxi p. 21 sh.

Pascal, C., Aristotle e Lucrezio. (Atti d. Congr. internaz. d. sc. stor., Roma, 1903, vol. II, sez. 1 : Storia ant. e filol. class.) Roma, 7 p.

Phillimore, J. S., A correction in Aristotle, Nicomachean Ethics, IV, 1128 a 27. (Cl. R., 1906, 1, p. 15.)

Phrankias. — Voir Platon.

Polach, J., Erziehungsideale bei Platon und Aristoteles. Progr. Brunn, 1904, 17 p.

Præchter, K., Kritisch-exegetisches zu spätantiken Philosophen. 2. Ps.-Aristot. π. θυμ. ἀκουσμ., 39. (Ph., XVIII, 3, p. 386-387.)

Rubrichi, R., Osservazioni critiche al περὶ Οὐρανοῦ di Aristotele. (Riv. d. stor. ant., N. S., IX, 2, p. 203-210; IX, 3, p. 385-392.)

Schreiber, H., Schopenhauers Urteile über Aristoteles. Diss. Breslau, 64 p.

Seeck, O., Quellenstudien zu des Aristoteles' Verfassungsgeschichte Athens. II-VI. (Beitr. z. alten Gesch., IV, 3, p. 270-326.)

Weissenfels, O., Aristoteles' Lehre vom Staat. (Gymnasial-Bibliothek hrsg. von H. Hoffmann, 40. Heft.) Gütersloh, Bertelsmann, 88 p. 1 M. 20 Pf.

ARISTOXÈNE.

Valle, G. della, La teoria dell' anima-armonia di Aristosseno e l'epifenomenismo contemporaneo. (Riv. filos., VIII, 2, p. 210-231.) (1).

ARRIEN.

Capelle, W., Der physiker Arrian und Posidonius. (H., 1905, 4, p. 614-635.)

Hartmann, K., Flavius Arrianus und die Tachygraphie. (Arch. f. Stenogr., N. F., I. 11, p. 337-342.)

— Arrian und Epiktet. (N. J. Alt., 1905, 4; 1. Abt., p. 248-275.)

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, Der Physiker Arrian. (H., 1906, 1, p. 157-158.)

ARTÉMIDORE.

Daebritz, De Artemidoro Strabonis auctore capita tria. Diss. Leipzig, 69 p.

ATHANASE.

Chapman, J., Athanasius and pope Julius I. (The Dublin Review, CXXXVII, p. 24-50.)

Goltz, E. von der, Λόγος σωτηρίας πρὸς τὴν Παρθένον (De Virginitate), eine echte Schrift des Athanasius. (Texte u. Untersuchgn., N. F., XIV, der ganzen Reihe XXIX, Heft 2 a.), v, 144 p. 5 M.

(1) Dans Biblioth. philol. class., le c. r. de Laloy, *Aristoxène de Tarente*, par C. E. R. est indiqué comme inséré dans GGA. Lire JS (Journal des savants).

Schwartz, E., Zur Geschichte des Athanasius. V. (Nachricht v. d. Kgl. Gesellsch. d. Wiss. z. Göttingen, 1905, 2, p. 164-187.) — T. à p. du mémoire complet. Göttingen.

ATHÉNAGORE.

Leblanc, J. — Voir TATIEN.

Richter, L., Philosophisches in der Gottes-und Logoslehre des Apologeten Athenagoras aus Athen. Diss. Leipzig. 38 p., 2 Taf.

ATHÉNÉE.

Franzmeyer. — Voir CALLIXÈNE.

Kvicala, J., Zu Athenaios. Ἐκ τοῦ Α. (Z. f. œsterr. Gymnasien, 1906, 2, p. 121-122.)

BACCHYLIDE. Poems and fragments. Edited with introduction, notes and prose translated by *R. C. Jebb*. Cambridge, University Press, 542 p.

Blass, F., A chapter on the rhythms of Bacchylides. (Hermath., XXX, p. 163-177.)

Jebb, R. C., Bacchylides. (Proceed. Brit. Acad., I.) Oxford, Clar. Press, 1904, 18 p. 1 sh.

Meiser, O., Mythologische Untersuchungen zu Bacchylides. Diss. München, 1904, 69 p.

Terzaghi, N., Le idee religiose e morali di Bacchilide. (At. e R., nr. 75-76, p. 84-96.)

Zanghieri, T., Studi su Bacchilide. Diss. Heidelberg, Ficker, xv, 144 p. 6 M.

BASILE (Saint). St. Basil the Great, Eighth Letter in Greek and English. Translated by *Bl. Jackson*. London, Parker. 2 sh.

Falk, Der älteste Druck der Schrift Basilius des Grossen über Lektüre heidnischer Schriftsteller. (Der Katholik, LXXXV, 2, p. 158-160.)

BASILE d'Ancyre.

Cavallera, F., Le « De Virginitate » de Basile d'Ancyre. (R. d'hist. ecclés., 1905, 6, p. 3-12.)

BÉROSE.

Bidez, J., Bérose et la grande année. (Mél. P. Frédéricq, p. 9-19.)

BESSARION.

Marc, P., Bessarion und Joseph von Methone. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 137-140.)

BIBLE et APOCRYPHES. Bibliorum sanctorum græcorum codex Vaticanus 1209 (codex B), denuo phototypice expressus jussu et cura praesidum bibliothecæ Vaticanæ. Pars I : Testamentum vetus. T. I. (Codices e Vaticanis selecti phototypice expressi jussu Pii PP. X, consilio et opera curatorum bybliothecæ Vaticanæ, IV.) Milano, Hoepli, gr. in-4°. 200 l.

Greek Testament. Edited by the late Dr *Scrivener*, corrected and revised by Prof. *Nestle*, assisted by Prof. *Schmiedel* of Zurich. London, Bell, 1906, 616 p. 6 sh.

Die Schriften des Neuen Testaments neu überzetzt und für die Gegenwart erklärt. Hrsg. von *J. Weiss*. 1-5. Lfg. I. Bd, p. 129-436. II. Bd. 3. Abschnitt, p. 1-60-190. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht.

Gospel according to St. Luke. With introduction and annotations by Madame *Cecilia*. London, K. Paul.

Book I.	2 sh. 6 d.
Book II.	2 sh.
Complete.	4 sh.

Gospel according to St. Luke. Introduction and notes, by *W. Williamson*. London, Methuen, 1906, 240 p. 2 sh.

Gospel of St. Marc in West-Saxon. Edit. from Mss. by *Jas W. Bright*. London, Heath in-12. 2 sh. 6 d.

Acts of the Apostles. Introduction, Notes, maps. Edited by *A. E. Hillard*. London, Rivingtons, 1904, in-12, 184 p.

Acta Pauli. Uebersetzung, Untersuchungen und koptisches Text, hrsg. von *Karl Schmidt*. (Aus der Heidelberger Koptischen Papyrushandschrift nr. 1.) 2. erweit. Ausg. ohne Tafeln. Leipzig, Hinrichs, LV, 240 u. 80 p. 12 M.

Barnes, A. S., The Acta Pilati and the Passion document of St Luke. (The Dublin Review, CXXXVII, p. 99-112.)

Barth, F., Das Johannes-evangelium und die synoptischen Evangelien. (Bibl. Zeit-und Streitfragen, hrsg. v. Boehmer und Kropatscheck, 1. Serie, 4. Heft.) Lichterfelde, Runge, 145 p. 50 Pf.

Blass, translated by *Thackeray*. — Voir SECTION VIII.

Blaufuss, J., De originibus evangelii quod vocatur « secundum Matthaeum ». Progr., Nürnberg, Schrag, 48 p. 1 M.

Clemen, C., Die Entstehung des Neuen Testaments. Leipzig, Göschen, 1906, in-16, 167 p. Collection Göschen.)

Corssen, P., Der Schluss der Paulusakten. (Z. f. Wiss. neutestam. Wiss., 1905, 6, p. 317-338.)

Deissmann, A., Die Septuaginta-Papyri und andere altchristliche Texte der Heidelberger Papyrus-Sammlung, hrsg. mit Unterstützung des Grossherrn bad. Minist. der Justiz, des Kultus und Unterrichts. Heidelberg, Winter, in-4, x, 108 p. 60 Taf. in Lichtdr. (Veröffentlichgn. der Heidelb. Pap. Sammlung, I.)

— Zur Textrekonstruktion der neuesten Jesuworte aus Oxyrhynchus. (Beil. z. Allg. Ztg., 1904, nr. 162.]

— Πρόθυμα. (Rh. M., LX, 3, p. 457-458.)

Gebhardt, H., Die Abfassungszeit des Johannesevangelium. Leipzig, Deichert, 1906, iv, 39 p. 1 M.

Geffcken, J., Die Acta Apollonii. (Nachricht. d. kgl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1904, 3, p. 262-284.)

Green, S. G., Complete vocabulary of the Greek Testament. Collection of Synonyms. Reprinted from « Handbook to grammar of Greek Testament ». London, 166 p.

Herner, S., Die Anwendung des Wortes κύριος im Neuen Testament. (Lunds Universitäts Arsskrift, T. XXXVIII, Afd. 1, nr. 4.) Lund, Mamlström, iv, 50 p.

Hilgenfeld, A., Die neuesten Logiafunde von Oxyrhynchus. (Z. f. wissensch. Theol., N. F., XIII, 3, p. 343-353.)

Holtzmann, H., Die Entstehung des Neuen Testaments. 1-10 Taus (Religionsgeschichtliche Volksbücher f. die deutsche christliche Gegenwart. Hrsg. von *F. M. Schiele*, I, Reihe, 11. Heft.) Halle, Gebauer-Schwetschke, 48 p. 35 Pf.

Houtin, A., La question biblique au xxe siècle. Paris, Nourry, 06, 294 p. 4 fr.

Jagic, V., Ein unedierter griechischer Psalmenkommentar. (Denkschr. d. k. Ak. d. Wiss. in Wien; philos. hist. kl., LII.) Wien, Gerold, 1904. in-4, 95 p.

James, M. R., The Acts of Titus and the Acts of Paul. [The J. of theol. Stud., 1905, 6, p. 549-556.)

Kralik, R. von, Quellenkritische Studien zu den Evangelien. (Die Kultur, 1905, p. 265-280.)

Knabenbauer, R. J. P., Commentarius in librum Macchabæorum. Paris, Lethielleux, 06. 8 fr. 50 c.

Kœhler, W., Die Schlüssel des Petrus. Versuch einer religionsgeschichtlichen Erklärung von Matth. 16, 18, 19. (Archiv f. Religionswiss., VIII, 2, p. 214-243.)

Künstle, K., Das Comma Johanneum, auf Herkunft untersucht. Freiburg i. B., Herder, vii, 61 p.

Lake, K. — Voir Section VII.

Laqueur, R., Kritische Untersuchungen zum 2. Makkabäerbuch. Strassburg, Trübner, vii, 87 p. 2 M.

Leipoldt, J., Saïdische Auszüge aus dem VIII. Buche der Apostolischen Konstitutionen, (Texte u. Untersuchgn., hrsg. von O. von Gebhart und A. Harnack, N. F. XI, 1 b.) Leipzig, Hinrichs, 1904, 61 p. 2 M.

Maclaren, A., Gospel according to St Matthew, chapters 1-8. (Expositions of Holy Scripture.) London, Hodder, 430 p. 7 sh. 6 d.

Meinertz, M., Der Jakobusbrief und sein Verfasser in Schrift und Ueberlieferung. (Bibl. Studien, hrsg. v. O. Bardenhewer, X. Bd., 1-3. Heft.) Freiburg i. Br., Herder, xvi, 323 p. 7 M.

Merx, A., Die vier kanonischen Evangelien nach ihrem ältesten bekannten Text. Uebersetzung und Erläuterung der syr. im Sinaikloster gefundenen Palimpsesthandschrift. II. Tl., 2 Hälfte : Erläuterung. Die Evangelien Markus und Lukas. Mit 4 Orig.-Aufnahmen Jerusalem. Grabstätten. Berlin, Reimer, x, 545 p. 16 M.

Moulton, J. Hope, A grammar of New Testament Greek based on W. F. Moulton's edition of G. B. Winer's grammar. Vol. I : Prolegomena. Edinburgh, Clark, 1906, xiv, 274 p.

Mueller, A., Geschichtskerne in den Evangelien nach modernen Forschungen. Marcus und Matthaus. Giessen, Töpelmann, vi, 144 p. 3 M.

Nägeli, Th., Der Wortschatz des Apostels Paulus. Ein Beitrag zur sprachgeschichtlichen Erforschung des Neuen Testaments. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 160 p. 2 M. 80 p.

Nestle, Eb., Die Patriarchats-Ausgabe des griechischen Neuen Testaments. (Theol. Literaturbl., 1905, nr. 36.)

— Zum Evangelientext von B. Weiss. (Ibid., nr. 46.)

Nouvelle, A., L'authenticité du quatrième évangile et la thèse de M. Loisy. Paris, Bloud, 176 p.

Parker, J., Epistles to Colossians, Philemon and Thessalonians. London, Hodder, 1904, 312 p. 5 sh.

Resch, G., Das Aposteldekret nach seiner ausserkanonischen Textgestalt untersucht. (Texte u. Untersuchgn. der altchristlichen Literatur, etc. N. F. XIII. Bd., 3. Heft, d. ganzen R. XXVIII, 3.) Leipzig, Hinrichs, v, 179 p. 5 M. 50 Pf.

Roby, H. J., The imperative in St. John, XX, 17. (Cl. R., XIX, 4, p. 229.)

Sanneg, J., Das Lesen der Heiligen Schrift im Griechischen. (Monatsschr. f. höh. Schulw., 1905, 11. p. 601-604.)

Sickenberger, J., Fragment eines verlorenen Evangeliums. (Bibl. Z., III, 2.)

Sluys, D. M., De Maccabæorum libris I et II quæstiones. Diss. Amstelodami, typ. Clausen, 1904, 126 p.

Smith, W. R., Das alte Testament, seine Entstehung und Ueberlieferung. Grundzüge der alttestamentlichen Kritik, in populär-wissenschaftlichen Vorlesungen dargestellt. Nach der 2. Ausg. des engl. Original-Werks : « The Old Testament in the Jewish Church » ins deutsche überts. u. hrsg. von *J. W. Rothstein*. Tübingen, Mohr, xix, 448 p. 4 M. 50 Pf.

Soden, H. von, Urchristliche Literaturgeschichte (Die Schriften des Neuen Testaments). Berlin, Duncker, 237 p. 2 M. 60 Pf.

Soltau, W., Inwieweit kann die Apostelgeschichte als historische Quelle gelten ? (Beitr. z. alten Gesch., V, 1. p. 117-123.)

Stuermer. — Voir Homère.

Taylor, C., Oxyrhynchus. Sayings of Jesus found in 1903, with Sayings called « Logia » found in 1897, Lecture. Oxford, Clar. Press. 2 sh.

Thieme. — Voir Section VI.

Wagner, W., Ueber σώζειν und seine Derivata im Neuen Testament. (Z. f. neutestam. Wiss., VI, 3.)

Webster, F. S., St. Mark. Some studies in the second Gospel. London, Marshall, in-16, 96 p. 1 sh.

Weiber, E., De Apocalypsis S. Pauli codicibus. Diss. Marburg, 1904, 73 p.

Weiss, Die Geschichtlichkeit des Markusevangeliums. (Bibl. Zeit-und Streitfragen, I. Serie, 3. Heft.) Gr. Lichterfelde, Runge, 60 Pf.

Wellhausen, J., Ueber den geschichtlichen Wert des zweiten Makkabäerbuches, im Verhältnis zum ersten. (Nachricht v. d. Kgl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1905, 2, p. 117-163.)

BION de Smyrne.

Knaack, G., Ein verlorenes Epyll. des Bion von Smyrna. (H., 1905, 3, p. 336-340.)

CALLIMAQUE.

Arata, L., L'inno di Callimaco ad Artemide. Pesaro, Federici, 1904. 30 p.

Sinko, Th., Simonides und Kallimachos. (Eos, X, 2, p. 138-146.)

— De Callimachi epigrammo XXIII. (Eos, XI, p. 1-10.]

Taccone, A., Quinto Smirneo e Callimaco. (Boll. d. filol. class., XI, 9, p. 205-208.)

CALLISTRATE.

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, Lesefrüchte. CXX : Zu Kallistratos. (H., 1905, 2, p. 171-173.)

CALLIXÈNE.

Franzmeyer, W., Kallixenos' Bericht über das Prachtzelt und den Festzug Ptolemäus II. [Athenäus, V, capp. 25-35.] Diss. Strassburg, 1904, 69 p.

CERCIDÈS de Mégalopolis.

Cessi, C., De Cercida Megalopolitano meliamborum scriptore. (Riv. d. stor ant., N. S., IX, 3, p. 413-420.)

CHARITON.

Richards. — Voir Érotiques.

CHRISTOPHOROS de Mitylène.

Lambros, Sp. P., Τὰ ποιήματα Χριστοφόρου τοῦ Μιτυληναίου καὶ ἡ ἔκδοσις Ed. Kurtz. (N. Ἑλληνομνήμων, II, p. 169-179.)

CHRYSIPPE.

Vailhé, S., Chrysippe, prêtre de Jérusalem. (R. de l'Orient chrét., 1905, 10, p. 96-99.)

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Buonaiuti, E., Clemente Alessandrino e la cultura classica. (Riv. storico-class. d. sc. teolog., 1905, 1, p. 393-412.)

Delber, A., Clément d'Alexandrie et l'Égypte. Mém. p. p. les membres de l'Institut fr. d'archéologie orientale du Caire. t. X. Paris. A. Picard, in-4°.

Faye, Eug. de, Clément d'Alexandrie. Étude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque au IIe siècle. 2e éd. revue et augmentée. Paris, Leroux, 1906. 7 fr. 50 c.

Glaser, M., Zeitbilder aus Alexandrien nach dem « Pædagogus » des Clemens Alexandrinus. Prog. Amberg. Impr. Boës. 23 p.

Monteir, C., Comment Clément d'Alexandrie a-t-il connu les mystères d'Éleusis ? (Le Musée Belge, IX, 2, p. 182-188.)

Wedel, Christiana de, Symbola ad Clementis Alexandrini Stromatum librum VIII interpretandum. Diss. Berlin, Wagner, XVI, 45 p.

CLÉMENT (Saint de Rome.

Alès, Adh. d', Un fragment Pseudo-Clémentin. (R. E. G., 1905, p. 211-233.)

Harnack, A., Zum Ursprung des sogenannten 2. Clemensbriefs. (Z. f. neutestam. Wiss., VI, 1.)

Meyboom, H. U., De Clemens-Roman. Groningen, Wolters, 1902, 1904, 2 vol. 415 et 283 p. 3 fl. 50.

CLÉOMÈDE.

Boericke, Al., Quæstiones Cleomedeæ. Diss. Pegaviæ, Günther. 83 p.

CONSTANTIN PORPHYROGENNÈTE.

Excerpta historica jussu imperatoris Constantini Porphyrogenneti confecta. Ediderunt *U. Ph. Boissevain, C. de Boor, Th. Büttner-Wobst*. Vol. I-III. Berlin, Weidmann. Contient : Excerpta de Insidiis. Ed. *C. de Boor*. XXI, 228 p.

Buettner-Wobst, Th., Die Anlage der historischen Encyklopädie des Konstantinos Porphyrogennetos. [Art. posthume.] (Byz. Z., XV, 1-2, p. 88-120.)

Krasenninikoff, M., Pour l'histoire de la question relative à la tradition manuscrite des Extraits de Constantin περὶ πρεσβέων. (En russe.) (J. de l'I. P., t. 361, p. 454-480.)

COSMAS le Mélode. Ἀνέκδοτον ἄσμα τοῦ μελῳδοῦ Κοσμᾶ. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 519-526.)

CRATÈS.

Headlam, W., ἐτά in old comedy. [Crates, Ἥρως, p. 8, Kock, I, p. 132.] (Cl. R., 1905, 9, p. 435-436.)

Helck, J., De Cratetis Mallotae studiis criticis quae ad Iliadem spectant. Diss. Leipzig, Noske. 87 p.

CRATINUS

Capps, Ed., The « Nemesis » of the younger Cratinus. (Harv. St., XV, p. 63-75.)

Perdrizet, P., Hypothèse sur la première partie du Dionysalexandros de Cratinos. (R. E. A., VII, 2, p. 109-115.)

CRITOBULE d'Imbros.

Rœdel. — Voir Laonikos Chalkondyle.

CYRILLE (Saint).

Weigl, Ed., Die Heilslehre des hl. Cyrill von Alexandrien. Mainz, Kirchenheim. XIV, 360 p.

Weiss, J., — Voir Procope.

DÉMOSTHÈNE. Demosthenes' neun Philippische Reden für den Schulgebrauch erklärt von *Rehdantz*. 2. Heft. 1. Abt. Rede V-IX. 6. Verbess. Aufl. besorgt von *Fr. Blass*. Leipzig, Teubner, IV, 154 p.

— Quatre harangues de Démosthène, par *P. Altenhoven*. Liège, Denain, 162 p.

Earle, M. L., Demosthenes' nickname ἀργᾶς. (Cl. R., 1905, 5, p. 250-251.)

Herwerden, H. van, Varia. Didymus in comment. ad Demosthenis Philipp. XII. (Mn., XXXIII, 2, p. 219-220.)

Klohe, P., In welchem Verhältnis stehen die olynthischen Reden des Demosthenes zu einander ? Progr. Kolberg, in-4. 18 p.

Nitsche, W., Demosthenes und Anaximenes. Eine Untersuchung. Berlin, Weidmann. 1906. (Extr. des Jahresber. des philolog. Vereins, XXXII, p. 73-184.)

Richards, H., Notes on Demosthenes. III. (Cl. R., XIX, 4, p. 200-202.)

Schefszik, H., Der logische Aufbau der ersten philippischen Rede des Demosthenes. Troppau.

Seidl, D., Rozbor Demosthenovy reci proti Androtionovi. Progr. Pisek, 20 p.

Wenig. — Voir Isocrate.

Wessely, C., Fragmente eines alphabetischen Lexicons zu Demosthenes' Midiana. (Stud. f. Paläogr. u. Papyrusk., 1905, 4.)

DENYS d'Alexandrie, Διονυσίου λείψανα. The Letters and other remains of Dionysius of Alexandria, edited by *Ch. Lett Felloe*. Cambridge, Univ. Press. 1904, xxxvi, 284 p. 7 sh. 6 d.

Panaitescu, T., La vie et l'œuvre littéraire de Saint Denys d'Alexandrie. (En roumain.) Bucharest, Eminescu, 73 p.

DENYS D'HALICARNASSE.

Richards, H., On Dionysius of Halicarnassus. (Cl. R., 1905, 5, p. 252-254.)

DENYS LE PÉRIÉGÈTE.

Bernays, U., Studien zu Dionysius Periegetes. Heidelberg, Winter, 73 p. 2 M.

Herwerden, H. van, Varia, [Dionys. Perieg., vs 292, 465. 757.] (Mn., XXXIII, 2, p. 220.)

DIDYME.

Koerte, A., Zu Didymos' Demosthenes-Commentar. (Rh. M., LX. 3. p. 388-416.)

Leo, F., Didymos περὶ Δημοσθένους, (Nachr. v. d. Kgl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1904, 5, p. 254-261.)

Stæhelin, F., Die griechischen Historikerfragmente bei Didymos. (Beitr. z. alten Gesch., V, 1, p. 55-71-2; — p. 141-154.)

(Voir aussi Démosthène.)

DIDYME d'Alexandrie, Ascète.

Leipoldt, J., Didymus der Blinde von Alexandria. (Texte und Untersuchgn., N. F., XIV, 3.) Leipzig, Hinrichs, III, 148 p, 5 M.

Stolz, Eug., Didymus, Ambrosius, Hieronymus. (Theol. Quartalschr., LXXXVII, p. 371-401.)

DINARQUE.

Naber. — Voir Antiphon.

DIODORE DE SICILE, Bibliotheca historica. Recogn. *C. Th. Fischer*. Vol. IV. Leipzig. Teubner. 6 M.

Lanzani, C., De fontibus Diodori in Cyri expeditione enarranda (XIV, 19, 31). [Riv. di stor. ant., N. S., IX, 4, p. 579-617.)

Schæfer, H., Aegyptische Wörter bei Diodor. (Z. f. äg. Spr. u. Altertumsk., XLII, 2.)

DIOGÈNE LAËRCE.

Lambros, Sp. P., Ἀνέκδοτα ἀπανθίσματα Διογένους τοῦ Λαερτίου. [Mél. Nicole, p. 639-651.]

DIOGÈNE (Pseudo-).

Meiser, K., Der 21. Diogenesbrief (Hercher, Epistol. gr., p. 240). (Bl. f. bayr. Gymnasialschulw., 1905, 5-6. p. 334-335.)

DION CHRYSOSTOME

Anderson, W. B., On the Text of the Εὐβοϊκός of Dion Chrysostom. (Cl. R., 1905, 7, p. 347.)

Heege, F., Die 43. und 48. Rede des Dio von Prusa. Progr. Blaubeuren. in-4°. 15 p.

Præchter, K., Kritisches und exegetisches zu spätantiken Philosophen. 4. Dio Chrysost. Or., XII, 59. (Ph., XVIII, 3, p. 389-390.)

DIOPHANTE.

Buechel, C., Ganzzählige Werte bei Diophant. Hamburg, Herold, 16 p. 1 M.

DIOSCORIDE.

Premerstein, A. de C., Wessely, I. Mantunani, De Codicis Dioscuridei Aniciæ Julianæ, nunc Vindobonensis Med. Gr. 1, historia, forma, scriptura, picturis. Moderante I. de Karabacek. Leiden, Sijthoff, 1906; in-4°, IV, 491 p. ; 6 fig., 3 lith. Taf. 17 M.

ELIEN.

Stefani, E. L. de. Gli excerpta della « Historia animalium » di Eliano. Firenze, 1904. Extr. de Stud. ital. d. filol. class., XII, p. 145-180.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von. Lesefrüchte CXIX : Zu den Bauernbriefen Aelians.] (H. 1905, 2, p. 170-171.

EMPÉDOCLE.

Bodrero, E., Il principio fondamentale del sistema di Empedocle. Roma, Loescher, 175 p.

EPICTÉTE.

Fusel. — Voir Marc-Aurèle.

Kronenberg, A. J., Ad Epictetum. (Cl. R., 1906, 1, p. 15-19.)

K., Kuiper. Epictet und die christliche Moral (Museum, XIII, 2, p. 71-72.)

Præchter, R., Kritisch-exegetisches zu spätantiken Philosophen. 3 : Zu Epictet. (Ph., XVIII, 3, p. 387-389.)

Renner, V., Das Kind. Ein Gleichnismittel bei Epiktet. (Festschr. z. 23jähr. Stiftungsfest d. hist.-philol. Vereins zu München, p. 54-62.)

EPICURE.

Brochard, V., La morale d'Epicure. (S. Ac. Sc. mor. et pol., 1905, p. 635-649.)

Cosattini, A., Per una edizione dei frammenti del περὶ φύσεως d'Epicuro. (Riv. di filol. XXXIII, 2, p. 292-308.)

Phrankias. — Voir Platon.

EROTIQUES.

Richards, H., Notes on the Erotici Græci [Achilles Tatius, Longus, Xenophon Ephesius, Charito]. (Cl. R., 1906, 1, p. 20-23.)

ESCHINE.

Naber. — Voir Antiphon.

ESCHYLE, I Persiani di Eschilo ed il nomo di Timoteo, volgarizzati in prosa con introduzione storica, da *V. Strazzula*. Messina, Principato, 1904, LXX, 50 p.

— Prometheus Bound. Ed., Introd., transl. notes, by *J. Case*. London, Dent, in-16, 140 p. 1 sh.

Allen, T. W., Adversaria graeca. 2 : Aeschylus P. V. 436. (Class. R., XIX, 4, p. 198.)

Aly, W., De Aeschyli copia verborum prolegomena et caput primum. Diss. Bonn, 1904, 52 p.

Blass, Fr., De personarum distributione in loco Choephorarum Aeschyli. (Mél. Nicole, p. 11-22).

— On the κομμός in the Choephoræ, vv. 306-478. (Hermath., XXXI, p. 269-289.)

Danielsson, O. A., De locis duobus Aeschyleis. (Comment. in hon. Paulson.)

Gardzac, S., Sur les héros chez Eschyle, Sophocle et Euripide. (En polonais.) Cracovie, 1904.

Headlam, W., Three passages in Aeschylus. (Cho., 829 ; Eum., 185 ; Fragm. 179.) (Cl. R., 1905, 8, p. 395-398.)

Kœrte, A., Die Entstehungszeit der Hiketides des Aeschylus. (Mél. Nicole, p. 289-300.)

Krausse. — Voir Euripide.

Kuehn, W., De vocum sonorumque in strophicis Aeschyli canticis æquabilitate. Diss. Halle, 64 p.

Mackail, J. W., Note on Aeschylus, Agam. 1060-1. (Cl. R., XIX, 4, p. 197.)

Niederle, V., Aischylos a jeho doba. (Z. antichych studii.) Praze, 49 p.

Paton, W. R., Notes sur l'Agamemnon d'Eschyle. (R. E. G., 1905, p. 409-412.)

Valgimigli, M., Eschilo. La trilogia di Prometeo. Bologna, Zanichelli, XIII, 413 p.

EUCLIDE, Elements. Book I, with commentary based principally upon that of Proclus Diadochus, by *W. B. Frankland*. Cambridge, Univ.-Press, 156 p. 1 sh.

S., P., Problema Euclideo. (Classici e Neolatini, I, 4.)

EUDOXE.

Hœpcken, J., Ueber die Entstehung der Phænomena des Eudoxos-Aratos. Progr. Emden, 37 p., 3 Taf.

EUGÈNE de Palerme.

Horna, K., Metrische und textkritische Bemerkungen zu den Gedichten des Eugenios von Palermo. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 468-478.)

EURIPIDE. Euripidis fabulae. Recognovit brevique adnotatione critica instruxit *G. Murray*. (Scriptorum classicorum bibliotheca oxoniensis.) T. II. Oxonii. typ. Clarend., s. d., in-16.

— Alcestis, Vocabulary and test papers. Interl. London, Clive, 1904, 24 p. 1 sh.

— Electra, translat. into English rhyming verse, with explanatory notes, by *G. Murray*. London, Allen, 1906, in-8, 113 p, 2 sh.

— — Ibid., 1906, in-16. 1 sh.

— Medea and Hippolytus. Introduction, transl. and notes, by *S. Waterlow*. London, Dent, 1906, in-12, 224 p. 2 sh. 6 d.

— Trojan women. Translated into rhyming verse, with explanatory notes, by *G. Murray*. London, Allen, 96 p.

Allen, T. W., Adversaria græca. 4 : Iphigenia in Tauris. (Cl. R., XIX. 4, p. 198-199.)

— Eurip., I. T., 378-1013. (Ibid., XX, 1, p. 3-6.)

Alton, E. H., Euripides Hippolytus, II, 294-295. (Hermath., XXXI, p. 576-577.)

Beare, J. I., Eurip. Cyclops, 707. (H., XXX, p. 71-72). — Suppl., 222 (Ibid., p. 78-79). — Rhesus, 808-812. (Ibid., p. 410-411.)

Gardzac. — Voir Eschyle.

Huetter, L., Präparation zu Euripides Hippolytos. (Krafft und Ranke' Präparationen f. d. Schullektüre, 94. Heft.) Hannover, Goedel, 56 p. 90 Pf.

Ilberg, J., Eine Schüler-Aufführung der Taurischen Iphigenie des Euripides. (N. J. Alt., 1905, 6 ; 2. Abt., p. 346-354.)

Klinger, W., Zur Geschichte einer poetischen Formel. [Melanippe, fr. 508 N.] (Eos, X, 1, p. 14-18.)

Krausse, O., De Euripide Aeschyli instauratore. Diss. Jena, 242 p.

Oerl, J., Euripides unter dem Drucke des sizilischen und des dekeleischen Krieges, Progr. Basel, Kreis, 50 p.

Radermacher, L., Griechischer Sprachgebrauch, XV : Zu Eurip. Elektra. (Ph., XIX, 1, p. 142-146.)

Schmidt, D. T., Euripides' Verhältnis zu Komik und Komödie. Teil I. Kap. 1. und 2 Progr. Grimma, in-4, 38 p. 1 M.

Schrœder, O., Ein Satz aus der Phrygerarie. (Eur. Or., 1395-1424. (Ph., XVIII, 3. p. 473-474.)

— De Tichoscopie Euripidis Phoenissis inserta. [Eur. Phoen., 103-192.] Progr. Leipzig, Fock, 1906, 15 p.

EUSÈBE, Eusebius' Werke. IV, B. Gegen Marcellus. Ueber die kirchl. Theologie. Die Fragmente Marcellus. Hrsg. von *E. Klostermann*. (Die griech. christl. Schriftsteller der ersten drei Jahrh. Hrsg. v. der Kirchenväter-Commission d Kgl., preuss. Ak. d. Wiss., XIV, B.) Leipzig, Hinrichs, xxxiii, 256 p. 9 M.

— Eusèbe. Histoire ecclésiastique. Livres I-IV. Texte grec et traduction française, par *Emile Grapin*. Paris, A. Picard. viii, 524 p. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de *H. Hemmer* et *P. Lejay*, nr. 2). 4 fr.

Conybeare, F. C., The Authorship of the « Contra Marcellum. » (Z. f. neutestam. Wiss., 1905, 6, p. 250-270.

Duchesne, L., L'Arménie chrétienne dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. (Mél. Nicole, p. 105-109.]

Rasi, P., Se negli « Eusebi Chronici canones » S. Girolamo parli realmente dell'anno di nascita di Lucilius. (Atti Congr. internaz. d. sc. stor., vol. II, Sez., I, p. 213-225.)

Thomsen, P., Text-kritisches zum Onomastikon des Eusebius. (Berl. philol. Woch., 1905 nr. 15, p. 621-624,)

EUSTATHE, Acta S. Eustathii, Versio latina, par *B. Touraieu*. Paris, veuve Poussielgue, 1906.

— S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica, par *F. Cavallera*. Paris, A. Picard, 1905, xiv, 132 P. 4 fr.

ÉVHÉMÈRE.

Zucker, F., Evhemeros und seine Ἱερὰ ἀναγραφή bei den christlichen Schriftstellern (Ph., XVIII. 3, p. 465-472.)

GALIEN.

Ilberg, J., Aus Galens Praxis. Ein Kulturbild aus der römischen Kaiserzeit. (N. J. Alt. 1905, 4 ; 1 Abt., p. 276-312.)

— Sextus bei Galen. (Ibid., p. 624.)

Rainfurt, A., Zur Quellenkritik von Galenus' Protreptikos. Freiburg i. Br., Herder. vii, 60 p. 1 M. 50 Pf.

Westenberger, J., Galeni qui fertur de qualitatibus incorporeis libellus. Diss. Marpurgi Cattorum, Elwert, 1906, in-12, xxvi, 50 p.

GÉLASE.

Lœscheke, G., Das Syntagma des Gelasius Cyzicenus. (Rh. M., LX, 4, p. 594-613 : LXI, 1, p. 34-77.)

GENNADIUS SCHOLARIUS.

Dobschütz, E. von, Ein Schreiben des Patriarchen Gennadios Scholarios an den Fürsten Georg von Serbien. [Arch. f. slav. Philol., XXVII, 1905, p. 246-257.]

GEORGES L'ACROPOLITE.

Præchter, K., Antikes in der Grabrede des Georgios Akropolites auf Johannes Dukas. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 479-491.)

GRÉGOIRE de Césarée.

Dræseke, J., K., Zu Gregorios von Neocäsarea. (Z. f. wiss. Theol., XLVIII, p. 568-578.)

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Dræseke, J., Neuplatonisches in des Gregorios von Nazianz Trinitätslehre. (Byz., Z., XV, 12, p. 141-160.)

HÉGÉSIPPE.

Ussani, V., La questione e la critica del cosidetto Egesippo. (Studi ital. di filol. class., XIV, Firenze, Seeber, 1906, p. 245-361.)

HÉRACLITE.

Nestle, W., Heraklit und die Orphiker. (Ph., XVIII, 3, p. 367-384.)

Pascal, C., Sopra un punto della dottrina Eraclitea. (Rendic. d. R. Istituto lomb. d. sc. e. l., Ser. II, vol. XXXI, v. Milano, 1906, p., 199-205.)

Schultz, W., Studien zur antiken Kultur. Pythagoras und Heraklit. Wien, Akad. Verlag, 118 p. 4 M.

HERMES (le Pasteur d').

Funk, F. X., Ein neues Hermasfragment. (Theol. Quartalschr., 1905, p. 260-264.)

Mueller, F. W. K., Eine Hermas-Stelle in Manischäischer Version. (S. Pr. Ak., 1905, 51, p. 1077-1083.)

Turnel, Le Pasteur d'Hermas. (Ann. de philos. chrét., avril 1904.)

Warichez, J., Le Pasteur d'Hermas ; un nouveau manuscrit de l'ancienne version latine. (R. d'hist. ecclésiastique, 1905, nr. 2.)

HERMESIANAX.

Hermesianactis fragmenta. Recensuit *C. Giarratone*. Napoli, Sandron, xvi, 30 p.

HERMOGÈNE.

Jæneke, G., De statuum doctrina ab Hermogene tradita. Ad rhetoricæ historiam symbolæ. Diss. Lipsiæ, 1904, 153 p.

HÉRODAS. — Voir Hérondas.

HÉRODIEN.

Mueller, R., Zu Ἡρωδιανοῦ περὶ σχημάτων. 1904, 7 p.

HÉRODOTE.

Brackett, H. D., Temporal clauses in Herodotus. (Proceed. of the Amer. Acad. of arts and sc., XLI, 8, p. 171-232.)

Broschmann, M., Supplementum lexici Herodotei alterum. Accedit novum lexici Herodotei specimen. Progr. Zwickau, 1904, 24 p.

Earle, M. L., Ad Herodotum. (Mn., 1905, 4, 444.)

Hall, N. R., Nitokris-Rhodopis. [In Herodotus and Manethon]. (J. H. St., XXIV, p. 208-213.)

Heidenhain, Simonides oder Herodot ? (Monatsschr. f. höh. Schulw., 1905, 5, p. 255-257.)

Hude, K., De formentlige modsigelser mellem Herodot og Thukydid. (Overs. over de Kgl. Danske Videnskab. Selskabs Forhandlge, 1904, 6, p. 351-362.)

Jullian, C., Les Celtes chez Hérodote. (Notes gallo-romaines, XXVIII.) (R. E. A., 1905, 4, p. 375-380.)

Kroll, Ph. — Voir Section X.

Lambros, Sp. P., Ἡροδότεια ἀπανθίσματα ἐν Ἀγιορειτικῷ κώδικι τῆς μονῆς Διονυσίου. (Νέος ἑλληνομν., vol. II, p. 3-28 et 157-158.)

Lorenzo, A., Note critiche al libro settimo delle storie di Erodoto. Messina, d'Amico, 1904.

Mulvany, C. M., Herodotus, VI, 129. (Cl. R., 1905, 6, p. 304-305.)

Olsen, Herodot, VII, 228. (Monatsschr. f. h. Schulw., 1905, 8, p. 479.)

Radet, G., Sur le passage d'Hérodote relatif aux divisions administratives de l'empire perse. (Atti Congresso internaz. di storia, vol. II, parte III.)

Richards, H., Notes on Herodotus, books I-III. (Cl. R., 1905, 6, p. 290-296.)

— Notes on Herodotus, Books IV-IX. (Ibid., 1905, 7, p. 340-346.)

Roberti, G., Erodoto e la tirannide di Pisistrato. (Riv. Tridentina, III, 4, 29 p.)

Vanek, F., Herodot a bitva Marathonská. Progr. Hradisti, 1904-5, 12 p.

— Posonzeni Herodotovyeh zprav o bitve Salaminské. Progr. Homonci, 1904, 14 p.

HÉRODOTE, médecin.

Wellmann, M., Herodot Werk Περὶ τῶν ὀξέων καὶ χρονίων νοσημάτων (H., 1905, 4, p. 580-604.)

HÉRON d'Alexandrie.

Meier, De Heronis ætate. Diss. Leipzig, Noske, 44 p.

HÉRONDAS. Herondae Mimiambi. Novis fragmentis auctos quartum edidit *O. Crusius*. Accedunt Phœnicis coronistæ, Mattii mimiamborum fragmenta, Mimorum fragmenta et specimina varia nuper reperta. Ed. minor. Leipzig, Teubner, v, 132 p. 2 M. 40 Pf.

Vogliano, A., Ricerche sopra l'ottavo mimiambo di Heroda. Milan, 1906.

HÉSIODE.

Lagerkrantz, O., De Hesiodi Op., 465-469. (Comment. in hon. Paulson.)

Ludwich, A., Zu Hesiodos fragm. 70. (Berl. philol. Woch., 1905, nr. 21.)

Prodinger. — Voir Homère.

Robert, C., Zu Hesiods Theogonie. (Mél. Nicole, p. 461-487), 1 pl.

Solmsen. — Voir Homère.

HÉSYCHIUS, prêtre.

Delehaye, H., Hesychii Hierosolymorum presbyteri laudatio S. Procopii Persæ. (Anal. Bolland., XXIV, p. 473-482.)

HIÉROCLÈS. Hierokles ethische Elementarlehre. (Papyrus 9780), nebst den bei Stobaens erhaltenen ethischen Excerpten aus Hierokles, unter Mitwirkung von *W. Schubart*, bearbeitet von *H. von Arnim*. (Berliner klassiker Texte, fasc. IV. Berlin, Weidmann, 1906, xxxvi, 76 p.)

HIPPOLYTE (Saint).

Alès, Adh. d', La théologie de Saint Hippolyte. Paris, G. Beauchesne, 1906, liv, 242 p. 6 francs.

— Les livres II et III des Philosophumena. (R. E. G., 1906, p. 1-9.)

Bardenhewer, O., Neue exegetische Schriften des hl. Hippolytus. (Bibl. Z., 1905, 3, p. 1-16.)

HIPPOLYTE (Saint-), de Rome.

Cumont, Fr., Une parabole attribuée à Saint-Hippolyte de Rome (R. de l'I. P., XLVIII, 1, p. 1-7.)

HYPPOLYTE (Saint-), de Thèbes.

Bauer, Ad., Die Chronik des Hippolytus im Matritensis Græcus 121. Nebst einer Abhandlung über den Stadiasmus Maris Magni von *O. Cuntz*. (Texte und Untersuchgn. etc., XIV, 1, der ganzen Reihe XXIX, 1 : mit 1 Abb. u. 5 Taf. Leipzig, Hinrichs, vi, 288 p. 8 M. 50 Pf

— Die Chronik des Hippolytus. (Mél. Nicole, p. 1-9.)

HISTORIENS.

Reuss, F., Jahresbericht über die griechischen Historiker mit Ausschluss des Herodot, Thukydides und Xenophon., 1900-1904 (Bursians Jahresb., XXXIII, 2-3, 2. Abtlg., p. 1-80 : 4-5, p. 81-208.)

HOMÈRE. Ἡ Ἰλιάδα μεταφρασμένη, par A. Pallis. Paris, Chaponet, 1904, 416 p.

Iliad, book XXIV, literally translated, with notes, by *E. S. Crook*. London, Simpkin. 1 sh. 6 d.

Odyssee, deutsch von *H. G. Meyer*. Berlin, Springer, VIII, 256 p. 4 M. 50 Pf.

Odissea, libro IX, con note italiane del prof. *N. Vianello*, 2. ediz. diligentemente riveduta. Roma, Albrighi e Segati, 42 p.

Agahd, R., Ergänzung des Elementarbuchs aus Homer. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, VI, 38 p. 80 Pf.

— Attische Grammatik. Unter Berücksichtigung des « Elementarbuchs aus Homer » bearbeitet. Ibid., X, 144 p. 2 M. 50 P.

Agar, T. L., On Odyssey, XXIV, 366 sqq. (Cl. R., 1905, 7, p. 336-340.)

Allen, T. W., Adversaria græca. I. Homer. (Cl. R., 1905, 4, p. 197-198.)

— Adversaria, I. Il. M., 211. II. Homeric hymn to Hermes, 457. III. H. homer., XXXI, 9. (Ibid., 1906, 1, p. 5.)

Alton, E. H., Homeric hymn to Demeter, II, 22-23. (Hermath., XXXI, p. 575-576.)

Arnold, M., On translating Hom. New. ed., introd. and notes, by W. *H. D. Rouse*. London, Murray, 208 p. 3 sh. 6 d.

Ashby, Th., Monte Circeo (Hom. Od.). (Mél. d'arch. et d'hist., XXV, 3-4, p. 157-209.) 2 pl.; figg.

— Berards Homerwerk. (Die Grenzboten, 405, nr. 1 et 2.)

Bonner, C., The use of apostrophe in Homer. (Cl. R., 1905, 8, p. 383-386.)

Bréal, M., L'Iliade d'Homère. Les origines. (R. de Paris, 1905, 12, p. 712-728.)

— Pour mieux connaître Homère. Paris, Hachette, 1906, VIII, 309 p.

Browns, H., Handbook of Homeric study. London, Longmans, 350 p.; 22 pl. 6 sh.

Brugmann, K., Homerisches ἀγοστός und ἄγρη. (Indog. Forschgn., XVIII, 1-2, p. 129-132.)

Buff, F., Miltons Paradise lost in seinem Verhältnisse zur Aeneide, Ilias und Odyssee. Tl. II. Progr. Hof, 43 p.

Bury, J. B., The Homeric and the historic Kimmerians. (Klio, VI, 1906, p. 79-88.)

Cauer, P., Homer und Horaz. Ihr Beitrag zur Bildung des Denkens. (Monatsschr. f. Schulw., 1905, 8, p. 417-429.)

— Homer, sein Werk und seine Kunst. (Jahrb. d. Freien Deutschen Hochstifts, 1905, p. 62-77.)

Champeaux, Ph., Phéniciens et Grecs en Italie, d'après l'Odyssée. Paris, Leroux, 1906, 602 p.

Church, A. J., Story of Odyssey. Illustrated people's edition. London, Seeley. Swd. 6 d.

— Story of Iliad. Illustr. ed. Swd. 6 d.

Colardeau, Th., Ulysse chez Alcinoüs et chez le Cyclope (Od., VII-VIII et IX). (Ann. de l'Université de Grenoble, XVII, 3, p. 457-500.)

Crescini, V., Homerus Sellius Batrachomyomachiæ scriptor? (Riv. d. stor. ant., N. S., X, 1, p. 30-32.)

Dieterich, A., Οὖλος ὄνειρος. [Ilias B, 6, 8, 22.] (Arch. f. Religionsw., IX, 1, p. 147-148.)

Dœrpfeld, W., Leukas. Zwei Aufsätze über das Homerische Ithaka. (Mél. Perrot und Archäol. Anzeiger). Athen, Beck und Barth, VIII, 43 p.; 2 Karten. 1 M.

Dussaud, R., La Troie homérique et les récentes découvertes en Crète. (R. de l'École d'anthropol. de Paris, 1905, 1, p. 37 ss.) 7 fig.

Earle, M. L., On Iliad, I, 418. A reply. (Cl. R., 1905, 5, p. 241.)

Evers, M., I : Stiftung der Odyssee-Landschaft Leukas-Ithaka nach Dörpfeld durch Herrn W. Caron-Ramenthal. II : Besuch des Prof. Dr Dörpfeld Athen im Gymsasium und Vortrag über Leukas-Ithaka. III : Schlussbemerkung des Direktors über die Frage : Wie weit Homer « Wirklichkeit » berichte. Progr. Barmen.

Favazza, S., Di alcune commedie antiche di fonte omerica. Catania, Galati, 1903, 94 p.

Fraccaroli, G., L'irrazionale e la critica omerica. (Riv. di filol., XXXIII, 2, p. 273-291.)

Gercke, A., Telegonie und Odyssee. (N. J. Alt., 1905, 6; 1. Abt., p. 313-333.)

— Die Einnahme von Dichalia. (Ibid., p. 400-409.)

Helbig, W., Der Streitwagen in den jüngeren Schichten der Ilias. (Mél. Nicole, p. 233-240.)

Helck. — Voir Cratès.

Hennings, P. D. Chr., Zu den Interpolationen in der Odyssee. (Berl. philol. Woch., 1905, nr. 16, p. 523-525.)

— Mutmassungen über die Entstehung der Odyssee. (Ibid., nr. 29, p. 940-942; — nr. 30, p. 973-975.)

— Ueber Homers Ilias, I, 488-492. (Jahresb. d. Philol. Vereins zu Berlin, 1905, p. 230-246, in Z. f. d. Gymnasialw., 1905, 8-9.)

Henry, R. M., The place of the Doloncia in epic poetry. (Cl. R., XIX, 4, p. 192-197.)

— Apostrophe in Homer. A rejoinder. (Cl. R., XX, 1, p. 2-3.)

Hentze, C., Die Chorreden in den homerischen Epen. (Ph., XVIII, 2, p. 254-268.)

— Der homerische Gebrauch der Partikelverbindung τε κε. (Beitr. z. Kunde d. Indog. Spr., XXIX, 4, p. 280-295.)

Immisch, O., Zum Margites. (Ph., XVIII, 4, p. 633-634.)

Jæger, O., Homer und Horaz im Gymnasialunterricht. München, C. H. Beck, viii, 211 p. 5 M.

Lang, A., The Doloncia. (Cl. R., 1905, 9, p. 432-434.)

Lang, G., Untersuchungen zur Geographie der Odyssee. Karlsruhe, Gutsch, 122 p.; 2 Karten, 1 Taf.

Lehner, F., Homerische Götterstalten in der antiken Plastik. II. Progr. Linz, 1904, 20 p.

Levi, M., L'episodio di Elena intorno al cavallo di legno. (Boll. d. filol. cl., XII, 2, p. 41-43.)

Ludwich, A., Revision meiner Ausgabe des Homerischen Hermeshymns. (Kritische Miscellen, XXV-XXVIII. Königsberg.

Ludwig, A., Der blinde Mann von Chio und seine Homerische Thesen. (Sitzgsber. d. Böhm. Gesellsch. d. Wiss., Cl. f. Philos., Gesch. u. Philol., 1904, 17;) Prag, Rivnac, 1904, 14 p.

— Die homerische Frage und ihre Beantwortung. (Ibid., 1904, 6.) 11 p.

Maack, Ferd., Die goldene Kette Homers. Ein zum Studium und zum Verständnis der gesamten homerischen Litteratur unentbehrliches Hilfbuch. Lorch, Rhom, iii, 374 p.; 1 pl. 1 M. 20 Pf.

Mendes da Costa, M. B., Index etymologicus dictionis homericæ. Leiden, Sijthoff, xiv, 588 p. 10 M.

Michael, Die Heimat des Odysseus. Ein Beitrag zur Kritik der Dörpfeldschen Leukas-Ithaka Hypothese. Progr. Jauer, Hellmann, 32 p.

Monro, D. B., The place and time of Homer. (Cl. R., 1905, 5, p. 239-241.)

— Il dialetto omerico. (Atti Congr. internaz. d. Storia, vol. II, parte IV.)

Murray, A. T., On Iliad, IX, 334-343. (Proceed. Am. philol. Assoc., XXXV, p. lxxv-lxxviii.)

Naumann, E., Jahresbericht über Homer, mit Ausschluss der höheren Kritik. (Jahresb. d. philol. Vereins zu Berlin, 1905, p. 200-229, in Z. f. d. Gymnasialw., 7, 8-9.)

Voir le détail des publications mentionnées dans Biblioth. philol. class., 1905, p. 163.

Nestle, W., Anfänge einer Götterburleske bei Homer. (N. J. Alt., 1905, 3, 1. Abtlg., p. 161-182.)

Nilsson, M. P. — Voir Section II.

Oswald, M. F. — Voir Apollonius de Rhodes.

Otto, H., Ilias, in der Sprache der Zehnjährigen erzählt. Mit 6 Vollbild. von *C. Berthucq*. Leipzig, Scheffer, 1904, iv, 114 p. 2 M. 25 Pf.

Perrot, G., Les Phéniciens et l'Odyssée (2 art.) (J. des Sav., p. 177-188; — p. 245-255).

Prodinger, K., Die Menschen-und Götterepitheta bei Homer in ihrer Beziehung auf die hellenischen Personennamen. II. Hesiod. Progr. Kaaden, 1904, 12 p.

Riba, M., Der kollektive Gebrauch des Singular in der Sprache der homerischen Syntax. Progr. Brüx, 1904, 17 p.

Rœding, R., Nagra ord i den homeriska fragan. (Comment. in hon. Paulson.)

Romani, F., Sull' Iliade. (At. e R., nr. 85-86, p. 11-39.)

Rothe, C., Jahresbericht über Homer, höhere Kritik. (Jahresb. d. Philol. Vereins zu Berlin, 1905: — in Z. f. d. Gymnasialw., 1905, 5, p. 144-157. — 6-7, p. 161-199.) Voir le détail dans Bibliotheca philologica classica, 1905, p. 88 ss. et p. 164 ss.

Sacchi, E., Brevi appunti sulla formazione dei poemi omerici. Roma, Loescher, 71 p. 1 l. 50 c.

Sanctis, G. de. L'Iliade e i diritti della critica. (Riv. di filol., XXXIII, 3-4, p. 552-567.)

Seaton, R. C., On Iliad, I, 418. (Cl. R., 1905, 3, p. 147.)

— Même titre. A rejoinder. (Ibid., 5, p. 289-290.)

Semenoff, A., Ilias in nuce. (Festschr. zum 25jähr. Stiftungsfest d. histor.-philol. Ver. zu München, p. 84-85.)

Seymour, Th. D., The Homeric Hades and the dead. (Proceed. Amer. philol. Assoc., XXXV, p. XIII.)

Siebourg, M., Odysseus am Niederrhein. (Westd. Z. f. Gesch. u. Kunst, XXIII, 4.)

Sileny, T., O Troje Homerove. Progr. Brne, 1904-5, 31 et 28 p.

Sinko, Th., De Jovis homerici cæruleis superciliis. (Eos, X, 2, p. 109-111.)

Solmsen, F., Die metrischen Wirkungen anlautender Consonantengruppen bei Homer und Hesiod. (Rh. M., LX, 4, p. 492-504.)

Stuermer, Fr., Zur Homerkritik. (Gymnasium, 1905, nr. 8, p. 273-282.)

— Zu Odyssee α, 35. (Ibid., nr. 15, p. 529-530.)

— Homer und die Bibel. (Gymnas., 1905, nr. 21, p. 753-754.)

Thouvenin, P., Metrische Rücksichten in der Auswahl der Verbalforum bei Homer. (Ph., XVIII, 3, p. 321-340.)

Tolman, H. C., Critical notes on προθέουσί (Iliad, Γ, 291.) Proceed. Am. philol. Assoc., XXXV, p. XLII-XLIII.)

Tosi, T., Il colloquio tra Ulisse e Penelope. (Od. c. XIX). (At. e R., nr. 77, p. 129-143.)

Vendryes, J., Un petit problème d'accentuation homérique. (Mélanges Brunot.) Paris, 1904, 7 p.

Wecklein, N., Studien zur Ilias. Halle, Niemeyer, IV, 61 p. 1 M. 60 Pf.

Wilson, J. C., On Odyssey, XXIV, 336 sq. (Cl. R., XIX, 3, p. 144-147.)

Worboise, E. J., Story of Penelope. New ed. London, Clarke, 568 p. 2 sh.

Woerpel, G., Die Heimat des Odysseus. (Kieler Ztg., nr. 22975, 23001 : — Frankfurter Ztg., 1905, nr. 229.)

— Kretische, Mykenische und homerische Paläste. (Kieler Ztg., nr. 23097.)

— Homer und der Garten Eden. (Ibid., nr. 23128.)

HYPÉRIDE.

Foucart, P., Hypéride contre Athénogène, colonne I, 14. (R. Ph., 1905, 2, p. 103.)

Naber. — Voir ANTIPHON.

Wenger, L., Die Rede des Hyperides gegen Athenogenes. Tl. II. Progr. Krems. 29 p.

Zuretti, C. O., Hyperid. in Demosth., col. VII, 3-7 (Ed. Blass, 3, p. 5.) Riv. di filol., XXXIV, 1, p. 14-15.)

IGNACE (Saint).

Hitchcock, Fr. R. M., Notes on the Ignatian epistles. (Hermath., XXXI, p. 439-456.)

IRÉNÉE (Saint).

Hilgenfeld, A., Eine dreiste Fälschung in alter Zeit und deren neueste Verteidigung. (Z. f. wissenschaftl. Theol., N.F., XIII, 3, p. 444-458.)

ISÉE. The Speeches, with critical and explanatory notes, by *W. Wyse*. Cambridge, Univ.-Press, LXV, 735 p. 18 sh.

Caccialanza, F., A proposito di Iseo [Ed. Thalheim]. (Riv. di filol., XXXIII, 3-4, p. 506-518.)

Ledl, A., Zur Rede des Isaeus περὶ τοῦ Διχαιογένους κλήρου.. (W. St., XXVII, 2, p. 147-162.)

ISOCRATE. Isocratis opera omnia. Recensuit, scholiis, testimoniis, apparatu critico instruxit *Eng. Drerup*. Vol. prius. Leipzig, Dietrich, 1906, CXCIX, 196 p.

Bell, H. I., The British Museum papyrus of Isocrates περὶ εἰρήνης. (J. of philol., nr. 59, p. 1-83.)

Fuhr, K., Zu Isokrates. (Berl. ph. W., 1905, nr. 14, p. 459-460.)

Gomperz, Th., Isokrates und die Sokratik. (W. St., XXVII, 2, p. 163-207.)

Hubik, K., Antisthenes a XIII. rec. Isokratova. (Ceské Museum filologické, X, p. 426-431.)

Pantazis, M., Ἡ Ἰσοκράτειος ῥητορικὴ πραγματεία. Μέρος α'. Ath., 1904.

Platt, A., An emendation of Isocrates, Panegyric. 140. (Cl. R., 1906, 1, p. 14-15.)

Sabbadini, R., Una traduzione medievale del πρὸς Δημόνικον di Isocrate e una humanistica. (Rendic. d. R. Istit. Lomb. Ser. II, vol. XXXVIII, fasc. 14, p. 674-687.)

Wenig, K., Isokratuv a Demosthenuv pomer k Makedonii. Progr. Prag, 1903, 8 p.

JACQUES D'ÉDESSE. Traduction des lettres XII et XIII de Jacques d'Édesse. (exégèse biblique) par *F. Nau*. (R. de l'Or. chrét., 1905, 10, p. 197-208.)

JEAN D'ANTIOCHE.

Buettner-Wobst, Th., Planudesexzerpte aus Johannes von Antiochia. (Berl. ph. W., 1905, nr. 11, p. 365.)

JEAN CHRYSOSTOME (Saint).

Nægele, A., Ueber Arbeitslieder bei Johannes Chrysostomos. Patristisch-literarisches zu K. Büchers « Arbeit und Rhythmus. » (Ber. üb. d. Verhandlgn. d. K. Sachs. Gesellsch. d. Wiss.; philol.-histor. Cl., 1905, 3, p. 101-141.)

Nestle, Eb., Chrysostom ou the life of John the Apostle. (The Amer. J. of theol., 1905, 9, p. 519 ss.)

Puech, A., S. Giovanni Crisostomo 344-407. Roma, Desclée, in-16, 200 p. 2 l.

Vogt, P., Zwei Homilien des heiligen Chrysostomus mit Unrecht unter die zweifelhaften verwiesen. [περὶ προσευχῆς.] (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 498-508.)

JEAN DAMASCÈNE (Saint).

Ermoni, V., Saint Jean Damascène. Paris, Bloud, 1904, in-16, 331 p. 5 fr.

JOSEPH DE MÉTHONE.

Marc, P. — Voir Bessarion.

JOSÈPHE.

Hill, G. F., Greek κίγκαρ and Hebrew kikkar. [Josephus, Antiq. Jud. III, 6, 7.] (Cl. R., 1905, 5, p. 256.)

Oehler, W., Die Ortschaften und Grenzen Galiläas nach Josephus. (Z. d. deutsch. Palästinavereins, XXVIII, 1.)

Tæubler, E., Die Parthernachrichten bei Josephus. Diss. Berlin, Ebering, 1904, 65 p. 1 M. 80 Pf.

Wilhelm, A., Zu Josephus. (Jahresb. d. œsterr. arch. Instit., VIII, 2, p. 238-242.)

Wolff-Beckh, B., Kaiser Titus und der Jüdische Krieg. [Josephus.] Berlin-Steglitz, Wolff-Beckh, 35 p.

JULIEN.

Arnold, R. F., und **K. Kipka**, Nachträge zur Geschichte der Julian-Dichtungen. (St. z. vergleich. Literaturgesch., 1905, p. 333-336.)

Asmus. — Voir Nicéphore Chrysoberges.

Fœrster, R., Kaiser Julian in der Dichtung alter und neuer Zeit. (Stud. z. vergleich. Literaturgesch. 1905, p. 1-120.)

Leclercq, H., Julien l'Apostat, Sapor, Genséric, Paris, Oudin, 1904, ccxxiv, 422 p.

Platt, A., Notes on Julian. (Cl. R., XIX, 3, p. 156-159.)

Sommerard, L. du, [Pseudonyme de Mme B.]. Julien l'Apostat. (R. des Deux-Mondes, 1905, t. XXIX, p. 619-655.)

JUSTIN, martyr. Justin. Apologies. Texte grec, traduction française, introduction et index par *L. Pautigny*. Paris, A. Picard, 1904, xxxvi, 200 p. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de *H. Hemmer* et *P. Lejay*, nr. 1.) 2 fr. 50 c.

Archambault, G., Le témoignage de l'ancienne littérature chrétienne sur l'authenticité d'un περὶ ἀναστάσεως attribué à Justin l'Apologiste. (R. Ph., 1905, 2, p. 73-93.)

Brinkmann, A., Klassische Reminiscenzen. [2 : Zu Justin.] (Rh. M., LX, 4, p. 630-632.)

LAONICUS CHALCONDYLE.

Rœdel, Fr., Die Sprache des Laonikos Chalkondylos und des Kritobulos aus Imbros. Progr. Ingolstadt, 1904-5, 36 p.

LÉONIDAS de Tarente. Les épigrammes de —, traduites du grec par *J. Mouquet*. Lille, Le Beffroi, 1906, in-16, 137 p.

LIBANIUS. Libanii opera. Recensuit *R. Fœrster*. Vol. III. Orationes XXVI-L. Leipzig, Teubner, 1906, in-16, lxvi, 487 p. (Bibliotheca Teubneriana.)

Herwerden, H. van, Adnotationes criticae ad Libanii Orationum editionem Fœrsterianam. (Rh. M., LX, 4, p. 106-127.)

Polak, H. J., Ad Libanium. (Mn., XXXIII, 2, p. 221-228.)

LONGIN. Longinus περὶ ὕψους. De sublimitate libellus. In usum scholarum ed. *O. Jahn* a. MDCCCLVII; tertium ed. a. MDCCCCV *J. Vahlen*, Leipzig, Teubner, xx, 92 p. 2 M. 80 Pf.

Longinus, on the sublim, translated by *A. Prickard*. With Introduction, appendix and index. Oxford, Clarendon Press, 1906, xxviii, 128 p. 3 sh. 6 d.

Ellis, R., Further notes on Longinus περὶ ὕψους. (Hermath., XXXI, p. 478-479.)

Verrall, A. W., On literary association and the disregard of it in Longinus. (Cl. R., 1905, 4, p. 202-205.)

— Longinus on the rythm of Demosthenes. (De sublimitate, chap. 39, § 4, De Corona. 188.) (Ibid., 5, p. 254-256.)

LONGUS.

Richards. — Voir Erotiques.

LUCIEN. Lucian of Samosate; Complete works with exceptions specified in the Preface. Translated by *H. W. Fowler*. Oxford, Clarendon Press, 4 vol. 14 sh.

Charon and Piscator, with Vocabulary and test papers. Interl. London, Clive, 1904, 24 p. 1 sh.

Der Traum, oder Lucians Lebensgang und Ikaro-Menipp, oder die Wolkenreise Hrsg. und erklärt von *K. Mras*. 1. Heft : Text nebst Vorbemerkungen. 2. H. : Einleitung, Kommentar u. A. Wien. Fromme, 1904. 80 kr.

Traum und Charon. Ausg. f. d. Schulgebrauch, von *Fr. Pichlmayr*. München, Kellerer, 43 p. 80 Pf.

Somnium et Piscator. Literally translated from text of W. E. Heitland, by *W. Armour*. 2nd impr. London, Simpkin. 1 sh. 6 d.

Boudreaux, P., Le lexique de Lucien. (R. Ph., 1906, 1, p. 51-53.)

Hasenclever, L., Momos bei Lukian. (Festschr. z. 25 jähr. Stiftungsf. d. hist.-philol. Ver. zu München, p. 74-76.)

Helm, R., Lucian und Menipp. Leipzig-Berlin, Teubner, 1906, 392 p. 10 M.

Ledergerber, J., Lukian und die altattische Komödie. Diss. Freiburg. Einsiedeln, Benziger.

Rabe, H., Scholia in Lucianum. Adiectæ sunt II tabulæ phototypicæ. Lipsiæ, Teubner. (Bibliotheca Teubneriana), 1906, in-16, x, 336 p.

Radermacher, K., Lucian, Philopseudes, cap. 11 und 24. (Rh. M. LX, 2, p. 315-317.)

LYCON.

Phranklas. — Voir Platon.

LYSIAS. Lysiæ orationes. In usum studiosæ iuventutis textum constituit *C. G. Cobet*. Ed. IV, quam novis curis recensuit *J. J. Hartmann*. Ed. maior, prolegomenis, fragmentis, indice nominum aucta. Leiden, Brill, lxi, 280 p. 4 M.

Reden. Auswahl für den Schulgebrauch, bearbeit. und erläutert von *H. Windel*. Text. Bielefeld, Velhagen u. Klasing, xxx, 153 p. 1 M. 60 Pf.

— — Commentar. 82 p. 90 Pf.

Matzura, k., Die Konsekutiv-und Finalsätze bei Lysias. Horn, 1903.

Rœhlecke, A., Zur Erklärung der vierzehnten und fünfzehnten Rede des Lysias. Progr. Magdeburg, in-4°, 13 p.

Vogel, P., Schülerkommentar zu Lysias' ausgewählten Reden. Leipzig, Freytag; Wien, Tempsky, 1904, 45 p. 50 Pf.

MANASSÈS.

Papageorgiou, P. N., Zu Manasses' Hodoiporikon. B. Z. XIII, p. 325 ff. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 236-237.)

MANÉTHON.

Hall. — Voir Hérodote.

MARC-AURÈLE. Meditations. Translated from Greek by *J. Collier*. Introd. and Notes by *A. Zimmern*. London, Scott, 1 sh.

Fusci, G. G., La filosofia di Antonino in rapporto con la filosofia di Seneca, Musonio e di Epitteto. I. Modica, Maltese, 1904.

Leopold, J. H., Ad M. Antonini lib. IX, c. 42. (Mn., XXXIII, 2, 154-156.)

MATTIUS. Voir Hérondas, ed. Crusius.

MÉNANDRE.

Kretschmar, A., De Menandri reliquiis nuper repertis. Diss. Leipzig, Noske, 1906, in-12, 120 p.

MÉTRODORE.

Pellini, S., Problema di Metrodoro. (Classici e Neolat., I, 1.)

Sudhaus, S., Eine erhaltene Abhandlung des Metrodor. (H., 1906, 1, p. 45-58.)

NESTORIUS. Nestoriana. Die Fragmente des Nestorius gesammelt, untersucht und herausgegeben von *Fr. Loofs*. Mit Beiträgen von *St. A. Cook* und *G. Kampffmeyer*. Halle, Niemeyer, x, 407 p. 15 M.

Loofs, Fr., Die Ueberlieferung und Anordnung der Fragmente des Nestorius, untersucht. Progr. Halle a. S., Niemeyer, 1904, xvi, 160 p.

NICÉPHORE CHRYSOBERGES.

Asmus, J. R., Die Ethopoïe des Nikephoros Chrysoberges über Julians Rhetorenedikt. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 125-136.)

NICEPHORE GRÉGORAS.

Terzaghi, N., Sul Commento di Niceforo Gregora al περὶ ἐνυπνίων di Sinesio. Firenze, Seeber.

NIL (St.) le jeune.

Grassi, S., I manoscritti autografi di San Nilo juniore, fondatore del monasterio di S. M. di Grottaferrata. (Oriens christianus, 1905.) 67 p.; 1 pl., fac-similés.

NONNUS de Panopolis.

Wæhmer, W., Erzählungen aus Nonnos' Dionysiaka, I. Progr. Göttingen, 10 p.

ORACLES SIBYLLINS.

Mærten, J., Ad oracula Sibyllina. (R. de l'I. P. en Belgique, t. XLVIII, 3-4, p. 169-171).

Rzach, A., Zu A. von Gutschmid's Sibyllenstudien. (Mél. Nicole, p. 489.)

Stætzle, K., Die Sibyllen und Sibyllinen. 1. Tl. Progr. Ellwangen, 1904.

ORIGÈNE.

Bruyn, D. de, Encore les « Tractatus Origenis. ». (R. bénédictine, XXIII, 2.)

Butler, E. C., The so-called Tractatus Origenis and other writings attributed to Novatian. (The J. of theol. Studies, 1905, 6, p. 587-598.)

Koch, H., Kennt Origenes Gebetstufen? (Theol. Quartalschrift, LXXXVII, p. 592-596.)

Martin, J., La critique biblique chez Origène, I : le principe d'interprétation. (Ann. de philos. chrét., LXXVI, p. 401-424.)

Preuschen, E. Zur Lebensgeschichte des Origenes. (Theol. Stud. und Kritiken, 1905, p. 359-394.)

Riggenbach, E., Matth. 28, 19, bei Origenes. (Beitr. zur Förderung christlicher Theol. VIII, 4.) Gütersloh, Bertelsmann, 1904.

Winter, Fr. A., Zu Origenes' Johanneskommentar (Hrsg. v. E. Preuschen). (Berl. Ph. W. 1905, nr. 16, p. 526-527.)

ORPHIQUES.

Nestle, W. — Voir Héraclite.

PALÉPHATE.

Botti, Copia di un perdito codice manoscritto di Palefato περὶ ἀπίστων ἱστοριῶν e dell anonimo dei tre Palefati. (Atti Congr. internaz., vol. II, parte IV.)

PARADOXOGRAPHES.

Reitzenstein, R., Hellenistische Wundererzählungen. Leipzig, Teubner, 1906, 171 p.

PARTHENIUS.

Amante, A., Note parteniane. (Riv. d. Stor. Ant., N. S., IX, 4, p. 515-529.)

PATROLOGIE. Florilegium patristicum, Digessit, vertit, adnotavit *G. R. Rauschen*. Bonn, Hanstein, Fasc. 1 : Monumenta ævi apostolici. v, 89 p. 1 M. 80 Pf.

— Fasc. 2 : S. Justini apologiæ duæ. IV, 101 p. 1 M. 70 Pf.

— Fasc. 3 : Monumenta minora sæculi secundi. IV, 106 p. 1 M. 70 Pf.

PAUSANIAS.

Blass, E. — Voir Section VIII.

Hitzig, H., Zur Wertung des Pausanias-Codex, 1399 (Pa) der Bibliothèque nationale in Paris. (Mél. Nicole, p. 261-271.)

Robert, C., Zu Pausanias. (H., 1906, 1, p. 159-160.)

PHÉRÉCYDE de Syros.

Pestalozzi, U., Alcune osservazioni intorno alla Cosmogonia di Ferecide di Siro. (Rendic. d. R. Istit. Lomb. d. sc. e l., N. L., XXXVII, 4.)

PHILODÈME.

Schneidewin, W., Studia philodemea. Diss. Göttingen ; Leipzig, Fock, 68 p.

PHILOLAÜS.

Newbold, R., Philolaus. (Arch. f. G. Ph., XII, 2, p. 176-217.)

PHILOSOPHES. Stoicorum veterum fragmenta collegit *J. ab Arnim*. Vol. I, Zeno et Zenonis discipuli. Leipzig, Teubner, L, 142 p. 8 M.

PHŒNIX. — Voir Hérondas. ed. Crusius.

PHOTIUS.

Brinkmann, A., Klassische Reminiscenzen. I : Zu Photios περὶ πολιτικῆς ἐπιστήμης. (Rh. M., LX, 4, p. 630.)

PINDARE, Five odes rendered into English verse, by *Paton*. Aberdeen, Univ. Press, 1904, 43 p.

Beare, J. I., Pindar, Pyth., II, 84-85. (Hermath., XXX, p. 76-78.)

Foerster, R., Zu Pindar. (Berl. ph. W., 1905, nr. 21, p. 687.)

Headlam, W., Illustrations of Pindar. II. (Cl. R., XIX, 3, p. 148-150.)

Lanzani, C., Il Dio di Pindaro. (At. e R., nr. 75-76, p. 72-84.)

Schultz, H., De elocutionis pindaricæ colore epico. Diss. Göttingen, 64 p.

Wilpert, O. — Voir Section VIII.

PLANUDE.

Buettner-Wobst, Th., — Voir Jean d'Antioche.

PLATON, Platonis opera, t. IV. Ed. by *J. Burnet*. Oxford, Clar. Press. 7 sh.

— — Clitophon, Timæus, Critias seorsum impressi e t. quarto. Ibid. In-12, x, 134 p. 2 sh.

— Πλάτων. Τόμος Α', περιέχων Εἰσαγωγήν, Κρίτωνα, Γοργίαν, ἐξ ἑρμηνείας καὶ διορθώσεως Σπ. Μοραΐτου. Athènes, Sakellarios, 1905. (Tome X de la Ζωγράφειος βιβλιοθήκη.)

— Apologie und Kriton, nebst Abschnitten aus dem Phaidon und Symposion. Hrsg. von *F. Rösiger*. Hilfsheft. Leipzig, Teubner, VIII, 99 p.; 1 Bildnis. 1 M.

— Banquet of Platon and other pieces translated and original, by *P. B. Shelley*. London, Cassell. 6 d.

— Crito. Vocabulary and test papers, by Tutors of Correspondence College. London, Clive, 24 p. 1 sh.

— Crito. Text and notes, vocabulary and test papers and translation in one volume. Ed. by *A. F. Watt*, London, Clive, 98 p. 4 sh. 6 d.

— — Introduction, text and notes. Ed. by *A. F. Watt*. Ibid., 58 p. 2 sh. 6 d.

— Euthydemus. Revised text, by *E. H. Gifford*. Oxford, Clarendon Press. 3 sh. 6 d.

— Ion, Lysis, Charmides. Deutsch von *Rud. Kassner*. Jena, Diederichs, 126 p.

— The Menexenus of Plato, edited with Introd. and notes, by *I. A. Shawyer*. Oxford, Clar. Press, 1906, in-16, XXXII, 21 p. (texte) et 24 p. (notes).

— Platons Menon, oversat af *G. Rangel-Nielsen*, adgivet met indledning og anmaerkninger af *H. Roeder*. Copenhague, Tillge, 1906, 64 p. (Studier fra Sprog-og Oldtidsforskning, nr. 67.)

— Republic, Books I and II. Transl. by *G. H. Wells*. London, Simpkin. 1 sh. 6 d.

— Theätetspapyros. 19 Lichtdruk-Tafel. Hrsg. von der General-Verwaltung d. kngl. Museen. Berlin, Weidmann, 53 + 34 cm. 20 M.

Altenburg, M., Die Methode der Hypothesis bei Platon, Aristoteles und Proklus. Diss. Marburg, 240 p.

Apelt, O. — Voir PLUTARQUE.

Borchardt, R., Das Gespräch über Formen und Platons Lysis deutsch. Leipzig Zeitler, 79 p.

Brieger-Wasservogel, L., Plato und Aristoteles. — Klassiker der Naturwissenschaften hrsg. von Loth. Br.-W., V. Bd.) Leipzig, Ch. Thomas, x, 184 p., mit Bildnis. 3 M. 50 Pf.

Burnet, J., Platonica, III. (Cl. R., 1905, 6, p. 296-299.)

Bury, G., Platonica. (Cl. R., 1906, 1, p. 12-14.)

Cada, Fr., Novejsi studie o Platonove Faidru. (Listy filol., 1906, 1, p. 17-23.)

Christ, A. Th., Beiträge zur Kritik des Platonischen Laches. Leipzig, Freytag, 24 p.

Crain, P., De ratione quæ inter Platonis Phædrum Symposiumque intercedat. Diss. Jena, 46 p.

Defense and death of Socrates, being the Apology and part of the « Phædo », or « immortality of the soul ». London, Fifield, in-12, 90 p. 1 sh.

Demm, Gr., Ist die Atlantis in Platons Kritias eine poetische Fiktion ? Progr. Straubing Appel, 43 p. 2 M.

Diels, H., und W. Schubart, Unter Mitwirkung von *J. L. Heiberg*. Anonymer Commentar zu Platons Theætet (Papyrus 9782) nebst drei Bruchstücken philosophischen Inhalts (Pap. nr. 8; Pap. 9766, 6569). Berlin, Weidmann, xxxvii, 62 p.; 2 Lichdr. Taf. (Berliner Klassikertexte, hrsg. von d. Generalverwaltg. d. kgl. Museen, 2. Heft.) 5 M.

Diès, A., La composition du Théétète. (R. de philos., juillet 1904.)

Dœrpfeld, W., Verbrennung und Beerdigung der Toten. (Zu Plato, Phaidon, p. 115). (Woch. f. klass. Philol., 1905, nr. 44, p. 1214-1215.)

Faguet, Em., Pour qu'on lise Platon. Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., in-18.

Fairclough, H. R., A study of the forms of interrogative thought in Plato. (Proc. Amer. philol. Assoc., XXXV, p. xciv.)

Geiszler, A., Ueber die Idee der platonischen Apologie des Sokrates. Diss. Würzburg, 88 p.

Gillischewski, H., Platons Euthyphron, als Schullektüre. (Z. f. Gymnasialw., 1905, 10, p. 557-584.)

Gomperz, H., Platos Ideenlehre. (A. f. G. d. Ph., XI. 4, p. 441 ss.)

— Platonische Aufsätze. IV. (S. W. Ak.) Wien, Hölder, 16 p. 50 Pf.

Guhrauer, H., Eine vergessene Plato-Uebersetzung. (Monatsschr. f. höh. Schulwesen, 1905, 11, p. 604-605.)

Hoffmann, M., Zur Erklärung Platonischer Dialoge. VI : Phaidros. VII. Menexenos. (Z. f. d. Gymnasialw., 1905, 6, p. 321-335.)

Horn, F. W., Platonstudien. Neue Folge. Wien, Hölder, x, 416 p.

Horna, K., Kritische Miscellen zu Plato. (Ph., XIX. 1, p. 156-157.)

Hult, Ch., Une nouvelle apologie de Platon. (Enseignement chrétien, nov. 1906.)

— Platon et la philosophie allemande. (Ann. de philos. chrét., août-sept., 1904.)

— Le platonisme dans la France du XIXe siècle. (Ibid., février, mai et août 1906.)

— Un épisode du Sophiste de Platon. (R. de philos., mars 1904.)

Immisch, O., Die antiken Angaben über die Entstehungszeit des platonischen Phædrus. (Ber. üb. die Verhandlgn. d. K. Sächs. Ges. d. W.; philol.-hist. Cl., 1905, 4, p. 213-251.)

Kiefer, O., Platos Stellung zur Homosexualität. (Jahrb. f. sex. Zwischenstufen.) Leipzig, Spohr, p. 109-127. 80 Pf.

Kluge, O. — Voir ARISTOTE.

Kopacz, W., Platons Phædon. (Eos, VI. 1, p. 19-29.)

Lutoslawski, A., Origin and growth of Platons Logic. Plato's style; chronology of his writings. Re-issue. London, Longmans. 6 sh.

Maier, Ph., Ueber das Dichterische bei Platon. Progr. Krems, 1904, 19 p.

Nègris, G., La question de l'Atlantis de Platon. Paris, Ch. Béranger. 1 fr. 50 c.

Pantazides, Ch. G., Τὰ περὶ γυναικὸς παρὰ Πλάτωνι φιλοσοφούμενα. Diss. Freiburg. 55 p.

Paulu, J., Alcibiades prior quo jure vulgo tribuatur Platoni. (Dissertationes philol. Vindob., VIII, pars 1.) Wien, Deuticke.

Phrankias, J. Αἱ διαθῆκαι Πλάτωνος καὶ Ἀριστοτέλους ἐν σχέσει πρὸς τὸ ἀρχαῖον ἀττικὸν κληρονομικὸν δίκαιον. Αἷς ἕπονται αἱ διαθῆκαι Θεοφράστου, Στράτωνος, Λύκωνος καὶ Ἐπικούρου. Athènes, Typ. de la Νομικὴ ἐπιθεώρ., 1904, 59 p.

Piat, Cl., Dieu, d'après Platon. (R. néo-scolast., 1905, 1-3, p. 194,306.)

Polach. — Voir Aristote.

Radice, G. L., Osservazioni sullo svolgimento della dottrina delle idee in Platone. Firenze, 1903, VIII, 92 p.

Ræder, H., Platons philosophische Entwickelung. Leipzig, Teubner, IV, 435 p. 8 M.

Radermacher, L., Griechischer Sprachgebrauch. XVII : zu Plato. (Ph., XIX, 1, p. 149-153.)

Richards, H., Platonica, VII. (Cl. R., 1906, 1, p. 6-11.)

Riehl, A., Plato. Ein populär-wissenschaftlicher Vortrag. Halle, Niemeyer, 35 p. 80 Pf.

Schirlitz, K., Der Begriff der δόξα in Platons Theætetos. Tl. 1. Progr. Stargard i. P. in-4, 20 p.

Schneider, G., Der Begriff der Frömmigkeit in Lessings Nathan und Platons Euthyphron. (Leitproben und Lehrgänge, Heft 83.)

Sedlacek, J., Logicky rozbor etyr dialogu Platonovych. Progr. Trebici, 1903-1904. 17 p.

Shorey, P., Note on Plato's Republic, 566 E. (Cl. R., 1905, 9, p. 438-439.)

Stewart, A. J., The Myths of Plato. Translated with introductory and other observations. London, Macmillan, XII, 532 p.

Trendelenburg, Ad., Erläuterungen zu Platos Menexenus. Progr. Berlin, Weidmann. 30 p.

Trubetzkoi, S., Zur Erklärung des Laches. (H., 1905, 4, p. 635-638.)

Woerpel, G., Hat Platos Atlantis existiert? (Kieler Ztg., nr. 23371.)

Wight, J. H., Plato's simile of the cave. (Proceed. Am. philol. Assoc., XXXV, p. XXII.

Zurek, J., Das Ideal des Redners bei Plato und Cicero. Progr. Kremsier, 1904, 18 p.

PLÉTHON.

Dræseke, J., Zu Georgios Gemistos Plethon. (Z. f. wiss. Theol., XXVIII, 1904, p. 397-414.

PLOTIN.

Alvermann, K., Die Lehre Plotins von der Allgegenwart des Göttlichen. Diss. Jena. 35 p.

Guyot, H., Plotin et la génération de l'intelligence par l'un. (R. néoscolast., 1905, 1-3, p. 55-59.)

Horst, G., Plotins Aesthetik. Vorstudien zu einer Neuuntersuchung. I. Gotha, Perthes, XV, 138 p. 2 M. 40 Pf.

PLUTARQUE.

Plutarch, Ausgewählte Biographien. Deutsch von *Ed. Eyth* 39. Lfg. 2. Aufl. rev. von *H. Uhle*. Berlin-Schoneberg, Langenscheidt, p. in-8, p. 1-48. 35 Pf.

Addozio, V. de, Quatenus Plutarchus in rebus Ciceronis enarrandis ejus scriptis usus sit. Napoli, Tessitore, 1904.

Apelt, O., Zu Plutarch und Platon. Progr. Jena. 13 p.

Ferguson, W. S., Historical value of the twelfth chapter of Plutarch's life of Pericles. (Trans. Am. philol. Assoc., XXXV, p. 5-20.

Flickinger, R. C., Plutarch as a source of information on the Greek theater. Chicago, Univ. Press, 1904, 64 p.

Pohlenz, M., Plutarchs Schrift περὶ εὐθυμίας. (H., 1905, 2, p. 275-300.

Solari, Lutazio Catulo nella narrazione della guerra cimbrica in Plutarco. (Atti Congr. internaz. d. stor., vol. II, parte IV.

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, Lesefrüchte. CXXI : Zu Plutarch. (H., 1905, 2, p. 162-170.)

POÈTES BUCOLIQUES.

Bucolici graeci. Recensuit et emendavit *U. von Wilamowitz-Mœllendorff*. (Scriptorum classicorum bibliotheca oxoniensis.) Oxonii, e typogr. Clarendoniano. Londini, et Novi Eboraci, ap. H. Frowde, 1906, in-16, XVI, 170 p. 2 M. 60 Pf.

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, Textgeschichte der [illegible] Bukoliker. I. Textgeschichte des Theokrit. (Philolog. Untersuchungen. Heft 18.

POÈTES COMIQUES.

Baker, G. W., De comicis græcis litterarum judicibus. (Harvard Studies, XV, p. 123-242.)

Bender, G., De græcæ comœdiæ titulis duplicibus. Diss. Marburg, 1904, 56 p.

Blaydes, Fr. H. M., Analecta comica græca. Halis Saxonum, Orphanotrophei libraria, 1905, 352 p. 6 M. 80 Pf.

Capps. — Voir Section VI, Épigraphie.

Kœrte, A., Inschriftliches zur Geschichte der attischen Komödie. (Rh. M., LX, 3, p. 425-447.)

Lautensach. — Voir Section VIII.

Suess, G., De personarum antiquæ comœdiæ atticæ usu atque origine. Diss. Giessen, 132 p.

Wagner, R. J. Th., Symbolarum ad comicorum græcorum historiam criticam capita quattuor. Diss. Leipzig, 70 p.

POÈTES ÉLÉGIAQUES.

Gollnisch, Th., Quæstiones elegiacæ. Diss. Breslau, 71 p.

POÈTES LYRIQUES. Anthologie aus den griechischen Lyrikern. Für den Schulgebrauch erklärt. Ausg. A : Kommentar unterm Text. v, 180 p.

— Ausg. B : Text und Kommentar getrennt in 2 Heften. v, 86 p. + III, 92 p. Gotha, Perthes, 1904. (Biblioth. Gothana.) à 1 M. 80 Pf.

POÈTES TRAGIQUES. Griechische Tragödien, übersetzt von *U. von Wilamowitz-Mœllendorff*. 3. Bd. [Cyclop. Alc. Med. Troy.] Berlin, Weidmann, 1906, 363 p.

Crespi, A., Del sogno come artificio drammatico nelle letteratura greca e latina. (Riv. di stor. ant., N. S., IX, 3, p. 439-455.)

Engelmann, R., Zu Nauck frag. trag. p. 512. (Berl. philol. Woch., 1906, nr. 7, p. 220.)

Lautensach. — Voir Section VIII.

Mekler, S., Bericht über die die griechischen Tragiker betreffende Litteratur der Jahre 1898-1902. (Bursians Jahresb., XXXIII, 2-3, 1. Abtlg., p. 179-256.)

Rœmer, A., Zu Würdigung und Kritik der Tragikerscholien. (Ph., XIX, 1, p. 24-90.)

Rogers, J. D. — Voir Section VIII.

Terzaghi, N., Appunti sui parangoni nei tragici greci. (Studi Ital., XIV, p. 415-484.) T. à p. Florence, Seeber, 1906.

Ubell, H., Die griechische Tragödie. Mit 9 Vollbildern in Tonätzg. (Die Literatur. Sammlung illustr. Einzeldarstellgn. Hrsg. von *G. Brandes*.) Berlin, Bard, Marquard und Co., 46 p. 1 M. 25 Pf.

POLÉMON.

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, Lesefrüchte. CXXI : Zu Polemon. (H. 1905, 2, p. 173-175.)

POLYBE.

Buettner-Wobst, Th., Studien zu Polybios. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 1, p. 93-103.)

Dula, F., Dejin Polybiovych Kn. I. (Ukazka prekladu.) Progr. Prerau, 28 p.

Egg, W., Die Polybiosfragmente zur 154. Olympiade. Eine chronologisch-kritische Untersuchung. Progr. Zweibrücken, 46 p.

Wunderer, G., Die psychologischen Anschauungen des Historiker Polybios. Untersuchung. Progr. Erlangen, 60 p.

POLYSTRATE. Polystrati Epicurei Περὶ ἀλόγου καταφρονήσεως libellus. Edid. *Car. Wilke*. Leipzig, Teubner, in-16, XIX, 38 p.; 2 Taf. 1 M. 20 Pf.

POSIDIPPE.

Schott, P., Posidippi epigrammata collecta et illustrata. Diss. Berlin, 117 p.

POSIDONIUS.

Capelle. — Voir Arrien.

PROCLUS.

Altenburg, M. — Voir Platon.

Bidez. — Voir Psellus.

PROCOPE. Procopii Cæsariensis opera omnia. Recognovit *Jacob Haury*. Vol. I et II. Leipzig, Teubner. à 12 M. 60 Pf.

Bury, J. B., The oracle in Procopius B. G., I, 24. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 45-46.)

Ginetti, L., L'Italia gotica in Procopio di Cesarea. Siena, 1904, VIII, 92 p.

Haury, J., Ueber die Stärke der Vandalen in Africa. [Proc. I, 334, 7.] (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 527-528.)

Herwerden, H. von. Ad Procopium. (Mn., XXXIV, 1, p. 40-58.)

Weiss, J., Ἅγιος Κύριλλος. [Zu Procopios von Cäsarea, IV, 17.] (W. St., XXVII, 2, p. 301-302.)

PSELLUS.

Bidez, J., Psellus et le commentaire du Timée de Proclus. (R. Ph., 1905, 4, p. 321-327.)

Dræseke, J., Psellos und seine Anklageschrift gegen den Patriarchen Michael Kerullarios. (Z. f. wissensch. Theol., N. F., XIII, 2, p. 194-259.) — II. (Ibid., p. 362-409.)

Papadopoulos-Kerameus, A., Εἰς Κωνσταντῖνον Ψελλόν. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 121-124.)

PTOLÉMÉE.

Smejkal, E., Kl. Ptolemaia zeměpisné zpravy o zemich eskych a sousednich. (S. dvěma mopami.) Progr. Pardubitz, 45 p.

PYTHÉAS.

Callegari, G. V., Pitea di Massilia. (Riv. d. stor. ant., N. S., IX, 2, p. 242-268.)

QUINTUS DE SMYRNE.

Taccone. — Voir CALLIMAQUE.

— Le fonti dell' episodio di Paride ed Enone in Quinto Smirneo. [Posthom. X, vv. 259-489.] A. Acc. T. vol. XL.) Torino, 16 p.

ROMANOS.

Maas, P., Die Chronologie der Hymnen des Romanos. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 1-44.)

Meyer, Ph., Romanos. (Real-Encyclop. f. protestant. Theol. und Kirche, 3. Aufl. XVII, p. 123-131.)

Papadopoulos-Kerameus, A., Ῥωμανὸς καὶ Ἰωάννης Δαμασκηνός. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 234-236.)

SAPHO.

Brand, P., Sappho. Ein Lebensbild aus den Frühlingstagen altgriechischer Dichtung. Leipzig, Rothburth, x, 144 p. 2 M. 50 Pf.

SEXTIUS NIGER.

Bœckstrœm, A. — Voir SECTION VI, PAPYROLOGIE.

SIMONIDE.

Boas, M., De epigrammatis Simonideis. Pars I : Commentatio critica de epigrammatum traditione. Groningen, Wolters, XVI, 256 p. 6 M. 50 Pf.

Semenoff, A., In Simonidis Cei reliquias observatiunculae. (Festschr. z. 25jähr. Stiftungsfest des hist.-philol. Ver. zu München, p. 46-53.)

Sinko. — Voir CALLIMAQUE.

SIMPLICIUS.

Shorey, P., On Simplicius de Cælo, 476 sqq. (Cl. R., XIX, 4, p. 205.)

SKYLITZÈS.

Boor, C. de, Weiteres zur Chronik des Skylitzes. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 409-467.)

— Zur Chronik des Skylitzes. (Ibid., p. 757-759.)

SOPHOCLE. Ajas, auf Grund der Uebersetzung von *Donner* in neuer Bearbeitung für den Schulgebrauch hrsg. mit Einleitung und Anmerkungen versehen von *Schmitz-Mancy*. (Schöningh's Ausgaben ausländ. Klassiker mit Erläuterg., VIII.) Paderborn, Schöningh, 102 p. 90 Pf.

Matthew Arnold's Merope, to wich is appended the Electra of Sophocle translated by *Robert Whitelaw*, edited by *J. Charton Collins*. Oxford, Clar. Press, 1906, in-12, VIII, 169 p.

Edipo re, con introduzione e note di *I. Bassi*. Torino, Paravia, 1906, 223 p.

König Oedipus. Auf Grund... von *Schmitz-Mancy*. (Voir ci-dessus « Ajas ». 1 M.

Oedipe à Colone, tragédie de Sophocle, traduite en vers francais par *Marc Legrand*. Avec une préface par *Gustave Fougères*. Paris, A. Colin, 1906, in-16, 124 p. 2 fr.

L'Edipo a Colono, volgarizzamente in prosa condotto sopra un testo riveduto ed emendato dal traduttore. Bologna, Zanichelli, 1906, XII, 71 p.

Oedipus Coloneus. Literary translated by *J. A. Prout*. London, Cornish. 1 sh. 6 d.

Allen, T. W., Adversaria græca. 3 : Scholia on Sophocles' Electra. (Ed. Papagoorgius, 1888.) (Cl. R., XIX, 4, p. 198.)

Beare, J. I., Soph. Philoctetes 42. (Hermath., XXX, p. 70.)

— Antig. 12-16-17. (Ibid., p. 82-86.)

Bradac, J., Pripravy k Sofokleove tragedii « Elektre », vers 1-172. Progr. Rokycanech, 1903-4, 18 p.

Campbell, L., Colonus Hippius. (Cl. R., 1906, 1, p. 3-5.)

Drahelm, H., Zu Sophokles Electra, v. 1481. (Woch. f. klass. Philol., 1905, nr. 41, p. 1129-1130.)

Gardzac. — Voir Eschyle.

Herwerden, H. van, Ad Sophoclis Antigonam. (Mn., XXXIII, 3, p. 293-316.)

Hüter, L., Schüler-Kommentar zu Sophokles' Antigone. Leipzig, Freytag; Wien, Tempsky, p. in-8°, 140 p. 1 M. 20 Pf.

Jaffei, G., Il mondo dei morti nelle tragedie di Sofocle. Roma-Torino, Roux e Varengo, 45 p.

Joeris, M., Antigone, Tragödie von Sophokles. Progr. Limburg a. D., Lahn, 47 p.

Quaglino, R., Filottete. Variazioni sul tema Sofocleo. Palerme, Sandron.

Schneider, M., Quæstiones Sophocleæ. Diss. Strassburg, 1904, 45 p.

— Sophokles' Ajas v. 144, ἱππομανῆ λειμῶνα und die übrigen mit -μανης gebildeten Adiectiva. Eine lexikalische Studie. (Festschrift f. A. v. Bamberg, p. 109-130.)

Taccone, A., Sophoclis tragœdiarum locos melicos e novissimorum de græcorum poetarum metris scriptorum disciplina descripsit, de antistrophica responsione et de locis vel dubia vel certa vexatis corruptela dissernit. (Mem. Acc. T., Ser. II, t. LV, p. 151-221.) Turin, Clausen, 71 p.

Uhle, H., Bemerkungen zur Anakoluthie bei griechischen Schriftstellern, besonders bei Sophokles. Progr. Dresden, 35 p.

Vintschger, J., Beiträge zur Würdigung des Sophokleischen Trauerspieles « die Trachinierinnen ». Progr. Gmunden, 30 p.

Wheeler, B. J., The Parodos of Sophocles' Antigone. (Proc. Am. philol. Assoc., XXXV, p. LXV-LXVIII.)

Wohlrab, M., Aesthetische Erklärung von Sophokles' König. Oedipus. Dresden, Ehlermann, 1904.

Wundt, M., Antigone, v. 569. (Ph. XIX, 1, p. 154-156.)

SOPHRON.

Faral. — Voir Théocrite.

SORANUS.

Stadler, H., Neue Bruchstücke der « Quæstiones medicinales » des Pseudo-Soranus. (Arch. f. Lat. Lexic., XIV, 3, p. 361-368.)

SOSYLOS.

Wilcken, U., Ein Sosylos-Fragment in der Würzburger Papyrussammlung. (H., 1906, 1, p. 103-141.)

STRABON.

Beretta, A., Les cités mystérieuses de Strabon. [4e article.] (B. de la Soc. départementale d'archéol. et de statist. de la Drôme, année 1906, 158e livr., p. 295-330.)

Dæbritz. — Voir Artémidore.

Knaack, G., Nochmals zu Strabon, III, 139. (Rh. M., LX, 2, p. 320.)

STRATON.

Phranklas. — Voir Platon.

SYNÉSIUS.

Vellay, C., Étude sur les hymnes de Synésius de Cyrène. Paris, Leroux. 2 fr.

TACTICIENS.

Varl, R., Zur Ueberlieferung mittelgriechischer Taktiker. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 47-87.)

TATIEN.

Leblanc, J., Le Logos chez Tatien, Athénagore et Théophile. (Ann. de philos. chrét., mars 1905.)

THÉOCRITE.

Ainsworth, A. B., A note on Theocritus I, 51. (Cl. R., 1905, 5, p. 251.)

Faral, E., Théocrite, imitateur de Sophron. (Rh. Ph., 1905, 4, p. 289-291.)

Sinko, Th., Ad Theocr. XI, 72 sqq. (Eos, X, 2, 112-114.)

Wendel, C., Theocriten. (Ph., XVIII, 2, p. 269-279.)

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von. — Voir Poètes Bucoliques.

THÉODORE MÉTOCHITE.

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von. Lesefrüchte. XCVIII : Zu Theodorus Metochita. (H., 1905, 1, p. 129-130.)

THÉODORE PRODROME.

Sternbach, L., Spicilegium Prodromeum. Cracoviæ, 1904. (Diss. philol. cl. Acad. litt. Cracoviæ, t. XXXIX, 1904, p. 336-369.)

THÉODORE STUDITE. Τοῦ ὁσίου Θεοδώρου τοῦ Στουδίτου Μεγάλη κατήχησις. βιβλίον δεύτερον ἐκδοθὲν ὑπὸ τῆς αὐτοκρατορικῆς ἀρχαιογραφικῆς Ἐπιτροπῆς. Saint-Pétersbourg, 1904, [p. p. A. Papadopoulos-Kérameus.] in-12, ρα', 991 p. 4 francs

THÉODORET.

Saltet, E., Les sources de l'Ἐρανιστής de Théodoret. (R. d'hist. ecclés., 1905, nr. 2, 3, 6.)

THÉOGNIS.

Allen, T. W., Theognis. (Cl. R., 1905, 8, p. 386-395.)

THÉOPHANE.

Bury, J. B. — Voir Section VII.

THÉOPHILE.

Leblanc, J. — Voir Tatien.

THÉOPHRASTE.

Graindor, P., Quelques passages des caractères de Théophraste. (R. de l'I. P. en Belgique, XLVIII, 3-4, p. 163-168.)

Phranklas. — Voir Platon.

Roberts, W., An unknow Theophrastus' edition. (Athenæum, 1905, nr. 4045, et Wochenschr. f. klass. Philol., 1905, nr. 21, p. 588-589.)

THÉOPOMPE.

Jullian, C., Notes gallo-romaines. XXIX : Théopompe et la Gaule. (R. E. A., 1905, 3, p. 231-233.)

THOMAS MAGISTER.

Præchter, K., Zu Thomas Magistros. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 492-494.)

THUCYDIDE. Thukydides erklärt von *J. Classen*, 6. Bd. 6. Buch. Mit 2 (1 farb.) Karten von *H. Kiepert*. 3. Aufl. bearb. von *J. Steup*. Berlin, Weidmann, IV, 295 p. 3 M.

— Book I. Ed. by *E. C. Marchant*. London, Macmillan, in-12, 334 p. 3 sh. 6 d.

— Book VI. Edited with Introduction and notes, by *A. W. Spratt*. (Pitt Press serie.) Cambridge, 452 p. 6 sh.

Beare, J. I., Thucyd., IV, 36, 2. (Hermath., XXX, p. 71.)

Brinkmann, A., Klassische Reminiscenzen. [4 : Zu Thuk. Epitaphios.]

Busolt, G., Thukydides und der themistokleische Mauerbau. Ein Beitrag zur Sachkritik. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 2, p. 255-279.)

Carroll, M., Thucydides, Pausanias and the Dionysium in Limnis. (Cl. R., 1905, 6, p. 325-328.)

Earle, M. L., De Thucydidis, I, 1-23. (Am. J. of philol., XXVI, 4, p. 441-454.)

Girard, P., Thucydide et le siège de Troie. (Mél. Nicole, p. 165-176.)

Hude. — Voir Hérodote.

Lejeune-Dirichlet, G., Die Leichenrede des Perikles. (Thuc., II, 35-46.) Progr. Königsberg, 1904.

Lindskog, C., Sparta och dess bundsförvanter enligt Thukydides' framstellning. (Comment. in hon. Paulson.)

Veverka, J., Thukydides, dejiny peloponnéské valky. III, Kap. 1-50. Progr. Koniginhof, 1903, 27 p.

Vollgraff, J. C., Thucydidea. (Contin.) (Mn., 1905, 4, p. 421-444.)

Widmann, S., Jahresbericht über die Literatur zu Thukydides für die Jahre 1900-1903. (Bursians Jahresb., XXXIII, 2-3, 1. Abtlg., p. 166-178.)

TIMON.

Voghera, G., Postille critiche ad alcuni frammenti dei « Silloi » di Timone. (Riv. d. stor. ant., N. S., X, 1, p. 92-99.)

TIMOTHÉE. Il nomo di Timoteo. — Voir Eschyle, *I Persiani*.

TYRTÉE.

Giarratano, C., Tirteo e i suoi carmi. (Atti Accad. di Napoli, t. XXIV.) Napoli, Tip. d. Università, 27 p.

TZETZÈS, Jean.

Spelthahn, H., Studien zu den Chiliaden des Johannes Tzetzes. (Münchner Diss.) München, 1904, 56 p.

URANIUS.

Nestle, Eb., Nisibis oder Nisibis. (Berl. ph. W., 1905, p. 399-400.)

— Zur Bedeutung des Namens « Nisibis ». (Ibid., p. 1133-1134.)

XÉNOPHANE.

Jacobs, De Xenophanis arte metrica. Progr. Schneidemühl, 1904, 19 p.

Ludwich, A., Bemerkungen zu Xenophanes. (Mél. Nicole, p. 335-347.)

Præchter, K., Zu Xenophanes (Ph., XVIII, 2, p. 308-310.)

XÉNOPHON. Auswahl für den Schulgebrauch bearbeitet und in geschichtl. Zusammenhang gebracht von *Bünger*. 2. verbess. und vermehr. Aufl. Mit 1 Uebersichtskarte von Griechenland und d. Küste von Kleinasien, 9 Einzelkarten. Leipzig, Freytag ; Wien, Tempsky, XVIII, 144 p. 1 M. 60 Pf.

— Anabasis, book I, Edited by *J. H. Elstob*. London, Brown. 1 sh. 6 d.

— Anabasis, erklärt von *C. Rehdantz* u. *O. Carnuth*. II. Bd. (Buch IV-VII.) 6. Aufl. besorgt v. *W. Nitsche*. (Sammlg. gr. u. lat. Schrifst. deutsch. Anmerkgn. begründet v. *Haupt* u. *Sauppe*.) Berlin, Weidmann, V, 248 p.

— Drobne opisy. Prelozil *K. Müller*. Praze, 1904, 207 p.

— Hellenica, text by *E. C. Marchant*; notes by *G. E. Underhill*. Oxford, Clar. Pr., 1906, in-12.

— Lacedæmoniorum Respublica. Recensuit *G. Pierleoni*. Berlin, Weidmann, VI, 63 p. 1 M. 80 Pf.

Bradal, J., Kdy by slozen spisek Πόροι zachovany pod jménem Xenofontovym. Progr. Tabore, 29 p.

Brizzi, D., Gerone, cap. 2, 3, 6. (Versione.) Padova, Prosperini, 12 p.

Espinas, A., Xénophon, l'économie naturelle et l'impérialisme hellénique. (R. de métaphys. et de morale, XIII, 4, p. 545 ss.)

Frick, Die Darstellung der Persönlichkeit in Xenophons Anabasis. I : Die Charakteristik des Kyros und der ermordeten Feldherrn. Progr. Höxter, 10 p.

Kalinka, E., Zu Xenophons Leben und Schriften. Wien.

Kazaroff, G., Pour la question : Aristote ou Xénophon. (En russe.) (J. du min. de l'I. P., juin 1904, p. 270-277.)

Kolessa, P., La composition des Mémorables de Xénophon. (En polonais.) Sambor, 1904.

Lohse, L., Quæstiones chronologicæ ad Xenophontis Hellenica pertinentes. Diss. Leipzig, 108 p.

Pierleoni, G., Variæ lectiones in Xenophontis libellum qui Πόροι inscribitur. (Boll. d. filol. class., XI, 5, p. 108-110.)

Präparationen nebst Uebersetzung zu Xenophons Hellenika, von einem Schulmann. 4. Buch. Dusseldorf, Schwann, in-12, 120 p. 50 Pf.

— — 6. Buch 119 p. 50 Pf.

Przygode, A., Ueber griechischen Anfangsunterricht im Anschluss an Xenophons Anabasis, Progr. Charlottenburg, 7 p.

Richter, E., Xenophon in der römischen Literatur. Progr. Charlottenburg, 24 p. 1 M.

Tsacalotis, E. T., Περὶ τοῦ ἔτους τῆς γεννήσεως τοῦ Ξενοφῶντος. Diss. Athènes, Sakellarios.

Vollbrecht, F., Wörterbuch zu Xenophons Anabasis. F. d. Schulgebrauch bearbeit. 10. verbesserte Aufl. besorgt von *With. Vollbrecht*. Leipzig, Teubner, IV, 252 p. 67 Abb. im Texte, 3 Taf., 1 Uebersichtskarte. 2 M. 20 Pf.

Westermann, W. L., Κλείτων-Πολύκλειτος [Xen. Mem., III, 20.] (Cl. R., 1905, 6, p. 322-325.)

XÉNOPHON D'ÉPHÈSE.

Richards. — Voir Érotiques.

XIPHILIN.

Papadopoulos-Kerameus, A., Ξιφιλῖνος, πρωτοπρόεδρος καὶ προνοητὴς Ἀχαϊδαιμονίας. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 563-567.)

ZACHARIE le Scholastique. Vie de Sévère, par Zacharie le Scholastique. Texte syriaque publié, traduit et annoté par *A. Kugener*. Paris, Firmin Didot, s. d., 115 p. (Patrologica orientalis, de *R. Graffin* et *F. Nau*, t. II.)

ZÉNON de Citium. — Voir Philosophes.

ZÉNON d'Élée.

Sallinger, R., Kants Antinomien und Zenons Beweise gegen die Bewegung. (Archiv f. G. Ph., XII, 1, p. 99-122.)

VI. — Épigraphie. — Papyrologie.

Epigraphie.

ARVANITOPOULOS, Τοῦ Διοκλητιανείου διαγράμματος νέον ἐκ Τεγέας ἀπόσπασμα. (Ἀθηνᾶ.) Athènes.

BIZARD, L., Inscriptions funéraires de Tanagra. (B. C. H., 1905, 7-8, p. 372.)

BORMANN, Un epigrammo dell' Acropoli del V. secolo a. C. (Atti Congr. d. sc. stor., vol. II, parte III.)

BOURGUET, E., Bulletin épigraphique. (R. E. G., 1906, p. 25-55.)

CUMONT, F., Inscriptions grecques d'Egypte. (B. des Musées royaux des arts décoratifs et ind., 1903, p. 94.)

— Inscription trilingue de Zebed. (Ibid., 1905, p. 58-59.)

CAPPS, The roman fragments of Athenian comic didascaliæ. [IG., XIV, 1097, 1098, 1098 *a*.] (Classical philology, I, 3, p. 201-220.)

CASKEY, L. D., Notes on inscriptions from Eleusis dealing with the building of the Porch of Philon. (Am. J. of arch., IX, 2, p. 147-157.) 1 pl.

CHABERT, S., Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque. (Extr. de la R. arch.) Paris, Leroux, 1906. 5 francs.

CLERMONT-GANNEAU, Observations sur les « Inschriften aus Syrien. » B. Z., t. XIV, pp. 18-68. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 279-284.)

— Epigraphie palmyrénienne. (J. asiat., 1905, 2, p. 383-408.)

COLLITZ, H. und **F. BECHTEL,** Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften. III, 2. Hälfte, 5. (Schluss) Heft : Die ionischen Inschriften. Götttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, p. 491-778. 9 M. 20 Pf.

CONWAY, Una iscrizione preellenica di Creta. (Atti Congr. d. sc. stor., vol. II, parte IV.

DECKER, J. de, Notes épigraphiques sur quelques inscriptions de Magnésie du Méandre. (R. Ph., 1905, 2, p. 153-166.)

DEMOULIN, H., Les décrets de proxénie de Ténos. (Le Musée Belge, IX, 1, p. 80-87.)

DITTENBERGER, W., Orientis græci inscriptiones selectæ. Supplementum « Inscriptionum græcarum ». Vol. II. Leipzig, Hirzel, VII, 750 p. 22 M.

DRAGOUMIS, St. P., Ἐπιγραφικὰ φροντίσματα. (M. A. I., XXIX, 3-4, p. 379-382.)

DRÆSEKE, J., Zu den « Inschriften aus Syrien » u. s. w. B. Z., XIV, p. 21-26. (Byz. Z., XIV, p. 586-587.)

DRERUP, E., Inscriptions attiques. (Le Musée Belge, IX, 4, p. 390-393.)

DÜRRBACH, F., Note sur une dédicace de Délos. (B. C. H., 1905, 7-8, p. 404.)

DÜRRBACH, F. et **A. JARDÉ,** Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le duc de Loubat (1903). Inscriptions (suite). (B. C. H., 1905, 3-6, p. 169-257.)

EVANS, A. J., On the linear script of Knossos. (Cl. R., XIX, 3, p. 187.)

FONTRIER, A. M., Inscriptions du Mont Athos. (R. E. A., 1905, 4, p. 410.)

FORSTER, E. S., A fragment of the « Edictum Diocletiani ». (J. H. St., XXV, 2, p. 260-262.)

FOUCART, P., Sénatus-consulte de Thisbé (170). (Extr. des Mém. de l'Ac. des inscr. et b.-l., t. XXXVII, 2e partie.) Paris, Klincksieck, in-4, 45 p.

GOODSPEED. — Voir Section VI, Papyrologie.

GRAINDOR, P., Décrets de Ténos en l'honneur du médecin Apollonios de Milet. (Le Musée Belge, X, 7, p. 59-65.)

— Voir Section XIII.

HALL, H. Th., Greek Mummy-labels in the British Museum. (Proceed. Soc. bibl. archæol., XXVII, part 1, p. 13-20.)

HASLUCK, F. W., Inscriptions from the Cysicene district. (J. A. St., XXV, 1, p. 56-64.)

HAUSSOULLIER, B., Inscriptions de Didymes. Comptes de la construction du temple d'Apollon Didyméen. (R. Ph., 1905, 3, p. 237-272.)

HÉRON DE VILLEFOSSE, A., Inscription grecque trouvée à Ghadames, transmise par le P. Delattre. (S. A. F.; B., 1906, p. 190.)

HERZOG. — Voir Section XI.

HILLER von GÆRTRINGEN, Note sur une inscription de Rhodes. (B. C. H., XXVIII, 1904, p. 399.) (B. C. H., 1905, 3-6, p. 328.)

— Inschriften von Priene, unter Mitwirkung *C. F., H. von Prott, H. Schrader, Th. Wiegand* und *H. Winnefeld.* Berlin, Reimer, 1906, in-4°, XXIII, 312 p.

HOFFMANN, E., Zu einem kretischen Epigramm. (Berl. ph. W. 1905, nr. 21, p. 687.)

HOLLEAUX, M., Sur un décret de Siphnos. (B. C. H., 1905, 3-6, p. 319-332.)

HOMOLLE, Th., Une inscription liturgique de Delphes. (Mél. Nicole, p. 625-638.)

Inschrift aus Lindos und die Laokoongruppe. (Woch. f. klass. Philol., 1905, nr. 15, p. 422.)

Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes, etc. T. I, fasc. 4 (p. 273-360). Curavit *R. Cagnat*, auxiliante *J. Toutain*. Paris, Leroux, 1906. 2 fr. 50.

— T. III, fasc. 4. Curavit *R. Cagnat*, auxiliante *G. Lafaye*. Paris, E. Leroux, p. 369-488.)

— III, 5 et 6 (fin).

JALABERT, le P. Louis, Inscriptions grecques et latines de Syrie. (Extr. des Mél. de la Faculté orientale de l'Université de Saint-Joseph à Beyrouth, I, p. 132-188.) Beyrouth, Impr. cathol., 1906.

JANELL, W., Ausgewählte Inschriften griechisch und deutsch herausgegeben. Berlin, Weidmann, 1906, v, VII, 148 p., 4 fig.

J(OUGUET), J. et **G. L(EFEBVRE),** note sur un ostrakon de Thèbes (Egypte.) (B. C. H., 1905, 1-2, p. 104.)

KEIL, Br., De titulo ionico. (R. Ph., XXIX, 4, p. 334-336.)

KIRCHNER, J., Attische Bulcutenliste aus dem Jahre 335-4. (M. A. I., XXIX, 3-4, p. 244-253.) 1 Taf.

KŒRTE. — Voir Section V, Poètes comiques.

LAMBROS, Sp. P., Σημειώματα περὶ ἀρχαίων ἑλληνικῶν ἐπιγραφῶν ἐν μεσαιωνικοῖς κώδιξι καὶ χειρογράφοις συλλογαῖς Ἑσπερίων λογίων. (N. Ἑλληνομν., II, p. 241-246.)

LATYSCHEW, B., Articles divers sur l'épigraphie grecque. (B. de la Commission imp. archéol. de Saint-Pétersbourg, livr. 1, 2, 3, 10.)

— Inscriptions métriques de Panticapée. (Mél. Nicole, p. 301-311.)

LUCAS, H., Nachträge zu von Oppenheims griechischen Inschriften aus Syrien. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 755-756.)

LŒPER, R., Griechische Inschriften aus Ineboli. (B. de l'Institut archéol. russe à Constantinople, VIII, p. 153-162.)

— Einige griechischen und römischen Inschriften. (Ibid., IX, p. 235-260.)

MARCOW, Monnaies des Arsacides inédites. (Le Messager histor. et archéol. p. p. l'Institut archéol. et hist. de S. Pétersbourg, livr. 2, p. 161 ss.)

MEISTER, K. — Voir Section VIII.

MERCATI, G., Contributo alle « Inschriften aus Syrien » B. Z. XIV. (Byz Z., XIV, 3-4, p. 587.)

MILLET, G., Corpus Inscriptionum græcarum christianarum. Résumé de sa communication au Congrès archéologique d'Athènes. (Byz. Z., XV, 1906, 1, p. 496-502.)

MOT, J. de, Inscriptions provenant de la nécropole de Salonique. (R. d. musées roy. d. arts décor. et industriels, 1905, p. 52-53.)

MUELLER, R., De attributo titulorum saeculi V. Atticorum observationes quædam. (Ph., XVIII, 4, p. 554-566.)

NIKSTSKIJ, A., Observations critiques sur les Inscriptions du Péloponnèse. [En russe.] (J. du min. russe de l'I. P., t. 350 et 351.)

— Sur les inscriptions amphictyoniques de l'époque étolienne. (Ibid., t. 358 et 359.)

PÆPCKE, C. — Voir Section VII.

PAPACONSTANTINOU, M., Ἐπιγραφὴ Τραλλέων. (B. C. H., 1905, 7-8, p. 361.)

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, A. — Voir Section XV.

PERDRIZET, P., Inscriptions de Salonique. (Mél. d'arch. et d'hist., XXV, 1-2, p. 81-95.) 2 pl., 10 fig.

RADET, G., Le projet d'un « Corpus inscriptionum graecarum » en minuscules. (R. E. A., 1905, 3, p. 322-323.)

RAMSAY. — Voir Section X.

REINACH, Th., Inscription de Rhodes. (R. E. G., 1906, p. 23.)

— Inscriptions d'Aphrodisias. [Fouilles de *Paul Gaudin*.] (Ibid., p. 79-150.)

RICCI, S. de, Zur Sammlung der griechischen Inschriften. (Beitr. z. alten Gesch., XXV, 4, p. 401-402.)

ROBERTS, E. S., and E. A. GARDNER. Introduction to Greek epigraphy. Part II : Inscriptions of Attica. Cambridge, Univ. Press, 626 p. 21 sh.

ROBINSON, D. M., Greek and Latin inscriptions from Sinope and environs. (Am. J. of arch., IX, 3, p. 294-333.)

(Reproduit dans l'ouvrage du même auteur : *Ancient Sinope*, etc. — Voir Section X.)

ROMAIOS, K., Ἀναθηματικὸς καδίσκος μετ' ἐπιγραφῆς. (Ἐφ. ἀρχ., 1904, 3-4, p. 189-252. 5 fig.

RUTGERS VAN DER LOEFT, A., Grabinschriften aus Rhodos. (M. A. I. XXX, 1-2, p. 147-150.)

RUETTGERS. — Voir Section VIII.

SAVIGNAC, M. R. et **M. ABEL,** Inscriptions grecques et latines. (R. biblique, N. S., 1905, 2, p. 596-606.

SCHENKL, H., Eine griechische Inschrift aus Kleinasien. (Berl. ph. W., 1905, nr. 25, p. 813-816.)

SKORPIL, L., Inscriptions céramiques de Kertsch trouvées en nov. et déc. 1902. (En russe.) (B. de la Comm. imp. arch., livr. 3, p. 122-165.) 42 fig.

— Inscriptions du Bosphore, acquises en 1900 par le Musée de Melek-Tschesmenschen. (En russe.) (Mém. de la Soc. d'Odessa pour l'histoire et les antiquités, t. XXIII.)

SOBERNHEIM, L. M., Palmyrenische Inschriften. (Mitteilgn. der Vorderasiat. Gesellsch., 1905, p. 1-57.) 25 Taf.

SOLMSEN, F., Inscriptiones græcæ ad inlustrandas dialectos selectæ scholarum in usum. Iterum edidit *F. S.*, Leipzig. Teubner, in-16, 1905. (Bibliotheca teubneriana.)

SUNDWALL, J., Bemerkungen zur Prosopographia attica. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 1, p. 131-132; — 2, p. 282-284.)

THIEME, Gdfr., Die Inschriften von Magnesia am Mäander und das Neue Testament. Eine sprachgeschichtliche Studie. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1905, III, 45 p.

TOD, M. N., Παρατηρήσεις ἐπί τινων ἐπιγραφῶν ἐκ τοῦ ἱεροῦ τοῦ Ὑπερτελεάτου Ἀπόλλωνος. (Ἐφ. ἀρχ., 1904, 1-2, p. 55-60.)

— Notes and inscriptions from Southwestern Messenia. (J. H. St., XXV, 1, p. 32-55.)

VOLLGRAFF. C. G., Ad epigramma delphicum. (Mn., XXXIII, 2, p. 186.)

VOLLGRAFF, W., Note sur une inscription trouvée à Argos. (B. C. H., 1904, p. 422.)

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von. — Voir Section X.

— Jahresbericht über die « Sammlung der griechischen Inschriften. » (S. Pr. Ak., 1906, 4, p. 80-82.)

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von, und **F. HILLER von GÆRTRINGEN,** Inschriften von Mitylene. (M. A. I., XXX, 1-2, p. 141-144.)

WILHELM, A., Zu griechischen Epigrammen. (B. C. H., 1905, 7-8, p. 405-416.)

— Inschrift aus Delphi. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VIII, 2, p. 123-124.)

— Inschrift aus Hyettos. (Ibid., p. 276-285.)

— Inschrift aus Hypata. (Ibid., p. 285-290.)

— Epigraphisches. (H., 1906, 1, p. 69-77.)

— Ein Beschluss der Athener. (Mél. Nicole, p. 597-602.) 1 pl.

Papyrologie.

Eine alexandrinische Weltchronik. — Voir Section V, Anonymes, *Bauer* und *Strzygowski.*

Berliner Klassikertexte, hrsg. von der Generalverwaltung der kgl. Museen zu Berlin, 1-3. Heft. Berlin, Weidmann.

Griechische Papyri medizinischen und naturwissenschaftlichen Inhalts, bearbeitet von *K. Kalbfleisch* und *H. Schöne.* (Berliner Klassikertexte, 3. Heft.) Berlin, Weidmann, 40 p. 9 lichtdr. Taf.

Griechische Urkunden der Papyrussammlung in Leipzig. I. Bd. Mit Beiträgen von *U. Wilcken*, hrsg. von *L. Mitteis.* Mit 2 Taf. in Lichtdr. Leipzig, Teubner, 1906, in-4°, XII, 380 p.

The Hibeh Papyri. Part I. Edited with translations and notes by *B. P. Grenfell* and *Arthur S. Hunt*. Londres, Egypt Exploration Fund, 1906.

Papiri greci-egizi pubblicati dalla R. Accad. dei Lincei sotto la direzione di *C. Comparetti* et *G. Vitelli*. Vol. I : Papiri fiorentini. Documenti pubblici e privati dell' età romana e bizantina, per cura di *G. Vitelli*. Nr. 1-35. Fasc. 1; 64 p., 6 tav.

Barry, L., Un papyrus grec. Pétition des fermiers de Soknopaiou Nésos au stratège. Paris, A. Picard, 1905. 3 fr.

Bell. — Voir Section V, Isocrate.

Blass, F., Ueber einige Leipziger literarischen Fragmente auf Papyrus oder Pergament. (Ber. üb. d. Verhandlgn. d. kgl. Sächs. Gesellsch. d. Wiss., philol.-hist. Cl., 1905, 4, p. 205-212.)

Bœckstrœm, A., Sextus Niger et deux papyrus grecs de la collection W. Goleschineff. (En russe.) (J. du Min. russe de l'I. P., 1903, p. 56.)

Collinet, P. et **P. Jouguet,** Papyrus bilingue du Musée du Caire. Une affaire jugée par le Præses Aegypti Herculiæ. (Arch. f. Pap., 1905, 3, p. 339-348.)

Comparetti, D., Epistolaire d'un commandant de l'armée romaine en Égypte. [Texte et commentaire.] (Mél. Nicole, p. 57-83.)

Crœnert, W., Zur Kritik der Papyrustexte. I : ΑΝΘΟΥ. ΜΗΧΑΝΑΡΙΟΣ. ΙΒΙΩΝ ΥΠΟΖΥΓΙΟΝ. (Stud. z. Paläogr. u. Papyrusk., 1905, 4, p. 84-107.)

Crusius. — Voir Section XI.

Deissmann, A. — Voir Section V, Bible.

Erman. — Voir Section VII.

Gerhard. — Voir Section XI.

Goodspeed, E. J., Greek documents in the Museum of the New York historical Society. (Mél. Nicole, p. 177-191.)

Gradenwitz, O., Ein neuer Alypiosbrief. (Arch. f. Pap., 1905, 3, p. 405-414.)

Gradenwitz, O., Schubart und Vitelli, Eine neue διαγραφή aus Hermopolis. (Mél. Nicole, p. 193-210.)

Grenfell, B. P. and **A. S. Hunt,** Some classical fragments from Hermopolis. (Mél Nicole, p. 211-223.)

Hall, H. R., Greek Mummy-labels in the British Museum. (Proceed. of the Soc. of bibl. archæol., XVII, 3, p. 83-91.) 1 pl.

Jouguet, P., Chronique des papyrus. (R. E. A., VII, 2, p. 165-195; 3, p. 250-300.)

— En quelle année finit la guerre entre Constantin et Licinius? [Solution fournie par des papyrus grecs.] (S. Ac. I., 1906, p. 231-236.)

Jouguet, P. et **G. Lefebvre,** Papyrus de Magdola. (Mél. Nicole, p. 281-288.)

Kenyon, F. G., Evidence of Greek papyri with regard to textual criticism. (From Proceeding of British Academy, vol. I.) Oxford, Clarendon Press. 2 sh.

Lesquier. — Voir Section XII.

Mahaffy, J. P. and **J. G. Smilly,** On the Flinders Petrie papyri. (Royal Irish Acad. Cunningham Memoirs, nr. XI.) Dublin, 1904, in-4°, xxii, 389 p., 6 pl.

Mayence, F., Note sur le papyrus Amherst, II, CLIII. (B. C. H., 1905, 3-6, p. 142-144.)

Mitteis, L., Zur Statthalterliste der Thebais. (Mél. Nicole, p. 367-377.)

Mot, J. de, Papyrus grecs. (B. des Musées roy. d. a. décor. et industriels, 1904, p. 92 ss.)

Ræder, H., Papyrusfundene i Oxyrhynchos. IV. (Nord. Tidsk. filol., XIII, 3, p. 97-108.)

Reinach, Th., Les Juifs d'Alexandronèse. (Mél. Nicole, p. 451-459.) 1 fac-similé photograph.

Ricci, S. de, Papyrus ptolémaïques. (Stud. f. Papyrol., IV, p. 53-57.)

Ruelle, C. E., Le fragment musical d'Oxyrhynchus. (R. Ph., 1905, 3, p. 201-204.)

Schmidt, K., Aus der Papyrusforschung. (Das humanist. Gymn., 1906, 1-2, p. 33-48.)

Vitelli, G., I papiri pubblicati da T. Reinach. (At. e R., nr. 79, p. 219-226.)

— Papiri Greci. (Atti Congr. di sc. stor., vol. II, parte IV.)

— Proposta di associazione internazionale per la pubblicazione di un « Corpus » di papiri letterari greci. (Ibid.)

Waszinski. — Voir Section XII.

Wessely. — Voir Section V, Demosthene.

— Arsinoitische Verwaltungsurkunden von J. 72-73 n. Chr. (Stud. f. Paläogr. u. Papyrol., IV, p. 58-63. — Voir Section VII, Wessely, Studien, etc.

— Papyrus Lipsiensis. (Ibid., p. 83.)

— Die Papyri der offentlichen Sammlungen in Graz. (Ibid.)

— Litteratur der Papyruskunde. (Ibid.)

— Corpus papyrorum Hermopolitanorum. Teil I. (Ibid., V, xxxvi, 86 p.)

— Instrumentum census anni P. Chr. n. 215. (Mél. Nicole, p. 555-559.)

Wilcken, U., Der Traum des Königs Nektonabos. (Mél. Nicole, p. 579-596.)

— Voir Section V, Sosylos, et Section X.

Wilhelm, A., Zu einem Papyrus der Sammlung Flinders Petrie. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VIII, 2; Beibl., p. 123-124.)

Voir, comme complément bibliographique, Byz. Z., 1906, 2. Abt. p. 432-441.

VII. — Paléographie. — Collections de manuscrits.

Bibliorum SS. græcorum codex Vaticanus 1209, etc. — Voir Section V, Bible.

Bibliotheca Marciana (la), nella sua nuova sede. Venise, 1906, in-4°, 117 p., 7 pl. nombr. illustr., par *S. Morpurgo*, *G. Coggiola*, etc. (Publication de l'*Istituto d'arti grafiche* de Bergame.)

BOTTI. — Voir Section V, Paléphate.

BURY, J. B., An unnoticed Ms. of Theophanes. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 612-613.)

Catalogus codicum astrologorum græcorum. [Ed. *Fr. Cumont.*] T. V pars 2 : Codicum romanorum partem secundam descripsit *Guil. Kroll.* Bruxelles, Lamertin, 1906, 1, 163 p.; 1 fac-similé.

DELEHAYE, H., Catalogus codicum hagiographicorum græcorum bibliothecæ D. Marci Venetiarum. (Anal. Bollandiana, XXIV, 1905, p. 169-226.)

DOBSCHUETZ, E. von, Eine Sammelhandschrift des 16. Jahrhunderts. [Ms. de Dresde.] (Byz. Z., XV, 1-2, p. 243-274.)

ERMAN, H., La falsification des actes dans l'antiquité. (Mél. Nicole, p. 111-134.)

FOAAT, F. W. G., Tsade and Sampi. (J. H. St., XXV, 2, p. 338-365.)

FŒRSTER, R., Eine griechische Handschrift in Raudnitz. (Berl. ph. W., 1905, nr. 23. p. 750-752.)

GARDTHAUSEN, V., Zur byzantinischen Kryptographie. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 616-619.)

— National-und Provinzialschriften. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 227-242.) 2 textes en fac-similé.

GRASSI, S. — Voir Section V, Nil (saint) le jeune.

HERWERDEN, H. van, πίνατραν = εἴνατραν? (Rh. M., LX, 3, p. 454.)

HITZIG. — Voir Section V, Pausanias.

LAKE, Kirsopp, Facsimiles of the Athosfragments of Codex II. of the Pauline Epistles, photographed and deciphered. Oxford, Clar. Press; London, Frowde, 16 pl. 21 sh.

LAMBROS, Sp. P., Κατάλογος τῶν κωδίκων... τῆς βιβλιοθήκης τῆς Βουλῆς. (Ν. ἑλληνομν., 1904 et 1905.)

MARC, P., Eine neue Handschrift des Donner-und Erdbebenbuchs. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 614-615.)

— Neue Handschriften des Porikologos. (Ibid., XV, 1-2, p. 139-140.)

MARTINI, E. e D. BASSI, Catalogus codicum græcorum bibliothecæ ambrosianæ. Mediolani, Hoepli, 1905, 2 vol., 1161 p. Præf. et Indices. 50 l.

Monumenta palæographica, hrsg. von *Chroust.* I. Abtlg. I. Serie, 17, 18. Lfg. München, Bruckmann. à 20 M.

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Ἀνώπαρκτος κῶδιξ Μαρίας βασιλίσσης τοῦ 800. ἔτους. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 260-270.)

— Εἰς τὰ στιχομετρικὰ τοῦ Graux. [Nouv. rech. sur la stichométrie, note 63.] (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 270.)

ŒSTERLEY, W. O. E., Codex Taurinensis Γ [Prophètes.] (J. of theolog. Studies, V, p. 372-380.)

PAEPCKE, C., De Pergamenorum litteratura. Diss. Rostock, 1906.

PAPAGEORGIOU, Sp., Κατάλογος μετὰ περιγραφικῶν σημειώσεων τῶν κωδίκων τῆς ἑλληνικῆς σχολῆς Ὀδησσοῦ. (Ἐπετ. τ. φιλολ. Συλλ. Παρνασσοῦ, VIII, p. 147-162.)

REINACH, A. J., A propos des empreintes murales de Knossos. (R. E. G., 1905, p. 76-90.)

SCHERMANN, Th., Griechische Handschriftenbestände in den Bibliotheken der christlichen Kulturzentren des 5-7. Jahrhunderts. (Oriens christianus, IV, p. 151-163.)

STEPHANIDIS, B. K., Οἱ κώδικες τῆς Ἀδριανοπόλεως. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 588-611.)

VEIS, N. A., Ἔκθεσις παλαιογραφικῆς καὶ ἱστοριοδιφικῆς ἐκδρομῆς εἰς τὴν ἐπαρχίαν Καλαβρύτων (Πανάθηναια, 31 janv. 1905. Heft 304, p. 237-242.)

— Κατάλογος τῶν χειρογράφων κωδίκων τῆς ἐν Θεράπναις μονῆς τῶν Ἁγίων Τεσσαράκοντα (Ἐπετηρὶς τοῦ Παρνασσοῦ, Η' ἔτ.) Athènes, 1904, 54 p.

— Κατάλογος τῶν χειρογράφων κωδίκων τῆς ἐν Ἀροανείᾳ μονῆς τῶν ἁγίων Θεοδώρων. (Ibid., Γ' ἔτ.) Athènes, 1906, 40 p.

WESSELY, C., Studien zur Paläographie und Papyruskunde, hrsg. von *C. Wessely*, IV. Leipzig, Avenarius, in-4, p. 53-147. 6 M.

— — V. *C. Wessely*, Corpus papyrorum Hermopolitanarum. xxvi p. und 86 autogr. Bl. 12 M.

VIII. — Grammaire. — Linguistique. — Prononciation du grec ancien.

AGAHD. — Voir Section V, Homère.

ALLEN, T. W., Etymologica. [Αἰών. Ὀρσοθύρη.] (Cl. R., 1905, 5, p. 256-257.)

APOSTOLIDIS, B., Γλωσσικαὶ μελέται. Ἡ σήμερον λαλουμένη καὶ σχέσεις αὐτῆς πρὸς τὴν ἀρχαίαν. Alexandrie, 1906.

BEZZENBERGER, A., Die Entstehung der griechischen Verbaltonung. (Beitr. z. Kunde der indog. Spr., XXX, 1-2, p. 167-175.)

BLASS, F., Grammar of New Testament Greek. Translated by *H. St. John Thackeray*. 2. revised and enlarged ed. London, Macmillan.

BOISACQ, E., Lexique étymologique de la langue grecque. Bruxelles, 720 p. 25 fr.

BRÉAL, M., Αἰσυμνήτης. (Mél. Nicole, p. 39-41.)

BRUGMANN, K., Der Kompositions-typus ἐν-θεος. (Indog. Forschgn, XVIII, 1-2, p. 128-129.)

— Verdunkelte Nominalkomposita des Griechischen und Lateinischen. (Ibid., XVII, 5, p. 351-373.)

— Varia. 1 : ... 2 : ... 3 : Griech. δρύτη, δροίτη (Ibid., XVIII, 3-4, p. 381-382.)

— Griech. υἱός, suiûs. (Ibid., XVII, 5, p. 483-491.)

— Griechische Miszellen. (Ibid., XIX, 1-2, p. 212-214.)

BUCK, C. D., Notes on certain forms of the Greek dialects. (Cl. R., 1905, 5, p. 242-250.)

CHARITONIDIS, Ποικίλα φιλολογικά. T. α'. I. Athènes, Sakellarios, VII, 907 p.

CHARPENTIER, J., Etymologische Beiträge. 1... 2. Griech. κρησσύγετον, got. hrôt. 3-6... 7 : Gr. αἰσυμνήτης. 8-12... (Beitr. z. Kunde d. indog. Spr., XXX, 1-2, p. 153-166.)

CHRIST, L., Der Substantivsatz mit der Relativpartikel ὡς bei den zehn attischen Rednern. Diss. Erlangen, 72 p.

CLAPP, E. B., On hiatus in Greek melic poetry. (Proc. Am. philol. Assoc., XXXV, p. LXIII-LXIV.)

— Même titre. (University of California publications; Class. philology, vol. I, 1904, nr. 1.)

CLAUSSEN, Th., Griechische Elemente in den romanischen Sprachen. (N. J. Alt., XV, p. 410-424.)

— Die griechischen Wörter im Französischen. Erlangen, 1904.

COLLITZ et BECHTEL. — Voir SECTION VI.

CRUSIUS, O., ΓΕΡΡΑ ΝΑΞΙΑ. (Ph., XIX, 1, p. 160.)

CURTIUS, Griechische Schulgrammatik. 25. Aufl. von *Fl. Weigel*. Wien, Tempsky, 1906, IV, 299 p.

— Schulgrammatik. Kurzgefasste Ausgabe, bearbeitet von *Fl. Weigel*. Ibid., Leipzig, Freytag, 1906, 176 p.

DIETERICH, K., Bedeutungsgeschichte griechischer Worte. III. Ngr. λαλῶ, ὁμιλῶ, κελα(ϊ)δῶ, τραγουδῶ = Agr. λαλῶ, φημί, κελαδῶ, ᾄδω. (Rh. M., LX, 2, p. 229-240.)

DITTENBERGER, W., Ethnika und Verwandtes. (H. 1906, 1, p. 78-102.)

DRAHEIM, H, Κροκύλεγμος bei Lessing (Woch. f. klass. Philol., 1905, nr. 49, p. 1356-1358.)

EICHHORN, A., Βάρβαρος quid significaverit. Diss. Leipzig, 1904, 64 p.

FICK, A., λείως und Sippe. (Beitr. z. Kunde d. indog. Spr., XXIX, 4, p. 268-270.)

FOAAT. — Voir SECTION VII.

FRÆNKEL, E., Griechische Denominativa in ihrer geschichlichen Entwicklung und Verbreitung. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1906, VI, 296 p. 8 M.

— — Buch I. Diss. Berlin, 71 p.

GEORGIN, C., Grammaire grecque pratique. Paris, Delagrave, in-4°, 160 p. 2 fr. 50 c.

GREEN, S. P. — Voir SECTION V, BIBLE.

GUNNERSON. W. C., History of u-stems in Greek. Diss. Chicago, Univ. Press, 72 p.

HAGEN, von, Die Bildung der griechischen Adverbien. Progr. Neuhaldensleben, in-4.

HARRY, J. E., A misinterpreted Greek optative. (Cl. R., 1905, 3, p. 150-153. — Proced. Am. philol. Assoc., XXXV, p. IV-V.)

— The perfect subjunctive, optative and imperative in Greek. (Ibid., 7, p. 347-354.)

— Voir SECTION XI.

HAWERS, W., Das Pronomen der Jener-Deixis im Griechischen. (Indog. Forschgn., XIX, 1-2, p. 1-97.)

HEIKEL, I. A., Ein angebliches Lautgesetz im Griechischen. (Oefverigt af Finska Vetenhaps-Societatens Förhandlingar. XLVI, 7.) Helsingsfors, Simelli Buchdruk., 1904, 8 p.

HERMANN, E., Zur griechischen Betonung. (Z. f. vergl. Sprachforschg., XX, 1, p. 126-128.)

HERNER. — Voir SECTION V, BIBLE.

HERWERDEN, H. VAN, Nova addenda ad Lexicon meum græcum suppletorium et dialecticum (Leidæ, 1900) eiusque Appendicem (Ibid. 1902). (Mél. Nicole, p. 241-260.)

JOHANSSON, K. F., Grek. τερμιόεις. (Comment. in hon. Paulson.)

LAUTENSACH, O., Asigmatische Aoriste mit α statt ο und ε bei den Tragikern und Komikern. (Festschr. f. A. von Bamberg, p. 70-89.)

LEHMANN, C. F., Zu Sarapis, (Beitr. z. alt. Gesch., V, 1, p. 133-134.)

LESKIEN, A., Das Slavische in dem « Etymologischen Wörterbuch der griechischen Sprache » von Prellwitz. (Indog. Forschgn., XIX, 1-2, p. 202-208.)

LIDÉN, E., Ett grekisk länord. (Comment. in hon. Paulson.)

LUDWICH, A. — Voir Section V, Anonymes.

— On the dualforms ε ῶ ἄν. Prag, 1903, 6 p.

MAGIE, D., De Romanorum juris publici sacrique vocabulis sollemnibus in graecum sermonem conversis. Leipzig, Teubner, vi, 183 p. 6 M.

MEILLET, A., Att. πηλός, dor. παλός. (M. Soc. de linguistique, XIII, 4, p. 293-294.)

MEISTER, K., Arkadische Formen in der Xuthiasinschrift. (Indog. Forschgn., XVIII, 1-2, p. 77-83.)

— Der syntaktische Gebrauch des Genetivs in den kretischen Dialektinschriften. (Ibid., 3-4, p. 133-204.) — T. à p. Diss. Strassburg.

— Beiträge zur griechischen Epigraphik und Dialektologie, V. (Ber. üb. Verhandlgn. d. Kgl. Sächs. Gesellsch. d. Wiss.; philol.-histor. Kl., 1905, 6, p. 272-286.)

MELTZER, H., Griechische Grammatik. I. Formenlehre. (Neudruck.) (Sammlung Goeschen.) Leipzig, Goeschen, 167 p. 80 Pf.

MERINGER, R., Zu ἅμαξα und zur Geschichte des Wagens. (Z. f. vergl. Sprachf., XL, 2, p. 217-233.)

MOULTON. — Voir Section V, Bible.

MUELLER, R. — Voir Section VI, Épigraphie.

NAVARRE, O., Études sur les particules grecques. Essai de sémantique. III : Les particules νῦν, νυν, τοίνυν. (R. E. A., VII, 2, p. 116-130.)

NESTLE, Eb. — Voir Section V, Uranius.

— Gnostisches zum griechischen Alphabet. (Berl. ph. Woch., 1906, nr. 3, p. 92-93.)

OOGE. — Voir Section XI.

PAPADEMETRAKOPOULOS, Th., La tradition érasmienne et les partisans d'Erasme. Athènes, Sakellarios, xix, 372 p.

PHILIPPIDE, Alex., Altgriechische Elemente im Rumanischen. Bausteine zur rumanischen Philologie. (Festschr. f. Ad. Massafia, Halle, Niemeyer, p. 46-59.)

PISTNER, Jos. und **A. STAPFER**, Kurzgefasste griechische Schulgrammatik. 1. Tl. : Formenlehre. München, Lindauer, v, 95 p. 1 M. 30 Pf.

PRELLWITZ, W., Lat. cimex. κίμων, ἰκτῖνος, ἴκτις, ἴκτερος, κιρρός, κηρός, κηρύλος, κεῖρις. (Beitr. z. K. d. indog. Spr., XXX, 1-2, p. 176.)

— Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache. 2. Verbess. Aufl. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, xxiv, 524 p. 10 M.

PSICHARI, J., Essai de grammaire historique sur le changement de ρ en λ devant consonne en grec ancien, médiéval et moderne. (Mém. orientaux, 1905, p. 291-336.)

RADERMACHER. — Voir Section V, Aristophane; — Euripide; — Platon.

ROBERT, C., Sekline. (H. 1905, 3, p. 480.)

ROGERS, J. D., The language of tragedy and its relation to old Attic. (Amer. J. of philol., XXV, 3, p. 285-305.)

ROST. — Voir Section XII.

ROUSE, W. H. D., Prononciation of Δ, Θ, Οι and the aspirate. (Cl. R., 1905, 9, p. 441.)

RUETTGERS, P., De accusativi, genetivi, dativi usu in inscriptionibus archaicis cretensibus. Diss. Bonn, 47 p.

SACHSE, G., Griechische Grammatiken und Uebungsbücher. (Rezensionen. (Monatsschrift f. höh. Schulwesen, 1905, 6, p. 325-329.)

SCHENKL, H., Zu ἅμαξα. (Z. f. vergl. Sprachf., XL, 2, p. 234-242.)

SCHLOSSMANN. — Voir Section XII.

SCHMIDT, M. C. P., Altphilologische Beiträge. 2. Heft : Terminologische Studien. Leipzig, Dürr, x, 91 p.

SCHNEIDER, M. — Voir Section V, Sophocle.

SCHNEIDER, R., Euthytonon und Palintonon. (Berl. ph. W., 1905, nr. 18, p. 589-590.)

SCHŒNFELD, M., Proeve einer kritische Versameling Volks-en Personnamen voorkomende in de litteraire en monumentale overlevering der Griesche en Romeinsche oudheid. Groningen, De Waal, 1906, in-4, xxvii, 132 p.

SCHULZE, W., Griechische Lehnworte im Gotischen. (S. Pr. Ak. 1905, 36, p. 725-757.)

SCHWYZER, Ed., Beficht über die Forschungen auf dem Gebiete der griechischen Sprachwissenschaft, mit Ausschluss der Koine und der Dialekte in den Jahren 1890-1903. (Bursians Jahresb., 1904, 8-10, 1. Abt. p. 81-152.)

SCOTT, J. A., Additional notes on the vocative. (Amer. J. of philol., XXVI, 1, p. 32-43.)

SOLMSEN. — Voir Section VI, Épigraphie.

SOMMER, F., Griechische Lautstudien. Strassburg, Trübner, vii, 172 p. 5 M.

SONNENSCHEIN, E. A., The perfect subjunctive, optative, imperative in Greek. A reply. (Cl. R., 1905, 9, p. 439-440.)

STOLZ, Fr., Griechisch-Lateinisches. [1. Noch ein Wort über ἀλλοπρόσαλλος. 2. ...] W. St., XXVII, 1, p. 130-136.)

— Zur griechischen Kompositionbildung. (Ibid., 2, p. 208-210.)

STUERMER, F., Ueber χρῆσθαι und ähnliche Verba. (Gymnasium, 1905, 21, p. 751-754.)

THIEME. — Voir Section VI, Épigraphie.

THOMPSON, J., Elementary Greek grammar for Schools. Part I, Accidence. Part. II, Syntax. London, Murray. Each, 1 sh. 6 d.

— — Complete, in 1 vol., with Indexes. 3 sh.

THUMB, A., Griechische Dialektforschung und Stammesgeschichte. (N. J. Alt., 1905, 6; 1. Abt., p. 385-399.)

TOLMAN. — Voir Section V, Homère.

TRAUTMANN, Q., Etymologien, ...gr. κάπη... (Beitr. z. Kunde d. Indog. Spr., XXIX, 4, p. 308-311.)

TSEREPIS, G. N., Γραμματικὴ τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς γλώσσης. Athènes.

UHLE, H. — Voir Section V, Sophocle.

WESSELY, W., Grammatica greca ridotta alle nozioni fondamentali ad uso delle scuole. Traduzione italiana del *M. Fuochi.* I : Morfologia. Roma, Albrighi, Segati e Cia, 118 p.

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von, Lesefrüchte. CXXII : Zur Untersuchung der Sklavennamen. (H., 1905, 2, p. 175-176.)

WILAMOWITZ - MŒLLENDORFF, KRUMBACHER, etc. — Voir Section II.

WILHELM, A., Zwei Denkmäler des eretrischen Dialekts. (Jahresh. d. Oesterr. arch. Instit., VIII, 1, p. 6-17.)

WILPERT, O., Das schema Pindaricum und ähnliche grammatische Konstruktionen. Progr. Oppeln, 1904, in-4, 11 p.

WITKOWSKI, St., Bericht über die Litteratur zur Koine aus den Jahren 1898-1902. (Bursians Jahresb., 1904, 8-10; 1. Abt., p. 153-256.)

ZIMMERMANN, A., Die griechischen Personennamen auf -ον und ihre Entsprechungen im Latein. (Ph., XVIII, 4, p. 499-505.)

IX. — Musique. — Métrique. — Orchestique. — Prose rythmée.

BLASS, F., Die Rhythmen der asiatischen und römischen Kunstprosa. — Pausanias. Leipzig, Deichert, IV, 221 p. 6 M.

CLAPP, E. B., A quantitative difficulty in the new metric. (Proc. Am. philol. Assoc., XXXV, p. XLIII.)

— The correption of diphthongs and long vowels in hiatus, in Greek hexameter poetry. (Ibid., p. XCII.)

DOWNES, W. E. D., The use of a rope in the cordax. (Cl. R., 1905, 8 p. 399-409.)

FUCHS, Rich., Musikgeschichte, kurzgefasstes Handbuch zum Selbststudium. Breslau, Hainauer, 1906, V, 179 p.

GLEDITSCH, H., Bericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der griechischen und römischen Metrik von 1898 bis Anfang 1903. (Bursians Jahresb., XXXIII, 1; 1 Abt., p. 1-85.)

LEICHTENTRITT, H., Geschichte der Musik. (Hillger's illustrierte Volksbücher.) Berlin, Hillger, in-12, 112 p.; 36 Abb. 30 Pf.

MARBE, K., Ueber den Rhythmus der Prosa. Vortrag gehalten auf dem I. deutschen Kongress f. experimentelle Psychologie zu Giessen. Ricker, 1904, 60 Pf.

MEYER, W., Uebungsbeispiele über die Satzschlüsse der lateinischen und griechischen rhythmischen Prose aus den « Gesammelten Abhandlgn. zur mittellat. Rhythmik. » Berlin, Weidmann, 32 p. 60 Pf.

ROMAGNOLI, E., La musica greca. (Nuova Antol., 16 aprile 1905.)

RUELLE, C. E., Le fragment musical d'Oxyrhynchus. (R. Ph., 1905, 3, p. 201-204.)

— Le diagramme musical de Florence. (Sammelbd. d. internat. Musikgesellsch., VII, 1, p. 508-514.)

SCHŒDER, O., Asklepiaden und Dochmien. (Ph., XVIII, 4, p. 493-498.)

SEMPER, H., Altes und Neues in Rhythmus und Reim. Leipzig, 1905, 92 p. 3 M.

THIERFELDER, A., Altgriechische Musik. (Sammelbd. d. internat. Musikgesellsch., VII, 1, p. 485-507.)

Voir Section XV, Abert, Meester, Rebours.

X. — Histoire. — Géographie

BÆDEKER, K., Greece. Handbook for travellers. With 11 Maps, 25 plans and 1 panorama of Athens. 3. revised edition. Leipzig, Bædeker, in-16, CXXXIV, 443 p. Geb. 8 M.

— Konstantinopel und das westliche Kleinasien. Handbuch für Reisenden. Ibid., XXIV, 273 p. Geb. 6 M.

BARBAGALLO, C., La fine della Grecia antica. Bari, Latzerza, 581 p. 5 l.

BENNDORF, O., Zur Ortskunde und Stadtgeschichte von Ephesos. (Forschgn. in Eph., veröff. von österreich. arch. Instit. I.) Wien, Hölder, in-4°, 110 p.; 1 carte.

BOBRINSKIJ, Cte A., La Chersonèse Taurique. Esquisse historique. (En russe.) Pétersbourg, VIII, 195 p.

BOUCHÉ-LECLERCQ, A., Histoire des Lagides. T. III : Les Institutions de l'Égypte ptolémaïque. 1re partie. Paris, E. Leroux, 1906, 404 p. 10 fr.

— — T. IV et dernier, 1907. 10 fr.

BOURGUET, E., De rebus delphicis imperatoriæ ætatis capita duo. Paris, Coulet. 4 fr.

BRECCIA, E., Mitridate I il Grande, re di Partia. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 1, p. 39-54.)

BROMBY, C. H., Alkibiades. A tale of great Athenian war. London, Simpkin. 452 p. 7 sh. 6 d.

BUSOLT, G., Spartas Heer und Leuktra. (H., 1905, 3, p. 387-449.)

BUSSESKUL, W., Introduction à l'histoire de la Grèce. (En russe.) 2e éd. Charkow, Darre, 1904, VIII, 533 p.

BUETTNER-WOBST, Th., Attalos II und Nikomedes Monodus. (Beitr. z. a. Gesch., V, 1, p. 103.)

CARCOPINO, J., Damon a-t-il été ostracisé? (R. E. G., nr. 82, p. 415-429.)

CARDINALI, G., La guerra di Litto. (Riv. di filol., XXX, 3-4, p. 519-551.)

— Creta e le grandi potenze ellenistische sino alla guerra di Litto. Feltre, 1904, 28 p.

— Il regno di Pergamo. Ricerche di storia e di diritto pubblico. (Studi di stor. ant. p. da G. Beloch. fasc. V.) Roma, Loescher, 1906, XIV, 302 p.

CAROLIDES, Das sogenannte lykische Sparta. (Atti Congr. internaz. d. sc. stor., vol. II, parte III.)

CASAMICHELA, J. de, De Hermocrate Syracusanorum imperatore ejusque rebus gestis libri quinque. Augustæ Taurinorum, Salesio, 1904, 76 p.

CHVOSTOFF, M., Recherches sur l'histoire du commerce dans l'Égypte gréco-romaine. (En russe.) (Mém. de l'Université de Kazan, janvier 1905.)

CHYLINSKI, K., La chronographie et la chronologie des rois de Macédoine après Alexandre. (En russe.) (J. du M. I. P., 357, nr. 2, p. 155.)

CLERC, M., La prise de Phocée par les Perses et ses conséquences. (R. E. G., 1905, p. 143-158.)

— Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale. (Ibid., 1905, 4, p. 329-356.)

COLIN, G., Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C. Paris, Fontemoing, 1904. 16 fr.

CORRADI, G., Nota sulla guerra tra Tolemeo Evergete e Seleuco Callicinico. (A. Acc. T., XL, 12, p. 805-827.)

DAWKINS. — Voir SECTION XVI.

DEMOLINS, Les grandes routes des peuples. I : Les routes de l'antiquité. (Cf. R. histor., sept.-oct. 1905.)

DEUBNER, L., Die Devotion der Decier. (Arch. f. Religionsw., VIII, Beiheft, p. 66-81.)

DŒRPFELD, W., Alt-Athen zur Königszeit. (Ph., XIX, 1, p. 128-141.)

DUCHESNE, L. — Voir SECTION V, EUSÈBE.

DUSSAUD, R., La chronique des rois de Sidon. (R. arch., 1905, 1-2, p. 1-23.)

— Questions mycéniennes. (R. de l'hist. des relig., 1905, 1, p. 21-62.) 10 fig.

FARNELL, L. R., An uncorded Attic colony in Eubœa? (A paper readed before the Oxford philological Society, 1905.) (Cl. R., 1906, 1, p. 27-31.)

FERGUSON, W. S., Athenian politics in the early third century. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 2, p. 155-179. — Proc. Am. philol. Assoc., XXXV, p. LXXIX ss.) Voir Ed. MEYER.

FICK, A., Vorgriechische Ortsnamen als Quelle für die Vorgeschichte Griechenlands verwertet. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, VIII, 173 p. 5 M.

FOUGÈRES, G., Athènes et ses environs. (Extr. du Guide-Joanne pour la Grèce.) Paris, Hachette, 1906, in-12, XIV, 227 p.

FREDRICH, C., Halonnesos. Progr. Posen, 18 p.

GRÆBER, Fr., Die Enneakrounos. (M. A. I., XXX, 1-2, p. 1-64.) 3 Taf. und 32 Abb.

GRUHN, A., Das Schlachtfeld von Issus. Eine Widerlegung der Ansicht Jankes [« Auf Alexanders d. Gr. Pfaden »]. Jena, Costenoble, v, 47 p. Mit 1 Karte. 1 M.

GRUNDER, J., Bilder aus der griechischen und römischen Geschichte für Sekundarschulen und Progymnasien. Bern, Grunau, 57 p. 60 Pf.

HENDERSON, E. A., Survey of Cyzicus. (Records of the past, 1904, December, p. 325-364.) 1 pl. ; 7 fig.

HILLER von GÆRTRINGEN und P. WILSKI. Thera. Untersuchungen, Vermessungen und Ausgrabungen in den Jahren 1895-1902. Bd. III. Stadtgeschichte von Thera. Unter Mitwirkung von *Dörpfeld*, *A. Du Bois-Reymond*, *R. Weil*, *Schiff*, *Schrader*, *Watzinger*, *Zahn*. Berlin, Reimer, 1904, gr. in-4, XII, 292 p., 15 Taf., 259 Abb., 2 Plänen. 40 M.

HŒCK, A., Zur Geschichte des Thrakerkönigs Kotys I. (Beitr. z. a. Gesch., IV, 3, p. 265-269.)

HOGARTH, D. G., H. L. LORIMER and **C. E. EDGAR**, Naukratis, 1903. (J. H. St., XXV, 1, p. 105-136.) 3 pl., 14 fig.

HOLLEAUX, M., La première expédition d'Antiochos le Grand en Koilé-Syrie. (Mél. Nicole, p. 273-279.)

JUDEICH, W., Topographie von Athen. (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, etc., hrsg. von *Iwan von Müller*, III. Bd., 2 Abtlg., 2. Hälfte.) München, Beck, XII, 416 p.; 48 Abb.

KIEPERT, H., Asiæ minoris antiquæ tabula in usum scholarum descripta 1 : 800,000. 6 Blatt je 48-65 cm. Farbdruck. Neue Aufl. Berlin, Reimer.

— Karte von Kleinasien in 24 Blatt. 1 : 400,000. Berlin, Reimer.

KIEPERT, R., Die Lage der bithynischen Stadt Daskylion und des Daskylitis-Sees. (Beitr. z. a. Gesch., V, 2, p. 241-243.) 1 Karte.

KOLBE, W., Die Grenzen Messeniens. (M. A. I., XXIX, 3-4, p. 364-378.) 1 Taf.

KŒPP, Fr., Aus altgriechischen Städten. (Archäol. Anzeiger, Beibl., 1905, 3, p. 141-149.)

KROMAYER, J., Zu den griechischen Schlachtfelderstudien. (W. St., XXVII, 5, p. 1-34.)

KROPP, Ph., Die minoisch-mykenische Kultur im Lichte der Ueberlieferung bei Herodot mit einem Excurs : zur ethnographischen Stellung der Etrusker. Vortrag. Leipzig, Wigand, 67 p ; 3 Abb. 2 M. 75 Pf.

LEGRAND, Ph.-E., Antiquités de Trézène. Notes de topographie. (B. C. H., 1905, 3 6, p. 269-318.) 1 pl., 1 fig.

LEHMANN, C. F., Zur Arsakiden-Aera. (Beitr. z. a. G., V, 3, p. 128-130.)

— Aus und um Kreta. (Ibid., IV, 3, p. 387-396.)

— Hellenistische Forschungen. II. Seleukos, König der Makedonen. (Ibid., V, 2, p. 244-254.)

LEONHARD, R., Die antiken Völkerschaften des nordlichen Kleinasiens. (Jahresb. d. Schles. Gesellsch. f. vaterländ. Kultur, 1904, 4. Abtlg., p. 1-2.)

MAHAFFY, J. P., The progress of hellenism in Alexander empire. Chicago, University Press, 1905, VIII, 154 p. 1 dollar.

— Les deux Ptolémées IV et IX. (Atti Congr. internaz. d. sc. stor., vol. II, parte III.)

— The Jews in Egypt. (Mél. Nicole, p. 659-662.)

— The Silver age of Greek world. Chicago, Univ. Press ; London, Fischer Unwin, 1906, p. in-8, 482 p. 3 doll.

MALININ, A., Recherches sur la topographie de l'Agora d'Athènes. (En russe.) (Mém. de la Soc. archéol. russe, vol. III, p. 33-68.) 1 plan.

MALTEN, L., Cyrenarum origines. Cap. I. Berlin, 1904, 35 p.

MARSHALL, F. H., The second Athenian confederacy. (Cambridge historical essays, nr. 13.) Cambridge, Univ. Press, 1905, 136 p.

MAYER, M., Aus der ältesten Zeit Grossgriechenlands. (Berl. ph. Woch., 1903. nr. 50, p. 1614-1616.)

MENANDROS, περὶ τῶν ὀνομάτων τῶν Κυπρίων. (B. périod. de la Soc. scientif. d'Athènes, 1904, p. 257-294.)

MENGE, R., Troja und die Troas nach eigener Anschauung geschildert. 1. Heft. 2. ungearb. Aufl. Gütersloh, Bertelsmann, VIII, 98 p., 36 Abb. 1 M. 50 Pf.

MEYER, Ed., Der Mauerbau des Themistokles. (H., 1905, 4, p. 561-569.)

— Nachwort. [*Zu Ferguson*, Athenian politics. etc.] (Beitr. z. a. Gesch., V, 2, p. 180-183.)

MILLARD, E., Une loi historique. II : Les Juifs, les Grecs, les Italiens. Bruxelles, Lamertin, 348 p.

MONTELIUS, O., The geometric periode in Greece. Report of the meeting of the Brit. Assoc. of the advancement of sc., vol. LXXIV, p. 723.

NICCOLINI, G., Per la storia di Sparta. La confederazione del Peloponneso. (Rendic. d. R. Istit. Lomb. d. sc. e. l., Ser. II, vol. XXXVIII, fasc. 10, p. 538-557.)

— Sparta nel periodo delle prime guerre persiane. (Ibid., p. 741-742.)

— Per la storia di Sparta. (Fin.) Elementi del periodo epico nella costituzione di Sparta. (Riv. di st. ant., N. S., IX, 2, p. 211-226.)

NIETZOLD, W., Die Ueberlieferung der Diadochengeschichte bis zur Schlacht von Ipsos. Diss. Würzburg.

NIKITSKIJ, A., La Liste épidaurienne de ceux qui ont péri dans la bataille de l'Isthme de l'an 146 av. J.-C. (En russe.) (J. du min. russe de l'I. P., 1903, p. 27-49.)

PEROUTKA, E., O Krete predhistorické. (Listy filol., 1905, 5, p. 321-331 ; — p. 401-415.)

— Pelasgove. (Ibid., 1906, p. 95-103.)

PŒHLMANN, R., Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde. 3. vermehr. und verbess. Aufl. VI, 307 p. (Handbuch, etc. hrsg. von *Iwan von Mueller*, III. Bd., 4. Abteilg. 5 M. 50 Pf.

POLITIS, N. G., Recherches sur la vie et la langue du peuple hellénique. Athènes, Beck, 1904, 2 vol., 1348 p.

PRÁŠEK, J. V., Geschichte der Meder und Perser bis zur makedonischen Eroberung. I. Bd : Geschichte der Meder und des Reichs der Länder. Gotha, E. A. Perthes, 1906, XII, 282 p.

RADET, G., Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie-Mineure. (R. E. A., VIII, 1, p. 1-22.)

RAMSAY, W. M., Topography and epigraphy of Nova Isaura. (J. H. St., XXV, 1, p. 163-180.)

— Lycaonian and Phrygian notes. (Cl. R., 1905, 7, p. 367-370; — 8, p. 413-429.)

— Studies in history and art of the eastern provinces of the Roman empire. Aberdeen, Univ. Press, 1906, 390 p.

— Ramsay' Entdeckungen, etc. — Voir SECTION XIII.

REINACH, S., Xerxès et l'Hellespont. (R. arch., 1905, 7-8, p. 1-14.)

— L'Égypte sous les Lagides. (Suite.) (J. d. S., 1905, p. 587-596.)

REINACH, Th. — Voir SECTION VI, PAPYROLOGIE.

ROBINSON, D. M., Ancient Sinope, an historical account, with a Prosopographia sinopensis and an Appendix of inscriptions. Baltimore, the J. Hopkins Press, 1906. (Extr. de l'Am. J. of the arch. Instit. of America, IX, 3.)

SCALA, R. von, Das Griechentum seit Alexander dem Grossen. (Dans *Helmolt*' Weltgeschichte, V, 1. p. 1-116.) Leipzig et Wien, 1904.

SCHMIDT, H., Nachtrag zu Troja-Mykene-Ungarn. (Z. f. Ethnol., 1904, 9, p. 890-891.)

SCHUBERT, H. von, Hypatia von Alexandrien in Wahrheit und Dichtung. Preuss-Jahrb., 1906, April.)

SFASTNY, J., Thracove. Ukazkā ze spisu « Dejiny Makedonie ve staroveku ». Narodopasne problemi. Progr. Praze, 13 p.

SHUCKBURGH, E. S., Greece from coming of Hellenes to A. D. 14. London, Unwin, 436 p. 6 sh.

SIDÉRIDIS. X. A., Αἰδυσσα, Δακίδιτζα ('Ελλην. φιλολ. Σύλλογος. Τ. ΚΖ'.) Constantinople, p. 4-27.) Gravures.

SOKOLOFF, Th., Dans le domaine de l'histoire. XI : Le décret de Tisamène. XII : Convention d'Eumène avec les soldats. (En russe.) (J. du min. russe de l'I. P., t. 347, p. 208.)

— — XIII : Les Clérouques athéniens. (Ibid., t. 349, p. 408.)

— — XVI : Nouveaux textes amphictyoniques. (Ibid., t. 360, p. 301 ss.)

SOTIRIADIS, G., Untersuchungen in Boiotien und Phokis. (M. A. I., XXX, 1-2, p. 116-140.) 4 Abb.

SPIEKER, Der Hof und die Hofordnung Alexanders des Grossen. Progr. Stolp i. P., 1904.

St' ASTNY, Thrakové. Progr. Prag, 8 p.

SVORONOS, J. N., 'Ελευτιναιά. (J. internat. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 131-160.)

TERZAGHI, N., Creonte. (L'Italia moderna,) Roma, 1904, 27 p.

VLACHOS (Βλάχος). 'Η γεφύνησις τοῦ ἁγίου ὄρους Ἄθω. Μελέτη ἱστορικὴ καὶ κριτική. Volo, Plataniotis ; Leipzig, Harrassowitz, 1904, XXIII, 376 p. 5 M.

VYSOKI, H., Epidaurus a tamni leceni. (Lydovych rozprav lekarskych, c. 65.) Praze, J. Otto, 79 p.

WAGENINGEN, J. van, De Damoclis gladio. (Mn., XXXIII, 3, p. 317-329.)

WALPOLE, A. S., Introductory of Greece. Maps, plans, illustr. London, Murray, in-12, 300 p. 2 sh. 6 d.

WEBER, G., Zur Topographie der ionischen Küste. (M. A. I., XXIX, 3-4, p. 122-236.) 7 Abb.

WELLS, J., Some points as to the chronology of the reign of Cleomenes I. (J. H. St., XXV, 2, p. 193-203.)

WERENKA, D., Die Schlacht bei Mantinea am 13 Juli 362 vor Chr. (Mit Verwertung von Reiseerinnerungen.) Progr. Czernowitz, 1904, 12 p.

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von, Panionion. (S. Pr. Ak. 1906, 3, p. 38-57.)

— Ueber die ionische Wanderung. (Ibid., 4, p. 59-79.)

WILCKEN, U., Die angebliche Abdankung Euergetes' I. (Beitr. z. a. Gesch., IV, 3, p. 386.)

WILHELM, A., Praxiphanes. (Jahresh. d. Oesterr. arch. Instit., VIII, 1, p. 1-5.)

— Εὐβοϊκά. ('Εφ. ἀρχ., 1904, 1-2, p. 89-108.)

ZURETTI, La politica estera nella commedia antica. (Atti Congr. internaz. di storia, vol. II, parte IV.)

XI. — Religion. — Mythologie. — Culte.

Actes du deuxième Congrès international d'histoire des religions. Paris et Bâle, Fischbacher, 1904. 10 francs.

ADAMOW, W., La κατοχή dans le temple de Sérapis. (En russe.) (J. du min. russe de l'I. P., t. 353, p. 261.)

— Καινεύς dans la représentation du combat des Centaures et des Lapithes. (En russe.) Actes de la section classique de la Soc. imp. archéolog., III, p. 1-4.)

ADDISON, J., Classic myths in art. Account of Greek myths as illustrated by great artists. Illustr. London, Laurie, 296 p. 6 sh.

ALPHANDÉRY, P., Le 2e Congrès international d'histoire des religions à Bâle. (R. de l'hist. des relig., L, 2, p. 234-257.)

ASMUS, W., Griechisch im Religionsunterrichte. Progr. Stettin, 28 p.

BALLENTINE, Fl. G., Some phases of the cult of the Nymphs. (Harvard Studies, XV, p. 77-119.)

BASINER, O. von, Nixi di und Verwandtes. (Rh. M., LX, 4, p. 614-623.)

BASSET, R., Contes et légendes de la Grèce ancienne (suite.) (R. des trad. pop., XX, 4, p. 141-144.)

BAUMGARTEN, Fr., Gross ist die Diana der Epheser. (Westermanns Monatsh., 1905, nr. 10, p. 524-533.) 12 Abb.

— Beiheft gewidmet Hermann Usener zum 70. Geburtstage. (Arch. f. Religionswiss., VIII. Bd.) Leipzig, Teubner, IV, 120 p. 4 M. 20 Pf.

BLECHER, G., De exstispicio capita tria. Giessen, Töpelmann, 1905, 82 p.

BLOCH, L., Antike Religion. (Bursians Jahresb., CXXIV, Supplem.-Bd.)

BLOOMFIELD, M., Cerberus, the dog of Hades. The history of an idea. Chicago, The Open Court publishing Company, 41 p.

BOSELLI, A., Il mito degli Argonauti nella poesia greca prima d'Apollonio Rodio. (Contin.) (Riv. d. stor. ant., IX, 2, p. 278-295; — IX, 3, p. 393-412.) (fine.)

— Gli onori funebri resi in Atene ai morti per la patria. Piacenza, tip. del Maino. 44 p.

BOURGUET. — Voir Section X.

BREYSIG, K., Die Entstehung des Gottesgedankens und der Heilbringer. Berlin, Bondi, XI, 202 p. 2 M. 50 Pf.

BURCKHARDT-BIEDERMANN, Th., Der thrakische Gott Heros. (Zur Inschrift von Seegräben im Kanton Zürich.) (Anz. f. Schwer. Altertumsk., N. F., VI, 2-3, p. 114-117.)

CHAIGNET, A. Ed., La philosophie des oracles. (R. de l'hist. des relig., XLI, 3, p. 337-353.)

CLERMONT-GANNEAU, L'Héracleion de Rabbat-Ammon, Philadelphie et la déesse Asteria. (R. arch., 1905, 9-10, p. 209-215.)

COLIN, G., Le culte d'Apollon à Athènes. (Biblioth. des Ec. fr. d'Ath. et de Rome, fasc. 93.) Paris, Fontemoing, 178 p., 2 pl. 10 fr.

CRUSIUS, O., Studien zum Griechischen. Epen-und Hymnendichtungen. I.

— Sagenverschiebungen. (S. M. Ak., 1905, 5, p. 749-802.) München, Verlag der Ak., 1906, in-12, 54 p.

— Mythologische Epigramme in einem Heidelberger Papyrus. [Annotation.] (Mél. Nicole), p. 619-624.) — Voir Gerhard.

CUMONT, Fr., Notes sur le culte d'Anaïtis (R. arch., 1905, 1-2, p. 24-31.)

— Le Persée d'Amisos (Ibid., 3-4, p. 180-189.) 4 fig.

— Les mystères de Sabazius et le judaïsme. (S. Ac. I., 1906, p. 63-79.)

DEUBNER. — Voir Section X.

— Zur Iosage. (Ph., XVIII, 4, p. 481-492.)

DIBELIUS, O., Poimandres. (Z. f. Kirchengesch., 1905, p. 167-189.)

DIETERICH, A., Sommertag. (Arch. f. Relig., VIII, Beiheft, p. 82-117.) Abb.

— Die Religion der Mutter Erde. (Verhandl. d. II. internat. Kongr. f. allg. Religionsgeschichte.)

— Mutter Erde. Ein Versuch über Volksreligion. Leipzig, Teubner, 123 p. 3 M. 20 Pf.

DŒRPFELD. — Voir Section XII.

DULAURE, J. A., Des divinités génératrices chez les anciens et les modernes, avec un chapitre complémentaire par *A. van Gennep.* (Nouv. collection documentaire p. p. Le Mercure de France, VII, 288 p.)

DUSSAUD. — Voir Section X, 2e art.

EITREM, S., Cleobis und Biton. (Christiania Videnskabs-Selskab Forhandl., 1905, 1.) Christiania, Dybwad, 14 p.

FOUCART, P., Les grands mystères d'Eleusis. Personnel, Cérémonies. (Mém. de l'Ac. des inscr. et b.-l., t. XXXVII, 1re partie. p. 1-156.) 1 pl.

FOVILLE, J. de, Perséphone. (Le Musée, II, 5.)

FRIEDLÆNDER, P., Argolica. Quæstiones ad Græcorum historiam fabularem pertinentes. Cap. 1-3. Diss. Berlin, 96 p.

FRIES, C., Zum antiken Totenkult. (N. J. Alt., 1905, 8; 1. Abt., p. 622-624.)

FROBENIUS, L., Das Zeitalter des Sonnengottes. I. Bd. Berlin, Reimer, XII, 420 p.; 1 Taf.

FURTWÆNGLER, A., Charon. Ein altattische Malerei. (Archiv f. Religionswiss., VIII, 2, p. 191-202.)

GAROFALO, B., Narcisso e la sua allegoria secondo i neoplatonici. Roma, tip. d. Senato, 1904.

GASPAR, C., Olympia. (Extr. du Dictionn. des antiq. gr. et rom. de Daremberg-Saglio-Pottier.)

GEFFCKEN, J., Die altchristliche Apologetik. (N. J. Alt., 1905, p. 625-666.)

GERHARD, G. A., Mythologische Epigramme in einem Heidelberger Papyrus. (Mél. Nicole, p. 615-619.) — Voir Crusius.

GIRAN, E., Jésus de Nazareth, notes historiques et critiques. Paris, Fischbacher, 1906, in-12, 168 p. 2 fr.

GIRARD, P., Ajax, fils de Télamon. Étude de mythologie héroïque. (R. E. G., 1905, p. 1-75.)

GRÉGOIRE, H., Saints jumeaux et dieux cavaliers. (R. de l'Orient chrétien, IX, 1904, p. 453-490.)

— Même titre. Étude hagiographique. Paris, A. Picard, 1905. (Bibliothèque hagiogr. orient. p. p. L. Clugnet, nr. 9.)

GRUPPE, O., Griechische Mythologie. (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, t. V.) Munich, Beck, 1906, 2 vol., XIV p. et p. 1-718; — VIII p. et p. 719-1923.)

GUYOT, H., L'infinité divine depuis Philon le Juif jusqu'à Plotin. Paris, Félix Alcan, 1906, XII, 60 p. 5 fr.

HARE, W. L., Greek Religion. (World's Religion Series.) C. W. Daniel. 6 d.

HARNACK, A., Der Vorwurf des Atheismus in den 3 ersten Jahrhunderten. (Texte und Untersuch., etc., N. F., XIII. Bd., 4. Heft.) Leipzig, Hinrichs, 1906, 41 p.

HARRISON, Jane A., Religion of ancient Greece. London, Constable, 1906, 66 p.

HARRY, J. E., Some grammatical myths. (Proc. Am. philol. Assoc., XXXV, p. XXIV-XXVI.)

HERZOG, R., Das panhellenische Fest und die Kultlegende von Didyma. (S. Pr. Ak., 1905, 47, p. 979-993.)

HEYMANN und **UEBEL.** — Voir Section XII.

HOCK, G., Griechische Weihegebräuche. Würzburg, Stürz, 1906, 134 p. 3 M.

HOMOLLE. — Voir Section VI, Epigraphie.

HUECKELHEIM, J. F., Ueber den Unsterblichkeitsglauben bei den alten Griechen und Römern. Tl. III. Das Jenseits nach der Anschauung der alten Griechen und Römer. Progr. Warendorf, in-4°, 31 p.

IWANOFF, W., La religion du dieu éprouvé. (En russe.) (Novij Put, 1904, nr. 1, 2, 3, 8.)

KARO, G., Das Weihgeschenk des Alyattes. (Arch. f. Religionsw., VIII, Beiheft, p. 54-65.)

KJELLBERG, L., Studier till din grekiska hjältesagan. I. (Comment. in hon. Paulson.)

KLEE, G., Sagen der griechischen Vorzeit, deutschen Kindern erzählt. 2. Aufl. der « Hausmärchen aus Altgriechenland ». Gütersloh, Bertelsmann, 1906, p. in-8°, VIII, 344 p.; 8 Vollbild.

KŒRTE, A., Zum Orakel über die ἱερὰ δοῦλος. (Beitr. z. a. Gesch., V, 2, p. 280 ss.)

KREMOS, G. P., Histoire du schisme entre les deux églises grecque et romaine. T. I : Des origines à Photius. Athènes, Saliberos, 520 p.

KUPFER, G. H., Legends of Greece and Rome. Stories of long ago. Revised and enlarged ed. London, Harrap, 1906, 186 p. 1 sh. 6 d.

LANZANI (Carolina), Gli oracoli grechi al tempo delle guerre persiane. (Riv. di stor. ant., N. S., VIII, 2-4.) Padova, Prosperini, 1904, VII, 90 p.

LEFORT, Th., Notes sur le culte d'Asclépios. Nature de l'incubation dans ce culte (Le Musée Belge, IX, 3, p. 197-220; — X, 7, p. 21-27.)

LEGRAS, L., Les légendes thébaines dans l'épopée et la tragédie grecques. Paris, Cornély, 192 p. 4 fr. 50

LEHMANN, C. F., Sarapis contra Oserapis. (Beitr. z. alte Gesch., IV, 3.)

LEHNER. — Voir Section V, Homère.

LERMANN, W., Les sanctuaires de la Grèce. (Le Musée Belge, IX, 3, p. 292-304 ; — 4, p. 379-389.)

LINDEMANN, Die Sagen des klassischen Altertums als Einführung in den Atlas antiquus. (Lehrproben und Lehrgänge, Heft 83.)

MARCHESI, C., Per il mito di Herakles. (Riv. d. filol., XXXIII, 2, p. 264-272.)

MEISER, O., Festlage in Athen. (Bl. f. Bayr. Gymnasialschulw., 1905, 9-10, p. 604-620.

MICHON, E., Note sur la restauration du Laocoon. (S. A. F., B., 1906, p. 271-280.)

MILANI, L. A., L'arte e la religione preellenica alla luce dei bronzi dell' antro ideo cretese e dei monumenti hetei. Cap. 7 : Le stele e gli idoli delle tombe e dei sacrari. (Studi e Materiali di archeol. e numism., III.) 350 fig.

NAVILLE, E., Le dieu de l'oasis de Jupiter-Ammon. (S. Ac. I., 1905, p. 25-32.)

OBERZINER, G., Le origini del cristianismo nella critica e nell' ipercritica. Bergamo.

OOGE, M. L. d', On the meaning of προμαντεία. (Proc. Am. philol. Assoc., XXXV, p. XI-XIII.)

OTTO, W., Priester und Tempel im hellenistischen Aegypten. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Hellenismus. I. Bd. Leipzig, Teubner. 14 M.

PROTT, H. von, Μήτηρ. (Arch. f. Religionswiss., IX, 1, p. 87-94.)

RADERMACHER, A., Zur Hadesmythologie. (Rh. M., LX, 4, p. 584-593.)

REDIN, E., Dieux classiques. (Planètes) dans les manuscrits de Cosmas Indicopleustes. (En russe.) (Mém. de la Soc. imp. archéol., vol. I, p. 33-43.) 4 pl.

REINACH, S., Cultes, mythes et religions. T. I. Paris, Leroux. — T. II, 1906. à 7 fr. 50

REITZENSTEIN, R., Zwei hellenische Hymnen. I. (Arch. f. Religionsw., VIII, 2, p. 167-190.)

— Die Bildung des Gottesbegriffs Aion. (Verh. d. II. internaz. Kongr. f. allg. Religionsgesch.)

REVILLOUT. — Voir Section XIII.

RŒSE, E., Ueber Mithrasdienst. Progr. Stralsund, 30 p., 2 Abb., 1 Taf.

ROSCHER, W. H., Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie, Lfg. 52. (Phoinix-Pleiones.) p. 2401-2560; 24 Abb. Leipzig, Teubner.

ROUSSEL, P., Anchurus. (R. Ph., 1905, 4, p. 291-292.)

— Κέλμις ἐν σιδήρῳ. (Ibid., p. 293-294.)

SAUSSURE, F. de, D' ὠμήλυσις à Τριπτόλεμος. (Mél. Nicole, p. 503-514.)

SCHNEIDER, S., Zwei Prophezeiungen betreff. den Weingott. (Eos, XI, 1, p. 30-33.)

SCHUERER, E., Die siebentägige Woche im Gebrauche der christlichen Kirche im ersten Jahrhundert. (Z. f. neutestam. Wiss., 1905, p. 1-66.)

SEYMOUR. — Voir Section V, Homère.

STENGEL, P., Αἴδης Κλυτόπωλος. (Arch. f. Religionsw., VIII, 2, p. 203-213.)

STRUNZ, Fr., Ueber antiken Dämonenglauben. Ein Beitrag zur Geschichte des Naturgefühls. (Sammlung gemeinnütziger Vorträge, hrsg. vom deutschen Vereine zur Verbreitung gemeinnützig. Kenntnisse in Prag, nr. 319.) Prag, Calve, p. 41-52.

SVORONOS, J. N., Ἐλευσινιακά. (J. intern. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 131-160.)

TOLSTOI, J., Le culte d'Apollon au Bosphore et à Olbia. (En russe.) (J. du Min. russe de l'I. P., t. 351.)

USENER, H., Ueber den Keraunos. (Vertr. d. II. Internaz. Kongr. f. allg. Religionsgesch.)

VELLAY, C., Le culte et les fêtes d'Adônis-Thammour dans l'Orient antique. Paris, E. Leroux, 1903. 7 fr. 50 c.

Verhandlungen des II. internationalen Kongresses für allgemeine Religionsgeschichte in Basel 30. Aug. bis 2. sept. 1904. Basel, Kelbing u. Lichtenhahn, VIII, 382 p.

VOLLGRAFF, C. G., ΔΙΟΝΥΣΟΣ ΒΡΑΙΤΗΣ. (Mn., 1905, 4, p. 379-380.)

WEERD, H. van de, De godsdienst der Grieken. Antwerpen, Nederlandsche Boekh., 43 p.

WENIGER, L., Das Hochfest des Zeus in Olympia. II : Olympische Zeitenordnung. (Beitr. z. a. Gesch., V, 1, p. 1-38; — 2, p. 184-218.)

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von, Geschichte der griechischen Religion. (Jahrb. d. Freien Deutschen Hochstifts, 1905, p. 1-30.)

WÜNSCH, R., Antikes Zaubergerät aus Pergamon. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 6. Ergänzungsheft.) Berlin, Reimer, 50 p.; 4 Taf. 5 Abb. 7 M. 50 Pf.

— Griechischer und germanischer Geisterglaube. (Hessische Blätter f. Volkskunde, Bd. II.)

XII. — Antiquités. — Institutions.

ANTHES, E., Die mykenische Kultur und die neuesten Ausgrabungen in Kreta. (Quartalbl. d. histor. Vereins f. d. Grossherzogtum Hessen, 1904, 1-2, p. 462-464.)

BALABANOFF, A., Untersuchungen zur Geschäftsfähigkeit der griechischen Frau. Diss. Erlangen, 52 p.

BARBAGALLO, C., Il prezzo dal framento durante l'età imperiale romana in Grecia e in Italia. (Riv. d. stor. ant., 2. S., X, 1, p. 33-71.)

BAUMGARTEN, F., Frz. POLAND und R. WAGNER, Die hellenische Kultur. Mit 7 farb. Taf., 2 Karten und gegen 400 Abb. im Text und auf 2 Doppeltaf. Leipzig, Teubner, 491 p. 12 M.

BLÜMNER, H., Das antike Privatleben. (Bursians Jahresb., Bd. CXXIV (Supplement-Bd.)

BONNER, R. J., Evidence in Athenian courts. Chicago, University Press, 1905, 98 p. 0 dollar, 75.

BORTOLUCCI, J., De jure gentium criminali apud Græcos. (Riv. d. st. ant., N. S., IX, 5, p. 421-435.)

BOURGUET, E., L'Administration financière du sanctuaire pythique au IVe siècle. (Biblioth. des Ecoles d'Ath. et de Rome, fasc. 95.) Paris, Fontemoing, 186 p.

COSTA, E., Mutui ipotecari greco-egizi. (Bull. d. Istit. di diritto romano, XVII, 1, p. 96-102.)

COSTANZI, V., Nota sugli Ἑκτήμοροι ateniese. (Bibliot. d. scuole ital., X, 6.)

CYBULSKI, St., Die Kultur der Griechen und Römer dargestellt an der Hand ihrer Gebrauchgegenstände und Bauten. Bilderatlas mit erläut. Text, nach « Tabulae quibus antiquitates gr. et rom. illustrantur, etc. » Leipzig, Kœhler, 20 Taf., XII, 39 p. m. Abb. 4 M.

DAHMS, R., De Atheniensium sociorum tributis quæstiones septem. Diss. Berlin, 1904, 79 p.

DAREMBERG, SAGLIO, POTTIER, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments. Fasc. 38 (PARIES-PISTOR). Paris, Hachette, gr. in-4°. 5 fr.

— — Fasc. 39 (PISTOR-PRINCIPATUS), 1906. 5 fr.

DILLON, A., Greek kalends. London, Mathews. 3 sh. 6 d.

DŒRPFELD, W., Ueber Verbrennung und Bestattung der Toten im alten Griechenland. (Z. f. Ethnol., XXXVII, 4, p. 538-541.)

— Même titre. (Mél. Nicole, p. 95-104.)

DRERUP, E., Soziale Reformen im griechischen Altertum. (Beil. z. Münchner allg. Ztg., 1905, nr. 67-69.)

— Zum Recht von Gortyn. (Ph., XVIII, p. 475-477.)

FORSTER. — Voir SECTION VI, ÉPIGRAPHIE.

FRANCOTTE, H., Le conseil et l'assemblée générale chez les Achéens. (Le Musée Belge, X, 7.)

— Le pain à bon marché et le pain gratuit dans les cités grecques. (Mél. Nicole, p. 135-157.)

GARDINER, E. N., Wrestling. I. (J. H. St., XXV, 1, p. 14-31.) — II. (Ibid., XXV, 2, p. 263-293.) 2 pl., 26 fig.

GLOTZ, Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque. Paris, Hachette, 1906, in-12, III, 303 p.

GUIRAUD, P., Études économiques sur l'antiquité. Paris, Hachette, in-16. 3 fr. 50 c.

HARTMANN, K., Der Grieche und das Kind. Progr. Augsbourg, 60 p.

HELBIG, M. W., Die ἱππεῖς und ihre Knappen. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VIII, 2, p. 185-202.)

HENZE, J., Griechisch-römische Altertumskunde. Ein Hilfsbuch f. d. Unterricht. 2. verbess. Aufl. Paderborn, Th. Hense, XIX, 295 p. 3 M. 10 Pf.

HEYMANN, Th. und A. UEBEL, Aus Hellas und Rom. Kommentar zu Ad. Lehmann's kulturgeschichtlichen Bildern aus dem Altertume. I, 1 : Weihe eines griechischen Tempels. 2 : Die Akropolis von Athen. 3 : Olympia in griechischer Zeit. Leipzig, Wachsmuth, VIII, 55 p., 3 Abb. 80 Pf.

HICKS, R., A supposed qualification for election to the Spartan senate. (Cl. R., 1906, 1, p. 23-27.)

HITZIG, H. F., Die Bedeutung des altgriechischen Rechtes für die vergleichende Rechtswissenschaft. Vortrag. (Z. f. vergl. Rechtswiss., XIX, 1, p. 1-28.)

HOHLWEIN, N., L'administration des villages égyptiens à l'époque gréco-romaine. (Le Musée Belge, X, 7, p. 38-58.)

HOLLEAUX, M., Sur les assemblées ordinaires de la ligue aitolienne. (B. C. H., 1905, p. 362-372.)

KEIL, B., De titulo ionico. (R. Ph., XXIX, 4. p 334-336.)

KIRCHNER. — Voir Section VI, Épigraphie.

KOHLBACH. B., Einfluss der bildenden Kunst auf die Religion in Aegypten, Assyrien, Babylonien und Hellas. (Verh. II. intern. Kongr. f. allg. Religionsgesch.)

KOLBE, W., Die attischen Archonten von 293-2 — 271-0. (M. A. I., XXX, 1-2, p. 73-112.)

KORNEMANN, E., Polis und Urbs. (Beitr. z. a. Gesch., V, 1, p. 72-92.)

LÉCRIVAIN, Ch., La loi des astynomes de Pergame. (Extr. des Mém. de l'Acad. des inscr. et b.-l. de Toulouse, Série X, t. III.) Toulouse, 1906, 18 p.

LESQUIER, J., Les actes de divorce gréco-égyptiens. (R. Ph., 1906, 1, p. 5-30.)

LIPSIUS, J. H., Das attische Recht und Rechtsverfahren, mit Benutzung des attischen Prozesses von *Meister* und *Schœmann* dargestellt. I. Bd. Leipzig, Reisland, IV, 233 p. 6 M.

MERINGER. — Voir Section VIII.

MILLER, W., Greek life in town and in country. Illustr. London, Newness, 1906, 322 p. 3 sh. 6 d.

MOMMSEN, A., Formalien der Dekrete Athens. (Ph., XVIII, 4, p. 506-553.)

NICCOLINI, G., Per la storia di Sparta. Le basi della vita economica. (Rendic. d. R. Istit. lomb. d. sc. e l., N. S., XXXVIII, 5.)

NOLTE, H., Die schriftliche Prüfung im Griechischen. Progr. Papenburg, 12 p.

OEHLER, J., Zum griechischen Vereinswesen. Progr. Wien, 1904-5, 30 p.

PARDUCCI, P., Cenni sul matrimonio e il divorzio in Atene. (Riv. d. stor. ant., N. S., IX, 2, p. 227-241 ; — X, 1, p. 99-115.)

PEASE, A. S., Notes on some uses of bells among the Greeks and Romans. (Harvard Studies in classical philology, XV, p. 29-60.)

PETERSEN, E., Zu Helbigs « Die ἱππεῖς und Knappen » (p. 155 ff.). (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VIII, 2, p. 125-126.)

PHOTIADIS, P. S., Συμβολαὶ εἰς τὸ ἀττικὸν δίκαιον ἤ, διορθωτικὰ εἰς τὸ ῥητορικὸν Κανταβριγιακὸν λεξικόν. (Αθ., XVII, p. 3-46.)

POHL, R., De Græcorum medicis publicis. Diss. Berlin, Mayer et Müller, 86 p.

REINACH, Th., Remarques sur le décret d'Athènes en l'honneur de Pharnace Ier. (B. C. H., XXIX, p. 69 ss.) (B. C. H., 1906, 1-2, p. 46-51.)

ROST, M., De vocibus quibusdam publici juris Attici (ἀποχειροτονία, διαχειροτονία, ἐπιχειροτονία, καταχειροτονία, προχειροτονία). Progr. München, 29 p.

SAMBON, A., La toilette des femmes grecques. (Le Musée, I, 6, p. 282-297.)

SCHLOSSMANN, S., Persona und πρόσωπον im Recht und im christlichen Dogma. (Festschr. d. Univ. Kiel, etc.) Kiel, Lipsius u. Tischer, 1906, IV, 128 p. 3 M.

SCHMIDT, G., De die natali apud veteres celebrato quæstiones selectæ. Diss. Giessen, 35 p.

SELIGER, M., Das Interesse des Hellenen am Sport. Eine kulturgeschichtliche Studie. Progr. Tilsit, 25 p.

SWOBODA. H., Beiträge zur griechischen Rechtsgeschichte. (Z. d. Savigny-Stiftg. f. Rechtsgesch., Weimar, Böhlau's Nachf., 1906. 136 p.) 4 M.

SZANTO, Em., Ausgewählte Abhandlungen (Posthume.). Tübingen, Mohr, 1906, xxiv, 419 p.

THALHEIM, Th., Der Eid der Schiedsrichter in Athen. (H., 1906, 1, p. 152-156.)

VOGT, M., Untersuchungen zu den gymnastischen Knabenspielen der alten Hellenen. Bewegungsspiele ohne Geräte. (Blätt. f. bayr. Gymnasialschulw., 1905, 9-10, p. 561-603.)

WASZYNSKI, St., Die Bodenpacht. Agrargeschichtliche Papyrusstudien. Leipzig und Berlin, Teubner, XII, 179 p.

WEIL, R., Antike Bibliotheken (Ephesos, Delphi, Rom). (Zentralbl. f. Bibliothekswesen, XXI, 7.)

WESSELY, Instrumentum census, etc. — Voir Section VI, Papyrologie.

Antiquités scéniques.

D., O. C., Ein griechisches Theater in Kalifornien. (Berl. ph. W., 1905, nr. 20, p. 655-656.)

HOROVITZ. J., Spuren griechischer Mimen im Orient. Mit einem Anhang über das egyptische Schattenspiel von *F. Kern*. Berlin, Mayer u. Müller, 105 p.

NATOLI, Ad., Arte rappresentativa e mimica nel teatro greco. Firenze, Tip. Galileiana, 1903, 81 p.

SALIS, A. von, De Doriensium ludorum in comœdia Attica vestigiis. Diss. Basel, 56 p.

SOKOLOFF, Th., Zur Geschichte des III. vorchristlichen Jahrhunderts, III : Das jährliche Nemeenfest. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 2, p. 219-228.)

WILHEMS, A., Les Athéniennes au théâtre. (R. de l'I. P., XLVIII, 5, p. 245-252.)

— Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen. Wien, Hölder, 06.

XIII. — Art et archéologie figurée. — Fouilles.

AMELUNG, W., Reste einer pergamenischen Darstellung der Taten des Herakles. (M. R. I., XX, 3, p. 214-222.)

ANDERSON, W. J. und **R. Ph. SPIERS**, Die Architektur von Griechenland und Rom. Eine Skisse ihrer historischen Entwickelung. Aus dem Englischen von *Konr. Burger*. (Hiersemann's Handbücher, I. Bd. 4. u. 5. Lfg. Leipzig, Hiersemann, p. 241-275 ; 185 Abb. à 3 M.

ANTHES. — Voir Section XII.

Antiquités grecques, romaines et gallo-romaines ; vente du jeudi 10 mai 1906.

ASSMANN, E., Das Schiff von Delphi. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., XX, 1, p. 32-39.) 3 Abb.

Atti del congresso internazionale d. scienze storiche, vol. V : Archeologia. xxvi, 685 p., figg. — Vol. VI : Numismatica, xx, 262 p. Roma, Loescher, 1904.

BALLHEIMER, R., Griechische Vasen aus dem Hamburger Museum für Kunst und Gewerbe. Hamburg.

BATES, W. N., A signed amphora of Meno. (Am. J. of arch., IX, 2, p. 170-181.) 6 fig.

BAUR, P., Tityros. (Am. J. of arch., IX, 2, p. 158-165.)

Bericht über die Ausgrabungen zu Magnesia am Mäander der Jahre 1891 bis 1893, von *C. Humann* ; die Bauwerke, von *J. Kohle* ; die Bildwerke, von *C. Watzinger*. Berlin, Reimer, in-4, vi, 228 p. ; 14 Taf., 232 Abb. 35 M.

BERNOUILLI, J. J., Die erhaltenen Darstellungen Alexanders des Grossen. Ein Nachtrag zur griechischen Ikonographie. München, Bruckmann, 156 p., 40 Abbildgn., 9 Lichtdr.-Taf.

BERTHOLON, Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes du Nord de l'Afrique. (Archives d'anthropologie criminelle, etc., N. S., nr. 130.) Lyon et Paris.

BLINKENBERG, Ch. et **K. F. KLINCH,** Exploration archéologique de Rhodes (Fondation Carlsberg). 3e rapport. (Oversigt over d. kgl. Danske Videnskab. Selskabs Forhandl., 1905, 2, p, 29-125.) 58 fig.

BLÜMNER, H., Die Maltechnik des Altertums. (N. J. Alt., 1905, 3 ; 1. Abt., p. 202-219.)

BOSANQUET, K. C., Excavations at Heleia (Palaiokastro) and Praisos in eastern Crete. (Report on the meeting of the Brit. Assoc. of the advancement of sc., vol. LXXIV, p. 722-723.)

BOYD, H. A., Gournia. Report of the American Exploration Society's excavations at Gournia, Crete, 1901-1903. (Transactions of the University of Pensylvania. Dept of archæology, Free Museum of Science and Art, vol. I, part. 1, 2, 3, p. 7-41.) 23 pl. ; — 3, p. 177-188, 2 pl., 4 fig.

BRUECKNER, A., Wann ist der Altar von Pergamon errichtet worden? (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1904, 4 ; Archäol. Anz., p. 217-225.)

BRUENING. A., Griechische Tongefässe. (Velhagen u. Klasings Monatshefte, XIX, 2, p. 195-207). 23 Abb.

BRUNN'S, H., Kleine Schriften, gesammelt von *H. Bulle* und *H. Brunn*. 2. Bd. Zur griechischen Kunstgeschichte. Leipzig, Teubner, VI, 532 p.; 69 Abb., 1 Doppeltaf. 20 M.

Burlington fine arts club. Exhibition of ancient Greek art. London, 1904, XXXII, 295 p., 112 pl.

BUETTNER-PFÆNNER ZU THAL, Ueber die Maltechnik der Alten. (Beil. z. Münchner allg. Ztg., 1905, nr. 153).

Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, vol. XIX : nr. 27,631-28,000 et 32,360-82,376, *Edgar C. C.*, Greek bronzes. Leipzig. Hiersemann; Le Caire, gr. in-4° XI, 99 p., 19 Taf. 20 M. 80 Pf.

Catalogue of series of photographs from the collection of the British Museum Part V : Greek, Etruscan and Roman series. Section II : Bronzes. London, Mansell, 26 p., 13 pl.

CAVVADIAS, P., Note on prehistoric archeology in Greece. (Report of the meeting of the Brit. Assoc. of the advanc. of sc., LXXIV, p. 718).

— La tholos d'Epidaure et le peintre Pausias. (Mél. Nicole, p. 611-613.)

CHITROW, W., und **J. SMIRNOW,** Ueber ein in Jerusalem entdecktes Mosaik mit der Darstellung des Orpheus. (Mitteilgn. d. Kaiserl. Orthod. Palästinavereins, vol. XII, p. 738).

CLERMONT-GANNEAU, Ch., Recueil d'archéologie orientale. T. VI, Paris, E. Leroux. 25 fr.

COLLIGNON, M., Lysippe. (Les grands artistes). Paris, H. Laurens, 128 p.; 24 pl.

— Deux lecythes attiques à fond blanc et à peintures polychromes. (Musée du Louvre et Musée archéol. de Madrid.) (Monuments Piot, XII, 1, p. 20-54, av. 3 pl. et 5 fig.)

Comptes rendus du Congrès international d'archéologie, 1re session, tenue à Athènes en 1905. Athènes, Meissner et Kargadouris, 398 p., 34 grav.

CONZE, A., Thera. Magnesia, Priene. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1904, 4; Arch. Anz. p. 207.)

— Die attischen Grabreliefs. Hrsg. im Auftrage der Kais. Ak. d. Wiss. zu Wien. Lfg. 14. Berlin, Reimer, p. 329-352, mit 25 Taf.

CORRERA, L., Nuovo contributo alla storia della Venere dei Medici. (M. R. I. XIX, 4, p. 266-277.) 1 fig.

COSTA DE BEAUREGARD, O., Œnochoé antique en bronze. (S. A. F., B., 1905, 2, p. 157-160.) 1 fig.

CUMONT, Fr. — Voir Section XI.

— Mains votives du dieu Sabazius. (B. des Musées royaux des arts décoratifs et industriels à Bruxelles, 1905, p. 44-45.)

— Torse antique en marbre blanc (Smyrne). (Ibid., p. 76-77.)

— Studia Pontica. II : Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite-Arménie par Franz et Eug. Cumont. Bruxelles, Lamertin, 1906, p. 107-375; pl. X-XXVII. Cartes et figg.

Denkmäler griechischer und römischer Sculpture, 116, 117, 118. Lfg. München, F. Bruckmann. à 20 M.

DRÆSEKE, J., Das Parthenion des Akropolis. (Woch. f. kl. Philol., 1905, nr. 13, p. 363-366.)

DRESSEL, H., Das Tempelbild der Athena Polias, etc. — Voir Section XIV.

DUCATI, P., Nota sul tempio di Atena al Capo Sunio. (Riv. di stor. ant., N. S., X, 1, p. 84-92.)

DUHMBERG, C., Fouilles de Kertsch en 1899; — en 1900. (B. de la comm. imp. archéol., livr. 1 et 2.)

DUSSAUD, R., Main votive au type de Jupiter Héliopolitain. (R. arch., 1905, 3-4, p. 161-168.) 1 pl.

DYER, L., Olympian treasures in general. (J. H. St., XXV, 2, p. 294-319.)

ELSNER, P., Ausgrabungen in Korinth. (Illustr. Ztg., nr. 3241, p. 215-216.) 8 Abb.

EMERSON, A., Torso of a Hermes. (Trans. of the Dep[t] of Archeol. Free Museum of sc. a. arts, Univ. of Pensylvania, vol. I, part 3, p. 169-175.)

ENGELMANN, R., Andromeda. (Jahrb. d. d. arch. Instit., 1904, 4, p. 143-151.) 9 Taf., 2 Abb.

— Die Vase Vagnonville. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VIII, 2, p. 145-155.) 5 Abb.

— Der Apollo von Belvedere. (Kunstchronik, N. F., XVII, 6-7.)

ESPÉRANDIEU, E., Une assiette en poterie dite Samienne découverte à Mayence (S. A. F., B., 1905, 2, p. 141-143.)

EVANS, A. J., Excavations at Knossos, Crete, 1904. (Report at the meeting of the Brit. Assoc. of the advancement of sc., LXXIV, p. 322-324.)

FŒRSTER, R., Hermes in einer Doppelherme aus Cypern. (Jahrb. d. d. arch. Instit., 1904, 4, p. 137-143.) 8 Taf.; 1 Abb.

— Ueber eine cyprische Doppelherme mit Hermes. (Jahresb. d. Schles. Gesellsch. f. vaterländ. Kultur, 1904, 4. Abt., p. 2-3.)

FOSSUM, A., The theatre at Sikyon. (Am. J. of Arch., IX, 3, p. 263-276.) 2 pl.

FOUCHER, A., L'art gréco-bouddhique de Gandhâra. T. I. Paris, E. Leroux. 300 fig. 15 fr.

— Les bas-reliefs gréco-bouddhiques de Gandhâra. Ibid.

FOVILLE, J. de, Méduse. (Le Musée, I, 6, p. 269-275.)

— Voir Section XI.

FREERICKS, H., Die drei Athenatempel der Akropolis. Progr. Münster, Schöningh, 16 p., 8 Taf. 1 M. 60 Pf.

FRICKENHAUS, A., Athens Mauern im IV. Jahrhundert v. Chr. Diss. Bonn, 53 p., 1 Taf.

FUCHS, Fr., Venus. Die Apotheose des Weibs. Der weibliche Schönheitstypus in der bild. Kunst. Text von *F. F.*, 4-13. Heft. Berlin, Krauss, 1904, 1905, Abbildgn. à 1 M.

— — 1-15 15 M.

TABLES DÉCENNALES DE LA *REVUE*

I

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES PRINCIPALES

Pour les années XI-XX de la REVUE DES ÉTUDES GRECQUES

(1898-1907)

ADHÉMAR D'ALÈS. — Un fragment pseudo-clémentin, XVIII, 211. — Les livres II et III des Philosophumena, XIX, 1.

Ajax, XVIII, 1.

Alabanda = Antioche des Chrysaoriens, XII, 351.

Alcée, fragment nouveau, XVIII, 295.

ALLÉGRE (F.). — Aristophane, *Chevaliers*, 537-540, XIX, 299.

ANDRÉADÈS (A.). — Correspondance grecque, XVIII, 300. — XIX, 56, 414.

Antioche des Chrysaoriens, XII, 345. — Antioche sur l'Oronte (faux décret d'), XIII, 258.

Aphrodisias, inscriptions, XIX, 79, 205.

Aranda, inscription bilingue, XVIII, 159.

Archiloque, nouveaux fragments, XIV, 71.

Aristophane, passage des *Chevaliers* (537-540), XIX, 299, 383.

Aristote, Problèmes musicaux, XIII, 18.

Aristoxène, fragments rythmiques, XI, 389.

Arkésiné, décrets religieux, XVI, 154.

Artémis (masque d'), XIV, 1.

Asie Mineure, vie municipale sous les Antonins, XII, 255, XIX, 350. Voir Inscriptions.

Astrampsychos, XI, 96.

Athéna d'Hégias, XX, 399.

Athènes actuelle, XI, 307 — au XVIIe siècle, XIV, 270.

BABELON. — Discours présidentiel, 25 avril 1907, XX, VI.

Bacchylide, quelques mots sur ce poète, XI, XXXIV. — Etude de M. A. Croiset, XI, 6. Notes de T. R. XI, 17. — Traduction de deux de ses Odes, XI, XLVI.

BARON (Ch.). — La candidature politique chez les Athéniens, XIV, 372.

Bas-relief découvert en Mysie, XIII, 10; — au Musée de Constantinople, XIV, 127.
Béotiens (archontes), XIII, 187.
Beulé, XII, 1.
Bibliographie. Comptes rendus. Voir la table spéciale ci-après.
Bibliographie annuelle, voir RUELLE.
BIKÉLAS. — La bibliothèque Marasly, XI, 107. — L'Athènes d'aujourd'hui, XI, 307. — Correspondance grecque, XII, 117, 237.
BOPPE (Aug.). — Le consulat général de Morée et ses dépendances, XX, 18.
BOURGUET (E.). — Inscription de Magnésie du Méandre, XIII, 16. — Bulletin épigraphique, XVI, 84, XIX, 25.
BOYATZIDÈS (J.-C.). — Le poète Cratès et la parabase des *Chevaliers* d'Aristophane, XX, 164.
BRÉAL (Michel). — Deux nouvelles formes éléennes, XII, 116. — Mots d'origine grecque dans la loi des XII Tables, XII, 300. — Les verbes signifiant *parler*, XIV, 113. — Χρόνος (à M. J. Ascoli), XV, 1.
BRÉHIER (Louis). — Un discours inédit de Psellos, XVI, 375, XVII, 35.
Bulletin archéologique. Voir LECHAT.

Callimaque, fragment, XVII, 215. — Étude sur ses épigrammes, XX, 295.
Campbell, sa méthode stylométrique, XI, 62.
CARCOPINO (J.). — Damon a-t-il été ostracisé? XVIII, 414.
CAVVADIAS (P.). — Statues rendues par la mer, XIV, 122.
Céramique, époque hellénistique, XX, 1. — Vases dits enfumés, XX, 232.
« Cérémonies » (livre des), date de quelques passages, XVI, 28.
Chronologie platonicienne, XI, 61.
Chio, ses dialectes, XIX, 10.
CLERC (M.). — La prise de Phocée par les Perses et ses conséquences, XVIII, 143.
Collections du Louvre, histoire, XVI, 198.
Comnène (portraits de la famille des), XVII, 361.
COLLIGNON (Max.). — Le masque d'Artémis à double expression de Boupalos et Athénis, XIV, 1. — De l'origine du type des Pleureuses dans l'art grec, XVI, 299.
Comédie nouvelle, voir Ménandre, Diphile, Plaute. — Comédie et Dialogues des Courtisanes, XX, 176.
Concours de typographie grecque, Procès-verbaux, 1898, XI, xxxii. — 1901, XIV, xxxvii. — 1902, XVI, xxxiii. — 1903, XVIII, xxxvi. — 1907, XX, xl.
CONTOLÉON (Al. Emm.). — La décesse Mâ sur des inscriptions de Macédoine, XII, 169. — Inscriptions d'Asie-Mineure et de Scythie, XII, 382. — Inscriptions inédites, XIII, 493. — Inscriptions inédites d'Asie-Mineure, XIV, 295. — Inscriptions de la Grèce d'Europe, XV, 132. — Inscriptions grecques d'Europe, XVII, 1. — Inscriptions des îles, XVII, 196.
Corpus des inscriptions grecques chrétiennes, XII, 243.
Correspondance grecque, voir BIKÉLAS, GUILLEBERT, ANDRÉADÈS.
Cratès d'après Aristophane, XIX, 299, 383, XX, 164.
Cratinos, *Dionysalexandros*, XVII, 297.
Cratippe, historien, son époque, XIII, 1.
CROISET (Alfred). — Quelques mots sur Bacchylide, XI, xxxiv. — Bacchylide, XI, 6.
CROISET (Maurice). — Discours présidentiel, 20 avril 1899, XII, vi. — Observations sur les *Perses* de Timothée de Milet, XVI, 323. — Le *Dionysalexandros* de Cratinos, XVII, 297.
CRÖNERT (W.) — Remarques sur les papyrus de Magdola, XVI, 193. —

ZEILLER, J., La condition légale des ariens à Constantinople de Théodose à Justinien. (Miscellanea di storia e cultura eccles., juin et juil. 1905.)

XVI. — Neo-hellenica.

ANDRÉ, Ch., Étude sur l'enseignement primaire en Grèce. Athènes.

— Notes sur l'Université d'Athènes. (R. internat. de l'enseignement.)

BROUWER (De Simone), Δε Σιμῶνε Μπρουβερ, Μικρὰ ἐκλογὴ πεζῶν καὶ ποιήσεων τῆς νέας ἑλληνικῆς φιλολογίας, μετὰ βιογραφικῶν τῶν συγγραφέων πρὸς χρῆσιν τῶν ἐμπορικῶν σχολείων καὶ τῶν ξένων γλωσσῶν. Napoli, Bichierai, 1906, in-12, 152 p.

DAWKINS, R. M., Notes from Karpathos. (The Annual of the Brit. School at Athens, nr. 10, p. 83-102.)

DIETERICH, K. — Voir Section VIII.

EBERSOLT, J., Un itinéraire de Chypre en Perse d'après le Parisinus 1712, (Byz. Z., XV, 1-2, p. 223-226.)

Future (the) of Greek. The most important of all foreign languages. London, Henderson, june 1906, in-12. 8 p.

GAÏSSER, H., Les « Heirmoi » de Pâques dans l'office grec. Rome. Impr. de la Propagande, xi, 108 p. 4 fr.

HADZIDAKIS. — Voir Section XV.

— Die Sprachfrage in Griechenland. Athènes.

KOIKYLIDIS, Kl. M., Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Σάββα. Jérusalem, 106 p. 2 fr.

KRUMBACHER, K., Ein vulgär-griechischer Weiberspiegel. [Poème de 475 et 735 vers.] (S. M. Ak., 1905, 3, p. 335-433.) 1 pl. — T. à p. München. Voir les Remarques sur ce poème présentées par *Papadopoulos-Kerameus*, *Hesseling*, *Pernot*, *Preger*, etc. réunies et publiées par *Krumbacher*, Byz. Z., 1906, p. 504-509.

LAMBROS, Sp. P., Ἴχνη μητρικοῦ δικαίου παρὰ τοῖς νέοις Ἕλλησι τῆς Λυκίας. (N. Ἑλληνομν., 1904, 2 articles, 11 p.)

— Προσθῆκαι εἰς τὴν « Νέο-ἑλληνικὴν βιβλιογραφίαν ». (Ibid., 1905, p. 209-225.)

— Νέος Ἑλληνομνήμων. Athènes, 1904 et années suivantes.

NETZHAMMER, P. R., Das griechische Kolleg in Rom. (Kathol. Kirchenztg.) Salzburg, 53 p.

PERNOT, H., La métathèse dans les dialectes de Chio. (R. E. G., 1906, p. 10-23.)

POLITIS, N. G., Γαμήλια σύμβολα. (Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθν. Πανεπιστημίου, 1906, p. 111-187.) Athènes, Sakellarios, 79 p.

PSICHARI, J., Les études de grec moderne en France au xixe siècle. Paris, 1904.

— Voir Section VIII.

— Ῥόδα καὶ μῆλα. Τόμος Γ'. — Ἀπολογία. Ἀθῆνα, βιβλιοπωλεῖο τῆς Ἑστίας. Paris, Welter.

REIN, E., Zu der Verehrung des Propheten Elias bei den Neugriechen. (Oefversigt af Finska Vetenskaps-Societeteus Förhandlingar. XLVII, 1, p. 1-33.)

SKIAS, A. N., Ἡ ψευδο-γλωσσολογία ἐν παραδείγματι. (Ἀγών.) T. à p. Athènes, 61 p.

ΣΥΛΛΟΓΟΣ πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. Collection publiée sous la direction de *D. Bikélas*. Athènes, in-32.

61. Γ. Δ. ΛΑΜΠΡΙΝΟΠΟΥΛΟΣ, Ἡ μακροβιότης.

62. Γεώργιος ΔΡΟΣΙΝΗΣ, Συλλογὴ φυσικῆς ἱστορίας (μετὰ εἰκόνων).

63. Χ. ΑΝΝΙΝΟΣ, Ἡ Ἰταλία.

64. [A. O.] Τὰ θηρία (κατὰ τὸ Γαλλικὸν Paul Bert).

65. Βασίλειος ΑΙΓΙΝΗΤΗΣ, Πειράματα φυσικῆς (μετὰ εἰκόνων).

66. Ἰουλία Ν. ΚΑΡΟΛΟΣ, Ἄσωτοι υἱοί, διήγημα ἐκ τοῦ Ἀγγλικοῦ Amy Le Feuvre.

67. Μ. Νεοκλῆς ΚΑΛΑΒΡΟΣ, Ἡ ὅρασις (μετὰ εἰκόνων).

68. Ρ. ΔΗΜΗΤΡΙΑΔΗΣ, Ὁ μικρὸς κτηνοτρόφος.

69. Ἀντίγονος Η. ΠΟΛΥΜΕΡΗΣ, Ἡ εὐτυχία.

70. Γεώργιος Η. ΒΟΥΓΙΟΥΚΑΣ, Γεωλογία (μετὰ εἰκόνων).

71. Η. ΚΑΡΟΛΙΔΗΣ, Ὁ αὐτοκράτωρ Ἰουστινιανός.

72. Ι. ΧΡΥΣΑΦΗΣ, Ἡ γυμναστική (μετὰ 25 σχημάτων).

73. Ι. Ε. ΔΙΑΜΑΝΤΟΠΟΥΛΟΣ, Ὁ Πεσταλότσης.

74. Η. Ε. ΠΡΩΤΟΠΑΠΑΔΑΚΗΣ, Ἡ γῆ (μετὰ χαρτῶν καὶ εἰκόνων).

75. Γεώργιος ΔΡΟΣΙΝΗΣ, Οἱ τυφλοί.

76. Ἀντ. Δ. ΚΕΡΑΜΟΠΟΥΛΟΣ, Οἱ γυμναστικοὶ ἀγῶνες τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων (μετ' εἰκόνων).

77. Γ. ΠΑΠΑΓΕΩΡΓΙΟΣ, Ἑορταστής.

TOMMASEO, N., Canti popolari greci, tradotti ed illustrati, con copiose aggiunte ed una introduzione per cura di *P. E. Pavolini.* (Biblioteca d. popoli dir. da G. Pascoli, t. V.) Milano, Sandron, 200 p. 2 l. 50 c.

VERTEZY, D., Ἀλεξάδητος τῆς ἀγάπης. Chants grecs. Traduit du grec moderne avec introduction et notes. (En hongrois.) Budapest, 1906, 67 p. 2 kr.

ZERLENDIS, P. G., Θεωνᾶς ὁ ἀπὸ ἡγουμένων καὶ Μακάριος ὁ Ζακύνθιος ἀρχιεπίσκοποι Θεσσαλονικέων ἀφκ'-ἀφκθ'. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 254-256.)

OMONT, H., Dosiadès et Théocrite offrant leurs poèmes à Apollon et à Pan. (Mém. et Monum. Piot, XII, 1, p. 135-138.) 2 pl.

PARIBENI, R., Ricerche nel sepolcretto di Hagia Triada presso Phaestos. (Monum. antichi, XIV, 2, p. 676-756.) 4 tav., 47 fig.

PAVLOVSKIJ, A., Cours d'histoire de l'art antique. (En russe.) Odessa.

PAWLUTZKI, G., Pièces d'armement grec trouvées dans le cercle de Jekaterinoslav. (En russe.) (Archeolog. Letopis Jusnoi Rossii, nr. 1, p. 37 ss.)

PEABODY, Ch., American archæology during the years 1900-1905. A summary. (Am. J. of arch., IX, 2, p. 182-196.)

PELLEGRINI. — Voir MILANI.

PERDRIZET, P., Relief funéraire de Salonique. (R. des Musées roy. des arts décoratifs, etc., à Bruxelles, 1902, p. 76.)

— Verres de Sidon donnés en prix dans les concours. (S. A. F., M., 7e S., t. V, LXVe de la collection, 1904-5; 1906, p. 291-300.) 1 pl.

PERNIER, L., Scavi della missione italiana a Phaestos 1902-1903. Rapporto preliminare. (Mon. ant. XIV, 2, p. 313-500.) 10 tav.

PERROT, G., Praxitèle. (Les grands artistes.) Paris, Laurens, 128 p.; 24 grav.

— L'art gréco-bouddhique. (J. des Savants, juillet, août et sept. 1906.)

PETERSEN, Eug., Ein Werk des Panainos. Leipzig, Seemann, in-4°, 36 p.) 9 Abb. 2 M. 50 Pf.

PETIT, A., En Crète. Au palais de Minos. (Le Musée, II, 4, p. 161-166.)

PETRUCCI, R., Sur deux vases de verre antiques. (B. d. Musées roy. des A. décor. et industriels, à Bruxelles, 1904, nr. 27-28.)

PFUHL, E., Das Beiwerk auf den ostgriechischen Grabreliefs. (Jahrb. des deutsch. arch. Instit., 1905, 2, p. 47-96.) 3 Taf., 19 Abb.

PHARMAKOWSKI, B. W., Monuments de la civilisation antique trouvés en Russie, I : Réplique de l'Athéna Parthénos, d'Olbia. (En russe.) (Actes de la Comm. imp. archéol., XIV, p. 69-93.)

— L'Héra de Polyclète. (En russe.) Actes de la Soc. imp. archéol., section classique, I, p. 1-16.) 2 pl., 4 fig.

— Die Funde in Südrussland im Jahre 1904. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1905, 2; Archäol. Anz., p. 57-65.) 13 Abb.

PHILIOS, D., Ἐλευσίς. Μυστήρια, ἐρείπια καὶ Μουσεῖον αὐτῆς. (Μετὰ πολυχρ. διαγράμματος.) Athènes, Sakellarios, 1906, in-16, 126 p., 1 carte.

PHILIPPSON, A., Vorläufiger Bericht über die in Sommer 1904 ausgeführte Forschungsreise im westlichen Klein-Asien. (Z. d. Gesellsch. f. Erdkunde zu Berlin, 1906, 6, p. 412-426.)

Photographisches Ansichts-Album von Athen. Athènes, Eleutheroudakis, 32 pl. photogr.

POLLAK, L., Der rechte Arm des Laokoon. (M. R. I., XX, p. 277-282.) 2 Abb.

POTTIER, E., Douris et les peintres de vases grecs. (Les grands artistes, II.) Paris, Laurens, 128 p.; 24 grav. 2 fr. 50 c.

— Sur le bronze du Musée de Naples dit « Alexandre à cheval ». (Mél. Nicole, p. 427-443.) 5 fig.

— Catalogue des vases antiques de terre cuite. (3e partie : l'École attique.) Musée national du Louvre. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1906, in-12, 533 p.

POULSEN, F., Die Dipylongräber und die Dipylonvasen. Leipzig, Teubner, VI, 138 p.; Abbildgn. und 3 Taf.

PRINGSHEIM, H. G., Archäologische Beiträge zur Geschichte des Eleusinischen Kults. Diss. Bonn, 123 p., 2 Taf.

RADET, G., Le Congrès archéologique d'Athènes. (R. E. A., VII, 2, p. 197-218.)

SEECK, O., Griechische Münzen. (Velhagen-Klasings Monatsheft, 1904, July, p. 569-584.) 56 Abb.

SMILY, J. G., On the relation of the Macedonien to the Egyptian calendar. (Hermath., XXXI, p. 393-398.)

STERN, E. von, Sur les monnaies olbiennes avec la légende EMINAKO et sur les collections archéologiques du Grand-Duc Alexandre Michailowitsch à Aï-Todar (Crimée) [principalement sur ses vases grecs]. (En russe.) (Mém. de la Soc. d'Odessa pour l'hist. de l'archéol., t. XV, p. 54 ss.)

SVORONOS, J. N., Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων. Μέρη I, II, III. Athènes, 1904, in-fol., XII, 255, 324 p. Nombr. illustr.; 64 pl. photogr. 100 fr.

— Τὰ Ἔνκια τῆς Ἄνκια τῆς Καρίας. (J. int. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 161-174.)

— Νομίσματα Ἐθετῶν, ἔθνους ἀγνώστου Θεσσαλίας καὶ Ἠπείρου. (Ibid., 3-4, p. 227-236.)

— Ἔκθεσις περὶ τοῦ ἐθν. Νομισματικοῦ Μουσείου κατὰ τὸ ἀκαδ. ἔτος 1904-5. (Ibid., p. 251-256.)

— Νέο-ἑλληνικαὶ παραδόσεις περὶ ἀρχαίων νομισμάτων. (Ibid., p. 257-292.) 2 pl., 6 fig.

— Ἀρχαῖα πήλινα σύμβολα καὶ ἐκμαγεῖα νομισμάτων καὶ δακτυλιολίθων, Εἰσοτήρια θεάτρων καὶ χαρώνεια νομίσματα. (Ibid., p. 323-328.) 3 pl.

— Νομίσματα Μακεδονίας (Σκιώντης), Κυζίκου καὶ Κῶ. (Ibid., p. 339-348.) 1 pl., 6 fig.

— Εὕρημα ἀττικῶν μολυβδίνων συμβόλων. (Ibid., p. 354.)

VERWORN, M., Numismatik und Kunstgeschichte. (Zur Feier d. 50. jährigen Bestehens der Num. Gesellsch. zu Berlin am 22 dec. 1903, p. 51-61.)

WEIL, R., Das Münzmonopol Athens im ersten attischen Seebund. (Z. f. Num., XXV, 1-2, p. 52-62.)

WROTH, W. — Voir SECTION XIII.

— Numismatic Summaries. (Cl. R., 1905, 5, p. 281-282.)

— The earliest Parthian coins. A reply to sir Henry Howorth. (Num. Chron. 1905, 4, p. 317-323.

— Select Greek coins in the British Museum. (Ibid., p. 324-341.) 2 pl.

ZIEBARTH, E., Χοῦς. (M. A. I., XXX, 1-2, p. 145-146.)

XV. — BYZANTINA.

ABERT, H., Die Musikanschauung des Mittelalters und ihre Grundlagen. Halle a. S., Niemeyer, VIII, 274 p.

ADAMANTIOU, Adam., Τὰ χρονικὰ τοῦ Μόρεως. Athènes, 1906.

ANTONIADI, E. M., Planches archéologiques de Sainte-Sophie. Constantinople.

BAYET, Ch., L'art byzantin. 3e éd. revue et mise au courant. Paris, Alc. Picard et Kaan, 1904, 320 p.

BÉNÉCHEWITCH, V. N., Les recueils canoniques de 14 titres depuis le second quart du VIIe siècle jusqu'à l'an 883. (En russe.) Saint-Pétersbourg, XIV, 335 p. 4 roubles.

BERTAUX, Em., L'art dans l'Italie méridionale. T. I, de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou. Dessins et photographies de l'auteur. Paris, Fontemoing, 1904, in-4°, XIV, 838 p.: 38 pl., 404 fig. 80 fr.

BRÉHIER, L., L'origine des titres impériaux à Byzance. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 161.

BROCKHOFF, W., Studien zur Geschichte der Stadt Ephesos vom IV. nachchristlichen Jahrhundert bis zu ihrem Untergang in der ersten Hälfte des XV. Jahrh. Diss. Jena, 78 p.

CONSTANTOPOULOS, K. M., Βυζαντιακὰ μολυβδόβουλλα ἐν τῷ ἐθνικῷ νομισμα-

SECHER, J. M., Graesk-romersk Kunsthistorie til skolebrug. 2den aendrede udg. Kobenhavn, Nordisk Forlag, 1903, 62 p.

SIX, J., The pediment of the Mausoleum. (J. H. St., XXV, 1, p. 1-13.) 7 fig.

SKOVGAARD, N. E., Apollon-Gaulgruppen fra Zeus templet i Olympia. Forslag til nogle aenderinger i opstillinger af figurerne mit deutscher Uebersetzung. Kopenhagen, Lehmann i Stage, 432 p. 1 pl., et 5 fig.

SOKOLOFF, P., Hercules furens, dans la Glyptothèque de Munich. (J. du Min. russe de l'I. P., t. 358, p. 149 ss.)

SPIEGEL, N., Die Verwendung von Farbe an den Baudenkmälern und Bildwerken des klassischen Altertums (Bl. f. bayr. Gymnasialschulw., 1905, 7-8, p. 417-439.)

SPITZER, H., Apollinische und Dionysische Kunst. (Z. f. Aesthetik und allg. Kunstwiss., I, 1.)

STERN, E. von, Vases grecs avec reliefs trouvés à Olbia. (En russe.) (B. de la Comm. imp. archéol., livr. 3, p. 93-113.) 2 pl.

— Voir Section XIV.

Studi e materiali di archeologia e numismatica, t. III.

STUDNICZKA, F., Zu den Sarcophagen von Sidon. (R. arch., 1905, 7-8, p. 31-54.) 2 pl.; 7 fig.

— Des Arkaders Phauleas Weihgeschenk an Pan. (M. A. I., XXX, 1-2, p. 65-72.) 1 Taf.

SVORONOS, J. N., Das Athener Nationalmuseum, phototypische Wiedergabe seiner Schätze, mit erläut. Text. Deutsch von *W. Barth*. 3-6. Heft. Athen, Beck u. Barth, p. 87-182, 40 Taf., mit illustr. Text. 28 M. 80 Pf.

— Zum Wagenlenker von Delphi. (Berlin. Woch. f. Philol., 1905, nr. 48, p. 1549.)

TERZAGHI, N., Monumenti di Prometeo. Studio esegetico. (Studi e Materiali, vol. III, con 2 tavole e 12 fig.

— La scultura attica prima di Fidia. (At. e R., nr. 83, p. 337-355.) 6 fig.

TOD, M. N. and A. J. B. WACE, A., A Catalogue of the Sparta Museum. Oxford, Clar. Press, 1906, viii, 249 p. Illustr.

TONKO, O. S., A new Kalosartist : Phrynos. (Am. J. of arch., IX, 3, p. 288-293.) 5 fig.

TOSI, T., Nuove rappresentanze dell' Ilioupersis. (Studi e materiali, III.) 5 fig.

TRETÉSKI, N., Description d'une serrure trouvée dans la Chersonèse, en 1903. (En russe.) (B. de la Commission imp. archéol., livr. 16, p. 114-115.)

TREU, M., Die Dresdner Mänade. (Dresdner Jahrbuch, Beitr. z. bildenden Kunst, hrsg. von *Kœtschau* u. *Schubert-Soldern*, 1905, p. 7-12.) 9 Abb.

TSOUNDAS, Chr., Περὶ τῶν ἐν Ἐλευσῖνι θησαυρῶν. (Mél. Nicole, p. 531-535.)

UBELL, H., Phidias. (Die Kunst, Sammlung illustr. Monographien, hrsg. von *R. Muther*. XXXI.) 1 Photograv.; 10 Vollbildern in Tonätzung. Berlin, Bard u. Marquard, p. in-8°, 60 p. 1 M. 25 Pf.

VALTON, E., Les monstres dans l'art. Chap. iii-viii : Art grec et art romain. Paris, Flammarion. Gravures.

VASNIER, H. A., La question du Parthénon. (R. arch., 1905, 9-10, p. 327-334.)

VOLLGRAFF, C. W., Ausgrabungen in Argos, Juli-September 1904. (Museum, XII, 6, p. 232-233.)

— Fouilles d'Ithaque. (B. C. H., 1905, 3-6, p. 145-168.) 27 fig.

— Rapport sur ses fouilles à Argos, en 1904. (Cl. R., 1905, 1-2, p. 10-11.)

— Fouilles d'Argos. B. Les établissements préhistoriques de l'Aspis. (B. C. H., 1906, 1-2, p. 1-45.) Fig.

WACE, A. J. B., Hellenistic royal portraits. (J. H. St., XXV, 1, p. 86-104.) 3 pl.

WALDSTEIN, Ch., Professor Furtwängler's Ageladas and Stephanos. (Cl. R., XIX, 4, p. 234-235.)

WASHBURN, O., To the Charioteer of Delphi. (Berlin. Woch. f. Philol., 1905, nr. 42, p. 1358-1360.)

WATZINGER, C., Herakles μηνυτής. (M. A. I., XXIX, 3-4, p. 237-243.) 2 Abb.

— Griechische Holzsarkophage aus der Zeit Alexanders des Grossen. (Wissenschaftl. Veröffentlichgn. der deutschen Orient-Gesellsch., 6. Heft.) Leipzig, Hinrichs. VII, 96 p., 3 Chromotaf., 1 farb. Plan, 135 Abb. 32 M. 50 Pf.

— Voir Bericht, etc.

WESSELY, C., Zur Gründungszeit des Peribolos von Soknopaiu Nesos. Studi e materiali, IV, p. 57.)

WICKENHAGEN, E., Manuel de l'histoire des Beaux-Arts. Paris, Fischbacher. 6 fr.

WIEGAND, Th., Vierter vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen der kgl. Museen zu Milet. (S. pr. Ak., 1905, p. 535-548; — 1906, 8, p. 249-265.) 5 Abb.

— Reisen in Mysien. (M. A. I., XXIX, 3-4, p. 254-339.) 4 Taf., 47 Abb.

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von, Der Leichenwagen Alexanders des Grossen. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., XX, 2, p. 103-108.)

WILLERS, H., Ein neuer Kämmereibericht aus Tauromenion. (Rh. M., LX, 3, p. 321-360.) 6 Abb.

WORSFOLD, T. C., The serpent column of the Delphic oracle. (Archæol. J., N. S., XI, 4, p. 326-339.) 3 pl.

WHROTH, W., Archæological and numismatical summaries. (Cl. R., 1905, 6, p. 331-333.)

ZEBELEW, S., Le 1er Congrès international archéologique, à Athènes. (En russe.) (J. de l'I. P., t. 360, p. 1 ss.)

ZSAMBOKI, J., Meisterwerke der griechischen Kunst. Budapest. Franklin, 120 p., 65 Abb.

XIV. — Numismatique — Métrologie. — Chronologie.

ALLOTTE DE LA FUYE, Monnaies arsacides de la collection Petrowicz. (R. num., 1905, 2, p. 129-169) 1 pl.

ASSMANN, E., Die Stabkreuz auf griechischen Münzen. (Z. f. Num., XXV, 3, p. 215-226.)

— Der phönicische Kronos mit Mauerkrone auf Münzen von Byblos. (J. intern. d'arch. num., 1905, 5-3, p. 249-250.

— Atti del Congresso int. d. sc. stor. — Voir Section XIII.

— Auktionskatalog (nr. XIII) einer hochbedeutenden Sammlung griechischer Münzen aus dem Nachlasse eines bekannten Archäologen. München, Dr J. Hirsch, 292 p., 28 Taf. 25 M.

BABELON, E., Variétés numismatiques. X : Drachme de Chalcis (Eubée) contremarquée à Ichnæ (Macédoine). (R. num., 1905, 3, p. 388-396.)

— Les origines de la monnaie à Athènes. (Suite.) (J. internat. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 7-52.)

BAHRFELD, Antike Münztechnik. (Zur Feier, etc. [Voir Verworn], p. 73-88.)

BENSON, F. S., Ancient Greek coins. (Amer. J. of numism., vol. XL, p. 93-99.) Boston, 1904, 1 pl.

BLANCHET, A., Bibliographie méthodique. Périodiques et publications diverses. (R. num., 1905, 1, p. 114-128.)

— Chronique. (Ibid., 1905, 3, p. 406-414.)

CAMBANIS, M. L., Χρονολογικὴ κατάταξις ἀθηναϊκῶν τινων νομισμάτων. (B. C. H., 1906, 1-2, p. 58-91.)

CHRESTOMANOS, A. K., Ἀνάλυσις ἀρχαίων νομισμάτων. (J. intern. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 115-120.)

Corolla numismatica. Numismatic essays in honour of Barclay W. Head. Oxford, Univ. Press, Frowde, 1906, 286 p., 18 pl. en phototypie.

DATTARI, G., Comments on a board of Athenian tetradrachms found in Egypt. (J. int. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 103-114.) 3 pl.

DIEUDONNÉ, A., Choix de monnaies et médailles du Cabinet de France. Monnaies de la Grande-Grèce (R. num., 1905, 1, p. 62-71.) 1 pl.

DRESSEL, H., Das Tempelbild der Athena Polias auf den Münzen von Priene. (S. pr. Ak., 1905, 23, p. 467-476.) — T. à p. Berlin, 10 p., 1 Taf.

— Jahresbericht über « Griechische Münzwerke ». (Ibid., 1906, p. 84-86.)

DUTILH. — Voir Section XV.

FORRER, L., La représentation de la tête face sur les monnaies grecques. (Le Musée, I, 5, p. 250-253.) 1 pl.

— Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques. (R. de num. belge, 1904, 2, p. 124-139.) 1 pl.

FOVILLE, J. de, Un scarabée sur les monnaies archaïques de Thasos. (R. num., 1905, 2, p. 7-13.)

GÆBLER, H., Zur Münzkunde Makedoniens, V : Makedonien in der Kaiserzeit. (Z. f. Num., XXV, 1-2, p. 1-38.) 3 Taf.

GEROJANNIS, C., Greek coins. (J. int. d'arch. num., 1905, 3-4, p. 177-194.) 4 fig.

KILL, G. F., Catalogue of Greek coins of Cyprus. London, the Brit. Mus., 1904, cxliv, 119 p. ; 26 pl.

HOWORTH, H. H., Some notes on coins attributed to Parthia. (Num. Chron., 1905, 3, p. 209-246.) 1 pl.

HULTSCH, Fr., Ein alt-korinth. Gewicht. (J. int. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 5-6.)

JAMESON, R., Quelques pièces de la série des Séleucides. (R. num., 1905, 1, p. 1-6.)

MACDONALD, G., Catalogue of Greek coins in Hunterian Collection, Univ. of Glasgow. Vol. III : Further, Asia, Northern Africa, Westhern Europe. London, Maclehose, 808 p. 63 sh.

MAURICE, J., L'atelier monétaire d'Héraclée de Thrace pendant la période constantinienne. (Num. Chronicle, 1905, 2, p. 120-178.) 1 pl.

— L'atelier monétaire de Cyzique pendant la période constantinienne. (Z. f. Num., 1905, p. 119-180.) 2 pl.

MILNE, J. G., A board of coins from Egypt of the fourth century before Christ. (R. arch., 1905, 3-4, p. 257-261.)

MEOMARTINI, A., Di un tesoretto di monete greche di argento. (A. Acc. L.; N. Sc., 1905, 6, p. 193-194.)

MOWAT, R., D'un recueil général des monnaies antiques. (R. num., 1905, 1, p. 72-76.)

REGLING, K., Zur griechischen Münzkunde. IV. (Thera, Bithynium, Lycia.) (Z. f. Num., XXV, 1-2, p. 39-51.)

— Ausgleichung von Münzfüssen. (Beitr. z. alt. Gesch., V, 1, p. 124-127.)

— Ein Medaillon des Honorius. (Berliner Münzbl., N. F., 26. Jg., nr. 41, p. 71-74.) 1 Abb.

— Ἐννοδία. (J. int. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 175-176.)

— Ein Tridrachmon von Byzantion. (Z. f. Num., XXV, 3, p. 207-214.) 1 Taf.

REINACH, S., Une monnaie de Dodone au type de Zeus Naos. (R. arch., 1905, 7-8, p. 97-102.)

SEECK, O., Griechische Münzen. (Velhagen-Klasings Monatsheft, 1904, July, p. 569-584.) 56 Abb.

SMILY, J. G., On the relation of the Macedonien to the Egyptian calendar. (Hermath., XXXI, p. 393-398.)

STERN, E. von, Sur les monnaies olbiennes avec la légende ΕΜΙΝΑΚΟ et sur les collections archéologiques du Grand-Duc Alexandre Michailowitsch à Aï-Todar (Crimée) (principalement sur ses vases grecs). (En russe.) (Mém. de la Soc. d'Odessa pour l'hist. de l'archéol., t. XV, p. 54 ss.)

SVORONOS, J. N., Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων. Μέρη I, II, III. Athènes, 1904, in-fol., XII, 255, 324 p. Nombr. illustr.; 64 pl. photogr. 100 fr.

— Τὰ Ἔνατα τῆς Ἄνατα τῆς Καρίας. (J. int. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 161-174.)

— Νομίσματα Ἐθετῶν, ἔθνους ἀγνώστου Θεσσαλίας καὶ Ἠπείρου. (Ibid., 3-4, p. 227-236.)

— Ἔκθεσις περὶ τοῦ ἐθν. Νομισματικοῦ Μουσείου κατὰ τὸ ἀκαδ. ἔτος 1904-5. (Ibid., p. 251-256.)

— Νέο-ἑλληνικαὶ παραδόσεις περὶ ἀρχαίων νομισμάτων. (Ibid., p. 257-292.) 2 pl., 6 fig.

— Ἀρχαῖα πήλινα σύμβολα καὶ ἐκμαγεῖα νομισμάτων καὶ δακτυλιολίθων, Εἰσοτήρια θεάτρων καὶ χαρόνεια νομίσματα. (Ibid., p. 323-328.) 3 pl.

— Νομίσματα Μακεδονίας (Σκιώνης), Κυζίκου καὶ Κῶ. (Ibid., p. 339-348.) 1 pl., 6 fig.

— Ἔρανμα ἀττικῶν μολυβδίνων συμβόλων. (Ibid., p. 354.)

VERWORN, M., Numismatik und Kunstgeschichte. (Zur Feier d. 50. jährigen Bestehens der Num. Gesellsch. zu Berlin am 22 dec. 1903, p. 51-61.)

WEIL, R., Das Münzmonopol Athens im ersten attischen Seebund. (Z. f. Num., XXV, 1-2, p. 52-62.)

WROTH, W. — Voir Section XIII.

— Numismatic Summaries. (Cl. R., 1905, 5, p. 281-282.)

— The earliest Parthian coins. A reply to sir Henry Howorth. (Num. Chron. 1905, 4, p. 317-323.

— Select Greek coins in the British Museum. (Ibid., p. 324-341.) 2 pl.

ZIEBARTH, E., Νοῦς. (M. A. I., XXX, 1-2, p. 145-146.)

XV. — Byzantina.

ABERT, H., Die Musikanschauung des Mittelalters und ihre Grundlagen. Halle a. S., Niemeyer, VIII, 274 p.

ADAMANTIOU, Adam., Τὰ χρονικὰ τοῦ Μόρεως. Athènes, 1906.

ANTONIADI, E. M., Planches archéologiques de Sainte-Sophie. Constantinople.

BAYET, Ch., L'art byzantin. 3e éd. revue et mise au courant. Paris, Alc. Picard et Kaan, 1904, 320 p.

BÉNÉCHEWITCH, V. N., Les recueils canoniques de 14 titres depuis le second quart du VIIe siècle jusqu'à l'an 883. (En russe.) Saint-Pétersbourg, XIV, 335 p. 4 roubles.

BERTAUX, Em., L'art dans l'Italie méridionale. T. I, de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou. Dessins et photographies de l'auteur. Paris, Fontemoing, 1904, in-4°, XIV, 838 p.: 38 pl., 404 fig. 80 fr.

BRÉHIER, L., L'origine des titres impériaux à Byzance. (Byz. Z., XV, 1-2, p. 161.

BROCKHOFF, W., Studien zur Geschichte der Stadt Ephesos vom IV. nachchristlichen Jahrhundert bis zu ihrem Untergang in der ersten Hälfte des XV. Jahrh. Diss. Jena, 78 p.

CONSTANTOPOULOS, K. M., Βυζαντιακὰ μολυβδόβουλλα ἐν τῷ ἐθνικῷ νομισμα-

τικῷ Μουσείῳ Ἀθηνῶν. (Συνέχεια.) (J. int. d'arch. num., 1905, 1-2, p. 53-102; 3-4, p. 195-222.)

— Ἐμμέτρων βυζαντιακῶν ἐπιγραφῶν διόρθωσις. (Ibid., 3-4, p. 223-226.)

— Τὸ μολυβδόβουλλον Δαβὶδ τοῦ Κομνηνοῦ. (Ibid.) T. à p.

CUMONT, Fr., La destruction de Nicopolis en 499 ap. J.-C. (B. de l'Ac. r. de Belgique, cl. des l., 1905, 6, p. 537-565.)

DEMETRIADIS, A., Ἑρμηνεία εἰς τοὺς ᾀσματικοὺς κανόνας τῶν δεσποτικῶν καὶ θεομητρικῶν ἑορτῶν. Vol. I. Athènes.

DIEHL, Ch., Études byzantines. Paris, A. Picard, VIII, 437 p., 58 fig. (Compte rendu par *H. Grégoire*. R. de l'I. P. en Belg., XLVIII, 5 p. 255-260.)

— Figures byzantines. Paris, Colin, 1906, 342 p.

DRÆSEKE, J., Aus dem Athen des Acciaioli. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 239-253.)

DUTILH, E. D. J., Une trouvaille de 191 monnaies d'or byzantines et de pièces en argent. (R. d. num. belge, 1905, 2, p. 155.)

EBERSOLT, J., Miniatures byzantines de Berlin. (R. arch., 1905, 2e sem., p. 55-70.) 5 fig.

GAISSER, H., I canti ecclesiastici italo-greci. (Rassegna gregoriana, 1905, 4, p. 386-411.)

GARDTHAUSEN, V. — Voir Section VII.

GAY, J., Le pape Clément VI et les affaires d'Orient (1342-1352). Paris, 1904, 188 p.

GERLAND, E., Geschichte der Fremdenherrschaft in Griechenland. II : Geschichte des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel, I. Teil. Homburg, VII, 264 p. 6 M. 50 Pf.

GOEJE, M. J. de, Quelques observations sur le feu grégeois. (Homenaje à D. Fr. Codera, etc., p. 93-98.)

HADZIDAKIS, G. N., Μεσαιωνικὰ καὶ Νέα ἑλληνικά. T. Α'. Athènes, Sakellarios. κ', 662 p.

HARRISON, Fred., Theophano. The Crusade of the tenth Century. A romantic monograph. London, Chapman and Halle, 1904, 343 p.

HAURY, J., Petros Patrikios Magister und Petros Patrikios Barsymes. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 529-531.)

HEISENBERG, A., Kaiser Johannes Batatzes der Barmherzige. Eine mittelgriechische Legende. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 160-233.)

HORNA, Const., Analekten zur byzantinischen Literatur. Progr. Wien, 35 p.

JORGA. N., Latins et Grecs d'Orient et l'établissement des Turcs en Europe (1342-1362). (Byz. Z., XV, 1-2, p. 179-222.)

KRAATZ, W., Koptische Akten zum ephesischen Konzil vom Jahre 431. Uebersetzung und Untersuchungen. (Texte u. Untersuchgn. etc., N. F., XI, 2.) Leipzig, Hinrichs, 1904, VIII, 220 p.

K(RUMBACHER), K., Die Mittel-und neugriechische Philologie auf dem Orientalisten-Kongress in Algier. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 752-753.)

— Ἱστορία τῆς Βυζαντινῆς λογοτεχνίας. Ἑλληνικὴ μετάφρασις ὑπὸ Γ. Σωτηριάδου. Athènes.

LAURENT, M., Les origines de l'architecture chrétienne à Rome et en Orient. (R. de l'I. P. en Belgique, XLVIII, 3, p. 145 ss.)

LONGO, C., « Natura actionis » » nelle fonti bizantine. (Bull. d. Instit. d. dir. rom., XVII, 1, p. 34-95.)

LUDWICH, A. — Voir Section V, Anonymes.

MEESTER, Pl. de, L'Inno acatisto (ἀκάθιστος ὕμνος), studio storio-letterario. (Bessarione.) Roma, Salviucci.

MERTEN, E., De bello persico ab Anastasio gesto. Diss. Jena. 61 p.

MITTEIS. — Voir Section VI, Papyrologie.

— Un avorio bizantino già nel museo di Vich (Catalogna). (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 575-577.) 1 pl.

— L'art byzantin à l'Exposition de Grottaferrata. Rome, Danesi, 1906, 195 p., 146 fig.

MUÑOZ, A., Alcune fonti letterarie per la storia dell' arte bizantina. (Nuovo boll. di archeologia classica, X, 1-4, p. 221-232.)

— Descrizioni di opere d'arte in un poeta byzantino del secolo XIV. (Repertorium für Kunstwiss., XXVII, p. 390-400.)

NEUMANN, C., La situation mondiale de l'empire byzantin avant les croisades. Trad. fr. par *Renauld* et *Kozlowski*, avec une note préliminaire de *Ch. Diehl*. (R. de l'Or. lat., X.) Paris, LXIV, 115 p.

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, A. Liste de documents ecclésiastiques contenus dans diverses bibliothèques d'Orient. (Byz. Z., XIII, p. 697 ss.; — XIV, p. 384-399.)

— Δυρραχηνά. (Ibid., p. 568-574.)

— Διορθώσεις εἰς τὸ « Ἀνακάλημα τῆς Κωνσταντινοπόλης ». (Ibid., p. 3-4, p. 495-497.)

— Ἐπίγραμμα τῶν Βλαχερνῶν. (Ibid., p. 275-276.)

— Περὶ τῆς ἐπιγραφῆς B. Z., XIV, 35, 38 a. (Ibid., XV, 1-2, p. 278.)

— Σίπυλον ὄρος ὁ νῦν Κουσινᾶς. B. Z., XIV, 167. (Ibid., p. 278.)

PAPAGEORGIOU, P. N., Ἐπιγραφικά. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 584-585.)

Papiri etc. — Voir Section VI, Papyrologie.

PARGOIRE, J., L'église byzantine de 527 à 847. (Biblioth. de l'enseignement de l'hist. ecclés.) Paris, Lecoffre, in-12, xx, 405 p. 3 fr. 50 c.

PERDRIZET, P. et **L. CHESNAY,** La métropole de Serrès. (Monuments Piot, X, 1904, p. 123-144.) 2 pl., 25 fig.

PERNICE, Aug., L'imperatore Eraclio. Saggio di storia bizantina. (Publicazioni d. R. Istit. d. studi super. pratici e di perfezionamento in Firenze. Sez. d. filos. et filol., nr. 32.) Firenze, Galletti e Coeci, XXVIII, 327 p. 6 lire.

PREGER, Th., Studien zur Topographie Konstantinopels. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 272-280.)

PSICHARI. — Voir Section VIII.

REBOURS, J.-B., Quelques manuscrits de musique byzantine. (R. de l'Or. chrétien, X, p. 1-14.

ROCHOLL, R., Bessarion. Studie zur Geschichte der Renaissance. Leipzig, Deiters Nachf., 1904, XII, 239 p. 4 M.

SAUERBREI, P., König Jazdegerd, der Sünder, der Vormund des byzantinischen Kaisers Theodosius des Kleinen. (Festschrift f. A. v. Bamberg, p. 90-108.)

SCHMIDT, J., Zur Geschichte der griechischen Tachygraphie im Zeitalter der Komnenen. (Arch. f. Stenogr., LVI, p. 209-213.)

STRUCK, A., Die Eroberung Thessalonikes durch die Sarazenen im Jahre 904. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 535-562.) 1 plan.

STRZYGOWSKI, J., Die byzantinische Sektion auf dem I. Archäologen-Kongresse in Athen, 7-13 Aprit 1905. (Byz. Z., XIV, 3-4, p. 749-751.)

VÉIS, N. A., Οἱ Ἑβραῖοι τῆς Λακεδαιμονίας καὶ τοῦ Μυστρᾶ (Ὁ Νουμᾶς, III, nr. 116, oct. 1905, p. 10.)

— Βυζαντιναὶ ἐπιγραφαὶ Γορτυνίας· προσθῆκαι εἰς τὰς ἐπιγραφὰς Γορτυνίας. (Visantijskij Vremennik, XI, 1-2.)

— Das Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit. (Additions et corrections à l'inventaire des lettres médiévales et modernes p. p. *P. Marc* et continuées par *Sp. Lambros* et *Papadopoulos-Kerameus*. (En grec.) (Byz. Z., 1906, p. 446-494.)

ZEILLER, J., La condition légale des ariens à Constantinople de Théodose à Justinien. (Miscellanea di storia e cultura eccles., juin et juil. 1905.)

XVI. — Neo-hellenica.

ANDRÉ, Ch., Étude sur l'enseignement primaire en Grèce. Athènes.

— Notes sur l'Université d'Athènes. (R. internat. de l'enseignement.)

BROUWER (De Simone), Δε Σιμώνε Μπρουβερ, Μικρὰ ἐκλογὴ πεζῶν καὶ ποιήσεων τῆς νέας ἑλληνικῆς φιλολογίας, μετὰ βιογραφικῶν τῶν συγγραφέων πρὸς χρῆσιν τῶν ἐμπορικῶν σχολείων καὶ τῶν ξένων γλωσσῶν. Napoli, Bichierai, 1906, in-12, 152 p.

DAWKINS, R. M., Notes from Karpathos. (The Annual of the Brit. School at Athens, nr. 10, p. 83-102.)

DIETERICH, K. — Voir Section VIII.

EBERSOLT, J., Un itinéraire de Chypre en Perse d'après le Parisinus 1712, (Byz. Z., XV, 1-2, p. 223-226.)

Future (the) of Greek. The most important of all foreign languages. London, Henderson, june 1906, in-12. 8 p.

GAÏSSER, H., Les « Heirmoi » de Pâques dans l'office grec. Rome. Impr. de la Propagande, xi, 108 p. 4 fr.

HADZIDAKIS. — Voir Section XV.

— Die Sprachfrage in Griechenland. Athènes.

KOIKYLIDIS, Kl. M., Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Σάββα. Jérusalem, 106 p. 2 fr.

KRUMBACHER, K., Ein vulgär-griechischer Weiberspiegel. [Poème de 475 et 735 vers.] (S. M. Ak., 1905, 3, p. 335-433.) 1 pl. — T. à p. München. Voir les Remarques sur ce poème présentées par *Papadopoulos-Kerameus*, *Hesseling*, *Pernot*, *Preger*, etc. réunies et publiées par *Krumbacher*, Byz. Z., 1906, p. 504-509.

LAMBROS, Sp. P., Ἴχνη μητριαρχικοῦ δικαίου παρὰ τοῖς νέοις Ἕλλησι τῆς Λυκίας. (Ν. Ἑλληνομν., 1904, 2 articles, 11 p.)

— Προσθῆκαι εἰς τὴν « Νέο-ἑλληνικὴν βιβλιογραφίαν ». (Ibid., 1905, p. 209-225.)

— Νέος Ἑλληνομνήμων. Athènes, 1904 et années suivantes.

NETZHAMMER, P. R., Das griechische Kolleg in Rom. (Kathol. Kirchenztg.) Salzburg, 53 p.

PERNOT, H., La métathèse dans les dialectes de Chio. (R. E. G., 1906, p. 10-23.)

POLITIS, N. G., Γαμήλια σύμβολα. (Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθν. Πανεπιστημίου, 1906, p. 111-187.) Athènes, Sakellarios, 79 p.

PSICHARI, J., Les études de grec moderne en France au xixe siècle. Paris, 1904.

— Voir Section VIII.

— Ῥόδα καὶ μῆλα. Τόμος Γ'. — Ἀπολογία. Ἀθῆνα, βιβλιοπωλεῖο τῆς Ἑστίας. Paris, Welter.

REIN, E., Zu der Verehrung des Propheten Elias bei den Neugriechen. (Oefversigt af Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar. XLVII, 1, p. 1-33.)

SKIAS, A. N., Ἡ ψευδο-γλωσσολογία ἐν παραδείγματι. (Ἀγών.) T. à p. Athènes, 61 p.

ΣΥΛΛΟΓΟΣ πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. Collection publiée sous la direction de *D. Bikélas*. Athènes, in-32.

61. Γ. Δ. ΛΑΜΠΡΙΝΟΠΟΥΛΟΣ, Ἡ μακροβιότης.

62. Γεώργιος ΔΡΟΣΙΝΗΣ, Συλλογὴ φυσικῆς ἱστορίας (μετὰ εἰκόνων).

63. Χ. ΑΝΝΙΝΟΣ, Ἡ Ἰταλία.

64. [Α. Ο.] Τὰ θηρία (κατὰ τὸ Γαλλικὸν Paul Bert).

65. Βασίλειος ΑΙΓΙΝΗΤΗΣ, Πειράματα φυσικῆς (μετὰ εἰκόνων).

66. Ἰουλία Ν. ΚΑΡΟΛΟΣ, Ἄσωτοι υἱοί, διήγημα ἐκ τοῦ Ἀγγλικοῦ Amy Le Feuvre.

67. Μ. Νεοχλῆς ΚΑΛΑΒΡΟΣ, Ἡ ὅρασις (μετὰ εἰκόνων).

68. Ρ. ΔΗΜΗΤΡΙΑΔΗΣ, Ὁ μικρὸς κτηνοτρόφος.

69. Ἀντίγονος Η. ΠΟΛΥΜΕΡΗΣ, Ἡ εὐτυχία.

70. Γεώργιος Η. ΒΟΥΓΙΟΥΚΑΣ, Γεωλογία (μετὰ εἰκόνων).

71. Η. ΚΑΡΟΛΙΔΗΣ, Ὁ αὐτοκράτωρ Κωνσταντινός.

72. Ι. ΧΡΥΣΑΦΗΣ, Ἡ γυμναστική (μετὰ 25 σχημάτων).

73. Ι. Ε. ΔΙΑΜΑΝΤΟΠΟΥΛΟΣ, Ὁ Πεσταλόττσης.

74. Η. Ε. ΠΡΩΤΟΠΑΠΑΔΑΚΗΣ, Ἡ γῆ (μετὰ χαρτῶν καὶ εἰκόνων).

75. Γεώργιος ΔΡΟΣΙΝΗΣ, Οἱ τοῦλοι.

76. Ἀντ. Δ. ΚΕΡΑΜΟΠΟΥΛΟΣ, Οἱ γυμναστικοὶ ἀγῶνες τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων (μετ' εἰκόνων).

77. Γ. ΠΑΠΑΓΕΩΡΓΙΟΣ, Ἑορταστής.

TOMMASEO, N., Canti popolari greci, tradotti ed illustrati, con copiose aggiunte ed una introduzione per cura di *P. E. Pavolini.* (Biblioteca d. popoli dir. da G. Pascoli, t. V.) Milano, Sandron, 200 p. 2 l. 50 c.

VERTEZY, D., Ἀλωάδητος τῆς ἀγάπης. Chants grecs. Traduit du grec moderne avec introduction et notes. (En hongrois.) Budapest, 1906, 67 p. 2 kr.

ZERLENDIS, P. G., Θεωνᾶς ὁ ἀπὸ ἡγουμένων καὶ Μακάριος ὁ Ζακύνθιος ἀρχιεπίσκοποι Θεσσαλονικέων ἀρχ'-ἀρχθ'. (Byz. Z., XIV, 1-2, p. 254-256.)

TABLES DÉCENNALES DE LA *REVUE*

I

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES PRINCIPALES

Pour les années XI-XX de la REVUE DES ÉTUDES GRECQUES

(1898-1907)

ADHÉMAR D'ALÈS. — Un fragment pseudo-clémentin, XVIII, 211. — Les livres II et III des Philosophumena, XIX, 1.

Ajax, XVIII, 1.

Alabanda = Antioche des Chrysaoriens, XII, 351.

Alcée, fragment nouveau, XVIII, 295.

ALLÈGRE (F.). — Aristophane, *Chevaliers*, 537-540, XIX, 299.

ANDRÉADÈS (A.). — Correspondance grecque, XVIII, 300. — XIX, 56, 414.

Antioche des Chrysaoriens, XII, 345. — Antioche sur l'Oronte (faux décret d'), XIII, 258.

Aphrodisias, inscriptions, XIX, 79, 205.

Aranda, inscription bilingue, XVIII, 159.

Archiloque, nouveaux fragments, XIV, 71.

Aristophane, passage des *Chevaliers* (537-540), XIX, 299, 383.

Aristote, Problèmes musicaux, XIII, 18.

Aristoxène, fragments rythmiques, XI, 389.

Arkésinè, décrets religieux, XVI, 154.

Artémis (masque d'), XIV, 1.

Asie Mineure, vie municipale sous les Antonins, XII, 255, XIX, 350. Voir Inscriptions.

Astrampsychos, XI, 96.

Athéna d'Hégias, XX, 399.

Athènes actuelle, XI, 307 — au XVIIe siècle, XIV, 270.

BABELON. — Discours présidentiel, 25 avril 1907, XX, VI.

Bacchylide, quelques mots sur ce poète, XI, XXXIV. — Etude de M. A. Croiset, XI, 6. Notes de T. R. XI, 17. — Traduction de deux de ses Odes, XI, XLVI.

BARON (Ch.). — La candidature politique chez les Athéniens, XIV, 372.

Bas-relief découvert en Mysie, XIII, 10; — au Musée de Constantinople, XIV, 127.
Béotiens (archontes), XIII, 187.
Beulé, XII, 1.
Bibliographie. Comptes rendus. Voir la table spéciale ci-après.
Bibliographie annuelle, voir RUELLE.
BIKÉLAS. — La bibliothèque Marasly, XI, 107. — L'Athènes d'aujourd'hui, XI, 307. — Correspondance grecque, XII, 117, 237.
BOPPE (Aug.). — Le consulat général de Morée et ses dépendances, XX, 18.
BOURGUET (E.). — Inscription de Magnésie du Méandre, XIII, 16. — Bulletin épigraphique, XVI, 84, XIX, 25.
BOYATZIDÈS (J.-C.). — Le poète Cratès et la parabase des *Chevaliers* d'Aristophane, XX, 164.
BRÉAL (Michel). — Deux nouvelles formes éléennes, XII, 116. — Mots d'origine grecque dans la loi des XII Tables, XII, 300. — Les verbes signifiant *parler*, XIV, 113. — Χρόνος (à M. J. Ascoli), XV, 1.
BRÉHIER (Louis). — Un discours inédit de Psellos, XVI, 375, XVII, 35.
Bulletin archéologique. Voir LECHAT.

Callimaque, fragment, XVII, 215. — Étude sur ses épigrammes, XX, 295.
Campbell, sa méthode stylométrique, XI, 62.
CARCOPINO (J.). — Damon a-t-il été ostracisé? XVIII, 414.
CAVVADIAS (P.). — Statues rendues par la mer, XIV, 122.
Céramique, époque hellénistique, XX, 1. — Vases dits enfumés, XX, 232.
« Cérémonies » (livre des), date de quelques passages, XVI, 28.
Chronologie platonicienne, XI, 61.
Chio, ses dialectes, XIX, 10.
CLERC (M.). — La prise de Phocée par les Perses et ses conséquences, XVIII, 143.
Collections du Louvre, histoire, XVI, 198.
Comnène (portraits de la famille des), XVII, 361.
COLLIGNON (Max.). — Le masque d'Artémis à double expression de Boupalos et Athénis, XIV, 1. — De l'origine du type des Pleureuses dans l'art grec, XVI, 299.
Comédie nouvelle, voir Ménandre, Diphile, Plaute. — Comédie et Dialogues des Courtisanes, XX, 176.
Concours de typographie grecque, Procès-verbaux, 1898, XI, xxxii. — 1901, XIV, xxxvii. — 1902, XVI, xxxiii. — 1903, XVIII, xxxvi. — 1907, XX, xl.
CONTOLÉON (Al. Emm.). — La déesse Mâ sur des inscriptions de Macédoine, XII, 169. — Inscriptions d'Asie-Mineure et de Scythie, XII, 382. — Inscriptions inédites, XIII, 493. — Inscriptions inédites d'Asie-Mineure, XIV, 295. — Inscriptions de la Grèce d'Europe, XV, 132. — Inscriptions grecques d'Europe, XVII, 1. — Inscriptions des îles, XVII, 196.
Corpus des inscriptions grecques chrétiennes, XII, 243.
Correspondance grecque, voir BIKÉLAS, GUILLEBERT, ANDRÉADÈS.
Cratès d'après Aristophane, XIX, 299, 383, XX, 164.
Cratinos, *Dionysalexandros*, XVII, 297.
Cratippe, historien, son époque, XIII, 1.
CROISET (Alfred). — Quelques mots sur Bacchylide, XI, xxxiv. — Bacchylide, XI, 6.
CROISET (Maurice). — Discours présidentiel, 20 avril 1899, XII, vi. — Observations sur les *Perses* de Timothée de Milet, XVI, 323. — Le *Dionysalexandros* de Cratinos, XVII, 297.
CRÖNERT (W.) — Remarques sur les papyrus de Magdola, XVI, 193. —

Notes sur les papyrus Th. Reinach, XX, 358.
Crusius, XI, 279.
Cryptie des Lacédémoniens, XI, 31.
CUMONT (Franz). — Un serment de fidélité à l'empereur Auguste, XIV, 26. — Le pontarque et l'ἀρχιερεὺς Πόντου, XIV, 138. — Nouvelles inscriptions du Pont, XV, 311, — La Galatie maritime de Ptolémée, XVI, 25. — Nouvelles inscriptions du Pont, XVII, 329.

Damon, ostracisé? XVIII, 415.
DECHARME (Paul). — Discours présidentiel, 5 mai 1898, XI, vi. — Le drame satyrique sans satyres, XII, 290.
DELAMARRE (J.) — Décrets religieux d'Arkésiné (d'Amorgos), XVI, 154.
DE LA VILLE DE MIRMONT (H.). — Théophane de Mytilène, XVIII, 165.
Délos (fragment de comptes des hiéropes de), XIII, 170.
Démosthène (décret de), musée d'Avignon, XIII, 158.
Denys d'Halicarnasse, observations critiques sur le *Style de Démosthène*, XII, 312.
DEONNA (W.). — Deux potiers de l'époque hellénistique, Asklépiadès et Ariston, XX, 1. — Talismans magiques trouvés dans l'île de Thasos, XX, 364.
Dessin par ombre portée, XI, 355.
Dialectes : néo-grecs, XVIII, 253; de Chio, XIX, 10.
DIEHL (Ch.). — Sur la date de quelques passages du *Livre des Cérémonies*.
Diodore, sur Catilina, XVII, 5.
Diphile, *Cleroumenoi*, XV, 370.
Domninos de Larissa, son manuel arithmétique, XIX, 359.
DOUBLET (Georges). — Les souvenirs de Photakos, XV, 37.
Drame satyrique, XII, 290.
DUPUIS (J.). — Le nombre géométrique de Platon (post-scriptum), XV, 288.
Duracinum, XII, 48.

EGGER (Max.). — Rapport financier pour 1897, XI, xxiv. — 1898, XII, xxvii. — 1899, XIII, xxix. — 1900, XIV, xxx. — 1901, XV, xxviii. — 1902, XVI, xxvii. — 1904, XVII, xxix.
EICHTHAL (Eug. d'). — Les idées de J. S. Mill sur le grec et le latin dans l'éducation, XII, 321. — Nouvelles observations sur les Problèmes musicaux attribués à Aristote, XIII, 18. — Discours présidentiel, 2 mai 1901, XIV, vi. — Hérodote et Victor Hugo, XV, 119.
Elche (tête d'), Musée du Louvre, XI, 39.
Eléennes (formes), XII, 116.
Epigraphie. Voir CONTOLÉON, CUMONT, HOLLEAUX, REINACH (A. J.), REINACH (Th.)
Ere d'Alexandre le Grand, XII, 362.
Eschyle, *Prométhée*, XII, 149. — *Agamemnon* jugé par Gœthe, XVI, 1. — Notes sur l'*Agamemnon*, XVIII, 409.
Etudes grecques, XII, 321, XIV, 142, XV, 148.
Euclide, canon musical, XIX, 318.
Euripide, texte d'*Oreste*, XIV, 20; des *Phéniciennes*, XIV, 265. — Trilogie, XVII, 149.
Ex-voto à Apollon Kratéanos, XIX, 304.

Festus Avienus, XI, 42.
Fragment d'un compte des hiéropes de Délos au Musée du Louvre, XIII, 170.

Galates, XIII, 450.
Galatie maritime, XVI, 25.
GAROFALO (Franc. P.). — Observations sur les Galates ou Celtes d'Orient, XIII, 450.
GIRARD (Paul). — Un texte inédit sur la cryptie des Lacédémoniens, XI, 31.

— Sur un passage interpolé du *Prométhée* d'Eschyle, XII, 149. — Discours présidentiel, 1er mai 1902, XV, vi. — Comment a dû se former l'Iliade, XV, 229. — La trilogie chez Euripide, XVII, 149. — Ajax fils de Télamon, XVIII, 1. — Quelques réflexions sur le mot *sycophante*, XX, 143. — Rapport sur les travaux et concours, 1897-98, XI, xiii; 1898-99, XII, xiv.

GLACHANT (Paul et Victor). — Une lettre inédite d'Ernest Beulé, XII, 1.

GLOTZ (Gustave). — Les naucrares et les prytanes des naucrares dans la cité homérique, XIII, 137. — Sur la date d'une inscription trouvée à Olympie, XVI, 143.

GOETHE (J. W.). — L'*Agamemnon* d'Eschyle, XVI, 1.

GOSSE (A.). — Lettre à J. G. Eynard : un récit inédit de l'assemblée de Trézène (1827), XIX, 410.

Grande-Grèce (fouilles dans la), XX, 129.

Grèce moderne (histoire de la), XV, 37.

GUILLEBERT (J.). — Courrier de Grèce, XVI, 126, 276, 485, XVII, 374.

GUIRAUD (Paul). — Discours prononcé aux obsèques de Paul Tannery, XVII, 393. — Discours présidentiels, 11 mai 1905, XVIII, vi; 3 mai 1906, XIX, vi.

HATZIDAKIS (George). — La question de la langue en Grèce, XVI, 210.

HAUVETTE (Am.). — Phaÿllos de Crotone, XII, 9. — Les nouveaux fragments d'Archiloque, XIV, 71. — Les épigrammes de Callimaque, XX, 295. — Rapport sur les travaux et concours : 1899-1900, XIII, xiii. 1900-01, XIV, xii. 1901-02, XV, xv. 1902-03, XVI, xiii. 1903-04, XVII, xv. 1904-05, XVIII, xiii. 1905-06, XIX, xiii. 1906-07, XX, xv.

Hégias, XX, 399.

Héraclide du Pont, XII, 305.

Hérodote, XV, 119.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A). — Discours présidentiel, 19 avril 1900, XIII, vi.

Historiens byzantins, collection de Labbe, XVII, 18.

HOLLEAUX (Maurice). — Epigraphica, XI, 250. — Trois décrets de Rhodes, XII, 20. — Antioche des Chrysaoriens, XII, 345. — Note au *Bulletin archéologique*, XII, 500. — Recherches sur la chronologie de quelques archontes béotiens, XIII, 187. — Un prétendu décret d'Antioche sur l'Oronte, XIII, 258. — *De titulo Patmico*, XIII, 464. — Note sur un décret de Milet, XIV, 92. — Φιλέταιρος Ἀττάλου, XV, 302.

HUDE (K.). — Thucydide, I, 1, 2. XIII, 179.

HUIT (C.). — Note sur les études grecques en Italie et en France du xive au xvie siècle, XIV, 142.

Iliade, sa formation, XV, 229.

Inscriptions isopséphes, XVII, 350.

Inscriptions : Alabanda, XI, 258. Amphictions (décret des), XII, 345. Antioche sur l'Oronte (faux décret de), XII, 258. Aphrodisias, XIX, 79, 205. Asie Mineure, XII, 382, XIII, 495, XIV, 26, 295. Archipel, XIII, 495. Attique, XIII, 493, XV, 136, XVII, 1. Cypre, XI, 250, XVII, 212. Délos, XVII, 201. Égine, XV, 138, XVII, 2. Épitaphe, XIV, 138. Grèce du Nord, XIII, 494, XV, 132, XVII, 3. Iles ioniennes, XV, 132. Sporades et Cyclades, XVII, 3, 197. Lynkestide, XI, 273. Macédoine, XII, 169, XV, 141. Magnésie du Méandre, XIII, 16. Mégare, XI, 267. Milet, XIV, 91. Olympie, XVI,

143, 287. Péloponèse, XV, 138, XVII, 2. Pergame, XI, 241. Pont, XV, 311, XVII, 329. Rhodes, XII, 20, XVI, 184, XVII, 203, XIX, 24. Tanagra, XII, 53. Thasos, XVI, 180. Thrace, XV, 142.
Ion de Chios, XIV, 8.

JAMOT (Paul). — Sur la date de la réorganisation des Mouseia, XV, 353.
JORET (Charles). — Le Πέρασιον de Posidonius, XII, 43. — Trois lettres inédites de Villoison à Fr. A. Wolf, XIX, 394.
Justinien (triomphe de), XX, 240.

Καπυρός, (sens du mot), XX, 10.
Knossos, empreintes murales, XVIII, 76.
KRUMBACHER (Karl). — Le problème de la langue littéraire néo-grecque, XVI, 246. — Les manuscrits grecs de la bibliothèque de Turin, XVII, 12.

Labyades (inscription des), XI, 419.
Labys, XI, 245, XII, 4.
Lacédémoniens, cryptie, XI, 31.
Langue en Grèce, XVI, 208.
LECHAT (Henri). — Bulletin archéologique, 1898, XI, 159. 1899, XII, 176 et 439. 1900, XIII, 373. 1901, XIV, 409.
LEGRAND (Ph.-E). — Questions oraculaires. 1. La promanteia, XIII, 281. — 2. Xuthus et Créuse à Delphes, XIV, 46. — Στρατεύεσθαι μετὰ Ἀθηναίων, XV, 144. — Pour l'histoire de la comédie nouvelle, XV, 357, XVII, 311. — Καπυρός, XX, 10. — Les Dialogues des Courtisanes comparés avec la comédie, XX, 176.
Lettre de l'Association au ministre de l'Instruction publique, XV, 148.
Lettres d'empereurs et de proconsuls, XIX, 79.
LÉVY (Isidore). — Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins, seconde série, XII, 255; troisième série, XIV, 350.
Loi des XII Tables (mots d'origine grecque dans la), XII, 300.
Lutoslawski, Principes de stylométrie appliqués à la chronologie des œuvres de Platon, XI, 61.

Mâ (déesse) sur des inscriptions de Macédoine, XII, 169.
Magie (talismans de Thasos), XX, 364.
Manuscrits, voir KRUMBACHER, OMONT, TANNERY, ADHÉMAR d'ALÈS.
Marasly (Bibliothèque), XI, 107.
MARGUERITE-DE LA CHALONIE. — Sur les vases antiques dits enfumés, XX, 232.
Marseille, sa fondation, XVIII, 143.
Mathémathiques (manuscrits), XVIII, 207, XIX, 359.
MAURICE (J.). — Rapport financier, 1905, XIX, xxviii; 1906, XX, xxxvii.
Ménandre, le *Campagnard*, XI, 121. — XI, 121. — *Dyscolos*, XV, 357. — *Epitrepontes*, XV, 363. — *Heautontimoroumenos*, XVI, 349. — *Leucadia*, XVII, 311. — *Hypobolimæus*, XVII, 320. — *Halieis*, XVII, 326.
Métèques athéniens, service militaire, XV, 144.
Méton (année de), XVI, 5.
Métrique, XI, 389, XIII, 182.
Métrologie, XIX, 389.
MICHON (Et.). — La Vénus de Milo et son arrivée au Louvre, XIII, 302. — La Vénus de Milo, XV, 11. — Trois statues antiques au Louvre, XVI, 198. — Tête de femme drapée, statuette de style attique (Louvre), XVIII, 91. — Ex voto à Apollon Kratéanos, XIX, 304.
Milet (décret de), XIV, 92.
Mill, ses idées sur le grec dans l'éducation, XII, 321.
Morée (consulat général de), XX, 18.

Mots d'origine grecque en latin, XII, 300. — Signifiant *parler*, XIV, 113. — Désignant le temps, XV, 1. — Mot καπυρός, XX, 10.
Mouseia, jeux, réorganisation, XV, 353.
Musique, voir RUELLE, TANNERY, TH. REINACH.
MYSTAKIDÈS. — Notes sur Martin Crusius, ses livres, ouvrages et manuscrits, XI, 279.

Naucraries, XIII, 137.
NICOLE (Jules). — Un fragment des Ætia de Callimaque, XVII, 215. — A propos d'une récente supercherie littéraire, XVIII, 277.

Olympie (date d'une inscription trouvée à), XVI, 143.
OMONT (H.). — Athènes au XVIIe siècle, XIV, 270. — Le premier professeur de langue grecque au Collège de France, XVI, 416. — La collection byzantine de Labbe et le projet de J. M. Suarès, XVII, 18. — Du Cange, et la collection byzantine du Louvre, XVII, 33. — Un manuscrit des œuvres de S. Denys l'Aréopagite, XVII, 230. Portraits des Comnène, XVII, 361.
OPPERT (Jules). — L'année de Méton, XVI, 5.
Oraculaires (questions), XIII, 281. — XIV, 46.
Ostracisme, XVIII, 415.

PALLIS (A.). — Lettre, XVI, 483.
Papyrologie, voir RICCI.
Papyrus, XV, 60, XVI, 193, XVII, 215, XX, 358.
PATON (W. R.). — Notes sur l'*Agamemnon* d'Eschyle, XVIII, 408.
PELLATI (F.). — Les fouilles dans la Grande-Grèce, XX, 129.
PERDRIZET (Paul). — Note généalogique sur la famille de Praxitèle, XI, 82. — Labys, XI, 245. — Remarques sur l'inscription des Labyades, XI, 419. — Encore Labys, XII, 40. — Σφραγὶς Σολομῶνος, XVI, 42. — Isopséphie, XVIII, 350.
PERNOT (Hubert). — Descente de la vierge aux enfers d'après les manuscrits grecs de Paris, XIII, 233. — La dissimilation du Σ intervocalique dans les dialectes néo-grecs, XVIII, 153. — La métathèse dans les dialectes de Chio, XIX, 10.
Phaÿllos de Crotone, XII, 9.
Philétairos, XV, 302.
Philosophumena, XIX, 1.
Phocée, sa prise, XVIII, 143.
Photakos, aide de camp de Colocotronis, XV, 37.
Pierre gravée du Musée de Constantinople, XVI, 42.
Platon, nombre géométrique, XV, 288, XVI, 173; — chronologie de ses ouvrages, XI, 61.
Plaute, *Pœnulus*, original, XVI, 358.
Posidonius, XII, 43.
POTTIER (E.). — Le dessin par ombre portée chez les Grecs, XI, 355. — Discours présidentiel, 5 mai 1904, XVII, VI.
Praxitèle, généalogie, XI, 82.
Promanteia, XIII, 281.
Psellos, discours inédit, XVI, 375, XVII, 35. — Sa *Chronographie*, XIX, 224.

RAVAISSON-MOLLIEN (Ch.). — Lettre, XV, 96.
REINACH (Ad.-J.). — A propos des empreintes murales de Knossos, XVIII, 76. — Bulletin épigraphique, XX, 38.
REINACH (Salomon). — Bas-relief découvert en Mysie, XIII, 10. — Bas-relief inédit au Musée de Constantinople, XIV, 127. — Télesphore, XIV, 343. — Discours présidentiel, 7 mai 1903, XVI, VI — Inscriptions des îles, XVII, 196. — Sycophantes, XIX, 335. — L'Athéna d'Hégias, XX, 399.

REINACH (Théod.). — Notes sur Bacchylide, XI, 17. — La tête d'Elche au Musée du Louvre, XI, 39. — Les nouveaux fragments rythmiques d'Aristoxène, XI, 389. — Duracinum, XII, 48. — Un temple élevé par les femmes de Tanagra, XII, 53. — Une stèle funéraire grecque au Musée de Blois, XII, 174. — Nouvelles observations sur les Problèmes musicaux attribués à Aristote, XIII, 18. — Pierres qui roulent, XIII, 158. — La musique des sphères, XIII, 432. — Un fragment d'Ion de Chios, XIV, 8. — Apollon Kendrisos et Apollon Patrôos en Thrace, XV, 32. — Nouveaux fragments de Sappho, XV, 59 — Les trépieds de Gélon et de ses frères, XVI, 18. — Les *Perses* de Timothée, XVI, 62. — Inscriptions grecques, XVI, 108 et 419. — Catulus ou Catilina? XVII, 5. — Post-scriptum, XVII, 109. — Inscriptions des îles, XVII, 196. — Villes méconnues. (III) Aranda, XVIII, 159. — Un fragment nouveau d'Alcée, XVIII, 295. — Note supplémentaire sur le papyrus d'Alcée, XVIII, 412. — Inscription de Rhodes, XIX, 24. — Inscriptions d'Aphrodisias, XIX, 79, 205. — Notes de métrologie ptolémaïque, XIX, 389. — Bulletin épigraphique, XI, 324, XIII, 122, XV, 71, XVII, 237.

RENAULD (Em.). — Notes et observations critiques sur la *Chronographie* de Psellos, XVIII, 224.

Rhodes (décrets de), XII, 20. — Inscription, XIX, 24.

RICCI (S. de). — Bulletin papyrologique, XIV, 163, XV, 408, XVI, 105, XVIII, 303.

RIDDER (A. de). — Bulletin archéologique, XV, 380, XVII, 75, XVIII, 109, XIX, 151, XX, 245.

ROUVIER (Dr Jules). — L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie, XII, 362.

RUELLE (C. E.). — Sextus Empiricus contre les musiciens, XI, 138. — Sept *codices vetustissimi*, XII, 38. — Sur l'authenticité probable de la division du canon musical attribuée à Euclide, XIX, 318. — Un faux aiguillage philologique, XX, 171. — Bibliographie annuelle, XI, 439, XIII, 45, XIV, 206, XV, 172, XVI, 427, XVII, 407, XVIII, 430, XIX, 420, XX, 423.

Saint Denys l'Aréopagite, manuscrit, XVII, 230.

Sappho, nouveaux fragments, XV, 60.

Sceaux byzantins, XIII, 467.

SCHLUMBERGER (Gustave). — Sceaux byzantins inédits, XIII, 467.

Sciences occultes, XVII, 335.

SERRUYS (D.). — A propos d'un triomphe de Justinien, XX, 240.

Sextus Empiricus, sa doctrine musicale, XI, 138.

Statues, XIV, 122. — XVI, 198. — Statuette de style attique, XVIII, 91.

Stèle funéraire grecque au Musée de Blois, XII, 174.

Sycophantes, XIX, 335, XX, 143.

Tanagra, temple, XII, 53.

TANNERY (Paul). — Astrampsychos, XI, 96. — Sur Héraclide du Pont, XII, 305. — Sur les intervalles de la musique grecque, XV, 336. — Y a-t-il un nombre géométrique de Platon? XVI, 173. — Les Cyranides, XVII, 335. — Discours prononcé au banquet de Genève, XVII, 396. — Le manuel d'introduction arithmétique du philosophe Domninos de Larissa, XIX, 359.

Tatius, son roman des *Amours de Leucippe et de Clitophon* remanié et complété, XVIII, 277.

Τελαμών, τελαμώνιος, sens et origine, XVIII, 1.

Télesphore, dieu de la santé, XIV, 343.

Thasos (talismans magiques trouvés à), XX, 364.
Théophane de Mytilène, historien de Pompée, XVIII, 165.
Thucydide, texte, XIII, 179.
Tiare de Saïtaphernès, XVII, 111.
Timothée, *Perses*, XVI, 62, 323.
Trépieds de Gélon et de ses frères, XVI, 18.
Type des pleureuses dans l'art grec, son origine, XVI, 299.

Vénus de Milo, son histoire, XIII, 302, XV, 11.

WEIL (Henri). — Le *Campagnard* de Ménandre, XI, 121. — Observations sur un texte poétique et un document judiciaire conservés sur papyrus, XI, 239. — Denys d'Halicarnasse, *Du style de Démosthène*, observations critiques, XII, 312. — L'historien Cratippe, continuateur de Thucydide, XIII, 1. — Metrica, XIII, 182. — Un nouveau prologue de comédie, XIII, 427. — Observations sur le texte de l'*Oreste* d'Euripide, XIV, 20 ; des *Phéniciennes*, XIV, 265.
WILLEMS (A.). — Aristophane, *Cavaliers*, 537-540, XIX, 383.

II

TABLE DES ILLUSTRATIONS HORS TEXTE

CONTENUES DANS LES ANNÉES XI-XX

Bas-relief de Mysie au musée de Constantinople, XIII, 10.
Naissance d'Athéna, bas-relief du Musée de Constantinople, XIV, 127.
Stèle attique au Musée d'Avignon, XIII, 158.
Stèle de Tanagra (Musée du Louvre), XII, 65.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS ET OUVRAGES

APPRÉCIÉS DANS LES COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Et les Rapports littéraires des années XI-XX de la REVUE

Académie de Bavière. — Plan d'un Corpus des diplômes byzantins, XVII, 471.

Actes des Apôtres apocryphes, éd. *Bonnet*, XVI, 285.

Actes de Saint Jacques et *d'Aquilas*, éd. *J. Ebersolt*, XVII, 125.

ADAMANTIOS (Ad. I.). — Contes de Ténos, XII, 392. — Chronique de Morée, XX, XVIII, 383.

ADHÉMAR D'ALÈS. — Théologie de saint Hippolyte, XX, 97.

ÆLIUS ARISTIDE. — Éd. *Bruno Keil*, Vol. II, XII, 245.

ALBIN (C.). — Crète, XII, 246.

ALCÉE. — Éd. et trad. *Easby-Smith*, XIV, 306.

ALCIPHRON. — Éd. *Shapers*, XVIII, 383.

ALLÈGRE (F.). — Sophocle, XIX, 190. Voir SOPHOCLE.

ALTMANN (W.). — Sarcophages antiques, XVI, 133.

Analecta Bollandiana, XVII, 125.

Anaximène, voir WENDLAND.

ANDERSON (J.-G.-C.). — Province romaine du Pont. — Carte d'Asie Mineure, XVII, 270.

ANDROUTSELLIS et BASIA. — Histoire grecque, XIII, 204.

ANGELOPOPOULOS (E.-J.). — Pirée antique, XII, 332.

Annual of the British School at Athens, XIV, 311, XVI, 134, XIX, 60.

Anonyme (Sophiste). — Protreptique, éd. *Bohler*, XVII, 275.

Anthologie, éd. *Hiller-Crusius*, XI, 348; éd. *Stadtmüller*, t. II, 1re partie, XIV, 307. — Trad. *Paton*, XII, 128.

Antisthène, étude par ROSTAGNO, XVII, 389.

Apollodore, étude par KRAUSE, XVI, 424.

APOLLONIUS DE RHODES. — Éd. *Seaton*, XIII, 414. — Voir HARMAND.

APOPHORETON, XVIII, 291.

APOSTOLIDIS. — Hellénisme égyptien, XII, 333. — La κοινή, XVIII, 294.

ARAVANTINOS. — Asclépios et Asclépieia, XX, XXI.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (H.). — Civilisation des Celtes et de l'épopée homérique, XII, 393.

Archæological Institute of America. — Fouilles d'Assos, XVI, 285.

Archiloque, étude par HAUVETTE, XVIII, 392.

ARDAILLON (E.). — Mines du Laurion, XI, 423 ; XII, XVI.

Aristée à Philocrate (lettre d'), éd. *Wendland*, XIV, 307.

ARISTOPHANE. — *Comédies*, éd. *Hall* et *Geldart*, (I), XVIII, 414. — *Grenouilles*, éd. (4e) *Kock*, XI, 424. — *Paix*, éd. *Mazon*, XVIII, 384. — *Extraits* de *Bodin* et *Mazon*, XV, 466, XVI, XXIV. — *Scènes choisies*, trad. *Bodin* et *Mazon*, XIX, 322. — Voir CROISET (Maur.), PEPPLER, ROEMER.

ARISTOTE. — Éthique à Nicomaque, éd. *Susemihl-Apelt*, XVII, 271. — Traité de l'*Ame*, trad. *Rodier*, XIV, XIV et 308. — *Poétique*, éd. (2e) et étude par *Butcher*, XII, 128. — *Politique*, liv. III-V, éd. *Newmann*, XV, 467. — *Parva naturalia*, éd. *Biehl*, XII, 247. — *Rhétorique*, éd. *Römer*, XII, 334. — *République des Athéniens*, éd. *Kaibel* et *Wilamowitz*, XII, 333. — Éd. *Blass* (3e), XII, 333 ; (4e), XVII, 271. — Problèmes musicaux, étude par GEVAERT et VOLLGRAFF, XVI, 422. — Étude sur la *République athénienne*, par BURSY, XI, 113 ; conjectures de PHOTIADIS, XII, 338. — Étude sur la morale d'Aristote, par MARSHALL, XIX, 330.

ARISTOXÈNE, Harmoniques. Éd. et trad. *Macran*, XVI, 290. — Étude par LALOY, XVIII, XIX.

ARNAUD (G.). — La Grèce, XV, XXVII.

ARNAUD D'AGNEL, voir CLERC.

ARNIM (H. von). — Vie et œuvres de Dion Chrysostome, XII, 246.

ARRIEN, Anabase Indique, Prolégomènes par *Roos*, XVII, 291.

ARVANITOPULO (A.). — Débiteurs publics à Athènes, XII, 394. — Les euthynes, XIV, 309.

ASSMANN (E.). — Le radeau d'Ulysse, XVII, 379.

ASTORRI (Cr.). — Droit des eaux courantes, XIX, 61.

ASTROLOGUES GRECS. Catalogue des manuscrits, XII, 334 ; XIV, 312 ; XVII, 126.

Athanase, Dialogues d'Athanase et de Zacchas, — de Timothée et d'Aquila. Éd. Conybeare, XII, 394.

AUDOUIN (E.). — Déclinaison dans les langues indo-européennes, XII, 395.

BABELON (E.). — Guide illustré au Cabinet des médailles, XIII, 413. — Monnaies grecques et romaines, XV, 468.

BABRIUS, éd. *Crusius*, XII, 129.

BACCHYLIDE. — Éd. Blass (1e), XI, 425 ; (2e), XIII, 204. — Éd. et trad. *Festa*, XV, 426. — Trad. *Desrousseaux*, XI, 426.

BAKER (G.-W.). — Jugements littéraires des comiques, XVIII, 135.

BALANOS. — Notre Église, XIV, 109.

BALESTRI. — Fragments coptes du Nouveau Testament, XVIII, 372.

BALLY (Ch.). — Enseignement du grec et du latin, XIII, 205.

BARBAGALLO (L.). — Fin de la Grèce antique, XVIII, 384.

BARNSLEY, voir SCHULTZ.

BASIA, voir ANDROUTSELLIS.

BASILE (Saint). — Liturgie, trad. *Charon*, XVIII, 387.

BATIFFOL (P.). — Littérature grecque chrétienne, XI, 111.

BAUMGARTEN, POLAND et WAGNER. — Culture hellénique, XIX, 59.

BEARE (J.). — Théories sur la connaissance sensible, XIX, 322.

BEIS, voir VEIS.

BELLOS. — Dialectes albanais, XVIII, 292.

BEN. — Chansons populaires, XVIII, 294.

BENEDETTI (F.). — Fouilles de Narce, XIV, 99.

BÉRARD (V.). — Phéniciens et Odyssée, XVII, 271.
BEVAN (E.-R.). — Séleucides, XVI, 282.
BERTRIN (G.). — Question homérique, XI, 112.
BEYLIÉ (de). — Habitation byzantine, XVI, XVIII.
BIDEZ (J.). — Versions grecques de la vie de Paul de Thèbes, XIV, 309.
BIDEZ et CUMONT. — Lettres de Julien, XII, 130, XVII, 486.
BIKÉLAS. — Terre de feu, XIV, 109.
BILLETER. — Taux de l'intérêt, XII, 131.
BION DE SMYRNE. — *Adonis*, éd. et trad. *Wilamowitz*, XIV, 309.
BISCHOFF (E. F.). — Professeurs du gymnase Nicolas, XII, 247.
BLANCHET (A.) et VILLENOISY (F. de). — Guide de l'antiquaire, XII, 356.
Blenyomachie, Fragments, éd. *Ludwich*, XII, 407.
BODIN, voir Orateurs Attiques, ARISTOPHANE.
BODRERO (E.). — Système d'Empédocle, XVIII, 292.
BŒHLAU (J.). — Nécropoles ioniennes et italiennes, XI, 426.
BOHLER (A.). — Sophistes anonymes, fragments, XVII, 275.
BOISACQ. — Dictionnaire étymologique du grec, XIX, p. XIII.
BOLL (F.). — Astronomie et astrologie grecques, XII, 396, XVII, 275.
BOLLING (G. M.). — Participe dans Hésiode, XII, 131.
BOUCHÉ-LECLERCQ (A.). — L'astrologie grecque, XII, 398. — Leçons d'histoire grecque, XIII, 413. — Histoire des Lagides, t. I, XVII, 276; t. III, XX, 384.
BOULARD (L.). — Instructions du magistrat dans l'Égypte romaine, XX, 99.
BOURGUET. — Administration financière du sanctuaire pythique, XIX, XVIII et 385. — *De rebus delphicis*, XIX, XX et 385.
BOURIER (H.). — Sources de Malalas, XII, 400, XIV, 310.
BOXLER (A.). — Institutions publiques de la Grèce et de Rome, XVI, 283.
BRÉAL (M.). — Pour mieux connaître Homère, XX, 99.
BRÉHIER (L.). — Schisme oriental, XII, 400. — Royauté homérique, XVII, 294.
BRELET (H.). — Grammaire grecque, VI, 232.
BREWER (H.). — Actions en droit attique, XVI, 284.
Bristish Museum, voir *Catalogue*...
BRUGMANN (K.). — Grammaire comparée, XIX, 61.
Bucoliques grecs, éd. *Wilamowitz-Möllendorf*, XX, 100.
Bulletin de la Société historique ethnologique de Grèce, XI, XVII.
BURSY (B.). — Sources de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, XI, 113.
BUSOLT (G.). — Histoire grecque, (III, 2), XVIII, 386.

CALLIMAQUE, Ed. (2e) *Wilamowitz*, XII, 247.
CANDÉLOROS (T. Ch.). — Dimitsana, XI, 233.
CARDINALI (G.). — Pergame, XX, 100.
CARRA DE VAUX, voir PHILON.
Catalogue of greek coins, Bristish Museum, XII, 132, 402, XIV, 310, XVI, 284, XVII, 277, XIX, 191.
Catalogus codicum astrologorum graecorum, XII, 334, XIV, 312, XVII, 126, XX, 384.
Caton, traité de l'agriculture chez les Grecs, étude par REUTHER, XVI, 425.
CAVALLERA (F.). — Schisme d'Antioche, XIX, XXII, 322. — Etude sur St.-Eustache, XIX, XXIII.
CESAREO (P.). — Subjectivisme dans Homère, XII, 133. — *Euménides* d'Eschyle, XII, 403. — Les deux *Banquets*, XV, 99.

CHAMPAULT (Ph.). — Phéniciens et Grecs en Italie, XIX, xv, 323.
CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE. — Manuel d'histoire des religions, trad. fr., XVII, 278.
CHAPOT (V.). — Province d'Asie, XVIII, xviii.
CHARON. — Traduction du livre des *Liturgies*, XVIII, 387.
CHAVANON (A.). — Sources des *Mémorables*, XVII, 472.
CHIPIEZ, voir PERROT.
CHOISY (A.). — Histoire de l'architecture, XII, 134.
CHRISTORASILIS (Ch.). — Nouvelles, XVII, 146.
Chronique byzantine, éditée par *Lambros*, XV, 471.
CIVITELLI (G.). — Jeux augustales de Naples, XI, 349.
CLAFLIN (E. F.). — Syntaxe des inscriptions béotiennes, XX, 385.
CLERC. — Métèques hors d'Athènes, XII, 403. — Topographie de Marseille, *ibid.* — [et ARNAUD d'AGNEL]. — Découvertes archéologiques à Marseille, XVII, 279. — Voir ZAKAS.
COLARDEAU (Th.). — Epictète, XVI, 420, XVII, xxvi.
COLIN (G.). — Rome et la Grèce de 200 à 146, XIX, xxi, 62. — Culte d'Apollon Pythien à Athènes, XIX, 325, 387.
COLLIGNON et COUVE. — Catalogue des vases du Musée d'Athènes, XV, 469 et (pl.) XIX, 192.
COLLIGNON et PONTREMOLI. — Pergame, XIV, xxvii.
CLAUDIEN, Fragments, éd. *Ludwich*, XII, 407.
COLUMBA (G.-M.). — Dion Cassius historien de la guerre des Gaules, XIX, 64.
Comicorum græcorum fragmenta, éd. Kaibel, XII, 404. — Voir BAKER, PEPLER.
Comptes rendus du Congrès international d'archéologie, 1905, XIX, 321.
CONSTANTINIDIS. — L'homme, XIV, 109.
CONYBEARE. — Deux dialogues théologiques, XII, 394.
Corolla Numismatica, Mélanges Head, XX, 101.
COUAT (A.). — Traduction des *Pensées* de Marc-Aurèle, XVIII, 136.
COUVE, voir COLLIGNON.
COUSIN (G.). — Géographie ancienne, XX, xxxi.
CROISET (A. et M.). — Littérature grecque, XIII, 206. — Manuel de littérature grecque, XIV, 313.
CROISET (Maur.). — Aristophane et les partis politiques, XIX, 326 et p. xxvii.
CROISET et PETITJEAN. — Abrégé de grammaire grecque, XI, 114.
CRÖNERT (G.). — Rouleaux d'Herculanum, XVII, 472.
CUMONT. — Voir BIDEZ. — Documents sur Mithra, XII, 405, XIII, 415. — Vase de Herstal, XIV, 314.
CUNTZ (O.). — Polybe, XV, 156.
CUNY (A.). — Nombre duel, XX, xxii.

DASKALAKIS (M.). — Choses allemandes, XIV, 314.
DECHARME (P.). — Critique religieuse, XVII, 473.
DEDO (R.). — Magie amoureuse, XVII, 474.
DEISSMANN. — Études bibliques, XV, 422. — Persécution de Dioclétien, XV, 428.
Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρείας, XI, xvii.
DEMARTEAU (J.-E.). — Vase de Herstal, XIV, 314.
DÉMÉTRIUS. — Traité du style, éd. *Roberts*, XV, 469.
DÉMOSTHÈNE. — Discours, éd. *Butcher*, t. I, XIX, 65. — Discours choisis, éd. *Westermann-Rosenberg*, XV,

470; XVII, 289. — *Midienne*, éd. *King*, XIV, 315. — *Philippiques*, éd. *Sandys*, XI, 233 : XIII, 206. — Commentaire de Didyme, éd. *Diels* et *Schubert*, XVII, 474. — Comptes de tutelle, étude par SCHULTHESS, XII, 430.

DEMOULIN (H.). — Fouilles de Ténos, XVII, 294. — Texte du *Banquet des Sept Sages*, XVII, 486.

DENYS D'HALICARNASSE. — Lettres littéraires, éd. *Roberts*, XIV, 315. — Étude par EGGER, XV, XXVI, XVII, 475.

DEONNA (W.). — Statues de terre cuite, XIX, 326.

DE SANCTIS (G.). — Athènes avant Clisthène, XI, 435.

DEUBNER (L.). — Songes, XIV, 100.

DIDYME. — Ed. *Diels* et *Schubert*, XVII, 474.

DIEHL (Ch.). — Justinien, XV, 157. — Ravenne, XIX, 327. — Figures byzantines, XIX, XXVI.

DIELS (H.). — Fragments des poètes philosophes grecs, XVII, 127.

DIETERICH (K.). — Histoire du grec jusqu'au xe siècle, XII, 335. — Littérature grecque moderne, XVI, 134.

DION CASSIUS. Éd. *Boissevain*, XII, 248, XV, 470.

Dion Chrysostome. Étude par von ARNIM, XII, 246.

Documents diplomatiques. Conflit gréco-turc, XI, 349.

DŒRPFELD (W.) [et REISCH (E.)]. — Théâtre grec, XI, 427. — Troie et Ilion, XVII, 127.

DOSSIOS (N.-G.). — Légendes sur la basilique Aghia Sofia XI, 350.

DRAKOULIS (P.-E.). — Langue et littérature néo-grecques, XII, 406.

DRERUP (E.). — Documents contenus dans les Orateurs, XII, 248.

DRESSEL (H.). — Médaillons en or d'Aboukir, XX, 103.

DU MESGNIL (F.). — Homère et Madagascar, XII, 135.

DUSSAUD. — Mythologie syrienne, XVII, 294; [et MACLER]. — Voyage au Safa, XIV, 316.

ECKHEL (traduction grecque de la *Doctrina numorum* d'), XI, 115.

Ecthesis Chronica, voir LAMBROS.

EGGER (M.). — Denys d'Halicarnasse, XV, XXVI, XVII, 475.

Egypt Exploration Fund. — Section des antiquités gréco-romaines, XI, 428. — Villes du Fayoum et leurs papyrus, XIV, 316.

EITREM (S.). — Sur le plan de l'Iliade, XV, 158. — Épisode des Phéaciens dans l'*Odyssée*, XVII, 381.

ÉLEUTHÉRIADÈS (N.-P.). — Propriété immobilière en Turquie, XVII, 281.

ELTER (A.) et RADERMACHER (L.). — *Analecta graeca*, XII, 336.

Empédocle. Étude par BODRERO, XVIII, 292.

ENDT (J.). — Vases ioniens, XIII, 207.

ENGELMANN (R.). — Études archéologiques sur les tragiques, XIV, 317.

Épictète, voir COLARDEAU, XVI, 420.

ESCHINE. Discours sur l'ambassade, éd. *Julien* et *de Péréra*, XV, 471.

ESCHYLE. — Tragédies, éd. *Campbell*, XIII, 209; éd. *Sidgwick*, XIII, 414. — *Agamemnon*, parties lyriques, trad. *Regnaud*, XII, 343; éd. et trad. *Regnaud*, XIV, 308. — *Prométhée*, éd. *Sykes* et *Wilson*, XI, 429. — *Orestie*, trad. *Mazon*, XVI, p. XVI. — Voir CESAREO et *Graduate*...

EUDOCIE. Fragments, éd. *Ludwich*, XII, 407.

EURIPIDE. — *Tragédies*, éd. *R. Prinz* et *N. Wecklein*, XIII, 416. — *Electre* et *Oreste*, éd. (3e) *Weil*, XVII, 476. — *Hécube*, éd. *Heberden*, XIV, 319. — *Iphigénie en Tauride*, éd. *Reiter*,

XVII, 281. — Voir THOMSON, *Graduate....*
Evangile selon St-Luc, éd. *Blass*, XI, 352. — *Evangiles*, voir PALLIS.

FARNELL (L. R.). — Cultes grecs, t. III, IV, XX, 385.
FERRANTE (J.) — Bellérophon, XIII, 209.
FLORENTIN-LORIOT (Ch.). — Faillite des Dieux, XIV, 101.
FOUCART (P.). — Province romaine d'Asie, XVII, 282. — Dionysos, XVII, 476. — Sénatus-consulte de Thisbé, XX, 104.
FOUGÈRES (G.) — Mantinée, XII, 135, XIII, xx. — Lyciens, XII, 408. — Vie publique et privée des Grecs et Romains. 2e éd., XV, 100. — Athènes, XX, 105.
Fragments de poètes grecs, XII, 407.
Fragments des stoïciens, XVII, 483.
FRANCOTTE (H.). — Industrie dans la Grèce ancienne, XIV, 319.
FREDRICH (C.) — Recherches sur Hippocrate, XII, 410.
FREEMANN (Edward). — Histoire de la Sicile, éd. allem. de *Lupus*, XII, 136.
FREI (I.). — Concours musicaux, XIV, 320.
FÜHRER. — Fouilles dans les nécropoles chrétiennes de Sicile, XII, 249. — [et ORSI]. Catacombe, XVII, 478.

GAISSER (dom H.). — Musique de l'église grecque, XV, 158.
GALIEN. Ed. *Gabler*, XVII, 383.
GARDNER (E. A.) — Ancienne Athènes, XVII, 282.
GARDNER (Percy). — Art grec, XX, 387.
GARDTHAUSEN (V.). — Collections et catalogues de manuscrits grecs, XVII, 128.
GARINO (G.). — Grammaire grecque, XII, 137. — Grammaire homérique, XIV, 321.
GASPAR (G.). — Chronologie pindarique, XIV, XII, 102.
GAYET (A.). — Nécropoles d'Antinoë, XX, 105.
GENNADIUS. — Johnson, XII, 137.
GEORGIADIS (G.). — Eglise St.-Jean des Chiotes, XII, 411.
GERCKE (A.). — Phonétique grecque, XVI, 135.
GEVAERT (F. A.) et VOLLGRAFF (J. C.) — Musique chez Aristote, XVI, 422.
GIANNOPOULOS (N.). — Monastère thessalien de Xénia, XII, 411.
GILDERSLEEVE (B. L.) [et MILLER (W. E.]. — Syntaxe grecque, XV, 159. — Problèmes de syntaxe grecque, XVI, 286. — Voir *Mélanges*.
GIRARD (P. F.). — Textes de droit romain, XVII, 128; XVIII, 317.
GLACHANT (Victor). — Voir LUCIEN (Paul et Victor). — Papiers d'autrefois, XII, 412.
GLASENER. — Boucliers d'Achille et d'Enée, XII, 412.
GLOCKNER (St.). — Rhétorique grecque, XV, 160.
GLOTZ (G.). — Ordalie, XVII, 383. — Solidarité dans le droit criminel, XVIII, XIV, 136. — Etudes sociales et juridiques, XIX, XXVI.
GOBLET D'ALVIELLA. — Inde et Grèce, XII, 336.
GOBLOT (F.). — Musique, XI, 429.
GOELZER, voir RIEMANN.
GOHL (E.). — Monnaies consulaires, XVIII, 407.
GOMPERZ (Th.). — Penseurs grecs, trad. *Reymond*, XVII, 384.
GOODELL (Th. D.). — Métrique grecque, XV, 101.
GOODSPEED. — Papyrus grecs du Caire, XVII, 378.
GRADENWITZ. — Manuel de papyrologie, XIV, 173.
Graduate of Cambridge. — Corrections au texte des tragiques, XVII, 472.

GRAINDOR (P.). — Histoire de Skyros, XIX, 327.
GRÉGOIRE (St.). — *Liturgie*, trad. *Charon*, XVIII, 387.
GRENFELL (B.) et HUNT (A.). — Papyrus d'Oxyrhynchus, XIII, 210, XVII, 131, 390. — Papyrus d'Amherst, XIV, 187, XV, 102. — [et SMYLY J. (G.)]. — Papyrus de Tebtynis, XVII, 129.
GROSS (A.).— Stichomythie, XVIII, 390.
GUHL et KONER. — Vie antique, 2e éd., XV, 472.
GUIRAUD (P.). — Main d'œuvre industrielle, XIV, 322. — Études économiques, XVIII, 391, XIX, xxvii.
GUNDEL (G.). — Noms latins des astres, XX, 278.

HADACZEK (K.). — Boucles d'oreille grecques et étrusques, XVII, 283.
HAMILTON (H. A.). — Composés négatifs en grec, XVI, 423.
HANNIG (F.). — Pégase, XVI, 136.
HARMAND (R.). — Valerius Flaccus imitateur d'Apollonius de Rhodes, XII, 337.
HARTMANN, voir LAURENT.
HATZIDAKIS (G.). — Grammaire comparée du grec, XVI, xii, 136, XVII, 386. — Rapport sur le concours de la société de linguistique, XVI, 289. — Questions de critique, XVII, 132. — Rép. à Krumbacher sur la question du grec moderne, XXIII, 391.
HAUSSOULLIER, voir PONTREMOLI. — Histoire de Milet et du Didymeion, XVII, 481.
HAUVETTE (Am.). — Archiloque, XVIII, 392.
HEAD (BARCLAY V.). — Catalogue des médailles du Musée Britannique, XI, 348.
HEIBERG (J.-L.). — Marseille, avant-poste grec, XX, 387.
HEISENBERG (A.). — Manuscrits byzantins, XV, 161.
HELBIG (W.). — Cavaliers athéniens, XVI, 287.
HENNINGS (P.-D.-Ch.). — Commentaire critique de l'*Odyssée*, XVII, 284.
HEPDING (H.). — Attis, XVII, 132.
HÉRACLITE, éd. *Diels*, XIV, 322.
HERMIAS. — Commentaire du *Phèdre*, éd. *Couvreur*, XV, xvi.
HÉRODOTE, IIe liv., éd. *Stein*, XV, 472. — Voir ŒRI.
HÉRON D'ALEXANDRIE, éd. *W. Schmidt*, XII, 413. — Éd. *Nix* et *Schmidt*, XV, 162.
HÉRONDAS. — Texte et traduction (*Ragon*) de deux mimes, XII, 138. — Éd. *Arbuthnot Nairn*, XVII, 285. — Éd. *O. Crusius*, XVIII, 393. — Trad. *Quillard*, XIV, 323. — Voir OLSCHEWSKY, VOGLIANO.
HERRIOT (E.). — Philon le Juif, XI, 350.
HERSMANN (A. B.). — Allégorisme grec, XX, 388.
Hésiode. Voir BOLLING, XII, 131.
HESSELING. — Traduction en néo-grec du *Pentateuque*, XI, xiv. — Mots maritimes du grec moderne, XVII, 286.
HEYDEN-ZIELEWICZ (J. de). — Pseudo-Ocellus, XV, 162.
HICKS et HILL. — Recueil d'inscriptions grecques, XVI, 288.
HILL (G.-F.). — Monnaies grecques et romaines, XIII, 213. — Monnaies siciliennes, XVI, 289. — Monnaies historiques grecques, XIX, 328.
HILLER VON GÄRTRINGEN. — Théra, XII, 414.
Hippocrate. Voir FREDRICH.
HIRMER. — Composition de la *République* de Platon, XI, 115.
HOLM (A.). — Histoire grecque, trad. *Clarke*, XI, 351.
HOMÈRE. — *Iliade*, éd. *Walter Leaf*, XIII, 418. — *Iliade*, I-II, éd. *Monro* et *Allen*, XVII, 132. — *Odyssée*, XIII-XXIV, éd. *Monro*, XV, 162. — Liv. VI,

éd. *Locascia*, XII, 415. — Anthologie, par *Romizi*, XIII, 214. — Voir GARINO, HENNINGS, TERRET, ROBERT, EITREM, BÉRARD, BRÉHIER, DU MESGNIL, ASSMANN, CESAREO.
HORN (Ferd.). — Études sur Platon, XIX, 192.
HORNEFFER (E.). — Platon contre Socrate, XVII, 385.
HOROVITZ (J.). — Mimes grecs en Orient, XVIII, 393.
HORTON-SMITH (L.). — Sophocle et Shakespeare, XI, 430. — Phonétique, XII, 415. — Propositions conditionnelles, XV, 102.
HOUYVET (C.). — Grec et latin dans l'enseignement, XII, 416.
HUDDILSTON (J.-H.). — Tragédie grecque et vases peints, XI, 351.

Index Academicorum, éd. *Mekler*, XVI, 116.

JACOBY. — Nouvel évangile copte, XIV, 192.
JANELL (W.). — Choix d'inscriptions, XIX, 330.
JANNARIS (A. N.). — Grammaire grecque historique, XII, 249.
JEAN CHRYSOSTOME (Saint). — Trad. de sa liturgie, par *Charon*, XVIII, 387.
JEBELEV (S.). — Province d'Achaïe, XVII, 479.
JERUSALEM (W.). — Grec dans les écoles, XVI, 289.
JOEL (Karl). — Socrate d'après Xénophon, XV, 103.
JOERGENSEN (C.). — Monnaies d'Athènes, XVII, 486.
JORDELL (D.). — Répertoire bibliographique des Revues, XVI, 290.
JORET (Ch.). — L'abbé Le Chevalier, XVII, 133.
JOUBIN. — Catalogue des bronzes et bijoux du Musée de Constantinople, XII, 341. — Sculpture grecque, XV, xix et 163. — Moulages de la Faculté de Montpellier, XVII, 133.
JUDEICH (W.). — Topographie d'Athènes, XVIII, 394.
Julien. Voir BIDEZ et CUMONT.
JUSTIN. — *Apologies*, texte et traduction de *L. Pautigny*, XVIII, 394.
JÜTHNER (J.). — *Gymnastikos* de Philostrate, XV, 473.

KÆRST (J.). — Histoire de l'hellénisme, XV, 104.
KALBFLEISCH (C.). — Papyrus de Strasbourg, XIV, 324. — Papyrus grecs médicaux, XV, 457; XVI, 106. — Papyrus de Londres et de Berlin, XVI, 106.
KALKMANN (A.). — Sources de l'histoire de l'art dans Pline, XII, 418.
KAMATEROS (Jean). — Poèmes astrologiques, étude par WEIGL, XVI, 426.
KANDILOROS. — Dimitsana, XI, 233.
KARAKATSANIS (J.). — Orthographe grecque, XII, 419.
Kasia, voir KRUMBACHER.
KEIL (B.). — *Anonymus Argentinensis*, XV, 455.
KENYON (F.-G.). — Paléographie des papyrus, XII, 337. — Papyrus du British, XII, 141.
KLEMENT (K.). — Arion, XII, 138.
KOMNÉNOS (P.). — Choses lacédémoniennes, XII, 338.
KONER, voir GUHL.
KONT (J.). — Lessing et l'antiquité, XII, 419. — Herder et l'antiquité, XV, 474.
Korsch, voir *Mélanges*.
KOUMANOUDIS (S. A.). — Mots nouveaux dans la langue grecque, XIV, 103.
KRAUSE (E.). — Apollodore le Comique, XVI, 424.
KREMOS (G.). — Histoire du schisme, XIX, 68.